





# REVUE

DES

# DEUX MONDES

---

QUATRIÈME SÉRIE

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET C[IE],
RUE DE SEINE, 14 BIS.

# REVUE

DES

# DEUX MONDES

TOME QUINZIÈME

QUATRIÈME SÉRIE

PARIS

AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DES BEAUX-ARTS, 10

1838

# RENNES

# EN 93.[1]

I.

J'étais venu à Rennes pour la première fois en 1790; j'avais alors quinze ans, et je fuyais le séminaire où ma famille, qui se donnait des airs de noblesse, m'avait renfermé en qualité de cadet. J'avais vécu là deux pauvres et joyeuses années, gagnant huit sous par jour à copier des rôles de procureurs, couchant dans une mansarde sans cheminée, et n'ayant, en toute saison, qu'un frac de ratine, une culotte de bouracan, deux paires de bas chinés et trois chemises, dont une seule avait conservé son jabot. Je m'étais trouvé exposé depuis ce temps à des chances bien diverses : ma destinée avait flotté à tous vents, parfois paisible, mais le plus souvent menacée, et voguant, comme disent les marins, *sous ses voiles de fortune*. A l'exemple de tous les jeunes gens, j'avais passé par cette époque où l'ame a des ailes; mais j'avais, depuis long-temps, laissé toutes mes plumes aux buissons, et, dégoûté de mon rôle d'Icare, je m'étais résigné à marcher droit devant moi, portant la vie sur mes épaules, à la manière des marchands forains.

(1) Ces souvenirs de *la terreur en Bretagne*, rédigés, par l'auteur, d'après les notes et les entretiens de son père, formeront une série d'articles que la *Revue* publiera successivement.

Cependant je ne pus revoir sans émotion la ville où j'avais fait tant de mauvais repas et remis tant de boutons à mon unique habit. Les souvenirs de pauvreté que laissent les premières années ont une grace touchante qui attendrit sans attrister. Qu'importe en effet ce que l'on a souffert alors que l'on savait chanter, dormir et attendre? La jeunesse!... c'est le rayon de soleil qui fait rire la prison, c'est la fleur qui égaie la fenêtre sans rideaux du pauvre, c'est la lumière et le parfum, l'espérance et la joie!

La première chose qui me frappa en arrivant à Rennes, fut le changement qui s'était opéré dans l'aspect de la ville. Je me rappelais encore le silence des rues à peine troublé par les jeux des écoliers, la solitude des places que traversait de loin en loin un conseiller en robe, le calme des promenades où l'on voyait se perdre, derrière les charmilles, quelques étudians pensifs. Rennes, en un mot, m'avait laissé le souvenir d'une immense université où tout rêvait et travaillait en silence; maintenant les rues, les places, les promenades, étaient couvertes de groupes bruyans; des soldats stationnaient à chaque carrefour; on coudoyait les canons, on heurtait les cavaliers; ce n'était partout que cris, tumulte, cliquetis d'armes; l'université était devenue un camp.

En approchant du palais, dont les murs étaient tapissés naguère d'affiches de ventes ou d'avertissemens de cours, je lus les annonces suivantes :

AVIS.

« On désirerait trouver huit jeunes gens n'ayant point peur de mourir, pour monter, comme volontaires, sur un corsaire en armement de Saint-Malo. — S'adresser au citoyen Godefroy, rue aux Foulons. »

AUX CITOYENNES PATRIOTES.

« Celles qui voudront employer quelques instans de loisir à tricotter des bas pour nos frères des frontières, peuvent s'adresser aux citoyens Bascon, rue d'Estrées; Bouvard, hôtel-de-ville; Gatbois, place d'Estrées, qui leur fourniront la matière nécessaire. »

ARRÊTÉ DE LA MUNICIPALITÉ.

« Les mauvais citoyens sont divisés en trois classes :

1° Les conspirateurs et chefs de parti. — Leurs têtes tomberont sur-le-champ!

2° Les fomentateurs de troubles par leurs discours ou complaisances. — La prison!

3° Les gens modérés, les suspects, tous tartufes. — L'enceinte de la ville pour prison. »

J'avais eu soin, en quittant Brest, de me faire recommander d'avance au citoyen Benoist. Je me rendis chez lui dès mon arrivée; mais il était absent, et ce fut sa femme qui me reçut.

La citoyenne Benoist portait environ trente ans. Un embonpoint excessif n'avait pu détruire sa beauté, mais l'avait, pour ainsi dire, effacée; aussi fallait-il un instant d'examen pour démêler, sous ces chairs luxuriantes et ces contours confus, l'expression d'une inflexible énergie. Quant à son ame, c'était, comme ses traits, quelque chose dont tout le mérite n'apparaissait point sur-le-champ. La citoyenne Benoist avait trouvé le moyen d'être sublime sans qu'on y prît garde, comme d'être belle sans fixer l'attention; à force d'être simple, sa générosité semblait vulgaire. Sa force s'était d'ailleurs enveloppée de tant de bonté et de tendresse, qu'on l'entrevoyait à peine; on ne la devinait que par l'importance du résultat, jamais par la rudesse du contact.

Je l'avais connue avant son mariage, mais comme on connaît une jeune fille, pour avoir vu ses épaules au bal et l'avoir entendue parler du beau temps. Elle me reçut cependant en vieil ami, et j'en fus moins surpris que je ne l'aurais dû peut-être; je savais par expérience qu'il vient un âge où il suffit d'avoir entrevu quelqu'un dans sa jeunesse pour lui tendre la main; c'est comme un compatriote que l'on retrouve en pays étranger; son aspect seul rappelle quelque chose d'éloigné et de chéri.

Nous nous entretenions depuis environ une heure lorsqu'on vint avertir la citoyenne Benoist qu'on la demandait; elle me pria de l'excuser et sortit.

Je me mis alors à examiner l'appartement dans lequel je me trouvais; c'était plutôt l'intérieur d'une tente qu'un foyer domestique. On voyait un équipement complet de soldat, accroché au pied d'un lit élégant encore défait; le déjeuner, composé de pain de munition et de quelques fruits, était servi sur un guéridon d'acajou massif, et des papiers, des livres, des journaux épars couvraient une grande table de sapin. Il y avait, dans la disparate même de tous ces objets, quelque chose de singulièrement expressif. Cette réunion, en effet, ne

tenait ni au hasard ni au caractère de mes hôtes; ce que je voyais chez eux, je l'aurais vu partout : du feu, du pain et des gazettes, toute l'époque était là!

Je m'approchai machinalement et je me mis à feuilleter la première brochure qui me tomba sous la main. La citoyenne Benoist rentra peu après.

— Je lisais un document curieux, lui dis-je, la *Pétition des dames françaises à l'assemblée des notables.*

— Pour leur admission aux états-généraux, n'est-ce pas?

— Précisément. Je m'étonne qu'elles n'aient point renouvelé leur requête à la convention qui a proclamé en toute occasion les doctrines de l'égalité, d'autant plus que les signataires font valoir des droits sérieux dans leur pétition.

— Lesquels?

— *Leur nombre,* d'abord; *leur influence sur tous les hommes, depuis le dépositaire de la feuille des bénéfices jusqu'aux conseillers; le succès qu'elles auraient contre les ennemis de la nation* (je répète les expressions de la requête!); *les services qu'elles rendent au commerce par les changemens de mode; enfin, leur douceur, qui saurait tout concilier!*

— Ne demandaient-elles pas que toute femme ou fille de quinze ans pût être électrice?

— Et que toute femme ou fille ayant donné le jour à un citoyen fût éligible! Seulement, par précaution contre la loquacité des députés femelles, les signataires déclarent qu'*il ne leur serait permis de parler que par monosyllabes.*

M^me^ Benoist sourit, puis haussa les épaules.

— Si les femmes veulent devenir des hommes, dit-elle, ce n'est pas à l'assemblée des notables, mais à Dieu qu'elles doivent s'adresser. Le progrès pour nous n'est pas dans la conquête de devoirs nouveaux, il est dans l'accomplissement plus entier et plus intelligent de ceux qui nous sont déjà départis : l'équilibre des sexes doit naître de l'égalité, non dans les fonctions, mais dans l'utilité.

Le citoyen Benoist entra dans ce moment; sa femme me nomma, il me tendit la main.

— Vous arrivez un mauvais jour, me dit-il.

— Qu'y a-t-il donc?

— Duchâtel et Lanjuinais sont à Rennes depuis quelques heures; ils veulent soulever le pays contre la *montagne* qui les a proscrits.

— Mais ils ne savent donc pas que Carrier est ici?

— Ils viennent de l'apprendre.

— Alors qu'espèrent-ils?

— Ils parlent de se rendre au *département* pour y accuser la convention et faire appel aux *fédéralistes.*

— Ils seront arrêtés!

— Je ne sais; les *fédéralistes* sont en majorité à Rennes comme dans toute la Bretagne; la présence de Carrier a répandu l'effroi et empêché la résistance, mais l'arrivée de Lanjuinais peut tout changer. Il est fort aimé; la persécution dont il est l'objet rendra ses paroles plus puissantes. Une lutte, dont l'issue est impossible à prévoir, va s'engager entre lui et le représentant.

— Que comptez-vous faire? demandai-je après un moment de silence.

Benoist jeta à sa femme un coup d'œil rapide.

— Les circonstances sont difficiles, dit celle-ci avec calme; mon mari est l'ami d'enfance de Lanjuinais; il l'aime comme un frère, et cependant il ne peut ni l'approuver ni le seconder en cette occasion. Le fédéralisme n'est qu'un démembrement moral de la France. La *montagne* a été brutale dans sa victoire, mais elle ne l'a remportée que parce que la vitalité et la force nationales étaient en elle. Ces conventionnels sont pour moi comme des soldats qui boiraient mon vin, pilleraient ma maison et battraient mes enfans, mais défendraient ma vie et mon pays. Je les hais et j'en sens le besoin. Les amis de Lanjuinais doivent tout faire pour le sauver, ils ne peuvent rien faire pour seconder ses projets.

Mme Benoist s'aperçut que je l'écoutais avec étonnement; elle s'interrompit tout à coup.

— Pardon, dit-elle, vous voyez que je retiens les leçons de mon mari.

Celui-ci la regarda avec une étrange expression d'admiration et d'amour; il lui serra la main.

— Je vais voir Lanjuinais et Duchâtel, dit-il; je ferai en sorte qu'ils quittent Rennes sur-le-champ.

Il se leva, prit son bonnet rouge, me renouvela ses offres de service, puis sortit. Je venais de comprendre le secret de cette capacité énergique dont le citoyen Benoist avait fait preuve en toute occasion, et qui lui avait valu la confiance des patriotes. L'Égérie qui lui donnait la force et la sagesse venait de se dévoiler à moi. Je fus singulièrement touché de cette association de deux intelligences

inégales, mais assez nobles toutes deux pour que l'une cachât sa supériorité et pour que l'autre l'acceptât. Mme Benoist, qui lisait sans doute dans ma pensée, se hâta de parler d'autre chose.

— Voici l'heure de l'assemblée populaire, me dit-elle; j'y vais rarement, mais aujourd'hui mon mari ne pourra s'y rendre, et je crains que son absence ne soit remarquée : voulez-vous m'y conduire?...

J'acceptai. Nous rencontrâmes sur le seuil du club un sans-culotte qui parlait avec beaucoup de chaleur au milieu d'un groupe de vagabonds; Mme Benoist ne put retenir à son aspect un geste de dégoût.

— Vous voyez cet homme, me dit-elle, c'est un marquis ruiné qui s'est fait patriote et délateur pour rétablir sa fortune; mais ses vices ont seulement changé de costume. Au fond, c'est toujours le grand seigneur d'autrefois, c'est-à-dire un oisif enté sur un escroc. Il courtisait la canaille habillée de soie, maintenant il courtise la canaille en haillons; il bâtonnait ses créanciers, aujourd'hui il les dénonce. Soit ignorance, soit raillerie, il se fait appeler Caïus, et le nom lui convient. Tâchons de passer sans qu'il nous arrête.

Mais l'ex-marquis avait aperçu la citoyenne Benoist; il s'avança vers elle avec une affectation de brusquerie populaire.

— Tu arrives bien tard, citoyenne, s'écria-t-il; Carrier vient de partir. Il a *cicéroné* une heure contre les fédéralistes et les modérés; j'aurais voulu que ton mari se fût trouvé là, ça aurait pu lui être utile.

Mme Benoist pâlit; ses lèvres s'entr'ouvrirent pour répondre, mais elle se contenta de jeter à Caïus un regard méprisant et voulut passer.

— Eh bien! quoi? est-ce que ça te fâche? reprit celui-ci; j'ai voulu rire; on sait bien que Benoist est un chaud patriote.... Voyons.... pas de rancune.

Il essaya de lui prendre la main, mais la jeune femme recula avec dégoût en lui disant :

— Laissez-moi.

— Excusez, s'écria Caïus, tu *vouvoyes* tes frères; il paraît que l'égalité te vexe et que tu méprises les vrais sans-culottes. Prends garde, ma petite; il ne faut pas être trop fière de ton bonnet à rubans, de peur que la nation ne confisque la tête qui est dedans.

Un long éclat de rire retentit à cette plaisanterie féroce; Mme Benoist m'entraîna au club.

Au moment où nous entrâmes, le président achevait une lettre des collégiens de Rennes, qui proposaient de consacrer la valeur de leurs

croix à l'équipement des volontaires. On lut ensuite une réclamation du sieur Sévestre, demandant que toutes les charges qui seraient imposées aux citoyens fussent doublées pour lui. Un acteur du théâtre de Rennes, nommé Bosquet, monta alors à la tribune et se plaignit de la cherté des grains qu'il attribua à l'égoïsme des accapareurs. Il proposa de faire le recensement de tout le blé qui existait dans le département et d'en fixer le prix proportionnellement au salaire des ouvriers et aux travaux des cultivateurs. Cette proposition fut accueillie avec enthousiasme; on décida qu'elle serait communiquée à Carrier, afin qu'il en confiât l'exécution aux corps constitués.

La séance semblait terminée, et le président s'était déjà levé, lorsqu'un grand bruit se fit entendre au dehors; la porte s'ouvrit avec violence; un paysan presque nu, souillé de boue et la tête enveloppée de linges sanglans, parut sur le seuil, conduit par Caïus et quelques autres sans-culottes.

— Les brigands! les brigands! s'écriaient-ils tous à la fois....

— Qu'ont-ils fait? demanda le président.

— Ils ont pris La Roche-Bernard.

— Qui vous l'a dit?

— Cet homme.... il en arrive.... regardez... il est blessé... il s'est sauvé par miracle.

— Parle, citoyen....

Le paysan avait été, pour ainsi dire, porté jusqu'à la table du président. La foule s'en rapprocha par un mouvement général; il y eut un moment d'oscillation, de tumulte, puis le silence se fit....

Cependant le fugitif jetait autour de lui un regard effaré; il étendit la main pour chercher un appui, rencontra la table et s'y assit; l'angoisse se lisait sur tous les visages.

— Étais-tu toi-même à la Roche-Bernard quand les brigands sont venus? demanda le président.

— Oui.... oui, citoyen, dit le blessé d'une voix entrecoupée.... j'étais au service du citoyen Sauveur, le président du district....

— Et quand sont-ils arrivés?....

— Dans la nuit : nous étions tous couchés; j'allais m'endormir; voilà que j'entends tout d'un coup beaucoup de gens qui parlent et qui marchent; on frappe à la porte à coups de crosse et on crie d'ouvrir. Je cours à la fenêtre, la rue était pleine de chouans avec leurs mouchoirs aux chapeaux. Dans ce moment le citoyen Joseph sortit de la chambre : — Oh! mon Dieu, que je lui dis, qu'est-ce que c'est donc que ça? — Ce sont les chouans qui viennent me tuer, qui me

répond tranquillement. — Cachez-vous vite, cachez-vous vite, alors que je m'écrie. — Non, s'ils ne me trouvaient pas, ils se vengeraient en massacrant toute ma famille; il faut que je tâche, au contraire, de les éloigner de la maison, aussi je vas sortir.

Pendant qu'il me disait cela, on continuait toujours à défoncer la porte en bas et à crier : *A mort, Sauveur! à mort le bleu!* — Tu entends, qui me dit; ils sont pressés, faut pas les impatienter, et il descend. Quand ils vont m'avoir, qu'il ajoute, ils ne s'occuperont que de moi; profite de ce moment pour courir chez le commandant, dis-lui de rassembler le plus d'hommes possible et de sauver la ville, si ce n'est pas trop tard.

Il était arrivé en bas, et il commença à tirer les verroux. Les chouans entendirent qu'on ouvrait la porte, ils reculèrent; mais dès que le citoyen Joseph parut, ils se mirent à crier tous ensemble : *A mort! à mort!...* — Amenez-moi à vos chefs, dit le citoyen sans se déconcerter. — Il faut le faire crier *vive le roi!* — Oui, oui. — Il faut qu'il abatte l'arbre de la liberté. — C'est cela, et allons donc...... — Amenez-le sur la place.

Les plus enragés l'avaient pris au collet, jeté par terre, et le traînaient la tête sur le pavé. Lui les laissait faire sans rien dire, parce que ça les éloignait de sa maison. Quand il fut arrivé sur la place, ils lui ordonnèrent de crier *vive le roi!* Il leva la main et cria de toutes ses forces : *Vive la république!...* On le frappa à coups de crosse sur la tête et partout; mais plus on frappait, plus il répétait : *Vive la république!* — Attendez, je vais le faire se taire, moi, dit un chouan, et il lui tira un coup de pistolet dans la bouche, à bout portant!... Le citoyen Joseph tomba et resta comme mort; mais bientôt il se redressa sans même faire entendre un soupir et tira de son sein quelque chose qu'il embrassa. — C'est sa médaille civique, qu'ils crièrent tous; il faut qu'il la donne. Alors ils se jetèrent sur lui comme des loups enragés; il y en eut un qui lui tira un coup de fusil dans les yeux, un autre qui lui coupa trois doigts avec un couteau de chasse. Mais il tenait toujours sa médaille sans rien dire. Ils ne savaient plus comment lui faire du mal, lorsque tout à coup un d'eux se mit à crier : — Tenez, tenez..... du feu..... C'était l'arbre de la liberté qui avait été abattu et qu'on brûlait. Tous jetèrent de grands cris de joie; ils traînèrent le citoyen Joseph jusqu'au brasier et le poussèrent dedans. Je fermai les yeux pour ne plus voir... Je sentis une odeur de chair brûlée.... puis je les entendis qui disaient : — Bon... il est roussi, et ils s'en allèrent...

Je courus chez le commandant, mais les chouans étaient arrivés avant moi... Ils étaient partout, si bien que je m'en revins à la maison, où je trouvai le père du citoyen Joseph, qui était au lit, parce que la goutte l'empêche de marcher. — Mon fils! qui me dit dès que je parus. J'avais tant envie de pleurer que je ne pus pas lui répondre. — Ils l'ont tué.... Je lui fis signe que oui. Il ne répondit rien, et il ferma les yeux... Au bout d'un instant, cependant, il me dit tout bas : — Comment ça s'est-il passé? Je lui racontai la chose à peu près. Pendant que je parlais, ses cheveux blancs se hérissaient sur sa tête, et quand j'eus fini, il fut plus d'une heure sans parler. Deux ou trois fois je m'approchai, croyant qu'il était mort...... Enfin, vers le matin, il se dressa sur son séant, et me dit : — Il ne faut pas attendre le jour; pars pour Rennes... Tu diras ce qui est arrivé... Alors il m'a donné cette lettre, je suis parti et me voilà.

En parlant ainsi, le paysan présenta au président un papier souillé de sueur et de sang, celui-ci lut d'une voix ferme :

« Le citoyen Sauveur à la société patriotique de Rennes.

« FRÈRES ET AMIS,

« La Roche-Bernard est au pouvoir des brigands. Mon fils a fait son devoir; il est mort à son poste, et les barbares n'ont pu atteindre à la hauteur de l'ame d'un vrai républicain.

« Salut et fraternité,

« SAUVEUR. »

La lecture de cette lettre fut suivie d'une rumeur difficile à décrire. C'était comme une exclamation prolongée, dans laquelle dominait tour à tour l'admiration, la douleur ou la colère, et qui, grossissant de proche en proche, éclata bientôt en imprécations. Les amis du président assassiné (et ils étaient en grand nombre) étendaient les mains vers la foule, en l'appelant à la vengeance. En un instant des pistolets, des poignards cachés, brillèrent dans toutes les mains, et l'on entendit retentir les cris :

— A la Roche-Bernard! Mort aux brigands!... Avertissons le représentant du peuple... Carrier... chez Carrier!

La foule s'élança vers les portes, et, au bout de cinq minutes, la salle fut vide. Le paysan blessé avait été oublié dans cette sortie tumultueuse. Épuisé de fatigues et d'émotions, il venait de tomber

presque à la renverse sur la table où il s'était d'abord assis; Mme Benoist courut à lui.

— Aidez-moi à le conduire à la maison, me dit-elle, et pendant qu'ils vengent l'autre, sauvons celui-ci.

## II.

Les affaires qui m'avaient appelé à Rennes m'y retinrent beaucoup plus long-temps que je ne l'avais d'abord pensé; tout se trouvait dans un tel état de trouble et de désordre, que des obstacles imprévus s'élevaient de tous côtés.

Le général Labourdonnaye avait repris la Roche-Bernard, mais l'armée royaliste menaçait de venir assiéger Rennes; la disette commençait à s'y faire sentir, et Carrier, de retour de Saint-Malo, où il était allé, selon son expression, donner *le fil au rasoir national*, essayait à Rennes ce qu'il devait exécuter plus tard à Nantes avec une splendeur de cruauté qui a rendu son nom célèbre à jamais. Heureusement que le hasard avait placé sur sa route un de ces êtres simples et sublimes à qui le dévouement tient lieu de puissance, et qui arrêtent tous les fléaux en leur faisant une digue de leurs corps.

Cet homme était un pauvre tailleur nommé Leperdit. Né à Pontivy, dans le Morbihan, il n'y avait reçu que l'éducation grossière des enfans de sa condition. Le curé, frappé de ses dispositions, proposa de lui obtenir une bourse dans le séminaire du diocèse; Leperdit refusa; on lui demanda la cause de ce refus :

— Les séminaristes oublient leurs parens, répondit l'enfant; on les habitue à ne plus obéir et à ne plus songer qu'à leur évêque; je ne veux pas devenir prêtre, de peur de moins aimer ma bonne mère.

Il apprit donc l'état de son père, s'établit à Rennes vers l'âge de dix-huit ans, et s'y maria peu après. Pendant plusieurs années, sa vie fut celle d'un ouvrier laborieux et obscur, gagnant chaque jour le repas du lendemain, faisant sa part plus petite quand un malheureux venait lui dire qu'il avait faim, travaillant six jours sans relâche, et trouvant sa joie à sortir le septième avec un enfant à chaque main. Ce fut dans cette existence austère que son ame se prépara silencieusement aux grandes choses.

Lorsque la révolution arriva, il la salua avec une joie calme, mais ferme, et comme une justice attendue. Armé l'un des premiers pour la défense des droits populaires, on voulut lui donner un grade :

— Que les plus capables commandent, répondit-il; mon rôle à moi est d'obéir.

Mais les évènemens marchaient, et ceux qui avaient commencé la révolution étaient dépassés. Rennes avait eu trois maires déjà; le premier s'était retiré à l'approche des mauvais jours, le second se cachait pour éviter l'échafaud, le troisième avait péri près de Vitré, massacré par les chouans, comme Joseph Sauveur. La guerre civile était aux portes, l'émeute au dedans, la disette partout, et Carrier arrivait!...

Ce fut alors que l'on vint dire à Leperdit que ses concitoyens l'avaient choisi pour officier municipal.

— Je n'ai pas le droit de refuser, puisqu'il y a du danger, répondit-il; je me crois incapable, mais j'essaierai. Si je recule au moment du péril, punissez-moi.

Puis, voulant donner l'exemple de tous les sacrifices, il transforma son atelier en caserne, et y logea trente soldats, vivant des faibles économies qu'il avait longuement amassées pendant dix années de privations.

— Que laisserez-vous à vos enfans? lui demanda un ami inquiet de ce dévouement patriotique.

— Mon exemple à imiter, répondit le tailleur.

Tel était l'homme en face duquel Carrier se trouva lors de son arrivée à Rennes. Comme nous l'avons déjà dit, les fédéralistes étaient en grand nombre dans le département, et l'envoyé de la convention avait pour mission spéciale de sévir contre ce parti à peine vaincu; son premier soin fut donc de demander au conseil une liste de proscription. Le conseil effrayé la dresse à la hâte et la présente à Leperdit.

— Vous avez oublié un nom, dit-il.

— Lequel?

— Le mien, car la plupart de ceux que vous avez inscrits là, sont mes frères d'opinion, et ont combattu comme moi pour la liberté.

Les membres du conseil se regardèrent avec embarras.

— Cette liste est un bon pour le bourreau, reprit Leperdit; je ne la signerai pas.

— Mais Carrier l'a demandée, et la lui refuser c'est donner sa tête.

— Je le sais; aussi je me charge de ce refus.

Et déchirant la liste :

— Adieu, frères, ajouta-t-il en tendant la main à ceux qui l'entouraient; *je vous recommande mes enfans!...*

Il se rendit aussitôt chez Carrier.

— M'apportes-tu la liste? demanda celui-ci dès qu'il l'aperçut.

— Non.

— Pourquoi?

— Parce que je ne veux pas qu'on la fasse.

Le conventionnel se leva comme un lion blessé.

— Qui donc de toi ou de moi commande ici? s'écria-t-il.

— Ni l'un ni l'autre : c'est la justice qui commande, et elle défend de frapper des frères, coupables seulement de s'être trompés. Fais toi-même cette liste, si tu veux; nous ne sommes pas des dénonciateurs.

— Ah! tu prends le parti des anarchistes, des modérés, des calotins... Et si je t'envoyais pourrir en prison?

— J'irais.

— Si je te faisais guillotiner?

— Tu es libre.

Carrier grinçait des dents et frappait du poing sur son bureau; cette résistance calme irritait sa colère, sans lui fournir les moyens de s'exprimer.

— Retourne à la mairie, dit-il enfin à Leperdit, je t'y consigne.

— C'est inutile, répondit le tailleur, je n'ai point d'autre domicile depuis un mois.

Leperdit retourna à la mairie, mais Carrier ne parla plus de sa liste de proscription.

Dans une autre occasion, le conventionnel lui reprochait d'avoir favorisé la fuite de plusieurs prêtres qui étaient hors la loi.

— Ils n'étaient pas hors l'humanité, répondit le tailleur.

Lassé de toutes ces résistances, Carrier se décida à partir et à se rendre à Nantes, où il espérait trouver plus de docilité. En quittant Leperdit, il lui dit avec un accent de menace :

— Je reviendrai.

— Tu me trouveras, répliqua le maire d'un ton simple.

Carrier ne reparut plus à Rennes.

Mais, lui parti, restaient encore les méchans, les fous, les lâches surtout, race toujours prête à se racheter avec le sang des autres. Beaucoup de gens s'étaient compromis dans la lutte des girondins contre la montagne. Les membres du *Comité des correspondances avec la députation d'Ille-et-Vilaine* avaient écrit, le 7 juin 1793, au citoyen Beaugeard la lettre suivante :

« CITOYEN,

« L'indignation et la douleur ont éclaté de toutes parts à la nouvelle de l'illégale arrestation de vingt-deux membres de la convention nationale et de la commission des douze. Les citoyens d'Ille-et-Vilaine ne laisseront pas impuni l'attentat criminel commis par une *faction dominatrice et sanguinaire*, la violation de tous les droits de l'homme, l'interception de toutes les lettres, de toutes les feuilles périodiques entre Paris et les départemens. Vos concitoyens n'ont pas vu sans une surprise extrême l'indifférence avec laquelle vous leur avez annoncé l'arrestation de Lanjuinais, dont ils ont eu, dans tous les temps, l'occasion de reconnaître *l'intégrité, la lumière et le patriotisme soutenu*. La convention nationale n'est plus libre. »

Or, ce même Lanjuinais, dont on avait fait l'apothéose, était maintenant proscrit et en fuite; la *faction sanguinaire* et *dominatrice* était triomphante! Il fallait lui donner des gages de repentir, apaiser la colère de ces nouveaux Teutatès par quelques sacrifices! Mais prendre des victimes parmi les forts, eût été difficile ou dangereux; on les chercha parmi les plus faibles et les plus abandonnés.

Grace à Leperdit, les religieuses attachées à l'Hôtel-Dieu de Rennes continuaient à remplir leur mission de charité. Carrier s'était montré surpris à leur aspect, et les avait TANCÉES *sur l'approbation* SECRÈTE *qu'elles* POUVAIENT *donner aux prêtres réfractaires;* mais la bonne tenue de l'hôpital l'avait fait passer outre. Après son départ, on sut que deux de ces religieuses avaient reçu d'une Vendéenne que l'on conduisait au supplice (et qu'elles avaient précédemment soignée) un anneau d'or, comme souvenir de reconnaissance. C'en fut assez pour les sans-culottes d'élite, qui cherchaient une occasion de prouver leur patriotisme à la montagne. Ils s'écrièrent qu'il y avait connivence entre les sœurs et les brigands! Cet anneau donné était évidemment le prix de quelque trahison; le salut de la république était compromis; il fallait faire un exemple, etc. Bref, ce fut l'histoire des *animaux malades de la peste;* l'anneau remplaçait l'*herbe d'autrui* mangée par le malheureux Aliboron. Les deux sœurs furent donc arrêtées et conduites en prison.

Leperdit l'apprend : voulant éviter des débats qui auraient compromis l'autorité des juges ou la sienne, il se rend directement à la tour Le Bast, où les nonnes étaient retenues.

— Que faites-vous ici? dit-il brusquement; qui vous a autorisées à quitter votre poste?

Les sœurs veulent s'expliquer.

— Pas d'excuses, s'écrie Leperdit; les malades ont besoin de vos soins : votre prison, c'est l'hôpital; là du moins vous êtes utiles à la patrie.

Puis, se tournant vers le geôlier, il le somme de relâcher ces deux femmes, et les reconduit, en grondant, à l'Hôtel-Dieu, où il les consigne. Les juges comprirent la leçon, et ne réclamèrent point leurs captives.

Nous avons déjà dit que la disette se faisait sentir à Rennes. Les royalistes, qui n'espéraient s'emparer de la ville qu'en semant la discorde parmi ses défenseurs, firent répandre le bruit que cette disette était entretenue volontairement par les membres de la commune, qui spéculaient sur les grains. La souffrance rend crédule; le peuple, qui mourait de faim, s'assembla, et, excité par un misérable nommé Toinel, qui avait été deux fois condamné à la corde pour vols de vases sacrés, il se rendit sur la place de la commune, demandant le maire avec des cris menaçans. Leperdit paraît au balcon et veut parler; mais on ne lui en laisse pas le temps.

— Du pain! du pain! s'écrie la foule exaspérée.

— Je n'en ai point.

— Ta vie alors.

— Je vais vous l'apporter.

Il quitte la fenêtre pour descendre; ses amis essaient de le retenir.

— Non, dit le tailleur, leur fureur va croissant; il faut que je l'apaise par mes paroles ou par mon sang.

L'officier qui commande dans l'intérieur de l'hôtel-de-ville déclare alors qu'il défendra le maire au péril de ses jours, et ordonne à ses soldats de charger leurs armes.

— Que fais-tu, citoyen? s'écrie Leperdit; j'ai fait serment de mourir pour le peuple, et non de le faire mourir pour moi. Reste ici, je sortirai seul. On ne tue pas si vite que tu le crois un honnête homme. D'ailleurs, ne vois-tu pas que je suis armé? j'ai mon écharpe.

Il descend alors et se présente à la foule. A son aspect, on recule, et il y a un moment d'hésitation. Mais Toinel et quelques misérables apostés par lui recommencent leurs cris. La fureur se rallume; le tumulte augmente, et les pierres commencent à voler. Leperdit, atteint au front, chancelle. A la vue de son sang qui coule, le peuple s'arrête, épouvanté de ce qu'il vient de faire. Il y a un instant de silence.

— Citoyens, dit Leperdit en souriant avec douceur, je ne sais point faire des miracles comme Jésus-Christ, et je ne puis changer ces pierres en pains. Quant à mon sang, que vous voyez couler, plût au ciel que je pusse vous en nourrir, je vous le donnerais avec joie jusqu'à la dernière goutte.

A ces mots d'une sublime miséricorde, tous les yeux se baissent; il y a dans la foule comme un mouvement d'embarras. Leperdit en profite, et justifie la commune en rappelant tout ce qu'elle a fait, tout ce qu'elle fait encore pour ramener l'abondance. Il parle long-temps avec calme, d'une voix douce, égale, et ne s'interrompant que pour essuyer le sang qui inondait son visage. La foule comprit qu'on l'avait trompée, et alors vint le regret, puis la honte. Le bruit s'apaisa, les rangs s'éclaircirent, et cette multitude, qui un instant auparavant grondait pareille à une mer orageuse, se fondit comme une nuée.

Mais enfin la tourmente révolutionnaire s'apaisa; les chouans et les Vendéens déposèrent les armes; l'abondance reparut, et avec elle la tranquillité publique.

Tant que la mairie de Rennes avait été un avant-poste exposé aux premiers coups des brigands et de l'émeute, tout le monde s'était tenu à l'écart; mais dès qu'il n'y eut plus qu'honneurs et profits à y trouver, chacun s'offrit à remplacer Leperdit. Les gens bien nés s'aperçurent pour la première fois que ce n'était qu'un pauvre tailleur qui faisait des fautes d'orthographe. On avait pu l'accepter comme administrateur à une époque où il fallait savoir mourir; mais maintenant que le danger était passé, ce poste demandait un homme considéré qui pût donner des bals! L'égalité républicaine n'était déjà plus qu'une fiction reléguée dans la loi; il y avait quelque part un jeune général à longs cheveux et à visage cuivré qui méditait sourdement de confisquer la révolution à son profit. La réaction contre les habitudes démocratiques se faisait sentir partout, et les sans-culottes débraillés de 93 commençaient à se transformer en incroyables. Leperdit comprit que son temps était fini, et, ne cherchant point à retenir un pouvoir qu'il n'avait jamais demandé, il retourna à son établi, comme Cincinnatus à sa charrue, sans soupçonner lui-même la grandeur de son dévouement. Cependant il fit partie, un peu plus tard, de la députation que le conseil municipal de Rennes envoya pour féliciter Napoléon lors de son passage à Nantes. Ses traits frappèrent l'empereur.

— Votre nom, monsieur? demanda-t-il brusquement à l'ex-maire de Rennes.

— Leperdit, tailleur.

Napoléon fit un geste de surprise, et demanda une explication qu'on lui donna.

— Que pense le peuple de moi? dit-il en s'adressant de nouveau à Leperdit.

— Le peuple vous admire.

— Est-ce tout?

— Oui.

— Ainsi, on me reproche quelque chose?

— L'arbitraire, sire.

L'empereur, qui marchait, s'arrêta devant Leperdit, et le regarda en face.

— Vous tenez à me prouver, monsieur, que le proverbe a raison quand il parle de la franchise des Bretons?... Du reste, j'aime qu'on dise ce qu'on a dans le cœur... Venez.

Et faisant un signe au tailleur, il l'attira dans une embrasure de fenêtre, où il l'entretint une heure entière. Leperdit soutint cette conversation sans embarras, repoussant les propositions de l'empereur, et laissant voir ses opinions républicaines. Lorsqu'il se retira, Napoléon le suivit du regard.

— Homme de fer! murmura-t-il.

Et il rentra brusquement.

Le soir même, le maire de Rennes, le marquis de Blossac, qui s'était montré plus docile que son compagnon, reçut le brevet qui le nommait chevalier de la Légion-d'Honneur.

Depuis cette époque jusqu'aux cents jours, Leperdit resta étranger aux affaires politiques. Malgré son âge, il reprit alors sa vieille cocarde, et marcha avec les fédérés au secours de Nantes, que les Vendéens menaçaient. Au retour de Louis XVIII, il fut porté sur la liste des conseillers municipaux; mais il refusa de prêter serment. Le préfet furieux le fit mander.

— Prenez garde, dit-il au vieillard, on ne se montre point impunément hostile à sa majesté; je pourrai vous l'apprendre.

— Vous êtes bien jeune, et moi bien vieux, pour que je reçoive des leçons de vous, répondit le tailleur en souriant.

— Vous prêterez serment, monsieur!

— Jamais!

— Vous levez la tête bien haut.

— C'est que je n'ai dans ma vie rien qui puisse me la faire baisser.

Le préfet confus s'excusa, et reconduisit Leperdit jusqu'à la porte.

Mais la liberté, que celui-ci avait adorée comme sa sainte, et à

laquelle il avait tout sacrifié, était perdue pour long-temps, sinon pour toujours. Aussi sa vieillesse fut-elle triste, désenchantée. Que de fois je l'ai vu assis sous les tilleuls de la *Place aux Arbres*, les yeux tournés vers ce grand édifice du *Présidial*, où il avait siégé aux plus terribles jours de la révolution! Ah! sans doute qu'en contemplant ce théâtre de tant de nobles angoisses, de généreuses espérances et de sublimes dévouemens, d'amères pensées descendaient dans son ame! Sans doute qu'il se demanda plus d'une fois à quoi avaient servi tant d'efforts, et si le travail des nations n'était pas, comme celui des enfans, une bruyante inutilité!

Du reste, les désenchantemens politiques de Leperdit ne changèrent rien à son caractère. C'était un de ces cœurs que l'aspect du mal attriste, mais ne peut endurcir. Sa mort fut digne de sa vie. Réveillé au milieu de la nuit par les cris *au feu!* il court à l'incendie, se précipite dans les endroits les plus dangereux, et reçoit une blessure dont il ne s'aperçoit qu'au moment où le danger a cessé. On le rapporte mourant: pendant deux années, sa blessure s'aggrave et devient chaque jour plus inguérissable. Il ne fait entendre aucune plainte, ne donne aucun signe d'impatience, et ne songe qu'à ses enfans, qui l'entourent. Tout à coup l'un d'eux cesse de venir. Leperdit demande la cause de son absence; on lui répond avec embarras qu'il est malade. Mais le jour même il apprend que la conspiration de Berton a été découverte; il ne doute pas que son fils ne soit une des victimes. Cependant il garde le silence, il veut éviter à sa femme, à ses enfans, une explication qu'ils redoutent, et refoule sa douleur au fond de son ame. Pendant dix-huit mois, il s'informe chaque matin de la maladie de ce fils absent, et feint de croire ce qu'on lui répond. Enfin, quand l'heure suprême est venue, sûr de confondre la douleur qu'il va réveiller dans la douleur plus poignante que causera sa perte, il demande une dernière fois son fils. Tous baissent les yeux et gardent le silence.

— Ainsi, il est mort, murmura le vieillard.... Je le savais.... Que Dieu leur pardonne!

Ce furent les dernières paroles de cet homme, dont toute la vie s'était passée dans le combat à parer les coups qui pouvaient frapper les autres, sans jamais en porter lui-même. Les prêtres qu'il avait arrachés à la guillotine refusèrent de suivre son cercueil, et la ville qu'il avait administrée, défendue et sauvée, *ne voulut point lui faire don d'une fosse dans son cimetière!!!* Il fallut en appeler à la générosité publique, quêter de quoi acheter six pieds de terre pour un

homme auquel les vieilles républiques eussent élevé des statues! Hâtons-nous de le dire pourtant, cette aumône d'une tombe ne fut point refusée par les citoyens de Rennes, et ceux qui visitent aujourd'hui le cimetière de cette ville peuvent voir, près de la grille d'entrée, une colonne de granit sur laquelle se lit cette épitaphe simple :

LEPERDIT, ANCIEN MAIRE DE RENNES,
ET DOYEN DES TAILLEURS.

Mais le plaisir de raconter une noble vie nous a fait suspendre le récit de notre séjour à Rennes pendant la terreur; il est temps d'y revenir.

## III.

J'avais enfin terminé les affaires qui me retenaient dans la capitale de l'ancienne Bretagne; le jour du départ était arrivé. Après m'être muni d'un passeport signé par les chefs militaires, et destiné à lever tous les obstacles qui auraient pu entraver mon voyage, je me rendis chez le citoyen Benoist, afin de prendre congé de lui. Il venait de partir pour Nantes, chargé d'une mission spéciale, et sa femme était sortie. J'allais me décider à écrire quelques lignes d'excuses, lorsque Mme Benoist rentra. A mon aspect, elle jeta un cri de joie.

— Je craignais que tu ne fusses parti, citoyen, dit-elle.

— Je venais te faire mes adieux.

— Tu vas à Brest?

— Oui.

— En traversant les Côtes-du-Nord?

— Sans doute.

— Ne peux-tu prendre la route du Morbihan et passer par la Roche-Bernard?

— Le chemin est difficile et dangereux de ce côté; je risquerais de tomber aux mains des chouans.

— S'il le fallait, pourtant? Ne t'exposerais-tu pas aux dangers de la route pour sauver quelqu'un?

— C'est selon.

— Il s'agit d'une jeune fille dont tu as vu autrefois les parens.

Elle me dit un nom qu'il ne m'est point permis de répéter, et qui, en effet, m'était connu.

— Tu peux lui sauver l'honneur, et peut-être la vie.

— Comment cela?

— En la conduisant à la Roche-Bernard, chez des cousins qui la cacheront.

— Elle est donc en danger?

— Oui.

— Comme fille d'émigré?

— Non, parce qu'elle est belle. Tu sais que Pochole a fait évacuer toutes les maisons religieuses où l'on élevait des jeunes filles. Claire était au couvent de l'Enfant-Jésus; il l'y a vue...

— Je comprends... et il en est tombé amoureux?...

— Oui, amoureux à sa manière! Après l'avoir interrogée, il l'a conduite chez deux vieilles tantes qu'elle a ici, et où il vient tous les jours lui rendre visite. Mais comme l'enfant résiste, il a déclaré hier qu'il ferait jeter en prison les tantes et la nièce, s'il ne trouvait celle-ci plus docile. Je viens d'être avertie; mon mari est absent, et n'a point d'ailleurs assez d'autorité pour lutter contre l'ami de Carrier; la fuite seule peut sauver Claire. Tu es bon, tu as du cœur; j'ai pensé que tu ne reculerais pas devant une bonne action, quoi qu'il puisse en arriver.

Je tendis les mains à la citoyenne Benoist.

— Je te remercie; j'irai par Vannes, et j'emmènerai la jeune fille.

Nous convînmes de tout ce qui devait rendre notre fuite plus sûre. Il fut décidé que j'attendrais le soir pour partir, et la citoyenne se rendit chez les tantes de Claire afin de les prévenir et de tout préparer.

J'attendis la nuit avec une impatience impossible à exprimer. La perspective d'un danger trouble toujours plus que le danger lui-même; l'imagination, éveillée par l'incertitude du dénouement, se livre à toutes les suppositions et à toutes les terreurs; c'est un combat à vide dans lequel on s'épuise, faute de résultat, et parce qu'on ne peut porter ni recevoir de coups réels. Je faisais mille efforts pour occuper ma pensée; je m'étudiais à marcher dans ma chambre en côtoyant certaines lignes du parquet; je suivais dans la rue les progrès de l'ombre projetée par les maisons; je comptais toutes les fractions de l'heure; je n'aspirais qu'au moment d'être à cheval, près de ma protégée, et entouré de tous les périls que je devais courir. Enfin le soleil baissa à l'horizon, la brume du soir commença à s'élever; mais M[me] Benoist ne paraissait point... Mon impatience se changeait déjà en inquiétude, lorsqu'elle arriva.

— Nous avons tardé, me dit-elle, parce qu'il a fallu se procurer un déguisement.

En effet, la jeune fille était vêtue en *artisane* du Morbihan. Nous nous jetâmes tous deux un regard curieux et interrogateur. Notre position était étrange : nous ne nous étions jamais vus ni parlé, et nous allions partir ensemble, au milieu de la nuit, elle charmante, moi jeune encore, et tous deux sans surveillans, sans compagnons, livrés à toutes les séductions qui naissent de la solitude, des hasards de la route et des dangers communs!

Mme Benoist nous arracha à notre examen réciproque en nous avertissant que le cabriolet nous attendait à l'entrée du faubourg. On pouvait s'être déjà aperçu de la disparition de Claire; nous n'avions pas un instant à perdre. La jeune fille se jeta en pleurant dans les bras de sa protectrice.

— Du courage, enfant, dit-elle; nous vivons à une époque où il faut être forte si l'on veut avoir droit de vivre; gardez les pleurs pour des jours plus tranquilles.

Puis, se tournant vers moi :

— Je vous la confie comme ma fille, ajouta-t-elle; maintenant, son honneur est le vôtre.

Elle nous embrassa tous deux. Je pris la main de l'enfant, qui tremblait, et nous fîmes un pas sur l'escalier. Trois coups frappés à la porte de la maison nous arrêtèrent.

— Ouvrez, criait-on, au nom de la loi!...

— C'est la voix de Pochole, dit Claire éperdue.

La citoyenne Benoist nous fit signe de rentrer; on venait d'ouvrir en bas. J'eus à peine le temps de pousser la jeune fille derrière la porte entr'ouverte. Des soldats parurent presque immédiatement dans l'escalier.

— Qu'y a-t-il donc? demanda Mme Benoist avec un étonnement plein de naturel.

— Il y a, s'écria Pochole, que tu caches chez toi des aristocrates!

— Quelle plaisanterie!

— Tonnerre! je ne plaisante pas. La petite Claire a disparu, et on l'a vue entrer chez ses tantes plusieurs fois aujourd'hui.

Caïus montra en ce moment sa tête de renard au milieu des gens armés qui remplissaient l'escalier.

— Il faut que tu nous livres cette petite, continua Pochole en frappant la muraille de son sabre nu, que tu nous la livres sur-le-champ; sinon je fais démolir ta maison et je t'envoie étudier à la tour Le Bast les lois qui défendent de recéler les émigrés.

— Doucement, doucement! dit en écartant les soldats un homme

du peuple, qu'à son écharpe tricolore je reconnus pour un officier de la commune; si celle que tu cherches est ici, on la trouvera.

— Au fait, fouillons sans tant pérorer, s'écria Pochole. Par un mouvement instinctif, je me jetai devant la porte; l'officier municipal remarqua mon geste et le comprit.

— Voyez d'abord ailleurs, dit-il, ce n'est pas d'habitude dans les chambres ouvertes à tout le monde que l'on cache les proscrits.

Pochole et les soldats traversèrent rapidement la pièce où nous nous trouvions et gagnèrent l'étage supérieur.

— Maintenant, continua l'officier municipal en se tournant de notre côté, vite, par la porte de la cour... Emmenez-la... Ils ne la verront point.

Je saisis Claire par la main, et nous descendîmes rapidement. Leperdit (car c'était lui) nous suivit des yeux jusqu'à ce qu'il nous eût vus disparaître dans la rue.

Nous avions couru d'abord, mais c'était le moyen d'attirer sur nous l'attention; je laissai aller la main de la jeune fille et lui dis de marcher à mes côtés, sans presser le pas et sans détourner la tête. Ce fut jusqu'au faubourg un supplice horrible! Sentir que chaque minute de retard peut vous perdre, et ne point oser fuir!... Nous arrivâmes enfin à l'endroit où nous devions trouver le cabriolet; mais le loueur de chevaux était absent, rien n'avait été préparé! Il fallut attendre dans d'horribles angoisses. Chaque rumeur de voix dans le lointain, chaque bruit de pas nous faisait tressaillir! Nous allions monter en voiture, lorsque nous vîmes venir des soldats! Claire jeta un faible cri et me saisit le bras; je crus que nous étions perdus; mais c'était une patrouille qui passa outre. Nous pûmes enfin partir.

Nous allions dépasser les dernières maisons du faubourg, et je commençais à respirer plus librement. Tout à coup un cri de *qui vive!* retentit à quelques pas; et la baïonnette d'une sentinelle se croisa devant notre cheval; nous étions tombés au milieu d'un poste avancé dont j'ignorais l'existence! On nous ordonna de descendre et d'entrer dans une maison à demi ruinée qui avait été transformée en corps-de-garde. Je recommandai tout bas à ma compagne de me laisser répondre à toutes les questions.

Je reconnus tout de suite qu'il s'agissait d'une vérification de passeports; plusieurs autres voyageurs attendaient comme nous. Lorsque nous entrâmes, une altercation venait de s'élever entre un de ceux-ci et l'officier qui commandait le poste.

— Ce garçon n'est point indiqué sur ta feuille de route, disait l'officier.

— C'est mon fils.

— Peu importe; nous ne laissons passer personne sans sauf-conduit spécial : c'est la consigne.

— Pas même un enfant?

— Il n'y a plus d'enfant; la nation ne reconnaît que des aristocrates et des sans-culottes; retourne demander un laissez-passer pour ton jeune gars.

Le voyageur désappointé sortit; mais ce que je venais d'entendre m'épouvanta. Les mêmes difficultés que l'on venait d'élever à propos du jeune homme, allaient se présenter pour ma compagne de voyage qui n'était point désignée sur mon passeport. Je compris sur-le-champ qu'il ne me restait d'espoir que dans l'audace, et que la seule chance d'éviter le coup qui nous menaçait, était d'aller au-devant.

Je m'avançai donc résolument vers l'officier.

— Pardieu, citoyen, m'écriai-je, j'espère au moins que ta consigne ne regarde pas les femmes?

— Les femmes comme les hommes.

— Bah! est-ce qu'on a peur qu'elles ne passent à l'ennemi?

— Je n'en sais rien.

— Je ne savais pas que ce fût une marchandise prohibée, et pour laquelle il fallût un passe-debout.

— Maintenant tu le sais.

Toutes ces réponses avaient été faites d'un ton bref; l'officier semblait enfermé dans son devoir comme dans une cuirasse et décidé à ne causer ni rire. Il ne me restait plus qu'un espoir; je me tournai vers la jeune fille, et lui dit :

— Tu entends cela, mon enfant, tes beaux yeux ne peuvent te servir de passeport!

Ainsi que je l'avais prévu, l'officier leva la tête pour regarder Claire; il parut frappé de sa beauté.

— Est-ce que la citoyenne n'a point de laisser-passer? demanda-t-il d'une voix moins brève.

— Elle n'y a même pas songé. C'est une pauvre enfant qui est venue voir ses parens à Rennes, et qu'on m'a prié de reconduire, de peur qu'il ne lui arrivât quelque chose en route; mais ma foi, elle attendra une autre occasion.

En parlant ainsi je dépliais mon passeport; Claire, surprise, éperdue, baissait la tête, prête à pleurer.

L'officier balançait évidemment entre sa consigne et le désir de faire quelque chose pour la jolie voyageuse.

— Où vas-tu? lui demanda-t-il doucement.

Elle me regarda.

— Excuse-la, citoyen, répondis-je en riant, elle est timide comme une tourterelle sauvage et ne parle qu'avec la permission de sa mère; nous allons à la Roche-Bernard, son père est gravement malade et l'attend demain; si elle n'arrive pas, Dieu sait ce qu'ils vont penser!

L'officier parut réfléchir un instant, et s'adressant de nouveau à Claire:

— Tu dois avoir au moins, dit-il, quelque lettre de ta famille, quelque papier prouvant qui tu es?

— Non, citoyen...

Il haussa les épaules d'un air contrarié.

— Quel moyen alors de m'assurer que tu vas réellement à la Roche-Bernard rejoindre ta famille?

Mon embarras devenait extrême. Dans ce moment, un paysan, qui s'était tenu jusqu'alors près du poêle, s'avança vers nous; je reconnus sur-le-champ le domestique de Joseph Sauveur, qui était venu annoncer, au club de Rennes, la mort de son maître, et que Mme Benoist avait soigné pendant quelques jours.

— Est-ce que vous ne parlez pas de la Roche-Bernard? dit-il, j'en suis, même que j'y vais porter des dépêches par ordre du *département*... Voyez plutôt, mon officier.

Et il présenta un papier au chef du poste. Je fus pris d'une sueur glacée; la rencontre de cet homme était une fatalité qui nous perdait immanquablement. L'officier parcourait le papier présenté par Ivon, puis se tournant vers nous :

— Connais-tu cette jeune fille? lui demanda-t-il brusquement en désignant Claire.

Le paysan se mit à rire d'un air narquois; je me sentis froid jusqu'aux cheveux.

— Je sais pas, dit-il; m'est avis que ç'a pourrait bien être Rose Murin... Tout de même je la trouve un peu changée depuis quatre mois qu'elle a quitté le pays.

— Que veux-tu dire?

— Oui, autrefois elle reconnaissait les voisins et elle disait bon-

jour au monde... Faut croire que l'air de Rennes l'a rendue trop grande dame pour ça.

Je compris sur-le-champ l'intention du paysan, et lui tendant la main :

— Pardieu, m'écriai-je, tu dis peut-être cela autant pour moi que pour elle, car si je ne me trompe, nous nous sommes vus aussi.

— Oui, en passant : tu peux m'avoir oublié ; mais la citoyenne, c'est différent ; elle doit se rappeler que c'est moi qui lui servais de cheval quand elle était petite, même que sa mère me disait toujours de finir, parce que c'était pas un jeu de fille et que ça l'habituait à montrer ses jambes.

L'officier ne put s'empêcher de sourire ; il fit quelques nouvelles questions à Ivon, qui répondit avec précision, et il nous déclara enfin que nous pouvions continuer notre route.

Je dis adieu au paysan, qui ne manqua pas de faire tout haut une dernière réflexion sur les gens qui ne se rappellent pas leurs anciennes connaissances, et nous sortîmes.

Jusqu'alors l'imminence même du danger m'avait fait conserver mon sang-froid ; mais, dès qu'il fut passé, je me sentis saisi d'une sorte de terreur panique. La pensée que nous n'avions échappé au péril que pour un instant s'était emparée si vivement de moi, qu'en entendant derrière nous le galop d'un cheval, je ne doutai point que nous ne fussions poursuivis. La fuite était impossible avec notre lourd attelage, je n'eus point d'ailleurs le temps de l'essayer, car le galop était devenu plus rapproché. Bientôt nous distinguâmes la voix du cavalier, puis la respiration bruyante du cheval ; j'avançai la tête hors du cabriolet, et je me trouvai en face d'Ivon.

— Comment ! dit-il gaiement, vous ne voulez donc pas attendre les amis ?...

— Pardon, répondis-je ; je suis pressé.

— Je m'en doute ; mais faut pas avoir l'air. Dans ce temps-ci, voyez-vous, on s'informe pourquoi un cheval galope et pourquoi il va au pas : faut aller ni trop doucement ni trop fort.

Puis, se tournant du côté de Claire :

— Excusez, ma payse, dit-il en riant, si j'ai pas été poli tout à l'heure ; mais fallait faire croire à l'officier ce que le citoyen lui avait dit.

Je le remerciai vivement d'être ainsi venu à notre secours.

— Est-ce que je pouvais laisser dans l'embarras un ami de la citoyenne Benoist, donc ?

Et se penchant sur la selle :

— C'est une ci-devant, n'est-ce pas? me demanda-t-il à demi-voix.

Je fis un signe affirmatif.

— On la cherche?

— Oui.

— Et vous allez suivre ainsi la grande route?... Mais, si on envoie à vos trousses, vous serez tout de suite rattrapés et reconnus.

— Comment faire? Le cabriolet ne passerait point par les chemins de traverse, et Claire ne pourrait aller à pied.

— C'est juste, murmura Ivon en se redressant sur sa selle, et il continua de chevaucher à nos côtés en sifflant entre ses dents d'un air rêveur.

La nuit était froide, mais claire; on apercevait la route que nous suivions, côtoyant au loin les collines, blanche et sinueuse comme une rivière éclairée par la lune. Quoique l'heure fût peu avancée, tout était profondément silencieux. Nul bruit de chariot, nul chant du côté des métairies, nul son de cloche à l'horizon, rien qui annonçât la vie! Les eaux et les vents eux-mêmes se taisaient; on eût dit que la création partageait l'effroi qui semblait régner partout. Au milieu de ce sombre silence, le bruit de notre voiture retentissait au loin comme un avertissement pour ceux qui pouvaient nous poursuivre, et ce bruit me causait une impatience, une angoisse impossible à rendre. Puis la vue de cette route qui se déroulait toujours à l'horizon, comme une bobine sans fin, me jetait dans une sorte de désespoir qu'irritait encore la tranquillité apparente de mes compagnons. Ne sachant sur quoi décharger ma rage silencieuse, je me mis à tourmenter le cheval, que j'accablais des épithètes les plus humiliantes, lorsque deux coups de feu partirent à l'horizon.

— Qu'est-ce que cela? m'écriai-je en m'arrêtant.

Au même instant l'appel bien connu des chouans se fit entendre, et un nouveau coup de feu retentit.

— C'est sur la route, dit Ivon; les brigands attaquent quelqu'un.

Nous demeurâmes immobiles, prêtant l'oreille attentivement; mais tout était rentré dans le silence. Après une longue attente, je me détournai vers Ivon, pour lui demander ce qu'il croyait prudent de faire; mais le cri de la chouette se fit entendre de nouveau, un peu à gauche de la route : d'autres cris, plus lointains, lui répondirent.

— Bon, dit Ivon, l'affaire est faite, et les brigands s'en vont.

— En es-tu bien sûr?

— N'entendez-vous pas leurs cris d'appel qui s'éloignent. Le gibier est pris, l'embuscade levée, et ils vont souper. Passons notre chemin : si on nous tue, ce ne sera pas dans le même endroit.

En parlant ainsi, le paysan remit son cheval au trot, et je l'imitai. Au bout d'un quart d'heure environ, nous aperçûmes sur la route, à cent pas de nous, quelque chose de noir dont on ne pouvait distinguer la forme; nous approchâmes avec précaution. C'était un cheval baigné dans son sang et qu'agitait le dernier râle : Claire se couvrit les yeux.

— Qu'est devenu le cavalier? demandai-je.

— Je le cherche, répondit Ivon.

Nous descendîmes tous deux pour visiter les douves et les haies qui bordaient le chemin; mais notre recherche fut inutile.

— Ils l'auront emmené pour l'assassiner à leur aise, dit le paysan. Il faut qu'ils soient bien pressés pour tuer comme ça quelqu'un du premier coup, sans avoir le plaisir de le voir mourir.... Ne perdons pas notre temps ici;... on est peut-être déjà à votre poursuite.

Nous retournâmes au cabriolet. En passant près du cheval mort, Ivon s'arrêta tout court.

— Une idée, s'écria-t-il; si l'on passait la selle et la bride de cette charogne à votre cheval, vous pourriez prendre la traverse!...

— Et le cabriolet?

— Vous le laisseriez ici; on croirait que vous avez été attaqué par les brigands, et on ne vous chercherait plus.

L'expédient était trop facile et trop sûr pour n'y point avoir recours. La transformation proposée par Ivon fut exécutée sur-le-champ : en moins de dix minutes je me trouvai à cheval, et la jeune fille en croupe.

— Maintenant, à gauche, par ce petit chemin, dit notre guide; et bien fin qui nous ratrappera.

A peine avions-nous fait six cents pas dans le chemin creux, que nous entendîmes retentir sur la grande route le galop régulier et lourd, particulier aux chevaux de cavalerie.

E. Souvestre.

# LIVINGSTON

## SA VIE ET SES TRAVAUX.[1]

En peu d'années, l'Académie a fait des pertes considérables. La mort l'a frappée coup sur coup. Un de ses membres les plus jeunes lui a été enlevé. Nous avons vu disparaître la plupart des hommes illustres qui remontaient, par leur gloire comme par leur âge, jusqu'à l'autre siècle et qui laissent notre Académie, ainsi que notre temps, privés de leurs grands noms. La génération créatrice à laquelle ils appartenaient, et dont vous conserviez les précieux restes, n'aura bientôt plus d'autre asile que l'histoire.

Les trois derniers représentans d'une école philosophique célèbre, Garat, Destutt de Tracy, Laromiguière, sont morts à peu de distance l'un de l'autre. Nous avons vu s'éteindre, au retour de l'exil, la forte intelligence de Sieyes, et, peu de temps après, l'esprit brillant de Rœderer. Plus récemment encore, la tombe s'est ouverte pour le savant diplomate que nous avons entendu louer par celui-là même qui avait pu le mieux apprécier ses mérites, et nous sortons à peine d'accompagner les restes du grand politique qui a voulu, pour ainsi dire, en prononçant cet éloge, terminer, au sein de l'Institut, une vie mêlée à toutes les pensées d'un demi-siècle, sans être dominée par ses vicissitudes.

Nos pertes extérieures n'ont pas été moins grandes. Un économiste profond, Malthus; un historien politique, M. Ancillon; un législateur habile, M. Livingston, ont étendu notre deuil en Europe et

(1) Cette notice a été lue hier à la séance de l'Académie des Sciences morales et politiques.

l'ont porté jusqu'en Amérique. C'est de ce dernier auteur de plusieurs vastes codes que je viens vous entretenir aujourd'hui.

M. Edward Livingston naquit en 1764, dans la colonie de New-York. Sa famille, originaire d'Écosse, était ancienne et illustre. Les Livingston avaient formé un clan puissant, et leur chef fut l'un des lords sous la tutelle desquels avait été placée la jeune reine Marie Stuart.

Au XVIIe siècle, le vent de la persécution religieuse qui poussa, des îles britanniques sur les côtes septentrionales du continent américain, tant de pieux émigrés destinés à y devenir la semence d'un grand peuple, entraîna aussi les Livingston sur cette plage lointaine. Ils quittèrent les montagnes de l'Écosse pour les bords libres de l'Hudson. Par un souvenir de leur ancienne splendeur qui les suivit au-delà des mers, et qui conserva chez eux le culte des traditions à côté de l'esprit d'indépendance, ils donnèrent à leurs établissemens américains quelques-uns des titres que portaient les manoirs de leurs ancêtres. Cette famille généreuse, qui avait quitté son ancienne patrie pour rester libre, prit hardiment la défense de sa patrie nouvelle, lorsque ses droits furent méconnus par la métropole et que le moment de son entière émancipation fut arrivé.

Edward Livingston, le dernier de onze enfans, était encore fort jeune au début de cette grande révolution. Ses premières années s'étaient écoulées à Clermont, riche domaine de sa famille sur les belles rives de l'Hudson, au milieu de mœurs patriarcales, d'idées généreuses, d'habitudes opulentes, et sous l'influence d'une honnêteté héréditaire. Dans cette éducation des bons exemples, dont l'effet insaisissable, mais continu et profond, agit sur l'ame qui se forme comme un air pur et vivifiant sur le corps qui se développe, Livingston avait puisé des penchans heureux, une piété douce, des goûts élevés. Mais il reçut bientôt de nouvelles et plus fortes leçons des évènemens qui s'accomplirent dans son pays.

Il fut témoin de la grande insurrection qui constitua les colonies anglaises d'Amérique en états indépendans; il entendit pousser les premiers cris de résistance à l'oppression métropolitaine; il vit sa famille entière se dévouer à cette noble cause. Son frère Robert Livingston alla siéger dans ce magnanime congrès qui, durant sept années, et à travers toutes les vicissitudes de la guerre, ne désespéra pas un seul instant de la fortune américaine, et qui le désigna avec Jefferson, Franklin et Adams, comme l'un des membres chargés de proposer la déclaration d'indépendance et de dresser l'acte de nais-

sance de la nouvelle nation. Son beau-frère Montgommery fit devant lui ses adieux à Jeannette Livingston, avec laquelle il était marié depuis moins d'un an, pour marcher contre le Canada, où ce valeureux capitaine, après avoir pris la ville de Montréal, devait périr à l'assaut de Quebec sous la mitraille anglaise. Edward Livingston assista à leur touchante séparation; il vit le pays reconnaissant élever, par un décret public, un monument à la mémoire de ce jeune héros, et sa veuve, le cœur rempli d'une tristesse éternelle, revêtir comme une Romaine et porter pendant cinquante ans le deuil de celui qu'elle appelait son *soldat*. Il vit arriver à Clermont les nobles et intrépides auxiliaires que l'amour de la gloire, le goût naissant de la liberté et les intérêts de la politique conduisirent d'Europe en Amérique; et le premier comme le plus célèbre d'entre eux qu'il connut d'abord, fut ce généreux La Fayette, qui devint l'hôte des Livingston, et qui commença dès-lors à se montrer le défenseur officieux des peuples. Tels furent les patriotiques exemples, les beaux spectacles, les illustres personnages au milieu desquels se forma l'adolescence d'Edward Livingston. Il trouva dans sa propre famille l'éducation morale qui fait l'honnête homme, et l'éducation publique qui fait le bon citoyen.

Mais si le caractère d'Edward Livingston s'était développé à cette forte école, si même sa raison s'y était mûrie de bonne heure, son instruction avait été un peu négligée. Le temps des guerres civiles n'est pas favorable aux études, et un peuple qui cherche à fonder son existence s'occupe peu d'orner son esprit. Les traditions littéraires n'avaient cependant pas disparu. L'Amérique, détachée de l'Europe par les institutions, lui était restée unie par les idées, et sous ce rapport elle semblait encore une colonie du vieux monde. Elle n'avait pas perdu les nobles goûts de l'esprit; l'on n'y était pas encore arrivé à penser uniquement pour agir, et à réduire les hauts services de l'intelligence aux besoins usuels de la vie. Les hommes éminens qui étaient les disciples du génie européen, vivaient toujours et servaient de parure à leur pays après l'avoir délivré. Edward Livingston les prit pour modèles; il se livra à la culture des lettres et à l'étude du droit avec cette vigueur de volonté et cette persévérance d'attention qu'il montra depuis en toutes choses. Il s'appliqua à connaître le droit coutumier d'Angleterre, conservé par l'Amérique, dans les nombreuses collections d'arrêts, dédale obscur de décisions confuses qui enlèvent à la règle du droit ses mérites les plus nécessaires en lui ôtant son évidence et sa généralité, et qui obligent sans cesse de faire corriger le législateur par le juge. A la connaissance pratique

de la jurisprudence anglaise, il ajouta celle des principes mêmes du droit, qu'il puisa dans les Pandectes de Pothier. C'est à l'aide de cet ouvrage, où se trouvent classées dans un ordre supérieur les belles règles de justice laissées par la droiture antique et par l'habileté romaine, qu'Edward Livingston remonta aux théories même de la science. Il n'y prit point la pensée de ses propres codes, qui ne lui vint que plus tard, mais la méthode sévère et puissante qui lui permit de les réaliser.

Ainsi préparé, il entra au barreau de New-York. Il y obtint des succès brillans et acquit promptement la réputation d'un avocat habile. Les avocats sont, dans les pays démocratiques, les candidats naturels à la législature. Ed. Livingston dut à sa renommée précoce plus encore qu'à la puissante influence de sa parenté, d'être appelé, bien que fort jeune, de la carrière du barreau dans celle des affaires publiques. Il avait à peine trente ans lorsqu'il fut nommé, en 1794, par l'état de New-York, l'un de ses représentans au congrès. Pour apprécier la position qu'il y prit, les amitiés politiques qu'il y forma, le rôle distingué qu'il y joua à côté des fondateurs de la liberté américaine, il faut jeter un rapide coup d'œil sur l'état de la république nouvelle, sur les partis qui la divisaient, et les directions diverses qu'ils voulaient donner à ses destinées naissantes.

Washington gouvernait alors la république des États-Unis après l'avoir sauvée. Il en avait été nommé président deux fois de suite, et il le serait resté jusqu'à sa mort s'il l'avait voulu. L'Amérique délivrée avait pris la confiante habitude de se laisser conduire par ce citoyen admirable, qui n'avait abusé ni de la dictature ni de la victoire, qui savait la régir comme il avait su la défendre, qui avait mis tant de vertu dans le commandement, montré tant de sagesse politique dans l'organisation de l'état, porté tant de simplicité dans la grandeur et de modestie dans la gloire. Elle aimait ce grand homme tout-à-fait honnête, dont l'ame fut toujours haute, ferme, sereine, le caractère sans défaut, l'esprit sans insuffisance, la vie sans tache, et qui mérita le bel éloge d'avoir été le premier dans la guerre, le premier dans la paix, le premier dans le cœur de ses concitoyens.

Le peuple américain était sorti, en 1783, de la crise d'émancipation après sept ans de lutte contre les forces de la métropole, qui s'était alors décidée à reconnaître son existence. Il était sorti de la crise d'organisation en 1789 par l'établissement d'un vigoureux gouvernement fédéral qui l'avait préservé d'une décomposition imminente. Il avait ainsi triomphé des dangers militaires et des dangers

civils. Remédiant aux infirmités et prévenant les divisions qui avaient jusque-là menacé les républiques et les fédérations, il avait sagement fondé un pouvoir central ayant son chef, ses assemblées, ses lois, ses tribunaux, ses troupes, ses finances, et se trouvant par là capable de maintenir en corps de nation tant de colonies qui n'avaient ni la même origine, ni la même organisation, dont l'esprit différait aussi bien que le climat, et qui se séparaient autant par les intérêts que par les habitudes. Mais sa position et la Providence avaient plus fait pour lui que la prévoyance et les institutions mêmes de ses législateurs. Elles l'avaient placé sur un vaste continent, sans voisins redoutables et dès-lors sans ennemis, sans guerre étrangère et dès-lors sans dangers intérieurs. Elles avaient ouvert à son activité d'immenses perspectives. Elles lui avaient donné des déserts à peupler, des forêts à abattre, des savannes à cultiver, des montagnes à franchir, des fleuves à diriger, un monde entier à parcourir et à gagner à la civilisation. Cette force surabondante que les vieux états, bornés dans leur action comme dans leur territoire, tournent contre les autres ou contre eux-mêmes, le peuple américain était assez heureux pour n'avoir à l'employer que contre la nature. De long-temps la société n'avait rien à craindre de l'homme, qui, libre au milieu de ces vastes espaces, pouvait satisfaire, sans péril pour elle, ses penchans les plus fougueux et les plus avides, acquérir sans déposséder personne, lutter sans verser le sang d'autrui, trouver autant de travaux qu'il éprouvait de besoins, et se livrer à autant d'entreprises qu'il nourrissait de désirs.

Dans cet état de choses, il s'était formé deux partis, dont l'un paraissait redouter le développement du principe démocratique, et dont l'autre craignait le rétablissement des institutions anglaises. Le premier s'appelait parti fédéraliste; le second, parti républicain. Un reste d'affection pour l'ancienne métropole, avec laquelle l'Amérique était en communauté de sang, de mœurs, de langue, et une sorte d'éloignement pour la politique violente de la révolution française, disposaient le parti fédéraliste à se rapprocher de l'Angleterre, par la ressemblance des lois comme par les liens des traités. La jalousie de l'indépendance et les calculs d'une politique habile et reconnaissante poussaient le parti démocratique à préférer l'allié qui avait secondé l'émancipation à l'ennemi qui l'avait combattue, et le maintenaient fidèlement uni à la France. L'un, inquiet des destinées mystérieuses de son pays, se rattachait au passé avec une anxiété prudente; l'autre, plein d'une instinctive confiance, s'élançait hardiment

vers cet avenir inconnu. Les meilleurs esprits et les plus grands citoyens s'étaient partagés. Washington soutenait avec modération le parti fédéraliste, que John Adams excitait par son ardeur; Francklin s'était déclaré, pendant qu'il vivait, pour le parti démocratique, à la tête duquel se trouvait alors Thomas Jefferson.

Edw. Livingston embrassa le dernier parti dans le congrès de 1794. Quoique son âge ne lui permît pas de figurer au premier rang qu'occupaient les fondateurs, encore presque tous vivans, de la liberté américaine, il s'y fit beaucoup remarquer par son ardeur et par son talent. Il combattit le traité de 1794 conclu avec l'Angleterre, traité qui dégageait la frontière septentrionale des États-Unis, sur laquelle s'étaient maintenues jusqu'à cette époque les troupes britanniques, mais qui affaiblissait ce mérite aux yeux du parti français par une prédilection trop marquée pour l'ancienne métropole, et par une soumission trop humble à son despotisme maritime et à ses exigences commerciales. Il s'opposa également à l'importation de l'*alien-bill*, qui aurait permis au président d'éloigner, dans certaines circonstances, les étrangers du territoire des États-Unis. Cette mesure était contraire à la destination d'une république qui devait rester ouverte aux émigrans, pour recevoir et verser dans ses vastes possessions occidentales, encore inhabitées, la population surabondante de l'Europe. Le discours prononcé à cette occasion par Edw. Livingston se répandit dans les contrées de l'ouest, vers lesquelles se dirigeait, par une marche incessante et irrésistible, la colonisation américaine, et on le lisait long-temps après dans les fermes qui étaient les avant-postes de la république, et formaient les élémens de futurs et puissans états. Le Kentucky, qui se couvrait alors d'établissemens, donna, par reconnaissance, le nom de Livingston à l'un de ses comtés. D'étroites liaisons politiques s'établirent dans le congrès entre Edward Livingston et les chefs du parti démocratique. Ce fut alors aussi qu'il connut le député encor obscur de l'état naissant de Tennessée, André Jackson, qui devait être si célèbre plus tard, et auquel l'unirent d'une longue amitié la conformité des opinions et le contraste des caractères.

Edw. Livingston demeura dans le congrès et y fit partie de l'opposition jusqu'à la fin de la présidence de John Adams, avec laquelle expira la puissance du parti fédéraliste. Le parti démocratique triompha, en 1801, par l'élévation de Thomas Jefferson à la présidence des États-Unis. Ses amis passèrent, par le jeu naturel de cette forme de gouvernement, de l'opposition au pouvoir, et quittèrent les as-

semblées pour les fonctions publiques. Edw. Livingston, qui avait contribué à l'élévation de son chef, fut nommé par lui procureur-général dans l'état de New-York. La confiance populaire ajouta ses faveurs aux pouvoirs qu'il avait reçus du gouvernement, et le choisit pour maire de New-York, alors la seconde charge de la république.

Représentant de la loi fédérale et mandataire particulier de la plus populeuse et la plus riche cité d'Amérique, il montra dans l'exercice de ces doubles fonctions de l'habileté et du dévouement. Il trouva bientôt la triste occasion de faire éclater cette vertu du magistrat dans toute sa force. La fièvre jaune, cette peste du Nouveau-Monde, fondit avec violence sur New-York. La terreur fut profonde et la désertion des classes riches générale. Au spectacle le plus animé et le plus bruyant succéda une morne, une effrayante solitude. Les rues étaient désertes, la plupart des maisons fermées. Dans le port silencieux se pressaient des vaisseaux délaissés par leurs équipages, et s'élevaient des forêts de mâts immobiles. Les quais étaient couverts de marchandises abandonnées. Tout ce qui avait pu fuir s'était éloigné précipitamment de cette ville désolée, pour chercher au loin un air que l'on respirât sans mourir. M. Livingston resta avec ceux qui ne purent pas partir. C'était son devoir. Il l'envisagea et l'accomplit avec un courage tranquille. Ce danger inattendu fut à ses yeux, comme il le disait en langage de jurisconsulte, la chance défavorable du contrat aléatoire qu'il avait signé en acceptant la première magistrature d'une grande cité. Il pensa que l'affronter pour être utile était le moyen le plus probable de s'y soustraire ou le plus noble d'y succomber. Il ne resta donc pas seulement, il se dévoua. Il visita lui-même tous les jours les malades. Il leur prodigua ses soins, son argent, ses forces. Beaucoup d'entre eux lui durent la vie. Une volonté énergique et le plaisir fortifiant de faire le bien le garantirent longtemps de la contagion. Elle finissait pour tout le monde lorsqu'elle commença pour lui. Il fut atteint. Il recueillit alors les témoignages de la reconnaissance et de la sollicitude publiques. Ses concitoyens alarmés remplissaient silencieusement sa rue, pénétraient dans sa maison, se relevaient d'heure en heure au chevet de son lit, et lorsque l'heureuse nouvelle que sa forte constitution et son esprit calme avaient triomphé du danger se répandit dans la ville, elle y porta autant de joie que la disparition même du terrible fléau. M. Livingston eut la satisfaction intérieure d'avoir bien agi et la douceur d'en être ainsi récompensé.

Mais il fut bientôt obligé de renoncer à l'expression de ces senti-

mens, à l'exercice de ses fonctions, au séjour même de son pays. Il fallut, à l'âge de quarante ans, qu'il recommençât la vie. Les habitudes de l'opulence, les dépenses d'une représentation peut-être un peu trop fastueuse, d'abondans secours accordés aux malades, et, plus que tout cela, l'imprudence d'un ami qu'il avait rendu dépositaire de sommes considérables qui appartenaient aux États-Unis, et qui furent plus tard payées par lui intégralement, le ruinèrent. Il eut besoin de reprendre la profession d'avocat pour refaire sa fortune. Du reste, ce qui causa alors ses traverses fut ensuite l'occasion de sa gloire en le conduisant dans un pays nouveau dont il devait être le législateur.

Par une heureuse coïncidence avec sa situation et ses besoins, les vastes et riches contrées qu'arrose le Mississipi venaient de s'ouvrir à l'industrie comme à la domination des Américains. Le chancelier Robert Livingston, frère d'Edward, et ministre des États-Unis en France, avait négocié pour eux, à Paris, l'importante acquisition de la Louisiane. Cette colonie française, que le faible gouvernement de Louis XV avait cédée à l'Espagne par le traité de 1763, le gouvernement espagnol, à son tour, l'avait rétrocédée à la France par le traité de Saint-Ildefonse, en 1800. La prévoyance politique du premier consul Bonaparte avait tenu ce traité secret tant qu'avait duré la guerre avec l'Angleterre. Mais, à la paix d'Amiens, le glorieux auteur de tant de merveilles, après avoir calmé les dissensions de la France sans éteindre ses ardeurs, lui avoir assuré par des traités les résultats continentaux de ses victoires, aspira à lui redonner son ancienne grandeur coloniale. C'est dans ce but qu'il s'était fait restituer les colonies conquises par l'Angleterre, qu'il avait obtenu de l'Espagne la Louisiane, et qu'il avait entrepris l'expédition de Saint-Domingue. Mais le succès et le temps manquèrent également à ses desseins. La conquête de Saint-Domingue échoua, et la guerre devint imminente avec l'Angleterre. N'espérant plus pouvoir conserver la Louisiane et ne voulant pas la laisser prendre par les Anglais, il la remit aux Américains. Agrandir l'Amérique, c'était, à ses yeux, affaiblir l'Angleterre. Outre le profit politique qu'il obtenait en fortifiant un allié contre un ennemi, il retira de cette cession 80,000,000 fr. pour la France, et stipula que son ancienne colonie serait annexée à la république fédérale comme état libre, avec tous les avantages généraux de l'union et tous les droits particuliers de la souveraineté.

Edward Livingston partit pour la Nouvelle-Orléans, où il arriva vers la fin de 1803, à peu près en même temps que les commissaires

américains chargés de prendre possession de cette contrée. C'était le plus beau pays de la terre. Placé au centre du Nouveau-Monde, dans un golfe magnifique, traversé par le plus grand fleuve du globe, qui, navigable dans un cours de douze cents lieues, reçoit les nombreuses et larges rivières descendues des Montagnes Rocheuses et de la chaîne des Alleghanys, et forme avec elles une vallée immense et droite, à laquelle aboutissent de riches vallées transversales, comme les fortes branches d'un arbre gigantesque se rattachent à son tronc; situé sous un climat propice, également à l'abri des hivers rigoureux qui engourdissent et des chaleurs brûlantes qui énervent; possédant un sol propre à toutes les cultures, et que les inondations immémoriales du fleuve avaient préparé à une fécondité sans bornes, mais tout couvert de forêts primitives et de prairies inondées; ce beau pays semblait promis à d'admirables destinées, lorsque l'homme s'y assujétirait la nature qui y régnait encore avec toute sa beauté, mais dans tout son désordre, et y établirait l'empire du travail et de l'intelligence.

C'est ce qui commença à l'arrivée des Américains. Le pays était resté jusque-là presque inculte et désert. Soixante-cinq mille habitans, épars sur deux cent mille lieues carrées, composaient toute sa population. Détachée depuis quarante ans de la France, peu affectionnée à l'Espagne, qui n'avait rien fait pour elle, la Louisiane se sentait attirée par la pensée, comme la matière muette l'est par l'attraction des masses, vers ce peuple nouveau, qui, à peine sorti d'une révolution, couvrait l'Océan de ses vaisseaux, remplissait les forêts de l'ouest de ses pionniers, peuplait les solitudes du Kentucky d'une race aventureuse, marchant lentement sans jamais s'arrêter, et arrivé sur le bord oriental du grand fleuve qui seul pouvait ouvrir la mer à ses produits et à ses efforts. Aussi apprit-elle avec joie que, cessant d'être colonie, elle était incorporée à cette nation libre, prospère, puissante. Trop vaste pour ne former qu'un seul état, elle fut divisée en quatre territoires, destinés à devenir quatre états distincts, sous les noms de Louisiane, d'Arkansas, d'Illinois et de Missouri.

Il y avait deux degrés d'initiation politique pour les pays annexés à l'Union. L'un consistait dans l'établissement d'un régime provisoire appelé gouvernement territorial; l'autre dans l'établissement du régime définitif appelé gouvernement d'état. Le premier servait à organiser le pays et le conduisait doucement à la souveraineté, afin qu'il n'y arrivât point sans la préparation nécessaire et l'aptitude suffisante. Le second lui donnait une existence propre et lui permettait de se

régir lui-même, en observant les lois et en acquittant les charges fédérales. Pendant la durée du premier, il était, en quelque sorte, placé sous la tutelle du pouvoir général, qui lui envoyait un gouverneur pour l'administrer, un conseil législatif pour l'organiser, et une cour suprême pour le juger. A l'avénement du second, il avait sa chambre des représentans, son sénat et sa constitution indépendante. La Louisiane fut soumise à cette tutelle préalable avant de parvenir à son entière émancipation. Avec le gouvernement territorial elle reçut l'*habeas corpus* et le jury, qui pénètrent, avec l'Américain, dans toute contrée où il s'établit, pour lui assurer la liberté et la justice. Mais ce droit préliminaire, qui soumettait au jury tous les faits civils et criminels intéressant sa propriété comme sa personne, ne suffisait pas. Il fallait déterminer la législation qu'on appliquerait à ces faits et régler la procédure qu'on suivrait dans leur jugement. Conserverait-on la législation de la Louisiane, mélange confus de dispositions romaines, de coutumes françaises, de textes espagnols? ou bien introduirait-on la législation anglaise, avec l'incertitude de ses précédens, la subtilité de ses fictions, et la prolixité de ses formules? C'est ce qui fut discuté devant la cour suprême. Les jurisconsultes américains réclamaient l'adoption exclusive de la loi anglaise en matière civile comme en matière pénale. Mais, sur les représentations de M. Livingston, qui rappela aux nouveaux possesseurs du pays les clauses du traité en vertu duquel la Louisiane devait participer à tous les avantages de l'Union américaine sans perdre ses propres priviléges, il fut décidé qu'elle garderait ses lois civiles, mais qu'elle jouirait des lois pénales de l'Angleterre, fort supérieures à celles qui la régissaient sous la domination espagnole. Ainsi, grace à M. Livingston, elle conserva ses usages et elle étendit ses droits, les deux choses auxquelles un peuple tient le plus et se prête le mieux. Elle se souvint toujours de ce bienfait.

Comme sous la législation de la Louisiane les procès civils n'étaient point soumis au jury, ce qui était exigé par le droit américain, il devint nécessaire de lui adapter une nouvelle procédure. M. Livingston fut chargé de ce travail, auquel le rendaient également propre son habileté et son expérience. Il fit une loi de procédure qui fut un modèle de simplicité et de bon sens. L'introduction, la poursuite, le jugement des affaires civiles furent habilement réglés. M. Livingston s'attacha à la substance des actes et rejeta la complication des formes. Les formes sont le premier degré de la justice, leur lenteur protége dans les époques d'arbitraire et de violence; mais, lorsque

la loi seule règne, il faut aller au fond des choses par le chemin droit de l'équité et non par les sentiers tortueux des formes. Epargner le temps conduit alors plus promptement à la justice, comme le perdre pouvait naguère y conduire plus sûrement. C'est ce que comprit parfaitement l'esprit judicieux de M. Livingston. Dans cette loi courte et substantielle, il s'éloigna de l'interminable procédure française et des vieilles fictions de la loi anglaise. L'équité fut son but, la clarté son guide, et il institua une règle qui simplifia la marche des procès, et dont le succès l'aida plus tard dans la composition d'une plus grande œuvre législative.

M. Livingston fut l'un des fondateurs du régime provisoire de la Louisiane, pour laquelle il rédigea la charte d'une banque sur la demande du gouvernement territorial. Il concourut encore au travail des jurisconsultes français, Moreau-Lislet et Derbigny, qui réunirent en corps d'ouvrage les anciennes lois civiles de la Louisiane. Sous cette législation qui devait durer encore nombre d'années, le pays prospéra rapidement. Les colons y arrivèrent de toutes parts; les forêts tombèrent sous la hache des pionniers; les espaces déserts qui séparaient les uns des autres les divers groupes d'établissemens, se couvrirent de champs ensemencés; le port de la Nouvelle-Orléans se remplit de navires, qui remontèrent les fleuves du pays, dont ils vivifièrent par le commerce les vallées déjà enrichies par la culture. Le prix des propriétés décupla, et M. Livingston, le plus renommé comme le plus habile des avocats de la Louisiane, acquit facilement cette opulence perdue qui l'avait décidé à l'émigration.

Mais la fortune pouvait être son but sans être son occupation; il fallait à son esprit un aliment plus noble, il le trouva. C'est alors qu'il conçut, tout en suivant le barreau, le projet du grand code qui devait embrasser la législation pénale, la procédure criminelle et la réforme des prisons.

Pour se préparer à cet immense travail, M. Livingston fit son étude des codes qui avaient régi les divers temps et les divers peuples; il vécut dans le commerce des grands maîtres de la science. Il fortifia sa pensée avec Montesquieu, développa ses sentimens généreux avec Beccaria, exerça son esprit d'analyse avec Bentham, se perfectionna dans l'art de la composition avec Pothier, et forma son style législatif avec les habiles rédacteurs de nos codes.

Il fut détourné de ces belles méditations par un évènement qui l'obligea à quitter ses livres et à prendre les armes. Les États-Unis, en 1812, après avoir long-temps subi, de la part de l'Angleterre, les

exigences les plus humiliantes pour une nation libre, s'étaient enfin décidés, mais trop tard, à se joindre à la France, pour défendre la liberté des mers et le droit des neutres. Ils avaient vaillamment soutenu la lutte pendant le cours de deux années; puis, restés seuls dans la lice, lorsque Napoléon eut succombé en 1814, ils se trouvèrent exposés aux attaques de toutes les forces anglaises. Une expédition formidable fut préparée contre la Louisiane; quinze mille hommes de vieilles troupes, qui s'étaient battues en Portugal et en Espagne, firent voile pour cette contrée, la dernière qui eût été réunie à la fédération américaine, et celle, dès-lors, qui passait pour devoir en être plus facilement détachée.

La Nouvelle-Orléans, si sérieusement menacée, était dépourvue de tout moyen de défense. Assise sur la rive gauche du Mississipi, elle semblait bien protégée par les lacs que les eaux du fleuve avaient formés, et par les terrains marécageux et tremblans qu'il avait disposés vers ses embouchures; mais elle n'avait ni fortifications, ni troupes; à peine pouvait-elle mettre douze cents hommes sous les armes. Aussi l'approche du danger la jeta dans la consternation. Ses habitans ne s'étaient jamais battus. Ils jouissaient depuis deux ans de leur pleine indépendance. Ils étaient souverains; mais ils n'étaient pas organisés. Ils possédaient les droits qui charment les volontés, ils ne disposaient pas des pouvoirs qui les rallient. C'est le grand inconvénient des états démocratiques, qui, d'un autre côté, ont l'avantage de former des hommes vigoureux, dont la pensée devient un moyen passager d'organisation, et qui établissent un moment, par leur caractère, l'unité du commandement et le concours des efforts. La Louisiane fut assez heureuse pour trouver un de ces hommes dans le major-général André Jackson.

Chargé par le président Madison de défendre la Louisiane menacée, le général Jackson accepta sans hésiter cette mission difficile. Dans sa vie aventureuse il s'était accoutumé à ne rien croire impossible. Destiné par ses parens au sacerdoce, et entré par son choix dans la carrière du barreau, sa véritable vocation était la guerre. Quoiqu'il eût été nommé par Washington avocat-général dans le Tennessée, qu'il eût fait partie du congrès comme législateur, d'une cour suprême comme juge, il s'était surtout distingué les armes à la main. A l'âge de quatorze ans, il avait combattu en volontaire sous le drapeau de l'indépendance et y avait été blessé. Emporté par le besoin de l'action, la fougue de son caractère et le goût des aventures, il avait émigré vers l'ouest, où il était devenu l'un des belli-

queux pionniers fondateurs de Tennessée. Chef de la milice de ces états dans la guerre de 1812, il avait vaincu les Creeks et chassé les Anglais de Pensacola. Un indomptable courage, à l'aide duquel il était sorti avec bonheur des plus grands dangers personnels, et avec succès des entreprises les plus audacieuses, lui donnait une confiance sans bornes. Il pensait qu'entre hommes, comme entre pays, celui-là peut le plus qui veut le mieux.

C'est dans ces dispositions qu'il arriva à la Nouvelle-Orléans. Il n'avait pas vu son ami Livingston depuis quinze ans. Il le trouva plein de zèle et de résolution, à la tête d'un comité de défense qu'il avait organisé. Il le nomma son aide-de-camp. De concert avec lui, il prit toutes les mesures de défense. Convaincu que, dans les momens de danger, l'unité de pouvoir est nécessaire, et que le salut d'un pays désorganisé ne peut se trouver que dans la ferme volonté d'un seul homme, le démocrate André Jackson se fit dictateur. Il proclama la loi martiale, suspendit l'*habeas corpus* et défendit même plus tard à la législature de s'assembler. Il appela tous les citoyens aux armes, accepta pour auxiliaires les pirates de l'île Barataria, et pressa les milices du Tenessée et du Kentucky de se rendre en toute hâte sous la Nouvelle-Orléans. La vigueur de ses résolutions et la tranquillité de son courage inspirèrent à tout le monde la confiance dont il paraissait animé lui-même.

Pendant cette mémorable campagne, M. Livingston fut le coopérateur zélé du général Jackson. Il prit part à ses mesures comme à ses succès. Il l'accompagna dans la terrible attaque de nuit du 23 décembre, où il déconcerta les projets et arrêta la marche de l'avant-garde anglaise. Il le seconda dans la construction du retranchement qu'il éleva à deux lieues de la Nouvelle-Orléans, entre les marécages et le fleuve, et où il attendit l'ennemi de pied ferme. Il fut témoin des efforts tentés deux fois, et vainement, par l'armée anglaise contre ces fortifications improvisées que défendaient l'artillerie de quelques pirates et le courage de cinq mille soldats de milice. Il assista enfin, le 8 janvier 1815, jour à jamais mémorable dans les fastes de la Louisiane, à la bataille qui devait décider de son sort. Il vit s'avancer silencieusement et en bel ordre les vieilles bandes britanniques pour forcer dans un dernier assaut la ligne américaine. Il les vit, malgré la rapidité de leurs mouvemens et la froideur de leur courage, ne pas arriver jusqu'au fossé qu'elles voulaient franchir; leurs rangs, traversés de loin par les boulets et la mitraille, fléchirent et tombèrent lorsqu'ils furent à la portée des carabines de ces intrépides chasseurs

de l'ouest, dont la main était ferme, l'œil sûr, et le coup infaillible. En quelques instans, le général en chef, sir Edward Packenham, fut tué, les généraux Gibbs et Keane, qui prirent le commandement après lui, furent mortellement blessés; la plupart des officiers périrent sous les balles américaines, deux mille morts couvrirent la terre; l'armée découragée s'arrêta, battit en retraite, et la Louisiane fut sauvée.

M. Livingston avait pris une noble part aux actes et aux dangers de cette guerre. Il avait secondé le général Jackson par ses sages conseils, il lui avait prêté l'assistance de son courage réfléchi et de sa plume habile. Il avait rédigé ses proclamations, transmis ses ordres, écrit ses dépêches. Après l'avoir accompagné dans la bataille, il avait heureusement négocié l'échange des prisonniers. Aussi, lorsque plus tard le congrès américain, organe de la reconnaissance nationale, décerna au général Jackson une médaille frappée en souvenir de ses victoires, il dit à M. Livingston : « Approchez, et venez voir ce que vous m'avez aidé à gagner. »

Après la libération de la Louisiane et la paix de Gand, M. Livingston reprit ses études. Il s'y livra avec une ardeur si persévérante, qu'il eut arrêté, au bout de quelques années, tout le plan de sa réforme pénale. Désireux de la faire adopter par la Louisiane, il devint membre de la législature de cet état, afin de la soumettre à son examen et à son suffrage. Il lui proposa donc de changer les lois défectueuses qui la régissaient et qui offensaient à la fois le bon sens par leur désordre, l'humanité par leur barbarie, et la justice par leur imperfection. Il la pressa d'en accepter d'autres plus conformes à la raison comme aux mœurs du temps et fondées sur les véritables principes du droit criminel. Après l'avoir entendu, le sénat et la chambre des représentans de la Louisiane, réunis en assemblée générale, déclarèrent, par un acte solennel, le 10 février 1820, qu'il serait nommé un jurisconsulte habile pour préparer un nouveau code qui, en réprimant le crime, eût pour but unique de le prévenir, qui désignât toutes les offenses punissables par la loi, qui définît chacune d'elles en langage clair, qui déterminât les peines dont elles seraient passibles, en proportionnant toujours le châtiment au délit, qui établît avec clarté les règles d'évidence applicables aux faits pour éviter toute méprise, qui fixât un mode de procéder simple pour éviter la lenteur des procès, et qui enfin réglât avec précision les devoirs des magistrats et des officiers de justice, pour empêcher l'excès de leur autorité ou suppléer à son insuffisance. Le 13 février 1821, la même assemblée dé-

signa M. Livingston comme le jurisconsulte propre à exécuter ce grand travail, et elle le nomma son législateur. Enfin le 21 mars 1822, à la suite d'un admirable rapport dans lequel M. Livingston exposa tout son système, et qui frappa l'assemblée d'étonnement par la grandeur des vues, l'étendue de la science, l'amour de la justice et la beauté du langage, elle approuva le plan qu'il proposait, et le sollicita avec instance dans un décret public de poursuivre son ouvrage. M. Livingston le poursuivit en effet, et pendant deux années s'y consacra tout entier. Il consulta la pratique des pays les plus éclairés, et les lumières des hommes les plus savans. Il entra en correspondance avec les criminalistes européens que lui recommandaient leur réputation ou leur doctrine, et au bout de deux ans fut achevée une des œuvres législatives les plus vastes, les plus complètes, les mieux ordonnées, qui soient sorties d'une seule tête.

Quels avaient été jusqu'alors, en matière pénale, les progrès des esprits et les perfectionnemens des lois? Quel fut le point d'où partit M. Livingston, pour s'engager dans cette belle route de la justice législative, ouverte par les travaux du dernier siècle, et étendue par les siens?

Pendant long-temps, la société, impuissante à réprimer les crimes, était intervenue pour pacifier les individus et non pour les punir. Son mode de répression avait été un simple acte de médiation entre des ennemis, et elle s'était trouvée réduite à traiter le crime comme un fait de guerre. Elle avait admis ce système de compositions pécuniaires, à l'aide duquel l'un payait son crime, l'autre vendait sa vengeance. Mais devenue peu à peu assez forte pour se charger elle-même de la répression des attentats, elle les avait poursuivis, jugés en son nom et pour son compte. Encore grossière et violente dans sa justice, elle avait substitué le droit de vengeance publique au droit de vengeance privée. La férocité avait passé des mœurs dans les lois, et les châtimens de la justice ressemblaient aux représailles de la passion. Des lois cruelles, des juges endurcis, une procédure clandestine, point de défense, la torture comme supplément d'instruction, l'aveu arraché à la douleur comme moyen de certitude, aucune proportion entre les châtimens et les offenses, des prisons infectes, des supplices atroces, l'infamie de la peine s'étendant sur des familles et sur des générations innocentes, voilà ce qu'elle avait établi à peu près partout, et ce qui s'était maintenu jusqu'au milieu du dernier siècle.

A cette époque, Montesquieu était devenu l'organe de pensées plus

justes et plus humaines en matière pénale. Ce grand homme avait distingué avec soin les pouvoirs publics, et séparé avec précision celui de faire les lois de celui de rendre les jugemens. S'élevant contre l'aveuglement de l'ancienne procédure et l'excès des châtimens, il avait préparé le règne de la justice indépendante et des peines modérées, et il avait fondé une école de réformateurs en législation. A cette école avaient appartenu Beccaria, Filangieri, Servan et Jeremy Bentham, qui, étendant les idées de Montesquieu ou les dépassant, avaient, à divers degrés, servi la même cause : Beccaria, par la générosité de ses sentimens, qui le portèrent jusqu'à refuser à la société le droit de mort sur ses membres et à proclamer l'inviolabilité de la vie humaine; Filangieri, par la force de ses pensées; Servan, par l'autorité de son expérience; Bentham, par la savante rigueur de ses analyses. A cette école avaient également appartenu les souverains qui, dans le XVIIIe siècle, avaient commencé les réformes pénales, et les auteurs de nos codes qui les avaient poussees plus loin en introduisant le jury dans la loi, la publicité et la défense devant les tribunaux, la gradation dans les peines, et la suppression de toutes les douleurs inutiles dans les supplices.

En même temps que s'accomplissait cette révolution dans les théories et dans la pratique de la justice criminelle, il s'en était préparé une autre, destinée à lui servir de complément. Des hommes d'un esprit élevé et d'une ame miséricordieuse avaient été touchés du misérable état de dégradation dans lequel tombait le criminel après avoir été condamné. Ils avaient conçu la généreuse pensée d'y remédier en réformant l'état des prisons. Le vicomte de Vilain XIV dans les Pays-Bas, le vertueux Howard en Angleterre, et les quakers en Pensylvanie, s'étaient dévoués à cette pieuse mission. Les condamnés, classés selon leur âge et selon leurs crimes, avaient été soumis à la discipline du silence et du travail, et quelquefois de l'isolement. On avait commencé à faire de la prison un lieu de pénitence et d'éducation, où se trouvaient placés, à côté de la crainte du châtiment, jusque-là seul but de la loi, le repentir de la faute, et le moyen de ne plus y retomber. Cette belle idée, après bien du temps et beaucoup d'essais, était devenue elle-même un vaste système sous le nom de réforme pénitentiaire. Elle tendait à faire traiter les crimes comme des infirmités, et les coupables comme des malades dont on pouvait dompter la fougue dans la solitude, s'ils avaient été entraînés au mal par la violence des passions; corriger les habitudes vicieuses à l'aide du travail, s'ils y étaient arrivés par l'oisiveté; éclairer l'esprit

au moyen de l'instruction, si l'ignorance les y avait conduits. Par ce dernier perfectionnement, la loi, qui de vindicative était devenue juste, de juste devenait charitable; elle ne châtiait pas seulement l'acte, elle réformait l'ame du criminel, et complétait l'art de punir par l'art de guérir.

Continuant les travaux de ses prédécesseurs, M. Livingston a embrassé par la pensée et compris dans son ouvrage toute la législation pénale, depuis les premières dispositions qu'elle doit prendre pour garantir la société, jusqu'aux résultats définitifs qu'elle doit atteindre en réformant les coupables. Il l'a divisée en quatres codes: code des crimes et des peines, code de procédure, code d'évidence, code de réforme et de discipline pour les prisons. Le titre de ces divers codes, dont chacun forme un ouvrage étendu et se trouve précédé d'une grande introduction, indique leur sujet et montre avec quelle habileté logique M. Livingston a procédé dans la distribution de son œuvre. Le code des délits et des peines expose avec clarté et définit avec précision toutes les offenses publiques contre l'état, sa souveraineté, ses divers pouvoirs, sa tranquillité, son revenu, son commerce intérieur et extérieur, la monnaie légale, la liberté de la presse, la santé, la morale, la propriété publique, les grandes routes, l'exercice de la religion, et toutes les offenses privées contre les individus, leur personne, leur réputation, leurs droits politiques et civils, leurs professions, leurs propriétés. Il détermine en même temps, d'après la nature du dommage qu'elles causent et le degré d'intention perverse qui les accompagne, les peines applicables à chacune de ces offenses. Dans ce double travail, il se montre observateur ingénieux, criminaliste savant et profond. Tout en suivant les grands principes de justice et d'humanité proclamés par le dernier siècle, les règles supérieures et les vues pratiques répandues dans nos codes, et les garanties individuelles accordées par la loi anglaise, il les applique à sa façon et avec originalité.

M. Livingston rejette tous les châtimens qui atteignent purement le corps et qui entretiennent et augmentent la dégradation de l'ame. Il n'admet ni le fouet en usage encore dans plusieurs pays et surtout dans le sien, ni les fers ni les boulets qui subsistent dans le nôtre, ni ces expositions publiques uniquement propres à endurcir ceux qui les subissent et à corrompre ceux qui les voient. Il admet encore moins la flétrissure de la marque, depuis lors heureusement enlevée de nos lois, qui perpétuait le déshonneur du crime après son expiation ou son pardon, et conduisait presque forcément à la récidive.

M. Livingston se prononce également contre la peine de mort. Ce n'est pas qu'il refuse à la société le droit de prendre la vie de celui qui se met en insurrection ouverte contre elle; mais il ne le lui accorde qu'au moment même de l'attaque. Dès que la crise de la défense est passée, et que son ennemi est devenu son prisonnier, il ne lui attribue plus le même privilége, parce qu'il n'y voit plus la même nécessité. Le caractère irrémissible de cette peine, la faillibilité de la justice humaine, la responsabilité d'une erreur irréparable, qui, selon lui, ne doit pas tomber sur le juge condamnant d'après les apparences, mais sur le législateur sachant que ces apparences peuvent être quelquefois trompeuses; l'inefficacité de l'exemple qui, toujours d'après lui, pousse plus vers le crime par la vue du sang et par l'entraînement de l'imitation, qu'il n'en détourne par la crainte; l'horreur du spectacle qu'offre ce sacrifice sanglant d'un être plein de force, auquel la société, qui ne lui a pas donné l'existence, s'arroge comme Dieu le droit de l'ôter, et cela de sang-froid, sans la nécessité actuelle de se défendre, pour la sauve-garde incertaine d'une abstraction, avec la possibilité de se tromper, et sans que l'ame accablée ou endurcie de celui qui a tué et que la loi tue, surprise dans le mal, et y étant encore pour ainsi dire tout enveloppée, soit prête à ce grand passage de la vie à la mort, inspirent à M. Livingston une invincible répugnance pour elle. Il l'exclut donc de son code.

Quelles sont dès-lors les peines infligées par le code de M. Livingston? Elles sont de plusieurs espèces, et toutes destinées à opérer le châtiment et la réforme du criminel. Elles doivent agir sur son ame plus que sur son corps. Ainsi l'emprisonnement simple, l'emprisonnement avec travail, l'emprisonnement solitaire, sont prononcés contre les diverses espèces de délits ou de crimes. Il les emploie de façon à atteindre les différens degrés de perversité morale. Le système pénal de M. Livingston est un système pénitentiaire. Placé entre les deux fameux régimes suivis dans la prison d'Auburn et dans celle de Philadelphie, qui sont devenus l'objet d'un examen universel, dont l'un isole les prisonniers pendant la nuit, et, après les avoir classés, les fait travailler en commun, mais en silence, pendant le jour; et dont l'autre prescrit l'isolement de jour et de nuit, la séparation complète des prisonniers et leur travail solitaire, M. Livingston adopte un régime mixte qui semble réunir les avantages et exclure les inconvéniens de chacun des deux autres. Ainsi, il inflige au criminel l'emprisonnement pour lui faire expier le mal qu'il a commis par la privation de la liberté dont il a abusé; il le place dans la solitude pour

le conduire à la réflexion; il lui permet le travail pour lui donner une occupation qui le préserve plus tard de l'oisiveté ou de la misère, qui mènent également au crime; il lui procure l'instruction intellectuelle et morale qui l'aidera à se bien conduire. Il combine avec assez de bonheur et peut-être de subtilité la solitude et le travail, l'instruction isolée avec l'instruction en commun, sans avoir besoin d'employer la violence et sans craindre la corruption. Son système est complet. Il embrasse des maisons de détention pour les prévenus, des maisons de réforme pour les condamnés qui n'ont pas atteint l'âge de dix-huit ans, des maisons de pénitence pour ceux qui l'ont dépassé, enfin des maisons de refuge et de travail pour les condamnés libérés. Il y a ainsi des lieux d'attente où l'on est gardé à la disposition de la loi, des hospices pénaux où l'on est guéri en son nom, des établissemens de convalescence qui servent à passer du régime de la maladie au régime de la santé morale, de la prison dans la société.

Le système de M. Livingston n'a-t-il rien que de juste, de doux, d'humain, d'efficace? L'apparence le ferait croire; mais plusieurs de ses dispositions peuvent susciter des objections graves, et être regardées comme trop dangereuses ou trop dures, malgré la prudence ou l'humanité qui les a dictées. Sans entrer dans cette grande controverse du maintien ou de l'abolition de la peine de mort, est-ce que M. Livingston n'applique pas à ceux qui l'encourent dans notre législation une peine encore plus sévère? Est-ce qu'il n'abandonne même pas son propre système à leur égard, lorsqu'il dit : « La réformation n'entre dans leur traitement qu'autant qu'elle les concerne en particulier. Bannis à jamais de la société civile, la loi ne contient aucune disposition pour les employer désormais. Indifférente aux habitudes qu'ils peuvent prendre, elle est uniquement occupée, dans leur seul intérêt, de les mettre à portée de faire leur paix avec le ciel, parce qu'elle évite de les punir de mort, mais ne voudrait pas tuer leur ame. »

En effet, ces condamnés, enfermés pour toute leur vie dans un espace étroit et obscur; morts pour le monde dans lequel ils ne peuvent plus rentrer, car le droit de grace ne saurait s'exercer en leur faveur; étrangers à leur famille qui partage leurs biens, soumis périodiquement, pendant plusieurs mois de l'année, à une entière solitude et à une désolante inaction; ne pouvant jamais ni respirer un air pur, ni voir un rayon de soleil, ensevelis dans leur cellule comme dans un tombeau sur lequel se lit déjà leur épitaphe; ne sont-ils pas punis plus cruellement que ceux auxquels la vie n'est pas laissée à

ces terribles conditions? N'est-il pas à craindre que leur raison ne succombe, que leur ame que l'on veut sauver ne se désespère? S'il ne faut pas tuer le corps, il faut encore moins tuer l'intelligence, car il vaut mieux être mort que fou. Aussi de pareils châtimens excèdent les droits de la société, et semblent une inconséquence dans le système de M. Livingston, qui, voulant réformer le criminel, ne devait pas plus admettre de peines irrémissibles que de peines irréparables.

Si l'intelligence humaine se trouve menacée par ce supplice, M. Livingston, dans d'autres circonstances, n'a-t-il pas manqué ou de prudence, ou de modération, ou même de véritable esprit de justice? Le besoin d'investigation et de découverte ne l'a-t-il pas conduit trop loin, lorsque, malgré la sage répugnance de nos codes, il a admis la femme à déposer dans la cause du mari, et le fils dans la cause du père? Il ne convient pas de placer l'homme entre deux devoirs contraires, et de lui donner le choix entre la nature et la loi, l'affection et le parjure. N'a-t-il pas été trop rigoureux en assimilant le ravisseur qui viole au meurtrier qui tue? On peut aussi lui reprocher d'avoir été trop indulgent pour les délits qui naissent des habitudes démocratiques, et trop sévère pour les actes de récidive, contre lesquels il prononce dans tous les cas l'emprisonnement perpétuel, considérant comme incurables ceux qui les ont commis, parce qu'ils ont eu sans doute le tort de résister à son régime. En un mot, on serait tenté de le regarder quelquefois comme trop exigeant par goût de la vérité, trop facile par entraînement populaire, trop rigoureux par esprit de réforme.

Malgré les imperfections inséparables d'une aussi grande œuvre, la législation pénale de M. Livingston présente un vaste et superbe ensemble. Ses quatre codes se tiennent et se complètent. Ils sont comme une voûte dont chaque pierre formerait la clé. Si l'une était enlevée, toutes crouleraient. Il l'a dit lui-même avec le juste sentiment du mérite de son livre, et il a ensuite ajouté : « Cet ouvrage, poursuivi pendant plusieurs années avec une attention qui ne s'est jamais ralentie, avec une déférence respectueuse pour les opinions des autres, et une observation rigoureuse des résultats pratiques, me laisse la conviction bien satisfaisante d'avoir pris toutes les précautions possibles pour me garantir de la présomption de moi-même, de n'avoir négligé aucun des moyens qui pouvaient m'être suggérés par le sentiment profond de son importance et le désir religieux d'augmenter le bonheur des individus en établissant les vrais principes de la justice publique. »

En effet, le livre de M. Livingston, pourvoyant en général à la défense de la société avec le sentiment de la justice, procédant à la poursuite du crime avec le respect du droit, recherchant la preuve des faits avec le goût de la vérité et le besoin de la certitude, et punissant les coupables avec le désir de leur réforme, se recommande à l'attention des philosophes comme un beau système d'idées, et à l'usage des peuples comme un vaste code de règles.

Ce grand travail venait d'être terminé. M. Livingston, nommé de nouveau membre du congrès des États-Unis, s'était rendu à New-York pour l'y faire imprimer. Une nuit, après avoir soigneusement relu son manuscrit avant de le livrer à l'impression, vaincu par le sommeil, il le laisse sur une table de marbre. A son réveil, il ne retrouve plus que des cendres. Le feu avait tout consumé. Les lentes conceptions de son esprit et ses espérances de gloire étaient détruites en même temps. Ce que M. Livingston ressentit à cette grande perte, tout le monde peut l'imaginer; mais personne ne l'aperçut. Les ames faibles regrettent, les volontés vigoureuses réparent. M. Livingston se remit au travail le jour même, et, en moins de deux ans, son code entièrement refait parut tel que nous le possédons (1). Ici je ne sais s'il ne faut pas plus admirer encore en M. Livingston la force de caractère qui lui fit recommencer son œuvre, que la force d'esprit qui la lui fit entreprendre.

La publication de ce vaste système de lois consacra la renommée de M. Livingston dans sa patrie, et la répandit dans le monde entier. Le Brésil prit le code de M. Livingston pour base de sa législation. La république de Guatimala n'hésita même point à l'adopter. Dans le vieux continent, meilleur juge encore en matière de lois et d'esprit, M. Livingston recueillit des hommages universels. L'opinion européenne le compta au nombre des législateurs philosophes, et votre académie, dès qu'elle fut rétablie, s'empressa de lui témoigner toute l'estime qu'elle portait à ses travaux, en le nommant l'un de ses cinq associés étrangers. M. Livingston se montra glorieux d'avoir partagé avec son illustre compatriote Thomas Jefferson l'honneur d'appartenir à l'Institut de France.

Le congrès américain lui-même, frappé du mérite que présentait le code destiné à la Louisiane, chargea M. Livingston de préparer un code spécial pour toutes les cours fédérales des États-Unis. Ces cours

(1) Ce système de lois pénales, comprenant quatre codes, un livre de définitions et des introductions à chaque code, est écrit en anglais, et a été traduit en français par M. Jules D'Avezac, président du collége de la Nouvelle-Orléans.

sont appelées à juger des délits commis contre le gouvernement et le droit de l'Union. M. Livingston se rendit au vœu de son pays. Il conçut, sur le même modèle, dans les mêmes vues, mais avec des dispositions différentes, une législation fort étendue qui embrassait tous les délits en matière d'assemblée, d'élection, d'excès d'autorité, de révolte, de trahison, de douanes, de piraterie, de guerre et de droit des gens. Il en détermina les caractères, régla les procédures, fixa les châtimens. Ce code, qui place les sentimens généraux de l'humanité à côté des besoins du gouvernement, le droit des gens à côté du droit politique, qui introduit pour la première fois dans une loi nationale les principes de la justice universelle, restés jusqu'ici dans les mœurs des peuples comme simple usage qui n'était pas toujours observé, fait honneur à l'esprit philosophique de M. Livingston. Le système particulier de lois pénales pour la Louisiane, et le système général pour les État-Unis, dont l'un est en discussion cette année même à la Nouvelle-Orléans, et dont l'autre sera sans doute bientôt adopté par le congrès américain, forment les deux vrais titres de M. Livingston à la reconnaissance de son pays et à l'attention de la postérité.

Après avoir achevé ces vastes travaux, M. Livingston consacra le reste de sa vie à la politique. Il était membre du sénat, lorsque son ami le général Jackson fut élevé à la présidence des États-Unis. Il refusa d'abord de hautes fonctions qui lui furent offertes; mais à la veille d'une crise nationale, il accepta la principale charge de secrétaire d'état. Alors les états du nord et les états du midi, dont les uns étaient manufacturiers et les autres agricoles, se trouvaient divisés d'opinion comme d'intérêts sur les tarifs auxquels étaient soumises les marchandises étrangères. La Caroline du sud, donnant le signal de l'insurrection contre la loi qui les réglait, l'avait déclarée nulle et avait pris les armes. Les États-Unis d'Amérique, violemment atteints par la maladie qui menace de mort les fédérations, semblaient prêts à se dissoudre. Dans cette circonstance périlleuse, M. Livingston inspira sa modération et prêta son éloquence au général Jackson. Il se prononça pour la conciliation, et il rédigea cette belle, touchante et patriotique proclamation qui contribua si puissamment à prévenir la rupture de l'Union-Américaine. Mais sa prudence, j'ai quelque regret à le dire, parut l'abandonner plus tard, lorsque nommé ministre des États-Unis en France, il vint y presser l'exécution d'un traité dont la mémoire est encore si récente. Il n'apprécia point, dans ses exigences et dans ses dépêches, les lenteurs inévitables d'un gouvernement libre, et le diplomate se montra moins conciliant que

ne l'avait été naguère l'homme d'état. Sa correspondance, publiée en Amérique, permet de penser qu'il était entré trop tard dans une carrière qui exige tant de mesure et de patience dans ses procédés, et qu'il a été loin d'user de son ancienne amitié pour empêcher le général Jakson de recourir à un langage inusité entre gouvernemens amis, surtout lorsque d'un côté, s'il y avait une récente réclamation d'argent, de l'autre il y avait un vieux droit de reconnaissance.

M. Livingston ne survécut pas long-temps à cette mission. De retour en Amérique, il se retira dans sa terre de Montgoméry sur les bords de l'Hudson. Il s'y livrait depuis quelques mois aux plaisirs tranquilles de l'agriculture, lorsqu'il fut atteint par la maladie qui l'enleva. Ses derniers instans s'écoulèrent entre sa femme et sa fille, auxquelles il exprima ses sentimens d'affection, et ne montra qu'une sérénité pieuse. Il expira le 23 mai 1836, le jour et à l'heure même où il était né, d'après la bible de la famille.

A la nouvelle de sa mort, ses concitoyens sentirent qu'ils avaient perdu l'homme qui, par ses œuvres, faisait alors le plus d'honneur à leur pays. La république de Guatimala, qui avait adopté son code et donné son nom à sa capitale, décréta un deuil public de trois jours. Ces regrets et ces honneurs étaient mérités. Les hommes comme M. Livingston sont rares partout; ils le sont bien davantage sur cette terre d'Amérique si jeune encore, plus favorable au développement des caractères qu'à la culture des esprits, qui produit des navigateurs audacieux, des colons entreprenans, des explorateurs infatigables, mais peu de ces admirables oisifs sortant de la foule pressée dans toutes les routes de la vie, pour se livrer à l'observation de la nature et de la société, en surprendre les secrets et les lois, et les communiquer à leurs semblables, auxquels le besoin de vivre ne laisse pas le temps de les découvrir.

Par la mort de M. Livingston, l'Amérique a perdu sa plus forte intelligence, l'Académie un de ses plus illustres associés, et l'humanité un de ses plus zélés bienfaiteurs.

MIGNET.

# DES RAPPORTS

# DE LA FRANCE

## ET DE L'EUROPE

### Avec l'Amérique du Sud.

Les nouvelles républiques de l'Amérique espagnole n'ont été reconnues de la France qu'après la révolution de juillet, et par le gouvernement qu'elle a fondé. Elles le furent sans conditions, par une mesure générale, noblement prise, libéralement exécutée. L'opinion publique, encore peu éclairée sur leur véritable situation et livrée sur leur avenir à beaucoup d'illusions qui se sont dissipées depuis, avait inutilement poussé le gouvernement de la restauration à reconnaître l'indépendance de ces états, et à établir avec eux des relations politiques sur le même pied qu'avec les autres puissances de l'Europe et de l'Amérique elle-même. Un certain éloignement pour les institutions républicaines qui les régissaient, peu de confiance et dans la stabilité de ces institutions et dans le caractère des peuples qui leur étaient soumis, quelques vagues idées de combinaisons différentes, et, par-dessus tout, le désir de garder à ce sujet, avec la cour d'Espagne, qui ne renonçait point à ses droits, tous les ménagemens convenables, tels furent les motifs du gouvernement de la restauration pour ne pas précipiter une reconnaissance que les nouvelles républiques sollicitaient depuis long-temps et qu'elles ambitionnaient avec ardeur. Cependant, à l'époque de la révolution de juillet, il ne restait plus qu'un pas à faire, et probablement on n'au-

rait pas tardé à s'y déterminer. On avait déjà établi des rapports officiels avec tous les états indépendans de l'Amérique du sud, par l'envoi d'inspecteurs du commerce en premier lieu, et ensuite par la nomination de consuls-généraux, régulièrement accrédités auprès de leurs gouvernemens. Ce qui restait à faire, c'était donc de donner à ces rapports un caractère politique. L'insuccès du dernier effort tenté par l'Espagne pour reconquérir la plus belle de ses anciennes possessions (l'expédition de Barradas au Mexique, en août 1829), avait dû démontrer à l'Espagne elle-même que le continent de l'Amérique était perdu pour elle sans retour; et, si la mère-patrie, dans son aveugle orgueil, conservait encore une lueur d'espérance, tous les autres cabinets de l'Europe, qui n'avaient pas les mêmes raisons d'amour-propre national pour fermer les yeux à l'évidence, ne pouvaient désormais partager ses illusions. Aussi est-il bien certain que le gouvernement de la restauration n'aurait plus résisté long-temps à une nécessité plus pressante de jour en jour, et qu'au moment de sa chute, la reconnaissance formelle des nouvelles républiques, par la France, n'était pas bien éloignée.

Les opinions et les hommes que la révolution de juillet porta au pouvoir avaient trop blâmé les lenteurs et le mauvais vouloir de la restauration envers l'Amérique affranchie de la domination espagnole, pour ne pas y mettre aussitôt un terme; et dès que la pensée du nouveau gouvernement cessa d'être entièrement absorbée par les travaux d'organisation intérieure, elle se porta sur l'état de nos relations avec ces pays lointains, pour les régler définitivement par la reconnaissance formelle de leur indépendance. Ce fut sous le premier ministère de M. Molé que s'accomplit ce grand acte. Il était réservé au même ministre, qui avait alors montré la France si bienveillante et si libérale, de diriger huit ans après l'emploi de ses forces pour obtenir du Mexique et de Buenos-Ayres des réparations que ces deux gouvernemens n'auraient jamais dû contraindre la France à exiger.

Les États-Unis, l'Angleterre et les Pays-Bas avaient pris la même résolution plusieurs années avant la France : les États-Unis, dès que l'existence politique de la Colombie eut été définitivement assurée par les dernières victoires de Bolivar et organisée par les congrès; l'Angleterre, peu après notre expédition de 1823 en Espagne, mais moins par représailles de cette expédition, comme on l'a trop dit, que pour obéir à des intérêts généraux et supérieurs dont la voix ne pouvait être plus long-temps méconnue. Or, il y avait dans ces reconnais-

sances une source de dangers dont le gouvernement de la restauration avait certainement compris la gravité, et qui auraient peut-être dû l'engager à se décider plus tôt. Je dis dangers, au point de vue de la restauration, qui, pour elle, était du reste politique et juste. Le danger, dont elle s'était rendu compte dès le premier moment, consistait dans l'influence acquise, par le fait de la reconnaissance des États-Unis, aux principes les plus démocratiques; par celui de la reconnaissance de l'Angleterre, au prosélytisme protestant. Et ce ne fut pas une crainte chimérique. Les premiers agens envoyés par la France auprès des républiques américaines trouvèrent ces deux influences fortement établies chez la plupart d'entre elles, et les virent à l'œuvre. L'une et l'autre se manifestèrent dans quelques-unes des révolutions trop fréquentes qui agitèrent les nouveaux états et dans leurs rapports avec la cour de Rome pour affaires de religion. L'étroite union de la cour de Rome avec le cabinet de Madrid, les refus multipliés qu'opposa le saint-siége aux demandes d'admission faites par les envoyés de l'Amérique, des actes imprudens et des déclarations compromettantes, semblaient effectivement établir, entre le catholicisme de Rome et les prétendus droits de l'Espagne, une solidarité funeste. Des idées de séparation religieuse et d'église nationale se présentèrent donc naturellement aux esprits dans toute l'étendue de l'Amérique du sud; les congrès furent saisis de propositions qui ne tendaient à rien moins qu'à une rupture éclatante avec le saint-siége, et ces propositions y furent souvent approuvées, bien que les gouvernemens, dans leur prudence, aient toujours hésité à leur donner suite.

Rien ne pouvait être plus contraire que les deux influences, politique et religieuse, dont nous avons parlé plus haut, au système général de la restauration. Si elle avait reconnu plus tôt l'indépendance des anciennes colonies espagnoles, son action y aurait été beaucoup plus puissante; elle se serait établie avec bien plus d'autorité médiatrice entre Rome et les nouveaux gouvernemens, et elle aurait ainsi habilement confondu le triomphe de ses principes avec celui des intérêts de la France. Accordée en 1825 ou 1826, la reconnaissance de ces états aurait eu pour eux une véritable valeur, et on aurait pu en tirer parti. Mais après la révolution de juillet, ils n'y attachèrent plus autant d'importance. La plupart s'en montrèrent peu touchés, en reçurent froidement la nouvelle, et ne manifestèrent même pas un vif désir de resserrer leurs liens avec la France par des traités. La grande affaire des années précédentes avait été l'émancipation, l'é-

tablissement de l'indépendance; tant que la lutte avait duré, tant qu'il y avait eu des dangers à craindre du côté de l'Espagne, l'Amérique, menacée par une puissance européenne, s'était préoccupée des dispositions des autres; elle avait recherché leur secours, ou du moins leur appui moral; elle avait souvent invoqué en sa faveur leur opinion et leur sympathie. Quand le danger fut passé, l'Europe sembla lui devenir indifférente : elle crut que l'Europe avait plus besoin d'elle qu'elle n'avait besoin de l'Europe, et elle en tira rigoureusement cette conséquence que l'Europe lui permettrait à peu près tout, fermerait les yeux sur ses plus révoltantes injustices, lui passerait ses prétentions les plus hardies, et lui laisserait introduire dans ses rapports avec les nations civilisées un droit, ou une absence de droit, qui n'existe nulle part.

On sait qu'avant 1808 toutes les possessions espagnoles, en Amérique, étaient pour ainsi dire inaccessibles aux étrangers. Les côtes du Pérou, du Chili, du Mexique, ne connaissaient guère d'autres Européens, non Espagnols, que les corsaires ou les marins anglais qui les avaient souvent inquiétées et pillées, qui avaient désolé et brûlé les plus beaux établissemens de cet immense littoral et occupé des points fort importans pour sa défense. Aussi le nom anglais y était-il exécré; c'est celui sous lequel l'ignorance du peuple confondait dans une haine fanatique tous les hérétiques et tous les étrangers. Pendant la guerre de l'indépendance, cette haine aveugle de l'étranger sommeilla dans l'esprit du peuple, comme l'indifférence ou l'éloignement systématique pour l'Europe avaient fait place à d'autres sentimens chez les hommes d'état plus ou moins éclairés qui dirigeaient l'enfance des nouvelles républiques. Mais elle se réveilla aussi après la victoire, quand les populations virent établies au milieu d'elles des colonies industrieuses d'étrangers actifs, entreprenans, habiles, qui ne venaient pas seulement faire fortune dans le pays, qui l'enrichissaient, y apportaient les arts et les besoins de l'Europe, y créaient de nouvelles ressources, y appliquaient de nouveaux procédés à l'exploitation des mines, en un mot poussaient le pays dans toutes les voies d'amélioration et de progrès; car tel est, malgré de tristes et inévitables exceptions, le caractère général du mouvement imprimé par les étrangers dans l'Amérique du sud, des établissemens qu'ils y ont créés, de l'action qu'ils y exercent (1). Malheureu-

(1) Le Brésil, auquel cet article se rapporte beaucoup moins qu'à l'Amérique espagnole, est plus juste envers les étrangers. On y a senti combien leur présence, leurs capitaux et leur activité y pouvaient être utiles, et on cherche à les y attirer. Toutefois les mesures ne

sement, au lieu d'apprécier de si grands bienfaits, la population des républiques américaines n'a montré presque partout que des sentimens de jalousie et d'aversion contre les Européens qui avaient espéré trouver asile et sécurité à l'abri de leurs institutions, et ce qui est plus déplorable encore, c'est que les gouvernemens ont, ou partagé ouvertement ces préventions, ou favorisé sourdement les préjugés populaires; qu'ils les ont, en quelque sorte, légitimés par une législation illibérale, par des mesures étroites ou vexatoires, par de continuels dénis de justice, par une détestable indulgence pour tous les attentats commis contre les étrangers (1). L'exposé des griefs de la France contre le Mexique, contenu dans l'*ultimatum* de M. le baron Deffaudis, n'est encore que le tableau adouci des iniquités sans nombre dont les troubles civils, les haines aveugles de la populace, l'indifférence calculée des gouvernemens, ont trop souvent rendu les étrangers victimes. C'est là, disons-le hautement, une question

sont pas sagement calculées, et on s'expose de part et d'autre à de grands mécomptes. Mais au moins les dispositions sont favorables, et méritent d'être encouragées. L'Allemagne, que les alliances de la famille impériale de Bragance ont mise en rapport avec le Brésil, y a le plus grand intérêt, et s'en occupe sérieusement.

(1) Il y a long-temps qu'on peut faire ce reproche à l'Amérique espagnole, et c'est une vieille tradition du régime colonial dont les nouveaux états devraient plus complètement s'affranchir. Nous n'avons voulu citer ici aucun fait récent, pour ne pas réveiller une irritation à peine calmée; mais on nous permettra d'emprunter à un vieux livre quelques détails parfaitement applicables au temps présent, sur la manière de procéder à l'égard des meurtres et autres violences dont les étrangers sont victimes. Tous les esprits familiarisés avec ce qui s'est passé en ce genre depuis une douzaine d'années dans quelques-unes des nouvelles républiques de l'Amérique du sud, y reconnaîtront, trait pour trait, certaines procédures qui paraîtraient fort étranges à l'Europe civilisée.

En 1739, un sieur Seniergues, chirurgien du roi, qui accompagnait les membres de l'Académie des Sciences envoyés au Pérou pour mesurer les degrés terrestres sous l'équateur, fut assassiné, en plein jour, à Cuenca, au milieu d'une fête, par des habitans notables du pays, qui avaient suscité contre lui une émeute populaire sous le plus frivole prétexte. Un procès criminel fut entamé, et veut-on savoir comment il fut conduit et quel en fut le résultat? qu'on lise le récit de M. de La Condamine, consigné dans une lettre sur ce tragique évènement. « Le juge ordinaire, qui dans les vingt-quatre heures avait reçu la déclaration du mourant et fait le procès-verbal de ses blessures, eut la coupable complaisance de s'absenter le lendemain, pour laisser le champ libre à l'alcade Serrano et à Neyra, qui, encore teints du sang de Seniergues, avaient le front de lui faire son procès, et de se porter, l'un pour juge, l'autre pour témoin dans l'information. M. Bouguer et moi rendîmes, le 1er septembre, une plainte criminelle, demandant permission d'informer contre les auteurs du tumulte, et notamment contre ceux qui nous avaient attaqués et poursuivis à main armée. Je rendis une autre plainte contre les meurtriers, avec M. de Jussieu, tous deux en qualité d'exécuteurs testamentaires du défunt, et pour l'honneur de sa mémoire. M. Godin demanda permission d'informer de la manière dont s'était comportée notre compagnie en cette occasion. Toutes ces requêtes furent présentées à don Mathias Davila, corrégidor actuel, qui était revenu à Cuenca au premier avis du tumulte. Ce juge montra d'abord beaucoup de vigueur, et voulut faire arrêter les coupables; mais tout à coup cette vivacité se ralentit. Je

d'intérêt européen et de civilisation, sur laquelle il serait impossible que tout le monde ne fût pas d'accord, si l'esprit de parti, en France, ne s'était, depuis long-temps, mis au-dessus de toutes les considérations qu'il devrait respecter.

Est-ce donc à dire que tous les gouvernemens des nouvelles républiques, que toutes les nations de cet immense continent, appelé par la nature à de si grandes destinées, aient encouru au même degré envers l'Europe ces reproches d'injustice et de sauvage aversion? Est-ce à dire surtout qu'il faille désespérer de voir un jour ces peuples s'élever à une sociabilité plus humaine, à de meilleures institutions, à une moralité plus pure, à une intelligence plus complète des droits et des devoirs entre nations civilisées? Nous ne le pensons pas, et c'est même pour cette raison que nous croyons devoir applaudir aux mesures de rigueur momentanément adoptées par la France envers le Mexique et le gouvernement des provinces de la

dois rendre justice à sa droiture et à ses bonnes intentions; il fut retenu par ceux qui naturellement auraient dû le presser. On craignit ou on feignit de craindre un nouveau soulèvement. Enfin, le corrégidor fit seulement d'office une information sommaire et secrète, dont les parens de sa femme, alliés des coupables, ne lui ont pas su gré. Il l'envoya à Quito, et elle fait la base de tout le procès.

« De divers autres juges nommés successivement, les uns s'excusèrent, les autres firent des procédures contradictoires et absurdes. L'un d'eux, *homme noté et complice d'un meurtre* dont il ne s'est jamais bien lavé, brigua la commission, l'obtint, et, quoique récusé en bonne forme, il informa, mais seulement contre le défunt, et non contre ses meurtriers. Sur de simples allégations de faits calomnieux, et depuis démontrés faux, il décréta le mort de prise de corps, trois mois après son décès. Le décret existe au procès, ainsi que les lettres menaçantes et inutiles, et les ordres aussi infructueux des vice-rois de Lima et de Santa-Fé, adressés au parlement (l'audience royale) de Quito, pour qu'un des conseillers de cette cour se transportât de Quito à Cuenca pour y faire les informations nécessaires. Cependant, sur les premières procédures faites par le corrégidor de Cuenca, le procureur-général du parlement de Quito (fiscal de l'audience), ayant donné des conclusions à mort contre les meurtriers de Seniergues, le même corrégidor eut un ordre secret de les arrêter; mais la plupart eurent le temps de s'échapper. Le seul Léon fut pris et mis en prison à Cuenca, d'où, sous prétexte d'une maladie, attestée par des certificats de charlatans, qui contenaient un exposé aussi faux que ridicule, et par faute d'argent (quoique tous les biens des coupables fussent saisis), il n'a jamais pu être transféré à Quito. Enfin, après trois ans de procédures suivies, de ma part, sans relâche, et qui remplissent un volume in-folio de près de mille pages, les principaux coupables, l'alcade Serrano, Neyra et Léon, fugitifs dès le premier décret, qualifiés, dans les conclusions du procureur-général, de perturbateurs du repos public et de criminels de lèse-majesté, et contre lesquels le même ministre de la vengeance publique avait conclu à mort, à la confiscation de biens, et préalablement à la question contre l'un d'eux, sont condamnés; c'est ici ce qui est plus digne d'attention, sont condamnés, *par contumace,* à huit ans de bannissement avec deux hommes du peuple. *Quoique fort contens de cet arrêt, aucun n'y a obéi,* et ils n'attendaient que le moment de mon départ pour se présenter devant les mêmes juges et *se faire absoudre entièrement,* comme ils le sont sans doute aujourd'hui. »

Plata, évènemens que leur simultanéité rend plus graves, et dont il ne faudrait pas méconnaître le véritable caractère.

Depuis que l'émancipation des anciennes colonies espagnoles en a ouvert l'accès aux étrangers, non-seulement le commerce de l'Europe s'est porté vers ces riches contrées, mais il s'y est formé des colonies plus ou moins nombreuses de Français, d'Allemands et d'Anglais, qui ont fondé divers établissemens, et qui exercent toutes sortes d'industries dans les nouveaux états. A défaut de traités ou de conventions spéciales, la condition des étrangers, du moment qu'ils sont admis à résider sur le territoire, doit être réglée par les principes universellement reconnus du droit des gens. Protection pour les personnes, sécurité pour les biens, privation des droits politiques, mais exemption de toutes les charges personnelles et pécuniaires qui correspondent à la qualité de citoyen, soumission aux lois et à la justice du pays, mais faculté de les invoquer contre les habitans du pays, tels sont, dans la civilisation moderne, les traits généraux d'une situation exceptionnelle, mais partout favorisée, qui, dans ses détails accessoires, comporte ensuite beaucoup de diversités. Dans des contrées lointaines comme l'Amérique, où les communications sont difficiles et lentes, où les institutions judiciaires sont imparfaites, et les principales garanties de l'ordre social faiblement organisées, cette situation réunit toujours, à côté de quelques avantages, de nombreux inconvéniens, que connaissent ceux qui s'y exposent, et dont ils supportent tout ce qui est supportable, en vue de leur fortune à faire et de leur tranquillité à maintenir. C'est surtout dans les villes ou les campagnes de l'intérieur que les étrangers ont le plus à souffrir, incapables qu'ils sont de recourir efficacement et assez vite à leurs protecteurs naturels, les agens officiels du pays auquel ils appartiennent. Aussi peut-on être sûr qu'il reste toujours bien des vexations impunies et bien des injustices non réparées. Mais les exceptions de fait ne changent rien au principe, et c'est ce principe de la simple justice due aux étrangers que les efforts de toutes les puissances européennes doivent tendre à faire partout établir en Amérique au-dessus de toute contestation, parce que, s'il y a été plus ou moins reconnu en paroles, en pratique il y a été trop souvent violé. Comme nous n'avons pas ici pour but de faire l'histoire des différends qui ont éclaté à plusieurs époques entre la France et certains états de l'Amérique du sud, mais de présenter sur des faits constans quelques considérations de politique et d'humanité, nous n'entrerons point dans les particu-

larités de la question. Nous nous contenterons de rappeler sommairement quelques points auxquels se rattachent des conséquences que nous croyons utile de recueillir.

On remarquera d'abord que, depuis la reconnaissance des nouvelles républiques, et même dès le premier envoi des agens consulaires français auprès d'elles, la France a gardé, dans leurs révolutions et dans les luttes des partis qui les divisent, la plus scrupuleuse neutralité. Il y a plus, outre la neutralité officielle du gouvernement français, les Français établis dans le pays se sont conformés au même principe, de sorte que les révolutions si fréquentes, les triomphes successifs des divers partis, l'avénement de leurs chefs au pouvoir les uns après les autres, n'auraient pas dû avoir des résultats fâcheux pour les étrangers. Loin de là, les étrangers ont toujours souffert de ces révolutions, et n'en ont jamais profité; et ils en ont souffert de toutes les manières : du désordre matériel d'abord, et puis de ses longues suites. Ainsi, les violences populaires en premier lieu, comme à Santiago de Chili, au mois de décembre 1829, et le pillage du Parian à Mexico, le 4 décembre 1828, évènement déplorable, dont les Français qui en ont été victimes, attendent encore, au bout de dix ans, l'insuffisante réparation; en second lieu, l'interruption du cours de la justice, l'appauvrissement du trésor, la stagnation du commerce et toutes les pertes qui en résultent, le long affaiblissement de la force sociale, plus nécessaire et plus impuissante que jamais; voilà comment les étrangers souffrent directement de commotions politiques auxquelles ils n'ont point pris la moindre part. L'Angleterre a suivi à peu près la même ligne de conduite, et ses sujets, au Mexique du moins, n'ont pas été plus ménagés, n'ont pas trouvé une justice plus prompte ni plus accessible (1). Il y a donc dans tous les partis, et à

(1) En 1836, après les revers et la prise de Santa-Anna dans le Texas, le gouvernement mexicain décréta, pour subvenir aux frais d'une seconde expédition, un emprunt forcé, auquel il voulut assujétir tous les étrangers, et dont la répartition s'opéra d'ailleurs avec la plus révoltante inégalité. Dans cette circonstance, les Anglais de Mexico, faiblement soutenus par le ministre d'Angleterre, profitèrent de l'énergie avec laquelle M. Deffaudis réclama en faveur des Français, et tous les étrangers se montrèrent fort reconnaissans de l'opiniâtre résistance que ce ministre opposa avec succès aux prétentions du gouvernement mexicain. Cependant on affectait alors de grands ménagemens pour l'Angleterre, et on lui payait des à-comptes sur une indemnité de pillages, parce qu'on espérait l'intéresser en faveur du Mexique contre la séparation du Texas, et surtout contre l'adjonction de ce territoire à la république des États-Unis. L'Angleterre avait aussi laissé percer des projets d'envahissement que le Mexique voulait détourner à tout prix, et dont la vague menace avait eu son effet. Depuis, on a continué à caresser l'Angleterre, et le ministre des affaires étrangères du Mexique, M. Cuevas, dans son dernier rapport au congrès, s'est plu à rappeler que l'Angleterre était la première puissance de l'Europe qui eût reconnu la république. Enfin, pour

l'égard de tous les étrangers, une espèce de système général, qui consiste à les laisser le plus possible piller, vexer et assassiner impunément, comme si l'on avait formellement l'intention de les pousser à quitter le pays.

De ce que la neutralité des puissances européennes dans les guerres civiles de l'Amérique ne leur a pas été plus utile, ne pourrait-on pas justement conclure qu'elles en ont poussé trop loin l'observation? ne pourrait-on pas se demander s'il est bien nécessaire d'appliquer rigoureusement à des états naissans, à des républiques mal organisées, à des sociétés presque en enfance, ce principe de non-intervention, aussi équitable que salutaire dans les rapports mutuels de grands peuples, égaux en lumières, en forces, en institutions sociales? A la neutralité gardée jusqu'à ce jour entre les partis, je suis assurément bien loin de croire qu'on doive substituer l'intervention armée, ou le constant exercice d'un protectorat avoué en faveur de tel ou tel gouvernement; mais, quand une révolution a porté au pouvoir un parti, ou un chef de parti plus éclairé, plus moral, plus capable de relever sa nation et de rétablir sa prospérité, serait-ce donc un grand crime que commettraient l'Angleterre ou la France, si elles lui prêtaient, sous quelque forme que ce soit, un appui sérieux et désintéressé? ne serait-ce pas, au contraire, l'accomplissement du devoir que leur impose leur supériorité de puissance, de lumières et de civilisation? Cette idée d'une haute protection, si plausible et si simple en théorie, en fait rencontrerait peut-être de graves difficultés. Nous le reconnaissons; et cependant tous les hommes politiques qui se sont occupés des affaires de l'Amérique du sud savent que les meilleurs esprits de ces malheureuses contrées ont souvent réclamé pour leur patrie une protection de ce genre, qu'ils ne la trouveraient point humiliante, et qu'ils la regarderaient comme le seul moyen de consolider leurs institutions et de mettre un terme à des agitations non moins funestes que honteuses (1).

L'examen des griefs actuels de la France contre le Mexique nous suggère une seconde observation. La plupart de ces griefs remontent

déterminer le congrès à prendre des mesures satisfaisantes relativement à la dette anglaise, M. Cuevas a déclaré que c'était le seul moyen de rétablir les relations de commerce et d'amitié, si gravement altérées par le manque de foi du Mexique envers ses créanciers étrangers.

(1) M. de Chateaubriand a indiqué, dans *le Congrès de Vérone*, un plan qu'il avait formé pour établir en Amérique des princes de la maison de Bourbon; mais il n'a pas dit à quelle branche de cette maison il comptait demander des souverains pour les anciennes colonies espagnoles, et probablement ce projet n'était pas encore, en 1823, suffisamment étudié et mûri dans son esprit. Quoi qu'il en soit, cette idée survécut à son ministère, et traversa toute

à une époque déjà éloignée; cela suffit pour attester la longanimité et la modération de la France, modération qui, au reste, ne s'est jamais démentie à l'égard d'aucune des nouvelles républiques, et qui ne peut être comparée qu'à notre parfait désintéressement dans tous nos rapports avec elles. Mais, en politique, ce n'est pas assez d'être modéré, même quand on est fort; il faut encore que la modération serve à quelque chose: et à quoi nous a servi la nôtre, soit au Mexique, soit à Buenos-Ayres, par exemple? On serait tenté de croire que, loin de nous concilier le respect ou la bienveillance des gouvernemens, elle les a plutôt encouragés dans leur résistance à nos plus justes réclamations; ils semblent avoir calculé notre éloignement, nos embarras intérieurs, les complications qui pouvaient naître à chaque instant pour nous de la question d'Orient et de la conquête d'Alger; en un mot, ils ont douté, non pas de notre force, non pas de notre puissance, non pas de l'existence de nos escadres, mais de notre disposition à les mettre en mouvement contre eux pour obtenir justice, et, en conséquence, ils ne nous l'ont pas rendue. Cependant les personnages les mieux placés pour en juger avaient déclaré de bonne heure que l'emploi de la force serait indispensable, que, sans un acte de vigueur, on n'obtiendrait rien, et que plus on tarderait à prendre cette résolution, plus le Mexique s'obstinerait à croire qu'en définitive la France, occupée de bien plus grands intérêts, n'armerait pas pour si peu de chose. Le Mexique se trompait, il appréciait mal les motifs d'une si longue indulgence; mais n'aurait-on pas gagné à faire, il y a trois ou quatre ans, ce qui se fait aujourd'hui, et le Mexique lui-même n'aurait-il pas gagné à recevoir plus tôt cette leçon?

Nous croyons qu'il faut ménager la faiblesse des gouvernemens américains, leur tenir compte des révolutions qui les désarment et les appauvrissent, faire la part des circonstances, des préjugés nationaux, des vices des institutions. Nous ne voulons pas que la France, au moindre tort fait à quelqu'un de ses enfans, mette aussitôt l'épée à la main et se hâte de trancher le nœud que pourraient délier des négociations prudemment conduites. Non, ces procédés violens ne

la restauration, sans arriver, que nous sachions, à l'état de projet bien arrêté. Cependant on en avait appris quelque chose en Amérique, et aussitôt il s'était formé dans les nouveaux gouvernemens des partis qui avaient embrassé cette espérance avec ardeur. Un grand nombre d'hommes recommandables y voyaient le salut de leur patrie, le terme de ses déchiremens, le lien qui devait la rattacher à l'Europe civilisée, et il n'y a pas encore bien long-temps que cette chimère (car c'en était une) a cessé de les occuper. Mais au moins ce fait prouve combien l'idée d'une haute direction de la part de la France leur paraissait naturelle et juste, dans les conditions respectives des deux pays.

lui sont pas commandés par son honneur et seraient en contradiction avec le caractère général de sa politique. Mais il ne faut pas non plus que ses relations de commerce et que la sécurité de ses nationaux au dehors souffrent trop long-temps d'injustices non réparées, et que les satisfactions se fassent trop attendre. A cette nécessité se rattache celle de montrer plus souvent aux nouveaux états de l'Amérique du sud le pavillon de notre marine militaire. Un déploiement plus fréquent de nos forces navales les dispensera fréquemment d'agir, et notre navigation marchande, nos rapports de commerce, l'établissement des Français sur l'autre rive de l'Atlantique, prendront un essor immense, utile à nos intérêts, comme avantageux pour notre gloire; car c'est chez nous une conviction profonde que ce vaste continent de l'Amérique du sud est appelé à de grandes destinées, mais que, pour les remplir, il a besoin d'une continuelle infusion des lumières et de l'activité de la vieille Europe.

Ce serait peut-être ici le lieu d'esquisser le caractère de l'Américain du sud, race mélangée de sang indien, nègre, espagnol ou portugais, qui se croit la première nation du monde, et dont un immense orgueil n'est pas le moindre défaut, parce qu'il en produit et en éternise beaucoup d'autres. On serait obligé de dire que cet orgueil n'est pas justifié par d'assez grandes qualités, soit comme individus, soit comme peuples, malgré l'expulsion des Espagnols. Il faudrait signaler chez l'Américain du sud une déplorable absence de moralité, qui remonte de la vie privée dans la vie publique, et qui mène à l'extinction de tout patriotisme. Il faudrait parler de cette mollesse d'esprit et de corps, qui fait que sous le rapport du matériel de la civilisation et dans des contrées si éminemment favorisées de la nature, on est resté prodigieusement en arrière des pays de l'Europe les moins avancés. Il y aurait lieu, sans doute, à reconnaître ici d'honorables exceptions, et ce n'est pas un niveau qui pèse également sur toutes les têtes. Mais bien peu le dépassent; et les hommes que leur caractère et leur éducation distinguent du reste de leurs concitoyens ne sont ni les plus orgueilleux, ni les plus puissans, sur des populations qu'on domine plutôt en partageant leurs défauts et en flattant leurs préjugés. Nous ajouterions cependant, pour être justes, que dans cette longue guerre de l'indépendance qui s'est terminée par l'affranchissement des anciennes colonies espagnoles, les Américains ont souvent montré du courage; mais nous ne nous chargerions pas d'expliquer comment cette qualité peut se concilier avec ce grand nombre d'assassinats qui épouvantent les étrangers dans toute l'étendue de l'Améri-

que du sud. Enfin, nous ne porterions pas sur l'esprit, sur les facultés intellectuelles de ces populations, un jugement aussi sévère que celui qu'il faut exprimer sur leur caractère moral, bien que leurs poètes, leurs historiens, leurs orateurs, soient encore à se produire. Mais il y a quelque chose de mieux à faire que d'insister sur les défauts, plus ou moins prononcés, du caractère américain; c'est d'indiquer comment et pourquoi il devra être modifié. Or, il nous semble que les lumières de notre civilisation, des institutions élastiques et fortes, des réformes législatives et judiciaires au-devant desquelles s'élancent tous les esprits, influeraient très avantageusement sur cette partie des mœurs qu'on peut appeler mœurs politiques et sociales, par opposition aux mœurs domestiques et individuelles. Les états du midi de l'Europe ont offert et offrent encore à cet égard des exemples assez concluans. L'Amérique espagnole elle-même nous en offre, dans le cours de ces dernières années, un exemple encore plus frappant et plus décisif. Je veux parler de l'île de Cuba, sous la vigoureuse administration du général Tacon. Le gouvernement français aurait peut-être quelques plaintes à élever contre M. Tacon; mais il est impossible de ne pas reconnaître que son administration a opéré dans cette belle colonie la plus heureuse des révolutions. Qu'a-t-il fallu? De l'intelligence et de la volonté. Il est vrai que Cuba n'est point une république fédérative, tiraillée par des ambitions rivales, divisée en partis nombreux, gouvernée de bas en haut, comme les états indépendans, ses voisins, où l'on a prodigué des droits politiques aux esclaves d'hier qui sont incapables de les exercer, où le dernier colonel veut être président, au moins pour quelques jours, et où toutes les villes ont la prétention de passer capitales. L'empire de la paresse, de la barbarie et du brigandage se resserre tous les jours dans des limites de plus en plus étroites. Devant quelles formidables puissances reculent ces fléaux de l'ancienne société? N'est-ce pas devant ces forces de la civilisation moderne que nous venons d'énumérer, et devant un élément dont nous n'avions pas tenu compte, devant cet insatiable besoin qui tourmente les individus et les peuples d'améliorer leur condition, d'embellir leur vie, de décorer leur séjour, et à ces nobles fins de conquérir la nature et de s'en approprier toutes les ressources? En un mot, nous avons une foi profonde dans tous les moyens de culture intellectuelle et morale, comme dans les moyens et les succès de la culture matérielle : nous croyons, pour rentrer dans notre sujet, qu'avec quelques années d'un gouvernement stable et régulier, conduit par des esprits éclairés et des volontés fermes, la civilisation

pénétrerait jusqu'à ces sauvages habitans des plaines de Buenos-Ayres (1), ces gauchos qui vivent à cheval et sans chemise, enfans dégénérés des héros espagnols de la conquête, qui n'ont presque plus du chrétien que le nom, et de l'homme que la figure. L'Espagnol a bien porté sous le même ciel les meilleurs végétaux et les animaux les plus utiles de l'Europe, qui s'y sont acclimatés et propagés, mais qui dégénèrent aussi et deviennent sauvages, quand la main de l'homme se retire et quand son œil se détourne.

Il y a dans les nouveaux états de l'Amérique du sud quelques hommes de haute intelligence qui comprennent que leur patrie a besoin de l'Europe, et parmi les hommes d'état européens, il y en a aussi qui comprennent toute la grandeur de la mission que nous réserve l'avenir dans cette autre partie du monde. Nulle conviction ne peut être plus féconde en résultats glorieux pour l'humanité, et nous n'avons écrit ce peu de lignes que pour en faire sentir l'importance. Les Espagnols et les Portugais ont introduit en Amérique tous les rudimens de la civilisation européenne; mais il faut maintenant les développer, les agrandir, les élever au niveau sans cesse déplacé du présent. L'empire de la nature sauvage est encore trop étendu dans ces contrées; les distances y sont prodigieuses; le rapprochement des hommes entre eux y est trop difficile, l'échange des idées trop rare, l'action du pouvoir social trop lente et embarrassée par trop d'obstacles. Il faut que ce soit d'abord l'Europe, c'est-à-dire le génie entreprenant et actif de ses enfans, et l'ambitieuse mobilité de ses capitaux, qui se chargent des améliorations réclamées par un tel état de choses. Et déjà commence à s'accomplir dans cette même voie le vœu que nous exprimons ici. Ce sont des Anglais qui viennent d'établir la navigation à vapeur sur la Magdalena, depuis son embouchure jusqu'au cœur de la Nouvelle-Grenade, dont ce beau fleuve est une des plus grandes artères. Pour comprendre ce que c'est qu'un pareil établissement dans un pareil pays, il faut voir dans le curieux voyage de M. Mollien en Colombie, de l'année 1823 (2), comment on remontait

(1) Nous citons Buenos-Ayres et les pampas du Rio de la Plata, parce que ces provinces, si long-temps déchirées par les plus sanglantes révolutions, et auxquelles l'administration de M. Rivadavia avait rendu quelque prospérité, semblent aujourd'hui retomber dans la barbarie. Les Indiens, qui ont toujours été de si dangereux ennemis dans cette partie de l'Amérique, regagnent chaque jour du terrain, et la campagne devient inhabitable. Pour comble de maux, l'insolente obstination du général Rosas, chef de cet état, vient de forcer la France au blocus de la Plata, tandis que les passions de ce même gouverneur ont précipité Buenos-Ayres dans une guerre impolitique, ruineuse et inutile, contre le général Santa-Cruz, protecteur de la confédération péru-bolivienne. Santa-Cruz est, pour le dire en passant, un des chefs américains qui méritent le plus que l'Europe s'intéresse au maintien de son pouvoir.

(2) Plusieurs années après, M. Bresson, chargé d'une mission particulière dans les nou-

alors la Magdalena, seule voie de communication entre Carthagène et Santa-Fe de Bogota; il faut se représenter une navigation de plus de trente jours, sur une misérable barque, qui s'arrêtait tous les soirs, à travers une des plus riches vallées du monde, que l'établissement de communications faciles et sûres transformera en peu de temps. Un service régulier de bateaux à vapeur sur la Magdalena, sur l'Amazone, sur l'Orénoque, sur la Plata, c'est une révolution complète dans chacun des pays que ces fleuves gigantesques arrosent, témoins les bassins du Mississipi, de l'Ohio, du Saint-Laurent. Avec lui le commerce, les arts, l'industrie, la civilisation, le long de leurs bords; avec lui des travaux qui régleront leur cours, amélioreront leur lit, préviendront les inondations, assainiront et fertiliseront les vastes plaines où se perdent quelquefois leurs eaux. Ailleurs, c'est une compagnie hollandaise qui, sur le territoire de la république centrale (le Guatemala), a entrepris de percer l'isthme de Nicaragua, et de résoudre ainsi l'immense problème de la jonction des deux océans. Ce sont des capitalistes étrangers qui cherchent à établir entre Valparaiso et Lima une ligne de paquebots à vapeur, et sans parler d'un projet de canal à travers l'isthme de Panama, qui avait trop facilement séduit le gouvernement de la Nouvelle-Grenade, c'est un ingénieur français et une maison française des Antilles qui préparent dans cette république de grands travaux de viabilité, pour lesquels on a obtenu l'autorisation du même gouvernement. Enfin, il y a dans les plus importantes exploitations de mines du Mexique, des capitaux et des ingénieurs anglais, engagés depuis quelques années, à l'avantage du Mexique non moins que de l'Angleterre. Mais en cette matière, le présent et le passé ne sont rien, auprès de l'avenir dont la possibilité se révèle, si, d'une part, les gouvernemens nouveaux se consolident en Amérique, et si les hommes éclairés y prennent le dessus; si, de l'autre, l'attention sérieuse de l'Europe se porte énergiquement sur une carrière qui lui promet à la fois gloire et profit.

De toutes ses anciennes colonies, transformées en états indépendans, l'Espagne n'a encore reconnu que le Mexique, et c'est à cause de la possession de Cuba, le pays avec lequel il était le plus urgent de renouer des relations de commerce et d'amitié. Les négociations entamées avec la Nouvelle-Grenade et Venezuela n'ont pu être menées

velles républiques, M. le duc de Montebello, aujourd'hui ambassadeur de France en Suisse, et si je ne me trompe, M. Ternaux, qui publie en ce moment une si intéressante collection de voyages et de relations inédites ou peu connues sur la découverte de l'Amérique, ont fait le même trajet, avec les mêmes dangers, la même lenteur, et des incommodités sans nombre, bien faites pour éloigner le commerce et rebuter une curiosité ordinaire.

à aussi bonne fin, nous ne savons pour quel motif. Au reste, il n'y a pas lieu de le regretter bien vivement. Il faut peut-être qu'une génération tout entière disparaisse, avant que de part et d'autre on se revoie et l'on se mêle sans aigreur et sans défiance. Les haines nationales ne se sont adoucies d'une manière sensible entre l'Angleterre et les États-Unis que plus de trente-six ans après la grande lutte des deux peuples, et encore a-t-on vu récemment sur la frontière du Canada que tout sentiment de cette nature n'était pas éteint dans le cœur des populations. D'ailleurs, l'Espagne appauvrie, épuisée, presque sans manufactures et sans commerce, obligée de beaucoup emprunter à d'autres nations de l'Europe, a trop à faire chez elle, pour aller chercher au-delà de l'Océan des champs à défricher, des villes à rebâtir et à repeupler, les plaies de la guerre à cicatriser. Mais un jour viendra où ses vaisseaux et ses enfans reprendront le chemin de ces contrées où règne sa langue, et où sa domination laissera dans les mœurs des traces ineffaçables.

La France doit s'occuper d'autant plus des affaires de l'Amérique du sud, qu'une autre influence, une influence des plus actives, des plus ambitieuses, des plus exclusives, tend à s'y établir; c'est l'influence des États-Unis. Elle est, non pas à repousser et à craindre, mais à surveiller et à contenir dans l'intérêt de l'Europe; et en cela nos vues trouveront généralement un auxiliaire dans l'instinct des nouveaux gouvernemens. Ce n'est pas que l'action des États-Unis ne puisse s'exercer utilement dans ces républiques naissantes qui en ont copié les institutions un peu au hasard, et que l'esprit entreprenant de l'Américain du Nord ne puisse se donner carrière dans l'autre moitié du même continent. Nous ne sommes ni aussi injustes, ni aussi exclusifs, et ce serait d'ailleurs en pure perte, car la nature a fait elle-même une large part à l'influence des États-Unis le long des deux océans qui baignent leurs rivages. Tout ce que nous voulons dire, c'est que l'Europe pourrait se repentir un jour d'avoir laissé envahir toute l'Amérique par un même esprit. Sans doute il y a place pour tout le monde au soleil; mais nous craindrions que les États-Unis ne voulussent y faire la leur trop grande. La politique de ce gouvernement envers les faibles puissances qui occupent le reste du Nouveau-Monde, depuis le Texas jusqu'au détroit de Magellan, n'a pas été, ne serait pas assez désinteressée. Elle est très remuante; elle exige beaucoup; on la tient à bon droit pour suspecte, et cependant on subit une prépondérance dont l'Europe, du moins, ne doit pas désirer l'accroissement. Après tout, le Hâvre et Bordeaux ne

sont guère plus loin que New-Yorck de Caracas ou de Buenos-Ayres, et, par notre caractère, par notre langue, par l'identité de religion, nous avons bien plus de rapports sympathiques avec les Américains du sud, que les citoyens des États-Unis. Il n'y a pas de peuple au monde qui s'accommode plus facilement que le Français à des mœurs étrangères; il n'y en a pas dont la haute sociabilité les pénètre et les attire à lui plus aisément. Il n'apporte dans ses relations avec ce qui diffère de lui ni intolérance ni orgueil. Tout comprendre et tout réfléchir, sans perdre sa nature intime, voilà la gloire du caractère français; agir sur tout par une force spontanée, douce et néanmoins irrésistible, voilà sa puissance. C'est, répétons-le, le plus haut degré de la sociabilité humaine. Renoncer à exercer cette puissance, précisément là où elle trouverait un champ mieux préparé, ne serait-ce pas, de la part de la France, un crime et envers elle-même et envers l'Amérique?

En effet, qu'on y pense bien, à mesure que les chances de guerre s'éloignent, il devient plus indispensable de préparer des alimens à l'activité du caractère national. On ne peut prétendre à concentrer toute cette activité dans le pays, non qu'elle ne dût trouver à s'y employer utilement, mais surtout parce que les résultats ne sont pas de nature à frapper assez vivement les imaginations. Ce qui fait qu'en France il faut de l'imagination aux hommes d'état, c'est que le peuple en aura toujours plus qu'eux. Eh bien! cette imagination qui a fait faire à la France de si grandes choses dans le monde, il faut songer à la contenter. De l'ordre et de l'économie dans les finances de l'état, des lois honnêtes et sages, c'est bien sans doute, et il en faut. Mais avec cela on ne passionne pas les peuples, on ne fait pas battre le cœur des grandes masses d'hommes, on ne remue pas leur imagination. Pour jeter du merveilleux et de la poésie dans le positif de la vie des nations, il faut, quand on n'entre pas tous les ans dans une capitale ennemie, aller chercher le merveilleux et la poésie en Orient, ou le long des fleuves géans de l'Amérique, dans les profondeurs mystérieuses de ses forêts, dans les flancs insondés de ses Cordillières. Voilà l'œuvre à laquelle nous croyons que tout ce qu'il y a d'esprits élevés et de nobles cœurs dans l'Amérique du sud, doivent, au nom de l'humanité, convier la France et l'Europe.

C. L. B.

# L'USCOQUE.

## DERNIÈRE PARTIE.[1]

Orio, après avoir déployé ce courage désespéré, s'enfuit chez lui avec l'assurance et l'empressement d'un homme qui aurait compté trouver un expédient de salut dans la solitude. Mais toute sa force s'était réfugiée dans ses muscles, et en se sentant marcher avec tant de précipitation, il s'imagina qu'il allait être assisté comme autrefois par une de ces inspirations infernales qu'il avait dans les cas difficiles. Quand il se trouva dans sa chambre, face à face avec lui-même, il s'aperçut que son cerveau était vide, son ame consternée, sa position désespérée. Il le vit, il se tordit les mains avec une angoisse inexprimable, en s'écriant : — Je suis perdu!

— Qu'y a-t-il? dit Naam, en sortant du coin de l'appartement où son existence semblait avoir pris racine. Orio n'avait pas coutume de s'ouvrir à Naam quand il n'avait pas besoin de son dévouement. En cet instant, que pouvait-elle pour lui? Rien sans doute. Mais la terreur d'Orio était si forte, qu'il fallait qu'il cherchât du secours dans une sympathie humaine.

(1) Voyez les livraisons des 15 mai, 1er juin et 15 juin 1838.

— Ezzelin est vivant! s'écria-t-il, et il me dénonce!

— Appelle-le au combat, et tâche de le tuer, dit Naam.

— Impossible! Il n'acceptera le combat qu'après avoir parlé contre moi.

— Va te réconcilier avec lui, offre lui tous tes trésors. Adjure-le au nom du Dieu très grand!

— Jamais! D'ailleurs il me repousserait.

— Rejette toute la faute sur *les autres!*

— Sur qui? Sur Hussein, sur l'Albanais, sur mes officiers? On me demandera où ils sont, et on ne me croira pas si je dis que l'incendie...

— Eh bien! mets-toi à genoux devant ton peuple, et dis : J'ai commis une grande faute et je mérite un grand châtiment. Mais j'ai fait aussi de nobles actions et rendu de hauts services à mon pays; qu'on me juge. Le bourreau n'osera pas porter ses mains sur toi, on t'enverra en exil, et l'an prochain on aura besoin de toi, on te donnera un grand exploit à faire. Tu seras victorieux, et ta patrie reconnaissante te pardonnera et t'élèvera en gloire.

— Naam, vous êtes folle, dit Orio avec angoisse. Vous ne comprenez rien aux choses et aux hommes de ce pays. Vous ne sauriez donner un bon conseil!

— Mais je puis exécuter tes desseins. Dis-les-moi.

— Et si j'en avais un seul, resterais-je ici un instant de plus?

— La fuite nous reste, dit Naam. Partons!

— C'est le dernier parti à prendre, dit Orio, car c'est tout confesser. Écoute, Naam, il faudrait trouver un bon spadassin, un bravo, un homme habile et sûr. Ne connais-tu pas ici quelque renégat, quelque transfuge musulman, qui n'ait jamais entendu parler de moi, et qui par considération pour toi seule, moyennant une forte somme d'argent.....

— Tu veux donc encore assassiner?

— Tais-toi! Baisse la voix. Ne prononce pas ici de tels mots, même dans ta langue.

— Il faut s'entendre pourtant. Tu veux qu'il meure, et que j'assume sur moi toute la responsabilité, tout le danger?

— Non! je ne le veux pas, Naam! s'écria Soranzo en la pressant dans ses bras, car en cet instant l'air sombre de Naam l'effraya, et lui rappela que ce n'était pas le moment de perdre son dévouement.

— Ce que tu veux sera fait, dit Naam en se dirigeant vers la porte.

— Arrête, non! ce serait pire que tout! dit Orio en l'arrêtant. Sa sœur et sa tante m'accuseraient, et j'aurais eu l'air de craindre la

vérité. D'ailleurs, je ne veux pas que tu t'exposes. Va, quitte-moi, Naam, mets ta tête à l'abri des dangers qui menacent la mienne. Il en est temps encore, fuis!

— Je ne te quitterai jamais, tu le sais bien, répondit tranquillement Naam.

— Quoi! tu me suivrais même à la mort! Songe que tu seras accusée aussi peut-être!

— Que m'importe? dit Naam. Ai-je peur de la mort?

— Mais résisterais-tu à la torture, Naam? s'écria Soranzo frappé d'une nouvelle inquiétude.

— Tu crains que je succombe à la souffrance et que je t'accuse? dit Naam d'un ton froid et sévère.

— Oh! jamais! s'écria-t-il avec une effusion forcée, toi le seul être qui m'ait compris, qui m'ait aimé et qui souffrirait pour moi mille morts!

— Tu dis qu'un coup de poignard est la seule ressource? dit Naam en baissant la voix.

Orio ne répondit pas. Il ne savait à quoi se décider. Ce moyen le tentait et l'effrayait également. Il se perdit en projets plus inexécutables les uns que les autres, puis sa tête s'égara. Il tomba dans une sorte d'imbécillité. Naam le secoua sans pouvoir lui arracher une parole. Elle sentit que ses mains étaient raides et glacées. Elle crut qu'il allait mourir. Elle pensa que dans un moment d'égarement il avait avalé quelque poison et qu'il ne s'en souvenait plus. Elle fit appeler le médecin.

Barbolamo le trouva très mal et le tira de cette atonie par des excitans qui produisirent une réaction terrible. Orio eut de violentes convulsions. Le docteur, se rappelant alors que depuis long-temps il n'avait pas fait usage de narcotiques, et pensant que l'inefficacité de ces remèdes, causée autrefois par l'abus, pouvait avoir cessé, se hasarda à lui administrer une assez forte dose d'opium qui le calma sur-le-champ et l'endormit profondément. Quand il le vit mieux, il le quitta, car la soirée était fort avancée, et il avait encore des malades à voir avant de rentrer chez lui.

Naam veilla son maître avec anxiété pendant quelques instans, et s'étant assurée qu'il dormait bien, elle sentit retomber sur elle seule tout le poids de cette horrible situation; c'était à elle de trouver un moyen d'en sortir. Elle se promena avec agitation dans la chambre, recommandant son ame à Dieu, sa vie au destin, et résolue à tout plutôt que de laisser périr celui qu'elle aimait. De temps en temps elle

s'arrêtait devant ce visage pâle et morne, qui semblait, dans sa prostration effrayante, un cadavre sortant des mains du bourreau, et attendant celles qui devaient l'ensevelir. Naam avait vu jadis Orio si prompt, si implacable dans ses terribles résolutions, et maintenant il n'avait plus la force d'affronter l'orage! Il lui abandonnait le soin de son salut! Naam prit son parti, fit quelques préparatifs, ferma la porte avec précaution, sortit sans être vue, et se perdit dans le dédale de ces rues étroites, obscures, mal fréquentées, où deux personnes ne se rencontrent pas la nuit sans se serrer chacune de son côté contre la muraille.

— Maudite soit la mère qui m'a engendré! murmura Orio d'une voix creuse et lugubre, en s'éveillant et en se tordant sur son lit pour secouer le sommeil accablant étendu sur tous ses membres. Est-il possible que je ne puisse jamais dormir comme les autres! Il faut que je sois assiégé de visions épouvantables et que je m'agite comme un forcené durant mon sommeil, ou bien il faut que je tombe là comme un cadavre, et qu'à mon réveil je sente ce froid mortel et cette langueur qui ressemblent à une agonie! Naam! quelle heure?

Naam ne répondit point.

— Seul! s'écria Orio, que se passe-t-il donc? — Il se dressa sur son lit, écarta ses rideaux d'une main tremblante, vit les premières lueurs du matin pénétrer dans sa chambre, et promena des regards hébétés autour de lui, cherchant à retrouver le souvenir des évènemens de la veille. Enfin l'horrible vérité lui revint à l'esprit, d'abord comme un rêve sinistre, et bientôt comme une certitude accablante. Orio resta quelques instans brisé, et sans concevoir la pensée de détourner le coup qui le menaçait. Enfin il se jeta à bas de son lit et se mit à courir comme un fou autour de la chambre. — C'est impossible! c'est impossible! se disait-il, je n'en suis pas là! je ne suis pas abandonné à ce point par la destinée!

— Misérable! s'écria-t-il en se parlant à lui-même et en se laissant tomber sur une chaise, est-ce ainsi que tu sais maintenant faire face à l'adversité! Une pierre tombe à tes pieds, et au lieu de te tenir pour averti et de fuir, ou d'agir d'une façon quelconque, tu te couches, tu t'endors, et tu attends que l'édifice entier s'écroule sur ta tête! Tu es donc devenu une bête brute, ou tes ennemis ont donc jeté sur toi un maléfice! Damné médecin! s'écria-t-il en voyant sur sa table la fiole d'opium dont on lui avait fait avaler une partie, ah! tu étais d'accord avec eux pour m'ôter mes forces et me jeter dans l'impuissance! Toi aussi, tu me le paieras, infâme! crains que mon

jour ne vienne à moi aussi! Mon jour! Hélas! sortirai-je de cette nuit horrible qui s'est étendue sur moi? Voyons! que faire? Ah! la force m'a manqué au moment où j'en avais besoin! Je n'ai pas été inspiré lorsqu'une vive résolution eût pu me sauver. Il fallait, dès que mon ennemi est entré dans cette galerie Memmo, feindre de le prendre pour un démon, m'élancer sur lui, lui enfoncer mon poignard dans la poitrine.... Cet homme ne doit pas être difficile à tuer; il a reçu tant de coups déjà! — Et puis, j'aurais joué la folie; on m'eût soigné comme on a déjà fait, on m'eût plaint. J'aurais eu des remords; j'aurais fait dire des messes pour son ame, et j'en aurais été quitte pour perdre les bonnes graces de la petite fille.... Mais n'est-il pas encore possible d'agir ainsi?... Oui, demain, pourquoi pas? J'irai à ce rendez-vous. J'irai en jouant la fureur; je le provoquerai, je l'accuserai de quelque infamie... Je dirai à Morosini qu'il avait séduit..... non, qu'il avait violé sa nièce; que je l'avais chassé honteusement, et que par vengeance il a inventé ce tissu de mensonges.... Je lui dirai de telles injures, je lui ferai de telles menaces.... D'ailleurs je lui cracherai au visage.... Alors il faudra bien qu'il mette la main sur son épée.... Une fois là, il est perdu; avant qu'il l'ait tirée du fourreau, la mienne sera dans sa gorge.... Et puis je me jetterai par terre en écumant, je m'arracherai les cheveux, je serai fou. Le pis qui puisse m'arriver, c'est d'être envoyé en exil pour quatorze ans; on sait ce que valent les quatorze années d'exil d'un patricien. L'année suivante on a besoin de lui, on le rappelle.... Naam avait raison.... Oui, voilà ce que je ferai.... Mais si Ezzelin a déjà parlé à sa tante et à sa sœur, si elles se portent mes accusatrices! Oh! oui! Mais quelles preuves!... D'ailleurs il sera toujours temps de fuir. Si je ne puis emporter tout mon or, j'irai trouver les pirates, j'organiserai une flibuste sur un tout autre pied. Je ferai une magnifique fortune en peu d'années, et j'irai, sous un nom supposé, la manger à Cordoue ou à Séville, des villes de plaisir, dit-on. L'argent n'est-il pas le roi du monde?.... Allons, décidément le docteur a sagement agi en me faisant dormir. Ce sommeil m'a retrempé; il m'a rendu toute mon énergie, toutes mes espérances!

Orio se parlait ainsi à lui-même dans un accès d'énergie fébrile. Ses yeux étaient fixes et brillans, ses lèvres pâles et tremblantes, ses mains contractées sur ses genoux maigres et nus. Le *plus bel homme* de Venise était hideux, ainsi absorbé dans ses méchantes intentions et ses lâches calculs.

Tandis qu'il devisait de la sorte, une petite porte que recouvrait

une tapisserie s'ouvrit doucement, et Naam entra sans bruit dans la chambre. — C'est toi! Où donc étais-tu? dit Orio en la regardant à peine. Donne-moi ma robe, je veux m'habiller, sortir!.... Mais Orio se leva brusquement et resta immobile de surprise et d'épouvante à l'aspect de Naam, lorsqu'elle s'approcha de lui pour lui présenter sa robe. Elle était plus pâle que l'aube qui se levait en cet instant. Sa bouche avait une teinte livide, et ses yeux vitreux ressemblaient à ceux d'un cadavre. — Pourquoi donc avez-vous du sang sur la figure? dit Orio en reculant d'effroi. Il s'imagina que suivant les coutumes féroces de la police occulte de Venise, Naam venait d'être prise par les familiers et soumise à la torture. Peut-être avait-elle révélé.... Orio la regardait avec un mélange de haine et de terreur. Comment ai-je eu l'imprudence de la laisser vivre? pensait-il. Il y a un an que j'aurais dû la tuer!

— Ne me demande pas ce qui est arrivé, dit Naam d'une voix éteinte, tu ne dois pas le savoir.

— Et je veux le savoir, moi! s'écria Orio furieux en la secouant avec une colère brutale.

— Tu veux le savoir? dit Naam avec une tranquillité dédaigneuse; apprends-le à tes risques et périls. Je viens de tuer Ezzelin.

— Ezzelin, tué! bien tué! bien mort! s'écria Orio dans un accès de joie insensée; et serrant Naam contre sa poitrine, il fut pris d'un rire convulsif qui le força de se rasseoir. C'est là le sang d'Ezzelin? disait-il en touchant les mains humides de Naam. Ce sang maudit a-t-il coulé enfin jusqu'à la dernière goutte? Oh! cette fois il n'en réchappera pas, dis? Tu ne l'as pas manqué, Naam? Oh non! tu as la main ferme, et ceux que tu frappes ne se relèvent plus! Tu l'as tué comme le pacha, dis? Le même coup, au-dessous du cœur? Dis-moi? dis-moi, parle donc!.... raconte-moi donc!.... Ah! c'était bien la peine de revenir à Venise!.... Il n'en a pas joui long-temps de Venise! sa vengeance!....

Et Orio recommença à rire affreusement.

— Je l'ai frappé droit au cœur, dit Naam d'un air sombre, et je l'ai noyé en même temps....

— Le fer et l'eau! Bonne Venise, s'écria Orio; les beaux quais déserts pour rencontrer un ennemi! Mais comment l'as-tu trouvé à cette heure! Qu'as-tu fait pour le joindre?

— J'ai pris mon luth et je suis allé en jouer sous la fenêtre de sa sœur; j'ai joué obstinément jusqu'à ce que le frère ait été éveillé et m'ait regardée par la fenêtre. Je me suis éloignée alors de quelques pas,

mais j'ai continué de jouer comme pour le braver. Il m'avait reconnue à mon costume; c'est ce que je voulais. Il est sorti de sa maison, il s'est approché de moi en me menaçant. Je me suis éloignée encore, mais en continuant toujours de jouer du luth, et je me suis encore arrêtée. Il est encore venu sur moi, et je me suis éloignée de nouveau. Alors comme il s'en retournait vers sa maison, je me suis mise à courir du même côté et à jouer en me rapprochant toujours. La fureur lui est venue, et croyant sans doute que j'agissais ainsi par ton ordre, il a recommencé à courir sur moi l'épée à la main. Je me suis fait poursuivre ainsi jusqu'à cet endroit où le pavé de la rive cesse tout à coup et où plusieurs marches conduisent en tournant jusqu'au niveau de l'eau pour l'abordage des gondoles. Il n'y avait là ni barque, ni homme; pas le moindre bruit, pas la moindre lumière. Je me suis cramponnée fortement à la petite colonne qui termine la rampe, et j'ai attendu en me baissant qu'il vînt jusque-là. Il y est venu, en effet; il s'est appuyé presque sur moi sans me voir et s'est penché sur l'eau pour chercher des yeux si quelque gondole m'avait mise à l'abri de sa colère. Dans ce moment-là, j'ai arraché d'une main son manteau, de l'autre j'ai frappé. Il a voulu se débattre, lutter...., mais son pied avait glissé sur les marches humides; il perdait l'équilibre; je l'ai poussé, et il a roulé au fond de l'eau. Voilà comme les choses se sont passées.

La voix de Naam s'éteignit, et un frisson passa sur tout son corps.

— Au *fond!* dit Soranzo d'un air inquiet. Tu n'en es pas sûre, tu as pris la fuite?

— Je n'ai pas pris la fuite, dit Naam se ranimant; je suis restée penchée sur l'eau jusqu'à ce que l'eau fût redevenue aussi unie que la surface d'un miroir. Alors j'ai arraché aux pierres humides de la rive une poignée d'herbes marines, et j'ai lavé et nettoyé les marches couvertes de sang. Il n'y avait personne, et il ne s'y est fait aucun bruit. Je suis restée cachée dans l'angle d'un mur; j'ai entendu marcher; on venait du palais Memmo; j'ai quitté doucement mon poste et j'ai marché jusqu'ici.

— Tu auras eu peur? Tu auras couru?

— Je suis venue lentement, je me suis arrêtée plusieurs fois, j'ai regardé autour de moi; personne ne m'a vue, personne ne m'a suivie. Je n'ai pas même éveillé les échos des pavés. J'ai fait mille détours. J'ai mis plus d'une heure à venir du palais Memmo jusqu'ici. Es-tu tranquille? es-tu content?

— O Naam, ô admirable fille! ô ame trois fois trempée au feu de

l'enfer! s'écria Orio; viens dans mes bras, ô toi qui m'as deux fois sauvé!

Mais Orio oublia de serrer Naam dans ses bras : une idée subite venait de glacer l'élan de sa reconnaissance....

— Naam! lui dit-il après quelques instans de silence durant lesquels elle le contempla avec une inquiétude farouche, vous avez fait une insigne folie, un crime gratuit.

— Comment dis-tu? répondit Naam de plus en plus sombre.

— Je dis que vous avez pris sur vous de faire une action dont toutes les conséquences vont retomber sur moi! Ezzelin assassiné, on ne manquera pas de m'accuser. Ce meurtre sera l'aveu de tous les torts qu'il m'impute et qu'il a déjà racontés à sa tante et à sa sœur. Puis j'aurai un assassinat de plus sur le corps, et je ne vois pas comment ce surcroît d'embarras peut me soulager. Que la foudre du ciel t'écrase, misérable bête féroce! Tu étais si pressée de boire le sang, que tu ne m'as seulement pas consulté.

Naam reçut cet outrage avec un calme apparent qui enhardit Soranzo.

— Vous m'aviez dit de chercher un assassin, dit-elle, un homme sûr et discret, qui ne connût point la main qui le faisait agir ou qui, pour de l'argent, gardât le silence. J'ai fait mieux, j'ai trouvé quelqu'un qui ne veut d'autre récompense que de vous voir délivré de vos ennemis, quelqu'un qui a su frapper ferme et avec prudence, quelqu'un que vous ne pouvez pas craindre et qui se livrera de lui-même aux lois de votre pays, si on vous accuse.

— Je l'espère, dit Orio. Vous voudrez bien vous rappeler que je ne vous ai rien commandé, car vous en avez menti, je ne vous ai rien commandé du tout.

— Menti! moi, menti! dit Naam d'une voix tremblante.

— Menti par la gorge! menti comme un chien! s'écria Orio dans un accès de fureur grossière, mouvement d'irritation toute maladive et qu'il ne pouvait réprimer, quoique peut-être il sentît bien au fond de lui-même que ce n'était pas le moment de s'y livrer.

— C'est vous qui mentez, reprit Naam d'un ton méprisant, et en croisant ses bras sur sa poitrine. J'ai commis pour vous des crimes que je déteste, puisqu'il vous plaît d'appeler ainsi les actes qu'on fait pour vous lorsqu'ils ne vous semblent plus utiles; et quant à moi, je hais le sang et j'ai subi l'esclavage chez les Turcs sans songer à faire ce que j'ai fait ensuite pour vous sauver.

— Dites que c'était pour vous sauver vous-même, s'écria Orio, et

que ma présence vous a tout d'un coup donné le courage qui jusque-là vous avait manqué.

— Je n'ai jamais manqué de courage, reprit Naam, et vous qui m'insultez après de telles choses et dans un pareil moment, voyez le sang qui est sur mes mains! C'est le sang d'un homme, et c'est le troisième homme dont moi, femme, j'ai pris la vie, pour sauver la vôtre.

— Aussi vous l'avez prise lâchement et comme une femme peut le faire.

— Une femme n'est point lâche quand elle peut tuer un homme, et un homme n'est point brave quand il peut tuer une femme.

— Eh bien! j'en tuerai deux! s'écria Soranzo, que ce reproche acheva de rendre furieux; et cherchant son épée, il allait s'élancer sur Naam, lorsque trois coups violens ébranlèrent la porte du palais.

— Je n'y suis pas, s'écria Soranzo à ses valets qui étaient déjà levés, et qui parcouraient les galeries. Je n'y suis pour personne. Quel est donc l'insolent mercenaire qui vient frapper à une pareille heure de manière à réveiller le maître du logis?

— Seigneur! dit en pâlissant un valet qui s'était penché à la fenêtre de la galerie, c'est un messager du conseil des dix!

— Déjà! dit Orio entre ses dents. Ces limiers de malheur ne dorment donc pas non plus?

Il rentra dans sa chambre d'un air égaré. Il avait jeté son épée par terre en entendant frapper; Naam, debout, les bras croisés dans son attitude favorite, calme et regardant avec mépris cette arme qu'Orio avait osé lever sur elle et qu'elle ne daignait pas prendre la peine de ramasser.

Orio sentit en cet instant l'insigne folie qu'il avait faite en irritant ce confident de tous ses secrets. Il se dit que, quand on avait réussi à apprivoiser un lion par la douceur, il ne fallait plus tenter de le réduire par la force. Il essaya de lui parler avec tendresse et l'engagea à se cacher. Il voulut même l'y contraindre quand il vit qu'elle feignait de ne pas l'entendre. Tout fut inutile, menaces et prières. Naam voulut attendre de pied ferme les affiliés du terrible tribunal. Ils ne se firent pas attendre long-temps. Devant eux toutes les portes s'étaient ouvertes, et les serviteurs consternés les avaient amenés jusqu'à la chambre de leur maître. Derrière eux marchait un groupe d'hommes armés, et la sombre gondole flanquée de quatre sbires attendait à la porte.

— Messer Pier Orio Soranzo, j'ai ordre de vous arrêter, vous et ce

jeune homme votre serviteur et tous les gens de votre maison, dit le chef des agens. Veuillez me suivre.

— J'obéis, dit Orio d'un ton hypocrite. Jamais le pouvoir sacré qui vous envoie ne trouvera en moi ni résistance ni crainte, car je respecte son auguste omnipotence, et j'ai confiance en son infaillible sagesse. Mais je veux ici faire une déclaration, premier hommage rendu à la vérité qui sera mon guide austère en tout ceci. Je vous prie donc de prendre acte de ce que je vais révéler devant vous et devant tous mes serviteurs. J'ignore pour quelle cause vous venez m'arrêter, et je ne puis présumer que vous sachiez les choses que je vais dire. C'est à cause de cela précisément que je veux éclairer la justice et l'aider dans son rigoureux exercice. Ce serviteur que vous prenez pour un jeune homme, est une femme... Je l'ignorais, et tous ceux qui sont ici l'ignoraient également. Elle vient de rentrer ici tout-à-l'heure en désordre, le visage et les mains ensanglantées, comme vous la voyez. Pressée par mes questions et effrayée de mes menaces, elle m'a avoué son sexe et confessé qu'elle venait d'assassiner le comte Ezzelin, parce qu'elle l'a reconnu pour le guerrier chrétien qui a tué son amant dans la mêlée, à l'affaire de Coron, il y a deux ans.

L'agent fit sur-le-champ écrire la déclaration de Soranzo. Cette formalité fut remplie avec l'impassible froideur qui caractérisait tous les hommes affiliés au tribunal des dix. Tandis qu'on écrivait, Orio, s'adressant à Naam dans sa langue, lui expliqua ce qu'il venait de dire aux agens et l'engagea à se conformer à son plan. — Si je suis inculpé, lui dit-il, nous sommes perdus tous les deux; mais si je me tire d'affaire, je réponds de ton salut. Crois en moi, et sois ferme. Persiste à t'accuser seule. Avec de l'argent, tout s'arrange dans ce pays. Que je sois libre, et sur-le-champ tu seras délivrée. Mais si je suis condamné, tu es perdue, Naam!...

Naam le regarda fixement sans répondre; quelle fut sa pensée à cet instant décisif? Orio s'efforça en vain de soutenir ce regard profond qui pénétrait dans ses entrailles comme une épée. Il se troubla, et Naam sourit d'une manière étrange. Après un instant de recueillement, elle s'approcha du scribe, le toucha, et, le forçant de la regarder, elle lui remit son poignard encore sanglant, lui montra ses mains rougies et son front taché. Puis, faisant le geste de frapper, et ensuite portant la main sur sa poitrine, elle exprima clairement qu'elle était l'auteur du meurtre.

Le chef des agens la fit emmener à part, et Orio fut conduit à la

gondole et mené aux prisons du palais ducal. Tous les serviteurs du palais Soranzo furent également arrêtés, le palais fermé et remis à la garde des préposés de l'autorité. En moins d'une heure, cette habitation si brillante et si riche fut livrée au silence, aux ténèbres et à la solitude.

Orio avait-il bien sa tête lorsqu'il avait ainsi chargé Naam le premier et improvisé cette fable? Non, sans doute : Orio était un homme fini, il faut bien le dire. Il avait encore l'audace et le besoin de mentir; mais sa ruse n'était plus que de la fausseté, son génie que de l'impudence.

Cependant il n'avait pas parlé sans vraisemblance, en disant à Naam qu'avec de l'argent tout s'arrangeait à Venise. A cette époque de corruption et de décadence, le terrible conseil des dix avait perdu beaucoup de sa fanatique austérité, les formes seules restaient sombres et imposantes; mais bien que le peuple frémît encore à la seule idée d'avoir affaire à ces juges implacables, il n'était plus sans exemple qu'on repassât le pont des Soupirs.

Orio se flattait donc, sinon de rendre son innocence éclatante, du moins d'embrouiller tellement sa cause, qu'il fût impossible de le convaincre du meurtre d'Ezzelin. Ce meurtre était, après tout, une grande chance de salut, et toutes les accusations dont Ezzelin eût chargé Orio disparaissaient pour faire place à une seule qu'il n'était pas impossible peut-être de détourner. Si Naam persistait à assumer sur elle seule toute la responsabilité de l'assassinat, quel moyen de prouver la complicité d'Orio?

Seulement Orio s'était trop pressé d'accuser Naam. Il eût dû commencer par la prévenir et craindre la pénétration et l'orgueil de cette ame indomptable. Il sentait bien l'énorme faute qu'il avait faite lorsqu'il s'était laissé emporter, un instant auparavant, à un mouvement d'ingratitude et d'aversion. Mais comment la réparer? on l'enfermait à l'heure même, et on ne lui permettait aucune communication avec elle.

Orio avait fait une autre faute bien plus grande sans s'en douter. La suite vous le montrera. En attendant l'issue de cette fâcheuse affaire, Orio résolut d'établir, autant que possible, des relations avec Naam; il demanda à voir plusieurs de ses amis, cette permission lui fut refusée; alors il se dit malade et demanda son médecin. Peu d'heures après Barbolamo fut introduit auprès de lui.

Le fin docteur affecta une grande surprise de trouver son opulent et voluptueux client sur le grabat de la prison. Orio lui expliqua sa

mésaventure en lui faisant le même récit qu'il avait fait aux exécuteurs de son arrestation ; Barbolamo parut y croire et offrit avec grace ses services désintéressés à Orio. Ce qu'Orio voulait par-dessus tout, c'est que le docteur lui procurât de l'argent, car une fois muni de ce magique talisman, il espérait corrompre ses geôliers, sinon jusqu'à réussir à s'évader, du moins jusqu'à communiquer avec Naam, qui lui paraissait désormais la clé de voûte par laquelle son édifice devait se soutenir ou s'écrouler. Le docteur mit, avec une courtoisie sans égale, sa bourse, qui était assez bien garnie, au service d'Orio; mais ce fut en vain que celui-ci essaya de corrompre ses gardiens, il ne lui fut pas possible de voir Naam. Plusieurs jours se passèrent pour Orio dans la plus grande anxiété, et sans aucune communication avec ses juges. Tout ce qu'il put obtenir, ce fut de faire passer à Naam des alimens choisis et des vêtemens. Le docteur s'y employa avec grace et vint lui donner des nouvelles de sa triste compagne. Il lui dit qu'il l'avait trouvée calme comme à l'ordinaire, malade, mais ne se plaignant pas, et ne paraissant pas seulement s'apercevoir qu'elle eût la fièvre, refusant tout adoucissement à sa captivité et tout moyen de justification auprès de ses juges : elle semblait, sinon désirer la mort, du moins l'attendre avec une stoïque indifférence.

Ces détails donnèrent un peu de calme à Soranzo, et ses espérances se ranimèrent. Le docteur fut vivement frappé du changement que ces revers inattendus avaient opéré en lui. Ce n'était plus le rêveur atrabilaire qu'assiégeaient des visions funestes, et qui se plaignait sans cesse de la longueur et de la pesanteur de la vie. C'était un joueur acharné qui, au moment de perdre la partie, à défaut d'habileté, s'armait d'attention et de résolution. Il était facile de voir que le joueur n'avait plus que de misérables ressources, et que son obstination ne suppléait à rien. Mais il semblait que cet enjeu, si méprisé jusque-là, eût pris une valeur excessive au moment décisif. Les terreurs d'Orio s'étaient réalisées, et ce qui prouva bien à Barbolamo que cet homme ignorait le remords, c'est qu'il n'eut plus peur des morts dès qu'il eut affaire aux vivans. Son esprit n'était plus occupé que des moyens de se soustraire à leur vengeance : il s'était réconcilié avec lui-même dans le danger.

Enfin, un jour, le dixième après son arrestation, Orio fut tiré de sa cellule et conduit dans une salle basse du palais ducal, en présence des examinateurs. Le premier mouvement d'Orio fut de chercher des yeux si Naam était présente. Elle n'y était point. Orio espéra.

Le docteur Barbolamo s'entretenait avec un des magistrats. Orio

fut assez surpris de le voir figurer dans cette affaire, et une vive inquiétude commença à le troubler lorsqu'il vit qu'on le faisait asseoir, et qu'on lui témoignait une grande déférence, comme si on attendait de lui d'importans éclaircissemens. Orio, habitué à mépriser les hommes, se demanda avec effroi s'il avait été assez généreux avec son médecin, s'il ne l'avait pas quelquefois blessé par ses emportemens, et il craignit de ne l'avoir pas assez magnifiquement payé de ses soins. Mais, après tout, quel mal pouvait lui faire cet homme auquel il n'avait jamais ouvert son ame?

L'interrogatoire procéda ainsi :

— Messer Pier Orio Soranzo, patricien et citoyen de Venise, officier supérieur dans les armées de la république, et membre du grand conseil, vous êtes accusé de complicité dans l'assassinat commis le 16 juin 1686. Qu'avez-vous à répondre pour votre défense?

— Que j'ignore les circonstances exactes et les détails particuliers de cet assassinat, répondit Orio, et que je ne comprends pas même de quelle espèce de complicité je puis être accusé.

— Persistez-vous dans la déclaration que vous avez faite devant les exécuteurs de votre arrestation?

— J'y persiste; je la maintiens entièrement et absolument.

— Monsieur le docteur-professeur Stefano Barbolamo, veuillez écouter la lecture de l'acte qui a été dressé de votre déclaration en date du même jour, et nous dire si vous la maintenez également.

Lecture fut faite de cet acte, dont voici la teneur :

« Le 16 juin 1686, vers deux heures du matin, Stefano Barbolamo rentrait chez lui, ayant passé la nuit auprès de ses malades. De sa maison, située sur l'autre rive du canaletto qui baigne le palais Memmo, il vit précisément en face de lui un homme qui courait et qui se baissa comme pour se cacher derrière le parapet, à l'endroit où la rampe s'ouvre pour un abordage ou tragnet. Soupçonnant que cet homme avait quelque mauvais dessein, le docteur, qui déjà était entré chez lui, resta sur le seuil, et, regardant par sa porte entr'ouverte de manière à n'être point vu, il vit accourir un autre homme, qui semblait chercher le premier, et qui descendit imprudemment deux marches du tragnet. Aussitôt celui qui était caché se jeta sur lui et le frappa de côté. Le docteur entendit un seul cri; il s'élança vers le parapet, mais déjà la victime avait disparu. L'eau était encore agitée par la chute d'un corps. Un seul homme était debout sur la rive, s'apprêtant à recevoir son ennemi à coups de poignard s'il réussissait à surnager. Mais celui-ci était frappé à mort; il ne reparut pas.

Le sang-froid et l'audace de l'assassin, qui, au lieu de fuir, s'occupait à laver le sang répandu sur les dalles, étonnèrent tellement le docteur, qu'il résolut de l'observer et de le suivre. Masqué par un angle de mur, il avait pu voir tous ses mouvemens sans qu'il s'en doutât. Il longea les maisons du quai, tandis que l'assassin longeait le quai opposé. Le docteur avait pour lui l'avantage de l'ombre, et pouvait se glisser inaperçu, tandis que la lune, se dégageant des nuages, éclairait en plein le coupable. Ce fut alors que le docteur, n'étant plus séparé de lui que par un canal fort resserré, reconnut distinctement non pas seulement le costume turc, mais encore la taille et l'allure du jeune musulman qui depuis un an est attaché au service de messer Orio Soranzo. Ce jeune homme se retirait sans se presser, et de temps en temps s'arrêtait pour regarder s'il n'était pas suivi. Le docteur avait soin alors de s'arrêter aussi. Il le vit s'enfoncer dans une petite rue. Alors le docteur se mit à courir jusqu'au premier pont, et, gagnant de vitesse, il eut bientôt rejoint Naama, mais toujours à une distance raisonnable, et il le suivit ainsi à travers mille détours pendant près d'une heure, jusqu'à ce qu'enfin il le vît rentrer au palais Soranzo. Ayant par là acquis la certitude qu'il ne s'était pas trompé de personnage, le docteur alla faire sa déclaration à la police, et de là, tandis que l'on procédait sur-le-champ à l'arrestation de messer Orio et de son serviteur, il retourna chez lui. Il trouva plusieurs hommes errant et cherchant sur le quai d'un air fort affairé. L'un d'eux vint à lui, et l'ayant reconnu tout de suite, car il commençait à faire jour, lui demanda avec civilité, et en l'appelant par son nom, s'il n'avait pas vu ou entendu quelque chose d'extraordinaire, un homme en fuite, ou un combat sur son chemin, dans le quartier qu'il venait de parcourir. Mais le docteur, au lieu de répondre, recula de surprise, et faillit tomber à la renverse en voyant devant lui le spectre d'un homme qu'il croyait mort depuis un an, et dont la perte douloureuse avait été pleurée par sa famille. — Ne soyez ni étonné, ni effrayé, mon cher docteur, dit le fantôme; je suis votre fidèle client et ancien ami le comte Ermolao Ezzelin, que vous avez peut-être eu la bonté de regretter un peu, et qui a échappé, comme par miracle, à des malheurs étranges.....

En cet endroit de la déposition du docteur, Orio se tordit les poings sous son manteau. Ses yeux rencontrèrent ceux du docteur. Ils avaient l'expression ironique et un peu cruelle de l'homme d'honneur déjouant les ruses d'un scélérat.

La lecture continua.

« Le comte Ezzelin dit alors au docteur qu'il le verrait plus à loisir pour lui parler de ses affaires, mais que, pour le moment, il le priait d'excuser son inquiétude, et de l'aider à éclaircir un fait bizarre. Un joueur de luth, qu'à son costume il avait cru reconnaître pour l'esclave arabe de messer Orio Soranzo, était venu sous la fenêtre de la signora Argiria, et avait semblé chercher à braver la défense du maître de la maison, qui lui prescrivait du geste et de la voix d'aller faire de la musique plus loin. Le comte Ezzelin, impatienté, était sorti et s'était lancé à sa poursuite; mais s'étant avisé qu'il était sans armes, et que ce musicien pouvait bien être le provocateur d'un guet-apens (d'autant plus que le comte avait de fortes raisons pour penser que messer Soranzo lui tendrait quelque embûche), il était rentré pour prendre son épée. Au moment où il passait la porte de son palais, son brave et fidèle serviteur Danieli en sortait, et, inquiet de cette aventure, venait à son aide. Danieli courut sur le joueur de luth. Pendant ce temps, le comte rentra dans une salle basse, et prit à la muraille une vieille épée, la première qui lui tomba sous la main. Il fut retenu quelques instans par sa sœur épouvantée, qui s'était jetée dans les escaliers, et qui tremblait pour lui. Il eut quelque peine à se dégager; mais, s'étonnant de ne pas voir revenir Danieli, il s'élança dans la même direction. Voyant cette rue déserte et silencieuse, il avait pris à gauche, et avait couru et appelé quelques instans sans succès. Enfin, il était revenu sur ses pas; ses autres serviteurs, s'étant levés, l'avaient aidé à chercher Danieli. L'un d'eux prétendait avoir entendu une espèce de cri et la chute d'un corps dans l'eau. C'était même ce qui l'avait éveillé et engagé à se lever, bien qu'il ne sût pas de quoi il s'agissait. Tous les efforts du comte et de ses serviteurs pour retrouver le bon Danieli avaient été inutiles. Quelques traces de sang mal essuyées sur les marches du tragnet leur causaient une vive inquiétude. Le docteur raconta ce qu'il avait vu. On reprit alors, avec la sonde, les recherches sur la rive. Mais au bout de quelques heures, on retrouva le corps de Danieli, qui surnageait à l'autre extrémité du canal. »

Ainsi, se dit Orio, dévoré d'une rage intérieure, Naam s'est trompée, et c'est moi qui me suis livré moi-même en déclarant à la police que le coup était destiné au comte Ezzelin!

Le docteur ayant confirmé sa déclaration, le comte Ezzelin fut introduit.

— Monsieur le comte, lui dit le juge examinateur, vous avez annoncé que vous aviez d'importantes déclarations à faire sur la conduite

de messer Orio Soranzo. C'est vous-même qui l'avez fait assigner à comparaître ici devant vous, en notre présence. Veuillez parler.

— Excusez-moi pour un instant, dit Ezzelin, j'attends un témoin que le conseil des dix m'a autorisé à demander, et devant lequel les dépositions que j'ai à faire doivent être enregistrées.

On présenta un siége au comte Ezzelin, et quelques instans se passèrent dans le plus profond silence. Combien Soranzo dut être blessé dans son orgueil, en se voyant debout devant son ennemi assis au milieu d'un auditoire impassible et dans l'attente de quelque nouveau coup impossible à détourner!

Tourmenté d'une secrète angoisse, il résolut d'en sortir par un effort d'effronterie.

— J'avais cru, dit-il, que mon esclave Naama, ou plutôt Naam, car c'est le nom qui convient à son sexe, assisterait à cette séance; ne me sera-t-il pas accordé d'être confronté avec elle et d'invoquer le témoignage de sa sincérité?

Personne ne répondit à cette interrogation. Orio sentit le froid de la mort parcourir ses veines. Néanmoins il renouvela sa demande. Alors la voix lente et sonore du conseiller examinateur lui répondit :

— Messer Orio Soranzo, votre seigneurie devrait savoir qu'elle n'a aucune espèce de questions à nous adresser, et nous aucune espèce de réponse à lui faire. Les formes de la justice seront observées, dans cette cause, avec l'indépendance et l'intégrité qui président à tous les actes du conseil suprême.

En cet instant, messer Barbolamo s'approcha du comte et lui parla à l'oreille. Leurs regards à tous deux se portèrent en même temps sur Orio : ceux du comte, pleins de cette complète froideur qui est le dernier terme du mépris; ceux du docteur, animés d'une énergie d'indignation qui allait jusqu'à la moquerie impitoyable. Mille serpens rongeaient le sein d'Orio. L'heure sonna, lente, égale, vibrante. Orio ne comprenait pas que la marche du temps pût s'accomplir comme à l'ordinaire. La circulation inégale et brisée de son sang dans ses artères semblait bouleverser l'ordre accoutumé des instans par lesquels le temps se déroule et se mesure.

Enfin le témoin attendu fut introduit; c'était l'amiral Morosini. Il se découvrit en entrant, mais ne salua personne et parla de la sorte :

— L'assemblée devant laquelle je suis appelé à comparaître me permettra de ne m'incliner devant aucun de ses membres avant de savoir qui est ici l'accusateur ou l'accusé, le juge ou le coupable.

Ignorant le fond de cette affaire, ou du moins ne l'ayant appris que par la voie incertaine et souvent trompeuse de la clameur publique, je ne sais point si mon neveu Orio Soranzo, ici présent, mérite de moi des marques d'intérêt ou de blâme. Je m'abstiendrai donc de tout témoignage extérieur de déférence ou d'improbation envers qui que ce soit, et j'attendrai que la lumière me vienne, et que la vérité me dicte la conduite que j'ai à tenir.

Ayant ainsi parlé, Morosini accepta le siége qui lui fut offert, et Ezzelin parla à son tour :

— Noble Morosini, dit-il, j'ai demandé à vous avoir pour témoin de mes paroles et pour juge de ma conduite en cette circonstance, où il m'est également difficile de concilier mes devoirs de citoyen envers la république et mes devoirs d'ami envers vous. Le ciel m'est témoin (et j'invoquerais aussi le témoignage d'Orio Soranzo, si le témoignage d'Orio Soranzo pouvait être invoqué!) que j'ai voulu, avant tout, m'expliquer devant vous. Aussitôt après mon retour à Venise, me fiant à votre sagesse et à votre patriotisme plus qu'à ma propre conscience, j'avais résolu de me diriger d'après votre décision. Orio Soranzo ne l'a pas voulu; il m'a contraint à le traîner sur la sellette où s'asseient les infâmes; il m'a forcé à changer le rôle prudent et généreux que j'avais embrassé en un rôle terrible, celui de dénonciateur auprès d'un tribunal dont les arrêts sévères ne laissent plus de retour à la compassion, ni de chances au repentir. J'ignore sous quel titre et sous quelles formes judiciaires je dois poursuivre ce criminel. J'attends que les pères de la république, ses plus puissans magistrats et son plus illustre guerrier me dictent ce qu'ils attendent de moi. Quant à moi personnellement, je sais ce que j'ai à faire; c'est de dire ici ce que je sais. Je désirerais que mon devoir pût être accompli dans cette seule séance, car, en songeant à la rigueur de nos lois, je me sens peu propre à l'office d'accusateur acharné, et je voudrais pouvoir, après avoir dévoilé le crime, atténuer le châtiment que je vais attirer sur la tête du coupable.

— Comte Ezzelin, dit l'examinateur, quelle que soit la rigidité de notre arrêt, quelque sévère que soit la peine applicable à de certains crimes, vous devez la vérité tout entière, et nous comptons sur le courage avec lequel vous remplirez la mission austère dont vous êtes revêtu.

— Comte Ezzelin, dit Francesco Morosini, quelque amère que soit pour moi la vérité, quelque douleur que je puisse éprouver à

me voir frappé dans la personne de celui qui fut mon parent et mon ami, vous devez à la patrie et à vous-même de dire la vérité tout entière.

— Comte Ezzelin, dit Orio avec une arrogance qui tenait un peu de l'égarement, quelque fâcheuses pour moi que soient vos préventions et de quelque crime que les apparences me chargent, je vous somme de dire ici la vérité tout entière.

Ezzelin ne répondit à Orio que par un regard de mépris. Il s'inclina profondément devant les magistrats, et plus encore devant Morosini; puis il reprit la parole :

« J'ai donc à livrer aujourd'hui à la justice et à la vengeance de la république un de ses plus insolens ennemis. Le fameux chef des pirates missolonghis, celui qu'on appelait *l'Uscoque*, celui contre qui j'ai combattu corps à corps, et par les ordres duquel, au sortir des îles Curzolari, j'ai eu tout mon équipage massacré et mon navire coulé à fond, ce brigand impitoyable, qui a ruiné et désolé tant de familles, est ici devant vous. Non-seulement j'en ai la certitude, l'ayant reconnu comme je le reconnais en cet instant même, mais encore j'en ai acquis toutes les preuves possibles. L'Uscoque n'est autre qu'Orio Soranzo. »

Le comte Ezzelin raconta alors avec assurance et clarté tout ce qui lui était arrivé depuis sa rencontre avec l'Uscoque à la pointe nord des îles Curzolari, jusqu'à sa sortie de ces mêmes écueils, le lendemain. Il n'omit aucune des circonstances de sa visite au château de San-Silvio, de la blessure qu'avait au bras le gouverneur, et des signes de complicité qu'il avait surpris entre lui et le commandant Léontio. Ezzelin raconta aussi ce qui lui était arrivé à partir de son dernier combat avec les pirates. Il déclara que Soranzo n'avait pas pris part à ce combat, mais que le vieux Hussein et plusieurs autres, qu'il avait vus la veille sur la barque de l'Uscoque, n'avaient agi que par son ordre et sous sa protection. Nous raconterons en peu de mots par quel miracle Ezzelin avait échappé à tant de dangers.

Épuisé de fatigue et perdant son sang par une large blessure, il avait été porté à fond de cale sur la tartane du juif albanais. Là un pirate s'était mis en devoir de lui couper la tête. Mais l'Albanais l'avait arrêté; et s'entretenant avec cet homme dans la langue de leur pays, qu'heureusement Ezzelin comprenait, il s'était opposé à cette exécution, disant que c'était là un noble seigneur de Venise, et qu'à coup sûr, si on pouvait lui sauver la vie, on tirerait de sa famille une forte rançon. — C'est bien, dit le pirate, mais vous savez

que le gouverneur a menacé Hussein de toute sa colère, s'il ne lui apportait la tête de ce chef. Hussein a donné sa parole, et ne voudra pas se prêter à le garder prisonnier. C'est trop risquer que d'entreprendre cette affaire. — Ce n'est rien risquer du tout, reprit le juif, si tu es prudent et discret. Je m'engage à partager avec toi le prix du rachat. Prends seulement le pourpoint de ce Vénitien, mets-le en pièces, et nous le porterons au gouverneur de San-Silvio. Garde ici le prisonnier et ne laisse entrer personne. Cette nuit nous le mettrons sur une barque, et tu le conduiras en lieu sûr.

Le marché fut accepté. Ces deux hommes déshabillèrent Ezzelin; le juif pansa sa plaie avec beaucoup d'art et de soin. La nuit suivante, il fut conduit dans une île éloignée des Curzolari, et habitée seulement par des pêcheurs et des contrebandiers qui donnèrent asile avec empressement au pirate leur allié et à sa capture. Ezzelin passa plusieurs jours sur cet écueil, où les soins les plus empressés lui furent prodigués. Lorsqu'il fut hors de danger, on l'emmena plus loin encore; et enfin à travers mille fatigues et mille difficultés, on le conduisit dans une des îles de l'Archipel qui était le quartier-général adopté par les pirates depuis l'arrivée de Mocenigo dans le golfe de Lépante. Là Ezzelin retrouva Hussein et toute sa bande, et vécut près d'un an en esclave, refusant obstinément le trafic de sa liberté et de faire passer de ses nouvelles à Venise.

Interrogé sur les motifs de cette conduite singulière, le comte répondit avec une noblesse qui émut profondément Morosini et le docteur : « Ma famille est pauvre, dit-il; j'avais achevé de ruiner mon patrimoine en perdant ma galère et mon équipage aux îles Curzolari. Il ne restait pour ma rançon que la faible dot de ma jeune sœur et la modique aisance de ma vieille tante. Ces deux femmes généreuses eussent donné avec empressement tout ce qu'elles possédaient pour me délivrer, et l'insatiable juif, refusant de croire qu'on pût allier à un grand nom un très misérable héritage, les eût dépouillées jusqu'à la dernière obole. Heureusement, il avait à peine entendu prononcer mon nom, et j'avais réussi d'ailleurs à lui faire croire qu'il s'était trompé, et que je n'étais point celui qu'il avait pensé dérober à la haine de Soranzo. J'essayai de lui persuader que je n'étais pas de Venise, mais de Naples; et tandis qu'il faisait d'infructueuses recherches pour me trouver une famille et une patrie, je songeais à m'évader et à conquérir ma liberté sans l'acheter.

« Après bien des tentatives infructueuses, après des dangers sans nombre et des revers dont le détail serait ici hors de propos, je parvins

à fuir et à gagner les côtes de Morée, où je reçus, des garnisons vénitiennes, secours et protection. Mais je me gardai bien de me faire reconnaître, et je me donnai pour un sous-officier fait prisonnier par les Turcs à la dernière campagne. Je tenais à convaincre le traître Soranzo de ses crimes, et je savais que si le bruit de mon salut et de mon évasion lui arrivait, il se soustrairait par la fuite à ma vengeance et à celle des lois de la patrie.

« Je gagnai donc assez misérablement le littoral occidental de la Morée, et, au moyen d'un modique prêt qui me fut loyalement fait, sur ma seule parole, par quelques compatriotes, je parvins à m'embarquer pour Corfou. Le petit bâtiment marchand sur lequel j'avais pris passage fut forcé de relâcher à Céphalonie, et le capitaine voulut y séjourner une semaine pour des affaires. Je conçus alors la pensée d'aller visiter les écueils Curzolari, désormais purgés de leurs pirates, et délivrés de leur funeste gouverneur. Excusez, noble Morosini, la triste réflexion que je suis forcé de faire pour expliquer cette fantaisie. J'avais vu là, pour la dernière fois de ma vie, une personne dont la chaste et respectable amitié avait rempli ma jeunesse de joies et de souffrances également sacrées dans mon souvenir; j'éprouvais un douloureux besoin de revoir ces lieux témoins de sa longue agonie et de sa mort tragique. Je ne trouvai plus qu'un monceau de pierres à la place où j'avais éprouvé de si profondes émotions, et celles qui vinrent m'y assaillir furent si terribles, que j'ignore comment j'eus la force d'y résister. Pendant plusieurs heures, j'errai parmi ces décombres, comme si j'eusse espéré y trouver quelque vestige de la vérité; car, je dois le dire, des soupçons plus affreux, s'il est possible, que les certitudes déjà acquises sur les crimes d'Orio Soranzo, remplissaient mon esprit depuis le jour où j'avais appris l'incendie de San-Silvio et le malheur que cet évènement avait entraîné. Je gravissais donc au hasard ces masses de pierres noircies, lorsque je vis venir, sur un sentier du roc abandonné aux chèvres et aux cigognes, un vieux pâtre accompagné de son chien et de son troupeau. Le vieillard, étonné de ma persévérance à explorer cette ruine, m'observait d'un air doux et bienveillant. Je fis d'abord peu d'attention à lui; mais, ayant jeté les yeux sur son chien, je ne pus retenir un cri de surprise, et j'appelai aussitôt cet animal par son nom. A ce nom de Sirius, le lévrier blanc, qui avait eu tant d'attachement pour votre infortunée nièce, vint à moi en boitant et me caressa d'un air mélancolique. Cette circonstance engagea la conver-

sation entre le pâtre et moi. — Vous connaissez donc ce pauvre chien? me dit-il. Sans doute vous êtes de ceux qui vinrent ici avec le commandant d'escadre Mocenigo? C'est un véritable miracle que l'existence de Sirius, n'est-ce pas, mon officier? — Je le priai de me l'expliquer. Il me raconta que, le lendemain de l'incendie du château, vers le matin, comme il s'approchait par curiosité des décombres, il avait entendu de faibles gémissemens qui semblaient partir des pierres amoncelées. Il avait réussi à déblayer un amas de ces pierres, et il avait dégagé le malheureux animal d'une sorte de cachot qu'un accident fortuit de l'éboulement lui avait, pour ainsi dire, jeté sur le corps sans l'écraser. Il respirait encore; mais il avait une patte engagée sous un bloc, et brisée : le pâtre souleva le bloc, emporta le lévrier, le soigna et le guérit. Il avoua qu'il l'avait caché, car il craignait que les gens de l'escadre n'en prissent envie, et il se sentait beaucoup d'affection pour lui. — Ce n'est pas tant à cause de lui, ajouta-t-il, qu'à cause de sa maîtresse, qui était si bonne et si belle, et qui, plusieurs fois, était venue au secours de ma misère. Rien ne m'ôtera de la pensée qu'elle n'est pas morte par l'effet d'un malheureux hasard, mais bien plutôt par celui d'une méchante volonté! Mais, ajouta encore le vieux pâtre, il n'est peut-être pas prudent pour un pauvre homme, même quand l'île est abandonnée, le château détruit et la rive déserte, de parler de ces choses-là. »

— Il est bien nécessaire d'en parler, cependant, dit Morosini d'une voix altérée, en interrompant, par l'effet d'une forte préoccupation, le récit d'Ezzelin ; mais il est nécessaire de n'en pas parler à la légère et sur de simples soupçons, car ceci est encore plus grave et plus odieux, s'il est possible, que tout le reste.

— Il est présumable, reprit l'examinateur, que le comte Ezzelin a des preuves à l'appui de tout ce qu'il avance. Nous l'engageons à poursuivre son récit sans se laisser troubler par aucune observation, de quelque part qu'elle vienne.

Ezzelin étouffa un soupir. « C'est une rude tâche, dit-il, que celle que j'ai embrassée. Quand la justice ne peut réparer le mal commis, son rôle est tout amertume, et pour celui qui la rend et pour ceux qui la reçoivent. Je poursuivrai néanmoins, et remplirai mon devoir jusqu'au bout. Pressé par mes questions, le vieux pâtre me raconta qu'il avait vu souvent la signora Soranzo, durant son séjour à San-Silvio. Il avait, sur le revers du rocher, un coin de terre où il cultivait des fleurs et des fruits; il les lui portait, et recevait d'elle de géné-

reuses aumônes. Il la voyait dépérir, et il ne doutait pas, d'après ce qu'il avait recueilli des propos des serviteurs du château, qu'elle ne fût pour son époux un objet de haine ou de dédain. Le jour qui précéda l'incendie du château, il la vit encore : elle paraissait mieux portante, mais fort agitée. Écoute, lui dit-elle; tu vas porter cette boîte au lieutenant de vaisseau Mezzani; et elle prit, sur sa table, un petit coffre de bronze, qu'elle lui mit presque dans les mains. Mais elle le lui retira aussitôt, et, changeant d'avis, elle lui dit: Non! tu pourrais payer ce message de ta vie; je ne le veux pas. Je trouverai un autre moyen.... Et elle le renvoya sans lui rien confier, mais en le chargeant d'aller trouver le lieutenant et de lui dire de venir la voir tout de suite. Le vieillard fit la commission. Il ignore si le lieutenant se rendit à l'ordre de la signora Giovanna. Le lendemain, l'incendie avait dévoré le donjon, et Giovanna Morosini était ensevelie sous les ruines. »

Ezzelin se tut. — Est-ce là tout ce que vous avez à dire, seigneur comte? lui dit l'examinateur.

— C'est tout.

— Voulez-vous produire vos preuves?

— Je ne suis point venu ici, dit Ezzelin, en me vantant de produire les preuves de la vérité; j'y suis venu pour dire la vérité telle qu'elle est, telle que je la possède en moi. Je ne songeais point à amener Orio Soranzo au pied de ce tribunal, lorsque j'ai acquis la certitude de ses crimes. En revenant à Venise, je ne voulais que le chasser de ma maison, de ma famille, et remettre son sort entre les mains de l'amiral. Vous m'avez sommé de dire ce que je savais, je l'ai fait; je l'affirmerai par serment, et j'engagerai mon honneur à le soutenir désormais envers et contre tous. Orio Soranzo pourra soutenir le contraire, il pourra fort bien affirmer par serment que j'en ai menti. Votre conscience jugera, et votre sagesse prononcera qui de lui ou de moi est un imposteur et un lâche.

— Comte Ezzelin, dit Morosini, le conseil des dix fera de votre assertion l'appréciation qu'il jugera convenable. Quant à moi, je n'ai pas de jugement à formuler dans cette affaire, et, quelque douloureuses que soient mes impressions personnelles, je saurai les renfermer, puisque l'accusé est dans les mains de la justice. Je dois seulement me constituer en quelque sorte son défenseur jusqu'à ce que vous m'ayez sous tous les rapports ôté le courage de le faire. Vous avez avancé une autre accusation que j'ai à peine la force de rappeler, tant elle soulève en moi de souvenirs amers et de sentimens doulou-

reux. Je dois vous demander, malgré ce que vous venez de dire, si vous avez une preuve à fournir de l'attentat dont, selon vous, mon infortunée nièce aurait été victime?

— Je demande la permission de répondre au noble Morosini, dit Stefano Barbolamo en se levant, car cette tâche m'appartient, et c'est d'après mes conseils et mes instances, je dirai plus, c'est sous ma garantie, que le comte Ezzelin a raconté ce qu'il avait appris du vieux pâtre de Curzolari. Sans doute, ceci prouverait peu de chose, isolé de tout le reste; mais la suite de l'examen prouvera que c'est un fait de haute importance. Je demande à ce qu'on enregistre seulement toutes les circonstances de ce récit, et à ce qu'on procède au reste de l'examen. Le juge fit un signe, et une porte s'ouvrit; la personne qu'on allait introduire se fit attendre quelques instans. Orio s'assit brusquement au moment où elle parut. C'était Naam; le docteur regardait Orio très attentivement.

— Puisque vos excellences passent à l'examen du troisième chef d'accusation, dit-il, je demande à être entendu sur un fait récent qui dénouera certainement tout le nœud de cette affaire, et qui seul pouvait m'engager, ainsi que je l'ai fait depuis quelques jours, à me porter l'adversaire de l'accusé.

— Parlez, dit le juge : cette séance, consacrée à l'examen des faits, appelle et accueille toute espèce de révélation.

— Avant-hier, dit Barbolamo, messer Orio Soranzo, que depuis plusieurs jours je voyais en qualité de médecin, ainsi que sa complice, me témoigna un grand dégoût de la vie, et me supplia de lui procurer du poison, afin, disait-il, que si le mensonge et la haine triomphaient du bon droit et de la vérité, il pût se soustraire aux lenteurs d'un supplice indigne en tout cas d'un patricien. Ne pouvant me délivrer de son obsession, mais ne m'arrogeant pas le droit de soustraire un accusé à la justice des lois, j'allai lui chercher une poudre soporifique, et l'assurai que quelques grains de cette poudre suffiraient pour le délivrer de la vie. Il me fit les plus vifs remerciemens, et me promit de n'attenter à ses jours qu'après la décision du tribunal.

Vers le soir, je fus appelé par l'intendant des prisons à porter mes soins à la fille arabe Naam, la complice d'Orio. Le geôlier, étant rentré dans son cachot quelques heures après lui avoir porté son repas, l'avait trouvée plongée dans un sommeil léthargique, et l'on craignait qu'elle n'eût tenté de s'empoisonner. Je la trouvai en effet endormie par l'effet bien appréciable d'un narcotique. J'examinai ses alimens, et je trouvai dans son breuvage le reste de la poudre que j'avais don-

née à messer Soranzo. Je pris des informations, et je sus par le geôlier que chaque jour messer Soranzo envoyait à Naam des alimens plus choisis que ceux de la prison, et une certaine boisson préparée avec du miel et du citron, dont elle avait l'habitude. Moi-même je m'étais prêté, avec la permission de l'intendant, à porter à la captive ces adoucissemens au régime de la prison, réclamés par son état fébrile. Pour m'assurer du fait, je portai le fond du vase à l'apothicaire qui m'avait vendu la poudre; il l'analysa et constata que c'était la même. J'ai fait constater aussi les circonstances de l'envoi de cette boisson à Naam par son maître, et il résulte de tout ceci que messer Orio Soranzo, craignant sans doute quelque révélation fâcheuse de la part de son esclave, a voulu l'empoisonner et se servir de moi à cet effet; ce dont je lui sais le plus grand gré du monde, car la méfiance et l'antipathie que je ressentais pour lui, depuis le premier jour où j'ai eu l'honneur de le voir, sont enfin justifiées, et ma conscience n'est plus en guerre avec mon instinct. Je ne me justifierai pas auprès de messer Orio de l'espèce d'animosité que depuis hier je porte contre lui dans cette affaire; peu m'importe ce qu'il en pense. Mais auprès de vous, noble et vénéré seigneur Morosini, je tiens à ne point passer pour un homme qui s'acharne sur les vaincus, et qui se plaît à fouler aux pieds ceux qui tombent. Si dans cette circonstance je me suis investi d'un rôle tout-à-fait contraire à mes goûts et à mes habitudes, c'est que j'ai failli être pris pour complice d'un nouveau crime de messer Soranzo, et qu'entre le rôle de dupe de l'imposture et celui de vengeur de la vérité j'aime encore mieux le dernier.

— Tout ceci, s'écria Orio, tremblant et un peu égaré, est un tissu de mensonges et d'atrocités, ourdi par le comte Ezzelin pour me perdre. Si cette pauvre créature que voici, ajouta-t-il en montrant Naam, pouvait entendre ce qui se dit autour d'elle et à propos d'elle, si elle pouvait y répondre, elle me justifierait de tout ce qu'on m'impute; et, quoique souillée d'un crime qui m'ôte une grande partie de la confiance que j'avais en elle, j'oserais encore invoquer son témoignage....

— Vous êtes libre de l'invoquer, dit le juge.

Orio s'adressa alors en arabe à Naam et l'adjura de le disculper. Elle garda le silence et ne tourna même pas la tête vers lui. Il sembla qu'elle ne l'eût pas entendu.

— Naam, dit le juge, vous allez être interrogée; voudrez-vous cette fois nous répondre, ou êtes-vous réellement dans l'impossibilité de le faire?

— Elle ne peut, dit Orio, ni répondre aux paroles qui lui sont adressées, ni les comprendre. Je ne vois point ici d'interprète, et, si vos seigneuries le permettent, je lui transmettrai....

— Ne prends pas cette peine, Orio, dit Naam d'une voix ferme et dans un langage vénitien très intelligible. Il faut que tu sois bien simple, malgré toute ton habileté, pour croire que, depuis un an que j'habite Venise, je n'ai pas appris à comprendre et à parler la langue qu'on parle à Venise. J'ai eu mes raisons pour te le cacher, comme tu as eu les tiennes pour agir avec moi ainsi que tu l'as fait. Ecoute, Orio, j'ai beaucoup de choses à te dire, et il faut que je te les dise devant les hommes, puisque tu as détruit la sécurité de nos tête-à-tête, puisque ta méfiance, ton ingratitude et ta méchanceté ont brisé la pierre de ce sépulcre où je m'étais ensevelie vivante avec toi.

En parlant ainsi, Naam, que son état de faiblesse autorisait à rester assise, était appuyée sur le dossier d'une stalle en bois placée à quelque distance d'Orio. Son coude soutenait nonchalamment sa tête, et elle se tournait à demi vers Soranzo, pour lui parler, comme on dit, par-dessus l'épaule; mais elle ne daignait pas se tourner entièrement de son côté, ni jeter les yeux sur lui. Il y avait dans son attitude quelque chose de si profondément méprisant, qu'Orio sentit le désespoir s'emparer de lui, et il fut tenté de se lever et de se déclarer coupable de tous les crimes, pour en finir plus vite avec toutes ces humiliations.

Naam poursuivit son discours avec une tranquillité effrayante. Ses yeux, creusés par la fièvre, semblaient de temps en temps céder à un reste de sommeil léthargique. Mais sa volonté semblait aussitôt faire un effort, et les éclairs d'un feu sombre succédaient à cet abattement.
— Orio, dit-elle sans changer d'attitude, je t'ai beaucoup aimé, et il fut un temps où je te croyais si grand, que j'aurais tué mon père et mes frères pour te sauver. Hier encore, malgré le mal que je t'ai vu commettre et malgré tout celui que j'ai commis pour toi, il n'est pas de juges impitoyables, il n'est pas de bourreaux avides de sang et de tortures qui eussent pu m'arracher un mot contre toi. Je ne t'estimais plus, je ne te respectais plus, mais je t'aimais encore, du moins je te plaignais, et, puisqu'il me fallait mourir, je n'eusse pas voulu t'entraîner avec moi dans la tombe. Aujourd'hui est bien différent d'hier; aujourd'hui je te hais et je te méprise, tu sais pourquoi. Allah me commande de te punir, et tu seras puni sans que je te plaigne.

Pour toi, j'ai assassiné mon premier maître, le pacha de Patras. C'était la première fois que je répandais le sang. Un instant je crus

que mon sein allait se briser et ma tête se fendre. Tu m'as reproché depuis d'être lâche et féroce; que cette accusation retombe sur ta tête!

Je t'ai sauvé cette fois de la mort, et bien d'autres fois depuis; lorsque tu combattais contre tes compatriotes, à la tête des pirates, je t'ai fait un rempart de mon corps, et bien souvent ma poitrine sanglante a paré les coups destinés à l'invincible Uscoque.

Un soir tu m'as dit : — Mes complices me gênent; je suis perdu si tu ne m'aides à les anéantir. J'ai répondu : Anéantissons-les. Il y avait deux matelots intrépides, qui t'avaient cent fois fait voler sur les ondes dans la tempête, et qui chaque nuit t'avaient ramené au seuil de ton château avec une fidélité, une adresse et une discrétion au-dessus de tout éloge et de toute récompense. Tu m'as dit : Tuons-les; et nous les avons tués. Il y avait Mezzani et Léontio, et Frémio le renégat, qui avaient partagé tes exploits dangereux et qui voulaient partager tes riches dépouilles. Tu m'as dit : Empoisonnons-les; et nous les avons empoisonnés. Il y avait des serviteurs, des soldats, des femmes qui eussent pu s'apercevoir de tes desseins et interroger les cadavres. Tu m'as dit : Effrayons et dispersons tous ceux qui dorment sous ce toit; et nous avons mis le feu au château. — J'ai participé à toutes ces choses avec la mort dans l'ame, car les femmes ont horreur du sang répandu. J'avais été élevée dans une riante contrée, parmi de tranquilles pasteurs, et la vie féroce que tu me faisais mener ressemblait aussi peu aux habitudes de mon enfance que ton rocher nu et battu des vents ressemblait aux vertes vallées et aux arbres embaumés de ma patrie. Mais je me disais que tu étais un guerrier et un prince, et que tout est permis à ceux qui gouvernent les hommes et leur font la guerre. Je me disais qu'Allah place leur personne sur un roc escarpé, où ils ne peuvent gravir qu'en marchant sur beaucoup de cadavres, et où ils ne se maintiendraient pas longtemps s'ils ne renversaient au fond des abîmes tous ceux qui essaient de s'élever jusqu'à eux. Je me disais que le danger ennoblit le meurtre et le pillage, et qu'après tout tu avais assez exposé ta vie pour avoir le droit de disposer de celle de tes esclaves après la victoire. Enfin, j'essayais de trouver grand, ou du moins légitime, tout ce que tu commandais, et il en eût toujours été ainsi, si tu n'avais pas tué ta femme.

Mais tu avais une femme belle, chaste et soumise. Elle eût été digne, par sa beauté, de la couche d'un sultan; elle était digne, par sa fidélité, de ton amour, et par sa douceur, de l'amitié et du respect

que j'avais pour elle. Tu m'avais dit : — Je la sauverai de l'incendie. J'irai d'abord à elle, je la prendrai dans mes bras, je la porterai sur mon navire. — Et je te croyais, et je n'aurais jamais pensé que tu fusses capable de l'abandonner.

Cependant, non content de la livrer aux flammes, et craignant sans doute que je ne volasse à son secours, tu as été la trouver et tu l'as frappée de ton poignard. Je l'ai vue baignée dans son sang, et je me suis dit : L'homme qui s'attaque à ce qui est fort est grand, car il est brave; l'homme qui brise ce qui est faible est méprisable, car il est lâche; et j'ai pleuré ta femme, et j'ai juré sur son cadavre que le jour où tu voudrais me traiter comme elle, sa mort serait vengée.

Cependant je t'ai vu souffrir. J'ai cru à tes larmes, et je t'ai pardonné. Je t'ai suivi à Venise; je t'ai été fidèle et dévouée comme le chien l'est à celui qui le nourrit, comme le cheval l'est à celui qui lui passe le mors et la bride. J'ai dormi à terre, en travers de ta porte, comme la panthère au seuil de l'antre où reposent ses petits. Je n'ai jamais adressé la parole à un autre que toi; je n'ai jamais fait entendre une plainte, et mon regard même ne t'a jamais adressé un reproche. Tu as rassemblé dans ton palais des compagnons de débauche; tu t'es entouré d'odalisques et de bayadères. Je leur ai présenté moi-même les plats d'or, et j'ai rempli leurs coupes du vin que la loi de Mahomet me défendait de porter à mes lèvres. J'ai accepté tout ce qui te plaisait, tout ce qui te paraissait nécessaire ou agréable. La jalousie n'était pas un sentiment fait pour moi. Il me semblait, d'ailleurs, avoir changé de sexe en changeant d'habit. Je me croyais ton frère, ton fils, ton ami, et pourvu que tu me traitasses avec amitié, avec confiance, je me trouvais heureuse.

Tu as voulu te remarier; tu as eu le tort de me le cacher. Je savais déjà la langue que tu me croyais incapable de jamais apprendre. Je savais tout ce que tu faisais. Je ne t'aurais jamais contrarié dans ton projet; j'eusse aimé et respecté ta femme; je l'eusse servie comme ma patrone légitime, car on la disait aussi belle, aussi chaste, aussi douce que la première. Et si elle eût été perfide, si elle eût manqué à ses devoirs en tramant quelque complot contre toi, je t'aurais aidé à la faire mourir. Cependant tu me craignais, et tu entourais tes nouvelles amours d'un mystère outrageant pour moi. Je t'observais, et je ne te disais rien.

Ton ennemi est revenu. Je l'avais vu une seule fois; je ne pouvais ni l'aimer, ni le haïr. J'aurais été portée à l'estimer, parce qu'il était brave et malheureux. Mais il était forcé de te chasser de chez sa sœur,

il était forcé de t'accuser et de te perdre; j'étais forcée de te délivrer de lui. Tu m'as dit de chercher un bravo pour l'assassiner; je ne me suis fiée qu'à moi-même, et j'ai voulu l'assassiner. J'ai frappé le serviteur pour le maître; mais je l'ai frappé comme tu n'aurais pas su frapper toi-même, tant tu es déchu et affaibli, tant tu crains maintenant pour ta vie. Au lieu de me savoir gré de ce nouveau crime, commis pour toi, tu m'as outragée en paroles, tu as levé la main sur moi pour me frapper. Un instant de plus, et je te tuais. Mon poignard était encore chaud. Mais, la première colère apaisée, je me suis dit que tu étais un homme faible, usé, égaré par la peur de mourir; je t'ai pris en pitié, et, sachant qu'il me fallait mourir moi-même, n'ayant aucun espoir, aucun désir de vivre, j'ai refusé de t'accuser. J'ai subi la torture, Orio! cette torture qui te faisait tant de peur pour moi, parce que tu croyais qu'elle m'arracherait la vérité. Elle ne m'a pas arraché un mot; et, pour récompense, tu as voulu m'empoisonner hier. Voilà pourquoi je parle aujourd'hui. J'ai tout dit.

En achevant ces mots, Naam se leva, jeta sur Orio un seul regard, un regard d'airain; puis, se tournant vers les juges :

— Maintenant, vous autres, dit-elle, faites-moi mourir vite. C'est tout ce que je vous demande.

Le silence glacial, qui semblait au nombre des institutions du terrible tribunal, ne fut interrompu que par le bruit des dents de Soranzo qui claquaient dans sa bouche. Morosini fit un grand effort pour sortir de l'abattement où l'avait plongé ce récit, et, s'adressant au docteur :

— Cette jeune fille, lui dit-il, a-t-elle quelque preuve à fournir de l'assassinat de ma nièce?

— Votre seigneurie connaît-elle cet objet? dit le docteur en lui présentant un petit coffret de bronze artistement ciselé, portant le nom et la devise des Morosini.

— C'est moi qui l'ai donné à ma nièce, dit l'amiral. La serrure est brisée.

— C'est moi qui l'ai brisée, dit Naam, ainsi que le cachet de la lettre qu'il contient.

— C'était donc vous qui étiez chargée de le remettre au lieutenant Mezzani?

— Oui, c'était elle, répondit le docteur; elle l'a gardé parce que d'un côté elle savait que Mezzani trahissait la république et n'était pas dans les intérêts de la signora Giovanna, et parce que de l'autre Naam se doutait bien que ce coffret contenait quelque chose qui pou-

vait perdre Soranzo. Elle cacha ce gage, pensant que plus tard la signora Giovanna le lui demanderait. Celle-ci avait toute confiance dans Naam, et sans doute elle croyait que cette lettre vous parviendrait. Naam vous l'eût remise si elle n'eût craint de nuire à Soranzo en le faisant. Mais elle a gardé ce gage comme un précieux souvenir de cette rivale qui lui était chère. Elle l'a toujours porté sur elle, et c'est hier seulement, en se convaincant de la tentative d'empoisonnement faite sur elle par Orio, qu'elle a brisé le cachet de la lettre, et qu'après l'avoir lue, elle me l'a remise.

L'amiral voulut lire la lettre. Le juge examinateur la lui demanda en vertu de ses pouvoirs illimités. Morosini obéit, car il n'était point de tête si puissante et si vénérée dans l'état qui ne fût forcée de se courber sous la puissance des dix. Le juge prit connaissance de la lettre, et la remit ensuite à Morosini qui la lut à son tour; quand il l'eut finie, il en recommença la lecture à haute voix, disant qu'il devait cette satisfaction à l'honneur d'Ezzelin, et ce témoignage d'abandon complet à Orio. La lettre contenait ce qui suit :

« Mon oncle, ou plutôt mon père bien-aimé, je crains que nous ne nous retrouvions pas en ce monde. Des projets sinistres s'agitent autour de moi, des intentions haineuses me poursuivent; j'ai fait une grande faute en venant ici sans votre aveu. J'en serai peut-être trop sévèrement punie. Quoi qu'il arrive, et quelque bruit qu'on vienne à faire courir sur moi, je n'ai pas le plus léger tort à me reprocher envers qui que ce soit, et cette pensée me donne l'assurance de braver toutes les menaces et d'accepter la mort suspendue sur ma tête. Dans quelques heures peut-être je ne serai plus. Ne me pleurez pas. J'ai déjà trop vécu; et si j'échappais à cette périlleuse situation, ce serait pour aller m'ensevelir dans un cloître loin d'un époux qui est l'opprobre de la société, l'ennemi de son pays, l'Uscoque en un mot! Dieu vous préserve d'avoir à ajouter, quand vous lirez cette lettre, l'assassin de votre fille infortunée.

« GIOVANNA MOROSINI,

qui jusqu'à sa dernière heure vous chérira et vous bénira comme un père. »

Ayant achevé cette lecture, Morosini quitta sa place, et porta la lettre sur le bureau des juges; puis il les salua profondément, et se mit en devoir de se retirer.

— Votre seigneurie se constituera-t-elle le défenseur de son neveu Orio Soranzo? dit le juge.

— Non, messer, répondit gravement Morosini.

— Votre seigneurie n'a-t-elle rien à ajouter aux révélations qui ont été faites ici, soit pour charger, soit pour alléger la cause des accusés?

— Rien, messer, répondit encore Morosini. Seulement s'il m'est permis d'émettre un vœu personnel, j'implore l'indulgence des juges pour cette jeune fille que l'ignorance de la vraie religion et les mœurs barbares de sa race ont poussée à des crimes que son cœur généreux désavoue.

Le juge ne répondit point. Il salua le général, qui se tourna vers le comte Ezzelin et lui serra fortement la main. Il en fit autant pour le docteur et sortit précipitamment sans jeter les yeux sur son neveu. Au moment où la porte s'ouvrait pour le laisser sortir, le chien favori d'Ezzelin, qui s'impatientait de ne pas voir son maître, s'élança dans la salle, malgré les archers qui s'efforçaient de le chasser. C'était un grand lévrier blanc, qui ne marchait que sur trois pattes. Il courut d'abord vers son maître; mais rencontrant Naam sur son chemin, il parut la reconnaître, et s'arrêta un instant pour la caresser. Puis, apercevant Orio, il s'élança vers lui avec fureur, et il fallut qu'Ezzelin le rappelât avec autorité pour l'empêcher de lui sauter à la gorge.

—Et toi aussi, tu m'abandonnes, Sirius! dit Orio.

—Et lui aussi te condamne, dit Naam.

Le juge fit un signe, Orio fut emmené par les sbires, la porte intérieure du palais ducal se referma sur lui. Il ne la repassa jamais, on n'entendit jamais parler de lui. On vit un moine sortir le lendemain matin des prisons. On présuma qu'une exécution avait eu lieu dans la nuit.

Naam fut condamnée à mort séance tenante. Elle écouta son arrêt et retourna au cachot avec une indifférence qui confondit tous les assistans. Le docteur et le comte Ezzelin se retirèrent consternés de son sort; car, malgré le meurtre de Danieli, ils ne pouvaient s'empêcher d'admirer son courage et de s'intéresser à elle.

Naam ne reparut pas plus qu'Orio dans Venise. Cependant on assure que son arrêt ne reçut pas d'exécution. Un des juges examinateurs, frappé de sa beauté, de sa sauvage grandeur d'ame, et de son indomptable fierté, avait conçu pour elle une passion violente, presque insensée. Il risqua, dit-on, son rang, sa réputation et sa vie, pour la sauver. S'il faut en croire de sourdes rumeurs, il descendit

la nuit dans son cachot et lui offrit de lui conserver la vie à condition qu'elle serait sa maîtresse, et qu'elle consentirait à vivre éternellement cachée dans une maison de campagne aux environs de Venise. Naam refusa d'abord. Cet incurable désespoir, ce profond mépris de la vie exaltèrent de plus en plus la passion du juge. Naam était bien en effet la maîtresse idéale d'un inquisiteur d'état! Il la pressa tellement, qu'elle lui répondit enfin : — Une seule chose me réconcilierait avec la vie, ce serait l'espoir de revoir le pays où je suis née. Si tu veux t'engager avec moi à m'y renvoyer dans un an, je consens à être ton esclave jusque-là. Puisqu'il faut que je subisse l'esclavage ou la mort, je choisis l'esclavage à condition que je conquerrai ainsi ma liberté.

Le traité fut accepté. Le bourreau chargé de conduire Naam dans une gondole fermée au canal des Murane, là où se faisaient les noyades, s'apprêtait à lui passer le sac fatal, lorsque six hommes masqués et armés jusqu'aux dents, conduisant une barque légère, se jetèrent sur lui et lui enlevèrent sa victime. On fit de grands commentaires sur cet évènement, on alla jusqu'à croire qu'Orio s'était échappé et qu'il avait fui avec sa complice en pays étrangers. D'autres pensèrent que Morosini, touché de l'attachement de Naam pour sa nièce, l'avait soustraite à la rigueur des lois. La vérité ne fut jamais bien connue.

Seulement on prétend que l'année suivante, il se passa des choses étranges à la maison de campagne du juge. Une sorte de fantôme la hantait et remplissait d'effroi tous les environs. Le juge semblait avoir de rudes démêlés avec le lutin, et on l'entendait parler d'une voix suppliante, tandis que l'autre criait d'un ton de menace : — Si tu ne veux pas tenir ta parole, je te conseille de me tuer, car je vais aller me livrer aux juges. J'ai rempli mes engagemens, c'est à toi de remplir les tiens. — Les bonnes femmes du pays en conclurent que le terrible juge avait fait un pacte avec le diable. L'inquisition s'en serait mêlée, si tout à coup le bruit n'eût cessé et si la maison du juge ne fût redevenue tranquille.

Environ cinq ans après ces évènemens, un groupe d'honnêtes bourgeois prenait le café sous une tente dressée sur la rive des Esclavons. Une famille patricienne qui venait de faire quelques tours de promenade le long du quai, se rembarqua un peu au-dessous du café, et la gondole s'éloigna lentement. — Pauvre signora Ezzelin! dit un des bourgeois en la suivant des yeux, elle est encore bien pâle, mais elle a l'air parfaitement raisonnable. — Oh! elle est très bien guérie! re-

prit un autre bourgeois. Ce brave docteur Barbolamo qui l'accompagne partout, est un si habile médecin et un ami si dévoué!

—Elle était donc vraiment folle? dit un troisième.— Une folie douce et triste, reprit le premier. La perte et le retour inattendu de son frère le comte Ezzelin lui avaient fait une si grande impression, que pendant long-temps elle n'a pas voulu croire qu'il fût vivant: elle le prenait pour un spectre, et s'enfuyait quand elle le voyait. Absent, elle le pleurait sans cesse; présent, elle avait peur de lui.

— Certes! Ce n'est pas là la vraie cause de son mal, dit le second bourgeois. Est-ce que vous ne savez pas qu'elle allait épouser Orio Soranzo au moment où il a disparu par là? En parlant ainsi, le citoyen de Venise indiquait d'un geste significatif le canal des prisons qui coulait à deux pas de la tente.

—A telles enseignes, reprit un autre interlocuteur, que dans sa folie, elle se faisait habiller de blanc, et pour bouquet de noces mettait à son corsage une branche de laurier desséchée.

— Qu'est-ce que cela signifiait? dit le premier.

— Ce que cela signifiait? je m'en vais vous le dire. La première femme d'Orio Soranzo avait été amoureuse du comte Ezzelin, elle lui avait donné une branche de laurier en lui disant: Quand la femme que Soranzo aimera portera ce bouquet, Soranzo mourra. La prédiction s'est vérifiée. Ezzelin a donné le bouquet à sa sœur, et Soranzo s'est évaporé comme tant d'autres.

— Et que le doge n'ait rien dit, et ne se soit pas inquiété de son neveu! voilà ce que je ne conçois pas!

— Le doge? le doge n'était dans ce temps-là que l'amiral Morosini, et d'ailleurs qu'est-ce qu'un doge devant le conseil des dix?

— Par le corps de saint Marc! s'écria un brave négociant qui n'avait encore rien dit, tout ce que vous dites là me rappelle une rencontre singulière que j'ai faite l'an passé pendant mon voyage dans l'Yemen. Ayant fait ma provision de café à Moka même, il m'avait pris fantaisie de voir la Mecque et Médine. Quand j'arrivai dans cette dernière ville, on faisait les obsèques d'un jeune homme qu'on regardait dans le pays comme un saint, et dont on racontait les choses les plus merveilleuses. On ne savait ni son nom ni son origine. Il se disait Arabe et semblait l'être; mais sans doute il avait passé de longues années loin de sa patrie, car il n'avait ni amis ni famille dont il pût ou dont il voulût se faire reconnaître. Il paraissait adolescent, quoique son courage et son expérience annonçassent un âge plus viril. Il vivait absolument seul, errant sans cesse de montagne en montagne,

et ne paraissant dans les villes que pour accomplir des œuvres pieuses et de saints pèlerinages. Il parlait peu, mais avec sagesse; il ne semblait prendre aucun intérêt aux choses de la terre et ne pouvait plus goûter d'autres joies ni ressentir d'autres douleurs que celles d'autrui. Il était expert à soigner les malades, et, quoiqu'il fût avare de conseils, ceux qu'il donnait réussissaient toujours à ceux qui les suivaient, comme si la voix de Dieu eût parlé par sa bouche. On venait de le trouver mort, prosterné devant le tombeau du prophète. Son cadavre était étendu au seuil de la mosquée, les prêtres et tous les dévots de l'endroit récitaient des prières et brûlaient de l'encens autour de lui. Je jetai les yeux, en passant, sur ce catafalque. Quelle fut ma surprise lorsque je reconnus... devinez qui?

— Orio Soranzo! s'écrièrent tous les assistans.

— Allons donc! je vous parle d'un adolescent! C'était ni plus ni moins que ce beau page qu'on appelait Naama; vous savez? celui qui suivait toujours et partout messer Orio Soranzo, sous un costume si riche et si bizarre!

— Voyez un peu! dit le premier bourgeois; il y avait beaucoup de mauvaises langues qui disaient que c'était une femme!

GEORGE SAND.

# VICO ET SON ÉPOQUE.[1]

Il est facile de s'expliquer les idées d'un grand homme qui vit au sein d'une nationalité puissante. Descartes, Montesquieu, résument avec précision leur époque; ils posent un principe nouveau et s'y abandonnent sans hésitation; leurs théories sont nettes, cohérentes, simples, tranchées, et il est aisé de marquer la place qu'elles doivent occuper dans les traditions de la science. Mais le grand homme qui appartient à une nationalité en décadence, doit lutter pour raviver des élémens décrépits, il est obligé de tourner des obstacles insurmontables, d'amalgamer entre elles des idées étrangères, et il n'est pas facile de saisir les causes de sa grandeur excentrique. Vico est l'exemple le plus frappant de cette vérité; son ouvrage de la *Science Nouvelle* a étonné tout le monde, et cependant la production de cet ouvrage est restée sans explication, faute d'avoir bien étudié ses rapports avec la décadence de la nationalité italienne. Il fallait pour cela un peu de cette patience archéologique qui va fouiller parmi les ruines, et l'on a préféré s'en tenir aux résultats. L'histoire quitte l'Italie après le siècle de Léon X, empressée qu'elle est de suivre ailleurs le cours de la civilisation; et la philosophie s'est bornée à juger la *Science Nouvelle* sans s'inquiéter de toute une série de conjectures et d'hypothèses qui a coûté trente ans de méditations au génie de Vico, et qui reste enfouie dans ses brochures philosophiques, et surtout dans son *Droit universel*. Nous allons tâcher d'expliquer la *Science nouvelle* par l'histoire de Vico et par la décadence de la nationalité italienne.

Au XIIIe siècle on comptait, en Italie, quatorze langues et quelques milliers de patois; Dante alors souhaitait à sa patrie la domination impériale. Au XVIe siècle, une nationalité italienne existe,

(1) *Œuvres complètes de Vico*, nouvelle édition, publiée à Milan, en 6 volumes in-8o, 1836-1837. Cette édition comprend tous les opuscules philosophiques et littéraires de Vico, qui étaient jusqu'ici dispersés, et qui étaient devenus pour la plupart extrêmement rares.

ébauchée dans la politique, et complète dans les arts. Le manque d'influence étrangère avait laissé à l'inspiration son libre essor, et les productions italiennes portaient un caractère italien. L'étude des anciens allait effacer les saillies de la verve municipale; elle s'alliait à l'amour de la pompe et des formes brillantes, et finissait par entraîner, dans une marche régulière, les allures d'abord originales et divergentes de la littérature. Les vingt-neuf puissances de l'Italie étaient autant de foyers de civilisation, elles resserraient les liens des peuples par leurs relations intimes; les cours étaient autant de centres d'ambition, de jouissances, de vanités et de talens; chacune d'elles se recrutait des grands hommes du municipe et les donnait à la nation; la seigneurie imprimait son cachet à la politique, aux arts, à la littérature. Machiavel rédigeait la politique de la principauté; l'Arioste embellissait sa légende du moyen-âge des couleurs de la seigneurie. Le Tasse, Cellini, Michel-Ange, vivaient à la cour; et, jusque dans la philosophie de Ficin et de Patrice, il y a quelque chose de l'élégance de la cour et de la poésie de l'Arioste. La religion elle-même subissait l'influence de la seigneurie; les papes avaient pris les allures des princes de l'époque; ils exerçaient une sorte de suprématie classique dans l'art et transportaient à leur insu, dans l'église chrétienne, les dieux de l'Olympe et le luxe de la cour. Enfin la langue italienne s'était formée sous l'influence de la seigneurie, on l'appelait même une langue de cour (*cortigiana*); elle n'avait pas encore pleinement triomphé du latin et des patois, mais elle était déjà l'idiome des hommes de génie. Cette nationalité constituée par les intérêts de la seigneurie était politiquement bien faible; elle avait bien de la peine à contenir toutes les divergences des gouvernemens, des mœurs et des institutions. Toutes les phases du moyen-âge coexistaient, pour ainsi dire, sur la péninsule; on voyait en même temps la commune indépendante à Saint-Marin et à Pistoja, l'aristocratie soupçonneuse à Venise, la démocratie orageuse à Florence, le féodalisme impérial à Mantoue, à Mirandola et à Trente; la seigneurie violente et mobile des condottieri dans la Romagne, la seigneurie paisible ou bornée aux révolutions du palais à Milan, la théocratie à Rome, une espèce de royauté féodale normande à Naples. Cependant les gouvernemens tendaient à écarter la guerre et l'anarchie par la politique de l'équilibre; peu à peu, après avoir épuisé les combinaisons de l'équilibre, on allait se fédéraliser contre l'étranger; plus tard l'idée d'une monarchie nationale rêvée par l'ambition des Visconti et par le génie de Machiavel aurait pu se réaliser. Laurent de Médicis, Borgia, Jules II, Léon X, Louis-le-More, offrent la grada-

tion de cette pensée dans les luttes qu'ils eurent à soutenir tantôt contre les ambitions italiennes, tantôt contre l'influence étrangère. Mais tout à coup l'étranger se trouva élevé à un degré de puissance imprévu, l'Europe se vit pleine des forces toutes récentes de la navigation, de la réforme, et de l'unité monarchique; elle s'efforça de briser les liens du moyen-âge, et le beau moyen-âge de l'Italie succomba dans la lutte : il n'y a pas eu un coup frappé par l'Europe moderne sur le passé qui ne soit retombé sur l'Italie. La réforme enlevait aux papes leur suprématie sur le monde chrétien, l'esprit conquérant des monarchies livrait Naples et Milan à l'Espagne; la nouvelle politique de l'équilibre soumettait les petits états de l'Italie aux cabinets de l'Europe; la conquête des deux Indes faisait abandonner les vieilles routes du commerce italien. Après le XVI^e^ siècle, le travail de la nationalité italienne fut arrêté, brisé, et les peuples de la péninsule n'eurent plus la force ni de se détacher du siècle de Léon X, ni de suivre le nouveau mouvement européen. Rien de plus triste que cette nationalité inutile, déplacée, sans but, qui conserve ses vieilles institutions, sans pouvoir retrouver la force qui les avait produites. La cour de Rome prolonge son existence jusqu'au XVII^e^ siècle, mais elle n'a plus ni ses passions guelfes, ni ses arts classiques; ce n'est plus en Italie que la religion trouve son véritable appui; les papes continuent la vie joyeuse de Léon X, les Borgia renaissent dans les Barberini, mais les temps sont changés, et la simonie et le népotisme sont devenus d'affreux scandales à l'époque des guerres religieuses. Les papes se souviennent parfois de leurs anciennes prérogatives, ils refusent de reconnaître Christine de Suède, parce qu'elle est protestante, ils veulent que Venise ne reçoive pas l'ambassadeur hérétique de la Hollande; mais il est trop tard, la diplomatie s'est sécularisée dans le traité de Westphalie, et le commerce ne tient plus compte des anathèmes religieux.

La politique de la seigneurie existe encore au XVII^e^ siècle dans les cours d'Italie. Sarpi dit au sénat de Venise qu'il faut diviser le peuple par des querelles pour le dominer; il conseille d'empoisonner les hommes populaires, d'agrandir l'influence des inquisiteurs; c'était à merveille pour Venise, mais cette vieille politique du poignard ne peut plus survivre à la seigneurie; Davila, Bentivoglio, voilà dans l'Europe nouvelle deux vieux Italiens dépaysés; ils décrivent les massacres de la Hollande et de la Saint-Barthélemy avec la froide cruauté des chroniqueurs du moyen-âge; ils pensent que l'on peut détruire un parti, un schisme, comme on tuait au XVI^e^ siècle le signor Oliverotto

et le seigneur Pagolo Orsini. Cependant il ne s'agissait plus de quelque condottiere, mais de peuples, d'idées, de conscience; mais ces hommes ne comprenaient rien ni aux peuples, ni aux idées, ni à la réforme, et ils continuaient à admirer Catherine de Médicis, le duc d'Albe et les rois d'Espagne, comme Machiavel avait admiré Borgia et Guicciardini les Médicis. — Les nombreuses cours d'Italie au XVII[e] siècle ne sont plus les centres de la civilisation italienne; les princes n'ont plus de luttes nationales à soutenir, ils vont guerroyer dans les armées de l'Espagne ou de l'empereur. S'ils aiment les plaisirs, ils les aiment détachés de l'art; ils vont se ruiner au carnaval de Venise comme les Mirandola et les Gonzagues, ou ils s'entourent de danseuses et de favoris comme les derniers Médicis. Dans l'intérieur des villes, l'industrie du XVI[e] siècle disparaît; en revanche les nobles de Naples et de Rome se livrent des batailles rangées dans les rues; d'autres dans la plaine de Lombardie, comme s'ils étaient en plein moyen-âge. L'art se perd au milieu d'une société décrépite : cette société essaie parfois de se ranimer en imitant les allures originales de la littérature espagnole; mais elle ne peut se résoudre ni à quitter les vieilles formes classiques, ni à suivre l'élan de la littérature romantique. Marini représente l'embarras de cette situation; il mêle les couleurs de la Grèce à celles de l'Espagne, les dieux de l'Olympe aux grands de première classe, finissant par faire de Vénus une grande dame espagnole et du temple de Gnide une église avec son clocher et ses chanoines. Les imitateurs de Marini ne conçoivent plus le sublime que dans l'exagération; pour eux, le Vésuve est *l'archiprêtre des montagnes.* Plus tard la littérature repousse ces images étranges, on fait un dernier appel au vieil art classique, on suit même l'exemple des écrivains français du siècle de Louis XIV; mais cela n'aboutit qu'aux pâles imitations de l'Arcadie de Rome et aux vides mélodies de Métastasio.

La langue, ce premier lien de la nationalité italienne, s'alourdit, elle se traîne péniblement de période en période, elle n'a plus la force ni de soutenir les naïves inversions du latin, ni de suivre les constructions logiques du français; elle cesse d'être la langue des plus grands poètes de la péninsule. Tandis que les écrivains nationaux, à partir du XVI[e] siècle, diminuent dans une proportion effrayante, on voit surgir de tous côtés une foule de poètes qui s'inspirent du patois; chaque municipe va avoir ses grands hommes et sa littérature; Gritti à Venise, Cortesi à Naples, Cavalli à Gênes, Aglioni à Turin, Maggi à Milan, fleurissent presque en même temps. Bergame, Bologne, Brescia, Vi-

cence, toutes ces petites villes ont leur langue et leurs poètes. Le *fanfaronnisme* napolitain, la niaiserie milanaise, la folie vénitienne, la vivacité grivoise du Bolonais, respirent dans la poésie des patois; là l'époque est vivante avec ses nobles, ses moines et sa canaille; là les mœurs italiennes se résument dans des caricatures inimitables. La prose même du patois, dans Biffi et Cortesi, souple, riche, spontanée, saisit les moindres nuances de la pensée, et reproduit cette lucidité pittoresque de Boccace et de Saccheti, à jamais perdue pour la langue italienne. Ce n'est pas au hasard que les patois acquièrent un si grand développement. Remontez au-delà du XVIe siècle; tous les Italiens sont entraînés par la langue italienne; après le XVIe siècle, ils se trouvent entre deux langues : l'italienne qui exprime la vieille civilisation des seigneuries, et la municipale qui représente des idées bornées, mais vivantes, et ils choisissent la langue de leurs idées, la langue vivante. Dans le patois, leur génie est à son aise, libre, railleur sans pédanterie, élégant sans artifice; dès qu'ils touchent à la langue italienne, ils sont gênés, fardés comme s'ils écrivaient en latin ou en grec. Voyez Cecco da Varlungo; il est célèbre par une élégie qu'il écrivit dans le patois de Florence : ses vers italiens sont misérables comme la poésie des écoliers du Marini. Maggi a mêlé dans ses comédies l'italien et le milanais; aussi passe-t-il toujours de la platitude la plus insupportable à la vivacité d'une poésie pleine de verve et de naïveté. La supériorité du patois sur la langue éclate partout au XVIIe siècle; dans le genre héroï-comique, le florentin de Lippi l'emporte sur l'italien de Boccalini; pas un seul écrivain dans la langue italienne qui puisse rivaliser avec Cortese en ce qui regarde le roman; le théâtre national n'a presque rien à opposer au théâtre de Venise, de Naples, de Milan, de Turin. De là la haine des écrivains de la langue contre les écrivains du patois. Au commencement du XVIIIe siècle, un bon moine s'avisa de dire que le patois de Milan était supérieur à l'italien; de sa part c'était une simple bizarrerie, mais ce fut le signal d'une explosion de pamphlets, de brochures, de satires, de dissertations entre les écrivains nationaux et les écrivains des municipes. Cette polémique haineuse et bavarde traversa le XVIIIe siècle et se reproduisit de nos jours. Ses derniers champions ont été Porta et Giordani, l'un le meilleur poète du Milanais, et l'autre le plus habile arrangeur de mots de la vieille langue.

Il serait inutile d'avoir rappelé ces misères, si elles n'expliquaient pas l'impuissance de la vieille nationalité devant le municipalisme. Dans ce qui regarde la pensée, cette impuissance est encore plus

grande, elle doit livrer les meilleurs écrivains, ou du moins les plus utiles, à l'influence étrangère. Nous ne voulons parler ni de Mazarin, ni de Montecuccoli, ni d'Alberoni, célèbre émigration précédée par celle de Colomb et des Socins. Nous voulons parler de ceux qui restent dans leur pays; dès que les problèmes de la civilisation sont posés à l'étranger, les Italiens sont forcés de suivre la science à l'étranger. Fardella se rallie à l'école de Descartes; G. Leti, le plus spirituel écrivain de l'Italie, suit les idées protestantes de l'Allemagne; Giannone, qui a écrit la meilleure histoire du royaume de Naples, s'appuie sur les doctrines gallicanes. Les traditions italiennes luttent contre ces importations; elles considèrent Luther, Descartes, Grotius, comme les trois grands corrupteurs de l'Europe, elles produisent encore quelques grands hommes comme Campanella; mais toutes les admirations se tournent vers l'étranger; un article du journal de Trévoux ou de la bibliothèque de Leclerc fait la réputation d'un Italien dans son pays. Au XVIII[e] siècle, l'influence étrangère est encore plus grande; Beccaria, les Verri, Carli, Galiani, Filangieri, se rattachent à la France, aux encyclopédistes. Denina propose d'écrire en français, c'est-à-dire de dénationaliser l'Italie. Un grand économiste se tient à l'écart, il veut rester absolument Italien, mais il ne comprend pas l'Europe, et son pays ne se soucie pas de lui, car on ne lit pas ses louanges dans les gazettes étrangères.

De cette lutte entre la vieille Italie et l'influence de l'Europe nouvelle, il résulte une alternative bien triste. Deux routes s'ouvrent devant tout homme d'esprit qui naît en Italie. Il lui faut suivre la France, méditer ses écrivains, s'appuyer de la puissance logique de ses masses, de ses partis, ou se barricader contre les idées étrangères, s'enfoncer dans les vieilles traditions de son pays, et s'élever à la hauteur que peuvent atteindre les principes de Machiavel ou de Bruno. En un mot, le grand homme, en Italie, doit être Campanella ou Giannone, Ortes ou Beccaria, voilà deux alternatives tranchées : il faut choisir l'une ou l'autre, sauf à se perdre dans les pâles nuances qui se trouvent entre ces deux extrêmes. L'alternative est triste. Le génie qui se donne à l'étranger, renonce à la logique de sa nationalité, il perd l'appui de ses traditions; il ne peut pas saisir tous les fils de la tradition étrangère; le joug de l'imitation lui est imposé d'avance, il doit rester écolier, et ne saurait aspirer qu'au rôle subalterne de développer les conséquences d'un principe. Vous voyez que les idées de Fardella et de Filangieri ne dépassent pas les principes posés par Descartes et Montesquieu; vous voyez surtout que

la hardiesse, la force, l'originalité des maîtres ne se trouvent pas dans les deux Italiens : c'est que, gênés par les antécédens d'une érudition inutile, ils ne pouvaient pas saisir les principes dans leur simplicité. Et cependant si Fardella et Filangieri avaient rêvé l'époque de Léon X, s'ils eussent aspiré à l'originalité nationale de Machiavel ou de Bruno, on les eût forcés, malgré leur génie, à rejoindre les ombres des Borgia et des Médicis. En effet, qu'est-ce que l'originalité excentrique qui se cramponne à des traditions mortes, brisées, à des idées qui n'ont plus de réalité? C'est du génie inutile, c'est un effort pour défigurer le présent par d'importunes réminiscences du passé. Campanella et Ortes sont les types de cette position malheureuse. Le premier, à demi réveillé par la révolution de Luther, étudie les anciens, rêve la république de Platon, et demande des secours au Grand-Turc pour faire de son village la capitale d'un nouveau royaume. Cruellement détrompé, il médite, dans sa prison, le problème de l'autorité sociale, mais pour exagérer follement les prétentions de Grégoire VII ; il analyse la sensation, il n'est pas loin de devancer Locke, mais il s'égare au milieu de l'astrologie et de la scolastique. Ortes, lui aussi, est à la veille d'une grande découverte, il dit, avant Smith, que c'est au peuple, aux individus et non aux gouvernemens, de diriger l'industrie ; mais au lieu de suivre les conséquences de ce principe de la libre concurrence, il va faire l'apologie des fiefs, et il se charge de paralyser lui-même l'essor de son génie. Ce n'est pas en France, en Angleterre, au milieu d'une nationalité vivante, que ce volte-face eût été possible ; Smith ne pouvait pas se cabrer contre le mouvement commercial qui réclamait la révolution de la libre concurrence ; il devait poursuivre les conséquences de son propre système, sous peine de le voir achevé par d'autres. En Italie, Smith aurait pu mêler dans ses livres le pour et le contre, sans que personne fît attention à lui pas plus qu'à Ortes ou à Campanella.

C'est au milieu de cette anarchie d'élémens étrangers et vieillis que Vico naquit à Naples en 1668. Profondément attaché au catholicisme, enthousiaste de la littérature classique, passionné pour les anciens, étudiant incessamment le droit romain, à son insu il se conserva absolument Italien. Il écrivait, disait-il, comme s'il avait dû lire ses ouvrages à Aristote ou à Quintilien, il publiait même la plupart de ses livres en latin. Qu'allait-il penser du monde moderne? Juste ce qu'en aurait pensé un ancien. Luther à ses yeux renouvelait les troubles d'Alexandrie et devait entraîner la ruine de l'empire romain,

c'est-à-dire de l'Europe ; les universités modernes lui rappelaient la décrépitude byzantine, les Grecs n'avaient pas d'universités, ils avaient des philosophes universels comme Platon ; la multitude toujours croissante des dictionnaires, des journaux, des traductions, lui rappelait cette ancienne littérature d'extraits et de bibliothèques où les compilateurs, comme Photius, s'étaient substitués aux inventeurs. La révolution de Descartes était surtout l'objet de la haine de Vico. Cette méthode géométrique, qui repoussait l'autorité et l'étude des anciens, était pour lui du criticisme vandale, une résurrection de cette philosophie de Crisippe tant conspuée par Cicéron et Plutarque, de cette aridité stoïcienne qui, pour construire une infaillibilité géométrique, niait toutes les probabilités. Rien de plus triste que l'ambition de faire des mathématiques dans toutes les branches des connaissances humaines. La méthode géométrique est bonne pour rectifier, pour critiquer, pour détruire, mais elle réduit l'homme aux simples forces de sa raison ; elle brise les traditions, elle est incapable de créer, elle méconnaît l'éloquence, les arts, tout ce qui tient à l'induction, elle déroute les recherches à force de prêcher l'évidence ; et, en effet, disait Vico, qu'a-t-elle produit cette grande méthode? Des règles, des préceptes, pas une découverte, pas un grand homme. Quelle philosophie est sortie de cette méthode qui ruine le passé! Un pauvre axiome, *cogito, ergo sum*, c'est-à-dire la certitude qu'il y a des pensées : comme si l'on avait jamais douté du phénomène de la pensée! La physique suffit pour constater ce phénomène; mais la philosophie doit en chercher les causes. Or, la méthode de l'évidence géométrique ne peut pas atteindre les causalités, elle est nécessairement physique, elle a produit la philosophie d'Épicure, la philosophie de l'évidence matérielle ; avant Descartes, elle a bâti le monde avec de la matière et du mouvement, mais elle n'est jamais allée au-delà des phénomènes, elle n'a jamais su ce que sont la matière et le mouvement. Descartes, il est vrai, s'éloigne d'Épicure, il est spiritualiste, mais par des emprunts faits à Platon, et encore ces emprunts ne tiennent-ils pas à sa physique : témoin son embarras à réunir Dieu à la nature, l'ame au corps. Comment donc la philosophie pourra-t-elle franchir la sphère des phénomènes, et remonter à la cause première de la nature? Par la géométrie, répondait Vico, d'après les traditions de la secte italique, ou plutôt d'après les doctrines de Leibnitz. La géométrie est une image de la création ; elle tire la ligne, la surface, le solide, tout un monde d'abstractions, du

simple point indivisible; eh bien! c'est ainsi que Dieu tire la matière, le mouvement, les corps, l'univers, du simple point métaphysique indivisible. Il est difficile, dira-t-on, de concevoir des points sans étendue, sans mouvement, et qui cependant engendrent l'étendue et le mouvement. Mais ce qui est clair en physique, devient problématique en métaphysique; rien de plus évident que le corps, et rien de plus mystérieux que l'origine des corps. Renversez le raisonnement, passez de la métaphysique à la physique : dès que les conjectures sur les causes comparaissent devant le tribunal de la physique, elles doivent paraître étranges, obscures, paradoxales.

A quarante ans, Vico ne dépassait pas ces idées, il avait fait une sorte de compromis entre l'ontologie et la physique, entre l'autorité et la raison, et il en serait probablement resté là, si, plusieurs années après, il ne s'était aperçu que la lutte entre l'autorité et la raison se renouvelait avec éclat dans la jurisprudence. Grotius s'était insurgé contre le droit romain, comme Descartes contre l'autorité philosophique; il y avait guerre ouverte entre la jurisprudence romaine et la jurisprudence rationnelle. Fallait-il nier l'histoire ou la philosophie, l'autorité ou la raison? C'était un nouveau problème, et Vico s'efforça de comprendre le droit dans le compromis qu'il avait établi entre l'autorité et la raison. D'après lui, il y a un droit métaphysique et un droit physique, comme il y a une physique et une métaphysique de la nature. Le droit physique, c'est le droit romain tel qu'il existe dans l'histoire, il sort des intérêts politiques, il est dicté par le pouvoir des patriciens, des plébéiens ou des empereurs. Le droit philosophique sort de la raison, c'est la loi de la liberté et de l'égalité déduite de la considération abstraite de la nature humaine. En apparence, ces deux espèces de droit se détruisent; cependant il y a des instans daas l'histoire où ils se confondent, et où les législateurs sont des philosophes; c'est l'époque de Périclès à Athènes, d'Auguste à Rome. Cette fusion n'est pas improvisée par quelques individus, ce n'est pas une révolution soudaine qui détruit les rapports de la société : elle sort de la marche des nations; c'est l'autorité qui, après avoir épuisé toutes les combinaisons politiques pour régler les intérêts de la société, se trouve naturellement amenée au droit philosophique. L'histoire de Rome en fournit la preuve. Elle commence par la guerre de tous contre tous; de cette guerre sort la féodalité solitaire des familles qui commandent à leurs feudataires et qui luttent contre les nomades. Mais les feudataires se révoltent;

alors les patriciens se réunissent dans la ville, constituent l'aristocratie, combattent les rebelles et organisent la victoire dans le sénat; le peuple de Rome (*plebs*) n'est que la cohue des vaincus. Avec le temps, le nombre des plébéiens s'accroît, ils se révoltent de nouveau; alors l'aristocratie est obligée de céder; le peuple obtient des lois, des champs, le mariage, l'état civil; enfin il tourne ou détruit les lois religieuses et féodales de la vieille Rome. Arrivent ensuite les empereurs : ils nivellent toutes les classes, détruisent tous les priviléges, ils proclament des lois qui sont des généralités philosophiques; alors le droit physique disparaît, et la force de l'autorité va se confondre avec celle de la raison. Évidemment la Providence a préétabli dans l'histoire des peuples une harmonie entre l'autorité et la raison; la première conduit à la seconde comme la sensation conduit à l'idée.

A merveille : mais si l'histoire de Rome était un fait isolé, un simple accident? C'était la secrète appréhension de Vico, appréhension à laquelle il n'hésita pas à sacrifier l'histoire de toutes les nations. Athènes, pour lui, ne fait que reproduire l'histoire de Rome. Thésée résume dans sa vie l'époque des sept rois; après Thésée les luttes des patriciens et des plébéiens et la liberté philosophique. L'histoire des Hébreux n'est qu'une variante de l'histoire romaine, les patriarches de l'Ancien Testament sont des patriciens, le Jubilé est une espèce de loi agraire. L'histoire d'Égypte est, sous une forme différente, une répétition de l'histoire de Rome, seulement l'aristocratie y est encore plus religieuse et la révolution populaire s'étend aux campagnes. L'Europe aussi commence par le patriciat, c'est-à-dire par les fiefs, elle avance par l'émancipation des serfs et se civilise par la monarchie. Au-delà des temps historiques il y a des traditions populaires, des mythes, les poèmes d'Homère; ce sont autant de variantes de la Bible pour Bochart et d'histoires de la civilisation pour Bianchini; pour Vico, ce sont des images de l'histoire romaine. Hercule, Hermès, Zoroastre, jouent le rôle de l'aristocratie latine chez les nations de la Grèce, de l'Égypte et de l'Asie; les héros de l'Iliade sont des patriciens suivis de leurs feudataires; tout l'Olympe n'est qu'une vaste aristocratie, et Jupiter lui-même obéit aux arrêts du sénat, c'est-à-dire au *Fatum*. C'est ainsi que l'autorité conduit les nations à travers le pouvoir des pères, des fiefs, des aristocraties, des républiques et des monarchies; la philosophie ne paraît qu'à la fin, quand la réflexion se substitue à la spontanéité. Revenant de ces idées à l'origine de Rome, Vico écartait du récit de Tite-Live tout ce qui choquait la ré-

gularité scientifique de son histoire de l'autorité, il rejetait parmi les mythes l'existence de Romulus, et commençait cette critique qui finit par trouver une légende populaire dans l'histoire des rois de Rome.

Ici se termine le long travail du *Droit universel*. De tant de faits rapportés à l'histoire de Rome résultait l'uniformité de toutes les histoires. Vico saisit ce principe dans la *Science nouvelle*, dès-lors une grande révolution est accomplie pour lui, et il laisse tomber un regard de compassion superbe sur la foule des philosophes et des érudits. Qu'ont fait Grotius, Platon, tous les philologues? L'un n'a été qu'un véritable démolisseur du droit des gens; il a critiqué la jurisprudence romaine, parce qu'il ne l'a pas comprise; les philosophes ont voulu régénérer les hommes, comme si leur mission d'un jour pouvait troubler le cours de l'autorité; quant aux philologues, ils ont recueilli des dates, les traditions, les faux bruits de l'antiquité, comme si c'était de l'histoire. Posez au milieu de cela le type de l'histoire idéale, il va devenir le *criterium* de toutes les vérités, de toutes les traditions; il fera justice des prétentions de la philosophie et des rêves de la philologie.

Il est inutile de dire que l'histoire idéale n'est qu'une pâle image de l'histoire romaine: elle parle la langue des XII tables et celle de Tacite; seulement elle a oublié quelques noms propres et quelques localités. Nous nous bornerons donc à la voir aux prises avec les derniers problèmes qui se présentèrent à Vico.

I. Il y a des traditions qui rattachent à un peuple, aux Grecs, aux Égyptiens, la civilisation des autres nations; ce sont des démentis à l'histoire idéale qui doit se réaliser tout entière dans chaque nation. Comment conserver l'intégrité du type éternel si la religion de Jupiter a été transmise par les Égyptiens aux Grecs et aux Italiens? tous ces Hercule, répond Vico, ces Mercure, ces Jupiter qu'on trouve chez les peuples d'Occident, et qui semblent dériver d'une même origine, ne sont que des symboles originels, ils se ressemblent parce que toutes les histoires et toutes les langues se ressemblent, mais ils n'ont passé d'un peuple à l'autre qu'à l'époque où le commerce a montré aux nations les mystérieuses analogies de leurs traditions populaires. Il y a eu alors des historiens, des poètes qui ont voulu s'expliquer ces analogies, et l'on a imaginé les voyages d'Énée, d'Hermès, de Bacchus, etc., qui ont rattaché à l'Égypte, à la Grèce et à d'autres nations l'origine de la civilisation.

II. On attribue d'ordinaire l'origine des lois et des arts à des philosophes et à des législateurs : en effet, dans l'antiquité on voit Pytha-

gore, Solon, Dracon, etc., établir des gouvernemens, des castes, des lois par la seule force de la philosophie. Comment concilier cette influence primitive de la raison avec la spontanéité des premiers âges, avec l'origine toute mécanique, toute providentielle des civilisations? Cette objection était déjà prévue en partie, car dans le *Droit Universel*, Hermès, Zoroastre, etc., sont relégués parmi les symboles des anciennes aristocraties. Ici l'interprétation mythique va plus loin, Vico sauve son système en considérant Pythagore comme le symbole des aristocraties perdues dans les révolutions populaires de la grande Grèce; il dit que Solon, Ésope, Dracon, n'ont jamais existé ou qu'ils ne furent que des hommes politiques, comme Decius et Manlius. On en a fait des philosophes, parce qu'on n'a pas compris la tradition populaire qui admirait leur sagesse politique.

III. L'existence d'Homère est impossible, irrationnelle, observée au point de vue de l'histoire idéale. Il n'y a pas d'exemple d'une individualité semblable à Homère; pourquoi ce fait exceptionnel aux origines de la Grèce? C'est qu'il faut supposer qu'Homère est un symbole, que ses poèmes sont la poésie populaire de toute une nation. Alors on peut comprendre sa grandeur mythique, sa double épopée qui résume plusieurs époques, plusieurs peuples, et qui crée la mythologie sans profaner la religion.

IV. Il restait un dernier problème à soumettre à la *science nouvelle*, c'étaient l'appréciation du moyen-âge et l'avenir de l'Europe. Vico, dès son début, avait déjà comparé Descartes à Crisippe, la réforme aux sectes d'Alexandrie; dans *le Droit universel*, il avait conçu les fiefs par le patriciat, les monarchies modernes par les monarchies d'Auguste. Il ne restait qu'à ajouter une dernière méprise, et à mettre sur la même ligne le polythéisme des anciens et le christianisme des modernes. C'est ce que fit Vico avec une intrépidité systématique bien singulière. Le dernier mot de la *Science nouvelle* achève d'une manière bien triste le parallélisme des anciens et des modernes, en prophétisant à l'Europe la chute de l'empire romain. C'est ainsi que l'histoire idéale se renferme dans un cercle perpétuel, et ne peut se renouveler qu'en retombant dans la barbarie.

Voilà l'histoire de Vico dégagée d'une foule d'idées accessoires sur les langues, les religions, les poésies, les familles primitives, et de tous ces détails capricieux sur les sépultures, les géans, les stemmes, etc., qui donnent une physionomie si bizarre à la *Science nouvelle.* Vico s'était trouvé entre la révolution de l'Europe moderne et la vieille

nationalité italienne; d'une part, les débuts du criticisme le conduisaient à faire une science de l'autorité; de l'autre, les réminiscences nationales égaraient cette science dans le monde ancien. Le problème de Vico était moderne, chrétien, la solution en était classique, païenne; c'était le droit romain qui lui donnait la science de l'autorité politique, c'était le polythéisme qui lui donnait la science de l'autorité religieuse; c'était d'après la vieille seigneurie italienne que Vico s'était fait ses idées sur la constitution des nations isolées; c'était le vieux siècle de Léon X qui le poussait à faire du monde moderne une sorte de commentaire du monde ancien. De là l'ignorance étonnante de Vico. Pas un mot sur les grandes invasions qui se superposèrent aux anciens habitans de l'Europe et modifièrent les anciennes nationalités; pas un mot ni des papes, ni des croisades, ni des légendes du moyen-âge; pas un mot non plus de l'industrie, du commerce, des grandes inventions modernes. La découverte de l'imprimerie et celle de l'Amérique ne laissent pas seulement une trace sur le type éternel de l'histoire idéale, ce sont des choses que la réflexion européenne n'avait pas encore analysées au XVI[e] siècle. Jusque dans les détails de la *Science nouvelle*, le problème moderne de l'autorité historique heurte les bornes des vieilles idées italiennes. Aussi, après la critique hardie sur Homère et Tite-Live, on voit Vico presque muet devant la *Divine comédie* de Dante; après des idées neuves sur la poésie sacrée des mythes, Vico va vous trouver le Latium dans les yeux d'Argus. Combien d'autres choses singulières dans la *Science nouvelle!* Par exemple, les géans qui grandissent dans la boue, les premiers mariages qui se font par la peur des orages, la race noire qui provient de l'habitude de se teindre en noir, etc., etc.! Mais ces théories ne tiennent-elles pas un peu à cette insouciance de la belle terre de Naples, où l'on passe si souvent du sublime au ridicule!... Enfin le style même, bizarre, étrange, de la *Science nouvelle* tient à la décadence de la nationalité italienne, à l'état de la langue nationale qui laisse primer les patois, et va se détacher de la pensée. Rien de plus aride que la forme de la *Science nouvelle*, et cependant remarquez bien que Vico était professeur de rhétorique, littérateur, poète; mais il écrivait mieux le latin que l'italien, et ses vers étaient fort inférieurs à la poésie napolitaine de Capasso.

Ainsi, Vico, produit posthume du siècle de Léon X, échappe à toute classification, il n'y a pas moyen de le comparer aux autres historiens de l'humanité. Quelle différence entre Bossuet si catho-

lique, et Vico si païen, entre Herder si orientaliste, si progressif, et Vico si fixe, si monotone dans ses idées romaines; entre Condorcet, positif jusqu'à réduire l'histoire de l'esprit humain à la succession des découvertes et des inventions, et Vico, naïf jusqu'à les négliger toutes! Vico est absolument isolé, il n'a pas laissé de disciples, il est mort non compris; les savans mêmes, comme Duni, Filangeri, qui lui ont emprunté quelques idées, n'ont jamais mesuré la hauteur systématique de sa conception. Tel devait être le sort d'une grande individualité à demi réveillée par les révolutions de l'époque et égarée par les traditions d'une nationalité vieillie.

FERRARI.

# LA

# CHUTE D'UN ANGE

## De M. A. de Lamartine.

Le nouveau poème de M. de Lamartine n'a pas réalisé les espérances que nous avions conçues il y a trois ans. En lisant les notes confuses que l'auteur a rédigées sur son *Voyage en Orient*, nous pensions que ces notes pourraient un jour acquérir une valeur positive en devenant le commentaire d'un poème emprunté à l'Orient. Cette opinion, nous en avons l'assurance, était partagée par les nombreux admirateurs du poète. Or, quoique le récit qui ouvre *la Chute d'un Ange* nous parle du Liban, nous devons dire en toute franchise que, pour écrire ce récit, il n'était pas nécessaire d'avoir visité l'Orient. L'accomplissement de notre espérance est donc ajourné. Le nouvel épisode que M. de Lamartine publie aujourd'hui est plein à la fois de grandeur et de grace, et révèle chez l'auteur une énergie, une virilité que nous étions loin d'attendre. Ni *les Méditations*, ni *les Harmonies*, ni *Jocelyn* ne promettaient ce que nous trouvons dans la *Chute d'un Ange*. Malgré ces qualités excellentes et imprévues, le nouvel épisode n'obtiendra pas le même succès que *Jocelyn*, et paraîtra certainement au plus grand nombre des lecteurs fort au-dessous des *Méditations* et des *Harmonies*. Le public pourra, sans injustice, se montrer sévère pour *la Chute d'un Ange;* et cependant nous affirmons avec une conviction complète que l'intention qui a dicté *la Chute d'un Ange* est plus élevée, plus grande, plus féconde que la rêverie des *Méditations*, la piété des *Harmonies*, l'évangélique charité de *Jocelyn*. Pour tous ceux qui sont capables de séparer la pensée de la forme qu'elle a revêtue, il n'est pas douteux que *la*

*Chute d'un Ange* appartient à un ordre d'idées très supérieures aux idées qui animent les précédens ouvrages de M. de Lamartine. Mais, pour faire ce départ, pour dépouiller la pensée du poète de la forme imparfaite qu'il lui a prêtée, il faut une rare bienveillance, un courage patient; et c'est à peine si la bien veillance et le courage suffisent à l'accomplissement de cette tâche. Il n'y a guère que les hommes familiarisés par des lectures nombreuses, par une réflexion assidue, avec la valeur des idées poétiques, habitués à estimer les idées pour elles-mêmes, qui puissent se résoudre à voir, je ne dis pas un poème, mais un recueil de fragmens poétiques dans *la Chute d'un Ange.* Si donc le plus grand nombre des lecteurs refuse d'apercevoir et d'admirer les beautés vraies qui abondent dans ce nouvel épisode, M. de Lamartine n'aura pas le droit de se plaindre. Il a semé la paresse, il recueille le dédain, la moisson est digne du laboureur. Sans accuser la foule de frivolité, nous concevons très bien qu'elle détourne les yeux d'un livre confus où les mots sont détournés presque à chaque page de leur sens naturel, où les images se croisent et se contrarient et semblent prendre à tâche de dérouter l'attention. Mais comme cette grossière ébauche est pleine, selon nous, d'idées excellentes, qui, pour atteindre à la beauté suprême, n'attendaient qu'une volonté persévérante, un poète pénétré de respect pour lui-même et pour les lecteurs auxquels il s'adresse, nous croyons utile d'apprécier la valeur individuelle de tous les élémens que M. de Lamartine a entassés dans *la Chute d'un Ange*, et qu'il n'a voulu ni trier, ni combiner, ni traduire, comme le prescrivaient les lois du goût. Nous croyons que le public se trompe en traitant le nouvel épisode avec une ironie cavalière; mais nous reconnaissons que M. de Lamartine a mérité, par sa négligence, les reproches que le public ne lui épargne pas. L'analyse attentive du nouveau poème suffit à établir l'erreur et la justice de la foule.

Les personnages mis en scène par M. de Lamartine sont dessinés avec aussi peu de précision que l'action à laquelle ils prennent part. Cependant je dois faire une exception en faveur de Cedar et de Daïdha. Comme, grace à la popularité du nom de l'auteur, ce livre est aujourd'hui connu de tous les amis de la poésie, je suis naturellement dispensé de raconter l'action et de décrire le rôle des personnages; je puis, en toute liberté, parler de *la Chute d'un Ange* comme d'un tableau que tout le monde a vu. Ainsi conçue, la critique a plus de franchise et de portée. Je dis donc que Cedar et Daïdha, entre tous les personnages du nouveau poème, sont seuls dessinés avec précision.

Cedar, qui aurait dû donner son nom à *la Chute d'un Ange*, chargé par Dieu de veiller sur Daïdha, passe de l'admiration à l'amour, de l'amour à la tristesse, de la tristesse au désir, et du désir à la condition mortelle. Pour le punir d'avoir gémi sur l'immatérialité de son être, qui lui défend de se révéler à Daïdha sous une forme visible, Dieu permet que Cedar prenne la figure humaine et soit soumis à toutes les misères de notre condition. Jusque-là tout est bien, tout se comprend; mais ce qui ne se comprend pas, c'est que Cedar, transfiguré par le désir, ne garde aucun souvenir de sa condition précédente; c'est que l'ange soit complètement effacé de la mémoire de l'homme. Quoique cette transfiguration semble appartenir exclusivement au domaine de la foi, la logique cependant ne perd pas ses droits sur le sujet de la métamorphose. Or, aux yeux de ceux qui croient à l'existence d'êtres placés entre Dieu et l'humanité, moins parfaits que le créateur et supérieurs à la créature humaine, il n'est pas naturel que Cedar, en descendant de la condition angélique à la condition humaine, oublie absolument ce qu'il a été. Vainement objecterait-on que les religions et les philosophies qui ont admis la métempsycose ont admis en même temps que l'ame, dans ses différentes migrations, ne conserve aucun souvenir de la forme qu'elle a dépouillée. Que signifie le châtiment infligé par Dieu à Cedar, si Cedar n'a pas conscience de ce qu'il a perdu? Abolissez le souvenir chez l'ange transfiguré, et vous abolissez du même coup le caractère pénal de la transfiguration. Toutefois, malgré cette inconséquence que j'ai cru devoir signaler, Cedar est plein de grandeur et nous inspire une vive sympathie.

La figure de Daïdha n'a pas moins de charme que celle de Cedar. Tendre, naïve, dévouée jusqu'à l'héroïsme, heureuse de sa beauté, conciliant très bien l'amour de la parure et la pudeur la plus sévère, cette création ferait honneur aux pinceaux les plus habiles. Par la suavité des contours, par la grace à la fois chaste et voluptueuse de ses mouvemens, elle rappelle la Madeleine du Corrége et les madones de Raphaël. Mais nous sommes étonné que le poète, après nous avoir dit que Daïdha reconnaît dans Cedar le rêve de toutes ses nuits, ne cherche pas à pénétrer le mystère de cette ressemblance. Il nous semble que cet oubli est réprouvé par la logique, et nous insistons d'autant plus volontiers sur cette inconséquence, que Daïdha, en comparant le visage de Cedar au visage lumineux qui rayonnait dans ses rêves, trouverait dans sa curiosité une grace de plus.

Adonaï, en qui se personnifie la piété, est loin d'avoir la même

valeur que les figures précédentes : les traits de ce personnage sont tracés avec une impardonnable confusion. Quant au titan Nemphed, quant à Lakmi, son ame damnée, il nous est impossible d'apercevoir, dans les traits que l'auteur leur a prêtés, la beauté sévère qui convient aux héros d'un poème élevé. Placés dans un mélodrame, Nemphed et Lakmi ne manqueraient pas de produire un grand effet; placés dans un poème qui a la prétention de peindre le monde primitif, de retracer la condition humaine avant le déluge, ils semblent vulgaires malgré leur monstrueuse dépravation. L'égoïsme inflexible de Nemphed et la corruption précoce de Lakmi auraient besoin, pour paraître vraisemblables même dans le monde primitif, d'être conçus et dessinés avec plus de sobriété. Les proportions indéfinies que l'auteur a données aux vices de ces deux personnages troublent la vue sans exciter l'étonnement. Cette courtisane qui n'a pas de sens et qui tue ses amans dans un baiser, sur un signe de son maître, ce tyran qui se complaît dans la cruauté et qui dépasse de cent coudées les monstrueuses fantaisies dont Suétone nous a laissé le tableau; près de qui Caligula et Néron sont presque purs, réussissent à peine à soulever le cœur, tant ils sont loin de nous, tant ils dépassent nos rêves les plus hardis. Je veux bien que les Titans, lorsqu'ils se mêlaient de débauche et de cruauté, aient conçu et pratiqué ces deux vices avec plus d'énergie que les fous couronnés qui ont régné sur la vieille Rome; je veux bien que les orgies et les supplices qu'ils ordonnaient pour tromper leurs ennuis aient été conçus sur une plus vaste échelle que les orgies et les supplices ordonnés par la démence impériale; mais au moins faut-il que Néron et Caligula puissent nous aider à comprendre la débauche et la cruauté des Titans. Or, Tacite et Suétone, malgré l'effrayante nudité de leurs révélations, ne sont d'aucun secours pour l'intelligence de Nemphed et de Lakmi; et pourtant Tacite et Suétone sont les seuls témoins d'après lesquels il nous soit donné de concevoir la débauche et la cruauté élevées à des proportions monstrueuses. Je pense donc que dans la peinture des Titans M. de Lamartine a manqué le but en le dépassant.

Les différens momens de l'action à laquelle prennent part ces personnages, et que l'auteur a partagée en visions, je ne sais trop pourquoi, offrent plusieurs genres de mérite, et souvent, comme je l'ai dit, des mérites que M. de Lamartine n'avait, jusqu'ici, ni révélés ni promis. Le combat qui délivre Daïdha est plein de beautés neuves et mâles. Je n'aime pas le chœur des cèdres du Liban; car cette personnification de la nature muette, soutenue pendant plu-

sieurs strophes, est plutôt singulière que grande, et pour émouvoir, pour être sublime, elle a besoin d'être indiquée en traits rapides, comme dans les Psaumes de David, comme dans le livre d'Isaïe. Mais je sais bon gré au poète d'avoir placé, avant la description du combat de Cedar et des Titans, qui veulent ravir Daïdha, un tableau plein de grace et de pudeur, où la nudité se montre, comme dans les marbres grecs, plus chaste et plus sévère que le plus discret vêtement. Le sommeil de Daïdha, éclairée par les rayons de la lune, dont les contours se dessinent sous une lueur argentée, n'est pas indigne d'être comparé aux plus belles inspirations de la poésie antique : il est, je crois, impossible de pousser plus loin la pudeur dans la franchise.

La captivité de Cedar et l'amour qu'il inspire à Daïdha sont racontés avec un charme dont notre langue n'avait pas offert le modèle depuis l'unique et beau roman de Bernardin de Saint-Pierre. Il y a même, dans la passion de Cedar et de Daïdha, une hardiesse, une naïveté à laquelle n'atteint pas Bernardin-de-Saint-Pierre, et dont M. de Lamartine semble avoir dérobé le secret à la Chloé de Longus, à la Nausicaa d'Homère. L'éducation de Cedar par Daïdha, les leçons données par le rossignol à sa couvée, et qui servent de modèle à Daïdha, sont empreintes d'une grace que je ne saurais trop louer.

L'amoureuse union de ces deux belles créatures, en face de Dieu, sur un tapis de fleurs, sous un berceau embaumé, est racontée par M. de Lamartine avec une richesse d'images vraiment éblouissante. Pour ma part, je l'avoue, j'eusse mieux aimé un peu plus de sobriété dans le choix des couleurs; mais je n'ai pas le courage de blâmer un tableau qui me ravit en extase. Jamais le dernier abandon d'une femme qui sent doubler sa vie par le bonheur qu'elle donne, jamais la confusion de deux ames qui se sanctifient en s'unissant, n'a été retracée avec plus d'abondance et d'entraînement, plus de franchise et de pureté; il faut aller chercher dans Moïse et dans Milton le modèle de cette scène admirable qui concilie avec une étonnante simplicité l'ivresse des sens et l'enthousiasme du cœur.

Les joies et les douleurs de Daïdha devenue mère, la ruse employée par sa famille pour découvrir le nom de l'homme qu'elle aime, ses deux enfans allaités par une gazelle et découverts sous le feuillage pendant le dénombrement des troupeaux, composent une série de tableaux pleins de fraîcheur et d'intérêt. La miraculeuse délivrance de Daïdha, condamnée à périr dans la tour de la Faim, ne produit pas tout l'effet qu'elle eût produit, sans doute, si l'auteur eût apporté plus de mesure dans la description du supplice infligé à Daïdha. Il y

a un point où finit la douleur tragique, où commence la douleur qui n'appartient plus à la poésie. Faute d'avoir saisi ce point, M. de Lamartine n'a pas tiré de la tour de la Faim tout le parti que nous pouvions espérer. Le récit de la fuite des deux amans, après la délivrance de Daïdha, n'a pas toujours une clarté suffisante. Mais il offre deux épisodes admirables, le combat de Cedar contre son chien qu'il étouffe en croyant lutter contre un lion, et l'enlèvement des deux enfans, déposés dans les branches d'un palmier par un aigle qui plane au-dessus de Cedar et de Daïdha. Ce dernier épisode est tout-à-fait homérique.

Les fragmens du livre primitif qu'Adonaï met sous les yeux des deux amans, renferment plusieurs parties d'une excellente beauté, plusieurs paraphrases de versets évangéliques, dignes certainement des éloges et de la sympathie de tous ceux qui aiment la poésie religieuse. Mais, le dirai-je? Ces fragmens qui luttent souvent de grandeur avec les prophètes, de mansuétude et de charité avec les plus beaux chapitres de saint Jean, demanderaient, je ne dis pas à être ordonnés, car le défaut d'ordonnance frappera tous les yeux, mais à être abrégés, ce qui est assurément plus grave. Dans ses extases ferventes, dans ses pieux élans vers la divinité, M. de Lamartine ne s'arrête pas à temps. Il noie trop souvent dans un océan d'images confuses des idées qui, pour garder leur beauté première, auraient besoin de se montrer vêtues avec plus de simplicité.

Les feuilles métalliques sur lesquelles Adonaï grave les préceptes de la sagesse éternelle, sont une invention mesquine et puérile. Quant au navire aérien dans lequel voyagent les messagers des titans, chargés de mettre à mort Adonaï, c'est un caprice empreint d'une ignorance si naïve, qu'il provoquera dans nos colléges le sourire dédaigneux des écoliers de douze ans. Aujourd'hui que l'enseignement des sciences physiques marche de front avec l'enseignement des langues anciennes, il n'est pas permis de construire des navires aériens dans lesquels la proue et la poupe jouent le rôle de poumons. Nous ne pouvions pardonner à M. de Lamartine de parler dans la description du Liban des *reflets réfractés,* des veines qui s'échappent d'*une haute artère;* car les enfans qui lisent Quinte-Curce ou Justin, savent très bien que la réfraction et la réflexion de la lumière sont deux phénomènes très distincts; ils n'ignorent pas que les artères charrient le sang du cœur aux extrémités, tandis que les veines le charrient des extrémités au cœur. Mais son navire aérien dépasse en ridicule, en puérilité, en ignorance, les plus misérables inventions. Le récit de la mort d'Ado-

naï gagnerait beaucoup à être abrégé. Il y a plusieurs détails qui dépassent les limites de l'horreur poétique.

Le palais des titans réunit les défauts et les mérites des créations de Martin. Il y a dans la description de ce palais une incontestable grandeur, une richesse d'imagination que personne ne peut révoquer en doute. Mais, dans la description du poète comme dans les tableaux du peintre, la forme manque de précision. La perspective, à force de s'élargir et de s'éloigner, finit par devenir confuse et par ressembler aux rêves des mangeurs d'opium. J'ai entendu blâmer sévèrement les chapiteaux vivans dont M. de Lamartine a décoré le palais des titans. A cet égard je ne saurais partager l'opinion générale. Ces chapiteaux vivans me semblent un caprice vraiment poétique, vraiment digne des titans. Puisque la figure humaine sculptée dans le marbre fait bon effet dans la décoration d'un édifice, je ne vois pas pourquoi de belles femmes et de beaux enfans, dressés au rôle de chapiteau, rôle difficile, je l'avoue, ne produiraient pas un effet également heureux. Mais M. de Lamartine, résolu à exprimer l'égoïsme et la servitude sous toutes les formes, a singulièrement abusé de l'avilissement de la personne humaine. Je lui accorde les chapiteaux vivans; je lui permets de composer, pour les galeries de son palais, des festons de belles femmes entrelacées. Mais ma générosité ne saurait aller plus loin. Je ne lui pardonne pas d'avoir façonné la personne humaine en tapis, en coussins, en canapés. Je ne comprends pas que Nemphed trouve grand plaisir à mettre ses pieds sur l'épaule d'une femme, son coude sur le col d'une autre. Les épaules et le cou d'une belle femme ont un grand mérite pour les yeux du sculpteur et du peintre, pour tout homme capable de sentir et de comprendre la beauté ; mais ni le cou, ni les épaules de la Vénus de Milo ne peuvent remplacer avec avantage, dans le rôle de coussin, le satin et le velours. Je pense donc que M. de Lamartine, dans son désir de ravaler la personne humaine au rang de la chose, a franchi les limites marquées par le goût. Autant j'aime et j'admire ses chapiteaux vivans, autant j'ai de répugnance pour ses femmes façonnées en coussins et en canapés.

L'amour de Lakmi pour Cedar, la subite horreur qu'elle éprouve pour elle-même et pour sa précoce corruption, et le regret de sa virginité sacrifiée sans amour, dès qu'elle a conçu une passion vraie, sont bien conçus et bien racontés. Mais le tour de passepasse à l'aide duquel Lakmi surprend les caresses de Cedar est indigne de la poésie et ne saurait tromper un amant. Malgré la recommandation expresse

de Lakmi à son prisonnier, lorsqu'elle lui promet de le délivrer, il est impossible que Cedar prenne Lakmi pour Daïdha sans autre témoignage que le parfum des cheveux si souvent couverts de ses baisers. Que cet unique témoignage l'abuse pendant quelques instans, je le veux bien; mais, dès les premières caresses qu'il reçoit et qu'il donne, il doit reconnaître son erreur et chasser loin de lui la courtisane impure qui a voulu dérober le bonheur de l'épouse.

Le séjour des deux amans dans le désert et leur mort désespérée sont retracés avec une grande vigueur; mais, malgré le mérite incontestable qui éclate dans cette quinzième vision, je pense que M. de Lamartine eût bien fait de supprimer plusieurs traits qui nuisent à l'effet du tableau. La folie de Daïdha, après la mort de ses enfans, est une heureuse invention; mais M. de Lamartine, en nous racontant l'agonie de cette mère désespérée, n'a pas su s'arrêter à temps. En multipliant les détails de la douleur maternelle, il a réussi à l'appauvrir. Quant au suicide de Cedar, qui place sur un bûcher sa femme et ses enfans, morts de faim et de soif, et qui maudit son ame comme il avait maudit son immatérialité, je déclare humblement n'avoir pas pénétré le sens de ce dénouement.

Qu'est-ce donc que ce livre qui abonde en beautés excellentes, en épisodes marqués du sceau de la plus haute poésie? Est-ce un beau poème? Assurément non. Y a-t-il, dans ces quinze visions dont nous avons dit franchement les défauts et les mérites, quelque chose qui ressemble à une composition logiquement ordonnée? Le milieu se déduit-il du commencement, et la fin du milieu? La bienveillance la plus généreuse ne peut aller jusqu'à reconnaître, dans *la Chute d'un Ange*, une œuvre conçue en vue d'un but déterminé. C'est un champ qui réjouit la vue, où les fleurs éclatantes succèdent aux moissons dorées; parmi les acteurs qui marchent et qui agissent au milieu de ce magnifique paysage, plusieurs respirent la vigueur et sont taillés en athlètes. De gracieuses figures sont placées près de ces athlètes homériques; mais l'action qui s'engage entre les personnages de ce livre obéit au hasard au lieu d'obéir à la volonté. Il n'y a pas de relation nécessaire entre l'amour de Cedar et de Daïdha et leur séjour chez Adonaï. On ne comprend pas pourquoi les deux amans, une fois instruits de la vérité religieuse, sont enlevés dans un navire aérien et portés dans le palais des titans. A proprement parler, il n'y a dans ce poème ni commencement, ni milieu, ni fin; c'est une série éblouissante d'épisodes qui ne sont liés entre eux que par le rapport de succession, qui, loin d'être nés d'une volonté une, persévérante, progres-

sive, patiente, prévoyante, fidèle au but qu'elle a marqué d'avance, paraissent enfantés par une imagination vagabonde, sans but et sans frein. Assurément ces défauts sont graves, et je me saurais mauvais gré de les dissimuler; car c'est à ces défauts que nous devons attribuer la réprobation presque unanime qui accueille *la Chute d'un Ange*. Mais il y a dans ce poème informe, qui n'a de poème que le nom, qui ne relève ni de la volonté, ni de la prévoyance, où éclate parfois une ignorance si naïve; il y a dans ce poème un mérite bien rare, le mérite de la vérité humaine. L'action, au lieu de marcher vers un but déterminé, s'agite au hasard; mais plusieurs des personnages qui concourent à cette action toute fortuite ont un cœur qui bat, des yeux qui pleurent; ils aiment sincèrement; ils sont capables de s'indigner, de haïr; les sentimens qu'ils éprouvent sont souvent traduits d'une façon très imparfaite; mais du moins ils éprouvent quelque chose; ils peuvent tressaillir de joie ou de douleur, et cela vaut mieux que d'avoir des paroles joyeuses ou éplorées pour des joies et des larmes menteuses. Dans cette ébauche poétique, il y a plus de vraie poésie que dans les trois quarts des rimes militairement alignées qui prennent aujourd'hui le nom de poème.

Toutefois la critique manquerait à son devoir si elle n'insistait pas hautement sur l'incorrection qui éclate presque à chaque page de *la Chute d'un Ange*. La syntaxe est violée avec une obstination dont M. de Lamartine n'avait jamais donné l'exemple. Les cœurs *germent l'amour*. Plus loin on rencontre les *chefs-d'œuvres* humains. Tournez la page et vous trouvez les larmes *écoulées* du cœur. Il est impossible d'afficher pour la langue un mépris plus décidé. Je crois pouvoir affirmer que sur les douze mille vers du nouveau poème, il n'y en a pas cinq cents où la langue soit respectée. Dire que le style de *la Chute d'un Ange* est incorrect, ce serait demeurer bien au-dessous de la vérité. L'idiôme adopté par M. de Lamartine est la négation de toutes les formes et de toutes les lois du style. En voyant l'auteur des *Méditations* et des *Harmonies* saccager la langue comme ferait une armée d'un pays conquis, on se demande s'il obéit à la paresse ou à la vanité, si le courage lui manque pour écrire sa pensée selon les lois de la langue qu'il parle, ou s'il croit que les bégaiemens de sa parole, si confus qu'ils soient, ont droit à l'indulgence, à l'admiration du lecteur. Paresse ou vanité, peu importe. J'incline d'ailleurs à penser que la paresse et la vanité ont exercé une égale influence sur l'exécution de *la Chute d'un Ange*. Mais le mépris de M. de Lamartine pour les lois du langage est un scandale qui afflige tous les amis

de la poésie; et l'improvisation ne justifie pas un tel scandale. Que M. de Lamartine improvise, je le crois volontiers; qu'au lieu d'écrire cent vers dans sa journée, il ait la prétention et la faiblesse d'en bégayer trois ou quatre cents, il n'y a là rien d'invraisemblable, et la lecture attentive de *la Chute d'un Ange* ne permet guère d'élever un doute à cet égard. Mais les vers improvisés ne doivent pas franchir le cercle de la famille. En échange de l'admiration qu'elle accorde à M. de Lamartine, la France a droit à quelques égards, et c'est la traiter avec ingratitude que de publier des vers écrits sans prévoyance, sans but déterminé. Si M. de Lamartine a voulu tenir une gageure, et prouver qu'en se moquant de lui-même et du public, il trouverait encore des lecteurs, je l'avertis qu'il a gagné, mais qu'il ne pourra cependant retrouver son enjeu tel qu'il l'avait mis sur table. Si grand poète qu'il soit, personne ne voudra plus croire qu'il aime vraiment la poésie, puisqu'il prend plaisir à gaspiller les riches facultés que le ciel lui a données. Fût-il le premier orateur, le premier homme d'état de son temps, dès qu'il se montre à nous comme poète, il n'a pas le droit de nous donner des vers improvisés dans ses momens perdus.

GUSTAVE PLANCHE.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 juin 1838.

Il paraît qu'en l'absence des chambres et des principaux chefs des partis, qui s'éloignent de Paris, la guerre vive et ardente faite au ministère pendant la session ne se ralentira pas. Nous avons déjà signalé ce redoublement d'attaques dans une feuille où une violence, qui sort des habitudes des feuilles sérieuses, a remplacé la polémique hardie et habile qui s'y était faite pendant quelque temps. Il ne nous convient pas de répondre aux diatribes que nous ont values nos remarques. Aujourd'hui, c'est la chambre des pairs qui partage avec le ministère l'animadversion de quelques organes de la presse. La chambre des pairs la mérite, en effet. Elle a rejeté, à une majorité de 124 voix contre 34, le projet de loi relatif à la conversion des rentes, et elle s'est déclarée compétente pour juger M. Laity, à la majorité de 133 contre 19. Il est évident que la chambre des pairs s'entend avec le ministère pour trahir les intérêts de l'état.

Il n'y a pas lieu de s'étonner de ces attaques. Invoquer l'application des lois de septembre, constituer la chambre des pairs en cour de justice, ce sont là des actes qui ne peuvent, en bonne logique, être approuvés par ceux qui ne voient pas grand mal dans la propagation des idées contraires aux bases même du gouvernement établi en 1830 ; mais que la décision du ministère soit blâmée par ceux qui blâmaient l'amnistie, et qui voyaient, dans cet acte de clémence, l'abandon des lois de septembre, et le rejet volontaire des moyens que donne cette législation pour réprimer les écarts de la presse, c'est là ce qui serait moins concevable, si la session qui finit ne nous avait fait faire de grands pas dans l'étude des partis. Un des accusés de Strasbourg publie la relation de cette affaire, en termes où le ministère voit une sérieuse culpabilité. Il défère l'auteur et la relation à la cour des pairs, c'est là son droit, et à ses yeux, c'est son devoir. S'il eût agi autrement, l'opposition de droite, qui l'attaque si vivement, n'eût pas manqué de crier à l'abandon des lois de septembre, de pro-

clamer la faiblesse du gouvernement, et d'annoncer la réalisation de toutes les sinistres prophéties qu'elle faisait à l'époque où fut prononcée l'amnistie. M. Duvergier de Hauranne, dans un écrit dont nous aurons à parler tout à l'heure, ne vient-il pas de renouveler le grief tant de fois élevé contre M. Molé, au sujet du procès des accusés d'avril? Ne l'accuse-t-il pas d'être le seul des ministres actuels qui n'ait pas combattu, dans les mauvais jours, pour la cause de l'ordre, tandis que M. Molé, comme on l'a dit et prouvé si souvent, n'avait quitté son siége que pour mieux faire constater l'impossibilité de terminer le procès sans disjoindre les causes? Que serait-ce donc si le ministère reculait devant l'emploi des lois de septembre, dans un cas qui lui semble grave? Le parti où figure l'écrivain dont nous parlons et ses amis, trouverait-il maintenant que le temps de l'application des lois de septembre est passé, et ses étroites affinités avec les députés du *compte rendu* l'auraient-elles converti à des idées de conciliation et de tolérance plus larges que le ministère de l'amnistie ne les conçoit? Chacun peut se convertir, même tardivement, comme bon lui semble, sans craindre d'être blâmé; mais des hommes raisonneurs et sérieux, tels que les doctrinaires, ne se convertissent pas sans de bonnes raisons, sans doute. Les leurs ne seraient-elles pas que les *mauvais jours* sont passés?

Or, assurément, ces mauvais jours n'étaient pas passés, il y a un an, quand, se trouvant au pouvoir, ils ne croyaient pas la législation de septembre suffisante pour réprimer les délits politiques; quand, repoussant l'amnistie et toutes les mesures de douceur, ils insistaient pour l'adoption de nouvelles mesures, à l'effet de prévenir des complots tels que celui de Strasbourg. Dans ce temps si peu éloigné, la cour des pairs et la législation de septembre étaient encore des ressources trop faibles pour le pouvoir, et c'eût été, à leurs yeux, un acte de modération excessif, et blâmable comme une faiblesse, que de s'en contenter. Si donc, à présent, c'est se montrer excessif dans un sens contraire que d'en appeler à la cour des pairs et à cette législation, c'est, sans nul doute, qu'une grande révolution s'est opérée en France depuis un an, révolution toute pacifique qui n'est certes pas l'ouvrage de l'opposition dont la violence n'a fait qu'augmenter aussi depuis un an. Il s'ensuivrait, de l'aveu même de ceux qui blâment le ministère du point de vue que nous signalons, que l'esprit public s'est modéré en France à mesure que la presse de l'opposition et la minorité de la chambre s'échauffaient, et que les attaques de toutes couleurs, dont le gouvernement est l'objet, ont si peu de consistance aux yeux même des hommes intelligens de l'opposition, qu'ils se croient fondés à blâmer vivement le ministère qui leur donne assez d'importance pour les poursuivre avec les lois de septembre. Cependant on déclare hautement que tout s'en va, que tout est à l'abandon, que les masses sont saisies d'une vague inquiétude, et que le pouvoir ne s'exerce pas; tout cela en se plaignant d'excès de la part du pouvoir, et en attaquant ces prétendus excès au nom de la tranquillité des esprits et de la profonde paix du pays.

De l'autre côté, on attaque le ministère en lui répétant tout ce qu'on disait autrefois aux doctrinaires avec lesquels on s'est allié aujourd'hui. C'est un ministère réactionnaire qui veut en finir avec le pays et transformer tous les délits de la presse en attentats dignes de la déportation. Le ministère est, en effet, un ministère bien réactionnaire! Il n'y a qu'à lire les journaux pour voir tout de suite quelles graves atteintes il a portées à la liberté de la presse. On supposait qu'il laisserait inactives les armes que lui a laissées le ministère du 11 octobre, qu'on voudrait cependant faire revivre. Il a trompé ces espérances des amis de la liberté. Il est évident qu'il va marcher maintenant tête levée dans la voie des réactions. On sera bientôt obligé d'appeler M. Guizot et ses amis pour arrêter, dans cette funeste pente, le cabinet du 15 avril!

Le silence est commandé sur une publication qui se trouve déférée devant une cour de justice, et d'ailleurs les principes doivent être les mêmes à l'égard de tous les accusés. Aussi ne s'agit-il pas de savoir si le ministère a bien ou mal fait de traduire M. Laity devant la cour des pairs. C'est maintenant à la cour des pairs de juger si la brochure incriminée offre le caractère qu'on lui attribue. Mais on met le ministère en cause; on dit qu'il a pris une mesure impopulaire, qu'il donne de l'importance à une opinion qui est en quelque sorte historique, et qui n'a pas de fondemens dans la réalité. On ajoute qu'il a mal choisi le moment, que ce n'est pas à l'heure même où la conversion des rentes se trouve indéfiniment ajournée par la chambre des pairs, qu'il fallait compromettre cette chambre par un procès plus impopulaire encore que le vote qu'elle vient de prononcer. Nous citons les termes mêmes de toutes ces attaques assez étranges, et qui nous semblent à la fois puériles et mal fondées.

D'abord le ministère n'a pas choisi le moment de ce procès qu'on lui reproche, pas plus que les procureurs du roi, les substituts, et autres membres du ministère public, ne choisissent le temps des procès qu'ils portent devant les tribunaux. Ce privilége appartient, en général, aux accusés, et nous ne pensons pas que M. Laity ait consulté le ministère pour publier la brochure qui a nécessité le procès qui va s'engager. Si même ce moment avait été choisi par le ministère, il ne serait pas aussi défavorable qu'on veut le dire; car, sans parler de son indulgence pour le principal accusé de Strasbourg, c'est peu de jours après avoir demandé aux chambres une pension de 100,000 francs pour la sœur de Napoléon, que le ministère s'est vu forcé de sévir avec rigueur contre une tentative de propagande bonapartiste dans l'armée; car c'est un fait notoire que la brochure saisie avait été adressée à divers régimens. Nous nous hâtons d'ajouter que nous ignorons entièrement si l'auteur de l'écrit a eu part à cette distribution.

Pour la chambre des pairs, que l'opposition craint tant de voir compromise, tout en l'attaquant si vivement, il n'est pas bien démontré que son vote, au sujet de la conversion des rentes, soit aussi impopulaire qu'on veut bien le dire. D'abord, il ne saurait l'être auprès des rentiers, et c'est déjà une classe de la nation, une classe nombreuse, et tout-à-fait populaire. La

discussion de la loi des rentes dans la chambre des députés, avait d'ailleurs fait tomber déjà beaucoup d'illusions. Les hommes les plus versés dans les questions de finances avaient déclaré presque unanimement que la réduction des rentes ne procurerait aux départemens aucun des avantages qu'on leur avait promis, et on a vu que le rejet de la loi, pour cette année, a produit très peu de sensation. Dans un grand nombre de localités, on a vu les populations manifester la joie la plus vive, en apprenant l'adoption de quelques lois de chemins de fer. D'où vient que, dans les villes et dans les campagnes, où le taux de l'intérêt de l'argent semble élevé au commerce, on n'a manifesté aucun mécontentement de l'ajournement de la loi des rentes? C'est qu'on sait que ses effets seront tardifs, presque nuls, en ce qui concerne la prétendue élévation des propriétés et l'abaissement de l'intérêt. La chambre des pairs, qui est composée des plus grands propriétaires de la France, et qui aurait bien aussi quelque chose à gagner dans l'élévation du prix des terres, ne s'est donc pas rendue impopulaire par son vote; et quelle que soit sa décision dans le procès qui va s'ouvrir, elle ne se trouvera pas compromise par l'ordonnance qui l'a constituée en tribunal. Nous disons cela, non pour la chambre des pairs, qui le sait bien, mais pour ses *amis* de l'opposition, dont il faut se hâter de calmer les inquiétudes.

Quant aux idées politiques qu'on a rattachées à ce procès, nous n'en voyons qu'une : celle de prouver que le gouvernement n'abandonnera pas la défense de l'ordre social, qui lui est confiée. On a dit qu'on avait voulu mettre le bonapartisme en cause. Pas plus le bonapartisme que toute autre opinion qui tenterait de changer l'ordre de choses existant. Ce qu'on appelle les idées napoléoniennes, n'a aucune valeur en France. Le souvenir de la gloire de Napoléon n'est pas une opinion politique; cette gloire appartient à toute la France, mais elle n'est pas disposée à en faire un héritage à quelque membre de la famille de l'empereur que ce soit. La France a conquis par elle-même, et sans Napoléon, ce que toutes ses conquêtes ne lui avaient pas donné : la liberté politique dans sa plus grande extension. Ce n'est pas quand elle a fait sa propre fortune qu'elle voudrait en confier le soin à quelques parens obscurs du grand homme qui l'en avait privée. Le bonapartisme n'est rien, il est moins que le légitimisme, parce qu'il ne représente rien, et qu'en réalité il n'est représenté par personne. Les véritables représentans du régime impérial, depuis la chute et la mort de Napoléon, ce sont les généraux, les hommes d'état, les administrateurs, qui ont pris part avec lui à ses guerres gigantesques, à la direction des nombreux pays conquis par ses armes, à la confection de ses codes. Où sont-ils aujourd'hui? Au sein même du gouvernement constitutionnel que la France s'est donné en 1830, et qu'ils soutiennent de leurs lumières, de leurs épées, de tout l'éclat de la gloire qui s'attache à leurs travaux passés. Le plus illustre débris de l'empire représente en ce moment à Londres le gouvernement de juillet. Les généraux de l'empire sont autour de la personne du roi; les hommes d'état de l'empire sont dans le conseil, à la tête de toutes les administrations. De qui donc se compose le

parti bonapartiste? De quelques jeunes gens audacieux qui rêvent une France faite pour eux, et qui s'adressent à un parti aussi faible que le leur, au parti républicain, pour fonder le despotisme militaire. Certes, cette association d'idées n'est pas bien dangereuse en France, à l'heure qu'il est; mais si quelques têtes exaltées s'efforçaient d'y répandre le trouble, ne serait-ce pas le devoir du gouvernement de s'opposer à leurs desseins? Si quelque jeune membre de la famille de Napoléon, n'ayant encore pour toute illustration que le nom qu'il porte, se figurait qu'en usant d'indulgence pour sa jeunesse, le gouvernement de 1830 n'avait d'autre motif que la crainte de voir tous les anciens généraux de l'empire se soulever dans la chambre des pairs à la seule idée de juger un accusé de ce nom, ne serait-ce pas une salutaire leçon, donnée à ce petit parti et à son chef, que ce procès devant la chambre des pairs? Sans doute de pareilles considérations ne sauraient motiver une telle mesure; mais le procès une fois entamé, elles s'élèvent naturellement aux yeux de ceux qui en examinent les conséquences politiques. Après une tentative telle que celle de Strasbourg, on ne pouvait laisser passer inaperçue une relation aussi inexacte de cette affaire. On ne pouvait non plus laisser s'établir dans les esprits la pensée que, sans quelques petites circonstances fortuites, la France devenait l'empire d'un jeune homme qui lui est totalement inconnu. Il fallait aussi ôter à ceux-là même qui forment de tels complots les illusions qui les portent à troubler si audacieusement la tranquillité de la France. Ce triple but sera sans doute atteint par le procès qui s'instruit en ce moment à la cour des pairs; et, quelle qu'en soit l'issue, il n'en résultera, selon nous, qu'un fait fâcheux, c'est celui qui résulte de l'intérêt et des sympathies qu'excitent toutes les affaires de ce genre, de la part de l'opposition qui se dit attachée aux institutions que possède la France de 1830.

Nous venons de faire mention d'un nouvel écrit de M. Duvergier de Hauranne. Les journaux de diverses couleurs qui sont d'accord pour blâmer le ministère d'avoir entamé le procès de la cour des pairs, sont aussi d'accord pour louer l'écrit de M. Duvergier de Hauranne. Une lecture rapide des fragmens qu'ils publient, nous fait voir que cette publication n'est que la conséquence du plan suivi par les doctrinaires, depuis leur sortie du ministère. Il consiste à blâmer, dans la presse, le pouvoir de tout ce qu'il fait, et dans la chambre, à entraver tous ses actes. Cette marche méthodique demande quelque talent, car il faut couvrir les désappointemens de l'ambition par des faux semblans de principes, et justifier des contradictions de tous genres. Un journal, qui fait partie de l'opposition, ne s'y trompe pas, et tout en citant le dernier écrit de M. Duvergier, en déclarant que ses vues sont excellentes, il recommande à ses lecteurs de se défier de l'écrivain. « Nous n'avons pas confiance dans les doctrinaires, dit-il, ils cachent toujours une partie de leurs opinions, et lorsque le parti était au pouvoir ou lorsqu'il se croyait à la veille d'y revenir, nous ne lisions pas, dans les journaux doctrinaires, ces fières protestations en faveur du pouvoir parlementaire. » — En ce temps-là, c'était, en

effet, M. Rœderer et M. Fonfrède qui étaient les autorités du parti doctrinaire. La charte de 1830 n'était alors qu'un contrat insuffisant, où le pouvoir ne trouvait qu'une trop petite part. Depuis, le pouvoir ayant échappé à ceux qui le maniaient avec tant de délices, c'est en faveur de la chambre élective qu'ils voudraient faire leur coup d'état, moins inconséquens, en cela, qu'on ne pense, car ils ne font qu'obéir à la nature des idées absolues qui les dominent, et qu'ils portent dans tous leurs actes, soit qu'ils figurent au pouvoir ou dans l'opposition.

Ainsi c'est de la meilleure foi du monde que les doctrinaires, qui blâment aujourd'hui le procès de la cour des pairs, s'élevaient avec violence contre l'amnistie, qu'ils regardaient comme une faiblesse. La force, pour eux, c'est la rigueur; ils la confondent avec la tracasserie, comme ils confondent aujourd'hui les idées parlementaires avec les vues d'ambition personnelle. Ils avaient établi la doctrine de la quasi-légitimité, ils avaient demandé les lois de septembre; ils s'en prennent aujourd'hui aux prétendues usurpations du pouvoir royal, et ne connaissent plus que le jury. Ils avaient proclamé à Lisieux et ailleurs la maxime que le roi règne et gouverne; maintenant ils travaillent à porter M. Odilon Barrot à la présidence de la chambre. Ils voulaient prolonger le ministère du 6 septembre en restant au pouvoir malgré la chambre, et en s'appuyant sur le seul assentiment du roi; ils veulent à présent rentrer au ministère en ameutant la chambre élective contre la couronne. Non pas au moins que les doctrinaires veuillent autre chose que ce qu'ils ont voulu, non pas que leurs instincts soient plus populaires et plus nationaux qu'autrefois; mais le pouvoir leur est nécessaire, il le leur faut à tout prix, et ils le veulent si ardemment qu'ils croient eux-mêmes aux opinions qui pourraient le leur rendre. C'est de bonne foi qu'ils sont parlementaires, aujourd'hui qu'ils espèrent renverser le ministère en accréditant que c'est un ministère en dehors des conditions du gouvernement constitutionnel. C'est de bonne foi qu'ils professeront des idées opposées, lorsqu'ils seront au pouvoir. Quand M. Guizot, quand M. Duvergier de Hauranne écrivent que le pouvoir s'amoindrit, que tout s'en va, qu'il y a un mal réel, un mal profond sous la tranquillité, sous la prospérité dont nous jouissons, ces honorables écrivains agissent dans toute la plénitude de leur conviction; leur bonne foi ne peut être mise en doute. Le mal profond, c'est que les amis de M. Duvergier de Hauranne ne sont pas au pouvoir; le mal réel, c'est qu'ils sont réduits à écrire des pamphlets politiques, et ce mal, nous ne le nions pas. Il y a une espèce de conscience dans cette admiration de soi-même, et on ne peut s'empêcher d'en faire quelque cas en ce siècle de doute. Il se peut que le parti doctrinaire n'ait pas grande foi en ses principes, et il le prouve en changeant totalement, comme il l'a fait dans cette session; mais il est certain qu'il a confiance en lui-même, et que, quels que soient les principes qu'on veuille appliquer au pays, régime d'exception ou régime parlementaire, 11 octobre, 6 septembre ou 15 avril, pourvu que ces principes soient appliqués

par M. Guizot et ses amis, la France sera puissante, riche, heureuse, et tout ce qu'elle n'est pas depuis le 15 avril, que le parti doctrinaire figure plus ou moins ostensiblement sur les bancs de l'opposition.

Nous n'enveloppons pas tout le parti doctrinaire dans ce panégyrique. Il y a dans ce parti, comme dans tous les autres, les illuminés et les hommes moins sérieux, des philosophes à la manière de Platon, et d'autres à la façon d'Épicure. Ces derniers, et M. Duvergier de Hauranne n'est pas du nombre, rient tout bas de la bonne foi et de l'ardeur avec laquelle leurs amis se jettent dans la défense des principes ultra-parlementaires; ils prévoient bien qu'il faudra en rappeler quand on sera au pouvoir, mais peu leur importe. Ils savent bien que la ferveur des illuminés leur fera voir les choses autrement, et qu'ils seront du pouvoir avec le même feu, avec la même aigreur, qu'ils sont de l'opposition. Ceux-là ont la prétention de jouer la gauche, et de s'en faire un degré pour remonter au pouvoir; les autres marchent franchement avec elle; il est vrai que la gauche se rit d'eux, tout en acceptant ces tardifs élans de libéralisme, et qu'ainsi la partie se trouve égale des deux côtés.

M. Duvergier de Hauranne croit donc sincèrement que son parti a encore un système, et qu'ailleurs il n'y en a pas. On aurait beau lui demander ce qu'il y a eu en jeu dans cette session; si les partis coalisés qui y ont figuré, et qui y ont parlé le même langage, quoique venus des zônes les plus opposées du monde politique, représentent un système; M. Duvergier n'hésiterait pas à répondre que oui, et même à le prouver. Aussi, ce n'est pas lui que nous espérons convaincre en lui répondant, encore moins ceux qui, dans son propre parti, rient tout bas de l'admirable franchise avec laquelle il soutient ses convictions.

M. Duvergier reconnaît que tout est régulier, que tout est constitutionnel, dans ce qui se passe aujourd'hui. Que se passe-t-il qui le choque? Rien. Il ne saurait précisément le dire; mais il y a quelque chose cependant. Plus il s'examine, plus il examine ses amis, et plus il voit que tout n'est pas à sa place. Que voudrait-il donc? Il n'ose pas le dire. Rien ne s'oppose, en apparence, au libre jeu du gouvernement représentatif; cependant il menace de devenir inerte et impuissant. M. Guizot disait aussi dans son dernier écrit que tout va s'amoindrissant, que les esprits sont inquiets, et qu'il faut penser beaucoup à ce qui se passe. Mais ni M. Guizot, ni M. Duvergier de Hauranne, n'indiquent le remède de ce mal qu'ils ressentent. M. Duvergier, qui n'a pas, comme dit M. Jaubert de M. Guizot, une position ministérielle à ménager, en dit un peu plus, toutefois. Il faut, dit-il, une majorité; il faut, non-seulement des ministres, mais un ministère, un cabinet lié par des principes communs et par une confiance réciproque.

D'où vient donc que M. Guizot, M. Duvergier de Hauranne avec leurs amis anciens et nouveaux, n'ont pu, même en faisant de si larges concessions à la gauche, même en marchant jusqu'au-delà de M. Odilon Barrot, réunir cette majorité compacte qu'ils demandent? Le ministère serait à eux mainte-

nant, et ils pourraient rentrer en possession de leurs véritables principes. Les efforts n'ont pas manqué; ils ont même réussi quelquefois. A la voix des doctrinaires, les membres qui siégent aux bancs les plus élevés et les plus reculés de la gauche et de la droite, sont accourus voter avec eux. On a fait subir au ministère quelques échecs dont on a fait grand bruit; mais la majorité a voté pour le ministère dans un grand nombre de circonstances d'une haute importance, et chaque fois qu'il a jugé à propos de faire une question de cabinet, elle ne lui a pas refusé ses votes. Notre avis est que ce ministère qui a posé autant de questions de cabinet que l'avait fait le ministère du 11 octobre, n'en a pas encore posé assez, et nous pensons que plus son influence était contestée, plus il devait s'assurer qu'elle était réelle par de fréquentes épreuves. Toutefois, telle qu'elle a été, la session a prouvé que le ministère est accepté par la chambre. On a énuméré les échecs du ministère du 11 octobre. Ils ont été nombreux. Seulement, le langage des ministres, à cette époque, était plus vif et plus hautain. C'était un langage qui convenait à un temps de troubles civils, et si le parti doctrinaire était au pouvoir aujourd'hui, à moins qu'il ne ramenât les troubles passés, ce qui ne serait pas impossible, il se verrait forcé de tenir le langage mesuré et conciliant du ministère actuel.

Disons le fait. On ne précise rien. On ne veut voir dans le ministère que des hommes isolés, et ce ministère a donné l'exemple de l'union et de l'harmonie dans les circonstances les plus difficiles. On l'accuse de laisser tout s'en aller, et jusqu'au commencement de cette session il a montré une action et une activité rares, même dans les temps les plus vantés. Ce ministère si faible a fait plus. Il a dissous la chambre et a procédé aux élections. « On sait, dit M. Duvergier de Hauranne, comment se sont faites les dernières élections. Elles se sont faites en dehors de tous les partis. Or, qu'est-ce que faire les élections en dehors de tous les partis? C'est se présenter au pays sans système, sans pensée, sans drapeau. » — Ici nous joignons nos reproches à ceux de M. Duvergier de Hauranne. Le ministère a voulu, en effet, faire les élections en dehors de tous les partis, comme l'a dit le président du conseil, mais seulement en dehors de tous les partis qui prennent pour base l'ordre de choses actuel; en d'autres termes, et de l'aveu même de M. Duvergier, il a laissé la plus grande liberté possible dans les élections. Ce n'est pas de cela que nous blâmons le ministère, mais bien d'avoir accordé en quelques localités son appui au parti doctrinaire, qui reconnaît ici singulièrement cette générosité, en s'écriant : « On sait comment se sont faites les dernières élections! » Sans cette tolérance du ministère, il y aurait bon nombre de doctrinaires de moins dans la chambre, car les souvenirs encore récens de leur dernier ministère leur avaient donné peu de crédit dans les colléges électoraux. M. Duvergier de Hauranne répondra peut-être que le parti ne doit rien au ministère, qui appuyait les candidats doctrinaires, parce qu'il comptait sur eux. Le ministère en avait le droit. Il ne s'attendait pas, en effet, à ce qu'un parti qui se donnait pour le parti de l'ordre, s'appliquerait à entraver tous

es actes du gouvernement, à exciter contre lui toutes les répugnances, à retarder tous les projets de loi conçus dans l'intérêt public, et il ne pouvait prévoir que ce parti irait jusqu'à renier ses propres doctrines et jusqu'à son chef, comme a fait M. Jaubert à l'égard de M. Guizot, pour satisfaire à ses appétits d'ambition!

M. Duvergier parle de deux presses qui agissent en sens différent au bénéfice du ministère, de deux drapeaux, de deux systèmes. Il confond ici les choses par hasard ou à dessein. Le ministère s'est adressé, non pas à deux opinions, mais à deux nuances d'opinion très proches, dont l'une est la sienne, et il a voulu les réunir sous le même drapeau. C'est alors que les doctrinaires, voyant quelle force le ministère et l'ordre tireraient de cette réunion, se sont hâtés de se jeter dans les bras de l'opposition, confondant jusqu'aux membres les plus ardens de l'extrême gauche dans cette mêlée d'embrassemens. C'est là bien autre chose que d'élever deux drapeaux presque semblables! C'est aller se réfugier sous le drapeau contre lequel on s'est fait long-temps gloire de combattre, et amener son propre pavillon. Ce n'est plus là caresser un parti, comme le dit du ministère M. Duvergier de Hauranne; c'est se mettre à genoux devant un parti, et endosser, sans conditions, ses livrées. Encore, un ministère qui cherche à se rallier une majorité, a-t-il une mission qui ne peut être qu'une mission d'ordre, tandis qu'un parti qui déserte son poste en masse pour aller s'incorporer ailleurs, et qui ne le fait que pour attaquer des principes auxquels il accède dans le fond de son ame, n'agit et ne peut agir que dans un intérêt personnel. On ne dira pas, en effet, que ce sont les principes qui rapprochent M. Guizot de M. Odilon Barrot, M. Duvergier de Hauranne de M. Mauguin, de M. Michel de Bourges, et de tous les membres de la gauche, avec lesquels le parti doctrinaire a presque constamment voté dans toute cette session.

N'oubliez pas, d'ailleurs, l'état où se trouvait le pays au 15 avril. Vous l'aviez profondément divisé, vous l'aviez si fortement aigri, qu'il était devenu nécessaire de montrer un esprit de conciliation qui, aujourd'hui, paraîtrait peut-être excessif. Il se peut qu'on ait déjà oublié, au milieu de l'heureux changement qui s'est fait, que le roi était alors renfermé dans son palais, que le jury absolvait les complots, que les attentats les plus criminels étaient à l'ordre du jour. On n'essaya pas de fléchir les partis, on ne renonça pas aux lois de septembre, on n'offrit pas l'amnistie en présence des attentats; mais on ne vit plus des ministres protéger de leur appui, de leurs éloges et de leur amitié, des déclamations violentes contre les libertés de la France. On revint à la législation existante, et on cessa de demander aux chambres des lois de réaction; on se montra confiant dans les forces que la charte de 1830 donne au pouvoir, et on déclara qu'on s'en contenterait. Dès-lors tout rentra dans l'ordre on ne sait comment, et les doctrinaires le savent moins que personne. L'admirable esprit de justice, le bon sens national qui règnent à un si haut degré en France, répandirent une faveur générale sur les actes de ce ministère, et comprimèrent des opinions dangereuses par cette écla-

tante et unanime manifestation. Ce fut alors que vint l'amnistie, tant blâmée par les doctrinaires, et, après l'amnistie, d'autres actes que nous rappelons quelquefois, parce qu'on affecte toujours de les mettre à l'écart, actes glorieux ou salutaires, tels que la prise de Constantine, le mariage du duc d'Orléans, et qui achevèrent d'exaspérer le parti à qui il semble qu'on dérobe son bien chaque fois qu'il est en dehors du pouvoir. En un mot, il fallait se rapprocher ou laisser périr la France dans les divisions. C'est dans cet esprit que se sont faites les élections, puisque M. Duvergier de Hauranne veut le savoir; mais en quelques colléges électoraux le ministère sema, sans le savoir, les dents du dragon, et il en sortit des doctrinaires, qui prirent les armes contre lui. L'œuvre était faite toutefois, les semences de grandes discordes civiles étouffées, et les doctrinaires eux-mêmes durent renoncer à leur langage passé pour se produire dans le monde politique. Est-ce donc un ministère impuissant, que celui qui a forcé le parti doctrinaire à demander l'extension de la liberté, au lieu des restrictions qu'il travaillait de nouveau à établir? Et quant à caresser tous les partis, non pour les tromper tous, mais pour les faire sortir de l'état d'irritation où le ministère du 6 septembre les avait jetés, ou du moins pour en faire sortir les esprits les plus modérés, cette tentative n'a pas été vaine; et, loin d'être une action blâmable, elle entrait dans les devoirs du gouvernement! Ce temps est passé, il est vrai. On a pu voir qu'il est certains partis avec lesquels on ne gagne rien par les ménagemens, et dans ce nombre se trouve le parti doctrinaire! La politique de conciliation serait, à notre avis, bien impuissante à son égard, et le ministère s'est déjà trouvé bien, dans cette session, de l'avoir combattu deux fois avec vigueur.

Ailleurs, M. Duvergier de Hauranne dit que la mission d'un gouvernement est de se mettre à la tête de la société pour la guider et la faire avancer. C'est, on le voit, une variation de la politique élevée demandée par M. Guizot. Quelle impulsion le ministère doctrinaire a-t-il donnée à la société? L'a-t-il moralisée? Les attentats à la personne du roi, qui ont signalé cette fatale époque, prouvent le contraire. Quelle grande loi d'organisation lui a-t-il donnée? car nous sommes de ceux qui comptent pour rien les paroles à la tribune. L'amnistie, au contraire, est un acte de moralité, qui a donné une véritable impulsion au pays. En fait d'honneur et de dignité nationale, on peut citer la dernière guerre en Afrique, les notifications faites à Saint-Domingue, le blocus du Mexique. Les lois des chemins de fer, des canaux, n'étaient pas seulement des lois matérielles, elles tendaient à ouvrir des communications rapides entre les départemens, à y augmenter l'aisance, qui est la source des lumières. Les travaux publics, l'instruction dirigée par des ministres ardens au bien et laborieux, ont reçu des améliorations sensibles, et toutes les lois que dédaigne M. Duvergier, celle qui touche aux justices de paix, à l'organisation départementale surtout, paraîtront d'une haute importance aux yeux de quiconque a étudié sérieusement l'état social du pays. La loi pénitentiaire occupe le gouvernement, et elle se prépare chaque jour par des

enquêtes. La loi des faillites, votée dans cette session, améliore les rapports commerciaux, et protége la probité contre la mauvaise foi. La loi contre l'agiotage n'a pu être présentée cette année; mais on sait ce qui a rendu cette session si longue et si difficile, et ce n'est pas à M. Duvergier de reprocher au gouvernement les effets des embarras que lui et ses amis ont suscités. Telle qu'elle est, la session a été toutefois d'une immense importance pour le bien moral et pour le bien matériel de la France; et nous applaudirions au ministère des doctrinaires, si quelque jour ils étaient assez heureux et assez habiles pour doter le pays d'une masse de lois aussi bonnes. En attendant, nous ne pouvons que nous reporter à ce qu'ils ont fait quand ils étaient aux affaires. Qui les empêchait de présenter de pareilles lois? Au lieu de cela, nous n'avons vu que des lois politiques, des lois acerbes, heureusement impossibles à réaliser, et repoussées par la chambre. L'opinion n'était pas éparpillée alors, les opinions divisées, comme s'en plaint aujourd'hui M. Duvergier, et la majorité compacte qu'il cherche, se trouva à cette époque dont nous parlons. Elle se leva tout entière contre le parti doctrinaire, et le força d'abandonner ce pouvoir qu'il cherche à ressaisir.

Quoique M. Duvergier de Hauranne et ses amis abusent un peu de leur position de vaincus, il faut respecter la douleur qu'ils éprouvent de se voir rejeter, par leur faute, loin du maniement des affaires; nous n'imiterons donc pas M. Duvergier de Hauranne, qui est impitoyable dans ses récriminations, et qui va jusqu'à tirer une conséquence grave pour la société, et contre le ministère, d'une réduction opérée par la chambre dans les bénéfices des receveurs-généraux. Nous ne rechercherons pas à qui s'adresse cette doléance; mais si l'on voulait énumérer les petits faits de la session, on verrait que le ministère, qui a obtenu la pension de M[me] de Damrémont, celle de la comtesse Lipano, des travaux publics pour Paris, n'a pas à se plaindre de la rigueur de la chambre. Si ces faits rapprochés ont l'importance que donne M. Duvergier à ceux qu'il cite, il faudrait renverser les deux conséquences qu'il en fait ressortir. L'une de ces conséquences est que la chambre n'a pas voulu se laisser influencer par le ministère, l'autre qu'il a dû sacrifier la dignité du pouvoir, en subissant cet échec. Quant à nous, qui savons, comme tout député devrait le savoir, comment se votent le plus souvent les questions secondaires, nous ne conclurons rien de tout ceci, sinon que M. Duvergier de Hauranne est un ennemi bien minutieux. Finissant comme lui, nous nous bornerons seulement à rétorquer sa conclusion, et à dire : « Pour expliquer sa situation, dont il ne peut se dissimuler le danger, le parti doctrinaire se croit obligé d'imaginer je ne sais quelles ridicules chimères d'usurpations royales et d'avances à tous les partis! Qu'on veuille donc enfin comprendre que si la chambre a le droit de renverser les ministres, cette prérogative ne saurait être arbitraire, et que ce serait une prétention insensée que de vouloir diriger une assemblée puissante au gré de quelques ambitions individuelles qui lui sont étrangères, et auxquelles elle n'accorde qu'un appui négatif. Que l'on reconnaisse qu'un tel appui ne donne ni force, ni considéra-

tion, et que si la tolérance de la chambre suffit pour qu'un tel parti vive, il faut, pour qu'il arrive au pouvoir, quelque chose de plus. »

Que dire de cette violence de quelques partis, de ces attaques furieuses répétées par les journaux de toutes couleurs, au moment où des tentatives d'un autre genre semblent se préparer sur plusieurs points. Il semble que l'éloignement de la chambre ait été le signal d'un cri de désespoir et de colère, de la part de toute l'opposition, de celle qui s'attaque au ministère, et de celle qui s'attaque encore plus haut. Dieu merci, ces attaques ne troubleront pas le repos et la prospérité de la France. Plus elles sont violentes, moins elles sont dangereuses pour l'esprit public. La France a eu de grandes leçons; ce ne sont pas les exagérations et les entreprises extravagantes qui la feront dévier, et nous croyons qu'elle n'est aux caprices de personne; mais, dans cet état de choses, le pouvoir a de nouveaux devoirs à remplir. La politique de conciliation ne doit pas exclure l'énergie. Le ministère a été nié durant la cession, par ses adversaires. Qu'il s'affirme en faisant respecter l'autorité; et qu'à la session prochaine, M. Guizot, M. Duvergier et leurs amis ne puissent plus dire, même en paroles vagues, que le pouvoir s'amoindrit et s'en va. Si l'on soutient encore, après cette active et difficile session, que le ministère, qui l'a traversée et qui l'a rendue fructueuse, malgré tous les efforts de ses ennemis pour la stériliser, est un ministère faible, on ne se plaindra pas sans doute qu'il s'applique, sans être persécuteur, à repousser ces reproches d'ici à la session prochaine. Le moment est favorable. Le vieux bonapartisme, rajeuni sous des formes républicaines, relève la tête. Les légitimistes, toujours prêts à tendre la main à tous les ennemis de la révolution de juillet, énumèrent avec enthousiasme les soldats que peut faire marcher la Russie. La visite que vient de faire l'empereur de Russie au roi de Suède les enivre de joie. La presse légitimiste y voit déjà un renouvellement de ces conférences d'Abo, « où, dit une feuille de ce parti, on arrêta le plan de campagne de 1813, et toutes les éventualités de la chute de Napoléon, en ce qui touchait le gouvernement de France. » Et pour ne rien laisser en doute, une autre feuille ajoute que la Russie n'attend qu'un mot de son empereur pour étouffer l'anarchie qui déborde sur l'Europe. C'est au ministère à réprimer ces étranges écarts.

L'alliance du parti légitimiste avec l'étranger n'est pas un fait nouveau; mais ce qui l'est, au moins, c'est l'oubli des répugnances de l'émigration pour l'empire, à qui elle n'avait pas pardonné depuis sa chute et pendant toute la restauration. Ainsi trois partis se donnent aujourd'hui la main dans la presse, les légitimistes, les bonapartistes et les républicains. Trois partis se donnent aussi la main dans l'opposition parlementaire, les doctrinaires, l'extrême gauche et la fraction du tiers-parti. On demandera peut-être ce qui reste à la France, d'après cette énumération. Il lui reste tout ce qui veut l'ordre et la paix, c'est-à-dire la presque totalité de la France qui a maintenu ces deux conditions de sa vie actuelle, en face de tous les partis en des temps plus difficiles. Or, quelques doctrinaires de plus ou de moins, alliés à quel-

ques hommes de talent et de cœur, qui reconnaîtront bientôt leur erreur, n'affaibliront pas le parti de l'ordre en France. Le pouvoir sera d'autant plus soutenu par le pays qu'il sera plus violemment attaqué, tant est grand en France l'instinct de stabilité et de conservation qui y domine. Le ministère qui a soutenu une si terrible lutte dans la session, a encore une belle tâche à remplir. Il y a un an, il arrêtait l'anarchie, prête à se répandre; qu'il recommence ses efforts de l'année dernière, et qu'il se présente, à la session prochaine, comme il se présenta à la dernière session, en montrant les partis rentrés dans l'ordre et les esprits pacifiés. La chambre comprendra alors que ce n'est pas un ministère faible que celui qui résiste à des chocs aussi violens, et qui réprime sans réaction, non pas les partis, car nous ne voyons rien qui ressemble à un parti dans ce ramas d'opinions en colère, mais, comme le disait très bien le *Journal des Débats,* tous les restes des partis mécontens.

La joie de l'opposition, qui s'est jetée sur l'affaire de Belgique comme sur une proie, sera sans doute trompée. La *Gazette d'Augsbourg* a beau annoncer une campagne des troupes de la confédération, dans une correspondance venue peut-être de Paris, il paraît certain que l'Angleterre admet qu'une partie du traité des 24 articles peut être encore sujette à discussion. La France, ou plutôt la Belgique, n'est donc pas abandonnée, comme on l'a dit, par l'Angleterre, et tant que la France et l'Angleterre s'entendront pour la paix du monde, cette paix ne sera pas troublée.

Toutes les lettres de Londres ne sont pas uniquement remplies des détails du couronnement. Les nôtres nous parlent des chances qui s'ouvrent pour les tories en Angleterre. Le ministère whig qui a l'appui de la reine dans la personne de lord Melbourne, se maintiendra sans doute encore; mais on peut prévoir les effets de la réaction qui commence en faveur d'idées plus stationnaires, en dépit de la répugnance de la jeune reine pour les tories. Les radicaux eux-mêmes désirent le retour des tories. Il espèrent puiser quelque force dans les mécontentemens qu'ils supposent devoir naître d'un ministère tory; mais ces espérances pourraient ne pas se réaliser de long-temps, car le *state and church* ont retrouvé une force qu'ils n'avaient jamais perdue qu'en apparence en Angleterre. Pour la France, le ministère de sir Robert Peel aurait aussi peu de conséquences fâcheuses que le ministère du duc de Wellington, qui reconnut en 1830 le gouvernement de juillet. Le ministère tory subirait les nécessités de l'Angleterre, et l'alliance de la France est une de ces nécessités, comme l'alliance de l'Angleterre en est une pour la France. Le parti tory, en rentrant aux affaires, ne retrouverait pas ce terrain tel qu'il l'a laissé, et là aussi s'élèveront de plus en plus de puissantes nécessités, auxquelles le gouvernement whig ou tory devra obéir. Ainsi, la réforme qui décline évidemment au point de vue politique, gagne du terrain, en Angleterre, du côté de l'administration. A cet égard, il s'opère des changemens considérables, mais dont la portée échappe presque toujours au parti tory, qui les adopte pour n'avoir pas l'air de repousser des améliorations inoffensives. C'est ainsi que la nouvelle législation sur les pauvres, par exemple, a fondé et tend

chaque jour à constituer, par des attributions nouvelles, des corps électifs délibérans dans les localités, en supprimant l'ancien pouvoir territorial des vieux magistrats féodaux, de ces gentilshommes juges de paix, qui jouent un si grand rôle dans l'histoire des mœurs anglaises. A mesure que ces bases s'élargiront, et elles s'élargissent chaque jour, les ministères tories seront moins défavorables en Angleterre à la cause du progrès. L'aristocratie, qui se console en étalant sa richesse et son luxe dans la cérémonie du couronnement, ne dominera désormais qu'en servant les intérêts libéraux du pays; et, à cette heure, ces intérêts se trouvent défendus par la bonne harmonie qui règne entre l'Angleterre et la France.

Au nord, les animosités contre la France sont moins actives qu'on ne le pense et que ne le voudrait le parti légitimiste. Il paraît que l'entrevue politique de l'empereur de Russie et du roi de Suède a eu principalement trait à quelques fortifications élevées dans la Finlande, qui formaient un sujet de difficultés entre les deux gouvernemens. Quant à la répétition de l'entrevue d'Abo, nous croyons qu'il y eût manqué un interlocuteur, le roi de Suède, en qui la prudence et l'attachement pour sa patrie d'adoption n'ont pas étouffé les sentimens patriotiques qu'il a conservés pour la France. Le désir de la délivrer d'une oppression qui lui semblait injuste, a pu le faire marcher une fois contre elle; mais ce n'est pas le roi élu et constitutionnel du Nord qui prendrait parti contre la monarchie constitutionnelle élue en 1830.

— Le roman de *Stello*, de M. Alfred de Vigny, vient d'être publié dans la collection de ses OEuvres complètes (1). C'est pour nous une nouvelle occasion d'applaudir à une publication si digne d'encouragemens et de la signaler à l'attention du public littéraire. Par sa généreuse ironie, par le scepticisme qui s'y révèle, *Stello* se distingue nettement des autres ouvrages de l'auteur d'*Eloa*. Discuter le mérite de cette œuvre, est à présent une tâche inutile. L'élévation de la pensée, la finesse de la forme, ont, depuis long-temps, marqué la place de *Stello* parmi les plus durables productions de la littérature actuelle. Espérons que le *Docteur Noir* rompra bientôt le silence qu'il garde depuis trop long-temps, et que nous aurons prochainement sa *Seconde Consultation*, si impatiemment attendue.

— Parmi les publications nouvelles, nous devons signaler un roman de M. Hippolyte Fortoul, *Grandeur de la vie privée*. Déjà connu par des travaux critiques, M. Fortoul a révélé, dans cette œuvre, des qualités remarquables qui appellent l'attention. Nous reparlerons de ce livre.

(1) 7 vol. in-8°, chez Delloye, place de la Bourse.

F. BULOZ.

# LETTRES DU NORD

ET

# DU MIDI DE L'EUROPE.

---

## LA SICILE.

### I.

Nous levons l'ancre à l'entrée de la nuit. La brigantine, chargée de passagers, tourne sous ses voiles; le mouvement, d'abord doux et régulier, du navire devient plus rapide, et les nuages légers qui flottaient le matin à l'horizon bleu du golfe de Naples, réalisent maintenant les prophéties des vieux marins. Comme il entre peu dans mes goûts de m'occuper d'une tempête, et encore moins de la décrire, en attendant que le vent orageux qui souffle nous jette en Sicile, je dirai quelques mots de son histoire. Elle a été peu étudiée, elle est peu connue hors de la Sicile; cependant elle a tout l'intérêt du roman; elle est pleine d'évènemens variés, comme celle des peuples et des hommes qui ont passé par les mains d'un grand nombre de maîtres.

En parcourant rapidement la plus vieille partie de cette histoire, je me plairai à suivre quelquefois, en recourant à d'autres chroniques de Sicile, le récit de don Tommaso Fazello, de Sciacca, de l'ordre des prédicateurs, qui a laissé une curieuse et naïve histoire de sa nation, écrite du temps de Charles-Quint et dédiée à ce grand em-

pereur, dont la tête était aussi ornée de la couronne de Sicile. Le livre de Fazello voyage avec moi, et ses récits sur les Sarrasins, qui ont quelque chose de merveilleux, comme toute leur histoire, sont justement ce qu'il faut pour me distraire du sifflement du vent dans la nuit noire et des gémissemens de mes pauvres compagnons, moins aguerris que moi.

Ce fut au temps de l'empereur Constance que les Sarrasins, partis d'Alexandrie, vinrent à Rhodes, qui était alors une île soumise à l'empire romain. Ils la prirent, brisèrent le fameux colosse de l'antiquité, et emportèrent ses débris d'airain, qui équivalaient à la charge de neuf cents chameaux. Ils continuèrent ensuite leur route par la mer Égée, et pénétrèrent avec la même audace dans les Cyclades. De là, ils vinrent en Sicile, où le fer et le feu signalèrent leur apparition.

Ces Sarrasins se nommaient aussi Ismaélites, Sarrasins de Sara, femme d'Abraham, et Ismaélites d'Ismaël, son fils. Ils furent aussi nommés Agarites, d'Agar, la servante aimée du patriarche; mais peu à peu le nom de Sarrasins prévalut. Fazello ajoute que cette opinion que les Sarrasins avaient de leur noblesse lui semble fausse, car de Sara naquit Isaac, d'Isaac Jacob, et de celui-ci Judas, d'où les Juifs, et non les Sarrasins. Mais, dit-il, ne nous embarrassons pas si les Sarrasins ont erré en cela, comme ils ont erré sur beaucoup d'autres points : *Noi non si curiamo chei Saraceni errino inquesta cosa, sicome hanno anco errato in molte altre*, pour me servir du texte de Remigio Fiorentino, le traducteur très naïf aussi du vieux chroniqueur latin.

Les Sarrasins occupaient d'abord trois contrées, une près de l'Arabie Heureuse, une autre vers l'Egypte, l'autre peu éloignée des Arabes Traconitides et du pays de Batane. Peu à peu ils sortirent de leurs confins, se mêlèrent aux Arabes et aux autres peuples leurs voisins, et finirent par donner leur nom à plusieurs nations. Ils vivaient de rapines et ne se soutenaient qu'à force de ruses; mais vers l'an 600 de notre salut (1), au temps que l'empereur Héraclius régnait à Constantinople, naquit de leur nation, dans l'Arabie Heureuse, Mahomet, qui leur prêcha une loi nouvelle et les força de le suivre. Sous lui, ils passèrent en Médie, dans le pays des Parthes, en Syrie, en Egypte. Après lui, chassant toujours les chrétiens devant eux, ils partirent de l'Arabie Déserte, sous le règne d'Outmène, et se dirigèrent vers le couchant, sous la conduite d'Oucobo Ibnn Stafie, qui passa en Afrique

(1) L'an 599 de Jésus-Christ.

à la tête de quatre-vingt mille Arabes, dévastant par le fer et par le feu tout ce qui se trouvait sur leur passage. Ils s'emparèrent de beaucoup de villes, assaillirent Carthage, s'en rendirent maîtres sans difficulté, et la détruisirent de fond en comble. Carthage avait été autrefois détruite par Scipion-le-Jeune; elle avait été reconstruite par Auguste, comme nous l'apprend Suétone, et, quoiqu'elle fût beaucoup moindre, elle était encore importante quand elle fut détruite, 700 ans plus tard, par les Sarrasins. Ils agirent ainsi parce qu'il leur avait été prédit que dans cette ville naîtrait celui qui devait renverser l'empire de Mahomet.

Carthage détruite, Oucobo s'en alla avec son armée à Carveno, après avoir laissé garnison à Tunis. Muso vint après lui, passa le golfe, s'en alla à Grenade, défit Roderico, roi des Goths, entra dans le royaume de Castille, prit Tolède, et revint en Afrique, chargé d'un riche butin.

Dès-lors la domination des Sarrasins ne fit que s'étendre. Ils s'emparèrent du reste de l'Espagne, passèrent les Pyrénées, s'avancèrent jusqu'au milieu de la Gaule, pénétrèrent en Italie, assaillirent les villes, s'en allèrent jusqu'au pays de Rome, prirent la cité sainte, et la saccagèrent pendant deux jours. Ils parcoururent aussi les rives de la Dalmatie, de l'Ilyrie, de l'Albanie et de la Morée, allèrent jusqu'aux bouches de l'Hellespont, et ne s'arrêtèrent qu'au Bosphore de Thrace. Ces Sarrasins étaient si formidables et si redoutés en ce temps, qu'aucune nation, ni italienne, ni espagnole, ni grecque, ni africaine, n'osait leur faire résistance. Ils vinrent donc en Sicile.

Au temps de l'empereur Constance, les Sarrasins occupaient déjà beaucoup de lieux sur le rivage de Sicile, et même dans l'intérieur de l'île. L'empereur envoya contre eux Olympe, qui était son exarque en Italie; mais il mourut à la suite d'une bataille navale. L'empereur leva alors une grande armée pour délivrer l'Italie des Lombards. Il partit de Constantinople, où il laissa son fils Constantin, qu'il avait adjoint à l'empire, fut porté par un vent favorable en Italie, et se mit à ravager la Pouille. L'empereur alla ensuite à Naples et à Rome. A sept milles de Rome, sur la voie Appienne, il trouva le pape qui venait à sa rencontre, avec tout son clergé et une foule de peuple; mais l'empereur n'entra pas moins dans la ville, et durant cinq jours, il ne cessa de visiter les églises, regardant toutes choses avec des yeux actifs, dit Fazello, *con diligentissimo occhio andava considerando ogni cosa*, et se préparant à ce qu'il avait dessein de faire. Or, ce dessein de l'empereur, c'était de dépouiller toutes les églises et

toute la ville. Il fit donc enlever tout ce qui lui parut beau en fait d'antiques, tel que statues, bustes de bronze et de marbre; et tout ce qu'il ne pouvait avoir de bon gré, il le prenait de force. On transportait toutes ces choses sur ses navires, et en sept jours qu'il resta à Rome, il recueillit plus de butin que n'en avaient enlevé les barbares en 258 ans.

Ayant achevé sa tâche et fait dépouiller le temple de la Concorde, qu'on nommait alors le Panthéon, de sa couverture d'argent, qu'il fit remplacer par du plomb, il cingla vers Syracuse, comptant se rendre de là à Constantinople, après avoir complété, en Sicile, sa collection d'objets d'art et d'antiquités. Sa tyrannie, son avarice et ses débauches soulevèrent tous les esprits en Sicile. Personne n'était sûr de garder ce qu'il possédait, non pas seulement ses biens, mais encore sa femme, ses filles et ses enfans. Un jour il entra dans les bains de Dafné, pour se laver. Un certain Andréa, Franc, qui exerçait le métier de baigneur, lui versa sur la tête un seau plein de lessive bouillante, et lui brûla ainsi la cervelle. On l'enterra dans les latomies de Syracuse, et l'armée élut pour empereur, à sa place, un Arménien nommé Mézence.

Constantin, le fils du dernier empereur, accourut en Sicile, pour combattre Mézence. C'était en Sicile qu'on se disputait l'empire de Constantinople, et dans ces jours-là, l'histoire de la Sicile est, en réalité, l'histoire romaine. Mézence fut tué, Constantin reçut le titre d'Auguste, et emporta à Constantinople toutes les dépouilles de Rome, entassées par son père à Syracuse.

Plus tard, quand Charlemagne voulut être couronné empereur à Rome, par le pape Léon III, le monde fut divisé en empires d'Orient et d'Occident. L'empereur Nicéphore eut la Sicile, la Calabre, la Pouille; Charlemagne, le reste de l'Italie. En ce temps aussi, les Sarrasins eurent quatre émirs : l'un occupa l'Égypte et l'Afrique, deux d'entre eux se divisèrent l'Espagne, et le quatrième se fit seigneur de la Syrie et de la Palestine. Le monde se tranchait en grandes dominations, et la Sicile obéit long-temps aux empereurs de Constantinople, qui passaient vite, il est vrai. Ce furent Staurace, Michel le Curopalate, Léon l'Arménien, et son successeur Michel, qu'on nommait Balbo, parce qu'il était bègue. Il y avait long-temps que les noms glorieux ne convenaient plus aux successeurs de César et d'Auguste.

Sous ce bègue, les Sarrasins jugèrent que le moment était favorable pour rentrer en Sicile. Ils débarquèrent près de Palerme, et s'en emparèrent, ainsi que d'un grand nombre de villes et de châteaux.

La chrétienté se montrait déjà puissante. Les Siciliens l'appelèrent à leur secours, et Boniface, comte de Corse, accompagné de Bertacio, son frère, et de quelques seigneurs de Toscane, porta la guerre chez les Sarrasins eux-mêmes, et défit quatre fois leurs troupes entre Utique et Carthage. L'alarme fut si grande, que ceux qui avaient débarqué à Palerme se hâtèrent de quitter la Sicile.

Une femme fut cause du retour des Sarrasins. Eufémius était préfet de Sicile pour l'empereur Michel. C'était un homme débauché, dont les désirs n'avaient pas de frein. Il devint amoureux d'une belle jeune fille de noble sang, qui était religieuse dans un couvent. Ne pouvant la posséder librement, comme il le voulait, il résolut de l'enlever du monastère où elle était. Et ce qui l'encourageait à commettre ce sacrilége, c'était l'exemple de son maître, l'empereur Michel, qui, étant devenu aussi amoureux d'une religieuse à Constantinople, était allé lui-même l'arracher du couvent où elle était renfermée. Eufémius se fit suivre d'un grand nombre de soldats de sa garde, marcha le sabre à la main au monastère, et contre la volonté de la jeune fille qui fit grande résistance, il l'enleva dans ses bras et la porta lui-même, sans respect pour Dieu et pour les lois, à son palais, à l'autre extrémité de Palerme. La jeune nonne avait deux frères, qui, apprenant cet outrage, coururent par les rues, excitant le peuple à la vengeance, et allèrent en même temps demander justice à l'exarque. Mais le peuple craignait les soldats, l'exarque redoutait le préfet, et personne ne bougea aux cris des deux frères.

Ils partirent pour Constantinople et demandèrent justice à l'empereur, qui, bien que souillé du même péché, trouva très mauvais que son subordonné s'en fût rendu coupable, et commanda à l'exarque de le châtier sévèrement. Eufémius fut averti à temps. Il se mit à la tête des troupes, chassa l'exarque et se fit proclamer empereur. Mais se trouvant trop faible contre Michel, il demanda du secours aux Sarrasins, qui habitaient alors la cité de Cayrwan, cité puissante, car Tunis n'était encore qu'un petit fort sans importance. A Cayrwan régnait, en qualité de bey ou d'émir, Ibraimo-al-Aglab. Il confia une armée nombreuse à un capitaine renommé, du nom de *Abd-el-Kad*, qui aborda à peu de distance de Mazzara, et fit brûler aussitôt toutes ses embarcations, afin d'ôter aux Sarrasins qui l'accompagnaient tout espoir de retourner en Afrique.

Eufémius ne jouit pas long-temps de sa trahison. Deux jeunes gens de Syracuse, deux frères, deux gentilshommes, se rendirent dans son palais, et demandèrent à conférer avec lui sur les moyens de pro-

téger la Sicile contre les Grecs. Mais au lieu de l'embrasser, comme ils feignirent de le faire, ils le retinrent par ses longs cheveux, le frappèrent à coups redoublés de leurs poignards, lui tranchèrent la tête, et la promenèrent dans les rues de la ville sur une pique. Syracuse se révolta.

La ruine de Syracuse fut achevée par le siége qu'elle soutint contre les Sarrasins. Ce siége fut terrible. Un moine grec, nommé Théodoric, renfermé dans la prison de Palerme après ce siége, en a écrit la triste relation à l'archidiacre Léon. Dans cette lettre, Théodoric raconte ainsi ses souffrances et celles de ses compagnons : « Nous avons résisté dix mois à l'ennemi, combattant nuit et jour, sur terre et sous terre, n'épargnant rien pour nuire aux assiégeans et détruire leurs ouvrages. L'herbe qui croît sur les murs et les os des animaux réduits en farine, ont été nos alimens, puis nous avons dévoré les enfans et ceux dont la faim avait amené la mort. Inutile courage! un jour que nos combattans, exténués de chaleur et de fatigue, s'étaient abandonnés au repos pour un moment, les Arabes donnèrent un assaut général. La ville fut prise. Les magistrats, les prêtres, les moines, les vieillards, les femmes et les enfans périrent, presque tous dans l'église du Saint-Sauveur, où ils s'étaient réfugiés. Les principaux bourgeois furent menés hors des murs, et un grand nombre fut tué à coups de pieds et de bâtons. Le commandant Nicétas de Tarse fut écorché vivant, les entrailles lui furent arrachées, et enfin on lui fracassa la tête. Le château fut rasé, les maisons livrées aux flammes, et on avait résolu de brûler vifs l'archevêque et tous les prêtres le jour de la fête du sacrifice d'Abraham, *Il Badram;* mais un vieillard qui a de l'autorité sur les Arabes nous a sauvés. Je vous écris ces choses de Palerme, d'une prison située à quatorze pieds sous terre, au milieu d'une foule immense de prisonniers juifs, africains, lombards, chrétiens et infidèles, etc. »

La prise de Syracuse donna presque toute la Sicile aux Sarrasins, commandés par les khalifes Aglabites, auxquels succédèrent les khalifes Fatimites, et leur domination dura, avec diverses chances, jusqu'à l'arrivée des Normands. La nation sicilienne se conservait cependant; elle vivait de la vie des vaincus, comme firent les Gaulois sous les Franks, les Saxons sous les Normands, et tant d'autres races dominées. Elle se défendit des mœurs des vainqueurs par un ressentiment national, subissant toutefois leur civilisation, dont il reste encore des traces en Sicile, traces qui eussent été plus profondes encore sans l'immense activité des Normands et le génie créateur de leur

grand comte Roger, qui a tout apporté en Sicile, foi chrétienne, institutions, liberté, indépendance, sécurité, et tout ce qui fait la gloire comme la vie des peuples.

Les Sarrasins étaient une nation tenace. Il fallut huit cents ans pour les chasser de l'Espagne, et quatre siècles pour les expulser de la Sicile. Les Normands, ce peuple aussi brave, aussi fier, aussi pieux, aussi féroce et aussi héroïque que les Sarrasins, débarquèrent en Sicile au temps de la plus belle époque de la domination musulmane. Les Sarrasins avaient conclu la paix avec les Grecs et avec les Siciliens, qui, tout vaincus qu'ils étaient, défendaient encore leurs droits les armes à la main, race aussi persévérante que belliqueuse, et tout-à-fait digne de figurer dans cette lutte dont l'étroite Sicile était le théâtre. Ce fut alors que la guerre éclata entre les dominateurs. Apolofaro, roi sarrasin, et son frère Apocapo, marchèrent l'un contre l'autre et se défirent mutuellement en plusieurs batailles. Un Grec de Constantinople jugea le moment favorable pour attaquer et abattre la puissance musulmane. Il fit appel aux troupes grecques qui étaient dans la Pouille, s'adressa aux princes d'Italie, leur demanda des armes et des hommes de guerre, et bientôt il vit arriver Guillaume Bras-de-Fer, Robert Guiscard, et leurs frères normands, qui étaient venus chercher les aventures en Italie, et qui s'étaient déjà rendus si fameux. On trouve en Sicile d'admirables chroniques sur cette époque. La prise de Messine par les Normands, où Guillaume Bras-de-Fer tua de sa main, sur le rempart, Arcadio, le gouverneur sarrasin, et le siége de Messine par les Sarrasins, qui furent surpris dans leur camp pendant une de leurs fêtes, la mésopentecôte, égorgés au milieu de leurs festins, sont des légendes dignes de l'Arioste par leurs hauts faits presque fabuleux, et qui font bien pâlir les couleurs des poèmes du Tasse.

En 1063, où les historiens montrent la conquête du pays comme terminée après de longues guerres, les Sarrasins et les Arabes, au nombre de trente mille hommes, se présentaient devant les Normands, à peu de distance de Cérami, ville du Valdemone, située à la pointe d'une flèche de rochers, comme la plupart des cités de l'intérieur de la Sicile. Ce fut encore une terrible bataille, et le grand comte Ruggiero, avec ses Normands, inférieurs en nombre, l'eût sans doute perdue sans le grand saint George, qui apparut tout à coup au milieu des escadrons chrétiens, couvert de belles armes, monté sur un cheval blanc, et dont la soubreveste blanche était traversée d'une croix écarlate. Aussi, depuis cette bataille, Ruggiero fit inscrire sur sa

bannière ces paroles de l'Écriture, qu'on lit en tête de toutes ses chartes : *Dextera Domini fecit virtutem, dextra Domini exaltavit me.* Quatre chameaux, chargés des dépouilles des Sarrasins, furent envoyés au pape Alexandre II, qui remit en échange, aux envoyés du comte Roger, un étendard bénit à l'aide duquel il devait achever la conquête de la Sicile.

Ces grands coups de lance et d'épée retentissent encore dans les montagnes de la Sicile. En 1072, les Normands entrèrent enfin triomphalement à Palerme, aux cris de *viva Cristo!* Alors fut établie la grande division féodale, que les Normands introduisaient dans tous les pays de leur conquête, et que Guillaume-le-Conquérant imposait alors à l'Angleterre. Le territoire de la Sicile fut divisé en trois parties : l'une fut donnée aux prêtres, l'autre aux chefs et aux principaux officiers de l'armée normande, et la troisième tenue en réserve pour le souverain. Ce fut l'origine du parlement composé des trois *bras*, ecclésiastique, baronial et domanial, que Roger II réunit pour la première fois en 1129. Quant au grand comte Roger, le reste de sa vie se passa à combattre les Sarrasins, à élever des forts contre eux, et à construire des églises, ce qui était encore une manière de combattre les infidèles. Pendant ce temps, Robert s'en allait batailler dans la Pouille et dans la Calabre, et revenait de temps en temps pour aider son frère de sa puissante épée. Quand on parcourt la Sicile, on voit tout à coup apparaître, comme des nids d'aigle, à la cime des rochers, ces forts semés par la conquête, depuis le promontoire le plus voisin de l'Afrique jusqu'au rivage qui fait face aux montagnes de la Calabre. Après avoir gravi, sur le dos d'un mulet, ces montagnes à pic, on franchit enfin une porte basse et tortueuse, faite pour ces guerres de ruses et de surprises; et, à la misère, à l'isolement du petit nombre des habitans, à l'expression pensive de ces visages d'Orient, à la régularité des traits, à la surprise, presque à l'effroi qu'inspire votre venue dans ces aires isolées, vous pourriez vous croire encore au lendemain d'une de ces batailles après lesquelles la population mêlée de Normands, de Grecs, de Lombards et d'indigènes, fuyant les Sarrasins, venait chercher un refuge pour l'ame et pour le corps, dans le temple chrétien, protégé par les murailles et les herses d'une forteresse normande. Quelquefois une citadelle des Normands s'élevait en face d'un château-fort arabe, comme celle de Calatascibetta. Le comte Roger la fit construire pour assiéger l'Al-Cassar de Castrogiovanni, qui est l'ancienne Enna, au pied de laquelle s'étendait une belle vallée, verte et

fleurie, si profonde qu'elle aboutissait à l'Érèbe, d'où sortait Pluton quand il rencontra Proserpine jouant avec ses compagnes, du milieu desquelles il l'enleva pour l'emporter sur ses chevaux noirs, dans son royaume des enfers. De la vallée, les deux forts, les deux villes, semblent deux amas de pierres tombées des nues, sur ces deux aiguilles de roches inaccessibles. Elles sont voisines, et séparées cependant par une immensité, qui est ce gouffre, cette vallée sans fond, qu'elles dominent; et, quand la croix et le croissant flottaient de chaque côté, à la cime d'une tour, on devait penser que cette guerre religieuse des Maures et des chrétiens se faisait en effet dans le ciel, pour la possession duquel on combattait aussi bien que pour les intérêts de la terre.

Le conquérant était forcé d'arracher, une à une, les petites troupes de Sarrasins qui s'étaient enfermées dans leurs petits châteaux, comme Platani, Missor, Rajalbefar, Caltanissetta, Licata et tant d'autres. Quand il eut pris le dernier fort sarrasin, il s'occupa de doter richement les monastères et de leur accorder de grands priviléges qui ajoutaient encore à leurs richesses. Cela fait, sa tâche de guerrier chrétien, qu'il avait si terriblement et si activement remplie, lui sembla terminée, et il se coucha dans sa tombe où l'on mit cette pieuse inscription :

*Linquens terrenas migravit Dux ad amœnas*
*Rogerius sedes, nam cœli detinet ædes.*

Simon, son fils, hérita de la Pouille, de la Calabre et de la Sicile. Quand il mourut, Roger II, son frère, continua la tâche du grand comte Roger. La Sicile avait alors une organisation : elle formait une puissance indépendante. Le comte Roger avait réglé le service militaire, le droit de siéger dans les assemblées publiques, l'administration de la justice par les vicomtes du souverain dans le domaine de la couronne, et par les barons dans leurs fiefs. Roger II s'occupa de l'administration intérieure. Les *bajuli* et les vicomtes eurent encore la connaissance des causes civiles, et les *strategoti* rendirent la justice criminelle. Ils dépendaient des justiciers qui résidaient dans les différentes vallées. Des *camerarii* surveillaient l'administration. Il y avait de grandes cours de justice ambulantes, guidées par un grand justicier, qui s'en allait par les provinces, jugeant en dernier ressort. Le roi présidait son conseil d'état, qui dirigeait toutes les affaires d'état. Les feudataires étaient jugés par des cours souveraines. Les

fiefs étaient inaliénables, et la substitution, cette grande base de la féodalité, établie en principe dans toute la Sicile.

Quant au peuple, il avait le sort qui lui était ordinaire dans les organisations féodales; il payait de sa sueur et des produits de son travail la protection qu'il trouvait sous les murs du château de son seigneur. Ce qu'il y avait de particulier en Sicile, c'est que chaque serf était soumis à un système d'impôt différent, selon la nation à laquelle il appartenait. Le Lombard, le Sicilien, le Grec, le vassal goth, étaient taxés d'une manière différente. C'étaient les corvées d'abord, puis les droits d'ancrage, de transport, de pêche, du sépulcre, du gland, du passage des marchandises, du plateico et d'autres; mais l'imposition annuelle était défendue, et le droit public, consacré par la diète de Roncaglia, ne la permettait que dans certains cas.

Les procédures différaient aussi, non pas selon les races, mais selon que vous étiez vilain, bourgeois, soldat, baron ou comte; le régime féodal enfin.

Roger et ses successeurs étaient souverains et maîtres du pays de Naples, mais ils restaient habituellement en Sicile, pays plus enclin à la révolte, et d'où il leur était d'ailleurs plus facile de contenir les Sarrasins d'Afrique, qui s'efforçaient sans cesse de rétablir leur domination détruite par *el grande conte Ruggiero.*

La Sicile se défendit bien contre eux sous Guillaume-le-Mauvais, fils de Roger II, mais ce fut alors que commencèrent ces longues guerres civiles qu'on peut dire ne s'être jamais tout-à-fait éteintes depuis ce temps-là. Ce Guillaume, étant devenu enfin tranquille dans son palais, et n'ayant à guerroyer contre personne, se mit à satisfaire son avarice, qui était sa passion dominante. Il alla jusqu'à créer une monnaie de cuir, et à obliger ses sujets, sous peine de mort, à changer leur argent et leur or contre les pièces de cuir qu'il faisait fabriquer et marquer de ses armes. Une vieille chronique rapporte qu'un jour, on vit arriver à Palerme un homme inconnu avec un excellent et magnifique cheval qu'il voulait vendre, *un bravissimo e bellissimo cavallo.* Le possesseur du cheval en voulait un scudo, mais un scudo d'or et non de cuir, un véritable scudo. Le scudo ne se trouva pas dans tout Palerme, ou peut-être personne n'osa en montrer un. La trompette eut beau sonner plusieurs fois pour appele run acheteur, il ne se présentait que des Grecs qui offraient des monceaux de cuir, en échange de ce superbe coursier. Mais le vendeur tenait bon pour le scudo d'or, et il mettait déjà le pied sur l'étrier pour s'en retourner

sur son cheval, lorsqu'un jeune homme noble, qui était devenu épris du bel animal, s'en alla à la sépulture de son père, l'ouvrit, et y prit un scudo d'or que sa mère y avait déposé quand on y avait enterré le défunt! Guillaume, qui administrait ainsi la Sicile, est enterré lui-même dans la magnifique église gothique de Montréal, près de Palerme, dans un tombeau de porphyre noir que l'incendie de 1811 a cruellement endommagé, ainsi que toute l'église. La pierre se trouva fendue, et quand on l'ouvrit, on y aperçut le corps de Guillaume-le-Mauvais dans un état parfait de conservation. Guillaume-le-Bon, son fils et son successeur, a sa tombe près de là. Il se fit mettre humblement dans une sépulture de briques, au pied du monument de porphyre et de marbre de son père, bien qu'il valût mieux que lui.

Ce bon roi Guillaume hérita, à l'âge de onze ans, de la couronne de Sicile, et fut joyeusement salué à son avénement, comme on le pense bien. Les vieux légendaires de Sicile disent qu'il était alors si aimé de tous, qu'il ne touchait presque jamais la terre, et qu'on le laissait rarement s'asseoir, car il était toujours dans les bras de l'un ou de l'autre, *or di quello or di questo,* « et il n'avait pas un seul précepteur ni pédagogue, mais tous ceux de la cour étaient comme ses maîtres, et l'on pouvait dire qu'il était l'élève de tous. » Malgré toutes ces choses, le petit Guillaume resta un bon roi; il restreignit l'autorité des barons, qui devenait chaque jour plus abusive, établit des tribunaux ecclésiastiques pour les délits des clercs, ce qui était également un acte de courage, et fit des lois qui furent dictées par un tel esprit de sagesse, qu'elles ont servi depuis de base aux réformes.

Après la mort de Guillaume II, Tancrède, fils naturel de la comtesse de Lecce et de Roger, l'aîné du grand comte, fut élu par la noblesse. La race normande se termina en lui par un court mais glorieux règne, durant lequel il soumit de nouveau la Calabre et la Pouille, et fit respecter les conquêtes de ses pères en véritable chevalier normand. Il y eut ensuite un règne terrible, celui de l'empereur Henri, mari de Constance, fille du roi Roger. Il chassa du trône le jeune Guillaume, qui s'était appuyé sur la race arabe, et avait persécuté si violemment la race normande, que les Siciliens, également mécontens, s'unirent à elle et se révoltèrent. Catania fut brûlée, Syracuse dévastée encore une fois par l'empereur à son retour en Sicile. Il y mourut empoisonné, dit-on, et la laissa dans le plus grand trouble. Le règne de l'empereur Frédéric répara les malheurs du règne précédent. Il tint deux parlemens, l'un à Capoue, l'autre à Messine, où il publia des capitulaires contre les violences des barons, et alla jus-

qu'à ordonner la démolition de leurs forteresses. C'était s'attaquer au cœur même de la féodalité; mais ce grand prince portait une ame assez haute pour soutenir une telle lutte. Ses démêlés avec Rome, d'où naquirent les Guelfes et les Ghibelins, sa croisade en Terre-Sainte, ses guerres contre les Sarrasins d'Afrique, ne l'absorbèrent pas tellement qu'il perdît de vue la réforme législative qu'il voulait établir en Sicile, et il en fixa les bases au milieu d'un parlement qu'il tint à Melfi, où le fameux Pierre Desvignes, son chancelier, l'auteur présumé du livre *de Tribus impostoribus*, promulgua la nouvelle constitution sicilienne.

Frédéric était empereur, et il fit déclarer solennellement à la diète de Francfort que le royaume de Sicile était indépendant de l'empire, et ne ressortissait d'aucune manière de la jurisdiction impériale. Ces temps de la maison de Souabe furent pour la Sicile l'époque de la justice; les arts et les lettres jetèrent en même temps un vif éclat, et le règne de Frédéric créa en quelque sorte une troisième civilisation, qui affaiblit les traces des dominations arabe et normande. Le système municipal s'établit aussi sous Frédéric en Sicile, système fort et complet, opposé par l'empereur au despotisme des barons, mais qui ne tarda pas à s'affaisser sous ses successeurs. Ces principes furent consacrés dans les parlemens de Foggia et de Lentini, où furent admis quatre prudhommes par ville et deux par village. Ceci se passait en un temps où les communes n'étaient encore guère représentées en Europe. Quant aux parlemens, la Sicile était, en quelque sorte, leur terre natale. Ils y étaient établis au temps des Grecs, et Thucydide rapporte que, lorsque les Athéniens se présentèrent pour la seconde fois en Sicile, les députés des villes s'assemblèrent pour délibérer sur la défense commune. Sous les Romains, le *conventus* était la convocation de tous les syndics communaux dans quatre villes, Palerme, Syracuse, Lilibée et Messine. Ce fut un parlement qui déclara roi le comte Roger, en 1129, à Palerme, parlement tout sicilien, qui s'assembla de nouveau à Palerme. Après la mort de Guillaume Ier, un parlement délibéra de la régence et de la minorité; un parlement s'assembla pour régler les droits de Constance, femme de Henri, et les parlemens convoqués par Frédéric ne furent que la suite de ceux-ci. Voilà pour la vie politique.

Sous les Normands, les Siciliens étaient divisés en sept classes, dont on retrouve encore les traces : les vilains ou attachés à la glèbe, les colons ou paysans, les bourgeois, les soldats, les barons et les comtes. Les vilains, attachés à la glèbe, étaient pour la plupart

des familles sarrasines vaincues ou prises en guerre. Les vilains tenaient les terres des barons à titre de prestation annuelle; les bourgeois qui possédaient des terres allodiales étaient libres, et n'étaient sujets que des magistrats institués par la couronne; ils ne payaient ni collecte ni tribut, qu'une somme proportionnée à l'étendue de leur terre, que les bajulis, officiers royaux, étaient chargés de recouvrer. Cet état de choses dura huit siècles en Sicile. Pour la répartition des budgets, le grand justicier indiquait aux justiciers des provinces le montant de la somme à répartir entre les communes; ceux-ci l'annonçaient aux bajulis, puis un grand conseil public désignait par l'élection deux citadins qui étaient chargés de répartir la somme votée, par feux et par famille. Les rapports constataient l'état et la valeur de tous les biens allodiaux soumis à la taxe unique, et l'administration, instruite avec exactitude du nombre des villages, de la quantité de leurs feux, de l'étendue des terres, et de leur population respective, pouvait établir ses calculs d'impôts avec précision. Pour les soldats, ils appartenaient aux familles féodales, et étaient tous décorés du ceinturon militaire, comme chez les Romains de l'empire, qui célébraient par un festin le jour où leurs enfans prenaient la ceinture de la cavalerie, qui paraît avoir remplacé la toge, ce signe de virilité dans des temps plus anciens. Le fils aîné du roi lui-même était tenu de porter ce signe distinctif. Une cérémonie religieuse avait lieu lors de la prise du ceinturon, et ceux qui le prenaient ainsi avaient le titre de *regii milites*. Depuis le règne de Frédéric, il y eut les *milites litterati* et les *milites justitiæ*, qui étaient des clercs ou des jurisconsultes auxquels on accordait la jouissance des priviléges militaires. Ce système encouragea beaucoup l'étude de la jurisprudence et des lettres, qui ont illustré tant de noms en Sicile. Une organisation à peu près semblable existait encore en Russie dans les premières années du règne actuel, et l'on y voyait des généraux *civils*. Enfin, les barons et les comtes étaient les feudataires du souverain, ils possédaient la majeure partie des terres qui avaient été concédées à leurs aïeux lors de la conquête, et avec ces terres, des vassaux et des droits politiques très étendus.

J'ai parlé des différentes races qui habitaient la Sicile, sous les Normands et la maison de Souabe; c'étaient, outre les indigènes, des Grecs, des Sarrasins, des Francs, des Juifs et des Lombards. Ces derniers habitaient l'intérieur, particulièrement Nicosia, Randazzo, Butera, Aidone, Sanfraletto et Corleone. Les Grecs s'étaient

établis dans toutes les parties du val Demone, vers le Phare, pour être plus voisins de leurs frères de la Calabre et de la Pouille. Les Arabes préféraient la côte méridionale, et les environs de Girgenti. J'ai dit aussi que chacune des races qui habitaient la Sicile, vivait sous un régime de lois différentes. Les naturels siciliens et les Grecs avaient conservé la loi romaine; les Lombards se réglaient d'après le droit lombard; les Sarrasins vivaient selon le Koran et la religion de Mahomet; enfin, les Juifs vivaient selon leur loi religieuse, et on trouve encore en Sicile des chartes qui leur concèdent ce droit. Le code général des Siciliens ne fut compilé et promulgué que sous l'empereur Frédéric. L'esclavage fut aboli, les attachés à la glèbe admis à la jouissance des droits civils, la liberté d'épouser qui leur semblait leur fut accordée, et pour rendre cette transmission plus sensible, elle fut accompagnée de grandes solennités ecclésiastiques.

La grande quantité de Barbares venus en Italie avait fait perdre, dans le VIe siècle, l'usage de la langue italienne, qui n'était plus guère pratiquée que parmi les ecclésiastiques et les gens lettrés. Divers dialectes s'étaient introduits, et dans les villes d'Italie on parlait des langues différentes. Trois langues étaient communément usitées en Sicile. Les Siciliens, les Francs, les Lombards tenaient encore au latin. Les Juifs et les Sarrasins parlaient arabe, et les Grecs leur propre idiôme. Les actes publics étaient conçus dans l'une de ces trois langues, ou dans toutes les trois à la fois. Enfin, à la cour des rois normands, le vieux français était en usage. De ce mélange de grec, de latin, de goth, de sarrasin, de normand, naquit la langue sicilienne. Les Siciliens assurent que de leur langue a dérivé le toscan vulgaire, et ils se prétendent ainsi, et peut-être avec raison, les fondateurs de l'art et du génie italiens. Plus tard, la langue et les mœurs espagnoles vinrent se mêler à toutes ces mœurs et à tous les dialectes qui ont fait du peuple de Sicile une race si curieuse à observer, même dans sa misère et dans sa nudité.

Les Sarrasins reparaissaient en Sicile chaque fois que les troubles intérieurs de l'île pouvaient favoriser leurs desseins. Ils étaient établis à Nocera, près de Salerne, dans le royaume de Naples, vieille cité tout arabe, et sous ses sombres arceaux de pierre il semble encore, le soir, qu'on voie passer les ombres des anciens Sarrasins. C'est à Nocera *de' Pagani*, comme disent encore les habitans du pays, que Manfredi ou Mainfroi, vice-roi de l'empereur Conrad, roi de Sicile après Frédéric, alla les chercher pour se rendre maître de tout le pays de

Naples; et tout en assiégeant Naples et conquérant la Pouille, ces grands fondateurs de toutes choses créaient sur leur route Manfredonia et d'autres cités, restées en témoignage de la grandeur de cette race arabe, qui laissait de belles villes sur sa route, au lieu des ruines qui marquent, en tous lieux, le passage des dominateurs forcés d'abandonner leurs conquêtes.

Mainfroi, ayant répandu la nouvelle de la mort de son pupille Conradin, héritier du trône de Sicile, après Conrad, entra à Naples avec sa garde sarrasine, et fut nommé roi. Ce fut le signal de luttes terribles en Sicile. Presque toutes les villes, à l'exception de Messine, se déclarèrent contre Manfred, et bientôt Messine elle-même se révolta. Les guerres et les révolutions de la Sicile ont toujours présenté les reviremens les plus inattendus. Un capitaine de quelques lances sortit de la vallée de Mazzara, marcha contre Palerme, et bientôt toute la Sicile fut pour Manfred, à l'exception d'Enna, son point central, le nombril de la Sicile, comme la nomment les historiens. Une fois couronné roi de Sicile à Palerme, Manfred s'en alla résider à Naples, laissant un justicier et un gouverneur, Federigo Moletta, pour diriger les affaires de Sicile. Avant cette époque, c'était à Naples que résidait le gouverneur de la Calabre et de la Pouille, et à Palerme que siégait le roi.

Le pape Urbain avait succédé au pape Alexandre. Le nouveau pontife ne voulut pas reconnaître pour roi de Sicile Manfred, qui avait usurpé le trône de Conradin, en supposant sa mort, et qui l'avait usurpé à l'aide d'une armée de Sarrasins. Urbain donna en conséquence le trône de Sicile, non pas à Conradin, à qui il appartenait, mais à Charles, comte d'Anjou, frère du roi de France. Ce don lui fut confirmé par Clément IV, qui succéda à Urbain, et qui était Français de nation. Charles s'en vint donc de Marseille avec Béatrice, sa femme, et, suivi de trente galères montées de bons soldats, aborda à Ostie, d'où il se rendit à Rome. Il y fut reçu avec de grands honneurs par le légat apostolique, qui, en l'absence du pape alors à Pérouse, lui plaça sur la tête, dans l'église de Saint-Jean-de-Latran, la couronne de Sicile, et lui donna l'investiture de ce royaume et de tout le pays, depuis le détroit de Messine jusqu'aux confins des états pontificaux. Le nouveau roi s'engagea, pour lui et ses successeurs, à payer tous les ans au pape quatre cent mille scudi d'or, et à lui envoyer, tous les trois ans, une haquenée blanche le jour de saint Pierre apôtre. Ce dernier tribut fait encore, à cette heure, le sujet d'un différend entre le saint-père et le roi des Deux-Siciles, qui a gardé

l'incognito dans son dernier voyage à Rome, pour ne pas élever des questions d'étiquette à propos desquelles on eût ranimé les anciennes prétentions du saint-siége, fondées sur les traités du XIII^e siècle.

Manfred fut tué dans le premier combat qu'il livra, près de Bénévent, aux soldats du comte d'Anjou. Mais Conradin, fils de Conrad, avait grandi. Il avait quinze ans. En peu de jours, il accourut aux frontières du royaume de Naples. Il était aidé par son frère le duc d'Autriche, par Alfonse, roi d'Aragon, et par Conrad, prince d'Antioche. Ce dernier occupa le château de Sciacca, et pendant ce temps le duc d'Autriche s'en alla en Afrique chercher des bandes de Sarrasins, qui avaient toujours les yeux tournés vers le pays de Sicile, et qui étaient toujours prêts à seconder tous ceux qui voulaient le conquérir. L'armée de Conradin, composée de Lombards, de Sarrasins, d'Allemands et d'Espagnols, fut défaite dans les Abbruzzes, et le pauvre jeune prince, se voyant perdu, prit un sayon de pâtre, et tâcha de gagner la Sicile; mais au passage d'une rivière, un batelier le reconnut pour un noble seigneur, à sa bague et à ses longs cheveux blonds. Il fut pris et conduit au comte d'Anjou, qui le fit exécuter publiquement, à Naples, par la main du bourreau. La mort de ce jeune et dernier rejeton de la maison de Souabe, qui avait gouverné l'empire et régné soixante-dix-sept ans en Sicile, est un des épisodes les plus touchans de l'histoire.

Voici maintenant la Sicile placée violemment sous la maison d'Anjou. De cette époque date sa décadence. La domination des Angevins fut courte, mais désastreuse. Charles d'Anjou réduisit d'abord systématiquement la nation sicilienne à un état de nullité et d'asservissement tel, que le régime sarrasin devait lui sembler préférable. Les *collectes* que levaient quelquefois les princes de Souabe pour soutenir leurs guerres, furent converties en impôts réguliers. Charles d'Anjou avait contracté des dettes immenses pour conquérir les Deux-Siciles; il devait tribut au pape; ses capitaines étaient exigeans; il livra la Sicile à leur licence et à leur rapacité. Son armée était composée de soldoyers de toutes les nations, surtout de Français.

C'était une de ces époques si fréquentes dans l'histoire où les Français remplissaient le monde de leurs exploits et de leurs désastres. Le roi Louis IX, son frère Charles d'Anjou, et ses trois fils, assiégeaient Tunis, et combattaient, sur le rivage d'Afrique, les Sarrasins, qui avaient encore tant de part dans les affaires d'Italie. La peste décima l'armée française et la priva de son roi. Le siége fut levé, et la flotte française se dirigea vers la Sicile, où elle fut en partie détruite

par la tempête, à l'entrée du port de Trapani. La peste entra dans la petite ville de Trapani avec ces malheureux restes de notre croisade, et elle fut si terrible, que les soldats se débandèrent et s'enfuirent dans toutes les directions, à Marsala, à Alcamo, à Salemi, à Calatafimi. Les Siciliens, déjà exaspérés par les exactions des Angevins, regardèrent la peste comme un des maux nombreux qu'ils devaient à la France, et l'esprit de vengeance commença à réunir toutes les parties de la Sicile, divisée depuis si long-temps. On conspira donc avec le secret profond qu'on sait garder dans les vallées retirées et dans les montagnes inaccessibles. Pendant ce temps, le roi Charles, ignorant ses dangers, était occupé à escorter pieusement, de Trapani à Palerme, les entrailles de son frère dont le corps était porté en France sur une galère. Ce n'est pas sans émotion qu'un Français peut visiter la magnifique église bizantine de Montréal, près de Palerme. A droite du grand autel d'argent, du côté opposé à la voûte sous laquelle dorment près l'un de l'autre Guillaume-le-Mauvais et Guillaume-le-Bon, et en face de la chapelle de la famille Lampeduza, au pied d'un petit autel, est un sarcophage de marbre blanc. Ce simple monument, refait dans les temps modernes, a beaucoup souffert de l'incendie qui a ravagé l'abbaye de Montréal en 1811. Sous cette pierre, brisée et crevassée de toutes parts, se trouve une partie des restes mortels de saint Louis, le grand roi auquel se rattachent nos plus antiques souvenirs de gloire et de liberté. Le roi de Naples vint, il y a peu d'années, dans l'église de Montréal, et accorda aux moines de l'abbaye, sur leur demande, le privilége de pouvoir prononcer leurs vœux avant l'âge de vingt-un ans. Ce privilége est inscrit en lettres d'or sur une table de marbre attachée au grand escalier. Il est à regretter que les sculpteurs n'aient pas trouvé un moment de loisir pour inscrire une simple ligne sur le cénotaphe de saint Louis.

Les vêpres siciliennes furent le résultat de beaucoup de causes. La première de toutes fut le mécontentement des populations, sans doute. Le peuple et les nobles étaient également tyrannisés par les Français et les délégués de Charles d'Anjou. Les principaux reproches qui leur sont adressés consistent en ceci : « *Povenano gabelle inauditi, ricostevano gravezze intolerabili, volevan per forzan aver per moglie le nobili e ricche donne, e machinavano ogni ora adulterii con quelle ch'erano maritate.* » Ces choses durèrent cependant dix-sept ans. Eribert d'Orléans étant gouverneur de la Sicile pour le roi Charles, Jehan de Saint-Remi, justicier de Palerme et du val de Mazzara, Thomas de Busanty, justicier du val de Noto, les Siciliens résolurent

d'envoyer une ambassade au roi Charles, qui se trouvait alors à Viterbe, pour lui exposer la détresse publique et l'inquiétude que répandaient, dans toute la Sicile, les exactions et les violences de ses agens. Le roi écouta les envoyés, infligea une punition à Eribert, et réprimanda ses ministres par un rescrit du 1er avril 1276, adressé à tous les Siciliens. Mais les choses allèrent comme devant; les rapines, les exactions et les désordres continuèrent. Cependant les Siciliens ne se lassèrent pas de recourir aux moyens de conciliation, et s'adressèrent au pape par l'intermédiaire de Bartolomeo, évêque de Patti, et d'un moine dominicain, le père Bongiovanni Marino, qui ne craignit pas de s'en aller devers le roi Charles, et lui tint intrépidement un discours, dont l'exorde était ce passage de l'Écriture: « Ayez pitié de moi, fils de David; car ma fille est malignement tourmentée du démon! » Le mal ne cessa point.

Ce fut alors que don Giovanni, seigneur de Procita, qui est réclamé par les historiens de Catane comme un de leurs compatriotes, commença de conjurer contre la domination française. Selon Pétrarque, la femme de ce seigneur avait été enlevée, violée ou débauchée par les Français; mais Procita n'avait pas besoin de ce motif de haine contre la nation française. Il était Sicilien, baron, il avait eu la faveur du roi Manfred, et ses biens ainsi que son autorité avaient beaucoup souffert du joug étranger. Il s'en alla à Lentini, l'ancienne Léontium, dans le val de Noto, à peu de distance de la mer d'Afrique, et s'ouvrit à un certain Alaimo, avec lequel il se rendit à Calatagirone, où ils trouvèrent pour complice un nommé Guatteri. Bientôt dans toute l'île il y eut des conjurés, et des délégués furent nommés pour s'entendre avec les ennemis de Charles d'Anjou. Procita, habillé en moine, traversa la Sicile, et s'embarqua secrètement dans une speronara à douze rameurs, pour l'Italie. Il se rendit successivement près du pape Nicolas III, de l'empereur de Constantinople, Michel Paléologue, et du roi d'Aragon. Le pape approuva secrètement le projet des Siciliens; mais il exigea, pour condition de son approbation publique, dans le cas où ils réussiraient, que Procita vînt lui porter une grosse somme d'argent, dans son château de Suriano, que les terribles vers de Dante ont rendu si célèbre. L'empereur grec était en guerre avec Charles de Naples. Averti par Procita que le roi préparait une expédition contre Constantinople, il accorda aux conjurés une subvention de 30,000 onces d'or, avec laquelle ils achetèrent le consentement du pape. Quant à Pierre d'Aragon, qui avait épousé Constance, fille de Manfred, il consentit à envoyer une flotte

en observation près des côtes de Sicile, sous le prétexte de faire une expédition à Bone, en Afrique. Ce fut en sa faveur que l'on conspira.

Assurément ce n'étaient pas là seulement les préparatifs d'un soulèvement populaire. Procita voyagea pendant plusieurs années. Il alla plusieurs fois de Rome à Constantinople et de Constantinople en Espagne, porter les paroles du pape à l'empereur, l'or de l'empereur au pape, stipuler pour les droits de Pierre d'Aragon. Enfin il se rendit de Constantinople à Malte, avec Accardo Latino, secrétaire de l'empereur. De là, remontant seul sur sa speronara, il longea les côtes de Sicile, s'arrêtant chaque soir dans les bas-fonds de la côte depuis le cap Passaro jusqu'au cap San-Vito, et doublant les caps Scalambra, San-Marco et Granitola. A l'entrée de la nuit, il se glissait dans chaque bourg de la côte, sous ses habits de moine, voyait ses amis secrets, et les tenait instruits des progrès de son entreprise. Il en fit autant à Trapani, où il décida comme partout quelques-uns des principaux du lieu à se rendre à Malte pour s'assurer, de la bouche du secrétaire de l'empereur, de la réalité des espérances qu'il leur apportait en son nom. De retour à Malte, où le secrétaire de l'empereur eut de longues conférences avec les conjurés, Procita monta sur une galère impériale, et se rendit, avec Accardo, à Barcelone, pour retrouver Pierre d'Aragon, et lui faire promettre de venir régner en Sicile après le massacre des Français. L'accord fut long, et rien ne fut donné au hasard ni compromis par la précipitation; car une triple prudence siégeait dans ce conseil, tenu par un Grec, un Espagnol et un Sicilien. Un évènement imprévu vint cependant traverser ce projet, car, en retournant en Sicile, Jean de Procita fut rencontré en mer par des marins pisans qui lui apprirent la mort de Nicolas III et l'avénement de Martin IV, grand ami des Français. Nicolas III emportait avec lui tout à la fois les espérances de Procita et l'argent de Paléologue.

Procita revint à Trapani, tout aussi résolu que s'il n'y avait pas eu un pape de moins en cette affaire. A peine arrivé, il alla de val en val, de montagne en montagne, préparer partout ses amis au grand coup qui allait se frapper.

Pierre d'Aragon ne se rebutait pas non plus. Il avait bien jugé de Procita, et s'était dit qu'un tel homme, quand il promet un trône, le donne bientôt aussi. Il continuait donc les armemens de sa prétendue expédition de Bone. Mais comme ces préparatifs augmentaient chaque jour, le nouveau pape Martin fit demander à Pierre d'Aragon, par son légat, de lui faire connaître la pensée qui le dirigeait, en réalité,

dans tous ces apprêts. Pierre remettait sa réponse de jour en jour, et hâtait l'armement de ses vaisseaux. Enfin, le légat exigea une réponse formelle, et Pierre lui fit celle-ci : « Si la chemise que je porte à cette heure savait mon secret, je la brûlerais à l'instant même. » Quand la réponse de Pierre vint au pape, les vaisseaux de la flotte aragonaise cinglaient déjà vers les côtes de Sicile.

Tout était prêt; mais le jour de l'exécution du complot n'était pas encore fixé, quand une circonstance inattendue fit éclater l'évènement. Le 30 mars 1282, le lundi de Pâques, les habitans de Palerme se portaient en foule, comme c'est la coutume des jours de fête, sur la promenade qui mène à la route de Montréal. C'est un coteau en pente douce, qui commence à l'extrémité du Cassaro, la rue principale de Palerme, et s'élève jusqu'à la magnifique abbaye située à la cime d'une montagne boisée d'orangers, de citronniers, et toute fortifiée, en quelque sorte, d'épais troncs d'*opuntii* ou figuiers d'Inde, qui forment d'impénétrables remparts. Les femmes et les filles de la ville se promenaient en attendant l'heure de vêpres, chacune couverte du long manteau de soie noire à l'espagnole, qu'elles portent encore, et qui, s'attachant autour de l'épaule droite, enveloppe la taille, et ne laisse voir que le visage. Un édit du gouverneur, publié peu de jours avant, prohibait les armes; les nobles seuls avaient gardé le droit de porter leur courte épée, suspendue au ceinturon qui serrait les plis de leur mantello. A l'endroit nommé *lo Spirito-Santo*, où se trouve aujourd'hui le Campo-Santo, près de la barrière du grand édifice moresque qu'on y voit encore, se tenait un groupe de soldats et de bas-officiers français, qui visitaient rudement les manteaux des bourgeois qui passaient, et se permettaient avec les femmes des libertés qui leur étaient ordinaires. Un des Français, nommé Drouet, arrêta une des plus jolies Siciliennes, qui était suivie de son père, don Angelo, et sous prétexte de s'assurer qu'elle ne cachait pas d'armes, il passa ses mains sous le mazzaro noir de la jeune fille, et l'outragea avec tant d'audace, qu'elle poussa des cris perçans et appela ses concitoyens à son secours. Ce fut là le signal et la véritable cloche des vêpres siciliennes. Il était vingt-une heures, selon la manière de compter d'Italie, c'est-à-dire trois heures avant la chute du jour. C'était, en effet, l'heure de vêpres, et le premier son de cloche retentissait encore, quand tous les Français du corps-de-garde de la porte de Montréal étaient déjà étendus à terre, massacrés et assommés par les nobles et les bourgeois de Palerme. En un moment, l'étendard de la révolte fut levé dans toute la ville, et, à la fin du jour, le peu d'An-

gevins qui n'avaient pas été tués, cherchaient à fuir de tous côtés. Une seule issue était ouverte; mais les Siciliens qui la gardaient, renouvelant ce que les Hébreux avaient fait pour distinguer les Éphraïmites, à qui ils faisaient dire le mot de *Shibboleth*, et les Anglais, dans l'insurrection de Wat-Tyler, qui reconnaissaient les étrangers à la façon dont ils prononçaient *bread* et *cheese*, les Siciliens n'ouvraient la porte, qu'après avoir entendu le mot *ciceri*, prononcé par ceux qui demandaient à passer. C'était la mort pour tous ceux qui le prononçaient avec l'accent angevin, et, à Palerme, pas un Français, dit-on, ne survécut à ces vêpres terribles.

L'exemple donné par Palerme fut suivi dans toute la Sicile. Les Palermitains eux-mêmes formèrent trois troupes, qui s'en allèrent, l'une à Cefalù, l'autre à Enna, et la troisième à Calatafimi, pour exciter les habitans au massacre des Français. A Calatafimi seulement, on excepta du massacre général un Provençal, nommé Guillaume Porcelet, qui s'était gagné tous les cœurs par sa bonté. On l'embarqua pour Marseille. Ce fut le seul Français qui se sauva.

Cette terrible catastrophe des vêpres siciliennes, qu'il serait impossible de justifier, même en alléguant les excès des dominateurs, eut cependant un avantage pour la Sicile, il faut bien l'avouer. La nation sicilienne se trouva réunie dans cette entreprise; les grands et le peuple se rapprochèrent et s'entendirent à l'aide de Jean de Procita, et il y eut dès ce moment une époque remarquable par l'énergie nationale qui se manifesta jusqu'à la régente Blanche, sous laquelle les nobles s'emparèrent de toute l'autorité et écrasèrent de nouveau le peuple. La domination de la dynastie aragonaise, qui commença après les vêpres siciliennes, vit les derniers temps de la splendeur sicilienne. Quand Alphonse, fils de Ferdinand d'Aragon, et roi de Sicile, fit la conquête de Naples, l'annexe, qui était Naples, devint bientôt la résidence des souverains, et la Sicile, gouvernée par des vice-rois, fut réduite de nouveau à l'état d'un pays de conquête.

Ce fut, en quelque sorte, la rénovation de l'époque arabe; car les Espagnols, à peine sortis eux-mêmes des mains des Maures, avaient conservé leurs mœurs, leurs goûts, et presque leur costume. Aussi la Sicile, par son génie national et par son sang, appartient-elle plus à l'Espagne qu'à l'Italie, et tout ce qu'ont créé les Normands et les Lombards a été, en quelque sorte, étouffé par ces deux civilisations, arabe et espagnole, qui ont exercé une si grande influence à deux époques de son histoire. Ajoutez que les Sarrasins et les Juifs, qui étaient aussi alors une sorte d'Orientaux, n'avaient pas cessé d'habiter

la Sicile, où ils étaient soufferts. Le roi Frédéric obligea seulement les Maures à porter un bâton rouge long d'une palme, et les Juifs à mettre un morceau d'étoffe jaune, en forme de roue, sur leur veste.

Les institutions municipales, qui avaient germé en Sicile, s'étaient alors répandues dans toute l'Europe. En 1137, Louis-le-Gros avait concédé un grand nombre de chartes et de priviléges de communes. Frédéric Barberousse, qui voyait également la nécessité de donner un contrepoids à la puissance de la noblesse, avait considérablement augmenté le nombre des priviléges accordés aux villes d'Allemagne par Henri l'Oiseleur. En Angleterre, les rois normands avaient confirmé tous les priviléges de bourgeoisie, accordés du temps des Saxons; mais nulle part les franchises politiques n'étaient aussi nettement établies que dans le royaume d'Aragon, dont les souverains se trouvaient appelés à gouverner la Sicile. C'était une assemblée publique qui confirmait au roi la possession de la couronne lors de son avénement, après lui avoir fait jurer de respecter les droits de la nation. Ces assemblées réglaient aussi les impôts, le mode de fabriquer la monnaie, et décidaient de la paix et de la guerre. Quand les cortès d'Aragon n'étaient pas assemblées, un magistrat élu par elles, et nommé *justitia*, dont les attributions répondaient à peu près à celles de grand justicier, veillait à l'exécution des lois, et suspendait les ministres, ainsi que les juges qui les violaient. Les Aragonais jouissaient encore d'un droit unique en Europe. On sait qu'ils pouvaient déposer le souverain qui avait manqué à ses sermens. En pareil cas, les nobles de première et de seconde classe, ainsi que les magistrats des cités, s'assemblaient pour réclamer les droits méconnus, et, en cas de refus, gouvernaient le pays jusqu'à ce que l'ordre fût rétabli. Le gouvernement de la Sicile se ressentit un peu, dans les premiers règnes des Aragonais, de ces idées et de cet ordre de choses.

Dans les villes de Sicile, l'administration communale était confiée à un corps de bourgeois, nommés *jurés*. Ce corps était présidé par un patricien. Dans ses attributions se trouvaient celle de veiller à l'approvisionnement de la ville, à la régularité des poids et des mesures, à l'ornement et à la restauration des édifices publics, celle de punir les contraventions parmi les marchands, etc. Il fallait avoir vingt-cinq ans pour être juré. Les jurés étaient élus pour trois ans, et un certain traitement leur était attribué. Ils avaient un palais pour se rassembler; on le nommait la *loggia*, et on y conservait les archives communales. Il y avait dans les villes quatre commandans, nommés *capixurta*, chargés de veiller à la sécurité de la ville et des villages

avoisinans. Une loi du roi Frédéric prescrivait à tous les citadins de faire la *surta* ou ronde nocturne, et personne n'était exempt de ce service. Enfin le grand conseil municipal de chaque ville se composait d'un certain nombre de conseillers (à Catane, on en comptait vingt), élus chaque année deux par deux, en sorte que tout le conseil se renouvelait en dix ans. On les choisissait parmi les chevaliers, les chefs des familles des diverses corporations marchandes, et les autorités. L'administration entière de la ville était du ressort de ce conseil; mais il ne pouvait établir d'impôt sans le consentement du prince.

Les rois aragonais avaient apporté en Sicile leurs lois et leurs coutumes, et les idées nouvelles répandues en Europe s'accordaient avec ces principes de gouvernement; mais l'élection des charges municipales existait déjà de toute ancienneté en Sicile, et elle se faisait sur des bases assez larges. Voici comment elle avait lieu à Catane et dans d'autres grandes villes. Les magistrats du grand conseil étaient élus à la majorité des voix, et tous les citoyens sans exception pouvaient être proposés. Le conseil désignait à la pluralité des voix un collége d'électeurs. Ceux-ci formaient des listes de candidats à tous les emplois municipaux. Le conseil s'assemblait et donnait un avis sur chacun des candidats, par écrit, non secrètement, mais à bulletin ouvert, pour éviter la fraude. Les noms des candidats qui avaient réuni la pluralité des approbations, étaient inscrits sur une cédule qu'on déposait dans une urne. Les autres étaient exclus. On tirait les noms de cette urne, et ceux qui avaient deux voix étaient déclarés aptes à être patrices; ceux qui en avaient quatre, à devenir premiers juges, et ainsi successivement. Puis chaque série de candidats était mise à part dans une barrette; alors la fortune entrait dans l'élection, comme dit un historien de Catane. Un enfant tirait au hasard un nom de chacune des séries, et le sort désignait ainsi le candidat qui devait être élu. La volonté générale et le hasard avaient, on le voit, une part dans cette opération. Il faut ajouter que les fonctionnaires, ainsi nommés, avaient besoin de l'assentiment du roi pour remplir les offices auxquels ils étaient appelés. Cet état de choses était déjà ancien en Sicile au commencement du XIV^e^ siècle.

Le roi Frédéric, craignant que ces institutions municipales ne diminuassent pas assez l'autorité des seigneurs, et ayant sous ses yeux l'exemple des *Ricos Ombres* d'Aragon, qui tyrannisaient le souverain, confirma la loi fondamentale qui retirait aux cours baroniales le droit de juridiction suprême. Mais, sous les yeux même de Frédéric, les barons, maîtres du gouvernement, s'appropriaient les principales

dignités et les rendaient héréditaires. C'est alors que commença, dans l'ordre municipal, l'état de choses qui ne changea qu'à l'époque de la destruction du régime féodal, lors de l'établissement du parlement, en 1812. Au temps de Frédéric, la représentation nationale se composait de soixante-trois prélats, de cent vingt-quatre barons, comtes et seigneurs, et de quarante-trois députés des diverses villes. En 1297, ce parlement s'assembla à Messine, pour délibérer de la guerre à faire contre Jacques d'Aragon, qui fut soutenue vigoureusement; à Catane en 1336, pour remédier aux désordres du royaume, et en 1376, pour promulguer des actes non moins importans. C'était, cette fois, sous le roi Martin, et alors le parlement, mais surtout le *bras baronial*, gouvernait despotiquement la Sicile.

En ce temps-là, malgré les guerres soutenues sous Manfred, les vexations des Angevins, les désordres produits par les *vêpres*, un grand luxe régnait dans toute la Sicile. Les guerres civiles avaient appauvri quelques familles, mais le commerce avec l'Orient et avec l'Italie avait bientôt réparé ces pertes. Les rapports fréquens avec Constantinople, qui était alors le centre de la richesse et de la magnificence, influèrent long-temps sur les mœurs, et même sur le costume : celui des femmes était presque tout-à-fait grec. Elles portaient des pourpoints qui étaient de petites vestes courtes de drap d'or et de soie, des caleçons de soie et de gaze d'or, et leurs pelisses étaient garnies, selon leur rang, d'hermine ou de martre. Ces pelisses étaient ornées de bandes de drap couvertes de gros boutons de fil d'or, de filigrane d'argent et de perles. Leurs vêtemens étaient de couleurs diverses, et souvent ce qu'on appelait *mi-parties*. Elles portaient aussi des agrafes de perles et de longues chaînes d'or et d'argent. Celles qui étaient femmes de cavalier, ceignaient leur tête d'une guirlande de perles et de pierres précieuses enchâssée dans un cercle d'or et d'argent, en guise de couronne, tandis que les autres n'avaient que des capes garnies de franges. Les premières ne sortaient qu'en litière, ou à cheval sur des haquenées blanches, dont la bride était d'argent ou d'or, et la selle brodée d'or, de corail et de perles. Les hommes portaient les longues culottes des Barbares, à la mode des Scythes, des Persans et des Mèdes, tels qu'on les voit encore représentés à Rome sur la colonne de Trajan. Un pourpoint brodé, des bottes à hauts talons et une barrette ornée d'une plume complétaient leur ajustement. Les Arabes, les Juifs, les Grecs, avaient leurs costumes nationaux. Les races ne s'étaient pas encore mélangées, et chacune d'elles gardait religieusement son type, ses mœurs et son caractère.

Sous Ferdinand-le-Catholique, qui précéda Charles V sur les trônes d'Espagne et de Sicile, l'espèce de tolérance qui régnait en Sicile, fit place à la persécution. Les Maures et les Juifs furent chassés des deux royaumes de Ferdinand. La Sicile était à peu près en état de révolte quand il mourut; les soldats espagnols avaient été massacrés à plusieurs reprises, et vingt cadavres de conjurés siciliens étaient encore suspendus aux fenêtres de la chancellerie du vice-roi Hugo Montecatino, quand on reçut la nouvelle de la mort du roi.

Le 13 de septembre 1532, Charles-Quint, revenant de l'expédition de Tunis, fit son entrée à Palerme, monté sur un beau cheval caparaçonné d'or, don du sénat sicilien; il se rendit au Dôme, où il jura trois fois, selon l'usage, de respecter les lois et les franchises de la cité et du royaume. De là, il traversa toute la belle rue du Cassaro, aux acclamations du peuple, pour se rendre au palais de Guillaume Aintomicristo qu'il avait choisi pour sa demeure. Dans le parlement qu'il présida, il annonça qu'il était venu pour connaître un peuple si fidèle, remédier au désordre de l'administration, et que sa tâche était d'opérer le bien-être de la chrétienté en la délivrant des attaques des infidèles. Il termina en demandant des subsides considérables qui lui furent accordés. L'empereur parcourut une partie de la Sicile, et, à Messine, les fêtes de Palerme furent encore surpassées.

Il faut savoir que Palerme et Messine ont été de tout temps deux villes rivales, ennemies, et que leurs divisions, imitées par les autres villes, ont été l'une des causes de la décadence de la Sicile. J'ai sous les yeux un livre écrit par un des hommes les plus distingués que possède aujourd'hui la Sicile, trop jeune pour avoir assisté aux dernières divisions de son pays, mais d'un esprit trop mûr, et d'une science trop profonde pour en méconnaître les causes (1). Bien que l'auteur de cet écrit appartienne à Palerme, et qu'il n'ait pu se défendre de quelque partialité pour sa ville natale et pour la cité où il exerce avec honneur les fonctions de premier magistrat municipal, on ne peut méconnaître le sentiment de justice qui éclate dans ses patriotiques regrets. Du temps de Charles-Quint, ces haines municipales, qui avaient sommeillé depuis les vêpres, se réveillèrent avec plus de furie que jamais, et ce fut aussi en les favorisant que les vice-rois espagnols assirent leur pouvoir excessif; triste moyen de gouvernement qu'on a essayé de faire revivre depuis, mais qui sera

(1) *Considerazione sulla storia di Sicilia*, di Pietro Lanza, principe di Scordia. Palermo, 1836.

désormais abandonné, nous l'espérons, dans l'intérêt et pour l'honneur des deux peuples réunis sous la main du souverain des deux Siciles.

Dans les plus anciens temps de la monarchie sicilienne, Messine eut des priviléges et des franchises dont elle jouissait sans porter envie aux autres villes. Le signal des vêpres, parti de Palerme, fut répété à Messine; elle ouvrit, comme Palerme, ses portes aux Aragonais, et le reste de la Sicile imita ces deux grandes cités. Ce fut sous le règne de la reine Blanche, veuve de Martin II, que les grandes divisions éclatèrent. Au parlement de 1410, à Taormina, Messine lutta ouvertement, par ses barons et ses députés, avec Palerme. La guerre civile ravageait alors la Sicile. Les cités s'arrachaient la régente, et la forçaient de résider dans leurs murs quand elle voulait s'en éloigner. Le grand-justicier Caprera avait levé l'étendard de la révolte; le grand-amiral Lihori s'était mis en campagne pour la reine Blanche. Messine voulait un roi, et Palerme un autre. C'était là, on en conviendra, un grave sujet de dissension! Je ne veux pas entrer dans l'histoire de toutes les tracasseries municipales de moindre importance que se suscitaient les deux villes. Catane vint à son tour avec des prétentions de capitale, et le désordre fut à son comble. Tel fut le premier résultat de l'administration des vice-rois, qui n'étaient pas assez puissans pour exercer l'autorité sans s'aider de ces rivalités funestes. D'ailleurs, tandis que Messine et Palerme se querellaient de la sorte, Charles-Quint avait bien d'autres querelles à vider avec François I^er^, et ses rapports avec la Sicile se bornaient à des demandes de subsides. Ce fut aussi dans ce temps que le système des impôts se perfectionna, au grand détriment de la Sicile. On peut même faire l'histoire de chaque vice-roi par les taxes qu'il a établies. Sous Medina-Celi, il y eut les taxes du drap, des étoffes de soie, des fourrures et de la soie brute; son successeur imposa les tombeaux; un autre, les cartes à jouer, l'huile, le sel, le sucre, les salaisons, le vin; le droit de port fut inventé ensuite; enfin, sous le duc de Montalte, et ensuite sous le comte d'Assumar, on imposa les testamens et les contrats de vente. Ces impôts étaient tous ordonnés par le parlement, et la Sicile était du moins pressurée le plus légalement possible.

Toutefois, un souverain tel que Charles-Quint ne possède pas la souveraineté d'un état, et ne se montre pas, même passagèrement, sans laisser des traces. Celles du règne de Charles-Quint seront ineffaçables. Ce fut lui qui fonda la banque de Palerme, qui renouvela l'ancienne

institution de la garde urbaine, et l'usage encore plus ancien, mais abandonné, des phares, qui communiquaient entre eux par des fanaux, de sorte qu'en un moment on pouvait signaler, sur tous les points de l'île, l'apparition des barques ennemies. Cette institution existe encore. Sur la montagne de Sainte-Rosalie ou Monte-Pellegrino, qui s'élève à une prodigieuse hauteur, au couchant de la rade de Palerme, à la cime de cet ancien *Mons-Ereta*, où les anciens Carthaginois se retranchaient si souvent dans les guerres puniques, on aperçoit, de la mer, une petite tour blanche bâtie sur les rochers. Une sentinelle est placée au haut de cette tour, et dans un isolement complet. Aussitôt qu'elle aperçoit un pavillon, elle le signale au moyen de fanaux dont les formes sont variées. Cet avis se communique de la sorte entre quarante-sept tours semblables placées sur les points culminans des côtes de Sicile, et en moins d'une heure on sait au cap Passaro, qui se trouve dans la mer d'Afrique, qu'une voile s'est présentée devant le cap Gallo, dans la mer Tyrrhénienne, et se dispose à franchir la rade de Palerme. La surveillance de la Sicile s'opère ainsi d'une manière admirable et avec une parfaite unité qu'on pourrait obtenir facilement dans toute l'administration.

Sous Philippe II, qui possédait Milan, Naples, les îles de Sicile, de Sardaigne et de Corse, on créa un conseil suprême pour les affaires d'Italie. Il se composait d'un ministre pour chaque pays, et à ces ministres étaient adjoints quelques Espagnols. Les affaires de Sicile se trouvaient ainsi dirigées du dehors par ce conseil, qui résida d'abord à Madrid, puis, selon les changemens de dynastie, à Turin, à Vienne. Il dura jusqu'à Charles III de Bourbon, qui le remplaça par la junte suprême de Sicile, séante à Naples. Suivrons-nous encore l'histoire de Sicile, maintenant qu'elle est à Madrid, à Turin, à Vienne, à Naples? L'histoire d'un peuple qu'on administre hors de chez lui et sans lui, n'a plus d'intérêt que pour lui-même, et la Sicile ne reparaît en réalité, sur la scène historique, qu'à deux courtes époques, celle où Victor-Amédée, duc de Savoie, lui rendit une sorte d'indépendance, et le temps où elle offrit à la fois un refuge à la maison de Naples et un point de résistance à l'Angleterre, aux portes de l'Italie, contre la puissance de Napoléon. Deux mots encore à propos de ces deux dates, et nous pourrons aborder la Sicile actuelle, après avoir ainsi indiqué toutes les traces que nous y trouverons.

Les parlemens de Sicile ne furent plus assemblés par les vice-rois que pour voter les sommes dont ils avaient besoin. On a beaucoup

parlé de ces parlemens, et on les a vantés comme une véritable représentation nationale pour la Sicile. Il faut être vrai. Les parlemens siciliens ne représentaient que la noblesse, le clergé et le domaine de la couronne. Le bras domanial n'était composé que de procureurs envoyés par les quarante-trois villes du domaine. Ils se retiraient en même temps que l'assemblée, dont les travaux ne duraient que peu de jours. Le bras ecclésiastique ne supportait qu'un sixième des subsides votés par le parlement; les cinq autres sixièmes étaient supportés par les deux autres bras, c'est-à-dire par les vassaux des barons et ceux de la couronne. La tâche du parlement, et en cela elle était nationale, était de débattre la quotité des impôts demandés par le souverain. Plusieurs fois même il résista à ces demandes, et d'une façon si péremptoire, que, dans le parlement tenu à Catane, en 1789, le vice-roi Prades, ne pouvant obtenir le subside qu'il demandait pour guerroyer contre les Turcs, fit arrêter les députés de Messine, qui s'étaient montrés les plus véhémens dans le parti de l'opposition. Au contraire les députés de Palerme votèrent le subside par esprit de rivalité; et ce qu'il y eut de singulier, c'est que la population se souleva à ce sujet dans les deux villes: à Messine, à cause de l'arrestation des députés; à Palerme, parce qu'on accusait les députés palermitains d'avoir trahi leurs concitoyens. Cet exemple donne une idée du genre de gouvernement qu'avait alors la Sicile.

On ne saurait dire qui eut jamais l'autorité dans ce singulier pays. Sous Philippe II, le parlement fut à peine écouté, et quand deux de ses bras avaient voté des subsides, on les levait sans s'arrêter aux protestations du troisième. Puis on les faisait lever par des agens royaux au lieu des jurats commerciaux, qui devaient être chargés de cette tâche. Plus tard, la députation n'obtint la faculté de se réunir que dans le palais du vice-roi, qui était une véritable forteresse, où il fallait voter sous les piques des soldats espagnols. Le résultat de cette administration et de ces levées d'impôt consécutives fut une misère générale et une famine dans laquelle périrent plus de 200,000 habitans.

Quand le peuple, accablé de taxes, n'était plus en état de fournir les subsides, on vendait les propriétés du domaine. Puis le parlement votait encore des subsides pour racheter les propriétés aliénées; après quoi on aliénait de nouveau ces mêmes terres. C'était là le système des finances. Quand la flotte de don Juan d'Autriche vint hiverner à Messine, on mit en vente, pour soutenir l'expédition, tous les biens fonds

du trésor. Les villes d'Agrigente et de Licata furent vendues! S'il eût trouvé quelqu'un pour l'acheter, Philippe IV roi d'Espagne, qui régnait alors, eût volontiers vendu tout son royaume de Sicile.

Il y avait encore une autre source de maux et de discordes. La grande cour suprême et le tribunal de l'inquisition se faisaient la guerre, et il n'y a pas d'exagération dans ce mot, car la cour ayant voulu faire arrêter des inquisiteurs, comme coupables de meurtre, et les inquisiteurs ayant excommunié la cour, il s'en suivit une grande bataille à Palerme, entre les magistrats, l'archevêque de Palerme soutenu par les soldats d'un côté, et les inquisiteurs entourés de leurs familiers armés de l'autre. Le palais de l'inquisition fut attaqué en règle. La grande bannière de saint Dominique flottait d'un côté, et celle de sainte Rosalie, la patronne de Palerme, de l'autre. Les inquisiteurs lançaient des croisées du palais des bulles d'excommunication sur les soldats; mais ces armes, toutes terribles qu'elles étaient, n'arrêtèrent pas les assiégans, qui tuèrent les familiers, et pénétrèrent dans la grande salle de l'inquisition, où l'on trouva les inquisiteurs revêtus de leurs robes et assis dans leurs stalles, comme le sénat romain à la prise du Capitole. Ceci se passait sous Philippe III. On voit que la Sicile ne ressemblait pas encore tout-à-fait à l'Espagne.

En même temps, chaque ville se révoltait pour son compte, et surtout Messine qui prétendait être tout-à-fait exempte d'impôts par ses priviléges, et envoyait, pour ses intérêts particuliers, des ambassadeurs en Espagne, qui étaient reçus avec le cérémonial usité pour les envoyés des puissances étrangères. Sous Charles II, Messine poussa l'indépendance jusqu'à appeler à son secours Louis XIV, qui était en guerre avec l'Espagne. On sait l'histoire de la venue de l'amiral Vivonne à Messine et de cette courte domination française, qui se termina par l'abandon de Messine et l'émigration de plus de quatre cents familles siciliennes, qu'on transporta en France et en Italie, mais surtout à Venise, où elles s'établirent, pour échapper à la vengeance des Espagnols. Il faut reconnaître que cette ville commerçante et bourgeoise de Messine avait quelque chose de l'énergie municipale des vieilles villes anséatiques et lombardes, et qu'elle était bien plus faite pour figurer parmi les républiques industrielles du moyen-âge, qu'au milieu des cités féodales de la Sicile, dont elle s'est presque sans cesse tenue séparée. Aussi la voit-on toujours isolée dans l'histoire de Sicile, comme sous la vice-royauté d'Albuquerque, où elle seule tenait tête à ce vice-roi aimé et obéi dans tout le pays, en même temps qu'elle

se révoltait contre don Emmanuel de Monga, envoyé pour réclamer le droit de *quarta dogana* qu'elle refusait de payer, et le forçait de couper précipitamment le câble de sa galère pour échapper au sort qui le menaçait.

Les traités et les droits de succession ayant fait passer la Sicile des mains de Victor-Amédée, dans celles de Philippe V, de l'empereur Charles VI ,et de l'infant don Carlos qui prit le nom de Charles III, l'administration de la Sicile passa à Naples où elle est encore. Le roi qui bâtit à Naples les châteaux de Caserte, de Portici, de Capodimonte, de Persano, l'immense bâtiment de l'*Alberghi de' Poveri*, le palais Maddaloni, dota aussi la Sicile, et surtout Palerme, de magnifiques établissemens. Tanucci, son ministre, était pénétré des meilleures intentions. Celles du roi, à l'égard de la Sicile, n'étaient pas moins bonnes, et l'on voit à Palerme, dans le palais des vice-rois, un monument de l'esprit de justice qui l'animait. Ce sont deux béliers de bronze, ouvrage des Grecs, qui étaient autrefois placés dans le port de Palerme, disent les traditions populaires, et qui rendaient des sons par lesquels on reconnaissait les différens rumbs de vent. On fit transporter ces béliers à Naples; mais ayant appris que les Palermitains se plaignaient de cet acte, Charles III les fit reporter où ils sont encore, en disant qu'il n'était pas roi de Sicile pour la dépouiller.

L'esprit de justice était cependant si peu avancé en Sicile, que les barons exerçaient leurs priviléges exclusifs du four, du moulin, de la vente des vivres, du droit de posséder des auberges, sous le nom naïf d'*angarici*, vexations, et qu'ils avaient obtenu du même roi Charles III un décret que renouvela Ferdinand III, par lequel toute poursuite était interdite aux créanciers qui possédaient des *soggiogazioni*, c'est-à-dire des hypothèques perpétuelles sur les terres féodales. Dans le même temps, les nobles obtenaient, en France, contre leurs créanciers, ce qu'on nommait des arrêts de surséance; mais ces arrêts étaient individuels et exceptionnels, tandis que le décret de Charles III était une autorisation de banqueroute frauduleuse, qui ruina presque toute la classe moyenne, dont les revenus consistaient principalement en rentes hypothécaires. Au reste, la Sicile n'offrait que la reproduction, peut-être exagérée, de l'état social en France. Les fiefs étaient soumis au privilége des fidéi-commis, et un majorat existait dans toutes les familles nobles. Les aînés héritaient des terres, et les cadets servaient sur les galères de Malte, ou entraient

dans une congrégation noble, comme celle des bénédictins. Quant aux filles, on s'efforçait de leur faire prendre le voile, et la cérémonie des vœux se faisait avec un éclat qui les séduisait plus facilement. Cet état de choses est loin d'avoir disparu complètement.

La législation était devenue un ramassis, un amalgame confus de droit romain et canonique, de coutumes féodales, normandes et même sarrasines, de lois souabes, aragonaises, angevines, espagnoles. Les nuées de jurisconsultes qui sortaient chaque année de l'université de Catane, embrouillaient encore plus toutes les questions de jurisprudence. Le goût des procès, inhérent à la Sicile, et qui semble un legs que lui a fait la domination normande, ajoutait à cette confusion. Les juges n'avaient, d'ailleurs, aucun traitement; ils vivaient de ce qu'ils tiraient de leurs actes. De plus les employés, les militaires, les moines, étaient jugés par des magistrats différens. A Messine, à Palerme, à Catane, les cours de justice étaient composées d'après des organisations différentes. La procédure criminelle était accompagnée de la torture, et de tortures perfectionnées comme la législation, depuis la domination des Arabes jusqu'à celle des Espagnols. Enfin, l'exil dans les forteresses et les îles voisines était infligé arbitrairement *de mandato principio*. Et c'était encore là une des meilleures époques de la Sicile, qui vivait sous un roi ardemment occupé de son bien-être et de sa prospérité!

Le règne de Ferdinand fut salué avec joie par la Sicile. Le jeune roi avait été élevé loin des affaires et du travail. Le prince de San-Nicandro, son précepteur, homme sans élévation, incapable d'enseigner ce qu'il ne savait pas lui-même, n'occupait son élève que de la chasse, de la pêche et des exercices du corps. Heureusement le marquis Tannucci, ministre de Charles III, avait pris de l'influence sur son successeur. C'était un homme savant, libéral pour son temps, ardent défenseur de l'autorité royale, ennemi des priviléges ecclésiastiques, surtout en matière criminelle, mais prudent et conciliant. Il opposa une certaine modération mêlée d'énergie aux actes des seigneurs féodaux, qui, en Calabre surtout, se montraient encore plus barbares que le peuple au milieu duquel ils vivaient. Ainsi qu'en Sicile, ces barons étaient juges, possesseurs de la chasse, de la pêche, des forêts, des moulins, des prémices de la moisson, de la vendange, de la récolte des olives. Tannucci attira cette noblesse sauvage à la cour, l'adoucit, prit de bonnes mesures et rendit l'état du peuple plus supportable. Tannucci n'eût-il rendu qu'un seul édit, celui par lequel il força les juges de motiver leur sentence, eût mérité le nom

de ministre juste et éclairé; mais il était ami de la France, et son influence dut cesser quand le roi Ferdinand IV épousa la princesse Caroline d'Autriche.

La reine était née avec un esprit élevé, une ame ferme, et faite pour se livrer avec ardeur aux idées généreuses ou pour opérer le mal avec passion. Elle balança long-temps. Une clause de son contrat de mariage portait qu'elle aurait voix délibérative dans le conseil d'état à la naissance de son premier enfant mâle, et c'était une femme tout-à-fait digne d'un tel douaire. Son influence ne s'exerça toutefois d'une manière absolue qu'au ministère du chevalier Acton, et cette influence eut d'abord les meilleurs résultats. L'abolition graduelle de la féodalité, l'éloignement des jésuites, la suppression de l'inquisition, et beaucoup d'autres mesures capitales de ce genre, furent suivies de l'abolition des *mains-mortes* et de la défense de prononcer des vœux dans aucun ordre religieux avant vingt et un ans accomplis. Les terres communales furent louées par bail emphytéotique, les ordres religieux soustraits à la dépendance de Rome, et tout annonçait un heureux avenir pour la Sicile quand la révolution française éclata. Le gouvernement napolitain devint alors tout à coup ombrageux, et il s'opéra en lui une réaction dont celle qui a lieu aujourd'hui en Sicile, n'est que le résultat et la suite.

Un historien plein de talent, mais aigri par ses malheurs, le général Coletta, a conté en beaux termes la fuite de la famille royale de Naples en Sicile, après la défaite de l'armée napolitaine sous les ordres du général Mack; et c'est avec une sorte de respect mêlé d'aversion, qu'on voit dominer dans ce tableau l'ame vraiment grande, mais déjà pervertie, de la reine Caroline, qui veillait seule sur cette race royale ballottée entre deux royaumes. C'était, en effet, un spectacle digne de la plume de Bossuet, qu'offraient ce roi et sa famille, retenus trois jours, par la tempête, dans ce golfe où retentissait déjà le bruit du canon ennemi; ces magistrats, ces barons, ce peuple, toute cette cité enfin, assemblée sur le rivage, suppliant le roi de rester au milieu d'elle, et lui promettant de le défendre contre les armées qu'il fuyait; et ces vaisseaux chargés de trésors, de statues, de tableaux, emportant un roi faible et malade, avec ses enfans, dont l'un devait mourir dans cette orageuse traversée. N'était-ce pas une des plus tristes destinées royales, même dans ce temps si fatal aux fronts couronnés, que celle de cette famille poussée par une horrible tempête, chassée vers la Calabre, la Sardaigne et la Corse, sur des vaisseaux désemparés, privés de leurs mâts, de leurs voiles, en une telle détresse, que

le cœur en faillissait même au brave amiral Nelson, qui dirigeait cette fuite! Et, au milieu de ce désordre et de cette désolation, une seule personne était impassible; c'était la jeune reine Caroline. Tandis que le roi faisait des vœux à saint Gennaro et à saint François de Paule, et que les ministres priaient à genoux autour de lui, la reine donnait des ordres avec sang-froid, et admirait paisiblement la marche impérieuse du navire de l'amiral Carraciolo, qui voguait si fièrement, qu'il semblait commander aux vents. Enfin, après tant de jours de douleurs et de souffrances, que la reine ne semblait pas ressentir, on aborda à la *Banchetta* de Palerme; et, avant de mettre le pied sur le rivage, elle se tourna vers la foule qui l'entourait, en s'écriant : « Palermitains, voulez-vous recevoir votre reine? » Qu'on juge de l'accueil qu'elle reçut.

Il n'y avait plus alors de système ni de principes politiques parmi les souverains, il n'y avait que la haine et l'effroi de la révolution française. Cette haine et cette peur menèrent loin, et je n'ai pas la pensée de justifier les actes que dictèrent ces deux passions. Ils furent cruels et terribles.

Au premier mouvement d'abandon de la reine en débarquant, à ce véritable mouvement de femme, succéda le sentiment politique de la défiance que lui inspirèrent, ainsi qu'au roi, les Siciliens. Tous les ministres furent choisis parmi les Napolitains. Les Napolitains occupèrent tous les emplois, et la Sicile fut soumise à des mesures de rigueur excessives.

Comme il fallait de l'argent, on assembla le parlement où une opposition se forma et prit pour chef le prince de Belmonte. Les évènemens avaient marché, et la présence des Anglais en Sicile donnait quelque force aux idées parlementaires. Le parlement n'accorda qu'une partie des subsides; un cadastre général fut ordonné, et pour la première fois, tous les biens fonciers soumis à l'impôt, sans distinction de biens allodiaux, féodaux ou ecclésiastiques. La cour s'irrita du refus de voter tous les impôts qu'elle avait demandés, et en établit quelques-uns par des décrets royaux. En même temps, elle ordonna la vente de plusieurs biens du domaine. Une remontrance au roi fut signée par les principaux barons de Palerme; l'irritation de la cour ne fit que s'en augmenter, et l'on décida secrètement de prendre des mesures violentes contre les signataires de la proposition. Ce fut en vain que le duc d'Orléans, qui résidait alors à Palerme, où il avait épousé la princesse Marie-Amélie, fille du roi Ferdinand, essaya de faire entendre les conseils d'une sagesse et d'une modération dont

la France et l'Europe ont reçu depuis tant de preuves, on persista dans le projet du coup d'état qu'on méditait. Le 19 juillet, par une belle nuit où la lune brillait en son plein, et ôtait en quelque sorte à cette entreprise l'air de mystère dont on l'enveloppait, les princes de Belmonte, de Castelnuovo, de Villa-Franca, d'Aci, et le duc d'Angio, furent saisis dans leurs palais, transportés à bord du paquebot royal *le Tartare*, et jetés dans les îles. Chacun eut sa résidence séparée, et ces barons se réveillèrent en quelque sorte, l'un dans l'exil poétique de l'île de Pantellaria, qui est l'île de Calypso, l'autre dans celle de Marettimo, un troisième dans celle d'Ustica. Les princes Belmonte et Castelnuovo furent déposés ensemble dans l'île de Favignana, l'ancienne Aeguse.

Ce coup d'état réussit mal. Le paquebot à bord duquel se trouvaient les déportés, fut rencontré par le vaisseau qui portait lord Bentinck, nommé ministre plénipotentiaire près la cour de Sicile, en remplacement de lord Amherst. Dès son arrivée à Palerme, il fit des représentations qui ne furent pas écoutées, et auxquelles la reine répondit qu'il avait été envoyé pour faire des révérences et non des remontrances. Le ministre d'Angleterre jugea à propos de repartir pour Londres, afin de faire connaître au cabinet anglais la situation de la Sicile. Lord Bentinck revint bientôt avec des instructions nouvelles, entoura Palerme de quinze mille hommes de troupes anglaises, et notifia aux ministres du roi les intentions de l'Angleterre. Le roi (ou plutôt la reine) montra un caractère décidé, et préféra quitter le gouvernement que de faire des concessions. Il se retira dans une campagne royale nommée la Ficuzza, la reine dans la villa du marquis de Santa-Croce, et le prince héréditaire fut investi, par un décret du roi, du vicariat-général du royaume, avec la clause de l'*alter ego*, et tous les pouvoirs usités en pareil cas. Le parlement fut convoqué; les ordonnances de février annulées, et les barons qui avaient été déportés, rappelés de leurs îles, qui, heureusement, n'étaient pas loin. Trois d'entre eux furent nommés ministres; on leur adjoignit le prince de Cassaro, qui est aujourd'hui ministre des affaires étrangères à Naples, et lord Bentinck fut autorisé à assister au conseil des ministres.

Ici commence l'histoire constitutionnelle de la Sicile qui s'est terminée un peu brusquement, il est vrai. Le prince royal ouvrit le parlement par un discours où l'on remarque cette phrase : « Ne montrez pas une envie immodérée d'innover, ni un attachement excessif, et, pour ainsi dire superstitieux, à de vieilles institutions et aux cou-

tumes de nos ancêtres. » C'était appeler ce parlement aux fonctions d'assemblée constituante; aussi, dans la nuit du 19 juillet, anniversaire de celle de l'arrestation nocturne des barons, un an auparavant, les bases de toutes les réformes furent arrêtées par les trois bras du parlement réunis, dans la belle salle du collége des pères jésuites. Les trois bras furent d'abord supprimés comme une division gothique et surannée. On se forma donc en deux chambres; l'une, dite des communes; l'autre, des pairs. Chaque pair n'eut plus qu'une seule voix, tandis qu'autrefois le prince de Butera en avait, à lui seul, 28 dans les assemblées du bras baronial. Les droits féodaux furent abolis, ainsi que les juridictions féodales; la liberté individuelle consacrée en principe; la responsabilité du ministère décrétée; le droit de voter l'impôt dévolu d'abord à la chambre des communes; le pouvoir exécutif séparé du pouvoir législatif, et la religion catholique déclarée religion de l'état. Le roi était tenu de la professer, et déclaré déchu *ipso facto*, s'il embrassait un autre culte. On voit que par la constitution même, on écartait toute possibilité de laisser la Sicile se donner à l'Angleterre.

La constitution sicilienne, décrétée en 1812, était fondée sur le principe de la séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. Elle assignait le premier au parlement, le second au roi et aux ministres, et le troisième, qui était indépendant des deux autres, aux juges et aux magistrats. La chambre des pairs fut composée de pairs spirituels et temporels, et chacun de ses membres limité à un seul vote, comme je viens de le dire, tandis qu'autrefois chaque membre du bras baronial votait autant de fois qu'il possédait de fiefs. La pairie temporelle était seule transmissible par hérédité. La pairie spirituelle était en quelque sorte héréditaire, car elle passait aux titulaires des archevêchés et des abbayes, qui étaient représentés dans la chambre haute. Le roi pouvait faire des pairs à volonté; il était seulement tenu de les choisir dans la classe des possesseurs de fiefs auxquels était adjoint un titre, et donnant un revenu de 600 onces.

Les pairs spirituels étaient au nombre de soixante-un. On y comptait trois archevêques, ceux de Palerme, de Messine et de Montréal; sept évêques, ceux de Catane, de Syracuse, de Girgenti, de Palti, de Cefalù, de Mazzara, et celui de l'île de Lipari. On y comptait en outre l'archimandrite de San-Salvator à Messine, le grand-prieur de Saint-Jean de Messine, le commandeur de la sacrée congrégation de Palerme, et une multitude de supérieurs et de prieurs de tous les couvens de Sicile.

Parmi les pairs temporels, le prince de Butera tenait le premier rang par son importance. On aura une idée du pompeux nobiliaire d'un état composé de moins de trois millions d'hommes, en voyant figurer dans cette chambre soixante-cinq princes, vingt sept ducs, trente marquis, sept comtes et quarante-deux barons!

La chambre des communes se composait d'abord des représentans de toutes les populations du royaume sans distinction, soit que ces populations résidassent sur les terres des barons ou sur le domaine royal. A cet effet, ils avaient été divisés en vingt-deux districts, et chacun de ces districts envoyait deux représentans à la chambre. Les villes avaient, en outre, leurs représentans. Celles qui comptaient plus de dix-huit mille habitans en avaient deux, Palerme six, Messine trois, et Catane trois également. Les villes de six mille à dix-huit mille habitans n'envoyaient qu'un député. Enfin les universités étaient aussi représentées. Celle de Palerme avait deux députés, dont l'un siégeait dans la chambre des pairs. L'université de Catane n'en avait qu'un.

Les qualités requises pour représenter un district étaient la possession dans le district d'une terre d'un revenu de dix-huit onces (deux cent cinquante francs environ). Pour représenter une ville, il fallait posséder une propriété d'un pareil revenu dans la cité, y faire sa résidence habituelle, y exercer un office public, ou jouir d'une rente de cinquante onces. Les pairs, les fonctionnaires publics et tous les individus dépendans de la couronne, ne pouvaient intervenir dans une élection sans l'annuler. Les candidats ne pouvaient donner des fêtes, des repas ou des présens aux électeurs, sans encourir une amende de deux cents onces d'or, et de plus, l'exclusion. Les troupes devaient être éloignées de tous les lieux d'élection pendant la réunion des électeurs, et la garnison envoyée à deux milles.

La durée de chaque parlement était de quatre ans. Le roi ouvrait et prorogeait les parlemens en personne. Il n'y avait aucune distinction de rang parmi les représentans. Personne ne pouvait voter par procuration. Le roi nommait le président de la chambre des pairs; la chambre des communes élisait le sien. Les propositions d'impôt ne pouvaient émaner que de la chambre des communes. Les membres étaient inviolables pendant la durée du parlement, et tout officier judiciaire qui procédait contre l'un d'eux, encourait la peine d'un bannissement de dix ans et d'une amende de 1,000 onces d'or.

Sur l'autorisation spéciale du roi, le prince royal sanctionna ces bases, et plus tard la constitution reçut, dans son entier, la sanction

royale. Un traité d'alliance fut conclu entre la Grande-Bretagne et la Sicile; et enfin, la Sicile se trouva au rang des nations, et des nations libres, elle se vit élevée à un degré inespéré d'éclat, et même de prospérité, car l'Angleterre versait des sommes considérables en Sicile pour l'entretien de ses troupes, et y envoyait jusqu'à des fourrages pour les chevaux de sa cavalerie.

Il serait long de rapporter l'histoire de ces deux années de parlement, des querelles des *chronicistes* et des *anti-chronicistes*, ministériels et anti-ministériels, des débats du ministère et du roi, du ministère et de la chambre, grandes tempêtes dans un verre d'eau, révolutions politiques dans un étroit espace, qui se terminèrent par le départ du roi pour Naples, après l'expulsion du roi Murat, et le fameux édit du 8 décembre, affiché un matin sur les murs de Palerme et aux portes du palais du parlement. Cet édit déclarait simplement que le congrès de Vienne, ayant reconnu le roi Ferdinand comme roi du royaume des Deux-Siciles, le royaume de Naples et celui de Sicile n'en faisaient plus qu'un sous la dénomination d'états, en-deçà et au-du Phare. Par l'article 1er, les places et offices civils et ecclésiastiques au-delà du Phare, c'est-à-dire en Sicile, devaient être exclusivement conférés à des Siciliens. Par l'article 11, les Siciliens étaient admis, pour un quart, dans le conseil d'état et aux places de ministres et de secrétaires d'état. Les emplois dans l'armée de terre et de mer étaient indistinctement accordés à tous les sujets. Les procès des Siciliens devaient être jugés jusqu'en dernier appel en Sicile. Enfin la Sicile ne devait payer pour les charges de l'état rien au-delà de 1,847,687 onces, somme fixée par le parlement de 1813. Elle ne pouvait être imposée au-delà de cette somme sans le consentement du parlement, c'est-à-dire qu'en se contentant de ce subside, on pouvait se passer de parlement, ce qui était, en termes un peu voilés, la suppression du régime représentatif en Sicile. Aujourd'hui, la Sicile est devenue simplement une province du royaume de Naples. Je dirai postérieurement, et avec une franchise qui s'exercera avec une égale liberté sur Naples et la Sicile, par quelle suite de fatalités le gouvernement napolitain s'est vu entraîné, en quelque sorte malgré lui, à retirer à la Sicile même le peu que lui avait laissé l'édit du roi Ferdinand.

(*La seconde partie à un prochain numéro.*)

# SOUVENIRS D'ÉCOSSE.

## Le duché d'Argyle et l'île de Mull.

Dans l'ouest de l'Écosse, comme à Venise, on peut toujours se rendre d'un point à un autre par terre ou par eau, selon son caprice, tant la contrée est coupée de lacs, de bras de mer et de canaux. La Clyde et le Loch-Long nous offraient le chemin le plus direct de Glasgow à Inverary et aux montagnes du duché d'Argyle; mais comme auparavant nous voulions visiter le Loch-Lomond, le *steamer* de Greenock nous jeta en passant dans le port de la petite ville de Dunbarton. En avant de ce port s'élèvent deux noirs pitons au haut desquels le château de Dunbarton est bâti. Ce château et celui de Dunglas, dont on voit encore les restes au bord de la Clyde, défendaient du côté de l'ouest l'extrémité de la grande muraille d'Agricola. Des pans entiers de l'antique fortification sont encore debout sur les collines du voisinage, le lierre les revêt d'un épais manteau, et le peuple appelle ces ruines *Grahame's-Dyke*, du nom du soldat picte qui, selon la tradition, franchit le premier la muraille romaine. Ce ne sont pas là les seuls vestiges de la domination des *fils du roi du monde* dans la Calédonie; à Duntochar on voit aussi un pont dont on attribue la construction aux Romains, et qui, grace à son extrême solidité, est encore fort bien conservé.

Dunbarton, *l'Alcluyd* des anciens Bretons, le *Bal-Clutha* d'Ossian, l'Ilion des bardes, dont la Clyde (*Clutha*) était le Scamandre, est situé dans une contrée à la fois riante et sauvage. C'était là que combattait Fingal, que régnait Carthon, que soupirait la blonde fille de Cathmol. Dunbarton, la porte de la Clyde et des Highlands, garda sa réputation héroïque et passa

long-temps pour imprenable. Ce fut la dernière des forteresses de l'Écosse qui tint pour la reine Marie à l'époque des guerres civiles. De nos jours Dunbarton faillit acquérir une grande et fatale renommée, quand le cabinet anglais, docile instrument des rois coalisés, au lieu d'un asile qu'il réclamait donnant une prison au héros qui se confiait dans la foi britannique, hésita entre Sainte-Hélène et la vieille forteresse écossaise. Sainte-Hélène fut choisie; la prison était plus sûre, l'effet qu'on en attendait plus certain; et puis à la façon dont les rois allaient gouverner, ce n'était pas excès de prudence de leur part de mettre toute la largeur de l'Océan entre Napoléon et la sympathie des peuples. Aujourd'hui Dunbarton n'est plus qu'une grande manufacture d'étoffes de laine, de toiles et de carreaux de vitres; et au lieu de batailler contre le gouvernement comme au temps de la reine Marie, cette ville verse pacifiquement, dans ses caisses, une quarantaine de mille livres sterling de revenu.

Une charmante route, qui remonte le val de Leven, conduit de Dunbarton au Loch-Lomond. Cette route longe les flancs de collines agrestes et traverse plusieurs jolis villages. Dans l'un de ces hameaux, à *Dalquharn-House*, s'élève une belle colonne toscane surmontée d'une urne antique. Une longue inscription qui commence par ces mots *Sta viator*, couvre une table de marbre placée à la base de cette colonne; nous nous arrêtâmes pour l'examiner, et l'on nous apprit que ce monument avait été élevé à la mémoire de Tobias Smollett, dans son hameau natal, par James Smollett de Bonhill, son cousin. Le célèbre docteur Johnson est l'auteur de cette inscription qui contient toute une oraison funèbre en une trentaine de lignes et qui est un modèle du genre. Un magnifique château de construction gothique (gothique moderne), situé sur une éminence, entouré de belles pelouses, où de grandes plantations d'arbres dessinent de riches massifs, se montrait à notre gauche, à un quart de mille de la route; c'est le château de Tillichewn, propriété de M. Harrocks. Non loin de ce château nous passâmes le Leven au gué de Balloch. Au-dessus de ce gué et à la sortie des eaux du lac, s'arrêtent les bateaux à vapeur qui viennent prendre les passagers de Dunbarton ou de Glasgow. En attendant le départ de ces bateaux, nous montâmes sur les collines du voisinage; la vue qu'on découvre de là est fort belle : d'un côté le val de Leven, Dunbarton et la Clyde couverte de voiles; de l'autre, le Loch-Lomond de Balloch au pied du Ben-Lomond, qui, vers le nord, élève fièrement sa tête chauve (1). La forme de cette montagne a quelque analogie avec celle du Righi vu des environs de Schwitz : la hauteur est à peu près la même, et si le Ben-Lomond paraît plus élevé que le Righi, c'est qu'il est plus isolé. La navigation sur le lac est délicieuse; on passe entre des îles revêtues, la plupart, de bois touffus et où l'on voit errer de grands troupeaux de che-

(1) En langue gallique *Llwmonwy*, la montagne chauve. Les Écossais l'appellent aussi *King of hills*, roi des montagnes.

vreuils et de daims. Les rives du Loch-Lomond, surtout du côté de l'ouest, sont couvertes de jolies bourgades : Rosdoe, Luss, Inveruglas, et de beaucoup de charmans cottages. A Inveruglas, le lac s'étrangle, et un pont pourrait joindre ses deux rives. A l'endroit de cet étranglement, et sur l'autre rive du lac, s'élève, au pied du Ben-Lomond, un joli bâtiment qu'on prendrait pour un château; c'est l'excellente auberge de Rowardennan où les voyageurs de Glasgow, qui apprécient le *comfort* à l'égal du pittoresque, ne manquent jamais de faire une station. On part de l'auberge de Rowardennan pour faire l'ascension de la montagne. Le Ben-Lomond ne s'élève qu'à 3,190 pieds au-dessus du niveau de la mer; auprès des Alpes ce ne serait donc qu'une colline. Aussi, quand le temps est favorable, l'ascension de cette montagne est-elle extrêmement facile, et dans aucun temps elle n'est dangereuse, comme des voyageurs, amis du merveilleux, se sont plu à le répéter. En temps ordinaire, c'est une promenade un peu fatigante, dont on peut faire cependant la meilleure partie sur le dos de petits chevaux qui gravissent lestement les pentes escarpées de la montagne. Le Ben-Lomond s'élève comme un obélisque isolé à la limite occidentale des basses-terres et des montagnes. De son sommet l'œil embrasse le panorama des deux tiers de l'Écosse, de l'embouchure du Forth et de la mer Germanique au Frith de la Clyde, et à l'Océan Atlantique; du Ben-Nevis et des dernières chaînes des monts Grampians, dans les comtés d'Inverness et d'Aberdeen, aux montagnes du Cumberland et aux côtes bleuâtres de l'Irlande et de l'île de Man. Du côté de l'est, on découvre une tache blanchâtre qui couvre le pied d'une colline; c'est Édimbourg, et la colline Arthur's-Seat; du côté du sud, sous un dôme de vapeurs roussâtres, brillent les maisons neuves de Glasgow. Ce château, dont nous apercevons les formes confuses à nos pieds dans la plaine, c'est Stirling sur son rocher. Du côté du nord-ouest, le spectacle est plus extraordinaire encore; la terre coupée de lacs, la mer semée d'îles nombreuses, se partagent également l'espace et y forment des découpures bizarres. Sous vos pieds, le Loch-Lomond s'étend comme un miroir qui reflète le ciel; plus loin le Loch-Long et le Frith de la Clyde dessinent un Y. Par-delà le Loch-Long, le Loch-Fine s'allonge tortueusement dans les terres, comme un serpent bleuâtre qui semble poursuivre le Loch-Awe aux eaux plus vertes. Enfin, par-delà ces lacs et ces grands bras de mer s'étendent les terres de Jura, de Mull, d'Arran et tout l'archipel des Hébrides, dont les îles, au nombre de plus de deux cents, couvrent au loin l'Atlantique. La vue que l'on a du haut du Ben-Lomond est plus remarquable par son étendue que par sa magnificence. Ces grands bras de mer plombés, ces montagnes nues et brunes, ces collines déboisées et couvertes de bruyères rougeâtres, et la sombre végétation des plaines, donnent un aspect singulièrement triste au paysage, qu'ont peine à égayer les nombreuses habitations qu'on aperçoit sur les premiers plans.

La base du Ben-Lomond n'est guère formée que d'un immense bloc de granit rouge, de forme conique, veiné par places de schiste gris et de jaspe

rouge. Partout où la roche n'est pas dénudée, des gazons ras, diaprés de fleurs alpines, de larges plaques de *lichen des rennes* (1) ou des bruyères très fourrées, couvrent les flancs de la montagne; les coqs noirs ou coqs de bruyère, et les lagopèdes ou perdrix blanches ( le *grouse* et le *ptamirgan*), vivent en grand nombre sur ses pentes les plus élevées; des troupeaux de moutons et de bétail noir paissent sur les pelouses où l'herbe a remplacé la bruyère. Un enfant à demi nu, ou un vieillard enveloppé d'un plaid à carreaux de couleurs variées, surveille ces troupeaux. Ces pauvres gens passent de longues journées couchés entre deux rochers, et la nuit dans des huttes de terre couvertes de dalles de gazon. Quelquefois on les entend psalmodier d'une voix lente et monotone quelque complainte populaire. Leur existence solitaire paraît plus triste encore, si on la compare à celle des pâtres des vallées de l'Esk, de la Clyde et d'Ettrick.

En descendant du Ben-Lomond on ne doit pas oublier de visiter la prison de Rob-Roy. C'est une caverne creusée dans le rocher à trente pieds au-dessus du niveau du lac. C'était là le château fort et le quartier-général du brigand. La terre y est encore imbibée de sang, disent les *cicerone* du pays. Ce sang ne retombera point sur la tête du pauvre Rob-Roy; c'est tout simplement une espèce d'ocre rouge provenant de l'oxidation d'une argile ferrugineuse qui remplit les fentes du rocher.

A Inveruglas, on retrouve l'excellente route qui part de Dunbarton et qui suit la rive droite du lac. Du haut du promontoire de *Firkin-Point*, l'œil embrasse toute l'étendue du lac, qui, du côté du sud, s'étend comme une vaste nappe d'argent, semée d'îles incultes ou verdoyantes (2) et entourée d'un amphithéâtre de vertes collines, et qui, du côté du nord, s'allonge noir et profond entre un double rang de montagnes escarpées ou de roches perpendiculaires. C'est un paysage dans le style sévère du Dominiquin ou de Salvator Rosa.

Au-delà de Firkin-Point, la route est tracée au fond d'un ravin que dominent des collines incultes et rocailleuses. Comme nous nous engagions dans ce défilé sauvage, M. William R. M. de Glasgow, mon compagnon de voyage, me raconta une fort singulière histoire de voleurs, qui date du dernier siècle, et dont la route que nous parcourions, alors beaucoup moins fréquentée qu'aujourd'hui, fut le théâtre. Un riche seigneur anglais, lord Berkeley, avait parié une somme considérable qu'en voyage il ne se laisserait jamais voler par un homme seul, et, par une sorte de bravade tout-à-fait dans le goût du temps, il avait ajouté que, volé par un homme seul, il ne se

(1) On distingue parmi ces fleurs l'*encalypte streptocarpe*, fleur éteignoir; l'*airelle*, la *potentille*, l'*andromède*, liée au rocher, comme l'indique son nom mythologique; l'*oxicoccos* aux baies cerises, nourriture des *grouse*, ou coqs de bruyère; la *borrère dorée* et le *bry turbiné* aux petites urnes dorées suspendues à de longs pédoncules, etc., etc.

(2) On compte trente-deux îles sur le Loch-Lomond, qu'on appelle aussi dans le pays *Lyncalidor, Llyn-celydd-dur* en langue gallique.

regarderait pas comme volé, et ne poursuivrait jamais le voleur. Cette promesse d'impunité était encourageante pour les amateurs; les gazettes répandirent dans tout le Royaume-Uni l'étrange défi de lord Berkeley, et comme dans ce temps-là les voleurs de grands chemins étaient à peu près aussi communs que les filous le sont aujourd'hui, lord Berkeley se vit bientôt en butte aux attaques des plus déterminés d'entre eux. Les bandits mirent, du reste, une sorte de point d'honneur à accepter les conditions de l'espèce de duel que lord Berkeley avait proposé, et à ne l'attaquer que seul à seul. Mais tous ceux qui tentèrent de surprendre le lord, toujours sur ses gardes, payèrent chèrement leur témérité; il tua les uns, estropia les autres; aussi les voleurs n'osèrent-ils plus s'attaquer à un si rude joûteur. Vers ce temps-là, sir Joseph Banks, revenant de visiter l'Islande, découvrit et rendit fameuses les grottes basaltiques de Staffa. Lord Berkeley, grand amateur de voyages, eut envie de visiter ces grottes, et par occasion de faire un *tour* en Écosse. Or, à cette époque, les montagnes du Lochaber et du duché d'Argyle étaient exploitées par un fameux voleur de la race de Rob-Roy, qui se réfugiait, comme lui, au milieu des rochers et des montagnes du centre de l'Écosse, et que, jusqu'alors, les soldats du fort William, d'Inverary ou de Glasgow, n'avaient pu prendre. Ce brigand avait eu connaissance du défi de lord Berkeley, et il fut averti, par un de ses camarades de Glasgow, que ce seigneur devait quitter cette ville, tel jour, à telle heure, pour se rendre par Inverary dans les îles. Mac-Quarry, c'était le nom du brigand, monté sur un des petits chevaux du pays, attendit lord Berkeley sur la route d'Inverary. Vers le soir il aperçut la voiture du lord qui longeait les rives du Loch-Lomond. Il prit les devans, descendit de cheval et se plaça au bord du chemin, dans la partie la plus sauvage et la plus déserte du défilé; il était nuit quand lord Berkeley arriva à l'endroit où le bandit était embusqué, et comme depuis long-temps il n'avait pas été attaqué, et que, d'ailleurs, il ne voyageait plus en Angleterre, il ne se tenait pas sur ses gardes, et il s'était endormi au fond de sa chaise de poste. Tout à coup il est réveillé en sursaut par la voix d'un homme qui lui présente le bout d'un pistolet, à deux pouces du visage, en lui disant poliment : — Milord, la bourse ou la vie? — Dieu me damne, je suis pris! s'écrie le lord, en mettant la main dans la poche de son habit, comme pour chercher sa bourse. — Oui, vous voilà pris, et bien pris! et c'est Mac-Quarry seul qui a dévalisé lord Berkeley, reprend le voleur avec un accent d'orgueilleuse satisfaction. — Ah! pour cela, tu en as menti, lui dit froidement le lord, et sois bien sûr que je ne te donnerais pas mon argent, si dans ce moment je ne voyais pas un de tes camarades derrière toi. — Impossible! s'écrie le voleur, et il se retourne machinalement pour voir qui est là. Lord Berkeley saisit ce moment; au lieu de sa bourse il tire rapidement un pistolet de sa poche et brûle la cervelle au bandit. Depuis on n'essaya plus de le voler.

A Tarbet, la route quitte la rive du Loch-Lomond, et tourne à l'ouest; nous dîmes adieu au lac des îles flottantes, des vagues sans vent et des poissons

sans nageoires (1), sans avoir pu cependant apercevoir aucune de ces merveilles, et après vingt minutes de marche, nous arrivâmes à Arroquhar, sur le Loch-Long. Les eaux de ce lac qui n'est qu'un embranchement du Frith de la Clyde, sont salées, et le flux et le reflux se font fortement sentir sur ses bords. Les pirates norwégiens et danois profitèrent plus d'une fois de la petite distance qui sépare les deux lacs pour faire passer leurs vaisseaux du Frith de la Clyde dans le Loch-Lomond, en les traînant sur des rouleaux. De cette façon ils pénétraient au cœur du pays, sans s'écarter de leurs forteresses flottantes. Le 8 du mois d'août de l'an 1263, tandis que Haco, ou Haquin, le dernier de ces pirates, pillait les îles du Loch-Lomond, le gros de son armée fut défait à la bataille des Largs, par Alexandre III, le plus brave et le meilleur roi qu'ait eu l'Écosse. Seize mille de ces barbares restèrent sur le champ de bataille, et Haco, abandonnant honteusement la plupart de ses vaisseaux, s'enfuit avec les débris de son armée. Du Loch-Long au Loch-Fine, entre ces deux bras de mer qui pénètrent jusqu'au centre du duché d'Argyle, la route traverse un pays d'un aspect désolé, coupé de torrens et dominé par d'arides collines couvertes de bruyères, ou par des montagnes rocheuses. En quittant Arroquhar et en tournant l'extrémité nord du Loch-Long, un de nos compagnons écossais nous fit remarquer une colline qui dominait toutes les autres. — A quoi trouvez-vous que ressemble cette montagne? nous dit-il avec l'air de satisfaction d'un homme qui a quelque étonnante nouvelle à vous apprendre. — A une montagne, parbleu. — Nullement, cette montagne, dans son ensemble, a quelque chose de l'aspect d'un cordonnier assis et à l'ouvrage; aussi l'appelle-t-on *the Cobler* (le cordonnier). J'ouvris de grands yeux, mais, quelle que fût ma bonne volonté, je ne pus rien découvrir, dans l'amas de roches qui se dressait devant moi, qui rappelât, même confusément, l'aspect d'un *cobler*. La montagne, de son côté, ne se mettait guère en frais pour justifier son nom, car nous la tournâmes sur trois faces, et de ces trois côtés elle ne se montrait que sous la forme d'un gros pain de sucre écorné. Nulle apparence de tête, de bras ni de jambes; je ne sais si le pauvre *Cobler* était mieux bâti autrefois, mais aujourd'hui il est terriblement mutilé. Il est vrai que, planté comme il est à la limite de ces lacs étroits dans lesquels s'engouffrent les vents de mer, les élémens lui font une guerre terrible.

Nous avions perdu de vue depuis une heure le tronc dépouillé du *Cobler*, quand nous arrivâmes au sommet d'un petit col sauvage où l'on a placé un banc de pierre avec cette inscription : « *Rest-and-be-thankful;* repose-toi et sois reconnaissant. » Nous nous reposâmes, et tandis que nous étions assis, on nous raconta que ce banc avait été dressé par les soldats du général Wade, à l'époque où ils ouvraient, dans cette contrée sauvage, qu'on appelle le Glen-Croë, la route militaire que nous parcourions. De ce banc à Kinglass

(1) Ce poisson sans nageoires n'est autre chose que la couleuvre des étangs, *coluber natrix*. On la mange comme l'anguille.

on traverse le Glen-Kinglass, petite vallée très solitaire et très sauvage, et l'on est charmé en arrivant au bord du Loch-Fine, au-delà du Glen-Fine, de retrouver un pays bien cultivé, et ce qui est plus merveilleux, de retrouver de grands arbres : ce sont les domaines qui entourent le parc et le château du duc d'Argyle. La Shira et l'Ary, que l'on passe sur de beaux ponts dont le dernier est tout neuf, arrosent cette belle contrée; au-delà de ce deuxième pont et sur les bords du lac, est bâtie la ville d'Inverary, capitale du duché d'Argyle.

Si le Loch-Fine est l'un des lacs les plus pittoresques de l'Écosse, Inverary en est une des plus jolies villes. Ses maisons, neuves la plupart, s'étendent en demi-cercle sur la rive du lac, qui, au nord de la ville, découpe une baie profonde. Dans cette espèce de port naturel sont amarrés les nombreux bâtimens qui font la pêche du hareng sur le lac. Ces harengs, à ce qu'on nous assura, sont supérieurs à ceux que l'on pêche dans les autres contrées de la Grande-Bretagne. Pendant la saison de la pêche, c'est-à-dire pendant six mois au moins, de juillet à janvier, quatre cents bâtimens sont occupés sur le Loch-Fine à la seule pêche du hareng, et recueillent quinze à vingt mille barils de poisson, qu'on exporte dans tout le royaume. Il faut que les eaux du Loch-Fine aient un puissant attrait pour ce poisson, car, malgré la rude chasse qu'on lui fait annuellement, jamais, depuis plusieurs siècles, il n'a manqué de visiter périodiquement la baie d'Inverary. Aussi cette ville a-t-elle pris pour armes un poisson dans un filet. Ces armes sont bien choisies, car je n'ai jamais vu autant de poissons et de filets qu'à Inverary.

Inverary, depuis quatre siècles, a été la principale résidence de la puissante famille des ducs d'Argyle; c'est là que leur château est bâti. Il consiste en un grand et imposant édifice de forme gothique, qui rappelle, sur de plus petites dimensions, l'architecture du palais de Windsor, et qui ne date cependant que du dernier siècle. Le principal corps de bâtiment est flanqué de grosses tours aux quatre angles. Ces tours, comme le reste de l'édifice, sont construites avec une espèce de granit d'un bleu d'ardoise. L'aspect sévère et majestueux que donne à l'habitation des ducs d'Argyle la couleur sombre de ce granit est du reste parfaitement en harmonie avec le paysage qui l'entoure. L'intérieur du château répond aussi à son extérieur; ses vastes salles, revêtues de boiseries armoriées, sont ornées d'attributs militaires et de trophées disposés avec goût. Une magnifique galerie conduit des salles d'armes aux appartemens des seigneurs. Ces appartemens sont décorés avec une magnificence vraiment royale. Quelques-uns des ducs et des marquis d'Argyle ont aimé et protégé les arts : aussi trouve-t-on dans les galeries du château un assez grand nombre de tableaux. Les seuls remarquables sont des portraits de famille, les portraits du comte d'Argyle, qui eut la tête tranchée sous Charles II, et de l'infortuné marquis qui périt sous Jacques VII, du supplice de la *maiden* (guillotine). On voit encore dans les petits appartemens du château d'assez bons paysages de Williams et de Nasmyth. Enfin, les tapisseries qui revêtent la muraille du salon principal sont aussi de fort curieux

ouvrages. Les parcs et les domaines du château comprennent un espace de trente milles au moins de circonférence; ces parcs et ces domaines du château d'Argyle peuvent rivaliser avec les plus beaux parcs anglais; et, chose rare en Écosse, les arbres y sont aussi vigoureux que ceux des parcs de Windsor, de Kenilworth et de Warwick. Quelques-uns même, comme le tilleul qu'on a nommé *l'arbre du mariage*, à cause d'une singularité que présente son embranchement, peuvent être mis au nombre des plus beaux arbres de toute l'Angleterre.

Walter Scott, dans la *Légende de Montrose*, décrit en fort beaux vers le paysage d'Inverary, qu'il proclame l'un des plus pittoresques que puisse offrir la nature, et des plus romantiques de l'Écosse. L'Ary, qui dans son cours forme plusieurs belles cascades, les chutes de Carlonan et de Lenach-Gluthin entre autres, traverse les domaines du duc d'Argyle, et, de distance en distance, des collines agrestes, dont quelques-unes atteignent à une hauteur de sept cents pieds, s'élèvent comme autant d'observatoires naturels d'où l'œil embrasse tout le pays.

Une charmante route, qui remonte la rive droite de l'Ary, conduit en quelques heures d'Inverary à Port-Sonachan, sur le Loch-Awe. Le Loch-Awe est un vaste bassin d'eau douce comme le Loch-Lomond; comme ce lac, il est semé d'îles nombreuses, et dominé, vers sa partie septentrionale, par une énorme montagne, le Ben-Cruachan, qui s'élève à trois mille trois cent quatre-vingt-dix pieds de hauteur. Sur les îles et les promontoires du lac on voit les ruines de plusieurs châteaux, dont le plus considérable est Kilchurn-Castle. Ce château fut bâti en 1440 par *Cailen-Uaine*, ou Colin-le-Vert, l'un des chefs des Campbell et des ancêtres des Breadalbane que défit le fameux *Donuil-nan-Ord*, Donald-du-Marteau, dont Walter Scott nous a raconté l'histoire.

La navigation du Loch-Awe est des plus dangereuses, surtout dans sa partie nord-ouest, qui s'appelle *Pool-Awe*. Nous avions pris à Port-Sonachan une petite barque non pontée, qui devait nous déposer au pied du Ben-Cruachan, sur la route de Dalmally à Bunawe. Nous étions arrivés aux deux tiers de la distance que nous avions à parcourir, et nous sortions du groupe d'îles couvertes de broussailles qui semblent la continuation du promontoire de Kilchurn, quand tout à coup nous entendîmes un bruit singulier dans la montagne. Le ciel était serein; seulement quelques petits nuages roux, venant de l'ouest, passaient rapidement sur nos têtes.

— Hâtons-nous, s'écria le plus vieux de nos deux rameurs, Ben-Cruachan commence à gronder; nous pourrons recommander notre ame à Dieu si avant une demi-heure nos pieds ne reposent pas sur le plancher des chèvres. — Le bruit se fit entendre de nouveau, et le ciel commença à s'obscurcir du côté de la mer; nos deux rameurs n'ajoutèrent pas une parole, mais, courbés sur leurs rames, ils faisaient voler le canot vers le point de la côte où nous comptions débarquer. Dans ce moment le bruit sourd que nous entendions depuis un quart d'heure devint plus distinct, et il fut facile de reconnaître la mu-

gissement d'un vent furieux qui se déchaînait contre les pics les plus élevés du Cruachan, et qui redescendait à travers les bois qui recouvrent sa base vers le lac. Tout le Pool-Awe, du côté de l'ouest, était déjà enveloppé d'une brume épaisse qu'amenait le vent de mer.

— Nous n'arriverons pas à temps, s'écria le vieux rameur, la tempête n'est plus qu'à un mille de nous.

— Oui, là-bas le lac est tout blanc d'écume; gagnons la rive la plus voisine, répondit froidement son compagnon.

Nous tournâmes le dos au point vers lequel jusqu'alors nous nous étions dirigés, et nous nageâmes vers une petite langue de terre qui s'allongeait dans le lac à une cinquantaine de toises de nous. A peine la moitié de la barque était-elle cachée par l'extrémité de cette pointe que le vent fondit sur nous avec fureur. Heureusement, dans notre course rapide, nous l'avions eu bientôt dépassée d'une longueur de barque, et nous étions abrités par le petit promontoire que dominaient des rocs élevés : sans cela nous aurions infailliblement chaviré. Le lac, en effet, ne présentait plus derrière nous qu'un mélange confus d'écume et de brouillard; nous étions néanmoins hors de danger, et avant que l'ouragan nous eût gagnés, nos gens avaient échoué notre canot au fond de la petite anse où nous venions de nous réfugier, et l'avaient traîné sur les cailloux, hors de la portée des vagues.

Le coup de vent dura deux grandes heures, que nous passâmes étendus sous des rochers qui nous offraient un abri bien préférable à celui que nous eussions pu trouver sous le meilleur *water-proof*. Tout en observant les divers effets de la tempête sur le lac, qui venait mugir à nos pieds, couché sur le sable fin et bercé par le bruit monotone des vagues et les sifflemens du vent dans les bois de sapins du Ben-Cruachan, j'avais fini par m'endormir, sans égard pour le pittoresque de la scène, quand tout à coup je fus tiré de mon sommeil de la manière la plus étrange. Je me sentais vigoureusement tiré en arrière par les basques de mon habit. Je me retournai vivement; mais, au lieu d'un voleur que je m'attendais à surprendre en flagrant délit, je me trouvai en présence d'un petit poney tout velu, qui fit un bond en arrière en me regardant d'une façon des plus espiègles. Je portai la main à la basque que l'animal avait saisie, et qui ne tenait plus qu'à un fil, et je devinai aussitôt quelle avait été la cause de son indiscrétion. Le poney avait senti, à travers l'enveloppe qui les recouvrait, quelques petites galettes de farine d'avoine (*cakes*) qu'en quittant Inverary j'avais, par mesure de précaution, placées dans ma poche; et pendant mon sommeil il avait voulu s'en emparer sans plus de façons. Ne pouvant ouvrir la poche, il avait trouvé plus simple de l'enlever à la manière des coupeurs de bourse. Tout en jurant après le voleur, je ramassais une pierre pour la lui jeter. — Arrêtez! me cria un de mes rameurs, arrêtez! C'est peut-être le *Kelpie;* le Kelpie est venu vous rendre visite, et c'est bon signe. — Le Kelpie? — Mais oui, le Kelpie; c'est l'esprit familier des lacs. Et là-dessus le brave homme me raconta de merveilleuses histoires de *l'es-*

*prit*, beaucoup trop *familier*, qui prouvaient plutôt en faveur de la simplicité du narrateur qu'en faveur du bon naturel du Kelpie. Une fois le Kelpie, sortant d'un fourré de saules, était venu galoper au milieu d'une bande d'enfans qui jouaient au bord du lac. Le Kelpie s'était couché à leurs pieds, se laissant caresser comme un chien, hennissant de plaisir, leur présentant la croupe avec une docilité tout-à-fait engageante. L'un des enfans s'y était assis, puis un second, puis un troisième, puis enfin toute la bande; car, à mesure qu'un nouveau cavalier se plaçait sur le dos du petit cheval, sa croupe s'alongeait de manière à faire place à ceux qui restaient. Un seul, plus timide ou mieux avisé que les autres, n'avait pas voulu s'y asseoir. Tout à coup le Kelpie se mit à hennir d'une manière bruyante et à caracoler, à la grande joie des enfans qui se pressaient sur son dos. Mais au même instant, prenant le galop, il s'était élancé en trois bonds du côté du lac, et il avait disparu sous les eaux avec sa proie. Une autre fois, dans la montagne, une procession traversant un petit lac gelé vit tout à coup la glace s'ouvrir sous ses pas, et deux cents personnes furent noyées. C'était encore le Kelpie qui, par passe-temps, avait brisé la glace avec sa croupe. Depuis on a appelé ce lac le lac des corps morts (*loch-au-nan-corp*). De ces récits et de beaucoup d'autres du même genre le montagnard tirait pour conclusion que le Kelpie était un être extrêmement respectable, et surtout qu'il fallait bien se garder de faire aucun mal au poney qui avait avalé ma poche, ce poney étant peut-être le Kelpie. Ses recommandations étaient bien inutiles, car l'agilité seule du petit animal lui assurait l'impunité.

Cependant le vent et la pluie avaient cessé; nous remîmes la barque à flot, et, bravant les vagues encore agitées du lac, nous ne tardâmes pas à arriver à l'endroit où nous avions donné rendez-vous au chariot de Dalmally. Nous suivîmes ensuite une route taillée dans le roc, sur les flancs du Ben-Cruachan, dans la partie de la montagne où Robert Bruce défit, en 1308, l'armée des Macdougals de Lorn. Nous arrivâmes, à la nuit tombante, à Bunawe, sur le Loch-Etive. Bunawe est à la fois une pêcherie et une forge; mais ce ne sont plus des harengs, comme à Inverary, ce sont des saumons qu'on prend abondamment dans le Loch-Etive. Les saumons sont attirés dans ce lac par les nombreuses chutes de l'Awe, qui verse le trop plein du Pool-Awe dans le Loch-Etive, au-dessus du Bunawe.

La tempête du matin nous avait dégoûtés de la navigation des lacs; nous fûmes donc sourds aux magnifiques offres que nous faisait le patron d'une petite barque de nous conduire, en quelques heures, aux ruines du château de Dunstaffnage, et de là, au port d'Oban, sur la grande mer. Nous préférâmes la voie de terre, comme plus rapide et plus sûre, et nous n'eûmes pas tort; car la matinée du lendemain fut encore extrêmement orageuse, et les aperçus du Loch-Etive, que nous eûmes plus d'une fois du fond de la calèche qui nous conduisait à Oban, furent assez significatifs pour ne nous laisser aucun regret. Ce fut bien pis encore quand, d'Oban, où nous étions arrivés après

trois heures de route, nous nous fûmes rendus à la magnifique ruine du château de Dunstaffnage. De la pointe de rochers sur laquelle le château est bâti, aux îles de Lismore et de Kerrera, la mer ne présentait qu'une vaste nappe d'écume d'où sortaient quelques îlots sombres et une multitude de rocs noirs formant de redoutables écueils au milieu desquels il semblait impossible qu'une barque ne se perdît pas; et en effet pas une voile ne se montrait à l'horizon.

On m'avait raconté tant de merveilles du château de Dunstaffnage, ce berceau de la monarchie écossaise, que j'étais impatient de visiter ses ruines. Elles rappellent, mais sur une échelle beaucoup plus grande, les débris de tous ces nombreux châteaux qui s'élèvent au sommet de chaque éminence et sur chaque promontoire du duché d'Argyle. Une partie de ses murs m'a paru avoir une grande analogie avec les restes de la muraille d'Adrien (*Grahame's-Dyke*). Je serais donc fort disposé à croire que cette résidence des premiers rois du pays fut, dans le principe, une forteresse romaine. Le château, dont les murs extérieurs sont seuls restés debout, couvrait un grand espace de terrain; sa forme était un carré long, flanqué de tours rondes à ses angles, comme le palais d'Holyrood, à Édimbourg; la porte principale du château s'ouvrait du côté de la mer. Les chefs ou rois des tribus galliques de l'ouest habitèrent le château de Dunstaffnage jusqu'au milieu du IX^e^ siècle. Dans l'année 843, Kennet, fils d'Alpin, roi de l'Albanie occidentale ou des Galls et des Scotts, ayant soumis les Pictes, habitans de la plaine, les *mangeurs de pain*, comme les montagnards les appelaient par dérision, déserta le pays natal, et, abandonnant la vieille forteresse de Dunstaffnage, fixa son séjour dans ce pays, où croissaient les moissons, et que, naguère, méprisaient ses ancêtres. Scone et Dumferline devinrent les capitales des Scots, et Kennet fit transporter dans la première de ces deux villes la pierre sacrée sur laquelle les rois des îles et des montagnes de l'ouest montaient le jour de leur couronnement. Debout sur cette pierre, de sept pieds carrés environ, le nouveau roi qu'allait sacrer l'évêque d'Argyle, assisté de sept prêtres, jurait, en brandissant l'épée royale, de conserver à chacun ses droits et de rendre à tous bonne justice. Cette cérémonie avait lieu en présence de tous les grands chefs des îles et du continent, réunis et assis en cercle sur des siéges taillés dans le roc. La pierre de Dunstaffnage, le plus simple de tous les trônes, resta à Scone jusqu'au XIII^e^ siècle. A cette époque, le roi d'Angleterre Édouard I^er^, ayant conquis l'Écosse à l'aide de ces archers qui, montrant leurs douze flèches, disaient qu'ils portaient douze Écossais dans leurs trousses, s'empara de la fameuse pierre, et la fit transporter à grands frais dans l'église de l'abbaye de Westminster, où on la voit encore aujourd'hui, et sur laquelle le roi d'Angleterre s'assied encore le jour du couronnement. Si la conservation de la pierre royale de Dunstaffnage n'avait rien d'extraordinaire, celle des ornemens et attributs de la royauté (*regalia*), jusqu'au commencement du dernier siècle, était beaucoup plus merveilleuse, surtout quand on songe aux nombreuses guerres et

révolutions qui, depuis la conquête d'Édouard, avaient agité le pays : le châtelain de Dunstaffnage en avait la garde. Dans les premières années du dernier siècle, des domestiques infidèles, profitant de sa vieillesse et de sa cécité, les volèrent et les vendirent à des juifs, qui firent fondre le vieux sceptre d'argent, l'épée à poignée richement travaillée, la couronne et les autres joyaux. Il n'est resté de ces monumens curieux qu'une hallebarde, ou *lochaber axe*, d'une dizaine de pieds de longueur. Le travail en est remarquable, et les incrustations d'argent dont elle est ornée sont d'un goût excellent. Cette hallebarde était trop longue et trop lourde pour être facilement emportée : c'est à cette particularité seulement qu'on doit sa conservation. Plus tard M. Campbell, l'un des derniers propriétaires du château de Dunstaffnage, a trouvé, sous ses décombres, une petite statue d'ivoire représentant un roi assis sur son trône, la couronne en tête, et tenant de la main gauche un livre de lois. La figure du monarque exprime la méditation; sa barbe est longue; son habillement, et surtout son manteau, bordés de fourrure, ressemblent aux anciens costumes danois. Cette statue, qu'on fait remonter au v^e^ ou au vi^e^ siècle, c'est-à-dire au temps de la domination des Galls et des Scots dans cette partie de l'Écosse, a fort occupé les antiquaires depuis que M. Pennant en a donné une description. Tous s'accordent à la classer parmi les plus curieux monumens galliques, et cependant, nous le répétons, le costume du roi qu'elle représente n'a rien de commun avec les costumes des habitans de l'Albanie ou des *Scots* et des *Pictes*, tels que Claudien ou Tacite les ont décrits. Dunstaffnage devint, vers le xiv^e^ siècle, la résidence des lords des Iles; c'était à la fois leur forteresse et leur maison de plaisance. La situation en était du reste admirablement choisie; car elle commande à la fois la belle péninsule de la haute Lorn, la terre de Morvern et les îles de Lismore, de Mull et de Kerrera.

A peu de distance du château s'élève une petite chapelle gothique d'un précieux travail. Plusieurs rois d'Ecosse furent enterrés dans cette chapelle, dont le faîte, en s'abîmant, a encombré l'intérieur et recouvert les tombes d'une épaisse couche de débris. Non loin de cette chapelle, si l'on se tourne du côté d'un roc isolé qui s'élève à une grande hauteur et si l'on parle à demi-voix, on entend un écho répéter intelligiblement chaque syllabe.

Pendant que nous visitions ces curieuses ruines, le temps était redevenu serein et le vent s'était calmé; nous retournâmes à Oban par une magnifique soirée. Oban est une petite ville très florissante. Elle doit sa prospérité à son port, qui est assez vaste et assez profond pour recevoir des bâtimens d'un fort tonnage, et à sa situation à l'entrée du *Caledonian canal* du côté de l'Atlantique. Oban est aussi le centre des pêcheries des lacs du nord et des îles, et des pêcheries de l'ouest; car cette ville se trouve sur le passage des grandes migrations des harengs, des morues et des haddocks; aussi Oban, qui n'était qu'un hameau il y a une quarantaine d'années, est-elle aujourd'hui l'une des plus jolies villes du duché d'Argyle.

Elle offre tout le comfort qui distingue les ports anglais du second ordre :

un établissement de bains, d'excellentes auberges et des marchés bien fournis de viandes, de poissons et de vins; sa baie, profonde de 15 à 30 brasses, est assez vaste pour contenir 300 vaisseaux marchands; ses maisons, neuves la plupart, sont bâties en pierre que l'on tire d'une carrière située dans les montagnes qui avoisinent la ville.

L'aspect d'Oban, au milieu d'une belle soirée, était encore rendu pour nous plus gai, plus vivant, par le souvenir du manoir désolé de Dunstaffnage; et cependant les environs de la ville naissante sont agrestes, et la campagne qui l'entoure est dominée par de hautes montagnes que le vent d'ouest a dépouillées. Couvertes de mousses et de bruyères de la base au sommet, ces montagnes présentent çà et là de larges bancs de rochers bleuâtres ou roussâtres, de brèches et de schistes disposés par couches. La mer qui baigne la côte d'Oban est coupée par de hauts promontoires et par des groupes d'îles qui se réunissent à l'horizon, et forment de longues chaînes de montagnes irrégulièrement dentelées, que dominent du côté du sud deux énormes pitons, les mamelons de Jura (*paps of Jura*) situés dans l'île du même nom.

Pendant que nous nous promenions sur le port, le patron d'une barque s'approcha de nous en souriant :

— Vous êtes étrangers? nous dit-il.

Nous répondîmes affirmativement.

— D'où venez-vous? où allez-vous? ajouta-t-il avec l'air de curiosité naturel aux montagnards.

— Nous venons de Glasgow; nous voulons visiter les îles.

— L'île de Mull, peut-être?

— Oui, l'île de Mull.

— En passant par le Pont des Galls?

— Non, en prenant le bateau de Kerrera.

— Le pont des Galls vaudrait mieux. Le Pont des Galls, c'est une bonne barque de pêcheurs comme celle de Mac-Dougal de Lismore, une barque qui vous transportera à Aros à l'autre bout de l'île de Mull en moins de temps que vous n'en mettrez pour passer de Kerrera à Achnacraig, à moins que dans le trajet vous ne vouliez vous donner le plaisir de la pêche.

Mac-Dougal de Lismore, qui nous offrait si gracieusement sa barque, devait partir le lendemain pour Aros. Profitant donc de l'occasion, nous louâmes la seule cabine du bâtiment pour quelques schellings, nous y fîmes porter nos bagages, et le lendemain, au point du jour, nous mettions le pied sur le *Pont des Galls*, comme Mac Dougal et ses trois hommes achevaient de lever l'ancre. La journée était magnifique et le vent favorable. Au moment où nous doublions la pointe de la grande île de Lismore, nous vîmes le soleil se lever, avec une splendeur peu commune dans ces contrées et dans cette saison, sur les hauts sommets du Ben-More et du Ben-Lomond. Le vent et la marée descendante nous favorisaient; aussi, après quelques heures de navi-

gation, voguions-nous dans le sound de Mull. Nous déjeunâmes à bord avec d'excellens poissons qu'amenaient à chaque coup de filet les hommes de l'équipage. Le poisson blanc, le haddock, les plies, le cuddies, se trouvent en grande abondance dans ces parages, et c'était un spectacle amusant de les voir se débattre sur le pont chaque fois qu'on retirait le filet. Vers le tiers du jour, l'ardeur du soleil étant devenue fatigante, on étendit une voile, et nous nous couchâmes à l'ombre. La marée commençait à nous contrarier; et quoique nous eussions pour nous le vent, nous ne marchions que lentement le long des côtes solitaires de la presqu'île de Morvern. A la longue, le balancement du navire et la monotonie du spectacle nous avaient plongés dans une sorte de rêverie que l'assoupissement ne tarda pas à suivre. Tout à coup je fus réveillé par la voix de Mac-Dougal qui me frappait sur l'épaule : — Levez-vous, me criait-il, et venez voir un beau coup de harpon. Je me frottai les yeux, et je me levai machinalement. On venait de descendre le canot, deux hommes s'y étaient placés, et ramaient en silence du côté d'un objet que je pris d'abord pour un quartier de roche ardoisée qui sortait de la mer à une vingtaine de pieds du navire. — *Basking-shark! basking-shark!* répétait Mac-Dougal en filant la corde à laquelle était attaché un harpon qu'un des hommes du canot tenait levé. En regardant avec plus d'attention, je vis bientôt que ce que j'avais pris pour un rocher, était un gros poisson d'une quinzaine de pieds de longueur qui dormait au soleil couché sur le dos. Près de lui, un poisson de la même espèce, mais plus petit, le mâle, me dit à voix basse Mac-Dougal, nageait sur le ventre, mais paraissait aussi endormi. Le sommeil du *basking-shark*, que les habitans de la côte appellent encore le *nautile*, était profond; car le harponneur put l'approcher sans qu'il eût fait un mouvement; quand il ne fut plus qu'à trois pieds de l'animal, il examina soigneusement la place où il fallait frapper, et planta son harpon le plus près possible des ouïes.

— Il est mort! m'écriai-je, voyant que le poisson ne faisait aucun mouvement.

— Non, il dort, me dit Mac-Dougal.

— Alors il a le sommeil dur.

— Extrêmement dur.

J'en avais la preuve, car les deux pêcheurs, réunissant leurs forces, poussaient le harpon le plus avant qu'ils pouvaient dans l'ouïe de l'animal, absolument comme s'il se fût agi d'enfoncer une barre de fer entre deux pavés.

— *Auld clouty* a la couenne épaisse, me dit Mac-Dougal en fronçant le sourcil; ah! le voici qui se réveille.

Le nautile, en effet, venait de se retourner doucement sur le ventre, présentant maintenant à la vue son dos bleu et luisant, et restant toujours dans l'inaction.

— Le harpon tient ferme, dit l'un des deux pêcheurs, la bête est à nous; mais il faudra filer du câble, car dans cet endroit la mer est profonde.

Dans ce moment quelques gouttes de sang teignirent l'eau dans le voisinage du nautile.

— Garde à vous! cria Mac-Dougal d'une voix tonnante, la chair est entamée et la bête est chatouilleuse.

Il n'avait pas encore achevé quand le nautile, sortant tout entier de l'eau, décrivit en fureur un double cercle et descendit au fond de la mer plus rapide qu'un boulet qu'on laisserait tomber du pont d'un navire. Quand il eut pris une vingtaine de toises de câble, il s'arrêta.

— Il a touché le fond et il se roule sur le sable pour se débarrasser du harpon, nous dit Mac-Dougal; tant mieux, il sera plus tôt à nous.

En effet, au bout de quelques minutes, le nautile reparut à la surface de l'eau, épuisé et comme assoupi.

— Le drôle fait le mort, mais ce n'est pas là sa dernière promenade.

Mac-Dougal ne se trompait pas, car le poisson que nous traînions à la remorque, plongea et replongea plusieurs fois avant que nous eussions pris terre dans une petite baie de la côte de Morvern; mais d'instans en instans ses mouvemens perdaient de leur violence, et, quand nous jetâmes l'ancre, il était épuisé par la perte de son sang, et nos pêcheurs n'eurent pas de peine à le traîner sur le sable où bientôt tout mouvement cessa. Alors le côté pittoresque de la pêche fit place au côté matériel, et la besogne la plus horrible commença. Nos pêcheurs, presque nus, armés de haches, se mirent à charpenter le malheureux animal qui s'agitait convulsivement, comme des bûcherons qui équarrissent un tronc d'arbre qu'ils viennent d'abattre. Ils l'eurent bientôt ouvert dans toute sa longueur, et, quand la bête fut démolie, ils arrachèrent ses entrailles et son foie chargé de graisse, qu'ils portèrent, par morceaux de soixante à cent livres, au fond de cale de la barque. Mac-Dougal, dégouttant de sang, de graisse et de fange, se frottait les mains joyeusement.

— La journée est bonne, disait-il, nous tirerons bien six barils d'huile du foie de la bête : c'est 12 livres de gagnées.

Ce travail repoussant dura plus de deux grandes heures au bout desquelles on laissa sur la plage le poisson éventré et vidé, mais qui cependant vivait encore, comme on pouvait en juger par de petits mouvemens convulsifs de la queue.

— Les pauvres gens de la côte, les chiens et les oiseaux de Morvern, vont faire de bons repas pendant une semaine avec ce que nous laissons là, dit Mac-Dougal en abandonnant avec un véritable regret les énormes débris du poisson; mais la marchandise est trop abondante, et d'ailleurs il n'y a que le foie du basking-shark qui vaille quelque chose.

Au bout d'une demi-heure, nos hommes, ayant changé de vêtemens, étaient redevenus propres comme des matelots endimanchés, et nous voguions gaiement vers Aros.

J'avais profité de notre relâche sur la côte de Morvern pour visiter les ruines

du château d'Ardtornish, situées sur un roc non loin de la baie où nos pêcheurs dépouillaient leur proie. Walter Scott, dans *le Lord des Iles*, a si bien décrit ce château, que je ne puis mieux faire que répéter ses vers.

" Ardtornish, on her frowning steep
'Twixt cloud and ocean hung
Hewn in the rock, a passage there
Sought the dark fortress by a stair,

So straight, so high, so steep
With peasant's staff, one valiant hand
Might well the dizzy pass have mann'd
'Gainst hundreds arm'd with spear and brand
And plunged them in the deep " (1).

Le château d'Ardtornish était, après Dunstaffnage, l'une des principales forteresses des lords des Iles : c'était là qu'ils convoquaient leurs parlemens; ces lieux sont pleins des souvenirs de l'histoire héroïque de l'Écosse.

De l'autre côté du détroit, dans l'île de Mull, et en face d'Ardtornish, on aperçoit, sur un roc très élevé, un autre grand château ruiné, qui s'appelle *Duart-Castle*. C'était là qu'habitaient les Mac-Leans de Duart qui, avec les Mac-Leans de Loch-buy, se partageaient tout le sud et tout l'ouest de l'île de Mull. Le château de Duart commandait l'entrée du détroit de Mull; aussi fut-il souvent assiégé par les pirates de toutes les nations et par les Mac-Niels et les Mac-Donalds ses voisins; mais presque toujours ces assauts furent repoussés. Les poètes et les habitans du pays racontent, au sujet des entreprises dont Duart-Castle fut l'objet, nombre d'aventures merveilleuses qui prouvent surtout en faveur de la fécondité de leur imagination. J'ai vu plusieurs recueils manuscrits des chroniques de ces châteaux des îles, de Mull, Jura, Arran et Skye, que des curieux s'amusent à rassembler. Ces chroniques formeront un jour une histoire héroïque des Hébrides aussi intéressante et beaucoup plus variée que les chants des anciens bardes. Les châteaux des Mac-Leans ont fourni la meilleure partie de ces récits, où la fable se mêle toujours à la vérité. La plus singulière de ces chroniques est celle que M. Ritchie, dans son *Écosse*, nous raconte au sujet du château de Duart. Il y a lieu de présumer que le naufrage du vaisseau amiral de l'invincible Armada, sur la côte de Mull, a servi de premier thème aux *Senachis* du pays, qui, comme

(1) Ardtornish est pendu sur une mer profonde,
Entre la nue épaisse et la vague qui gronde.
Jadis la main de l'homme au flanc du mont altier
A taillé dans le roc un tortueux sentier,
Si rapide et si droit, qu'un rustre de courage
Peut, son bâton en main, en fermer le passage
A cent hommes armés et revêtus de fer,
Et du haut du rocher les jeter dans la mer.

tous les poètes, ont beaucoup embelli l'histoire. Voici, en résumé, le merveilleux récit :

Pendant le règne d'un des Mac-Donalds des Iles, une princesse espagnole, attirée par la haute renommée du saint monastère d'Iona, re rendit en pèlerinage dans cette île pour faire un vœu à saint Columba ou Colum.. Un vent favorable poussa sa galère des côtes d'Espagne dans les Hébrides. En voyant la belle étrangère assise sur le pont de son navire qui glissait le long des plages sauvages de Mull et de Staffa, les chefs des montagnes croyaient à une apparition de la déesse de la beauté; et cependant cette beauté était toute nouvelle pour eux. Les filles de leurs montagnes avaient la peau blanche comme la neige, les cheveux dorés, les yeux bleus; un sang vermeil circulait dans leurs veines azurées, et leurs pieds étaient aussi légers que le pied de la biche ou du chevreuil. Ses yeux et ses cheveux étaient noirs comme la nuit, son teint avait la couleur du blé mûri par le soleil de juin et détaché de son épi, et son sang, profondément caché sous la peau, teignait rarement d'une pourpre légère ses joues pâles et brunes. Quant à sa démarche, elle était aussi molle, aussi languissante que celle des filles des montagnes était vive et emportée. Les jeunes seigneurs des îles ne savaient s'ils devaient s'étonner ou admirer.

— Qu'elle est brune et noire! disait l'un, sans doute elle vient de la Nigritie!

— A-t-elle jamais marché? disait un autre; j'en doute fort, et quand même il s'agirait de sauver sa vie ou celle de son père, elle ne danserait pas un *reel*.

— Et cependant par momens elle semble si légère, qu'on dirait que, comme saint Pierre, elle veut marcher sur les eaux, ajoutait un troisième.

Tous éprouvaient donc un grand trouble au fond de l'ame; le sommeil fuyait leurs paupières, et voyant l'inconnue passer sous les murs de leurs châteaux, ils lançaient leurs barques à la mer et s'efforçaient de suivre sa galère.

— Nous sommes ensorcelés, disaient-ils en ramant; mais n'importe, il faut faire cesser le charme ou noyer la magicienne.

De tous ces lords, Mac-Lean de Duart était le plus beau et le plus brave. Au lieu de noyer la belle sorcière, il aima mieux chercher à triompher de ses enchantemens. Mac-Lean était courageux, et l'œil d'une femme, qu'il fût noir ou qu'il fût bleu, que cette femme fût une vassale ou une princesse, l'œil d'une femme ne l'avait jamais effrayé. Comme l'Espagnole passait sous les tours du château de Duart, le jeune lord, à l'exemple de ses compagnons, mit à la mer son canot, et suivit la belle princesse, ne quittant pas le sillage de sa galère. Il attendait la nuit pour monter à bord, quand un coup de vent furieux s'éleva; Mac-Lean s'élança donc de son canot sur le pont du navire, et, comme l'esprit de la tempête, paraissant tout à coup aux yeux de l'Espagnole, il offrit de lui servir de pilote sur ces mers orageuses.

Quand la princesse vit debout devant elle le grand et noble Highlander qui

semblait sortir du milieu des flots, elle fut frappée de terreur; mais bientôt la curiosité prenant le dessus :

— Êtes-vous roi de ces contrées? dit-elle à Mac-Lean.

— Je suis roi dans mon clan.

— Mais vous avez un souverain au-dessus de vous?

— Mac-Donald est lord des Iles, et moi je suis lord de Duart.

La princesse espagnole fut satisfaite de ces réponses et peut-être plus encore de la bonne mine du jeune chef; elle lui confia le gouvernail de la galère, et quand l'adroit et dévoué pilote l'eut conduite au rivage d'Iona, elle s'appuya sur son bras pour descendre de la galère et pénétrer dans le monastère.

Quand la princesse eut achevé ses dévotions, elle songea à retourner à la cour du roi son père; mais comme ce prince lui avait ordonné de faire une visite à la cour du lord des Iles avant de retourner en Espagne, elle commanda à son pilote de la conduire à Dunstaffnage où résidait ce seigneur. Mac-Lean obéit, mais il resta à bord de la galère et ne voulut pas entrer dans le château. Là il eût été le vassal du puissant lord avec lequel il était en guerre, et comme la princesse allait s'éloigner :

— C'est donc le roi du pays que vous veniez voir, lui dit-il en soupirant amèrement.

L'Espagnole baissa les yeux, ne répondit pas, et pénétra dans le château.

Mac-Donald, lord des Iles, n'avait pas été moins frappé de la beauté de l'étrangère que les autres seigneurs du pays, et sa passion, pour être cachée, n'en était pas moins vive. Mac-Donald était d'ailleurs un chevalier déloyal et grossier. Il ne se contenta pas, comme l'aimable Mac-Lean de Duart, de soupirer et d'admirer la jeune princesse; il lui fit brutalement l'aveu de son amour et lui offrit sa main que, comme on le pense facilement, l'Espagnole refusa avec dédain. Mac-Donald persista, mais en vain.

— Nous attendrons alors que vous soyez décidée, dit-il à la visiteuse avec un sombre sourire, et il la retint prisonnière.

Quand Mac-Lean de Duart apprit cette funeste conclusion de la visite de la belle étrangère, il sentit son cœur rempli tout à la fois de fureur et de joie. La colère du montagnard est prompte et terrible; il est déjà vengé qu'on n'a pas encore entendu sa menace. La nuit même qui suivit le jour de l'emprisonnement de la princesse, tous les hommes du clan de Mac-Lean, capables de manier la claymore, étaient embarqués, et l'aube n'avait pas encore blanchi le ciel, que le château de Dunstaffnage, le lord des Iles et sa belle prisonnière, étaient tombés au pouvoir du seigneur de Duart. Jusque-là tout allait bien. La confusion et le désordre d'une scène de guerre avaient naturellement délié la langue de Mac-Lean, et l'attendrissement et la reconnaissance avaient succédé à la terreur dans le cœur de la princesse. De la reconnaissance à l'amour la pente est rapide; bientôt la jeune Espagnole aima le brave Mac-Lean. Renfermés dans les murailles solitaires du château de Duart, ils avaient perdu l'idée de l'avenir, quand un ordre du roi d'Espagne vint som-

mer Mac-Lean de renvoyer au plus tôt à son père sa noble prisonnière, le menaçant de toute la colère du monarque, s'il n'obéissait sans délai.

Le château de Duart, solidement bâti sur un roc, était défendu par la nature et par la main des hommes. Il pouvait défier les soldats de Mac-Donald; mais pouvait-il résister aux efforts du puissant roi d'Espagne?

— Mac-Lean, il faut que je vous quitte; autrement je causerais votre ruine, s'écria tristement la jeune princesse en joignant les mains.

— Non, vous ne me quitterez pas, répliqua Mac-Lean de Duart; mon clan est faible, il est vrai, et les Mac-Donalds n'attendent que l'arrivée des galères du roi d'Espagne, votre père, pour fondre comme un ouragan sur les côtes de Mull; n'importe, nous tenterons la chance, et si les moyens naturels sont insuffisans pour défendre le château, nous aurons recours aux prodiges.

Mac-Lean alla donc trouver toutes les sorcières qui vivaient dans l'île de Mull, de Tobermory à Achnacraig; il les séduisit toutes, les vieilles comme les jeunes; et toutes, soit par amour pour lui, soit par loyauté, soit par reconnaissance des présens qu'il leur avait faits et des divertissemens qu'il leur avait donnés, toutes consentirent à se liguer pour défendre le château de Mac-Lean de Duart et protéger son amante.

Le roi d'Espagne avait résolu cependant de venger l'insulte faite à sa couronne et à sa dignité. Il arma une immense galère dont il donna le commandement à un seigneur espagnol qui connaissait bien l'Écosse, et il l'envoya dans l'île de Mull, lui ordonnant de saisir Mac-Lean et sa fille, et de ravager les domaines de l'insolent Écossais de façon à ce que deux brins d'herbe et deux tiges de bruyères ne restassent pas debout dans la même plaine (1).

Quand le grand navire fut arrivé et eut jeté l'ancre sous le rocher au haut duquel le château était bâti, le capitaine fut effrayé du calme étrange qui régnait autour de lui, sur la mer, sur la terre et dans les airs, et de l'aspect morne et tranquille du château. Les assiégeans ne semblaient pas avoir fait de préparatifs de défense; rien ne bougeait sous les murailles, ou entre les créneaux du château qui ne paraissait pas même habité. Nous avons dit que l'amiral espagnol connaissait l'Écosse; inquiet de ce calme, il se promenait à grands pas sur le pont du navire; se tournant tout à coup du côté d'un mousse:

— Monte au sommet du grand mât, et dis-moi ce que tu vois autour du navire.

— Seigneur, je vois un corbeau noir, cria l'enfant quand il fut arrivé au haut du mât, un corbeau qui vole en tournoyant autour de la pointe la plus élevée du rocher.

— Ce n'est rien, dit le capitaine, et il continua à se promener comme auparavant, tout en ordonnant à son équipage de se préparer à l'attaque. Un

(1) And to burn the territory of duart so bare that there should not remain two blades of grass, or two blossoms of heather within cry of each other

(*Chronique de Ritchie. Scotland, p.* 152.)

moment après il commanda de nouveau à l'enfant de monter à l'extrémité du grand mât et de lui dire ce que cette fois il voyait.

— Deux corbeaux viennent de se joindre au premier, cria l'enfant comme il arrivait à la pointe du mât, tous trois tourbillonnent toujours autour du rocher.

— Ce n'est rien encore, murmura le capitaine, trois corbeaux ne nous empêcheront pas de mener notre entreprise à bonne fin; mais quand le mousse lui cria qu'un quatrième corbeau venait de l'ouest, un cinquième de l'est, un sixième du sud, et que tous se réunissaient et voltigeaient autour du château, le front de l'Espagnol se rembrunit singulièrement, et ses pas sur le tillac du navire étaient moins assurés.

— La partie n'est plus égale, murmurait-il; et encore plaise à Dieu que le nombre des ennemis que nous avons à combattre soit maintenant au complet!

Le capitaine n'avait pas achevé que le mousse lui cria qu'il voyait venir, du côté du nord, un septième corbeau; alors le capitaine sentit son courage défaillir.

— Tout est perdu! s'écria-t-il; quoique nous eussions six corbeaux contre nous, notre entreprise eût pu réussir, mais aucun pouvoir humain ne peut lutter contre sept corbeaux réunis, car les sept corbeaux sont les sept grandes sorcières de l'île, toutes d'accord contre nous. Il faut donc fuir au plus vite ou nous attendre à succomber.

Le capitaine n'avait pas encore fini, qu'un nuage noir comme un manteau de deuil couvrit tout le ciel et qu'un coup de tonnerre effrayant retentit sur sa tête; le vent hurla à travers les agrès du navire, la mer se souleva en bondissant, et, précipitant la galère contre les rocs qui hérissent le rivage de l'île de Mull, la brisa en mille pièces. Soldats, matelots, navire, tout fut englouti dans les abîmes de l'Océan.

Mac-Donald, lord des Iles, fut heureux de recouvrer sa liberté en faisant abandon de toutes ses prétentions à la main de la princesse espagnole, que Mac-Lean de Duart épousa; et comme le roi d'Espagne avait d'autres jolies filles à sa cour, désormais il ne jugea plus à propos de risquer ses galères pour une aussi périlleuse entreprise.

Aros, où nous arrivâmes le soir au moment où les étoiles du ciel et les phares du détroit s'allumaient simultanément, est un petit village de pêcheurs bâti au pied d'un énorme rocher au haut duquel on voit les ruines d'un autre vieux château qui, comme Ardtornish et Duart-Castle, semble suspendu sur les flots. Ce château était encore une des résidences des lords des Iles. Le clan des Mac-Donalds conserve avec orgueil une charte signée de Robert Bruce, qui leur accorde certains priviléges comme récompense de la valeur de leurs guerriers, « lesquels, dit la vieille charte, ont puissamment contribué à la victoire de Bannockburn. » Cette charte est datée d'Aros. Les descendans des Mac-Donalds sont tous pêcheurs, aubergistes ou cabaretiers.

Celui qui nous avait donné asile avait aussi hébergé Mac-Dougal et son équipage. Ceux-ci, en arrivant, avaient vendu leur cargaison de graisse de poisson, et avec le produit de la vente ils régalaient leurs amis d'Aros. On comprend que le vieux Mac-Dougal avait ce soir autant d'amis que la bourgade avait d'habitans. Tous passèrent la meilleure partie de la nuit à faire de copieuses libations de wiskey, accompagnées de chansons bruyantes, de sorte qu'il nous fut impossible de fermer l'œil. Néanmoins, le lendemain nous étions sur pied au point du jour; des poneys très vifs nous attendaient à la porte de l'auberge, et notre hôte devait nous servir de guide. Nous avions formé le projet de tenter l'ascension du Ben-More, la plus haute des montagnes de l'île, et de son sommet qui s'élève à environ 3,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, nous comptions embrasser d'un seul coup d'œil tout l'ensemble des Hébrides. Notre espoir fut déçu. A peine au tiers de sa hauteur, nous nous trouvâmes enveloppés d'un brouillard si épais, et la pluie commença à tomber avec tant de force, que nous redescendîmes au plus vite du côté du *Loch-na-Keal*, grande baie qui s'ouvre vers le sud, et qui n'est séparée d'Aros que par un isthme de trois milles de largeur au plus. Pour comble de malheur, arrivés au Loch-na-Keal, nous ne pûmes trouver un seul bateau pour nous transporter dans les îles d'Ulva et de Staffa, dont nous apercevions les côtes à quelques milles de nous à travers des brumes dont les formes bizarres rappelaient les descriptions ossianiques. Toutes les barques étaient en mer, occupées à la poursuite d'un banc de poissons arrivé de la veille. Il fallait donc traverser l'île sur nos poneys, et nous rendre d'une seule traite jusqu'à Moy ou Bunessan, dans le sud, afin de nous rapprocher de l'île d'Iona, que nous tenions surtout à visiter. Nous passâmes tout le premier tiers de cette journée le plus tristement du monde, ensevelis, nous et nos poneys, sous de larges *water-proofs*, qui avaient peine à nous garantir, malgré leurs noms un peu ambitieux, des ondées, qui, d'heure en heure, arrosaient la campagne. Le pays que nous parcourions était des plus sauvages. Tantôt nous traversions des plaines d'un sol noir et gras, couvertes d'un gazon épais, coupées de marécages et au milieu desquelles s'allongeaient d'étroits bras de mer; ces plaines étaient abandonnées à des troupeaux de bœufs noirs, de poneys ou de moutons qui paissaient en toute liberté: tantôt nous franchissions de hautes collines revêtues de mousses et de bruyères formant des enceintes multiples autour de petits golfes, dont l'onde, unie comme un miroir, semblait le parquet de cristal de ces belles salles de verdure. Nous avions renvoyé l'aubergiste d'Aros, et pris pour guides, au Loch-na-Keal, deux hommes du pays. Ces deux hommes nous conduisaient à travers ces plaines et ces collines par des chemins à peine tracés. A chaque moment, des coqs de bruyère ou des ptamirgans aux ailes blanches s'envolaient autour de nous, effrayés par les cris de nos guides ou le retentissement sourd du pas de nos chevaux sur le sol caverneux et basaltique des collines; toute cette partie de l'île paraît extrêmement giboyeuse; les bords de la mer étaient peu-

plés aussi d'une foule innombrable d'oiseaux marins que l'arrivée des harengs avait sans doute attirés dans ces parages. Les plaines, comme les collines et le rivage, avaient leurs habitans; c'étaient de jolis oiseaux à tête jaune, qu'on appelle en Écosse *hope clover*, *l'espérance du trèfle*, et qui habitent les endroits où le gazon est le plus touffu.

Nous venions de quitter le rivage de la mer, et nous passions le long d'un pré où paissaient quelques vaches noires, et qu'entouraient de tous côtés de petites collines couvertes de bruyères. Comme nous admirions la magnifique verdure de la petite prairie, le plus vieux de nos deux guides nous apprit que c'était le domaine des Mac-Gills, qui devaient cette prairie à la bravoure et à l'agilité d'un de leurs ancêtres, dont le guide nous raconta l'histoire telle que nous la rapportons ici.

Mac-Neil, le laird de Barra, avait épousé une veuve, lady Mac-Lean, à qui son premier mari avait laissé pour domaine l'île de Coll, cette belle île que vous voyez là-bas, à l'horizon, du côté de l'ouest, nous disait le guide. Lady Mac-Lean avait eu de son premier mari un fils qui s'appelait Jean Gerves, ou *Jean-le-Géant*. A la mort de sa mère, Jean Gerves résolut de rentrer dans la possession de ses domaines de Coll, que Mac-Neil avait gardés. Il rassembla quelques aventuriers sur la côte d'Irlande, où il s'était réfugié, et à leur tête il fondit sur l'île de Coll. Mais cette première tentative fut malheureuse; les aventuriers lâchèrent pied, et Jean Gerves fut repoussé. Il ne se découragea cependant pas; au bout de trois ans, il rassembla de nouveau une cinquantaine d'hommes déterminés, et il se rendit sur la côte de Morvern où son oncle l'attendait. En débarquant, Jean Gerves apprit que son oncle venait d'être fait prisonnier par Mac-Leod, l'allié de Mac-Neil, et qu'il était enchaîné dans un coin de sa tente. Jean Gerves cacha sa petite troupe aux environs de la tente, ne prit avec lui qu'un de ses soldats, appelé Mac-Gill, sur le courage duquel il pouvait compter, et, le laissant hors de la tente, il lui donna l'ordre de frapper à grands coups de claymore à l'endroit où il verrait la toile remuer; puis, sans hésiter, il se précipita seul dans la tente, sa lance à la main. Son intention était d'attaquer Mac-Leod corps à corps et de le pousser vivement contre la toile de la tente. Mais celui-ci, effrayé, n'essaya même pas de lutter et s'enfuit, laissant au pouvoir de Jean Gerves, son prisonnier, ses armes et ses trésors.

Jean Gerves ne perdit pas de temps; renforcé de l'appui de son oncle et des hommes de son clan, il s'embarqua pour Coll. Comme il descendait sur une plage écartée, il vit une sentinelle qui s'élançait en courant du haut d'un rocher où on l'avait placée, et qui se dirigeait de toute sa vitesse vers Grissipol, où Mac-Neil et ses gens étaient rassemblés, pour les avertir de l'arrivée de l'ennemi. Jean Gerves fut consterné en voyant cet homme s'enfuir : l'ennemi, qu'il comptait surprendre, allait donc se trouver sur ses gardes. Jean Gerves, avait dans ce moment à côté de lui Mac-Gill.

— Ne vous chagrinez pas, lui dit Mac-Gill; si vous me permettez de me

mettre aux trousses du coureur, avant un quart d'heure cet homme sera à nous.

— Non seulement je te le permets, lui répondit Jean Gerves avec joie, mais encore je te promets un beau domaine dans l'île de Mull si tu le prends ou si tu le tues avant qu'il ait rejoint Mac-Neil.

— C'est bien, dit Mac-Gill. Et, rapide comme le chevreuil, il se mit à la poursuite de la sentinelle. Cet homme était déjà en vue de Grissipol quand Mac-Gill l'atteignit et se jeta entre lui et le bord d'un ruisseau profond qu'il allait traverser. Le fugitif, se voyant coupé, résolut de payer d'audace: s'élançant bravement sur Mac-Gill, il le poussa rudement pour le jeter dans le ruisseau. Mais Mac-Gill, dont rien n'égalait la souplesse et l'agilité, faisant toujours face à son ennemi, sauta à reculons le ruisseau de Grissipol. Son adversaire voulut sauter comme lui; mais, comme il arrivait sur l'autre bord, Mac-Gill le tua d'un coup de claymore et le jeta dans le torrent. Il revint ensuite trouver Jean Gerves, et celui-ci n'eut pas de peine à surprendre Mac-Neil, qu'il tua de sa main. La plus grande partie du clan de Mac-Neil périt avec lui, et, grace aux jarrets de Mac-Gill, le vainqueur rentra dans ses domaines de Coll.

Au-delà du domaine de Mac-Gill, nous rencontrâmes un ruisseau que l'agile montagnard n'aurait certainement pas sauté à reculons. Il était enflé par la pluie du matin, et, pour le franchir, nous fûmes obligés, ne voulant pas nous mouiller les jambes, de faire un exercice de voltige assez périlleux, en nous plaçant debout sur la croupe de nos chevaux, que six pouces d'eau de plus eussent mis à flot. Nos montagnards attendirent pudiquement que nous fussions hors de vue pour traverser le ruisseau à la nage, ou, pour mieux dire, en marchant dans l'eau jusqu'aux épaules sur le lit de sable qui formait le fond du ruisseau, et portant leurs vêtemens sur leur tête. Dans l'hiver, l'absence d'un pont doit rendre cette partie de l'île impraticable. Tout à coup, tandis que nos hommes s'habillaient, les sons d'une cornemuse arrivèrent à nos oreilles, et nous fûmes surpris de nous trouver face à face avec un beau vieillard à barbe blanche, portant un costume national fort délabré, mais dans toute sa pureté classique: le plaid, le tartan, le phillabeg, les bas rayés de carreaux de couleur, et les *brogues* au lieu de brodequins. Les brogues sont une espèce de chaussure particulière aux îles; on les fait avec deux cuirs de bœuf dont le poil est placé en dedans, et ils sont cousus avec du fil si lâche, qu'ils servent plutôt à défendre les pieds des cailloux que de l'humidité. Ce vieillard, d'une stature élevée, marchait fièrement, la toque en tête, et, quand il avait cessé de jouer de la cornemuse, il chantait des couplets en langue gallique. « C'est le *senachi* du pays (le barde), nous dirent nos compagnons, qui, dans ce moment, nous rejoignirent. Je ne comprenais pas un mot de ce qu'il chantait : un de nos guides s'offrit à nous le traduire. J'avais pris mes tablettes et un crayon, espérant recueillir quelque récit héroïque, quelque poème d'Ossian encore inédit; je fus cruellement désappointé : c'était tout simplement le *Pater noster* en

langue gallique que le vieillard psalmodiait. J'allais donner quelques pièces de monnaie au *senachi;* le plus alerte de nos guides nous fit signe de n'en rien faire; il prit les pièces de monnaie, qu'il mit dans sa poche, et, en échange, il tira de son *sprochan* une ou deux *cakes*, ou gâteaux d'avoine, et les donna au vieillard. « Il aimera mieux cela, nous dit l'habitant de Mull; on ne donne de l'argent qu'aux mendians; mais lui, c'est un *senachi*, et mieux vaut que ce soit un *senachi* qu'un mendiant; car la rencontre d'un mendiant nous aurait porté malheur. Le vieillard prit les gâteaux d'avoine, et notre homme qui avait une telle antipathie pour les mendians garda notre argent, dont nous n'entendîmes jamais parler.

Le *Pater noster* ne nous donnait pas une haute idée de la poésie hébridienne moderne. Cependant nos guides nous assurèrent que la poésie n'avait pas cessé d'être en grand honneur dans l'île, et, pour nous en donner la preuve, ils nous racontèrent ce qui suit : « Chaque année, à la veille du 1er janvier, une nombreuse société se rassemble chez les lairds, les taksmen et les principaux propriétaires de l'île. Tout à coup, au milieu de cette réunion, paraît en hurlant un homme revêtu d'une peau de vache. Les assistans commencent par frapper à tour de bras sur la vache; mais, comme ses beuglemens augmentent en raison des coups qu'elle reçoit, et que, d'ailleurs, elle joue vigoureusement de la tête et des pieds, elle a bientôt chassé de recoins en recoins les assistans, qui s'enfuient avec une feinte terreur, et qui finissent par se trouver hors de la maison, dont l'homme-vache ferme la porte. Jusque alors, rien de bien poétique; or, à la veille du jour de l'an, la température extérieure n'est pas des plus agréables dans les Hébrides, aussi la porte estelle bientôt assiégée par tous les fuyards, qui veulent rentrer. C'est alors que commence le triomphe de la poésie. L'homme à la peau de vache, qui est toujours un grand clerc, tient la porte soigneusement close, et, pour rentrer, il faut que chacun récite au moins un vers. Ceux qui n'ont pas pris leurs précautions ou qui, au besoin, ne savent pas mettre un vers sur ses jambes, se trouvent condamnés à passer la nuit à la belle étoile ou à chercher un asile chez des amis, qui, souvent, demeurent à plusieurs milles de distance; mais, comme les Hébridiens sont presque tous naturellement poètes, la chose est presque sans exemple.

Le tour d'esprit poétique des Hébridiens se combine comme d'ordinaire avec un goût prononcé pour le merveilleux qui n'est guère propre à déraciner les idées superstitieuses auxquelles les gens du peuple sont toujours livrés. Les lairds et les gens *comme il faut* croient *à la seconde vue*, et racontent de merveilleuses aventures de ce phénomène dont le magnétisme animal n'a pas manqué de s'emparer. Les gens du peuple croient toujours aux revenans, aux sorciers, au mauvais œil; il y a encore de pauvres montagnards qui offrent en cachette du lait de vache à Greogach. Greogach est un vieillard à grande barbe blanche qui tour à tour est redouté comme un démon ou invoqué comme un bon génie; Greogach fait surtout grande peur aux enfans. Les pêcheurs hébridiens sont toujours persuadés que le retour du

laird du canton, après une longue absence, procure une abondante pêche de harengs; qu'au contraire l'arrivée d'une femme, venant d'une autre île, fait déserter tout le poisson de la côte : aussi les femmes voyagent-elles peu, et sont-elles toujours mal reçues par les Hébridiens, qui sont peu galans. Les femmes ne sont guère occupées que de la culture des terres et du soin d'augmenter leur famille. Les enfans naissent par myriades; fort peu vivent; la misère et l'absence de soin déciment ces malheureuses créatures. L'éducation de ces enfans est toujours fort négligée; cependant, dans chaque paroisse des Hébrides, il y a une école où on montre aux enfans à lire en anglais. Grace à cette mesure, la langue anglaise commence à être généralement parlée dans les îles.

Le docteur Johnson, voyageur pédant, qui visita les Hébrides vers la fin du dernier siècle, remarque assez judicieusement que la plupart des montagnes sont comme l'Ida d'Homère, *abondantes en sources*, mais qu'il y en a peu qui méritent l'épithète de *couronné de feuillage,* que le poète donne au Pélion. L'aspect du pays n'a pas beaucoup changé depuis le docteur Johnson, celui des montagnes surtout; de nombreuses sources, qui s'infiltrent entre les rochers, ou une mousse olivâtre qui couvre un sol noir, sillonnent leurs flancs que revêtent dans les parties élevées de stériles bruyères. A peine çà et là, dans les ravins mieux abrités du vent, voit-on croître péniblement des sapins ou des saules rabougris, et de maigres bouleaux en lutte perpétuelle avec les tempêtes. Le sapin d'Ecosse est toujours fort rare dans ces montagnes, où on a essayé de naturaliser les sapins de Norwége et les sapins d'argent, qui réussissent mieux que toute autre espèce d'arbres; c'est-à-dire que, sur un millier de sujets plantés dans les défrichemens de bruyères, il en vient cinquante. Les collines et les plaines abritées du vent du nord et du vent d'ouest voient seules croître les grands arbres, les ormes, les chênes, les tilleuls; mais comme la plupart de ces plantations sont de nouvelle date, peu d'arbres ont encore acquis une remarquable hauteur; tous d'ailleurs tendent plutôt à s'arrondir et à s'étendre qu'à s'élever; aussi ce qu'on appelle un bel arbre dans les îles ressemble-t-il presque toujours à un gros pommier en plein vent.

Le *peat*, espèce de tourbe qui se trouve par lits sur les collines et dans les marais, remplace le bois comme combustible dans presque toutes les îles. C'est une substance noire, légèrement bitumineuse, dont les parties sont liées entre elles par des fibres végétales. On coupe le *peat* en dalles de différentes largeurs qu'on entasse auprès des maisons pour les faire sécher. On empile ces dalles dans le foyer, ou bien, chez les gens aisés, on les brûle sur des grils de fer comme le charbon de terre, de façon à éviter la fumée, dont l'odeur est infecte.

Vers le milieu du jour, nous nous sommes arrêtés au fond d'une grande baie au bord d'un ruisseau. Cette baie s'appelle le Loch-Seredon. La pluie avait cessé, le ciel bleu commençait à reparaître, et d'instans en instans, à travers les nuages, nous apercevions vers le nord les hauts sommets du

Ben-More et du Bientalindh, les deux principales montagnes de l'île. L'air des montagnes, combiné avec l'air de la mer, nous avait donné un terrible appétit de voyageurs. Au moment de nous mettre à table, nous nous aperçûmes avec consternation que nos guides avaient apporté pour toutes provisions, un pain, du wiskey, une chaudière et un briquet. William était furieux, et je n'étais guère de meilleure humeur que lui; comme nous descendions de cheval, l'un de nos guides s'était éloigné, sans doute pour échapper à une première explosion de reproches; celui qui était resté près de nous, tout en écoutant nos doléances et nos malédictions, déployait la nappe, et plaçait les fourchettes, les couteaux et le sel sur un gros rocher, disposé à souhait pour nous servir de table, avec un sang-froid désespérant. Des fourchettes et du sel pour manger son pain tout sec, cela ressemblait tellement à une mauvaise plaisanterie, que William commençait à s'échauffer et à prendre à partie l'impassible montagnard, quand nous vîmes son compagnon qui revenait lestement, tenant d'une main son fouet, dont il avait fait une ligne, et de l'autre un saumon de cinq ou six livres et un autre beau poisson, que les montagnards appellent *lith*, et qui ressemble au cabillaud. Notre homme avait attaché une ficelle et des hameçons au manche de son fouet, il avait amorcé avec du pain d'avoine, et, en quelques instans, il avait fait sa pêche. Son compagnon ne perdit pas de temps; le pêcheur nous avait à peine rejoints, qu'un grand feu de bruyères flamboyait sous la chaudière pleine d'eau. Tous deux vidèrent ensuite le *lith* et le saumon, jetèrent le premier dans la chaudière, coupèrent le second par tranches de plusieurs pouces d'épaisseur, les enveloppèrent dans du papier que nous leur donnâmes, et les glissèrent sous la braise, ayant soin de les bien couvrir. Pendant que notre déjeuner cuisait, le pêcheur s'éloigna de nouveau, et revint cette fois au bout d'un quart d'heure avec une vingtaine d'œufs de grouse qu'il venait de dénicher dans la bruyère voisine.

— Si nous avions songé à prendre un fusil, nous dit-il, nous eussions pu faire un meilleur déjeuner et aux dépens du duc d'Argyle, car il y a de fameux rôtis de grouse ou de ptamirgan dans la bruyère voisine, et sa grace est si riche...

Tout en exprimant ses regrets, il rangeait les œufs sous la cendre, à côté du saumon; son compagnon ajoutait à notre menu quelques coquillages qu'il ramassait sous les rochers au bord de la mer. Bientôt le déjeuner fut prêt, et nous lui fîmes honneur. Le saumon surtout était excellent; les œufs seuls avaient un abominable goût de vernis, et, quoique le montagnard nous assurât qu'il avait choisi le meilleur des trois nids qu'il avait découverts, on eût pu leur reprocher plus d'un jour de couvée. Quand nous eûmes fini ce déjeuner qui prouvait surtout en faveur de la foi qu'ont les habitans de Mull en la Providence, nous remontâmes sur nos poneys que nous avions laissés courir au hasard, sûrs que nous étions de les ramener au bercail en leur présentant quelques bribes de pain d'avoine. Pendant plusieurs heures, nous longeâmes

la côte solitaire et montagneuse du Loch-Seredon, la quittant quelquefois pour gravir des collines nues du haut desquelles nous avions de vastes échappées de vue sur la mer et les îles environnantes. Dans l'ouest, nous apercevions quelques champs cultivés. Cette partie de l'île de Mull, le tiers environ, qui, sur une longueur de huit *scocs* (douze milles), s'étend du lac Seredon à Moy et à l'île d'Iona, appartenait aux Mac-Leans de Loch-buy, qui avaient fixé leur résidence dans le château de Moy dont on aperçoit les ruines sur un rocher faisant face au continent d'Écosse; aujourd'hui c'est la propriété du duc d'Argyle.

L'île de Mull n'est pas peuplée en raison de son étendue. Pendant une route de plusieurs heures, nous n'avons rencontré que trois habitans, un pâtre et deux pêcheurs. Le pâtre, la toque en tête et le plaid à carreaux roulé sur la poitrine, portait le costume national des Highlanders, moins le phillabeg ou tablier.

A la hauteur du château ruiné de Moy, la route pénètre entre de hauts rochers d'un gris de fer ou d'un noir d'ardoise qui partent du centre de l'île et qui, tout à coup, rencontrant la mer, forment un énorme promontoire à l'entrée du loch Seredon. La mer, poussée par le terrible vent d'ouest, a rongé la base du promontoire qui s'incline sur les flots d'une manière effrayante. De distance en distance, de larges crevasses, que les infiltrations des eaux du ciel ont creusées, isolent des pans entiers de rochers du noyau principal auquel ils n'adhèrent plus que par leur base encore intacte. Souvent cette base est si étroite, que ces énormes morceaux de basalte (1) semblent miraculeusement suspendus sur les eaux. Quand on les voit de loin, on croirait n'avoir qu'à pousser du pied ces blocs de rochers, gros comme les maisons du High-Street à Édimbourg, pour les faire rouler dans les flots. L'un de nos guides, jeune homme alerte et robuste, nous faisait frémir lorsque, quittant le sentier battu, il s'engageait entre ces blocs à demi écroulés, et, qu'agile comme l'écureuil ou le chat-pard, il sautait d'un roc à l'autre ou penchait tout son corps sur la mer pour dénicher quelques œufs de gannet ou d'eider-duck; l'adroit montagnard riait de nos terreurs; nos gestes et nos cris ne faisaient qu'accroître son audace, et nous n'étions un peu rassurés qu'en voyant son compagnon plus âgé pousser de sauvages éclats de rire à chacune de ses prouesses.

— A son âge, j'en aurais fait bien davantage, nous disait-il en se redressant. Les Mac-Leans sont légers comme le duvet de l'oiseau, ils ne pèsent pas sur le rocher; comme le crabbe ou le pic des bois, ils ont des crampons aux pieds et aux mains, jamais ils ne tombent à moins que, comme Murdoch de Scalladale, ils ne se jettent dans la mer la tête la première.

— Quel était ce Murdoch? sans doute un fou?

(1) Mull, comme Staffa et les îles voisines, est d'origine volcanique; le Ben-More est un volcan éteint.

— Non, Murdoch n'était pas un fou, mais un des plus vaillans hommes du clan des Mac-Leans qui se noya par vengeance, il y a bien des années de cela; tenez, c'est là-bas, du haut de ce rocher où Mac-Niel (c'était son compagnon) vient de grimper, qu'il a pris son élan et fait le plongeon; ce rocher s'est appelé depuis le *Rocher du Noyé.*

— Mais comment Murdoch a-t-il pu arriver au haut de ce rocher que cette profonde crevasse sépare de la montagne?

— Il y est arrivé comme Mac-Niel, par le chemin des oiseaux; tenez, voyez!....

Et il me montrait son camarade qui prenait son élan, et qui, d'un seul bond, allait franchir un espace de douze pieds au moins, qui séparait le rocher de la montagne. Ce spectacle était si effrayant, que, lorsque je vis Mac-Niel s'élancer et quitter la terre, je fermai les yeux, craignant de le voir se briser sur le roc; quand je les rouvris, le montagnard était cramponné au corps du rocher qu'il gravissait comme un chamois.

Sur nos instances, le vieux guide nous raconta cette curieuse histoire.

— Il y a plus de deux siècles de cela, l'un des chefs des districts de l'ouest de Mull, Mac-Lean de Loch-buy, grand guerrier et grand chasseur, vint faire une excursion au milieu des montagnes que nous parcourons. Comme la journée était belle, il avait amené avec lui sa femme et son enfant à la mamelle, qu'une nourrice tenait dans ses bras. Ses vassaux, convoqués des différentes parties de l'île, de Scalladale, de Fiddon, de Moy, couvraient les rochers du voisinage et fermaient les défilés par lesquels les bêtes fauves pouvaient s'enfuir, avec ordre de les empêcher de passer et de les rejeter toutes vers la colline au haut de laquelle se tenait Mac-Lean et sa famille. La chasse fut d'abord heureuse; les faucons prirent nombre de coqs noirs et de perdrix blanches, et plusieurs chevreuils, poussés par les chiens et trouvant toutes les issues fermées dans la montagne, se laissèrent tuer ou prendre par Mac-Lean et ses compagnons. Vers le milieu du jour, comme la chasse languissait, les chiens firent lever un daim magnifique qui vint bondir à peu de distance de Mac-Lean, suivi de toute la meute, et qui se dirigea rapidement vers un étroit défilé, le seul par lequel il pût s'échapper du côté de la mer. Mac-Lean avait placé là un de ses vassaux les plus résolus pour fermer le passage; le montagnard, qui s'appelait Murdoch, voyant venir le daim, se mit en travers dans la route qu'il ferma avec son corps; mais l'impétuosité de l'animal, que toute la meute serrait de près, était telle que Murdoch fut jeté à terre, et que le daim, passant sur son corps, s'enfuit au loin dans la montagne. Le pauvre homme s'était à peine relevé que déjà Mac-Lean de Loch-buy était près de lui, les yeux étincelans.

— Qui es-tu? cria-t-il en s'élançant vers Murdoch.

— Murdoch de Scalladale.

— Où est le daim?

— Il m'a renversé et s'est enfui.

— Tu mens; il n'y a qu'une femme ou qu'un enfant qu'un daim puisse renverser. Tu auras eu peur et tu auras fui. Tu n'es qu'un lâche!

Et Mac-Lean, homme d'une extrême violence, tirant son coutelas, courut vers son vassal pour le tuer. Un cri de sa femme l'arrêta.

— C'est vrai, s'écria Mac-Lean d'un air sombre et maîtrisant sa colère, c'est vrai, le sang d'un lâche ne doit pas souiller ma main. Le fouet! le fouet seul! voilà le digne châtiment d'un homme qui a été plus faible qu'un daim.

Dans ce moment les gardes de Mac-Lean et ses vassaux accouraient de tous les côtés. Mac-Lean fit saisir le malheureux Murdoch, le fit dépouiller de ses habits, et le fit battre de verges aux yeux du clan rassemblé. Or, Murdoch de Scalladale, qu'un daim avait renversé, était cependant un homme de cœur, qui, comme tout montagnard, préférait la mort à la flétrissure. Le fouet, alors comme aujourd'hui, était la plus honteuse de toutes les peines, celle que l'on infligeait aux vagabonds, aux voleurs, aux femmes de mauvaise vie ou aux sorcières; être traité comme un voleur ou comme une femme, c'était donc pour Murdoch le plus atroce des supplices. Il jura de s'en venger, et de s'en venger sur l'heure. Murdoch supporta le châtiment sans se plaindre et sans pâlir, et quand Mac-Lean, dont la colère s'apaisait, eut fait signe de cesser et qu'on eut délié les mains du patient, le montagnard s'avança la tête basse vers son seigneur pour le remercier comme le voulait l'usage. Mais quand il ne fut plus qu'à deux pas de Mac-Lean, au lieu de mettre le genou en terre et de baiser la main du laird, ainsi qu'il eût dû le faire, Murdoch de Scalladale, s'élançant d'un seul bond sur la nourrice qui portait l'enfant du chef, comme un tigre sur la proie qu'il guette, saisit le nourrisson, et, s'échappant du milieu des gardes, s'élança de roc en roc jusqu'à cette pointe où tout à l'heure mon compagnon gambadait; puis, se penchant sur les flots avec l'enfant, qu'il tenait comme s'il allait le précipiter dans la mer :

— Mac-Lean de Loch-buy, s'écria-t-il d'une voix de tonnerre, si j'ai été puni comme une femme, comme un voleur, je saurai me venger en homme de courage. Mac-Lean a tué mon honneur, moi je vais tuer le fils de Mac-Lean.

Peindre la muette et farouche douleur du père, les sanglots et les cris de désespoir de la mère à la vue de leur enfant exposé à un si affreux danger, serait impossible. Le montagnard ne lâcha pas l'enfant, mais le tenant toujours suspendu sur les flots, tandis que lui regardait fièrement le laird de Loch-buy :

— Je veux être aussi juste que tu as été injuste, dit-il à son chef, qui l'implorait en tendant les bras vers lui.

— C'est vrai, répondit Mac-Lean avec humilité; j'ai eu tort, j'en conviens, la colère m'a troublé la raison; j'avoue mon erreur. Tu es, je le vois, un homme de cœur, un brave montagnard; rends-moi mon enfant, et je te promets la récompense que tu désireras, la réparation que tu exigeras. Je te promets des honneurs qui feront oublier cette dégradation d'un moment.

— Je te le répète, je veux être juste, lui répondit Murdoch de Scalladale; je ne te proposerai donc qu'une seule condition, et, si tu la remplis, je te promets de te rendre ton enfant.

— Parle, qu'exiges-tu? lui cria Mac-Lean avec anxiété.

— C'est que tu te dépouilles de tes vêtemens, c'est qu'à ton tour tu tendes le dos aux verges, et que tu te laisses fouetter comme moi je l'ai été tout à l'heure; à ce prix je te rendrai ton enfant.

Quelque humiliante que fût cette condition, Mac-Lean n'hésita pas à s'y soumettre.

— Je souffrirais mille supplices pour sauver la vie de mon enfant, disait-il en se dépouillant de ses vêtemens. Puis, quand son dos fut mis à nu, au grand étonnement des hommes de son clan, il leur mit lui-même les verges dans la main, et leur ordonna de frapper le seigneur comme ils avaient frappé le vassal.

— J'ai eu tort de céder à ma colère, leur dit-il, et, dans un moment de passion, de dégrader un homme de cœur; je dois être puni de mon tort.

Du haut de son rocher, Murdoch, tenant toujours l'enfant dans ses bras, contemplait avec une joie féroce et insultante l'humiliation de son seigneur, et comptait chacun des coups que frappaient les vassaux, stupides exécuteurs de l'ordre de leur chef.

— Plus fort! criait Murdoch.

— Plus fort! répétait le malheureux père, espérant de cette façon attendrir le ravisseur de son enfant.

Quand le sang ruissela des épaules de Mac-Lean et que ses forces parurent épuisées:

— C'est assez! cria Murdoch, il y a aujourd'hui deux vieilles femmes de plus dans le clan de Mac-Lean, deux lâches que la verge a flétris, l'un est le vassal, l'autre le chef; l'un va mourir après s'être vengé, l'autre peut vivre!

— Rends-moi mon enfant comme tu me l'as promis, lui cria Mac-Lean se soutenant à peine.

— Ton enfant!.... te rendre ton enfant! lui répondit Murdoch en poussant un affreux éclat de rire; et mon honneur? toi, peux-tu me le rendre?

— J'ai rempli ta condition, remplis ta promesse.

— Oui, tu es flétri comme je l'ai été, mais ta dégradation peut-elle me laver de ma honte? mon honneur est mort, ton enfant doit mourir.

— Rends-moi mon enfant! misérable, lui criait Mac-Lean exaspéré.

— Ton enfant, tiens! le voici, tends les bras....

Et le montagnard, élevant l'enfant au-dessus de sa tête, poussa un cri féroce et se précipita du haut du rocher dans l'abîme ouvert devant lui. Tous deux reparurent un instant à la surface de flots, le montagnard serrant toujours l'enfant d'une étreinte convulsive; puis tous deux s'enfoncèrent, et la mer recouvrit leurs têtes.

— Les Mac-Leans étaient vraiment des hommes dans ce temps-là! s'écria

le montagnard en achevant son récit. Souples comme la belette, courageux comme les aigles, ils ne reculaient devant aucun danger. Aujourd'hui ils sont doux comme des moutons; le *taskman* du duc d'Argyle leur coupe la laine sur le dos et ils disent merci. Croiriez-vous que chaque année les taskmen ramassent 8,000 livres dans notre île, 8,000 livres pour le duc d'Argyle.... Oh! les Mac-Leans sont trop bons; c'est qu'aussi à l'école on commence à les fouetter de si bonne heure, qu'ils finissent par s'accoutumer à la honte. Et après tout, quels sont ces maîtres d'école qui les châtient? de vieux domestiques de curés. C'est indigne! Oh! oui, chaque année les hommes dégénèrent et leur nombre diminue. Autrefois il y avait dix mille habitans au moins dans Mull; aujourd'hui, combien y en a-t-il? six à sept mille. Si cela continue, bientôt Mull ne sera plus habitée que par le bétail noir, les coqs de bruyere...

— Et les fabricans de *kelp* (potasse), fit son compagnon en l'interrompant et en nous montrant des feux allumés de divers côtés sur le rivage; tenez, les voilà tous à l'ouvrage; voilà bien un métier de vieilles femmes, ramasser des herbes, les faire sécher, les brûler et en tamiser la cendre! et c'est là cependant ce qui fait vivre la moitié des habitans du pays qui mettent en coupe réglée les warecks de la mer. Oui, le *kelp* est la pâture des Mac-Leans.

La complainte de ces bonnes gens aurait sans doute continué long-temps encore, si nous n'étions arrivés au hameau de Bunessan, où nous fîmes halte et où nous cherchâmes un gîte pour la nuit.

FRÉDÉRIC MERCEY.

# MÉMOIRES, CORRESPONDANCE ET MANUSCRITS

DU

# GÉNÉRAL LAFAYETTE,

## PUBLIÉS PAR SA FAMILLE.[1]

### Premier Article.

Nous sommes en retard pour parler de cette publication dont les trois premiers volumes ont paru depuis déjà bien des mois. Mais on est moins en retard que jamais pour venir parler d'un homme avec qui la vogue, la popularité ou l'esprit de parti n'ont plus rien à faire, et qui est entré tout entier dans le domaine historique, ainsi que l'époque qu'il représente et qui est de même accomplie.

La révolution française, en effet, peut être considérée comme entièrement terminée, sous les formes, du moins, qu'elle a présentées à chaque reprise durant l'espace de quarante ans. Ces formes qui, depuis la déclaration des droits jusqu'au programme de l'Hôtel-de-Ville, roulent dans un cercle déterminé d'idées et d'expressions, ne semblent plus avoir chance de vie et de fortune sociale dans ces

(1) Fournier aîné, rue de Seine, 16.

mêmes termes. On peut s'en réjouir, on peut s'en plaindre et s'en irriter. Mais le résultat semble acquis; dans ces termes-là, il est obtenu... ou manqué; et, à mon sens, en partie obtenu, en partie manqué. Ceux même qui continuent de prendre l'humanité par le côté ouvert et généreux, qui embrassent avec chaleur une philosophie de *progrès*, et persistent avec mérite et vertu dans des espérances toujours ajournées et d'autant plus élargies, ceux-là (et je ne cite aucun nom, de peur d'en choquer quelqu'un, tant ils sont divers, en les rapprochant), ceux-là ont des formules auprès desquelles le programme de Lafayette, la déclaration des droits, n'est plus qu'une préface très générale et très élémentaire, ou même ils vont à contredire et à *biffer* sur quelques points ce programme.

La révolution française a eu des momens bien différens, et quoiqu'on retrouve Lafayette au commencement et à la fin, il y a eu d'autres écoles rivales et au moins égales de celle qu'il y représente. Outre l'école américaine, il y a eu l'école anglaise, et celle d'une dictature plus ou moins démocratique, à laquelle on peut rapporter, à certains égards et toute restriction gardée, la convention et l'empire.

L'école américaine prétend tirer tout du peuple et de l'élection directe. L'école anglaise a surtout en vue l'équilibre de certains pouvoirs, émanés de source différente. L'école dictatoriale et impérialiste (je la suppose éclairée) a pour principe de tout prendre sur soi et de se croire suffisamment justifiée à faire administrativement ce qui est de l'intérêt d'état, dans le sens de l'ordre et de la société.

Sans avoir à m'expliquer avec détail sur l'établissement de 1830, ce qui mènerait trop loin et ne serait pas ici en son lieu, il est évident qu'en 1830, aucune de ces trois formes, américaine, anglaise, impérialiste, n'a triomphé et qu'il s'est fait une sorte de compromis très mélangé entre toutes les trois. Le principe électif, qui a été jusqu'à faire un roi par des députés, n'a pas été alors jusqu'à refaire des députés, des mandataires directs de la nation. La chambre des pairs, bien qu'émondée dans son personnel et atteinte dans sa reproduction aristocratique, a subsisté, au choix du roi. Ainsi l'école américaine n'a pas été satisfaite.

L'école anglaise, communément dite doctrinaire, l'aurait été plutôt. Mais il y a si peu d'aristocratie politique en France, que tout point d'appui manquait de ce côté; il a fallu asseoir le centre de l'équilibre sur la *classe moyenne*, et faire un peu artificiellement la théorie de celle-ci, qui pouvait à tous momens ne pas s'y prêter. On y a réussi pourtant assez bien, à l'aide de beaucoup d'habileté sans doute, à

l'aide surtout de toutes les fautes dont le parti opposé était capable et auxquelles il n'a pas manqué.

L'école doctrinaire paraît avoir réussi plus qu'aucune dans la solution politique actuelle, mais c'est beaucoup plus peut-être dans l'apparence en effet, et dans la forme que dans le fond; elle-même le sait bien et paraît aujourd'hui s'en plaindre, un peu tard. Les habitudes glorieuses de l'empire ont laissé dans les mœurs et le caractère de la nation un pli qu'elles y avaient trouvé déjà; en temps ordinaire, nulle nation ne se prête autant à être gouvernée, à être administrée que la nôtre, et n'y voit plus de commodités et moins d'inconvéniens. Sous les formes parlementaires, à travers l'équilibre assez peu compliqué des pouvoirs, et le jeu suffisamment modéré de l'élection, il y a une administration qui fonctionne de mieux en mieux et se perfectionne. Une bonne part des prédilections et de la philosophie de la société actuelle paraît être de ce côté. Sans s'inquiéter autant que d'ingénieux publicistes de l'endroit précis où se trouve le ressort actif du mouvement, la majorité de la société actuelle, de cette classe ou riche, ou moyenne et industrielle, sur laquelle on s'est principalement fondé, profite du mouvement lui-même; sans faire de si soudaines différences entre ce qui s'est succédé au pouvoir depuis quelques années, elle semble trouver qu'en général le principe est le même et qu'on la sert à peu près à souhait.

«Et que mettrez-vous en place de la monarchie légitime?» objectait-on, quelques mois avant août 1830, à l'une des plumes les plus vives et les plus fermes de l'opposition anti-dynastique d'alors. — «Eh! bien, fut-il répondu, nous mettrons la monarchie administrative.» Le mot était profond et perçant; la forme et les moyens parlementaires demeuraient sous-entendus.

Ceci revient à dire que la société paraît se contenter aujourd'hui d'être gouvernée en vue principalement de ses intérêts matériels et de ses jouissances; que, pour peu qu'on ait envie de le croire, on la peut juger provisoirement satisfaite sur ses droits, tant la démonstration de son zèle est ailleurs. Et c'est à ce point de vue essentiel qu'on doit surtout dire que la révolution française est terminée, que ses résultats sont en partie obtenus, en partie manqués, et que l'esprit, l'*inspiration* qui l'a soutenue dans sa longue et glorieuse carrière, fait défaut. Dans la société civile on est à peu près en possession de tous les résultats voulus par la révolution; dans l'association politique, il y a beaucoup plus à désirer; mais enfin si l'on s'inquiétait en ce genre de ce qu'on n'a pas pour l'obtenir, si on le *désirait* réel-

lement avec suite et ferveur, si on luttait dans ce but comme sous la restauration, l'esprit de la révolution française vivrait encore, et cette grande ère ne serait pas finie. Or, quels que puissent être les regrets amers, silencieux ou exaspérés, de quelques individus fidèles à leurs souvenirs, l'inspiration qui, de 89 à 1830, n'avait pas cessé, sous une forme ou sous une autre, dans les assemblées ou dans les camps, ou dans la presse et ce qu'on appelait *l'opinion publique*, d'agir et de pousser, et de vouloir vaincre, cette inspiration s'est retirée tout d'un coup et a comme expiré au moment où, dans un dernier éclat, elle devenait victorieuse. D'autres inspirations, d'autres penchans plus ou moins nobles, sont venus à l'ensemble de la société, et, favorisés de toutes parts, agréés par les gouvernans comme des garanties, ils se développent avec une rapidité presque effrénée, qui ne permet pas le retour. Sans doute la générosité, l'enthousiasme, le désintéressement dans l'ordre des affections générales et dans celui de l'intelligence, ne manqueront jamais au monde, n'y manqueront pas plus que la corruption, l'égoïsme et l'influence masquée de toutes les roueries. Sans doute chaque génération nouvelle vient verser comme un rafraîchissement de sang vierge et pur dans la masse plus qu'à demi gâtée; les ardeurs s'éteignent et se rallument sans cesse, le flambeau des espérances et des illusions se perpétue :

Et, quasi cursores, vitaï lampada tradunt.

En un mot, tant que le monde va et dure, il ne saurait être destitué de la vie et de l'amour.

Mais aujourd'hui, là même où, en dehors des cadres réguliers et du train régnant de la société, il y a le plus, à la fois système philosophique élevé, et chaleur de cœur, de conviction, il n'y a plus suite directe et immédiate des idées de la révolution française. Voyez l'école de ceux qui s'en sont faits les historiens les plus profonds et les plus religieux, l'école de MM. Buchez et Roux; ils comprennent, ils interprètent à leur manière, ils étendent et transforment les théories de leurs plus hardis devanciers. Avec eux, historiens dogmatiques, dès qu'ils prennent la parole en leur propre nom, on se sent entrer dans un cycle tout nouveau. De même, lorsqu'on aborde la philosophie religieuse et sociale de MM. Leroux et Reynaud, les encyclopédistes de nos jours; ils procèdent de la révolution française et de la philosophie du XVIII^e^ siècle, assurément. Mais de combien d'autres devanciers ils procèdent également, et avec quels développemens

particuliers et considérables! C'est autant et plus encore chez eux la noble ambition de fonder, que le filial dessein de poursuivre.

Ainsi, pour revenir à l'occasion et au point de départ de ces considérations, Lafayette, venu en tête de la révolution française, est mort en même temps qu'elle a fini, et sa vie tout entière la mesure.

Il a cela de particulier et de singulièrement honorable d'y avoir cru toujours, *avant* et *pendant*, et même aux plus désespérés momens; d'y avoir cru avec calme et avec une fermeté sans fougue. Que des hommes de la *Montagne*, les héros plus ou moins sanglans de cette formidable époque, soient demeurés fixes jusqu'au bout dans leur conviction et soient morts la plupart immuables, on le conçoit; la foudre, on peut le dire sans métaphore, les avait frappés; une sorte de coup fatal les avait saisis et comme immobilisés dans l'attitude héroïque ou sauvage qu'avait prise leur ame en cette crise extrême; ils n'en pouvaient sortir sans que leur caractère moral à l'instant tombât en ruine et en poussière. Il n'y avait désormais de repos, de point d'appui pour eux, que sur ce hardi rocher de leur Caucase. Mais il y a, ce semble, plus de liberté et plus de mérite à rester fixe dans des mesures plus modérées, ou, si c'est un simple effet du caractère, c'est un témoignage de force non moins rare et dont la proportion constante a sa beauté.

Parmi les contemporains de Lafayette, parmi ceux qui furent des premiers avec lui sur la brèche à l'assaut de l'ancien régime, combien peu continuèrent de croire à leur cause! Mirabeau et Sieyes, ces deux intelligences les plus puissantes, tournèrent court bientôt: après un an environ de révolution ouverte, Mirabeau était passé à la conservation, et Sieyes au silence déjà ironique. De M. de Talleyrand, on n'en peut guère parler en aucun temps en matière de croyance quelconque; il avait commencé, comme Retz, par l'intime raillerie des choses. Dans les rangs secondaires, Rœderer en était probablement déjà, en 91, à ses idées *in petto* de pouvoir absolu éclairé, dont sa vieillesse causeuse et enhardie par l'empire nous a fait tout haut confidence. Et entre ceux qui restèrent fidèles à leurs convictions, bien peu le furent à leurs espérances. M. de Tracy croyait toujours à l'excellence de certaines idées, mais il avait cessé de croire à leur réalisation et à leur triomphe; dans les premières années du siècle, et sous les ombrages d'Auteuil, il confiait tristement à des pages retrouvées après lui la démission profonde de son cœur. Lafayette n'a cessé de croire et à l'excellence de certaines idées et à leur triomphe; il n'a, en aucun moment, pris le deuil de ses principes; il n'a jamais désespéré. Pen-

dant que le gouvernement impérial s'affermissait, il cultivait Lagrange et *attendait la liberté publique*.

Mais avait-il raison d'y croire? est-ce à lui supériorité d'esprit autant que supériorité de caractère, d'y avoir cru en un sens qui s'est trouvé à demi illusoire? — Certes, je ne prétendrai pas qu'il n'y ait eu chez Mirabeau, chez Sieyes, chez Talleyrand, même chez Rœderer, un grand témoignage d'intelligence dans cette promptitude à entendre les divers aspects de l'humanité, à s'en souvenir, à deviner, à ressaisir si tôt le dessous de cartes et le revers, à se rendre compte du lendemain dès le premier jour, à ne pas s'en tenir au sublime de la passion qu'ils avaient (ou non) partagée un moment; à discerner, sous la circonstance d'exception, l'inévitable et prochain retour de cette perpétuelle humanité avec ses autres passions, ses infirmités, ses vices et ses duperies sous les emphases. Malgré la défaveur qui s'attache à ce dire dans un temps d'emphase générale et de flatterie humanitaire, il m'est impossible de n'en pas convenir; tant que nous n'aurons pas une humanité refaite à neuf, tant que ce sera la même précisément que tous les grands moralistes ont pénétrée et décrite, celle que les habiles politiques savent, mais au rebours des moralistes, sans le dire, il y aura témoignage, avant tout, d'intelligence à dominer par la pensée les conjonctures, si grandes qu'elles soient, à s'en tirer du moins, à s'en isoler en les appréciant, à démêler sous l'écume diverse les mêmes courans, à sentir jouer sous des apparences nouvelles, et qui semblent uniques, les mêmes vieux ressorts. Pourtant si c'a été, avant tout, chez Lafayette, une supériorité de caractère et de cœur de croire à l'avénement invincible de certains principes utiles et généreux, ce n'a pas été une si grande infériorité de point de vue; car si ces principes n'ont pas obtenu toute la part de triomphe qu'il augurait, ils ont eu une part de triomphe infiniment supérieure (au moins à l'heure de l'explosion) à ce que les autres esprits réputés surtout sagaces auraient osé leur prédire.

Chez les hommes qui jouent un grand rôle historique, il y a plusieurs aspects successifs et comme plusieurs plans selon lesquels il les faut étudier. Le premier aspect qui s'offre, et auquel trop souvent on s'en tient dans l'histoire, est le côté extérieur, celui du rôle même avec sa parade ou son appareil, avec sa représentation. Lafayette a eu si long-temps un rôle extérieur, et l'a eu si constant, si *en uniforme* j'ose dire, qu'on s'est habitué, pour lui plus que pour aucun autre personnage de la révolution, à le voir par cet aspect; habit national, langage et accolade patriotique, drapeau, pour beaucoup de gens,

Lafayette n'a été que cela. Ceux qui l'ont davantage approché et entendu ont connu un autre homme. Esprit fin, poli, conversation souvent piquante, anecdotique; et plus au fond encore, pour les plus intimes, peinture vive et déshabillée des personnages célèbres, révélations et propos redits sans façon, qui sentaient leur XVIIIe siècle, quelque chose de ce que les charmantes lettres à sa femme, aujourd'hui publiées, donnent au lecteur à entrevoir, et de ce que le rôle purement officiel ne portait pas à soupçonner. Ce côté intérieur, chez Lafayette, ne déjouait pas l'autre extérieur et ne le démentait pas, comme il arrive trop souvent pour les personnages de renom; il y avait accord au contraire, sur beaucoup de points, dans la continuité des sentimens, dans la tenue et la dignité sérieuse des manières, et par une simplicité de ton qui ne devenait jamais de la familiarité. Pourtant, ces fonds de causerie spirituelle, de connaissance du monde et d'expérience en apparence consommée, eussent pu sembler en train d'échapper par un bout à l'uniforme prétention du rôle extérieur, si plus au fond encore, et sur un troisième plan, pour ainsi dire, ne s'était levée, d'accord avec l'apparence première, la conviction inexpugnable, comme une muraille formée par la nature sur le rocher (*arx animi*). Au pied de cette conviction née pour ainsi dire avec lui et qui dominait tout, les réminiscences railleuses, les désappointemens déjà tant de fois éprouvés, les expériences faites par lui-même de la corruption mondaine et humaine, venaient mourir. Il y avait arrêt tout court. C'est bien. Mais à l'abri de la forteresse, et à côté d'une légitime confiance en ce qui ne périt jamais, en ce qui se renouvelle dans le monde de fervent et de généreux, ne se glissait-il pas un coin de crédulité? Cet homme qui savait si bien tant de choses et tant d'hommes, et qui les avait pratiqués avec tact, celui-là même qui racontait si merveilleusement et par le dessous Mirabeau, Sieyes et les autres, qui leur avait tenu tête en mainte occasion, qui avait démêlé le pour et le contre en Bonaparte, et qui l'a jugé en des pages si parfaitement judicieuses (1), ce même Lafayette, ne l'avons-nous pas vu disposé à croire au premier venu soi-disant patriote, qui lui parlait un certain langage? Là est le point faible, tout juste à côté de l'endroit fort. Ce trop de confiance sans cesse renaissante à l'égard de ceux qu'il n'avait pas encore éprouvés, il l'avait en partie parce qu'il croyait en effet, et en partie peut-être parce que c'était dans son rôle, dans sa convenance politique et mo-

(1) *Mes rapports avec le premier consul*, tom. IV, encore inédit.

rale (à son insu) de voir ainsi, de ne pas trop approfondir ce qui faisait groupe autour du drapeau, son idole; nous y reviendrons. Quoi qu'il en soit (rare éloge et peut-être applicable à lui seul entre les hommes de sa nuance qui ont fourni au long leur carrière), chez Lafayette le rôle extérieur et l'inspiration intérieure se rejoignaient, se confirmaient pleinement, constamment; l'homme d'esprit, poli et fin, intéressant à entendre, qu'on rencontrait en l'approchant, ne faisait qu'une agréable diversion entre le personnage public toujours prochain et l'intérieur moral toujours présent, et n'allait jamais jusqu'à interrompre ni à laisser oublier la communication de l'un à l'autre.

D'ensemble, on peut considérer Lafayette comme le plus précoce, le plus intrépide et le plus honnête assaillant à la prise d'assaut de l'ancien régime, dès les débuts de 89. Toujours pourtant quelque chose du chevalier et du galant adversaire, soit qu'il s'élance à la brèche en 89 l'épée en main, soit qu'il reparaisse comme le porte-étendard général de la révolution en 1830. Un très spirituel écrivain, M. Saint-Marc Girardin, en louant Lafayette dans les *Débats* (preuve qu'il est bien mort), a conjecturé que, s'il avait vécu au moyen-âge, il aurait fondé quelque ordre religieux avec la puissance d'une idée morale fixe. Je crois que Lafayette, au moyen-âge, aurait été ce qu'il fut de nos jours, un chevalier, cherchant encore à sa manière le triomphe des droits de l'homme sous prétexte du Saint-Graal, ou bien un croisé en quête du saint tombeau, le bras droit et le premier aide-de-camp, sous un Pierre-l'Ermite, c'est-à-dire sous la voix de Dieu, d'une des grandes croisades.

Cette sorte de vocation chevaleresque du héros républicain, de l'Américain de Versailles, apparaît tout d'abord dans les volumes de mémoires et de correspondance publiés. C'est en rendant compte de ces volumes précieux, recueillis avec la plus scrupuleuse piété d'une famille pour une vénérable mémoire, qu'il nous sera aisé de suivre et de faire sentir les lignes principales, les traits composans d'un caractère toujours divers, si simple qu'il soit et si uniforme qu'il paraisse.

Le premier volume et la moitié du second contiennent tous les faits de la vie de Lafayette antérieurs à 89, la guerre d'Amérique, ses voyages en Europe au retour; tantôt ce sont des récits et des chapitres de mémoires de sa main, tantôt ce sont des correspondances qui y suppléent et les continuent. Cette portion du livre est très intéressante et neuve, d'une lecture plus continue et plus coulante que l'intervalle, d'ailleurs plus connu, de 89 à 92, dans lequel

on ne marche qu'à travers les justifications, rectifications. — On saisit tout d'abord le trait essentiel, le grand ressort du caractère de Lafayette, et, lui-même, il le met à nu ingénument : « Vous me de-« mandez l'époque de mes premiers soupirs vers la gloire et la liberté; « je ne m'en rappelle aucune dans ma vie qui soit antérieure à mon « enthousiasme pour les anecdotes glorieuses, à mes projets de courir « le monde pour chercher de la réputation. Dès l'âge de huit ans, « mon cœur battit pour cette hyène qui fit quelque mal, et encore « plus de bruit, dans notre voisinage (*en Auvergne*), et l'espoir de la « rencontrer animait mes promenades. Arrivé au collége, je ne fus « distrait de l'étude que par le désir d'étudier sans contrainte. Je ne « méritai guère d'être châtié ; mais, malgré ma tranquillité ordinaire, « il eût été dangereux de le tenter, et j'aime à penser que, faisant en « rhétorique le portrait du cheval parfait, je sacrifiai un succès au « plaisir de peindre celui qui, en apercevant la verge, renversait son « cavalier. » Ce ne sont pas seulement les écoliers de rhétorique, ce sont quelquefois les hommes qui sacrifient un succès, c'est-à-dire la chose possible, au plaisir de peindre ou de faire une action d'où résulte le plus grand honneur à leur rôle, la plus grande satisfaction à leurs sentimens.

Dès l'adolescence, les liaisons républicaines charment Lafayette; ce qu'ont écrit et prêché Jean-Jacques, Mably, Raynal, il le fera; lui, le descendant des hautes classes, il sera le premier champion, le paladin le plus avancé des intérêts et des passions nouvelles. Le rôle est beau, étrange, hasardeux; il est fait pour enlever un jeune et noble cœur. Au régiment, dans le monde à son début, Lafayette est gauche, mal à l'aise, assez taciturne; il garde le silence, parce qu'en cette compagnie *il ne pense et n'entend guère de choses qui lui paraissent mériter d'être dites*. Il observe et il médite; sa pensée franchit les espaces, et va se choisir, par-delà les mers, une patrie. « A la première connaissance de cette querelle (anglo-américaine), mon cœur, dit-il, fut enrôlé, et je ne songeai plus qu'à joindre mes drapeaux. »

Il n'a pas vingt ans, il s'échappe sur un vaisseau qu'il frète, à travers toutes sortes d'aventures. Après sept semaines de hasards dans la traversée, il aborde l'immense continent, et en sentant le sol américain, son premier mot est un serment de vaincre ou de périr avec cette cause. Rien de sincère et d'enlevant comme ce départ, cette arrivée; c'est le début héroïque du poème et de la vie, la candeur qu'on n'a qu'une fois. Plus tard, en avançant, tout cela se complique, se dérange, ou s'arrange à dessein, se gâte toujours.

A peine débarqué, il court vers Washington; la majesté de la taille et du front le lui désigne comme chef autant que les qualités profondes. Lafayette s'attache à lui, et devient le disciple du grand homme. Washington paraît bien grand, en effet, au milieu de cette guerre difficile, qui se traîne sur de vastes espaces, pleine de misères, de lenteurs, de revers, entravée par les rivalités et les jalousies soit du congrès, soit des autres généraux : « Simple soldat, dit excellem-« ment Lafayette en le caractérisant, il eût été le plus brave; citoyen « obscur, tous ses voisins l'eussent respecté. Avec un cœur droit « comme son esprit, il se jugea toujours comme les circonstances. « En le créant exprès pour cette révolution, la nature se fit honneur « à elle-même, et pour montrer son ouvrage, elle le plaça de manière « à faire échouer chaque qualité, si elle n'eût été soutenue de toutes « les autres. » Il y a dans ces mémoires bien des endroits de cette sorte, qu'on dirait avoir été écrits par une plume historique profonde, et familière avec tous les replis.

Blessé presque dès son arrivée à la déroute de la Brandywine, Lafayette écrit, pour la rassurer, à M[me] de Lafayette ces charmantes lettres qui ont été si remarquées pour la coquetterie gracieuse du ton, *mon cher cœur*, et pour l'agréable assaisonnement que ce fin langage du XVIII[e] siècle apporte à la sincérité républicaine des sentimens. En d'autres endroits, c'est le ton républicain et philosophique qui devient piquant en se mêlant à certaines habitudes légères et en les voulant exprimer. On sourit de lire à propos d'un éloge des mœurs américaines : « Livrées à leur ménage, les femmes en goûtent, en pro-« curent toutes les douceurs. C'est aux filles qu'on parle amour; leur « coquetterie est aimable autant que décente. Dans les mariages de « hasard qu'on fait à Paris, la fidélité des femmes répugne souvent à « la nature, à la raison, on pourrait presque dire aux principes de la « justice. » Ces *principes de la justice* qui viennent là tout d'un coup pour auxiliaires aux mille et une infidèles liaisons du beau monde d'alors, datent le siècle à ce moment autant que ces jolies tendresses conjugales qui traversent l'Atlantique, comme en zéphyrs, d'un air si dégagé.

Le congrès avait décidé une expédition dans le Canada, et en avait chargé Lafayette. On espérait mener comme on le voudrait ce commandant de vingt-un ans; l'on désirait surtout le séparer de Washington. Lafayette fut prudent et jugea la situation; comme on n'avait disposé aucun moyen, l'expédition manqua, ne se commença point; mais Lafayette souffrit de tant de bruit pour rien; il

craignait la risée, écrit-il à Washington : « J'avoue, mon cher général, « que je ne puis maîtriser la vivacité de mes sentimens, dès que ma « réputation et ma gloire sont touchées. Il est vraiment bien dur que « cette portion de mon bonheur, *sans laquelle je ne puis vivre*, se « trouve dépendre de projets que j'ai connus seulement lorsqu'il « n'était plus temps de les exécuter. Je vous assure, mon ami cher et « vénéré, que je suis plus malheureux que je ne l'ai jamais été. » Nous saisissons l'aveu ; Lafayette, avant tout, possède à un haut degré l'amour de l'estime, le besoin de l'approbation, le respect de soi-même ; ce qui est bien à lui, c'est, dans cette affaire du Canada et dans plusieurs autres, d'avoir sacrifié son désir de noble gloire personnelle à un sentiment d'intérêt public. Pourtant on découvre en ce point la raison pour laquelle Lafayette n'était pas un *gouvernant* et n'aurait pas eu cette capacité. Il était une nature trop individuelle, trop chevaleresque pour cela ; occupé sans doute de la chose publique, mais aussi de sa ligne, à lui, à travers cette chose. Nous l'en louons plus que nous ne l'en blâmons. Il n'y a pas trop d'hommes publics qui aient ce défaut-là, de penser constamment à l'unité et à la pureté de leur ligne.

Washington, le sage et le clairvoyant, comprend bien que c'est là l'endroit sensible et faible de son cher élève ; il le rassure, en nous confirmant l'honorable source du mal : « Je m'empresse de dissiper toutes vos inquiétudes ; elles viennent d'une sensibilité peu commune pour tout ce qui touche votre réputation. » Pareil débat se renouvelle en diverses circonstances. Lorsque l'escadre française sous d'Estaing, après avoir brillamment paru à Rhode-Island, fut contrainte, après un combat et un orage, de se retirer sans plus de tentative, il y eut grande colère dans le peuple de Boston et parmi les milices. Le mot de *trahison*, si cher aux masses émues, circulait ; un général américain, Sullivan, cédant à la passion, mit à l'ordre du jour que *les alliés les avaient abandonnés*. Lafayette, dans cette position délicate, se conduisit à merveille ; il exigea de Sullivan que l'ordre du matin fût rétracté dans celui du soir ; il ne souffrit pas qu'on dît devant lui un seul mot contre l'escadre. Le point d'honneur qui d'ordinaire, dans la carrière de Lafayette, se confondit avec le culte de la popularité, ici s'en séparait, et il fut pour le point d'honneur au risque de perdre sa popularité. Tout cela est bien ; mais écoutons Washington, appréciant, sans s'étonner, la nature humaine sous les diverses formes de gouvernement, et n'étant pas idolâtre ni dupe de cette forme plus libre, pour laquelle il combat et qu'il préfère :

« Laissez-moi vous conjurer, mon cher marquis, de ne pas attacher « trop d'importance à d'absurdes propos tenus peut-être sans ré- « flexion et dans le premier transport d'une espérance trompée. « Tous ceux qui raisonnent reconnaîtront les avantages que nous « devons à la flotte française et au zèle de son commandant; mais « dans un gouvernement libre et républicain, vous ne pouvez com- « primer la voix de la multitude; chacun parle comme il pense, ou « pour mieux dire sans penser, et par conséquent juge les résultats « sans remonter aux causes.... C'est la nature de l'homme que de « s'irriter de tout ce qui déjoue une espérance flatteuse et un projet « favori, et c'est une folie trop commune que de condamner sans « examen. »

Comme complément et correctif de ce jugement de Washington sur les gouvernemens républicains, il convient de rapprocher ce passage d'une lettre de lui à Lafayette, écrite plusieurs années après (25 juillet 1785) : il s'agit de la nécessité qui se faisait généralement sentir à cette époque, parmi les négocians du continent américain, d'accorder au congrès le pouvoir de statuer sur le commerce de l'Union : « Ils sentent la nécessité d'un pouvoir régulateur, et l'absur- « dité du système qui donnerait à chacun des États le droit de faire « des lois sur cette matière, indépendamment les uns des autres. Il « en sera de même, après un certain temps, sur tous les objets d'un « commun intérêt. Il est à regretter, je l'avoue, qu'il soit toujours « nécessaire aux états démocratiques de *sentir* avant de pouvoir *juger*. « C'est ce qui fait que ces gouvernemens sont lents. Mais à la fin le « peuple revient au vrai. » Oui, au vrai en tout ce qui le touche directement comme intérêt. En ce qui est du reste il n'y a aucune nécessité, et il y a même très peu de chances pour que le vrai triomphe parmi le grand nombre et pour qu'on s'en soucie (1).

Lafayette en était à ses illusions. Je sais la part qu'il faut faire au feu de la jeunesse, et lui-même, quand il revient, pour la raconter, sur cette époque, il semble parler de quelque excès que l'âge aurait tempéré et guéri. Mais c'est à la fois bon goût et une autre sorte

(1) Ce n'est point par occasion et par accident que Washington exprime cette idée sur les tâtonnemens et les *a peu près* qui sont la loi du régime démocratique; il y revient en maint endroit dans ses lettres à Lafayette, et non pas évidemment sans dessein. Ainsi encore, à propos des tiraillemens intérieurs qui, après la conclusion de la paix et avant l'établissement de la constitution fédérale, allaient à déconsidérer l'Amérique aux yeux de l'Europe attentive et surtout des cours méfiantes : « Malheureusement pour nous, écrit Washington (10 mai « 1786), quoique tous les récits soient fort exagérés, notre conduite leur donne quelque fon- « dement. C'est un des inconvéniens des gouvernemens démocratiques, que le peuple qui ne

d'illusion que de faire par endroits bon marché de soi-même dans le passé ; quand on a un trait vivement prononcé dans la jeunesse, il est rare qu'il ne dure pas, qu'il ne revienne pas en se creusant, bien qu'on veuille le croire effacé. Il en est de même de certaines idées si ancrées qu'elle semblent moins tenir à l'intelligence qu'au caractère. D'ailleurs Lafayette, comme chacun sait et comme Charles X le disait agréablement (qui se connaissait en immuabilité), Lafayette est un des hommes qui jusqu'à la fin ont le moins changé.

Je ne puis m'empêcher, chemin faisant, de relever encore en Lafayette tout ce qui se dénote dans le sens précédent, tout ce que trahit, en chaque occasion, son ame avide d'estime et honorablement chatouilleuse. Dès que la France se déclare pour l'Amérique, il pense à quitter les drapeaux américains pour rejoindre ceux de son pays : « J'avais fait le projet, écrit-il au duc d'Ayen, aussitôt que la « guerre se déclarerait, d'aller me ranger sous les étendards français ; « j'y étais poussé par la crainte que l'ambition de quelque grade, ou « l'amour de celui dont je jouis ici, ne parussent être les raisons qui « m'avaient retenu. Des sentimens si peu patriotiques sont bien loin « de mon cœur. » Mais il ne lui suffit pas que ces sentimens soient loin de son cœur; il ne saurait souffrir qu'on les lui pût attribuer. Tel est le Lafayette primitif, avant que les leçons si positives de la révolution française et l'exemple des égaremens de l'opinion soient venus le modérer à la surface bien plus que le modifier profondément. Les anciens chevaliers, les gentilshommes français avaient pour culte l'honneur. Chevalier et gentilhomme, Lafayette eut, autant qu'aucun, cet idéal délicat; mais il arriva au moment où il allait y avoir confusion et transformation de l'idole de l'honneur en cette autre idole de la popularité, et il devança ce moment. Au lieu de viser, comme les simples et fidèles gentilshommes, à la bonne opinion de ses pairs, il visa à la bonne opinion de tout le monde, de ce qu'on appelait le peuple, c'est-à-dire de ses pairs aussi; il y avait, certes, de la nouveauté et de la grandeur d'ame dans cette ambition, dût-il y entrer quelque méprise. Quand il revient pour la première fois d'Amérique, Lafayette reçu, complimenté à la cour, exilé pour la forme, est fêté à

« juge pas toujours et se trompe fréquemment, est souvent obligé de subir une expérience, « avant d'être en état de prendre un bon parti. Mais rarement les maux manquent de porter « avec eux leur remède. Toutefois, on doit regretter que les remèdes viennent si lentement, « et que ceux qui voudraient les employer à temps ne soient pas écoutés avant que les « hommes aient souffert dans leurs personnes, dans leurs intérêts, dans leur réputation. » Washington persuadé de l'avantage du gouvernement démocratique avec ces réserves, me convainc plus, je l'avoue, que Lafayette persuadé de l'excellence de la forme sans réserve.

Paris. Les ministres le consultent, les femmes l'embrassent, la reine lui fait avoir le régiment de royal-dragons. Cependant on se lasse, comme toujours; les baisers cessent : « Les temps sont un peu chan- « gés, écrit-il (trois ou quatre ans après), mais il me reste ce que « j'aurais choisi, la *faveur populaire* et la tendresse des personnes « que j'aime. » Cette faveur populaire, qui sonnait si flatteusement à son oreille, et qui représentait pour lui ce qu'était l'honneur à un Bayard, fut jusqu'à la fin son idole favorite. Il la sacrifia dans certains cas à ce qu'il crut de son devoir et de ses sermens (ce qui est très méritoire); mais, par une sorte d'illusion propre aux amans, il ne crut jamais la sacrifier tout entière ni la perdre sans retour; il mourut bien moins en la regrettant qu'en la croyant posséder encore.

Dans cette même guerre d'Amérique, à son second voyage (1780), Lafayette arrive à Boston, précédant de peu l'escadre française qui amène les troupes de M. de Rochambeau; c'est un secours qu'il a obtenu de Versailles à l'insu de l'Amérique et par son crédit personnel. Mais le corps français est peu considérable; pendant toute la campagne de 1780, M. de Rochambeau croit devoir rester à Rhode-Island. Lafayette s'en impatiente et lui écrit très naturellement : « Je vous l'avouerai en confidence, au milieu d'un pays étranger, « mon amour-propre souffre de voir les Français bloqués à Rhode- « Island, et le dépit que j'en ressens me porte à désirer qu'on opère. » Il y avait mêlé quelque première vivacité envers M. de Rochambeau, qu'il rétracte. Rochambeau lui répond, et on remarque cette phrase qui va juste à l'adresse de ce même sentiment d'honorable susceptibilité auquel nous avons vu déjà Washington répondre : « C'est tou- « jours bien fait, mon cher marquis, de croire les Français invinci- « bles; mais je vais vous confier un grand secret d'après une « expérience de quarante ans : Il n'y en a pas de plus aisés à battre, « quand ils ont perdu la confiance en leurs chefs, et ils la perdent « tout de suite, quand ils ont été compromis à la suite de l'ambition « particulière et personnelle. » Lafayette alors se retourne vers Washington, et sollicite de lui une certaine expédition dont il précise les bases, qui aurait de l'éclat, dit-il, des avantages probables pour le moment et un immense pour l'avenir; qui, enfin, si elle ne réussit pas, n'entraîne pas de suites fatales. Washington répond : « Il est impossible, mon cher marquis, de désirer plus ardemment « que je ne fais, de terminer cette campagne par un coup heureux; « mais nous devons plutôt consulter nos moyens que nos désirs, et « ne pas essayer d'améliorer l'état de nos affaires par des tentatives

« dont le mauvais succès les ferait empirer. Il faut déplorer que l'on « ait mal compris notre situation en Europe; mais pour tâcher de « recouvrer notre réputation, nous devons prendre garde de la com- « promettre davantage. » On voit que chacun reste dans son rôle; mais ces rôles divers se reproduisent trop fréquemment dans la suite des évènemens, pour qu'on les puisse attribuer à la seule différence des âges. Or, ce qui est du caractère persiste, se recouvre peut-être, mais se creuse assurément plutôt que de diminuer, avec l'âge. Le premier mobile de Lafayette est *l'opinion* dans le sens honorable, la gloire dans le sens antique, le *lós* honnête. On peut acquérir plus tard de l'expérience, de l'habileté, de la finesse; on en acquiert; c'est inévitable; chacun a la sienne en avançant dans la vie et à force de se mesurer aux épreuves. Mais cette expérience acquise, il est rare qu'on ne l'emploie pas autour de sa qualité première fondamentale, qu'on ne la mette pas préférablement au service de son premier tour de caractère, quand il est décisif et dominant. J'essaie de saisir et d'indiquer dans ses fondemens l'idée qui est devenue la vie même de Lafayette et qui est le mot de son rôle : la plus grande faveur populaire entourant et couronnant aussi constamment que possible la plus grande vertu civique. Cette conciliation en soi est assez difficile, et Lafayette l'a assez bien atteinte, pour qu'on ne puisse s'étonner que, la première jeunesse passée, il s'y soit mêlé chez lui un peu d'art, un art toujours noble.

Dans cette première partie des mémoires et de la vie de Lafayette, à côté de la jeune, enthousiaste et pure figure du disciple est celle du maître, du véritable grand homme d'état républicain, de Washington. A lire les détails de la lutte commençante et les vicissitudes si prolongées, si tiraillées, on comprend, à moins d'avoir un système de philosophie de l'histoire préexistant, combien la destinée de l'Amérique du nord était liée à lui, et combien, un homme manquant, il pouvait de ce côté ne pas se former d'empire. — On parlait de Washington : « C'est un bien grand homme, disais-je, et les Mémoires du général Lafayette montrent que sans lui la révolution d'Amérique aurait pu de reste ne pas réussir. » — « Oui, répondit un philosophe, il était bien nécessaire; mais, quand les choses sont mûres, ces sortes d'hommes nécessaires se rencontrent toujours. » — A la bonne heure! aurait-on pu répliquer; mais n'est-ce pas que, lorsqu'ils ne se présentent point, on aime à croire que c'est que les choses et les idées n'étaient pas encore mûres?

On connaissait déjà quelques-unes des principales lettres de Was-

hington à Lafayette, que ce dernier avait communiquées; elles ont un genre de beauté simple, sensée, calme, majestueuse, religieuse, qui élève l'ame et mouille par momens l'œil de larmes. « Nous sommes « à présent, écrit Washington à Lafayette (avril 1783), un peuple « indépendant, et nous devons apprendre la tactique de la politique. « Nous prenons place parmi les nations de la terre, et nous avons « un caractère à établir. Le temps montrera comment nous aurons su « nous en acquitter. Il est probable, du moins je le crains, que la po- « litique locale des états interviendra trop dans le plan de gouverne- « ment qu'une sagesse et une prévoyance dégagées de préjugés « auraient dicté plus large, plus libéral; et nous pourrons commettre « bien des fautes sur ce théâtre immense, avant d'atteindre à la per- « fection de l'art.... » Mais la lettre tout-à-fait monumentale et historique est celle qui a pour date : *Mount-Vernon*, 1er février 1784, aussitôt après la résignation du commandement : « Enfin, mon cher « marquis, je suis à présent un simple citoyen sur les bords du Poto- « mac, à l'ombre de ma vigne et de mon figuier... » On est dans Plutarque, on est à la fois dans la réalité moderne. Washington ne fut pas laissé trop long-temps à l'ombre de son figuier. Appelé en 1789 à la présidence, il fut le premier à fonder, à pratiquer le gouvernement au sein du pays qu'il avait déjà sauvé et fondé dans son existence même. Homme unique dans l'histoire jusqu'à ce jour, homme de gouvernement, de pouvoir, de direction nationale et sociale, et, en même temps, homme de liberté, d'une intégrité morale inaltérable. Depuis et avant César jusqu'à Napoléon, tout ce qui a brillé et influé en tête des nations, grand roi ou grand ministre, n'a songé et n'est parvenu à réussir qu'à l'aide d'une dose de machiavélisme plus ou moins mal dissimulée, tellement qu'on est en droit de se demander si le contraire est possible et si l'entière vertu n'apporte pas son obstacle, son échec avec elle. On n'a pour opposer véritablement à cette triste vue que le nom de Washington, qui va rejoindre à travers les siècles ces noms presque fabuleux des Épaminondas et des héros de la Grèce. Il est vrai que Washington, grand homme qui paraît avoir été de nature à pouvoir suffire à toutes les situations, n'a eu à opérer que chez des nations encore simples, au sein d'une société en quelque sorte élémentaire. Qu'aurait-il pu, qu'aurait-il refusé de faire dans un premier rôle, au sein d'une vieille nation brillante et corrompue? En disant *non* à certains moyens, n'aurait-il pas abdiqué le pouvoir dès le second jour? Nul n'est en mesure de démontrer le contraire; l'autorité de ce bel et unique exemple reste donc en dehors, à part, une exception

non concluante, et je ne puis dire de la vie de Washington ce que le poète a dit de la chute d'un grand coupable politique :

> Abstulit hunc tandem Rufini pœna tumultum
> Absolvitque deos.

En 1784, Lafayette en est déjà à son troisième voyage d'Amérique; ce voyage de 1784, au commencement de la paix, fut un triomphe touchant et mérité qui ouvre pour lui cette série de marches unanimes et de processions populaires, dont il fut si souvent le héros et le drapeau. De retour en Europe, les années suivantes se passèrent pour lui en succès de toutes sortes, en voyages dans les diverses cours, très amusans, et qu'il raconte à ravir, en projets politiques et en applications sérieuses de son métier de républicain. Lafayette partage et devance le mouvement irrésistible et confiant qui poussait la société d'alors vers une révolution universelle. Ce qui me frappe, ce n'est pas tant qu'il croie, comme les plus habiles engagés dans le premier moment, à l'excellence des moyens nouveaux et à leur efficacité immédiate. Cela pourtant va un peu loin; Washington le sent, et à propos de ses louables efforts pour la réhabilitation civile des protestans, il lui écrit, dès 1785, ces paroles d'une intention plus générale : « Mes vœux les plus ardens accompagneront toujours vos « entreprises; mais souvenez-vous, mon cher ami, que c'est une partie « de l'art militaire, que de reconnaître le terrain avant de s'y engager « trop avant. On a souvent plus fait par les approches en règle que « par un assaut à force ouverte. Dans le premier cas, vous pouvez « faire une bonne retraite; dans le second, vous le pouvez rarement « si vous êtes repoussé. » Mais, encore une fois, cet entraînement enthousiaste a été trop manifeste chez tous ceux qui ont pris part au premier assaut contre l'ancien régime, pour qu'en le remarquant chez Lafayette, on y voie alors autre chose qu'un surcroît d'émulation civique et de zèle, une intrépidité d'avant-garde avec les dehors du sang-froid. Ce qui me frappe donc, c'est la suite, c'est la persistance plus intrépide de sa foi aux mêmes moyens généraux, et sa méconnaissance prolongée de ce qu'avait de spécial le caractère de la nation française par opposition à l'américaine. Que Lafayette, en 87, à l'époque de l'assemblée des notables, se trouvant chez le duc d'Harcourt, gouverneur du dauphin, avec une société qui discutait quels livres d'histoire il fallait mettre dans les mains du jeune prince, ait dit : « Je crois qu'il ferait bien de commencer son histoire de France à l'année 1787, » le

mot est juste et piquant dans la situation, et d'accord avec le vœu universel d'alors dont c'était une rédaction vivement abrégée. Mais en rayant toute une histoire de rois, on ne raie pas aussi aisément un caractère de peuple. Et comment le Lafayette de 89 à 91, le général de la force armée à Paris, le Lafayette des insurrections qu'il contenait à peine, des faubourgs qu'il ne commandait qu'en les conduisant, comment ce Lafayette n'a-t-il pas senti sous lui et au poitrail de son cheval le même peuple orageux et mobile, héroïque et... mille autres choses à la fois, peuple de la Ligue et de la Fronde, peuple de l'entrée d'Henri IV et de l'entrée de Louis XVI, peuple des *trois jours*, je le sais, mais aussi de bien des jours assez dissemblables, j'ose le croire? Or, ce peuple-là de Paris n'était lui-même qu'une des variétés de la grande nation. On oublie trop, en traitant, soit avec les individus, soit avec les nations, ce qui est du fond de leur caractère; à part quelques complimens de forme, où résonnent les mots d'*honorable*, de *loyal*, on aime de part et d'autre à se dissimuler cela; c'est comme quelque chose d'immuable au fond et de fatal; il semble que ce soit désagréable et humiliant de se l'avouer. Homme et nation, on suppose volontiers qu'on se convertit du tout au tout. Or, le caractère d'une nation, modifiable très lentement à travers les siècles, toujours très particulier, est moins changeable encore que celui d'un individu, lequel lui-même ne se change guère. Plus il y a grand nombre, et moins il y a chance à la lutte de la volonté morale contre le penchant, plus il y a fatalité et triomphe de la force naturelle. Le caractère, quelquefois masqué chez les nations, comme chez les individus, par les momens de grande passion, reparaît toujours après.

Lafayette, non-seulement d'abord, mais continuellement et jusqu'à la fin, a paru négliger dans la question sociale et politique cet *élément constant*, ou du moins très peu variable, donné par la nature et l'histoire, à savoir le caractère de la nation française. Il n'a jamais vu ou voulu voir que l'homme en général, et non pas l'homme des moralistes, celui de La Rochefoucauld et de La Bruyère, mais l'homme des droits, l'homme abstrait. En juillet 1815, entre Waterloo et la seconde rentrée des Bourbons, il prit la plus grande part, comme on sait, à la déclaration de la chambre des représentans. « Cette pièce admirable, écrit-il avec raison, présente ce que la France a voulu constamment depuis 89 et ce qu'elle voudra toujours jusqu'à ce qu'elle l'ait obtenu. » Et il ajoute : « Ceux qui accusent les Français de légèreté devraient penser qu'au bout de vingt-six ans de révolution, ils se retrouvent dans les mêmes dispositions qu'ils manifes-

tèrent à son commencement. » Mais en supposant que les Français de 1815 aient été assez unanimes sur cette déclaration avec la chambre des représentans (ce que rien ne prouve) pour ne pas être accusés de légèreté, n'était-ce donc pas trop déjà, au point de vue de Lafayette, qu'après avoir été les Français de 89, ils eussent été ceux du directoire, ceux du 18 brumaire, du couronnement et des pompes idolâtriques de l'empire? N'en voilà-t-il pas plus qu'il ne fallait pour croire encore au vieux défaut national, à la légèreté? On trouvera peut-être que j'insiste trop sur cette illusion de Lafayette, sur cette vue obstinée et incomplète, selon laquelle il ne cessait de découper dans l'étoffe ondoyante de l'homme et du Français l'exemplaire uniforme de son citoyen. Mais, dans l'étude du caractère, j'*injecte* de mon mieux, pour la dessiner aux regards, la veine ou l'artère principale. Je veux tout dire, d'ailleurs, de ma pensée : tout n'était pas illusoire dans cette vue persévérante, et pour mieux aboutir à sa fin, il fallait peut-être ainsi qu'elle se resserrât. Lafayette avait attaché de bonne heure son honneur et son renom au triomphe de certaines idées, de certaines vérités politiques; cela était devenu sa mission, son rôle spécial, dans les divers actes de notre grand drame révolutionnaire, de reparaître droit et fixe avec ces articles écrits sur le même drapeau. Qu'à défaut de triomphe, on ne perdît pas de vue drapeau et articles inscrits, avec lesquels il s'identifiait, c'est ce qu'il voulait du moins. Ce qu'il avait déclaré en 89, il le rappelle donc et le maintient en 1800, il le proclame en 1815, il le déploie encore en 1830; et en définitive, août 1830 en a réalisé assez, dans la lettre sinon dans l'esprit, pour que sa vue persévérante ait été justifiée historiquement. Dans sa longue et ferme attente, tout ce qui pouvait être étranger au triomphe du drapeau, et en amoindrir ou en retarder l'inauguration, Lafayette ne le voyait pas, et peut-être il ne le désirait pas voir. Son langage était fait à son dessein. Un précepte qu'il ne faut jamais perdre de vue en politique, c'est, quelque idée qu'on ait des hommes, d'avoir l'air de les respecter et de faire estime de leur sens, de leur caractère; on tire par là d'eux tout le bon parti possible, et si l'on y veut mettre cette louable intention, on les peut mouvoir dans le sens de leurs meilleurs penchans. Lafayette, qui s'était voué comme à une spécialité au triomphe de quelques principes généreux, a pu ne dire dans sa longue carrière et ne paraître connaître de la majorité des hommes, même après l'expérience, que ce qui convenait au noble but où il les voulait porter. C'a été une des

conditions de son rôle, en le définissant comme je viens de le faire; et si c'en a été un des moyens, il n'a rien eu que de permis.

En m'exprimant de la sorte, en toute liberté, je n'ai pas besoin de faire remarquer combien le point de vue du politique et celui du moraliste sont inverses, l'un songeant avant tout aux résultats et au succès, l'autre remontant sans cesse aux motifs et aux moyens.

Sans prétendre suivre en détail Lafayette dans son personnage politique à dater de 89, j'aurai pourtant à parcourir ses mémoires pour l'appréciation de quelques-uns de ses actes, pour le relevé de quelques-uns de ses portraits anecdotiques ou de ses jugemens. Mais aujourd'hui j'aime mieux tirer des trois derniers volumes non publiés, et qui vont très prochainement paraître, de belles pages d'un grand ton historique, qui succèdent à de très intéressans et très variés récits, le tout composant un chapitre intitulé : *Mes Rapports avec le premier Consul*. Cet écrit, commencé avant 1805, à la prière du général Van Ryssel, ami de Lafayette, ne fut achevé qu'en 1807 et resta dédié au patriote hollandais, mort dans l'intervalle. Ces pages, datées de Lagrange, méditées et tracées à une époque de retraite, d'oubli et de parfait désintéressement, loin des rumeurs de l'idole populaire, y gagnent en élévation et en étendue. J'en extrais toute la conclusion :

« *Guerre* et *politique*, voilà deux champs de gloire où Bonaparte exerce une grande supériorité de combinaisons et de caractère; non qu'il me convienne comme à ses flatteurs de lui attribuer cette force nationale primitive qui naquit avec la révolution et qui, indomptable sous les chefs les plus médiocres, valut tant de triomphes aux grands généraux, ou que je voulusse oublier quand et par qui furent faites la plupart des conquêtes qui ont fixé les limites de la France ; mais parmi tant de capitaines qui ont relevé la gloire de nos armes, il n'en est aucun qui puisse présenter un si brillant faisceau de succès militaires. Personne, depuis César, n'a autant montré cette prodigieuse activité de calcul et d'exécution qui, au bout d'un temps donné, doit assurer à Bonaparte l'avantage sur ses rivaux. Permettons-lui, sous ce rapport, d'en vouloir un peu à la philosophie moderne qui tend à désenchanter le monde du prestige des conquêtes, et qui, modifiant l'opinion de l'Europe et le ton de l'histoire, fait demander quelles furent les vertus d'un héros et de quelle manière la victoire influa sur le bien-être des nations?

« Ce n'est pas non plus dans les nobles régions de l'intérêt général

qu'il faut chercher la politique de Bonaparte. Elle n'a d'objet, comme on l'a dit, que *la construction de lui-même;* mais le feu sombre et dévorant d'une ambition bouillante et néanmoins dirigée par de profonds calculs a dû produire de grandes conceptions, de grandes actions, et augmenter l'éclat et l'influence de la nation dont il a besoin pour commander au monde. Ce monde était d'ailleurs si pitoyablement gouverné qu'en se trouvant à la tête d'un mouvement révolutionnaire dont les premières impulsions furent libérales et les déviations atroces, Bonaparte, dans sa marche triomphante, a nécessairement amené au dehors des innovations utiles, et en France des mesures réparatrices, au lieu de la démagogie féroce dont on avait craint le retour. Beaucoup de persécutions ont cessé, beaucoup d'autres ont été redressées; la tranquillité intérieure a été rétablie sous les ruines de l'esprit de parti; et si l'on suivait les derniers résultats de l'influence française en Europe, on verrait qu'il s'exerce continuellement une force de choses nouvelles qui, en dépit de la tendance personnelle du chef, rapproche les peuples vaincus des moyens d'une liberté future.

« Il est assez remarquable que ce puissant génie, maître de tant d'états, n'ait été pour rien dans les causes premières de leur rénovation. Étranger aux mutations de l'esprit public du dernier siècle, il me disait : « Les adversaires de la révolution n'ont rien à me re-« procher; je suis pour eux un Solon qui a fait fortune. »

« Cette fortune date du siége de Toulon; le général Carteaux lui écrivait alors en style du temps : « A telle heure, six chevaux de poste ou « la mort. » Il me racontait un jour comment des bandes de brigands déguenillés arrivaient de Paris dans des voitures dorées, pour former, disait-on, l'esprit public. Dénoncé lui-même avec sa famille, après le 9 thermidor, comme terroriste, il vint se plaindre de sa destitution; mais Barras l'avait distingué à Toulon et l'employa au 13 vendémiaire. « Ah! » disait-il à Junot en voyant passer ceux qu'il allait combattre, « si ces gaillards-là me mettaient à leur tête, comme « je ferais sauter les représentans! » Il épousa ensuite M^me^ de Beauharnais et eut le commandement d'Italie. Son armée devint l'appui des jacobins, en opposition aux troupes d'Allemagne qu'on appelait les *Messieurs;* les campagnes à jamais célèbres de cette armée couvrirent de lauriers chaque échelon de la puissance du chef. On connaît son influence sur le 18 fructidor qui porta le dernier coup aux assemblées nationales; Bonaparte n'en dit pas moins, à son retour, dans un discours d'apparat : « Que cette année commençait l'ère des

« gouvernemens représentatifs. » Les partis opprimés espéraient qu'il allait modifier la rigueur des temps; il ne tenta rien pour eux ni pour lui. Contrarié dans une conférence avec les directeurs, il offrit sa démission; Larevellière et Rewbell l'acceptèrent; Barras la lui rendit, et le vainqueur de l'Italie se crut heureux de courir les côtes pour être hors de Paris, et d'être envoyé de France en Égypte où il emmena la fleur de nos armées. Ses idées se tournèrent alors vers l'Asie dont l'ignorante servitude, comme il l'a souvent dit depuis, flattait son ambition. Arrêté à Saint-Jean-d'Acre par Philippeaux, son ancien camarade, il regagna l'Égypte où, apprenant les revers de nos armées en Europe, et après avoir reçu une lettre de son frère Joseph portée par un Américain, il s'embarqua secrètement pour retourner en France, mais il n'y arriva que lorsque nos drapeaux étaient redevenus partout victorieux.

« Cependant sa fortune ne l'abandonnait pas. Un des tristes résultats de tant de violences précédentes avait été la nécessité généralement reconnue d'un coup d'état de plus pour sauver la liberté et l'ordre social. Plusieurs projets analogues au 18 brumaire furent proposés en quelque sorte au rabais, quoique sans fruit, à divers généraux. On y distinguait surtout le besoin de chacun de ne chercher des secours que là où les souvenirs du passé trouveraient une sanction. Au nom de Bonaparte, toute attente se tourna vers lui. Rayonnant de gloire, plus imposant par son caractère que par sa moralité, doué de qualités éminentes, vanté par les jacobins lorsqu'ils croyaient le moins à son retour, il offrait à d'autres le mérite d'avoir préféré la république à la liberté, Mahomet à Jésus-Christ, l'Institut au généralat; on lui savait gré ailleurs de ses égards pour le pape, le clergé et les nobles, d'un certain ton de prince et de ces goûts de cour dont on n'avait pas encore mesuré la portée. Le directoire, divisé, déconsidéré, le laissa d'autant plus facilement arriver, que Barras le regardait encore comme son protégé, et que Sieyes espérait en faire son instrument. Il n'eut plus, dès-lors, qu'à se décider entre les partis, leurs offres, ses promesses, et, parmi ceux qui se mirent en avant, tout bon citoyen eût fait le même choix que lui. On peut s'étonner que, dans la journée de Saint-Cloud, Bonaparte ait paru le plus troublé de tous; qu'il ait fallu pour le ranimer un mot de Sieyes, et, pour enlever ses troupes, un discours de Lucien; mais, depuis ce moment, tous ses avantages ont été combinés, saisis et assurés avec une suite et une habileté incomparables.

« Ce n'est pas, sans doute, cette absolue prévoyance de tous les

temps, cette création précise de chaque évènement, auxquelles le vulgaire aime à croire comme aux sorciers. Les plus vils usurpateurs, et jusqu'à Robespierre, en ont eu momentanément le renom ; mais en se livrant à l'ambition « d'aller, » comme il disait lui-même à Lally, « toujours en avant, et le plus loin possible, » ce qui rappelle le mot de Cromwell, Bonaparte a réuni au plus haut degré quatre facultés essentielles : calculer, préparer, hasarder et attendre. Il a tiré le plus grand parti de circonstances singulièrement convenables pour ses moyens et ses vues, du dégoût général de la popularité, de la terreur des émotions civiles, de la prépondérance rendue à la force militaire, où il porte à la fois le génie qui dirige les troupes et le ton qui leur plaît ; enfin, de la situation des esprits et des partis qui laissait craindre aux uns la restauration des Bourbons, aux autres la liberté publique, à plusieurs l'influence des hommes qu'ils ont haïs ou persécutés, à presque tous un mouvement quelconque et l'obligation de se prononcer. Tout cela ne lui donnait, à la vérité, la préférence de personne, mais lui assurait, suivant l'expression de M^me^ de Staël, « les secondes voix de tout le monde. » Il a plus fait encore : il s'est emparé avec un art prodigieux des circonstances qui lui étaient contraires ; il a profité à son gré des anciens vices et des nouvelles passions de toutes les cours, de toutes les factions de l'Europe ; il s'est mêlé, par ses émissaires, à toutes les coalitions, à tous les complots dont la France ou lui-même pouvaient être l'objet ; au lieu de les divulguer ou de les arrêter, il a su les encourager, les faire aboutir utilement pour lui, hors de propos pour ses ennemis, les déjouant ainsi les uns par les autres, se faisant de toutes personnes et de toutes choses des instrumens et des moyens d'agrandissement ou de pouvoir.

« Bonaparte, mieux organisé pour le bonheur public et pour le sien, eût pu, avec moins de frais et plus de gloire, fixer les destinées du monde et se placer à la tête du genre humain. On doit plaindre l'ambition secondaire qu'il a eue, dans de telles circonstances, de régner arbitrairement sur l'Europe ; mais pour satisfaire cette manie géographiquement gigantesque et moralement mesquine, il a fallu gaspiller un immense emploi de forces intellectuelles et physiques, il a fallu appliquer tout le génie du machiavélisme à la dégradation des idées libérales et patriotiques, à l'avilissement des partis, des opinions et des personnes ; car celles qui se dévouent à son sort n'en sont que plus exposées à cette double conséquence de son système et de son caractère ; il a fallu joindre habilement l'éclat d'une brillante

administration aux sottises, aux taxes et aux vexations nécessaires à un plan de despotisme, de corruption et de conquête, se tenir toujours en garde contre l'indépendance et l'industrie, en hostilité contre les lumières, en opposition à la marche naturelle de son siècle; il a fallu chercher dans son propre cœur à se justifier le mépris pour les hommes, et dans la bassesse des autres à s'y maintenir; renoncer ainsi à être aimé, comme par ses variations politiques, philosophiques et religieuses, il a renoncé à être cru; il a fallu encourir la malveillance presque universelle de tous les gens qui ont droit d'être mécontens de lui, de ceux qu'il a rendus mécontens d'eux-mêmes, de ceux qui, pour le maintien et l'honneur des bons sentimens, voient avec peine le triomphe des principes immoraux; il a fallu enfin fonder son existence sur la continuité du succès, et en exploitant à son profit le mouvement révolutionnaire, ôter aux ennemis de la France, et se donner à lui-même tout l'odieux de ces guerres auxquelles on ne voit plus de motifs que l'établissement de sa puissance et de sa famille.

« Quel sera pour lui pendant sa vie, et surtout dans la postérité, le résultat définitif du défaut d'équilibre entre sa tête et son cœur? Je suis porté à n'en pas bien augurer; mais je n'ai voulu, dans cet aperçu de sa conduite, qu'expliquer de plus en plus la mienne; elle ne peut être imputée à aucun sentiment de haine ou d'ingratitude. J'avais de l'attrait pour Bonaparte; j'avoue même que, dans mon aversion de la tyrannie, je suis plus choqué encore de la soumission de tous que de l'usurpation d'un seul. Il n'a tenu qu'à moi de participer à toutes les faveurs compatibles avec son système. Beaucoup d'hommes ont concouru à ma délivrance : le directoire qui ordonna de nous réclamer; les directeurs et les ministres qui recommandèrent cet ordre; le collègue plénipotentiaire qui s'en occupa; certes, autant que lui, tant d'autres qui nous servirent de leur autorité, de leur talent, de leur dévouement; il n'en est point à qui j'aie témoigné avec autant d'éclat et d'abandon une reconnaissance sans bornes, sans autres bornes du moins que mes devoirs envers la liberté et la patrie. Prêt, en tous temps et en tous lieux, à soutenir cette cause avec qui et contre qui que ce soit, j'eusse mieux aimé son influence et sa magistrature que toute autre au monde; là s'est arrêtée ma préférence. Les vœux qu'il m'est pénible de former à son égard se tourneraient en imprécations contre moi-même, s'il était possible qu'aucun instant de ma vie me surprît dans les intentions anti-libérales auxquelles il a malheureusement prostitué la sienne. »

On ne doit pas séparer de ce morceau l'éloquente dédicace qui le termine :

« J'en atteste vos mânes, oh! mon cher Van-Ryssel! Chaque pas de votre honorable carrière, trop courte pour notre affection et nos regrets, mais longue par les années, par les services, par les vertus; en paix, en guerre, en révolution, puissant, proscrit ou réintégré, vous n'avez jamais cessé d'être le plus noble et le plus fidèle observateur de la justice et de la vérité! Après avoir partagé, au 18 brumaire, ma joie et mon espoir, vous ne tardâtes pas à reconnaître la funeste direction du nouveau gouvernement, et le droit que j'avais de ne pas m'y associer; Bonaparte perdit par degré l'estime et la bienveillance d'un des plus dignes appréciateurs du patriotisme et de la vraie gloire, et cependant, avant d'ôter à la Hollande jusqu'au nom de république, la fortune semble avoir attendu, par respect, qu'elle eût perdu le plus grand et le meilleur de ses citoyens. C'est donc à votre mémoire que je dédie cette lettre commencée autrefois pour vous. Et pourquoi ne croirais-je pas l'écrire sous vos yeux, lorsque c'est au souvenir religieux de quelques amis, plus qu'à l'opinion de l'univers existant, que j'aime à rapporter mes actions et mes pensées, en harmonie, j'ose le dire, avec une telle consécration? »

J'ai parlé du rôle et de ce qui s'y glisse inévitablement de factice à la longue, même pour les plus vertueux; mais ici la solitude est profonde, la rentrée en scène indéfiniment ajournée; au sein d'une agriculture purifiante, dans le sentiment triste et serein de l'abnégation, en présence des amis morts, tout inspire la conscience et l'affranchit; ces pages du prisonnier d'Olmutz devenu le cultivateur de Lagrange ont un accent fidèle des mâles et simples paroles de Washington; elles feront aisément partager à tout lecteur quelque chose de l'émotion qui les dicta.

SAINTE-BEUVE.

*(La suite au prochain numéro.)*

DE

# L'ÉGLOGUE LATINE.

## PREMIÈRE PARTIE.

L'époque tardive de l'apparition de la pastorale dans la littérature latine, comme dans la littérature grecque, ne doit autoriser aucune conclusion contre l'ancienneté de ce genre de poésie, dont l'origine remonte en effet bien haut. Mais il importe de distinguer la pastorale naturelle et populaire de la pastorale littéraire et artificielle.

Dans certains lieux comme l'Arcadie, la Sicile ou la grande Grèce, les loisirs des bergers, les fêtes rustiques, les récoltes, les vendanges et une certaine inspiration musicale et poétique ont produit, de bonne heure, des chansons en monologues ou en dialogues, *agrestem musam*, comme dit Lucrèce. Virgile et Horace racontent de même l'origine de la poésie latine; ils la font naître chez les anciens pasteurs et laboureurs de l'Ausonie. Le dialogue fescennin, amusement des moissons et des vendanges, duquel sortit la comédie, était déjà une sorte de pastorale fort semblable au *carmen amœbeum*. Il est bien inutile de chercher les inventeurs de ce genre; il est né tout seul, il s'est naturellement perpétué, il a eu ses poètes anonymes, simples bergers, dont quelques-uns sont devenus depuis des personnages fabuleux. Ce genre était si ancien, qu'on l'a attribué à tous les dieux qui

avaient eu quelques rapports avec les bergers, à Apollon, à Mercure, à Bacchus, à Pan, ou à des fils de ces dieux, surtout à un fils de Mercure et d'une nymphe, Daphnis, berger célèbre, qui a eu peut-être quelque chose d'historique, enfin à un berger sicilien proprement dit, nommé Diomus. C'est en Sicile qu'on place ordinairement le berceau de la pastorale; Vossius donne de cela une raison assez plausible. On y parlait, dit-il, le dialecte dorien, et c'est dans ce dialecte qu'étaient exclusivement écrites les bucoliques des Grecs. C'est bien certainement à la Sicile que la littérature a été emprunter le modèle de la poésie pastorale; mais cette poésie a dû naître partout où la vie des pasteurs, des agriculteurs, a offert des circonstances poétiques et musicales favorables à son développement, et ces circonstances se rencontrent surtout chez les peuples méridionaux. On se préoccuperait donc d'une question oiseuse en recherchant sa primitive patrie et en la plaçant, d'après des témoignages qui se valent et ne décident rien, dans la Thessalie ou dans la Laconie, dans un lieu plutôt que dans un autre.

Voilà pour l'églogue naturelle; quant à l'églogue artificielle, elle commence assez tard, peut-être avec Stésichore, poète sicilien du temps de Cyrus, auquel Ælien attribue l'invention de la pastorale, peut-être seulement avec Théocrite. Ce retour vers les inspirations primitives était une ressource pour les peuples blasés, ramenés ainsi au goût de la simplicité, une ressource pour la poésie, dont la description, qui jusque-là n'avait été qu'un cadre, devint, à la place de la figure de l'homme, l'objet principal, par la même raison que le paysage est un genre qui se produit fort tard, comme en fait foi l'histoire de la peinture. Le siècle des Ptolémées et celui d'Auguste se ressemblent en cela. Théocrite et son imitateur Virgile sont venus en leur temps. Virgile a délassé les imaginations fatiguées des excès du luxe, des horreurs de la guerre civile; il les a ramenées vers quelque chose de plus innocent, de plus simple; de là son succès, encore expliqué par la nouveauté de l'entreprise, par la perfection de l'exécution. Les *Bucoliques* lui ont fait une place à part, parmi les grands poètes du siècle d'Auguste. Horace, avant l'*Énéide* et peut-être les *Géorgiques*, écrivait :

Molle atque facetum
Virgilio annuerunt gaudentes rure camenæ.

Virgile n'a pas plus donné à ses poésies pastorales le nom de *Bucoliques* que Théocrite aux siennes celui d'*Idylles*. Ce sont là des

titres insignifians, devenus noms de genre, et desquels on a tiré des théories qui, établissant une grande différence entre l'idylle et l'églogue, en faisaient deux espèces de pastorales, l'une plus vraie, l'autre tout idéale. Il est piquant que cette dernière soit l'*idylle* et que l'autre soit l'*églogue*. La distinction admise, c'est le contraire qu'on aurait dû faire, en se reportant à la différence de Théocrite et de Virgile.

Donat et Phocas prétendent que Virgile composa en trois ans ses *Bucoliques*, à l'invitation de Pollion; mais il n'y a là rien de vrai, ni l'invitation, ni le chiffre. Les modernes, Martin, Heyne, Voss et beaucoup d'autres jusqu'à M. Désaugiers aîné, se sont occupés de les ranger. Nous l'avons fait d'après eux tous, et il en est résulté cet ordre : *Alexis*, *Palémon*, *Mélibée*, *Daphnis*, *Tityre*, *Mœris*, *Pollion*, *Silène*, *Pharmaceutria*, *Gallus*. Elles furent composées en six années environ, de l'an 711 ou 712 à l'an 717 de la fondation de Rome, c'est-à-dire lorsque Virgile avait de vingt-sept à trente-trois ans. Probablement les *Bucoliques* n'ont pas été alors la seule occupation de leur auteur, car ce n'est qu'un choix, *eclogæ;* rien n'empêche de croire que dès cette époque Virgile travaillait à ses autres chefs-d'œuvre. Quoi qu'il en soit, la poésie latine possédait déjà à son insu des églogues dans les *Diræ* de Valerius Caton, le *Priape* de Catulle, et quelques morceaux de Lucrèce. Mais Virgile paraît être le premier qui, à Rome, eût fait de la pastorale un genre spécial, à l'imitation de Théocrite. Nous nous bornerons à indiquer le caractère général de ces poésies, à dire en quoi elles ressemblent aux idylles du modèle grec, en quoi elles en diffèrent, et comment, si belles qu'elles soient, elles ont cependant frayé la route à la fausse pastorale des imitateurs.

Le premier rapport que Virgile ait avec Théocrite, c'est cette peinture, soit par le récit (et alors elle est épique), soit par le dialogue (et alors elle est dramatique), cette peinture de la vie réelle des champs, non pas d'un certain idéal d'innocence et de bonheur qui n'a jamais existé que dans les rêveries de l'âge d'or, et dont Rapin, Fontenelle, de La Motte, Marmontel, Heyne et autres font à tort le sujet propre du genre, mais d'un état rustique, grossier, non sans vices même, seulement plus simple, plus rapproché de la nature que la vie des hommes pour qui on la retrace. Les Arcadiens, dont parle tant Virgile, étaient, même dans l'histoire, un peuple tout pastoral, tout musical, mais fort grossier. Le caractère de la pastorale antique est donc la franchise avec laquelle est accusée cette rusticité. Le berger mo-

derne, personnage abstrait, général et convenu, qui a un chien, une houlette et des moutons, mais n'est d'aucun pays, d'aucun temps, qui aurait besoin d'écrire sur son *chapeau :*

> C'est moi qui suis Guillot, berger de ce troupeau,

ce berger-là est inconnu aux anciens. Leurs bergers sont de Sicile, de Tarente, de Mantoue; propriétaires, maîtres, esclaves, gardiens de bœufs, de moutons, de chèvres, de porcs, on n'en dédaigne aucun, *venit de glande Menalcas*. De là une vérité, une variété, qui nous manquent : et de plus, il n'y a pas que des bergers; il y a encore des laboureurs, des moissonneurs; les personnages de Virgile sont tout cela à la fois, ils ont des champs et des troupeaux. La définition étroite de Rapin et de Marmontel retranche du genre la peinture de ce qui pourrait troubler quelque peu cette quiétude qu'il doit selon eux exclusivement reproduire. Toutes les passions violentes et malheureuses, et même toutes les professions pénibles, depuis les laboureurs et les vendangeurs jusqu'aux jardiniers, aux chasseurs et aux pêcheurs, sont ainsi exclues de leurs bergeries. Rapin exige en outre des héros de l'églogue une innocence et une chasteté fort ordinaires, dit-il, chez les bergers au temps de l'âge d'or. Il aurait pu se borner à blâmer la liberté quelquefois excessive de Théocrite, fort à propos corrigée par Virgile. On le voit, il y a bien peu de pièces chez le poète grec, et même chez le poète latin, qui échappassent à un tel système d'élimination, d'épuration. Leurs bergers sont souvent jaloux, vindicatifs; ils ont des inimitiés, ils commettent des violences, se disent des injures, et sont quelquefois souillés de vices honteux. Ils ne sont même pas tous bergers; ils labourent, moissonnent, vendangent, jardinent et pêchent. Virgile, dans ses peintures des paysans de la Gaule cisalpine qui, comme les nôtres, mêlaient toutes les conditions de la vie champêtre, donne à la fois tous ces rôles aux interlocuteurs de ses églogues. Ce n'est pas tout, on veut qu'il ne soit pas question dans la pastorale des choses de la ville, sous le prétexte que cela y amènerait de tristes images qui nuiraient à l'unité du tableau. Théocrite et Virgile n'ont pas pensé ainsi. Les raffinemens, la délicatesse, l'opulence inquiète et malheureuse de la cité, sont souvent rappelés par eux. Syracuse et Rome servent de fond à leurs paysages. Virgile n'a pas craint de troubler la paix des champs du contre-coup des guerres civiles, d'opposer à l'heureux Tityre le fugitif Mélibée; de là des beautés de contraste que Marmontel s'est bien gardé de comprendre. Concluons qu'une définition, lit de Procuste, où Théocrite et Virgile sont

mal à l'aise, n'a rien de fondé. Heyne, vrai puritain de la pastorale, va jusqu'à ne reconnaître dans le recueil de Virgile que quatre pièces vraiment bucoliques, jusqu'à bannir absolument du style de l'églogue tout ce qui est rude et grossier, sans s'embarrasser de ce qu'il retranche par là chez Théocrite et même chez Virgile!

Ces deux poètes relèvent la pastorale, sans l'altérer, par l'élégance d'une expression plus polie que ce qu'elle peint, par la vérité et la délicatesse du pinceau, comme dans les tableaux de l'école hollandaise et flamande, par l'expression de la passion qui élève les conditions les plus simples au niveau des plus hautes, et enfin par la beauté des descriptions de la nature sensible. C'est dans des paysages enchantés, au sein de la plus riche lumière, que sont placés ces personnages rudes et grossiers que le poète ne craint pas de peindre au naturel, *et lumine vestit purpureo*. On peut s'étonner que Heyne reproche à Théocrite et à Virgile d'avoir usé trop sobrement de cette ressource, et, en cela, lui préfère Gessner. La discrétion, dans l'art de décrire, est un des mérites de cette antiquité qu'il connaissait si bien.

Si, à ce que nous venons de dire, on ajoute l'horizon mythologique donné à ces tableaux; si on songe que les dieux avaient habité les campagnes, avaient été bergers; que de plus, les divinités de la nature sauvage et champêtre, partout présentes dans les solitudes des bois, dans les grottes des rochers, aux sources des ruisseaux et des fleuves, peuplaient le paysage bucolique, on aura à peu près tous les élémens de la pastorale dans l'antiquité, pastorale réelle, c'est-à-dire nue et grossière, et toutefois élégante, poétique, merveilleuse. C'est là un heureux mélange qui se trouve chez Théocrite aussi bien que chez Virgile, et qui s'accomplit diversement. Tantôt le réel domine, tantôt l'idéal. Le réel est comme abandonné à lui-même dans le *Moretum*, attribué à la jeunesse de Virgile, et dans le *Palæmon;* il est plus paré dans les autres églogues; mais enfin c'est toujours le réel, le réel qui a disparu des pastorales comme des poétiques modernes.

Toutefois, il y a des différences dont il faut tenir compte. D'abord et avant tout, ne refusons pas si durement que le fait Heyne l'invention et l'originalité à Virgile; louons plutôt avec Aulu-Gelle son habile éclectisme. Il y a une manière originale d'imiter. Choisir, ordonner, transporter dans une autre langue, dans une autre littérature, animer par une émotion vraie, par des sentimens nouveaux et personnels, ce qu'on emprunte, n'est-ce pas être encore original? Virgile, dans l'*Alexis*, reste en Sicile; dans les autres églogues, il est Italien, il a ses paysages qu'il substitue à ceux de Théo-

crite. Avec ce qu'il lui prend, il fait autre chose, quelquefois même plus qu'il ne faudrait. Qui a dit à ceux qui l'immolent à l'originalité de Théocrite que ce dernier n'avait point eu de prédécesseurs, et que ses thèmes, il ne les a pas trouvés dans la poésie populaire de la Sicile? Il a sans doute traduit ces poètes inconnus, comme Virgile l'a traduit lui-même.

Théocrite est plus près que son imitateur de la rusticité du modèle; il l'a exprimée plus franchement, je n'ose dire plus naïvement, car la naïveté n'est pas de l'époque de Théocrite, d'un contemporain de Callimaque, d'Aratus, d'un poète d'Alexandrie enfin. Sa naïveté se connaît; elle est le produit d'un travail habile qui mêle à un fond grossier, sans l'altérer, une élégance plus moderne. Les grammairiens, Probus entre autres, font remarquer que les formes doriennes auxquelles on attribuait quelque chose de rude et de champêtre, l'ont aidé à conserver la vérité rustique. Dans une sorte de mime de Théocrite, des Syracusaines qui parlent le dorien à Alexandrie ennuient beaucoup de leur prononciation ouverte et traînante un homme de la foule qui ne se gêne pas pour leur dire :

Παύσασθ' ὦ δύστανοι ἀνάνυτα κωτίλλοισαι
Τρυγόνες. Ἐκκναισεῦντι πλατειάσδοισαι ἅπαντα.

« Cesserez-vous de babiller, roucoulantes tourterelles? Elles me feront mourir avec ces sons ouverts dont elles allongent tous leurs mots. »

Cela fait comprendre l'air étranger, rustique et doux à la fois que donnaient à la poésie bucolique grecque le dialecte particulier qu'elle avait adopté, et les sons ouverts de ces alpha si multipliés.

Virgile se servait de la langue commune qu'il a seulement semée quelquefois de vieux mots :

Et son *cujum pecus* ne fut-il pas noté?

a dit un spirituel écrivain. L'expression de Virgile est plus loin du mot propre; elle est plus générale, plus noble, plus digne. Virgile est aussi plus chaste, du moins en paroles, et, s'il n'évite pas toujours les choses, il déguise les mots. Ses personnages sont moins grossiers, moins rustres, ils sont même quelquefois trop polis; ils prennent les sentimens et le langage de la ville. Quintilien ne pourrait dire d'eux ce qu'il dit de ceux de Théocrite : *Urbem reformidant;* ils y ont été quelquefois et l'on s'en aperçoit bien.

Tels sont, par exemple, Mopsus et Ménalque, le premier avec sa

fausse modestie, le second avec sa modestie plus apparente et si délicatement exprimée. On reconnaît des chevriers, mais bien plus civilisés que ceux de la troisième églogue, moins primitifs eux-mêmes que ceux de Théocrite; ils ont le savoir-vivre de la ville, la politesse obséquieuse d'hommes de lettres qui savent cacher sous l'apparence de la modestie et de la déférence leur vanité et leur jalousie.

Ailleurs Lycidas ne veut pas recevoir les excuses trop modestes de Mœris, et il y a là des échanges d'urbanité un peu citadine ; on retrouve ce caractère dans les détours délicats de Mœris qui ne veut point chanter parce que son maître est malheureux, et qui paie Lycidas en excuses, jusqu'à ce qu'il se soit tiré de l'embarras de dire la vraie raison. Enfin, il y a partout un parfum de civilisation et de courtoisie qui trahit ces beaux esprits déguisés en bergers. On trouverait un emblème de cette transformation de l'ancienne rusticité bucolique en une simplicité élégante, polie, coquette même dans la comparaison de la Cléariste de Théocrite et de la Galatée de Virgile.

Cléariste jette des pommes au chevrier lorsqu'il passe avec son troupeau, et elle l'agace avec un léger murmure de ses lèvres, ποππυλιάσδει. Cléariste est une effrontée en comparaison de Galatée, dont l'invitation a quelque chose de plus modeste en apparence, je dis en apparence, car la pomme, gage amoureux dans l'antiquité, est une déclaration assez claire. Toutefois elle est trop discrète pour se permettre, comme Cléariste, le mouvement des lèvres. Le trait délicat que Virgile a ajouté à Théocrite me semble, au reste, avoir été inspiré par le poète grec. La bergère Galatée renouvelle le manége si agréablement prêté dans la sixième idylle à la nymphe du même nom. Pope, dans son églogue du *Printemps*, a ajouté à l'imitation de cette situation pastorale une assez mauvaise pointe, quand il dit : « Sylvie a traversé à pas précipités la vaste prairie ; elle court, mais de façon à pouvoir espérer d'être aperçue et me regarde en passant. Que son coup d'œil est peu d'accord avec ses pieds! »

Il y a plus, et c'est en ceci que Virgile a surtout changé son modèle; ses personnages sont quelquefois tout autres que leur rôle ne semblerait l'indiquer; ce sont réellement des citadins, des connaissances, des amis de Virgile, Virgile lui-même. L'églogue devint une sorte de langue convenue pour exprimer, sous des couleurs rustiques, des idées d'une toute autre nature, littéraires, politiques, personnelles à l'auteur, ou d'un intérêt public. Cette transformation de l'églogue est le principal caractère des *Bucoliques* de Virgile. Elle

est curieuse à observer chez le poète de la cour d'Auguste, car là commence la révolution qui a fait de la pastorale chez les modernes une forme allégorique, un costume, un déguisement de fantaisie, pour habiller des idées qui n'avaient rien de rustique, et donner un tour simple et villageois à des traits galans, satiriques, littéraires, philosophiques, politiques et même religieux.

Rien de semblable chez Théocrite, qui s'est mis deux fois seulement en scène, se mêlant à ses bergers, moins comme berger que comme poète, ce qui n'a rien de contraire à la vraisemblance.

« C'était le jour où je me rendis de la ville vers l'Halente, avec Eucrite. Amyntas nous accompagnait. Nous allions à la fête que devaient célébrer en l'honneur de Cérès Phrasidame et Antigène, ces deux fils de Lycopée, ce qu'il reste de mieux de cette antique race de Clytie et de Chalcon; Chalcon, qui fit sortir du rocher la fontaine de Buris, et grace à qui des peupliers, des ormes à l'ombrage épais, le couvrent de leur vert feuillage. Nous n'étions pas encore à la moitié de notre route, le tombeau de Brasile ne se montrait pas encore à nos yeux, lorsque nous rencontrâmes un voyageur aimé des muses, un homme de Cydon nommé Lycidas. C'était un chevrier, comme on s'en apercevait rien qu'à le voir, car il en avait tous les dehors. Il portait sur ses épaules la dépouille blanche et velue d'un bouc, outre remplie de lait caillé, ainsi que l'odeur le faisait assez connaître. Une large ceinture attachait sur sa poitrine son manteau déjà vieux; un bâton recourbé d'olivier sauvage armait sa main droite. Il m'adresse doucement la parole; la joie est dans ses yeux, le sourire sur ses lèvres : « Simichide, où portes-tu donc tes pas à cette heure, à midi, lorsque le lézard lui-même dort dans les broussailles et qu'on ne voit pas voler même l'alouette? Te rends-tu à quelque repas? Vas-tu aux vendanges de quelque habitant de la ville? Dans ta marche rapide les pierres roulent et crient sous ta chaussure. » Je lui répondis : « Cher Lycidas, on dit partout que nul ne t'égale sur la flûte de nos bergers et de nos moissonneurs; je m'en réjouis fort, et toutefois, permets-moi de te le dire, je crois ne t'être pas inférieur. Nous allons à la fête de Cérès; des amis offrent aujourd'hui les prémices de leurs récoltes à la déesse qui remplit leurs greniers. Veux-tu, car nous avons même route, comme même soleil, que nous chantions tous les deux, à la manière des bergers? Peut-être nous ferons-nous plaisir l'un à l'autre. J'ai une bouche, une voix propres à entonner les chansons des muses; moi aussi, tout le monde dit que je suis un bon poète, un bon musicien, mais je n'y crois guère, non vraiment, par

la Terre! Je n'ai point encore, que je sache, surpassé le chantre de Samos ni Philetas; je ne suis près d'eux qu'une grenouille qui le dispute aux cigales. » Je parlais ainsi, non sans dessein; le chevrier me répondit avec un doux sourire : « Je veux te donner cette houlette, car tu es un vrai fils de Jupiter. Je hais l'ouvrier qui prétend élever son édifice à la hauteur du mont Orimédon, et tous ces oisillons des muses qui se travaillent à couvrir de leurs gazouillemens la voix du chantre de Chio. Mais allons, Simichide, commençons le combat bucolique; voyons si tu seras content de cette petite chanson que j'ai composée l'autre jour sur la montagne... »

Dans sa neuvième pièce, Théocrite semble jouer le personnage d'un berger devant qui luttent Daphnis et Ménalque. Il les écoute, il les récompense, et puis poursuit de cette sorte : « Muses bucoliques, je vous salue; faites connaître la chanson que j'ai dite à ces pasteurs..... La cigale est amie de la cigale, la fourmi de la fourmi, les éperviers de leurs semblables! Moi, la muse m'est chère, ainsi que le chant; puisse ma demeure en être remplie, car le sommeil, la venue du printemps, n'ont pas plus de douceur; les fleurs ne plaisent pas plus à l'abeille que ne me charment les muses, ces déesses chéries. Celui qu'elles regardent d'un œil favorable n'a rien à craindre, même de la coupe trompeuse de Circé. »

Théocrite, on le voit, se mêle aux bergers avec une discrétion à laquelle ne s'est pas toujours tenu Virgile. Dans son *Palémon*, ses bergers se montrent bien littéraires; ils connaissent les vers de Pollion, gouverneur, il est vrai, de leur province. Les ont-ils entendus au théâtre de Mantoue, comme ces gens du peuple qu'Ovide nous représente à la fête d'Anna Perenna, répandus dans la campagne, où ils s'égaient :

Illic et cantant quidquid didicere theatris,
Et jactant faciles ad sua verba manus.

Non-seulement Ménalque et Damète connaissent Pollion, mais, ce qui est plus extraordinaire, Bavius, Mævius; ce sont des hommes de lettres que ces bergers-là. L'un parle de ses lecteurs, au nombre desquels il compte Pollion. Est-ce bien là un pâtre? Pollion a-t-il lu les vers de Damète, *rusticam musam*, sur l'écorce des arbres? Rien de semblable à ces habitudes littéraires chez Théocrite; mais nous les verrons reproduites plus tard chez Calpurnius qui les a prises de Virgile. Comment le berger Lycidas connaît-il Cinna? Comment fait-il de malignes allusions contre des contemporains, par exemple contre

Anser? C'est que Virgile parle sous le nom de Lycidas ou sous celui de Damète; c'est que Virgile se désigne par les personnages ou de Ménalque ou de Mopsus. Quelquefois son rôle est plus direct; il ne se donne même pas la peine de prendre un détour; il se dit tout simplement berger, lui Virgile.

Il est à peu près reconnu que la cinquième églogue, *Daphnis*, est allégorique et que Virgile a célébré la mort et l'apothéose de César, divinisé par les triumvirs en 712. On a pensé que, dans le *Amavit nos quoque Daphnis*, devait se trouver une allusion à quelques rapports du poète avec César. Cela ne serait point impossible. Dans le temps de son gouvernement des Gaules, César passait les hivers dans la Gaule cisalpine et pouvait connaître Virgile, qui, dès-lors avait publié le *Culex* et peut-être aussi l'*Alexis*. Ailleurs, Virgile célèbre la funeste comète, l'astre de Jules, et se donne pour l'avoir chantée dès son apparition en 710. La première églogue, le *Tityre*, n'est pas allégorique; il y a seulement allusion. Virgile y est représenté par son fermier, et tout se rapporte aux évènemens de 712. Dans la neuvième, *Mœris*, pétition nouvelle du poète à qui les vétérans refusent encore ses biens rendus par Octave : il y est désigné sous le nom de Ménalque. Son fermier, le vieux Mœris, s'entretient de ses malheurs et de son talent avec un jeune homme des environs, Licidas, rencontré sur le chemin de Mantoue. Les satyres et les nymphes ne servent, dans la sixième bucolique, qu'à encadrer un remerciement à Varus et à Gallus, et des allusions à leurs études communes dans l'école épicurienne de Scyron. Vient ensuite une revue des poèmes didactiques dont était préoccupée l'imagination de Virgile, de celui de Lucrèce, de ceux de Gallus et autres, et peut-être aussi des siens propres. Il n'y a dans tout cela que le cadre de bucolique, plus tous les détails qui concourent à ramener la pièce à un genre dont elle s'écarte sans cesse.

L'églogue allégorique, à peu près inconnue de Théocrite, mais non peut-être de Bion et de Moschus, occupe donc une place importante chez Virgile. Un des inconvéniens de ce genre, c'est qu'on ne sait trop où commence, où finit l'allégorie. Rien ne le prouve mieux que les minutieuses explications données sur *Daphnis*, où il n'est pas un détail que les commentateurs n'aient curieusement et froidement rapporté à la vie de César. On a de même donné de la sixième églogue d'allégoriques explications; les grammairiens et les annotateurs prétendent voir dans Silène Syron, dans Chromis et Mnasyle, Virgile et Varus, son condisciple, enfin dans Eglé, le prin-

cipe de l'épicuréisme, la volupté. J'accorderais à la rigueur l'allusion, mais l'allégorie a quelque chose de froid. Je prends intérêt à un paysage et aux objets animés ou inanimés que j'y vois, aux personnages qui le peuplent, et puis il faut que, par un nouveau travail, ma pensée se détache de ces réalités pour atteindre à un sens détourné. Il faut dire que chez Virgile l'allégorie est toujours de courte durée, et qu'il ne la poursuit pas curieusemement dans tous les détails où les commentateurs prétendent la retrouver.

Si Virgile, dans la conception générale de ses pièces, manque quelquefois à la vérité bucolique, il la retrouve dans les détails tous empruntés à la nature autant qu'à Théocrite, et exprimés avec une grande fidélité. Il quitte souvent la campagne, de laquelle l'éloigne la portée personnelle, littéraire, politique ou autre, de ses allusions et de ses allégories; mais alors même quelquefois il la rappelle par le choix de ses images, et il sait toujours y rentrer avec grace. On en trouverait un exemple remarquable dans la manière dont il ramène à la pastorale la quatrième églogue, fort peu bucolique au fond. Vous y rencontrez dès le commencement les muses de Sicile, plus loin le dieu Pan, et toutes ces images champêtres avec lesquelles il peint l'âge d'or prêt à renaître sous le règne d'un merveilleux enfant.

Le taureau même de Pasiphaé, dans la sixième églogue, a quelque analogie avec les peintures bucoliques et sert à ramener au genre cette pièce cosmogonique et mythologique. On en peut dire autant de beaucoup d'autres détails qui aboutissent toujours à quelque image prise de la nature sensible, voisine de la vie rustique. Les deux derniers vers offrent particulièrement un exemple charmant de cette manière de rentrer dans l'églogue. La magicienne de la septième pièce est une femme de la campagne, *ducite ab urbe domum*, etc. De même c'est dans un délicieux tableau pastoral qu'il a encadré l'élégie de Gallus, car c'est une élégie dont le titre seul est bucolique. Cela nous amène à la manière dont Virgile a renouvelé par des emprunts à d'autres genres ce genre bien vite épuisé.

Il n'y a, selon Servius, dans le recueil de Théocrite que dix pièces qui soient proprement du genre pastoral. Je pense qu'on peut étendre un peu ce nombre, en ajoutant à la liste du scholiaste latin *les Moissonneurs*, *les Pêcheurs*, que retranche une définition trop étroite. Mais c'est en définitive un genre borné qui fournit seulement un certain nombre de situations, de pensées, d'images, toujours les mêmes. Virgile, qui les redisait d'après Théocrite et les renouvelait d'après l'expérience personnelle qu'il avait de la vie des champs, n'a pu faire

dix églogues nouvelles (et elles ne sont pas toutes des églogues, témoin *Pollion*) sans y introduire, par forme d'allusion et d'allégorie, la littérature, la politique, ses propres affaires et les grands intérêts de Rome. Il y a, en outre, mêlé aux beautés bucoliques d'autres beautés empruntées à d'autres genres, des beautés lyriques, élégiaques, didactiques, épiques et dramatiques.

On trouve, en effet, du lyrique dans *Pollion*, dans la *Pharmaceutria;* de l'élégiaque dans cette même pièce, dans *Alexis,* dans *Daphnis,* dans *Gallus;* du didactique et de l'épique dans *Silène;* du dramatique dans toutes, et c'est un des mérites principaux de ces petites compositions. Le poète excelle dans l'art de les exposer, de les nouer, de les dénouer, d'annoncer, de soutenir les caractères, d'éveiller l'intérêt. Quelquefois, comme aussi chez Théocrite qu'on en a mal à propos blâmé, ses pièces, par un art nouveau, sont une simple conversation, qui peint le loisir de la vie pastorale.

Ce qui, à le bien prendre, fait dans les *Bucoliques* le mérite éminent de Virgile, c'est l'artifice admirable de la composition et surtout du style. On pourrait appliquer à la simplicité de son style ce que Cicéron écrivait à Atticus : « Vous nous faisiez servir de simples légumes dans votre belle vaisselle, *in filicitatis lancibus et splendidissimis canistris, olusculis non solebas pascere.* » Rapin, qui cite ce passage, dit spirituellement que l'églogue doit faire comme Atticus. Ainsi faisait Virgile.

L'églogue latine, bien qu'épuisée par ce grand poète, ne finit pas avec lui. Nous suivrons l'histoire du genre jusqu'à Calpurnius, et plus loin encore. Nous ne l'abandonnerons même pas dans les derniers siècles de l'empire. Il se perpétuera pour nous à travers le moyen-âge et brillera de quelque éclat avec la renaissance. Nous ne manquerons point dans ce rapide tableau de noms connus ou oubliés, depuis Citerius Sidonius et Théodule, jusqu'à Pétrarque et Boccace, depuis Bède, Politien et le Mantouan, jusqu'à Pontanus et Sannazar.

PATIN.

# DUPONT ET DURAND.

IDYLLE, PAR M[lle] ATHÉNAÏS DUPUIS, FILLEULE DE M. COTONET,

De la Ferté-sous-Jouarre (1).

DURAND.

Mânes de mes aïeux, quel embarras mortel!
J'invoquerais un dieu, si je savais lequel.
Voilà bientôt trente ans que je suis sur la terre,
Et j'en ai passé dix à chercher un libraire.
Pas un être vivant n'a lu mes manuscrits,
Et seul dans l'univers je connais mes écrits!

DUPONT.

Par l'ombre de Brutus, quelle fâcheuse affaire!
Mon ventre est plein de cidre et de pommes de terre.
J'en ai l'ame engourdie, et, pour me réveiller,
Personne à qui parler des œuvres de Fourier!
En quel temps vivons-nous? Quel dîner déplorable!

DURAND.

Que vois-je donc là-bas? Quel est ce pauvre diable

(1) Nos lecteurs n'ont pas oublié la piquante correspondance de deux habitans de la Ferté-sous-Jouarre avec la *Revue*. Cette correspondance paraît devoir se continuer sous une nouvelle forme, et nous n'hésitons pas à accueillir l'épître en vers de la filleule de M. Cotonet.

Qui dans ses doigts transis souffle avec désespoir,
Et rôde en grelottant sous un mince habit noir?
J'ai vu chez Flicoteau ce piteux personnage.

DUPONT.

Je ne me trompe pas? Ce morne et plat visage,
Cet œil sombre et penaud, ce front préoccupé,
Sur ces longs cheveux gras ce grand chapeau rapé.....
C'est mon ami Durand, mon ancien camarade.

DURAND.

Est-ce toi, cher Dupont? Mon fidèle Pylade,
Ami de ma jeunesse, approche, embrassons-nous.
Tu n'es donc pas encore à l'hôpital des fous?
J'ai cru que tes parens t'avaient mis à Bicêtre.

DUPONT.

Parle bas. J'ai sauté ce soir par la fenêtre,
Et je cours en cachette écrire un feuilleton.
Mais toi, tu n'as donc pas ton lit à Charenton?
L'on m'avait dit pourtant que ton rare génie...

DURAND.

Ah! Dupont! que le monde aime la calomnie!
Quel ingrat animal que ce sot genre humain,
Et que l'on a de peine à faire son chemin!

DUPONT.

Frère, à qui le dis-tu? Dans le siècle où nous sommes,
Je n'ai que trop connu ce que valent les hommes.
Le monde, chaque jour, devient plus entêté,
Et tombe plus avant dans l'imbécillité.

DURAND.

Te souvient-il, Dupont, des jours de notre enfance,
Lorsque, riches d'orgueil et pauvres de science,
Rossés par un sous-maître et toujours paresseux,
Dans la crasse et l'oubli nous dormions tous les deux?
Que ces jours bienheureux sont chers à ma mémoire!

DUPONT.

Paresseux! tu l'as dit! Nous l'étions avec gloire;

Ignorans, Dieu le sait! Ce que j'ai fait depuis
A montré clairement si j'avais rien appris.
Mais quelle douce odeur avait le réfectoire!
Ah! dans ce temps du moins je pus manger et boire!
Courbé sur mon pupitre, en secret je lisais
Des bouquins de rebut achetés au rabais.
Barnave et Desmoulins m'ont valu des férules;
De l'aimable Saint-Just les touchans opuscules
Reposaient sur mon cœur, et je tendais la main
Avec la dignité d'un sénateur romain.
Tu partageas mon sort, tu manquas tes études.

DURAND.

Il est vrai, le génie a ses vicissitudes.
Mon crâne ossianique aux lauriers destiné
Du bonnet d'âne alors fut parfois couronné.
Mais l'on voyait déjà ce dont j'étais capable.
J'avais d'écrivailler une rage incurable;
Honni de mes pareils, moulu de coups de poing,
Je rimais à l'écart, accroupi dans un coin.
Dès l'âge de quinze ans, sachant à peine lire,
Je dévorais Schiller, Dante, Goëthe, Shakspeare;
Le front me démangeait en lisant leurs écrits.
Quant à ces polissons, qu'on admirait jadis,
Tacite, Cicéron, Virgile, Horace, Homère,
Nous savons, Dieu merci! quel cas l'on en peut faire.
Dans les secrets de l'art prompte à m'initier,
Ma muse, en bégayant, tentait de plagier;
J'adorais tour à tour l'Angleterre et l'Espagne,
L'Italie, et surtout l'emphatique Allemagne.
Que n'eussé-je pas fait pour savoir le patois
Que le savetier Sachs mit en gloire autrefois!
J'aurais certainement produit un grand ouvrage.
Mais, forcé de parler notre ignoble langage,
J'ai du moins fait serment, tant que j'existerais,
De ne jamais écrire un livre en bon français;
Tu me connais; tu sais si j'ai tenu parole.

DUPONT.

Quand arrive l'hiver, l'hirondelle s'envole.
Ainsi s'est envolé le trop rapide temps

Où notre ventre à jeun pût compter sur nos dents.
Quels beaux croûtons de pain coupait la ménagère!

DURAND.

N'en parlons plus; ce monde est un lieu de misère.
Sois franc, je t'en conjure, et dis-moi ton destin.
Que fis-tu tout d'abord loin du quartier latin?

DUPONT.

Quand?

DURAND.

Lorsqu'à dix-neuf ans tu sortis du collége?

DUPONT.

Ce que je fis?

DURAND.

Oui, parle.

DUPONT.

Eh! mon ami! qu'en sais-je!
J'ai fait ce que l'oiseau fait en quittant son nid,
Ce que put le hasard et ce que Dieu permit.

DURAND.

Mais encor?

DUPONT.

Rien du tout. J'ai flâné dans les rues;
J'ai marché devant moi, libre, bâyant aux grues,
Mal nourri, peu vêtu, couchant dans un grenier
Dont je déménageais dès qu'il fallait payer.
De taudis en taudis colportant ma misère,
Ruminant de Fourier le rêve humanitaire,
Empruntant çà et là le plus que je pouvais,
Dépensant un écu sitôt que je l'avais;
Délayant de grands mots en phrases insipides;
Sans chemise et sans bas, et les poches si vides
Qu'il n'est que mon esprit au monde d'aussi creux:
Tel je vécus, râpé, sycophante, envieux.

DURAND.

Je le sais; quelquefois, de peur que tu ne meures,

Lorsque ton estomac criait : « Il est six heures! »
J'ai dans ta triste main glissé, non sans regret,
Cinq francs que tu courais perdre chez Benazet.
Mais que fis-tu plus tard? car tu n'as pas, je pense,
Mené jusqu'aujourd'hui cette affreuse existence?

DUPONT.

Toujours! j'atteste ici Brutus et Spinosa
Que je n'ai jamais eu que l'habit que voilà.
Et comment en changer? A qui rend-on justice?
On ne voit qu'intérêt, convoitise, avarice.
J'avais fait un projet..... je te le dis tout bas.....
Un projet!.... mais au moins tu n'en parleras pas...
C'est plus beau que Lycurgue, et rien d'aussi sublime
N'aura jamais paru si Ladvocat m'imprime.
L'univers, mon ami, sera bouleversé.
On ne verra plus rien qui ressemble au passé;
Les riches seront gueux et les nobles infâmes;
Nos maux seront des biens, les hommes seront femmes,
Et les femmes seront..... tout ce qu'elles voudront.
Les plus vieux ennemis se réconcilieront,
Le Russe avec le Turc, l'Anglais avec la France,
La foi religieuse avec l'indifférence,
Et le drame moderne avec le sens commun.
De rois, de députés, de ministres, pas un;
De magistrats, néant; de lois, pas davantage.
J'abolis la famille et romps le mariage.
Voilà! Quant aux enfans, en feront qui pourront.
Ceux qui voudront trouver leurs pères chercheront.
Du reste, on ne verra, mon cher, dans les campagnes,
Ni forêts, ni clochers, ni vallons, ni montagnes.
Chansons que tout cela! Nous les supprimerons,
Nous les démolirons, comblerons, brûlerons.
Ce ne seront partout que houilles et bitumes,
Trottoirs, masures, champs plantés de bons légumes,
Carottes, fèves, pois, et qui veut peut jeûner;
Mais nul n'aura du moins le droit de bien dîner.
Sur deux rayons de fer un chemin magnifique,
De Paris à Pékin, ceindra ma république.
Là, cent peuples divers, confondant leur jargon,

Feront une Babel d'un colossal wagon.
Là, de sa roue en feu, le coche humanitaire
Usera jusqu'aux os les muscles de la terre.
Du haut de ce vaisseau les hommes stupéfaits
Ne verront qu'une mer de choux et de navets.
Le monde sera propre et net comme une écuelle;
L'Humanitairerie en fera sa gamelle,
Et le globe rasé, sans barbe ni cheveux,
Comme un grand potiron roulera dans les cieux.
Quel projet, mon ami! quelle chose admirable!
A d'aussi vastes plans rien est-il comparable?
Je les avais écrits dans mes momens perdus.
Croirais-tu bien, Durand, qu'on ne les a pas lus?
Que veux-tu? Notre siècle est sans yeux, sans oreilles.
Offrez-lui des trésors, montrez-lui des merveilles,
Pour aller à la Bourse, il vous tourne le dos.
Ceux-là nous font des lois et ceux-ci des canaux;
On aime le plaisir, l'argent, la bonne chère;
On voit des fainéans qui labourent la terre;
L'homme de notre temps ne veut pas s'éclairer,
Et j'ai perdu l'espoir de le régénérer.
Mais toi, quel fut ton sort? A ton tour sois sincère.

DURAND.

Je fus d'abord garçon chez un vétérinaire.
On me donnait par mois dix-huit livres dix sous.
Mais il me déplaisait de me mettre à genoux
Pour graisser le sabot d'une bête malade
Dont je fus mainte fois payé d'une ruade.
Fatigué du métier, je rompis mon licou,
Et, confiant en Dieu, j'allai sans savoir où.
Je m'arrêtai d'abord chez un marchand d'estampes
Qui, pour certains romans, faisait des culs-de-lampes.
J'en fis durant deux ans. Dans de méchans écrit
Je glissais à tâtons de plus méchans croquis.
Ce travail ignoré me servit par la suite;
Car je rendis ainsi mon esprit parasite,
L'accoutumant au vol, le greffant sur autrui.
Je me lassai pourtant du rôle d'apprenti.
J'allai dîner un jour chez le père La Tuile;

J'y rencontrai Dubois, vaudevilliste habile,
Grand buveur, comme on sait, grand chanteur de couplets,
Dont la gaieté vineuse emplit les cabarets.
Il m'apprit l'orthographe et corrigea mon style.
Nous fîmes à nous deux le quart d'un vaudeville,
Aux théâtres forains lequel fut présenté
Et refusé partout à l'unanimité.
Cet échec me fut dur, et je sentis ma bile
Monter en bouillonnant à mon cerveau stérile.
Je résolus d'écrire, en rentrant au logis,
Un ouvrage quelconque et d'étonner Paris.
De la soif de rimer ma cervelle obsédée
Pour la première fois eut un semblant d'idée.
Je tirai mon verrou ; j'eus soin de m'entourer
De tous les écrivains qui pouvaient m'inspirer.
Soixante in-octavos inondèrent ma table.
J'accouchai lentement d'un poème effroyable.
La lune et le soleil se battaient dans mes vers ;
Vénus avec le Christ y dansait aux enfers.
Vois combien ma pensée était philosophique :
De tout ce qu'on a fait faire un chef-d'œuvre unique,
Tel fut mon but. Brama, Jupiter, Mahomet,
Platon, Job, Marmontel, Néron et Bossuet,
Tout s'y trouvait. Mon œuvre est l'immensité même ;
Mais le point capital de ce divin poème,
C'est un chœur de lézards chantant au bord de l'eau.
Racine n'est qu'un drôle auprès d'un tel morceau.
On ne m'a pas compris ; mon livre symbolique,
Poudreux, mais vierge encor, n'est plus qu'une relique.
Désolant résultat, triste virginité !
Mais vers d'autres destins je me vis emporté.
Le ciel me conduisit chez un vieux journaliste,
Charlatan ruiné, jadis séminariste,
Qui, dix fois dans sa vie à bon marché vendu,
Sur les honnêtes gens crachait pour un écu.
De ce digne vieillard j'endossai la livrée.
Le fiel suintait déjà de ma plume altérée.
Je me sentis renaître et mordis au métier.
Ah ! Dupont ! qu'il est doux de tout déprécier !
Pour un esprit mort-né, convaincu d'impuissance,

Qu'il est doux d'être un sot et d'en tirer vengeance!
A quelque vrai succès lorsqu'on vient d'assister,
Qu'il est doux de rentrer et de se débotter,
Et de dépecer l'homme et de salir sa gloire,
Et de pouvoir sur lui vider une écritoire,
Et d'avoir quelque part un journal inconnu
Où l'on puisse à plaisir nier ce qu'on a vu!
Le mensonge anonyme est le bonheur suprême.
Écrivains, députés, ministres, rois, Dieu même,
J'ai tout calomnié pour apaiser ma faim.
Malheureux avec moi qui jouait au plus fin!
Courait-il dans Paris une histoire secrète,
Vite je l'imprimais le soir dans ma gazette,
Et rien ne m'échappait. De la rue au salon,
Les graviers, en marchant, me restaient au talon.
De ce temps scandaleux j'ai su tous les scandales
Et les ai racontés. Ni plaintes, ni cabales,
Ne m'eussent fait fléchir, sois-en bien convaincu....
Mais tu rêves, Dupont; à quoi donc penses-tu?

DUPONT.

Ah! Durand, si du moins j'avais un cœur de femme
Qui sût par quelque amour consoler ma grande ame!
Mais, non, j'étale en vain mes graces dans Paris.
Il en est de ma peau comme de tes écrits;
Je l'offre à tout venant, et personne n'y touche.
Sur mon grabat désert, en grondant je me couche,
Et j'attends; — rien ne vient. — C'est de quoi se noyer!

DURAND.

Ne fais-tu rien le soir pour te désennuyer?

DUPONT.

Je joue aux dominos quelquefois chez Procope.

DURAND.

Ma foi, c'est un beau jeu. L'esprit s'y développe,
Et ce n'est pas un homme à faire un quiproquo,
Celui qui juste à point sait faire domino.
Entrons dans un café. C'est aujourd'hui dimanche.

DUPONT.

Si tu veux me tenir quinze sous sans revanche,
J'y consens.

DURAND.

Un instant! Commençons par jouer
La *consommation* d'abord pour essayer.
Je vais boire à tes frais, pour sûr, un petit verre.

DUPONT.

Les liqueurs me font mal. Je n'aime que la bière.
Qu'as-tu sur toi?

DURAND.

Trois sous.

DUPONT.

Entrons au cabaret.

DURAND.

Après vous.

DUPONT.

Après vous.

DURAND.

Après vous, s'il vous plaît.

# LE PRINCE LOUIS

DEVANT

## La Monarchie de 1830.

Voici un nouvel incident dans nos affaires politiques, c'est le napoléonisme. On peut se rappeler que, dès le moment où les émeutes disparurent, on entendit gronder sourdement le mot de révolutions militaires. Ce n'était plus le peuple qu'invoquaient les débris des partis, mais l'armée; non plus la liberté, mais la gloire; non plus la république, mais la résurrection de l'empire. On tenta d'improviser une religion politique avec des souvenirs et des regrets : on voulut amalgamer les éléments les plus contraires, les opinions démagogiques et les traditions de la grande armée; on offrit à tous les mécontentemens le ralliement et le drapeau du napoléonisme.

Ces chimériques fantaisies amenèrent l'échauffourée de Strasbourg du 30 octobre 1836. La France entra dans un grand étonnement quand elle apprit qu'un matin un jeune homme s'était présenté dans une caserne pour demander à quelques soldats qui paraissaient aux fenêtres la couronne de France. L'opinion fut unanime pour déclarer l'idée folle et l'action ridicule.

Le verdict des jurés de Strasbourg, si étrange qu'il ait été, n'a pu ôter à l'évènement du 30 octobre son caractère de puérile démence. Les jurés voulurent le triomphe non pas de l'insurrection, mais d'un principe; on peut blâmer l'application qu'ils ont entendu faire d'une vérité constitutionnelle, l'égalité devant la loi; mais toujours leur déclaration n'autorise pas à les prendre pour des fauteurs de conspi-

18.

ration militaire. Il y avait donc grande déconvenue pour les illusions bonapartistes.

Le jeune fils de la reine Hortense était sous le coup de ses étourderies et de la clémence du roi. L'acquittement imprévu des accusés rendit même pour eux l'opinion plus sévère; le bon sens public les jugea, à défaut du jury de Strasbourg, et l'impunité dont ils jouirent mit encore plus à nu la déraison de leur entreprise. Voilà la déchéance morale dont le napoléonisme a tenté de se relever : il a voulu protester contre la défaveur générale dont il se sentait atteint et blessé; aussi, après avoir été contraint de rendre son épée, il a pris la plume et s'est fait pamphlétaire.

C'est déjà quelque chose que cet hommage involontaire rendu à l'opinion. Les gardes prétoriennes, au IIIe siècle, n'usaient pas de la liberté de la presse, et les capitaines romains qui ravissaient l'empire n'écrivaient pas de brochures. Le prince Louis et ses amis ont senti la nécessité de secouer le ridicule dont leur conduite était couverte, et de se créer une importance. Dans cette intention, ils ont répandu à dix mille exemplaires une relation historique des évènemens du 30 octobre 1836; ils ont écrit que leur entreprise avait été mal jugée, et dans les motifs qui l'ont amenée, et dans ses moyens d'exécution, et dans ses résultats; ils se sont efforcés d'établir le dogme de la légitimité impériale; ils ont montré le jeune Louis en rapport avec les hommes influens de tous les partis, et obéissant aux convictions les plus impérieuses sur la nécessité de sa présence en France. Si le coup de main de Strasbourg a échoué, *c'est la fatalité qui a prononcé;* enfin le gouvernement lui-même, par sa conduite, a reconnu dans le prince la dynastie napoléonienne. La brochure a pour appendice les proclamations adressées en 1836 au peuple et à l'armée.

Puisque les ambitions napoléonistes s'étaient décidées à braver l'examen de la raison publique, que devait faire le gouvernement, si ce n'est de répondre à cette audace par l'appel le plus éclatant au tribunal de l'opinion? Et dans ce dessein il devait choisir, pour y porter le débat, la juridiction la plus élevée et la plus politique.

Si jamais cause appartint naturellement à la cour des pairs, c'était celle-ci. La question roulait sur les plus grands intérêts : il y avait là des prétentions folles qui méritaient une répression pour le présent, un avertissement sévère donné pour l'avenir par un des grands corps de l'état, et la censure de l'opinion publique. D'une part, la cour des pairs avait qualité plus qu'aucune autre juridiction pour juger la thèse de la dynastie napoléonienne, et elle était appelée par son arrêt

à donner un gage de plus de son adhésion intime au gouvernement de 1830; de l'autre, la solennité de sa juridiction était un hommage rendu à la raison du pays, qui se trouvait ainsi saisi de ces grands débats avec une franchise tout-à-fait constitutionnelle. La politique qui a fait porter la question du napoléonisme devant la cour des pairs a donc été à la fois profonde et légale.

D'ailleurs combien était favorable la situation du gouvernement pour demander à la justice et à l'opinion leur sentence? N'est-ce pas le gouvernement de 1830 qui a relevé la statue de Napoléon et vengé cette illustre image des outrages de 1814? N'a-t-il pas été bon et généreux envers tous les membres de la famille Bonaparte? N'a-t-il pas récemment encore engagé le pays à donner à la sœur de l'empereur un témoignage de munificence nationale? Et le jeune homme qui essaie le rôle de prétendant, n'a-t-il pas été déjà le prisonnier du roi contre lequel il conspire encore aujourdhui? Comment qualifier sa conduite? Faut-il lui imputer la légèreté d'un enfant ou l'ingratitude d'un parjure?

Après tant de bienfaits, le gouvernement de 1830 pouvait donc se servir des lois avec convenance, avec opportunité. Tout l'autorisait à relever le gant qu'on lui jetait, et à faire du procès du 9 juillet une sorte d'appel au peuple, à l'opinion. C'est donc au public à juger à son tour les prétentions napoléoniennes, et le procès lui-même : la justice a parlé; la presse rentre dans tous ses droits et dans sa liberté.

L'apparition de Napoléon dans notre histoire depuis 1795 jusqu'en 1815, l'influence qu'il exerça sur la France et sur le monde pendant vingt ans, ont un caractère de grandeur exceptionnelle qui met en dehors du cours ordinaire des choses tout ce qui se rapporte à sa personne et à son nom. Quand il parut, quand on le vit *dessouiller la révolution* (1), rompre d'une manière éclatante avec les traditions du jacobinisme et de Robespierre, donner à la France délivrée des chaînes hideuses de la terreur le prestige et l'appui de la gloire militaire, les garanties et la puissance d'une administration ferme, les avantages et la force d'un système de lois à la fois anciennes et nouvelles, on put se croire à une de ces époques où les états et les cités commencent, où tout s'élève à la voix du génie, où un législateur envoyé d'en haut crée une société, comme Dieu a créé le monde. Les campagnes d'Italie, le consulat et le code civil purifièrent la révolution et l'affermirent pour jamais.

(1) Expression de Napoléon lui-même.

Du consulat à l'empire il y a la différence de la grandeur raisonnable à la grandeur fantastique. A partir du sacre de Notre-Dame on est dans les régions d'un merveilleux éphémère : tout est prodigieux, mais tout est faible, car Napoléon s'est imposé à lui-même cette condition d'être en tout, sur tous les points, toujours heureux, toujours vainqueur. Il ne peut recevoir le moindre échec impunément, et il doit devenir le plus malheureux des hommes, parce qu'il n'a pas l'omnipotence de Dieu. Aussi tout s'abîme dans sa double catastrophe de 1814 et de 1815, et pas le moindre droit ne survit au naufrage de sa fortune.

Voilà le vrai. La conscience de l'Europe en témoigne : l'Europe croyait à l'homme, à son bonheur; elle n'avait accepté sa dynastie et sa famille que sous la menace d'une victoire permanente. En vain Napoléon s'était efforcé de se créer une famille historique, d'implanter en Espagne, en Westphalie, à Naples, en Hollande, des souches de rois : le moindre vent contraire devait emporter ces créations factices. L'Europe n'avait affaire qu'à lui, et encore ne le reconnaissait que victorieux.

Quand les frères de Louis XVI revinrent en 1814, ils se vantèrent par-dessus toute chose de rapporter avec eux le principe du droit, et de rendre à la France une situation *légitime*. Cette légitimité avait pour fondement l'ancien droit royal qui se considérait comme la source unique de toute loi et de toute moralité politique. Obligée d'accepter la révolution comme un fait qu'elle ne pouvait anéantir, elle se mit à la consacrer elle-même par la Charte, et on la vit prodiguer ce qui lui restait du prestige de sa vieille autorité pour introduire dans l'Europe monarchique les principes nouveaux et démocratiques. Ainsi la fortune n'avait ramené les anciens rois que pour leur faire reconnaître la révolution.

Cependant la Charte de 1814 avait deux grands inconvéniens : Louis XVIII l'avait octroyée au lieu de la consentir, et Charles X ne voulait pas l'exécuter. Le législateur de Saint-Ouen semblait pouvoir retirer plus tard ce qu'il avait donné, et le pays, dont l'intelligence et les convictions grandissaient tous les jours, ne se contentait plus d'une condition légale où il avait plutôt l'air d'un affranchi que d'un homme libre. On sait avec quelle rapidité victorieuse il profita de l'occasion que lui fit si belle un royal aveuglement, pour replacer ses droits sur leur véritable base.

L'œuvre de 1830 a rectifié l'œuvre de 1814. Ce qui avait été octroyé a été consenti et accepté : la constitution n'a plus été un acte de

munificence, mais un contrat synallagmatique; le dogme de la souveraineté nationale remplaçant le dogme de la légitimité, est devenu la religion du pays, du roi comme du peuple, et le droit a été satisfait dans son esprit et dans sa lettre.

Et c'est cette situation vraiment légitime et normale que quelques-uns se proposeraient de troubler! Étrange entêtement de s'imaginer pouvoir persuader le pays d'oublier tous les antécédens de sa vie constitutionnelle, de jeter au vent le résultat de ses travaux, le prix de ses épreuves et de ses sacrifices pour entrer dans des aventures sans motifs, qui ébranleraient la société sans la servir. Les deux jeunes gens qui ont écrit la relation historique que la cour des pairs vient de condamner, M. Louis Bonaparte et M. Laity, ignorent encore ce qu'il faut aujourd'hui de raisons puissantes aux nations pour qu'elles se laissent convaincre et mouvoir. La fantaisie de qui que ce soit ne peut servir de levier aux sociétés humaines.

Toutefois, nous l'avouerons, si le fils de l'empereur eût vécu, si sa dépouille n'habitait pas aujourd'hui les caveaux de Schœnbrunn, nous concevons l'enthousiasme qui eût pu, à son nom, monter au cœur de quelques vieux soldats, et la poétique ivresse qui eût pu embraser quelques jeunes têtes; non que cet élan d'une faible minorité eût entraîné le pays en dehors de ses directions et de ses volontés; mais au moins cette exaltation, qui n'eût pas eu de succès politique, aurait trouvé son excuse dans le charme et la puissance magique que pouvait exercer le fils de l'empereur sur quelques conscrits et sur quelques vétérans. Mais il n'en devait pas être ainsi. Dieu a tari la source du véritable sang de Napoléon; ne pouvant donner au fils la gloire du père, il l'a dispensé de la fatigue de vivre, et ce jeune homme s'est éteint à la fleur de l'âge, parce qu'il n'y avait pas pour lui sur la terre de destinée possible.

Les parens de Napoléon, parmi lesquels il y a des personnes d'un esprit distingué, devraient apprécier sainement tant leur propre situation que l'esprit de la France et de notre siècle. Ils devraient comprendre qu'il n'y a plus de famille impériale, mais seulement une famille Bonaparte qui, après l'existence exceptionnelle de l'empereur, ne peut trouver de repos et de dignité que dans une modestie sincère, noble, et désintéressée de toute extravagante espérance. Quand M. Louis Bonaparte s'honore d'être citoyen suisse, et vit dans sa patrie adoptive en homme simple et libre, il est digne d'estime et d'intérêt. Mais quand ce citoyen suisse nous déclare qu'il se prépare à monter sur le trône de France, toute l'indulgence qui

peut s'attacher à son âge, à son exaltation, ne saurait le sauver d'un immense ridicule. Il n'y a pas d'empereur des Français parmi les arquebusiers de Thurgovie.

D'ailleurs M. Louis Bonaparte ne serait pas sans rencontrer, même dans sa famille, des prétentions rivales. N'a-t-il pas un oncle qui, à Londres, songe pour lui-même à l'empire? L'ancien roi d'Espagne ne se considère-t-il pas comme le véritable successeur de l'empereur, en vertu des droits du sang? Mais laissons ces chimères, et faisons des vœux pour que la famille des Bonaparte, qui a eu le périlleux honneur de compter parmi les siens un émule des César et des Charlemagne, sache échapper, par la sagesse de sa conduite, aux sévérités de l'opinion. Elle peut voir aujourd'hui si elle doit se féliciter de l'échauffourée de 1836 et du procès de 1838. Qu'a-t-elle gagné aux débats du 9 juillet? L'accusation et la défense ont démontré, comme de concert, le néant du napoléonisme. Le procureur-général, M. Franck-Carré, avec cette modération élevée et judicieuse qui est un des caractères de son talent, et qui fait un heureux contraste avec les passions un peu déclamatoires du ministère public de la restauration, a été vraiment l'organe du bon sens général, quand il a soumis à une censure sévère les élémens et les illusions de ce qui s'appelle le parti napoléonien, et quand il a prononcé ces excellentes paroles : « Dans nos mœurs et dans nos lois, dans notre vie politique et dans notre vie civile, nous avons retenu de l'empire tous ses bienfaits; et ce que nous avons répudié de son héritage, personne apparemment ne tenterait de nous l'imposer. » Ce n'est pas assez; voici le défenseur de l'accusé; voici l'orateur démocrate, M. Michel de Bourges, qui applique tous ses soins à faire voir qu'il n'entend pas couvrir de son patronage la cause perdue du napoléonisme, et qu'il n'est devant la cour que l'avocat du droit et de la légalité; « je ne suis ici que pour les principes, » s'est-il écrié avec cette franchise véhémente qu'il sait si bien allier avec la plus profonde habileté; et il ne s'est pas fait faute d'ajouter : « Si le prince revenait troubler son pays, il me trouverait le premier sur son passage. » Voit-on maintenant l'utilité et la portée du procès? N'est-ce rien que cette réprobation unanime qui s'élève de toutes parts, que cette condamnation morale infligée par la raison de tous?

Pour poser ainsi la question du napoléonisme devant le pays de la manière la plus explicite et la plus solennelle, le moment était favorable, et il a été judicieusement choisi. Jamais l'esprit public n'a été plus calme et mieux disposé à juger les choses dans leur vérité.

Le peuple se livre avec une activité tranquille à ses occupations: qu'on visite les ateliers, on jugera combien les travailleurs, les ouvriers, sont désabusés des illusions, des flatteries et des mensonges dont les avaient environnés les partis; ils savent que le travail est le chemin le meilleur pour obtenir un jour l'amélioration de leur bien-être et l'extension de leurs droits. Cette sagesse intelligente a engagé quelques brouillons à se retourner vers l'armée; mais ils ont encore retrouvé le cœur et le bon sens du peuple sous l'uniforme du soldat; ils y ont trouvé de plus l'habitude et la religion du devoir. Le soldat français n'ignore pas aujourd'hui qu'il est citoyen, et qu'après avoir payé sa dette à son pays, il reviendra reprendre sa place au foyer paternel, et sa part de liberté dans la communauté politique. Ceux qui rêvent des révolutions militaires sont frappés de cet aveuglement qui est la juste punition des projets coupables. Ils ignorent et calomnient leur siècle : on dirait qu'ils pensent vivre à cette époque de l'empire romain où l'armée impériale, comme l'a remarqué Montesquieu, exerçait une puissance analogue à celle de la milice d'Alger, qui *fait et défait son magistrat qu'on appelle le dey.* C'est qu'en réalité toutes les barbaries se ressemblent.

Les armées de l'Europe deviennent de plus en plus intelligentes. L'étude y pénètre avec la réflexion. Soldats, sous-officiers, officiers, forment et éclairent leur esprit, et les représentans de la puissance militaire ne sont pas en dehors des progrès de la raison générale. Le soldat et le sous-officier n'ont plus la grossièreté brutale de ceux qui comme eux, dans le dernier siècle, portaient le mousquet et les galons : les officiers de nos jours ne se piquent pas non plus de cette ignorante frivolité qui semblait, il y a cinquante ans, faire partie de la tenue militaire. Ils sont instruits, savans même; leur mâle bon sens se fortifie tout ensemble par la discipline, par la science, par l'étude de l'histoire et des intérêts politiques. Que d'esprits d'élite ne trouverait-on pas parmi les officiers de l'armée française ou de l'armée prussienne! Ces développemens de l'intelligence sous les armes sont un des meilleurs garans de la liberté et de la civilisation européenne.

C'est cependant aujourd'hui qu'on voudrait présenter à nos soldats le napoléonisme comme une religion, et le nom de l'empereur comme un fétiche pour lequel on réclamerait une adoration muette et une servile obéissance! Oui, cette idée a passé par la tête de quelques-uns, que le nom de Napoléon devait toujours présider aux destinées de la France, comme le nom de César a présidé long-temps aux destinées de l'empire romain : et c'est sur ce plagiat du passé

qu'ils bâtissent l'avenir. Pour eux, Napoléon n'est pas l'homme positif et grand, qui tour à tour a servi, gouverné et compromis la France : c'est une espèce de demi-dieu, de Jehovah nouveau, sous l'inspiration duquel la France doit marcher toujours, en saluant pour son maître quiconque aura quelques gouttes de son sang dans les veines, même du plus détourné. Mais le siècle est dur à cette idolâtrie, et il se trouve que c'est détruire ce nouveau culte que de l'expliquer. Nous ne disconvenons pas que le napoléonisme est obligé de s'annoncer comme une religion pour paraître quelque chose, car, dans la sphère des intérêts réels, il ne peut rien nous donner que nous n'ayons déjà; personne, sans doute, ne songe à nous ravir le Code civil, les trois couleurs et l'unité de l'administration : tous les guerriers, et tous les hommes politiques qui ont fait l'honneur et la force de l'empire, sont dans les premiers rangs de l'armée et de l'état; un glorieux lieutenant de Napoléon reçoit à Westminster les hommages généreux d'un ancien ennemi, et sait en renvoyer, comme il le doit, tout l'honneur à d'illustres souvenirs et à la France constitutionnelle. Depuis huit ans le véritable parti bonapartiste, qui fut pour la restauration un si terrible adversaire, se tient pour satisfait et prête sa force au gouvernement de 1830.

Il est toutefois quelque chose que le napoléonisme, s'élevant à l'état de religion politique, peut nous prédire et nous annoncer, c'est la guerre avec le monde, dans l'hypothèse de son triomphe, c'est l'imitation, sans éclat, de l'époque impériale. Il faudrait recommencer une lutte avec l'Europe, car le nom de Napoléon n'aurait aucun sens, ou signifierait la guerre ; il faudrait quitter les travaux des arts, de la science et de l'industrie, pour nous précipiter dans le sang comme nos pères, sans atteindre leur gloire et en manquant celle qui nous est réservée.

Est-ce à dire que, dans l'ordre constitutionnel, la guerre n'est plus possible, et que les armées soient condamnées désormais à une éternelle oisiveté? Penser ainsi serait prendre les utopies de l'abbé de Saint-Pierre pour la réalité. La puissance et la vie militaire auront toujours leur sens et leur application ; elles continueront d'être une des formes les plus imposantes de l'énergie et de la dignité humaine ; mais elles devront s'accorder de plus en plus avec d'autres faits sociaux dont l'influence n'est pas moins salutaire qu'inévitable. Les progrès du droit des gens, les transformations de la science diplomatique, les délibérations des assemblées constitutionnelles, les développemens de l'industrie et d'une civilisation démocratique,

doivent à coup sûr modifier les armées et les héroïques accidens de la guerre.

L'histoire des huit années qui se sont écoulées depuis 1830 est un indice certain des dispositions de l'Europe. Nous avons vu la guerre générale mise aux voix et repoussée tant par la réflexion des hommes politiques que par l'instinct des peuples, puis la diplomatie tantôt suspendre, tantôt lancer elle-même les foudres de la guerre. La prise d'Anvers, servant de conclusion aux protocoles de la conférence de Londres, cet élan de la bravoure française, qui s'arrête, parce qu'elle le veut, après avoir rendu aux Belges ce qu'ils n'auraient pu eux-mêmes reprendre sur les Hollandais, est comme un échantillon de la manière intelligente et nouvelle dont les peuples entendent aujourd'hui l'usage de la force. Le royaume des Pays-Bas, élevé en 1815 contre la France, a été démembré sans guerre, et l'existence politique des Belges a pour garantie la protection armée de la France. En Orient, la diplomatie combinée de Paris et de Londres est l'arbitre de la guerre et de la paix.

En raison même de l'estime et du respect dont il est juste d'entourer la puissance et l'honneur militaire, il faut désirer que les hommes qui les représentent entrent entièrement dans l'intelligence de leur siècle. Les armées ne doivent pas délibérer, mais le soldat peut et doit penser et réfléchir. Il ne saurait échapper aux observations du militaire, de l'économiste, du politique, que, dans une époque où les développemens de l'industrie prolongent la paix et changent les moyens de la guerre, où les débats des tribunes parlementaires répandent la lumière sur tous les secrets et les mobiles du monde politique, où les peuples eux-mêmes sont armés sous les dénominations de milice et de garde nationale, les armées permanentes doivent subir de grands changemens dans leur constitution morale et positive. Il faut songer à améliorer la vie matérielle de l'homme de guerre, à l'instruire, à combiner de plus en plus son existence avec le génie et la destinée de notre siècle.

A coup sûr, pour atteindre ce but vraiment social, le premier soin à prendre est d'appeler la réprobation publique sur les idées fausses, sur les chimères coupables avec lesquelles on pourrait tenter d'égarer les jeunes courages enrôlés sous les drapeaux. Et peut-on se représenter une pensée plus criminellement erronée que de proposer à notre armée l'essai d'un nouveau 20 mars? Un 20 mars sans Napoléon, après vingt-trois ans de vie constitutionnelle! On se sent pénétré d'une compassion douloureuse en voyant qu'un malheureux

jeune homme a joué sa liberté sur cette folie, qu'il s'y est entêté jusque dans sa défense, et qu'il croit à l'étoile d'un autre insensé qui joint à des torts déjà nombreux celui d'avoir accepté un si déplorable dévouement. Au moins il n'y aura qu'une victime : si quelques jeunes imaginations avaient pu s'ébranler, la solennité salutaire du procès du 9 juillet et les signes irrécusables donnés par la raison publique les raffermiront. Ceux qui conseillent au gouvernement de n'opposer à des tentatives et à des publications coupables que le silence et le mépris, oublient trop vite que la justice sociale a pour mission d'éclairer les esprits et de dissiper les erreurs qui peuvent devenir des crimes.

Plus le gouvernement de 1830 s'est montré doux et presque débonnaire à l'égard des prétentions rivales qui ont tenté de s'élever contre lui, plus il a le droit et le devoir d'indiquer que l'avenir le trouvera vigilant et ferme. Le pouvoir qui a rendu la liberté à la duchesse de Berry, et obtenu du pays une pension pour la reine de Naples, qui a couvert les factions d'une amnistie généreuse après en avoir triomphé, qui n'a donné d'autre prison à un jeune ambitieux pris les armes à la main, que les mers et le Nouveau-Monde ; un pouvoir aussi clément et aussi modéré est bien placé pour témoigner à tous, à l'immense majorité des citoyens paisibles, comme aux enfans perdus des partis, qu'il ne permettra pas à des fantaisies coupables de troubler la sécurité sociale et le développement de notre vie constitutionnelle. Sans doute, la société est sûre d'elle-même ; elle se sent maîtresse de ses directions ; elle sait fort bien que ni la violence ne peut l'emporter d'assaut, ni l'hypocrisie la surprendre, mais elle ne peut empêcher que dans son sein s'agitent encore quelques manies d'autant plus exaltées que l'indifférence du bon sens public les irrite davantage. Elle s'adonne aux travaux de l'industrie, de la science et des arts, et cependant elle apprend un jour qu'on lui apporte comme panacée de ses maux imaginaires une parodie du 20 mars. Elle a manifesté son adhésion sans réserve au gouvernement constitutionnel et à la dynastie de 1830, et cependant, de temps à autre, une faction incorrigible fait pressentir qu'elle pourra quelque jour demander à la guerre civile le retour de l'absolutisme et d'une race que le pays a condamnée. La maison de Hanovre eut contre elle, dans le dernier siècle, un prétendant ; la maison d'Orléans en a deux aujourd'hui, ce qui vaut mieux. De pareilles prétentions s'affaiblissent en se multipliant; les masses reconnaissent mieux alors combien elles sont arbitraires et vaines, et, les traitant avec une

dédaigneuse justice, elles ne se donnent ni aux unes, ni aux autres. Mais il n'est pas moins vrai que le rôle d'un gouvernement habile et sage est à la fois de réprimer et de prévenir, de réprimer les délits commis, et, par cette justice opportune et modérée, de prévenir les déportemens plus graves qui pourraient éclater. C'est ainsi qu'on évite les actes sanglans, comme l'exécution dans les fossés de Vincennes et la boucherie de Culloden.

Voilà pourquoi le procès du 9 juillet est une mesure à la fois politique et humaine, et qui méritait d'être appréciée avec plus d'intelligence et de justice par quelques organes quotidiens de l'opposition. Nous croyons que la presse opposante s'est trompée en se hâtant de déverser un blâme passionné sur le parti qu'a pris le ministère avec une rapide décision. Elle peut déjà s'apercevoir de son erreur, car l'opinion ne l'a pas suivie dans ses colères un peu laborieuses. Elle s'est opiniâtrée à ne voir dans cette affaire qu'une question de procédure; mais le public et les hommes politiques y voyaient autre chose.

Il y a d'ailleurs un besoin profond chez tous de vivre, de jouir des résultats de nos deux révolutions, de les perfectionner, et de laisser tomber dans un irrévocable oubli ce qui n'est ni réel, ni raisonnable. La société veut exister pour elle-même, vaquer à ses affaires, à son bonheur; et comme elle est convaincue que le gouvernement qui la dirige aujourd'hui, loin de songer à peser sur elle, travaille à faciliter les développemens de son bien-être et de sa liberté, elle l'appuie et l'approuve dans les mesures qu'il estime nécessaires à son maintien et à sa force. Depuis huit ans, elle a eu le loisir et l'occasion de se poser cette question : Quel est de tous les gouvernemens celui qui convient le plus à ses intérêts? et elle se conduit aujourd'hui d'après des convictions acquises sous le feu d'épreuves ardentes.

La société française ne veut pas d'une troisième restauration, parce que, dans l'hypothèse où un parail contresens serait un instant possible, elle trouverait dans cette exhumation du passé le despotisme, l'oppression de l'esprit humain, les réactions d'un bigotisme qui voudrait se venger des progrès de la science et du siècle, et la nécessité d'une révolution nouvelle.

Le napoléonisme ne lui sourit pas davantage; car, si la puissance et la gloire militaire ont toujours pour elle un vif attrait, elle ne veut plus que la guerre soit, comme dans les quinze premières années du siècle, l'unique occupation de la jeunesse et du pays. L'empereur et

l'empire sont, à ses yeux, des faits glorieux, mais consommés, et ils ne peuvent avoir d'autre héritier que le gouvernement constitutionnel.

Sur la république, le pays a prononcé par une répulsion manifeste, et il se trouve qu'en France cette forme d'association politique n'est ni possible, ni nécessaire. Les opinions démocratiques sincères reconnaîtront de plus en plus que les meilleurs moyens pour influencer le pays sont la pratique loyale de la constitution, le talent et la patience. Il pourra rester toujours quelques hommes qui s'opiniâtreront à prendre un mot pour une idée; mais cet entêtement solitaire ne saurait avoir de puissance. Il y a bien aux États-Unis d'honorables citoyens qui regrettent hautement l'aristocratie; il y en a même un qui a fait un livre sur l'excellence de la monarchie.

On peut donc reconnaître avec une satisfaction intime que les épreuves traversées n'ont pas été vaines, puisqu'elles ont édifié la raison publique sur les plus graves intérêts. Il est incontestable qu'à la monarchie représentative de 1830 le pays donne son adhésion et sa confiance; que par elle, par le système des institutions dont elle est à la fois la cause et l'effet, il entend réaliser ses tendances et ses droits. Les partis, les hommes et les écrivains politiques ne peuvent retenir quelque crédit et quelque autorité qu'en reconnaissant hautement ce fait acquis. Cette nécessité est à coup sûr la sanction la plus éclatante qu'une constitution et un gouvernement puissent désirer et obtenir. Les commencemens des grands établissemens politiques sont toujours pénibles et périlleux. N'a-t-on pas vu aux États-Unis, en 1788, la constitution qui depuis quarante-huit ans gouverne l'Amérique, obtenir en sa faveur une si faible majorité que sans l'influence personnelle de Washington, il est certain qu'elle n'eût pas été adoptée. Et maintenant cette constitution développée par la pratique, est, suivant l'expression de Jefferson, la *loi* des *lois*. C'est que, pour leur honneur et leur stabilité, les sociétés humaines ne sont pas moins capables de réflexion et de sagesse que d'emportement et de passion.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 juillet 1838.

Si le gouvernement représentatif était réellement en danger, comme le disent chaque jour, d'une voix unanime, les quinze ou vingt journaux de toutes couleurs qui composent, à Paris, l'opposition de la presse, ce danger ne serait pas grand. Assurément, les véritables principes du gouvernement représentatif ne peuvent périr lorsqu'ils comptent un si grand nombre de défenseurs. Le ministère est d'ailleurs si faible, de l'aveu même de l'opposition, qu'eût-il les mauvaises pensées qu'on lui prête, ses projets seraient bien impuissans en présence d'une opposition aussi forte! N'eût-il même fait qu'abandonner momentanément ces principes, le ministère y serait bientôt ramené de force par l'influence de ces clameurs, si écoutées par le pays. Ainsi, de toutes manières, la France peut se tranquilliser. S'il est vrai qu'elle ait un ministère débile, qui s'écarte chaque jour, par excès de faiblesse, de la bonne voie, elle a une opposition vigoureuse, qui, ayant déjà mené les affaires durant toute la session (elle le déclare du moins), ne les abandonnera pas au gouvernement. Puisque l'opposition règne, et puisqu'elle est animée d'un si bon esprit, tout va le mieux du monde. Mais alors de quoi se plaint donc l'opposition?

C'est un touchant accord. Les doctrinaires déclarent qu'ils n'auront pas de relâche jusqu'à ce qu'ils aient mis à la tête du conseil un président qui présidera réellement, et jusqu'à ce que la majorité parlementaire soit représentée dans le cabinet. Il nous répugne de revenir sans cesse sur les mêmes questions, mais cela n'est pas superflu; et puisque l'opposition s'obstine à présenter sans cesse le même thème, il faut bien s'obstiner à le renverser. Nous demanderons donc à M. Duvergier de Hauranne et à ses amis, s'ils entendent

par l'admission de la majorité aux affaires, le retour au pouvoir de leur parti; c'est, en d'autres termes, demander si le parti doctrinaire est la majorité de la chambre. Ce parti répondra qu'à l'aide du centre gauche, de l'extrême gauche et des voix légitimistes, il se trouve en majorité. Nous le contesterions encore, et l'histoire de la session nous fournirait plus d'un exemple contraire; mais cette assertion fût-elle vraie, s'ensuivrait-il que cette majorité bariolée réunirait les conditions nécessaires pour gouverner le pays? Nous parlons des conditions parlementaires. Quand une opposition compacte, comme est en Angleterre l'opposition tory, depuis que le radicalisme ne vote plus avec elle, grossit numériquement au point de devenir une majorité, ou simplement même une imposante minorité, il est évident que ses principes l'emportent. Il faut lui ouvrir largement les portes du pouvoir. C'est, dans l'esprit du gouvernement constitutionnel, la voix du pays qui est censée parler. Lui obéir est un devoir; et quoi qu'on fasse en pareil cas, il est impossible d'écarter des affaires un parti qui se présente de cette façon. Mais c'est un parti. Il n'y a pas d'anarchie dans l'état, et le passage de la domination d'un principe à celle d'un autre principe, s'opère sans secousse. Telle est l'institution, tel est le but du gouvernement représentatif, qui n'est qu'une suite de révolutions paisibles, d'émeutes légales, dont toutes les perturbations sont signalées d'avance, prévues et calculées, afin qu'il n'y ait jamais d'autres secousses dont on ne pourrait pressentir la portée. Un ministère n'a pas besoin d'être attaqué avec la violence que nous voyons aujourd'hui, quand les choses en sont venues à ce point; c'est là le véritable régime constitutionnel; mais nous avons eu souvent l'occasion de le dire depuis le commencement de la session qui vient de se clore, une réunion, une cohue de minorités, pourrait-on dire, ne forment pas un parti. C'est là, si l'on veut, une assez forte opposition qui peut entraver les affaires, comme nous l'avons vu, mais ce n'est pas une majorité capable de les prendre et de les diriger. Ainsi le ministère ferait encore plus de mal qu'il ne fait, qu'il faudrait trouver d'autres élémens pour l'abattre. On s'écrie sans cesse qu'il tombera au commencement de la prochaine session; nous disons, nous, qu'il restera debout, si on l'attaque comme on l'a attaqué dans la session dernière; non pas qu'on l'ait faiblement attaqué, mais parce que l'opposition a pris une fausse route. Le bon sens du pays ne s'y trompe pas. Aussi l'émotion de la presse de Paris n'a-t-elle pas dépassé les barrières, et il est bon d'avertir les feuilles qui s'évertuent à crier à la ruine des idées constitutionnelles, que leurs discussions sont parfaitement inintelligibles dès la seconde borne milliaire, et même, la plupart du temps, dans les faubourgs de Paris.

Nous ne sommes pas de ceux qui crient à l'opposition comme une injure : « Vous n'êtes que des ambitieux! Vous ne voulez que le pouvoir! » Les ministres actuels ont été aussi des ambitieux avant que d'être ministres; eux aussi ils ont voulu le pouvoir. Rien de mieux que cette ambition si l'on y joint un peu d'amour de son pays. Or nous croyons que chacun aime son

pays à sa manière; car le bien du pays est l'intérêt de tous, et l'ambitieux parvenu qui ne ferait pas avec zèle les affaires du pays, dans un gouvernement de publicité comme le nôtre, ferait assurément très mal les siennes. Un jour viendra où l'opposition aura, de son côté, quelque chose de mieux que des injures et des reproches de vénalité à répondre aux écrivains qui défendent les principes du gouvernement. Nous dirons, en attendant, que les adversaires du ministère dans la chambre, n'ont pas avancé la question d'un point par la polémique de cette session dans la chambre et dans la presse, et qu'ils ont donné une grande preuve de faiblesse en se réunissant uniquement pour la défense du principe de la présidence réelle. M. Guizot a-t-il formulé une accusation précise dans ses discours ou dans ses articles durant cette session? a-t-il fait entendre une autre accusation que celle-ci : « Le pouvoir se rapetisse, l'autorité diminue! » M. Duvergier de Hauranne a-t-il tenu un autre langage dans son dernier pamphlet? Dans la lettre écrite depuis au *Journal du Cher*, l'honorable député a-t-il dit autre chose, et les raisons qu'il donne pour motiver ses attaques contre le ministère sont-elles plus satisfaisantes que les raisons qu'il donne pour s'excuser de l'avoir défendu? La politique du ministère, selon M. Duvergier de Hauranne, énerve et dissout le gouvernement parlementaire, elle compromet le pouvoir royal, elle désorganise l'administration : toutes choses que le centre gauche disait et écrivait lors du ministère doctrinaire, et que les doctrinaires écrivaient et disaient lors du ministère du 15 avril. Si M. Duvergier de Hauranne disait que lui et ses amis n'appartiennent pas au parti ministériel parce que le ministère a fait l'amnistie, qu'ils blâmaient; parce qu'il veut garder Alger, parce qu'il a resserré notre alliance avec l'Angleterre, parce qu'il a marché vers les idées du centre gauche, qui étaient en discrédit dans le cabinet du 15 septembre; nous le concevrions. Si le centre gauche et la gauche disaient qu'ils combattent l'administration actuelle parce qu'elle n'a pas donné assez d'extension à l'amnistie, parce qu'elle n'a pas abrogé les lois de septembre, parce qu'elle s'est réunie à la majorité de la chambre pour repousser toute idée d'intervention en Espagne, nous comprendrions encore ce langage. Mais on se garde bien de parler ainsi dans l'opposition, parce que ce serait se montrer tel qu'on est, et qu'alors chaque fraction de cette grande et unanime réunion d'avis divers s'en irait chacune de son côté, et dériverait vers ses principes. Il est bien plus commode de dire que le pouvoir parlementaire se désorganise, surtout quand on se donne pour le pouvoir parlementaire, et qu'on réclame pour soi les forces qu'on dit abattues et qu'on prétend restaurer.

Voyez aussi ce qui arrive! Grace à cette enseigne, tous les mécontens peuvent venir se réfugier sous la même bannière. On a lieu de s'étonner, en vérité, qu'il y ait eu en France une révolution de juillet, quand on se met à lire avec quelque attention la devise de tous ces partis, dont les uns combattent et détruisent le gouvernement, croyant ne s'en prendre qu'aux ministres, et dont les autres n'en veulent qu'au gouvernement, et le frappent en réalité de toutes les attaques qu'ils semblent diriger contre le cabinet.

Cette devise est la même pour tous : *réalité du gouvernement parlementaire.* Les doctrinaires veulent le gouvernement parlementaire. Ils ont combattu pour cela en 1830 (ont-ils combattu?). Le gouvernement parlementaire, faussé par la restauration, s'était retrouvé au 11 octobre, à l'époque où l'on mettait la capitale en état de siége et où l'on élaborait les lois de septembre. Il existait dans toute sa plénitude quand le ministère soumettait à regret à la chambre le traité des 25,000,000 dus aux Etats-Unis; quand M. Guizot et ses amis s'apprêtaient, en soupirant, à soutenir la loi d'apanage. Ce gouvernement s'est perdu depuis, il a cessé d'exister depuis l'amnistie, depuis que l'orgueil national se satisfait par la possession définitive de l'Algérie, depuis qu'on a renoncé à la loi de disjonction et à d'autres lois pareilles. Un ministère de récompense à qui le retrouvera!

Le centre gauche veut aussi le gouvernement parlementaire. La partie du centre gauche, qui figure dans l'opposition, n'a, en effet, jamais transigé avec des idées moins absolues! On ne l'a jamais vue, depuis 1830, appuyant des mesures peu parlementaires comme, par exemple, la loi sur la gendarmerie dans les départemens de l'ouest et la mise en liberté de M^me^ la duchesse de Berry. N'importe, le centre gauche veut ce qu'on appelle le gouvernement parlementaire quand on n'est pas du gouvernement, et ce qu'on nomme le gouvernement impossible quand on est aux affaires. Au moins est-il juste de dire qu'il l'a toujours demandé en théorie, et c'est en cela surtout qu'il diffère des doctrinaires.

Mais les amateurs, les défenseurs enthousiastes du pur gouvernement parlementaire ne se trouvent pas seulement dans ces deux nuances d'opinions. Les légitimistes, par l'organe de la *Gazette*; les républicains, par la voix du *National*; les bonapartistes, par leurs publications et proclamations, réclament tous à grands cris ce gouvernement constitutionnel que nous n'avons pas sans nul doute, et qui commencera, pour les uns, à la convocation des états-généraux; pour les autres, au prochain champ-de-mai ou à la réunion générale des comices populaires. Tout cela s'appelle confusément, pour l'heure présente, le gouvernement et les idées parlementaires; cet ensemble de vues si conformes, se nomme en masse l'opposition! C'est là ce qu'on énumère, quand on parle de la majorité de la chambre et de l'opposition des vingt principaux journaux de Paris! S'il s'agit d'entrer au ministère comme on est entré à l'Hôtel-de-Ville en 1830, pêle-mêle, sauf à se reconnaître et à s'éliminer après, à la bonne heure! Les doctrinaires ont alors quelque chance, même s'ils arrivent les derniers comme alors. Mais il nous semblait que nous n'en étions plus là, et que les leçons du passé nous avaient appris à tous à procéder avec moins de tumulte à l'arrangement de nos affaires. Il nous semblait qu'après tous ces enseignemens il y avait quelque espoir d'être écouté, en disant à l'opposition, que nous appellerons volontiers l'opposition au ministère : Renoncez à des attaques qui sont puériles de votre part, et qui donnent lieu à des attaques plus sérieuses de la part de l'opposition au gouvernement. S'il est vrai que vos principes soient assez différens de ceux de ce ministère, et qu'ils

soient professés par un assez grand nombre pour former une majorité, prouvez-le en disant ces principes. Attaquez le ministère sur des faits. S'il a de coupables complaisances pour une influence extra-parlementaire, faites-le savoir. Cette complaisance se manifeste apparemment par quelques actes; et vous ne pouvez les ignorer, puisque vous signalez cette complaisance : divulguez les actes. Vous dites que le pouvoir diminue; en quoi diminue-t-il? Blâmez-vous la politique extérieure? Montrez-nous comment elle a failli, et en quelle chose. L'Espagne constitutionnelle est-elle plus en danger par le refus d'intervention qu'elle ne l'était au temps du ministère du 11 octobre ou du 15 avril? L'alliance anglaise vous semble-t-elle affaiblie par l'ambassade du maréchal Soult? Trouvez-vous des indices de désunion dans le dernier discours de lord Palmerston, où il reconnaît le droit de la France à s'asseoir d'une manière stable en Afrique? La question d'Orient se présente. Le pacha d'Égypte veut son indépendance. Son grand âge, dit-il, lui fait une loi de se presser de secouer la suzeraineté de la Porte, dont il ne veut pas mourir le vassal. Que feriez-vous de cette question d'Orient? De qui prendriez-vous la défense et la protection? En quoi le ministère péchera-t-il, s'il prend l'un ou l'autre parti? On est réellement un parti, une opinion, un camp politique, lorsqu'on parle un langage aussi net. On court alors effectivement la chance de saisir le pouvoir; mais se renfermer dans de vagues généralités, demander le gouvernement représentatif, crier à l'abaissement et au rapetissement, ce n'est rien qu'une tracasserie qui ne mène à rien. Nous nous en rapportons au témoignage du pays tout entier, qui est si tranquille, tandis que l'opposition est si exaltée; qui vaque tranquillement à ses affaires, qui commerce, qui récolte, qui jouit de sa paix, de son aisance et de sa liberté, tout comme si nous avions le gouvernement parlementaire, la présidence réelle, et tout ce que nous aurons infailliblement, dès que les cinq oppositions réunies auront composé et fait agréer un nouveau ministère de leur façon.

Le procès intenté à M. Laity devant la cour des pairs s'est terminé par une condamnation. La peine prononcée par la cour des pairs est bien rigoureuse. Un jeune homme, un jeune officier, condamné à cinq années de détention, et de plus, pour sa vie entière, à cette sorte de détention qu'on nomme surveillance de la police, c'est là sans doute une punition sévère. Mais M. Laity s'était exposé à une punition bien plus rigoureuse encore en prenant, à Strasbourg, les armes contre le gouvernement. Un intérêt réel s'attache à ce jeune officier qui a risqué de la sorte tout son avenir en faveur d'idées qu'il croit généreuses; mais le ministère a fait son devoir. En traduisant l'accusé devant la cour des pairs, il a usé d'un droit que lui confère la législation. N'est-il pas curieux qu'il soit blâmé par les auteurs même de cette législation? On parle de gouvernement constitutionnel. Dans sa courte existence politique, M. Laity en a éprouvé les avantages et les inconvéniens d'une manière bien éclatante. Acquitté par le jury quand il était sous le poids d'une accusation de révolte à main armée, acte qu'il ne niait pas, il a été con-

damné pour avoir publié une brochure dont toute la responsabilité morale ne pèse évidemment pas sur lui. Pour le ministère, il ne pouvait se soustraire à cet acte de vigueur; et les journaux qui l'ont attaqué ont eu soin de ne parler que de la publication de la brochure, en écartant le fait de la distribution à dix mille exemplaires au peuple et à l'armée. Encore une fois, nous plaignons le condamné, et nous espérons qu'un jour on adoucira sa peine; mais nous croyons que les esprits impartiaux approuveront le ministère. Nous ne parlons pas de ceux qui, l'accusant sans cesse de faiblesse, encouragent par ces accusations les tentatives du genre de celle qu'il a été forcé de réprimer d'une manière aussi péremptoire.

Si nous blâmions le ministère, ce serait d'un autre procès que de celui de M. Laity. Le journal *le Temps* avait publié sous la forme dubitative, et comme des bruits de ville, quelques détails sur la délibération de la cour des pairs. Le ministère, en faisant saisir ce journal, en lui intentant un procès au nom des lois de septembre, en usant d'un droit qu'il a incontestablement, a-t-il fait un acte de bonne politique? Nous ne le croyons pas. *Le Temps* est un journal modéré, il a défendu le ministère pendant une grande partie de la session, il a servi de tout temps les intérêts de la dynastie actuelle. En 1830, en 1831, *le Temps* a rendu de véritables services. Est-ce pour de tels journaux qu'a été faite la législation de septembre? *Le Temps* a commis, il est vrai, une infraction aux lois de septembre en publiant quelques détails de la délibération de la cour des pairs; mais mille légères infractions aux lois de septembre n'ont-elles pas été tolérées depuis un an? D'où vient donc cette rigueur excessive à l'égard du *Temps?* Comme il n'est certainement entré dans la pensée d'aucun des ministres de faire sentir en cette occasion, au *Temps*, qu'il y a plus d'inconvéniens à attaquer le cabinet qu'à le défendre, nous dirons simplement au ministère qu'il a donné lieu à ses adversaires de lui supposer cette pensée. L'article du *Temps* eût passé inaperçu sans la saisie de ce journal. Cet article ne pouvait blesser ni le ministère, ni la cour des pairs. A quoi tend donc cette saisie? Si l'on veut procéder logiquement, il faudra saisir, l'un après l'autre, dix journaux de l'opposition, et comme nous pensons que le ministère n'a pas décidé de se soumettre, en frappant la presse, aux sommations d'énergie que lui fait l'opposition, nous sommes persuadés que cette petite mesure de rigueur sera sans suite et sans conséquences de la part du cabinet. Nous n'hésitons pas à ajouter que notre désir est qu'il en soit ainsi devant les tribunaux, et que *le Temps* soit acquitté. Nous avons assez souvent approuvé les actes du ministère actuel, pour avoir le droit de blâmer, sans être taxés de partialité, ceux qui nous semblent impolitiques, et celui-ci est du nombre. Le ministère actuel est du 15 avril, et non du 6 septembre; il ne doit pas l'oublier.

L'ordonnance de clôture de la session a été portée aux deux chambres. Le ministère a de grandes affaires à traiter dans l'intervalle des deux sessions, et peut-être d'importans et rigoureux devoirs à remplir sur lui-même. L'oppo-

sition, absente avec la chambre, s'est déjà réfugiée dans la presse, dont la vivacité hostile a redoublé depuis peu de temps. Le ministère fera mieux de la combattre, ainsi qu'il l'a déjà fait, par des actes que par des réquisitoires. L'armée doit appeler d'abord l'attention du gouvernement. Elle est brave et instruite, brillante et fidèle, tout le monde le sait; mais les tentatives qui ont été faites auprès d'elle, demandent un redoublement de vigilance et d'énergie dans ceux qui la dirigent. Au dehors, les questions se pressent. La Navarre essaie de se pacifier et de se purger du parti qui en a fait le centre de ses opérations. Ce serait un beau commencement de session et une excellente réplique aux partisans de l'intervention, qu'un passage du discours du trône où l'on annoncerait la pacification de l'Espagne. Les affaires de Belgique ne tarderont pas à être portées devant la conférence, où le rôle de générosité et de protection auquel est appelée la France, trouvera plus d'une difficulté. En Orient, la déclaration d'indépendance du pacha appelle également le gouvernement français à user de sa prépondérance; et comme tout se tient, plus les questions se multiplient, plus la nécessité d'être logique les lie les unes aux autres.

Ainsi un cabinet qui s'interposerait, à Alexandrie, pour que le traité de Koniah ne soit pas violé, serait mal venu à exiger, dans la conférence de Londres, la rupture du traité des vingt-quatre articles. Heureusement l'alliance de la France et de l'Angleterre répond à tout. Cette alliance, nous n'en doutons pas, maintiendra la paix en Égypte comme en Hollande, et simplifiera toutes les négociations qui s'ouvrent en ce moment. L'accueil fait au maréchal Soult n'est pas un fait insignifiant. A Saint-Pétersbourg, à Vienne, le maréchal pouvait recevoir un brillant accueil de cour. Cet accueil n'eût rien ajouté à l'éclat de son nom et à l'autorité de sa personne; mais, à Londres, il n'en est pas ainsi. Le peuple anglais, représenté dans les rues de Londres par sa démocratie, et dans Westminster par son élite aristocratique, a salué, dans la personne du maréchal, les souvenirs de la gloire de la France, souvenirs si odieux aux Anglais, il y a peu de temps, et cet accueil a cimenté l'alliance des deux pays. Dans une lettre très noble, le maréchal Soult a renvoyé avec modestie cet honneur *au pays et au roi*. C'est, en effet, au pays et au roi que devra profiter cet honneur; mais le maréchal Soult l'augmentera encore pour lui-même, s'il en retire les moyens de rendre de nouveaux services à ce pays et à ce roi qu'il vient de représenter à Londres, avec tant d'éclat.

La réception du maréchal Soult à Londres et dans les comtés environnans, a fourni de singulières réflexions à quelques journaux. Ces réflexions s'adressent à M. le duc de Nemours, qui devrait, dit-on, être frappé des hommages qui s'adressaient particulièrement au maréchal pendant le séjour du prince à Londres. Il nous a semblé jusqu'alors que, de tous les Français qui se trouvaient à Londres, M. le duc de Nemours devait être le plus flatté de ces applaudissemens et de ces vivats dont on saluait le plus illustre des soutiens de la monarchie de juillet: c'est là, sans nul doute aussi, le sentiment dont le

prince a été animé. M. le duc de Nemours a eu le bonheur de voir plusieurs fois le feu de l'ennemi, et c'est un genre de bonheur dont peu de jeunes gens de son âge peuvent se glorifier aujourd'hui. Sa carrière commence, celle du maréchal Soult ne finit pas encore; mais elle a été longue, et il a été donné à peu de princes et à peu de généraux, même au temps de ces grandes guerres où le maréchal Soult s'est illustré, d'acquérir une renommée aussi haute. Comment donc M. le duc de Nemours pourrait-il être choqué des triomphes bien légitimes du maréchal, que le roi lui-même a préparés en envoyant le duc de Dalmatie à Londres, en qualité de son ambassadeur extraordinaire? N'a-t-on pas vu, depuis quelques années, les fils du roi rendre hommage, en toute occasion, à cette grande et vieille gloire du maréchal Soult, et se placer à ses côtés dans les instans périlleux où l'énergique soldat de l'empire est allé en personne réprimer la révolte et combattre l'anarchie? Les écrivains légitimistes qui font de telles réflexions, et qui souffrent au fond, plus que personne, de l'accueil fait à un officier de fortune, à un maréchal sorti des rangs de la révolution, sont ceux qui énuméraient récemment, avec joie, les forces de la Russie, et appelaient le Nord à venir rétablir l'ordre en France. Il est donc assez naturel qu'ils ne puissent bien juger des sentimens d'un jeune prince français à la vue de l'enthousiasme que produit parmi les étrangers un soldat de la France.

D'autres feuilles, d'un parti opposé, ont reproduit une prétendue circulaire du ministre de l'intérieur, au sujet de la gendarmerie départementale. D'après cette pièce, la gendarmerie serait chargée de surveiller la presse, de réprimer ses délits, et de faire en quelque sorte l'office du procureur du roi. Le ministre de l'intérieur s'est hâté de faire démentir ces allégations; il eût suffi, pour toute réponse, d'envoyer aux journaux en question les circulaires véritables de M. de Montalivet, et entre autres l'excellente circulaire sur les prisons, qu'il vient d'adresser aux préfets des départemens, pièce qui montre assez dans quel esprit il dirige son administration. Cette instruction prescrit les soins les plus minutieux à l'égard du régime des prisons; elle oblige les préfets à visiter les prisons plus d'une fois par an; elle impose des inspections encore plus fréquentes aux maires, et admoneste ceux qui ne paraissent pas mensuellement dans les maisons de détention. Il est impossible de provoquer avec plus de sollicitude des changemens favorables dans cette partie de l'administration, et tous les termes de cette circulaire, œuvre d'une philanthropie éclairée, font un véritable honneur à M. de Montalivet. De tels actes rempliront bien l'intervalle d'une session, et préparent la loi sur les prisons que le ministère se propose de présenter au commencement de la session prochaine.

# LETTRES

## SUR LA SITUATION EXTÉRIEURE.

### I.

MONSIEUR,

La politique paraît destinée à ne rien perdre de son activité pendant l'intervalle qui doit séparer les deux sessions. Mais cette activité changera de but et de caractère; elle s'exercera dans une autre sphère et sur un théâtre différent. Deux questions de la plus haute importance, qui se sont réveillées en même temps, occuperont le ministère, plus maître de ses mouvemens en l'absence des chambres, et rendu à toute la liberté dont il a besoin, pour se livrer plus complètement à l'étude silencieuse et à la froide discussion des intérêts qu'elles mettent en jeu. C'est de la question d'Orient et de la question belge que je veux parler. Quand le ministère, dans l'affaire de la conversion, opposait à l'impatience des partisans de cette mesure et de son exécution immédiate, des raisons d'inopportunité qu'il aurait pu indiquer avec moins de réserve, la mauvaise foi des partis refusait d'en tenir compte. On affectait de n'en pas croire ses plus solennelles assurances; on feignait une confiance toute nouvelle dans le maintien d'une sécurité que jusqu'alors on avait si souvent représentée comme mensongère et précaire; on renonçait, pour un moment, à évoquer le fantôme des coalitions du Nord; on ne voulait voir, dans l'état de l'Europe, que garanties de paix, que promesses de calme et de stabilité. Du ministère ou de l'opposition, qui était le plus sincère dans son langage? De quel côté se trouvaient la vérité, la raison, la juste appréciation des chances prochaines de l'avenir. Ce n'est pas que nous voulions, à notre tour, rien exagérer en sens contraire. Nous n'irons pas ainsi parler d'avance le langage que s'apprête à tenir l'opposition. Nous laisserons l'exagération du danger à ceux qui ont exagéré la sécurité; car on ne manquera sans doute pas maintenant d'annoncer tous les jours la guerre pour le lendemain, et d'exploiter tous les incidens, toutes les phases que les deux questions récemment soulevées ont encore à traverser, pour accuser le gouverne-

ment d'imprévoyance, pour représenter le système de la paix comme à la veille de sa chute, et toutes les hostilités dont on avait conjuré l'explosion comme prêtes à éclater contre la France. Nous essaierons, pour notre compte, de garder l'équilibre entre des craintes prématurées et une confiance imprudente que l'état des affaires ne justifie pas suffisamment, envisageant la situation avec calme et donnant beaucoup aux puissans motifs qui, à travers tant de complications, ont maintenu la paix générale jusqu'à ce jour, sans méconnaître les dangers que pourraient lui faire courir des intérêts rivaux et des passions vainement contenues pendant quelques années, si l'on ne parvenait à concilier les uns et à réfréner les autres.

La conférence de Londres est sur le point de reprendre sa difficile et pénible tâche pour l'arrangement de la question hollando-belge. Voyons d'abord au juste dans quel état elle doit la retrouver après une aussi longue interruption de ses travaux. Les relations actuelles de la Belgique et de la Hollande reposent sur une convention, celle du 21 mai 1833, qui n'est à vrai dire qu'un armistice d'une durée indéfinie, qui n'a point reconnu de droits, qui n'a constaté qu'un fait, et par laquelle la Hollande s'est engagée à respecter ce fait, comme la Belgique à ne point en dépasser les limites. Sous le rapport du droit, il n'y a donc pas autre chose entre la Belgique et la Hollande; il n'y a donc pas d'autres engagemens qui soient communs aux deux états. La Belgique, il est vrai, a signé un traité, mais seulement avec les puissances qui se sont portées arbitres du différend; la Hollande, au contraire, n'a contracté d'engagement ni avec l'Europe, ni avec la Belgique; la Belgique et l'Europe ne connaissent d'elle que des protestations multipliées contre l'ensemble du traité des 24 articles. Voilà pour les relations des deux parties principales, et nous allons tout à l'heure déduire les conséquences de cet état de choses. A l'égard des autres parties intéressées, la démarche même du roi de Hollande prouve qu'il a obtenu le consentement de ses agnats de la maison de Nassau à l'échange d'une portion du Luxembourg contre la portion cédée du Limbourg, et que pour indemniser la confédération germanique, il s'est enfin résigné lui-même à fédéraliser le Limbourg, destiné à devenir hollandais, moins la place de Maestricht, et il est encore permis de supposer qu'il s'est assuré éventuellement de l'adhésion de la diète de Francfort à ces dernières combinaisons territoriales. Cette autre face de la question est aussi très grave, et il en découle immédiatement des conséquences de la nature la plus sérieuse.

Disons-le tout de suite ici. Ce n'est pas du tout, comme on l'a prétendu, un malheur pour la Belgique que le traité des 24 articles ne contienne pas une clause fixant un délai de rigueur, passé lequel ce traité ne serait plus valable, s'il n'était pas accepté par la Hollande; à moins que cette annulation n'ait dû concerner que la Hollande seule, et que toutes les grandes puissances européennes aient dû rester liées par leur ratification. Car si l'on avait posé dans un article additionnel que le défaut d'acceptation de la Hollande annu-

lerait tout simplement le traité, l'existence nationale de la Belgique, l'état belge, dans le droit des gens européen, eussent été remis en question; et la Hollande, n'accédant pas au traité, aurait infailliblement conservé, aux yeux de certaines puissances, des droits que maintenant elle n'a plus la faculté d'invoquer vis-à-vis d'elles. En un mot, il y a un royaume et un roi de Belgique pour la Prusse, pour l'Autriche et même pour la Russie, tandis que dans l'autre hypothèse, il n'y aurait très probablement pour ces trois cours que des provinces méridionales et un prince Léopold à leur tête, comme on s'exprime officiellement à La Haye.

Si nous examinons maintenant quelles ont été les conséquences de ce défaut d'engagemens communs entre la Belgique et la Hollande sur le fond du droit, nous trouverons que la première a aussitôt annulé de fait les sacrifices auxquels elle avait consenti en signant le traité des 24 articles. Et en voyant ce que la Belgique a fait et ce que l'Europe a laissé faire, on est conduit à se demander si les cabinets, fatigués de négociations, n'ont pas volontairement fermé les yeux sur les difficultés qu'ils se préparaient pour l'avenir avec une pareille indifférence. En effet, comment la Belgique a-t-elle agi? Elle s'était constituée en 1830, avant toute négociation, en dehors du droit diplomatique. En 1831, après diverses négociations, son existence est régularisée, elle est consacrée diplomatiquement; le nouveau royaume, reconnu par l'Europe, mais reconnu sans la moitié du Limbourg et sans la moitié du Luxembourg, entre officiellement dans le système des états européens. Cependant la Belgique demeure organisée, après le traité, comme elle l'était avant le traité. Sa souveraineté continue à s'exercer tout entière sur des portions de territoire dont, à cette époque, et au moins pendant les premiers temps qui ont suivi son adhésion au traité du 15 novembre, elle devait être avec tristesse, mais avec une résignation sérieuse, disposée à se détacher. Il y a plus : aucun acte de sa part n'annonce aux habitans de ces provinces que le gouvernement qui reste chargé de leur administration ne considère cette situation que comme provisoire. Rien n'indique le désir ou la prévision d'un changement prochain, quoique ce changement dût mettre le dernier sceau à la formation de l'état belge et à sa complète reconnaissance par l'Europe; rien n'est calculé pour disposer ces provinces à leur séparation d'avec la Belgique, et pour les empêcher de se croire indissolublement liées à ses destinées. Tout, au contraire, semble annoncer que la Belgique a cessé de regarder comme obligatoire le traité des 24 articles; tout conseille aux populations du Limbourg et du Luxembourg de n'en tenir aucun compte; tout invite les divers élémens de la nationalité belge à resserrer leurs liens, comme si la Belgique elle-même et son roi n'en avaient pas de bonne foi sacrifié une partie pour conserver le reste. On croirait enfin, et peut-être aurait-on raison de croire, que le gouvernement belge a multiplié les obstacles à dessein, pour rendre un jour impossible l'exécution des pénibles engagemens qu'il a été forcé de contracter. L'évènement permettra seul de juger si ce calcul aura été heureux et sage.

C'est donc seulement envers les puissances qui ont pris part à la conférence de Londres, comme signataires des traités de Vienne, que la Belgique est engagée. Mais quel est son titre auprès d'elles, si ce n'est le traité des 24 articles, et quels motifs invoquerait-elle aujourd'hui pour ne le point exécuter? En ce qui les concerne, elles ont exécuté le traité. Deux de ces puissances ont même activement concouru, avec le consentement au moins tacite des autres, à effectuer la libération de son territoire; elles l'ont reconnue et l'ont fait reconnaître de presque toute l'Europe; elles ont conclu avec elle des conventions, des alliances; elles ont établi divers rapports entre leurs intérêts matériels et les siens, dans la forme ordinaire des relations internationales. Il est vrai qu'elles n'ont pas fait exécuter *tout* le traité du 15 novembre 1831 par la Hollande, comme elles s'y étaient engagées; mais cette inexécution n'a porté préjudice à la Belgique en rien de fondamental. Tous les droits qui lui avaient été garantis sont intacts; sa nationalité, dans les limites acceptées par elle, est restée inviolable. L'espèce d'incertitude que la non-acceptation du traité par la Hollande a pu entretenir, n'a d'ailleurs influé en rien sur la prospérité du nouvel état, qui a pris, au milieu de cette incertitude même, un essor inespéré. Commerce, industrie, manufactures, mouvement de la population, progrès matériels de toute nature, rien n'en a souffert, rien n'a été ni ralenti, ni entravé. Il est vrai encore, et c'est la seule ombre au tableau, que la Belgique, constituée neutre, s'est crue néanmoins obligée d'entretenir sous les armes, depuis 1831 jusqu'à présent, une armée considérable, hors de proportion avec ses ressources, le nombre de ses habitans et ses besoins ordinaires. Mais cela se résout en une question d'argent, et il n'est pas douteux que les arrérages accumulés de la dette ne doivent lui être abandonnés en dédommagement. Nous irons tout à l'heure plus loin sur ce chapitre.

Vous aurez sûrement remarqué, monsieur, que dans tout ce que je viens de dire, je pars du traité des vingt-quatre articles, je prends toujours ce traité pour base; et le moyen, s'il vous plaît, que cela ne soit pas ainsi, dans l'intérêt même de la Belgique. Car elle ne voudrait pas apparemment que les choses fussent remises exactement dans l'état où elles se trouvaient avant le traité et avant l'incomplète exécution qu'il a reçue de la part de la France, par la délivrance d'Anvers. Lors du traité de Campo-Formio, le général de l'armée d'Italie pouvait s'écrier que la république française n'avait pas besoin d'être reconnue. Mais la Belgique, tandis que l'Europe traitait d'elle à Londres sans elle, ne pouvait en dire autant, et ce traité qu'elle rejette aujourd'hui lui a valu en Europe ce que la campagne de 96 avait valu à la république française. En 1831, la Belgique a fait *sciemment* à sa conservation le sacrifice d'une partie de ses élémens nationaux; elle l'a fait avec douleur, on le sait, mais de bonne foi, on n'oserait pas le nier; et aujourd'hui si la consommation de ce sacrifice lui paraît si dure, si les difficultés se présentent en foule, si le sentiment national se révolte, la Belgique doit bien

un peu s'en prendre à elle-même. Quant à l'Europe, elle a maintenu contre les prétentions du roi de Hollande, contre ses regrets, contre ses répugnances, contre son orgueil de souverain en révolte, cet arrêt de 1831, qui, après tout, ne lui est pas si favorable, puisqu'il a fallu sept années et l'épuisement de son peuple pour vaincre sa résistance.

Mais la question territoriale se complique bien plus encore, quand on examine ces rapports que j'ai indiqués plus haut, de la confédération germanique avec le roi de Hollande, comme grand-duc de Luxembourg. Aujourd'hui, la diète de Francfort consent à l'échange d'une partie du Luxembourg contre une partie du Limbourg, en ce qui concerne ses droits fédéraux, et la base sur laquelle reposeront désormais les contingens en hommes et en argent du roi grand-duc. Il faut ne pas connaître l'Europe et le rôle que la confédération germanique y joue dans le système du congrès de Vienne, pour s'imaginer qu'à moins d'une révolution immense qui emporterait tout ce système, on pût faire renoncer, sans indemnité, la confédération germanique à une partie quelconque du territoire qui lui a été assigné et dont sa constitution lui impose la stricte obligation de maintenir l'intégrité. C'est par des atteintes portées aux droits et à la constitution de l'ancien empire germanique, que la vieille Europe a été entamée en 1792. Quand le moment sera venu de renverser sur elle-même l'Europe du congrès de Vienne, organisée tout entière contre la France, c'est sur la confédération germanique qu'il faudra commencer par diriger ses efforts. Dans une lettre publique à lord Palmerston, M. de Mérode, un des hommes d'état les plus honorables de la Belgique, est allé au-devant de cette objection, et il a dit : Qu'à cela ne tienne. Les Hollandais et les Prussiens occupent la forteresse fédérale de Luxembourg, qu'ils y restent, et que le plat pays continue d'appartenir à la Belgique ! La Belgique fournira toutes les facilités désirables pour l'entretien et le renouvellement de la garnison, et pour les communications des habitans de Luxembourg avec le reste de la province. Et cet expédient lui paraît si simple, qu'il fait à la Hollande la même concession pour Maëstricht! En vérité, on ne saurait prendre de pareilles idées au sérieux. Quoi ! la province belge du Limbourg resterait indéfiniment dominée par les canons hollandais de Maëstricht, et contracterait à jamais envers la garnison de cette place une servitude militaire ! La province belge du Luxembourg souffrirait paisiblement au milieu d'elle une forteresse fédérale, dont elle nourrirait la garnison. Mais cette forteresse fédérale, c'est la capitale naturelle de la province, c'en est la ville de beaucoup la plus peuplée; sa population est belge aussi, comme celle du reste de la province; et cependant on la laisserait, sans hésiter, sous la domination de l'étranger, dans un état complètement anormal, sous l'empire d'un régime purement militaire ! Et là, du moins, le droit, ce droit qui devrait être inflexible, de la nationalité belge, plierait devant un fait brutal, le fait de l'occupation étrangère !

Voilà donc à quelles conséquences est arrivé M. de Mérode, en plaidant la

cause de la nationalité belge auprès de lord Palmerston. Et ne croyez pas, je vous prie, qu'un homme de ce mérite n'ait pas été frappé de la bizarrerie de l'expédient qu'il propose. On ne saurait le penser. Mais M. de Mérode a été poussé à son insu par une conviction que partagera tout homme sérieux en Europe, et à laquelle j'essaierais inutilement de me soustraire, c'est que tous les sacrifices faits depuis 1830, par tout le monde, pour maintenir la paix européenne, seraient perdus le jour où l'intégrité de la confédération germanique serait attaquée par le démembrement du grand-duché de Luxembourg, et son adjonction au royaume de Belgique. Et alors, pour éviter la guerre générale qu'il ne désire pas et qu'il jugerait cependant inévitable autrement, M. de Mérode a imaginé cette combinaison, par laquelle Luxembourg resterait forteresse fédérale, au milieu d'un pays tout entier *défédéralisé*. Mais cette combinaison ne soutient pas un examen sérieux; la Belgique ne devrait l'accepter ni pour sa sécurité, ni pour son honneur, et la confédération germanique elle-même la repousserait infailliblement comme insuffisante pour ses intérêts, et portant à ses principes constitutifs la même atteinte que le démembrement intégral de la province.

Soyez-en convaincu, monsieur, tout arrangement de la question hollando-belge, qui n'indemniserait point la confédération germanique de la manière qu'elle veut être indemnisée, équivaudrait à la guerre, à cette guerre générale dont personne ne veut, et dont il me semble que la Belgique doit vouloir moins que personne, pour des raisons excellentes et que j'aurai le courage de vous faire connaître, afin que vous le redisiez à la Belgique. Or, la guerre générale, je ne la désire ni ne la redoute, et je ne pense pas qu'on doive tout faire ou tout souffrir pour l'éviter. Mais encore, monsieur, faut-il que la chose en vaille la peine; et en conscience, ce qui reste à résoudre de la question belge, ce qui fait l'objet du débat entre la Belgique et la Hollande, ce que la Belgique réclamera auprès de la conférence de Londres, ne me paraît pas remplir cette condition. En affaires comme en poésie dramatique, il faut, permettez-moi ce souvenir classique, *ut sit dignus vindice nodus*. Je m'explique: en protégeant de tout son pouvoir la séparation de la Belgique d'avec la Hollande, la France de juillet a poursuivi un résultat, qui méritait que, pour l'obtenir, on courût le risque de la guerre. M. Molé ne s'y est pas trompé en 1830. Il s'agissait effectivement de rompre, sur une grande étendue de nos frontières, ce réseau de fer, cette ceinture compacte d'hostilités armées dans lesquelles nous avait enfermés le congrès de Vienne. Il s'agissait de détruire ou de neutraliser ces forteresses, bâties avec notre argent, et inspectées annuellement au nom de l'Europe, dont les canons n'étaient tournés que contre la France. Ce but a été atteint sans la guerre; mais son importance aurait justifié la guerre elle-même, si elle était devenue indispensable. Aujourd'hui je vois bien encore à deux pas de notre frontière la forteresse fédérale de Luxembourg, et assurément ce serait un grand bonheur pour la France que de la pouvoir désarmer. Mais voilà que les Belges eux-mêmes en

font très bon marché, qu'ils ne s'en inquiètent nullement, et qu'ils trouvent tout simple de laisser les Prussiens à quelques lieues de Metz. En vérité, M. de Mérode a eu raison de s'adresser à lord Palmerston pour une pareille combinaison; car, je me trompe fort, ou l'idée d'exposer la France et l'Europe à un ébranlement général pour un aussi chétif résultat, aurait été fort mal accueillie par M. Molé. Oui, monsieur, il faudra peut-être un jour faire la guerre, mais croyez-moi, ce sera pour remanier profondément la répartition actuelle des territoires en Europe, et je veux que nous y trouvions notre compte et je vous laisse à penser si la Belgique y trouverait le sien. Pour moi, je ne le crois pas, et c'est même sous l'influence d'une conviction toute contraire que je vous écris. Les meilleurs amis de la Belgique, dans l'état actuel de l'Europe, seront ceux qui lui donneront le conseil de prévenir par-dessus tout une guerre générale et qui lui diront pourquoi : c'est qu'elle n'y survivrait pas. Elle possède aujourd'hui et elle a su mettre en œuvre tous les élémens d'une grande prospérité; l'exécution des clauses territoriales du traité du 15 novembre 1831, quelque pénible qu'elle soit, ne porterait à cette prospérité qu'une faible et passagère atteinte. Elle vivra ainsi, libre, heureuse et riche, préservée de tout danger extérieur, pour bien long-temps peut-être, par ce système universel d'ajournement dont fort peu d'esprits ont deviné la puissance, le lendemain de notre révolution de juillet.

Après tout, monsieur, je ne sais pas ce qu'on va faire à Londres; je ne sais pas quelles instructions peuvent avoir reçues les ministres de la conférence; je désire qu'elles soient favorables aux prétentions de la Belgique. Mais j'en doute fort; quant à la question territoriale, je sais toute l'Allemagne très animée contre elle; je ne puis croire que la Russie veuille imposer au roi de Hollande des conditions plus dures que celles du traité, et l'on m'assure que le changement de dispositions qui s'est manifesté dans le cabinet anglais ne s'étend pas au-delà des modifications purement financières que réclament la justice et l'équité. Sans doute, les dispositions de la France permettraient de compter bien plus fermement sur son appui dans la conférence de Londres; mais il faudrait ou que la France ne fût pas seule, ou qu'elle fût résolue à jeter au besoin son épée dans la balance. Mais elle ne le fera pas, et j'ajouterai, monsieur, que, si la question ne change point de nature, elle ne doit pas le faire. Je ne parle pas de la foi des traités, et cependant, c'est bien quelque chose; car n'oubliez pas que la France est engagée envers le reste de l'Europe. Je parle de l'intérêt national, de l'intérêt français, qui ne me paraît pas; en cette circonstance, commander la guerre; vous me pardonnerez, monsieur, cet égoïsme national; c'est le droit de chaque nation d'être égoïste, et c'est le devoir de chaque gouvernement. La Belgique exerce son droit et accomplit son devoir, en cherchant à se soustraire aux conséquences du traité des vingt-quatre articles. Ne méconnaissons pas le nôtre, comme nous y sommes trop enclins; car j'ai entendu avec autant d'admiration que de sur-

prise, il y a quelques jours, dans la chambre des pairs, un fort éloquent discours qui avait le grand tort de sembler fait bien plus pour le sénat de Bruxelles que pour la tribune du palais du Luxembourg.

Vous me demanderez maintenant, monsieur, en quoi les dispositions favorables de la France pour la Belgique serviront à Londres la cause belge, s'il est vrai, comme je le crains, que la question territoriale soit irrévocablement jugée? Je l'ai indiqué plus haut et je vais vous développer ma pensée. Le traité des vingt-quatre articles contient des stipulations financières que la conférence de Londres avait trop légèrement arrêtées, qui, dans le principe, n'étaient pas entièrement justes, et dont le rigoureux accomplissement serait bien autrement injuste aujourd'hui. D'abord, le partage de la dette n'a pas été fait sur des documens d'une exactitude irréprochable, et la conférence de Londres paraît même s'en être défiée au moment où elle en faisait usage pour ses calculs. Effectivement, on a prouvé que les charges particulières de la Belgique, antérieurement à la réunion, avaient été exagérées dans le travail de la conférence, que sa part dans la dette commune avait été fixée, pour ainsi dire, arbitrairement, sans tenir compte de tout ce qu'elle aurait dû porter en déduction, et qu'enfin on lui avait imposé, pour des avantages problématiques dont elle ne se soucie pas ou qu'elle ne veut pas acheter aussi cher, une charge additionnelle qu'elle a certainement le droit de repousser. Vous avez eu raison, monsieur, d'insister spécialement, dans une autre partie de ce recueil, sur cette marine hollandaise, créée presque tout entière après 1815, avec de l'argent belge pour les trois quarts, et dont la Belgique n'a rien conservé. Je trouve un grand sens et une grande valeur à la statistique ainsi faite, et soyez persuadé que ces chiffres, donnés pour la première fois, ont produit ailleurs une forte impression. Voilà donc, monsieur, ce qui est à réformer dans le traité des vingt-quatre articles, à modifier essentiellement en faveur de la Belgique. Voilà sur quoi doivent se porter, dans le cours des négociations nouvelles qui vont s'ouvrir, les efforts de ses amis, parce que c'est sur ce chapitre de la dette qu'ils seront heureux, n'en doutez pas, si la Belgique ne commet point de fautes. Je me rappelle ici que dans le premier plan de traité entre la Belgique et la Hollande, les arrangemens territoriaux étaient seuls considérés comme fondamentaux et irrévocables, tandis que les arrangemens financiers étaient qualifiés de *propositions*. Je crois que la conférence de Londres pourrait en revenir là, et je vais vous dire deux raisons qui me feraient espérer le succès des démarches que l'on tenterait dans ce but.

Remarquez, en premier lieu, que ce n'est plus là une question de principes, de passions politiques, de système européen. On n'ébranle rien, on ne compromet rien, en réduisant la part de la Belgique, dans la dette commune, à 4 ou 5 millions de florins, au lieu de huit. Et si, comme j'en suis convaincu, ce résultat peut être atteint au moyen d'une révision rigoureuse de tous les élémens du compte, vous avouerez que cette circonstance fortifie

singulièrement la probabilité du succès. Ma seconde raison, c'est la facilité même de l'exécution. En ce point, le roi de Hollande se trouve sans intermédiaire vis-à-vis du gouvernement belge, et comme le recours aux armes est interdit à l'un et à l'autre, tout l'avantage est du côté de la Belgique. Dans la question territoriale, le roi de Hollande s'est long-temps retranché derrière les droits de la confédération germanique, et aujourd'hui qu'il a épuisé ce moyen dilatoire, il peut s'adresser à elle pour être mis en possession des territoires que la confédération et lui ont un intérêt commun à faire rentrer sous sa domination. Mais, dans la question financière, rien de pareil n'est possible; il n'y a pas à solliciter l'intervention d'un tiers; il y a un consentement à donner, une nécessité à subir, à moins de rompre encore une fois toute la négociation, de rentrer dans le provisoire, dont on prétend vouloir sortir, de perpétuer les dépenses sous lesquelles on succombe, de ranimer les mécontentemens auxquels on a cédé, de laisser indéfiniment les Belges à Venloo et dans toute la province de Luxembourg! Si c'est de bonne foi que le roi de Hollande a rétracté ses protestations antérieures contre le traité du 15 novembre, il ne peut se refuser à une négociation que tout le monde juge nécessaire; et une fois cette négociation ouverte, le résultat n'est pas douteux.

Il suffit, au reste, de jeter les yeux sur le traité pour voir qu'une négociation nouvelle est indispensable dans l'état actuel des choses; les engagemens qu'il consacre n'existent d'une part qu'entre les cinq puissances respectivement, et de l'autre, qu'entre les cinq puissances et la Belgique. Mais le traité devait être inséré mot pour mot dans l'arrangement définitif entre la Belgique et la Hollande, dont l'acceptation était supposée devoir immédiatement suivre. Or, il serait aujourd'hui impossible d'exécuter cette clause de l'insertion mot pour mot, qui se rapporte à une hypothèse non réalisée. Ceci est surtout important pour la question de la dette, et conséquemment pour celle des arrérages; et la rédaction des articles 13 et 14 devra être considérablement modifiée. Mais ici, la forme emportera le fond, et il faudra bien à l'occasion des mots aborder les choses, c'est-à-dire examiner jusqu'à quel point la Belgique, obligée, par l'attitude hostile que gardait le roi de Hollande, à entretenir son armée sur le pied de guerre, doit les intérêts de sa part de la dette, à partir du moment où, par sa ratification du traité, elle a mis son adversaire en demeure. Il est certain que la question des arrérages n'est nullement préjugée par le texte du traité, que c'est une question toute neuve à débattre, et que là encore peuvent s'exercer avec avantage pour la Belgique les bienveillans efforts des puissances amies de sa cause. Mais il ne faut pas, monsieur, que la Belgique gâte sa position, embarrasse ses amis, et donne à ses ennemis, si elle en a, la moindre apparence de griefs à faire valoir contre elle.

Je vous ai exposé sincèrement, monsieur, mon opinion sur les droits et les prétentions de la Belgique. Je la crois fondée sur une interprétation exacte des engagemens qu'elle a contractés et que l'Europe a contractés envers elle,

sur une juste appréciation des nécessités générales, et, en ce qui concerne la France, sur le droit, que son gouvernement ne peut abdiquer, de consulter aussi l'intérêt français. Je ne suis pas insensible au sort des populations du Limbourg et du Luxembourg destinées à redevenir hollandaises; et si l'on m'indiquait un moyen de les soustraire à cette nécessité, qui fût compatible avec la justice et le droit, je l'embrasserais avec ardeur. Mais, jusqu'à ce qu'on ait découvert ce moyen, je pense qu'on sert mal ces populations en les soulevant d'avance contre une destinée qu'il leur faudra peut-être subir, et que la Belgique elle-même leur a laissé imposer, quand elle a autorisé le roi Léopold, par la loi du 7 novembre 1831, à signer le traité des vingt-quatre articles.

Si vous me le permettez, monsieur, je reviendrai avec vous sur ce sujet dans quelque autre lettre, et je vous tiendrai au courant des négociations de la conférence. Elles ne marcheront pas si vite, que, dans l'intervalle de deux protocoles, je ne puisse vous parler à loisir du fait inattendu qui a ramené la question d'Orient sur le tapis, et de ce qui en a été la suite.

***

F. Buloz.

# DE LA POLITIQUE

# DE LA FRANCE

DANS

# LES AFFAIRES D'ORIENT.

Avant la révolution de 1830, le continent, gouverné par la sainte-alliance, offrait l'unité d'un grand corps mû et dirigé par une même pensée, celle de comprimer partout l'esprit de liberté et de maintenir l'état territorial de l'Europe tel que l'avaient fixé les traités de 1815. La France était en quelque sorte la révolution vivante. Les traités de 1815 avaient profondément abaissé sa puissance territoriale et grandi en proportion celle de ses ennemis. La sainte-alliance était donc un système conçu et exécuté en haine de ses principes et de sa puissance. La révolution de 1830 brisa l'unité redoutable de ce système, replaça la France dans la vérité de son rôle, lui rendit le sentiment de sa force et de son indépendance, et remit en présence les deux principes qui, depuis quarante ans, se disputent le monde. Une nouvelle guerre générale parut imminente, inévitable. La France ne pouvait demeurer dans l'isolement où l'avait placée sa révolution. Elle se fût trouvée bientôt dans l'alternative terrible de vaincre une

seconde fois l'Europe entière ou de subir ses lois. Dans le premier cas, guerre de destruction au dehors et république au dedans; dans le second, servitude et démembrement. Pour échapper à ces deux extrémités, elle contracta une grande alliance de principes. L'Angleterre était, comme elle, un état libre; comme elle, elle avait aussi brisé une dynastie qui avait violé ses lois politiques : elle avait un intérêt immense à empêcher une nouvelle guerre générale qui eût remis tout en question. Elle n'hésita pas un moment; elle offrit loyalement son appui au gouvernement français sorti du flot populaire, et l'Europe assista à un phénomène rare dans l'histoire, celui d'une alliance sincère entre deux grands peuples si long-temps ennemis et rivaux que le monde semblait trop petit pour les contenir tous les deux. Cette alliance avait pour but le maintien de la paix et de l'ordre de choses que la révolution de 1830 avait créé en France. C'était là sa mission, et elle l'a dignement remplie. La paix et l'indépendance de la France ont été également respectées; contre cette grande alliance sont venues se briser toutes les passions guerroyantes du continent, quels que fussent leurs points de départ et leurs tendances, qu'elles vinssent de l'oligarchie européenne et des trônes absolus ou des rangs inférieurs de la démocratie. Sous sa puissante égide, le Belgique, la Suisse, l'Espagne, le Portugal, ont pu accomplir leurs révolutions sans devenir des causes de guerre générale. Distraits du système des monarchies absolues pour entrer dans celui des gouvernemens représentatifs, ces états ont agrandi notre sphère d'action, et sont devenus les bases de notre nouvelle puissance fédérative. C'est ainsi que l'équilibre a été rétabli entre les deux forces qui se divisent l'Europe, et que, se contenant l'une par l'autre, éclairées par les sanglantes expériences du passé, elles se sont fait en quelque sorte leur part mutuelle, se réservant l'une le Nord, l'autre l'Occident, évitant avec soin et par une sorte de convention tacite de ne point se blesser dans leur sphère réciproque d'influence et d'activité.

Une paix de huit années a été le fruit de cette politique habile et conservatrice, et, à son tour, la paix a produit de grands résultats. Elle a calmé les passions, amorti les haines, découragé plus d'une folle espérance, mûri toutes les questions, et préparé ainsi l'œuvre de l'avenir; enfin, elle a contribué à jeter l'Europe dans cette voie de travaux matériels et d'industrie qui semble, en ce moment, absorber l'ardeur de ses forces, et dans laquelle tous, peuples et gouvernemens, quels que soient leurs principes et leurs drapeaux, se précipitent à l'envi.

Cependant, il faut se garder des illusions que pourrait faire naître un pareil état de choses. La paix dont nous jouissons est une paix fragile, parce que nous sommes dans des conditions qui, pour s'être maintenues depuis vingt-trois ans, n'en sont pas moins violentes et transitoires. Il ne faut qu'ouvrir les yeux et feuilleter le livre de l'histoire pour se convaincre que tout n'est pas à sa place, et que, sur beaucoup de points, la tyrannie du fait tient la place du droit. L'Europe nous montre des souffrances qui, pour n'appartenir qu'à l'ordre moral, n'en sont pas moins très douloureuses pour des nationalités entières, des ambitions impatientes de renverser les digues qui les contiennent, des intérêts nouveaux enfin qui tendent à se développer et à prendre la place d'intérêts anciens et surannés.

Au nombre des questions qui tiennent en suspens l'avenir du vieux monde et rendent la paix si précaire, il en est une immense qui touche à tous les intérêts européens, et dont la solution, vague encore et obscure, préoccupe vivement toutes les intelligences sérieuses : c'est la question d'Orient. Elle est si vaste, elle se présente sous des aspects si divers, que son étude complète exigerait des travaux qui sortiraient des limites que nous nous sommes tracées. Nous ne prétendons l'examiner que sous un point de vue partiel. Quel rôle serait réservé aux grandes puissances de l'Occident et particulièrement à la France dans une crise d'Orient? tel est l'objet de ce travail.

L'Europe assiste depuis un siècle à un double spectacle digne, à tous égards, d'intéresser au plus haut point sa pensée : d'une part, la décadence progressive de l'empire ottoman ; de l'autre, le développement de la Russie qui s'élève chaque jour sur ses ruines. Cette dernière puissance commence à recueillir le fruit de son opiniâtreté dans ses vues ambitieuses et de son audace, mêlée d'une extrême habileté, dans leur exécution. Avant la guerre de 1828, la Turquie ne comptait déjà plus comme une force vive, comme un des élémens du système européen. Sa condition était celle d'un terrain vacant et comme en friche, auquel tous ses voisins semblaient convenus de ne point toucher de peur d'être obligés d'en faire un champ de bataille. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui. Depuis la paix d'Andrinople, la situation de la Porte s'est encore détériorée; elle est passée à cet état d'assujétissement qui semble, pour les empires, la dernière phase de leur existence. Ses deux dernières guerres, l'une avec la Russie, l'autre avec Méhémet-Ali, ont arrêté, dans son essor, la nouvelle organisation de ses armées et rendu par là comme impossible sa régénération militaire : elles l'ont ainsi presque désarmée, lorsque

pour elle les périls sont partout; elles ont détruit dans l'ame des musulmans cette foi dans le présent et l'avenir qui est pour les peuples comme pour les individus une des conditions de la vie morale; elles ont mis à nu toutes les misères de ce gouvernement et donné au monde la mesure de son impuissance à se protéger lui-même. Depuis ces luttes désastreuses, la Porte a perdu le sentiment de son indépendance, elle a cessé de s'appartenir, elle est devenue l'instrument du plus redoutable de ses ennemis, en attendant qu'elle devienne sa proie : minée dans toutes ses bases, attaquée dans sa vieille foi politique et religieuse et dans ses institutions nouvelles, elle n'est plus qu'une ruine vivante, un fantôme d'empire. Le traité d'Unkiar-Skelessi dont il a été fait tant de bruit, n'a point été un nouvel empiètement de la Russie dans les affaires du Levant. Il n'a fait que consacrer, sous une forme sensible, le résultat de la guerre de 1828, la servitude du sultan sous les lois du czar. Ce prince affecte aujourd'hui une modération pleine de désintéressement. La Turquie lui devait encore une partie de sa contribution de guerre; il lui en a fait remise; il a évacué les places du Danube ainsi que la Moldavie et la Valachie que ses généraux administraient depuis sept ans avec un zèle et une habileté qui ne se déploient guère que pour des possessions que l'on doit conserver. Il fait plus encore : il offre à la Porte sa protection; il met à son service ses flottes et ses armées contre tous ses ennemis tant intérieurs qu'extérieurs. Ses agens officiels ou secrets, répandus dans toute l'Europe, travaillent à détruire les préventions générales qu'inspire sa politique, à établir cette opinion que la Russie, satisfaite de sa grandeur actuelle, livrée tout entière aux perfectionnemens de sa civilisation intérieure, aux travaux pacifiques de l'industrie et du commerce, repousse, comme funeste aux intérêts de l'empire, toute pensée de conquêtes nouvelles en Orient. L'Europe n'est point la dupe de pareils artifices. La protection que la Russie accorde à la Porte est cette protection du lion qui couvre sa proie et la défend contre l'avidité de ses autres ennemis. Elle veut la laisser vivre jusqu'au jour où elle pourra lui porter les derniers coups sans provoquer contre elle-même de trop grands dangers. L'Occident, dans ses conditions actuelles, la maîtrise et la contient : elle craindrait, si une guerre d'Orient venait aujourd'hui à s'allumer, d'avoir à lutter contre presque toutes les forces de l'Europe. Voilà le secret de sa feinte modération. D'ailleurs, il faut le dire, sa position est admirable : elle n'a plus de forces, plus de résistances sérieuses à surmonter la Turquie : elle a la mesure exacte de la débilité de cet empire, et

elle a creusé elle-même l'abîme où sa main doit tenter, tôt ou tard, de le précipiter. Par le traité d'Unkiar-Skelessi, elle s'est donné un droit d'intervention dans ses divisions intérieures; elle s'est fait remettre pour ainsi dire les clés des Dardanelles, puisque la Porte a pris l'engagement de fermer le détroit, à sa simple demande, aux navires étrangers. Que peut-elle exiger de plus en ce moment? La paix est pour elle une source d'avantages incontestables. La prospérité de ses contrées méridionales se développe sur une échelle immense, et son industrie intérieure accomplit de véritables prodiges. Chaque jour de travail l'approche de ce point de perfectionnement où elle pourra, à l'aide de sa puissance politique, inonder de ses seuls produits les marchés de l'Orient. Sa population croît en nombre, en civilisation et en richesses. Une guerre trop précipitée pourrait compromettre de tels avantages, arrêter dans son essor un si grand élan. Aussi, dans notre conviction, ses vœux sont en faveur de la durée, au moins pour quelque temps, d'un état de choses dont elle a tous les profits sans courir un seul danger.

Mais cette modération aura un terme. Les prétentions du commerce et de la marine militaire et marchande de la Russie la poussent, par une force irrésistible, sur les rives du Bosphore. Le détroit des Dardanelles est, dans toute la vérité de l'expression, la porte de la mer Noire. Cette mer appartient en définitive à la puissance qui tient dans ses mains les clés de cette porte, c'est-à-dire les châteaux qui gardent le détroit. Qu'un pouvoir opposé aux vues de la Russie soit maître de ce fameux passage, et elle se trouve emprisonnée avec ses produits méridionaux et une partie de ses escadres dans la mer Noire. Son commerce n'a plus d'issue pour arriver aux ports et aux marchés du Levant. Ces vaisseaux que chaque année voit sortir des chantiers de Sébastopol, sont condamnés à de vaines parades sur les flots tourmentés de la mer Noire ou à pourrir dans les ports de Crimée. Cessant d'être un moyen de grandeur et d'influence, ils ne sont plus qu'une création de luxe. Si, au contraire, elle devient maîtresse des Dardanelles, elle remplit tout l'Orient de sa présence; l'Asie mineure, la Syrie, l'Égypte, l'Adriatique, subissent son action irrésistible : tout l'ancien monde reconnaît son ascendant. Au sceptre du Nord elle ajoute celui de l'Orient. La Perse, cernée sur presque tous les points, privée de la Turquie son unique point d'appui, tombe forcément sous son joug. La Russie partage avec l'Angleterre et la France la domination de la Méditerranée. A ses richesses naturelles, elle en ajoute de plus grandes encore. Sa marine

militaire et marchande trouve, dans l'exploitation des magnifiques forêts de la Turquie, des ressources inépuisables. Une vie nouvelle, une vie d'ordre et de travail s'ouvre pour ces peuples, abrutis et décimés jusqu'alors par le despotisme des Turcs. La civilisation, arrachant leur pays à la barbarie, fait éclore de leur sein d'incalculables richesses, depuis si long-temps enfouies et ignorées. Ils subissent l'heureuse métamorphose qu'ont éprouvée la Moldavie et la Valachie qui, mieux gouvernées depuis un demi-siècle, sont devenues méconnaissables. Certes, l'humanité ne peut qu'appeler de ses vœux ces magnifiques conquêtes de la civilisation sur la barbarie; mais l'Europe doit le savoir : toutes ces merveilles s'accompliront au profit d'un empire qui se meut entre les limites du pôle glacé et de la Perse, de la Chine et de la Wartha, dont la population de plus de cinquante millions d'ames présente, à peu d'exceptions près, par l'unité de son origine slave, de ses mœurs et de sa religion, comme par ses habitudes d'obéissance et ses lumières peu avancées, tous les élémens réels d'ordre et de discipline intérieure. Déjà, dans la sphère immense où elle déploie sa force, la Russie ne rencontre que des états tous plus ou moins soumis à sa suprématie; elle réunit à tous les avantages de l'attaque tous ceux de la défense; elle est protégée par ses déserts, par son climat, par la discipline et le nombre de ses armées; elle n'est plus enfin séparée de Stockholm que par un bras de mer, et de Berlin que par quelques journées de marche. Qu'à tant de puissance elle ajoute encore la possession du Bosphore, et elle devient, à juste titre, un objet d'épouvante pour toute l'Europe.

Les états de l'Occident ne peuvent l'ignorer, l'asservissement actuel de la Turquie est un échec fort grave qu'ont reçu leurs forces relatives. L'équilibre européen, tel qu'il était sorti du congrès de Vienne, avec ses bases fragiles, est tout-à-fait rompu, et il l'est au profit de la puissance qui déjà était d'un volume trop considérable dans l'ensemble du système. Le mal actuellement produit n'est que le prélude de dommages plus grands encore. Il est évident que la Russie ne s'arrêtera point dans sa marche vers le Bosphore, et, le voulût-elle, elle ne le pourrait plus. Elle ne sera tranquille et satisfaite que lorsqu'elle aura pris possession du détroit. « Il faut bien que j'aie dans ma poche les clés de ma maison, » disait Alexandre en 1808, lorsque, dans la prévision d'un partage prochain de l'empire ottoman avec son allié Napoléon, il insistait pour avoir Constantinople. Toute la pensée du cabinet russe est dans ce mot célèbre. Cette cour n'ignore point d'ailleurs que l'esclavage est un poids bien lourd, même pour les

cœurs les plus vils. Comment ne pèserait-il pas à l'énergique sultan, dont tout le règne est une lutte opiniâtre et impuissante contre le destin qui semble avoir pris à tâche de le vaincre et de le briser. Le czar doit craindre sans cesse qu'il ne fasse effort pour s'arracher à son écrasante protection et se placer sous l'égide des puissances véritablement intéressées à sa conservation. Aussi, bien que la politique de la Russie soit en ce moment toute à la paix et à la modération, si une fois les évènemens jettent dans ses mains la proie qu'elle convoite depuis si long-temps, elle s'en saisira avec la volonté de la conserver, à moins qu'un pouvoir plus fort que le sien ne vienne la lui arracher. Du reste, tous les élémens d'une crise plus ou moins prochaine existent, tous les intérêts sont en présence et dans l'attitude de l'attente. Aujourd'hui le bruit se répand que Méhémet-Ali veut rompre le lien de vassalité qui le retient encore dans la dépendance de la Porte. Demain Mahmoud, à son tour, voudra peut-être réparer la honte du traité de Koniah et recouvrer la Syrie. Le pacha d'Égypte, usé par l'âge et les travaux, peut avoir une fin prochaine. Son fils Ibrahim est lui-même atteint, dit-on, d'un mal incurable. Après la mort de ces deux chefs, quel sera le sort de l'Égypte et de la Syrie? Enfin la rébellion d'un pacha, une insurrection parmi les troupes du sultan, une révolution de sérail produite par le soulèvement de tous les intérêts, de toutes les croyances, de tous les préjugés qu'ont froissés les réformes de Mahmoud, toutes ces hypothèses, qui entrent dans les éventualités d'un avenir peu éloigné, peuvent devenir autant de causes d'une crise décisive en Orient.

Jamais, il faut le dire, les grandes puissances de l'Occident n'ont déployé, dans leur politique vis-à-vis de la Turquie, l'union et l'énergie que réclamaient l'indépendance et la conservation de cet empire. Leur mollesse, leur imprévoyance et surtout leur peu de soin pour accorder, sur cette grande question, leurs intérêts sous quelques rapports divergens, ont contribué, tout autant que l'habileté audacieuse de la Russie et les fautes de la Porte, à conduire cette dernière sur le penchant de l'abîme où nous la voyons aujourd'hui. Avant la guerre de 1828, elles pouvaient conserver encore un reste d'illusions sur la force de résistance de cet empire : les Balkans n'avaient jamais été franchis. Mais le prestige attaché à ce fameux boulevart est détruit maintenant. Diebitsch a montré à tous les Russes le chemin qui conduit à l'antique Bysance, et les choses sont arrivées à ce point que la Turquie ne pourrait plus supporter un nouveau choc de son terrible ennemi : elle tomberait bientôt et s'abîmerait dans ses ruines.

La politique des puissances de l'Occident est donc entrée dans une phase nouvelle à l'égard des affaires d'Orient. Le temps des simples prévisions, des craintes vagues, est passé pour elles. Il faut qu'elles se tiennent prêtes à agir. La Turquie ne peut plus se protéger elle-même; c'est là un fait évident, même pour les esprits les moins clairvoyans. L'intérêt de l'Europe occidentale, la sécurité de son avenir et de son indépendance exigent-ils que cet empire continue d'exister? Alors elle n'a pas à hésiter : il faut qu'elle intervienne elle-même sur le théâtre des affaires d'Orient; il faut qu'elle y apparaisse dans tout l'éclat de sa force, que son pouvoir se manifeste par sa diplomatie, par ses conseils, par ses menaces d'abord, et bientôt après, par ses flottes et par ses armées. Mais l'Europe occidentale ne forme pas un seul tout, mû et dirigé par une même pensée, par les mêmes intérêts. Elle est composée de forces diverses et à quelques égards hostiles les unes aux autres. Ce qui blesse et irrite violemment l'une d'elles peut n'affecter l'autre que d'une manière secondaire ou générale. De là, entre les états de l'Occident une grande diversité dans la manière d'envisager la question d'Orient.

Il est des puissances dont évidemment la dissolution de l'empire ottoman et l'établissement de la Russie sur le Bosphore compromettraient au plus haut point les plus chers intérêts : ce sont l'Autriche et l'Angleterre. Constatons d'abord la situation de ces puissances.

Lorsqu'on embrasse l'ensemble de la monarchie autrichienne et qu'on la considère dans sa force intrinsèque en l'isolant, par la pensée, des états qui l'entourent, on est réellement émerveillé de ses vastes ressources. Sa population nombreuse et guerrière se presse sur le sol le plus fertile : les plus beaux fleuves du monde traversent en tous sens son territoire, ses montagnes renferment des richesses minérales de toute nature. Sa constitution géographique est admirable : placée au cœur de la monarchie, sa capitale est couverte au nord et à l'est par la Gallicie, la chaîne des Carpathes et la Bohême; à l'occident et au sud, par la ligne de l'Inn et du Danube, par le Tyrol et les Alpes-Juliennes. Trieste, Fiume et Venise font, de l'Adriatique, comme une mer autrichienne, et mettent cet empire en contact avec tout le commerce du Levant. L'Autriche semble donc, au premier coup d'œil, un des états de l'Europe les plus vigoureusement constitués. Mais si, de l'étude isolée de ses forces, on passe à celle de sa puissance relative, et qu'on l'envisage principalement sous son point de vue européen, l'admiration qu'elle a d'abord inspirée s'évanouit, et l'on se trouve

comme saisi d'une sorte de pitié pour l'avenir d'une monarchie qui ne peut se mouvoir sans rencontrer un ennemi et un péril, et qui semble menacée d'une décadence prochaine.

Ce qui fait sa faiblesse, c'est la diversité des races qui la composent et l'absence complète d'unité dans son organisation sociale. Elle n'est, en effet, que le produit fortuit d'une agrégation de peuples. Elle s'est formée sans esprit d'assimilation, graduellement, par voie de conquêtes, d'investiture et d'héritage; la maison de Hapsbourg a conquis autour d'elle tout ce qui était à sa portée, attachant ensemble les populations les plus disparates, tant sous le rapport des races, du langage, des mœurs et de la religion, que sous celui des institutions civiles et politiques. Trois siècles d'une même domination et les efforts constans du pouvoir central n'ont pu réussir à ramener à l'unité tous ces différens peuples. L'Autriche a échappé à cette loi générale de concentration qu'a subie l'Europe, et qui a agi sur certaines nations, particulièrement sur la France, avec une telle puissance de cohésion qu'à les voir aujourd'hui dans leur ensemble on les dirait formées d'un seul jet, tandis qu'il y a moins d'un siècle, les nuances les plus tranchées distinguaient leurs diverses parties. L'Autriche est une monarchie fédérale, et elle a toute la faiblesse qui tient à cette nature d'organisation politique. L'unité d'intérêts, de pensées et d'action qui existe entre tous les membres de son oligarchie, est le seul lien qui maintienne en faisceau les divers élémens qui la composent. Autrefois sa puissance ne souffrait point de sa constitution intérieure. Partout entourée d'états plus faibles qu'elle, elle se mouvait dans une sphère large et indépendante. Sa politique n'était nullement compliquée : s'efforcer de dominer l'Italie et l'Allemagne; lutter, lutter sans cesse, soit par les armes de la diplomatie, soit par celles de la guerre, contre l'ascendant de la France, seule force rivale qu'elle connût en Europe; enfin, servir de boulevart à la chrétienté contre les invasions de l'islamisme, c'était là toute sa politique. C'était aussi le temps de sa splendeur; car elle régnait à Vienne, à Milan, à Naples, à Bruxelles, à Madrid, et sur la moitié du Nouveau-Monde. Aujourd'hui tout est changé. Elle est pressée, cernée de tous côtés par des états rivaux que l'ambition, la cupidité, leurs développemens naturels, doivent tôt ou tard armer contre sa puissance. Ces états renferment tous en eux-mêmes un principe d'affinité avec les diverses races qui composent le fond des populations de l'empire autrichien. Ainsi, dans les peuples de la Hongrie, de la Transylvanie et de la Gallicie, presque tous rameaux détachés de la grande souche des Slaves, et qui comptent

beaucoup de disciples de la religion grecque, on reconnaît des tendances distinctes qui les placent, à leur propre insu, sous l'action de la Russie.

La France et l'Italie à leur tour sont entraînées l'une vers l'autre par des sympathies morales d'une grande puissance.

La Prusse, enfin, par l'activité de ses intrigues, par son prosélytisme commercial et protestant, par son administration éclairée et progressive, et par son despotisme intellectuel et presque libéral, semble aspirer à devenir le centre d'une nouvelle unité allemande et à déposséder graduellement l'Autriche de son rôle de chef de la nationalité germanique.

La situation présente de l'Autriche est donc autant compliquée de difficultés qu'autrefois elle était simple et facile; pour elle, les périls sont partout, le présent est incertain, l'avenir sombre et menaçant. Voilà le secret de cette ardeur avec laquelle, depuis vingt-trois ans, la cour de Vienne se dévoue à la conservation de la paix générale; elle ne peut plus faire aujourd'hui que des guerres défensives. Immobiliser en Europe les institutions, les évènemens, la pensée humaine et en quelque sorte le temps, tel est le miracle que voudrait pouvoir opérer la politique autrichienne. Ne l'en accusons point; c'est la loi de sa situation. Mais l'habile ministre qui dirige ses destinées sait bien qu'il y a dans le cours naturel des choses une impulsion irrésistible que l'énergie des volontés humaines peut ralentir, mais arrêter, jamais. Un état qui ne pourrait vivre qu'à la condition d'être en paix perpétuelle avec tous ses voisins, aurait bientôt touché le terme de son existence. M. de Metternich a la timidité du caractère et celle que donnent l'âge et la crainte de compromettre le système qui a fait sa fortune politique : mais la nature lui a donné, au degré du génie, la sagacité et la pénétration. Une crise d'Orient doit lui apparaître inévitable et prochaine. Cette crise ne saurait être ni locale, ni partielle; elle sera générale et européenne, et l'Autriche sera naturellement appelée, par les nécessités de sa position, à y remplir un rôle de premier ordre. Sa véritable mission, mission active, périlleuse et digne de sa grande puissance, c'est de maintenir dans leur intégrité et leur indépendance les forces centrales du continent, de les protéger contre les ambitions de la France et surtout de la Russie, de contenir l'un par l'autre ces deux grands corps, et de maintenir l'équilibre entre eux. Dans la question d'Orient, c'est la Russie qui est l'ennemie redoutable, menaçante : si elle s'empare une fois du cours du Danube, de la chaîne des Balkans et de Constantinople, elle en-

veloppera l'Autriche sur toute l'étendue de ses frontières orientales, et maîtrisera tout son commerce de la mer Noire et de l'Adriatique. Trop ambitieuse pour ne pas nourrir la pensée secrète de lui enlever un jour ses co-religionnaires grecs, et trop peu scrupuleuse pour ne pas avoir ourdi, dans ce dessein, de sourdes intrigues, elle se trouvera alors en mesure d'accomplir ses projets, et l'Autriche courra d'immenses périls. Sa force relative en éprouvera un tel affaiblissement, qu'elle perdra toute liberté dans ses mouvemens. Il ne lui restera plus contre les exigences du Nord qu'une force d'inertie comme celle de la Prusse. Elle se trouvera ainsi déchue de sa haute mission; son rôle sera complètement changé : au lieu d'être pour l'Occident une barrière contre la Russie, elle deviendra, dans les mains de la Russie, un moyen d'asservir l'Occident, toutes les forces centrales qui le couvrent aujourd'hui seront renversées, et l'indépendance générale se trouvera compromise. La possession de la Bosnie, de la Servie, de la Macédoine et de l'Albanie, ne saurait être pour la cour de Vienne une compensation suffisante aux agrandissemens de la Russie; car cette dernière, d'abord par son action directe, ensuite par celle de la Grèce qui tomberait infailliblement sous son influence, exercerait un tel ascendant sur ces provinces, qu'elles seraient, pour leurs nouveaux maîtres, plutôt une cause de faiblesse et de dépendance qu'un accroissement de forces.

Il semblerait donc que la politique de la cour de Vienne, dans la question d'Orient, lui est tracée d'avance; qu'ennemie de position de la Russie, poste avancé de l'Occident contre son ambition, protectrice naturelle de la Turquie et de tous les intérêts compromis avec elle en Orient, elle devrait donner son dernier homme et son dernier florin, plutôt que de permettre au czar d'étendre sa domination au-delà du Danube. Mais la Russie n'est pas la seule ennemie qu'elle redoute : à l'Occident, la France l'épouvante bien davantage encore. La France serait en effet pour elle une ennemie bien formidable, si elle l'attaquait corps à corps avec toutes ses armes : par ses principes, elle mettrait en péril son organisation sociale, et, par ses armées, sa domination en Italie. Quel trouble ne jetterait-elle pas au sein de cet empire qui réunit, sous la même autorité, des Italiens, des Hongrois, des Polonais et des Allemands, qui compte autant de constitutions que d'états, réduit à la cruelle nécessité d'employer les forces de la moitié de l'empire à contenir l'autre moitié, gouverné enfin par les principes surannés d'une oligarchie féodale? Aussi, la révolution de 1830, qui menaçait d'embraser l'Europe, a-t-elle inspiré

à la cour de Vienne un effroi qui n'est point encore calmé, qui l'a précipitée plus avant que jamais dans le système russe, et qui est l'unique cause de toutes les concessions qu'elle a faites depuis huit ans aux exigences du czar dans les affaires d'Orient. Mais cette attitude passive à laquelle elle s'est résignée jusqu'aujourd'hui, la conserverait-elle dans une crise décisive? C'est là une question extrêmement grave, et qu'il appartient à la France seule de résoudre. La situation de l'Autriche est telle qu'elle ne peut avoir la franchise entière de ses mouvemens contre la Russie, si elle n'est point assurée de l'appui moral et matériel de la France. L'alliance de l'Angleterre ne suffirait pas pour donner à son langage et à ses actes toute l'énergie nécessaire. On doit être convaincu que jamais elle ne marcherait contre la Russie si elle ne pouvait compter, non pas seulement sur notre appui moral, mais sur notre concours matériel à l'exécution de ses plans. Si nous les lui refusions, sa pensée resterait obsédée par la crainte de nous voir franchir les Alpes et fondre sur la Lombardie, tandis qu'elle lancerait ses armées contre les Russes. Alors elle aimerait mieux se résigner à un partage de la Turquie que de se livrer à nos coups, et elle n'interviendrait plus sur le théâtre des évènemens que pour recevoir le lot qui devrait lui échoir. En un mot, la politique de l'Autriche, dans une guerre d'Orient, est entièrement subordonnée aux résolutions de la France.

La politique de l'Angleterre, dans cette grande question, repose sur des intérêts d'une telle importance, qu'il suffit de les indiquer pour pressentir sa conduite future. Les états du Levant sont depuis long-temps l'un des plus riches marchés qu'exploitent son commerce et son industrie; sur presque tous les points de l'empire ottoman et en Perse, elle a détruit à peu près toute concurrence, principalement dans l'industrie des cotons. Ses produits, favorisés par les habitudes des populations, se débitent dans ces contrées en quantités prodigieuses. Si la Turquie s'écroule, et que sur ses débris s'élève la Russie, tout son commerce du Levant se trouve compromis. Cette puissance a tous les genres d'ambition. A la suprématie politique et militaire, elle travaille, avec une ardeur extrême, à joindre, au moins dans sa sphère, la suprématie commerciale. Elle comprend qu'aujourd'hui la véritable force d'un grand état réside dans le développement de sa richesse et de tous les élémens qui constituent une civilisation avancée. On dirait qu'elle est humiliée de sa barbarie, et qu'elle attache sa plus grande gloire à s'élever dans l'échelle de la

civilisation matérielle à la hauteur des peuples de l'Occident. Une fois maîtresse du Bosphore, elle s'efforcera naturellement d'expulser les produits anglais de tous les marchés de l'Orient sur lesquels elle aura une action directe, pour leur substituer ceux de sa propre industrie. Aussi, la conquête de Constantinople est-elle peut-être pour cet empire une question de prééminence encore plutôt commerciale et maritime que politique.

Les limites de son territoire, en Asie, ne sont plus qu'à quelques lieues de la ligne par laquelle les produits anglais pénètrent dans la Perse. Dès que la Russie aura pris pied sur le Bosphore, la Perse, ou s'engloutira dans son vaste empire, ou tombera sous sa dépendance absolue. Or, dans cet état de choses, ce ne sera plus seulement le commerce de l'Angleterre qui se trouvera menacé, mais l'existence même de ses possessions dans l'Inde. Si la Russie venait à disposer de toutes les ressources de la Perse, il ne lui serait point impossible de discipliner les hordes guerrières qui vivent dans ces contrées asiatiques, de les pousser au-delà de l'Indus, et de porter à la domination anglaise, dans l'Inde, des coups dont elle ne se relèverait jamais. On sait que l'idée de cette entreprise gigantesque a occupé, sur le radeau du Niémen, Napoléon et Alexandre. Ne peut-il point se rencontrer sur le trône des czars un génie assez hardi pour vouloir l'accomplir, et assez habile pour la mener à une glorieuse fin?

La possession par la Russie des plus belles provinces de la Turquie, surtout des Dardanelles, lui assurerait enfin de si vastes ressources, une position maritime si favorable, que, par l'impulsion naturelle des choses, sa marine prendrait bientôt un essor immense. Tant que la Turquie sera debout, la moitié des escadres de la Russie restera comme emprisonnée dans la mer Noire; la Méditerranée demeurera soustraite à son action. Mais cet empire écroulé et devenu la proie de son ennemie, l'Angleterre verra bientôt s'élever dans les mers du Levant une nouvelle rivale, qui, unissant ses efforts à ceux de la France, réussira peut-être un jour à la déposséder des îles Ioniennes et de Malte.

Ainsi, intérêts commerciaux, intérêts de domination dans l'Inde, intérêts maritimes, tout ce qui fait la splendeur de l'empire britannique se trouverait menacé par le débordement de la Russie sur le Bosphore. De là, pour l'Angleterre, le devoir de s'opposer de toute l'énergie de sa volonté et de ses moyens à l'accomplissement des vues de la cour de Saint-Pétersbourg. Sa position géographique lui permet à cet égard toute liberté d'action; et en cela, elle se trouve

dans des conditions bien plus favorables que l'Autriche qui, avec un intérêt plus direct encore que le sien à contenir son redoutable voisin, est obligée de subordonner sa conduite à celle de la France. Elle jouit d'une entière indépendance dans tous ses mouvemens; elle a la liberté de l'attaque comme celle de la défense.

Examinons maintenant les intérêts de la France dans la question d'Orient.

De toutes les grandes puissances de l'Occident, la France est celle dont les intérêts propres se trouvent le moins directement engagés dans cette question. La sûreté de son territoire, la prospérité de son commerce, les prétentions de sa marine n'exigent point impérieusement la conservation de l'empire ottoman. Elle n'a point de possessions, point de colonies que pourrait compromettre l'établissement des Russes aux Dardanelles. Son commerce avec les ports du Levant est loin d'avoir l'importance de celui des Anglais, et, quant à sa marine, elle ne saurait prendre ombrage du développement de la marine russe dans la Méditerranée. Il ne faut point qu'elle se laisse dominer par les intérêts accidentels du présent, qu'elle se regarde comme enchaînée à tout jamais à la fortune de l'Angleterre. Les deux puissances n'ont point, pendant trois siècles, rempli le monde de leur rivalité et de leurs terribles luttes pour de puériles vanités nationales et des passions mesquines. Bien des préjugés sont détruits sans doute; les deux peuples, éclairées par l'expérience, ont perdu, dans la poursuite de leurs intérêts, cette jalousie âpre et ardente qui rappelait l'antique rivalité de Rome et de Carthage. Cependant, sur presque tous les points, leurs intérêts positifs sont restés ennemis. Comprimés momentanément dans les liens d'une alliance de principes, ils se heurteront de nouveau dès que les deux puissances auront été rendues à toute l'énergie de leurs tendances. Une politique large et prévoyante doit savoir concilier les exigences du présent avec celles de l'avenir. Du haut des rochers de Malte et de Gibraltar, l'Angleterre aspire à dominer la Méditerranée. C'est dans cette mer toute française qu'elle est surtout pour nous une rivale incommode. La grandeur future de notre domination en Afrique n'a pas d'ennemie plus redoutable. Aussi, bien loin d'écarter la Russie de la Méditerranée, peut-être, sous le point de vue exclusivement maritime, est-il de l'intérêt de la France de l'y appeler, parce qu'avec son appui, il lui sera plus facile un jour de chasser l'Angleterre de cette mer, sauf ensuite, elle et sa nouvelle rivale, à s'en disputer la domination; mais alors, elle en triompherait

plus facilement que des Anglais. En principe général, plus le continent aura de forces à opposer un jour aux escadres de l'Angleterre, plus il aura de moyens de briser sa dictature maritime et de remplacer sa législation despotique par un code plus en harmonie avec les droits et l'indépendance du commerce de toutes les nations.

La question d'Orient ne touche sérieusement la France que sous le point de vue de l'équilibre général. Il est évident que la destruction de l'empire ottoman et l'élévation sur ses ruines de la puissance russe amèneraient une perturbation complète dans tout le mécanisme du système européen. La Russie acquerrait un pouvoir tellement formidable, qu'elle mettrait tout en péril, l'indépendance de l'Allemagne d'abord, et bientôt après celle de tout l'Occident. La France, par sa force et sa haute civilisation, occupe, dans le midi de l'Europe, une véritable prééminence. Elle ne saurait demeurer indifférente ni passive en présence d'un débordement de forces qui, brisant toutes ses digues, pourrait finir un jour par l'atteindre elle-même.

On conçoit donc que, préoccupée de ce grave péril, dans l'intérêt de tous comme dans le sien propre, elle soit disposée à s'associer à un ensemble de combinaisons calculées d'abord pour contenir la Russie et prévenir la guerre, ensuite pour la combattre et lui arracher sa proie, dans le cas où les impatiences de son ambition et la marche des évènemens la détermineraient à s'en saisir. Mais ce système s'applique évidemment à deux ordres d'idées et de faits parfaitement distincts; en réalité, il se subdivise en deux systèmes qui tendent au même but par des voies toutes différentes. L'un et l'autre se proposent la conservation de l'empire ottoman dans son intégrité; mais les moyens employés par le premier sont les conseils, les menaces, d'habiles combinaisons fédératives et des armemens faits à propos, toutes choses qui ne compromettent que dans une certaine mesure et engagent la forme plutôt que le fond, tandis que le second, au contraire, aurait une tout autre portée : il admettrait des exigences bien autrement impérieuses et des sacrifices en quelque sorte illimités.

Le premier système est l'expression de la politique actuelle de la France : il est tout entier dans l'esprit de l'alliance qui, depuis huit ans, unit les cours de Paris et de Londres. Le but de cette alliance a été le maintien de la paix générale. Pour qu'elle soit une force réellement maîtrisante, il faut que son action s'étende à toutes les affaires de l'Europe, à celles d'Orient aussi bien qu'à celles d'Occident. Nous pensons qu'elle n'a point obtenu dans la question du Levant tous les succès qu'on était en droit d'en attendre, et qu'elle s'est laissé plus

d'une fois dominer par des faits que sa sagacité aurait dû prévoir et sa fermeté prévenir. Tout n'a pas été cependant honte ni défaite pour elle, et ce serait méconnaître son influence que d'attribuer l'attitude actuelle de la Russie à sa seule modération. Si cette puissance a évacué Silistrie et les deux provinces grecques, il entre, soyons-en certains, dans cette politique en apparence si conciliante et pacifique, beaucoup de déférence et de ménagemens pour les susceptibilités des puissances occidentales. Evidemment, l'alliance de la France et de l'Angleterre enchaîne l'ambition du czar.

Mais, nous l'avons dit, les évènemens peuvent marcher plus vite que son ambition et lui jeter une proie, qu'en dépit de sa feinte modération, il ne pourra s'empêcher d'accepter. C'est alors que s'ouvriront les grandes scènes du drame de l'Orient. Le moment d'agir sera venu pour les grandes puissances de l'Europe : elles auront épuisé la phase de la diplomatie pour entrer dans celle de la guerre défensive.

Quelles seront, dans ce moment solennel et peut-être prochain, les déterminations de la France? L'appui qu'elle prête aujourd'hui à la politique anglaise, parce qu'il ne s'agit que de maintenir la paix générale, le continuera-t-elle lorsqu'il faudra entrer en guerre, payer de sa personne, verser ses trésors et son sang? S'en séparera-t-elle, au contraire, pour s'unir à la Russie? Embrassera-t-elle enfin le parti de la neutralité? Telles sont les graves questions que nous allons essayer de résoudre.

Nous le répétons, la ruine de la Turquie ne saurait affecter au même degré ni de la même manière toutes les puissances de l'Occident. De cette différence dans leur position et leurs intérêts doivent résulter naturellement pour elles des rôles et des devoirs divers. C'est l'Europe prise dans ses intérêts les plus élevés, dans ses intérêts d'équilibre et d'indépendance, que la France représentera dans une crise d'Orient, tandis que l'Angleterre et l'Autriche auront tout d'abord à défendre leurs intérêts propres. Avant de se battre pour la cause générale, elles commenceront par garantir, l'une la sécurité de son territoire, l'autre celle de son commerce et de ses possessions dans l'Inde. Toutes leurs combinaisons politiques ou militaires seront calculées dans ce but, et c'est dans ce but aussi tout personnel, pour ainsi dire, que sans doute elles mettront en œuvre toutes les ressources de leur diplomatie pour nous émouvoir et nous entraîner. Certes, la défense de l'équilibre général et de l'indépendance de l'Occident est une grande et noble cause, et si la France avait complété sa puissance territoriale, si elle avait atteint, comme l'Autriche et l'An-

gleterre, le terme de ses légitimes désirs, elle pourrait trouver une gloire impérissable à se dévouer pour le salut de tous. Mais telle n'est point sa situation : l'Europe, dans un jour de colère et de vengeances a mutilé son territoire et l'a précipitée du rang élevé d'où elle n'aurait jamais dû descendre. Elle est encore aujourd'hui sous le poids des traités de 1815, et il serait étrange que, dans une guerre d'Orient, elle usât ses forces et son énergie pour assurer l'indépendance générale du continent, protéger les intérêts particuliers de ces cours de Vienne et de Londres qui se sont montrées si ardentes, il y a vingt-trois ans, à la démanteler, et qu'elle fît tous ces sacrifices gratuitement, sans garantie de réparations pour les maux qui lui ont été faits. Elle jouerait là un rôle de dupe, et le sublime d'un pareil héroïsme toucherait au ridicule.

Ce qui donne à la Russie une prééminence si dangereuse dans les affaires d'Orient, ce n'est pas seulement sa puissance si jeune, si progressive, si vigoureuse, comparée à l'épuisement et à la débilité de l'empire ottoman ; ce sont aussi les avantages merveilleux de sa position géographique qui placent, en quelque sorte, son ennemi sous sa main. En trois jours, une flotte peut transporter une armée de quarante mille hommes de Sébastopol sous les murs de Constantinople, et venir jeter l'épouvante au sein même du sérail. Cette mesure décisive peut être conçue et exécutée avant que la nouvelle en soit connue à Vienne. L'empire ottoman n'existe plus guère, comme puissance publique, que dans sa capitale. C'est un corps épuisé dont la vie, se retirant des extrémités, s'est tout entière réfugiée au cœur. Constantinople frappé et soumis, toutes les résistances cèdent, tout tombe et se résigne, à moins qu'une grande force extérieure ne vienne tout à coup relever les courages abattus des Turcs et les délivrer de l'invasion ennemie. Cette grande force ne peut être que l'Autriche. Dans une guerre d'Orient, cette puissance est la seule qui soit en position d'attaquer promptement et avec succès la Russie. Les efforts maritimes de l'Angleterre et de la France ne sauraient suffire à cette tâche difficile. Les Russes, une fois maîtres de Constantinople, le seraient bientôt des châteaux des Dardanelles. Leur position vis-à-vis des puissances maritimes deviendrait en quelque sorte inexpugnable. Dès ce moment, la mer Noire deviendrait une mer fermée, une mer exclusivement *russe*. Abritées dans le Bosphore, leurs flottes braveraient impunément toutes celles de leurs ennemis. Mais qu'une armée autrichienne de deux cent mille hommes débouche en Bulgarie et sur le Bas-Danube, tandis que l'Angleterre et la France agiraient, de leur

côté, aux Dardanelles par leurs escadres, et, au besoin, par des troupes de débarquement, il est évident que les Russes, obligés de lutter à la fois contre les forces de la triple alliance et contre un peuple qui ne combattrait plus seulement pour des provinces éloignées, mais pour son existence même, se trouveraient dans une position extrêmement périlleuse. La Porte, dans une guerre décisive, n'aurait donc pas d'alliée plus efficacement protectrice, et la Russie, d'ennemie plus redoutable que l'Autriche. L'Occident veut-il réellement sauver la Turquie? Il faut qu'il arme et qu'il précipite, quand le moment sera venu, l'Autriche contre la Russie. Mais si l'énergie de la cour de Vienne était paralysée par l'attitude équivoque du cabinet de Paris, elle ne pourrait plus rien, et la Turquie serait perdue. L'Autriche, de son côté, a un intérêt immense à empêcher la ruine de cet empire; car, si elle le livrait à la Russie, elle livrerait à celle-ci du même coup sa propre indépendance. Or, elle ne peut conserver la liberté de ses mouvemens contre cette puissance qu'à la condition d'être assurée de l'appui de la France. C'est donc cet appui que la cour de Vienne et celle de Londres doivent obtenir à tout prix.

Des considérations fort graves peuvent assurément nous déterminer à associer nos efforts à ceux de ces puissances; mais nous ne saurions nous livrer à elles sans conditions. Pour obtenir notre concours, il faut qu'elles comprennent notre situation et se décident à y adapter leurs propres combinaisons. Nous devons nous attacher à faire prévaloir un système qui, dominant leurs intérêts exclusifs et passionnés, les concilie avec les grands intérêts européens et les exigences légitimes de notre politique.

Pour tous les esprits capables de s'élever à des idées générales, l'œuvre du congrès de Vienne est aujourd'hui jugée comme une œuvre de réaction violente et d'imprévoyance. Le respect du passé, les prévisions de l'avenir, les droits de nationalité, les bases d'un sage équilibre, tout a été sacrifié à une seule passion, celle d'abaisser la France et d'élever ses ennemis sur les débris de sa puissance. De toutes les combinaisons sorties de cette célèbre assemblée, les plus funestes ont été l'abandon de la ligne de la Wartha à la Russie, la constitution défectueuse de la Prusse et la destruction de notre ligne militaire du nord-est.

Jamais l'Europe n'aurait dû permettre à la Russie de pousser ses aigles jusqu'à la Vistule, encore moins de franchir cette barrière et de venir asseoir ses frontières à quelques marches de l'Oder.

L'organisation déplorable donnée à la monarchie prussienne a été

comme une seconde victoire remportée par le Nord sur l'Occident. L'intérêt de l'Europe et de la civilisation exigeaient que la Prusse remplît, au nord de l'Allemagne, la même destination que l'Autriche au midi, qu'elle fût constituée assez fortement pour être tout-à-fait indépendante de la Russie et se trouver en mesure de la contenir. C'est de cette manière seulement qu'elle pouvait s'élever à de hautes destinées et devenir une des bases fondamentales de la sécurité générale. Mais le congrès de Vienne sembla prendre à tâche de changer tout le rôle de cette monarchie. Il était impossible de distribuer plus mal les élémens dont elle est composée, de lui donner un territoire plus tourmenté et qui l'exposât à plus de périls. Elle a été projetée, depuis le Niémen jusqu'à la Moselle, sur une ligne immense qui, en l'énervant, enlève à sa puissance militaire toute spontanéité dans ses mouvemens. Débordée par la Russie sur sa ligne militaire du nord, elle a perdu de ce côté la liberté de son action. Précisément parce qu'elle était à ce point vulnérable au nord, il était indispensable de la fortifier au centre : on le pouvait en lui donnant toute la Saxe. On a mieux aimé couper ce royaume en deux, en donner une moitié à la Prusse et laisser le tronc mutilé à la maison de Saxe. C'était là une combinaison vicieuse, parce qu'elle n'a point d'avenir, et que la Prusse n'aura de repos ni n'en laissera à l'Europe qu'elle n'ait réuni à son territoire toute la Saxe. Ce n'est que de cette manière qu'elle acquerra une force de compacité qu'elle ne peut trouver dans des provinces enfilées les unes aux autres comme les grains d'un chapelet. Enfin, pour couronner cette œuvre de malhabileté, le congrès de Vienne, en établissant la Prusse aux portes de Sédan et à quarante-cinq lieues de Paris, a jeté cette puissance en dehors de sa sphère d'expansion, et lui a donné pour ennemie la France qui, dans l'ordre de bataille de l'Europe, si je puis m'exprimer ainsi, était destinée à être sa force d'arrière-garde contre la Russie. Ainsi, servitude au nord, existence incomplète au centre, périls au midi; telle est la triste condition de la Prusse depuis 1815. Toutes les positions respectives ont été faussées, tous les rôles intervertis. La Prusse devait servir de digue à la Russie, et elle est devenue presque son instrument; elle devait lui fermer l'Allemagne, et elle lui en a ouvert le cœur; elle devait servir de boulevart à l'Occident, et c'est contre l'Occident qu'elle a été tournée. Il semble qu'on ait voulu que le jour où les Russes se décideraient à fondre sur l'Europe, ils ne trouvassent au nord de l'Allemagne ni résistance ni ensemble, mais seulement des parties sans appui et sans cohésion, des extrémités grêles, un

centre dégarni et des lignes sans profondeur, transperçables sur tous les points.

Après avoir agrandi la Russie outre mesure et dénaturé le rôle de la Prusse, il ne restait plus au congrès de Vienne qu'à mutiler la France et à l'enlacer dans une ceinture d'ennemis. La révolution belge a brisé par la moitié le cercle redoutable dans lequel les *Popilius* modernes avaient voulu enfermer notre belle patrie. Ces places fortes dirigées contre nous, entretenues et surveillées par les gouvernemens qui nous avaient vaincus, sont aujourd'hui retournées contre eux; elles sont devenues notre boulevart du côté du nord, et, comme il a été si bien dit, l'*Europe ennemie a reculé de la Meuse sur l'Escaut.* Mais notre émancipation territoriale n'est point complète encore : elle ne le sera que le jour où, reportant nos limites sur le Rhin, nous aurons fixé la Prusse et la Bavière sur la rive droite de ce fleuve. Tout ce qui, en France, porte un cœur dévoué à la grandeur de son pays, tout ce qui veut sa sécurité, doit souffrir de notre faiblesse territoriale, et appeler, de toute l'énergie de ses vœux, l'occasion d'en sortir. Ne permettons point à notre patriotisme de s'énerver dans les mollesses de la paix et à notre mémoire d'oublier ce que nous fûmes autrefois. Disons-nous sans cesse, et rappelons à tous ceux qui seraient tentés d'en perdre le souvenir, que, tandis que la Russie, l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse, ont agrandi démesurément leur puissance depuis cinquante ans, la nôtre a été violemment refoulée en-deçà des limites qu'elle avait du temps de Louis XV; répétons sans cesse que tout notre ancien système fédératif est dissous; que, sur les ruines de la Pologne, de la Suède et de la Turquie, toutes dévouées autrefois à notre politique, s'élève la Russie qui menace l'Occident; qu'enfin, à la place de ces électorats qui servaient de corps intermédiaires entre nous et l'Allemagne, et nous donnaient accès dans le corps germanique, s'est développée, à quelques journées de marche de Paris, la Prusse, instrument de la Russie. Certes, parce que nous avons été admirables de modération depuis 1830, l'Europe aurait tort de croire que nous avons pour jamais renoncé à des possessions indispensables à la sécurité de nos frontières et de notre capitale. Nous ne sommes point enchaînés à tout jamais à un système de paix qui ne peut être qu'un ajournement, et le jour où la guerre aura éclaté sur un point, nous aussi nous entrerons en scène et nous ferons valoir nos droits.

L'Europe a donc une grande tâche à remplir, c'est de réparer les fautes du congrès de Vienne et de réorganiser tout l'ensemble de son système d'après les lois d'un meilleur équilibre. La crise de l'Orient

sera pour les états de l'Occident et du centre une occasion décisive d'accomplir cette œuvre de régénération. L'Autriche, l'Angleterre, la France, la Prusse, la confédération germanique, toutes, à des titres différens, semblent appelées à y concourir de leurs pensées et de leurs efforts. Il y a là tous les élémens d'une vaste confédération contre la Russie. Si la Suède, entraînée par l'espoir de recouvrer la Finlande et les îles d'Aland, unissait ses forces à cette grande alliance, la guerre, au lieu de rester enfermée dans les étroites limites du Levant, embrasserait un horizon immense; elle envelopperait la Russie d'ennemis et de périls. Cernée de tous côtés, attaquée sur tous les points à la fois, sur le Danube, dans la mer Noire, en Crimée, à Varsovie, en Finlande, cet empire faiblirait sous les coups d'une ligue aussi formidable. Il serait beau de voir la France se mettre à la tête de toute l'Europe, et la ramener une seconde fois sur le Niémen, non plus comme un pouvoir dominateur qui poursuit, dans l'asservissement de tous, la dictature universelle, mais comme un chef éclairé et modérateur, dirigé par une seule et grande pensée, celle de reconstituer l'Europe sur des bases véritablement solides et durables, de rétablir chaque puissance dans la vérité de son rôle et de sa mission, de sauver l'empire ottoman, et de relever, autour du colosse russe, non plus les barrières fragiles qu'elle a détruites ou ébranlées, mais des barrières nouvelles et si fortes, qu'il lui fût impossible de les abattre. Ce serait là une noble manière d'expier les torts anciens de son ambition, et de se venger des maux qui lui ont été faits.

Mais, pour organiser cette grande confédération, il faudrait tout d'abord enlever la Prusse à la Russie, combinaison délicate et d'une extrême difficulté. C'est à la Russie que la cour de Berlin a dû naguère la restauration de sa puissance; elle s'est habituée depuis à la vénérer comme l'auteur de sa fortune. Cet empire exerce sur elle tous les genres d'ascendans; il peut lui faire beaucoup de bien et beaucoup de mal; compléter plus tard son territoire, ou mettre en péril jusqu'à son existence, selon qu'il aura à payer des services ou à venger des offenses. De nombreuses alliances de famille ont encore cimenté l'union des deux cours, en sorte que la reconnaissance, l'ambition, la crainte, les influences de famille, tous les liens les plus puissans de ce monde, se réunissent pour tenir la Prusse dans la dépendance de la Russie. Il faudrait encore ajouter, si la crise se développait pendant la durée du règne actuel, la timidité naturelle de Frédéric-Guillaume, augmentée par son grand âge et par l'expérience des plus terribles vicissitudes. Ce seraient là de sérieux obstacles; mais peut-être par-

viendrait-on à en triompher, si on offrait à la cour de Berlin des avantages considérables. Il faudrait lui garantir : 1° la possession de tout le pays compris entre le Niémen et la ligne de la Wartha, appartenant actuellement à la Russie, et qui formait autrefois la plus grande partie de son lot dans le troisième partage de la Pologne; 2° la cession de toute la Saxe, à titre de compensation pour la perte de la portion du duché du Bas-Rhin située en-deçà du fleuve, qui serait restituée à la France.

Nous ne nous dissimulons point que la première de ces combinaisons soulèverait d'amères critiques surtout au sein de la nation polonaise. Pourquoi, dirait-on, au lieu de donner Varsovie à la Prusse, ne pas consacrer les forces de la grande alliance à la restauration d'une Pologne indépendante qui deviendrait le boulevart de l'Allemagne contre le Nord? Certes, personne ne compatit plus profondément que nous aux infortunes d'un peuple que l'Europe a laissé lâchement immoler par l'ambition de Catherine. Mais la politique ne se fait point avec des regrets ni des vœux. Ses seuls élémens sont des faits existans ou possibles. Nous regardons le rétablissement de l'ancienne Pologne, dans les conditions de force où se trouvent aujourd'hui les trois états qui se la sont partagée, comme une œuvre impossible. Napoléon seul a pu l'entreprendre; mais Napoléon avait un pouvoir immense; il disposait de l'Autriche et de la Prusse; par ces deux grands leviers, il avait une action immédiate sur les destinées de la Pologne; et cependant son audace parut ébranlée au moment d'accomplir son œuvre. Il fallut qu'Alexandre le plaçât dans l'alternative de détruire ce qu'il avait commencé ou de l'achever; il choisit le dernier parti, et sa puissance est venue s'abîmer dans la plus belle et la plus glorieuse de toutes ses entreprises. On doit être convaincu que l'Autriche ni la Prusse n'abandonneront jamais de leur plein gré les provinces qui leur sont échues dans les trois partages. Il faudrait donc reconstruire une Pologne avec cette portion du duché de Varsovie qui fut érigée, par l'empereur Alexandre, en royaume. Mais ce serait là une Pologne tronquée, fragment brisé d'un grand ensemble qui tendrait sans cesse à recomposer son unité nationale et politique, dès-lors toujours mobile et agitée, vaste foyer de troubles et d'excitations pour les populations polonaises de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche. Aussi, ces deux dernières ne se prêteraient-elles jamais sérieusement à un plan de restauration partielle de cet ancien royaume, et, sans le concours de ces états, la France ne peut rien fonder sur la Vistule. Si la Prusse possédait les riches pro-

vinces situées entre le Niémen et la Wartha, et que, de plus, elle fît l'acquisition de la Saxe, elle n'aurait plus seulement les insignes et les prétentions d'une monarchie de premier ordre, elle en aurait la puissance réelle. Au lieu de se mettre au service de la Russie, comme ces ambitieux qui ont leur fortune à faire et qui se donnent corps et ame à celui dont ils attendent pouvoir et grandeur, elle prendrait l'attitude imposante et calme d'un état qui s'est complété et qui n'a plus à faire usage de sa force que pour contenir les ambitions turbulentes de ses voisins.

La réunion du duché du Bas-Rhin à notre territoire entraînerait nécessairement celle des provinces bavaroises situées sur la rive gauche du fleuve. Sans doute, il serait possible de trouver, au milieu de tous les changemens auxquels donnerait lieu un remaniement général du système européen, une combinaison de nature à indemniser la cour de Munich et la maison de Saxe.

La possession des provinces rhénanes n'assurerait pas seulement à la France sa ligne militaire du nord-est, elle fixerait pour toujours dans son système le nouveau royaume belge. Il ne faut pas qu'elle s'abuse sur le caractère et la portée de cette création de fraîche date. La Belgique s'essaie à l'indépendance et à la vie politique, et les années de paix qui s'écoulent sont pour elle, sous ce rapport, des années de sérieuse expérience. Dans l'esprit de beaucoup de gens, son existence future reste encore un problème. Elle n'est point née viable, dit-on; politiquement et commercialement, elle étouffe dans les limites qui lui ont été faites. Pays de production, elle ne peut se passer de marchés, et si la France, dominée par les exigences de sa propre industrie, est obligée de lui fermer les siens, elle sera forcée d'en chercher en Allemagne. Déjà la Prusse la sollicite; elle s'efforce de l'attirer dans son système commercial. Or, dans ces temps de travail et d'industrie, les liens commerciaux sont bien près de devenir des liens politiques, et on ne saurait nier qu'entre la Belgique et les provinces rhénanes, il n'y ait des tendances prononcées à se fondre dans une commune destinée politique et commerciale (1). Nous formons personnellement des vœux sincères en faveur de l'indépendance et de la prospérité de la Belgique. Une étude approfondie de l'histoire des deux derniers siècles nous a montré Bruxelles et Anvers, objets constans de notre ambition, comme des élémens perpétuels de

(1) Un des publicistes les plus distingués de notre époque, M. de Carné, fortement préoccupé de ces tendances, a dit : Dans vingt ans, la Belgique sera réunie aux provinces rhénanes ou à la France.

guerre entre nous et l'Angleterre. Or, c'est une habile combinaison que celle qui a eu pour objet de neutraliser ce pays et de trancher ainsi le lien par lequel la Grande-Bretagne se rattachait toujours à nos ennemis, dans toutes nos luttes continentales. Puisse donc le royaume belge n'être pas un point d'arrêt dans la marche des évènemens, une transaction provisoire entre des intérêts opposés pour ajourner leur choc et la guerre! Notre alliance avec l'Angleterre n'a pas de base plus solide. Mais ce ne peut être qu'à la condition, bien entendu, que la Belgique vivra dans notre alliance intime, qu'elle ne se laissera pas entraîner par des sympathies de commerce dans une sphère opposée à la nôtre; car, s'il en était ainsi, ce pays perdrait tout droit à notre protection. Au lieu d'être pour nous un boulevart, il ne serait point impossible qu'il ne se redressât un jour contre nous avec sa ligne hérissée de forteresses. Or, il faut tout prévoir et tout craindre. La mémoire des bienfaits est courte dans l'esprit des peuples; et le plus sûr est de leur ôter, quand on le peut, le pouvoir d'être ingrats. Les provinces rhénanes une fois réunies à la France, la Belgique se trouve coupée de l'Allemagne et incrustée, en quelque sorte, dans notre système. Il ne lui reste plus d'autre alternative que de vivre dans ses conditions actuelles ou de se réunir à nous; nous ne devons point lui en permettre d'autre.

Dans le nouveau système de délimitations, la place et le pays de Luxembourg seraient naturellement incorporés à la Belgique.

Telles sont, dans leur ensemble, les combinaisons fédératives que la France devrait s'attacher à faire adopter par les cours de Londres, de Vienne et de Berlin, dans une crise décisive d'Orient. Du reste, nous ne nous dissimulons nullement combien il serait difficile de concilier tant d'intérêts divers et à quelques égards contraires. Il y aurait, nous le savons, à vaincre des préventions bien passionnées, des souvenirs encore amers et tout puissans, des habitudes de pensées et de système qui forment, depuis deux siècles, le fond même de toute la politique anglaise et autrichienne. La vieille jalousie qui existe depuis si long-temps entre Vienne et Berlin, a conservé toute sa force: il serait noble sans doute à l'Autriche de savoir étouffer ses passions envieuses et d'en faire le sacrifice à la cause générale. Mais peut-être la passion serait-elle plus forte chez elle que les lumières, et se prêterait-elle de mauvaise grace à rendre la monarchie prussienne grande et puissante. Cette dernière couronne elle-même nous semble un point d'appui bien fragile. Nous nous méfions des inspirations de sa politique à la fois craintive et ambitieuse. Quelque brillantes que

fussent les offres des puissances occidentales, nous craindrions qu'au moment de se prononcer, son courage ne faillît tout-à-fait, et que la peur de la Russie ne fût, chez elle, plus forte encore que son ambition.

Le refus du cabinet de Berlin d'entrer dans la grande alliance occidentale ne saurait être d'ailleurs pour nous une cause déterminante de changer de système. Dans l'intérêt de la grandeur prussienne en particulier, et dans celui de l'Europe en général, nous ne pourrions que déplorer la politique aveugle et débile de cette cour; mais nous n'en resterions pas moins les alliés de l'Angleterre et de l'Autriche, à la condition, bien entendu, condition fondamentale de toute alliance avec ces puissances contre la Russie, qu'elles nous accorderaient le prix de nos efforts dans le Levant en nous garantissant la possession du grand-duché du Bas-Rhin, et à la Prusse, la cession de la Saxe, à titre de compensation. Si la cour de Berlin refusait de s'associer à l'alliance de l'Occident, il importerait que du moins elle fût neutre, et elle embrasserait ce parti, si nous la désintéressions d'une alliance avec la Russie en lui assurant la Saxe.

Mais ces conditions calculées dans un esprit si évident de modération, les cours de Vienne et de Londres les accepteraient-elles? Se décideraient-elles à renverser elles-mêmes l'œuvre de leurs victoires et de leur vengeance? à briser les liens dans lesquels elles se sont efforcé de garrotter notre puissance? à nous émanciper enfin? Elles ont un intérêt si manifeste, d'une importance tellement capitale, à nous associer à leur cause dans une guerre d'Orient, que nous pouvons à peine admettre de leur part la moindre hésitation. Pour l'Autriche surtout, notre alliance serait décisive : elle serait une question d'avenir et d'indépendance : elle sait bien que nous ne pouvons rester neutres dans une semblable crise, et que, si elle refuse d'obtenir notre concours au seul prix auquel nous puissions consentir à le lui accorder, elle nous précipite infailliblement dans les bras de la Russie. Grace au ciel, nous ne sommes point enchaînés à un ordre exclusif d'idées et d'alliance. L'avantage merveilleux de notre situation ne consiste point à demeurer inactifs ou incertains dans la crise d'Orient, mais à pouvoir choisir entre les deux systèmes qui se partageront l'Europe. Si l'Angleterre et l'Autriche, aveuglées par leur égoïsme, par leurs jalousies instinctives contre tout ce qui est gloire et grandeur françaises, veulent nous réduire au rôle secondaire de puissance à la suite, d'une main, nous traîner à la remorque dans les mers du Levant, et de l'autre, nous tenir enfermés dans les étroites limites

où naguère elles nous ont jetés, alors nous serons affranchis de tous scrupules, nous aurons rempli tous nos devoirs envers l'Europe; il nous restera à remplir nos devoirs envers nous-mêmes. La Russie nous tendra les bras, et, en nous y jetant, nous serons assurés d'y trouver profit et grandeur. Sa cause, après tout, sera celle de l'humanité et de la civilisation. La Providence semble guider ses pas et favoriser ses projets. Sans nous associer aux poétiques rêveries des écrivains qui, planant au-dessus des intérêts réels, ont voué leur pensée et leur plume à la cause de la civilisation et de l'humanité en général, nous croyons que la politique la plus positive ne doit pas, à moins d'imprévoyance, sacrifier de si grands intérêts à ses combinaisons. La fin des empires se reconnaît à des signes certains, comme le terme de la vie humaine, et on ne rend pas l'énergie et les forces à une puissance qui se meurt. La Turquie semble près d'arriver à ce terme fatal, et la France, qui n'a point de motifs impérieux pour protéger indéfiniment sa triste agonie, peut trouver son intérêt à s'allier à la Russie.

Les deux puissances sont aujourd'hui vis-à-vis l'une de l'autre dans des rapports d'aigreur et presque d'inimitié. Il devait en être ainsi après la révolution de 1830. La sainte-alliance était une combinaison essentiellement russe. Son but patent était la conservation en Europe de l'ordre de choses fondé en 1815; son but caché était de livrer à la Russie la dictature du continent. Cet empire a joui, pendant quinze ans, de son immense pouvoir, et il en a tiré un merveilleux parti. L'unité de la sainte-alliance ne pouvait exister que dans les sommités de la politique de principes. Lorsque, de ces hauteurs, les cours de l'Europe descendaient dans la sphère des intérêts positifs et permanens, elles revenaient aux tendances de leur nature, se rapprochant entre elles ou se repoussant, selon l'analogie ou l'opposition de leurs intérêts. Ainsi, l'Autriche et la Prusse, si intimement unies pour comprimer le génie révolutionnaire de l'Allemagne, ne s'en disputaient pas moins avec une jalousie extrême la direction morale et commerciale du corps germanique; ainsi l'Autriche et la Russie, si parfaitement unies à Troppau et à Laybach pour étouffer les révolutions de Naples et de Piémont, éclatèrent bientôt en dissentimens sur les affaires d'Orient, dissentimens si profonds qu'en 1828 ils faillirent amener une rupture entre les deux empires; ainsi enfin, les cours de Pétersbourg et de Paris, d'accord sur la question de principes à la même époque, l'étaient bien davantage encore sur les intérêts posi-

tifs. Dans la guerre de Turquie de 1828, la France n'a pas cessé de prêter à la Russie son appui moral, toute disposée à lui accorder au besoin celui de son épée. La cour de Saint-Pétersbourg, au nom des principes conservateurs de la sainte-alliance et par la peur des révolutions, maîtrisait donc l'Autriche et la branche aînée qui régnait aux Tuileries. Puis, en caressant avec une merveilleuse adresse les velléités ambitieuses du cabinet français, sans lui permettre toutefois de s'y abandonner, elle s'en faisait un auxiliaire contre la cour de Vienne dans la question d'Orient. La France entraînait à sa suite l'Espagne, en sorte que la Russie dominait tout, le Nord et l'Occident. De son sceptre elle atteignait Paris et Madrid, aussi bien que Vienne et Berlin. On peut dire qu'elle a tenu pendant quinze années les rênes du continent.

La révolution de 1830 est venue lui arracher cette redoutable dictature. En émancipant la France de la tutelle des monarchies du Nord, elle l'a forcément jetée dans les bras de l'Angleterre. En prenant sous sa protection les révolutions de Belgique, de Suisse, d'Espagne et de Portugal, elle a distrait tous ces états de la sphère où domine la Russie, et les a successivement rattachés à l'alliance anglaise, en sorte que la cour de Saint-Pétersbourg s'est trouvée atteinte et frappée doublement. Elle a eu le dépit, non-seulement de voir une partie des puissances occidentales se soustraire à son action, mais encore passer sous l'influence de l'Angleterre qui est sa principale ennemie d'intérêts, et lui prêter leur appui dans toutes les questions de politique générale. La révolution de Pologne éclose, comme les précédentes, sous l'action morale de la nôtre, est venue ajouter ses douleurs à l'irritation déjà produite. La Russie n'a pu l'étouffer que dans des flots de sang : la plaie a été profonde, et elle n'est point encore fermée.

Depuis huit ans, un abîme semble séparer la France de la Russie. Si la guerre entre elles n'a point éclaté, ce n'est point la passion qui leur a manqué, mais les moyens de la satisfaire. Les dispositions haineuses, et, plus d'une fois, l'intention malveillante de blesser, ont remplacé à Saint-Pétersbourg les égards et l'amitié que cette cour prodigua pendant quinze ans aux Bourbons de la branche aînée.

Cependant il entre évidemment dans cette animosité encore plus d'orgueil que d'intérêts froissés. La prééminence que la sainte-alliance avait donnée à la Russie sur le continent était un pouvoir passager, un pur accident, résultat d'un ordre de choses lui-même transitoire; ce n'était pas ce pouvoir réel, saisissant, qui commande, en vertu de sa propre force, et devant lequel tout fléchit et se soumet, tel, par

exemple, que la domination exercée sur le continent par Napoléon en 1810. D'un côté, le bien joué et le bonheur; de l'autre, une politique bornée et débile : voilà ce qui a fait pendant quinze ans la haute fortune de la Russie. Certes, cette couronne s'abandonnerait à d'étranges illusions d'orgueil, si elle regardait l'influence qu'elle a exercée sur le gouvernement de la restauration comme une portion inhérente à sa puissance. Il faut qu'elle se persuade bien que cette prééminence exclusive et dominatrice, la France, au nom de sa force et de sa civilisation, ne la lui accordera jamais, que sa révolution n'a point attaqué les intérêts essentiels de l'empire, mais seulement replacé les deux états dans leur attitude d'indépendance mutuelle; que, s'il plaît à la cour de Saint-Pétersbourg de nous offrir son alliance, ce ne sera plus cette alliance d'un pouvoir superbe et protecteur comme celle dont elle accablait la branche aînée, mais une alliance dont nous pèserons en toute liberté les avantages et les inconvéniens, que nous accepterons ou que nous refuserons, selon les convenances de notre politique et les intérêts de l'Europe. La condition première d'un rapprochement sincère entre la France et la Russie, c'est que celle-ci renonce à ses ridicules prétentions de prééminence, et qu'elle admette, comme base d'une alliance avec nous, le principe de l'équilibre entre sa puissance et la nôtre. L'alliance que Napoléon et Alexandre conclurent à Tilsitt, en 1807, fut une alliance véritable, parce que les deux empereurs se partagèrent, en quelque sorte, sur le radeau du Niémen, la direction du monde civilisé. A l'un le Nord et l'Orient, à l'autre le Midi et l'Occident. Il fut convenu entre eux que les deux empires marcheraient d'un pas égal, et que, si l'un s'agrandissait sur un point, l'autre s'étendrait en proportion. L'alliance fut rompue après la chute de l'Autriche à Wagram, parce qu'il n'y eut plus d'équilibre entre les deux empires. Ce principe de l'équilibre une fois admis par la Russie et la France, et devenu comme la loi de leurs rapports entre elles, il faut reconnaître qu'il n'existe point d'états placés, l'un vis-à-vis de l'autre, dans des conditions plus favorables pour s'unir étroitement : nul contact entre leurs territoires; l'Allemagne tout entière interposée entre elles comme pour prévenir leur choc; une même ennemie à contenir et sans doute à combattre plus tard dans sa prépondérance maritime, l'Angleterre; chez l'une, l'ambition ardente de s'agrandir vers l'Orient; chez l'autre, le désir d'assurer sa défense à l'est. Unies ensemble, le continent leur appartient; point de forces, point de coalitions qui puissent leur résister. Elles disposent de tout, dirigent tout, décident en arbitres suprêmes toutes les

questions; elles ne sont divisées que sur un seul point, sur la politique de principes. Mais séparées l'une de l'autre par de grandes distances, appartenant à des degrés de civilisation très différens, l'action morale qu'elles exercent l'une sur l'autre est presque nulle, et, sauf le cas d'une guerre générale de principes en Europe, les formes diverses des deux gouvernemens ne sauraient être un obstacle réel à leur union. Cette situation est tellement indiquée par la nature des choses, que, depuis cinquante ans, la France et la Russie, en dépit des efforts des autres cours pour les tenir séparées, ont presque toujours penché à former entre elles des liens intimes. Paul Ier, en 1800; Alexandre, en 1809, et de 1815 jusqu'à sa mort; Nicolas, depuis son avénement au trône jusqu'en 1830, ont recherché l'appui de la France. Dans la crise de l'Orient spécialement, notre alliance, n'eût-elle qu'un caractère politique, serait pour la Russie d'une importance décisive. Elle doit comprendre que, si nous la lui accordions, l'Autriche, n'ayant plus la liberté du choix, serait maîtrisée et se résignerait, trop heureuse d'obtenir son lot dans le partage de l'empire ottoman. Ainsi, en mettant la France de son côté, la Russie y mettrait l'Autriche du même coup; l'Angleterre, réduite à ses propres forces, serait impuissante pour sauver la Turquie, et ce grand succès, le czar l'obtiendrait presque sans combats.

La cour de Saint-Pétersbourg a donc un intérêt immense à s'assurer de notre appui dans l'affaire d'Orient. Aussi, nous pouvons y compter, le jour où les évènemens et son ambition l'obligeront à sortir de sa politique d'expectative et d'observation, ce jour-là elle oubliera ses rancunes de la veille, elle triomphera de ses attachemens passionnés pour les légitimités détrônées, et son orgueil saura solliciter les faveurs d'une alliance avec la dynastie sortie des barricades. Les grands airs de froideur et de dédain qu'elle affecte vis-à-vis d'elle depuis 1830 sont un indice certain que ses projets sur l'Orient n'ont point encore atteint leur maturité.

De nombreuses et très graves questions se rattachent à l'idée d'une alliance entre la France et la Russie au moment d'une crise d'Orient. Et d'abord, quel serait le véritable caractère de cette union? Admettrait-elle toutes les nuances et toutes les phases, depuis celle d'une simple alliance politique jusqu'à une complète harmonie de vues et d'action? Serait-elle politique et militaire tout ensemble? Il est évident que les obligations et les conséquences ne sauraient être les mêmes dans les deux hypothèses, que le prix d'une coopération militaire de notre part serait d'une tout autre valeur pour la Russie que

celui d'un appui exclusivement politique, et que nous aurions le droit d'exiger beaucoup plus dans le premier cas que dans le second. Puis, le sort de la Turquie une fois résolu, quels seraient, dans le partage de ses provinces, le lot de la Russie, celui de l'Autriche, celui de l'Angleterre, le nôtre enfin? A qui écherraient l'Égypte et la Syrie? Prétendre résoudre d'avance et d'une manière précise de semblables questions, ce serait vouloir usurper le rôle de prophète. A la fortune qui modifie à son gré les évènemens, et aux lumières des cabinets européens, appartiendra la solution de ces grands problèmes. Mais, quoi qu'il arrive, la France ne devra jamais oublier qu'elle représentera auprès de son alliée les intérêts généraux de l'Occident; que, par cela même qu'elle favorisera le développement de la Russie au-delà du Danube, ce sera, pour elle, un devoir impérieux d'insister plus que jamais pour que la Prusse soit enfin constituée en Allemagne d'une manière puissante, et que l'Autriche ne soit point sacrifiée dans les combinaisons territoriales qui pourront résulter d'un partage de la Turquie. Quant à nos propres exigences, il est évident que l'acquisition des provinces rhénanes ne suffirait plus pour compenser, en notre faveur, les prodigieux accroissemens que notre alliance assurerait à la Russie. Nos prétentions devraient sortir de ces étroites limites. La possession de la ligne du Rhin ne serait alors qu'une condition préliminaire indispensable pour rétablir entre notre puissance territoriale et celle de notre alliée l'équilibre qui a été tout-à-fait rompu à notre préjudice par les traités de 1815. Indépendamment de cette acquisition, nous serions fondés à exiger notre part dans les dépouilles de l'empire ottoman. Serait-ce nous abandonner à de folles idées d'ambition que d'admettre la possibilité de nous assurer l'Égypte à l'aide de notre puissant allié, dussions-nous acheter cette magnifique possession au prix d'une guerre maritime? En la rattachant, par la conquête des états barbaresques, à l'Algérie, nous nous créerions aux portes de Toulon et de Marseille un empire africain qui deviendrait pour notre patrie une source de grandeur et de richesses incalculables.

Sans vouloir pressentir quelles seraient les conditions précises et les résultats positifs d'une alliance entre la France et la Russie, alliance dans laquelle la Prusse viendrait naturellement prendre place, bornons-nous à dire que sa force serait si prodigieuse, qu'elle ne connaîtrait véritablement point de limites : elle n'aurait qu'un danger à craindre, l'étendue même de son pouvoir et la tentation d'en abuser. Le monde lui appartiendrait.

Nous venons de considérer les deux systèmes qui s'offriront à la France au moment de la solution des affaires d'Orient. Nous ne pensons pas qu'il y eût possibilité de parvenir en Europe à une troisième combinaison fédérative. L'alliance qui existe aujourd'hui entre la Russie, l'Autriche et la Prusse, n'est qu'une alliance de principes. Leur haine commune de la révolution est le seul lien qui les unisse. Le faisceau se romprait inévitablement si la Russie débordait au-delà du Danube. Le consentement de l'Autriche à l'établissement des Russes sur le Bosphore ne sera jamais de sa part qu'un parti extrême. Avant de s'y résigner, elle voudra tenter la fortune, et elle ne le pourra qu'en associant la France à sa cause. Le grand but de sa politique et celui de la Prusse doivent être, si une guerre éclate dans le Levant, de lui conserver son caractère de guerre d'intérêt, et d'empêcher les passions révolutionnaires de l'Occident de s'en emparer et de la dénaturer, en la compliquant d'une guerre de principes. Elles ont un moyen certain de prévenir ce grave péril, c'est de s'unir fortement à la France et à l'Angleterre. Dans une guerre d'Orient, les intérêts positifs de ces quatre puissances se trouveraient, à beaucoup d'égards, solidaires, tandis qu'en matière de principes, une ligne profonde les sépare. Malheur à elles, sans distinction, si, au moment de la crise, elles se laissent dominer par les passions révolutionnaires ou oligarchiques qui s'efforceront de les pousser dans des voies contraires! Il faut que, d'une main, elles compriment fortement ces passions, et que, de l'autre, elles combattent la Russie. Cette puissance doit désirer avec une extrême ardeur des troubles dans l'Occident. Lorsqu'en 1792, Catherine II voulut porter le dernier coup à la Pologne, elle entra dans la coalition de Pilnitz contre la révolution française; elle promit à ses alliés des armées et des escadres; elle se garda bien d'envoyer ses troupes et ses vaisseaux, et trois années plus tard, la Pologne n'existait plus. L'empereur Nicolas demeure fidèle aux traditions de son aïeule : ses vœux sont en faveur d'une guerre de principes dans l'Occident, parce qu'elle détournerait ainsi de l'Orient l'attention et les forces de l'Autriche, de l'Angleterre et de la France, et les armerait les unes contre les autres.

Si la Russie, l'Autriche et la Prusse prétendaient se réserver à elles seules l'arbitrage suprême des affaires d'Orient et en écarter l'Angleterre et la France, celles-ci, exaspérées, n'auraient plus de ménagemens à garder vis-à-vis des puissances du Nord. Leurs intérêts de principes et leurs intérêts positifs se trouveraient réunis, confondus; il ne leur resterait plus qu'à mettre en commun leurs ressentimens et

leurs armes, et à déchaîner contre ces monarchies absolues leurs armées, leurs escadres et leurs principes. Leur pouvoir serait irrésistible: elles détruiraient irrévocablement tous ces restes d'un ordre social que le temps et les lumières ont miné de toutes parts. L'Italie, les provinces rhénanes, la Pologne, l'Allemagne, la Hongrie, leur offriraient des alliés sûrs et puissans dans tous ces peuples irrités de leur condition présente et impatiens de l'améliorer: l'Europe presque entière serait bouleversée dans ses fondemens.

Il nous reste à traiter une dernière face de la grande question dont nous avons entrepris l'examen. Dans l'opinion d'esprits fort distingués, la neutralité, sinon au milieu de la crise d'Orient, du moins à son début, serait le seul système qui conviendrait à la France; son intérêt, dit-on, serait de ne point précipiter ses décisions, de laisser la partie s'engager, puis de se faire jour dans la mêlée et de prendre couleur selon les évènemens.

Quant à nous, nous ne saurions admettre un pareil système: nous le repoussons de toutes les forces de notre conviction. Si la France ne veut pas être sacrifiée et la dupe de tout le monde, il faut, ou que les Russes soient contenus dans leurs limites actuelles, ou, s'ils débordent sur le Bosphore, qu'elle compense, par des acquisitions à sa convenance, le développement nouveau de la puissance russe. Le premier but ne peut être atteint que par des résolutions énergiques, promptes, opportunes, de la part de l'Autriche et de l'Angleterre. Or, nulle hardiesse, nulle décision dans le cabinet de Vienne, s'il n'est point assuré de la France; c'est l'attitude de la France qui décidera de son audace ou de sa timidité. Si nous hésitons, elle tremblera et n'agira point; elle se conduira comme dans la guerre de 1828. La direction de notre politique extérieure était alors confiée au comte de la Ferronnays. Peu de ministres ont su allier, à un degré aussi éminent, la noblesse de l'ame et l'élévation de la pensée. Long-temps ambassadeur à Saint-Pétersbourg, il avait pu se convaincre que la conquête du Bosphore était une idée fixe dans la politique de cette cour, et que, pour obtenir notre appui, elle était disposée à favoriser l'extension de nos limites jusqu'au Rhin. Lorsqu'elle déclara la guerre aux Turcs, en 1828, l'occasion semblait venue pour les Bourbons de la branche aînée de contracter avec cette puissance une alliance d'ambition. C'était pour cette dynastie un moyen admirable de se nationaliser: elle eût enfoncé de profondes racines dans le cœur du pays, qui lui eût payé en amour sa glorieuse émancipation. Tel était le vœu du comte

de la Ferronnays. Mais il avait à lutter contre un prince qui ne se croyait d'autre mission sur le trône où avaient brillé Louis XIV et Napoléon que de lui rendre l'éclat effacé du droit divin. Cependant, par suite des tendances générales de la restauration vers la politique russe, Charles X ne cessa, pendant toute la période de la guerre de 1828 à 1829, de témoigner à la cour de Saint-Pétersbourg les dispositions les plus amicales. Ce fut là une grande faute. L'Autriche avait la volonté d'intervenir entre la Russie et la Porte; mais l'attitude du cabinet français lui en ôta le pouvoir : son dépit contre les Russes s'épuisa en sourdes intrigues et en armemens inutiles. Nous eûmes donc le tort de faire trop ou trop peu : il fallait être tout-à-fait Russes et marcher sur le Rhin, ou tout-à-fait Autrichiens et contenir les Russes sur le Danube. En ne nous déclarant pour personne, nous avons paralysé l'action de l'Autriche et de l'Angleterre, lâché le frein à la Russie, réduit la Porte au désespoir et avancé le terme de sa chute. Que cette faute nous serve de leçon pour l'avenir, et qu'aux premiers symptômes de la crise, nous soyons prêts à choisir entre le Nord et l'Occident. La Russie d'une part, l'Angleterre et l'Autriche de l'autre, s'efforceront de nous entraîner. Dans l'un et l'autre système, nous pouvons trouver gloire et grandeur. L'alliance occidentale s'accorderait davantage avec l'intérêt de l'Europe, l'alliance russe avec l'ambition du pays; une politique prévoyante, modérée, conservatrice, conseille la première; l'orgueil national, les intérêts de la civilisation générale, l'amour du grand, portent au système russe. La France pourra choisir.

ARMAND LEFEBVRE.

# DE L'UNITÉ

## DES

# LITTÉRATURES MODERNES.[1]

L'histoire littéraire n'a été long-temps, en France, que le tableau des époques de Périclès, d'Auguste, de Léon X, de Louis XIV : tout ce qui entrait dans cette division était l'objet naturel et ordinaire de la critique; au contraire, ce que cette classification n'embrassait pas était négligé ou plutôt retranché de la tradition, et passait pour faux ou inutile. Sur ce principe, la poésie orientale, l'espagnole, l'anglaise, l'allemande, et même, jusqu'à un certain point, l'italienne avant Pétrarque, la française avant Malherbe, furent considérées comme de bizarres exceptions, qui, ne pouvant trouver de place dans la nomenclature accoutumée, étaient dans l'art ce que les monstres sont dans la nature. D'ailleurs, ce petit nombre d'époques choisies, et que l'on appelait justement les grands siècles, étaient presque toujours envisagées indépendamment l'une de l'autre. Ni liens, ni traditions, ne les unissaient dans l'esprit des commentateurs; l'une après l'autre, chacune d'elles apparaissait comme une

(1) Cet article doit servir d'introduction à un nouvel ouvrage que **M. E. Quinet** va publier sous le titre de *Philosophie et Poésie*. Nos lecteurs n'ont pas oublié les divers travaux philosophiques et littéraires que l'auteur a publiés dans la *Revue* depuis 1831; le morceau sur *l'Unité des littératures modernes* complétera pour eux l'ensemble de ces remarquables études, que le public ne peut manquer d'accueillir avec faveur. (*N. d. D.*)

génération spontanée, qui, n'ayant point eu d'ancêtres, n'avait point de successeurs.

Le siècle auquel ce genre de critique a surtout été appliqué est celui de Louis XIV. Sujet ordinaire de la discussion des écoles, souvent il est devenu sous la plume des écrivains un argument que chacun faisait tourner au profit de son système ou de ses œuvres. Le moyen le plus ordinaire pour cela, était de l'isoler, comme un point unique dans la durée. On s'efforçait d'en faire ressortir les différences d'avec tout ce qui l'entourait; par là on croyait le grandir. En le séparant de ses origines naturelles, des traditions du christianisme et de la féodalité, on lui faisait une condition différente de celle de tous les autres siècles. Il semblait naître de lui-même, couronné de ses mains, naturellement et nécessairement investi d'une sorte de royauté légitime sur toutes les autres parties du temps; monarque absolu de la durée, qui, ne devant rien qu'à soi, rapportant tout à soi, sans relation avec le passé, sans penchant pour l'avenir, aurait pu dire sur son trône solitaire, en changeant le mot de son héros : L'éternité, c'est moi!

Ainsi cette époque était comme suspendue et égarée dans le temps; ou, ce qui revient au même, si l'on cherchait quelque part ses origines, on les trouvait toutes dans le siècle d'Auguste. En vain dix-sept cents ans les séparaient; cet intervalle semblait un espace vide à travers lequel ces deux époques jetées sur le même plan, et, pour ainsi dire, dans le même moule, pouvaient sans obstacle se rapprocher et s'étreindre. Le génie chrétien, qui était au fond du dix-septième siècle, fut négligé par la critique, qui étala au contraire, à plaisir, les ressemblances de la poétique de ce temps avec la poétique païenne; on se figurait dans Rome une antiquité moderne, dans Versailles une France antique; et sur ce terrain imaginaire, abrégeant des deux côtés la distance qui séparait Auguste de Louis XIV, on confondait ces deux civilisations dans une alliance doublement impossible. Séparée par un abîme de l'esprit des littératures étrangères, l'époque française paraissait faite, comme le disait Voltaire, pour servir *de reproche à toutes les autres;* et sur ce fondement on heurta pendant cinquante ans les doctrines et les noms, Racine contre Shakspeare, Boileau contre Dante, Corneille contre Calderon. Détourné de son caractère social, le siècle de Louis XIV devint une sorte de bélier antique incessamment dressé contre tous les monumens du génie moderne, dans le reste de l'Europe.

Cette tendance avait été celle du XVIIIe siècle; accrue et imposée par Voltaire, elle devint bientôt générale; les peuples étrangers renièrent leur passé pour se plier à l'imitation de la poétique de Versailles. Comme autant de barbares, ils s'attelèrent, captifs, au char du siècle de Louis XIV, et, les mains liées, ils ornèrent volontairement ce triomphe. Il y eut un moment où Boileau régna sans partage depuis Cadix jusqu'à Pétersbourg. Mais cette soumission dura peu; la réaction ne manqua pas d'éclater; elle eut pour chef Lessing. Cette révolution dans la critique fit paraître, à quelques égards, plus d'intolérance que l'école qui l'avait précédée. A l'inspiration qui se révélait chez les étrangers, se mêlaient les souffrances de l'orgueil national trop long-temps comprimé; aussi, cette révolution dans les lettres eut-elle quelque chose de l'effervescence d'une révolution politique ou religieuse. C'est avec une sorte de fureur qu'on déchira le testament du grand siècle. Klopstock puisa dans ses rancunes une partie de son ardeur lyrique. Dans une épître fameuse, Schiller acheva de détrôner en Allemagne les modèles français, qu'il appelait les faux dieux. Les deux Schlegel prêtèrent aux passions des poètes le secours de l'érudition et des systèmes. Traqué dans son gîte, le vieux siècle fut à son tour renversé et dépouillé. Il n'y eut si mince critique, portant bât, qui ne donnât son coup de pied au lion terrassé. Corneille, Racine, Boileau, Voltaire, durent alors céder à Shakspeare, à Dante, à Calderon, à Gœthe. Or, cette réaction ne s'arrêta pas en Allemagne; elle passa en Angleterre, où elle produisit les Walter Scott, les Byron, l'école des lacs. Avec Mme de Staël elle parvint bientôt en France. Qui ne se rappelle le moment où celle-ci parut tout occupée de se dépouiller elle-même de ses souvenirs accoutumés? Dans la hâte que l'on avait d'embrasser l'avenir, on rejetait le passé comme un obstacle ou un reproche.

De nos jours, cet abandon de la tradition française, cette conversion à l'influence des modèles étrangers, n'ayant pas produit, en un moment, tout ce que l'on semblait en attendre, beaucoup d'esprits commencent à hésiter dans leurs entreprises; ils se demandent s'il ne conviendrait pas de renier ce que l'on vient d'adorer, et, renonçant aux hardies aventures, s'il ne serait pas opportun de rentrer dans le passé pour y chercher un refuge contre le découragement des uns et la témérité des autres; et la critique, flottant ainsi de doctrine en doctrine, de réaction en réaction, d'intolérance en intolérance, également incapable de fonder ou de détruire, ne sait que s'annuler elle-même au sein d'une perpétuelle mobilité : ce qui explique pour-

quoi, malgré l'esprit de raisonnement propre à notre époque, la poésie s'y est plus souvent rencontrée que l'art d'en bien juger. Gœthe, Byron, Chateaubriand, ont paru en même temps; mais du choc continuel des écoles, quelle doctrine, quelle poétique a-t-on vu sortir? Et, de bonne foi, où est le critique, en Europe, depuis Lessing?

Pour sortir de cette extrémité, il semble qu'il reste un seul moyen, qui est d'envisager si les deux écoles, jusqu'à présent aux prises, et qui ne peuvent être vaincues l'une par l'autre, n'ont pas un principe commun, également faux dans l'une et dans l'autre. Or, si l'on poursuit cette recherche, il n'est pas difficile de découvrir qu'en effet ces doctrines opposées reposent sur la même idée, ou plutôt sur la même hypothèse, et qu'elles sont incompatibles parce qu'elles ont le même vice. Cette idée propre à l'une et à l'autre, est celle-ci : que le siècle de Louis XIV, sujet de tout le débat, est sans lien visible avec le moyen-âge, sans relation intime avec les origines de l'humanité moderne, qu'il n'est point de la même famille que les siècles qui le précèdent et que ceux qui le suivent, que ses tendances véritables d'art et d'imagination se rattachent au siècle d'Auguste. Car la même idée qui servait à ses partisans pour l'isoler de la foule et l'élever au-dessus des monumens des littératures étrangères, servait au contraire à ses adversaires pour le rabaisser et l'exclure des sympathies des peuples modernes. Ce que les uns appelaient génie d'imitation, les autres l'appelaient artifice. Ce qui passait ici pour antique, passait là pour suranné. La bienséance était travestie en froideur et la science en plagiat. Des deux côtés, l'on s'était réuni pour arracher au chêne gaulois ses racines dans le sol de l'Europe. Le moyen, après cela, de s'étonner qu'il eût paru céder si vite à la première tempête!

En un mot, l'art du siècle de Louis XIV a-t-il sa place naturelle dans la tradition féodale et chrétienne? Est-il né, au cœur de l'humanité, des sentimens propres à nos temps, communs à nous et aux peuples étrangers; ou bien, détaché de la chaîne des âges, né de lui seul ou du hasard, interrompt-il, brise-t-il, par une exception éclatante, la série continue des formes du passé, semblable par là à ces êtres auxquels on ne découvre point d'analogue prochain dans l'échelle de l'organisation? En d'autres termes, les doctrines de cette époque sont-elles si exclusivement nationales, qu'elles ne peuvent avoir rien de commun avec la poétique italienne, avec l'anglaise, l'allemande ou l'espagnole? La tradition de l'art français doit-elle et peut-elle s'alimenter uniquement de sa propre substance? et, éternellement borné à lui seul, sans nul concours étranger, le siècle de Louis XIV

est-il condamné à un magnifique ostracisme au sein de l'humanité moderne? Les uns disent : « C'est une idole qu'il faut adorer; » les autres : « C'est une momie qu'il faut ensevelir. » Ne serait-il pas plus vrai de dire : « C'est une tradition vivante qui s'allie et se plie éternellement au génie de l'avenir? »

La réponse à ces questions serait bien facile si l'on se contentait d'interroger les critiques qui se sont faits, de leur propre autorité, les courtisans officiels ou, pour mieux dire, les *grands maîtres de cérémonie* du grand siècle : suivant eux, quelle idée devrait-on se former du caractère et des habitudes d'esprit de ce temps? Un génie prudent, il est vrai, un goût tempéré par un bon sens infaillible, une langue plutôt ornée que riche, de la science, de l'étude, de la maturité, de la circonspection; d'ailleurs peu d'élévation, encore moins d'étendue, point d'élan ni de sublimes témérités; ce ne seraient partout que chaînes, entraves, barrières, assujettissement; un échafaudage de règles, de restrictions, de servitude, partout substitué à l'image de la sage et heureuse liberté du génie, un art janséniste emprisonné dans une royale bastille. En vain l'ame étouffée sous cet amas de règles arbitraires, tendues autour d'elle comme autant de piéges, aspirerait à l'air libre. Cette indépendance aurait été en effet le partage des Grecs; ils auraient pu, d'une marche légère, gravir les hauteurs de l'art, et le cheval aux flancs ailés aurait été pour eux une vérité littérale. Les étrangers auraient aussi le droit de risquer leur esprit dans les sublimes spéculations : devant eux s'ouvrirait la carrière des pensées hardies; mais le génie francais serait d'une toute autre nature; comme Louis XIV retenu au bord du grand fleuve, pendant la bataille, vainement il

> Se plaint de sa grandeur qui l'enchaîne au rivage.

L'eau, l'air, le ciel lui sont interdits; il ne pourrait, sans se compromettre ni courir ni voler; à peine lui permettent-ils de marcher, tant leurs imaginations effarouchées supposent d'embûches autour de lui, tant ils aperçoivent en chaque chose de périls pour sa constitution! Ils savent exactement le nombre d'images qu'il peut supporter sans peine; non-seulement ils lui comptent les métaphores, mais ils lui mesurent aussi par avance la part d'idées, de sentimens, de philosophie, d'imagination, d'amour, de poésie, de religion, qu'il est en état d'endurer. Ils lui tracent doctement pour enceinte la borne de leur intelligence, et ils disent au flot : Tu n'iras pas plus loin. Ils enlacent le géant Gulliver des mille petits fils de leur entendement, et,

après ce beau travail, quand ils l'ont ainsi lié, enchaîné, muselé, ils triomphent de l'avoir ramené à leur hauteur, et c'est cette affreuse impuissance de rien oser à laquelle ils le supposent réduit, c'est cet excès d'indigence morale, qu'ils exaltent comme la marque de la supériorité de l'esprit français sur tous les autres! Oh! les maladroits admirateurs! Qui n'aimerait mieux d'habiles adversaires!

Ils n'altèrent pas moins les plus belles plantes de l'intelligence humaine que les faiseurs de systèmes n'altèrent dans leurs classifications les plantes des forêts : les siècles dorment dans leurs fausses théories comme les nobles végétaux dans le fond d'un herbier; qui pourrait reconnaître sans effort, à ces restes flétris, les fleurs printanières de la montagne? où sont leurs rapports avec la terre, et l'eau, et le soleil? De même, qui pourrait reconnaître dans ces lambeaux de systèmes les œuvres éternellement vivantes de la pensée? que sont devenues leurs relations avec les temps et les choses, et le grand horizon des destinées humaines?

Le XVII[e] siècle a encore aujourd'hui pour commentateur le XVIII[e], qui partout le refait à son image.

En effet, si l'on peut affirmer quelque chose, c'est au contraire que les pensées du siècle de Louis XIV sont naturellement ailées à la manière de celles de Platon. Au souffle de la philosophie de Descartes, elles s'élèvent d'un facile essor. Ce n'est pas seulement Mallebranche, Pascal et les tristes reclus de Port-Royal, qui sont emportés sur ces hauteurs; les gens du monde s'y rencontrent aussi, comme à une fête de l'intelligence. Et si cette époque a une supériorité évidente sur les temps qui l'ont suivie, si les moindres circonstances de la vie y sont ornées d'une sorte d'élégance morale qui semble émaner de l'intérieur même des choses, c'est que tout ou presque tout était saisi de cette sublime folie de l'idéalisme que l'on a tant reprochée, de nos jours, à quelques écoles étrangères. A vrai dire, le siècle de Louis XIV n'a le visage composé, pédantesque et contraint, que dans les livres des commentateurs et sur le banc des écoles littéraires; hors de là, je le trouve bien plus conforme à ce qu'en disait un correspondant de M[me] de Sévigné : « Le siècle est fort plaisant. Il est régulier et irrégulier, dévot et impie, adonné aux hommes et aux femmes, enfin de toutes sortes de genres de vie. » C'est en effet son caractère que cette multiplicité de figures et de types. Au lieu d'appartenir exclusivement à une idée, c'est le siècle des transitions et des nuances par excellence. Plus près du goût de l'antiquité que les hommes d'aujourd'hui, plus près du génie moderne que les écoles de la renais-

sance, au lieu de diviser les temps, il les unit, et l'idée qu'il s'en fait est celle d'une composition harmonieuse de la Providence. Sociable par instinct, il a des relations et des convenances avec tous les foyers de la civilisation. Placé comme une porte triomphale à l'issue des temps anciens, à l'entrée des temps modernes, il conduit à l'antiquité avec Boileau, au moyen-âge avec La Fontaine, à l'avenir avec Fénelon, à la foi avec Bossuet, au doute avec Bayle, au sensualisme avec Gassendi, au monde avec Saint-Simon, au cloître avec Bourdaloue. Comme je l'ai dit plus haut, il s'appuie sur la philosophie de Descartes, laquelle repose elle-même sur le doute universel, en sorte que la foi de cette époque touche par un point au scepticisme de la nôtre. D'ailleurs, pour le rattacher à d'autres temps, la scolastique du XIII[e] siècle survit dans les sermonnaires, l'esprit de chevalerie dans les inventions du théâtre. La pièce par laquelle le génie français commence à éclater, *le Cid*, n'est-elle pas puisée au cœur même du moyen-âge? Loin même que la féodalité soit entièrement extirpée de l'esprit de ce temps, qu'est-ce que cette galanterie tant reprochée à notre scène, si ce n'est l'héritage des passions affaiblies et surannées des romans de Charlemagne et de la cour d'Arthus? Aricie, Junie, ne sont-elles pas de la même famille que les châtelaines de nos trouvères? Le sentiment des aventures, l'amour des vieilles tourelles, des grands coups d'épée, où parurent-ils jamais mieux et plus naturellement que dans les lettres de M[me] de Sévigné? Où l'épopée des serfs, l'apologue, s'est-elle montrée avec plus d'indépendance que dans la langue moitié féodale, moitié homérique de La Fontaine? Croit-on sincèrement que l'auteur d'*Athalie* n'est pas plus près de Milton que de Sophocle? Ce siècle est d'une nature si composée, si mêlée, que chacun de ses personnages porte en lui plusieurs hommes. Je crois apercevoir que dans Mallebranche il y a du Platon et du saint Paul, dans Bossuet de l'Isaïe et du saint Bernard. Ce qui fait l'originalité de cette époque, c'est l'accord de deux civilisations, de deux religions, ou plutôt de deux mondes, que l'on retrouve dans chaque monument. Pascal est le seul homme dans lequel ces deux génies et ces deux voix ne soient pas harmonieusement mariés et confondus. La scolastique se débat en lui contre le scepticisme, saint Thomas contre Descartes, le moyen-âge contre la renaissance. De là le caractère poignant de sa philosophie; ce n'est pas un système, c'est un drame.

Ainsi le siècle de Louis XIV tient aux origines et aux littératures des peuples modernes par la chevalerie, par la philosophie, par la religion, en un mot par tous les liens de la pensée et de la tradition.

Chez lui, les apparences seules sont païennes; l'ame est toute chrétienne.

Avez-vous jamais considéré, à Rome, de quelque colline éloignée, la coupole de Saint-Pierre? L'ordre d'architecture, le dôme romain, jusqu'à l'éclat des marbres, au luxe des colonnes, tout vous dit que vous avez devant les yeux un temple païen. Montez les degrés qui mènent au seuil, entr'ouvrez les portes de bronze : vous découvrez d'abord, sous ce toit profane, la croix sur chaque autel, les aubes et les surplis des prêtres. Vous entendez les *litanies* et le *Dies iræ* retentir sous ces piliers corinthiens. Mais ce n'est point assez. Avancez encore quelques pas dans l'enceinte. Sous le dôme enlevé au Panthéon, ce sanctuaire de l'idolâtrie grecque et latine, qui trouvez-vous debout en face de l'autel? L'homme en qui se personnifie par excellence le génie du catholicisme et du moyen-âge, le pape! Il en est ainsi du siècle de Louis XIV. Ne consultez que les dehors, tout est païen; pénétrez dans son sein, sous la voûte d'Auguste vous trouvez debout le génie de l'humanité moderne.

Ne serait-il pas étrange, en effet, que l'unité de la civilisation nouvelle ait paru dans la politique, dans l'industrie, dans la guerre même, c'est-à-dire partout, excepté dans l'art! Au contraire, cette unité s'est montrée avec éclat et pour ne plus disparaître, dès le milieu du moyen-âge. Vers le XIII[e] siècle, les élémens plus ou moins opposés du génie des peuples s'étaient réunis et fondus dans un même type. Déjà une même architecture, la gothique, s'était formée depuis les confins de l'Andalousie jusqu'aux extrémités de la Suède. Dans la poésie on vit la même tendance. Les poèmes chevaleresques, fondés partout sur les mêmes traditions, ont revêtu presque la même forme dans toute l'Europe. L'Italie, l'Allemagne, la France, l'Espagne, ne faisaient alors que se traduire l'une l'autre; en sorte qu'il y eut un moment où tous les peuples modernes eurent la même architecture et la même épopée. Ces deux types, partout les mêmes, étaient, pour ainsi dire, le fond d'une organisation partout semblable, laquelle a pu se prêter plus tard, suivant les temps et les lieux, à des diversités de goût, d'ornemens, de styles, qui n'ont affecté que la surface des arts. Ceci est vrai, surtout de l'architecture; car ses monumens sont, pour l'histoire de l'humanité, ce que les ossemens fossiles sont pour l'histoire de la nature. C'est par eux que l'on peut, d'un regard, apprécier les analogies des époques, mesurer, constater les différences de l'organisation des peuples dont il ne reste aucun

autre vestige. Les indices ordinaires, lois, usages, traditions, sont changeans ou incertains; ceux-là sont immuables comme le squelette même du passé. Les peuples qui ont la même architecture ne font véritablement qu'une même société, de même que les animaux qui ont la même structure interne, ne font, malgré les différences extérieures, qu'une même espèce ou une même famille. Il eût suffi de remarquer la parfaite conformité des temples de Rome et d'Athènes pour prononcer que ces deux villes, malgré tout ce qui les sépare, ne font qu'une même cité. Sur le même principe, il eût suffi de voir la cathédrale du moyen-âge couvrir l'Europe de son type immuable pour affirmer que les peuples modernes, différens par l'apparence, appartiennent à la même unité sociale, laquelle devait tôt ou tard se développer et reparaître dans leurs systèmes politiques et dans leurs œuvres d'art.

Ce qui a pu nous abuser à cet égard, c'est que l'on a porté dans l'art les mêmes passions que dans la religion, et qu'à l'exemple des sectes, les écoles modernes, oubliant les points qui les unissent, n'ont plus considéré que ceux qui les séparent. Plus je réfléchis à ce sujet, plus je me persuade que, si un ancien eût pu assister à nos débats, c'est la face opposée de la question qui l'eût surtout frappé. « Vous vous flattez vainement de nous ressembler, eût-il dit aux uns. Nous vous laissons votre gloire; gardez aussi vos fautes. Vous avez pris la peau du lion, non le cœur. » Aux autres il eût dit : « Vous ne reconnaissez plus vos sentimens, vos désirs, vos passions, parce qu'ils sont couverts de notre dépouille. Pour des gens qui ont l'ambition de la profondeur, ce leurre n'est guère supportable. Dans le fond, je vois bien, par exemple, que l'Iphigénie française et l'Iphigénie allemande sont sœurs; mais ne vous figurez, ni les uns ni les autres, qu'elles soient filles de notre Agamemnon. Je ne doute pas non plus que Chimène, et l'amant de Roméo, et Pauline, et Desdémone, ne soient sorties de la même origine que celles auxquelles vous avez laissé les noms d'Andromaque, d'Hermione, de Junie! Sous des masques divers, je trouve en chacune d'elles le même fond de langueurs inexprimables et de molles pensées que nos femmes n'ont jamais connu. Les différences de goût, de style, d'écoles, qui vous divisent, vous paraissent immenses; tenez-vous assurés qu'elles sont bien superficielles, en comparaison de celles qui vous séparent de nous; celles-ci tiennent à ce que les choses ont de plus intime; celles-là, au contraire, s'effacent dans l'impression d'un même sentiment que je

démêle au fond de toutes vos œuvres, et je suppose que cette pensée qui est, pour ainsi dire, la substance dont vous vous nourrissez tous, n'est autre chose que cette religion nouvelle et extraordinaire que vous avez voulu autrefois nous imposer. Ne vous troublez donc plus de vos querelles dans cet heureux Élysée que votre Fénelon vous a si bien dépeint. Le Christ qui vous unit, nous sépare à jamais. »

Au fond, la guerre que l'on a instituée entre les écoles modernes n'est rien qu'une guerre civile. Racine, Molière et Shakspeare, Voltaire et Gœthe, Corneille et Calderon, sont frères. Qu'a-t-il servi de faire descendre dans le cirque ces invulnérables gladiateurs? La barbarie anglaise, l'enflure espagnole, le clinquant italien, l'obscurité allemande, la frivolité française, ces commodes aphorismes, n'ont-ils pas été assez souvent opposés, heurtés, usés les uns contre les autres? Long-temps ce fut là le résumé de toute la critique; on ne se connaissait les uns les autres que par les côtés. N'a-t-on pas vu assez clairement combien vaine, combien puérile est cette querelle? Depuis que l'on bataille si tristement dans le vide, quelle est la renommée qu'aient renversée nos vaniteux systèmes? On doit être désormais convaincu que ces batailles de demi-dieux ne laissent point de morts. N'est-il pas temps de se décider à laisser vivre ces immortels? Élevons, agrandissons nos théories pour les y tous admettre; aussi bien, ils ne se rapetisseront pas eux-mêmes pour le plaisir d'y figurer.

Je ne remarque pas que les anciens, pour avoir eu deux époques, la grecque et la romaine, aient prétendu ruiner Homère par Virgile, ou Hérodote par Tite-Live, ou Théocrite par Lucrèce. Au contraire, ils ont pénétré, d'un regard, jusqu'au principe qui était commun à ces deux civilisations; et, sur cette base, ils ont établi un vaste système de critique qui, embrassant toutes les formes de l'antiquité, n'avait besoin de la mutiler en aucune partie. Partout où ils ont trouvé le même polythéisme, ils ont reconnu le même art, et, de la ressemblance des dieux, ils ont conclu la parenté des peuples.

Quant aux modernes, c'est l'excès même de leur analogie qui les divise. Plus on se ressemble par le fond, plus on tient à se montrer uniques et séparés dans l'apparence. Aussi ne serais-je point étonné que quelques esprits vinssent à penser que les écrivains du siècle de Louis XIV acquéraient, dans cet ostracisme où les laissait la critique, un prestige digne de regret. On trouvait doux d'avoir, en quelque sorte, à son foyer ses génies familiers, avec lesquels on avait fini par être seuls d'intelligence. De cette privauté absolue on tirait pour soi une preuve infaillible de supériorité. Mais c'est précisément

cette solitude d'orgueil qui doit cesser. La place de ces hommes est au foyer, non d'un peuple, mais de l'humanité.

En effet, les siècles ne peuvent se passer de la vie de relation, non plus que les êtres réels. Ces fils de la durée ne sont véritablement qu'une même famille; ils s'appellent, ils s'expliquent, ils s'exaltent réciproquement. Comme les heures, ils se tiennent enchaînés autour du trône du jour qui n'a point eu de levant et qui n'aura point de couchant. La lumière des uns rejaillit sur celle des autres, et la gloire véritable ressemble ainsi au séjour de l'éternité. Tout y est paix, sérénité, harmonie, et c'est parce que nous habitons loin de là, que nous nous figurons la discorde entre les héros de l'intelligence qui y font leur demeure. Si nous les comprenions mieux, si nous pénétrions mieux jusqu'en leurs seins, nous verrions d'une vue certaine qu'ils sont tous naturellement proches, amis et frères les uns des autres. Élevons donc dans notre pensée un vaste panthéon où seront admises toutes les formes du beau. Dominant les rivalités, les inimitiés, les antipathies des climats, des temps, des lieux, aspirons à l'esprit universellement un qui habite dans les œuvres inspirées de chaque peuple. Jusqu'ici le genre humain a été en guerre avec lui-même, et, dans ces régions suprêmes de la poésie où il semble que devrait régner l'éternelle paix, le conflit a été le plus obstiné. Par une illusion semblable, on a cru long-temps qu'il y a dans la nature autant de génies différens que de monts et de vallées. Pas un arbre, pas un fleuve, pas un rocher qui n'eût alors son démon particulier : tout était discorde, et l'harmonie n'était nulle part. Mais de l'idée de ces génies divers on s'est élevé à celle d'un même génie partout présent dans la nature; et, de ce moment, le monde, faussement partagé, a semblé rentrer dans l'ordre et l'immuable paix. Ainsi, de chaque œuvre immortelle de l'humanité, on s'élèvera tôt ou tard à la pensée d'une même inspiration, d'une même vie, universellement présente et agissant dans cet autre univers que l'on nomme l'art; et la même muse, je veux dire la même Providence, que l'on découvre dans les œuvres de la nature morte, se montrera dans les œuvres de la pensée. Si vous supposez sous l'instinct de l'animal le plan d'une intelligence une et souveraine, ne l'apercevrez-vous pas, à plus forte raison, dans cet autre instinct d'où sortent les prodiges de l'art humain? Et le Dieu qui est présent dans le nid de la fourmi, dans l'alvéole de l'abeille, dans la hutte du castor, serait-il absent de l'*Iliade*, ou des poèmes d'*Athalie* et de *Faust?* C'est par là que la critique rentre dans la philosophie et dans

la religion. Ce n'est peut-être pas la poétique de La Harpe ou de Blair; mais assurément c'est celle d'Aristote, de Bacon, de Pascal et de Fénelon.

Dans la nuit de l'intelligence humaine, les noms d'Homère et de Shakspeare, de Dante et de Corneille, de Voltaire et de Gœthe, étoiles vivantes, empruntent leur lumière d'un même foyer. Les routes sont diverses pour tous. Mais qui jamais a songé à mettre la discorde entre l'étoile du nord et l'étoile du midi? Le lion et le bélier, la licorne et le sagittaire, ne vivent-ils pas en paix dans le désert des cieux?

Si le temps dans lequel nous vivons a quelque valeur, ce sera assurément parce qu'il achèvera de mettre pleinement en lumière cette unité du génie des modernes. Alors que la critique continuait de tout diviser, les œuvres plus intelligentes rapprochaient déjà les instincts des peuples. Au grand banquet social, la même coupe servait à tous. Est-il un seul écrivain de notre temps qui n'ait, à sa manière, contribué à sceller cette alliance? Qui ne voit tout ce que Gœthe doit à Voltaire et Byron à Rousseau? M. de Chateaubriand n'offre-t-il pas le mélange de l'influence anglaise et de l'esprit français, des hardiesses d'Ossian et des traditions de Port-Royal? M^me^ de Staël ne tient-elle pas également de Genève et de Weimar? Walter Scott n'a-t-il pas commencé sa carrière d'enchantemens par la traduction d'une pièce de Gœthe? Si l'on décomposait le caractère de la plupart des contemporains, on trouverait de semblables alliances en chacun d'eux. Pour ne parler que des étrangers, qu'est-ce que le drame de Schiller, si ce n'est l'union passionnée du système de Shakspeare et de l'esprit de critique de Lessing? Qu'est-ce que la poésie de Tieck, si ce n'est un reflet de l'imagination espagnole versé dans l'âme et dans le style d'un trouvère saxon? N'est-il pas évident que l'Allemagne est mêlée à l'Italie dans Manzoni, à l'Orient dans Ruckert, à la France dans Heine, à l'Angleterre dans Shelley, Coleridge, Wordsworth, au Danemark dans Œhlenschlæger, à la Pologne dans Mickiewitz? Les refrains de Béranger sont répétés dans le Caucase, et j'ai trouvé la métaphysique de Kant dans les roseaux de l'Eurotas. La discussion philosophique, religieuse, littéraire, n'est plus, comme dans le XVIII^e^ siècle, renfermée dans le salon de M^me^ de Tencin ou de M^me^ du Deffant. Elle s'agite en même temps entre Paris, Londres, Berlin, Pétersbourg et New-York. La parole vole d'un peuple à l'autre; chacun d'eux a une tâche particulière dont tous les autres ont conscience à la fois. A l'une des extrémités, les

Américains domptent la nature physique et jusque-là indépendante. Peuple de pionniers, ils devancent le reste du monde au sein des forêts vierges; à l'autre bout de la chaîne, sur une terre fatiguée du poids des empires détruits, l'Orient se cherche lui-même, comme un monde perdu. Et ces deux extrêmes étant aussi séparés que la jeunesse et la vieillesse, et par là incapables de se comprendre l'un l'autre, sont unis entre eux par l'intermédiaire de l'Europe, naturellement souple, multiple, communicative, inquiète, pays de paroles, de science, de bruit; en sorte que, dans ce grand corps, il n'y a plus aujourd'hui une fibre qui puisse être ébranlée, sans que toutes les autres ne frémissent en même temps. La révolution française a fait éclater cette unité, l'industrie l'a développée, la poésie l'a consacrée. Qui peut calculer ce que la vue rapide de tous les climats, ainsi rapprochés et réunis en un seul, ce que l'échange instantané des formes, des traditions, et cette ame unique, dispensée au genre humain, comme à un colosse, sont capables de produire encore d'effets, d'inventions, de types, même inconnus dans l'histoire? Aujourd'hui, si vous considérez un peuple en particulier, vous ne trouvez que fragmens, ébauches, discordances, et le sens et l'intention de ce peuple même vous échappent. Au contraire, si vous envisagez l'ensemble, tout a un sens, une vie, une grandeur évidente. Cet état de choses est tout le contraire de ce que l'on voyait dans l'antiquité. Hors des murs de la cité étaient la barbarie et la mort. De nos jours, moins intense au sein de chaque peuple, la vie se dilate au dehors, la barbarie n'est plus nulle part, la cité est partout.

Cette alliance venant à se resserrer, la seule barrière qui bientôt continuera de diviser profondément les peuples sera la langue. Mais le jour où cette barrière s'effacerait, la diversité, nécessaire à l'unité pour former une organisation, ayant disparu, on toucherait au chaos. Aussi doit-on reconnaître un instinct vraiment social dans les efforts faits récemment pour contenir chaque langue dans son génie indigène et dans les tours qui lui sont propres. Plus les esprits s'associent, plus il est nécessaire d'assujétir chaque idiome à la tradition. De là l'utilité du parti classique en France, du purisme en Italie, de la teutomanie en Allemagne. Seulement, au lieu de marquer une réaction contre l'alliance intime des idées, ces tendances ne font au contraire que la confirmer. Le problème que chaque peuple a aujourd'hui à résoudre est d'exprimer la pensée de tous, sans sortir de lui-même, question déjà résolue par le fait. L'antiquité n'a pas étouffé la vie propre dans le siècle de Louis XIV; travaillons pour que l'humanité

ne l'étouffe pas davantage dans le sein de chaque peuple en particulier.

Comment, au reste, un état si nouveau pour le monde n'éveillerait-il pas de vastes espérances? On croirait qu'au spectacle de ces lents préparatifs de la Providence, une immense attente va s'emparer des esprits, et que voyant, par degrés, le plan et la perspective de l'avenir se produire devant nous, nul ne devrait, quoique la scène soit encore vide, rester de sang-froid à ces images. Au lieu de cela, ce ne sont que mécomptes, plaintes, marques d'affaissement; il semble qu'il n'y ait plus ni jeunesse, ni amour, ni printemps, ni soleil, et qu'un éternel hiver ait glacé tous les cœurs. Pourquoi ces signes de vieillesse au milieu du rajeunissement? Pourquoi ces marques de mort au sein de la vie? Il y en a plusieurs raisons, sans compter que le spectacle dont je viens de parler, ne se montrant encore qu'aux yeux de l'intelligence, n'affecte les contemporains que d'une manière détournée et par réflexion. Les principales de ces causes sont chez les uns le déclin de la personnalité des peuples, chez les autres le partage des esprits qui suit les révolutions, chez presque tous l'infatuation même du siècle, laquelle conduit à en médire.

Premièrement, il est certain que les passions nationales venant à décroître ou à changer d'objet, laissent dans les cœurs un vide qu'il est facile de prendre pour un indice de mort. Les vieilles haines qui faisaient l'occupation et la nourriture d'un grand nombre, s'éteignent par degrés. On ne met plus son ambition ni son honneur aux mêmes conquêtes. Des noms nouveaux sont donnés à des choses anciennes qu'ils transforment en effet. La société s'étend; elle semble se briser; car, dans ces changemens, il y a, comme dans toutes les crises, une évidente soustraction de force. On voit ce que l'on perd, et non ce que l'on acquiert en échange.

En second lieu, le lien politique ayant été quelque temps rompu, la division qui s'est faite dans le cœur de l'état influe sur le jugement que l'on porte des objets environnans. Sous le fléau de Dieu, l'ame des peuples s'est partagée. Dans la violence des luttes sociales, l'unité s'est scindée en trois portions dont chacune ne considère plus que la la face des choses qui lui est opposée. L'aristocratie regarde le passé, la bourgeoisie le présent, la démocratie l'avenir. Absorbée dans un seul sentiment, regret, possession, espérance, chacune des trois conditions ne voit qu'une partie de ce qui est visible, n'écoute qu'une partie de ce qui se dit, ne comprend qu'une partie de ce qui arrive; en un mot, n'admet, ne compte, ne perçoit qu'une partie du temps.

Il en résulte qu'avec des organes ainsi divisés, l'état a, pour ainsi dire, perdu la conscience de sa durée, et que la pensée publique, comme un miroir brisé, ne réfléchit que des fragmens d'objets, et non plus une totalité; d'où il suit encore que presque partout l'image du désaccord est substituée à la figure véritable des choses. Le spectateur partagé devient à lui-même son propre spectacle.

Il en est chez lesquels tout se passe plus simplement. Ceux-là prennent leur misère particulière pour l'indice de la misère du monde. On rencontre partout ces prophètes de mort, mais nulle part aussi nombreux qu'en France. Ils ont vu des signes funestes qui marquent les funérailles prochaines de la société. L'un a cessé d'être le premier dans le pays, et le timon de l'état lui a échappé par une méprise de la Providence. L'autre a vu tomber ou ses vers ou sa prose, ou son système, ou le dieu qu'il venait d'inventer. Ne sont-ce pas là des signes plus manifestes que les éclats dispersés du vase de Jérémie?

Enfin, il en est qui, infatués du savoir de leur époque, le retournent contre elle. Quelle poésie est désormais possible? disent-ils, quel art? quelle invention? quel tableau? quelle statue? quel hymne? quel accord? Où reste-t-il une place pour un rêve? Nous avons tout calculé, mesuré, pesé. Ne connaissons-nous pas la distance de notre seuil à l'étoile Sirius? Dans cette immensité toute remplie de nous-même, quel refuge reste à la muse? D'ailleurs où est le besoin d'une Égérie? Nous savons tout. Notre science nous obsède et nous rassasie. — Ainsi disant, si vous leur demandez dans quelle sorte de société ils vivent, ce que cette société sera demain, ce que vont devenir les relations les plus simples, celles du maître et de l'ouvrier, du roi et du sujet, du père et de l'enfant, ils avouent qu'ils l'ignorent absolument. C'est bien pis si vous les interrogez sur l'espèce de dieu qu'ils adorent, sur leur ame qui converse avec la vôtre, sur ce qu'ils espèrent, sur ce qu'ils redoutent au-delà de la mort: ils reconnaissent qu'à la vérité leurs pères avaient là-dessus un fonds de connaissances déterminées, mais que pour eux ils ne savent plus rien de tout cela, et n'en veulent rien savoir; et plus cette ignorance les touche de près, plus ils s'y précipitent; et plus elle est menaçante, plus ils s'y ensevelissent les yeux fermés; en sorte que c'est même cet excès d'ignorance qu'ils appellent leur science. Le genre humain a fait comme l'astronome de la fable : au moment où il régentait les cieux, il est tombé par mégarde dans un puits ouvert sous ses pas. Quelle main divine viendra l'en retirer?

Faisons tant qu'il nous plaira les importans et les capables. L'in-

connu nous enveloppe et nous serre de plus près que jamais! Ne craignons pas qu'il nous manque. Notre science accroît notre ignorance, et l'univers n'est pas aujourd'hui moins mystérieux qu'au temps d'Homère. Je vois bien que nous sommes embarqués sur une mer infinie : quand nous croyons toucher le bout de l'horizon, voilà un autre horizon qui se lève, et le port n'apparaît nulle part.

Qui ne sent que le merveilleux et l'inconnu ne sont pas seulement dans la nature, mais qu'ils sont surtout en nous-mêmes? Aujourd'hui c'est dans nos ames, et non plus dans les grottes de Crète, ni dans les forêts des druides, qu'habitent les divinités mystérieuses. Ceux qui évoquent ces immortelles s'appellent Descartes, Pascal, Shakspeare, Leibnitz; voilà les grands prêtres qui habitent les lieux solitaires et qui écoutent les pas du dieu dans l'enceinte sacrée.

Combien, en outre, ce siècle qui s'attribue complaisamment un génie si exact, est-il moins rassis qu'il se figure l'être! Parce qu'il s'est débarrassé, pour un moment, du dieu antique, il se croit à jamais émancipé de l'infini et de ses leurres éternels. Mais, déjà, de combien d'idoles n'a-t-il pas repris le joug? Où l'imagination ne l'a-t-elle pas conduit sitôt qu'elle a voulu? Est-ce l'exacte mesure des choses, est-ce la seule pondération des forces matérielles qui l'ont mené hier à Arcole, aux Pyramides, à Moscou, à Waterloo? Napoléon, la philosophie allemande, le catholicisme tantôt abattu, tantôt relevé, de nos jours le saint-simonisme, le fouriérisme, tant d'autres sectes que j'ignore, sont-ce là les preuves de cet esprit à jamais revenu de toutes les illusions de la gloire ou de l'espérance?

Depuis que partout l'homme s'est substitué à Dieu, on remarque qu'il est devenu triste et incommode à lui-même. Dans le vrai, le gouvernement de l'univers l'embarrasse et l'inquiète. Il n'était pas né pour cette administration de la nature. Sur ce trône si magnifique, ses pensées se brouillent l'une l'autre; son humeur s'est aigrie. Plus de vers, plus de chants; il médit de lui-même; il n'a pris des dieux que le regard sourcilleux, la pesante enclume et le trident. Il leur a abandonné l'ambroisie et les sommes nonchalans. Je conseille à ce sublime parvenu de laisser là son empire usurpé et de rentrer dans sa première condition.

En effet, rassasiés d'eux-mêmes, ils disent que tout est fini, et nous sentons bien au contraire que tout commence. A les croire, la terre serait subitement embarrassée et arrêtée dans son orbite, et nous sentons bien qu'elle se meut sous nos pieds. Tant de découvertes nouvelles dans la matière, de puissances inconnues, qui, cha-

que jour, s'ajoutent aux forces de l'homme, changent presque incontinent, sous nos yeux, la figure des choses. Il semble qu'aujourd'hui la matière, plus intelligente que l'esprit, fermente pour enfanter un nouveau monde. On dirait que la face de l'abîme va être découverte, que le voile de la vieille Isis se détache de son front, et qu'à chaque moment nous touchons à la révélation d'un grand secret. Cette situation a plus d'analogie qu'il ne paraît avec celle du monde au moment de l'invention de l'imprimerie, et des premiers usages de la poudre à canon et de la boussole. Aujourd'hui comme alors, l'humanité joue avec des forces terribles qu'elle vient de découvrir; elle se sent emportée vers un avenir inconnu par des puissances qu'elle ne mesure pas, qu'elle ne régit pas, qu'elle ne connaît pas. Opprimée par ses propres inventions, elle se prosterne devant elles, et ce qui, plus tard, doit la rehausser ne sert d'abord qu'à son abaissement : Pygmalion adore encore une fois l'ouvrage de ses mains.

On se persuade, en France, que les philosophes idéalistes doivent être les adversaires de ces sortes de révolutions, parce qu'on suppose leurs chimères détruites par les développemens extrêmes du monde industriel. Or, c'est là une pensée qu'il faut combattre partout où elle se montre; car ceux que vous appelez poètes, apparemment pour vous dispenser de les traiter en hommes raisonnables, hâteraient volontiers ces révolutions de l'industrie par lesquelles doit justement éclater cette unité du monde civil qu'ils poursuivent sur d'autres voies, et qui est le sujet de tout ce qui précède. Abrégez les distances; abolissez, si vous le voulez, le temps et l'espace; vous ne pouvez leur rendre un plus grand service. S'ils ont un reproche à vous faire, c'est d'avancer trop peu votre œuvre. Que de lieux perdus pour l'intelligence! que d'espaces qui, n'appartenant plus à la nature, ne sont pas encore possédés et embellis par l'homme! Que de désirs enchaînés, que de bons vouloirs détruits, que d'inspirations étouffées par les obstacles des choses! que de lenteurs pour arriver au bout de l'horizon, et que la pensée a de peine à se traîner sur ce globe! Ah! loin de vous retenir, l'ame bien plutôt vous crie sur son char, comme dans la fable du paysan embourbé :

Prends ton pic et me romps ce caillou qui me nuit!

c'est-à-dire : « Ouvre ce mont qui m'embarrasse, resserre ce fleuve qui m'arrête, comble ce vallon qui me retarde d'une heure dans ma course infinie! » Ou, ce qui est encore plus clair : « Dompte par tes

œuvres le monde physique, pour le plier aux volontés du monde moral. »

Car tous les changemens que vous produisez dans l'un en entraînent de semblables dans l'autre, et vous ne pouvez susciter par votre industrie un résultat nouveau qui ne provoque à son tour, quelque part, une pensée nouvelle. Les idées appellent les faits, comme les faits appellent les idées; d'où il suit que, lorsque vous croyez ne travailler que pour les corps, vous travaillez en réalité pour les esprits. Courbés sur votre œuvre de chaque jour, vous n'en détournez plus vos regards; et, dans une sorte de joie ténébreuse, vous dites: « Dieu merci! l'ame est vaincue. » Mais c'est elle qui triomphe de ce que vous croyez sa défaite, et qui se nourrit de vos sueurs. La spiritualité du moyen-âge ayant cessé, vous croyez déjà toucher à l'avénement de la sensualité promise. Cependant ce beau règne tant prophétisé n'est pas encore venu; et, loin de nous laisser déconcerter par cette victoire apparente de la matière, nous y voyons au contraire la victoire assurée de l'esprit. Aussi bien, le siècle a beau s'évertuer à équarrir le bois, à scier la pierre, à fouiller le sol, ces occupations ne le posséderont jamais tout entier. Quel qu'il soit, l'homme sur la terre ressemblera toujours à Robinson dans son île déserte : tout ce qu'il fait de ses mains aboutit à se creuser un canot pour en sortir.

EDGAR QUINET.

# DU MOUVEMENT

DES

# ÉTUDES HISTORIQUES DANS LE NORD.[1]

## II.

## SUÈDE.

A M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

L'histoire primitive de la Suède est, comme celle du Danemark, environnée d'ombres épaisses. Le nuage hyperboréen qui déroba ce pays aux regards des anciens géographes l'a dérobé aux regards des savans modernes. On ne possède presque aucune notice sur la Suède avant le christianisme, et les seuls documens qui existent sur les premiers siècles de l'ère nouvelle sont les œuvres des écrivains latins et les sagas islandaises.

Les œuvres des écrivains latins sont incomplètes, incertaines, et souvent erronées. Au moyen-âge, elles ont été mal comprises et ont donné lieu à d'étranges hypothèses.

Les sagas islandaises sont mêlées de fables mythologiques ou poétiques et dépourvues de tout ordre chronologique.

La Suède, plus reculée au nord que le Danemark, plus sequestrée du reste de l'Europe, devait nécessairement être plus long-temps ignorée. Le christianisme n'y pénétra que très lentement. Les pieux efforts de saint Ansgard, qui vint prêcher l'Évangile au roi Biœrn, n'eurent qu'un succès éphémère. On vit s'élever au IXe siècle une église chrétienne sur le sol suédois; mais

(1) Voyez la livraison du 1er novembre 1837.

elle fut bientôt abandonnée, et ceux qui y étaient venus par entraînement retournèrent par habitude au temple païen. Le Danemark, la Norwége, la Russie même, adoptèrent la loi de l'Évangile avant la Suède. Il semblait que, comme les dieux païens avaient fait de Sigtuna leur demeure favorite, ils devaient s'y attacher plus opiniâtrément que partout ailleurs. Olaf, le premier roi chrétien, ne fut baptisé qu'en l'an 1001. Les habitans de ses diverses provinces ne suivirent son exemple que plus d'un demi-siècle après, et il se passa encore de longues années avant que le christianisme exerçât dans le pays cette influence civilisatrice qui régnait déjà dans les contrées méridionales.

Il est un fait remarquable cependant : c'est d'une des provinces de la Suède que provient le nom de Scandinavie appliqué aux trois royaumes du Nord. Le mot de *Scandinavia* vient de *Scandia*, qui vient à son tour de la province de *Scanie*, que les Suédois appellent *Skone*. Le mot de skone est composé du mot ancien *skon*, qui signifie bateau, et du mot islandais *ey*, qui signifie île (île du bateau).

Pline l'ancien parle de la Scandia comme d'une des îles situées dans la mer qui borde l'Allemagne. La plus grande de ces îles est *Norigon*, la plus éloignée *Thule*.

Vingt ans après, Tacite parle des *Sviones*, ces hommes puissans par leurs armes et leurs vaisseaux, qu'ils conduisent avec des rames et qui sont construits de telle façon qu'ils peuvent également aborder par la proue et par la poupe. Puis, dans le siècle suivant, Ptolémée jette encore dans sa géographie quelques mots sur l'île de Scandia, et de là jusqu'au VI^e siècle, c'est-à-dire jusqu'à Procope, il n'existe plus aucun document écrit (1).

Procope a connu les Goths, les Gépides, les Vandales. « Tous ces peuples, dit-il, ne se distinguent que par le nom. Ils ont la peau blanche, les cheveux d'un rouge clair, la taille élevée, le visage beau. Ils ont tous les mêmes lois et la même religion, qui est l'arianisme. Leur langue, qui s'appelle *gothique*, est la même, et je les crois de même origine. Mais les diverses tribus auront pris, d'après leur chef, un nom particulier. »

Plus loin, il parle de Thule et il dit :

« Thule est une grande île dix fois plus grande que la Bretagne et très reculée au nord. La plus large partie de cette île est inhabitée. La partie habitée est divisée en trois provinces, toutes trois gouvernées séparément par un roi. On voit là chaque année une singulière chose. Au solstice d'été, le soleil ne quitte pas l'horizon pendant quarante jours. Il disparaît pendant le même nombre de jours au solstice d'hiver.— J'ai demandé, dit-il encore, à ceux qui venaient de ce pays comment à ces deux époques de l'année ils comptaient les jours. Ils m'ont répondu qu'en été le soleil apparaît tantôt à l'est, tantôt à l'ouest, et qu'il met un jour à revenir au point d'où il était parti. Pendant l'hiver, ils mesurent le temps par le cours de la lune, et lorsqu'ils ont passé

(1) Geiier, *Svea Rikes Hæfder.*

vingt-cinq jours dans l'obscurité, ils envoient au haut des montagnes des hommes qui épient les premiers rayons du soleil et qui l'annoncent aux habitans de la plaine. Alors ceux-ci se réjouissent et célèbrent une grande fête.

« Parmi les peuples qui habitent cette contrée, les Skrithfinni ne savent ni se nourrir, ni s'habiller comme les autres hommes, et mènent une vie semblable à celle des animaux. Les hommes et les femmes vont à la chasse. Il y a là des forêts plus grandes que partout ailleurs, et l'on trouve au sommet des montagnes une grande quantité de gibier. La chair des bêtes sauvages leur sert de nourriture, et les peaux cousues avec des boyaux leur servent de vêtemens. Les femmes n'allaitent pas leurs enfans; elles les enveloppent dans une peau, les suspendent à un arbre, leur mettent dans la bouche un peu de moëlle d'animal et s'en vont à la chasse.

« Les autres habitans de Thule ne diffèrent pas beaucoup par leurs mœurs des peuples étrangers. Ils adorent un grand nombre de dieux qui habitent le ciel, l'air, la terre, la mer, les fleuves, les sources d'eau, et leur offrent des sacrifices. Le premier de ces dieux est Mars; ils lui offrent les prisonniers de guerre. Tantôt ils les égorgent selon l'usage habituel, tantôt ils les pendent à des arbres ou les jettent sur des pointes d'épines aiguës, ou les immolent de quelque autre façon. Parmi les nations de Thule, il y en a une très nombreuse qui s'appelle *Gauti*. »

Toute cette description de Thule se rapporte parfaitement au nord de la Scandinavie. Ces Gauti dont parle Procope sont les Goths. Les Skrithfinni, mentionnés deux siècles plus tard par Paul Warnfredi, sont les Lapons auxquels on donnait aussi au moyen-âge le nom de Finnois. Le mot de Skritt (suédois *skræda*, courir, *skida*, patin) indique un trait de mœurs qui existe encore parmi ces populations (1).

Ce que Procope raconte du culte des dieux s'accorde avec les anciennes traditions. La grande fête dont il fixe l'époque au solstice d'hiver était le *Jul* que les Scandinaves célébrèrent pompeusement jusqu'à l'époque du christianisme et qui a donné son nom à la fête de Noël (2). La durée du solstice d'hiver et du solstice d'été est celle qu'on observe au 67e degré de latitude, c'est-à-dire au-delà du golfe de Bothnie (3).

A peu près à la même époque où Procope décrivait ainsi les contrées du Nord, Jordanes racontait les migrations des Goths, et son livre romanesque, séduisant, devint, pour les annalistes suédois du moyen-âge, une base irrécusable sur laquelle ils fondèrent tout un système. Lui-même avait confondu les documens anciens et les documens nouveaux, les temps et les lieux, les

(1) Le mot *scritovinni*, dit Paul Warnfredi, signifie sauter; il exprime l'habitude que ces peuples ont de se servir de planches courbées comme un arc, pour courir après les bêtes sauvages.

(2) La nuit de Noël, en Suède, s'appelle *Julnat*, *Julafton*. En Danemark et en Norwége, on a conservé le même nom.

(3) Geiier, *Svea Rikes Hæfder*.

rives de la mer Baltique et de la mer Noire, la Scythie et la Scandinavie. Ceux qui vinrent après lui marchèrent dans les mêmes erreurs. Plus le cercle historique tracé par Jordanes, était grand, plus il flattait l'orgueil national. Ils se gardèrent donc bien de le restreindre. Ils prirent à la lettre ce que l'historien goth avait dit de Scandia, et firent de cette pauvre terre du Nord, qui devait être alors fort mal peuplée, le berceau de ces innombrables tribus qui envahissaient le midi de l'Europe, la *vagina gentium*.

Les écrivains latins n'offrent, comme on le voit, pour l'étude primitive de la Suède, que quelques faits généraux et quelques notions géographiques. Les sagas islandaises renferment une quantité de récits de guerre ou de voyage, de traits de mœurs essentiels, de notices biographiques. La première partie du livre de Snorre Sturleson, *l'Ynglinga saga*, est le premier chapitre de l'histoire de Suède. Quelques fables se sont mêlées à ce chant des scaldes conservé par un homme de génie; mais, à moins de vouloir retomber dans le vague le plus complet, on ne saurait mettre en doute l'authenticité des noms et des faits principaux cités dans cette saga.

Vers le milieu du IX^e siècle, un descendant des fils d'Odin, un prince de la race des Ynglingues, régnait en Norvége : c'était Harald aux beaux cheveux, qui assujettit à son pouvoir les districts indépendans qui l'entouraient, et devint, comme Gorm en Danemark, le maître absolu d'un pays divisé jusque-là en plusieurs principautés. Il y avait à la cour de ce prince un scalde célèbre nommé Thivdolfer qui, pour mériter sa faveur, ou le remercier de ses bienfaits, chanta la gloire des Ynglingues depuis Odin jusqu'à Ingale Illroda. C'est d'après ce chant de Thivdolfer dont il cite plusieurs fragmens, c'est d'après les chants de Brage et de quelques autres scaldes, que Snorre a composé une partie de sa Heimskringla. Il connaissait d'ailleurs les traditions populaires. Il était venu les étudier en Suède et en Norwége, et, dans un siècle d'ignorance où les moines suédois pouvaient à peine écrire quelques froides pages d'annales, l'historien islandais composa un ouvrage, que l'on peut regarder encore comme un chef-d'œuvre d'esprit et un modèle de narration.

C'est là qu'il faut chercher l'origine des monarchies du Nord, la généalogie de ses premiers rois, le culte de ses premiers dieux. Odin était parti avec ses compagnons des bords de la mer Noire; il se dirigea du côté de Garderike (Russie), puis il traversa le nord de l'Allemagne, la Saxe, et vint aborder en Fionie, où il fonda une ville qui porte encore son nom : *Odensee*. Il voyageait avec tant d'ordre et tant de pompe, qu'il imposait le respect et l'admiration. A son approche, les discordes civiles s'apaisaient, le ciel devenait plus riant, les moissons devenaient plus belles, et les peuples, en le voyant passer, l'adoraient comme un dieu. Quand il fut devenu maître de la Fionie, il envoya Gefion, la fille des Ases, au nord. Gefion se présente devant Gylfe, roi de Suède, lui demande, comme Didon, une portion de terre à cultiver, et Gylfe dit qu'il lui donnera celle que quatre bœufs peuvent labourer en un jour.

Après avoir reçu cette promesse, Gefion s'en va dans la contrée des géans, enfante quatre fils, les transforme en bœufs, puis les attèle à la charrue. Le soc de fer poussé par la fille des dieux, traîné par le magique attelage, pénètre dans les entrailles du sol, enlève une partie de la Suède qui tombe dans la mer, flotte sur les eaux, et va former, au milieu du Sund, l'île de Seelande. A la place occupée par cette vaste étendue de terre, on vit apparaître le lac Mœlar. Les géographes anciens disent que toutes les baies de ce lac correspondent aux promontoires de la Seelande.

Odin avait plusieurs fils. L'un d'eux, Vegdey, devint roi de Saxe; un autre, Balder, roi de Westphalie; un troisième, Sigge, roi des Sicambres (*Sigkæmper*, guerriers victorieux). Il donna la Seelande à son quatrième fils Skiœld, qui épousa Gefion. De ce mariage provint la race des Skiœldunger, la première race des rois de Danemark. Quand il eut fait ainsi le partage de ses conquêtes, il vint en Suède, et fut accueilli avec un pieux respect par Gylfe qui lui donna une partie de son royaume. Odin fixa sa demeure dans la province de l'Upplande. Près de l'endroit où s'élève aujourd'hui la cathédrale d'Upsal, il bâtit Sigtune (*Seger-Tun*, anglais *Town*, ville de victoire), érigea un temple, offrit des sacrifices et fit aimer sa religion au peuple. Il était, disent les sagas, remarquable par sa mâle beauté, imposant par son éloquence et renommé au loin pour sa sagesse. Il mourut en appelant au Valhalla tous les guerriers qui avaient vaillamment combattu, et devint le dieu des contrées dont il avait été le conquérant, le prêtre et le législateur.

Son fils Niord lui succéda. Il eut un règne heureux et paisible, un règne pareil à celui du sage Numa, après l'héroïque Romulus. Puis, après lui, Yngue, qui a donné son nom à la race des Ynglingues, monta sur le trône des Ases.

Les sagas qui racontent cette fondation de la monarchie suédoise, ne présentent ni date, ni notice chronologique. Mais on sait que Ingald Illroda vivait au VIe siècle. Il y a vingt-trois rois depuis Odin jusqu'à lui. Or, en comptant, d'après la méthode de Newton, trois règnes par siècle, on peut fixer l'arrivée d'Odin en Suède vers l'année 160 avant J.-C. C'est un point sur lequel tous les historiens sont à peu près d'accord.

Tout le règne des Ynglingues est beaucoup plus connu que les règnes suivans. Ces princes descendaient des dieux de la Suède. Il y avait pour le peuple une sorte de culte religieux à les nommer dans ses chants, à les illustrer dans ses traditions. Plus tard, le peuple se tait et l'historien n'apparaît pas encore. En quittant l'œuvre de Snorre Sturleson, il faut avoir recours à celle des écrivains danois. Par les expéditions maritimes, par les luttes d'ambition nationale, par les rivalités de souverains, l'histoire de Danemark fut souvent mêlée à celle de Suède. Plusieurs rois furent en même temps maîtres des deux pays. Iwan Widfame, Sigurd Ring, Ragnar Lodbrok, régnaient sur les deux rives du Sund et sur une partie de l'Allemagne. Les écrivains danois ont raconté, dès le moyen-âge, tous ces faits. Les écrivains suédois ne sont venus

que beaucoup plus tard. Le Danemark avait, à la fin du XIIe siècle, deux historiens d'un grand mérite : Saxo le grammairien et Sveno Aggonis; la Suède n'en avait encore aucun.

Peu d'histoires sont pourtant aussi variées, aussi dramatiques que celle de ce pays. Si on la prend dans les temps anciens, voici tous les mythes de dieux et de héros, les sagas glorieuses des rois, les contes aventureux des Vikingr, tantôt une tradition d'amour qui ressemble à un roman, tantôt une tradition de guerre pleine d'actions merveilleuses. Si on la prend dans les temps modernes, voici le long et douloureux tableau des guerres civiles enfantées par la réunion des trois royaumes; voici l'expédition sanglante de Chrétien II, la prise de Stockholm long-temps défendue par une jeune femme, l'échafaud dressé dans les rues, et les plus nobles têtes de vieillards roulant sur le pavé. Voici Gustave Wasa, proscrit et fugitif, caché sous un habit de mineur, achetant ses années de gloire par des années d'infortune, et son fils Éric XIV, dont toute la vie ne fut qu'un long hymne d'amour et un long drame de douleur, pauvre poète que la voix d'une femme pouvait seule calmer dans ses heures d'angoisse, pauvre roi détrôné par son frère, conduit de forteresse en forteresse, et empoisonné dans sa prison. Ai-je besoin de dire ce que fut Gustave Adolphe, et sa fille Christine, et son valeureux successeur, Charles X, qui s'en alla, au milieu de l'hiver, à travers les glaces, assiéger Copenhague? Qui de nous n'a lu l'histoire de Charles XII? et qui de nous n'a entendu conter les aventures étranges de ce dernier roi de la famille des Wasa, de ce Gustave IV, qui, après avoir déclaré la guerre à l'Europe entière, voyageait en Suisse sur l'impériale d'une diligence?

Je ne connais, je l'avoue, aucune nation qui, dans des limites aussi étroites, ait joué un rôle aussi grand, qui garde dans son histoire tant de pages glorieuses, tant de faits mémorables, tant de rois illustres; et cependant cette histoire fut long-temps méconnue et négligée. Tandis que l'Allemagne subissait l'influence intellectuelle des contrées méridionales, et réagissait sur le Danemark, la Suède restait à l'écart, immobile et silencieuse. Les écoles de cloîtres, les écoles de chapitres, dispersées çà et là, ne pouvaient exercer un grand ascendant. Les bibliothèques étaient pauvres et peu nombreuses. Quelques moines s'essayaient, dans leur retraite, à écrire des annales; mais souvent le monde entier était, pour eux, concentré dans les intérêts du cloître. Ils racontaient, avec un soin minutieux, les évènemens accidentels de leur communauté, et laissaient passer, sans en tenir compte, les évènemens du royaume. Souvent ces annales, auxquelles les historiens modernes ont voulu avoir recours, ne sont autre chose que des registres de cérémonies religieuses, et lorsque parfois elles sortent de ce cadre étroit, lorsqu'elles racontent des faits nationaux, on ne peut accepter sans une grande réserve le jugement qu'elles portent sur les hommes ou sur les choses, car il est presque toujours dicté par des préjugés rigoureux.

Pendant long-temps il n'y eut pas d'autres archives que celles des couvens; les actes du royaume n'étaient pas même enregistrés. Ce n'est qu'à partir du

règne de Gustave Wasa, en 1523, que l'on commença à recueillir ces actes. Quelques années après, on joignit à cette première collection les recueils épars des chapitres et des abbayes. C'est ainsi que furent formées les archives de la nation. Sous le règne de Gustave-Adolphe, elles s'accrurent considérablement par les recherches de quelques hommes zélés, qui parcouraient le pays pour rassembler tous les documens officiels disséminés dans les villes et dans les campagnes. Elles ont été, depuis, classées avec ordre, administrées avec soin.

L'histoire de Suède ne commence à être réellement connue qu'à partir du règne d'Éric-le-Saint, qui vivait vers le milieu du XII^e^ siècle. Les premières chroniques de couvent ne furent écrites qu'au XIII^e^ siècle : on n'étudia que quatre siècles plus tard les livres islandais.

Un des principaux documens historiques sur les premiers temps du christianisme est la généalogie des rois de Suède, jointe à l'ancienne loi de Vestrogothie. Elle commence à Olaf Skœtkonung (an 1000) et se termine à Jean I^er^, (1616); elle renferme une biographie de chaque roi, écrite avec justesse et précision.

Sous le règne de Magnus Smek (1319), un poète, dont on ignore le nom, composa une chronique en vers des rois de Suède; elle fut continuée successivement par cinq autres poètes, jusqu'au règne de Chrétien II. C'est, comme toutes les chroniques rimées du moyen-âge, un froid récit des évènemens de chaque règne; mais elle renferme un grand nombre de documens, et on la lit encore avec intérêt. Messenius en publia une partie en 1616; Hadorph en a donné une nouvelle édition, plus étendue, en 1674. Les éditeurs des *Scriptores* l'ont imprimée en entier dans le premier volume de leur collection.

Celui qui a écrit la première partie de cette chronique a cherché, dans les temps lointains, l'origine de la monarchie suédoise. Son poème commence ainsi :

« Que Dieu le père, et son fils, et le Saint-Esprit, gardent la Suède de tout malheur! Que la Vierge Marie, la chaste mère de Dieu, avec les puissances célestes, la préservent de tout désastre! Que la Suède soit heureuse et paisible, et suive fidèlement la loi du Christ! Les Suédois descendent d'un digne homme, de Japhet, troisième fils de Noé. Ce fut lui qui protégea son père, quand il était couché. Voilà pourquoi Dieu le bénit ainsi que son frère. Les Suédois ont hérité de cette bénédiction et la garderont à jamais, si Dieu leur en fait la grace. Après le déluge, Cham s'empara de l'Afrique, Sem de l'Asie, et Japhet de l'Europe. Il avait un fils qui s'appelait Magog. Ses descendans arrivèrent d'abord en Allemagne, puis ils devinrent rois de Suède. La Suède est le meilleur pays que l'on puisse trouver au monde; Dieu lui a donné de nobles hommes et de saintes femmes. Qu'il en soit loué éternellement! »

Plus loin il dit : « Les Suédois ont les plus beaux chevaux du monde; ils ont des villes, des forêts et du gibier de toute sorte, des biches, des cerfs et des oiseaux, plus qu'on n'en trouve partout ailleurs; car il n'y a point de pays comparable à la Suède. Dieu le père lui a donné des montagnes, des lacs, des bois et de la mousse, en sorte que, si les Suédois le voulaient, ils n'au-

raient pas besoin d'aller rien chercher en pays étranger. Il y avait autrefois, ici, des hommes intrépides qui partirent avec une grande armée et prirent des provinces et des royaumes en quantité. Rome, Naples, l'Italie, l'Aragon, la Sicile, l'Espagne, la Flandre, la Hollande, la France, l'Angleterre, l'Écosse, reconnurent leur pouvoir, ainsi que la Gaule et la Macédoine; car rien ne pouvait leur résister. Ils conquérirent toutes les contrées où ils passaient; aucun roi, aucun empereur, ne voulait combattre contre eux; aucune armée n'osait les attaquer, et les Goths ne pouvaient rester en paix. Ils allaient partout où ils voulaient; ils subjuguèrent Rome plusieurs fois, et prirent tous ses trésors. Mais c'était bien la faute de Rome; car elle ne voulait pas leur rendre hommage et leur rester fidèle; elle capitulait et manquait de parole : voilà pourquoi tant de sang fut répandu. Ils brûlèrent Rome dans le temps où Honorius était empereur par la volonté de Dieu, l'an 314. On trouve encore, dans les livres étrangers, beaucoup de choses sur les actions des Goths. Ils étaient fermement unis dans leur volonté, c'est pourquoi personne ne put les vaincre. Suédois, vous ferez comme eux, si vous savez garder la paix entre vous! »

Après ce patriotique avant-propos, l'auteur passe, sans autre transition, à l'histoire d'Eric XI, petit-fils de saint Eric, devenu roi de Suède et de Gothie en l'an 1222.

Sous le premier règne de Charles Knutsson, c'est-à-dire vers l'année 1448, un autre poète écrivit une chronique en vers moins étendue, qui a été publiée par Messenius, en 1615, puis par Hadorph, en 1674, et réimprimée dans le recueil des *Scriptores*. On l'attribue à un chanoine nommé Laurentius Ravaldi. L'auteur commence par décrire le culte des dieux scandinaves à Upsal; puis il en vient à l'histoire des rois de Suède, qui racontent chacun, l'un après l'autre, les évènemens de leur vie. Le premier qui apparaît est le roi Eric, contemporain de Saruch, grand-père d'Abraham. D'Eric jusqu'à Olof, premier roi chrétien, le poète compte trente-cinq règnes.

Au XV^e siècle, l'imprimerie fut introduite en Suède; mais elle ne fut d'abord que d'une très faible utilité à la science. On imprima des livres de fables, des missels, des bréviaires; on laissa de côté l'histoire. Les prêtres continuèrent à écrire leurs annales, et le peuple garda son indifférence.

Éric Olaï, chanoine d'Upsal, mort en 1486, composa, par l'ordre de Charles VIII, une histoire de Suède en latin. Il ignorait complètement les sources islandaises. Les commencemens de son récit sont parsemés d'erreurs grossières, et tout ce qu'il raconte des deux premiers siècles du christianisme, est fort peu exact. Ce n'est qu'à partir du temps de Birger Jarl (1250) qu'il devient plus exact et peut être consulté avec fruit.

Jean Magnus, dépossédé de son siége d'évêque par la réformation, se retira à Rome, et écrivit aussi une histoire de Suède. C'était un homme de talent et un érudit. Cependant il avait annoncé plus de documens nouveaux qu'il n'en mit au jour dans son ouvrage. Il suivit assez fidèlement le récit de la chronique en vers, le livre d'Eric Olaï, et fit remonter aussi sa chronologie

beaucoup plus haut que celle de Snorre Sturleson. Il commença sa série des rois de Suède par Magog, petit-fils de Noë; puis il descendit tranquillement jusqu'à Odin, tantôt à l'aide de quelques noms anciens, tantôt avec des noms qu'il imagina lui-même. Comme il était zélé catholique, il donna de grands éloges aux rois de Danemark, qui avaient régné sur la Suède et défendu les intérêts du clergé, et condamna sans miséricorde Gustave Wasa, le réformateur.

Son frère Olaus Magnus, qui écrivit aussi un livre d'histoire, adopta les mêmes théories, et fit du peuple suédois la souche de toutes les tribus de Goths et de Lombards, dont le moyen-âge nous a raconté les migrations lointaines, les batailles, les exploits. Ces deux ouvrages, qui attribuaient une si haute origine à la monarchie d'Odin, furent accueillis avec enthousiasme, et devinrent la base du système historique soutenu par les antiquaires du XVII^e^ siècle (1).

Cependant Gustave Wasa, qui sentait la nécessité d'opposer aux œuvres des prêtres catholiques des livres écrits selon les idées de la réformation, ordonna à Olaus Petri de composer une histoire de Suède. L'ordre fut exécuté. Mais quelques opinions émises par l'auteur ayant déplu au roi, il proscrivit l'ouvrage tout entier, et défendit même aux savans de l'employer dans leurs recherches. Plus tard, le malheureux Olaus, qui d'abord avait été l'un des principaux chefs de la réformation, l'un des favoris de Gustave, fut accusé de haute trahison, condamné à mort, et n'échappa au supplice que par les sollicitations réitérées de ses amis et les prières de la paroisse dont il avait été nommé pasteur.

Son frère Laurentius Petri, plus habile que lui, écrivit une autre chronique, où il sut ménager les susceptibilités du souverain. Toutes deux ont été imprimées dans les *Scriptores* (tome I et II). Celle de Laurentius est une imitation de l'ouvrage d'Olaus, qui avait plus de nerf et de hardiesse.

Les discordes civiles qui agitèrent la Suède sous le règne d'Éric XIV, les efforts de Jean III pour abolir le protestantisme, les guerres de son fils Sigismond, suspendirent le mouvement des études historiques. On était trop occupé du présent pour songer au passé.

Le règne de Charles IX réveilla le goût des lettres. Lui-même était poète. Il composa sur sa vie une chronique rimée qui n'a pas grande valeur, il est vrai, mais qui annonce au moins des goûts studieux. Sous la minorité de Gustave-Adolphe, le gouvernement établit un comité d'antiquaires chargé d'étudier les annales primitives du pays, et nomma quelques historiographes. L'un d'eux était Arnold Messenius, le fils de cet intrépide poète Jean Messenius, qui voulait mettre toute l'histoire de Suède en drames ou en comé-

(1) C'est d'après ces deux ouvrages de Jean et Olaus Magnus qu'un Français, M. Jollivet, écrivit une *Histoire générale très ancienne et merveilleuse des Suédois et des Goths internes depuis le roi Magog jusqu'au règne de Gustave-Adolphe-le-Grand*, *dernier mort*. L'original de cette histoire, qui se compose de trente-cinq cahiers in-folio, se trouve dans les archives de Suède.

dies, mais qui, heureusement pour l'art et pour l'histoire, n'alla pas au-delà de sa cinquième pièce. Jean Messenius était un homme doué d'un grand amour pour le travail et d'une vaste érudition. Il eut une vie étrange et orageuse. Enlevé dans son enfance par les jésuites, conduit en Pologne, il ne revint dans son pays que seize ans après l'avoir quitté. Il était alors distingué déjà par ses connaissances; il avait reçu solennellement le diplôme de docteur à l'université d'Ingolstadt. Charles IX le nomma professeur de jurisprudence à Upsal; mais une querelle qu'il engagea avec quelques-uns de ses collègues le força d'abandonner sa place. Il revint à Stockholm, fut compromis dans une conspiration, et condamné avec sa femme et ses enfans à une prison perpétuelle. Il mourut dans la forteresse d'Ulaoborg, en 1687. A travers ses voyages, ses querelles et ses procès politiques, il trouva le temps de composer des drames, d'amasser des documens historiques et d'écrire. Il publia deux chroniques composées avant lui, et rédigea une histoire générale de la Scandinavie (1). Les huit premières parties de cet ouvrage renferment l'histoire de la Suède, depuis le déluge jusqu'à l'année 1612; la neuvième, l'histoire des saints et des apôtres du christianisme dans le nord; la dixième, la chronologie des principaux évènemens arrivés chez les Finnois, les Livoniens, les Courlandais, chronologie qui remonte aussi jusqu'au déluge. La quatorzième partie, qui devait renfermer l'histoire des Ostrogoths en Scandinavie et en Espagne, n'a pas été trouvée. La quinzième est un abrégé de la chronologie de Suède, de Danemark et de Norwége, qui se termine à l'année 1616.

A la même époque, Jean Loccenius publiait son histoire des rois de Suède, depuis Beron III jusqu'à Eric XIV. Les œuvres de Messenius et de Loccenius ont été pendant long-temps les seules sources auxquelles les étrangers avaient recours pour étudier l'histoire de Suède.

Le règne de Gustave-Adolphe, celui de Christine et celui de Charles X, furent un temps de gloire, de prospérité et de développement intellectuel. Les Suédois étaient sortis de leur pays. Ils étaient entrés en contact avec les populations de l'Allemagne, et ils rapportaient de leur croisade religieuse des idées toutes nouvelles et de nouvelles sources d'instruction. Christine avait fait de sa cour une sorte d'académie où elle appelait les savans étrangers. Elle allait souvent à Upsal assister aux cours des professeurs; elle encourageait à la fois l'art et la science, la poésie et l'érudition. Ces témoignages de faveur qu'elle accordait aux hommes de mérite, ne pouvaient manquer d'exciter autour d'elle une grande émulation. C'est le temps où les Suédois commencent à étudier les noms historiques de l'Islande, et cette étude fut poursuivie avec ardeur pendant plus d'un demi-siècle. Dès la première publication d'un de ces anciens documens, il y eut parmi les savans une sorte de commotion électrique qui les réveilla de leur indifférence, et leur fit com-

(1) *Scandia illustrata seu chronologia de rebus Scandiæ, hoc est Sueciæ, Daniæ, Norvegiæ atque Islandiæ, Gronlandiæque, tam ecclesiasticis quam politicis a mundi cataclysmo.* Primum edita et observationibus aucta a Joh. Peringskield, in-f°, Stockholm, 1700.

prendre toutes les richesses de ces archives scandinaves si long-temps dédaignées. Alors Olaf Verelius et Olaf Rudbeck traduisent quelques-unes des principales sagas. Salanus, Olofsson, suivent leur exemple. Biœrnes rassemble, dans ses *Nordiska Kœmpadater*, les contes guerriers et romanesques du Nord. Peringskiœld publie la *Heimskringla* de Snorre, et Gœransson s'essaie à traduire *l'Edda*. Malheureusement cette étude, entreprise avec tant de zèle, ne fut pas dirigée comme elle aurait dû l'être. On adopta sans difficulté des sagas qui méritaient peu d'être publiées; on employa des manuscrits incorrects, et on les traduisit négligemment. Puis les théories historiques de Jean Magnus avaient porté leur fruit, et les campagnes glorieuses de Gustave-Adolphe, le grand rôle que la Suède avait joué dans ses dernières guerres éveillèrent, au fond des cœurs suédois, un sentiment de fierté nationale que l'on voulait justifier par l'histoire. On trouva que commencer les annales de Suède à l'arrivée d'Odin, c'était trop de modestie; que distraire de ces annales celles des Goths et des Lombards, c'était une puérilité. On remonta donc jusqu'à l'histoire grecque et jusqu'à la Genèse. Les généalogistes voulurent prouver la parenté des principales familles vivantes avec celles des anciens héros, et les antiquaires déclarèrent que le royaume de Suède était aussi vieux que le monde. L'évêque Bang écrivit une histoire ecclésiastique où il disait que les patriarches antérieurs au déluge avaient habité la Suède. Gœransson établit une chronologie de rois, depuis l'an 2200 avant Jésus-Christ jusqu'à l'année 1749, et Rudbeck employa des trésors de science et d'érudition pour démontrer que la Suède était l'Atlantica de Platon (1).

(1) *Atlantica* ou *Manheim*, patrie des descendans de Japhet. De là sont sortis les empereurs les plus illustres, les races royales qui ont gouverné le monde et une quantité de peuples, tels que les Scythes, les Barbares, les Ases, les Géans, les Goths, les Phrygiens, les Troyens, les Amazones, les Thraces, les Libyens, les Maures, les Turcs, les Gaulois, les Cimbres, les Saxons, les Germains, les Suèves, les Lombards, les Vandales, les Hérules, les Gépides, les Allemands, les Angles, les Pictes, les Danois, les Sicambres, et plusieurs autres dont il sera fait mention dans l'ouvrage. Tom. I, Upsal, 1675, 891 pages.

*Atlantica* ou *Manheim*. Tableau du culte du soleil, de la lune et de la terre; comment ce culte a commencé en Suède parmi les habitans des bords de Kimmi; comment il s'est répandu dans la plus grande partie du monde : toutes choses démontrées par les historiens étrangers, ainsi que par les nôtres, et par d'anciens récits énigmatiques dont on n'avait pas encore trouvé l'explication jusqu'à présent. A ce tableau est jointe la preuve que, d'après le cours du soleil et de la lune, les diverses phases de l'année ont été calculées ici plus tôt que partout ailleurs, et plusieurs autres choses remarquables qui étaient restées jusqu'à ce jour entièrement inconnues. Tom. II, Upsal, 1689, 672 pages.

*Atlantica* ou *Manheim*. Description de l'écriture primitive de nos pères sur la pierre, sur le bois, sur la peau. Temps où elle a commencé. Nombres d'or pour chaque année Origine et signification de nos signes astronomiques. Comment ils sont parvenus aux Grecs et aux Latins. Les six premiers âges après Noë. Première organisation de notre monde atlantique. Migrations et guerres sous Saturne ou Borée et sous son fils Jupiter ou Thor. Expéditions dans la Scythie indienne et dans la Phénicie, ou terre de Judée. De nos Scythes, de nos Phéniciens, de nos Amazones, et de plusieurs curieux problèmes dont on avait ignoré le sens jusqu'à présent. Tom. III, Upsal, 1698, 762 pages, imprimé à deux colonnes, le latin d'un côté et le suédois de l'autre.

Tandis que les philologues s'aventuraient ainsi dans ces grandes questions, quelques hommes moins ambitieux se bornaient à relater les faits les plus récens. Tegel écrit l'histoire d'Éric XIV, Werwing celle de Jean III, Norberg celle de Charles XII, Archenholt publie les Mémoires de Christine, et Puffendorf joint à son introduction générale l'histoire de Suède, en suivant, pour les temps anciens, le système de Magnus et de Loccenius (1).

Jusque-là il n'existait pas encore une histoire de Suède suivie et complète. Dalin entreprit cette œuvre importante. Il avait écrit un poème sur la *Liberté suédoise*, qui fit sensation (2). Les états du royaume, le voyant disserter si facilement sur les époques d'absolutisme et les époques de constitution, ne crurent pouvoir mieux faire que de lui confier le soin d'écrire l'histoire du pays. Ils lui donnèrent, pour ce travail, 2,000 ducats, et le poète se mit à l'œuvre. La partie la plus importante de ce livre est celle où il expose l'ancienne situation de la Suède. Celsius avait établi que les eaux de la mer Baltique diminuaient chaque année. Dalin adopta le même système. Il essaya de démontrer par là que les géographes latins ne s'étaient pas trompés quand ils avaient décrit la Scandinavie comme une île; que la Suède avait été primitivement non-seulement une île, mais une réunion de plusieurs îles. A l'appui de ses assertions, il pouvait citer des faits assez notables, des espaces d'eau évidemment rétrécis, des noms anciens qui indiquaient un golfe ou un port, là où il n'y a plus ni golfe, ni port, des rocs cachés autrefois sous les vagues et maintenant mis à découvert. Ce calcul géographique, qui anéantissait les fabuleuses théories des antiquaires du XVII^e siècle, causa une grande rumeur. Le monde savant se divisa en deux partis, et la question fut discutée de part et d'autre avec ardeur. Elle paraît être résolue aujourd'hui. Les observations des naturalistes de Suède, soutenues par celles d'un géologue célèbre, M. Lagell (3), ont démontré que Celsius et Dalin touchaient à la vérité. Les eaux ne diminuent pas comme Celsius l'avait dit, mais la terre s'élève à peu près d'un pouce chaque année. Dalin avait trouvé dans ce système topographique l'étymologie du nom de Suède. Comme cette contrée était de tout côté bordée par la mer, on l'appela *Svea rike*, de *Siœrike*

Le quatrième volume fut mis sous presse en 1702. Il n'y en eut que trois feuilles imprimées. Le 16 mai, un incendie consuma l'imprimerie, le manuscrit de l'auteur et un grand nombre d'exemplaires du troisième volume.

Le premier volume a été réimprimé en 1679. En 1696, on en publia en Allemagne une autre édition, mais en latin seulement.

Un libraire de Rotterdam annonça, en 1726, une nouvelle édition de ce célèbre ouvrage. Son projet ne fut pas mis à exécution.

(1) Son ouvrage parut pour la première fois à Francfort-sur-le-Mein, en 1686. Il fut traduit en français et imprimé à Utrecht, en 1687; puis à Leyde, en 1710. En 1763, M. Lacombe publia un *Abrégé chronologique de l'histoire de Suède*, qui n'est autre chose qu'un extrait de l'introduction de Puffendorf.

(2) *Svenska Friheten*, Stockholm, 1742, in-4°.

(3) *On the Proofs of a gradual rising of the land in certain parts of Sweden*, in-4°, London, 1835.

(royaume de la mer). Mais il oublie que la Suède s'appelait anciennement *Svithiod*, lequel mot provient de *Scythia* (1), que Snorre Sturleson appelle aussi Svithiod-la-Grande (2). De cette terre de Svea rike sortirent, dit Dalin, les Sveves, qui envahirent la Souabe et la Suisse auxquelles ils donnèrent leur nom.

Toute cette question est traitée dans son livre d'une manière fort arbitraire, et il est obligé, pour la soutenir, d'avoir recours à des hypothèses peu probables. Le reste de son histoire est un récit facile, élégant, écrit avec une plume de poète, mais fort léger et fort superficiel. Les graces du style lui ont donné, pendant quelque temps, une certaine popularité. Les nouvelles études historiques plus sérieuses et plus approfondies, les remarques de Botin en ont fait voir le défaut radical.

Dans le même temps vivait en Suède un homme moins favorisé de la fortune que Dalin, moins adulé par la cour et par le public, mais plus grave et plus digne de confiance; c'était Lagerbring (3). Il était l'ami de Langebuk, qui établit sur des bases solides l'histoire de Danemark. Comme lui, il étudia les annales de son pays avec amour et persévérance. Il ne se borna pas à prendre çà et là les documens connus, les chroniques admises par le vulgaire; il eut recours aux actes officiels oubliés dans les archives; il les rechercha avec ardeur et les compulsa avec sagacité. On peut lui reprocher de s'être laissé séduire dans les commencemens de son ouvrage par des traditions trop vagues et trop équivoques; mais, une fois arrivé au moyen-âge, il marche en toute sûreté. C'est un historien indépendant et consciencieux qui éclaire à chaque pas la route obscure de ses devanciers, corrige leurs erreurs, et dédaigne de flatter comme eux l'orgueil des familles nobles. Les faits nouveaux qu'il rapporte prouvent l'étendue de ses études. Malheureusement il n'a pu achever le grand travail auquel il avait dévoué toute sa vie. Il est mort laissant une œuvre inachevée, un monument debout sans chapiteau (4).

Olaf Celsius était le contemporain de Dalin et de Lagerbring. Il écrivit une histoire de Gustave Wasa et d'Éric XIV, histoire exacte et sans prétentions, qui fut chérie du public, et que l'on aime à relire encore.

En 1792, Gustave III fonda l'académie des lettres et de l'histoire. Cette académie met des questions au concours, distribue des prix, publie des mémoires. Elle s'est illustrée par plusieurs travaux. Rosenhane, Hallenberg, Engestrœm, ont inséré dans le recueil de ses mémoires des dissertations historiques dignes d'être étudiées. F. Fant était un des principaux membres de cette société. Il tenta de publier l'histoire de Lagerbring et publia des le-

(1) *Ex Scythia propter tenuem convenientiam vocis factum est Svithiod*. Bayer, opuscula 1770, pag. 249.

(2) Enn Nordan af svarta. Hafi gengr. Svitiod in Mikla.

(3) Né en 1707; mort en 1787 Il s'appelait Bring. Le roi l'anoblit en 1769, et lui permit d'ajouter à son nom le mot de *Lager*, qui signifie laurier.

(4) *Svea Rikes Historia*, 4 vol. in-4o, Stockholm, 1769-1785.

çons sur l'histoire générale de Suède. C'était évidemment un homme instruit, mais il n'avait ni assez de pénétration pour choisir les faits essentiels, ni assez d'esprit philosophique pour les juger. C'est un historien d'un ordre inférieur qui préfère l'anecdote à la réflexion, et n'a pas même le talent de la raconter avec grace. Ses livres n'ont jamais pu avoir aucune popularité; ils ne sont consultés aujourd'hui que par un petit nombre de personnes. Cependant on doit rendre justice au zèle avec lequel il chercha à propager autour de lui le goût des études historiques. C'est lui qui enseigna l'histoire pendant plus de trente ans à l'université d'Upsal; c'est lui qui a eu l'idée de publier cette belle collection des annales de Suède, continuée par les soins de MM. Schrœder et Geiier (1).

Toutes ces études historiques, commencées si tard, développées si lentement, ont fait de grands progrès dans les derniers temps. L'Allemagne et le Danemark avaient donné l'exemple de la critique appliquée à l'érudition; la Suède l'a suivi. Les philologues ont recommencé les travaux entrepris avant eux, et la publication des textes a été faite avec plus de méthode et de rectitude. Les antiquaires, moins ambitieux que ceux du XVII^e^ siècle, ont posé sur une base plus sûre l'étude des monumens. La Suède est la contrée du nord où l'on trouve le plus de monumens tumulaires, d'inscriptions runiques. La demeure des dieux était dans l'Upplande, et quand on parcourt cette province, quand on aperçoit sur la colline et dans la vallée ces pierres sépulcrales debout au milieu des sillons, on dirait que tous les guerriers ont voulu être enterrés là, comme pour être plus près du dieu qui les guidait sur le champ de bataille.

M. Sicœborg a publié une collection fort curieuse de ces monumens (2). M. Liliegrenn a écrit sur les runes du Nord l'un des livres les plus élémentaires et les plus complets qui existent. Il a recueilli dans son *Diplomatarium* (3) les premiers documens de l'histoire, les bulles des papes, les lettres des évêques, les ordonnances des rois. La première pièce de cette collection est le bref du pape Pascal I^er^, publié entre l'année 817 et 824, pour protéger l'évêque Ebbo, qui avait pris la résolution de venir prêcher le christianisme dans le Nord. Le premier document ecclésiastique écrit en suédois est une lettre de donation faite en l'année 1277, par l'évêque Ketil, à un couvent de Finlande. Le premier document royal écrit dans la même langue est une lettre de donation du roi Magnus aux moines d'Enkœping. Elle date de 1278. Jusque-là tout est écrit en latin.

M. Liliegrenn n'est pas le premier qui ait eu l'idée de rassembler ces pièces officielles, si importantes pour l'étude de l'histoire. Avant lui, Hadorph, Peringskiœld, Broemann, avaient entrepris un ouvrage du même genre, et

(1) *Scriptores rerum svecicarum medii ævi*, 2 vol. in-f°. L'ouvrage doit être complet en trois volumes.

(2) *Samlinger fœr Nordens Fornælskare*, 3 vol. in-4°, Stockholm, 1822.

(3) *Svenskt Diplomatarium*, 2 vol. in-4°, Stockholm, 1829-1837.

Fant (1) avait écrit une dissertation pour en faire sentir la nécessité. Liliegrenn est le premier qui ait réalisé ce desir de plusieurs savans. Il est mort, laissant un musée d'antiquités qui renferme plusieurs choses curieuses et des notices archéologiques importantes, mais malheureusement inachevées. La science a perdu en lui un disciple patient et laborieux, un esprit doué d'une grande pénétration. Son *Diplomatarium* n'est pas fini; il ne va que jusqu'à l'année 1310. Un jeune savant qu'il avait associé à ses travaux, M. Hildebrand, doit le continuer.

M. Afgelius a traduit avec un rare talent l'Edda de Sœmund. Plusieurs autres savans ont traduit ou dicté textuellement quelques-unes des principales sagas islandaises.

Une société d'hommes instruits publie un recueil de lettres, d'ordonnances anciennes et modernes, de documens relatifs à l'histoire de Suède. Le gouvernement a prêté son appui à cette entreprise, qui devient d'année en année plus intéressante (2).

Un prêtre de la Scanie fouille dans la riche bibliothèque des comtes de La Gardie, et en extrait un grand nombre de pièces manuscrites très curieuses à connaître (3).

C'est dans ces derniers temps aussi que Warmholtz a publié sa *Bibliotheca sveogothica*, c'est-à-dire son catalogue de tous les livres qui ont paru sur l'histoire de Suède. C'est une œuvre d'une merveilleuse érudition, une œuvre de science et de critique, qui souvent résume en quelques lignes toute une question, et démontre très judicieusement le défaut ou le mérite des historiens. Ce catalogue remonte jusqu'aux temps anciens et s'arrête au commencement du XVIII^e^ siècle. M. Wiborg l'a continué, mais son travail n'a pas été publié.

Les naturalistes aussi se sont mis à l'œuvre. Il est une partie de l'histoire de Suède qui ne peut être expliquée que par eux, c'est celle qui est antérieure aux traditions écrites. Les sagas qui racontent les migrations d'Odin parlent confusément des peuples qui habitaient avant lui la Scandinavie. M. Nilsson, professeur d'histoire à l'université de Lund, a cherché à démontrer, par les instrumens de chasse et de pêche, quelles devaient être les mœurs de ces peuples, en même temps que par l'étude des crânes il cherchait à démontrer, comme M. Eschricht en Danemark, à quelle race ils appartenaient. Mais il n'a fait qu'indiquer encore son système. Il est nécessaire d'attendre la continuation de son ouvrage pour le juger (4).

Le temps et l'étude ont formé ainsi en Suède une école historique sérieuse, savante, dégagée des préventions nationales qui existaient avant elle, cherchant la vérité avec zèle et la proclamant avec loyauté.

(1) *Conspectus rei diplomaticæ sveeanæ*, in-4°, Upsal, 1780.

(2) Cette société se compose de trente membres, qui paient chaque année une contribution de 10 francs, et publient chaque année un volume. Le premier a paru en 1816; le vingt-deuxième en 1838.

(3) *Delagardiska Archivet*, 9 vol. in-8°, Stockholm, 1831-1837.

(4) *Scandinaviska Nordens Urinvonare*, in-4°, Christianstad, 1838, I^er^ cahier.

Trois hommes entre autres se sont distingués dans cette école ; ce sont MM. Fryxell, Strinnholm et Geiier.

M. Fryxell est un écrivain habile, élégant, qui fait aimer l'histoire par l'art avec lequel il la raconte. Nul historien suédois n'a su donner tant de couleur à son récit. Nul ne sait mieux que lui saisir l'individualité d'un personnage, le côté le plus saillant d'un fait, le point de vue le plus dramatique d'une époque. Quand il en est aux anciens temps, il répète les chroniques populaires avec abandon et naïveté, comme s'il les avait entendues un soir d'hiver sous le toit de quelque vieux conteur. Quand il arrive à l'époque moderne, il a le talent de mettre en relief tout ce qu'il y a de poétique dans les annales qu'il retrace. Il n'analyse pas, il peint. Si, comme il est aisé de le croire, il a voulu, en écrivant son ouvrage, populariser l'histoire, on peut dire qu'il a parfaitement réussi, car son ouvrage est fort répandu et recherché de tout le monde.

M. Strinnholm est un écrivain d'une nature plus grave et plus réservée, un de ces hommes d'étude qui, ayant compris leur vocation, se tracent une route déterminée et ne s'en écartent plus. Il a montré qu'il était dévoué à l'histoire par la ténacité avec laquelle il a poursuivi ses recherches, malgré le peu d'encouragemens qu'il obtint d'abord, malgré les obstacles de fortune qui durent plus d'une fois l'arrêter. Il composa, en 1819, une histoire de la Suède sous la domination des Wasa. Plus tard il sentit le besoin de remonter à l'origine de la monarchie, et publia, en 1834 et 1836, deux volumes qui lui ont fait beaucoup d'honneur dans le monde savant.

Le premier renferme une dissertation très détaillée et très complète sur les premières notions relatives à la Scandinavie, sur les migrations des peuples du Nord, sur leur mythologie, et une histoire de Suède depuis l'arrivée d'Odin en Upplande jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire jusqu'au christianisme. Un des chapitres importans de ce livre est celui qui traite de la constitution et des lois de la Suède au temps du paganisme : c'était une question très confuse, que M. Strinnholm a considérablement éclaircie.

Dans le second volume, il raconte les expéditions et les mœurs des Scandinaves, leurs conquêtes au Midi et leurs courses sur les mers du Nord. M. Depping avait déjà traité ce sujet dans un livre dont les critiques danois ont eux-mêmes loué le mérite. L'historien suédois, en revenant sur les mêmes faits, a su leur donner un nouveau développement par une étude plus vaste et plus approfondie des sources islandaises.

M. Strinnholm a un talent remarquable d'exposition, un style clair, facile, parfois un peu prolixe. Il ignore l'art de resserrer les évènemens pour leur donner plus de force. Il suit pas à pas son sentier d'érudit, compulsant, annotant, rapportant avec bonne foi ce qu'il a appris, et jetant çà et là un jugement vrai. Il ne dramatise pas son histoire, il raconte ; sa narration est lente, mais sûre et fidèle.

Le public a témoigné dans les derniers temps une faveur toute particulière à cet écrivain, et le roi vient de lui accorder une pension. Il poursuit main-

tenant avec plus de résolution que jamais ses recherches patientes et consciencieuses; son œuvre ne se fera pas vite, mais elle se fera. C'est un de ces fils dévoués de la science, que la mort seule peut arrêter dans leur dévouement.

M. Geiier a, comme Fryxell, les qualités brillantes de l'écrivain, et, comme Strinnholm, l'érudition acquise par de longues études. Il a de plus le coup d'œil vif et pénétrant, qui embrasse d'un regard toute une série d'idées, la sagesse de l'homme pratique qui résume les faits, et l'esprit du philosophe qui en tire les conclusions. Son style est mâle, concis, éloquent; il y a en lui une énergie comparable à celle de Tacite, et il possède cette austère probité que Quintilien recommande aux orateurs, et qui devrait être surtout le partage des historiens. Dès ses premiers travaux, il s'est élevé au dessus de ceux qui l'avaient précédé en Suède; il mérite d'être mis à côté des meilleurs historiens de France et d'Allemagne.

Éric Geiier est né le 12 janvier 1783, dans la province de Wermelande. Il passa ses premières années dans cette solitude de la campagne qui donne à certaines ames une sorte de sève poétique qu'elles ne trouveraient pas dans les grandes villes. A l'âge de seize ans, il entra comme étudiant à l'université d'Upsal, puis il revint dans sa famille, sentant le besoin de se créer une carrière et ne sachant encore laquelle il choisirait. Une circonstance qui d'abord l'affecta péniblement, décida de sa destinée. Comme il n'avait pas de fortune, il avait pensé à entrer dans quelque maison riche en qualité de précepteur. Un ami de son père essaya de lui procurer une place. Mais quand il eut énuméré les vertus de son protégé, les personnes auxquelles il s'adressait répondirent qu'elles avaient pris des renseignemens ailleurs, et qu'on leur avait représenté le jeune étudiant comme un étourdi.

Geiier a lui-même raconté, avec une aimable naïveté, ce premier échec qui amena son premier succès. Je ne peux résister au plaisir de citer son récit : c'est une des plus jolies pages de biographie que je connaisse.

« Quand on eut formulé, dit-il, ce jugement sur moi, je compris pour la première fois ce que veut dire bruit et renommée. Je me crus perdu dans l'opinion du monde, et je brûlai du désir d'effacer la réputation inattendue qu'on venait de me faire, en m'en créant une meilleure. Je pris la plume et j'écrivis mon éloge de Sten Sture l'ancien, pour l'académie suédoise (1808). Ce travail se fit très mystérieusement. Lorsque l'idée me vint de concourir, je ne savais pas même quel était le sujet proposé par l'académie. Mais il devait se trouver dans les journaux de Stockholm qui, après avoir fait le tour de la paroisse, revenaient au presbytère. Par une soirée du mois d'août, je m'en allai au presbytère en rêvant, et j'inventai un prétexte pour prier le prêtre de vouloir bien me prêter les feuilles de l'année. Il prit, dans un vieux tiroir de table, parmi des croûtes de pain et des croûtes de fromage, je ne sais combien de numéros incomplets. Heureusement j'y trouvai ce que je cherchais. En m'en retournant à la maison de mon père, je sentais déjà l'influence d'une conception littéraire. Ces journaux me pesaient dans les mains, et toutes mes

idées étaient en mouvement. Tandis que je m'abandonnais à mes premiers rêves, j'errais dans les ombres du soir, et j'allais me heurter contre les pierres et les buissons. La nuit je ne pus dormir. Le jour suivant je lus avec anxiété dans un volume dépareillé de Dalin ce qui se rapportait à mon héros. C'étaient là toutes mes sources historiques. Je ne me rappelle pas avoir fait de lecture plus pénible, et pourtant il fallait en extraire le suc le plus pur de l'éloquence académique. C'était une terrible tâche. Grace au ciel, l'ancien administrateur du royaume de Suède n'en a rien su dans sa tombe. Après avoir long-temps combiné mon œuvre, il s'agissait de l'écrire, et ce n'était pas une petite difficulté, car il fallait avoir du papier, et mon père avait à cet égard des habitudes sévères d'économie. J'avoue que je dérobai tout ce qui m'était nécessaire, puis je cachai mon larcin dans une niche vide pratiquée dans le mur. Ce fut là aussi que le discours s'en alla feuille par feuille à mesure que je l'écrivais. Il n'était pas facile non plus de travailler en secret dans une maison où nous savions tous ce que chacun de nous faisait. Enfin j'arrivai à mon but sans mettre personne dans ma confidence, et la main tremblante, le cœur palpitant d'émotion, un beau jour j'enfermai pour la dernière fois dans l'armoire obscure mon œuvre copiée, cousue, scellée et prête à partir le lendemain pour le Parnasse. Je ne pouvais l'inscrire dans notre livre de poste sans éveiller l'attention. Mais le soir, tandis que notre ménagère était loin, je pris sa clé, je glissai mon discours dans la boîte. Le lendemain de bon matin je m'en allai à la poste voisine et mon paquet partit.

« Je passai l'automne au sein de ma famille. Au commencement du mois de décembre, je lis un jour, dans les feuilles de Stockholm, que l'auteur du discours sur Sten Sture, portant pour épigraphe : *Non civium ardor prava jubentium*, est invité par le secrétaire de l'académie à se faire connaître. Ma sœur me demanda pourquoi le rouge me montait au visage tandis que je lisais le journal. J'ignorais si cette invitation était d'un bon ou d'un mauvais augure, et je répondis à ma sœur avec un mélange de crainte et d'espoir. Le jour suivant, je reçus une lettre du gouverneur de la province, qui m'annonçait que l'académie m'avait décerné un grand prix. Je me précipitai, la lettre ouverte à la main, dans la chambre de mes parens, et tous restèrent muets de surprise. Ma bonne mère me serra sur son cœur, mes frères et mes sœurs m'embrassèrent, et tous les amis de notre maison se réjouirent. Celui qui s'était déclaré mon protecteur s'en alla chez un frère, posa une chaise sur la table, s'assit sur la chaise et proclama à haute voix mon triomphe. Mon père, je m'en souviens, ne m'avait jamais fait aucune caresse. Nos rapports avec lui, quoique pleins d'affection, étaient trop respectueux pour admettre l'épanchement. Ce jour-là, dans un moment où nous nous rencontrâmes par hasard, il étendit la main et la posa sur ma poitrine. Jamais nul témoignage de tendresse, nul succès ne m'a autant ému. Aujourd'hui encore je ne peux y songer sans attendrissement (1). »

(1) Minnen, *Utdrag ur bref och Dagbæcker*, in-8°, 1834.

L'année suivante, Geiier vint à Stockholm, et entra dans l'intimité de plusieurs hommes de distinction. Puis il prit un nouveau grade à l'université et voyagea en Angleterre. En 1810, il fut de nouveau couronné par l'académie. En 1811, il devint l'un des membres les plus actifs de la société de l'*Iduna*, qui publiait un journal dans le but de réveiller le goût de l'ancienne littérature scandinave et des anciennes chroniques. Geiier inséra dans ce recueil quelques poésies qui peuvent être mises au nombre des plus belles œuvres poétiques de la Suède. Il rendit un autre service en publiant, avec M. Afgelius, le recueil des chants populaires. L'introduction mise en tête de ce recueil est un morceau critique d'une grande portée (1). En 1815, il fut nommé professeur d'histoire adjoint à l'université d'Upsal, puis professeur titulaire, et, dès cette époque, chaque année de sa vie a été marquée par quelque travail important.

Son grand ouvrage sur les chroniques de Suède fut publié en 1825 (2). C'est là qu'il a recueilli le fruit de ses études; c'est là qu'il a montré toute sa sagacité d'historien. Il est remonté aux sources les plus lointaines et les moins connues; il les a exposées, analysées, jugées avec une élévation d'esprit et une clarté d'aperçu qui laisse peu de place à la critique. Tout ce livre est un tableau sérieux, animé, complet, de l'ancien état de la Suède, de sa situation géographique, de ses lois, de ses mœurs, des indices primitifs de son histoire, des traditions poétiques et religieuses qui l'ont illustrée. M. Geiier voulait faire le même travail pour l'époque païenne et les époques suivantes; mais il s'est aperçu qu'il l'avait pris sur une trop grande échelle. Il l'a abandonné, et il est à craindre qu'il ne puisse le continuer. En 1832, il publia le premier volume d'une histoire du peuple suédois (3), qui bientôt fut suivi de deux autres (4). Mais cet ouvrage s'arrête à la mort de Christine. La Suède n'a point encore eu son histoire complète, et, s'il est un homme dont elle doive surtout la désirer et dont elle ait le droit de l'attendre, cet homme est Geiier.

(1) *Svenska Folkvisor from Forntiden*, 3 vol. in-8o, 1814-1816.

(2) *Svea Rikes Hæfder,* 1 vol. in-8o.

(3) *Svenska Folkets Historia.*

(4) Les trois premiers volumes de cette histoire ont été traduits en allemand, et font partie de la collection de Heeren. Ils ont été traduits en français par un jeune professeur de Toulouse, qui n'a pu, je crois, trouver un éditeur pour les imprimer. Il n'y a pas d'éditeur pour publier un ouvrage qui mériterait de devenir classique dans notre pays, comme il l'est en Suède; mais il s'en présentera plusieurs pour mettre au jour quelque pitoyable résumé écrit avec une impertinente ignorance, plein de fautes et de lacunes. C'est ainsi qu'on étudie l'histoire.

X. Marmier.

# MÉMOIRES, CORRESPONDANCE ET MANUSCRITS

DU

# GÉNÉRAL LAFAYETTE,

PUBLIÉS PAR SA FAMILLE.[1]

**Second Article.**

Ce fut une brillante époque dans la vie de Lafayette que les années qui s'écoulèrent depuis la fin de la guerre d'Amérique jusqu'à l'ouverture des états-généraux. Jeune et célèbre, déjà plein d'actions, chevaleresque parrain de treize républiques, il parcourait et étudiait l'Europe, les cours absolues, assistait aux revues et aux soupers du grand Frédéric, et, de retour en France, par ses liaisons, par ses propos, par son attitude à l'assemblée des notables, poussait hardiment à des réformes, dont le seul mot, étonnement de la cour, électrisait le public, et que rien ne compromettait encore. Pourtant cet intervalle de jouissance, de repos et de préparation, eut son terme, et Lafayette, à ses risques et périls, dut rentrer dans la pratique active des révolutions. Il est âgé de trente-deux ans en 89. Tout ce qui pré-

(1) Chez Fournier aîné, rue de Seine, 16.

cède n'a été qu'un prélude; le plus sérieux et le plus mûr commence; la gloire jusque-là si pure et incontestée du jeune général va subir de terribles épreuves. Il s'agit, en effet, de la France et d'une vieille monarchie, d'une cour à laquelle Lafayette est lié par sa naissance, par des devoirs ou du moins par des égards obligés. De toutes parts il s'agit pour lui de garder une difficile et presque impossible mesure, d'être républicain sans abjurer tout-à-fait son respect au trône, d'être du peuple sans insulter chez les autres ni en lui le gentilhomme. Or Lafayette, dans une telle complication que chaque pensée aisément achève, s'engagea sans hésiter, tout en droiture et comme naturellement. Si on le prend à l'entrée et à l'issue, on trouve que, somme toute et sauf l'examen de détail, il s'en est tiré, quant aux principes généraux et quant à la tenue personnelle, à son honneur, à l'honneur de sa cause et de sa morale en politique.

Ce n'est pas à dire qu'en aucun de ces difficiles momens, ni lui ni son cheval n'aient bronché.

Je ne discuterai pas les principaux faits de la vie de Lafayette depuis 89 jusqu'à sa sortie de France en août 92; de telles discussions, rebattues pour les contemporains, redeviendraient plus fastidieuses à la distance où nous sommes placés; c'est à chaque lecteur, dans une réflexion impartiale, à se former son impression particulière. Les reproches dont sa conduite a été l'objet portent en double sens. Les uns l'ont accusé de ne s'être pas suffisamment opposé aux excès populaires dans la nuit du 6 octobre, le 22 juillet précédent lors du massacre de Foulon, et en d'autres circonstances; les autres l'ont, au contraire, accusé, lui et Bailly, de sa résistance aux mouvemens populaires dans les derniers temps de l'assemblée constituante, notamment de la proclamation et de l'exécution de la loi martiale au Champ-de-Mars, le 17 juillet 91. Le fait est qu'après la grande insurrection du 14 juillet, qui fondait l'assemblée nationale, Lafayette n'en voulut plus d'autres, mais qu'avant d'en venir à les combattre, à les réprimer, il se prêta quelquefois, pour les mitiger, à les conduire. Il y a bien des années, qu'enfant, j'entendais raconter à un des gardes nationaux présens aux journées des 5 et 6 octobre le détail que voici et qui est à la fois une particularité et une figure. Le tocsin avait sonné dès le matin du 5 octobre, Paris était en insurrection, les faubourgs débouchaient en colonnes pressées, l'on criait: *à Versailles! à Versailles!* Lafayette, qui devait prendre la tête de la marche, ne partait pas. Durant la matinée entière et jusque très avant dans l'après-midi, sous un prétexte ou sous un autre, il avait tenu bon, faisant la

sourde oreille aux menaces comme aux exhortations. Bref, après des heures de fluctuation houleuse, tous les délais expirés et la foule ne se contenant plus, Lafayette à cheval, au quai de la Grève, en tête de ses bataillons, ne bougeait encore, quand un jeune homme, sortant du rang et portant la main à la bride de son cheval, lui dit: « Mon général, jusqu'ici vous nous avez commandés, mais maintenant c'est à nous de vous conduire.... » et l'ordre *en avant!* jusqu'alors vainement attendu, s'échappa.

Le témoin véridique, de qui le mot m'est venu, n'en avait entendu que la lettre et n'en saisissait ni le poétique ni le figuratif. Depuis, j'ai souvent repassé en esprit, comme le revers et l'ombre de bien des ovations, cette humble image du commandant populaire. Et celui-ci était le plus probe, le plus inflexible, passé une certaine ligne; il ne cédait ici qu'en vue surtout de maintenir et de modérer. Si l'on ne peut dire de lui qu'une fois la révolution engagée, il ait dominé les évènemens, s'il les a trop suivis ou (ce qui revient au même) précédés dans le sens de tout à l'heure, il en a été l'instrument et le surveillant le plus actif, le plus intègre, le plus désintéressé; quand ils ont voulu aller trop loin, à un certain jour il leur a dit *non* et les a laissés passer sans lui au risque d'en être écrasé le premier; en un mot, il a fait ses preuves de vertu morale. Mais, à ce début, il y eut de longs momens d'acheminement, d'embarras, de composition inévitable. L'indulgence qu'on a en révolution pour les moyens est singulière, tant que vos opinions ne sont pas dépassées.

Au 22 juillet 89, Lafayette fit tout ce qui était humainement possible pour sauver Foulon et Berthier; le lendemain il déposait à l'Hôtel-de-Ville son épée de commandant, fondé sur ce que les exécutions sanglantes et illégales de la veille l'avaient trop convaincu *qu'il n'était pas l'objet d'une confiance universelle;* il ne consentit à la reprendre que sur les instances les plus flatteuses et après des témoignages unanimes. Mais son impression sur ces attentats et quelques autres pareils qui, ainsi qu'il le dit, ont trompé son zèle et profondément affligé son cœur, son impression d'honnête homme n'atteignit pas alors sa vue politique et ne détruisit pas du coup le charme qui ne cessa que plus tard, lorsque le 10 août déchira le rideau. Des prisons de Magdebourg, en juin 93, Lafayette écrivait à la princesse d'Hénin : « Le nom de mon malheureux ami La Rochefoucauld se « présente toujours à moi.... Ah! voilà le crime qui a profondément « ulcéré mon cœur! La cause du peuple ne m'est pas moins sacrée;

« je donnerais mon sang goutte à goutte pour elle; je me reprocherais « chaque instant de ma vie qui ne serait pas uniquement dévoué à « cette cause; *mais le charme est détruit...* » Et plus loin, il parle encore de l'injustice du peuple, qui, sans diminuer son dévouement à cette cause, a détruit pour lui cette *délicieuse sensation du sourire de la multitude*. Ainsi, avant le 10 août, avant la proscription et le massacre de ses amis, et même après que Foulon eut été déchiré devant ses yeux et malgré ses efforts, avec les circonstances qu'on peut lire dans les *Mémoires de Ferrières,* le charme subsistait encore pour Lafayette; il fallait que La Rochefoucauld fût massacré à Gisors pour que l'attrait de la multitude s'évanouit, et pour qu'elle cessât (au moins dans un temps) de lui sourire. Tous les reproches adressés à Lafayette au sujet de ces journées du 22 juillet, du 5 et 6 octobre, me paraissent aujourd'hui abandonnés ou réfutés, et ils se réduisent à cette remarque morale, laquelle porte sur la nature humaine encore plus que sur lui.

Quant aux reproches en sens opposé, et pour avoir défendu la constitution et la royauté de 91 contre les émeutes, ils ne s'adressent pas à la moralité de Lafayette, qui ne faisait que suivre entre la cour infidèle et les factions orageuses la ligne étroite de son serment. On peut seulement se demander si, en s'enfermant comme il le fit dans la constitution de 91 sans issue, il ne dévoua pas sa personne et son influence à une honorable impossibilité. Je crois que Lafayette, dans les excellens exposés qu'il donne de la situation révolutionnaire aux divers momens de 89 à 92, s'exagère en général la pratique possible de la constitution. Il a beau faire, il a beau en justifier la mesure et les bases, analyser et qualifier à merveille les divers partis qui s'y opposent et les hommes qui pour et contre figurent, toujours l'un des deux élémens essentiels à son ordre de choses lui échappe. Toujours, d'un côté, la cour conspire et ne veut pas se rallier; toujours, d'un autre côté, la foule et les factions ne peuvent pas avoir confiance et ne veulent pas s'arrêter. Il s'agissait, en 91, pour le gros de la nation active et pour les générations survenantes, de bien autre chose que de la constitution même. Une cour restait, à bon droit suspecte : la fuite du 20 juin et les révélations subséquentes l'ont assez convaincue d'incompatibilité. Le grand mouvement de 89 avait remué toutes les opinions, exalté tous les sentimens; on se précipitait de toutes parts dans l'amour du bien public, comme sur une proie; les générations qui n'avaient pas donné en 89 étaient avides de mettre la main aussi

à quelque chose ; on était lancé et chacun allait renchérissant. Lafayette (dans ses *Souvenirs en sortant de prison* (1)) remarque, il est vrai, qu'on a poussé un peu loin le fatalisme dans les jugemens sur la révolution française, et cette observation, chez lui précoce, antérieure aux systèmes historiques d'aujourd'hui, bien autrement fatalistes, rentre trop dans ce que je crois vrai pour que je ne cite pas ses paroles : « De même, dit-il, qu'autrefois l'histoire rapportait tout « à quelques hommes, la mode aujourd'hui est de tout attribuer à la « force des choses, à l'enchaînement des faits, à la marche des idées : « on accorde le moins possible aux influences individuelles. Ce nouvel « extrême, indiqué par Fox dans son ouvrage posthume, a le mérite « de fournir à la philosophie de belles généralités, à la littérature des « rapprochemens brillans, à la médiocrité une merveilleuse conso- « lation. Personne ne connaît et ne respecte plus que moi la puissance « de l'opinion, de la culture morale et des connaissances politiques; « je pense même que, dans une société bien constituée, l'homme « d'état n'a besoin que de probité et de bon sens; mais il me paraît « impossible de méconnaître, surtout dans les temps de trouble et de « réaction, le rapport nécessaire des évènemens avec les principaux « moteurs. Et par exemple, si le général Lee, qui n'était qu'un An- « glais mécontent, avait obtenu le commandement donné au grand « citoyen Washington, il est probable que la révolution américaine « eût fini par se borner à un traité avantageux avec la mère-patrie... » Il continue de la sorte à éclaircir sa pensée par des exemples. Mais en 91, pour revenir au point en question, où était l'homme de la circonstance, et y avait-il un homme dirigeant? Avec sa méthode et son caractère, Lafayette ne l'eût jamais été ; il s'usait honorablement à maintenir l'ordre ou à modérer le désordre, à servir la cour malgré elle, à retenir Louis XVI dans la lettre de la constitution; il s'est toujours *livré,* nous dit-il lui-même (et à dater de cette époque, je crois le mot exact) *aux moindres espérances* d'obtenir, dans la recherche et la pratique de la liberté, le concours paisible des autorités existantes. Ainsi faisait-il alors religieusement et sans longue perspective. Autour de lui, c'étaient des masses, des clubs, une assemblée finissante; on retombait dans la force des choses.

Après la constitution jurée et la clôture de l'assemblée constituante, Lafayette se retire en Auvergne pendant les derniers mois de 91; mais cette retraite à Chavaniac ne saurait ressembler à celle

(1) Tom. IV. Ces trois derniers volumes viennent de paraître.

de Washington à Mount-Vernon; car rien n'est achevé et tout recommence. Il est mis à la tête d'une armée dès le commencement de 92. De la frontière où il travaille à organiser la défense, il écrit, le 16 juin, à l'assemblée législative, et, après le 20 juin, quittant son armée à l'improviste, il paraît à la barre de cette assemblée pour la rappeler à l'esprit de la constitution, à la déclaration des droits violée chaque jour. Il veut faire deux guerres à la fois, contre l'invasion prussienne et contre la révolution croissante : c'est trop. Il retourne à son camp sans avoir rien obtenu que les honneurs de la séance : le 10 août va lui porter la réponse. A cette nouvelle, il met son armée en insurrection, mais en insurrection passive; il proclame et il attend; mais il attend vainement. L'exemple ne se propage pas, les autres armées se soumettent, et Lafayette voyant que le pays ne répond mot, ne songe qu'à s'annuler, dans l'intérêt, non pas de la liberté qui n'existe plus, dit-il, mais de la patrie, qu'il s'agit toujours de sauver; il passe la frontière avec ses aides-de-camp, non sans avoir pourvu à la sûreté immédiate de ses troupes.

Que cette conduite toute chevaleresque et civique soit jugée peu politique, je le conçois; elle est d'un autre ordre. Politiquement, cette manière de faire ne saurait entrer dans l'esprit de ceux qui ne la sentent pas déjà par le cœur. Lord Holland, venu en France pendant la paix d'Amiens, causait de Lafayette avec le ministre Fouché; celui-ci, au milieu d'expressions bienveillantes, taxait Lafayette d'avoir fait une grande faute, et il se trouva que cette faute était, non comme lord Holland l'avait d'abord compris, de s'être déclaré contre le 10 août, mais de n'avoir pas, quelques mois plus tôt, renversé l'assemblée, rétabli le pouvoir royal et saisi le gouvernement. Sans être Fouché, on peut remarquer, au point de vue politique et du succès, que, dans de telles circonstances, la démonstration de Lafayette, ainsi limitée, devait demeurer inefficace; que proclamer le droit et attendre, l'arme au bras, une manifestation honnête, puis, s'il ne vient rien, se retirer, c'est compter sans doute plus qu'il ne faut sur la force morale des choses; comme si, à part certains momens uniques et qui, une fois vus, ne se retrouvent pas, rien se faisait tout seul dans les nations; comme s'il ne fallait pas, dans les crises, qu'un homme y mît la main, et fît et fît faire à tous même les choses justes et bonnes, et *libres*.

Mais Lafayette (et voilà ce qui importe) en allant au-delà, n'était plus le même; il sortait de l'esprit de sa ligne, de sa fidélité à ses sermens, de sa religion publique; il tombait dans la classe des hommes

à 18 brumaire. Que cette tâche eût été, ou non, en rapport avec ses forces, c'est ce que je n'examine point. Le premier obstacle était dans la morale même qu'il professait, dans son respect pour la liberté d'autrui, dans l'idée la plus fondamentale et la plus sacrée de sa politique. Au-dessus de l'utilité immédiate et disputée qu'il eût pu apporter au pays par une intervention en armes, il y avait pour lui, homme de conviction, quelque chose de bien plus considérable dans l'avenir. Si l'idée de liberté n'était pas engloutie sans retour, s'il devait y avoir pour elle, comme il ne cessait de l'espérer, réveil, purification et triomphe, ce n'était qu'au prix de cette attente, de cette abnégation, de ce respect témoigné par quelqu'un (ne fût-ce qu'un seul!) envers la liberté de tous, même égarée et enchaînée. Il eut cette idée, et elle est grande; elle est digne en elle-même de tout ce que l'antiquité peut offrir de stoïque au temps des triumvirs, et elle a de plus l'inspiration sociale, qui est la beauté moderne. En passant la frontière, dans les prisons de Magdebourg, de Neisse et d'Olmütz, plus tard dans son isolement de Lagrange sous l'empire, il se disait : « Il y a donc quelque utilité dans ma retraite, puisqu'elle affiche et « entretient l'idée que la liberté n'est pas abandonnée sans exception « et sans retour. »

Par sa sortie de France en 92, la vie politique de Lafayette durant notre première révolution se dessine nettement, et elle devient l'exemplaire-modèle en son espèce. Il a pu dire, après sa délivrance d'Olmütz, ce qu'on redit volontiers avec lui après les passions éteintes: « *Le bien et le mal de la révolution paraissaient, en général, séparés par la ligne que j'avais suivie.* » Son nom, que j'aime à trouver de bonne heure honoré dans un iambe d'André Chénier, a passé, depuis quarante ans déjà, en circulation, comme la médaille la mieux frappée et la plus authentique des hommes de 89.

La gloire et le malheur de ces médailles trop courantes est d'être comme les monnaies qui bientôt s'usent; on n'en veut plus; mais l'histoire vient, et de temps en temps, par quelque aspect nouveau, les refrappe et les ravive.

Le titre d'homme de 89, dont Lafayette nous offre la personnification équestre et en relief, reste lui-même le plus honorable, non seulement en politique, mais en tous les genres et dans toutes les carrières. En toutes choses il y a, j'oserai dire, l'homme de 89, le girondin et le jacobin. Je ne parle pas de la nature des opinions, mais de leur caractère et de leur allure : ce sont là comme trois familles d'esprits; on les retrouve plus ou moins partout où il y a

mouvement d'idées. L'homme de 89, c'est-à-dire d'audace et d'innovation, mais avec limites et garanties, avec circonspection passé son 14 juillet, et avec arrêt devant les 10 août, l'esprit sans préjugés, courageux, qui apporte au monde sa part d'innovation et de découverte, mais qui ne prétend pas le détruire tout entier pour le refaire; qui ouvre sa brèche, mais qui reconnaît bien vite, en avançant, de certaines mesures imposées par le bon sens et par le fait, par l'honnêteté et par le goût; qui n'abjure pas dans les mécomptes, mais se ralentit seulement, se resserre et attend aux endroits impossibles, sans forcer, sans renoncer... Qu'on achève le portrait, que je craindrais de faire trop vague en le traçant dans cette généralité. Veut-on des noms? en philosophie Locke en est, Descartes lui-même n'en sort pas : j'y mets André Chenier en poésie.

Il y a une classe d'esprits girondins; cela est plus audacieux, plus téméraire; ils sont plus perçans et plus étroits; ils vont d'abord aux extrêmes, mais ils reculent à un certain moment : une certaine honnêteté de goût, de sentiment, les tient, les saisit et les sauve. On trouve, en les considérant dans leur entier, bien des inconséquences et de fausses voies, mais aussi des sillons lumineux, des saillies franches, des traces sincères : moins honorables que les précédens, ils sont plus intéressans et touchans; l'imagination les aime; je les vois surtout romanesques et poétiques. Une limite plus ou moins rapprochée, non douteuse pourtant, les sépare de ce que j'appellerai les esprits *jacobins;* ils ont marché ensemble dans un temps, mais la qualité, la trempe est autre. Ces derniers (et je ne parle point du tout de la politique, mais de la littérature, de la poésie, de la critique) se trouvent nombreux de nos jours; on pourrait croire que c'est une espèce nouvelle qui a pullulé. Rien ne les effraie ni ne les rappelle; *de plus en plus fort!* de l'audace, puis de l'audace et encore de l'audace, c'est là le secret à la fois et l'affiche. Dans leur hardiesse d'érudition (s'ils sont érudits) et leur intrépidité de système, ils remuent, ils lèvent sans doute çà et là des idées que des chemins plus ordinaires n'atteindraient pas; mais le plus souvent à quel prix! dans quel entourage! Tout en éprouvant du respect pour la force éminente de quelques-uns en cette famille d'esprits, j'avoue ne sentir que du dégoût pour les incroyables gageures, les motions à outrance et l'impudeur native de la plupart. Des noms paraîtraient nécessaires peut-être pour préciser, mais le présent est trop riche et le passé trop pauvre en échantillons. Seulement, et comme aperçu, pour un Joseph de Maistre combien de Linguet!

Oh! même en simple révolution de littérature, heureux qui n'a été que de 89 et qui s'y tient, c'est la belle cocarde. Girondin, passe encore; on en revient avec honneur, sauf amendement et judicieuse inconséquence; mais de 93, jamais!

Pourtant revenons aux grandes choses, au général Lafayette, à ses *Mémoires* et à sa vie. — Indépendamment des récits et de la correspondance qui représente sa vie politique de 89 à 92, on trouve à cet endroit de la publication divers morceaux critiques de la plume du général sur les mémoires ou histoires de la révolution; il y contrôle et y rectifie successivement certaines assertions de Sieyes, de Necker, de Ferrières, de Bouillé, de Mounier, de M^me^ Roland, ou même de M. Thiers. Le ton de ces observations, bien moins polémiques qu'apologétiques, se recommande tout d'abord par une modération digne, à laquelle, en des temps de passion et d'injure, c'est la première loi de quiconque se respecte de ne jamais déroger. Sieyes, si haut placé qu'il fût dans sa propre idée et dans celle des autres, n'a pas toujours fait de la sorte. La notice écrite par lui sur lui-même (1794) et que Lafayette discute, est, ainsi que celui-ci la qualifie avec raison, *plus âcre que vraie* sur bien des points. Sieyes dédie ironiquement sa notice *à la Calomnie*, mais lui-même n'y épargne pas les imputations calomnieuses ou injurieuses contre son ancien collègue à la constituante, pour lors prisonnier de la coalition. Lafayette prend avec réserve et dignité sa revanche de ces aigreurs, et il triomphe légitimement à la fin, lorsque, sans cesser de se contenir, il s'écrie :

« Il n'appartient point à mon sujet d'examiner la troisième époque de la vie politique de Sieyes (1). Je suis encore plus loin de chercher à attaquer ses moyens de justification, et je me suis contenté d'admirer les pages éloquentes où il nous peint le règne de l'anarchie et de la terreur. A Dieu ne plaise que je cherche à appuyer l'horrible accusation de complicité avec Robespierre, dont il est si justement indigné; à Dieu ne plaise que je me permette d'y croire! mais il est une observation que je dois faire, parce qu'elle est commandée par mon amour inaltérable pour la liberté, par le sentiment profond que j'ai des devoirs d'un citoyen, et surtout d'un représentant français. L'accusation dont on a voulu souiller Sieyes est inique; elle est fausse, et néanmoins il a mérité qu'on la fît. Je ne parle pas de cet ancien

(1) Sieyes avait divisé sa vie politique depuis 89 en trois époques. « Durant toute la tenue de l'assemblée législative jusqu'à l'ouverture de la convention, il est resté complètement étranger à toute action politique. C'est le troisième intervalle. » (*Notice de Sieyes sur lui-même.*)

propos : « *Ce n'est pas la noblesse qu'il faut détruire, mais les nobles,* » propos que la calomnie peut avoir inventé ; je ne parle pas d'autres inductions, peut-être aussi mensongères, que la haine, la jalousie, et même le malheur, peuvent avoir ou controuvées ou exagérées ; je parle de sa *simple assiduité aux séances* qui, bien loin d'être *utile* (1), ne put qu'être funeste à la chose publique, lorsque le silence d'un homme tel que lui, semblait autoriser les décrets contre lesquels il ne s'élevait pas. Vingt-deux girondins, la plupart ses amis, ont péri sur l'échafaud pour s'être opposés à ces décrets. Plusieurs autres, et nommément Condorcet, ont expié des torts précédens par une proscription cruelle, fruit de leur résistance, et par une mort plus cruelle encore. Il n'y a pas jusqu'à Danton et Desmoulins qui n'aient eu l'honneur de mourir pour s'opposer à Robespierre. Tallien et Bourdon, en parlant contre l'infame loi du 22 prairial, ont mérité les bénédictions attachées à la journée du 9 thermidor ; et Sieyes, le Sieyes de 1789, constamment assis pendant toute la durée de la Convention à deux places de Robespierre, a, par son timide et complaisant silence, mérité........ *d'en être oublié !* (2) »

(1) Après un tableau du règne de la terreur, Sieyes ajoutait : « Que faire, encore une fois, dans une telle nuit ? attendre le jour. Cependant cette sage détermination n'a pas été tout-à-fait celle de Sieyes. Il a essayé plusieurs fois d'être utile, autrement que par sa simple assiduité aux séances. » (*Notice de Sieyes sur lui-même.*)

(2) On a beaucoup parlé de Sieyes dans ces derniers temps ; sa mort l'a remis en scène. M. Mignet, dans un équitable éloge, l'a caractérisé. Pourtant la forme même de l'éloge académique interdisait certains jugemens et certaines révélations. On trouvera le personnage au complet dans ces Mémoires de Lafayette, surtout dans la lettre à M. de Maubourg (tom. V), écrite à la veille du 18 brumaire. Il y a là, sur Sieyes, à la page 103, un admirable portrait. Moi-même, je trouve, dans des notes fidèlement recueillies auprès d'un des hommes qui ont le mieux connu, pratiqué et pénétré Sieyes, la page suivante, que j'apporte ici comme tribut à cette haute mémoire historique. Le temps des parallèles en règle est passé ; mais, sans y faire effort, combien de Sieyes à Lafayette le contraste saute aux yeux frappant :

« Sieyes a vécu plusieurs années dans l'intimité de Diderot et de la plupart des philosophes du XVIIIe siècle. Envoyé très souvent de Chartres à Paris pour les affaires du diocèse ou du chapitre, il jouissait de la capitale en amateur spirituel, en dilettante, et il passait à Chartres, dans ses courts retours, pour un grand dévot, parce qu'il était sérieux. Il s'était fait de 28 à 30,000 livres de bénéfices, grosse fortune pour le temps. Il aimait beaucoup et goûtait la musique, la métaphysique aussi, on le sait, et pas du tout le travail, à proprement parler. Quoiqu'il eût le talent et l'art d'écrire, c'était, vers la fin, Des Renaudes qui lui faisait ses rares discours. Il lisait même très peu, et sa bibliothèque usuelle se composait à peu près en tout d'un Voltaire complet, qu'il recommençait avec lenteur sitôt qu'il l'avait fini, comme M. de Tracy faisait aussi volontiers ; et il disait que *tous les résultats étaient là.* Réduit d'abord à 6,000 francs par l'assemblée constituante, il en avait pris son parti, et était resté patriote. Plus tard, réduit à 12 ou 1,400 fr. par un décret de la convention, il dit ce jour-là, en sortant, à un collègue en qui il avait confiance : « 6,000 francs, passe ; mais 1,200, céla est « trop peu. Qué veut-on qué jé fasse ? Jé n'ai rien... » Il avait l'accent méridional de Fréjus, mais point l'accent rude et rauque comme Raynouard ; il avait l'*esprit doux.* Il ne s'ouvrait

Lafayette n'a pas de peine à faire ressortir les contradictions de conduite en sens divers de Mounier et des anglicans, de Mme Roland et des girondins ; en général, toutes les contradictions et les inconséquences des divers personnages qui n'ont pas suivi sa ligne exacte sont parfaitement démêlées par lui, et rapprochées avec une modération de ton qui n'exclut pas le piquant. Lafayette s'y complaît évidemment; il y revient en chaque occasion ; il nous rappelle que, parmi les républicains du 10 août, Condorcet avait alors oublié sa note fâcheuse sur le mot *patrie* du dictionnaire philosophique de Voltaire : « Il n'y a que trois manières politiques d'exister, *la monarchie*,

qu'à ceux dont il se savait compris : dès qu'il s'était aperçu qu'on ne le suivait pas, qu'on ne l'entendait pas, il se refermait, et c'en était fait pour la vie. Dans les comités, qu'il méprisait assez, il ne se communiquait pas, se levait après le premier quart d'heure, se promenait de long en large, et, si on le pressait de questions : « Qu'en pensez-vous, citoyen Sieyes? » il répondait en gasconnant : « Mais oui, cé n'est pas mal. » A propos de la constitution de l'an III, on ne put tirer de lui autre chose, et quand l'un des membres du comité, qui avait sa confiance, alla le consulter confidentiellement, pièce en main, pour obtenir un avis plus intime, Sieyes dit : « Hein ! hein ! il y a dé l'instinct. » Dans les dîners, quand il le voulait et qu'il n'y avait pas de mauvais visage qui le renfonçât, il était le plus charmant convive, et soigneux même de plaire à tous. Toute la dernière moitié de sa vie se passa dans son fauteuil, dans la paresse, dans la richesse, dans la méditation ironique, dans le mépris des hommes, dans l'égoïsme, dans le népotisme. Il était fait pour être cardinal sous Léon X. Exilé, il vécut à la lettre, comme le rat de la fable, dans son fromage de Hollande. Quand ce fou d'abbé Poulle tenta de l'assassiner chez lui, rue Neuve-Saint-Roch, et lui tira un coup de pistolet qui lui perça la main, plusieurs collègues de la convention l'allaient voir et lui tenir compagnie dans les soirées; on parlait des affaires publiques, des projets renaissans, des espérances meilleures : « Eh ! oui, disait Sieyes, faites; oui, pour qu'on vous tire aussi un « coup dé pistolet comme céla. » L'ambassade de Berlin acheva son reste de républicanisme. Avant le 18 brumaire, il comprit tout ce que Bonaparte était et allait faire. Directeur, il retint un jour seul, après un grand dîner, un membre des cinq cents, républicain des plus probes : « Voyez, lui dit-il, vous et vos amis, si vous voulez vous entendre avec *lui*, car s'il « ne lé fait avec vous, il lé fera avec d'autres; il lé fera avec les jacobins, il lé fera avec lé « diable. Mais il vaut mieux que cé soit avec vous qu'il marche, et lui-même l'aimerait « mieux ; et puis, vous pourrez un peu lé retenir...... » Quand Bonaparte lui fit ce fameux cadeau de terre qui l'engloutit, le message arriva à l'assemblée aux mains de Daunou, alors président. Celui-ci, tout effrayé pour Sieyes, en dit un mot à l'oreille aux quelques amis républicains, et il fut convenu de ne pas donner lecture de la pièce sans le consulter. Après la séance, on alla chez lui ; on lui exposa le tort qu'il se ferait en acceptant le don de cette sorte ; que c'était un tour de Bonaparte pour le décrier, pour l'absorber ; qu'il valait mieux, s'il y tenait, faire voter la chose comme récompense publique. Sieyes repartit alors : « Et moi, jé vous dis que, si ça né sé fait pas ainsi, ça né sé fera pas du tout. » On vit alors sa pensée ; le lendemain, ses amis patriotes votèrent contre la proposition, mais ils étaient peu nombreux, et elle passa. — A l'Institut, Sieyes, dans les premiers temps, prenait assez volontiers la parole sur des sujets de métaphysique et de philosophie, à propos des lectures de Cabanis et de Tracy, jamais en matière de science politique : c'était un point sur lequel ses idées arrêtées, *plus ou moins justes ou bizarres*, *mais à coup sûr profondes*, ne souffraient pas de discussion. »

Je ne crois pas m'être trop éloigné de Lafayette en tout ceci ; il me semble plutôt avoir multiplié les points de vue autour de lui, et il n'y perd pas.

*l'aristocratie et l'anarchie.* » Il se souvient que, parmi ces mêmes républicains, Clavière, deux ans auparavant, avait mis dans la tête de Mirabeau, dont il était le conseil, de soutenir le *veto absolu* du roi comme indispensable; que Sieyes, un an auparavant, publiait encore, par une lettre aux journaux, que, *dans toutes les hypothèses, il y avait plus de liberté dans la monarchie que dans la république.* On trouve, de temps à autre, dans ces Mémoires de Lafayette, de petites collections et de jolis résumés, en une demi-page, de ces inconséquences de tout le monde; il va en dénicher, des inconséquences, jusque dans de petites notices littéraires publiées par d'excellens et purs républicains, mais qui ne sont pas tout-à-fait de 89 : il eût été plus indulgent de les céler. Il se trouve, en définitive, présenté, lui et son parti, comme le seul conséquent (c'est tout simple), et lui-même comme le plus conséquent de son parti. Il s'en applaudit, c'est sa prétention de *Grandisson*, comme on l'a dit, et plus fréquemment manifestée qu'il n'importerait au lecteur. Il vaudrait mieux le moins démontrer de soi et laisser les autres conclure. Je suis un peu effrayé par momens, je l'avoue, de cette unité et de cette perpétuité de raison, cela fait douter; quelques fautes de loin en loin rendraient confiance. On en est un peu impatienté du moins; car chacun est, au fond, s'il n'y prend garde, comme ce paysan d'Aristide.

Tout en profitant avec plaisir, comme lecteur, de ces instructives et continuelles confrontations, j'aime mieux Lafayette insistant sur les inconséquences opérées par corruption. Son livre apprend ou rappelle, sur ce chapitre des fonds secrets, quelques chiffres curieux par leur emploi. J'omets vite Mirabeau, dont on voudrait absoudre la conscience du même mouvement par lequel on salue son génie et sa gloire; mais Danton, mais Dumouriez, mais Barrère, on ose compter avec eux. Sur Dumouriez, du reste, il écrit de belles et judicieuses pages. Quand je dis *belles*, on entend bien qu'il ne peut être question de talent littéraire, mais l'habitude du bon langage se retrouve naturellement sous cette plume simple; les récits, les réflexions abondent en manières de dire heureuses, modérées, et qui portent. L'écrit intitulé *Guerre et Proscription*, finit par ces mots : « Dumouriez, réconcilié « avec les girondins, eut le commandement de l'armée de Lafayette. « L'entrée des ennemis le tira d'affaire; il prit devant eux une très « bonne position. Dumouriez, qui n'avait joué jusqu'alors que des « rôles subalternes, se montra fort supérieur à ce qu'on devait at- « tendre de lui. Il déploya beaucoup de talens, des vues étendues, « et l'on jugea pendant quelque temps de son patriotisme par ses

« succès. » — En ce temps de grandes phrases, je me sens de plus en plus touché de ce qui n'est que *bien dit*.

A partir de 92 jusqu'en 1814, la portion de ces mémoires, qui ne comprend pas moins d'un volume, est d'un intérêt et d'une nouveauté qu'on doit précisément à l'intervalle du rôle politique actif. Les cinq années de prison attachent par tous les caractères de beauté morale, de constance civique, et même d'entrain chevaleresque; les lettres à Mme d'Hénin, écrites avec de la suie et un cure-dent, sont légères comme au bon temps, sémillantes, puis tout d'un coup attendries. Emprisonné, odieusement réduit, parce que *son existence est déclarée incompatible avec la sûreté des gouvernemens*, Lafayette ne cesse un seul instant d'être à la hauteur de sa cause. Quand on lui fait d'abord demander quelques conseils sur l'état des choses en France, il se contente de répondre que *le roi de Prusse est bien impertinent*. Les mauvais traitemens viennent, et le martyre se prolonge, se raffine : « Comme ces mauvais traitemens, dit-il, n'effleurent pas ma sensibilité et flattent mon amour-propre, il m'est facile de rester à ma place et de sourire de bien haut à leurs procédés comme à leurs passions. » Il ajoute en plaisantant : « Quoiqu'on m'ait ôté avec une singulière affectation quelques-uns des moyens de me tuer, je ne compte pas profiter de ceux qui me restent, et je défendrai ma propre constitution aussi constamment, mais vraisemblablement avec aussi peu de succès que la constitution nationale. » Il répond encore à ceux qui lui enlèvent couteaux et fourchettes, *qu'il n'est pas assez prévenant pour se tuer*. En arrivant à Olmütz, on lui confisque quelques livres que les Prussiens lui avaient laissés, notamment le livre de *l'Esprit* et celui du *Sens commun*, sur quoi Lafayette demande poliment *si le gouvernement les regarde comme de contrebande*. Il exige de ses amis du dehors qu'on ne parle jamais pour lui, dans quelque occasion et pour quelque intérêt que ce soit, que d'une manière conforme à son caractère et à ses principes, et il ne craint pas de pousser jusqu'à l'excès ce que Mme de Tessé appelle *la faiblesse d'une grande passion*. L'héroïsme domestique, l'attendrissement de famille, mais un attendrissement toujours contenu par le sentiment d'un grand devoir, pénètre dans la prison avec Mme de Lafayette. Cette noble personne écrit, à son tour, à Mme d'Hénin : « Je suis charmée que vous soyez contente de ma correspondance avec la cour (de Vienne), et du maintien du prisonnier; il est vrai que le sentiment du mépris a garanti son cœur du malheur de haïr. Quels qu'aient été les raffinemens de la vengeance, et les choix exprès de la cour, vous savez que sa manière en

général est assez imposante.... » Une telle façon d'endurer le martyre politique vaut bien celle de l'excellent Pellico (1).

Dans un écrit intitulé *Souvenirs au sortir de Prison* (2), Lafayette récapitule et rassemble ses propres sentimens mûris, ses jugemens des hommes au moment de la délivrance, et la situation sociale tout entière : c'est une pièce historique bien ferme et de la plus réelle valeur. On l'y voit, et en général dans tous ses écrits et toutes ses lettres de 97 à 1814, on le voit appréciant les choses sans illusion, les pénétrant, les analysant en tous sens avec sagacité, et ne se préoccupant exclusivement d'aucune forme politique. Il serait prêt volontiers à se rallier à la constitution de l'an III : « Les malheurs arrivés sous le régime républicain de l'an III, dit-il, ne peuvent rien préjuger contre lui, puisqu'ils tiennent à des causes tout autres que son organisation constitutionnelle. » Pourtant, à peine délivré par l'intervention du directoire, il a à s'exprimer sur les mesures de fructidor, et sa première parole est pour les réprouver. Car ce qu'il veut avant tout, c'est l'esprit et la pratique de la liberté, de la justice. « Quel scandale, nous dit-il en propres termes, bien qu'à demi-voix (3), si j'avais avoué que, dans l'organisation sociale, je ne tiens indispensablement qu'à la garantie de certains droits publics et personnels, et que les variations du pouvoir exécutif, compatibles avec ces droits, ne sont pour moi qu'une combinaison secondaire ! » De Hambourg, du Holstein, de la Hollande, où successivement il séjourne avant sa rentrée en France, toutes ses lettres si vives, si généreuses, et respirant, pour ainsi dire, une seconde jeunesse, expriment en cent façons, à travers leur sève, les dispositions mûres et les opinions rassises qu'on a droit d'attendre de l'expérience d'une vie de quarante ans. Il se refuse à rentrer par un biais dans les choses publiques. « Rien, « écrit-il (octobre 1797) à un ami qui semblait l'y pousser, rien n'a été « si public que ma vie, ma conduite, mes opinions, mes discours, mes « écrits. Cet ensemble, soit dit entre nous, en vaut bien un autre ; « tenons-nous-y, sans caresser l'opinion quelconque du moment. Ceux « qui veulent me perfectionner dans un sens ou dans un autre ne peu-

(1) Chez celui-ci, en effet, l'humilité chrétienne, au-dessus de laquelle, comme beauté morale, il n'y a rien, a pourtant pris la forme d'une ame plus tendre et douce que vigoureuse et, plus qu'il n'était nécessaire à l'angélique attitude de la victime, ce que j'appelle *le généreux humain* y a péri. Ce généreux humain éclate dans tout son ressort chez Lafayette captif, et non sans un auguste sentiment de déisme qui y fait ciel. Mme de Lafayette introduit à côté le christianisme pratique, fervent, mais un christianisme qui accepte et qui veut le généreux.

(2) Tom. IV.

(3) *Souvenirs au sortir de prison.*

« vent s'en tirer qu'avec des erreurs, des inconséquences et des re-« pentirs. J'ai fait beaucoup de fautes, sans doute, parce que j'ai « beaucoup agi, et c'est pour cela que je ne veux pas y ajouter ce qui « me paraît fautif... Il en résulte qu'à moins d'une très grande occasion « de servir à ma manière la liberté et mon pays, ma vie politique est « finie. Je serai pour mes amis plein de vie, et pour le public une es-« pèce de tableau de *muséum* ou de livre de bibliothèque. » Jamais, sans doute, son cœur ne se sentit plus jeune; les excès, qui ont dégoûté de la liberté les *demi-amateurs,* étant encore plus opposés à cette sainte liberté que le despotisme, ne l'ont pas guéri, lui, de son idéal amour; mais il apprécie la société, son égoïsme, son peu de ressort généreux. Il est curieux de l'entendre en maint endroit; un moraliste ne dirait pas autrement ni mieux : « Comme l'égoïsme public, écrit-il « à Mme de Tessé (Utrecht, 1799), se manifeste en poltronnerie pour « ne pas faire le bien malgré les gouvernans, et en amour-propre « pour ne le jamais faire avec eux, il en résulte que les hommes qui « ont le pouvoir ne sont point intéressés à en faire un bon usage, et « que tous les autres mettent leur prétention civique à ne se mêler « de rien... » Il observe avec beaucoup de finesse qu'on a tellement abusé des mots et perverti les idées, que la nation (à cette date de 1799) se croit anti-républicaine sans l'être; il la compare toujours, dit-il, aux paysans de son département, *à qui on avait persuadé, jusqu'à ce qu'ils l'eussent entendu, qu'ils étaient aristocrates.* Les remèdes qu'il proposerait sont modestes, de simples palliatifs, les seuls qu'il croie *proportionnés,* dit-il encore, *à l'état présent de l'estomac national.*

La spirituelle et bonne Mme de Tessé a beau encore le chicaner agréablement sur sa disposition à l'espoir; qui ne le croirait guéri? Il lui répond d'Utrecht, à propos des *imbroglios* d'intrigues croisées qui remplirent l'intervalle du 30 prairial au 18 brumaire : « Je suis « persuadé que les anciens et les nouveaux jacobins combattent, « comme dans les tournois, avec des armes ensorcelées; et tout me « confirme que les insurrections ne sont plus pour un régime libre, « mais, au contraire, pour le plus bête et le plus absolu despotisme. « Il ne me reste donc pour espérer qu'un *je ne sais quoi* dont vous « n'aurez pas de peine à faire rien du tout. » Pourtant l'aimable *cousine* (comme il appelle sa tante) ne se tient pas pour convaincue, et, du fond de son Holstein, elle le moralise toujours. Lafayette est alors en Hollande; on parle d'une invasion prussienne; il la croit combinée avec la France et ne s'en inquiète; elle, Mme de

Tessé, un peu peureuse comme M^me de Sablé, avec laquelle, par l'esprit, elle a tant de rapports, lui écrit de ne pas compter sur ce sang-froid qui pourrait bien l'abuser en ses jugemens. Dans le plus tendre petit billet, elle lui cite et lui applique cette pensée de Vauvenargues : « Nous prenons quelquefois pour le sang-froid une passion sérieuse et concentrée qui fixe toutes les pensées d'un esprit ardent et le rend insensible aux autres choses. » M^me de Tessé a-t-elle donc tout-à-fait tort? Lafayette est-il complètement guéri et tempéré, rompu, sinon dans ses convictions, du moins dans ses vues du dehors? L'expérience a-t-elle agi? A lire ce qu'il a écrit de 97 à 1814, on le dirait.

Mais ce qu'on écrit, ce qu'on dit de plus judicieux, de plus fin, dans les intervalles de l'action, ne prouve pas toujours; on ne saurait conclure de toutes les qualités de l'écrivain historien, de l'homme sorti de la scène et qui la juge, à celles de ce même homme en action et en scène. Il y a là une différence essentielle; et c'est ce qui nous doit rendre fort humbles, fort circonspects, nous autres simples écrivains, quand nous jugeons ainsi à notre aise des personnages d'action. On découvre, on analyse le vrai à l'endroit même où l'on agira à côté, si l'on a occasion d'agir. C'est le caractère encore plus que l'intelligence qui décide alors, et qui reprend le dessus; au fait et à l'œuvre, on retombe dans de certains plis. Combien de fois n'ai-je pas entendu tel personnage célèbre nous faire, comme le plus piquant moraliste (complètement à son insu ou pas tout-à-fait peut-être), l'histoire de son défaut, de ce qui dans l'action l'avait fait échouer toujours! C'est, après tout, le vieux mot du poète : *Video meliora proboque, deteriora sequor.* Salluste, l'incomparable historien, avait eu, à ce qu'il paraît, une assez méchante conduite politique; de nos jours, Lémontey, un de nos plus excellens historiens philosophes (1), en a eu une pitoyable. La Rochefoucaud, qui analysait si bien toutes les causes et les intentions, avait toujours eu dans l'action un *je ne sais quoi*, comme dit Retz, qui lui avait fait échec. L'action est d'un ordre à part.

Ces réserves que je pose, je ne me permets de les appliquer à Lafayette lui-même qu'avec réserve. Je crois avec M^me de Tessé que sa faculté d'espérer persista toujours un peu disproportionnée aux circonstances, et que, par instans contenue, elle reprenait les devans au moindre jour qui s'ouvrait. C'est cet homme qui jugeait si nette-

(1) Voir son *Histoire de la Régence.*

ment l'état de la société en 1799, qui, dans son admirable lettre à M. de Maubourg, désormais acquise à l'histoire (1), après un vigoureux tracé des partis, continuait ainsi : « Voilà, mon cher ami, le *margouillis* national au milieu duquel il faut pêcher la liberté dont personne ne s'embarrasse, parce qu'on n'y croit pas plus qu'à la pierre philosophale..., » et qui ajoutait : « Je suis persuadé que, s'il se fait en France quelque chose d'heureux, nous en serons... Il y a dans la multitude tant de légèreté et de mobilité, que la vue des honnêtes gens, de ses anciens favoris, la disposerait à reprendre ses sentimens libéraux ; » eh bien ! c'est ce même homme qui, en 1815, à peine rentré dans l'action, s'étonnait qu'on pût accuser les Français de *légèreté* (2), et les en disculpait. J'insiste, parce que c'est ici le nœud du caractère de Lafayette; mais voici un trait encore. En 1812, le 4 juillet, de Lagrange, il écrit à Jefferson ; c'était le trente-sixième anniversaire de la proclamation de l'indépendance américaine, *de ce grand jour,* dit-il, *où l'acte et l'expression ont été dignes l'un de l'autre :* « Ce double « souvenir aura été heureusement renouvelé dans votre paisible re- « traite par la nouvelle de l'extension du bienfait de l'indépendance « à toute l'Amérique (les divers états de l'Amérique du sud venaient « de proclamer leur indépendance). Nous avons eu le plaisir de prévoir « cet évènement et la bonne fortune de le préparer. » Ainsi, Lafayette se félicite de l'émancipation de l'Amérique du sud, et il ne songe à aucune restriction dans son espoir. Que répond Jefferson? ce que Washington eût répondu ; il modère prudemment la joie de son ami : « Je me joins sincèrement à vos vœux pour l'émancipation de l'Amé- « rique du sud. Je doute peu qu'elle ne parvienne à se délivrer du « joug étranger; mais le résultat de mes observations ne m'autorise « pas à espérer que ces provinces soient capables d'établir et de con- « server un gouvernement libre.... » Et il continue l'exposé vrai du tableau. Lafayette y adhère sans doute, mais il n'y avait pas songé le premier. Nous surprenons là le grand émancipateur *quand même.*

Après cela, cette part faite à un certain pli très creusé du caractère de Lafayette, je crois que l'expérience pour lui ne fut pas vaine, et qu'il y eut de ce côté un autre pli en sens opposé, non moins creusé peut-être, et dont son rôle officiel a dissimulé la profondeur. Lorsque, apprenant la mort de son ami La Rochefoucauld, il écrivait de sa prison que *le charme* était détruit et que *le sourire* de la multitude n'avait plus pour lui de délices, il allait trop loin, il oubliait l'effet du temps qui

(1) tom. V, pag. 99.
(2) Tom. V, pag. 476.

cicatrise; le sourire, plus tard, à ses yeux est encore revenu. Pourtant, on l'a vu depuis, en chaque circonstance décisive, se méfier après le premier moment, et, malgré sa bonne contenance, n'être pas fâché d'abréger. Il n'a pas tout-à-fait tenu ni dû tenir ce qu'il écrivait à Mme de Lafayette (30 octobre 1799) : « Quant à moi, chère Adrienne, « que vous voyez avec effroi prêt à rentrer dans la carrière publique, « je vous proteste que je suis peu sensible à beaucoup de jouissances « dont je fis autrefois trop de cas. Les besoins de mon ame sont les « mêmes, mais ont pris un caractère plus sérieux, plus indépendant « des coopérateurs et du public dont j'apprécie mieux les suffrages. « Terminer la révolution à l'avantage de l'humanité, influer sur des « mesures utiles à mes contemporains et à la postérité, rétablir la « doctrine de la liberté, consacrer mes regrets, fermer des blessures, « rendre hommage aux martyrs de la bonne cause, seraient pour moi « des jouissances qui dilateraient encore mon cœur; mais je suis plus « dégoûté que jamais, je le suis invinciblement de prendre racine « dans les affaires publiques; je n'y entrerais que pour un coup de « collier, comme on dit, et rien, rien au monde, je vous le jure sur « mon honneur, par ma tendresse pour vous, et par les mânes de ce « que nous pleurons, ne me persuadera de renoncer au plan de re- « traite que je me suis formé et dans lequel nous passerons tranquil- « lement le reste de notre vie. » Mais il semble s'être toujours souvenu de ces paroles et ne s'être jamais trop départi du sentiment qu'il y exprime. Si l'on excepte, en effet, sa longue campagne politique sous la restauration, durant laquelle il combattit à son rang d'opposition avancée, comme c'était le devoir de tous les amis des libertés publiques, il ne parut jamais en tête et hors de ligne que pour un *coup de collier*. Et alors, comme on l'a vu en 1830, il avait une hâte extrême de se décharger : Qu'on en finisse, et que les droits de l'humanité soient saufs! — C'est ainsi que son expérience acquise se concilia du mieux qu'elle put avec son inaltérable faculté d'espérer et avec sa foi morale et sociale persistante.

On trouvera dans la lettre à M. de Maubourg, dont je ne saurais assez signaler l'intérêt et l'importance, l'*arrière-pensée* finale de Lafayette (si je l'ose appeler ainsi), et l'explication de son *prenez-y-garde* dans ces momens décisifs où, plus tard, il s'est trouvé à portée de tout. Cette lettre démontre de plus, à mes yeux, que ce qui arriva, à partir du 8 août 1830, ne déjoua pas l'idée intérieure de Lafayette autant que lui-même le crut et le ressentit. Il écrivait en 1799 : « Les uns espèrent que la persécution m'aura un peu aristocratisé;

« les autres m'identifient à la royauté constitutionnelle, et les républicains disent qu'à présent je serai pour la république comme j'étais pour elle dans les États-Unis. Mais toutes ces idées ne sont que « secondaires, parce que réellement la masse nationale n'est ni royaliste, ni républicaine, ni rien de ce qui demande une réflexion politique; elle est contre les jacobins, contre les conventionnels, « contre ceux qui règnent depuis que la république a été établie; elle « veut être débarrassée de tout cela, fût-ce par la contre-révolution, « mais préfère s'arrêter à quelque chose de constitutionnel; elle sera « si contente d'un état de choses supportable, qu'elle trouverait ensuite mauvais qu'on voulût la remuer pour quoi que ce fût. » Il écrivait encore à cette date : « Tout est bon, excepté la monarchie aristocratico-arbitraire et la république despotique. » Il est vrai qu'en 1830 son cœur devait être redevenu plus exigeant; les années de lutte, sous la restauration, lui avaient fait croire à une forte et stable reconstitution d'esprit public; ce n'était plus comme à ce temps de 1799, où il disait : *nos amis* (les constitutionnels) *qu'il est impossible de faire sortir de leur trou*. Ici tout le monde était en ligne. Cette restauration, contre les excès de laquelle on s'entendait si bien, me fait l'effet d'avoir été le plus prolongé et le plus illusoire des rideaux. Quand il se déchira, tout ce qui n'était uni qu'en face se rompit du coup. Lafayette, en 1799, écrivait à merveille sur les périls du dehors qu'on exagérait : « Dans tout ce qui regarde l'opposition aux étrangers, il y a toujours un moment où notre nation semble rebondir « et dérange toutes les espérances de la politique. » Il avait pu oublier en 1830, au lendemain des trois jours, cette maxime inverse et qui n'est pas moins vraie, que, dans tout ce qui concerne la pratique intérieure et l'organisation sérieuse des garanties, il y a toujours un moment où notre nation, si près qu'elle en soit, échappe et déconcerte toutes les espérances du patriotisme. Pourtant, encore une fois, la lettre à M. de Maubourg et celles qu'il écrivait à cette époque me prouvent que Lafayette se serait résigné, en 1799, à quelque chose de semblable à l'ordre actuel, ou même de moins bien, et qu'entre ce qu'on a et lui, il n'y a, au fond, que de ces nuances qui se perdent et se regagnent constitutionnellement. Cela n'empêche pas qu'on ne l'ait vu, à un certain moment, mécontent de l'œuvre à laquelle il avait aidé; il se crut joué, il se repentit. La conclusion, nullement politique, et toute morale, que j'en veux tirer, c'est que la réalisation d'un ordre rêvé est toujours inférieur à l'idéal, même le plus modéré, qu'on s'en fesait; que les imperfections et les insuffisances, non-seu-

lement des hommes, mais des principes, se font sentir et sortent de toutes parts le jour où le monde est à eux, et que nulle fin humaine, en aboutissant, ne répondra à la promesse des précurseurs. S'ils étaient là, comme Lafayette, pour la juger, ils la jugeraient avortée, ou bien, pour se faire illusion encore, ils la jugeraient ajournée; ils attendraient, pour clore à souhait, je ne sais quel *cinquième acte*, qui, en venant, ne clorait pas davantage. Ainsi l'homme, sur le débris et la pauvreté de son triomphe, meurt mécontent. Je ne veux pas rire; mais Lafayette, désappointé en mourant, me fait exactement l'effet de Boileau. Oui, Boileau, de son vivant, triomphe; il est réputé législateur à satiété; son *Art poétique* a force de loi; la *Déclaration des Droits* n'a pas mieux tué les priviléges que ce programme du Parnasse n'a tué l'ancien mauvais goût. Eh bien! Boileau mourant croit tout perdu et manqué; il en est à regretter les Pradons du temps de sa jeunesse, qu'il appelle des *soleils* en comparaison des rimeurs nouveaux. En quoi Boileau a tort et raison en cela, je ne le recherche pas pour le moment; je reprendrai cette thèse ailleurs. Comme résultat, mon idée est que le vœu de Boileau, comme celui de Lafayette, n'avait qu'en partie manqué; en gros, et pour d'autres que lui, le but semblait atteint, et l'objet obtenu. Mais je m'arrête; je ne voudrais pas avoir l'air badin, ni paraître rien rabaisser dans mes comparaisons. On pardonnera aux habitudes littéraires, si je rapporte ainsi les grandes choses aux petites, et les politiques aux rimeurs, qui ne sont guère dans l'état que des *joueurs de quille*, comme disait Malherbe.

La rentrée de Lafayette en France après le 18 brumaire, son attitude au milieu des partis dès-lors simplifiés, ses réponses aux avances du chef comme à celles de la minorité opposante, tout cela est raconté avec un intérêt supérieur et plus qu'anecdotique, dans l'écrit intitulé *mes Rapports avec le premier Consul*, dont j'ai précédemment cité l'éloquente conclusion. On voit dans ces récits de conversations, à quel degré Lafayette a le propos historique, le mot juste de la circonstance et comme la réplique à la scène; un jour, causant avec Bonaparte, à Mortfontaine chez Joseph, il s'aperçut que les questions du consul tendaient à lui faire étaler ses campagnes d'Amérique : « Ce furent, répondit-il en coupant court, les plus grands intérêts de l'univers décidés par des rencontres de patrouilles. » Il a beaucoup de ces mots-là, soit au balcon populaire et *en plein vent*, comme il dit, soit dans le salon.

Son rôle ou plutôt l'absence de tout rôle, à cette époque du consulat et de l'empire, est dictée par un tact politique et moral des plus par-

faits. Quand on demandait à Sieyes ce qu'il avait fait pendant la terreur, il répondait : *J'ai vécu*. Lafayette pouvait plus à bon droit et plus à haute voix répondre, et il répondait : « Ce que j'ai fait durant ces douze années, *je me suis tenu debout*. » C'était assez, c'était unique, au milieu des prosternations universelles. Il avait beau s'ensevelir à Lagrange, dans une vie de fermier et de patriarche ; on le savait là ; Bonaparte ne le perdit jamais de l'œil un instant : « Tout le monde en France est corrigé, disait-il un jour dans une sortie au conseil d'état, il n'y a qu'un seul homme qui ne le soit pas, Lafayette ! il n'a jamais reculé d'une ligne. Vous le voyez tranquille ; eh ! bien, je vous dis, moi, qu'il est tout prêt à recommencer. » Lafayette (et lui-même le dit presque en propres termes), s'appliqua à se conserver sous l'empire comme un exemplaire de la vraie doctrine de la liberté, exemplaire précieux et à peu près unique, sans tache et sans *errata*, avec le *Victrix causa diis*, pour épigraphe. Ce sont là de ces volumes qui, comme ceux des vies de Plutarque, ne sont jamais dépareillés, même quand on n'en a qu'un.

Les vertus de famille, la bonté morale et l'excellence du cœur pour tout ce qui l'approchait ont, par endroits, leur expression touchante dans ces mémoires, et les pieux éditeurs, en y apportant la discrétion et la pudeur qui marquent les affections les plus sacrées, n'ont cependant pu ni dû supprimer, en fait d'intimité, tous les témoignages. Sans craindre d'abonder moi-même, je veux citer en entier la belle lettre de janvier 1808, à M. de Maubourg, sur la mort de M^me^ de Lafayette. Par son dévouement, son héroïsme conjugal et civique durant la prison d'Olmütz, cette noble personne appartient aussi à l'histoire ; on a lu d'ailleurs avec un agrément imprévu les piquantes et gracieuses lettres adressées à *mon cher cœur*, au premier départ pour l'Amérique ; en voici la contrepartie pathétique et funèbre :

« Je ne vous ai pas encore écrit, mon cher ami, du fond de l'abîme de malheur où je suis plongé… j'en étais bien près lorsque je vous ai transmis les derniers témoignages de son amitié pour vous, de sa confiance dans vos sentimens pour elle. On vous aura déjà parlé de la fin angélique de cette incomparable femme. J'ai besoin de vous en parler encore ; ma douleur aime à s'épancher dans le sein du plus constant et cher confident de toutes mes pensées au milieu de toutes ces vicissitudes où souvent je me suis cru malheureux ; mais jusqu'à présent, vous m'avez trouvé plus fort que mes circonstances ; aujourd'hui, la circonstance est plus forte que moi.

« Pendant les trente-quatre années d'une union où sa tendresse, sa bonté, l'élévation, la délicatesse, la générosité de son ame charmaient, embellissaient, honoraient ma vie, je me sentais si habitué à tout ce qu'elle était pour moi, que je ne le distinguais pas de ma propre existence. Elle avait quatorze ans et moi seize, lorsque son cœur s'amalgama à tout ce qui pouvait m'intéresser. Je croyais bien l'aimer, avoir besoin d'elle, mais ce n'est qu'en la perdant, que j'ai pu démêler ce qui reste de moi pour la suite d'une vie qui avait paru livrée à tant de distractions, et pour laquelle néanmoins il n'y a plus ni bonheur, ni bien-être possible. Le pressentiment de sa perte ne m'avait jamais frappé comme le jour où, quittant Chavaniac, je reçus un billet alarmant de M^me^ de Tessé; je me sentis atteint au cœur. George fut effrayé d'une impression qu'il trouvait plus forte que le danger. En arrivant très rapidement à Paris, nous vîmes bien qu'elle était fort malade; mais il y eut dès le lendemain un mieux que j'attribuai un peu au plaisir de nous revoir. . . . . . . . . . .

« Voilà bien des souvenirs que j'aime à déposer dans votre sein, mon cher ami; mais il ne nous reste que des souvenirs de cette femme adorable à qui j'ai dû un bonheur de tous les instans, sans le moindre nuage. Quoiqu'elle me fût attachée, je puis le dire, par le sentiment le plus passionné, jamais je n'ai aperçu en elle la plus légère nuance d'exigence, de mécontentement, jamais rien qui ne laissât la plus libre carrière à toutes mes entreprises; et si je me reporte aux temps de notre jeunesse, je retrouverai en elle des traits d'une délicatesse, d'une générosité sans exemple. Vous l'avez toujours vue associée de cœur et d'esprit à mes sentimens, à mes vœux politiques, jouissant de tout ce qui pouvait être de quelque gloire pour moi, plus encore de ce qui me faisait, comme elle le disait, connaître tout entier; jouissant surtout lorsqu'elle me voyait sacrifier des occasions de gloire à un bon sentiment. — Sa tante M^me^ de Tessé me disait hier : « Je « n'aurais jamais cru qu'on pût être aussi fanatique de vos opinions « et aussi exempte de l'esprit de parti. » En effet, jamais son attachement à notre doctrine n'a un instant altéré son indulgence, sa compassion, son obligeance pour les personnes d'un autre parti; jamais elle ne fut aigrie par les haines violentes dont j'étais l'objet, les mauvais procédés et les propos injurieux à mon égard, toutes sottises indifférentes à ses yeux du point où elle les regardait et où sa bonne opinion de moi voulait bien me placer. — Vous savez comme moi tout ce qu'elle a été, tout ce qu'elle a fait pendant la révolution. Ce n'est pas d'être venue à Olmütz comme l'a dit Charles Fox, « sur les

« ailes du devoir et de l'amour, » que je veux la louer ici, mais c'est de n'être partie qu'après avoir pris le temps d'assurer, autant qu'il était en elle, le bien-être de ma tante et les droits de nos créanciers; c'est d'avoir eu le courage d'envoyer George en Amérique. — Quelle noble imprudence de cœur à rester presque la seule femme de France compromise par son nom, qui n'ait jamais voulu en changer (1)! Chacune de ses pétitions ou réclamations a commencé par ces mots : *la femme Lafayette*. Jamais cette femme, si indulgente pour les haines de parti, n'a laissé passer, lorsqu'elle était sous l'échafaud, une réflexion contre moi sans la repousser, jamais une occasion de manifester mes principes sans s'en honorer et dire qu'elle les tenait de moi; elle s'était préparée à parler dans le même sens au tribunal; et nous avons tous vu combien cette femme si élevée, si courageuse dans les grandes circonstances, était bonne, simple, facile, dans le commerce de la vie, trop facile même et trop bonne, si la vénération qu'inspirait sa vertu n'avait pas composé de tout cela une manière d'être tout-à-fait à part. C'était aussi une dévotion à part que la sienne. Je puis dire que pendant trente-quatre ans, je n'en ai pas éprouvé un instant l'ombre de gêne; que toutes ses pratiques étaient sans affectation subordonnées à mes convenances, que j'ai eu la satisfaction de voir mes amis les plus incrédules, aussi constamment accueillis, aussi aimés, aussi estimés, et leur vertu aussi complètement reconnue que s'il n'y avait pas eu de différence d'opinions religieuses; que jamais elle ne m'a exprimé autre chose que l'espoir qu'en y réfléchissant encore, avec la droiture de cœur qu'elle me connaissait, je finirais par être convaincu. Ce qu'elle m'a laissé de recommandations est dans le même sens, me priant de lire, pour l'amour d'elle, quelques livres, que certes j'examinerai de nouveau avec un véritable recueillement; et appelant sa religion, pour me la faire mieux aimer, *la souveraine liberté*, de même qu'elle me citait avec plaisir ce mot de Fauchet : « Jésus-Christ mon seul maître. » — On a dit qu'elle m'avait beaucoup prêché; ce n'était pas sa manière. — Elle m'a souvent exprimé dans le cours de son délire la pensée qu'elle irait au ciel, et oserai-je ajouter que cette idée ne suffisait pas pour prendre son parti de me quitter? Elle m'a dit plusieurs fois : « Cette vie est courte, « troublée... réunissons-nous en Dieu, passons ensemble l'éternité. » Elle m'a souhaité et à nous tous *la paix du Seigneur*.

(1) La plupart des femmes d'émigrés avaient, en 1793, rempli la formalité d'un divorce simulé, pour mettre à l'abri une portion de leur fortune.

« Quelquefois on l'entendait prier dans son lit. Il y eut, une des dernières nuits, quelque chose de céleste à la manière dont elle récita deux fois de suite, d'une voix forte, un cantique de Tobie applicable à sa situation, le même qu'elle avait récité à ses filles en apercevant les clochers d'Olmütz (1). Voilà comment cet ange si tendre a parlé dans sa maladie, ainsi que dans les dispositions qu'elle avait faites il y a quelques années, et qui sont un modèle de tendresse, de délicatesse ét d'éloquence du cœur.

« Vous parlerai-je du plaisir sans cesse renaissant que me donnait une confiance entière en elle, jamais exigée, reçue au bout de trois mois comme le premier jour, justifiée par une discrétion à toute épreuve, par une intelligence admirable de tous les sentiments, les besoins, les vœux de mon cœur; et tout cela mêlé à un sentiment si tendre, à une opinion si exaltée, à un culte, si j'ose dire, si doux et si flatteur, surtout de la personne la plus parfaitement naturelle et sincère qui ait jamais existé !

« C'est lundi que cette angélique femme a été portée, comme elle l'avait demandé, auprès de la fosse où reposent sa grand'mère, sa mère et sa sœur, confondues avec seize cents victimes (2) ; elle a été placée à part, de manière à rendre possibles les projets futurs de notre tendresse. J'ai reconnu moi-même ce lieu lorsque George m'y a conduit jeudi dernier et que nous avons pu nous agenouiller et pleurer ensemble.

« Adieu, mon cher ami ; vous m'avez aidé à surmonter quelques accidens bien graves et bien pénibles auxquels le nom de malheur peut être donné jusqu'à ce qu'on ait été frappé du plus grand des malheurs du cœur : celui-ci est insurmontable ; mais, quoique livré à une douleur profonde, continuelle, dont rien ne me dédommagera ; quoique dévoué à une pensée, un culte hors de ce monde (et j'ai plus que

(1) Voici le texte du cantique récité par Mme de Lafayette à l'aspect d'Olmütz, quand elle vint partager la captivité du général Lafayette au mois d'octobre 1795 : « Seigneur, vous êtes « grand dans l'éternité, votre règne s'étend dans tous les siècles, vous châtiez et vous sauvez, « vous conduisez les hommes jusqu'au tombeau, et vous les en ramenez, et nul ne se peut « soustraire à votre puissante main. Rendez graces au Seigneur, enfans d'Israël, et louez-le « devant les nations : parce qu'il vous a ainsi dispersés parmi les peuples qui ne le connais- « sent point, afin que vous publiiez ses miracles, et que vous leur appreniez qu'il n'y en a « point d'autre que lui qui soit le Dieu tout-puissant. C'est lui qui nous a châtiés à cause de « nos iniquités, et c'est lui qui nous sauvera pour signaler sa miséricorde. Considérez donc « la manière dont il nous a traités, bénissez-le avec crainte et avec tremblement, et rendez « hommage par vos œuvres au roi de tous les siècles. Pour moi, je le bénirai dans cette terre « où je suis captive, etc. » (Tobie, chap. XIII, v. 2, 3, 4, 5, 6 et 7.)

(2) Dans le cimetière de Picpus.

jamais besoin de croire que tout ne meurt pas avec nous), je me sens toujours susceptible des douceurs de l'amitié... Et quelle amitié que la vôtre, mon cher Maubourg!

« Je vous embrasse en son nom, au mien, au nom de tout ce que vous avez été pour moi depuis que nous nous connaissons. »

Lafayette rentre en scène en 1815, et, à part deux ou trois années de retraite encore, au commencement de la seconde restauration, on peut dire qu'il ne quitte plus son rôle actif jusqu'à sa mort. Un écrit assez considérable et inachevé (1) expose la situation publique et sa propre attitude en 1814 et 1815. En la faisant bien comprendre dans son ensemble, il reste un point auquel il réussit difficilement à nous accoutumer. C'est lorsqu'aux cent jours, et Bonaparte arrivant sur Paris, Lafayette, qui s'est rendu à une conférence chez M. Lainé, propose de défendre la capitale contre le grand ennemi; il se trouve seul de cet avis énergique avec M. de Chateaubriand. Mais M. de Chateaubriand, c'est tout simple, en proposant de mourir en armes, s'il le fallait, autour du trône des Bourbons, voyait pour l'idée monarchique, dans ce sang noblement versé, une semence glorieuse et féconde; il motivait son opinion dans des termes approchans et avec cet éclat qu'on conçoit de sa bouche en ces heures émues. Lafayette, qui raconte ce détail et qui rappelle les chevaleresques paroles sur ce sang fidèle d'où la monarchie renaîtrait un jour, ne peut s'empêcher d'ajouter : « Constant (*Benjamin Constant, qui était de la conférence*) se mit à rire du dédommagement qu'on m'offrait. » Et, en effet, la position de Lafayette en ce moment, au pied du trône des Bourbons, paraît bien fausse, surtout lorsqu'on a lu le jugement qu'il portait d'eux pendant 1814; je ne dis pas que sa situation eût été plus vraie en se ralliant à Bonaparte. Pourtant, je le concevrais mieux; il n'y aurait eu rien du moins qui prêtât à rire.

Carnot, je le sais, n'avait pas les mêmes engagemens que Lafayette, ni les mêmes scrupules solennels de liberté; mais, en ces crises de 1814-1815, sa conduite envers Bonaparte répond bien mieux, en fait, et sans marchander, à l'instinct national et révolutionnaire.

Une remarque encore sur le factice, déjà signalé, qui s'introduit dans ces rôles individuels en politique. Si Benjamin Constant n'avait pas été là fort à propos pour éclater de rire (ce qui est bien de lui) sur le point comique au milieu de la circonstance sombre, l'homme

(1) Tom. V.

d'esprit chez Lafayette se serait contenté de sourire tout bas, et on ne l'aurait pas su.

Cet instant d'embarras à part, la conduite de Lafayette rentre bien vite dans sa rectitude incontestée, et elle se rapporte, durant toute la restauration, à des sympathies générales trop partagées et encore trop récentes pour qu'il ne soit pas superflu de rien développer ici. Rentré à la chambre élective en 1818, il vit le parti *libéral* se former, et autant qu'aucun chef d'alors, il y aida. C'était, après tout, cette même masse moyenne et flottante de laquelle il écrivait en 1799 : « La partie plus ou moins pensante de la nation ne fut jamais contre-« révolutionnaire qu'en désespoir de toute autre manière de se dé-« barrasser de la tyrannie conventionnelle, pour laquelle on a bien « plus de dégoût encore. Donnez-lui des institutions libérales, un « régime conséquent, et d'honnêtes gens ; vous la verrez revenir à « leurs idées des premières années de la révolution, avec moins d'en-« thousiasme pour la liberté, mais avec une crainte de la tyrannie « et un amour de la tranquillité qui lui fera détester tout remuement « aristocrate ou jacobin. » L'enthousiasme même semblait revenu, depuis 1815, sous le coup de tant de sentimens et d'intérêts sans cesse froissés ; on s'organisait pour la défense, on espérait et on avait confiance dans l'issue, précisément en raison des excès contraires. Il y avait, comme en défi de l'oppression, un universel rajeunissement. Nul, en ces années, ne fut plus jeune que le général Lafayette. Ne le fut-il pas trop quelquefois? N'alla-t-il pas bien loin en certaines tentatives prématurées comme dans l'affaire de Belfort (1)? Nos vieilles ardeurs sont trop d'accord avec les siennes là-dessus pour que notre triste impartialité d'aujourd'hui y veuille regarder de plus près. C'étaient de beaux temps, après tout, si l'on ne se reporte qu'aux sentimens éprouvés, des temps où l'instinct de la lutte ne trompait pas. Quels souvenirs pour ceux qui les ont reçus dans leur fraîcheur, que ce voyage d'Amérique en 1824, et cette hymne de Béranger qui le célébrait :

Jours de triomphe, éclairez l'univers !

Mais les exposer seulement au grand air d'aujourd'hui, c'est presque les flétrir, ces souvenirs, tant le mouvement général est loin, tant les générations survenantes y deviennent de plus en plus étrangères par l'esprit, tant l'ironie des choses a été complète.

(1) Tome VI, pages 135 et suiv.

De sorte qu'en ce temps bizarre, il faut s'arrêter devant le double inconvénient de parler aux uns d'un sujet par trop connu, et aux autres de sentimens parfaitement ignorés.

La seconde moitié du sixième et dernier volume est consacrée à la révolution de juillet et aux années qui suivent; indépendamment des actes publics et des discours de Lafayette, on y donne toute une partie de correspondance qui ne laisse aucun doute sur ses dernières pensées politiques; les suppressions, commandées aux éditeurs par la discrétion et la convenance, n'en affaiblissent que peu sensiblement l'amertume. Cette dernière partie de la vie de Lafayette, si honorable toujours, est pourtant celle qu'il y aurait peut-être le plus lieu d'épiloguer politiquement, à quelque point de vue qu'on se place, soit du sein de l'ordre actuel, soit du dehors. C'est celle, à coup sûr, qui a le plus nui dans la vague impression publique, et en double sens contraire, à la mémoire de l'illustre citoyen, et qui a contribué à jeter sur l'ensemble de sa carrière une teinte générale où l'ancien attrait a pâli. Mais ne voulant pas approfondir, il serait peu juste d'insister. Assez d'autres prendront les Mémoires uniquement par cette queue désagréable. Le plus grand malheur du général a été de survivre (ne fût-ce que de quelques jours) à la grande révolution qu'il représentait depuis quarante et un ans; en ne tombant pas précisément avec elle, il a fait à son tour l'effet de ceux qui s'obstinent à prolonger ce qui est usé et en arrière. Le public est ingrat; si belle, si soutenue qu'ait été la pièce donnée à son profit, il ne veut pas que la dernière scène soit traînante, et que l'acteur principal demeure, en se croyant encore indispensable, lorsque le gros du drame est fini. Béranger, dans son rôle de poète politique, l'a senti à point; il a su se dérober, pour se renouveler peut-être. Lafayette ne l'a pu; son nom, vers la fin, de plus en plus affiché, tiraillé par les partis, a un peu *déteint*, comme son vieux et noble drapeau. Cela reviendra. Une lecture attentive de ces Mémoires, si on la peut obtenir d'un public passablement indifférent, est faite pour rétablir et rehausser l'idée du personnage historique dans la grandeur et la continuité de sa ligne principale, avec tous les accompagnemens non moins certains, et beaucoup plus variés qu'on ne croirait, d'esprit, de jugement ouvert et circonspect, de finesse sérieuse, de bonne grace et de bon goût. Éclairée par ces excellens Mémoires, l'histoire du moins c'est-à-dire le public définitif s'en souviendra.

SAINTE-BEUVE.

# DE

# L'ÉGLOGUE LATINE.

## DEUXIÈME PARTIE.

La poésie bucolique, introduite à Rome par Virgile, dut tenter et tromper par l'apparente facilité du genre l'émulation de beaucoup d'écrivains. Ce qui s'est passé chez les modernes suffit pour nous faire comprendre qu'elle ne dut guère cesser de Virgile à Calpurnius. Il y a quelque intérêt, peut-être, à en rechercher la trace, fort effacée pendant les trois siècles environ qui séparent le poète de la cour d'Auguste et l'élégant versificateur de la cour de Carus.

Au temps du premier, elle prêta ses images à plusieurs odes d'Horace, à plusieurs élégies de Properce et de Tibulle, au tableau de quelques fêtes rustiques de Rome dans les *Fastes* d'Ovide; mais si nous possédons un certain nombre de pages poétiques ainsi inspirées par elle à d'autres genres, aucun monument bucolique proprement dit, qu'on puisse dater de cette époque, n'est parvenu jusqu'à nous. Varius, le poète épique et tragique, l'auteur de ce *Thyeste* que Quintilien trouvait digne des Grecs, a bien été soupçonné d'avoir mêlé à ses grands ouvrages quelques églogues; mais les témoignages dont on s'est appuyé, un vers insignifiant cité par Porphyrion, une allusion équivoque de Virgile, ne suffisent pas pour l'éta-

blir. Varius, du reste, aurait brillé dans l'églogue par des mérites virgiliens, si ses compositions renfermaient beaucoup de vers semblables à ceux que le grand poète a imités de lui, mais qui ne faisaient point partie d'une pastorale, et qui appartenaient probablement à une sorte de récit épique sur la mort de César.

Une épître à Messala, qui offre de grands rapports avec la dédicace du *Ciris*, a été, ainsi que ce poème, attribuée à Virgile, et placée dans ses *Catalecta*. On y loue, chez Messala, l'homme de guerre et le poète, le poète élégiaque et bucolique, et la pièce se termine par un vœu modeste, celui d'atteindre à ses vers dictés par les dieux. Si elle était en effet de Virgile, et avait été adressée, comme le croit Heyne, à Messala jeune encore; si elle ne contenait pas, comme on peut le soupçonner, de vers interpolés, on pourrait en conclure que Messala avait essayé avant Virgile de la poésie bucolique, et était plus que lui fondé à dire :

> Prima syracusio dignata est ludere versu
> Nostra, nec erubuit sylvas habitare Thalia.

Après Messala, vient Valgius Rufus. Horace, dans ses satires, le compte parmi les hommes de goût dont le suffrage le dédommage des méchantes critiques auxquelles il est en butte; ailleurs, dans une ode où il le console de la mort d'une jeune esclave, il cherche à le ramener de la poésie élégiaque où se consume douloureusement son talent, à la poésie lyrique ou épique et aux louanges d'Auguste. Les scholiastes donnent à penser que cet ami d'Horace est le même Valgius Rufus qui, en 742, fut substitué avec Caninius Rebilus à deux consuls sortis de charge avant le temps : ils l'appellent *consularis*. Faut-il les en croire, ou, avec beaucoup de savans modernes qui l'ont fait sans preuve, distinguer un Valgius, personnage consulaire, prosateur, et un Valgius poète? Weichert est pour l'avis des scholiastes, et ne reconnaît qu'un Valgius, homme distingué du temps, se délassant des affaires par les lettres, qui faisait des vers en amateur, comme Mécène, comme tant d'autres, et au mérite poétique duquel Horace a rendu un témoignage qu'il ne faut peut-être pas prendre à la rigueur. L'éloge de son talent épique, dans le *Panégyrique de Messala*, ce mot souvent cité, *æterno propior non alter Homero*, le placerait en un rang fort élevé, si cet éloge n'était d'abord singulièrement exagéré, s'il ne manquait absolument d'autorités anciennes pour le confirmer, enfin si l'on ne doutait de l'authenticité du morceau lui-même, non-seulement comme ouvrage de Tibulle, mais comme appar-

tenant à l'antiquité latine. Parmi les débris de la poésie de Valgius, on distingue deux vers cités par Philargyre, et ces deux vers, qui semblent empruntés à quelque églogue, l'ont fait compter au nombre de ceux des contemporains de Virgile qui se sont, comme lui, et sans doute à son exemple, occupés de poésie bucolique.

Ovide, dans l'énumération des écrivains illustres parmi lesquels il a brillé lui-même, cite Julius Montanus comme poète épique et élégiaque. Sénèque le père l'appelle un poète excellent, *egregius;* pour Sénèque le philosophe, plus sobre d'éloges, ce n'est plus qu'un poète supportable, *tolerabilis*. Ce dernier, dans une épître où il se moque de ceux qui ne vivent pas selon la nature, qui font du jour la nuit et de la nuit le jour, cite comme menant cette vie un certain Atilius Buta qui avait été préteur, et raconte l'application plaisante qui lui fut faite de quelques vers de Montanus. Montanus, grand amateur de lieux communs, peignait volontiers le lever et le coucher du soleil, ce qui faisait dire à un plaisant du temps, Natta Pinarius : « Je ne puis agir avec plus de bienveillance; je suis prêt à l'entendre depuis le coucher jusqu'au lever, *ab ortu ad occasum*. » Un jour donc qu'il faisait une lecture, il ne manqua pas de débiter ces vers :

Incipit ardentes Phœbus producere flammas,
Spargere se rubicunda dies, etc.

Un autre plaisant qui se trouvait là, le chevalier romain Varus, parasite élégant, qui payait son écot en bons mots satiriques, s'écria : « Buta se met au lit. » Le poète continuant et arrivant à son autre lieu commun :

Jam sua pastores stabulis armenta locarunt,
Jam dare sopitis nox nigra silentia terris
Incipit....

Varus s'écria de nouveau : « Que dit-il? serait-il déjà nuit? Je cours au lever de Buta. » — On peut croire, et Wernsdorf est de cet avis, que ces vers faisaient partie de quelque poème du genre pastoral. Ajoutons donc, mais pour mémoire seulement, Julius Montanus à notre liste. Faisons de même de Gratius et de Fontanus, qu'Ovide semble désigner comme auteurs d'églogues, de Julius Cerealis que Martial, dans une invitation à dîner, traite en émule des *bucoliques*, ou peut-être des *géorgiques*.

Sans être abondans, les renseignemens sont plus nombreux sur Septimius Serenus. Du rapprochement de quelques passages de Teren-

tianus Maurus, de Stace, de Martial, de Sidoine Apollinaire, on peut conclure qu'il florissait au temps de Vespasien et de ses fils. Suivant ces témoignages, il serait né à Leptis en Afrique, d'où il aurait été ramené enfant en Italie, puis élevé avec des fils de sénateurs, et formé à l'éloquence et aux travaux du forum; il aurait passé une grande partie de sa vie dans ses propriétés patrimoniales, situées au pays des Veiens, des Sabins, des Herniques. Est-ce une de ces propriétés qu'il a célébrée dans ses *Falisca*, poème qui a fait donner le nom de *falisque*, et au mètre qu'il y employait, et au poète lui-même? Ses pièces sont désignées en général sous le titre d'*Opuscules ruraux*, et il est probable qu'elles décrivaient successivement les différens travaux de la campagne. Il en reste d'assez nombreux fragmens, de mesures diverses, mais le plus souvent lyriques, et qui ont toujours quelques rapports avec la vie des champs. Wernsdorf, qui les a rassemblés curieusement, en a relevé l'insignifiance en y joignant, assez arbitrairement, le *Moretum*, qui porte le nom de Virgile, et ne lui fait pas déshonneur.

Avant Calpurnius, le seul poète vraiment bucolique que présente encore l'histoire de la littérature latine, on ne rencontre plus qu'Annianus; encore faut-il le zèle ardent de la critique allemande, pour lui attribuer des églogues. Aulu-Gelle, qui vante *l'admirable suavité de son langage*, parle quelque part de la manière dont il célébrait, dans son domaine rural, en société de quelques amis, par des conversations savantes et enjouées, la solennité des vendanges. C'est, selon Wernsdorf, pour une de ces agréables réunions que furent composés les *vers fescennins*, que cite de lui Ausone pour excuser, par cet exemple, la licence d'une de ses pièces. La poésie fescennine ayant été, dans l'origine, quelque chose d'assez semblable au *carmen amœbeum* de la poésie bucolique, ce savant critique en conclut un peu légèrement qu'Annianus s'est exercé dans ce dernier genre.

Nous voici enfin arrivé à Titus Calpurnius, dont une tradition constante place le berceau en Sicile, comme pour le rattacher de loin à Théocrite. On le fait, en général, vivre et écrire sous Carus et ses fils Carin et Numérien, vers la fin du IIIe siècle de notre ère. Les allusions et les allégories historiques contenues dans ses églogues, se rapportent en effet assez visiblement à cette époque. A défaut d'autre témoignage, ces pièces peuvent seules nous fournir quelques indications sur leur auteur, qui paraît s'y être quelquefois introduit lui-même, à l'exemple de Virgile, sous le costume, le personnage de Corydon, de Tityre, et y avoir fait intervenir aussi son protecteur,

son Mécène, avec le nom de Mélibée. Ainsi, dans la quatrième, il nous dit, en langage allégorique, que long-temps pauvre, réduit à aller chercher fortune dans des contrées lointaines, il a dû à ce patron une situation meilleure.

Le recueil s'ouvre par un pendant du *Pollion* de Virgile, qui, nous l'avons déjà dit, n'est guère une églogue que par la teinte pastorale de quelques détails. Calpurnius traite un sujet tout semblable. L'empereur Probus vient d'être assassiné, en 282; Carus, un des premiers hommes de guerre du temps, a été proclamé empereur, et ses deux fils, Carin et Numérien, associés par lui à l'empire, sous le titre de Césars. Le poète veut célébrer, à l'exemple du pasteur de Mantoue, les prospérités du règne qui va commencer; mais il le fait d'une façon justement louée par Fontenelle, comme plus bucolique. Nul exemple ne peut mieux montrer l'art, qui le distingue, de renouveler par d'heureuses inventions les thèmes qu'il emprunte à son modèle. Ornitus et Corydon se sont retirés à l'ombre, dans un bocage consacré au dieu Faune, dieu pastoral et dieu latin tout ensemble; et là ils lisent sur l'écorce d'un hêtre, écrit de la main du dieu, un oracle qui annonce tout ce que se promet Calpurnius du nouveau souverain. Après avoir loué ce tour ingénieux, Fontenelle ajoute : « C'est dommage que Virgile n'ait pas fait les vers de cette pièce; encore ne serait-il pas nécessaire qu'il les eût faits tous. » On peut dire qu'il les a faits en partie; Calpurnius écrit d'après Virgile et avec Virgile. Le poète semble avoir voulu se rapprocher du caractère du genre, par une familiarité qui contraste, comme chez Théocrite et Virgile, avec l'élégance des détails descriptifs. Corydon ne craint pas de parler de son chapeau qui le défend seul de la chaleur; et lorsqu'il s'agit de lire les vers écrits sur le hêtre, il plaisante assez grossièrement, mais en fort bon style, sur la longue taille d'Ornitus. Dans l'oracle de Faune, comme dans celui que Virgile traduit de la sibylle, les prospérités futures du règne de Carus sont annoncées sous des expressions bucoliques qui n'ont pas grande nouveauté, et dont on trouverait facilement les élémens chez le poète du siècle d'Auguste; mais il y a de fort beaux traits. Sous l'empire du nouveau dieu (Calpurnius, comme Virgile, devance l'apothéose qui fut faite de Carus après sa mort), la guerre civile cessera; on ne verra plus de ces tristes victoires où Rome triomphait d'elle-même; le sénat ne sera plus chargé de fers, décimé, torturé par la tyrannie. Cette comète, qui depuis vingt jours brille dans un ciel serein, sera plus propice que celle qui éclaira les sanglantes funérailles de César. A Probus assassiné succède Carus qui

sauvera au monde toute secousse. A ces louanges de l'empereur se mêlent celles de son fils Numérien, prince lettré, qui passait pour éloquent, et auquel, selon Vopiscus, on éleva une statue avec une inscription où on l'appelait : *Orator suis temporibus potentissimus.* Calpurnius renchérit hyperboliquement sur cet éloge :

..... Maternis causam qui lusit in ulnis.

Les vers de Faune déchiffrés, Ornitus et Corydon les chantent bucoliquement en s'accompagnant de leur flûte. Nous voilà revenus à l'églogue, mais nous n'y restons pas long-temps. Le dernier vers exprime l'espoir du poète, qui compte sur Mélibée, c'est-à-dire sur son noble patron, pour porter ses vers à l'oreille d'Auguste :

Augustas feret hæc Melibœus ad aures.

Calpurnius, dans sa septième pièce, célèbre une fête donnée au peuple romain, probablement par Carin, chargé du gouvernement de l'Occident, en l'absence de son père et de son frère, partis pour une expédition contre les Perses. Cette pièce n'est point allégorique; mais, comme plusieurs églogues de Virgile, elle fait allusion à des faits contemporains et d'une façon ingénieuse, qui, n'en déplaise à Wernsdorf, n'a rien de contraire à la nature de l'églogue. Il est fort permis de conduire les pasteurs à la ville; un des bergers de Théocrite se plaint des dédains de la courtisane Eunice qu'il y a rencontrée. Le Tityre de Virgile a vu Rome et en cause avec Mélibée. Ainsi fait Calpurnius. Lycotas, un de ses bergers, s'étonne de la longue absence de Corydon qui a été voir les jeux donnés par César. Corydon raconte ce qu'il a vu; il décrit l'amphithéâtre dans des vers qui, comme beaucoup d'autres de cette pièce, sont curieux pour les antiquaires et ont donné lieu à bien des dissertations; il compare la forme de cet amphithéâtre, objet nouveau pour lui, à celle d'un vallon compris dans une enceinte de collines, comparaison toute bucolique, puis il entre dans les détails de toutes les magnificences, de toutes les raretés du spectacle; il énumère tous les animaux curieux qui y ont figuré. Un vieillard, témoin de sa stupéfaction, lui disait : « Il est tout simple qu'un paysan soit étonné de ces merveilles; moi-même, vieilli à la ville, je n'y vis jamais rien de semblable. » Heureux Corydon! s'écrie Lycotas, que son âge a retenu aux champs, heureux Corydon! mais as-tu vu ce qu'il y avait de plus curieux, les dieux eux-mêmes? Ces dieux, c'est le prince ordonnateur, héros de la fête, et Corydon, c'est le poète qui le complimente.

Nous avons déjà dit quelque chose de la quatrième églogue, intitulée *César*. Deux bergers, Corydon et Amyntas, y célèbrent, en couplets *amébéens*, Carin et Numérien, et même Carus leur père, alors absent. Le poète n'a pas la discrétion, la précision d'Horace et de Virgile; son panégyrique est un centon diffus, déclamatoire, bien étranger surtout à la pastorale, malgré les efforts du poète pour y introduire force détails champêtres. Lui-même le sait et le dit, ce qui ne suffit point pour l'excuser. Il nous montre, au début, Corydon en posture de poète qui travaille; ce berger veut faire quelque chose qui ne soit pas trop pastoral, et Mélibée, à qui il s'adresse, l'y encourage et trouve à la fin qu'il y a assez bien réussi. Cet éloge pourrait passer pour une critique, si Corydon, ce n'était encore Calpurnius. Mélibée, ailleurs, s'étonne que Corydon permette à son jeune frère Amyntas de faire des vers; c'est un si mauvais métier! — Pas si mauvais, répond l'autre, quand on est protégé par Mélibée. Voilà Mélibée devenu, pour le faux Corydon, un de ces protecteurs qui n'appartiennent guère au village, le Mécène d'un autre Virgile, comme le fait entendre le poète par de fort jolis vers.

Dans la huitième églogue, le protecteur de Calpurnius est bien âgé: lui-même est arrivé à la vieillesse, car c'est bien lui qu'il y représente sous le personnage de Tityre. Mais pourquoi a-t-il changé de nom, et ne s'appelle-t-il plus Corydon? C'est, dit spirituellement Wernsdorf, pour faire comprendre que, par la protection du patron, il est arrivé au sort de Tityre, qu'il lui demandait. Wernsdorf estime que cette pièce, que, pour de fort bonnes raisons, il retire, comme les trois suivantes, à Nemesianus, a été composée sous Dioclétien. Il y trouve une élégance plus châtiée, et qui lui atteste la maturité du talent de l'auteur.

Quel était ce patron, dont nous retrouvons, dans les églogues de Calpurnius, l'histoire mêlée à celle de son client? Était-ce, comme beaucoup l'ont cru, ce même poète auquel on a long-temps attribué les quatre dernières pièces du recueil, l'auteur, alors fameux, d'un poème sur la chasse que nous avons encore, Nemesianus? Un passage curieux de Vopiscus nous fait connaître qu'au temps de Numérien, la poésie était encouragée fréquemment par ces concours publics établis sous Auguste et sous Domitien, et auxquels le prince lui-même prenait part avec Nemesianus, Aurelius Apollinaris, et sans doute Calpurnius, qui, dans ses combats bucoliques, semble faire allusion à ces luttes littéraires. Le Mélibée qui les juge, est-ce Nemesianus, auquel un ancien manuscrit dédie les églogues? Mais ce Mé-

libée semble revêtu de hautes dignités qui n'ont pas appartenu à Nemesianus, car Vopiscus n'eût pas manqué de nous le dire. Par d'ingénieuses et subtiles conjectures, Wernsdorf est amené à proposer, avec quelque vraisemblance, Junius Tuberianus, qui fut pendant trente années dans les hautes charges de l'état. Le poète Calpurnius, pour lui, est le même personnage que Junius Calpurnius, que l'histoire nous donne comme l'un des secrétaires de la maison impériale, *dictator memoriæ*. Appuyé par Tiberianus, et, à ce qu'il semble d'après certains passages des églogues, élevé par son crédit à cet emploi de secrétaire qui allait assez bien à un homme de lettres, notre auteur se sera sans doute donné le prénom de Junius par reconnaissance pour son patron, comme faisaient d'ordinaire les cliens. Voici donc, selon Wernsdorf, l'histoire de Calpurnius :

La première et la quatrième de ses églogues où il célèbre l'empereur et les Césars ses fils le firent connaître et protéger de Junius Tiberianus. Placé par ce haut dignitaire et vivant à Rome, il composa sous Carus d'autres pastorales. Plus tard il suivit Carus, comme secrétaire, dans son expédition de Perse, et ce fut lui qui manda sa mort au préfet de la ville. Enfin il a composé ses dernières pièces (VIII-XI) à Rome, à son retour, après la mort de son patron, dont il fait comme l'oraison funèbre. Mais ces quatre églogues sont-elles de lui ou de Nemesianus? Cette distinction, établie fort à la légère, au commencement du XVI^e^ siècle, par un éditeur de Parme, a trompé beaucoup de savans depuis Vossius et Scaliger jusqu'à Rapin. Mais le témoignage unanime des manuscrits et des plus anciennes éditions, l'identité du style, des vers semblables qu'un auteur a pu répéter et qu'un contemporain n'eût pas copiés, vingt autres preuves encore, fournissent à Wernsdorf l'occasion d'une dissertation savante où il restitue à Calpurnius les pièces qu'une critique subtile a pu seule lui contester.

Revenons au recueil même de Calpurnius. Il a, comme Virgile, par l'allusion et l'allégorie, tourné l'églogue à l'expression de ce qui lui est personnel, des choses de sa propre vie et de l'histoire de son temps. Il l'a fait ingénieusement en renouvelant par certaines inventions les vieux cadres qu'il dérobait à Virgile, et toutefois il l'a fait avec les images, les mouvemens, les tours, le style de Virgile, dans des pastiches qui sont comme un écho affaibli, mais agréable et spirituel (ce qui n'est guère le mérite des échos), de l'églogue virgilienne. Il y a donc deux choses surtout à considérer chez Calpurnius : d'abord

les changemens faits par lui aux cadres qu'il emprunte, puis l'emploi de détails devenus lieux communs.

Des souvenirs de Virgile et de Théocrite servent de point de départ dans la troisième églogue, intitulée *Exoratio*. Virgile avait représenté Mélibée cherchant son bouc égaré; Calpurnius développe cette idée. Iolas a perdu sa vache, et en demande des nouvelles à Lycidas, qui a autre chose à penser et qui toutefois lui indique où il est probable qu'on la retrouvera. Le poète entre ici dans des détails familiers, à l'exemple de Théocrite et aussi de Tibulle qu'il imite. Iolas n'oublie pas de parler de ses jambes déchirées par les ronces dans sa vaine recherche, et il veut, quand on aura trouvé la fugitive, qu'on la batte bien fort pour le venger. A cette familiarité se joignent de charmantes minuties descriptives. La peinture du taureau qui se repose et rumine n'est pas seulement prise de Virgile, *pallentes ruminat herbas,* mais aussi, et mot pour mot, des *Amours* d'Ovide. On le voit, Calpurnius n'est point exclusif; il prend à tous les bons poètes, absolument comme procéderait un faiseur moderne de vers latins. Dans son mélange d'élégance et de familiarité, Calpurnius suit Théocrite et Virgile, mais d'une façon artificielle où la conciliation éclectique des deux modèles amène quelquefois des disparates. Lycidas a été troublé dans de tristes pensées qu'il confie à Iolas, pendant qu'un valet de berger, Tityre, a été chercher sa vache égarée; il raconte l'infidélité de sa maîtresse Phyllis, sa colère, sa violence, suivies de leur rupture. Dans ce récit il y a une délicatesse d'expression qui ne fait guère attendre une brutalité qui le termine. Iolas offre son entremise pour raccommoder Lycidas avec Phyllis; il se charge de lui porter des vers que l'amant malheureux a composés dans cette intention; il les écrit sous sa dictée sur l'écorce d'un cerisier, et cette écorce, détachée du tronc, devient une lettre amoureuse. J'ai bien peur que ce détail spirituel ne soit au fond peu bucolique; c'est une imitation et comme une traduction rustique des tablettes de la société romaine. La complainte de Lycidas est une fort agréable élégie inspirée par l'*Alexis* et la *Pharmaceutria*, et nombre de pièces où Théocrite a exprimé de semblables désespoirs. Le poète a souvent besoin de rappeler par certains détails la condition des personnages qu'on serait tenté d'oublier : telles sont des comparaisons un peu grossières qui succèdent à un exorde gracieux et élégant. Dans de fort jolis vers qui doivent beaucoup à l'imitation, il se met en parallèle avec Mopsus, rival préféré, et si inférieur à lui pour la

beauté, le talent et la richesse; puis il en vient à un sujet fort délicat, aux coups qu'il a donnés; il offre alors réparation, et il arrive comme sans dessein, par un tour fort ingénieux, à une grave accusation contre son rival Mopsus. Il y a encore de charmantes choses dans le passage où il rappelle à Phyllis que ces mains, devenues coupables, lui ont autrefois offert bien des présens. Elles ramènent encore fort adroitement à un parallèle injurieux avec Mopsus, dont la misère ne peut rien offrir de pareil. Ici reparaît le familier, le grossier *merum rus*, comme dit Scaliger. Ce qu'on peut dire, c'est que l'artifice du mélange, plus caché chez Théocrite et Virgile, est ici plus sensible. Les derniers vers nous replacent spirituellement au point de départ de la pièce; la vache est retrouvée, et cela est d'un bon augure pour les amours de Lycidas, qui retrouvera sans doute aussi sa maîtresse perdue. En somme, la fable et les détails de cette pièce sont fort agréables; seulement on y distingue trop, comme dans les autres, la trace de l'imitation; l'on y aperçoit trop clairement l'artifice qui mêle à la brillante élégance de Virgile la simplicité familière de Théocrite.

Le sujet de la neuvième églogue est encore érotique. C'est une jeune fille poursuivie à la fois par deux bergers, Idas et Alcon, qui, en son absence (ses parens l'ont prudemment enfermée), chantent alternativement leur passion, ou plutôt leurs désirs; car c'est un amour fort sensuel que celui qui s'exprime dans cette pièce, modeste quant aux paroles, et au fond très impudente. Elle se rapproche de la deuxième, où deux bergers chantent alternativement leur maîtresse, et de la troisième, où un amant maltraité compose des vers pour fléchir sa belle; on retrouve même ici des phrases prises textuellement de cette troisième églogue et que ne motive pas très bien la circonstance. Faut-il croire avec Wernsdorff que Calpurnius a voulu imiter Théocrite, qui, dans deux de ses *Idylles*, a répété le même sujet? n'est-il pas plus simple de penser qu'il s'est imité et copié lui-même, comme cela est arrivé à tant d'autres, surtout chez les anciens? D'ailleurs il n'imite pas que lui; ses deux complaintes, du reste aimables et gracieuses, sont faites encore aux dépens de Théocrite et de Virgile. Calpurnius se montre adroit imitateur, sauf le passage irréfléchi où il donne un troupeau de mille vaches à un berger : Virgile avait seulement parlé de brebis,

> Mille meæ siculis errant in montibus agnæ,

ce qui était déjà une très raisonnable fortune. Cette églogue n'est donc qu'un pastiche d'un bout à l'autre, et, ce qu'il y a encore de

plus neuf, c'est la peinture d'un rossignol apprivoisé donné par Alcon à Donace.

La onzième pièce de Calpurnius, *Eros*, est un *carmen amœbeum* où deux amans maltraités se plaignent, en couplets alternatifs, l'un des rigueurs de Meroe, l'autre d'un nouvel Alexis, Iolas. Les idées, les mouvemens, on pourrait presque dire les expressions, tout cela est pris des deux modèles habituels du poète, mais disposé avec art. Cette églogue est la plus correcte de toutes, la plus élégamment concise; peut-être était-elle la dernière chronologiquement, comme dans l'ordre du recueil, et le talent de l'auteur était-il arrivé à sa maturité.

Nous n'avons rien dit de la sixième de ces pastorales, intitulée *Litigium*, c'est encore une dispute de bergers, comme chez Théocrite et Virgile. Toute la différence, c'est que, quand cette dispute va se terminer à l'ordinaire par la lutte musicale et poétique du poème *amébéen*, elle se renouvelle tout à coup et rend le combat impossible. Malgré la même adresse spirituelle à renouveler ces vieilles formes, cette pièce est peu agréable et regardée comme la moins bonne du recueil de Calpurnius. Le poète, innovant dans la fable, si on peut se servir de cette expression à propos d'églogue, retombe encore ici, lorsqu'il vient au détail, dans le lieu commun. Les injures des bergers, leurs provocations, le choix des enjeux et d'un endroit propre à la lutte, tout cela est plein de redites. L'un de ces bergers risque un cerf privé contre un jeune cheval; la description des deux animaux est faite très complaisamment; mais ce sont des centons de Virgile et d'Ovide. On se rappelle les charmantes descriptions du cerf privé de Sylvie et de Cyparisse : le cerf du berger Astylus n'est qu'un plagiat; on peut dire la même chose du cheval de Lycidas, contre-épreuve du jeune étalon si bien peint dans les *Géorgiques*. La comparaison de ces morceaux conduirait encore à reconnaître la facilité verbeuse des paraphrases de Calpurnius. Il n'y a plus le choix sévère et discret, le talent de composition de Virgile; il n'y a plus la poésie facile, mais caractéristique par les détails, qu'on retrouve dans Ovide. La description de la parure du cerf, par exemple, est infinie et étouffe le reste; c'est comme cette Vénus qu'un peintre avait fait riche, ne la pouvant faire belle. On peut trouver que ces présens, ce cerf si bien, trop bien paré, et ce cheval de prix, excèdent un peu la fortune ordinaire des bergers. Je ne reprocherais pas, comme Wernsdorf, à Calpurnius d'avoir mis en scène de riches fermiers; mais alors il les fallait faire un peu moins brutaux. C'est

toujours cette espèce de placage qui mêle le familier à l'élégant, mais sans les fondre ensemble, comme chez Virgile.

Dans le *Mycon*, qui est la cinquième pièce du recueil, un vieux berger donne à son jeune fils Canthus des préceptes sur tout ce qui concerne sa profession, sur l'art de conduire les brebis et les chèvres, de les traire, de les tondre, de les soigner, de les nourrir à l'étable; enfin, il lui expose ce qu'il faut faire en chaque saison, à chaque heure du jour. Un commentateur de Calpurnius, Kempher, a voulu joindre cette églogue à celles qu'on peut reconnaître comme allégoriques; il a vu dans Mycon l'empereur Carus, sans doute, donnant des leçons de gouvernement à ses deux fils Carin et Numérien. Wernsdorf y voit, avec bien plus de raison, une imitation du troisième chant des *Géorgiques*. Il s'y rencontre, comme ailleurs chez le poète éclectique, d'autres centons, par exemple, de Tibulle. Le style dont sont revêtus en général ces préceptes est élégant, sauf quelques passages négligés ou altérés, qui manquent de correction et de clarté. Mais cette élégance didactique convient-elle à un vieux berger, qui naturellement emploierait le mot propre en parlant de son métier? Et puis, la supposition de cette sorte de leçon donnée ainsi tout d'une haleine, est-elle bien vraisemblable? n'est-ce pas plutôt en détail et par la pratique que ces choses peuvent s'apprendre? Quant à la critique de Wernsdorf sur le sujet même, qui lui semble contraire aux lois du genre, en ce qu'il peint la réalité du métier de pasteur plutôt que cette vie de loisir et de liberté que doit exprimer, d'après l'âge d'or, la poésie bucolique, elle me semble d'une poétique fort étroite. Le vrai défaut de cette pièce, c'est plutôt le manque d'intérêt et de vraisemblance.

Il ne nous reste plus qu'à parler de la dixième églogue intitulée : *Pan* ou *Bacchus*. C'est un calque évident du Silène de Virgile, non-seulement dans quelques expressions de détail, mais même dans le dessin ingénieux de la pièce. Pan célèbre dans un charmant morceau, toujours un peu vulgaire, la naissance de Bacchus et les premières vendanges. Calpurnius, par la grace minutieuse des détails, s'y rapproche plus d'Ovide que de Virgile. On y remarquera surtout le délicieux passage où le poète s'est complu à peindre Bacchus enfant dans les bras de son père nourricier.

En résumé, Calpurnius, comme nous l'avons plus d'une fois répété, innove heureusement, en ce qui concerne l'invention, le dessin, dans l'imitation qu'il a faite des dix églogues de Virgile, l'une après l'autre : il est moins heureux dans le détail où il rencontre sans cesse

le lieu commun et le centon. Par un éclectisme naturel à cette époque, il emprunte, non seulement à l'auteur des *Bucoliques*, mais encore à Horace, à Properce, à Tibulle, à Ovide, à Stace, à Juvénal, à presque tous les poètes qui avaient écrit avant lui. Il y a chez Virgile un accent d'amour pour les choses de la campagne qui ramène à l'églogue ce qui paraît s'en écarter le plus. Ce principe d'unité manque à Calpurnius, qui décrit agréablement, mais plutôt d'après des souvenirs littéraires. Le caractère général de son style est une facilité élégante, mais prolixe, bien qu'il ne mérite pas, à cet égard, le dédain de Scaliger qui le trouve ennuyeux, ce qu'il n'est pas. Il a quelquefois des négligences, des répétitions, des duretés, des tours incorrects et un emploi de mots inusités et presque barbares, ce qui tranche avec la pureté générale de son style puisé aux meilleures sources. Ce ne peut être, dit Wernsdorf, ni ignorance, ni influence du mauvais langage de son temps, auquel il ne tenait qu'à lui d'échapper comme Claudien. Le savant critique arrive à y voir des grossièretés volontaires pour se rapprocher de la condition des personnages, et il cite, à cette occasion, le dorisme et l'abandon négligé de Théocrite, les rares archaïsmes et les taches plus rares encore de Virgile, qu'on a expliqués de même. Je trouve cette explication subtile, et j'aime mieux croire, en certains endroits, à l'altération du texte par la négligence ou l'ignorance des copistes.

Après Calpurnius, l'attrait d'un genre qu'on peut croire facile, l'usage reçu d'en faire une forme à tous sujets, multiplièrent ces sortes d'imitations. Faut-il comprendre cependant parmi les poètes bucoliques Citerius Sidonius de Syracuse, dont il nous reste une petite épigramme intitulée : *Les trois Pasteurs?* Tout l'agrément de cette pièce consiste en ce que les trois bergers y sont continuellement rappelés ensemble avec des détails qui les distinguent, de sorte qu'il y est question à la fois de leurs trois familles, de leurs trois troupeaux, de leurs trois maîtresses; toujours trois noms et trois circonstances qui les suivent invariablement. C'était là un de ces thèmes recherchés qu'on se proposait volontiers dans ces siècles de décadence où, faute de mérite plus littéraire, on estimait celui de la difficulté vaincue.

Si l'*Eclogarium* et les *Idyllia* d'Ausone n'ont rien de plus bucolique, on retrouve la pastorale chez un écrivain de race gauloise, allié de la famille de ce poète. La vingt-sixième lettre de saint Paulin, qui paraît lui être adressée, en parle comme d'un païen converti au christianisme, et le poème que nous avons de lui est probablement

l'expression allégorique de cette conversion. Cet ouvrage ne dément pas non plus les qualités de grammairien que donne le titre à son auteur; le grammairien s'y fait reconnaître, en effet, au choix peu judicieux du mètre choriambique, ainsi qu'au placage érudit de passages dérobés à des histoires et à des poètes plus anciens, qui y compose, de toutes pièces, le tableau d'une épizootie.

Des fléaux pareils ravagèrent l'empire à la fin du IV^e^ siècle et au commencement du V^e^. Auquel Severus Sanctus fait-il allusion? On ne sait. Un passage curieux de son poème, qui montre le Christ adoré seulement dans les villes, tandis que les campagnes ne connaissent encore que les faux dieux, nous reporte à l'origine même du mot *pagani*, au règne de Théodose, sous lequel existait l'ordre de choses qu'il atteste. Voici le sujet du poème :

Agon remarque la tristesse d'un pasteur désigné par le titre de *Bubulcus;* il le force, malgré sa résistance, à lui en confier la cause. Ce pasteur, naguère riche, se trouve ruiné par l'épizootie qui, de la Pannonie, de l'Illyrie, a pénétré dans les provinces belgiques, et de là dans le reste de la Gaule, sans doute dans l'Aquitaine, d'où on croit qu'était notre poète. Il trace de ce fléau, et des scènes de désolation dont la perte de ses propres troupeaux l'ont rendu témoin, un tableau qui n'est pas toujours de bon goût, ni d'un style bien pur, mais qui est quelquefois touchant. Agon s'étonne que le fléau épargne certains pasteurs, Tityre, par exemple, qu'il voit venir. Tityre, c'est dans la pastorale le nom de convention du berger heureux, et le choix fait ici de ce nom était comme indiqué par Virgile :

> Nec mala vicini pecoris contagia lædent.

Tityre, interrogé sur ce qui a protégé ses bestiaux, attribue leur conservation merveilleuse au signe de la croix fait sur leurs fronts; il vante la nouvelle religion, religion aux rites non sanglans, qui n'exige rien que la foi, et il n'a pas de peine à y gagner, par sa naïve prédication, les deux bergers, qu'il emmène vers la ville au temple du vrai Dieu.

Voilà donc l'églogue antique devenue, par l'allusion, par l'allégorie, par l'imitation de ses formes, et même par les emprunts matériels du centon (comme chez un certain Pomponius cité dans les *Origines* d'Isidore), une expression des idées chrétiennes. Cela ne semble pas étonnant, quand on se rappelle que la quatrième églogue de Virgile avait été regardée dans les premiers siècles de l'église comme une prophétie de la venue du Christ, soit que la sibylle et son poétique traducteur Virgile eussent à leur insu annoncé la vérité, soit que

quelque chose des prophéties hébraïques fût arrivé au poète par la version des Septante, par les juifs hellénistes vivant à Rome, par Hérode, hôte de Pollion, par Nicolas de Damas, ministre d'Hérode auprès d'Auguste; cela ne semble pas étonnant lorsqu'on songe que nos vieilles proses disent encore : *Teste David cum sibylla*, et que, dans la peinture sacrée, les sibylles ont leur place à côté des prophètes. Il était tout simple que des auteurs chrétiens fissent de l'églogue ce qu'ils pensaient que Virgile en avait fait lui-même, et que l'idée leur vînt aussi de donner un sens chrétien aux vers de Virgile. Wernsdorf remarque judicieusement que le style figuré des Écritures et du langage ecclésiastique, ces perpétuelles images de pasteur et de troupeau, par lesquelles on exprimait la société chrétienne, appelaient l'usage allégorique de la poésie pastorale. Il en cite quelques exemples choisis, dit-il, parmi un grand nombre que présente la littérature du moyen-âge. Au IXe siècle, dans une églogue de Paschase Radbert sur la mort de saint Adhalard, les deux abbayes de Corbie sont désignées, comme on a cru que l'étaient chez Virgile Rome et Mantoue, par les noms d'Amaryllis et de Galatée. Au Xe siècle, dans une pastorale de Théodule, trois personnes allégoriques, Pseustis, Alithia, Phronesis, opposent entre elles les histoires miraculeuses de l'Ancien Testament et les fables mythologiques. C'est là sans doute un ouvrage médiocrement bucolique, de peu de science, de goût et de talent, mais qui jouit long-temps d'une grande vogue, attestée par beaucoup de reproductions manuscrites, et ensuite d'éditions aux premiers temps de l'imprimerie; il servait encore de texte à l'enseignement des écoles dans le XIIIe siècle. Au XIIe, un moine, nommé Metellus, qui avait déjà célébré en vers lyriques saint Quirinus, le chanta de nouveau bucoliquement et sous le titre de *Quirinalia*, dans dix églogues, reproduisant, par le nombre des pièces comme par la forme, faute de pouvoir le faire autrement, le recueil de Virgile.

Wernsdorf a donné place dans sa collection, uniquement à cause de la forme *amébéenne,* à la pièce intitulée : *Jugement du cuisinier et du boulanger devant Vulcain, par Vespa*. C'est une plaisanterie assez spirituelle que le caractère du style fait rapporter au temps de la basse latinité. L'auteur, soit qu'il s'appelât en effet Vespa, soit que ce nom fût un sobriquet semblable à ceux des parasites, paraît avoir été un bouffon de société de la classe de ceux qui égayaient les repas des Romains. Peut-être cette pièce fut-elle destinée à amuser dans quelque dîner. Celle qui la suit (toujours dans le même recueil) est un peu

plus bucolique : on l'attribue au Vénérable Bède, savant du VIIᵉ siècle, ou à Milon, moine de Saint-Amand. Le Printemps et l'Hiver plaident leur cause devant un tribunal de bergers ; Palémon prononce en faveur du Printemps. Cette pièce, très insipide, est d'un art fort grossier ; on n'y célèbre pas le rossignol, mais le coucou, *cuculus*, ce qui l'a fait quelquefois désigner sous ce nom.

Nous arrivons enfin aux églogues latines de Pétrarque. Elles sont au nombre de douze, toutes imitées de Virgile. Mais ce que Pétrarque emprunte surtout à son modèle, c'est le système allégorique dont il avait donné le fâcheux exemple et qui finit par faire de la pastorale simplement un cadre, une forme de composition et de style. Cette forme, Pétrarque s'en sert pour se mettre en scène avec les personnages de son temps, que ses églogues, véritables satires religieuses et politiques, n'épargnent guère. Mition y représente le pape Clément VI ; saint Pierre, sous le nom de Pamphile, y fait la leçon à un berger moins curieux de ses devoirs de pasteur que du luxe et des plaisirs, et dont l'épouse mondaine ne ressemble guère à celle de Pamphile, c'est-à-dire à la primitive église. La plupart des églogues de Pétrarque sont de ce genre ; il y censure indirectement les vices de la cour d'Avignon, transformée tantôt en nymphe, tantôt en courtisane. Ces attaques allégoriques offrent aujourd'hui plus d'une énigme à la critique historique, que de tels ouvrages intéressent plus que la littérature, et surtout la littérature bucolique.

Les idylles, latines aussi, de Boccace sont composées dans le même esprit que celles de Pétrarque, son maître ; tout y est allusion, jusqu'aux noms des personnages ; elles ont toutes pour sujet des faits de la vie du poète ou de l'histoire de son temps. Ainsi la cinquième pièce, *Sylva cadens*, figure la ville de Naples désolée, dépeuplée et presque abattue par le chagrin que lui cause la fuite de son roi, Louis. Les troupeaux tristes et malades sont les habitans affligés. Les querelles de Florence et de l'empereur sont exprimées ailleurs par la dispute du berger Daphnis et de la bergère Florida. Dans cette sorte d'églogue, le style pastoral n'est plus qu'une espèce de chiffre historique.

Boccace, Pétrarque et Dante, en créant la langue nationale de l'Italie, n'y interrompirent pas, même pour eux, le cours de la littérature néo-latine. Les poètes latins y abondent au XVᵉ et au XVIᵉ siècle. Le latin, objet de leurs études, était comme leur langue naturelle, et la confiance manquait d'ailleurs dans l'italien qu'on croyait destiné à passer, à tomber à l'état de patois, comme

l'idiome des troubadours. Parmi l'innombrable quantité des poètes latins de ce temps, la plupart firent des églogues dans lesquelles ils prétendaient continuer Virgile et Calpurnius. Les titres de plusieurs vieux recueils témoignent de cette filiation; un d'eux ne compte pas moins de trente-huit poètes bucoliques. On peut affirmer *a priori*, car le loisir manque pour une telle étude, que l'églogue resta chez eux ce que l'avaient faite leurs modèles, ou plutôt qu'elle devint, plus encore qu'elle ne l'avait été, une forme littéraire propre à exprimer des idées de toute sorte, galantes et satiriques, politiques et religieuses.

Politien ne fit pas d'églogues, mais dans ces cours, si bien peints par M. Villemain, où il expliquait en orateur et en poète l'antiquité grecque et latine, il célébra Virgile, avant de commenter ses églogues, par une pièce intitulée *Manto*, brillant discours d'ouverture, et tout ensemble imitation libre et ingénieuse du *Pollion*. Le poète professeur amène au berceau de Virgile, comblé des dons de tous les dieux, la nymphe fatidique Manto, mère du fondateur de Mantoue: il lui fait prédire la gloire de Virgile et analyser prophétiquement ses chefs-d'œuvre et d'abord ses *Bucoliques* :

Atque hæc prima novi fuerant elementa poetæ, etc.

Puis viennent les vives apostrophes du maître à la jeunesse qui l'écoute, et ses éloges passionnés de Virgile et de ces études, dont il parle comme de secrets mystères interdits aux profanes.

Le Mantouan fut loin de conserver aussi purement que Politien les traditions de Virgile. Batista Spagnuolli, connu sous le nom de *Mantouan*, naquit à Mantoue en 1448. Il y prit de bonne heure l'habit religieux dans l'ordre des carmes, et sa vie, prolongée jusqu'en 1516, se partagea entre les devoirs de son état et la culture des lettres latines. Ses compatriotes le mirent à côté de Virgile, né comme lui à Mantoue, et Frédéric de Gonzague lui fit élever une statue de marbre couronnée de lauriers, tout auprès de celle de l'auteur de l'*Enéide*. Le savant Erasme lui-même, juge d'ailleurs si rigoureux, ne craignit pas de dire qu'il viendrait un temps où le Mantouan ne serait pas mis beaucoup au-dessous de son glorieux compatriote. Ce n'était toutefois qu'un versificateur d'une facilité lâche, diffuse, incorrecte; défauts déjà très sensibles dans ses premiers écrits et qui ne firent qu'augmenter avec l'age.

Parmi ses nombreuses productions se trouvent dix églogues écrites dans sa jeunesse, mais retouchées plus tard. Elles rebutent par leur

platitude et leur grossièreté. Dans la première, un berger raconte à un autre l'histoire de ses amours, ce qui amène, de temps en temps, de fort communes moralités, principal but de l'auteur. Ce n'est plus là l'élégante simplicité de l'églogue, ce n'est plus sa rusticité qui ne doit pas être sans choix et sans agrément. Par un mélange ordinaire, dans ce temps de littérature païenne encore même en des sujets chrétiens, ces bergers, tout en nommant le Christ, se servent des mots *superi, numina;* puis viennent le *Phlégéton*, l'*Élysée* comme expression de l'autre vie. Les exemples, les autorités, dont abonde cette espèce de sermon bucolique, sont empruntés indifféremment à la fable et aux livres saints, d'une manière qui semblerait scandaleuse, sans la bonne foi du poète.

Dans la deuxième et la troisième églogue, des bergers s'entretiennent encore des dangers de l'amour; la quatrième est une sorte de diatribe grossière et commune contre les femmes. Le sujet change dans la cinquième pièce, consacrée à décrire l'abandon où les grands et et les riches laissent les poètes. C'est là un sujet peu bucolique, une satire peu juste dans le siècle des Médicis et de tant d'autres patrons des lettres. La cour romaine n'est pas oubliée dans des vers qui comptent parmi les meilleurs du poète, ce qui peut faire juger des autres :

Occidit Augustus, nunquam rediturus ab orco;
Si quid Roma dabit, nugas dabit. Accipit aurum,
Verba dat; heu Romæ nunc sola pecunia regnat!

La sixième églogue est une pièce du même genre, une peinture monacalement satirique des mœurs de la ville et de la campagne. Dans la septième, qui a quelque chose de semblable, deux bergers s'entretiennent de l'histoire d'un pasteur qui, fuyant sa patrie, par suite de chagrins domestiques et amoureux, a été se faire moine au mont Carmel. Il en avait reçu le conseil de la Vierge elle-même, qui lui était apparue, et entre autres promesses lui avait annoncé une vie immortelle parmi les hamadryades et les oréades, « nouvelles saintes, dit Fontenelle, que nous ne connaissions pas encore dans le paradis. » Le culte de Marie fait le sujet de la huitième églogue, suite de la précédente; c'est une sorte de paraphrase grossière des litanies. Le style et le goût y répondent dignement au mérite de l'invention.

Le Mantouan était tout-à-fait moine lorsqu'il fit ses deux dernières pièces, et l'on s'en aperçoit. La neuvième est, sous des couleurs bucoliques, un tableau épigrammatique des mœurs et surtout de

l'avarice de la cour de Rome; la dixième, avec des noms de bergers, a pour sujet une dispute théologique entre deux carmes. « L'un, dit Fontenelle, est de l'*étroite observance*, l'autre *mitigé;* Bembo est leur juge. Ce qu'il y a de meilleur, c'est qu'il leur fait ôter leurs houlettes, de peur qu'ils ne se battent. » Dans la chaleur de la dispute, un d'eux s'écrie :

Tua quæ dona darentur *amatæ*.. .

Un berger ne s'en fâcherait pas, mais un religieux! L'autre s'explique; il s'est trompé de mot : il a dit *amatæ* pour *amitæ*. On voit que la muse du Mantouan est aussi puérile que grossière; mais telle n'était pas l'intention du poète qui a fort sérieusement travesti, dans ses monacales et lourdes églogues, son compatriote Virgile.

Ce n'est point de ce style que Politien imitait Virgile dans sa *Manto*, lorsqu'il appelait la jeunesse toscane à l'étude des *Bucoliques;* c'est d'un autre style aussi que Pontanus racontait à sa manière, dans son *Uranie*, la naissance du grand poète qu'il imitait. Pontanus, né en 1426, et mort en 1503, vivait à Naples, où il n'était pourtant pas né. Des circonstances heureuses l'avaient fait arriver à la faveur et à la confiance des princes aragonais, sous lesquels il parvint aux plus grands honneurs, aux emplois d'ambassadeur et de premier ministre. L'ambition le poussa plus tard à l'ingratitude, et il n'eut pas honte d'abandonner ses anciens maîtres pour le conquérant Charles VIII. Il mêla aux affaires la culture des lettres, et se montra savant distingué et surtout poète élégant et spirituel. Il fut comme le second fondateur de l'académie établie à Naples par son maître, Panormita, et connue depuis sous le nom d'Académie *Pontanienne*.

Ses églogues sont surtout consacrées à l'expression de ses malheurs domestiques; il y pleure sa femme, comme dans son poème d'*Uranie* il regrette sa fille. Une autre longue pièce, la *Lepidina*, n'a pas un caractère aussi triste; c'est une suite de tableaux rustiques, de scènes mythologiques et d'épithalames, le tout en l'honneur de quelque noce princière de la maison d'Aragon. Ces pièces sont pleines de souvenirs antiques, écrites quelquefois avec élégance et talent, mais assez mal composées et au fond sans intérêt; il s'y rencontre de nombreux détails locaux, mais non pas avec le charme qu'ils ont dans les vers de son élève Sannazar.

Jacques Sannazar, né à Naples en 1458, annonça de bonne heure des dispositions extraordinaires pour les lettres, et fut admis, dès sa première jeunesse, dans l'Académie de Pontanus. Un caractère mé-

lancolique et des chagrins amoureux le rendirent insensible à sa gloire littéraire. Son cœur s'était montré plus précoce encore que son esprit : à huit ans, il avait éprouvé, pour une noble demoiselle, dont les critiques ont cherché le nom et que quelques-uns ont cru être une fille de Pontanus, la passion si bien peinte par Virgile chez un adolescent moins jeune que lui. Cette passion n'avait fait que s'accroître dans la solitude d'une campagne où sa mère s'était retirée pendant quelques années, avec son enfant orphelin ; il l'avait depuis rapportée plus vive encore à Naples, et les obstacles qui s'y opposaient le jetèrent dans un tel découragement, qu'il songea à s'ôter la vie. Pour échapper à ces pensées, il crut devoir voyager ; mais une maladie dangereuse, à laquelle il échappa, lui fit craindre de mourir loin de sa mère ; il revint lui fermer les yeux, et ne retrouva plus vivante cette maîtresse qui avait fait le destin de ses premières années, et qu'il regretta, qu'il chanta, le reste de sa vie, dans ses divers ouvrages, sous le nom de Philis, d'Amaranthe et de Charmosine.

A cette première époque se rapporte la composition de son *Arcadia*, poème pastoral en italien, mêlé de prose et de vers, et dans lequel ses amours et ses chagrins occupaient une grande place. L'*Arcadia* eut le plus grand succès ; Sannazar se rendit célèbre aussi par ses poésies latines, ses élégies dans le goût de Properce, ses épigrammes, et surtout son poème en trois chants, *de partu Virginis*, qui lui coûta de longues années de travail assidu, et qui le fit nommer le *Virgile chrétien ;* poème élégant et singulier, où, selon le génie de ce temps, il a mêlé une sorte de paganisme littéraire à l'expression des dogmes catholiques.

La grande réputation de Sannazar lui concilia la faveur des princes aragonnais ; lors de la conquête de Charles VIII, il leur resta plus fidèle que Pontanus ; il en fut récompensé, non pas par Ferdinand II, qui, à son retour dans ses états, le traita avec assez d'indifférence, mais par le successeur de celui-ci, Frédéric II. Ce prince lui donna la *villa di Mergellina,* ancienne résidence des princes angevins, charmante demeure qui, du haut du Pausilippe, dominait le golfe de Naples et les scènes délicieuses de ses rivages. Il y fit construire une tour pour mieux jouir de ces tableaux inspirateurs. C'est là que, dans le loisir que Virgile et Horace avaient dû à Mécène, il expliquait à table, avec ses doctes amis, les écrits des anciens ; c'est là qu'il célébrait ces singuliers anniversaires de la fête de Virgile, où il se faisait lire, par un de ses serviteurs, des vers de Properce, pour concilier ses deux admirations. Ne croirait-on pas retrouver là les sacrifices virgiliens

si souvent peints par Pontanus, et aussi les *aræ virgilianæ* de Scaliger?

Cette vie heureuse dura trop peu; les efforts combinés de Louis XII et de Ferdinand-le-Catholique amenèrent la chute de la maison aragonnaise. Sannazar dut quitter les délices de sa villa pour suivre en France celui de qui il la tenait. Ses regrets et sa noble résolution sont consignés dans de beaux vers, qui honorent encore plus son caractère que son talent. Sannazar revint à Naples après la mort de son malheureux maître. Son voyage n'avait pas été inutile aux lettres; il en avait profité pour recueillir un grand nombre de manuscrits contenant des ouvrages des anciens peu connus ou ignorés. C'est à ses soins qu'on doit les poèmes de Gratius Faliscus, Nemesianus, Rutilius Numatianus, etc. Honorant sa vieillesse par la dignité et la constance qui avaient manqué à Pontanus, il refusa de chanter le conquérant de sa patrie, le principal auteur de la chute de ses rois, Gonzalve de Cordoue. On le voit, il jouissait de plus de réputation que de bonheur. Privé de sa maîtresse, de sa mère, des princes ses bienfaiteurs, il était presque étranger dans cette patrie où son nom était si grand. Les lettres le consolèrent, ainsi que l'amitié d'une dame Cassandra, amitié que, malgré l'âge avancé du poète, l'ardeur des expressions a quelquefois fait appeler d'un autre nom. C'est chez elle, c'est dans une campagne près du Vésuve, qu'il passa une partie de ses derniers jours. Ayant quitté Naples lors de la peste de 1527, il n'y revint guère que pour mourir, à soixante-douze ans, en 1530. Pourquoi ne s'était-il pas retiré dans sa *Mergellina?* C'est que cette villa avait été détruite par le prince d'Orange, général de Charles-Quint. Sur l'emplacement, le poète fit bâtir une église à laquelle il donna le nom de *Santa Maria del Parto*, par allusion à son poème. C'est là que reposent ses cendres, dans un mausolée sur lequel se lit l'épitaphe, composée par Bembo, qui causait tant de colère au président Dupaty :

Da sacro cineri flores; hic ille Maroni
Syncerus (1) musa proximus ut tumulo.

Le paganisme a orné le tombeau du poète comme ses vers; on y voit, sur un bas-relief antique, des satyres et des faunes, et les statues d'Apollon et de Minerve travesties en David et en Judith.

Il n'est pas inutile de connaître la biographie de Sannazar pour

(1) Actius Syncerus était son nom d'adoption dans l'Académie Pontanienne.

comprendre ses églogues, ouvrage de sa vieillesse, consacré en partie à l'expression des sentimens qui avaient rempli sa vie. Sa reconnaissance envers son maître Pontanus, son dévouement à ses princes, l'amour qui troubla ses jeunes années, l'amitié qui consola ses dernières, c'est là le fonds de ces pièces, où la pastorale n'est qu'une forme. Cette forme, il l'a renouvelée; aux bergers il a substitué des pêcheurs. Cela semble à Fontenelle un caprice inexplicable : « Je ne sais, dit-il, quelle finesse il a entendu à mettre des pêcheurs au lieu des bergers qui étaient en possession de l'églogue. » Sannazar a fait comme Théocrite. Il n'y a pas chez le poète sicilien, chez le poète insulaire, un paysage qui ne se termine à la mer, et il en est venu même à prendre deux pêcheurs pour les héros d'une de ses *Idylles*, peu estimée de Fontenelle, mais qui n'en est pas pour cela moins naturelle et moins touchante. Sannazar a peint les habitans de la plage charmante de la *Margellina;* il les voyait sans cesse avec leurs barques, avec cette mer d'azur où ils semblaient se jouer.

Le Normand Fontenelle au milieu de Paris,

comme dit Voltaire, ne pouvait avoir l'idée de cette nature de rivages et de pêcheurs. Sannazar n'était pas frappé, comme Fontenelle dans son cabinet, de la prétendue tristesse de leur vie. Ils lui offraient au contraire des tableaux rians et gracieux qu'il a su rendre avec ame et talent dans sa cinquième églogue.

Pontanus, avant lui, avait mis dans ses églogues bien des détails pris sur les côtes de Naples. Quel poète, vivant à Naples, pourrait faire autrement? L'exemple heureux qui renouvelait l'églogue fut suivi et ne pouvait ne pas l'être. Seulement l'églogue maritime parla italien chez Rota, autre poète napolitain, chez Sammarito et d'autres. On chanta Venise et ses lagunes, comme Naples et son golfe; et plus tard, au XVII^e siècle, Grotius, l'auteur du *Liberum mare*, célébra, dans des églogues, les canaux de la Hollande. On voit que la littérature maritime n'est pas une découverte de notre temps; la mer a eu sa part dans toutes les compositions faites sur ses bords. Si Virgile eût écrit ses bucoliques à Naples, et non à Mantoue, peut-être eût-il ravi à Sannazar l'honneur de l'invention.

On est d'abord frappé, à la lecture des églogues de Sannazar, de s'y retrouver, au XV^e et même au XVI^e siècle, en plein paganisme. Ses pêcheurs invoquent les dieux marins de l'antiquité, Amphitrite, Thétis et les Tritons. On aurait tort d'en conclure que ce ne sont pas ses contemporains. Dans son poème *de partu Virginis*, honoré

des brefs flatteurs des papes Léon X et Clément VII, rédigés par Bembo et Sadolet, il avait bien, selon les habitudes de la renaissance, fait intervenir la mythologie.

Il est clair qu'en sa première églogue, il se peint lui-même dans ce pêcheur Lycidas qui célèbre si douloureusement l'anniversaire de la mort de Philis. Un sentiment vrai et profond perce dans cette pièce à travers l'artificielle écorce du style virgilien. Dans la deuxième, tous les détails sont antiques : Lycon, par exemple, s'y dit habile à trouver sous les flots le coquillage dont les Tyriens tiraient la pourpre, et il veut teindre de cette couleur une belle robe pour sa maîtresse. Il oppose à ses dédains pour un pêcheur, non pas Adonis, comme les simples bergers, mais Glaucus. Peut-être cependant y a-t-il un retour sur lui-même dans ce passage où il se plaint de l'insensible Galatée, en pêcheur qui se souvient des vers du *Cyclope* et de l'*Alexis*. Parmi les belles dont Lycon se dit favorablement accueilli, pour exciter la jalousie de la cruelle, il nomme la belle Hyale :

In primis formosa Hyale, cui sanguis Iberis
Clarus avis, cui tot terræ, tot littora parent
Quæque vel in mediis Neptunum torreat undis.

N'est-ce pas quelque grande dame espagnole de la cour des princes aragonnais ?

La troisième églogue, quoique pleine encore de détails antiques, offre une allusion assez claire à des événemens contemporains. Des pêcheurs, arrêtés par le mauvais temps au promontoire de Baule, passent leur temps à causer et à chanter; entre autres sujets de conversation, ils s'entretiennent de ce que leur ont rapporté, de la France et de l'Océan qui en baigne les rivages, ceux de leurs amis qui ont suivi dans cette contrée la fortune de leur roi vaincu et exilé.

Ce qui nuit un peu à l'effet des églogues de Sannazar, c'est le soin trop visible de remplacer les divers détails pris autrefois par la poésie bucolique de la vie des champs, par d'autres détails empruntés aux habitudes des pêcheurs. Cette substitution est quelquefois naturelle; quelquefois aussi elle ne l'est point. Je veux bien qu'un de ses acteurs, parlant de présages funestes, substitue au chêne frappé de la foudre et au cri de la corneille, le rocher résonnant sous la vague furieuse et les cris des plongeons; je veux bien que, pour marquer les heures du jour, ses personnages demandent, à ce qui leur est familier d'autres circonstances que celles dont usent en pareil cas les ber-

gers : ils peuvent encore écrire sur des rochers ce que les pâtres écrivent sur l'écorce des arbres. Seulement je regrette que ces détails aient trop l'air d'une traduction maritime des détails usités dans l'églogue de terre ferme, et surtout que, dans le nombre, il y en ait où cette traduction semble forcée. Par exemple, un amant qui pleure sa maîtresse, la voit en imagination, aux sombres bords, occupée à pêcher. Je sais bien que, selon Virgile, les ombres ne renoncent point, dans l'autre monde, à leurs habitudes; mais faire pêcher Philis sur la rive du Léthé, est fort voisin du ridicule. L'algue marine figure singulièrement dans un bouquet; des guirlandes de coquillages sont une bizarre décoration tumulaire; enfin la mer ne fournit pas aussi naturellement que les bois et les prairies aux dons amoureux de l'églogue. Fontenelle a eu raison de dire : « Il est plus agréable d'envoyer à sa maîtresse des fleurs et des fruits que des huîtres à l'écaille. »

De tels détails, un pareil ensemble, ont quelque chose de factice, et s'éloignent bien de la manière de Théocrite, le seul poète franchement bucolique qu'il y ait peut-être jamais eu. Ce qui anime les églogues de Sannazar comme celles de Virgile, c'est, outre beaucoup d'élégance et d'harmonie, la vérité des circonstances particulières, empruntées à la nature et à la vie réelle; c'est le langage éloquent de la passion, qu'il regrette une maîtresse adorée ou un roi mort dans l'exil. Les descriptions marines sont, quelquefois aussi, charmantes de couleur et expriment avec vérité la nature, la vive lumière, le ciel bleu et les flots azurés du golfe de Naples.

J'oubliais d'ajouter aux cinq pastorales de Sannazar, intitulées *Piscatoria*, une sixième églogue, *Salices*, qui se passe sur les bords d'une rivière. Cette pièce, pleine de grace virgilienne et de suave mélodie, est un pastiche, un centon charmant, qui raconte à la manière d'Ovide la métamorphose d'une troupe de nymphes attirées par des satyres dans une sorte de guet-apens.

L'églogue latine ne finit pas à Sannazar. Après lui vient Vida, copiste élégant, mais servile, des procédés de Virgile. Après Vida et jusqu'à nous, on compterait des milliers de poètes qui ont usé et abusé en toute manière de la forme de l'églogue antique, pour l'expression d'idées qui n'avaient rien de champêtre. Au XVI^e siècle, l'églogue passa aux langues modernes. Le Tasse et Guarini, parmi beaucoup d'autres, la portèrent sur la scène dans des compositions dramatiques, qui fondèrent un nouveau genre de poésie pastorale. Celle des grands romans, des longs drames français du

commencement du XVII^e^ siècle, de l'*Astrée* de D'Urfé, des *bergeries* de Racan et de Segrais, et d'une multitude de productions pareilles, est une pastorale toute amoureuse où la vérité est quelquefois dans les sentimens, jamais dans les mœurs. On n'y voit que des dieux champêtres, des nymphes des bois, des bergers dits héroïques, bergers de fantaisie qui portent la houlette par contenance, et s'occupent plus de leurs amours que de leurs troupeaux, et enfin, pour rappeler les champs, quelque satyre pétulant et facétieux, quelque paysan grossier et bouffon. Cette pastorale qui a régné si long-temps chez nous dans la prose, dans les vers, au théâtre, dans la musique, dans toutes les productions de l'art, et qui ne s'est terminée qu'aux compositions plus vraies de l'Allemand Gessner, de l'Écossais Burns et aux admirables idylles d'André Chénier, ne ressemble guère à l'églogue de Virgile, dont elle est cependant une descendance éloignée.

Il serait intéressant de marquer cette filiation; mais il faudrait nous écarter de nos études habituelles et des muses latines. Ne quittons pas les forêts de Virgile, et revenons à ces campagnes qui en sont voisines, dit-il, aux *bucoliques* et aux *géorgiques*,

Et egressus sylvis vicina coegi
Ut quamvis avido parerent arva colono,
Gratum opus agricolis.....

PATIN.

# ESPRIT

## DE

# LA SESSION DE 1838.

Les faits qui remplissent la session de 1838 ont laissé dans la mémoire du public une empreinte toute récente, et depuis un mois aussi ils ont été reproduits, classés et commentés par les diverses opinions qui se partagent la presse. Il n'y aurait donc pas d'à-propos à recommencer ce récit, mais peut-être ne sera-t-il pas inutile, en s'abstenant tant de statistique que de passion, d'essayer un jugement précis et calme sur les six premiers mois de cette année, sur un passé qui, hier encore, était le présent, et qui n'a disparu de la scène que pour appartenir à l'examen de la raison publique.

Quand la dissolution fut prononcée l'année dernière, le pays fut satisfait et les partis un peu surpris. Cette décision d'une hardiesse judicieuse congédiait une chambre fatiguée, qu'une plus longue existence aurait mortellement embarrassée; elle provoquait le corps électoral à faire du parlement qu'il allait élire l'expression des nouvelles dispositions de la France; elle prenait au dépourvu les partis, et leur ôtait le temps de mettre en jeu leurs combinaisons passionnées. En agissant ainsi, le pouvoir exécutif usait de ses droits et faisait son devoir. Des élections générales sont toujours, pour un pays, une émotion forte, quelquefois périlleuse, que tout gouvernement

doit s'attacher à tempérer, loin d'en augmenter les ardeurs et la véhémence. Quelques regrets qu'aient pu avoir les opinions et les partis sur des pertes éprouvées, ou sur des noms nouveaux inutilement espérés, il faut reconnaître la liberté et la sécurité des élections de 1837. Ce que les électeurs ont fait, ils l'ont voulu faire. Pouvaient-ils mieux faire? C'est une question qu'on peut adresser, tant à l'esprit de la loi électorale qu'aux lumières des électeurs, mais non pas au gouvernement qui a étendu sur toutes les opinions l'impartiale exécution des lois.

Il est si vrai que les élections ont été indépendantes, qu'on ne les a vues systématiques de part ni d'autre. Excepté trois ou quatre noms que l'extrême gauche et l'extrême droite se sont attachées à conquérir à tout prix, et sans compter aussi quelques illustrations parlementaires dont le retour était infaillible, les élections n'ont pas eu le caractère d'une lutte politique; elles ont été plutôt une affaire de convenance locale et d'intérêts matériels. En maint endroit on s'est plutôt proposé l'établissement d'une route et d'un pont que le triomphe d'un droit ou d'une idée : non-seulement toutes les élections ont été libres, mais plusieurs ont été naïves.

La chambre nouvelle arrivait donc dénuée, non-seulement de toute passion, mais même de toute intention politique; elle arrivait songeant aux affaires, à l'administration. On put clairement reconnaître cette disposition dès les premiers momens de la discussion de l'adresse, quand on entendit M. Dufaure, un des membres de la commission, prononcer ces mots : « Nous n'avons été ni les critiques, ni les apologistes du passé. Le passé appartient à l'histoire; il a eu ses gloires, ses mérites, ses torts. Nous avons cru qu'il n'appartenait pas à la chambre nouvelle de s'engager dans toutes les discussions qu'il a fait naître, et nous avons reculé devant les divisions qu'un retour sur le passé pourrait introduire dans son sein. Je le répète, le projet a été rédigé dans cette pensée unanime de n'adresser au passé ni un éloge ni un blâme. Voilà quelle a été toute la pensée de la commission (1). » Jamais assemblée politique n'avait manifesté davantage le désir de rester étrangère aux œuvres de ses devanciers, et n'avait opposé une neutralité plus systématique aux passions qui pouvaient encore rester ardentes et armées.

Cet oubli volontaire de tout ce qui s'était fait avant 1838, devait avoir, pour la chambre et la marche de l'opinion publique, un double

(1) *Moniteur* du 9 janvier 1838.

résultat. De cette façon, on était à jamais affranchi de quelques lieux communs sur lesquels avaient vécu pendant plusieurs années quelques orateurs de tous les côtés de la chambre ; c'était leur annoncer qu'il fallait renouveler leur répertoire et leur vocabulaire. Mais aussi cette abdication de tous les souvenirs indiquait une indifférence politique devant laquelle pouvaient échouer les pensées hardies qui voudraient entraîner la chambre dans des voies imprévues. M. Thiers en fit sur-le-champ la douloureuse expérience. Avant de s'être donné le temps de reconnaître l'assemblée à laquelle il avait hâte de s'adresser, il parla à la chambre, comme à un sénat politique, comme à des patriciens de Westminster ou du temple de Mars qui pouvaient disposer à leur gré de la paix ou de la guerre. Erreur brillante que personne ne doit regretter, pas même l'éloquent vaincu du 13 janvier. Avec moins d'audace, M. Thiers eût moins fait éclater ses qualités heureuses, il n'eût pas imprimé comme il l'a fait, au début de la session, un caractère d'élévation et de dignité. Dans un pays où les questions de politique étrangère sont encore peu comprises et peu populaires, on aurait mauvaise grace à se plaindre qu'un homme comme M. Thiers ait prodigué son talent à l'éclaircissement d'un des plus graves intérêts de nos relations extérieures. Seulement il nous semble que, sur ce point, il n'a plus de sacrifices à faire : il a plus que payé sa dette à ses convictions ; il doit désormais se réserver tout entier pour les autres nécessités politiques qui pourraient le réclamer un jour.

Puisque la chambre ne voulait à l'intérieur entendre parler ni de la censure ni de l'apothéose du passé ; puisqu'à l'extérieur elle désirait maintenir le *statu quo* et ne rien changer à la direction persévérante qui menait les affaires depuis sept ans, quelle conséquence devait tirer de cette conduite le ministère du 15 avril, si ce n'est qu'il n'était pas désagréable à la chambre, et qu'il suffisait aux circonstances? Il prit donc la résolution de ne céder la place à personne et de faire face aux affaires.

Ici commença une situation nouvelle. Tant qu'on avait pensé que le ministère du 15 avril ne considérait son existence que comme un intermède entre l'ancienne chambre et la nouvelle, qu'il ne se prenait lui-même que comme un maître de cérémonie chargé d'inaugurer et d'installer un autre ordre de choses et d'autres hommes, on avait patienté ; quelques éloges même avaient servi d'encouragement et de récompense à ce rôle modeste ; oui, tant qu'on crut que le ministère se bornerait à jouer les *utilités*, on le soutint ; mais quand on le vit prétendre à tenir les chefs d'emplois, on cabala.

MM. Molé et de Montalivet ont-ils eu tort de retenir leurs portefeuilles et de rester ministres devant la chambre de 1838? L'évènement a répondu; car, à l'heure qu'il est, ils dirigent encore les affaires. Dans un temps où, plus que dans tout autre, l'éloge et le blâme se distribuent suivant la partialité des opinions, nous ne connaissons pas de témoignage moins récusable et plus flatteur que les faits. Le ministère du 15 avril est debout; ses adversaires consentiraient à le louer s'il n'existait plus.

Lorsqu'on fut convaincu de la volonté du ministère de garder sa position, l'irritation des différens côtés de la chambre qui comptaient dans leurs rangs des candidats au pouvoir fut vive. On ne pouvait pardonner au cabinet de vouloir durer et d'y réussir en empruntant au centre droit ses tendances les plus raisonnables et les plus modérées d'ordre et de conservation, au centre gauche ses instincts généreux d'honneur et de dignité nationale. Cette ambition d'avoir à l'intérieur une politique libérale et ferme sans M. Guizot, à l'extérieur une attitude honorable et forte sans M. Thiers, souleva des tempêtes et fut appelée crime par les partis. S'étonner de ces colères serait se montrer surpris que les hommes aient des passions; ce serait oublier aussi que le gouvernement représentatif compte parmi ses avantages celui de mettre en lumière les qualités et les travers des hommes, le mal comme le bien, les inconvéniens comme les aspects généreux de la nature humaine. Les ministres du 15 avril ont voulu garder leurs postes; quelques hommes et quelques fractions de la chambre ont voulu les en déloger. L'opiniâtreté ministérielle est-elle plus coupable que la convoitise des assaillans?

Pendant que les partis étaient dans leurs grandes colères, ils n'avaient ni assez de loisir ni assez de sang-froid pour remarquer la maligne indifférence du public et de la majorité même de la chambre. Quelle grande question politique était en jeu? aucune; quel homme était poussé au pouvoir par le flot de l'opinion? personne. Or les passions politiques des majorités, tant dans le pays que dans les chambres, ne sont jamais émues que par des intérêts évidens et généraux, et c'est seulement alors qu'elles se mettent à soulever des questions *personnelles*. Mais il faut se féliciter des préoccupations qui ont empêché quelques hommes de juger quelle était la véritable température de l'atmosphère politique; ils se sont découverts avec plus de franchise; dans les emportemens de la lutte, ils ont laissé tomber le masque. Nous n'hésitons pas à compter parmi les résultats utiles de la session de 1838 la connaissance plus nette et plus intime que nous

avons pu faire de quelques consciences politiques. Sans la persistance ministérielle, aurions-nous eu le spectacle des changemens de M. Guizot, qui, après avoir, le 9 janvier, accordé au ministère une approbation majestueuse, après s'être déclaré satisfait des paroles prononcées par M. Molé, n'est monté à la tribune, quelques mois après, que pour donner l'adhésion la plus explicite aux violences de M, Jaubert? Le 9 janvier, M. Guizot espérait un retour prochain aux affaires; plus tard, trompé dans son attente, il désirait se venger : d'ailleurs n'était-il pas obligé d'obéir aux passions de son parti, et de le suivre pour paraître toujours le commander?

Quant au parti lui-même, ses adversaires n'auraient pu espérer, au début de la session, qu'il descendrait aux excès qui, depuis six mois, le déconsidèrent aux yeux du pays. Quel ton, quelle modération, quelle tenue politique pour d'anciens défenseurs de l'ordre et de futurs possesseurs du pouvoir! Discours de tribune, conversations de couloirs, articles de journaux, tout a dépassé les limites que les hommes politiques et les gens du monde savent mettre à l'expression de leurs ressentimens les plus vifs. Il est vrai que les amis de M. Guizot estiment qu'ils ont le don de tout purifier et qu'ils innocentent, en daignant s'en servir, les moyens et les armes que chez d'autres ils seraient les premiers à déclarer coupables : ils nient qu'ils puissent jamais être inconvenans dans la forme, et factieux au fond, puisqu'ils sont *doctrinaires*. C'est le raisonnement d'un Américain qui, amené ivre-mort dans un corps de garde, soutenait le lendemain matin devant le magistrat, qu'il était impossible qu'il fût ivre, puisqu'il était membre d'une société de tempérance.

Nous pouvons prédire à M. Guizot que, s'il ne reprend assez d'autorité sur son parti pour le faire rentrer dans des bornes dont il n'aurait jamais dû sortir, il sera forcé de s'en séparer avec éclat, et de repousser une solidarité qui compromet non-seulement l'ancien ministre, mais l'homme même. Que M. Guizot veuille bien songer qu'il sera d'autant plus fort qu'il sera seul; qu'il renonce à la manie d'une situation *anglaise;* qu'il se contente d'être une individualité remarquable qui peut encore rendre tant au pays qu'au gouvernement de réels services. Le jour où il acceptera franchement cette transformation nécessaire, il échangera contre l'appui d'une coterie, l'appui du public.

Mais revenons à la session. Quand le ministère eut reconnu que, malgré le vote de l'adresse, les diverses fractions opposantes avaient résolu de remettre en question son existence et la volonté politique

de la chambre, à chaque occasion qu'elles estimeraient favorable, il prit le parti de leur offrir lui-même un nouveau combat sur la question des fonds secrets; il annonça qu'il n'accepterait aucune réduction du chiffre qu'il avait présenté, et il sortit vainqueur d'une lutte où il eut à répondre tour à tour à M. Jaubert, à M. Guizot, à M. Barrot. Cette fois les intentions politiques de la chambre ne pouvaient plus être mises en doute; évidemment elle avait voulu le maintien du ministère du 15 avril, puisque par l'adoption de l'amendement Boudet, qui demandait une réduction de 300,000 francs, elle pouvait le renverser. Donc, en repoussant l'amendement à une grande majorité, elle déclarait adopter le cabinet qui recevait de la manière la plus éclatante le baptême parlementaire.

Comme le vote de l'adresse avait amené, pour le ministère restant au pouvoir, une situation nouvelle, de même le vote des fonds secrets ouvrit une nouvelle série d'évolutions, de menées et d'intrigues. Les questions politiques furent désertées; on se jeta sur les affaires. Depuis le 15 mars, jour où la majorité accorda au cabinet le chiffre demandé, jusqu'au 11 mai qui vit le rejet du projet sur les chemins de fer, les fractions opposantes se mirent à faire au ministère une guerre de détails, une guerre de buissons. L'examen des questions les plus inoffensives, des intérêts les plus positifs, devint un autre champ de bataille; et sous prétexte d'améliorer les projets, on envahit l'ordre administratif, au risque de le désorganiser. Dans les premiers instans de cette phase nouvelle, la chambre se laissa surprendre et presque entraîner. Mais quand elle s'aperçut que cette sollicitude si vive pour les affaires était encore un déguisement des passions politiques, elle s'arrêta. Ainsi, dans la loi des armes *spéciales*, on vit la majorité renoncer à des amendemens auxquels elle eût pu donner son adhésion dans d'autres circonstances, quand elle eut reconnu que ces amendemens étaient eux-mêmes des armes entre les mains de la coalition. Dès le 11 avril, jour où fut adopté le projet du ministre de la guerre, la majorité reprit peu à peu possession d'elle-même et se tint en garde contre les surprises.

L'adoption de la proposition de M. Gouin, sur la conversion du cinq, n'était pas un acte d'hostilité contre le cabinet, mais le résultat des vœux émis sur ce point par les départemens. Devant un autre ministère les députés eussent témoigné les mêmes désirs. Si cette question est aussi chère au pays que quelques-uns le prétendent, elle saura bien assurer son triomphe en acceptant toutes les conditions constitutionnelles.

Dans le rejet du projet ministériel sur les chemins de fer, il y a une cause plus profonde qu'une opposition au cabinet. La chambre, sans peut-être s'en rendre tout-à-fait compte elle-même, a exprimé les instincts du pays désireux de s'associer à l'action du gouvernement dans les travaux de l'industrie qui ouvrent à l'activité de tous une nouvelle carrière. Le projet ministériel avait le tort de tout attribuer à la force du pouvoir central, sans appeler au partage de ces vastes entreprises l'aptitude et les capitaux des particuliers. Faut-il s'étonner au surplus de ces tâtonnemens au début d'un ordre de choses et de travaux si nouveau pour tous? Le gouvernement et la société feront encore quelque temps un apprentissage nécessaire, avant de marcher sans hésitation dans des voies où l'Angleterre et les États-Unis nous ont devancés.

C'est précisément au moment où les fractions opposantes croyaient toucher au triomphe, que la chambre commença de prêter au ministère un appui plus ferme. Depuis le 11 mai jusqu'au 22 juin, la majorité ne manqua au cabinet, ni pour le budget, ni pour les crédits d'Afrique. Sur ce dernier point le gouvernement triompha des passions anti-françaises qui chaque année jettent l'alarme et sonnent la retraite.

Il n'est donc ni exact ni équitable de dire que, durant la session de 1838, l'existence du ministère n'a pas été parlementaire. Le cabinet s'est soumis aux conditions constitutionnelles : trois fois en cinq mois il a mis aux voix sa durée ou sa chute. La coalition des fractions opposantes ne s'est pas aperçue qu'en adressant aux ministres du 15 avril le reproche de n'être pas parlementaire, elle ne faisait que reproduire les argumens dont l'opposition de gauche se servait il y a quatre ans. Ainsi, au début de la chambre de 1834, le ministère avait aussi à se justifier du tort de n'être pas parlementaire, et M. Guizot, chargé de ce soin, s'exprimait ainsi : « Il faut parler selon la vérité des choses et ne pas se repaître de fictions. Non, la majorité n'est pas servile, elle n'est pas dépendante, elle juge selon son opinion, et le ministère, de son côté, a son indépendance également. Quand habituellement ils sont d'accord, quand le système d'idées, de conduite, dans lequel agit le cabinet, est en même temps le système de la majorité, on a droit de dire qu'il est l'organe de la majorité, qu'il y a accord entre elle et le cabinet, *quand même dans quelques occasions il se manifeste une dissidence qui n'a rien de radical et ne va pas au fond des choses.* » On ne saurait décrire avec plus d'exactitude la position même du ministère devant la chambre de 1838. La majo-

rité n'a pas été servile, le cabinet a eu aussi son indépendance; il y a eu accord sur les principaux points politiques, et des dissidences qui n'avaient rien de radical et n'allaient pas au fond des choses. Le ministère du 15 avril peut donc répondre, comme le ministère du 11 octobre, et même en lui empruntant ses paroles, qu'il est parlementaire.

Si quelque chose cependant a pu revêtir d'une nouveauté spécieuse l'ancien reproche que les harangues de la tribune avaient tant usé, c'est que dans l'opposition figuraient pour la première fois quelques individualités remarquables. C'est sans doute un inconvénient pour toute administration d'avoir contre elle les agressions positives ou le silence improbateur de quelques talens éprouvés : mais c'est aussi une rude atteinte portée à l'influence de quelques hommes, que l'impuissance manifeste d'entraîner les autres après soi quand on s'est jeté en avant. Quelques personnages parlementaires ont pu cette année ressentir ce déplaisir : sans eux les affaires se sont faites; sans eux, sans leur concours, soit à la tribune, soit dans les bureaux, des lois importantes ont été votées; et on a su résister à leur action, aussi bien que s'en passer. Les individualités qui se croient les plus fortes doivent avoir la prudence de ne pas mettre le marché à la main aux majorités. Les sociétés vont vite aujourd'hui ; elles n'ont le temps de s'arrêter ni pour attendre, ni pour fléchir personne.

Le mérite et le caractère de la session de 1838 est d'avoir reflété fidèlement la situation du pays. La France déjà depuis deux ans éprouvait un dégoût complet pour les déclamations surannées et les exaspérations oratoires des vieux partis : la tribune de 1838 n'a pas retenti d'une seule tentative de ressusciter des lieux-communs impuissans. La France déjà depuis deux ans avait tourné son esprit et ses forces vers les grands travaux de l'industrie; la chambre de 1838 a commencé de faire pénétrer ces tendances dans la vie constitutionnelle. Tout ce qui s'est fait depuis six mois a porté l'empreinte de la réalité; on est sorti des agitations factices pour entrer dans une activité paisible et régulière. Tout atteste la sincérité de ce qui s'est passé dans la sphère parlementaire, jusqu'aux incertitudes et aux contradictions qui ont pu se manifester sur quelques points. Les pouvoirs ont usé, dans leurs rapports, de bonne foi et de liberté.

Voilà qui nous amène à considérer un instant la chambre des pairs. L'assemblée du Luxembourg n'a point à se plaindre de la session de 1838, car elle a su, durant ces six derniers mois, acquérir plus d'autorité morale qu'elle n'avait encore fait. Elle doit cet heu-

reux progrès tant à elle-même qu'aux dispositions du public. Un peu plus d'animation et de vie a coloré la profondeur habituelle de ses délibérations; les vivacités oratoires de quelques opposans ont formé un contraste brillant et utile, tant avec l'attitude grave de la majorité qu'avec les travaux solides et lumineux d'hommes souverains dans certaines matières. Ainsi, sur la conversion des rentes, le rapport de M. Roy et le discours de M. Humann ont certainement atteint les dernières profondeurs de la question dans ses deux faces. De son côté, le public s'est mis à prêter plus d'attention aux débats de la chambre des pairs; il s'est inquiété davantage de ce qu'elle pouvait penser; il a plus remarqué les divers talens, les aptitudes administratives, les mérites scientifiques, les services militaires, qui en font la force et l'honneur, et l'on peut affirmer que, pour la seconde chambre, commence dans le pays, une ère de justice et d'intelligence politique.

Dans le calme les masses sont toujours justes. De profonds ressentimens ou des exaltations, même généreuses, peuvent les entraîner, dans des temps d'orage, loin de l'équité; mais dans les époques paisibles et normales, le public retrouve toujours le sens du vrai. Alors, par un singulier contraste, il arrive parfois qu'au milieu de la tranquillité générale, quelques individualités s'exaspèrent: silencieuses ou modérées quand la tempête grondait, elles éclatent et s'emportent au sein du calme universel : on les dirait plus remuées par de petites choses qu'elles n'ont été par de grandes; et on pourrait les croire plus préoccupées d'elles-mêmes que des autres.

Ceux qui désirent sincèrement le développement naturel de nos institutions, doivent se féliciter du crédit croissant de la chambre des pairs; car les progrès que fait la seconde chambre, tant dans la gravité de ses débats que dans l'opinion publique, complètent la constitution; et ce n'est pas un des moindres fruits de la session de 1838, que d'avoir entamé sérieusement cette œuvre nécessaire. L'esprit de la charte est de faire siéger, à côté de l'assemblée démocratique, une seconde chambre qui représente l'élément conservateur dans l'ordre social, sans aucun mélange de tendance contre-révolutionnaire. Quand le pays sera convaincu, et cette conviction commence à se former, que la chambre des pairs n'est pas moins dévouée que la chambre des députés à l'ordre politique fondé par la révolution de 1830, et que ses résistances ou ses ajournemens constitutionnels sont purs, comme ils le sont, de toute intention contre-révolutionnaire, alors il donnera non-seulement son approbation, mais sa fa-

veur, à ses travaux, à ses actes, parce qu'il comprendra qu'il y a plusieurs manières de le servir, et qu'il lui importe qu'à côté des hommes qui proclament ses volontés, même ses fantaisies, il y en ait d'autres qui ne craignent pas de l'avertir et de le modérer. Quant au dévouement de la chambre des pairs à la révolution de juillet, il est réel; il y a trop d'esprit politique dans cette assemblée, pour que la moindre pensée contre-révolutionnaire puisse y être caressée : quand on a vécu, quand on a traversé les affaires en s'y mêlant, on ne saurait avoir la folle idée d'imprimer aux destinés de son pays un recul violent qui n'engendrerait que des tempêtes. C'est le propre de l'esprit politique de se proposer le maintien et l'affermissement du présent, la préparation de l'avenir, mais jamais la résurrection du passé; et aussi de reconnaître dans les révolutions qui savent durer, de véritables légitimités.

En résumé, de la vérité dans les faits politiques, un reflet fidèle de l'état social dans la sphère constitutionnelle, des rapports à la fois libres et réguliers entre les trois pouvoirs, des améliorations positives introduites dans les affaires publiques, des lois nécessaires au commerce et à la justice, conçues avec maturité, votées avec conscience (1); un ministère vraiment parlementaire, repoussant avec bonheur et fermeté les assauts passionnés de quelques capacités mécontentes; l'autorité morale de la chambre des pairs s'établissant dans les esprits, voilà l'histoire de la session de 1838. On pourrait, dans nos annales représentatives, en montrer de plus dramatiques et de plus oratoires, mais peu d'aussi pratiquement utiles et vraies.

Maintenant s'ouvre pour le ministère une phase nouvelle. Le cabinet du 15 avril compte déjà dans son passé la fin de la session de 1837, l'amnistie, la dissolution, les élections générales, enfin, la première session d'une nouvelle chambre. Il a donc déjà fourni une carrière honorable; et, quelles que soient les destinées qui l'attendent, les services qu'il a rendus lui assurent, dans l'histoire contemporaine, une place et un rôle. Voilà ce que devraient reconnaître même ses adversaires les plus ardens. Il n'y a d'avantage pour personne à nier ce que personne ne peut effacer : les faits accomplis. Les récriminations contre le passé sont toujours le signe d'une impuissante colère; les hommes et les partis qui croient à leur force ne s'adressent qu'à l'avenir. Nous n'avons aucun goût à nous mettre en frais de prophéties sur les évènemens qui doivent se produire dans le cercle minis-

(1) Loi sur les faillites, loi sur les justices de paix.

tériel et dans l'arène parlementaire; nous serons même très sobres aujourd'hui de conseils au ministère, parce que nous n'ignorons pas qu'entre une situation épuisée et une autre qui va commencer, il faut quelque répit pour reprendre haleine, pour se reconnaître, pour assurer et éclaircir de plus en plus son regard sur les choses et sur les hommes. Nous désirons seulement définir et marquer le point d'où doivent partir aujourd'hui tous les acteurs du monde politique.

La France est sérieusement constitutionnelle : elle veut sans réserve toutes les conditions du gouvernement stipulé par la charte de 1830. Elle entend que les formes de la monarchie représentative, où elle trouve à la fois organisation et liberté, soient l'instrument de ses destinées. Mais il est dans son génie de s'attacher surtout au fond des choses, d'être plus avide du but et de la réalité, que difficultueuse sur les moyens d'y parvenir. La France n'est pas *formaliste*, comme l'Angleterre; elle ne se complaît pas, comme sa voisine et son alliée, dans les raffinemens de la procédure constitutionnelle; elle se sert des rouages de la constitution, mais sans fanatisme pour la lettre, sans *dilettantisme* pour les précédens; enfin, elle est à la fois plus démocratique et monarchique que parlementaire. Ce n'est pas à dire qu'il ne faille travailler à fortifier chez elle les saines habitudes constitutionnelles; mais, pour assurer même le succès de ces efforts, on ne doit pas perdre de vue l'esprit du pays. Si l'on tentait de le passionner pour des subtilités ou des chicanes, on risquerait de le rebuter; des tracasseries qu'il estimerait inutiles et misérables pourraient le précipiter dans une indifférence qui aurait elle-même ses dangers.

Ce serait un mauvais calcul pour les opinions opposantes, dans la décomposition qui les travaille, de substituer à des passions mortes des griefs factices. L'exagération ne se pardonne qu'à la force. Or, la session dernière a été pour les diverses oppositions comme une dissolution nouvelle. Tout le monde en tombe d'accord. Nous avons sous les yeux une brochure écrite par un député (1), où, répondant aux assertions de M. Guizot, qui énumère trois ministères possibles avec la chambre actuelle, un cabinet centre gauche, avoué par la gauche, un cabinet centre droit, un cabinet centre gauche et centre droit réunis; l'auteur s'exprime ainsi : « Quelle induction pouvons-nous tirer des possibilités dont il s'agit, si ce n'est celle-ci, qu'en principe et en bonne logique, il n'y a plus d'opposition dans la véritable acception du mot, plus de partis politiques en dehors des partis

(1) *De la situation parlementaire actuelle*, par Renard Athanase, député de la Haute-Marne.

légitimiste et républicain, plus de drapeau qui, dans la réalité, représente un système, et qu'aujourd'hui la qualité d'homme d'opposition, d'homme de parti, centre gauche ou centre droit, n'est plus absolument qu'une manière de s'asseoir à la chambre. » Et c'est une personne ayant pratiqué la chambre qui parle ainsi, tant l'abdication des anciennes passions est manifeste! Voici, au surplus, un fait qui la dénoncerait, si une nouvelle preuve était nécessaire. Dans l'administration du chemin de fer du Hâvre, MM. Jaubert et Odilon-Barrot se sont réunis; M. Jaubert est directeur, et M. Odilon-Barrot membre du conseil. Que sont devenues les dissentimens, les inimitiés? Tout s'est évanoui, tout est oublié pour les affaires. N'est-ce pas un singulier incident dans nos mœurs politiques? Nous ne savons pas de symptôme qui révèle mieux la nouveauté de la situation et l'impossibilité pour tous de calquer la France sur l'Angleterre. Se figure-t-on, de l'autre côté du détroit, sir Robert Peel et lord John Russel se donnant la main dans la même entreprise?

Plus de la moitié de l'Europe se gouverne aujourd'hui par les principes et les conditions de la monarchie représentative. Mais cette ressemblance des formes extérieures ne saurait effacer l'originalité interne de chaque peuple. Dans le cadre des institutions et des chartes, doivent briller les traits individuels de chaque nation. La légalité anglaise n'a-t-elle pas été pour l'Amérique l'origine d'une civilisation dont les développemens ne sont pas une contrefaçon de l'histoire de la mère-patrie. De même, en France, nous n'avons pas entendu nous asservir à l'imitation de l'esprit britannique, parce que nous avons emprunté à l'Angleterre quelques-unes de ses formes politiques. Quand l'Allemagne méridionale aura vécu plus long-temps encore à l'école de la liberté constitutionnelle, on verra le génie germanique faire de ses qualités un contraste frappant avec les habitudes et les mœurs publiques de la France et de l'Angleterre. La pratique du régime constitutionnel n'implique pas pour les peuples l'abolition de leur caractère, et, apparemment pour être libres, ils ne se croient pas obligés de se copier les uns les autres.

Nous entrons enfin en France dans les développemens réguliers de notre constitution; elle est écrite, elle a été sauvée il y a huit ans des violences insensées de l'esprit contre-révolutionnaire; des crises inévitables après un grand changement dans l'ordre politique ont suivi; nous en sommes sortis et nous allons commencer à pratiquer ce que nous avons su à la fois stipuler et défendre. L'ère constitutionnelle s'ouvre vraiment aujourd'hui, précisément avec le concours d'une

administration que quelques-uns s'obstinent à ne pas reconnaître pour parlementaire. Dans cette nouvelle phase de nos destinées politiques, la prépondérance morale doit appartenir à ceux qui sauront reconnaître et exprimer l'esprit du pays, le servir dans ses instincts et ses besoins, comprendre que la vie constitutionnelle doit avoir en France ses développemens indigènes, et pour ainsi parler, un goût de terroir, sans engouement soit pour l'Angleterre, soit pour l'Amérique.

S'il était parmi nous quelques hommes qui, les yeux toujours fixés sur Westminster et sur Downing-Street, voulussent organiser ici une espèce d'oligarchie parlementaire, qui, prenant tantôt la couleur wigh, ou le langage tory, eussent la prétention, malgré la multiplicité de leurs intrigues et de leurs palinodies, d'être toujours révérés comme les véritables docteurs de la loi, et les seuls hommes d'état que la France puisse reconnaître, nous oserions leur annoncer que, si haute que soit l'importance dont ils ont le bonheur de jouir à leurs propres yeux, ils ne parviendraient pas à substituer leur domination au gouvernement du roi et des véritables majorités.

Si une autre minorité, s'obstinant à considérer la monarchie et la liberté comme deux termes incompatibles, croyait la France engagée dans des voies rétrogrades parce qu'elle n'a pas le gouvernement républicain des pays transatlantiques, nous l'engagerions à étudier avec sincérité cette Amérique dont elle rêve ici l'importation, à reconnaître ses plaies, ses infériorités, son enfance, les dangers de son avenir, la pauvreté de son passé, le néant de ses arts, de sa littérature et de sa science. Quelques années de développement constitutionnel nous permettront de nous approprier ce que la législation américaine a sur certains points de sain et d'utile; mais nous continuerons à avoir de moins l'esclavage et de plus l'unité qui fait la force.

Que ceux donc qui prétendent exercer quelque influence sur le pays sachent en être : les nationalités fortes veulent êtres servies et honorées pour elles-mêmes, et ne se laissent pas imposer comme des progrès, des imitations qui tendent à les pervertir.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 juillet 1838.

Les affaires extérieures appellent toute la vigilance du gouvernement français, et jamais la prudence, unie à la fermeté, ne furent plus nécessaires pour les diriger. Il est facile d'attaquer un ministère, de l'accuser de faiblesse, d'incertitude, de lui reprocher une tendance opposée à nos institutions, de le blâmer vaguement de son système en même temps qu'on soutient qu'il n'a pas de système à lui; c'est la tâche habituelle de l'opposition, et elle la remplit à merveille. Pendant ce temps, le ministère fait la sienne en maintenant le calme dans le pays contre les tentatives de tous genres par lesquelles on s'efforce de le troubler, en redoublant d'activité dans la direction des affaires extérieures. C'est ainsi qu'il se prépare à se présenter devant les chambres dans la prochaine session.

Les journaux retentissent depuis quelque temps des mouvemens de troupes qui se font en Prusse. L'ordre donné par le gouvernement prussien de faire rejoindre les réserves, et de mettre sur le pied de guerre un corps d'armée qui se joindra à l'armée fédérale, occupe tous les esprits. Il paraît certain, dit-on, que la Prusse se dispose à jouer vis-à-vis de la Belgique, pour les territoires du Limbourg et du Luxembourg, le rôle que la France a joué vis-à-vis de la Hollande pour la citadelle d'Anvers; et les partis, qui ne demandent qu'un bouleversement en Europe, dans l'espoir d'en profiter pour réaliser leurs projets, se réjouissent d'avance de cette collision prochaine. Il y a loin cependant de quelques démonstrations de ce genre à la guerre, et la Prusse eût mis une armée entière sur le pied de campagne, que nous annoncerions encore, avec confiance, que la paix de l'Europe ne sera pas troublée de ce côté. Les paroles menaçantes de la *Gazette d'Augsbourg*, recueillies aujourd'hui avec empressement par quelques journaux de l'opposition, ne sont pas plus de nature à troubler notre confiance que le langage de ces journaux eux-mêmes. M. Molé, répondant à une interpellation de M. de Dreux-Brézé, dans la chambre des pairs, avait dit le 5 juillet : « On nous demande dans quel esprit nous dirigerons les négociations. Sera-ce pour ou contre la Bel-

gique? A cet égard, j'ai déjà fait mes preuves. Je répondrai : Contre la Belgique, jamais! » — Le correspondant de la *Gazette d'Augsbourg* déclare que ces paroles de M. Molé l'ont fort étonné : « On trouve ici, ajoute-t-il dans un langage peu digne d'être réfuté, que le comte Molé aurait mieux fait de se taire que de prendre ainsi ouvertement et inconsidérément fait et cause pour la Belgique. » Le reste de la lettre que nous allons citer est du même ton : « Il n'est certainement point d'une bonne politique, ajoute le correspondant, de se mettre ainsi prématurément en scène, et de faire une pareille profession de foi politique au moment même où, de toutes parts, on redouble d'efforts pour concilier les différends élevés entre la Belgique et la Hollande. Cette démarche n'est certainement pas propre à disposer favorablement les autres puissances pour la France, et ne peut, par conséquent, que nuire à la Belgique, dont le comte Molé se croit appelé, en toute occasion, à prendre la défense. »

Ainsi, tandis que les journaux français accusaient le ministère d'abandonner la cause de la Belgique et de céder à toutes les prétentions du roi de Hollande, soutenu par ses alliés, les journaux allemands parlaient un tel langage! On ne peut s'empêcher de sourire en voyant le journaliste allemand accuser M. Molé de parler avec légèreté à la tribune, et d'émettre inconsidérément ses paroles! La *Gazette d'Augsbourg* traite, plus loin, de *faute* la déclaration de M. Molé, et c'est, dit-elle, un terme modéré qu'elle emploie en la qualifiant ainsi. Nous serions bien tentés, à notre tour, de nous servir du terme non modéré que la gazette allemande n'emploie pas, pour qualifier ses propres réflexions sur les paroles du ministre des affaires étrangères. Il faut être, en effet, étrangement aveuglé pour voir dans ces paroles un élément de trouble et de division. A-t-on jamais pu s'attendre, de l'autre côté du Rhin, que le gouvernement français abandonnerait, sans discussions et sans efforts, la cause de sa plus proche alliée, la Belgique? et le respect des traités dont la France a donné l'exemple depuis 1830, a-t-il rien de commun avec l'insouciance et la faiblesse qu'on voudrait lui voir en cette occasion? La *Gazette d'Augsbourg* dit encore : « Nous savons très bien à quels moyens les ministres, dans les états constitutionnels, sont parfois forcés d'avoir recours pour se maintenir en place ou faire adopter leurs vues. L'on pourrait donc, sous ce rapport, chercher à excuser le comte Molé, s'il n'avait point d'ailleurs tenté, avec jactance, d'exciter certaines sympathies, et pris un ton qui, dans la situation actuelle de la France, ne peut plus convenir à quelque ministre français que ce soit. »

Nous répétons à dessein les phrases de la *Gazette d'Augsbourg*, tant elles sont curieuses. Quel que soit le correspondant qui les lui a adressées, on peut lui demander ce qu'il y a de changé dans la situation de la France, depuis que le ministre dont elle cite les paroles disait aux ambassadeurs étrangers qu'une armée française entrerait en Belgique dès qu'un soldat prussien s'y montrerait. Serait-ce, par hasard, que la France, alors livrée aux émeutes et déchirée par les partis, a repris sa tranquillité, et, par conséquent, toute sa

force? La France a éprouvé quelques changemens depuis ce temps-là, il est vrai; elle a assuré sa domination en Afrique, elle a fait respecter son pavillon sur toutes les mers; elle maintient, dans ce moment même, la paix en Orient par l'attitude qu'elle a prise de concert avec l'Angleterre; elle venge les insultes faites à quelques-uns de nos citoyens, au Mexique et à Buenos-Ayres. Sans nul doute, un ministre des affaires étrangères aurait bien mauvaise grace à parler haut, quand le pays au nom duquel il parle est si peu florissant que le nôtre et dans de si tristes conjonctures! La situation actuelle de la France ne lui permettrait pas de débattre ses intérêts avec la Prusse, par exemple, avec la Prusse, qui n'a que deux petits embarras, les catholiques du duché de Posen et ceux des bords du Rhin, et dont le territoire n'est ainsi qu'une longue route qui mène à deux provinces où tout bouillonne contre son administration? Mais la Prusse voit, nous en sommes sûrs, les affaires de la Belgique et la conduite de la France d'un autre œil que ne le fait le correspondant de la *Gazette d'Augsbourg*, qui n'est peut-être qu'un légitimiste de Paris. La Prusse sait bien que le respect de la France pour les traités n'est pas de la faiblesse; et, si elle prend quelques précautions militaires, ses embarras intérieurs les motivent assez pour que la France n'en recherche pas la cause. La France, qui a su triompher des factions, et faire dominer dans son sein les idées d'ordre, n'a pas à s'inquiéter de ce qui se passe en Prusse. C'est dans la conférence de Londres, où la France et l'Angleterre marchent d'accord, que se décideront les affaires de la Belgique et de la Hollande. La *Gazette d'Augsbourg* et ses correspondans, peuvent être assurés que les représentans de la France n'y démentiront pas le langage de M. Molé à la tribune, et que ce langage n'a pas été plus un *moyen constitutionnel* qu'il n'a été une faute politique. La France insiste pour que le traité des 24 articles soit revisé sous le rapport financier, et pour que l'occupation du territoire concédé à la Hollande par ce traité, soit subordonnée à la première question; en d'autres termes, pour que le *statu quo* ne soit pas changé avant l'arrangement de la question de finances, et la ratification de cet arrangement par les deux parties. Or, cette difficulté amènera de longues négociations, car il paraît que le roi de Hollande se refuse à la modification d'aucun des articles du traité. Des deux parts, en Belgique et en Hollande, il y aura un double recours aux chambres et aux états-généraux, outre que la conférence aura de longs et grands travaux à faire pour s'éclairer. D'ici là, ni la France, ni la Prusse, ni aucune autre puissance ne sera appelée à décider de l'affaire hollando-belge, qui se résoudra d'un commun accord, ou qui restera dans le *statu quo* où elle est à cette heure. Voilà ce qu'on sait à Londres, à Paris, et sans doute à Berlin, où l'on est loin de dédaigner la force et la puissance de la France, comme on affecte de le faire dans les bureaux de la *Gazette d'Augsbourg*.

Les escadres combinées de la France et de l'Angleterre, surveillent à la fois le sultan et le pacha, Alexandrie et Constantinople. L'escadre du grand-seigneur, composée de cinq vaisseaux de ligne, de sept frégates et de six

corvettes, opposée à celle du vice-roi qui compte huit vaisseaux de ligne, quatre frégates et quatre bricks, sont contenues par l'escadre française, qui ne compte que trois vaisseaux et trois bricks. L'escadre de l'amiral Stopford n'ayant pas encore paru dans les mers d'Orient, la France défend donc encore la paix de l'Europe de ce côté, et si, contre son attente, on ne pouvait éviter une rencontre entre les deux puissances ennemies, la paix publique serait encore maintenue, même après cette affaire, et cela par la volonté de la France et de l'Angleterre. Qu'on se reporte maintenant au rôle que la France jouait, ou plutôt au rôle qu'elle était censée jouer en Europe, il y a quelques années, aux accusations qui pleuvaient sur elle! C'était la France qui excitait tous les troubles en Europe. Elle soulevait la Belgique, la Pologne; elle excitait l'Allemagne, l'Italie; son besoin était la guerre, le renversement de tout ce qui existe, c'était la condition de son existence politique; il fallait périr ou tout détruire autour de soi. Les intérêts de la France ont bien changé, à ce qu'il nous semble. Si la paix est durable, l'avenir est pour nous; si pendant quelques années encore la France peut donner à l'Europe l'exemple de l'ordre avec la liberté, la cause des gouvernemens constitutionnels contre celle des gouvernemens absolus sera gagnée. C'est une grande expérience que celle qui se fait en ce moment. C'est à qui promettra le plus de sécurité et de prospérité aux peuples, des monarchies représentatives ou des autocraties, et l'espèce d'inquiétude que montrent ces dernières, leur désir secret d'amener quelque brusque changement, disons le mot, quelque collision ailleurs que sur leur territoire, où tout peut s'enflammer, tout prouve que la balance pourrait bien pencher en faveur de nos institutions, et entraîner toute l'Europe de ce côté, si nous avons encore quelques années de paix. C'est donc à nous d'employer toutes nos forces et toute notre énergie à la conserver, et quoi qu'en dise la *Gazette d'Augsbourg*, ce ne sera ni une faiblesse ni une faute de la part des ministères qui comprendront ainsi la politique de la France.

Du côté de l'Espagne, le découragement a déjà gagné les amis et les partisans de don Carlos. Le parti de Munagorri prend chaque jour plus de consistance, et pendant ce temps, on proteste à Gênes et à Amsterdam les traites du prétendant. Une négociation d'emprunt pour un million vient d'échouer à Paris et à Londres. Tout fait donc croire que la lutte où don Carlos s'est engagé, se terminera bientôt par son expulsion de l'Espagne, et, grace à Dieu! sans une intervention militaire de la part de la France.

En Suisse, des négociations actives sont ouvertes au sujet du jeune Louis Bonaparte dont les tentatives multipliées doivent exciter, sinon l'inquiétude, du moins l'attention du gouvernement français. Il nous semble difficile que la confédération ne prenne pas une décision à ce sujet, et la nature des questions qui lui sont adressées, ne lui permet pas de répondre autrement que d'une manière catégorique. Si M. Louis Bonaparte est citoyen de la confédération helvétique, lui dit-on, la France, en qualité d'alliée de la Suisse, a le droit d'exiger que le gouvernement helvétique veille sur les démarches

d'un de ses sujets et les réprime au besoin. Si, au contraire, la qualité de citoyen suisse était déniée par la confédération au fils de la duchesse de Saint-Leu, le gouvernement français serait fondé à le regarder comme un réfugié politique, et à demander son éloignement. L'opposition a déjà blâmé les démarches de la diplomatie française à ce sujet; elle l'a fait sans les connaître. Nous ne voyons pas, quelque désir qu'elle en ait, ce qu'elle pourra trouver à redire à une semblable notification.

Il est vrai que l'opposition d'aujourd'hui ne se montre pas difficile dans le choix de ses attaques. Après avoir épuisé les reproches d'inconstitutionnalité, de présidence factice, de substitution du roi aux ministres et des ministres aux majorités, elle en est venue jusqu'à louer les ministres turcs de leur libéralisme et de leurs principes constitutionnels, et à les opposer aux ministres français, qui font peser sur la France un despotisme d'Orient! C'est ainsi qu'une feuille des plus répandues de l'opposition, ne sachant à quoi se prendre ce jour-là, cite un article du *Moniteur Ottoman*, par lequel le grand-seigneur blâme la conduite d'Essad-Pacha, ex muchir d'Erzeroum, et depuis membre du conseil de la sublime Porte. Essad-Pacha a été dépouillé de ces dernières fonctions pour s'être emparé de vive force de la maison de campagne d'un membre du conseil de justice, qu'il trouvait à sa convenance; et, à ce sujet, la feuille dont nous parlons, s'écrie que ce n'est pas en France qu'on imiterait l'exemple de la Turquie, en France, où le pouvoir ne donne jamais tort à ses délégués, qui abusent tant de leur pouvoir, — jusqu'à s'emparer de la maison d'autrui, sans doute! A ce compte, il y aura tout à gagner à faire venir des ministres d'Orient pour nous gouverner : ce jour-là nous aurons peut-être enfin le gouvernement constitutionnel!

L'opposition joue un peu en ce moment, en France, le rôle que jouent certaines puissances en Europe; la paix, l'ordre établi la gênent. Ce n'est pas au milieu de cette tranquillité que se feront ses affaires; il lui faut quelque mouvement, un dérangement quelconque, et elle les provoque tant qu'elle peut. C'est là surtout la pensée du parti doctrinaire. Une époque d'ordre et de paix publique, n'est pas favorable à des esprits qui se sont armés pour la répression et qui se donnaient, il y a peu de temps, pour les seuls hommes d'état capables de gouverner le pays en temps de guerre civile. Il faut rendre justice au parti dont nous parlons; il a toujours un but plus éloigné et une pensée plus complète que les autres nuances dont se compose l'opposition actuelle, et ses fautes même lui servent à arriver au but auquel il tend. Nous en avons la preuve dans quelques révélations qui nous ont été faites sur ce qui se passe au sein du parti à cette heure.

Il y a eu, depuis un an, trois phases dans la conduite du parti doctrinaire. Dès la formation du ministère du 15 avril, l'opposition du parti a été sourde. On s'était accordé pour tuer et anéantir le nouveau cabinet par la voie de la protection. Le ministère était si faible, disait-on, qu'il fallait bien le soutenir de quelques boules, et, comme on n'avait pas encore renoncé au rôle de conservateurs, on ne voulait pas se donner le tort du renversement d'un ministere

quelques jours après sa formation. D'ailleurs le parti doctrinaire était alors en vive hostilité avec le tiers-parti, et c'était ameuter tout ce côté de la chambre contre le ministère que de donner lieu de croire que le gouvernement marchait avec les doctrinaires et s'entendait secrètement avec eux.

Puis, quand ils virent que le ministère du 15 avril se consolidait, quand des actes importans ne permirent plus de vivre, même en apparence, avec lui sur le pied de protection, les doctrinaires passèrent à l'opposition ouverte. On attaqua toutefois le ministère avec une sorte de franchise. On l'accusa de donner trop aux idées de la gauche, de compromettre le pouvoir, de transiger avec les idées révolutionnaires. On fit une sorte de torysme contre ce ministère whig, espérant toujours que quelque catastrophe, quelque trouble dans le pays, rendrait nécessaire le retour du parti qui se donnait pour le parti de l'ordre, de la répression et de la conservation.

Les troubles n'arrivèrent pas. Il n'y eut pas une seconde échauffourée de Strasbourg, point de tentatives contre la personne royale, point d'émeutes, point de conspirations, à moins de donner ce nom à quelques-uns de ces stupides conventicules où l'on discute les principes républicains tout en fabriquant des cartouches, ou à la déplorable affaire Hubert. Au contraire, la France devint chaque jour plus calme et plus florissante; toutes les idées se tournèrent vers le commerce, l'industrie, les améliorations matérielles. Le moment d'exécuter les chemins de fer se présenta enfin; on songea à les combiner avec de grandes lignes de canaux, avec le perfectionnement des ports et l'amélioration du système des routes. Le parti doctrinaire vit tout de suite qu'un ministère qui, après avoir pacifié le pays, se mettrait à en changer ainsi la face, resterait sans doute long-temps aux affaires. Ce fut le moment où il se rapprocha du tiers-parti pour tout entraver, et arrêter les grandes entreprises qui se préparaient. L'extrême gauche se trouva naturellement de cette opposition, et les doctrinaires se crurent arrivés un instant à leur but. Les chemins de fer par l'état étaient repoussés, la loi des canaux compromise, tous les travaux projetés avaient contre eux les commissions où figuraient les membres des partis coalisés. Déjà on composait un cabinet de centre gauche où les doctrinaires auraient eu quelques portefeuilles qu'ils croyaient avoir bien gagnés, quand la monstruosité de cette alliance frappa la chambre, qui repoussa presque tous les projets des commissions, et finit par s'entendre avec le ministère. Un grand obstacle s'était alors révélé aux doctrinaires; c'était la difficulté presque insurmontable de s'entendre politiquement avec les partis auxquels ils s'étaient ralliés.

Ce fut alors que les principes changèrent dans le parti doctrinaire, et qu'après avoir long-temps déploré, en termes bien vagues, l'anéantissement et l'abaissement du pouvoir, il emprunta aux journaux de la gauche, le vieux thème de la présidence réelle et de la distinction entre régner et gouverner. Or, sur cette route, la pente est rapide, et aujourd'hui, les doctrinaires en sont à réclamer la réforme des lois de septembre! Aussi, M. Fonfrède, leur ancien ami, s'écrie-t-il douloureusement dans un de ses derniers articles : « Je vous

le dis avec amertume, il n'y a plus de 11 octobre, il n'y a plus de doctrinaires, il n'y a plus de Guizot ni de Thiers au monde, il ne reste que l'opinion démocratique, dominatrice de l'un, séductrice de l'autre, ameutant toutes les forces révolutionnaires contre une prérogative royale amoindrie par la révision de la charte, et tolérée par une chambre élective qui lui permet d'exister en fait, pourvu qu'elle n'existe pas officiellement en droit. »

Il est dans la nature de M. Fonfrède d'aller toujours trop loin. Heureusement, nous pouvons le rassurer. Nous lui dirons donc que les doctrinaires existent encore, et nous lui prédisons qu'il les reverra tels qu'ils étaient. A l'heure qu'il est, le parti, profondément découragé de l'orage que lui a attiré sa conversion subite aux principes de l'extrême gauche, fait de mûres réflexions; il voit clairement qu'il n'y a rien à retirer pour lui dans ces idées, et l'on sait quelle puissance ont les intérêts de ce parti sur ses principes. Les idées de conservation lui reviendront aussi vite qu'elles l'avaient quitté.

Aujourd'hui, le plan du parti est de porter M. Thiers et ses amis au pouvoir. On renonce même à y entrer avec lui. M. Thiers, retiré sur le bord du lac de Côme, va recevoir quelques-uns de ses amis politiques, qui n'ont pas la patience d'attendre la convocation de la chambre. Les doctrinaires se rendent aussi à cette réunion. Leur empressement autour de M. Thiers, et le désir qu'ils ont de le voir au ministère, redoublent, nous dit-on, par l'effet des réflexions qu'ils ont été à même de faire à Paris, dans les derniers jours de la session. M. Fonfrède l'a très bien dit, à l'heure qu'il est, il n'y a pas de parti doctrinaire, il s'est effacé par sa réunion à la gauche, et c'était là cependant sa seule ressource sous un ministère qui maintient l'ordre, et qui se montre tolérant sans rien céder aux factions. Le parti sent qu'il ne pourra revivre que sous un ministère qui accordera davantage aux passions de la gauche, et qui s'aventurera plus au dehors que celui-ci; or, nous le disons avec regret, c'est là ce que les doctrinaires espèrent du ministère de M. Thiers. De la vivacité de son esprit, ils concluent de la vivacité de ses passions, et ils espèrent qu'en peu de temps, sous M. Thiers, la question d'Orient, la question d'Espagne et la question intérieure, auront pris une telle gravité, que M. Guizot et ses amis deviendront nécessaires. Il est tels adversaires dont les critiques sont plus flatteuses et plus obligeantes que les adulations et les empressemens de semblables amis. M. Thiers le sait bien, et sans doute il ne s'y trompera pas. Si les doctrinaires disposaient du pouvoir, l'homme d'état qu'ils flattent en ce moment, n'hésiterait peut-être pas à le prendre de leurs mains, sans conditions, sans doute; mais nous croyons qu'il ne le leur rendrait pas sitôt qu'ils s'y attendent; car M. Thiers sait, aussi bien que personne, que ce n'est pas avec les principes de l'extrême gauche qu'on gouverne un pays tel que la France, et qu'on le maintient en bons rapports, même avec les pays constitutionnels de l'Europe.

On peut s'expliquer de la sorte le désir qu'éprouvent les doctrinaires de voir M. Odilon Barrot entrer aux affaires avec M. Thiers. Ils y pousseraient, s'ils l'osaient, jusqu'à M. Mauguin. Le tour du parti doctrinaire ne revien-

drait que plus tôt. Quant au ministère actuel, il doit savoir qu'en maintenant la paix au dedans et au dehors, il déjouera les projets du parti doctrinaire, et qu'il rendra ainsi un double service au pays.

La mort du savant M. Dulong a été pour M. de Salvandy, l'occasion d'une de ces mesures généreuses et honorables qui distinguent son administration. Le taux de la pension le plus élevé que les règlemens permettent d'accorder aux veuves des auteurs d'écrits scientifiques, ne pouvant s'élever qu'à 1,200 fr., le ministre de l'instruction publique a proposé au roi de porter pour M^me^ Dulong cette indemnité à 2,000 fr. Le désintéressement de M. Dulong devait valoir cette faveur à sa veuve. La science profonde de ce chimiste, sa haute réputation, lui eussent fourni souvent l'occasion de réaliser une grande fortune, si l'amour de la science ne l'eût occupé tout entier. On sait que M. Dulong employait toutes ses économies à perfectionner les instrumens et les procédés chimiques, et qu'il a constamment refusé la part qu'on lui offrait dans les entreprises industrielles que son génie scientifique faisait prospérer.

Les études et les bonnes mesures ne se ralentissent pas non plus dans le ministère des travaux publics. L'examen des jeunes gens qui se destinent aux écoles des arts et métiers, a donné lieu à une excellente circulaire de M. Martin du Nord. L'état perfectionné de l'industrie demande un surcroît de lumières de la part de ceux qui se consacrent à diriger les procédés industriels. La circulaire du ministre recommande aux examinateurs des conditions plus rigoureuses. C'est en agissant ainsi qu'on maintiendra nos institutions scientifiques au rang qu'elles doivent avoir, et qu'on leur conservera leur réputation si méritée en Europe.

— Parmi les travaux historiques entrepris sous le patronage du ministère de l'instruction publique, à l'aide des fonds votés par les chambres, le plus important, sans contredit, est celui qui a été confié à M. Augustin Thierry, et qui a pour objet la recherche et la publication des monumens inédits de l'histoire du tiers-état. Dans un rapport adressé l'année dernière à M. Guizot, l'historien des communes a tracé avec cette hauteur de vues qui le caractérise, le plan et les divisions qu'il croyait devoir adopter pour la mise en œuvre du recueil dont l'exécution lui était confiée. Depuis lors, les travaux préparatoires de cette entreprise si éminemment nationale ont été poussés avec une remarquable activité; un vaste système de recherches a été organisé sur tous les points de la France; à Paris les immenses collections des manuscrits de la Bibliothèque royale, des archives du royaume, et des archives judiciaires, ont été en partie dépouillées; dans chaque département, l'attention des autorités a été appelée sur nos archives municipales, et des hommes spéciaux les explorent avec le soin le plus scrupuleux.

Nous avons sous les yeux un nouveau rapport de M. Augustin Thierry, dans lequel il rend compte au ministre actuel du travail de cette année. Nous croyons devoir appeler l'attention sur ce rapport, aussi remarquable par le mérite littéraire que par l'importance du sujet, et dans lequel l'illustre auteur des *Lettres sur l'Histoire de France* a su donner au compte rendu des travaux d'une entreprise de bénédictins, la vie et l'intérêt qu'il communique à toutes ses productions. Nous sommes frappés de l'importance des résultats

déjà obtenus, et nous regrettons de ne pouvoir les faire connaître en détail à nos lecteurs. Voici comment M. Augustin Thierry, avec son admirable talent d'écrire, les a résumés lui-même, après avoir mentionné les services et les noms de toutes les personnes que le zèle de la science a liées d'une façon plus ou moins étroite à ce grand travail.

« Ce concours d'efforts dirigés de tant de points vers un centre unique, ces travaux libres, cet empressement désintéressé, offrent, si je ne m'abuse, quelque chose d'imposant. Toutefois, monsieur le ministre, je dois l'avouer, et je le dis avec un profond regret, la France n'est pas là représentée tout entière; trente départemens ont fait défaut. Votre appel comme le mien a été nul pour eux; il n'en est sorti ni une lettre, ni un envoi, ni un indice quelconque. Dans beaucoup de préfectures, nos circulaires sont allées simplement grossir l'amas des papiers de rebut. Et pourtant, quoi de plus digne de la sollicitude des magistrats de la France nouvelle que les nobles efforts qui se font de toutes parts pour recueillir et enregistrer les souvenirs d'un passé qui n'existera plus désormais que dans la mémoire des hommes? Il faut que le pieux effroi qui a saisi quelques ames à la vue de l'imminente destruction de nos monumens nationaux devienne un sentiment public; il faut que chacun se fasse conservateur de cet héritage de nos aïeux, comme il l'est de la fortune de l'état et de sa fortune particulière. A cet égard, monsieur le ministre, l'exemple que vous donnez devrait être une leçon et une loi pour tous.

« Dans le rapport que vous avez fait au roi sur le budget de votre ministère, vous avez eu la bonté de mentionner le recueil que je dirige, en l'appelant un vaste travail. J'espère que les résultats obtenus depuis un an ne paraîtront point démentir cette expression flatteuse. J'ai rassemblé, soit en copies textuelles, soit en bulletins sommaires, dix-huit mille pièces, dont les deux tiers au moins sont inédites. La collection des copies qui s'accumulent de jour en jour dans les cartons de votre ministère forme le noyau d'un nouveau cabinet des chartes, supplément nécessaire de celui de la Bibliothèque royale, et d'un intérêt unique, à cause de sa spécialité. Jamais pareille masse de documens inédits n'a été réunie sur un point quelconque de notre histoire; et même, dans leur état actuel, tout incomplets et provisoires qu'ils sont, ils peuvent servir à étudier sous des aspects entièrement neufs l'ancienne organisation municipale, les vieilles associations de la bourgeoisie, toutes les origines du tiers-état. Ils révèlent l'immensité des richesses que, malgré l'injure des siècles, l'incurie des hommes et les dévastations politiques, les archives de France possèdent encore sur cette portion la plus obscure et la plus curieuse des annales de la société moderne. Je voudrais pouvoir promettre sur-le-champ la publication d'un volume, et je fais tous mes efforts pour en avancer le terme; je ne sais si l'infatigable Brequigny allait plus vite; je serais tenté de croire que non, et d'ailleurs, monsieur le ministre, pour marcher sûrement au but dans de semblables entreprises, il faut de toute nécessité joindre la patience au désir.

« Depuis le jour où un homme d'état, dont le nom est grand dans la science, me transmit l'idée de ce recueil vraiment national, et m'en confia l'exécution, des obstacles de tous genres ont été traversés, d'énormes difficultés vaincues. Maintenant le travail est organisé, les rôles sont distribués et remplis; il y a un concours de zèle et d'efforts, il y a une méthode, une règle, des traditions qui, s'établissant et se fortifiant de plus en plus, doivent donner, pour la mise en œuvre définitive, des procédés certains et invariables. Je viendrais à

manquer à la collection des monumens de l'histoire du tiers-état, que cette collection, monsieur le ministre, ne manquerait pas au pays qui l'attend, et que la promesse faite par le gouvernement ne serait pas vaine. Et si, ce qu'à Dieu ne plaise, des préoccupations trop exclusives en faveur des intérêts matériels portaient les chambres à répudier le patronage des travaux historiques, les solides fondemens de l'ouvrage interrompu resteraient là, pour accuser le temps présent, et pour inviter une autre génération à mieux comprendre tous les devoirs du vrai patriotisme. »

## LETTRES SUR LA SITUATION EXTÉRIEURE.

Monsieur,

J'avais raison de penser, quand je vous ai adressé ma première lettre, que la question belge n'aurait pas fait en quinze jours assez de progrès pour absorber toute notre attention, et qu'en attendant l'ouverture de la conférence, nous pourrions tourner les yeux d'un autre côté. Effectivement, les plénipotentiaires des cinq puissances ne se sont pas encore mis sérieusement à l'œuvre. On s'occupe, à Londres, plus encore de fêtes que de négociations, et, dans les réunions fréquentes qui la rassemblent autour d'une même table, la diplomatie européenne ne songe guère à rédiger des protocoles. Cependant, comme dans ce monde élevé qui gouverne les hommes et décide du sort des nations, les plaisirs ne nuisent pas aux affaires, soyez sûr, monsieur, qu'au milieu de ces fêtes on a souvent parlé du traité des 24 articles, repassé la question territoriale, et discuté le chiffre de la dette belge. Soyez sûr que chacun a déjà répété son rôle, essayé la force de ses argumens, annoncé son opinion, tenté de faire prévaloir son avis, le tout en langage de salons, avec une exquise politesse, sans l'ombre de caractère officiel. Mais on n'en est pas moins sérieux pour cela, et sous ces fleurs se cachent, non pas des serpens, des épées encore moins, je l'espère, mais de belles et bonnes réalités, des affaires, en un mot, et les plus grandes de toutes.

J'aurai donc peu de chose à faire pour vous tenir au courant, car je n'ai pas la prétention de savoir ce qui se dit à l'oreille dans les embrasures des fenêtres d'Apsley-House, du palais de Buckingham, des hôtels de France ou de la magnifique maison de campagne de M. Rothschild. J'ai tout simplement à vous faire remarquer un nouveau nom parmi ceux des plénipotentiaires qui doivent former la conférence de Londres. C'est le nom de M. le baron de Senfft-Pilsach, ministre d'Autriche à La Haye. M. de Senfft est arrivé à Londres il y a une quinzaine de jours. Sa cour le destine à doubler M. le prince Esterhazy, et les circonstances lui donneront peut-être le premier rôle à jouer dans les négociations qui vont s'ouvrir, M. le prince Esterhazy devant figurer au couronnement de l'empereur son maître à Milan, tandis que la conférence sera en pleine activité. M. de Senfft y apportera sans doute des dispositions plutôt favorables que contraires au roi de Hollande. Il est permis de penser que, d'après sa position officielle à La Haye, on trouvera en lui un arbitre fort éclairé, fort instruit de tout le différend. J'aime à croire, de plus, que cette position, à laquelle il aura dû ses lumières, ne portera aucune atteinte à l'impartialité de son jugement. Dans les négociations de 1831 et 1832, le

second plénipotentiaire de l'Autriche était M. de Wessemberg, esprit droit, juste et parfaitement modéré, qui avait bien compris la mission pacifique et conciliatrice de la conférence. Les mêmes nécessités, dans une situation meilleure, imposent à son successeur les mêmes devoirs, et aucun des juges du procès ne changera de rôle avec les avocats naturels des parties. Au reste, le personnel de la conférence est à moitié renouvelé. A M. de Talleyrand a succédé M. Sébastiani; pour la Russie, M. de Lieven est remplacé par M. Pozzo di Borgo, et, s'il y a un second plénipotentiaire, ce ne sera plus M. de Matuscewicz; pour la Prusse, c'est toujours le respectable baron de Bulow, digne représentant d'un excellent souverain; et quant à l'Angleterre, les honneurs de Downing-Street continueront d'être faits en son nom par lord Palmerston. Je puis vous assurer à ce propos que l'alliance anglaise est plus que jamais une vérité, que le cabinet de Saint-James et le cabinet des Tuileries s'entendent à merveille, et qu'il y a lieu d'espérer de cet accord, favorisé par les dispositions générales de l'Europe, les meilleurs résultats.

Avant de quitter ce sujet, je vous dirai, monsieur, que le *Journal de La Haye* m'a fait l'honneur de reproduire ma première lettre, avec force réserves en note sur la question financière. Mais je n'en suis pas ébranlé le moins du monde; plus j'y réfléchis, plus je crois que la prétention de faire payer à la Belgique les arrérages de la dette, et de laisser le chiffre de cette dette fixé pour l'avenir à 8,400,000 florins, est insoutenable. La Hollande a sur ce point son parti à prendre, son sacrifice à faire; et si le traité des 24 articles ne recevait pas d'autre modification, elle devrait s'estimer fort heureuse de ne pas payer plus cher le plaisir qu'elle s'est donné de paralyser pendant sept ans la ferme volonté de toute l'Europe. Mais tout n'est pas dit là-dessus, et je suis persuadé qu'on ne négligera rien pour alléger le fardeau de la Belgique, pour sauver son honneur et celui de son souverain, pour diminuer ses sacrifices. Elle a dans le roi Léopold, gendre du roi des Français et oncle de la reine d'Angleterre, un excellent médiateur.

Maintenant, monsieur, je passe, sans transition, à un sujet différent, sur lequel je vous ai promis quelques mots. Ce n'est pas tout-à-fait ce que l'on appelle la question d'Orient, question immense et complexe qui en contient plusieurs autres; mais c'en est un épisode considérable, ou, si vous l'aimez mieux, c'est *une* question d'Orient. Je la crois toujours flagrante. Il est vrai qu'on s'était un instant beaucoup moins occupé des projets d'indépendance de Méhémet-Ali et du grand mouvement que la première nouvelle en avait excité. Ce nuage semblait avoir disparu; mais, si je ne me trompe, il n'a pas tardé ou ne tardera pas à se reformer et à menacer derechef la tranquillité de l'Europe.

L'indépendance du pacha d'Égypte! voilà donc de quoi il s'agit, c'est-à-dire du troisième ou quatrième démembrement de l'empire turc, de l'établissement d'une souveraineté nouvelle sur une grande étendue du littoral de la Méditerranée, de l'introduction d'un nouvel élément dans le système général de la politique européenne; car aujourd'hui l'Égypte et la Syrie ne peuvent plus en être séparées. A cette menace, tous les cabinets se sont émus, la diplomatie s'est consultée, les flottes se sont mises en mouvement; on assure même que déjà l'empereur Nicolas a ordonné, dans la Russie méridionale, des concentrations de troupes, qui annoncent l'intention de porter rapidement ses forces sur Constantinople et l'Asie mineure. C'est, comme vous le voyez, une bien grosse question que celle qui excite tant d'alarmes,

et change ainsi d'un moment à l'autre l'attitude de toutes les puissances. Examinons-la de plus près, et voyons ce que tout cela signifie.

Il y a ici, je vous prie de le remarquer avec soin, quelque chose de fort singulier. Je crois qu'il n'est pas un cabinet en Europe à qui l'indépendance de Méhémet-Ali ne soit en elle-même parfaitement indifférente. Au fond, quelques-uns pourraient même avoir des raisons de la désirer, et, ce qui est encore plus certain, c'est que pas un ne regarde comme possible de rétablir l'ancienne souveraineté de la Porte ottomane sur l'Égypte et la Syrie. D'où vient donc l'ébranlement qui se fait sentir au moindre symptôme de cette déclaration d'indépendance? Cet ébranlement vient de ce que l'empire ottoman ne paraît pas assez solide pour essuyer impunément une pareille secousse, et, par-dessus tout, de ce qu'on veut empêcher la Russie de le protéger. La Turquie est pour l'Angleterre, pour l'Autriche, pour la France, un malade dont on ne désire pas la mort, parce qu'on ne le craint pas et qu'on n'est point avide de ses dépouilles; mais, si l'on s'efforce de prolonger sa vie, c'est surtout, et plus encore, à cause des embarras prévus du partage de sa succession. Fort bien. Et si le malade est désespéré! Aussi, que veut-on? à quoi se réduisent tous les efforts, toutes les négociations? quel est le but des démonstrations les plus hostiles? le maintien du *statu quo*.

Voyez en effet ce qui se passe depuis la paix de Koniah, sous les yeux très ouverts et très vigilans de toute l'Europe. En même temps que Méhémet-Ali organisait à son gré sa nouvelle conquête, prenait possession du pays, transplantait une partie de la population virile, réprimait énergiquement toute tentative de révolte, il entreprenait d'élever dans les défilés du Taurus ces redoutables fortifications qui, aujourd'hui, presque entièrement achevées, bravent insolemment la puissance du sultan. Alors Méhémet-Ali ne parlait pas d'indépendance; il se contentait d'agir en souverain indépendant, d'enclore ses acquisitions récentes, comme un propriétaire bien décidé à ne plus les lâcher et à n'y plus laisser entrer personne. Et cependant, les puissances de l'Europe, que disaient-elles? lui faisaient-elles des remontrances? le sommaient-elles de renoncer à ces travaux, qui ne pouvaient s'accorder avec ses devoirs de vassal et sa position de gouverneur révocable? Non, certes, bien que le divan se plaignît, criât à la violation des traités, se sentît humilié et menacé! Méhémet-Ali a fait plus; il n'a cessé d'augmenter son armée, de renforcer sa flotte, d'exercer l'une et l'autre de la manière et dans la mesure que bon lui semblait. Il a poursuivi la guerre d'Arabie; il a continué à ne rendre compte au sultan d'aucun de ses actes; il n'a exécuté ses firmans que lorsqu'ils touchaient les intérêts des puissances européennes; il a payé son tribut, mais de mauvaise grace, irrégulièrement et à la dernière extrémité. Peu importe : le *statu quo* était maintenu, on ne lui en demandait pas davantage; l'Europe était contente de lui, et pour rien au monde on n'aurait permis au sultan de l'attaquer : c'est ce que Méhémet-Ali et le sultan savent fort bien tous les deux. Le *statu quo* et rien que le *statu quo*, voilà ce qu'on leur impose.

Cette situation, vous le comprenez, monsieur, est prodigieusement anormale, et, au premier coup d'œil, on est bien tenté de condamner la politique qui prétend l'éterniser. Reconnaître à un souverain des droits qu'on lui défend d'exercer, de venger et de rétablir; maintenir un sujet dans la jouissance indéfinie d'un pouvoir qui doit élever ses idées plus haut, dans la possession d'une indépendance de fait qui laisse l'avenir sans garanties et prive le présent

de sécurité, n'est-ce pas faire trop et trop peu à la fois, mécontenter en même temps celui qui a perdu et celui qui n'a pas assez gagné, s'exposer à des embarras sans cesse renaissans et entretenir le germe de continuelles perturbations? Oui, sans doute; et néanmoins, à juger froidement les choses, cette politique vaut mieux encore que toute autre; si elle ne décide rien, elle ne compromet rien; si elle n'affermit pas, elle n'ébranle pas non plus; si elle ne contente personne, elle force tout le monde à la résignation. De plus, elle est humaine; elle permet à l'avenir de se développer naturellement et sans violence; elle conserve tout pour tout préparer. Elle ne blesse ici que les passions de deux hommes, le sultan et Méhémet-Ali, et elle n'empêche ni l'un ni l'autre de faire le bien qu'ils sont appelés à opérer : le premier, de régénérer la Turquie, si la chose est possible; le second, de retremper et de rajeunir l'islamisme en relevant la race qui l'a propagé, de faire refleurir l'agriculture et le commerce en Égypte et en Syrie, d'en extirper le brigandage, et d'y ramener la civilisation en rétablissant par ces contrées les antiques communications de l'Occident avec l'Orient le plus reculé.

Je vous disais tout à l'heure que le *statu quo* en Orient ne blesse que les passions de deux hommes, le pacha d'Égypte et le sultan. Ce n'est pas, croyez-le bien, que je ne tienne grand compte des passions des souverains et même des sujets dans toutes les choses de la politique; je sais le rôle qu'elles y jouent, et je ne voudrais pas, à tout prendre, les en exclure. Les passions de Méhémet-Ali, aidées par une volonté et une intelligence si remarquables, lui ont fait accomplir une des plus belles œuvres de ce temps. Qu'il veuille la couronner par une déclaration d'indépendance, par l'établissement de sa race; conquérant et organisateur, qu'il aspire à fonder une dynastie, je le comprends, je ne m'en étonne ni ne m'en plains. Livré à mon admiration pour un homme de cette trempe et rejetant toute considération étrangère empruntée aux nécessités du système européen, je serais même fort enclin à souhaiter qu'il y réussît. Mais je sacrifie cette inclination à des besoins d'un ordre supérieur, et je crois que l'Europe est bien forte en combattant la passion quand elle respecte les intérêts fondamentaux et la puissance réelle du pacha d'Egypte.

L'Europe ne consentira donc point à reconnaître l'indépendance de Méhémet-Ali; elle est donc décidée à maintenir par tous les moyens le *statu quo* du traité de Koniah; elle se dispose donc à réprimer l'ambition du vice-roi, s'il persiste dans ses projets, comme elle a, en 1834 ou 1835, contenu les impatiens désirs de Mahmoud? J'ai tout lieu de le croire, monsieur, et j'espère que sa volonté, fermement exprimée, fera encore ajourner l'exécution des desseins conçus à Alexandrie. Cette politique sert mieux les intérêts de Méhémet-Ali qu'il ne le pense peut-être lui-même; je n'aurai pas de peine à vous le démontrer. Dans l'état actuel des choses, Méhémet-Ali paie à la Porte ottomane un assez gros tribut. Il entretient une armée considérable; il possède une marine assez puissante, et consacre beaucoup d'argent à son accroissement, à l'amélioration du matériel et des équipages, au perfectionnement des coûteuses institutions qui en dépendent; enfin il a établi une administration civile, qui obéit à lui seul, ne relève que de lui, n'existe que par lui; et comme il est à la fois gouverneur suprême et négociant monopoliste, ses opérations de commerce exigent des dépenses particulières, de la même nature que celles du dernier commerçant. Voilà donc les charges qui pèsent sur Méhémet-Ali, et encore ne payait-il le tribut qu'à sa convenance.

Mais ces charges, cette armée, cette flotte, sont sa puissance même, et, sau le tribut, qui est un dernier signe d'assujétissement, tout le reste, c'est l'indépendance. Méhémet-Ali se plaint des intrigues de la Porte en Syrie; elle souffle, dit-il, la révolte des Druses; elle entretient l'inquiétude parmi les populations. Je n'en sais rien; mais supposons que cela soit vrai, les intrigues de la Porte prouvent sa faiblesse, et l'inutilité de ces intrigues démontre son impuissance à ceux-mêmes qu'elles séduisent un instant; car Ibrahim-Pacha n'en a pas comprimé avec moins de rigueur l'insurrection des montagnards du Hauran, parce que les émissaires, l'argent et les promesses du divan s'y trouvaient engagés. Et ne voit-on pas que c'est là un grand triomphe moral remporté sur le sultan, que le pouvoir de Méhémet-Ali jette chaque jour de plus profondes racines en Syrie, à mesure que les populations, secrètement poussées à la révolte par la Porte, se sentent abandonnées par elle, et livrées sans défense ni diversion à leur impitoyable vainqueur? En Egypte, Méhémet-Ali n'use et n'abuse-t-il pas, comme accapareur et unique marchand de certains produits, d'une souveraineté fort gênante quelquefois pour le commerce européen, et dont les firmans de Constantinople n'ont pu encore sensiblement affecter l'exercice?

J'ai beau étudier cette situation sous ses divers aspects, je ne rencontre que ce tribut et ces firmans de Constantinople, si peu compris par le vice-roi, qui m'expliquent, dans l'ordre des intérêts sérieux, le désir d'indépendance qu'il vient de manifester. Pour les passions, il est convenu que nous les mettons de côté. Car je suppose, monsieur, que l'Europe laisse faire Méhémet-Ali, et qu'elle s'accommode de son indépendance. Pourra-t-il réduire son armée? Renoncera-t-il à élever son nouvel empire au rang de puissance maritime sur la Méditerranée? La conquête et la soumission de l'Arabie en deviendront-elles plus faciles? Évitera-t-il ces inévitables révoltes des Druses et ces intrigues de la Porte chez lui, dont il se plaint avec tant d'amertume! Évidemment non. Il faudra qu'il conserve sur pied des forces aussi imposantes que maintenant; il continuera d'augmenter sa marine; il aura long-temps encore à vaincre, dans ces populations récemment soumises, ces vieilles habitudes de liberté sauvage et de brigandage, qu'il s'est noblement imposé la tâche de détruire; et ces populations continueront à s'appuyer sur les ressentimens de la Porte ottomane. Méhémet-Ali ne veut pas que le fruit de ses sueurs passe à d'autres qu'à ses enfans; que son fils et ses petits-fils soient étranglés ou exilés après lui; qu'un favori du sultan, envoyé de Constantinople, vienne au Kaire jouir de son œuvre ou la détruire. Il veut, en un mot, avoir semé et travaillé pour les siens. Rien de mieux assurément, et c'est là une noble ambition. Mais, je vous le demande, trouvera-t-il au moins dans une déclaration d'indépendance les garanties qu'il cherche pour son avenir et pour celui de sa race? Non, monsieur, c'est à d'autres conditions, c'est par d'autres moyens qu'il assurera cet avenir, dont je le loue de s'occuper. Le secret, c'est qu'il reste fort, et que Mahmoud ne le redevienne pas; car la force reprend tous les jours ce que la faiblesse a cédé. L'histoire du monde est tout entière dans cette grande vérité, malgré les traités les plus solennels qui se puissent imaginer. Eh bien! Méhémet-Ali peut rester fort et se fortifier encore sous la souveraineté nominale de la Porte, en payant son tribut. Il peut continuer à préparer paisiblement la grandeur future de ses enfans, sans que l'Europe lui demande compte de son œuvre. Il peut confondre plus intimement que jamais

les intérêts de sa puissance avec ceux des grands états européens. On ne l'empêchera point, par crainte de l'avenir, de transplanter dans les pays qu'il gouverne la civilisation de l'Occident. On ne fixera point le chiffre de son armée, le nombre de ses vaisseaux, la quotité des revenus qu'il devra tirer de contrées plus fertiles de jour en jour; on ne lui conseillera point de rendre au sultan un seul village, ou de démanteler les fortifications du Taurus! On jouira de tous ses triomphes sur le désert et sur la barbarie, et quand il mourra plein de jours et de gloire, quel que soit l'état de l'empire turc, Ibrahim-Pacha recueillera sans obstacle, de la part de l'Europe, l'héritage du pouvoir paternel.

Voilà, monsieur, ce que je dirais à Méhémet-Ali, si j'étais chargé de lui faire entendre que l'Europe ne peut en ce moment reconnaître son indépendance, et je lui parlerais aussi d'un élément qui lui manque pour fonder en ce moment une souveraineté durable. Je lui dirais qu'il a créé une armée, mais qu'il n'a point de nation, et qu'il bâtira sur le sable, s'il ne prend pas une nationalité pour base de sa puissance. Cet élément, il l'a sous la main, et avec du temps, il le rendra propre à l'accomplissement de ses vues : mais il faut du temps. Et ici, je vous l'avouerai, si j'avais pareille mission à remplir, je ne serais plus parfaitement sûr que le vieux pacha me comprît, malgré l'étendue de son intelligence. J'aimerais mieux, si tout ce que l'on en rapporte est vrai, avoir affaire à Ibrahim-Pacha, à celui qui a dit en 1832 : « J'irai aussi loin que l'on me comprendra en arabe. » C'est donc à vous que j'adresse les observations suivantes, à vous, et à ceux qui n'auraient pas vu tout d'abord comment la grandeur de Méhémet-Ali et de sa race peut gagner à l'ajournement de ses projets d'indépendance. Vous savez que le pacha d'Égypte, né Turc, exerce par des Turcs son autorité sur les Arabes. Le pouvoir, dans la plupart de ses applications, est presque exclusivement aux mains des premiers; les autres obéissent, travaillent, exploitent et fécondent le sol, mais s'élèvent peu dans la hiérarchie du commandement. A la plus belle époque de l'empire ottoman, il en était ainsi en Égypte, en Syrie, dans les régences barbaresques, en Grèce; avec cette différence néanmoins, que les Turcs ne demandaient alors aux races conquises que soumission et tribut, tandis que maintenant Méhémet-Ali emploie les Arabes dans ses états, comme instrumens actifs d'une prodigieuse révolution matérielle, politique et sociale. Ai-je besoin d'ajouter, que ce ne sont pas à beaucoup près les conditions les plus favorables pour la stabilité d'un empire, et que Méhémet-Ali a quelque chose de plus à faire pour identifier désormais les destinées de sa race avec celles de l'Égypte et de la Syrie? Je ne lui reproche pas d'avoir procédé autrement dans l'origine; je n'accuse ni son despotisme, ni les moyens violens qu'il a employés pour relever l'Égypte de sa décadence. Mais je crois que maintenant, l'impulsion donnée, il lui serait possible et salutaire de modifier ses anciens erremens, de relâcher un peu les liens de fer qui étreignent les populations, de donner au travail des mobiles différens et de montrer comme but à la race arabe, dans un avenir plus rapproché, l'égale accessibilité aux priviléges sociaux. C'est ainsi que Méhémet-Ali et son fils élargiront la base de leur puissance, et qu'au lieu de gouverner par une minorité étrangère, ils régneront sur un grand peuple par des élémens nationaux. La nécessité de ce changement dans le système gouvernemental de Méhémet-Ali, ou du moins la nécessité d'y tendre et de fortement marquer cette tendance, a

frappé tous les bons esprits qui se sont occupés de la question et qui ont pu l'étudier sur le théâtre même des évènemens; car on sent bien aujourd'hui que la force d'un état réside dans l'étroite alliance, dans la complète solidarité de tous les intérêts qui se meuvent en son sein; et le pacha d'Égypte ne saurait échapper à cette loi. Quels que soient ses préjugés de vieux Turc, il n'en est pas à ignorer que la cause principale de l'affaiblissement de l'empire turc en Europe, est précisément cette lutte intestine, cet antagonisme des races diverses dans ses entrailles; que par là, une fois passée la première ardeur de la conquête, il a donné prise à l'action destructive de l'étranger et que c'est là le mal auquel il succombe.

Vous me demanderez peut-être combien de temps exigerait ce travail d'assimilation et de fusion que je crois si nécessaire, cette élévation graduelle de la race arabe au pouvoir, sans laquelle Méhémet-Ali n'aura point de nation pour base de sa puissance et ne donnera point à son œuvre la meilleure de toutes les garanties de durée. Je ne sais, monsieur, mais je vois que la communauté de religion aidera grandement au succès, et je pense qu'il ne faut pas ménager le temps, quand on a la prétention de travailler pour l'avenir d'une dynastie.

J'ai cherché à vous démontrer, monsieur, que les intérêts du pacha d'Égypte ne souffriraient point de la continuation du *statu quo*, et que si l'Europe exige de lui le sacrifice momentané de ses ambitieux projets, il aurait tort de se regarder comme opprimé par elle. J'ai insisté sur ces considérations, parce que j'aime et admire ce grand homme, parce que je désire le succès de son œuvre et que je serais désolé de le lui voir compromettre par des résolutions intempestives. La France doit partager ces sentimens; car elle a puissamment contribué à son élévation, et elle partage avec lui la gloire de ce qu'il a fait. Ne croyez pas que la préférence qu'il semble maintenant témoigner à l'Angleterre et aux Anglais ait eu la moindre influence sur l'opinion que je développe ici. C'est une modification que les circonstances expliquent trop bien pour que je m'en inquiète. Les Anglais y gagnent et nous n'y perdons rien. La situation sera toujours plus forte que les dispositions changeantes des hommes, et Marseille continuera de nous commander une étroite union avec Alexandrie, si le vice-roi se convertit à de plus saines maximes d'économie politique. Du reste, quels que soient les capitaux qui fécondent la terre d'Égypte, les bras qui creusent ses canaux, les ingénieurs qui dirigent un chemin de fer à travers le désert, ce sera toujours la France qui en tirera le plus grand profit, et en aucun cas elle ne doit être jalouse de l'influence qui pourra concourir avec la sienne à la réalisation de ces progrès. Mais enfin, peut-être ne donnera-t-on pas à Méhémet-Ali toutes les belles raisons que je vous ai déduites, et si on les lui donnait, peut-être refuserait-il de s'y rendre, sous prétexte qu'il apprécie mieux que personne les nécessités de son avenir. Il faut donc que je vous dise le dernier mot, le mot politique de l'affaire. Ce n'est vraiment pas un grand secret, et tout le monde le pressent. Ce mot, le voici.

A la première nouvelle des intentions manifestées par le vice-roi d'Egypte, on a vu et on a répété de toutes parts que, si la rupture avait lieu, ce serait le *casus fœderis* prévu par les traités entre la Russie et la Porte ottomane. Cette conclusion a paru si évidente que déjà on annonce que le sultan adresse au cabinet de Pétersbourg une demande formelle de secours; et dans la per-

suasion où l'on est que la Russie peut seule désirer une collision en Orient, on a imaginé des intrigues secrètes de cette puissance auprès de Méhémet-Ali, pour le provoquer à se déclarer indépendant. Je n'ajoute foi ni à l'un ni à l'autre de ces bruits, mais je vous les rapporte comme caractérisant parfaitement la situation. Eh bien! le vrai motif est là. On ne veut pas, et on a raison de ne pas vouloir, que l'empereur Nicolas ait une nouvelle occasion de faire reprendre le chemin de Constantinople à son armée de la Bessarabie et à sa flotte de Sébastopol : c'est assez de l'expédition de 1832. Il s'agit de neutraliser, en le rendant inutile, ce traité d'Unkiar-Skelessi, contre lequel l'Angleterre et la France ont vainement protesté, et la meilleure de toutes les protestations, c'est de faire que le sultan n'ait pas besoin de l'invoquer. Mais si le vice-roi d'Egypte se déclare indépendant, la guerre paraît inévitable entre le sultan et lui, et la guerre entraînerait nécessairement une seconde intervention russe, que l'Angleterre, l'Autriche et la France veulent éviter par-dessus tout. Aussi ces trois puissances sont-elles d'accord pour exiger du cabinet d'Alexandrie le maintien du *statu quo*. Je crois même, entre nous, que la Russie, tout intéressée qu'on la suppose à une rupture en Orient, tiendra de bonne foi le même langage. La Russie ne précipite rien; elle sait attendre; et quelle que soit l'ardeur de son souverain, elle sent que la guerre de Circassie réclame la plus grande partie de ses forces.

J'aurais voulu, monsieur, pouvoir, en terminant cette lettre, vous dire pourquoi, par quelles suggestions, à quel propos, Méhémet-Ali a parlé d'indépendance, il y a deux ou trois mois. C'est une question que vous vous êtes faite sans doute, et que je me suis adressée tout d'abord; car je ne voyais, dans la sphère des intérêts de l'Orient, aucun évènement grave et de nature à provoquer si tôt de sa part une pareille résolution. Aujourd'hui encore je ne saurais trop comment l'expliquer; mais je soupçonne que le pacha s'est un peu laissé enivrer par l'enthousiasme des derniers voyageurs européens qui ont parcouru l'Egypte, le prince Puckler-Muskau et M. Bowring, ce dernier surtout. Déjà très fier de son rapprochement avec l'Angleterre, il aura mal interprété l'admiration que M. Bowring, membre du parlement, et chargé d'une mission du gouvernement anglais, a témoignée pour ses prodigieux travaux, et il se sera facilement persuadé que le cabinet de Saint-James ne mettrait plus d'obstacles au développement de son ambition, et que l'assentiment de l'Angleterre entraînerait celui de la France. Avec le caractère que l'on connaît à Méhémet-Ali, cette explication, que je n'avance pas au hasard, est très plausible. Je ne vous la donne cependant, monsieur, que pour ce qu'elle vaut, et je me réserve de la modifier ou de la maintenir, selon que les indices qui m'ont conduit à l'adopter viendront à se fortifier ou à s'affaiblir. Comptez sur ma vigilance pour suivre toutes les phases de cette grande affaire.

***

---

F. BULOZ

# VOYAGE

AU

# CAMP D'ABD-EL-KADER.

Une caravane, composée de sept Européens, trois Maures et deux juifs, quittait Alger le 28 décembre 1837 et se dirigeait vers le mont Jurjura, guidée par quatre cavaliers d'Abd-el-Kader. Pour atteindre le but du voyage, il fallait traverser les premières crêtes du Petit-Atlas et parcourir un pays habité par des Kabaïles dont la férocité est proverbiale. Les périls dont on supposait généralement que cette excursion devait être accompagnée, avaient empêché plusieurs curieux de tenter l'aventure, et les prédictions sinistres ne manquèrent pas aux imprudens qui persistaient à partir, sans se laisser intimider par l'épouvantail de *la foi punique*. On ne se contenta pas de menacer ces téméraires d'une fâcheuse catastrophe, on inventa la catastrophe elle-même. Après leur départ, on raconta solennellement dans tout Alger qu'arrêtés sur la route, ils avaient été pillés, battus, décapités; et ce récit fut accompagné de détails très minutieux, parmi lesquels on n'avait pas oublié les dernières paroles prononcées par les victimes. Dans le moment même où l'on mettait en circulation cette tragique histoire, nous étions arrivés sains et saufs au but de notre voyage, et nous mangions fort paisiblement le couscoussou de notre hôte Abd-el-Kader. Au lieu d'être volés, nous recevions chacun une mule en cadeau; et, loin d'être battus, nous voyions bâtonner journellement quelques-uns des Arabes que la curiosité attirait devant notre tente.

Pendant que nos historiographes officieux commençaient à broyer les couleurs sombres dont ils se proposaient de rembrunir notre odys-

sée, nous cheminions à travers la Mitidja dans la compagnie de M. Garavini, consul d'Amérique, qu'Abd-el-Kader avait récemment désigné pour son *oukil* ou chargé d'affaires. Le gouvernement français, en refusant de ratifier ce choix, avait ôté tout caractère politique à M. Garavini; mais ce dernier avait conservé avec l'émir des rapports commerciaux qui motivaient son voyage dans l'intérieur. Quant aux autres Européens que l'on remarquait dans la caravane, la curiosité seule leur avait fait entreprendre cette course.

Notre première étape ne fut pas longue : nous nous arrêtâmes, vers le milieu de la plaine, dans l'*Outhan* de Khachna, à *Hhaouche-el-Kaïd* (la ferme du kaïd). Il n'était qu'une heure de l'après-midi, et nous désirions profiter de ce qui restait de jour pour aller un peu plus loin. Nos guides ne le voulurent pas, parce que nous aurions alors été dans la nécessité de coucher chez les *Zouetna* (habitans des bords de l'*Oued-Zeitoun*, rivière des oliviers). Or, Abd-el-Kader voulait faire payer à cette puissante tribu huit années d'impôts arriérés, sans préjudice d'une contribution extraordinaire de 200,000 francs. Cette dernière somme était une sorte d'amende qu'il leur infligeait pour les punir d'avoir plus d'une fois proposé leurs services au gouvernement français. Quand nos cavaliers nous eurent mis au courant de ces détails, nous fûmes tout-à-fait de leur avis, et le moment ne nous parut pas, en effet, très opportun pour aller demander l'hospitalité chez les Zouetna, au nom d'un chef qui avait la prétention de puiser aussi largement dans leurs bourses.

Notre caravane coucha donc à *Hhaouche-el-Kaïd*, où le chef de la tribu de Khachna nous fit un excellent accueil.

Le lendemain, nous nous dirigeâmes sur le *Souq-el-Kh'misse*, que les Européens appellent le Marché de l'Hamise. La traduction littérale serait plutôt *Marché du jeudi* ou du cinquième jour (1). Il est situé sur la rive droite de l'Hamise (rivière à laquelle il a donné son nom), au pied du mont Ammal, dans une gorge assez étendue et d'un aspect très agréable. C'est là que chaque jeudi les Kabaïles du Petit-Atlas, les Arabes de la Mitidja, et même plusieurs des colons établis dans la plaine, viennent vendre leurs produits ou acheter ceux de leurs voisins.

Nous laissâmes ce marché sur notre droite, et, après avoir cheminé quelque temps dans les collines qui ondulent au pied du Petit-Atlas,

(1) Les Arabes désignent les jours de la semaine par leur ordre numérique, excepté le vendredi, qu'ils appellent *el djemà*, l'assemblée, parce que c'est le jour où ils se réunissent à la mosquée.

nous arrivâmes en vue de *Kara-Moustafa* (Moustafa le noir, en turc) où l'on a établi depuis peu un camp français. Nous apercevions alors l'*Oued-Kaddara*, rivière qui dans son cours inférieur et à son embouchure porte le nom d'*Oued-Boudouaou*. C'est la limite orientale que le traité de la Tafna assigne à nos possessions dans la Mitidja; il est vrai que l'expression *et au-delà* qui suit le nom de cette rivière rend la délimitation très équivoque et nous permet à la rigueur de nous étendre beaucoup plus loin : mais Abd-el-Kader a déjà tranché la difficulté en percevant l'impôt et en établissant des kaïd ou chefs sur toutes les tribus qui sont au-delà du Kaddara.

En descendant sur l'*Oued-Kaddara*, nous commençâmes à rencontrer des traces de la route pavée bâtie par Omar-Pacha. Plus loin on la retrouve à peu près intacte, et elle se prolonge jusque dans la vallée de l'Isser, au grand déplaisir des voyageurs; car elle est en général très raide, et quelquefois même elle offre une succession de degrés : c'est alors un véritable escalier, tout-à-fait semblable à la rue de la Casbah d'Alger.

Nous atteignîmes de bonne heure le gué du Kaddara, et nous vîmes cette rivière sortir d'une gorge étroite et profonde, le long du mont Ammal. Sur notre gauche, son bassin s'élargissait brusquement et devenait une très belle vallée assez bien boisée; à droite, un mamelon fort élevé, couvert de chênes verts, commandait le défilé dans lequel nous allions nous engager. Les oliviers sauvages paraissaient déjà en grand nombre et se faisaient remarquer par leur hauteur et la vigueur de leur végétation. Ce ne fut cependant qu'un peu plus loin que nous rencontrâmes l'olivier cultivé, et que nous pûmes nous faire une idée de l'importance des produits oléagineux obtenus par les Isser, les Zouetna et les Ammal, les trois principales tribus qui approvisionnent d'huile le marché d'Alger.

Le défilé du Kaddara est assez difficile; mais il n'est pas impraticable pour une armée française, comme voulaient nous le faire croire les guides qui nous accompagnaient. Ceux-ci prétendaient que, si jamais les chrétiens s'y engageaient, ils y resteraient tous jusqu'au dernier. Le passage du col de Tenia, sur la route de Médéah, présente bien plus d'obstacles, et nos soldats l'ont souvent effectué, malgré les efforts des montagnards.

Cependant, par suite de l'étroitesse de la gorge, la route qui longe la rivière est dominée à droite et à gauche, à très petite portée de fusil; et, comme la rivière coule dans un lit de torrent, entre des berges à pic dont la hauteur varie de dix à quarante pieds, les

communications pourraient souvent devenir impossibles entre un corps d'armée suivant la route et les troupes détachées qui devraient couronner les crêtes. Ajoutez à cette difficulté qu'il faut passer trois fois le Kaddara depuis l'entrée dans la gorge jusqu'à la sortie.

Le défilé a un caractère fort sauvage dans presque toute son étendue. Cependant, de temps à autre, un élargissement subit du lit de la rivière livre une petite portion de terre cultivable à l'industrie des Kabaïles, et l'aspect inattendu de champs de blé ou d'orge resserrés entre le Kaddara et ses berges rocheuses ôte pour un moment à cette rude localité quelque chose de son âpre physionomie.

La rivière, malgré son resserrement dans le défilé, n'avait qu'un faible volume d'eau à l'époque où nous l'avons traversée ; sa largeur ne nous a jamais paru aller au-delà d'une trentaine de pieds. Elle coule constamment sur un lit de rocher calcaire gris bleu, entre deux escarpemens de même nature dont la hauteur est souvent d'une quarantaine de pieds. Dans les endroits où il roule ainsi encaissé entre deux murailles couleur d'azur, le Kaddara nous a plus d'une fois rappelé le gigantesque ravin du Rummel ; il ressemble alors à ce dernier autant qu'un nain peut ressembler à un géant. Comme toutes les rivières qui descendent de montagnes élevées et abruptes, ce cours d'eau présente des barrages et des chutes qui ne sont pas très considérables, il est vrai, mais qui offrent au voyageur des aspects fort pittoresques, en attendant qu'ils donnent au colon industrieux d'utiles moteurs pour les usines qu'un avenir peu éloigné peut-être verra s'établir dans cette partie de l'Atlas.

Dans le trajet du défilé nous trouvâmes partout les montagnards au travail. Les uns coupaient du bois pour aller le vendre à Alger ; d'autres se livraient à la fabrication du charbon ou conduisaient une charrue traînée par des bœufs, des chevaux et même des mulets, dans le petit nombre d'endroits susceptibles d'une culture facile. Les populations au milieu desquelles nous passions manifestaient beaucoup de surprise à notre aspect ; quelques pâtres, du haut de leurs montagnes, nous adressaient des injures. C'était surtout l'épithète de *Tahhanin* qu'ils nous appliquaient de préférence, et elle ne pouvait guère nous offenser, car nous étions tous célibataires.

Lorsque nous sortîmes enfin du défilé de Kaddara et que nous eûmes passé cette rivière pour la dernière fois, nous n'avions pas encore achevé de tourner le mont Ammal, dont nous apercevions sur notre droite le sommet ballonné et grisâtre ; mais il ne nous restait plus, pour obtenir ce résultat et descendre dans la vallée du Haut-

Isser, qu'à traverser une suite d'ondulations formées par les arêtes qui partent comme autant de rayons de son point culminant et qui font jonction ou engrenage avec les arêtes semblables qui s'abaissent du sommet du massif voisin.

Arrivés sur les premières de ces arêtes, nous vîmes de belles et nombreuses cultures, des villages fréquens et assez considérables. Tela-Klifa, sur une rampe boisée du mont Ammal, et qui nous apparut comme suspendu au-dessus de nos têtes, est particulièrement remarquable par la quantité des maisons qui le composent, par l'étendue et le bon état des cultures qui l'entourent. Le figuier et l'olivier y dominent spécialement.

On continue de s'élever en franchissant des vallons et des crêtes, et l'on traverse souvent de petits cours d'eaux que le mont Ammal laisse échapper de ses flancs. Dans un de ces vallons est un bel abreuvoir, bâti par Omar-Pacha.

Nous parvînmes enfin à la dernière de ces crêtes, au point culminant, et le pays situé au-delà de cette première chaîne du Petit-Atlas se développa devant nous en tous sens et à une grande distance. En avant vers l'est, la vallée du Haut-Isser remontait en serpentant dans la direction du Jurjura dont le sommet, couvert de neige, fermait la perspective. A droite, la belle vallée de l'Oued-Zeitoun venait se réunir à celle de l'Isser. A gauche, une gorge étroite et profonde donnait passage aux eaux de l'Isser, grossies de celles de l'Oued-Zeitoun. Cette gorge sépare la vallée de l'Isser de la plaine des Issers, et établit une ligne de démarcation naturelle entre le cours supérieur de la rivière et son cours inférieur.

En descendant sur la vallée de l'Isser, on trouve à mi-pente un bouquet de beaux oliviers, et, au milieu de ces arbres, quelques gourbies (chaumières kabaïles) assez bien construites. C'est le lieu dit *Souq el djemâ mtâ Ammal* (marché du vendredi d'Ammal). Les mots *mtâ Ammal* servent à distinguer ce marché du *souq el djemâ*, qui se tient à Blida tous les vendredis.

Au bas de la descente, nous traversâmes l'Oued-Zeitoun un peu avant son confluent avec l'Isser, puis nous marchâmes vers cette dernière rivière, que nous passâmes également en laissant à un quart de lieue sur la droite le pont qu'Omar-Pacha y a fait bâtir et auquel la chaussée dont on a parlé plus haut vient aboutir et se terminer.

Le pays des Zouetna, que nous avions alors sur la droite, est assez remarquable pour motiver une courte digression. Ce pays, tel que nous l'apercevions, se compose de deux massifs de montagnes

opposés l'un à l'autre, entre lesquels coule l'Oued-Zeitoun, qui a donné son nom à cette contrée et qui l'a reçu lui-même de la grande quantité d'oliviers que l'on élève dans les environs (1). La beauté des cultures que l'on observe en cet endroit est peut-être sans exemple dans la régence et ferait honneur au pays le plus civilisé.

Le massif qui borde la rive droite de l'Oued-Zeitoun est le plus remarquable ; sa configuration géologique a singulièrement favorisé le travail de l'homme. Toute cette montagne, cultivée depuis sa base jusqu'à son sommet, est partagée en trois zones par deux rampes qui retiennent les terres végétales et annihilent les effets de la déclivité. Ce sont, pour ainsi dire, trois collines étagées au-dessus l'une de l'autre, et la nature a créé ici cette disposition en gradins par laquelle nos cultivateurs montagnards combattent artificiellement les funestes effets des pentes.

La vigne, le figuier et l'olivier prospèrent dans cette contrée au milieu des céréales. L'œil n'est pas désagréablement affecté par ces broussailles, ces touffes de palmiers nains qu'on aperçoit au milieu des champs arabes, et autour desquelles le Bédouin paresseux promène sa charrue pour ne pas se donner la peine de les arracher.

Si, au premier coup d'œil, le bel état des cultures annonce une population industrieuse et active, l'aspect des villages ne fait que confirmer cette première impression. Des gourbies plus nombreuses et mieux bâties que dans aucun autre endroit, souvent des toits en briques au lieu du chaume employé presque généralement ailleurs, quelques maisons blanchies, une mosquée, tout cela forme un ensemble qui plaît et étonne, surtout quand on le compare aux misérables douars de la Mitidja.

La tribu d'Oued-Zeitoun était alors nombreuse et se composait de Coulouglis et de Kabaïles. Elle s'était toujours montrée bien disposée pour les Français, et avait souvent proposé de faire pour nous le service que les tribus dites du Marhzen (2) rendaient autrefois aux

(1) *Oued-Zeitoun* signifie rivière des oliviers cultivés ; olivier sauvage se dit *zain-sboudje.*

(2) Tribus du Marhzen, ou de l'autorité ; celles que les Turcs s'étaient adjointes comme milices auxiliaires indigènes. Elles formaient le complément de leur système militaire, et les dispensaient d'entretenir une armée turque nombreuse. En échange des services qu'elles rendaient au dey, elles étaient exemptes d'impôts, et jouissaient de quelques autres priviléges. Il y avait de ces tribus auprès de toutes les villes et sur tous les points importans. C'était un vaste réseau qui couvrait toute l'Algérie et qui contenait le reste de la population indigène. On a laissé dépérir cette importante institution, qui ne demandait qu'à se donner à nous ; et cependant l'utilité que nous avons tirée des Douaiers et des Smélas, tribus du Marhzen d'Oran, devait nous donner une idée des résultats qu'on pouvait obtenir en généralisant l'emploi de ces milices, qui regrettent leur ancienne position. Ayant à redouter la haine de leurs voisins,

Turcs, et cela moyennant une faible solde par chaque homme armé.

C'était le 29 décembre 1837 que nous admirions ce beau pays et ses habitans industrieux et riches. Quelques jours après, Abd-el-Kader avait pillé leurs villages et dispersé la population. L'émir comprend bien quelles sont les tribus que leurs antécédens disposent à faire cause commune avec nous, et, quoique nous n'ayons pas tiré parti jusqu'à présent de ces dispositions, il craint que l'envie ne nous en vienne un jour : c'est pour cela qu'il prend l'avance. Il a détruit les Zouetna par le même motif qui lui a fait exiler les Coulouglis de Tlemsen à Tekedemt. Malheur à tous ceux qui nous ont servis ou qui pourraient nous servir un jour! Il se montre impitoyable pour le passé et menaçant pour l'avenir.

Ceux d'entre les Zouetna qui n'ont pas voulu subir la loi de ce chef sont venus nous demander un asile dans la Mitidja; on les a aussi bien reçus qu'il était possible de le faire, et ils sont maintenant établis à *Khodja-Biri*, auprès du Marché de l'Hamise.

Nous avions de la peine à détacher nos regards de ce beau pays d'Oued-Zeitoun; cependant le jour était déjà bien avancé, et il était urgent d'arriver dans une tribu où nous pussions espérer de recevoir une hospitalité convenable. On a vu plus haut pour quels motifs nous ne pouvions pas coucher chez les *Zouetna*.

Nous marchâmes jusque vers quatre heures du soir dans la vallée de l'Isser, et nous ne nous arrêtâmes que chez les Beni-Hini, qui habitent sur la rive droite de la rivière. Nos guides demandèrent à cette population, mélangée d'Arabes et de Kabaïles, l'hospitalité pour l'oukil du sultan. Ceux-ci refusèrent d'abord, alléguant leur pauvreté, et nous engageant fortement à pousser plus loin, où nous trouverions, disaient-ils, une tribu très riche qui nous accueillerait parfaitement bien. Mais les cavaliers d'Abd-el-Kader, qui nous parurent très familiarisés avec cette ruse de guerre, insistèrent tellement, que, moitié de gré, moitié de force, on nous laissa nous installer dans la gourbie isolée qu'on trouve dans tous les villages kabaïles, et qui sert à recevoir les étrangers.

Le peu d'empressement que l'on mettait à nous accueillir nous aurait peut-être affectés désagréablement, si une scène qui arriva presque au même instant n'avait pas donné un tout autre cours à nos idées. Un juif d'Alger, frère d'une notabilité diplomatique de la ré-

qu'elles ont si souvent châtiés du temps des Turcs (et dont elles savent cependant se faire encore respecter, quoique abandonnées à elles-mêmes), elles sont à nous par le fait même de leurs antécédens et par leur position actuelle.

gence, s'était joint à notre caravane. Il se rendait auprès d'Abd-el-Kader, pour une certaine somme de 300,000 francs que l'émir avait jadis confiée à sa maison, et que celui-ci voulait ravoir, ayant trouvé un placement qui lui paraissait plus avantageux. Au moment où nous entrions chez les Beni-Hini, nous y trouvâmes l'honnête Israélite qui demandait d'un ton fort impérieux au cheik du douar des œufs et du beurre pour lui, de la paille et de l'orge pour ses montures. Le cheik étant demeuré immobile et muet comme quelqu'un qui n'a pas entendu, la demande fut réitérée avec un accent de mécontentement très marqué. « Et qui es-tu donc pour venir donner des ordres ici? s'écria enfin le cheik indigné. — *Ana ihoudi mtâ el soulthan* (je suis le juif du sultan), répondit aussitôt le juif en baissant le ton. — Juif du sultan ou juif du diable, tu n'es qu'un misérable chien de juif qui n'a pas un mot à dire devant un musulman. » La physionomie du cheik, en prononçant ces paroles, était tellement expressive, que l'enfant d'Israël, croyant déjà sentir la lame du yatagan, se garda bien de continuer la conversation avec ce rude interlocuteur.

Il n'est peut-être pas chrétien de se consoler de ses mécomptes particuliers à la vue des infortunes des autres. C'est cependant ce qui nous arriva dans cette circonstance. Nous fûmes assez peu charitables pour rire de l'étonnement mêlé d'effroi que le juif ne pouvait dissimuler, et nous allâmes nous établir presque gaiement dans la gourbie que l'on nous avait si gracieusement concédée. C'était tout simplement un atelier de faux-monnayeurs, dans lequel les industrieux Kabaïles s'exercent à contrefaire nos pièces de cinq francs, comme ils contrefaisaient jadis les boudjoux et autres monnaies de la régence. On ne peut s'empêcher de convenir qu'ils réussissent fort bien dans ce métier, qui ne leur paraît nullement criminel, et dont ils parlent comme d'une chose toute simple.

Une fois installés, il nous fallut parlementer encore, afin d'obtenir du fourrage pour nos montures. En somme, il ne nous a pas semblé que l'autorité de l'émir fût bien solidement établie dans cette partie du territoire qui lui a été cédée. Une conversation que nous eûmes pendant la nuit avec le cheik des Beni-Hini acheva de nous en convaincre. Nous donnons seulement les traits principaux de cette conversation, qui, dans un pays civilisé, pourrait être considérée tout au plus comme l'expression d'une opinion individuelle; mais, chez ces peuples, il n'y a guère d'idées excentriques, et la pensée d'un seul homme sur les affaires publiques est presque toujours celle de tous.

Au reste, nous avons entendu dire les mêmes choses dans d'autres lieux et par d'autres personnes.

Nous demandâmes à ce cheik comment il se faisait que ses administrés montraient aussi peu de déférence pour Abd-el-Kader, puisqu'ils s'étaient soumis à lui. Il se récria vivement sur cette assertion, et nous dit que le chef des Kabaïles de cette partie de la régence, Ben-Zamoun, avait, en effet, reconnu le pouvoir de l'émir, mais que les Kabaïles placés sous ses ordres n'avaient point fait de soumission; que, s'ils ne protestaient point positivement contre celle de leur chef, c'est parce qu'ils n'y attachaient pas une grande importance, et qu'ils entendaient bien qu'elle serait à peu près nominale, ne compromettrait en rien leur indépendance, et n'exigerait de leur part que quelques sacrifices pécuniaires presque insignifians. « Nous payions aux Turcs, ajouta-t-il, un mouzonnat (environ six liards) par maison; nous ne demandons pas mieux que d'accorder la même somme au nouveau pouvoir. Mais si *el hadje* Abd-el-Kader (ils affectent de le désigner ainsi, et ne lui accordent pas le titre de sultan) exige davantage, qu'il vienne nous trouver dans nos montagnes, et nous le paierons avec du plomb. »

Les observations que nous avons été à même de faire nous autorisent à croire que cette manière d'envisager le pouvoir de l'émir est commune à tous les Kabaïles qui habitent les montagnes de la partie supérieure de l'Isser.

Le 30, nous quittâmes le village des Beni-Hini, et nous continuâmes de remonter la vallée de l'Isser. Tout le pays que nous traversâmes dans cette journée est très peuplé et entièrement cultivé. Partout, sur notre passage, nous trouvions les Kabaïles occupés à labourer la terre. Le propriétaire du champ, reconnaissable à son costume plus soigné, se tenait auprès de ses ouvriers, une grande baguette à la main. Dans un endroit où la vallée se resserre beaucoup, et où le lit de la rivière en occupe presque toute la largeur, les indigènes nous adressèrent des injures du haut de la montagne; quelques-uns même, armés de leurs fusils, descendirent jusque auprès de nous. Mais la vue de notre escorte empêcha leurs sentimens hostiles de se manifester autrement que par des paroles. Nos guides nous expliquèrent que les populations que nous traversions alors étaient précisément celles qui avaient le plus souffert au combat du Boudouaou, et qu'elles ne seraient pas fâchées de prendre une revanche facile sur des Français assez hardis pour voyager dans leur pays. Dans un village des *Flissa-Mtâ-el-Djibel* (Flissa de la montagne), où nous nous

arrêtâmes environ une heure, les habitans nous parlèrent dans ce sens, et ne nous cachèrent pas que, sans la protection des cavaliers de l'émir, ils nous auraient tous massacrés; opération, disaient-ils, que leurs vieilles femmes auraient suffi à exécuter. Malgré ces paroles assez peu rassurantes, ils nous apportèrent de l'eau, du lait, et n'hésitèrent pas à nous rendre quelques services, même sans que nous leur en fissions la demande. En général, nous avons observé presque partout que les individus qui nous avaient d'abord assez mal reçus finissaient toujours par s'humaniser.

A l'endroit où l'*Oued-el-Djemá* se jette dans l'Isser, et avant le grand village des Beni-Aroun, nous avions quitté la vallée de l'Isser; et, franchissant les montagnes qui bordent la rive gauche de cette rivière, nous nous étions dirigés vers le sud. Arrivés dans une vallée étroite, nous franchîmes une nouvelle crête parallèle à celle qui sépare cette vallée du bassin de l'Isser, puis nous descendîmes dans la plaine de Hamza, où nous pensions trouver le camp de l'émir.

Nous vîmes dans cette plaine environ 1500 Aribs logés sous la tente, et répartis en quatre douars placés sur les bords de l'Oued-el-Ak'hal, rivière qui sépare la province d'Alger de la province de Constantine.

Là, nous apprîmes qu'Abd-el-Kader, après avoir fait une expédition aux Biban (défilé célèbre placé sur la route de Constantine) et avoir soumis les Kabaïles nommés *Nougha*, qui habitent tout l'espace compris entre l'Oued-el-Ak'hal et les Biban, était revenu à Hamza fêter le beyram. Pendant que ces réjouissances religieuses avaient lieu, l'émir avait appris que les Nougha venaient d'assassiner un chiaouche qu'il leur avait envoyé pour percevoir le tribut. Il paraît que ce dernier avait commis pour son compte personnel des exactions qui avaient provoqué cette révolte. Quoi qu'il en soit, l'émir retourna immédiatement chez les Nougha, et c'est pendant qu'il était occupé à les châtier que nous arrivâmes à Hamza.

On a vu qu'en général nous avions été assez froidement accueillis partout à notre arrivée. Nous comprenions trop bien les inimitiés religieuses et politiques de nos hôtes, pour nous étonner de ce fait: aussi, quand nous arrivâmes chez les Aribs de Hamza, l'air mécontent qu'ils prirent à notre aspect ne nous causa aucune surprise. Mais une scène assez grave, et qui aurait pu le devenir bien davantage, si elle n'avait été arrêtée presque aussitôt, nous attendait dans cette tribu. Avant d'en commencer le récit, il ne sera pas inutile de parler des personnes qui y prirent la plus grande part. Nous avons déjà dit que notre escorte se composait de quatre cavaliers d'Abd-el-Kader;

parmi ceux-ci, deux seulement méritent d'être connus. Le premier, *Si-el-Miliani*, ou monsieur le Milianien (l'homme de Miliana), était un Hadjoute de cinquante ans environ, aux traits fortement prononcés, à la barbe noire et touffue. Ses yeux, d'une couleur indéfinissable, d'une expression farouche, étaient ordinairement cachés sous deux épais sourcils; si quelque passion du vieil Hadjoute venait à être soulevée, ils paraissaient alors et ne sortaient de leur antre que pour lancer de la flamme et du sang. Dans les rares momens où *El-Miliani* était de bonne humeur, son aspect avait encore quelque chose de sinistre, et une de ses plaisanteries favorites consistait alors à passer sa main droite entre le haut de son burnous et son cou, et à la promener horizontalement, de manière à simuler un yataghan qui tranche une tête. L'autre cavalier était de la tribu des Beni-Amer, et se nommait Moustafa; cet homme avait été chargé par le dey en 1816, après le bombardement de lord Exmouth, de conduire en Espagne les prisonniers espagnols qui se trouvaient dans les bagnes d'Alger. Il avait séjourné dans la Péninsule pendant sept ans, et avait assez bien appris la langue du pays. Depuis la conquête de 1830, il avait passé cinq ans dans les rangs de nos spahis, et enfin il s'était décidé à prendre du service chez Abd-el-Kader lorsque l'étoile de ce dernier lui avait paru grandir aux dépens de la nôtre. Moustafa, comme tous les barbares qui se trouvent en contact avec la civilisation, avait pris ce que celle-ci a de mauvais et laissé ce qu'elle a de bon. El-Miliani caractérisait ce phénomène à sa manière, en disant que Moustafa n'était plus musulman et n'était pas chrétien. Ces deux hommes se détestaient cordialement : le demi-civilisé regardait son compagnon comme un sauvage grossier et ignorant; le vrai croyant méprisait l'autre à son tour et le traitait d'Arabe dégénéré et de renégat.

Pendant que les personnages dont on vient de parler étaient accroupis sous une tente et savouraient les délices du tabac indigène, l'auteur de ce récit et un autre Européen se promenaient dans le douar. Une multitude d'Arabes les environnaient, et les examinaient de très près avec une curiosité assez fatigante; cependant on pouvait pardonner cette importunité à des gens qui n'avaient jamais aperçu peut-être un visage chrétien. Dans Paris, centre de la civilisation, ne voit-on pas tous les jours la foule s'assembler autour d'un burnous arabe ou d'une djabadoli maure, lesquels, par parenthèse, n'abritent souvent qu'un Arabe né dans un de nos faubourgs? N'a-t-on pas vu en 1814 tous les promeneurs du jardin des Tuileries se ruer sur les

pas de trois pauvres dames anglaises qui avaient le malheur de se présenter les premières avec le costume de leur pays? Nous ne pouvions pas en conscience exiger plus de savoir-vivre des Aribs de Hamza, gens essentiellement barbares, que des habitans éclairés et polis de la capitale de la France. Aussi, passions-nous sans nous plaindre. Mais la foule, qui s'était d'abord contentée de nous regarder en silence, ne tarda pas à nous lancer des épithètes outrageantes; quelques-uns des plus insolens allèrent jusqu'à cracher par terre en nous regardant, ce qui est considéré chez eux comme une grave offense : souffrir de pareilles injures, c'était le moyen de s'en attirer de plus grandes. La multitude s'irrite ordinairement en raison même du mal qu'elle fait; et qui pouvait prévoir les conséquences d'un premier coup porté?

Voyant la tournure que prenaient les choses, nous allâmes chercher Moustafa, et nous lui apprîmes ce qui venait de se passer, en l'engageant à faire comprendre à ces gens que nous voyagions sous la protection de l'émir, et que les insultes que l'on nous faisait retombaient sur celui qu'ils appelaient leur sultan. Moustafa prit un bâton, et, feignant une violente colère, se mit à injurier la foule qui nous avait suivis et qui alors encombrait l'entrée de la tente; mais des éclats de rire qu'il ne prenait pas la peine de dissimuler montraient suffisamment qu'il jouait la comédie. Ce qui acheva de nous en convaincre, c'est que Moustafa qui, à chaque instant, levait son bâton, de manière à faire croire qu'il allait frapper violemment, arrêtait toujours le coup lorsqu'il était au moment d'atteindre un coupable. Ceux qui nous avaient insultés, se voyant soutenus par cet homme, redoublèrent d'insolence. Indignés de la conduite de Moustafa, nous lui en fîmes de vifs reproches et nous le menaçâmes de la faire connaître à l'émir aussitôt que nous serions arrivés au camp.

El-Miliani avait montré, pendant cette scène, une impassibilité qui nous avait fait croire qu'il y restait indifférent; mais, ennemi mortel du cavalier dont nous avions à nous plaindre, et qu'il appelait le renégat, il ne voulut pas laisser échapper une aussi belle occasion de l'humilier. « Les chrétiens ont raison, s'écria-t-il d'une voix tonnante; le sultan nous a envoyés pour les protéger, et notre devoir est de ne pas souffrir qu'on leur fasse la moindre injure. » Puis se tournant vers nous : « Quels sont, nous dit-il, les hommes par qui vous avez été insultés? Montrez-les-moi, et je vais leur faire donner à chacun cinquante coups de bâton sur-le-champ. » Nous refusâmes, comme on le pense bien, de les désigner. « Nous oublions le passé,

dîmes-nous à Miliani. Il nous suffit que les Aribs de Hamza sachent bien que nous sommes sous la protection de l'émir et qu'ils doivent nous respecter. »

A partir de ce moment nous n'eûmes qu'à nous louer de nos hôtes. Ils nous accablèrent de prévenances et de politesses, et cherchèrent par tous les moyens possibles à nous faire oublier leur premier accueil. « Vous êtes arrivés mal à propos, nous disait un d'entre eux à ce sujet, Hadji Abd-el-Kader vient de nous faire payer 15,000 boudjoux; il nous a pris deux cents mules chargées d'orge. Nous ne pouvons être contens. » Nous comprîmes parfaitement leurs motifs; nous leur pardonnâmes de bon cœur, et nous reprîmes aussitôt le cours de nos excursions dans le douar.

La promenade n'est pas toujours sans inconvéniens dans un douar ou campement arabe. Chaque tente est défendue par une trentaine de chiens et quelquefois davantage; ces chiens montrent un grand acharnement, non-seulement contre un étranger, mais aussi contre tout homme de la tribu qui franchit la ligne de démarcation qui sépare une habitation d'une autre. Cette ligne n'est pas plus réelle que celle de l'équateur; cependant le chien bedouin la connaît si bien, qu'il ne commence à aboyer que quand on tente de dépasser cette limite imaginaire. Pour circuler avec sécurité au milieu de ces bandes de cerbères, il faut avoir sans cesse une provision de pierres à sa disposition; le bâton ne protège que très inefficacement contre la fureur de ces animaux.

Quand un visiteur est admis dans une tente par le propriétaire, les chiens semblent comprendre qu'ils doivent le respecter. Si par hasard ils l'oublient, les femmes s'empressent de les châtier à grands coups de bâton; tout en rétablissant l'ordre, elles ont un prétexte honnête de regarder à loisir le nouveau venu.

Puisque nous nous sommes étendus sur ce chapitre, nous ajouterons qu'en Algérie les chiens ne suivent jamais les hommes. Semblables aux chats de nos pays, ils s'attachent au lieu et non à la personne. On peut dire que ces animaux sont encore ici à l'état sauvage; c'est peut-être ce qui explique le profond mépris qu'ils inspirent à leurs maîtres : le mot *kelb*, chien, est l'injure la plus grave. Il est à remarquer que l'expression *chien* a aussi, parmi nous, un sens défavorable qui ne s'accorde pas avec les qualités précieuses que l'on reconnaît à cet animal appelé à juste titre l'ami de l'homme. Qui sait si l'origine de cette injure ne remonte pas à l'époque où nos ancêtres, encore barbares et à peu près dans les mêmes conditions que les

Arabes sous le rapport de l'habitation, de la manière de vivre, partageaient leurs préjugés contre les chiens?

En nous promenant autour du douar, nous apercevions le fort de Hamza dans la direction du mont Jurjura. Nous désirions beaucoup le visiter pour examiner les ruines romaines au milieu desquelles il est bâti; mais on trouva toujours quelque prétexte pour nous en détourner. On craignait sans doute que nous n'en prissions le plan.

Du temps des Turcs, cette position était gardée par une centaine de soldats; les Aribs nous assurèrent que l'émir avait l'intention d'y laisser une garnison de 300 hommes lorsqu'il quitterait la contrée. A la distance où nous examinions ce fort, il était difficile d'en apprécier exactement la forme; il nous parut être un rectangle flanqué de bastions.

L'intention que l'on prêtait à Abd-el-Kader d'occuper le *Bordj-Hamza* est assez probable; car cette position est importante, à cause de la proximité des frontières des trois provinces d'Alger, de Titteri et de Constantine. De là on menace également les Kabaïles de l'Isser et ceux du Jurjura surtout. Or, les montagnards du Jurjura, au nombre de 24 tribus, fortes chacune de 2,000 habitans, forment une population redoutable qui veut et peut rester indépendante. L'émir le sent bien, et s'est gardé d'aller chez eux; mais il n'est pas fâché de les inquiéter en plantant son drapeau en vue de leurs montagnes.

Du fort de Hamza on peut aussi opérer sur Bougie en prenant à revers les Kabaïles qui entourent cette ville. Il n'y a qu'à suivre le prolongement de la plaine de Hamza qui pénètre entre le Jurjura et les montagnes de l'Oued-Nougha jusqu'à la vallée de la Summam ou Bou-Msaoud avec laquelle ce prolongement se confond.

Au retour de notre excursion, nous trouvâmes un très bon repas; nos amis les Aribs s'étaient surpassés pour effacer de notre mémoire les griefs que nous avions d'abord eus contre eux. Après le repas, chacun s'installa de son mieux dans la tente où nous devions passer la nuit (et une nuit de décembre) à peu près à la belle étoile; car la tente arabe, ouverte en avant et en arrière, n'abrite pas beaucoup du vent.

Ces tentes, ou *guitoun*, et la gourbie, sont les deux seuls genres d'habitation que l'on puisse espérer de rencontrer lorsqu'on voyage dans l'Algérie et qu'on s'écarte un peu des villes. La gourbie est une chaumière qui se trouve dans presque toutes les tribus kabaïles, car il est peu d'individus de cette race qui vivent sous la tente. Nous avons déjà dit qu'habituellement les montagnards ont dans chaque village une gourbie isolée où on loge les passans et les étran-

gers. L'état de délabrement dans lequel nous avons trouvé quelques-uns de ces caravansérails, ne donnerait pas une haute idée de l'hospitalité de leurs propriétaires. Dans la tribu des Beni-Maâned, par exemple, on nous a offert une gourbie ou, pour mieux dire, un squelette de gourbie qui abritait si peu de l'air extérieur, que nous avons presque tous préféré passer la nuit dehors auprès des feux. Les bestiaux avaient mangé le chaume qui formait jadis le toit de cette cabane, et les voyageurs avaient successivement arraché les bâtons qui en faisaient la charpente, pour alimenter le feu de leurs bivouacs. Une masse d'épines sèches entourait encore cette chétive demeure, et protégeait fort peu contre le vent glacial des montagnes qui, se glissant à travers les branches, arrivait jusque sur les dormeurs, comme par les trous d'un crible.

Chez les Aribs de Hamza, qui sont Arabes, il n'y avait que des *guitoun*. Les tentes sont en poils de chèvres, et s'appellent aussi *beit-el-achar*, ce qui signifie littéralement *maison de poil*. L'étoffe ne touche la terre qu'aux extrémités, dans le sens de la longueur. En avant et en arrière il y a un assez grand intervalle entre le sol et l'étoffe de la tente; on remplit quelquefois cet intervalle par un petit mur en pierres sèches à hauteur d'appui, que l'on interrompt dans l'endroit où l'on veut faire l'entrée. La forme de ces *guitoun* est assez exactement celle d'un navire renversé qui aurait la quille en l'air. La distribution intérieure est presque partout la même. La tente est toujours divisée en deux parties égales par une cloison formée de plusieurs pieux entre lesquels on place les provisions renfermées dans des peaux d'animaux, quelques effets et les armes du maître. La partie située à droite en entrant est affectée aux hommes et se compose de deux pièces : celle qui touche la cloison et dont le sol est recouvert d'un tapis ou d'une natte, selon la fortune du propriétaire, est à la fois le salon et la chambre à coucher des hommes : à droite de cette partie et à l'extrémité de la tente, est un endroit bas et étroit, où, sur la terre nue, on place ordinairement les animaux nouveau-nés. On a soin de les attacher par des liens en paille à de petits piquets, précaution qui n'est pas inutile, car autrement ils vaguent la nuit dans le salon et vont se promener sur les hommes qui y dorment habituellement. A gauche de la cloison est le gynécée qui se divise aussi en deux pièces : un salon pour les femmes, qui sert également de chambre à coucher, et une cuisine placée tout-à-fait au bout de la tente. A l'entrée du guitoun, on suspend presque toujours des peaux d'animaux remplies d'eau ou de lait aigre.

La tente dans laquelle nous fûmes logés à Hamza était celle du cheik; on nous abandonna toute la partie consacrée aux hommes. Le maître, qui était en ce moment avec Abd-el-Kader, ne pouvait veiller sur ses femmes; et, comme on ne voulait cependant pas exposer celles-ci au voisinage immédiat et sans garantie de sept Européens, on s'avisa de faire un trou dans la cloison du milieu, ce qui établit une communication entre les deux sexes. Mais ce trou fut immédiatement rempli par un parent du cheik qui vint s'y accroupir dans une position si habilement calculée, qu'il avait l'œil gauche chez nous et le droit chez ces dames. Vers le milieu de la nuit, nous nous éveillâmes : un vent du nord, rafraîchi par les neiges du Jurjura, était venu glacer nos jambes qui dépassaient le burnous. Nos yeux s'étant alors portés sur la niche où nous avions vu s'établir l'espèce de dieu terme vivant qui avait été placé là pour nous empêcher d'empiéter sur la propriété du cheik, il se trouva qu'il avait disparu. Nous constatons le fait, sans prétendre en tirer aucune induction fâcheuse pour la vertu de nos voisines, quoique, si nous nous en rapportions aux discours que les cavaliers nous tinrent le lendemain matin, nous serions autorisés à croire que les dames de Hamza ne sont pas très farouches. Nous aimons mieux penser que les hommes sont fats partout, sous le burnous comme sous le frac.

Le 31, nous quittâmes Hamza, accompagnés de nos quatre cavaliers, qui nous menaient à la recherche d'Abd-el-Kader. Nous traversâmes l'Oued-el-Ak'hal, et nous nous trouvâmes dans la province de Constantine. Notre direction fut d'abord vers le sud-est, mais nos guides ne tardèrent pas à la changer et à nous mener vers le mont Jurjura. Cette manœuvre avait pour but d'éviter de nous faire passer le long du fort de Hamza. Nous allâmes à un village nommé Ben-Abd-el-Rahhman, du nom du marabout qui en est le chef. Là se trouve une *zaouya* ou école religieuse; l'émir y avait placé un de ses chiaouches pour empêcher les maraudeurs de l'armée de venir mettre les habitans à contribution.

Nous eûmes dans cet endroit des nouvelles précises de la position d'Abd-el-Kader, et, d'après les renseignemens obtenus par nos guides, nous reprîmes la direction du sud-est, et suivîmes la route qui conduit au désert. Après avoir traversé le bois de pins agrestes qu'on appelle *Nougha*, nous arrivâmes au pied des montagnes, au bord d'une rivière connue dans le pays sous le nom d'*Oued-Nougha* et d'*Oued-el-Hamman*. L'émir, qui avait été informé de notre approche, nous envoya des cavaliers pour nous annoncer que l'armée

prenait position, et que nous eussions à attendre que les tentes fussent dressées.

Au bout d'une heure, nous entendîmes tirer quatre coups de canon, signal de l'entrée de l'émir dans son camp. Peu de temps après, d'autres cavaliers vinrent nous chercher et nous conduisirent à l'endroit où l'armée se trouvait placée. Nous descendîmes alors dans un ravin qui régnait le long de la montagne, et nous aperçûmes devant nous, par une gorge étroite, une partie des tentes des Arabes. Nous remontâmes l'autre côté du ravin, et ce ne fut qu'après avoir pénétré dans le vallon où était le camp que nous pûmes en embrasser tout l'ensemble. Cette position a beaucoup de rapports avec celle de M'jez-el-Amar; seulement elle est moins étendue. Les troupes occupaient le fond du vallon, qui était dominé de tous les côtés, excepté en avant : il n'y avait sur les crêtes aucun poste pour observer le pays au loin et défendre la position.

On nous conduisit à notre tente au milieu d'une foule étonnée de voir des chrétiens, et dont le bâton des chiaouches avait peine à contenir l'indiscrète curiosité. Nous étions placés à la droite de la tente de l'émir qui envoya prendre nos chevaux par ses gens, et ordonna de les placer parmi les siens. Il nous fit apporter sur-le-champ une collation composée de dattes, de raisins secs et de gâteaux du pays, en nous faisant annoncer que nous n'avions à nous occuper de rien, et qu'il se chargeait de pourvoir à tout ce qui pourrait nous être nécessaire.

Environ une heure après, nous allâmes lui faire une visite très courte et purement de cérémonie.

Nous le trouvâmes sous une de ces tentes appelées *outak* dont l'extérieur était assez délabré. Au dedans, elle avait un aspect plus conforme à sa destination, et se composait d'une toile à grandes arabesques jaunes, rouges et vertes. En face de l'entrée, et à peu près au milieu de la tente, était une étroite enceinte, formée de coffres recouverts de tapis. C'est là que se tenait l'émir, accroupi sur des coussins. A sa gauche étaient une trentaine de volumes; à sa droite, des armes richement ornées. A ses pieds, on remarquait un coffre rempli d'argent; au-dessus de sa tête, pendait une toile que l'on fait tomber jusqu'au sol, quand on veut séparer la tente en deux parties. Le chef des secrétaires d'Abd-el-Kader se tenait à sa droite et un chiaouche à sa gauche.

Bien que nous ne fussions, aux yeux de l'émir, que des visiteurs sans caractère officiel, persuadés cependant qu'il était de notre devoir

de ne rien faire qui pût compromettre le nom français, nous étions convenus entre nous que nous nous abstiendrions des marques serviles de respect usitées dans ce pays, et que nous ne ferions à Abd-el-Kader d'autres politesses que celles qui sont en usage parmi les Européens; nous n'allâmes pas lui baiser la main, nous refusâmes même de laisser nos chaussures à l'entrée de la tente, quoique le chiaouche nous fît observer que nous allions salir les tapis que le sultan avait coutume de baiser en faisant sa prière.

Après cette première entrevue, qui ne présenta rien de remarquable, nous allâmes visiter Sid-Mohammed (que l'on appelle ici Sid-Allal), bey de Miliana; El-Berkani, bey de Medeah (1); l'Agha; Ben-Nouna, et le marabout de Sebaou, le fameux Sid-Sâdi. Ces deux derniers personnages viennent d'être investis, par l'émir, de commandemens dans l'est de la province d'Alger, qui les mettent sur le pied des beys. Ben-Nouna, qui était kaïd de Tlemsen lorsque les Français s'emparèrent de cette ville, a été remplacé dans cette dignité par Bohamedi, le chef des Kabaïles de la Tafna.

Ces devoirs de politesse accomplis, nous allâmes visiter le camp: les cicerone ne nous manquèrent pas pour cet examen. Nous eûmes d'abord les prisonniers de Marseille dont il se trouvait cinquante-cinq dans l'armée de l'émir. Ces hommes, pleins de reconnaissance pour les bons traitemens qu'ils ont reçus en France, s'empressèrent de nous conduire partout où il y avait quelque chose d'intéressant à voir, et nous protégèrent contre l'incommode curiosité de la plus grande partie de leurs compatriotes, et l'insolence de quelques autres. Les Français déserteurs nous offraient aussi leurs services. Au moment où nous commencions notre promenade, un d'entre nous s'avisa d'allumer une pipe, passe-temps qui paraissait tout-à-fait local dans un bivouac arabe; mais les premiers indigènes qui s'en aperçurent se hâtèrent de lui faire signe de l'éteindre. Nous ne comprenions pas d'abord les motifs de cette défense. En voici l'explication :

Plusieurs docteurs musulmans ont proscrit l'usage du tabac et même du café, et ce n'est certainement pas dans le koran qu'ils ont trouvé l'idée de cette double prohibition, puisqu'à l'époque où le livre sacré descendit du ciel, aucune de ces deux substances n'était

(1) Berkani descend d'une famille de marabouts qui de temps immémorial gouverne les Kabaïles de la montagne de Berkani à l'ouest de la Mitidja. C'est le meilleur homme de guerre de l'émir, qui vient de l'employer très activement à la soumission des habitans du Kobla ou sud. Il est maintenant bey de Cherchel.

connue : mais il paraît qu'Abd-el-Kader, en sa qualité de marabout, a cru devoir se ranger à l'opinion la plus sévère, du moins en ce qui concerne le tabac. Il a défendu expressément de fumer dans son camp d'une manière ostensible. Chacun se dédommage, il est vrai, dans sa tente, de la contrainte qu'il doit s'imposer au dehors. Il y a aussi plusieurs cafés publics ambulans, où la pipe est tolérée : nous avons été visiter un soir celui qu'on appelle le café du bey, et nous y avons trouvé quelques grands personnages de la maison de l'émir, qui nous ont accablés de politesses, ce que nous avons attribué principalement au bon accueil que nous venions de recevoir de leur maître. Ces barbares ont d'admirables dispositions pour la vie des cours; ils se montrent aussi habiles à deviner le degré de crédit, de faveur de celui avec qui ils se trouvent, que pourraient le faire nos courtisans les plus consommés d'Europe. A peine avions-nous pris place sur les tapis, et nos yeux ne distinguaient pas encore nettement les espèces de fantômes dont nous étions séparés par un épais nuage de fumée, que déjà les invitations de prendre du café nous arrivaient de tous côtés. Cette liqueur se sert ordinairement avec le marc, et comme l'eau que l'on pouvait se procurer dans le camp avait un goût bitumineux détestable, il résultait de ce concours de circonstances une boisson bourbeuse dont nous ne tardâmes pas à être dégoûtés. Nous nous hâtâmes donc d'abandonner la place avant d'avoir épuisé la série des invitations qui nous avaient été adressées, et malgré les vives instances que faisaient nos amphitryons pour nous retenir plus long-temps.

Mais le rigorisme de l'émir nous a entraîné dans une digression dont nous nous hâtons de sortir. Au moment où notre fumeur fut obligé de laisser sa pipe s'éteindre, nous nous dirigions vers les collines qui entourent le vallon où l'armée d'Abd-el-Kader venait de s'établir.

Étant montés sur un des mamelons qui dominent la position, nous eûmes un aspect général du camp. Il avait une forme circulaire, et, sauf la tente de l'émir, placée à peu près au milieu, et les tentes qui formaient la circonférence, toutes dressées à une trentaine de pas les unes des autres, le reste était disposé de la manière la plus irrégulière, ce qui rendait le parcours du camp assez difficile. Nous comptâmes quatre cent cinquante tentes : les plus grandes contenaient jusqu'à trente-cinq hommes, et les plus petites deux ou trois. De la sorte tout le monde se trouvait à l'abri. Les tentes appartenant à l'armée régulière sont transportées sur des mulets ou des chameaux

du beylick; celles qui sont aux gens des tribus que l'émir ramasse sur sa route, se transportent par les soins de leurs propriétaires.

Il résulte de ce qui précède que le bagage est considérable dans l'armée d'Abd-el-Kader, ce qui n'entrave cependant pas la marche, les moyens de transport étant de nature à n'être arrêtés par aucune difficulté de terrain.

Les munitions de guerre et de bouche, les bêtes de somme, se placent au centre du camp, assez près de la tente de l'émir. La cavalerie est disposée autour de ce noyau, et l'infanterie entoure celle-ci; l'artillerie est aux quatre extrémités. Telle est la disposition générale, sauf quelques exceptions inévitables dans une multitude d'hommes que l'on astreint difficilement à un ordre parfait.

Il nous parut que l'armée de l'émir se composait de 5,000 hommes. On nous avait parlé d'un autre camp (commandé par Miloud-Ben-Arache) placé auprès de celui-ci et beaucoup plus considérable, disait-on; mais nous avons de fortes raisons de penser que c'était un mensonge imaginé pour nous donner une idée exagérée des forces dont Abd-el-Kader dispose.

Les 5,000 hommes dont on vient de parler peuvent se classer ainsi: armée régulière, 1,800 hommes d'infanterie soldée, lesquels ont une sorte d'uniforme qui se compose d'une culotte bleu-clair et d'une veste brune à capuchon; ils sont armés de fusils français, dont un grand nombre ont des baïonnettes; près de 600 fantassins, ramassés en route, qui n'ont ni solde, ni rations, et vivent sur le pays; à peu près 600 cavaliers réguliers; environ 2,000 irréguliers, rassemblés de la même manière que l'infanterie irrégulière, et dans la même position qu'elle pour les vivres et la solde. Si l'on ajoute à cela une trentaine de nègres, qui forment la garde de l'émir, et à peu près autant d'artilleurs, on aura une idée de la composition de cette armée.

L'artillerie d'Abd-el-Kader consiste en quatre pièces. Trois d'entre elles sont établies sur de mauvais affûts à roues pleines; l'autre est montée à l'européenne. Sur l'une on lit: « Dupont, commissaire des fontes royales, à Rochefort. » Celle-ci est ornée de tambours, de turbans et de croissans. Sur une deuxième est écrit: « *Willem Hegewaert me fecit, Hagæ,* 1620. » Toutes ces pièces sont transportées à dos de mulet, quoique en longueur et en pesanteur elles surpassent nos pièces de montagne. Au lieu d'être placées en long sur le mulet, elles sont mises en travers: deux hommes les soutiennent de chaque côté pendant les marches.

Le personnel de cette artillerie renferme plusieurs Français. Celui

qui la dirige réellement est un ex-maréchal-des-logis d'artillerie, qui a été condamné à deux ans de prison pour avoir quitté son poste au blockhaus de Sidi-Klifa et qui a rompu son ban il y a environ cinq mois. Mais il y a un *bach-topdji*, sorte de capitaine d'artillerie indigène, qui n'entend rien au service de cette arme, et qui cependant en a le commandement.

La portion irrégulière de l'armée se groupe par tribus. On peut dire que, sous ce rapport, tout le pays y était en grande partie représenté : on y voyait des Marocains, des gens de Tlemsen, des Beni-Amer, des Gharabas, des Hachem, des Bordjia, des Djendel, des Hadjoutes, en un mot, des combattans de tous les points de la régence. Nous y avons même remarqué des cavaliers de El-Farhhat-Ben-Saïd, le grand cheik du désert (1), jadis notre ami et maintenant allié d'Abd-el-Kader.

Sauf les nègres qui font faction à la porte de l'émir et quelques vedettes placées hors du camp, le service de surveillance et de police, pendant le jour, est exercé par des chiaouches armés de bâtons dont ils font un fréquent usage, mais seulement sur les irréguliers : nous n'avons jamais remarqué qu'ils aient frappé des gens de l'*askar* proprement dit. La nuit, les tentes espacées régulièrement à la circonférence du camp, forment comme autant de postes qui fournissent des factionnaires avancés; mais ceux-ci ne devaient pas être fort éloignés du reste de l'armée, car, de la position centrale que nous occupions, nous entendions très distinctement, et à peu de distance, les cris de : *Allah daïm!* (*Dieu toujours*), qu'ils répètent toute la nuit, et qui répondent à notre *sentinelle, prenez-garde à vous!*

Malgré les efforts de l'émir pour donner à son armée quelque chose de la régularité européenne, cette armée n'offrirait qu'une masse peu redoutable à des soldats disciplinés; mais comme Abd-el-Kader a conservé tous les avantages que les indigènes ont sur nous, et dont le principal est la mobilité, et que de plus il a toute la supériorité que donne une organisation, si imparfaite qu'elle soit, sur le désordre complet, il en résulte qu'il a été partout victorieux.

Depuis cinq mois qu'il tenait la campagne, il avait parcouru toute la longueur de la régence, en suivant la lisière du désert, laissant des garnisons partout, même à *Baba-Denden*, aux confins du Kobla. Son noyau de soldats réguliers lui a permis de trouver des auxiliaires

(1) C'est le chef que nous appelons, on ne sait trop pourquoi, *le grand serpent du désert*. Le titre qu'il prend réellement dans ses lettres est beaucoup plus original. Il s'intitule : *le voltigeur sur la lame du sabre*.

plus ou moins volontaires dans les tribus au milieu desquelles il a passé, et si un certain nombre de ceux-ci l'abandonnent périodiquement, ils sont aussitôt remplacés par ceux qu'il ramasse dans ses courses continuelles.

Parmi les opérations militaires que l'émir vient d'exécuter, est celle dont nous avons déjà parlé et qui a été dirigée contre les *Nougha*, qui s'étendent depuis l'*Oued-el-Ak'hal* jusqu'aux Biban; il leur a pris 2,500 moutons, 1,000 bœufs, 100 jumens, 50 chevaux, 170 mules, et cela presque sans combat. Nous avons vu sept de leurs chefs marcher devant Abd-el-Kader. Ils avaient tous au cou un carcan de fer avec un anneau dans lequel passait une longue chaîne qui les attachait ensemble. Le grand cheik des Biban lui-même, hadji Mohamed-Ben-Abd-el-Selam-el-Mokrani, a été forcé de se soumettre. Il vint un jour nous visiter dans notre tente, et, après avoir déploré sa position actuelle, il nous dit : « Pendant long-temps les Kabaïles que je commande ont été les maîtres des Biban, et les beys n'y passaient qu'en payant tribut, et c'est maintenant nous qui payons tribut à Abd-el-Kader! »

Ce qui donne un caractère important à cette dernière expédition de l'émir, c'est qu'elle constitue une violation manifeste du traité. La France n'a pas cédé la province de Constantine à Abd-el-Kader, et celui-ci, en y pénétrant aussi avant, a manqué à tous ses engagemens. Du reste, il n'a pas péché par ignorance, et il sait fort bien toute la portée de ce qu'il vient de faire. Seulement voici comment il justifie sa conduite :

« Les gens de Tittery, les Aribs de Hamza et les Nougha se disputaient l'espace de terrain compris entre Oued-el-Ak'hal et Oued-Nougha. Tous les ans, c'étaient de nouveaux combats, des récoltes brûlées et des pillages sans fin. Il n'y avait aucun pouvoir autre que le mien qui pût faire cesser cette anarchie. Mon cœur me portait à l'entreprendre, et, d'ailleurs, la religion m'en faisait un devoir. Puisque les Français ne peuvent rien faire de ce côté, ils ne doivent pas trouver mauvais que j'aie agi. Du reste, ajoutait-il, voyez ce monceau de lettres placées devant moi : elles m'ont été adressées, presque toutes par des tribus de la province de Constantine qui me demandent avec instance. Cependant je n'ai pas voulu passer les Biban, parce que je désire rester en paix avec vous. »

Mais ce qu'il y a de bien positif, c'est qu'Abd-el-Kader n'est venu de ce côté que parce que le bruit avait couru que les Français, n'ayant plus de vivres, avaient abandonné Constantine. Sur cette nouvelle,

l'émir s'était hâté de venir recueillir la succession d'Ahhmed; et, comme les circonstances ne se sont pas trouvées telles qu'il l'avait imaginé, il s'est contenté de saisir la portion de territoire située à l'extrémité de la province, satisfait de s'être assuré la possession des Biban, de ces fameuses *Portes de fer* qu'il franchira le jour où il croira n'avoir plus besoin de nous ménager.

Il est évident que l'émir convoite ardemment Constantine; malgré la dissimulation naturelle aux hommes de sa nation, il déguisait mal ce désir. « Que feront les Français de cette ville? nous dit-il un jour. Ils y dépenseront beaucoup d'argent sans résultat; car, dès le printemps prochain, ils y seront bloqués par Ahhmed, et il faudra des armées pour les ravitailler. Qu'ils me donnent Constantine, et je me charge de leur livrer Ahhmed au bout de quinze jours. »

Il est certain qu'il réaliserait cette dernière promesse; mais il est douteux que cette réalisation fût avantageuse à la France au prix qu'y met l'émir.

Si l'on considère dans leur ensemble les effets de la longue campagne que l'émir continue dans ce moment, on trouve que le principal résultat est d'une nature toute financière. Non seulement il lève partout l'impôt, mais il exige que l'on solde l'arriéré des huit années de l'occupation française. Ces mesures fiscales ont grossi son trésor, ou, pour mieux dire, lui ont donné un trésor. Il y a quelque temps, il ne possédait pas beaucoup au-delà des 300,000 fr. qui sont encore déposés chez le juif Ben-Dran, à Alger; cette somme s'est considérablement accrue et il dispose maintenant de ressources pécuniaires très importantes.

On a vu plus haut quelle violation manifeste du traité a été commise par Abd-el-Kader; on aura peine à croire, après cela, que les plaintes et les récriminations partent de son côté. C'est pourtant ce qui arrive, et ce chef, qui foule aux pieds les engagemens les plus positifs, ne cesse de déplorer notre manque de foi. Ses beys et les autres dignitaires, comme autant d'échos, répètent ses doléances; et, à les entendre tous, on serait tenté de croire que l'émir et les Arabes sont de véritables victimes de notre duplicité.

Mais, avant de formuler ces plaintes, il n'est pas sans utilité de rappeler les antécédens de l'émir et de donner une idée de son caractère, tel qu'il se révèle presque immédiatement par ses paroles et par ses actes.

Le 3 mai 1832, quelques centaines d'Arabes, conduits par un marabout de Mascara, par *Si-Mahhi-el-Din* (celui qui vivifie la reli-

gion), arrivèrent sous les murs d'Oran, et, renforcés de contingens successifs qui portèrent leur nombre à près de 10,000 hommes, attaquèrent cette place nuit et jour jusque dans la matinée du 9.

Le marabout, dont la voix puissante avait appelé tant de musulmans à la guerre sainte, c'était le père d'Abd-el-Kader. C'est avec lui et sous les murs d'Oran que l'émir fit ses premières armes, et ses compatriotes assurent qu'il se distingua beaucoup dans les nombreux combats qui furent alors livrés. Cependant les relations officielles qui racontent longuement cette chaude attaque ne prononcent même pas son nom. C'est qu'à cette époque, comme il se plaît maintenant à le répéter, il n'était qu'un des quatre fils de son père, n'ayant d'autre richesse que son cheval et ses armes, d'autre moyen d'*augmenter sa chose*, que la dépouille de l'ennemi qu'il avait tué dans un combat. Six années sont à peine écoulées depuis ce jour, et le fils obscur d'un marabout de la tribu des Hachem est devenu le *sultan des Arabes*; car le titre d'*Émir-el-moumenin* (prince des croyans) ne suffit même plus à son ambition. Le traité du général Desmichels lui avait donné le pays qui s'étend entre les frontières du Maroc et le Chélif; celui de la Tafna y ajoute la province de Titteri, une grande partie de celle d'Alger et l'amène sur les crêtes du Petit-Atlas, d'où il suit d'un œil peu bienveillant les charrues chrétiennes qui commencent à sillonner la Mitidja. La manière dont il entend la foi des traités lui permet d'augmenter encore ce territoire déjà fort considérable. On a vu qu'il a récemment saisi une portion, petite il est vrai, de la province de Constantine. Trop scrupuleux pour franchir les Biban, il les tourne et se dirige sur l'antique Cirtha, en passant par Biscara. Matériellement parlant, c'est le chemin le plus long; mais qui sait si, sous le rapport politique, ce n'est pas le plus court?

Tout en déplorant, dans l'intérêt de notre établissement, l'élévation outrée d'Abd-el-Kader, on ne peut s'empêcher de reconnaître que ce chef s'est toujours montré digne d'une haute fortune. En même temps qu'il savait tirer parti des circonstances favorables, il ne s'est jamais laissé abattre par l'adversité. A une époque où tout paraissait désespéré pour lui, où son armée était dispersée, sa capitale presque détruite, où quelques cavaliers des Beni-Amer et les fidèles Hachem, ses compatriotes, composaient la seule force dont il pût disposer, on lui adressa une lettre de menaces dans laquelle on décrivait sa triste position et le peu qui restait à faire pour consommer sa ruine. Voici quelle fut sa réponse : « Quand, placé sur le rivage, on regarde les poissons nager librement dans la mer, il semble

qu'il n'y ait qu'à étendre la main pour les saisir; et cependant il faut tout l'art et les filets du pêcheur si l'on veut parvenir à s'en rendre maître. Il en est ainsi des Arabes. » En effet, l'émir tint bon, et on voit qu'il ne s'en est pas trop mal trouvé.

Il n'est pas nécessaire d'être un physionomiste consommé pour s'apercevoir, à la première vue, que l'émir est un de ces fanatiques ambitieux, doués d'un esprit supérieur, qui doivent exercer une grande influence sur un peuple aussi profondément religieux que l'est le peuple arabe. Si cette première inspection n'était pas suffisante, il faudrait examiner cet homme aux prières prescrites par l'islamisme, agenouillé cinq fois par jour devant sa tente aux yeux de tous, baisant la terre avec ferveur, et frappant de son front la poussière ou la boue. Sur cette pâle figure, dans ce regard à la fois mélancolique et fier, on lit facilement que le désir de conquérir le royaume des cieux n'exclut pas la volonté de s'en former un dans ce monde. Dans les circonstances actuelles où les Arabes, tombés dans l'anarchie par la chute du pouvoir turc, demandent à grands cris à être gouvernés, un homme du caractère d'Abd-el-Kader a bien des chances de succès.

Quand on connaît les antécédens de l'émir et qu'on a bien compris le rapport qui existe entre lui et le peuple arabe qui l'appelle ou l'accepte, on peut apprécier facilement les récriminations contre la France, au sujet du traité, et pénétrer les motifs et le but de ces récriminations.

Abd-el-Kader s'est plaint à nous de ce que le gouvernement français ne lui avait pas livré toute la poudre et tous les fusils qui lui avaient été promis. Nous lui répondîmes que lui, de son côté, s'était opposé à ce que les Français achetassent des chevaux dans le pays. Sur sa réplique qu'il n'en avait pas assez pour le service de son armée, nous lui fîmes observer qu'on était en droit de lui faire la même réponse à propos de la poudre et des fusils, et qu'il ne donnait pas là une bonne raison.

Il s'est montré très irrité aussi de ce qu'on n'avait pas voulu accepter M. Garavini pour son oukil. Il prétend qu'en choisissant un chrétien pour le représenter, il avait cru faire plaisir à la France, et qu'en échange de ses bonnes intentions il reçoit un affront véritable.

En regard de ces prétendus griefs, la France serait en droit d'en opposer de véritables, tels que l'expédition contre les Nougha et la violation de territoire qu'elle a amenée. Nous pourrions nous plaindre aussi de ce qu'il s'efforce de faire croire à tous ceux qui l'entourent que Blida et Coléah lui appartiennent par le traité: c'est l'opinion gé-

nérale dans son armée; et les Arabes sont d'autant plus fondés à le croire, qu'ils n'ignorent pas que l'émir lève des impôts dans ces deux villes.

En résumé, nous avions pensé trouver dans Abd-el-Kader un chef qui ambitionnait la gloire de civiliser son peuple, comme a fait Méhémet-Ali en Égypte; nous avions cru qu'il était franchement lieutenant du roi des Français, et qu'il reconnaissait celui-ci pour son souverain; mais il a pris soin lui-même de nous ôter ces illusions, et, sous ce rapport, on ne peut lui refuser le mérite de la franchise. Un d'entre nous lui ayant parlé des avantages qu'il y aurait pour les deux nations, s'il parvenait à amener les Arabes à la civilisation européenne, Abd-el-Kader lui répondit qu'il n'avait pas cette pensée, et que du jour où on la lui soupçonnerait, il serait abandonné de tous les siens. Quant à la souveraineté de la France, il ne nous a pas été difficile de nous apercevoir que, s'il l'admettait en fait, il ne la reconnaissait pas en droit : cette souveraineté est une nécessité incommode qu'il accepte momentanément, et que ses actes, ses projets, tendent sans cesse à réduire. C'est pour arriver à ce but qu'il fait quelques emprunts à notre civilisation; mais ces emprunts, peu nombreux d'ailleurs, n'ont porté jusqu'à présent que sur son organisation militaire.

La campagne de l'émir sur le bord du Kobla paraît confirmer ce qui vient d'être avancé. Indépendamment du but fiscal, Abd-el-Kader a eu un autre objet en vue lorsqu'il l'a entreprise; il voulait se créer une troisième ligne d'opérations qu'on pourrait appeler sa ligne de retraite. Autour de tous les points que nous occupons sur le littoral, existent des tribus qui, telles que les Gharabas à Oran et les Hadjoutes à Alger, sont toujours prêtes à exercer des hostilités contre les Européens : c'est la première ligne d'Abd-el-Kader, sa ligne d'attaque dans les deux provinces occidentales. Derrière celle-ci se trouve une ceinture de villes : Tlemsen, Mascara, Miliana, Médéah, qui forment une ligne centrale d'opérations dans les temps ordinaires. Si l'expérience a appris à l'émir que les Français peuvent arriver jusqu'à ces villes, elle lui a enseigné aussi qu'ils n'y restent pas, et que, par cela même, ils doivent peu désirer y retourner. Dans tous les cas, et en supposant l'occupation de toutes ces villes, il s'est ménagé, aux limites extrêmes de la régence, une troisième ligne à peu près inattaquable, à cause de son éloignement. Par la difficulté que nous éprouvons à pousser des expéditions à une quarantaine de lieues dans l'intérieur, il préjuge l'impossibilité d'aller beaucoup plus loin, con-

jecture qui restera juste tant que nos armées en Afrique n'auront pas été rendues aussi mobiles que celles des Arabes. C'est pour s'assurer ce refuge qu'il fait rebâtir Tekedemt, qu'il fait occuper des forts sur la limite du désert. Au reste, il ne nous a pas caché cette intention, et il a dit à l'un de nous que, s'il avait encore une fois la guerre avec les Français, il éviterait soigneusement toute rencontre, et se retirerait devant nous, bien convaincu que nous ne pouvons tenir long-temps la campagne, et que nous ne voulons pas établir une occupation permanente dans les villes de l'intérieur.

Avec les qualités qui distinguent Abd-el-Kader, il n'est pas douteux qu'il ne réussît complètement dans ses projets, s'il possédait le don le plus nécessaire aux ambitieux : la patience. Mais l'émir va trop vite, et, dans sa hâte d'arriver au but, il ne garde même pas les apparences. Il comprend cependant, car il nous l'a dit, que la France est bien plus touchée par ce qui blesse son honneur que par ce qui affecte purement ses intérêts matériels. Son intelligence lui a révélé ce fait, qui devrait régler sa conduite envers nous; mais son ambition, plus forte que tout le reste, le pousse en avant, et il ne s'arrêtera que lorsqu'il aura vu le dernier Français monter sur le dernier vaisseau, ou bien lorsque la France l'aura brisé lui-même.

Les réflexions dont l'émir vient d'être l'objet pourront paraître sévères. Elles ne sont cependant que l'expression sincère d'une observation attentive et impartiale. Bien plus, celui qui les formule n'a pas su, plus que les autres, résister à la séduction qu'Abd-el-Kader exerce sur tous ceux qui l'approchent; il n'a eu qu'à se louer de la conduite de ce chef. Mais il regarde comme un devoir de faire connaître dans toute son étendue ce qu'il a vu et senti; et, tout en aimant la personne de l'émir, il croit nécessaire de ne pas dissimuler ses projets, que lui-même ne cherche guère à cacher.

L'impatience qu'éprouve cet homme de dominer dans la régence est telle, qu'il nous a demandé sérieusement si le gouverneur-général l'autoriserait à traverser la Mitidja avec son armée. Il n'ignore pas la fermentation que son approche a excitée dans la plaine, et il veut exercer sur le peu de tribus que nous nous sommes réservées, le talent de séduction qu'il possède à un si haut degré. Une telle promenade, si elle eût été possible, aurait été pour lui de bonnes semailles confiées au champ de l'avenir.

Le moment de notre départ approchait, et nous nous hâtions de profiter du peu d'instans dont nous pouvions encore disposer pour compléter nos études sur les hommes et les choses dont nous étions

entourés. Un nouveau champ d'observations s'ouvrit tout-à-coup devant nous.

Parmi nos compagnons de voyage se trouvait M. le docteur Bodichon qui avait eu la bonne idée d'emporter sa trousse et quelques médicamens. Quand sa qualité de *thebib* (médecin) fut connue dans le camp, la besogne ne lui manqua pas. Les Arabes étaient tous fort avides de venir nous regarder de près, et, lorsqu'il leur arrivait de stationner trop long-temps et en trop grand nombre près de notre tente, les chiaouches ou huissiers de l'émir venaient les disperser à grands coups de bâton; ils furent donc enchantés d'avoir un prétexte de rester auprès de nous sans craindre la bastonnade. Il arriva alors que tout le camp se trouva malade : le plus grand nombre se plaignaient de maux de dents. Le docteur ne savait plus auquel entendre; nous lui proposâmes un moyen de se délivrer des importuns, moyen qui consistait à mettre en évidence ceux de ses instrumens qui étaient les plus formidables par leur forme et leur grandeur, et de faire mine de s'en servir quand il se présenterait un de ces faux malades. Le procédé réussit à merveille : chaque fois qu'il s'agissait de commencer l'opération, le patient se trouvait toujours subitement guéri et ne tardait pas à disparaître.

Le fameux Sidi-Sâdi, descendant du marabout dont on voit encore le tombeau à Bab-el-Oued à côté de celui de Sidi-Abd-el-Rahhman, fut aussi un des cliens du docteur. On lui pansa une plaie assez légère qu'il avait à la jambe, plaie qui n'était entretenue que par le défaut de propreté. Sidi-Sâdi nous parla beaucoup des propositions ridicules qu'il a faites jadis au gouvernement français auquel il demandait la Casbah d'Alger avec le droit d'y arborer le drapeau rouge, s'engageant, à cette condition, de faire régner la paix parmi les Arabes.

En somme, la plupart des malades sérieux qui se sont présentés au docteur, avaient des affections cutanées, et quelques-uns des inflammations d'entrailles causées par la mauvaise qualité des alimens, l'armée ne se nourrissant depuis long-temps que de *bourhoul* ou blé concassé bouilli.

Le 2 janvier 1838, l'émir leva le camp de Nougha; mais, au lieu d'aller camper à l'endroit nommé *El-Bouira*, près du fort de Hamza, il nous mena à l'autre extrémité de la plaine. Pendant que lui-même allait visiter ce dernier point, il nous envoya des cavaliers pour nous faire rester au bord de l'*Oued-el-Ak'hal*, en attendant, disait-il, que les tentes fussent dressées.

Le départ de Nougha nous avait intéressés, parce que nous nous

étions aperçu des efforts qu'avait faits l'émir pour que son armée traversât le défilé en ordre. Il avait même poussé la précaution jusqu'à nous faire conduire et stationner dans un endroit d'où nous pouvions jouir du coup d'œil; mais, en dépit de tous ses soins et du bâton des chiaouches, le passage s'opéra de la manière la plus désordonnée, cette troupe s'écoulant par tous les passages possibles, même par des issues qui ne paraissaient guère praticables. Le bagage, l'infanterie, la cavalerie arrivaient pêle-mêle. Tout ce que nous pûmes distinguer dans ce chaos, c'est qu'il avait désiré surtout faire défiler son infanterie en bon ordre, et, en effet, ce fut elle qui conserva quelque apparence de régularité. Une fois dans la plaine, l'armée prit cette disposition que les Arabes affectionnent particulièrement, et qui est, du reste, la plus favorable, quand le terrain le permet : ils marchèrent en bataille, ne formant qu'une seule et large ligne, dont la droite s'appuyait presque aux montagnes qui sont vers le désert, et dont la gauche allait assez près du Jurjura.

En tête, on remarquait l'artillerie; un peu après venaient les prisonniers enchaînés, puis l'émir, à la tête de son marhzen, ou état-major, avec les étendards et la musique. Le bagage filait sur les flancs.

Pour nous donner une idée de leur adresse à manier un cheval, les Arabes simulèrent des attaques et des retraites. Ils firent même des charges au sabre. De temps en temps, des cavaliers venaient au galop décharger leurs fusils devant l'émir. En un mot, ils exécutèrent pendant cette marche tout ce qui constitue ce qu'on appelle chez eux *la fantasia*. Abd-el-Kader nous avait prévenus de cette espèce de fête donnée à notre intention, et pour laquelle il avait ordonné une distribution spéciale de cartouches.

Avant de quitter le camp, nous avions eu avec Abd-el-Kader une dernière entrevue qui se prolongea pendant plus d'une heure. Elle fut remarquable par la nature des sujets que l'on y traita et principalement par l'aspect, tout nouveau pour nous, sous lequel nous pûmes observer le caractère de l'émir. Jusque-là nous ne connaissions que le chef ambitieux qui s'applique à donner à ses paroles, à ses traits, à sa démarche, une expression imposante en harmonie avec la prétention qu'il affiche d'être le sultan des Arabes : mais cette fois, dépouillant la contrainte officielle, l'homme voulut bien se manifester à nous, sans que l'enjouement, l'espèce de familiarité à laquelle il s'abandonna souvent dans l'entraînement de la conversation, lui fissent rien perdre de la dignité habituelle de ses manières.

Nous eûmes alors le temps de l'examiner longuement, et nous de-

vons déclarer qu'il ne ressemble en aucune manière à la ridicule lithographie qui circule en France avec la prétention d'être son portrait. L'artiste, qui a travaillé d'imagination, s'est cru obligé de donner à l'émir l'aspect rude et sanguinaire d'une espèce de Barbe-Bleue. Abd-el-Kader, au contraire, est remarquable par un air de douceur mélancolique qu'il conserve même lorsque la nécessité de représenter au milieu des siens le force à prendre un visage sévère. Toutefois le sentiment qui domine essentiellement dans sa physionomie est un sentiment d'une nature toute religieuse. Sa figure a quelque chose d'ascétique qui rappelle les belles têtes de moines dont le type nous a été légué par le moyen-âge; de ces moines guerriers cependant, que l'on rencontrait plus souvent au milieu des chocs tumultueux du champ de bataille, que dans la tranquille obscurité des cloîtres. Le costume arabe, qui ressemble beaucoup au vêtement des moines, rend l'analogie que nous signalons encore plus frappante.

Dire qu'Abd-el-Kader a la figure longue, assez grasse, et cependant très pâle; que ses yeux, fort beaux du reste, sont d'une mobilité qui contraste avec l'immobilité habituelle de sa tête; que sa barbe est noire et bien fournie, et que ses mains ne sont pas très remarquables, quoique le plus estimé de ses biographes lui ait établi sous ce rapport une sorte de réputation ; ajouter qu'il est de petite taille, et qu'il a le défaut, commun aux Arabes de médiocre stature, de porter la tête trop en avant par la nécessité de résister à l'action des burnous dont les lourds capuchons, pendant sur le dos, tendent à la rejeter en arrière; dire enfin que, par la même cause, il a les épaules un peu voûtées, ce n'est pas, nous le sentons, donner une idée suffisante de l'aspect physique d'Abd-el-Kader. Pour ceux de nos lecteurs qui ont eu occasion de voir le lieutenant-colonel Youssouf (l'ex-bey de Constantine), nous ferons remarquer qu'il y a quelque ressemblance, dans les traits seulement, entre ces deux personnages, l'expression de la physionomie étant bien différente. Nous renvoyons ceux qui ne peuvent faire cette comparaison à la belle collection de vues de l'Algérie, que M. le capitaine Genet va bientôt faire paraître et dans laquelle doit se trouver un portrait de l'émir réellement dessiné d'après nature.

Pendant que nous nous livrions à cet examen de la personne d'Abd-el-Kader, la conversation, débarrassée des complimens interminables que la politesse outrée des Arabes lui donne toujours pour préambule, commençait à s'établir sur des sujets plus intéressans que la santé des interlocuteurs et l'état de la température.

Un de nos compagnons de voyage entretint l'émir d'un certain Jovas, commandant de *la Notre-Dame de la Conception*, brick du commerce, qui se trouvait alors dans le port d'Alger. C'est sur ce bâtiment et avec ce capitaine qu'Abd-el-Kader, en compagnie de son père, Si-Mahhi-el-Din, a fait, étant encore enfant, le voyage d'Alexandrie, pour se rendre de là à la Mecque et gagner le titre de *hhadje*, ou pèlerin. Aussi ce fut avec un vif sentiment de plaisir qu'il se trouva remis sur la voie d'un souvenir de jeunesse qui lui rappelait en même temps l'acte le plus important de la vie religieuse d'un vrai croyant. Il témoigna beaucoup de regret de ce que le capitaine Jovas ne s'était pas joint à nous pour venir le voir dans son camp, et il nous énuméra avec détail les obligations qu'il avait à ce chrétien, qui s'était montré pour son père et pour lui plein d'égards et d'attentions. Nous aurions voulu voir, en face de son ancien passager, l'honnête marin provençal qui jadis avait eu l'honneur de posséder à son bord ces deux illustrations (alors fort inconnues de tous), sans se douter qu'il portait dans son humble nef un Jugurtha au petit pied. Il aurait eu de la peine à retrouver le joyeux enfant que ses bras avaient bercé et qui souriait à ses caresses, dans cet homme sérieux et pâle qui hait la France, et se pare, vis-à-vis des siens, du titre de *coupeur de têtes de chrétiens pour l'amour de Dieu* (1).

Pendant cette conversation, nous eûmes une occasion nouvelle de faire des remarques sur l'élocution d'Abd-el-Kader : elle est vive et brillante, qualité assez commune, du reste, parmi les hommes de sa nation. Sa voix, qui a quelque chose de caverneux, nous parut assez monotone. Il a le débit extrêmement saccadé, et il jette ses phrases plutôt qu'il ne les prononce, ce qui paraît provenir de la multitude de pensées qui lui arrivent à la fois et qu'il désirerait toutes exprimer en même temps. C'est un défaut assez ordinaire dans beaucoup d'hommes à intelligences compréhensives et promptes, et qui voudraient rendre leurs pensées aussi rapidement qu'ils les conçoivent.

Abd-el-Kader fait un usage très fréquent dans le discours d'une locution que les Arabes n'emploient ordinairement que lorsqu'ils

(1) Ce titre est, en effet, un de ceux que prend Abd-el-Kader. Pour le comprendre, il faut savoir que, chez les musulmans, les têtes de chrétiens sont tarifées, et qu'à la guerre, c'est une spéculation assez lucrative pour les lâches traînards qui décapitent ceux que les braves ont tués. Mais le *moumen*, c'est-à-dire le vrai croyant, se ferait un scrupule d'autant plus grand de recevoir une récompense temporelle pour cette action, qu'elle lui paraît extrêmement méritoire ; c'est dans le ciel qu'il espère trouver sa rémunération. Celui-là seul a le droit de s'intituler coupeur de têtes de chrétiens, *fi sabil Illah* (pour l'amour de Dieu). Il y en a fort peu de cette espèce.

promettent quelque chose. La phrase *in cha Allah*, qu'il contracte en celle de *'ch'Allah* (s'il plaît à Dieu), est continuellement sur ses lèvres, et souvent même sans que la nature des idées exprimées la rende bien nécessaire. Il est sans doute pénétré de ce passage du Koran où l'on trouve : « Ne dis jamais : Je ferai cela demain, sans ajouter : *In cha Allah*, » et il ne veut pas courir le risque de commettre la même faute que Mahomet, qui, ayant été prié par des chrétiens de leur raconter l'histoire des sept dormans, répondit : « Je vous la raconterai demain, » oubliant d'ajouter : *In cha Allah*, omission pour laquelle il fut blâmé.

Après avoir entretenu l'émir de choses indifférentes, nous abordâmes les diverses demandes que nous nous proposions de lui adresser. Je lui avais fait cadeau, dès la première audience, d'un fort joli manuscrit arabe, trouvé à Constantine. Cet ouvrage, intitulé *Dalil Kheirat* (voie du bien), renfermait des prières et d'autres sujets de dévotion. Abd-el-Kader parut le recevoir avec grand plaisir, tant à cause des matières qui y étaient traitées que parce qu'il provenait de la bibliothèque de Ben-Aïça, lieutenant du bey Ahhmed. Je n'avais pas agi en cela dans des vues tout-à-fait désintéressées, cette générosité ayant pour but de disposer favorablement l'esprit de l'émir de qui j'espérais obtenir une faveur. En effet, dans notre dernière audience, je lui demandai la permission de voyager dans le *Kobla* (le midi). On désigne ainsi en idiome vulgaire la partie de l'Algérie qui s'étend entre le Petit-Atlas et le *Sahhara*, et forme un long territoire qui renferme une partie de l'*Afriqyah* des anciens géographes arabes.

A cette requête, Abd-el-Kader parut d'abord assez embarrassé. Les musulmans, qui ne se déplacent guère que pour commercer, chercher du travail ou visiter la Mecque, ont peine à se rendre compte de l'ardeur aventureuse et de l'esprit de recherches des Européens. Ne comprenant pas tout ce que peut faire entreprendre l'amour réel de la science, dès qu'ils ne peuvent expliquer nos excursions par un des motifs exprimés plus haut, et qui sont les seuls qu'ils admettent, ils ne manquent pas de supposer qu'on voyage dans un but politique, et dans ce cas ils deviennent fort défians. L'émir, quoique supérieur à ses compatriotes en beaucoup de points, n'est cependant pas exempt de tous leurs préjugés : il en donna une preuve en cette circonstance : « Que vas-tu chercher dans le *Kobla?* me dit-il. Il n'y a rien à voir de ce côté; c'est un pays où on trouve beaucoup de pierres, peu d'arbres et des Kabaïles qui n'aiment pas les étrangers. » Il y

avait une meilleure raison à donner, mais son orgueil l'en empêcha : c'était de dire qu'il n'a pas d'autorité sur la plupart des peuples qui habitent cette contrée, et que le petit nombre de ceux qui ont bien voulu le reconnaître admettent son pouvoir d'une manière beaucoup trop nominale pour que sa recommandation puisse protéger efficacement ceux qui voyageraient sans autre appui que le sien. Aussi mon but, en demandant à parcourir le Kobla, était principalement d'obtenir d'Abd-el-Kader les moyens de traverser l'Atlas avec sécurité, sachant bien qu'au-delà ce chef ne pouvait presque rien. Mais comme la partie la plus difficile à explorer, à cause du caractère des habitans, est précisément celle qui se trouve sous la main d'Abd-el-Kader, et que les peuples du Kobla n'ont pas la haine des Kabaïles de l'Atlas pour les étrangers et surtout pour les chrétiens, l'autorisation de l'émir était une chose importante à obtenir.

Après quelques objections légères, Abd-el-Kader consentit à ce que je lui demandais : une circonstance que je vais rapporter contribua beaucoup à le décider.

En expliquant à l'émir le but scientifique des courses que j'avais déjà faites dans la régence et de celles que je me proposais de faire encore, je vins à citer Mascara, et, après avoir raconté que dans cette ville j'avais habité la maison même d'Abd-el-Kader, je parlai de quelques titres de propriétés que j'y avais trouvés et que j'avais rapportés à Alger avec l'intention de les rendre à celui qu'ils pouvaient seul intéresser, dès que l'occasion s'en présenterait. L'émir parut très satisfait de cette action, toute naturelle du reste. « Ce n'est pas, dit-il, que j'attache une grande importance à mes titres de propriété, ni que j'en aie grand besoin : personne, ajouta-t-il en souriant, n'oserait me disputer ce qui m'appartient; mais je suis content de voir qu'un chrétien ait eu cette attention pour un musulman et un ennemi. Si tu possèdes des titres qui soient relatifs à d'autres personnes que moi, rends-les aussi; car ils leur seront réellement nécessaires. Dieu te récompensera de cette bonne action. »

A partir de ce moment, toutes les difficultés s'aplanirent; Abd-el-Kader consentit à tout de la manière la plus aimable. « Je ne pense pas, me dit-il, que tu veuilles entreprendre ce voyage en ce moment, à cause de la mauvaise saison; mais, au printemps, viens me trouver à Medeah. Ne t'inquiète ni de cheval ni d'argent; tu verras comment un Arabe entend l'hospitalité. »

L'émir était en ce moment d'une gaieté extrême. M. le docteur Bodichon, un de nos compagnons, lui demanda aussi la permission

de voyager dans l'intérieur, ce qui lui fut accordé fort gracieusement. Abd-el-Kader s'informa avec empressement des objets que le docteur recherchait dans ses courses, et lorsqu'il sut que c'était pour ramasser des herbes, des pierres, et recueillir quelques animaux, qu'il voulait entreprendre des courses fatigantes et dangereuses, il rit de bon cœur de ce qu'il appelait la folie des Européens, qui se donnent tant de mal pour si peu de chose.

Nous avions à lui faire une dernière demande; mais celle-là fit bientôt disparaître l'enjouement dont nous venions d'être témoins, et nous nous aperçûmes que la physionomie de l'émir prenait une teinte de plus en plus sombre à mesure que le pétitionnaire développait sa requête. Voici de quoi il s'agissait.

Un jeune homme d'Alger avait disparu depuis peu de temps pour échapper à des embarras pécuniaires, et il était venu se réfugier auprès d'Abd-el-Kader. Il avait une connaissance fort remarquable de la langue arabe, une sorte de penchant le poussait vers le genre de vie des indigènes. Il demanda à se faire musulman, ce qui fut accepté avec ardeur par les vrais croyans qui l'avaient recueilli. On le circoncit et on lui donna le nom d'*Omar*. L'émir l'envoya ensuite à Tlemsen dans une *zaouya* ou école religieuse, afin qu'on l'instruisît dans la science divine du Koran. Mais ce jeune homme avait laissé à Alger un père que sa fuite réduisait au désespoir. Quand ce dernier eut connaissance du voyage que nous allions entreprendre, il chargea M. R., qui faisait partie de notre expédition, de prier Abd-el-Kader de lui renvoyer son fils; et c'est précisément cette demande qui opéra en lui un changement si subit.

— *Mouhhal*, *mouhhal* (impossible, impossible) ! s'écria impétueusement Abd-el-Kader dès qu'il comprit où l'orateur voulait en venir. Son agitation était visible, et il était à peine parvenu à la maîtriser, lorsque l'interprète achevait de rendre en arabe les paroles de M. R.

Enfin, après s'être recueilli quelques secondes, il répondit en ces termes, avec le débit saccadé qui lui est propre, et qui, dans cette circonstance, était plus marqué que jamais : « Omar est venu librement parmi nous; ce n'est pas un enfant qui ignore la portée de ses actions : c'est un homme. Il nous a demandé l'hospitalité, nous la lui avons accordée; il nous a demandé de faire de lui un musulman, et nous le lui avons accordé. En cela, nous avons agi selon notre cœur et selon la justice. Je suis fâché de l'affliction où vous dites que le père d'Omar est plongé, mais je ne puis faire ce qu'il demande sans manquer à ma religion. Voulez-vous que moi, musulman, je

dise à un musulman de retourner parmi les chrétiens? Cela est impossible. »

On pense bien qu'à la manière dont Abd-el-Kader avait accueilli cette demande, il ne fut plus question d'Omar. Ce jeune homme est maintenant auprès de l'émir, qui l'emploie comme secrétaire interprète, et qui s'instruit avec lui des affaires de l'Europe. C'est probablement d'après ses conseils qu'il vient de s'abonner à plusieurs journaux, et qu'il a fait venir de France la charte constitutionnelle, non pas sans doute pour en faire jouir les Arabes, mais afin de bien connaître notre organisation politique, et de puiser dans cette connaissance de nouvelles armes pour son arsenal diplomatique.

Après cette audience, l'émir fit amener le cheval qu'il destinait à M. Garavini, et les mules qu'il nous accordait, à nous autres *profanum vulgus*.

Nous partîmes le lendemain de cette dernière audience, et nous allâmes coucher, dans la soirée du même jour, chez les Beni-Mâned. Nous avions rencontré, sur la route, le cheik des Beni-Haroune et celui des Isser, qui allaient faire leur soumission. Des mules chargées d'argent les accompagnaient.

Les Kabaïles dits Beni-Mâned ne montrèrent pas plus d'égards pour le nom de l'émir que n'avaient fait leurs compatriotes. Ils refusèrent de donner une gourbie à M. Garavini, qui était malade, et il fallut nous entasser dans un mauvais hangar à claire-voie, dont le toit de chaume était aux deux tiers mangé par les bestiaux.

Jusqu'à la fin de notre voyage, il ne nous arriva rien de remarquable, et le 5 janvier 1838, nous étions tous rentrés à Alger.

# *PROMÉTHÉE*

**POÈME DE M. EDGAR QUINET.**

Nous ne nous excuserons pas de venir un peu tard parler du *Prométhée* de M. Quinet. Les esprits qui se plaisent aux grandes et sérieuses conceptions de ce poète, comme ceux qu'effraie le vol de cette muse amie des hautes cimes, s'accordent au moins à reconnaître que peu d'écrivains, en ce temps de bruit et de gloires éphémères, ont fait moins de sacrifices à la mode, moins de génuflexions à la popularité. Les productions de M. Quinet, pleines d'audace, d'originalité, d'imagination, de qualités solides, ne sont pas de celles que quelques mois vieillissent et qui se rident avant que la critique ait eu le temps de les envisager. *Ahasvérus* et *Napoléon* n'ont pas trouvé seulement de nombreux lecteurs en France; ils comptent des amis et des adversaires dans toute l'Europe. Il y a peu de jours, M. Quinet démontrait éloquemment, dans ce recueil, l'unité des littératures modernes; il n'est pas seulement l'historien de cette vérité glorieuse, il en est lui-même la démonstration poétique et vivante : ses ouvrages sont écrits pour la France, et pensés pour l'Europe.

En effet, M. Quinet n'est pas un poète épique de la famille d'Homère; s'il fallait absolument lui trouver une généalogie, je le dirais fils de Milton et frère de Shelley. Ce qu'il poursuit, ce n'est pas l'épopée narrative, nationale ou individuelle. Le monde qu'il habite surtout est celui des idées; s'il porte ses regards sur la terre et sur l'histoire, c'est pour y chercher un symbole, à l'aide duquel il puisse douer de la vie de l'art une idée sociale et religieuse encore muette et inexpri-

mée; idée qu'il n'a pas faite, qui est un peu l'œuvre de tous, mais qu'il travaille plus activement qu'aucun autre à dégager des théories, des faits et de la conscience universelle; idée, plutôt conçue qu'enfantée, qu'il s'efforce d'élever, le premier, sur une base granitique et monumentale, comme une sorte de sphinx, placé sur la route de la vérité.

Quelle est donc, dira-t-on, cette idée mystérieuse, si artistement ébauchée dans *Ahasvérus*, continuée dans *Napoléon*, reprise de nouveau dans *Prométhée?* Le mot de cette triple énigme est-il religieux ou sceptique, panthéistique ou chrétien? Ainsi posée, cette question me paraît presque insoluble. Il est évident que si la formule exacte et philosophique de sa pensée était trouvée, l'auteur aurait employé pour l'exprimer les termes précis d'un théorème, non les vagues aperçus et les flottantes images de la poésie. Ce qui ressort clairement pour moi des trois poèmes de M. Quinet, c'est la foi de l'auteur dans la marche lente et douloureusement progressive de l'humanité, dans le dogme de la gravitation incessante du genre humain vers des régions de plus en plus hautes; c'est le pressentiment d'une révolution prochaine dans les rapports qui lient les individus et les sociétés, l'esprit et le corps, le ciel et la terre. Il est heureux, toutefois, que l'auteur ait cherché successivement plusieurs symboles pour éclaircir de plus en plus le point de l'horizon où il tend. Ses intentions étaient restées assez voilées dans son premier poème, pour qu'un écrivain d'une bonne foi parfaite et de la plus rare sagacité (1) s'y soit trompé, et ait cru voir dans l'épilogue d'*Ahasvérus*, notamment dans la mort et l'ensevelissement du créateur des mondes, le dernier mot d'un désespoir poussé jusqu'au blasphème; tandis que l'auteur, dans ses aspirations palingénésiques (qu'il a fait, toutefois, remonter d'un degré au moins plus haut qu'il n'aurait dû), n'avait, comme il l'a proclamé lui-même, voulu tirer de sa lyre qu'un hymne de rénovation et d'espérance.

Le nouveau cadre que M. Quinet vient de choisir pour mettre de plus en plus sa pensée en saillie, est emprunté à l'antiquité païenne. C'est l'ancien mythe de Prométhée, rattaché dans le passé aux mystères les plus révérés de la foi chrétienne, par une liaison d'idées entrevue de plusieurs pères de l'église, et couronné dans l'avenir par les premiers rayons d'un nouveau jour religieux, que je ne puis, dans mon embarras, nommer autrement que le *par-delà* le christianisme.

(1) M. Vinet a réimprimé, dans ses *Essais de philosophie morale*, son beau et sévère jugement sur *Ahasvérus*.

Ce poème, ou ce drame, est divisé en trois parties. Dans la première, Prométhée apporte aux hommes le feu céleste; en d'autres termes, il agrandit l'existence humaine par le don des arts, de la civilisation, de l'industrie. Les dieux, irrités de voir passer dans la main des mortels une portion de la puissance créatrice, punissent l'audacieux titan. Le supplice du Caucase est le sujet de la seconde partie. Prométhée, emblème de l'activité et de la curiosité de l'ame humaine, demeure, pendant plusieurs siècles, cloué sur son rocher. Mais, du haut de cette croix (1), son esprit, libre et sans entraves, prophétise la chute des dieux de l'olympe, sa propre délivrance et l'avénement d'un dieu plus puissant que Jupiter. Dans la troisième partie, l'oracle s'accomplit, mais autrement qu'il n'était donné aux païens de le prévoir. Du sommet d'un autre Caucase, un autre Prométhée répand sur le monde une lumière plus pure et plus vivifiante que la première. Le titan, délivré de ses fers et du fatal vautour, est emporté dans les cieux, non toutefois sans conserver les stigmates de son supplice, non sans pressentir de nouvelles tortures, non sans prévoir, même dans les sphères célestes, une révolution nouvelle, douloureuse encore, et salutaire à l'humanité.

Tel est le cercle d'idées que parcourt le poète, tel est le complément, au moyen duquel M. Quinet a renouvelé la vieille fable de Prométhée; telle est la manière dont il dénoue cette tragédie divine, logiquement insoluble dans le système païen; telle est, enfin, l'exposition d'un troisième drame religieux, que l'avenir, à son tour, dénouera peut-être.

Ce projet hardi de souder la fable du Caucase aux mystères du Golgotha a soulevé contre M. Quinet deux vives critiques, d'ailleurs assez peu sensées. D'une part, les dévots au culte de l'art antique lui ont vivement reproché d'avoir porté la main sur un chef-d'œuvre aussi parfait que le *Prométhée* grec, et d'avoir faussé le sens de cet admirable mythe sous prétexte de le compléter et de l'agrandir; d'une autre part, on a protesté, au nom du christianisme, contre le mélange adultère des fictions païennes et des vérités révélées.

Quant à ce respect idolâtre qu'on témoigne pour les types classiques, je ferai remarquer que cette sollicitude est bien tardive. L'antiquité tout entière n'a-t-elle pas été déjà vingt fois refaite à neuf par le génie moderne? Quel critique, si ce n'est Guillaume de Schlegel, peut s'étonner ou regretter que Racine ait mêlé les idées et les senti-

(1) Tertull., *Adv. Marcion.*, liv. I, cap. I.

mens de son temps à l'*Iphigénie* et à l'*Hippolyte couronné* d'Euripide? Racine, dans ces deux pièces, a conservé la forme et le vêtement, mais bien peu de l'ame du poète grec. J'en conviens; mais les spectateurs et les lecteurs ne sont pas non plus des Athéniens. Shakspeare, dans *Troïle et Cresside*, Gœthe, dans son *Iphigénie*, n'ont pas été plus fidèles au génie antique. Pour revenir au mythe de Prométhée, tous les poètes modernes qui se sont emparés de ce sujet, Calderon, Gœthe, Falk, Shelley, ont apporté dans cette refonte les idées et les préoccupations contemporaines, sans avoir, à beaucoup près, pour agir ainsi, des motifs aussi élevés que M. Quinet. Dans le poème de celui-ci, l'alliance des deux croyances, païenne et chrétienne, constitue le sujet même et le but du poète : c'est précisément un Prométhée chrétien que M. Quinet a voulu faire. En mêlant les deux cultes, l'auteur a prétendu rapprocher dans l'art ce qui s'est réellement touché dans l'histoire. L'instinct poétique du moyen-âge, en sanctifiant Virgile et les Sibylles, avait déjà pressenti l'existence de quelques voix semi-chrétiennes, sœurs de Daniel et d'Isaïe, prophétisant le Christ, au sein de l'antiquité païenne. A ces précurseurs avoués et reconnus des idées évangéliques, M. Quinet a voulu joindre la grande figure de Prométhée : c'était son droit de poète; l'orthodoxie n'a pas à s'en plaindre. Autre chose est la poésie, autre chose est le dogme. La poésie peut être religieuse, chrétienne même, sans être orthodoxe. L'enfer de Dante et le paradis de Milton n'étaient possibles qu'à la condition de changer, de transformer, d'agrandir, au moins dans le sens poétique, la plupart des vérités que l'église enseigne.

Mais si j'absous M. Quinet des deux principaux reproches qu'on lui a faits, je crois, en revanche, devoir lui adresser quelques objections d'un tout autre ordre.

Il y avait, sans doute, une immense difficulté à donner une physionomie chrétienne à un mythe aussi profondément païen que celui dont il a fait choix. Cependant, parmi le grand nombre de variantes que cette fable a subies dans l'antiquité, il s'en trouvait de plus ou moins compatibles avec un dénouement pris en dehors du polythéisme. La suprême habileté du poète aurait donc été de choisir, parmi les traditions relatives à Prométhée, celles qui pouvaient se prêter le plus aisément au rapprochement qu'il se proposait.

Deux opinions principales, d'époques diverses, ont eu cours chez les anciens, touchant Prométhée.

La première, celle qui de beaucoup est la plus ancienne, et qui a eu pour interprètes Hésiode et Eschyle, représente le fils de Japet

comme le rusé contempteur des dieux (1), l'impie ravisseur du feu céleste (2), et, en même temps, comme l'instituteur du genre humain, le propagateur des arts et des secrets de l'Olympe. Une seconde tradition, moins ancienne, et qui n'a pour garans que des poètes et des mythologues plus récens et des monumens d'une date peu reculée (3), fait de Prométhée non-seulement le vulgarisateur des arts, mais le créateur des hommes, statues d'argile, d'abord muettes et insensibles, qu'il anima et illumina du feu du ciel. Hésiode et les tragiques ne disent rien de cette création. Même silence, non moins remarquable, dans Aristophane, qui lui aussi a mis Prométhée en scène. Dans la fameuse révolte des oiseaux contre les dieux, Aristophane n'a pas manqué de faire accourir le vieil ennemi de Jupiter. Mais, conformément au génie comique, l'échappé du Caucase n'est, dans la cité de Néphélococygie, qu'un cabaleur craintif, une sorte de Thersite olympien. Aristophane n'oublie pas de rappeler burlesquement le grand bienfait de Prométhée, le don du feu : « C'est à toi, lui dit un mauvais plaisant, que nous devons de faire des grillades (4). » Mais de la création des hommes, mythe qui cependant prêtait on ne peut plus à la parodie, pas un mot.

Au reste, c'est une chose digne de remarque que la pauvreté des traditions helléniques sur un sujet aussi important que la création du genre humain.

Suivant Hésiode, avant toutes choses fut le Chaos, ensuite la Terre aux larges flancs, puis l'Amour, le plus beau des immortels. Or, le Chaos fut le père de l'Érèbe et de la Nuit. La Nuit, jointe amoureusement avec l'Érèbe, produisit l'Éther et le Jour. La Terre enfanta le Ciel couronné d'étoiles, son égal en grandeur, afin qu'il la couvrît tout entière. De l'union de la Terre et du Ciel naquirent l'Océan aux profonds abîmes, et enfin, Japet, Rhée, Saturne et les autres titans (5)....

Des cosmogonies, un peu différentes quant à l'ordre des êtres, mais semblables en ce qu'elles font toutes également sortir le monde de l'amour et du mélange des élémens, se lisent dans les poèmes qui

(1) Hesiod., *Theogon.*, v. 535, seqq.

(2) *Id.*, *Op.*, v. 48, seqq.

(3) Voy. le sarcophage du musée Pio-Clémentin, le bas-relief de la villa Pinciana, celui de la ville d'Arles, une lampe et une urne du Capitole, plusieurs pierres gravées, un médaillon d'Antonin-le-Pieux, une peinture antique de la bibliothèque du Vatican.

(4) Aristoph., *Av.*, v. 1545.

(5) Hesiod., *Theogon.*, v. 116, seqq.

portent le nom d'Orphée (1), dans un fragment de Sanchoniathon cité par Eusèbe (2), dans Hygin et dans quelques autres mythologues. Toutes ces cosmogonies ou théogonies s'accordent en ce point, que, sous le premier règne, celui d'Uranus et de Gè (le Ciel et la Terre), il n'existait que des pouvoirs célestes et terrestres, ou, comme on a dit plus tard, des dieux et des titans. L'homme, comme dans la Genèse, et comme dans les cosmogonies orientales, fut le dernier né de la création (3). Ce n'est que sous la seconde dynastie céleste, du temps de Saturne et de Rhée, qu'on vit les hommes habiter la terre; Hésiode dit que la première race, celle de l'âge d'or, fut *créée par les habitans de l'Olympe*. Quant à ceux du troisième âge, de l'âge d'airain : « Ils furent, dit-il, créés par Jupiter (4). » D'où lui vint, sans doute, le nom de *père des dieux et des hommes* qu'Homère et Hésiode lui donnent si souvent, et celui de *hominum sator atque deorum*, qu'il reçut chez les Romains.

Dans un apologue attribué à Ésope, mais d'une époque très postérieure, Prométhée crée les hommes et les animaux, *par l'ordre exprès de Jupiter* (5). Platon admet aussi dans son *Protagoras* cette collaboration bizarre de Dieu et de Prométhée et même d'Épiméthée. Ce philosophe, s'élevant ailleurs à une doctrine plus épurée, démontre dans le *Timée* la nécessité d'un ouvrier suprême et unique pour l'arrangement de l'univers et la formation des hommes d'après un type éternel et idéal; mais il refuse à la divinité le pouvoir de rien créer (6).

Soit donc que l'on consulte les monumens, les poètes ou les philosophes, nulle part on ne voit en Grèce le dieu suprême se livrer, comme dans la Genèse, au grand acte de la création. Platon lui-même retombe à tous momens dans la matérialité des cosmogonies sidérales et élémentaires issues des religions de l'Orient. Exposant son système des trois sexes, il établit que les hommes ont été produits par le soleil, les femmes par la terre, et le sexe double (les androgynes), par la lune (7). Malgré les belles pages du *Timée* et quelques pages aussi belles d'Aristote (8), la Grèce ne put se dégager entièrement des liens du panthéisme asiatique. Elle ne fit que l'amoindrir, et ne

(1) Pseud.-Orph., *Argonaut.* init. — *Hymn.* V.
(2) Euseb., *Præpar. evang.*, lib. I, cap. x.
(3) Plat., *Protagor.*
(4) Hesiod., *Op.*, I, v. 110-115.
(5) Æsop., *Fab.* 274, ed. Coray.
(6) Plat., *Tim.*, pag. 28. — Diog. Laert., lib. III, n. 40-42.
(7) Plat. *conviv.*
(8) Aristot., *Metaphys.*, lib. IX, cap. v, p. 930.

parvint ni à le vaincre ni même à l'égaler. L'hellénisme, en effet, est bien loin d'offrir la franchise et la grandeur panthéistique des religions de l'Inde. C'est une belle fable que celle de l'arbre de vie dont il est parlé dans le Boun-Dehesch : « Arbre formé de deux corps humains, homme et femme.... arbre qui crut en hauteur, portant pour fruit dix espèces d'hommes.... (1) » Les opinions indécises de la Grèce sur la création, ne sont qu'un moyen terme fort timide entre le naturalisme de l'Orient et le système du dieu créateur de la Genèse.

A mon avis, ce vague était très favorable à M. Quinet. Il en résultait pour lui une liberté complète de prendre pour base et point de départ de son poème l'hypothèse qui convenait le mieux à son dessein; cette hypothèse devait être assez compréhensive pour rendre au moins poétiquement vraisemblable la fusion des deux théologies païenne et chrétienne. Il devait donc, ce me semble, rejeter bien loin la fable peu sérieuse qui attribue au fils de Japet la formation des statues d'argile, devenues plus tard des hommes. Cette hypothèse mesquine, qui ne se trouve dans aucun auteur un peu ancien, mais seulement dans Apollodore (2), dans Pausanias (3), dans Ovide (4) et dans quelques mythologues plus récens (5), ne pouvait être la base d'un poème pagano-chrétien. Assigner à Prométhée l'origine du genre humain répugne au but que le poète se propose; car entre l'homme créé par le caprice d'un titan, ou, si vous le voulez, d'un ange déchu, et l'homme racheté sur le Calvaire par le fils de Dieu, il y a un abîme infranchissable, une impossibilité que ne peut admettre le lecteur le plus disposé à se plier aux fantaisies du poète. M. Quinet paraît avoir pressenti cette objection. Il intitule simplement sa première partie : *Prométhée inventeur du feu;* de plus, il prend pour épigraphe ces belles paroles de Lactance : « Les païens racontent que Prométhée a fait l'homme d'argile ; ce n'est pas sur la chose qu'ils se trompent, c'est sur le nom de l'ouvrier. » Mais, pour se replacer dans la vérité, il ne suffit pas d'un titre et d'une épigraphe.

Toutefois, ce faux point de départ admis, il est juste de reconnaître que M. Quinet a fait jaillir de cette donnée de grandes beautés de détail et d'admirables vers. On peut en juger par ce morceau, où

(1) Anquetil du Perron, *Zend-Avesta*, tom. II, pag. 376.

(2) Apollod., *Bibl.*, lib. I, cap. VII.

(3) Pausan., lib. X, cap. IV.

(4) Ovid., *Metam.*, lib. I, v. 82, seq.

(5) Hygin., *Fab.* 142. — Fulgent., *Myth.*, lib. II, cap. IX. — Lucian., *Prometh. sive Causas*. — Id., *Dialog. Deor.*, I. — Strabon de Sardes (*Antholog.*, II, 373) dit que Prométhée fut puni pour avoir créé l'homme à l'image des dieux, et surtout pour lui avoir donné de la barbe.

Prométhée, titan ou archange tombé, raconte comment la pensée lui est venue de créer l'homme :

Le monde était désert; l'homme n'était pas né;
Seulement sur mon front aux larmes condamné
Déjà l'aigle planait; cependant que des nues
Sortaient en s'éveillant les noirs troupeaux de grues.
Le temps naquit alors, vieillard sourd et changeant;
Aussitôt du tombeau le ver trop diligent
Courut à son métier comme une filandière;
Et l'idole attendait l'ouvrier dans la pierre.
Aux sources des lions je m'abreuvai d'abord;
De leurs yeux secouant le sommeil de la mort,
Je les vis tout pensifs qui sortaient de l'argile :
Leurs pas étaient pesans, leur front était tranquille;
Et je leur demandai le chemin des déserts;
Mais ils étaient muets comme tout l'univers.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Long-temps je crus qu'enfin des cavernes des bois
Une voix sortirait pour répondre à ma voix.
Que souvent, les regards attachés sur les nues,
Dans l'air, j'ai caressé des vierges inconnues!
Je les voyais sourire; à ces filles du ciel
Déjà je préparais le lait, l'onde et le miel,
Quand les cieux me raillant, l'aquilon de son aile
Ravissait mon épouse à la voûte éternelle;

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Que de longs jours passés dans ce silence aride!
Et j'étais seul au monde; et le monde était vide!
Et mon cœur affamé lui-même se rongeait,
Et mon esprit sans but, partout s'interrogeait!
Les soleils se suivaient l'un l'autre sans mémoire;
Le soir venait. Bientôt, couvert de l'ombre noire,
De mon antre à pas lents je regagnais le seuil.
Comme une bête fauve y répandant le deuil,
J'attendais sans dormir je ne sais quelle proie,
Un hôte, une chimère, un présage de joie,
De l'avenir peut-être un message secret.
A peine dans les bois l'abeille murmurait,
Je disais : le voici qui vient de l'empyrée;
Suivons encore un jour l'espérance dorée;
Et trouvant à sa place ou le serpent moqueur

Ou le lys, sous mes pas, consumé dans sa fleur,
Je riais; dans mon mal quand s'enfonçait l'épine,
Mes ongles déchiraient ma stupide poitrine.
Enivré d'un levain de colère et d'amour,
Mon désespoir croissait jusqu'à la fin du jour.
Combien de pleurs sacrés et versés goutte à goutte!
L'abîme les a vus: il s'en souvient sans doute.
O morsures de l'ame! O glaives de l'esprit?

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Ainsi mes jours passaient..... si c'était là des jours.
Un soir (cette heure est triste et me navre toujours),
Dans la mer je voyais se mirer l'astre blême;
Mais l'orage éternel ne grondait qu'en moi-même.
Tout dormait; j'enviais les songes des roseaux,
Et mon ombre, comme eux, dormant au fond des eaux.
Un penser, d'où me vint cette lueur sublime?
Tout d'abord m'éclaira. Sur le bord de l'abîme,
D'un vil et noir limon, recueilli par hasard,
Je fis un demi-dieu, fragile enfant de l'art.....

. . . . . . . . . . . . . . . . . .

Telle est l'avant-scène que le poète, à la manière homérique, a rejetée dans la troisième partie du drame. Le poème s'ouvre sans préambule, au moment de la création. Le titan est à l'œuvre; entouré d'un nuage et seul sur la terre *encore humide des eaux du déluge* (1), il recueille, au bord de l'océan, le limon primitif. Autour de lui sont des ébauches à moitié terminées. D'autres figures humaines sont éparses dans sa caverne; des peuples d'argile, hommes, *femmes,* rois, prophètes, privés encore de vie, apparaissent immobiles sur la cime des monts et à travers le feuillage des forêts. Écoutons les premières paroles que prononce le hardi modeleur de l'homme :

Courage! l'œuvre avance! A la face des cieux
Cette argile vivra comme vivent les dieux.
Sous mes doigts je la sens qui fermente et s'anime.
De mes pleurs de titan, qui tombent dans l'abîme,
J'ai deux fois arrosé le limon des humains.....

Ce trait est une heureuse imitation d'une belle pensée de Thémistius. Ce rhéteur a dit de Prométhée, dans un de ses discours, qu'il a pétri l'argile humaine, non avec de l'eau, mais avec des larmes (2).

(1) Je ne sais pourquoi, contrairement à toutes les cosmogonies, M. Quinet place la création de l'homme après le déluge.

(2) Thémistius (Orat. XXXI) attribue cette pensée à Ésope; mais il faut remarquer que,

Prométhée ne forme pas seulement des hommes, des vierges, des vieillards; avant d'appeler à la vie ce peuple de statues, il achève de modeler et anime de son souffle une vierge géante, qui sera sa compagne et qui n'est qu'un dédoublement de son ame. Le poète se complaît dans les détails de la création de la première femme. Il y a dans cette scène plusieurs traits imités de Pygmalion. C'était, en effet, à peu près tout ce qu'on pouvait sur ce sujet emprunter à la Grèce. Si la mythologie hellénique est presque muette touchant la création de l'homme, elle est ironique et badine sur la création de la femme: rien n'est plus charmant, mais en même temps moins sérieux, que le mythe de Pandore, tel que le raconte Hésiode :

« Pour nous venger des humains, je leur enverrai un fléau qu'ils embrasseront comme une idole. En disant ces mots, le père des dieux et des hommes riait. Il ordonna à son fils Vulcain de mêler ensemble de la terre et de l'eau, et de communiquer à ce mélange la voix et la forme humaine, de lui donner une figure aussi belle que celle des déesses, en un mot, de modeler la plus ravissante des vierges. Il voulut que Minerve lui enseignât à faire les plus beaux ouvrages, à ourdir les plus élégantes trames. Il exigea que la céleste Vénus répandît toutes les graces sur sa tête et qu'elle fît passer dans son cœur tous les désirs inquiets, tous les soucis fatigans de l'amour. Il chargea Mercure de lui inspirer la ruse et l'habitude des doux mensonges. Tous s'empressèrent d'obéir au fils de Saturne; sur-le-champ, le dieu qui boite des deux jambes forma avec de la terre le modèle d'une vierge enchanteresse. Vénus aux yeux d'azur lui plaça la ceinture et la couvrit de beaux vêtemens; les Graces et la charmante déesse de la persuasion embellirent sa gorge séduisante d'un collier d'or; les Heures à la blonde chevelure la couronnèrent des plus belles fleurs du printemps; Minerve mit la dernière main à sa parure. Le messager des dieux lui-même ne manqua pas de remplir son cœur de tendres mensonges, de trompeuses promesses et de tous les artifices que le maître bruyant du tonnerre avait désiré qu'il lui enseignât. Le héraut de l'Olympe lui communiqua la parole et imposa à cette belle vierge le nom de Pandore, parce que chacun des habitans du ciel lui avait fait un présent qui devait être funeste aux mortels curieux. Enfin, lorsque cette fatale et pernicieuse beauté fut en tout parfaite et accomplie, Jupiter envoya Mercure à l'illustre Épiméthée

quand Thémistius cite les fables d'Ésope, c'est la rédaction du sophiste Aphtonius qu'il a en vue.

pour lui présenter ce don charmant des immortels. Épiméthée, à cette vue, oublia le conseil que lui avait donné Prométhée, son frère, de ne rien recevoir du maître de l'Olympe et de lui renvoyer tous ses présens, de peur qu'il n'en résultât quelque malheur pour les hommes. Ce ne fut qu'après avoir reçu Pandore qu'Épiméthée sentit combien ce don était funeste. Jusque-là les tribus humaines avaient vécu sur la terre, sans peine et sans travail, exemptes des maladies cruelles qui amènent la vieillesse, car la vieillesse plaintive naît promptement de l'affliction. Or, la dangereuse Pandore, ayant soulevé le couvercle d'un vase qu'elle tenait dans ses mains, répandit parmi les hommes une source intarissable de maux. La seule espérance ne franchit pas le seuil; elle erra sur les lèvres du vase, mais ne s'envola pas, Pandore ayant remis aussitôt le couvercle par le conseil de Jupiter. Cependant tous les maux que contenait la boîte se répandirent aussitôt parmi les hommes. La terre en fut remplie aussi bien que la mer. Les maladies, depuis ce temps, guettent les hommes jour et nuit, leur apportant toutes sortes de tortures en silence, car Jupiter a voulu que ces ennemies des humains fussent muettes (1). »

Ailleurs Hésiode ajoute :

« C'est de Pandore, créée pour le malheur des mortels, que sont sorties toutes les femmes ; aussi dangereuses que leur mère, elles sont comme elle la ruine assurée des humains (2). »

Cette ironique et gracieuse fiction, tout ancienne qu'elle soit, ne me paraît pas remonter au-delà d'Hésiode. Le mythe vraiment antique et religieux, au moyen duquel les Grecs expliquaient la création de la femme, se trouve bien plutôt dans Platon, dépositaire des traditions orientales. Lisez, au commencement du *Banquet*, le discours d'Aristophane : vous y verrez l'exposition du dualisme sexuel, qui fut, suivant toutes les anciennes cosmogonies, l'état primitif du genre humain. En écartant l'ironie que le génie comique de l'interlocuteur jette sur l'union et la séparation de l'Androgyne, on retrouve dans ce récit la même croyance, qui vient de se montrer à nous si complète et si naïve dans *l'arbre de vie* du Boun-Dehesch.

Il y a bien loin de là, sans doute, à la manière sublime dont Dieu dans la Genèse opère le dédoublement de l'être humain. Dans le récit du Pentateuque, c'est de la chair d'Adam, la plus voisine de son cœur, que le Seigneur forme, pendant son sommeil, la femme, cette

(1) Hesiod., *Op.*, v. 57-104.
(2) Id., *Theogon.*, v. 590, seqq.

réalisation de tous ses rêves. Cette manière de former la femme n'est pas seulement la plus philosophique et la plus touchante, elle est encore la plus gracieuse et la plus poétique. On sait le parti qu'en a tiré Milton. Le quatrième livre du *Paradis perdu* est, sans contredit, le tableau le plus suave qu'ait jamais tracé le pinceau d'un poète.

M. Quinet, dans le plan qu'il avait conçu, ne pouvait adopter ni la charmante et épigrammatique fiction d'Hésiode, ni le beau récit de la Genèse. Profitant d'une tradition grecque, assez récente, qui attribue à Prométhée la création de la femme (1), et appuyé sur un passage d'Eschyle, qui signale les noces d'Hésione et du titan, M. Quinet nous montre Prométhée se complaisant à former sa compagne géante. Voici les paroles dont le statuaire salue son ouvrage naissant :

Terre, qui produis tout, et toi, mer embaumée,
Écoutez et voyez ! car l'argile est formée.
Les dieux sont-ils plus beaux que ce vivant limon ?
A leurs corps endormis sur le haut Cythéron
Mes yeux ont dérobé la beauté souveraine.
C'en est fait, dieux jaloux, retenez votre haleine. —
Une vierge géante, enfant des songes d'or,
De l'argile est sortie... elle est aveugle encor.
Sur ses pieds blancs descend sa noire chevelure ;
Le lierre des forêts serpente à sa ceinture.
Des pensers de titan habitent sous son *front.*
Son œil s'ouvre... tout rit. Bercé sur son *giron*,
L'amour d'un lait divin a gonflé ses mamelles
Où pendent en naissant les nations jumelles...

Si j'ose dire ma pensée sur cette fiction, l'idée de ce colosse féminin ne me semble pas heureuse. Le gigantesque nuit à la grâce. Je me garderai même bien d'indiquer quelle réminiscence enfantine et joviale réveille en moi cette colossale mère du genre humain. Les premiers mots que prononce Hésione rappellent les douces paroles d'Ève dans Milton. A peine animée du souffle céleste, Hésione s'éprend du bonheur de vivre :

. . . . . . . . ô vallons ! ô montagnes !
Ruisseaux, grottes, salut ! et vous, fleurs, mes compagnes,
Aisément je me fie aux mêmes cieux que vous...
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

(1) Menand., *Frag.*, num. 195. — Fulgent., *Mytholog.*, lib. II, cap. IX, *sub fin.* — Lucian., *ut supra.*

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Sur vos tiges déjà voudriez-vous mourir ?
Oh ! dites qu'il est doux de vivre et de fleurir,
Qu'auprès de la colombe il me reste une place,
Que la mousse des bois tressaille quand je passe.....

Assurément, ces vers seraient pleins de charme, si l'on pouvait oublier un moment qu'ils sont prononcés par une géante.

Après avoir été sévère pour cette première partie de *Prométhée*, je me réjouis sincèrement de n'avoir que des éloges à donner à la seconde, au *Prométhée enchaîné*. Ici M. Quinet a pour appui le vieil Eschyle et le second drame de sa trilogie, lequel nous est parvenu intact. M. Quinet s'est inspiré de ce chef-d'œuvre, et il a bien fait. Toutefois, nulle part peut-être il ne s'est montré plus original. En effet, aux menaces prophétiques que le titan profère contre les dieux de l'Olympe, M. Quinet a dû mêler l'annonce de la loi nouvelle; il a dû faire du blasphémateur de Jupiter le héraut précurseur du Christ. Cette partie du sujet si importante, si neuve, si délicate, est traitée par M. Quinet de main de maître.

Le passage des idées polythéistes aux idées chrétiennes est ménagé avec un art et des gradations de teintes que je ne puis trop louer :

« .... Malgré ce vautour qui me ronge,
Souvent, sur ce rocher, je doute si je songe,
Si devant l'avenir le présent qui s'enfuit
N'est pas un mot, un rêve, évoqué par la nuit ;
S'il est vraiment des dieux, si Jupiter lui-même
N'est pas, au fond du temple, un vain nom, un blasphème,
Par l'immense univers au hasard répété,
Un faux voile étendu devant l'éternité.
Qui sait ce que demain peut enfanter la terre ? »

Et ailleurs Prométhée, pressentant la chute du polythéisme, s'écrie :

..... Des immortels préparez le cercueil...
Vierges, entendez-vous le cri de la prêtresse ?
Le loup a dévoré Diane chasseresse.....
Apollon, qu'as-tu fait de tes flèches d'argent ?
Vois dans Corinthe un dieu plus diligent
Sur l'autel inconnu transporter la Pythie.
Pourquoi d'Argos le temple a-t-il croulé ?
De Delphes maintenant l'oracle balbutie...
L'herbe croît sur l'autel que Neptune a foulé.

Enfin, le titan, entouré des sibylles, ce lien naturel des deux cultes, prophétise clairement les mystères du Golgotha :

Le croirez-vous? mes yeux voient un autre Caucase...
Sur le tombeau d'un dieu, vierges, jetez des fleurs.
O supplice inconnu! source immense de pleurs!
Quel convive a d'absinthe empli ce large vase?
Près des maux que je vois, ah! que sont mes douleurs?
Quel est sur la sainte colline
Cet autre Prométhée à la face divine?
Le monde à Jupiter l'a-t-il sacrifié?
Son père, quel est-il? Dites, quel fut son crime?
Est-ce un titan esclave? un dieu crucifié?
O prodige! il bénit l'univers qui l'opprime.....

Toute cette partie du poème de M. Quinet est irréprochable pour le fond et pour la forme.

Dans la troisième partie (*Prométhée délivré*), M. Quinet est rendu aux seules forces de son talent et de son sujet. Il ne nous reste, en effet, qu'un bien petit nombre de vers du *Prométhée délié*, et, quand nous posséderions de ce drame des fragmens plus nombreux, ils auraient été à peu près inutiles à notre poète, tant le fonds des deux ouvrages est différent! Nous savons par les mythologues (1) et par quelques monumens (2), de quelle manière les anciens avaient dénoué ce grand drame. Ils ne pouvaient délivrer le titan qu'en donnant un démenti formel à Jupiter, qui avait juré de retenir le ravisseur du feu céleste éternellement enchaîné sur le Caucase, et un autre démenti à Prométhée, qui avait annoncé que ses fers seraient brisés par un dieu nouveau, vainqueur de Jupiter. Ce dieu nouveau fut tout simplement Hercule. Nous voyons ce demi-dieu, dans un bas-relief, percer d'une flèche l'aigle ou le vautour qui rongeait le foie du titan (3). Le même bas-relief nous apprend par quel étrange subterfuge on essaya de pallier l'inconséquence de ce dénouement. Pour que Jupiter n'eût pas juré en vain, Prométhée dut conserver aux pieds et aux mains un bout de sa chaîne et un fragment de la pierre du Caucase. Au moyen de cet expédient peu sérieux, comme le remarque M. Quinet, on crut avoir effacé toutes les contradictions. J'ajouterai que plusieurs écrivains de l'antiquité attribuent à cette subtilité théo-

(1) Apollod., lib. II, cap. v, § 12. — Hygin., *Fab.* 144. — Id., *Poet. astron.*, xv.
(2) Pausan; lib. V, cap. xi.
(3) Voy. le grand bas-relief du musée Pio-Clémentin. — Voy. encore un miroir étrusque représentant Hercule libérateur de Prométhée, dans Micali, tav. L, n. 1.

logique l'usage qui est venu jusqu'à nous de porter aux doigts des anneaux de métal avec de petites pierres enchassées (1). N'est-il pas bizarre de songer que c'est de Prométhée que nous vient l'usage des bagues, y compris l'anneau de saint Pierre et celui du doge de Venise?

C'est précisément la puérilité du dénouement antique qui a inspiré à M. Quinet l'idée d'un autre *Prométhée*. Il lui sembla que la fable du Caucase ne pouvait se clore dans le système païen que par un sophisme indigne de l'art. Tant que le dieu prophétisé par le titan ne paraissait pas, tant qu'une étoile nouvelle ne brillait pas au ciel pour les bergers et pour les mages, le supplice du Caucase n'avait aucune raison de finir. Le Christ, en un mot, parut à M. Quinet le seul rédempteur possible de Prométhée.

Cette idée, quelle que soit sa valeur dogmatique, est poétiquement très heureuse et très élevée; elle est digne de l'auteur d'*Ahasvérus*. Annoncée et préparée dans les deux premières parties du poème, elle est réalisée et menée à fin dans la troisième. Ici les beautés abondent. J'ai pourtant une ou deux observations à présenter encore à l'auteur.

Voyons d'abord comment il a disposé la grande scène de la délivrance.

Dès l'ouverture de la troisième partie, nous voyons deux archanges, Michel et Raphaël, descendre du ciel et s'arrêter sur le Caucase. Ils n'ont pas reçu la mission expresse de délivrer Prométhée; ils le rencontrent sur sa roche, ils le plaignent; ils croient retrouver en lui un frère; ils apprennent de sa bouche la cause et les détails de ses souffrances. En retour, le prisonnier reçoit des deux anges une bonne nouvelle : les dieux olympiens ne sont plus :

> Jupiter est tombé de son ciel idolâtre.

Prométhée, toujours incrédule, doute des mystères de Béthléem. Pour le convaincre, Raphaël, au nom du Christ, commande aux fers du captif de se briser : il est libre, et bientôt porté, de ciel en ciel, aux pieds du Très-Haut.

Cette délivrance de Prométhée par deux archanges qui, sans mission et un peu au hasard, font tomber les fers du vieux prophète des gentils, me paraît une invention un peu froide. Je m'attendais, en approchant du moment solennel, à rencontrer une scène plus

(1) Hygin., *Poet. astron.*, XV. — Isidor., *Orig.*, XIX, 32.

saisissante et plus idéale. Je me rappelais que le Christ, descendu de son tombeau dans les limbes, remonta triomphant au ciel, ramenant dans le sein de son père, Abraham, Isaac et tous les patriarches. J'espérais quelque chose d'aussi merveilleux pour la glorification de celui qui, dans la pensée du poète, fut le martyr anticipé de la foi nouvelle. J'aurais trouvé digne du fils de Dieu, que l'air, agité par ses ailes invisibles, quand il remonte au ciel, eût suffi pour faire tomber les chaînes du prisonnier, et le porter dans le séjour céleste, à la suite des saints de l'Ancien et du Nouveau Testament. Cette scène semblait indiquée par la tradition.

Au reste, la délivrance de Prométhée par la vertu du Christ n'est pas le sujet unique de la troisième partie du drame de M. Quinet. On a vu, dès le début du poème, Prométhée apparaître comme l'emblème de l'activité sociale et religieuse de l'ame humaine. Aucun personnage ne se prêtait donc mieux que lui à l'expression des sentimens d'attente, de curiosité, d'espérances prématurées et de découragemens mortels dans lesquels le temps présent est enchaîné. Le poète a indiqué avec beaucoup de talent et, à la fois, de réserve, que le ciel chrétien, où est reçu Prométhée, n'est encore pour lui qu'un lieu de transition et comme une halte sublime. Sa blessure inguérissable reste toujours saignante. On devine qu'il laissera bientôt échapper de nouveaux souhaits, de nouveaux blasphèmes; que sa chaîne sera bientôt rivée à un autre Caucase; qu'il aura besoin d'un nouveau rédempteur, et que, délié encore, il atteindra un autre ciel.

Toute cette partie de l'œuvre de M. Quinet est fort belle. J'aurais voulu seulement que, pour mieux caractériser cette renaissance incessante de l'esprit de doute et de progrès, M. Quinet n'eût pas permis, comme il l'a fait, à l'archange Michel de percer mortellement d'une flèche l'oiseau fatal; j'aurais voulu, au contraire, qu'au moment de la délivrance, l'éternel vautour fût remonté lentement dans la nue, instrument futur d'une punition nouvelle, certaine, inévitable; condition nécessaire d'un nouvel effort, d'un nouveau progrès.

On trouvera vraisemblablement que, dans la partie du poème qui regarde vers l'avenir, l'auteur a été d'une brièveté extrême; on regrettera qu'il n'ait fait luire sur sa pensée que de courts éclairs, et n'ait pas essayé de la faire briller dans les demi-teintes d'un grand symbole. M. Quinet a prévu ces regrets et semble aller au-devant dans sa préface : « Toutes les fois, dit-il, que le poète, le sculpteur ou le peintre, ont exprimé ce qu'on appelle aujourd'hui des pensées d'ave-

nir, ils ont dû se servir pour cela des formes et des figures du passé. En soi l'avenir est une abstraction sans corps, sans formes, et qui n'existe nulle part; sitôt qu'il devient une réalité, il se convertit en un présent qui a lui-même un passé. Exiger du poète qu'il forme lui seul et de sa propre substance le monde de l'avenir, sans aucun des débris d'un monde antérieur, ce serait vouloir mettre la métaphysique à la place de la poésie ou la prophétie à la place de l'art. Autant vaudrait demander une statue sans marbre, un tableau sans toile, un édifice sans matière.... imaginer que la poésie puisse se séparer entièrement de toute tradition, de tout souvenir, de toute matière, et se soutenir ainsi dans le vide, ce serait méconnaître la première condition non seulement de l'art, mais de la vie elle-même. »

Dans les lignes qu'on vient de lire, M. Quinet me semble avoir grossi un peu à plaisir les exigences de ceux qui demandent à la poésie de s'occuper de l'avenir. D'abord, on n'a jamais rien demandé de semblable au sculpteur ni au peintre. Si l'on est plus exigeant envers les poètes, c'est que la prophétie ne leur messied pas et qu'ils sont, pour ainsi dire, les éclaireurs et l'avant-garde de l'intelligence humaine. Toutefois, l'on n'exige pas du poète qu'il bâtisse le monde de l'avenir de sa propre substance et sans s'aider d'aucun débris des mondes antérieurs.... Au contraire, ce n'est qu'en saisissant dans le passé la loi de génération qui a produit le présent, que la poésie peut espérer d'atteindre à une vue symbolique du monde futur. Dans ce genre de divination, dont les premières parties du poème donnaient l'idée et l'espérance, M. Quinet est resté un peu au-dessous de l'attente que lui-même avait excitée.

Il nous reste à dire quelques mots de la forme employée par l'auteur. Plusieurs critiques, et nous avons été du nombre, ont manifesté, à l'apparition d'*Ahasvérus*, le regret que ce poème n'eût pas reçu le sceau indestructible du mètre. Nous n'avons pas changé d'avis. Nous croyons qu'*Ahasvérus*, taillé dans le marbre par le ciseau de Goethe ou de Byron, serait plus assuré de garder le haut rang qu'il a atteint tout d'abord par la richesse et la beauté de la conception. Est-ce à dire que nous félicitons M. Quinet d'avoir changé contre des vers fort bien faits, sans doute, fort harmonieux, fort corrects, mais un peu raides et gênés, sa prose si libre, si souple, si variée, si obéissante au moindre souffle de son imagination, au moindre appel de sa volonté? Non, sans doute; malgré les mérites incontestables de la versification de *Prométhée*, on ne peut s'empêcher de reconnaître que l'auteur ne commande pas au mètre avec cette souveraine auto-

rité que le peintre doit avoir sur son pinceau, le sculpteur sur son argile, le musicien sur son archet ou son clavier.

Ainsi, M. Quinet, dont on connaît la prose colorée, abondante, variée, pleine de richesse et de ressources, tombe, quand il porte le poids du vers, dans des répétitions de mots et d'images qui attestent le malaise et la fatigue. Je lis, par exemple, dans *Prométhée*:

— Comme un tombeau d'airain le ciel même frémit.

— L'attente aux yeux d'airain que suit le désespoir.

— De ses liens d'airain mon esprit s'affranchit.

— Toi qu'un *lien* d'airain dans ses *nœuds* emprisonne.

— De ces *liens* d'airain forgés dans le mystère
Que d'eux-mêmes les *nœuds* se brisent au grand jour!

— Il sent son cœur d'airain se fondre tout en eau.

— Hé! cervelle d'airain! oracle du passé!

— Et le vide atelier ou le cyclope broie
Dans un creuset d'airain un avenir d'airain.

Je trouve encore des *sceptres*, des *fronts*, des *jougs*, des *verges*, des *ongles* d'airain! Il est évident que de pareilles redites et qu'une telle monotonie dans un écrivain aussi fécond en tours et en images que M. Quinet, et dans un poëme de moins de trois mille vers, ne peuvent être attribuées qu'à la contrainte du mètre.

Voici encore quelques exemples de répétitions qu'il faut évidemment jeter sur le compte de la rime :

— Déjà je caressais mes songes éphémères.

— Lui seul demeure en paix; tout autre est éphémère.

— Déserteur de l'Olympe, appui des éphémères.

— Rois des éphémères,
Où sont vos aïeux?

— Ah! laisse cet espoir aux fils des éphémères.

— Pasteur des songes d'or et roi des éphémères.

Quelquefois même la tyrannie de la rime conduit M. Quinet, écrivain presque toujours irréprochable, à des oublis de syntaxe :

Dans tes bras de géante, où dorment les chimères,
D'abord tu berceras les peuples éphémères;
Tu nourriras de lait les cités *aux berceaux*.

La rime amène encore des expressions tout-à-fait impropres :

Sous cette armure *enfumée*
Tout géant devient pygmée.

Le métal, au sortir de la forge, est bien loin d'être enfumé. Au reste, ces taches sont très rares dans le poème de *Prométhée*. Presque partout la versification est ferme, grave, sonore, riche d'images et d'harmonie, surtout dans les grands vers. Cependant, ces qualités sont ici moins constantes que dans la prose de l'auteur. Je regrette donc, pour mon compte, que M. Quinet ait changé un instrument dont il se sert d'une manière supérieure, contre un autre dont il ne me paraît pas devoir se jamais servir avec une égale puissance. Ce qui me porte surtout à regretter cet échange, ce ne sont pas les légères imperfections de détail que j'ai signalées, et qu'un trait de plume ferait disparaître; j'ai, pour engager M. Quinet à revenir à la prose, des raisons beaucoup plus profondes et qui ne touchent pas seulement la forme. En examinant avec attention ses deux derniers poèmes, il est aisé de voir que le soin donné aux vers, le temps consumé à lutter contre la mesure et la rime, ont employé une notable partie des forces de l'écrivain. L'invention épique ou dramatique est bien moins remarquable dans *Napoléon* et dans *Prométhée* que dans *Ahasvérus*. Il y avait exubérance dans ce dernier; dans *Prométhée*, au contraire, les développemens sont grêles et insuffisans; la préface promet plus que ne tient le poème; on sent que l'auteur satisfait de la brillante broderie jetée sur ses figures, s'est moins occupé de leur modelé. Fier, à juste titre, d'une grande difficulté vaincue, l'auteur n'a pas cherché assez avant, selon moi, dans le cœur de son sujet, les trésors de poésie qu'il recélait. M. Quinet prosateur a de l'abondance, de la liberté, de l'éclat, de la souplesse; M. Quinet poète a encore d'éminentes qualités; mais il n'a plus ce suprême empire sur la pensée et sur la langue, qui constitue un écrivain de premier ordre. Qu'il revienne donc bien vite à la prose, surtout quand il fera des ouvrages de longue haleine.

CHARLES MAGNIN.

# DE

# LA QUESTION COLONIALE

## EN 1838.

Le jour approche pour les colonies françaises, où une grande réforme, la dernière de toutes, l'abolition de l'esclavage, sera devenue inévitable. Quand le gouvernement de la France, poussé par l'opinion publique et plus encore par l'irrésistible exemple d'une nation voisine, abordera enfin cette mesure décisive, il regrettera amèrement d'avoir trop peu fait pour la préparer. Nous le regretterons plus que lui ; car bien des difficultés d'exécution, qui se rencontreront alors en son chemin et qu'il serait juste d'imputer à sa longue immobilité, seront mises sans doute sur le compte de cette réforme elle-même, et cependant elle porte déjà avec elle assez d'obstacles naturels, sans qu'on travaille à la rendre encore responsable de torts qui ne seraient pas les siens.

Nous sommes loin de prétendre que rien n'ait été fait, depuis la révolution de 1830, pour l'amendement du vieux régime colonial : on pourrait nous répondre, en invoquant les ordonnances royales du 1er mars 1831, du 12 juillet 1832, du 4 août 1833, les lois du 4 mars 1831 et du 24 avril 1833. Mais de ces diverses manifestations de la puissance publique de la métropole à l'égard de ses établissemens d'outremer, les unes ont eu pour objet de déterminer les droits nouveaux de

la population libre de couleur, et de lui garantir légalement la condition civile et politique qui avait jusqu'alors exclusivement appartenu à la population blanche; les autres, celles qui tendaient à témoigner quelque bienveillance pour le sort des nègres esclaves, n'ont guère eu d'autre portée que de régulariser le passé, d'améliorer un peu le présent et d'étendre tout au plus leur prévoyance à un avenir bien limité. Expliquons-nous, et d'abord mettons hors de cause la loi du 24 avril 1833, qu'on a appelée la charte des colonies, et qui, à ce titre même de charte, ne devait intéresser que les personnes qui, se possédant elles-mêmes, pouvaient posséder ou recevoir des droits, c'est-à-dire les hommes libres de toute couleur, entre lesquels le gouvernement de juillet venait effacer enfin les anciennes et arbitraires distinctions d'origine. Restent, au nombre de quatre, les autres actes publics, que nous avons tout à l'heure cités: voyons quelle est leur valeur, quel a été surtout le sens qu'on a dû y attacher au moment et dans les circonstances de leur promulgation.

La loi du 4 mars 1831 n'a eu d'autre but que d'abolir efficacement la traite des noirs, qui l'était de droit, depuis le grand acte législatif du 15 avril 1818, mais qui avait continué presque jusqu'aux derniers jours de la restauration avec une liberté manifeste, et quelquefois, de la part des gouverneurs de nos îles, avec des facilités scandaleuses, visiblement tolérées ou recommandées par l'autorité centrale de la métropole. La commission de la chambre, chargée du rapport sur la proposition de M. Passy, tout en faisant peser un grave reproche sur le gouvernement de la restauration, parce que la traite, sous sa surveillance et malgré ses lois, n'a pas cessé de se pratiquer, hésite néanmoins à déclarer *s'il a été indignement déçu ou s'il a trompé la France.* Nous avouons qu'il nous est impossible de conserver la même incertitude. Il nous souvient d'avoir vu, à l'île Bourbon, en 1825, la plus lourde gabare qui fut jamais, *la Mayenne*, se mettre en mouvement avec sa lenteur native pour remonter péniblement de la rade de Saint-Denis jusqu'aux quartiers du vent de l'île, où l'on avait signalé un navire fin voilier, et plus que suspect, lequel, pendant cette manœuvre paresseuse, aurait bien eu le loisir de débarquer plusieurs cargaisons de noirs et de disparaître, faisant voile de nouveau vers les côtes de Mozambique ou de Madagascar. C'était un spectacle auquel ne manquaient pas de venir chaque fois rire et applaudir les colons, admirateurs intéressés de cet ingénieux procédé de répression de la traite par un bâtiment de guerre incapable de marcher; on croyait savoir, et l'on disait à haute voix que cette qualité négative avait pré-

cisément décidé le choix de *la Mayenne* pour la station de Bourbon. La loi du 4 mars 1831, faite dans un but sérieux et exécutée de même, a rendu à peu près impossible cette honteuse violation des lois antérieures contre la traite, et c'est beaucoup; mais ce n'a été que le réglement du passé : on a, par cette loi, empêché le nombre des esclaves de s'accroître par de nouvelles introductions illégales; on n'a rien stipulé pour l'ensemble de la population noire qui vivait déjà dans un état d'esclavage légalement reconnu; on n'a pas cherché à prévoir par quels moyens leur servitude pourrait être allégée dès ce moment, et leur émancipation préparée pour l'avenir.

Deux ordonnances royales, du 1er mars 1831 et du 12 juillet 1832, ont paru révéler, dans le ministère de cette époque, une tendance honorable à élargir la voie par laquelle le nègre peut passer de l'esclavage à la liberté. Ainsi elles ont réduit aux plus simples formalités et à une taxe insignifiante les conditions, autrefois compliquées et onéreuses, qui entravaient la bonne volonté des maîtres dans la concession spontanée des affranchissemens partiels. De plus, par une de ces ordonnances, la liberté de droit a été assurée à tous les noirs, assez nombreux dans nos colonies, qui jouissaient d'une liberté de fait, sous le nom de *patronés* ou *libres de savannes :* leur situation équivoque a été rendue plus régulière et plus stable. Mais qui ne voit que le pouvoir de la métropole, par cette dernière largesse dont on a dû lui savoir gré toutefois, intervenait simplement pour consacrer un état de choses qui existait déjà de soi-même et avait été généralement respecté par la jurisprudence et l'usage des colonies? Quant aux dispositions qui ont restitué au maître le droit d'affranchir son esclave quand il lui plaît, avec une facilité qui n'est pourtant pas encore celle de l'édit de 1685, il n'est pas paradoxal d'affirmer qu'elles étaient commandées par l'intérêt du maître autant que par celui de l'esclave. En effet, sous le régime qui avait remplacé l'édit de 1685 et s'était prolongé jusqu'en 1832, un maître, pour donner la liberté au noir qui avait été l'unique appui de sa vieillesse, et l'avait nourri en travaillant, était réduit à solliciter, comme une faveur, auprès du gouvernement colonial une autorisation qu'il n'obtenait pas toujours; il avait à payer une prime d'affranchissement qui rendait ce témoignage de reconnaissance accordé par le maître à son esclave presque inabordable à la pauvreté, en forçant celle-ci de sacrifier deux fois le prix du noir qu'il s'agissait d'émanciper; en outre, il fallait, comme cela est toujours nécessaire, constituer à l'esclave dont on faisait un homme libre, une somme en numéraire ou en toute autre valeur, à peu près

égale à la prime d'émancipation, pour l'aider à former un premier établissement, et en quelque sorte son apport social dans la cité qui aurait repoussé, sans cette précaution légitime, le nouveau membre mis à sa charge. En présence de tant de difficultés, le colon pauvre ou trop intéressé sentait avec regret ses bonnes intentions se refroidir, et quelquefois il renonçait à un acte de justice que lui dictait sa conscience, et que des prescriptions rigoureuses lui rendaient pénible.

Sous ce rapport, il est incontestable que les nouveaux réglemens sur l'émancipation ont profité beaucoup à l'esclave. Mais le plus souvent, le maître tournait les difficultés, et l'esclave était mis en possession de la liberté, un peu plus tard, avec plus de peine et d'efforts de la part de celui qui avait la ferme volonté d'être juste et reconnaissant pour de longs services. Il arrivait fréquemment que des blancs livraient au noir qu'ils émancipaient, au lieu d'argent ou d'un peu de terre, un des enfans de ce même noir, deux de ses enfans au besoin, à titre d'esclaves, et jusqu'à concurrence du prix d'entrée requis pour l'incorporation du nouveau venu dans la société libre. Étrange cadeau! Un fils offert en pur don à son père, un fils transporté, par mutation, sous la puissance de son père, mais comme esclave et pour vivre et mourir esclave, si le père ne travaillait à lui obtenir, plus tard, une liberté semblable à la sienne par quelque ingénieuse manœuvre du même genre! Souvent on se dispensait de recourir à la manumission officielle, et l'on affranchissait son esclave par le fait, en le laissant prendre place parmi les *libres de savannes* ou *patronés*. Il était nécessaire, pour cela, de lui ménager la tutelle officieuse d'un *patron*, dont il eût à se prévaloir dans quelques circonstances exceptionnelles : le maître remplissait lui-même cet office envers l'affranchi et vis-à-vis de l'administration publique, s'il se décidait, de son vivant, à faire un patroné; mais, ce qui était bien plus fréquent, si on faisait un *patroné* par disposition testamentaire, on chargeait du patronage un ami qui, en vertu d'un fidéi-commis, presque toujours religieusement observé, assurait à l'esclave désigné une liberté absolue et ne gardait que le titre de maître, pour lui en faire un bouclier dans l'occasion. Il y avait dans tout cela une singulière complication de formes, et pourtant il s'agissait d'une chose bien simple, d'un désistement de propriété : aussi peut-on dire que, par le nouveau régime des affranchissemens, ce sont les maîtres qui, avant tout, se sont trouvés affranchis des obligations qui les gênaient.

Certes, nous le répétons, la classe des esclaves a dû y gagner quelques émancipations de plus, et nous nous réservons de donner

plus loin les chiffres; mais, au fond, on n'a rien fait de bien nouveau pour eux; leur sort est toujours abandonné à la volonté des maîtres. Ce qui sera nouveau et fécond, ce qui sera autre chose et mieux que cette espèce de liquidation du passé, qui enregistrait les titres des patronés à une liberté déjà acquise, et les droits des maîtres à concéder de nouveaux affranchissemens volontaires, ce sera la réforme, aujourd'hui attendue, qui autorisera le nègre à payer sa rançon, à en débattre le prix de gré à gré avec le maître, ou à le faire accepter forcément, sur des bases équitables et par l'intermédiaire d'un protecteur spécial, ayant mission de surveiller et de défendre les intérêts des esclaves. Telle doit être, du moins comme nous la concevons, la seconde phase de cette période meilleure qui commence, pour les colonies, en 1831, et qui verra infailliblement l'abolition graduelle de l'esclavage. Il faut, après avoir dégagé de tous liens la bonne intention des maîtres, qu'on aille plus loin le jour où elle se ralentit et s'arrête; il faut qu'à l'encontre de leur volonté même, ou sans la consulter, l'esclave laborieux, honnête, et riche d'un pécule amassé par son travail et ses bonnes mœurs, puisse *racheter son corps,* suivant les conditions réglées de sang-froid par les pouvoirs publics de la métropole et confiées à l'exécution impartiale d'une magistrature intègre. Ce second pas dans la voie de l'émancipation hâtera beaucoup la troisième phase, la plus décisive, celle où les chambres et le gouvernement, ne trouvant plus dans les colonies qu'une population d'esclaves déjà réduite d'elle-même et mieux disposée, hésiteront moins à puiser dans les ressources du crédit public une indemnité suffisante pour l'achèvement d'une grande œuvre d'humanité.

Malheureusement rien n'est prêt. Le gouvernement ne s'est pas occupé, jusqu'ici, de donner aux esclaves l'instruction élémentaire, l'éducation morale et religieuse, l'idée de la sainteté du mariage, le respect pour les liens de famille, toutes les notions en un mot, tous les sentimens qui les rendraient capables de gagner la liberté par leurs propres forces, ou dignes de la recevoir aux frais de l'état. Il semble n'avoir voulu attendre tout progrès que de l'initiative individuelle de chaque colon en faveur de quelques sujets privilégiés; mais il lui est facile de s'apercevoir maintenant que ce mouvement d'initiative particulière, s'il n'est pas épuisé, agit avec trop de lenteur et ne suffit plus.

On a remarqué peut-être que, parmi les actes législatifs que nous avons signalés plus haut comme appartenant à la première phase de

la réforme coloniale, il en est un dont nous n'avons encore rien dit; c'est l'ordonnance du 4 août 1833, qui tend à obtenir le recensement exact et complet des esclaves. Le caractère d'une pareille mesure n'est pas douteux; après l'abolition de la traite, cette ordonnance était nécessaire, et, sans elle, on peut même dire qu'il serait toujours impossible de reconnaître si la traite est réellement abandonnée. C'est donc la clôture du passé, et ce sera, si l'on veut, une revue générale de la population esclave, dans le but de dénombrer la multitude d'êtres humains qui végètent dans l'état de brutes, et de constater avec une certaine précision ce qu'il y a à faire pour les appeler à une vie nouvelle, à la liberté, à la civilisation. Même sous cet aspect favorable, on ne verra dans l'acte du 4 août 1833 qu'une trêve aux vieux abus, un point de départ pour une phase nouvelle, mais non pas une innovation qui modifie dans sa base l'ancien système. Au surplus, l'ordonnance sur les recensemens, d'abord mal accueillie par les colons et très faiblement exécutée par l'administration locale, n'a commencé à être vraiment en vigueur qu'en 1836. Et cependant elle pourrait être mieux observée encore; nous oserons nous en plaindre avec une commission de la chambre des députés, et répéter après elle que la magistrature coloniale a mis trop de mollesse à réprimer les contraventions. Par malheur, cette magistrature se croit souvent obligée de concilier les usages ou les répugnances de nos îles avec les réglemens impératifs qui viennent de la métropole.

A travers les hésitations et les tiraillemens, l'idée d'une émancipation à tout prix, par la volonté de la loi, par le travail patient des esclaves, si la volonté des colonies, si la raison des maîtres est insuffisante, cette idée dont on ne s'était pas avisé de 1830 à 1833, dans tous les actes qui ont servi à déblayer tant d'abus déjà condamnés, a fait son chemin, et elle domine aujourd'hui tous les projets qu'on médite. Ne soyons pas surpris qu'elle ait été si lente à se faire jour et qu'elle ne soit même pas entièrement mûre pour la pratique. A l'époque où l'on se bornait, en France, aux améliorations transitoires que nous avons caractérisées, l'Angleterre ne s'était pas encore honorée par l'expérience hardie qui a étonné le monde. L'acte du parlement qui abolit à jamais l'esclavage dans les colonies anglaises, et le transforme en un apprentissage de quelques années, est daté du 28 août 1833, et son exécution a commencé le 1er août 1834. A partir de ce jour, et même avant le succès de cette immense épreuve, il était évident pour tous qu'une nouvelle ère était ouverte. Voici qu'en 1838, une commission du parlement français, qui comptait parmi

ses membres des hommes éminemment conservateurs, tels que MM. Guizot, de Rémusat, Berryer, vient d'émettre en propres termes l'avis *que le principe de l'abolition de l'esclavage doit être proclamé immédiatement.* Et par l'organe de son rapporteur, M. de Rémusat, dans un travail plein de raison, de gravité et de prévoyance politique, elle justifie sa conclusion par ces paroles, qu'on fera bien de méditer : « Ce qu'il y a de plus dangereux dans cette question, c'est l'incertitude ; elle entretient des espérances déraisonnables, elle entretient une inaction imprudente, elle peut exciter des passions dangereuses. Tant que le doute plane sur les intentions de la chambre, le gouvernement n'est pas très assuré des siennes ; il hésite, il flotte, il n'agit pas. Tant que le gouvernement n'est pas décidé, les autorités coloniales imitent, en l'outrant, son indécision, et les représentations coloniales ne s'attachent qu'à gagner du temps. »

Nous sommes heureux de pouvoir invoquer ici l'autorité d'une opinion parlementaire ; on a tant accusé la presse de légèreté, de malveillance, quand elle proposait timidement et dans un lointain avenir la même solution à ce périlleux problème social ; on a tant méconnu ses intentions généreuses et calomnié ses justes prévisions ! Aujourd'hui qu'elle doit être rassurée sur la sagesse de ses convictions, enfin admises et propagées dans la région positive des affaires, elle garde aux injures intéressées, si elles se renouvellent, une réponse qui les fera taire.

Nul doute que le gouvernement, averti de haut qu'il a trop perdu de temps, va s'appliquer à instruire, à moraliser les esclaves de nos colonies, à leur inspirer l'esprit de famille comme initiation aux droits de la cité. Si nous avons blâmé son attitude d'expectative trop prolongée, ce reproche ne s'adresse pas au ministère actuel particulièrement, il s'adresse à lui un peu moins qu'à d'autres ; car nous savons qu'au moment même où M. Emmanuel de Las-Cases était chargé, il y a dix mois, d'aller défendre auprès de la république d'Haïti les justes réclamations des colons dépossédés, il recevait la mission secrète d'observer l'état des choses et des esprits dans les Antilles françaises, pour en rapporter des faits et des lumières nouvelles au gouvernement qui reconnaît enfin la nécessité de reprendre une œuvre interrompue. On ne devait pas attendre moins de la vigilance du ministre qui préside le conseil, et il ne pouvait oublier qu'il avait autrefois tenu le portefeuille de la marine et des colonies, précisément à l'époque où se préparait par des négociations et s'accomplissait par les lois

l'abolition de la traite, devenue aussi urgente en 1818 que le devient aujourd'hui l'abolition de l'esclavage (1).

Cette dernière mesure, conséquence naturelle de la première, sera plus lente à venir peut-être, d'abord parce qu'elle est plus hasardeuse, ensuite parce qu'on s'y met plus tard qu'on n'aurait dû. Mais, dès ce jour, il y aurait moyen de concourir au succès pacifique d'une révolution irrévocable, par un acte de justice qui serait aisément formulé en deux ou trois articles de loi, si le ministère le voulait; il s'agirait d'améliorer pour nos colonies les conditions du pacte commercial qui les enchaîne à la métropole. M. Duchâtel, il faut en rendre grace à lui et à son parti, mais sans doute à lui plus qu'à personne, avait songé, pendant son dernier ministère, à faire, dans ce sens libéral, quelque chose qui n'était encore qu'une bien faible réparation de beaucoup de mal produit par une législation inique. Son ouvrage, à peine indiqué, a été détruit pièce à pièce, sous son successeur, par les chambres que l'on n'a pas su ou voulu contenir. D'un débat confus, où nous avons vu triompher par le nombre les orateurs de comices agricoles, les enthousiastes adorateurs de la betterave et de ses prétendues merveilles (pauvres politiques qui mettent la suppression de quelques jachères et la prospérité temporaire d'une douzaine de départemens agricoles au-dessus de toute considération de grandeur, d'équité, d'humanité), il est sorti une loi qui consommera la ruine des colonies en deux ans, si l'on n'y prend garde. Et qu'on ne s'imagine pas qu'à la veille d'une immense rénovation dans le système intérieur des colonies, il soit indifférent de réduire à la misère et au désespoir ceux qui en possèdent le sol. Les noirs ne sont pas les seuls qu'il faille d'avance préparer à cette singulière épreuve d'une liberté générale; on doit s'inquiéter aussi des blancs qui auront à la subir, et leur disposition d'esprit, si elle était un peu plus favorable, ne serait pas, ce nous semble, un élément de succès qu'il fût permis de dédaigner. Pourquoi donc les aigrir en fermant le débouché nécessaire à leur production actuelle, quand on sait que, dans peu d'années, on sera forcé de changer la base de leur fortune par la substitution du travail libre au travail des esclaves? Alors il y aura crise sociale, mais par la force des choses, et les colons se résigneraient plus volontiers

(1) L'abolition de la traite avait bien été décidée en principe par le traité de Paris du 30 mai 1814 et par l'acte du congrès de Vienne du 9 juin 1815; mais il restait à s'entendre sur l'époque où chaque gouvernement appliquerait le principe et terminerait, comme on dit aujourd'hui, cette question. C'est ce qui eut lieu en 1818, M. le comte Molé étant ministre de la marine.

à la subir comme un arrêt de la fatalité, s'ils ne se trouvaient pas à l'avance épuisés, irrités par une crise commerciale que la loi seule leur impose en ce moment. On dirait, en vérité, quand on voit les intérêts des colonies si peu ménagés dans cet état de transition redoutable, on dirait un malade à la veille de subir une laborieuse opération chirurgicale, et abandonné, en attendant, à des mains aveugles, qui se hâtent de ruiner sa constitution par les saignées, la diète, et mille inquiétudes morales.

Cela n'est pas sage. Sur les deux points où la condition des colonies doit être amendée, c'est-à-dire le régime du commerce et l'état social, le gouvernement est tenu de prendre le contre-pied de ce qu'il a fait jusqu'ici : il a une vaste réforme à aborder dans l'organisation intérieure des colonies, ce qui ne l'a guère occupé encore; il a à régler leurs rapports extérieurs avec la métropole, et peut-être avec le reste du monde, sur des données plus équitables, et c'est à quoi il n'a songé récemment que pour mal faire. Nous ne manquerons jamais, pour notre part, d'appuyer cette distinction, qui nous semble le seul fondement raisonnable de tout ce qu'on peut dire ou faire pour l'état colonial.

Nous avons, ailleurs, assez chaudement plaidé la cause des colons, plusieurs d'entre eux le savent, mais ç'a été sous l'unique rapport de l'intérêt de leur production actuelle, qui a droit à la plus large place sur le marché de la France et en est exclue par une concurrence privilégiée. Nous n'espérons pas que ce souvenir permettra aux colons d'accepter de sang-froid le point de vue où nous nous placerons pour examiner l'autre face de la question coloniale. Peu importe : c'est avec nos idées, non avec celles des colons, dont nous nous sommes séparé de bonne heure, que nous prétendons envisager la situation présente de nos établissemens à esclaves.

Pour cette analyse, nous nous aiderons des deux volumes récemment publiés par ordre de M. de Rosamel, sous ce titre : *Notices statistiques sur les Colonies françaises.* Il ne s'agit là que de nos quatre principales colonies, la Martinique, la Guadeloupe et ses dépendances, Bourbon, la Guyane. Cela suffit pour notre but; car tous nos autres établissemens d'outre-mer, auxquels, d'ailleurs, l'administration réserve ultérieurement des notices spéciales, savoir : les possessions de l'Inde, Sainte-Marie de Madagascar, le Sénégal, Saint-Pierre et Miquelon, ou n'ont pas d'esclaves, ou sont en dehors de la question d'esclavage, telle qu'elle est posée entre la métropole et les quatre colonies dont il y a lieu de s'occuper tout d'abord. Au Sénégal, par exemple, on connaît une sorte d'esclavage, ou plutôt de

servage, qui présente un certain nombre de nègres enrôlés sous le nom de *captifs*. Mais, pour ces *captifs*, il n'y a pas urgence à s'inquiéter du meilleur et du plus rapide procédé d'émancipation. D'abord, ils sont moins nombreux; et puis, ils s'accommodent volontiers de leur servitude : quoiqu'ils n'aient qu'un fleuve à traverser, un fleuve où ils se baignent chaque jour, pour retrouver la liberté, quelquefois même leur tribu, leur famille, ils restent au service de leurs maîtres, la plupart hommes de couleur et sortis de la même origine.

Restent donc seules en cause la Martinique, la Guadeloupe, Bourbon, la Guyane française; ou, pour mieux dire, leur cause est la première appelée. Nous allons extraire de la statistique officielle qui les concerne, les faits principaux d'où l'on pourra conclure à la fois l'importance réelle, les difficultés profondes, et peut-être aussi quelques progrès déjà de la réforme qu'il s'agit d'opérer.

La Martinique, au 31 décembre 1835, présentait une population de 116,031 individus, dont 37,955 libres sans distinction de couleur, et 78,076 esclaves.

Comme on le pense bien, nous devons avant tout, au moyen de ces chiffres, montrer sous son vrai jour la condition actuelle des esclaves et des libres de couleur; car ce sont là les deux seules classes qui aient à attendre du bienfait de la loi, ou d'une rénovation des mœurs, plus lente, mais aussi plus efficace que la loi, l'amélioration de leur sort. A quoi servirait de nous informer curieusement de l'état des blancs? Ils sont les maîtres, ils l'ont toujours été : c'est un mot qui dit beaucoup, c'est un état qui n'a rien de complexe et que tout le monde apprécie aisément sans avoir vu les colonies. Dans le chiffre des libres que nous avons donné tout à l'heure, et qui équivaut presque à la moitié des esclaves, le nombre des blancs n'entrait, à la même époque (1835), que pour environ 9,000. Le reste, c'est-à-dire une différence de 29,000 à peu près, se composait donc de personnes appartenant à *l'ancienne* classe de couleur, qu'il nous faudra bien examiner à part, puisque cette distinction est encore maintenue par les créoles, dont l'usage ne s'est pas subordonné aux lois.

Sur cette masse de 29,000 libres de couleur, la statistique officielle assure qu'il y avait 17,579 individus *affranchis depuis* 1830; mais cette assertion si brève demande à être expliquée et réduite à sa juste valeur. On pourrait supposer que ces affranchis l'ont été par la seule volonté des maîtres, et, si elle avait été en effet assez féconde pour fournir un pareil chiffre d'affranchissemens en si peu d'années, on en

conclurait qu'elle suffira pour donner tout le contingent d'affranchissemens ultérieurs qu'on est en droit d'obtenir ou des maîtres ou de la loi, ou du concours des esclaves eux-mêmes aidant à leur propre liberté. Malheureusement pour la confiance que nous voudrions avoir dans la fécondité du régime actuel, nous trouvons, relégué dans un coin de la même statistique officielle, un autre renseignement qu'il est bon de mettre un peu plus en lumière, de peur qu'il n'échappe aux explorateurs inattentifs. D'abord nous apercevons que le chiffre, constaté en 1835, de 17,579 *affranchis depuis* 1830, était encore le même au 1er janvier 1837. Cette nullité de progrès nous étonne. Est-ce une erreur dans la rédaction de la statistique officielle? Qu'elle se charge de sa propre rectification, et nous l'accueillerons avec reconnaissance. Ce n'est pas tout ce que nous avons à dire. Les 17,579 individus qu'on nous présente sous la dénomination commune d'*affranchis depuis* 1830, se divisent en *patronés*, qui étaient déjà libres auparavant et ont reçu de la métropole un titre légal de liberté, et en *esclaves* réellement affranchis par la volonté des maîtres, grace aux facilités nouvelles accordées par l'ordonnance. De la fin de 1830 au mois d'août 1833, la statistique n'établit aucune distinction entre ces deux classes, quoiqu'elle eût pu en établir une sans doute, puisque l'acte relatif aux *patronés* est du 12 juillet 1832, et elle porte en masse, trop confusément selon nous, 5,597 affranchis : d'août 1833 au 31 décembre 1836, elle compte seulement 3,196 *esclaves* émancipés et 8,786 *patronés* confirmés dans la liberté dont ils jouissaient. Cela réduit beaucoup, comme l'on voit, sans compter ce que nous ne voyons pas, le magnifique résultat de 17,579 affranchis qu'on étalait sous nos yeux.

Il faut rendre à la Martinique une justice qui est due également aux autres colonies françaises. Les esclaves, s'ils ne s'acheminent pas vers une émancipation régulière aussi vite qu'on veut le faire croire, sont du moins bien traités, convenablement nourris, et ne travaillent que selon leurs forces; leur santé est précieuse aux maîtres, surtout depuis l'abolition absolue de la traite, et tous les soins matériels leur sont assurés avec bienveillance. Nous n'avons jamais admis, sous ce rapport, les doléances déclamatoires de certains philantropes; nous avions gardé le souvenir de ce qu'il nous a été donné de voir par nous-même. Pour ceux qui n'ont pas vu, il est important de remarquer qu'à la Martinique (il en est de même dans plusieurs autres colonies) la population esclave *au-dessus de soixante ans* est plus nombreuse, en proportion, que la population

libre de la même catégorie. A la Martinique, en 1835, sur 37,955 libres de toute couleur, il y avait 908 hommes, 1,400 femmes, en tout 2,308 individus au-dessus de soixante ans; et sur 78,076 esclaves, il y avait 2,842 hommes, 3,169 femmes, total : 6,011 têtes. Pour les libres, c'est entre un seizième et un dix-septième ; pour les esclaves, c'est entre le douzième et le treizième du total de chacune des deux populations.

L'excédant des naissances sur les décès dans la population esclave, en cette même année 1835, a été de 224 : il y a eu 2,485 naissances et 2,261 décès. Il est consolant de reconnaître que la traite n'était qu'une immoralité dont on pouvait se passer.

Plaise à Dieu que la situation morale des esclaves devienne aussi satisfaisante! Mais, jusqu'à présent, le signe le plus infaillible d'une moralité plus grande et d'une civilisation progressive, le mariage, n'est qu'une exception bien rare dans cette population abrutie. Il faut dire ce qu'on entend par ce mot de mariage, quand il s'agit d'esclaves qui, n'ayant point d'état civil, n'ont rien à faire inscrire sur les registres des municipalités ou de toute autre administration publique, même pour ce changement radical dans leur situation : le mariage, pour eux, n'est autre chose que l'union religieuse consacrée par l'église. Or, en 1835, la statistique officielle ne comptait encore que quatorze unions de ce genre, qui doivent être réparties sans doute sur un espace de plusieurs années : c'est un mariage sur 5,577 esclaves. La même statistique ajoute, il est vrai, sous une forme assez conjecturale, que le nombre réel de ces unions est supérieur à celui que peuvent constater les recensemens officiels ; mais elle convient que, malgré l'inexactitude plus que probable du chiffre indiqué, il est impossible de nier le peu de progrès qu'ont faits les noirs dans cette voie de moralisation, et elle déclare, comme nous, que la multiplication des mariages entre les esclaves est cependant le premier pas à faire pour arriver à la réforme de leurs mœurs et à l'amélioration de leur sort. Seulement soyez tranquilles et faites silence, le gouvernement s'en occupe ! A cela nous nous permettrons de répondre : Pourquoi n'a-t-on pas obtenu plus d'exactitude dans les recensemens sur un point qu'on reconnaît si essentiel? pourquoi n'a-t-on pas fait ce premier pas depuis huit ans qu'on a annoncé, par de sages modifications consignées au *Bulletin des Lois*, une ère nouvelle aux colonies? Comment, en 1838, ose-t-on présenter au public ce chiffre de quatorze mariages, seuls connus et certains? Les colonies elles-mêmes ont reproché à l'administration sa lenteur, qui les com-

promet ; elles ont, les premières, avec une louable intelligence de leur position, réclamé des prêtres, des instituteurs pour leurs noirs ; elles prévoient que l'émancipation viendra un jour, comme un ouragan, et que les esclaves ne seront pas prêts.

Il n'est pas indifférent, pour la prévision d'une indemnité à payer plus tard (car c'est par là que tout finira), de savoir quelle est aujourd'hui la valeur du travail d'un esclave. Elle varie selon la nature et le prix vénal des denrées qu'il produit. On estime qu'un nègre sucrier peut produire annuellement 850 kilogrammes de sucre, ce qui ferait ressortir la valeur de son travail à 1 fr. 26 cent. par jour, ou 459 fr. par an, en supposant le prix du sucre à 27 fr. les 50 kilogrammes, et sans tenir compte des sirops et liqueurs diverses dont la fabrication entre accessoirement dans la somme de services qu'on tire du noir chaque année. La valeur du travail d'un esclave attaché à la culture du café peut être de 63 cent. et demi par jour, ou de 228 fr. par an, en admettant qu'il produise annuellement 114 kilogrammes de café, à 2 fr. le kilogramme. Nous ferons observer que si le noir, dans ce dernier emploi, fournit un travail moins précieux et produit moins de richesse, en revanche il s'épuise moins et doit vivre plus long-temps, de manière qu'il y a compensation dans l'intérêt du maître. Le labeur d'urgence et l'air embrasé des sucreries usent rapidement les travailleurs qu'on y dévoue. En résumé, la valeur moyenne du travail d'un esclave cultivateur, si l'on confond ensemble tous les genres de culture, est généralement fixée à 1 fr. par jour. La valeur vénale moyenne de la personne même de l'esclave est de 1,200 fr.

On évalue le prix moyen de la nourriture et de l'entretien d'un esclave à 40 cent. par jour, ou 146 fr. par an. Dans cette évaluation l'on ne comprend ni ce qu'il en coûte pour le traiter en cas de maladie, pour le loger, ni la somme équivalente au loyer du terrain qui est mis à sa disposition pour recevoir quelques cultures ou nourrir quelques animaux domestiques à son profit.

Retournons des esclaves à une autre classe, celle des libres, pour distinguer dans celle-ci encore deux subdivisions toujours existantes par le fait, et faisons jaillir de leur comparaison les lumières qu'il est utile de répandre.

La loi fondamentale de 1833, comme on sait, a doté nos quatre colonies d'une sorte de représentation élective, assez analogue aux conseils-généraux des départemens en France, mais avec un caractère et des tendances plus politiques, malgré toutes les réserves législatives, et cela nécessairement par la nature des choses, parce qu'il n'y

a pas d'autre représentation plus élevée dans les colonies : en effet, quand un rôle est vacant, il se présente toujours une puissance pour le saisir; et, dans l'éloignement des pouvoirs législatifs de la métropole, il était facile de prévoir que les conseils coloniaux voudraient usurper quelque chose des droits de la législature.

Le conseil colonial de la Martinique se compose de 30 membres, et tous appartiennent à la population blanche. Nous l'aurions bien prophétisé avant d'ouvrir la statistique officielle, qui, du reste, ne cite aucun mulâtre comme ayant fait irruption dans cette petite assemblée aristocratique, et c'est, à vrai dire, son silence que nous interprétons ici, mais sans craindre aucune erreur. Le nombre des électeurs compris dans les six colléges de cette île s'élève à 819, dont 128 appartiennent à l'ancienne classe de couleur libre. Le nombre des éligibles s'élevait, en 1836, à 507, dont seulement 44 hommes de couleur.

Les conditions pour être électeur et éligible ont été pourtant réglées d'une manière assez libérale (voyez la loi du 24 avril 1833) pour rendre cette double distinction plus accessible qu'elle ne l'a été jusqu'ici aux hommes de couleur, si l'amour du travail, le goût de l'économie, l'ordre même matériel qu'inspirent des mœurs plus pures, s'étaient déjà développés dans cette classe comme elles se développeront plus tard, nous n'en doutons pas. Le jour où, par le contre-coup d'une révolution opérée en France, le bienfait subit de l'égalité civile et politique est venu surprendre les individus libres de couleur, il n'y avait dans cette classe qu'une bien faible minorité qui fût en mesure de recueillir tous les fruits d'une si large concession de la loi. On comptait, à ce moment, parmi eux, peu d'unions légitimes. Le ministère de la marine nous révèle que le nombre des mariages est devenu depuis lors plus considérable, et que la tendance à une vie régulière se manifeste d'une manière de plus en plus sensible. Mais il faudra du temps pour que l'esprit de famille, en se propageant, fasse entrer profondément dans les habitudes de la population de couleur l'esprit de propriété, cette conséquence naturelle d'une situation plus fixe et d'une existence mieux subordonnée au premier des devoirs sociaux.

Autrefois, et encore trop généralement dans ces derniers temps, les libres de couleur, ceux-là même qui se distinguaient le plus du reste de leur caste par des dispositions laborieuses, aimaient mieux vivre dans les villes, y appliquer leur adresse innée à quelques professions manuelles, remplir les emplois, abordables pour eux, de commis et de scribes, ou s'enrichir par le commerce, que d'acheter de la terre et de se vouer à la culture, même avec le concours de bras es-

claves. Quant à cultiver soi-même, c'est encore, à l'heure qu'il est, aux yeux des hommes de couleur, et surtout de ceux qui sont récemment affranchis, un signe de vasselage qu'il leur répugne de subir, si nous en croyons les renseignemens qu'a recueillis le ministère de la marine par l'intermédiaire des autorités coloniales.

Quoi qu'il en soit, voici des faits; chacun les expliquera à sa manière : nous nous contentons de transcrire. Les hommes libres de couleur, à la Martinique, ne possèdent guère, quant à présent, au-delà du neuvième de toutes les propriétés immobilières. Des 78,076 esclaves recensés, 13,585 seulement leur appartiennent. Il n'y a qu'un sixième environ des personnes de l'ancienne classe de couleur libre qui possède des propriétés immobilières. On évalue à 4,436 le nombre de carrés (1) cultivés appartenant aux libres de couleur, tandis que le nombre de carrés cultivés que possède la population blanche s'élève à 26,000. Sur les 2,466 maisons existantes au Fort-Royal et à Saint-Pierre, la classe blanche en possède 1,516, rapportant annuellement 1,424,276 fr., et les hommes de couleur 951, d'un revenu de 505,954 francs.

Avec la meilleure volonté du monde pour enregistrer des faits et les laisser parler d'eux-mêmes, il est difficile de ne pas donner ici l'explication la plus saillante et la plus compréhensive de ce peu de richesse immobilière qui se trouve dans les mains des libres de couleur. Indépendamment des causes d'infériorité qui doivent être imputées à leurs propres fautes, n'est-il pas évident que, s'ils sont pauvres, c'est qu'ils étaient esclaves naguère, et que, même libres, ils ont été long-temps opprimés?

Ils subissent encore une sorte d'oppression, à laquelle la loi ne connaît peut-être pas de remède, mais que l'opinion publique entreprendra d'abolir graduellement. Ainsi, de la part des blancs, n'est-ce pas un étrange abus de la puissance du nombre que de n'avoir pas daigné tendre la main à un seul homme de couleur pour l'admettre dans le sein du conseil colonial et lui donner un simple droit de remontrance? On a peine à croire que sur 44 éligibles de cette classe, il ne s'en soit pas trouvé un seul digne, même au jugement des blancs, de recevoir cet honneur, qui, sans être dangereux pour le maintien du *statu quo* insulaire, aurait été du moins une satisfaction accordée à l'opinion publique. Nous connaissons une colonie, jadis française, l'île Maurice, où l'on n'eût pas manqué à ce respect des convenances,

(1) Le *carré* de terre de la Martinique équivaut à 1 hectare 29 ares 26 centiares.

qui est en même temps une sage politique, si l'on y avait, comme dans les îles restées françaises, des institutions électives. Il est vrai que, dans cette colonie plus avancée que toutes les autres, la classe des libres de couleur peut présenter depuis long-temps un grand nombre d'hommes dont la probité, la richesse, les lumières et la modération feraient honneur à un conseil représentatif; un des leurs, M. Lislet-Geoffroy, était devenu officier supérieur du génie, correspondant de l'Institut de France. Mais c'est qu'à l'île Maurice les mulâtres ont toujours été traités avec plus de ménagement qu'ailleurs, et ont pu trouver dans l'espoir d'une juste considération un encouragement à s'élever. Ces deux puissans moyens de rénovation sociale, la bonne conduite des mulâtres et l'estime des blancs, sont destinés à réagir l'un sur l'autre, et tous deux sont nécessaires : ils doivent être réciproquement la cause et l'effet dans cette œuvre de réforme qui ne peut plus être arrêtée par le mauvais vouloir de la population dominante. Il faut plaindre les colonies qui seront les dernières à s'apercevoir de cette vérité; le changement radical, qu'il s'agit maintenant de faire descendre jusqu'aux esclaves, ne s'opérera pas, pour ces colonies, avec la merveilleuse facilité qui honore à jamais l'ancienne Ile de France.

Une observation du même genre est provoquée par la composition des milices à la Martinique. Tous les habitans libres en état de porter les armes, de 16 à 55 ans, y sont appelés, sauf un très petit nombre d'exceptions; mais nous ne voyons pas, dans cette statistique, qu'aucun officier ait été tiré de la classe de couleur. Sur un effectif de 443 hommes, formant 6 compagnies de cavalerie, nous trouvons 41 officiers, 402 sous-officiers ou soldats, et dans tout cela pas un seul libre de couleur. Dans les 6 bataillons d'infanterie, dont l'effectif est de 3,660, la statistique compte 297 officiers, tous blancs évidemment, puisqu'elle ne dit pas le contraire; et quant aux sous-officiers et soldats, elle les confond dans une seule catégorie, où les blancs entrent pour 1,273 et les libres de couleur pour 2,090, de telle sorte qu'elle nous refuse, peut-être à dessein, le moyen de savoir positivement si les hommes de couleur ont été écartés même des grades subalternes de la milice.

Dans les établissemens d'instruction publique, la même ligne de démarcation existe toujours infranchissable. Sur ce point, la statistique officielle est plus explicite, car elle n'a pas à pallier un tort du gouvernement, qui n'est pas le maître, en effet, de violenter les volontés des familles et de répartir à sa guise les populations dans les écoles,

ainsi qu'il pourrait le faire dans le classement de la milice locale. Les écoles et institutions élémentaires, à la Martinique, en 1836, étaient au nombre de 52. Parmi ces écoles, on en compte trois consacrées à l'enseignement mutuel : deux (l'une à Saint-Pierre, l'autre au Fort-Royal) sont exclusivement fréquentées par des garçons appartenant à l'ancienne classe de couleur libre; le nombre des élèves est d'environ 150 dans chacune. La troisième, établie au Fort-Royal, est une école pour les filles; il y a environ 60 à 70 élèves, toutes de couleur. Les écoles primaires dirigées par des hommes de couleur ne sont fréquentées que par des enfans de leur classe. Nulle part le mélange des populations ne se fait encore remarquer. Indépendamment de ces institutions, dans la plupart desquelles on se borne à l'enseignement élémentaire, et de quatre pensionnats particuliers, à Saint-Pierre et au Fort-Royal, où l'instruction des élèves n'est pas poussée loin, et où il n'y a que des enfans de la population blanche, il existe à Saint-Pierre un pensionnat royal, dirigé avec beaucoup de succès par des religieuses de la congrégation de saint Joseph de Cluny. Il n'y a eu jusqu'ici que des élèves de la population blanche admises dans ce pensionnat, où elles reçoivent une éducation très distinguée.

On évalue à plus de 200 le nombre des créoles de la Martinique placés en ce moment dans les colléges de France, et dans ce nombre les jeunes créoles appartenant à l'ancienne classe de couleur libre figurent pour un quart environ. La fusion ne s'opère pas, même en France, entre ces enfans d'origines diverses, ou, si elle s'opère par exception et temporairement, c'est pour se dissoudre, nous le savons, une fois qu'ils ont revu les uns et les autres leur sol natal et repris dans le sein de leurs familles les vieilles préventions haineuses qu'on y réchauffe depuis bientôt deux siècles. Si le gouvernement de la métropole voulait enfin sérieusement produire une fusion désirable, il établirait à la Martinique même un collége royal, malgré tous les obstacles qu'il assure avoir déjà rencontrés dans l'exécution de cette idée; il y appellerait les enfans de couleur qui en formeraient le noyau principal, et, en mettant à la disposition de cet établissement local les bourses qu'il a fondées pour les colons dans les colléges de France, il surmonterait bientôt les répugnances de quelques familles blanches, mais pauvres, qui, à de telles conditions, s'estimeraient encore heureuses d'accepter pour leurs fils une promiscuité jusqu'ici regardée comme humiliante, parce qu'elle était sans compensation. Le mélange des classes, commençant ainsi dès l'enfance, et en pleine terre coloniale, s'infiltrerait peu à peu dans les régions inférieures

de cette étrange société et la pénétrerait un jour tout entière. Dans tous les cas, le gouvernement a mauvaise grace à gémir, dans ses statistiques, sur le peu de progrès de la fusion des couleurs, quand il n'a rien fait encore, pour cela, que des lois!

Nous terminerons ici ce que nous voulions dire sur la Martinique : ces renseignemens et ces chiffres suffisent pour le point de vue qui seul nous intéresse. Nous allons réunir, sur les autres colonies, un faisceau d'observations analogues, dans le même but, et avec plus de rapidité, car les réflexions qu'on vient de lire s'appliqueront d'elles-mêmes, sauf quelques nuances, à des faits de même nature signalés ailleurs.

A la Guadeloupe et dans ses dépendances, au 31 décembre 1835, la population totale s'élevait à 127,574 individus, dont 31,252 libres et 96,322 esclaves.

Le nombre des blancs entre pour 11 à 12,000 dans le chiffre de la population, et celui des personnes appartenant à l'ancienne classe de couleur, pour 19 à 20,000, y compris 8,637 individus qu'on est convenu officiellement, à ce qu'il paraît, de regarder comme *affranchis depuis* 1830, mais dont l'émancipation de fait, pour la plupart d'entre eux du moins, remonte plus haut, en réalité. On voudra bien ne pas oublier la distinction que nous avons faite, à propos des affranchissemens nouveaux constatés pour la Martinique. De la fin de 1830 au mois de mars 1833, à la Guadeloupe, nous trouvons, sans distinction de *patronés* et d'individus vraiment *esclaves*, 1,798 *affranchis*. De mars 1833 au 1<sup>er</sup> janvier 1837, la liberté de droit a été garantie en forme à 4,035 *patronés,* déjà libres de fait, et l'émancipation de droit et de fait tout ensemble a été concédée à 2,804 *esclaves*.

Ici s'offre à nous, pour la Guadeloupe, un renseignement que nous regrettons, tout obscur qu'il soit dans son extrême concision, de n'avoir pas eu pour la Martinique. « On évalue, dit la statistique, à un dixième de ce nombre celui des affranchis qui *se sont rachetés avec le consentement de leurs maîtres.* » De quel dixième veut-on parler? Et comment évaluer ce dixième! Est-ce le dixième des individus vraiment affranchis, déduction faite des *patronés?* Est-ce le dixième du chiffre total 8,637 ? Même en admettant cette dernière base pour le rapport de proportion, et nous en doutons beaucoup, cela ne donnerait encore que 800 esclaves environ qui auraient *racheté leur corps* à l'amiable; d'après cela, tout le monde sent que la bonne volonté du maître est insuffisante pour encourager l'esclave à amasser un pécule de rachat.

Ce serait pourtant le meilleur mode d'affranchissement, selon nous, que celui dont les noirs se chargeraient, chacun pour son compte et par son travail; ce mode ne serait point fécond au point de pouvoir d'être employé seul, mais il permettrait d'attendre et ferait provisoirement des affranchis capables de comprendre tous leurs nouveaux devoirs. Un noir qui aurait laborieusement acquis sa liberté n'en abuserait probablement pas pour s'abrutir, une fois libre, dans la paresse, la débauche et les rapines. Nous serions bien surpris si l'on nous prouvait qu'il y a beaucoup d'affranchissemens, émanés de cette source pure, qui aient mal réussi dans ces derniers temps, à la Guadeloupe.

Toutes les émancipations, en effet, n'ont pas été heureuses, nous le déclarons, et notre intention n'est pas de dissimuler ce que contiennent de grave, sous ce rapport, les documens de l'administration. Sur 1,627 individus affranchis à la Pointe-à-Pitre depuis 1832, on nous assure que 50 seulement, en 1836, vivaient de leur industrie; 660 étaient à la charge de la ville; 4 avaient un lit à l'hôpital, et 913 étaient errans dans la colonie. Il en était de même au chef-lieu de Marie-Galante. Des 185 affranchis qu'on y avait constatés, 85 seulement pourvoyaient à leur existence par leur industrie; 80 étaient dans une véritable indigence; la plupart étaient restés à la charge de leurs anciens maîtres; quelques-uns même étaient secourus par des esclaves. Il faut dire toutefois qu'on ne daigne pas nous apprendre quelle était l'origine de ces affranchis, et dès-lors nous avons droit de supposer qu'un certain nombre d'entre eux se composait de *patronés,* habitués de longue date à une vie vagabonde; ce qui ne préjuge rien contre le succès des affranchissemens futurs qui seront d'une nature toute différente.

Une observation déjà faite et qui se reproduit avec plus de force, pour la Guadeloupe et ses dépendances c'est que la longévité des esclaves l'emporte sur celle des libres, si l'on confond ceux-ci dans une seule classe. En 1835, sur 31,252 libres indistinctement, il y avait 579 hommes, 1,110 femmes, en tout 1,689 individus au-dessus de soixante ans; et sur 96,322 esclaves, 2,522 hommes, 4,733 femmes, en tout 7,255 têtes. En d'autres termes, le nombre des esclaves *au-dessus de soixante ans* est entre le treizième et le quatorzième de cette population, tandis que le dix-huitième seulement de la population libre se trouve dans la même catégorie. Remarquons, aussi que, parmi les esclaves ayant dépassé l'âge de soixante ans, il y en avait 697 de quatre-vingts à cent ans, et 13 de cent ans et au-dessus.

Il va sans dire que la longévité des esclaves ne serait pas une raison

pour nous de pardonner à l'esclavage, ni d'excuser sa durée; on ne pourrait que lui savoir gré de n'avoir pas fait tout le mal que comporte sa mauvaise nature.

Au reste, en cette même année (1835), à la Guadeloupe, il y a eu excédant des décès sur les naissances dans la population esclave : on y a constaté 1,894 naissances et 2,175 décès.

Quant aux mariages, on n'en cite que 14, même chiffre qu'à la Martinique, avec cette différence, encore plus défavorable pour la Guadeloupe et ses dépendances, que c'est un mariage sur 6,880 esclaves.

Si nous passons maintenant des esclaves à leurs maîtres, nous reconnaissons tout d'abord que la représentation élective de la Guadeloupe et de ses dépendances, qui se compose de trente membres, n'a pas été jusqu'ici, plus que celle de la Martinique, abordable pour les libres de couleur; on peut en croire le silence des documens administratifs que nous venons de parcourir; ils ne citent pas un seul conseiller colonial qui appartienne à cette classe, et, s'ils avaient pu le faire, ils n'y auraient pas manqué. Il y a plus : l'administration, en donnant le nombre des électeurs, qui est de 1,092, et celui des éligibles, qui est de 619, se dispense de constater quelle est la part des mulâtres dans la répartition de ce double droit politique. Est-ce la pudeur d'afficher un trop faible chiffre ? est-ce le repentir d'avoir été trop explicite sur ce point, dans la notice de la Martinique?

On serait, à vrai dire, disposé à induire d'un fait assez significatif que le nombre des électeurs et éligibles parmi les gens de couleur, si faible qu'il soit à la Martinique, doit y être encore plus considérable qu'à la Guadeloupe. En effet, dans la dernière de ces îles, on estime que la population blanche possède les treize quatorzièmes des terres et qu'il n'en reste ainsi aux libres de couleur qu'un quatorzième : or, nous avons vu que, dans la première, ceux-ci en ont à peu près le neuvième. Certes, il y a lieu de s'étonner que, dans la comparaison entre ces deux colonies, les termes se posent ainsi, et l'on aurait imaginé une corrélation inverse; car la Guadeloupe est bien, sans contredit, au premier rang de la civilisation des Antilles; la réconciliation des races diverses et encore hostiles y rencontrera moins d'obstacles qu'ailleurs, grâce aux lumières, à la modération, à la facilité de mœurs et à la cordiale franchise de ses habitans. Comment se fait-il que les libres de couleur, sur cette terre où l'orgueil de l'aristocratie blanche les laisse respirer plus à l'aise, n'aient pas encore pu se ménager une plus large place dans la propriété territoriale?

Rien n'accuse plus hautement le vice du régime ancien et la longue négligence des gouvernemens qui se sont succédé sans y porter remède. Si l'administration publique reconnaît aujourd'hui avec douleur combien peu l'on a su mettre à profit les heureuses et bienveillantes dispositions de la classe dominante à la Guadeloupe, pour aider à l'avancement de la classe intermédiaire, encore ne serait-ce pas une raison pour nous cacher quel petit nombre d'hommes de couleur ont su, à titre de propriétaires fonciers ou à d'autres titres, conquérir les droits politiques concédés par la charte coloniale de 1833. C'est un point de départ qu'on ne devait pas nous déguiser, si humble qu'il puisse être; aussi aimons-nous mieux croire à un innocent oubli de la statistique officielle, qui a été dressée, en effet, sans plan régulier, et n'offre pas toujours, sur une colonie, les renseignemens qu'elle a fournis sur une autre.

En revanche, elle nous apprend comment et de quoi vivent, à la Guadeloupe, la plupart des hommes de couleur. Les arts mécaniques usuels sont leur principale occupation. Quelques-uns tirent leurs moyens d'existence, non pas de l'exploitation de la grande industrie agricole, comme celle des sucreries, mais de la culture des *vivres* du pays, ce qui est le genre de culture le plus dédaigné, et encore n'est-ce parmi eux qu'une exception. Un petit nombre sont négocians, ou commis dans des maisons de commerce. Ceux qui se livrent aux professions industrielles se font remarquer par l'habileté de leur main-d'œuvre, et l'on apprécie beaucoup tout ce qui sort de leurs ateliers.

Un fait digne d'attention et qui prouve, selon nous, que la fusion des races et des couleurs serait bien moins difficile à la Guadeloupe que dans d'autres colonies, si l'on y aidait tant soit peu, c'est la disposition des blancs à se laisser confondre avec les mulâtres dans l'exercice des mêmes travaux manuels. Le nombre des maîtres-ouvriers dans les divers métiers et arts pratiqués à la Guadeloupe et dans ses dépendances, est d'environ 600, dont un quart se compose de blancs, et les trois autres quarts appartiennent à l'ancienne classe de couleur libre; celui des ouvriers est de 1,800, *dont 20 blancs* (chose remarquable!) 500 libres de couleur et 1,280 esclaves.

D'après les derniers états de situation parvenus de la Guadeloupe au département de la marine, l'effectif des milices de la colonie s'élevait à 6,708 hommes, savoir : 723 cavaliers, parmi lesquels nous ne remarquons que des blancs; 5,185 hommes d'infanterie, dont 276 officiers, tous blancs aussi, on peut le croire hardiment, car les

documens officiels ne disent pas le contraire, et le reste classé sous le titre de sous-officiers et de soldats, sans qu'on puisse conjecturer qu'il y ait eu un seul mulâtre jugé digne de recevoir les galons de sergent; enfin, pour appoint, en quelque sorte, 800 miliciens sédentaires, dont la composition plus ou moins illibérale ne nous est pas indiquée avec plus de clarté ni de franchise.

Sur un autre point, dont l'importance est grande, nous voulons parler de l'instruction publique, la sécheresse des explications administratives est encore plus désolante. Deux personnes seulement composaient, en 1836, à la Guadeloupe, le personnel salarié de l'instruction publique : un *directeur* et un *moniteur général* des écoles d'enseignement mutuel. Voilà tout ce qu'on trouve à nous dire sur cette grave question à laquelle se rattache tout l'espoir de la régénération coloniale.

Il nous tarde d'arriver à la *notice* de l'île Bourbon, qui, tout en laissant beaucoup à désirer encore, offre des résultats plus satisfaisans, et par cela même se montre plus disposée à entrer dans les détails.

L'ensemble de la population de l'île Bourbon, qui avait pu être constaté au 1er janvier 1837, s'élevait à 109,330 individus, dont 39,817 libres, et 69,513 esclaves. A ces chiffres, il faut ajouter, par approximation, 2 à 3,000 prolétaires libres, qui, ne possédant aucun esclave, ne fournissant aucun recensement à ce titre, et ne pouvant être recensés eux-mêmes, tant à cause de leur vie vagabonde ou profondément retirée, qu'en raison de l'insuffisance des réglemens, n'ont pas été compris dans le relevé général de la population.

Parmi les libres dont nous venons de donner le chiffre total (près de 40,000), sans distinction d'origine, on ne faisait entrer que pour le quart environ, au 31 décembre 1836, le nombre des personnes appartenant à l'ancienne classe de couleur libre, et en y comprenant les individus affranchis depuis 1830. Quant à ceux-ci, ils sont, la plupart, de vrais affranchis, bien désignés par ce nom, à la différence de la majorité de ceux qui ont été reconnus libres dans d'autres colonies, à partir de la même époque. A Bourbon, de la fin de 1830 au 30 novembre 1833, il y a eu 230 émancipés, on ne nous dit point à quel titre. Mais, du 1er décembre 1833 au 31 octobre 1837, il n'y en a eu que 125 qui aient été confirmés dans la liberté, comme *patronés*, et 2,622 esclaves ont passé d'une servitude complète à une liberté tout-à-fait nouvelle pour eux. C'est, comme on voit, un total de 2,977 individus admis, depuis 1830, dans les rangs de la population libre, et pour la majeure partie d'entre eux, c'est une situation

dont ils n'avaient pas eu l'avant-goût par cette liberté de fait, qu'on a si bien nommée la liberté *des savannes*.

La longévité des esclaves et des libres n'est pas aussi grande à l'île Bourbon, qu'on le supposerait d'après sa grande salubrité. En 1836, on y comptait, parmi les esclaves, 2,095 hommes, 1,331 femmes, en tout 3,426 têtes *au-dessus de* 60 *ans*, c'est-à-dire le vingtième de cette population; et parmi les libres, 664 hommes, 580 femmes, en tout 1,244, qui, relativement au chiffre total des libres, en constituent seulement le trente-deuxième.

Sur les 3,426 esclaves placés dans cette catégorie de longévité, il s'en trouvait 258 de quatre-vingts à quatre-vingt-dix ans, et 28 de quatre-vingt-onze à cent ans.

En cette même année, il y a eu un excédant de 1,316 décès sur les naissances dans la population esclave, les naissances ayant été au nombre de 1,131 et les décès de 2,447.

Quant aux mariages, nous aurions pensé que les esclaves, à Bourbon, en avaient dû contracter au moins autant qu'à la Martinique et à la Guadeloupe, et ce n'était vraiment pas trop présumer, ce nous semble, de la vigilance de leurs maîtres à surveiller l'accomplissement de ce devoir. Mais pas un mariage d'esclave n'est constaté dans les documens de l'administration de la marine. Si c'est une omission, elle n'a point d'excuse; si, au contraire, il n'a rien été ait pour entraîner les noirs à des unions religieuses, l'administration mérite encore plus de blâme.

Les cinq sixièmes environ des esclaves de Bourbon sont employés aux travaux de l'agriculture; le reste se compose de domestiques, d'ouvriers et de noirs employés à des occupations intérieures. — La valeur moyenne d'un noir attaché à la culture, ou *noir de pioche*, est de 1,500 à 2,000 fr. lorsqu'il a quatorze ans ou plus, et de 750 à 1,200, lorsqu'il n'a pas encore atteint cet âge. Les esclaves *ouvriers* et *domestiques* se vendent suivant leur savoir-faire et leur degré d'utilité; il en est dont le prix s'élève, mais par extraordinaire, jusqu'à 8 ou 10,000 francs. Au reste, c'est là un *maximum* qui n'est pas exceptionnel pour l'île Bourbon; il est quelquefois atteint dans d'autres colonies, et, en général, ce que nous disons d'une seule s'applique à toutes le plus souvent, sur toutes les questions que peut soulever le régime colonial.

La valeur moyenne de la journée de travail d'un noir, à Bourbon, est estimée à 1 fr. 25 c., ce qui donne par an un produit de 375 fr.

pour trois cents journées. — La nourriture de l'esclave est évaluée, terme moyen, à 50 c. par jour, ou 182 fr. 50 c. par an.

Si nous considérions les noirs de Bourbon, d'après leur condition intellectuelle et morale, encore bien peu avancée, nous arriverions facilement à conclure que l'émancipation générale s'y fera attendre plus long-temps que dans les autres colonies, et cela par la nature des choses qu'il faudrait changer d'abord pour arriver à un résultat satisfaisant. En effet, ce sont, en majorité, des esclaves cultivateurs, courbés sur la terre et enfermés dans un étroit horizon que leur grossière intelligence ne franchirait pas si on ne la stimulait; de plus, ils appartiennent principalement à la race mozambique, la plus vigoureuse pour supporter le rude labeur des champs sous le tropique, mais aussi la plus brute; il suit de là qu'aucune alliance, dans une pensée commune de libération, n'est possible entre eux et les autres noirs d'origine différente, qui s'estiment assez haut placés apparemment pour les accabler d'un singulier mépris; enfin, ces informes cultivateurs, ainsi refoulés de plusieurs côtés dans leur servitude dégradante, proviennent en grand nombre de la traite illégale qui s'était continuée impunément, à l'île Bourbon plus qu'ailleurs, jusqu'à ces dernières années, et ils sont loin d'avoir dépouillé, en un temps si court et si mal employé, la barbarie primitive de leur race et de leur pays. Mais, malgré tant d'influences faites pour retarder l'émancipation, le seul voisinage de l'île Maurice suffit peut-être pour qu'on prophétise l'abolition prochaine de l'esclavage à l'île Bourbon. Il y a entre ces deux colonies de fréquentes relations, en dépit de la guerre qui a placé l'une d'elles sous la domination anglaise, et en dépit même des efforts que l'on tente, dans celle qui est restée française, pour entraver entre deux terres si voisines la communication des voyageurs et l'échange des idées. On ressent à Bourbon toutes les conséquences prochaines de l'exemple donné par Maurice, qui, à vrai dire, après avoir résisté énergiquement aux premières manifestations de la réforme, annoncée par un homme imprudent et absolu, M. Jérémie, a accepté ensuite l'abolition de l'esclavage sincèrement, sans arrière-pensée, même avec une sorte d'unanimité électrique, lorsqu'elle a compris l'équité et l'urgence de ce grand acte. Maintenant, beaucoup de colons de cette île sans esclaves en sont venus à faire presque de la propagande, au profit des théories abolitionistes que la pratique a déjà si bien confirmées chez eux, quoi qu'on ait dit. Une fois convertis, ils veulent convertir les autres

et surtout leurs voisins, leurs frères d'autrefois, avec cet entraînement de l'esprit français qui ne s'est conservé nulle part plus vivace que dans l'ancienne île de France, esprit facile et souple qui s'insinue partout, esprit dominateur qui veut former le monde à son image et qui ne le veut pas en vain. Aussi verrons-nous probablement se manifester le plus bizarre phénomène, à l'île Bourbon : l'émancipation s'y trouvera parvenue à une sorte de maturité, par des causes extérieures, avant d'être arrivée au même point dans les autres colonies, et cependant la véritable et intime maturité ne sera pas développée à un égal degré dans la classe qu'il s'agira de déclarer libre. Il y a là une funeste anomalie.

Quelques heureuses circonstances toutefois, particulières à l'île Bourbon, permettent d'espérer que les dangers de cette transition seront un peu atténués; c'est d'abord l'infériorité numérique de la classe de couleur libre, qui, n'étant que dans la proportion du quart avec les blancs, sera emportée dans leur mouvement, au lieu de le contrarier; c'est l'affinité de mœurs, de travail et d'indigence qui, à Bourbon, rapproche des esclaves un grand nombre de libres de couleur et même une multitude d'hommes réputés blancs, mais placés aux derniers rangs de leur population.

Il faut dire ici la vérité sur la manière dont s'est opéré le classement des couleurs dans cette île, dont les Européens ne se sont occupés activement que depuis peu d'années. On assure (et ce ne sont pas les statistiques officielles, car elles dédaignent de pareils traits si expressifs pourtant dans la physionomie d'un peuple), on assure qu'il y a eu une époque, encore assez rapprochée de nous, où il suffisait à un créole bourbonnais de se dire blanc, et de n'être pas trop visiblement démenti par la teinte de son visage et de ses mains, pour être admis sans contrôle dans la grande corporation aristocratique, qui s'établissait peu à peu, à l'exemple des autres colonies, sur la noblesse de l'épiderme. Plus tard, on a vu, pour ainsi dire, le jour et l'heure où, tout le monde commençant à être classé et à se connaître, et les étrangers arrivant plus nombreux pour servir aux vrais blancs de types sans alliage, il a été interdit de se choisir ainsi chacun sa place. Cette histoire de la formation étrange d'une aristocratie à l'île Bourbon, est bien connue de tous les voyageurs qui l'ont visitée. Quelques-uns pourraient attester qu'une famille de créoles, toute puissante dans cette île, sous le gouvernement de la restauration, et acceptée pour blanche, presque pour souveraine parmi les autres familles de la féodalité coloniale, pleurait

encore, à cette époque où elle régnait sous le nom des gouverneurs, la mort récente d'une aïeule de bon sens et d'habitudes laborieuses, vieille négresse libre, qui, sa fortune faite, fumait sa courte pipe de terre, pieds nus, sous la galerie d'une maison des champs très confortable. Les origines mélangées de la classe dominante à Bourbon sont une vérité proverbiale pour les blancs de l'île Maurice, et ceux-ci, fiers à juste titre, si ce n'est avec beaucoup de sens, de leur pure filiation européenne, ne manquent jamais, s'ils veulent qualifier quelque objet d'une blancheur ternie ou incertaine, de faire allusion au *blanc de Bourbon*.

Ne devine-t-on pas ce que tout cela prouve et où nous en voulons venir à travers ces détails reproduits avec une complaisance que l'on jugera peut-être bien empreinte d'un reste de préjugé involontaire? Ils ne sont pas une digression superflue; ils expliquent comment doivent être disposées naturellement les deux classes libres de Bourbon, l'une vis-à-vis de l'autre et toutes deux à l'égard des esclaves. Les rangs de la population reconnue blanche ont été si facilement et si largement remplis, qu'il s'y est glissé forcément des prolétaires en majorité, et ceux-ci, sans perdre leur titre de blancs, sont trop semblables aux libres de couleur et même aux esclaves, pour qu'on puisse traiter de chimère le principe de l'égalité future de toute la population insulaire. Les propriétés foncières de Bourbon étant concentrées dans un petit nombre de familles, et le commerce et l'industrie n'ayant pas reçu assez d'extension jusqu'à présent pour occuper beaucoup de monde, il s'ensuit qu'une grande partie, plus des deux tiers des blancs, restent à peu près sans propriétés et sans profession régulière. C'est au point que l'administration s'en est vivement inquiétée; et, pour leur assurer des moyens d'existence, a songé plusieurs fois à les enrôler dans des milices spéciales ou dans des ateliers d'apprentis; mais rien de tout cela n'a été conduit à bonne fin. Elle a cherché aussi à les faire émigrer pour Madagascar; mais elle n'y a pas réussi davantage, et nous le concevons, car il vaut mieux mourir de faim chez soi que d'une fièvre impitoyable sur la terre étrangère. Les *petits blancs*, c'est ainsi qu'on les nomme, ne pourront guère s'étonner que les esclaves soient déclarés leurs égaux : déjà, dans l'état actuel des choses, il n'est pas rare de voir un blanc labourer son champ à côté de son esclave; il est plus ordinaire encore de le voir exercer de vulgaires métiers, qui seraient réputés ailleurs le partage exclusif de la servitude (1).

(1) Le nombre des maîtres-ouvriers des diverses professions manuelles exercées à Bourbon

La plus grande difficulté ne sera donc pas de faire vivre d'accord les nouveaux affranchis et la majorité des blancs, ce sera de les faire matériellement vivre les uns et les autres. On aura un plus grand nombre de prolétaires; mais ce n'est pas l'émancipation en elle-même qui sera un embarras, ni la résistance des blancs un obstacle bien sérieux.

La population de couleur libre, qui peut s'assimiler aux *petits blancs,* tient par beaucoup de liens aux esclaves, et, selon toute apparence, ne sera pas scandalisée de leur élévation. C'est presque toujours parmi les négresses esclaves que les hommes de couleur libres, peu élevés dans leur nouvelle condition, se choisissent une femme. Du reste, ils n'ont pas d'aversion pour le travail de la terre, quoiqu'ils préfèrent, la plupart, le séjour des villes, où ils pratiquent avec assez d'indolence diverses professions manuelles; ils ne craignent pas d'entendre dire qu'ils font en cela une œuvre servile.

La plus forte objection à un affranchissement prochain des esclaves, c'est, nous l'avons dit, l'état même des esclaves qui sont encore plongés dans la barbarie. Pour nous résumer, les libres de couleur, les blancs, sont dans une disposition dont il y a quelque chose à espérer; les esclaves seuls ne sont pas prêts, et cependant l'émancipation va les saisir tels qu'ils sont; elle est à la veille de franchir le détroit de trente lieues qui sépare Maurice de Bourbon, deux îles dont la destinée ne peut pas être long-temps dissemblable.

Déjà, depuis plusieurs années, les colons de Bourbon, dans la prévision de l'avenir qui les menace, ont fait des essais de culture avec des travailleurs libres, engagés moyennant salaire; et, malgré le peu de succès obtenu, ils sont décidés à recommencer la même tentative. Ce sont des Indiens qui ont été employés à cette utile expérience. Jusqu'en 1829, comme on ne songeait guère à l'avantage qu'on pourrait tirer d'eux pour remplacer un jour les esclaves, le nombre des Indiens était peu considérable à Bourbon. Il s'accrut beaucoup, à dater de cette époque, par l'introduction dans la colonie de cultivateurs libres, que plusieurs planteurs s'étaient procurés à la côte d'Orixa, principalement dans la caste des parias. Le chiffre de ces engagés volontaires s'élevait, en 1830, à 3,102, d'après les calculs du département de la marine, qui, du reste, avait approuvé l'innovation dont nous parlons. Mais, s'il faut en croire l'opinion qu'il ex-

est de 196, dont moitié appartenant à la population blanche et moitié à la population de couleur. Celui des ouvriers et apprentis est de 2,156 environ, dont 71 blancs, 257 libres de couleur et 1,828 esclaves.

prime sur ce point, le discernement nécessaire n'ayant pas présidé au choix des individus, l'essai n'a pas eu le succès qu'on en espérait. Dès-lors toute introduction nouvelle a cessé, et le nombre des Indiens engagés dans la colonie a diminué d'année en année, la plupart d'entre eux étant retournés dans leur pays. Le 1er août 1837, on n'en comptait plus que 1,346 à Bourbon. Il paraît, toutefois, que de nouvelles tentatives doivent être faites par des habitans de cette île pour y importer des Indiens cultivateurs, qui seraient choisis alors sur les côtes du Bengale.

Il y a un conseil colonial à Bourbon, comme à la Martinique et à la Guadeloupe, qui se compose également de trente membres, parmi lesquels on ne cite pas un seul libre de couleur, pas un du moins qui soit de couleur et qui l'avoue; car, pour ceux qui se sont classés parmi les blancs et y ont été reçus avec plus ou moins de complaisance, on en citerait auxquels ont été confiées des fonctions délicates et assez importantes.

Le nombre des électeurs du conseil colonial, en 1837, était de 1,145, et celui des éligibles de 443. On a négligé de nous apprendre s'il y avait, parmi les uns ou les autres, un seul mulâtre reconnu; mais cette fois la chose importe moins.

Au reste, voici un renseignement qui touche de près cette question. Les libres de couleur figurent au nombre de 777 dans les 5,145 propriétaires d'immeubles qui existaient dans la colonie à la date des derniers renseignemens statistiques transmis au département de la marine; ils possèdent environ le seizième des terres cultivées et 8,750 nègres, c'est-à-dire près du huitième de la population esclave. On ne compte que 68 personnes de leur classe parmi les 444 commerçans patentés.

L'effectif des milices de Bourbon, au 1er février 1837, s'élevait en totalité à 6,593 hommes, dont 5,024 blancs et 1,569 libres de couleur. Parmi les blancs on comptait 357 officiers, mais les libres de couleur en pouvaient montrer avec orgueil jusqu'à 21! C'est le premier résultat de ce genre qu'il nous ait été donné jusqu'ici de constater.

L'état de l'instruction publique à Bourbon nous offre, heureusement, encore plus de sujets de consolation et d'espérance. Il y avait, en 1837, dans ce service, le plus important de tous pour l'avenir et le plus négligé partout ailleurs, 71 personnes salariées, réparties entre le collége royal et les écoles primaires des deux sexes. Nous convenons que la situation de Bourbon, presque isolée au milieu de l'océan

indien, à 4,000 lieues des écoles européennes, lui imposait la loi de faire plus de dépenses que les Antilles pour mettre à la portée de ses jeunes créoles une éducation qu'ils ne peuvent aussi facilement aller chercher au loin. Mais, en tenant compte même de cette différence qui n'échappe à personne, nous trouvons, dans la composition intérieure, dans la discipline et la pensée libérale des établissemens d'instruction publique à Bourbon, de quoi nous réjouir et féliciter la colonie.

Il y a à Saint-Denis, chef-lieu de l'île, un collége royal où l'éducation, si nous nous en rapportons à l'autorité du ministère de la marine, ne le cède en rien à celle que l'on reçoit dans les bons colléges de France; il est exactement vrai qu'on y enseigne les mathématiques, la botanique, la chimie, la physique, la langue anglaise, l'histoire, le latin jusqu'à la rhétorique inclusivement, même le droit, depuis une ordonnance assez récente. Mais ce qui nous intéresse plus que toute cette science, naturalisée avec tant de luxe sous le tropique, c'est l'assurance qui nous est donnée que parmi les 157 élèves du collége de Saint-Denis, au commencement de 1837, se trouvait mêlé un assez grand nombre d'enfans de couleur, dont plusieurs sont cités comme s'étant distingués dans les concours de l'année précédente.

Un pensionnat de garçons à Saint-Paul, seconde ville de la colonie, et, dans diverses communes de l'île, 29 écoles primaires pour les garçons, et 24 pour les filles, complètent le système d'éducation publique de l'île Bourbon. Au 1er janvier 1837, la totalité des élèves de ces différentes écoles et institutions s'élevait à 2,316, dont 1,486 garçons et 830 filles. Parmi ces institutions, on comptait 10 écoles communales entretenues aux frais de la colonie ou des communes, et, par conséquent, gratuites, ainsi que trois écoles dirigées par *les frères de la doctrine chrétienne :* les unes et les autres étaient fréquentées par beaucoup d'enfans de couleur, généralement confondus avec les jeunes créoles blancs.

On nous assure que les maisons confiées aux soins des *frères* se font remarquer par leur excellente tenue, et l'administration se félicite des bons résultats qu'elles produisent. Nous le croyons volontiers; mais, en consignant ici ce renseignement, il nous est impossible d'oublier qu'en 1825 un vieux planteur s'était acquis une célébrité grotesque à Bourbon par ses motions réitérées à chaque session du conseil général contre les *frères de la doctrine chrétienne,* qu'il fallait, disait-il, expulser du pays comme des hommes dangereux, faits pour égarer par excès de lumières les classes inférieures de la population

35.

coloniale. Et pourtant ces honnêtes instituteurs, que l'opinion poursuivait en France à la même époque, pour une cause toute contraire, se montraient dans les colonies ce qu'ils étaient dans la métropole; en passant la ligne et doublant le cap, ils n'étaient pas devenus subitement des prodiges de science, ni des prédicateurs de théories anarchiques. Mais c'est qu'alors l'île Bourbon résistait aux plus innocentes innovations. Aujourd'hui, elle entrevoit la réforme et fait plus que s'y résigner; elle vote des allocations pour l'enseignement primaire. Cela prouve qu'à toute idée nouvelle il y aura des résistances opiniâtres dans les colonies, mais qu'elles seront vaincues pacifiquement, si le gouvernement le veut. Tout est dans ce mot magique, vouloir!

A la Guyane française, dont nous avons maintenant à dire quelques mots, c'est une œuvre d'un autre genre qu'il s'agit d'accomplir. Là nous trouvons les races diverses mieux disposées à se fondre ensemble et à marcher, quoique toujours avec un peu de regret, vers la réforme sociale, qui rencontre tant de répugnances dans nos autres établissemens d'outre-mer. Mais ce fait une fois acquis à la civilisation qui commence, il faut songer à d'autres conquêtes; et puisque le terrain de la Guyanne est bien près d'être déblayé des ruines du vieux régime colonial, il faut savoir tirer de ce terrain même, en de plus favorables circonstances, toutes les richesses qu'il peut donner; il faut le livrer à une vaste et régulière exploitation qui lui a toujours manqué : on serait inexcusable de méconnaître tous les avantages naturels dont il peut se prévaloir, sa position topographique, son étendue qui n'est pas même encore limitée au midi, la fertilité de son sol vierge en grande partie; enfin, la salubrité de son climat, n'en déplaise à toutes les préventions contraires, un peu vieilles aujourd'hui. La lutte doit commencer, dans cette région, entre l'homme et la nature, puisque chaque jour les inimitiés s'y éteignent de plus en plus entre l'homme et son semblable.

La population totale de la Guyane française, au 31 décembre 1836, s'élevait à 23,361 individus, dont 6,656 libres et 16,705 esclaves. Parmi les libres, les blancs ne comptaient que pour environ 1,100 : le reste était de couleur, et l'on y comprenait 1,440 affranchis de la fin de 1830 au 1er décembre 1837, parmi lesquels ne sont portés officiellement que 293 *patronés;* on y comprenait également 514 noirs de traite, libérés en principe par la loi du 4 mars 1831, et réunis dans un établissement de colonisation, sur les bords de la Mana, pour y être préparés, par le travail et une bonne discipline morale, à la liberté dont ils doivent jouir définitivement en 1838.

Quant aux esclaves, on leur a fait généralement un assez doux régime de servitude. Le travail étant à la tâche sur presque toutes les habitations, il est facile à un bon noir de terminer l'ouvrage qu'il doit à son maître, vers deux heures de l'après-midi. Le reste de la journée lui appartient, il peut l'employer, ainsi que les dimanches et les jours fériés, soit à la pêche, soit à la culture des *vivres*, ou à d'autres occupations qui augmentent son bien-être. La valeur moyenne du travail d'un esclave cultivateur est de 1 fr. 50 c. à 2. fr. 20 c. par jour. En défalquant des 365 jours de l'année les dimanches et fêtes, les samedis, dont on laisse ordinairement la disposition aux noirs, les temps de maladie, etc., il se trouve que le maître n'obtient pas annuellement de chacun de ses esclaves valides plus de 227 journées de travail.

Il nous semble qu'un pareil ordre de choses tend naturellement à doter l'administration de la Guyane d'institutions et de garanties nouvelles, comme le pécule légal, les caisses d'épargne spéciales pour les noirs, le rachat forcé, imposable aux maîtres dans certaines conditions. Ce loisir abandonné aux esclaves, doit-il être pour eux tout-à-fait inutile? Ne faut-il pas leur donner la pensée et le courage d'amasser, dans le but de se mettre sous la protection de la loi, et de se racheter eux-mêmes sans être trop marchandés.

La longévité des esclaves à la Guyane n'est pas, comme dans les autres colonies, supérieure à celle des maîtres; elle lui est inférieure, si l'on admet pour incontestables les calculs de l'administration; mais la différence toutefois est fort peu de chose. En 1836, on comptait 903 esclaves au-dessus de soixante ans, c'est-à-dire un peu moins du dix-huitième de cette population, et 378 libres dans la même catégorie, par conséquent un peu moins du dix-septième de tous les libres.

On est heureux de voir que le mariage remplace peu à peu, dans la classe des esclaves, ces unions désordonnées que le hasard fait et défait, qu'un changement de maître peut dénouer brusquement, et qui étaient les seules alliances connues autrefois de nègre à négresse. En huit années, du 1er janvier 1828 au 31 décembre 1835, il a été célébré, dans la ville et banlieue de Cayenne, 160 mariages religieux entre esclaves, à peu près 20 par année. Il y en a eu 34 en 1828 et 37 en 1829 : l'institution semblait alors en progrès. Cependant on n'arrive pas à plus de 43 mariages en 1836, c'est-à-dire à un seul sur 386 esclaves, tandis qu'on en compte un sur 142 libres de couleur, un sur 55 blancs. Une telle infériorité du côté des esclaves, et surtout cette lenteur dans la progression, ne deviennent excusables que par la comparaison avec les autres colonies.

Parmi les libres de couleur, à la Guyane française, quelques-uns jouissent d'une assez grande fortune; mais la plupart vivent du produit de leur industrie ou de leur travail. Leur instruction est médiocre, mais ils recherchent l'occasion de s'éclairer; quant à leurs mœurs, elles offrent, depuis quelques années, une amélioration sensible, et on cite un certain nombre de familles de couleur qui se distinguent par une vie tout-à-fait régulière, dont s'honoreraient des familles blanches.

Il y avait, en 1836, sur une liste de 211 électeurs, 45 libres de couleur, et 13 de la même classe sur 126 éligibles. Du reste, *deux* libres de couleur ont été élus membres du conseil colonial de la Guyane (qui n'en compte que *seize*), par des arrondissemens électoraux composés, en majorité, d'électeurs blancs. Bien plus, les blancs, même dans les villes, commencent à épouser des femmes de couleur; l'égalité devant la loi devient une vérité, elle passe dans les mœurs. Loin de Cayenne, et surtout dans les quartiers dont les habitans mènent la vie simple et primitive des peuples pasteurs, on ne distingue presque plus la classe blanche de celle des libres de couleur, et l'administration pense que le moment n'est pas loin où cette fusion s'opérera également dans toute la colonie.

En attendant, et pour concourir à ce but, il n'existe à la Guyane que deux établissemens d'instruction publique, un pour chaque sexe. Comme on le pense bien, les deux couleurs y sont admises, sans distinction, et depuis long-temps. Dans l'un, celui des garçons, on comptait, au 1er janvier 1837, 123 élèves, dont 12 blancs et 111 libres de couleur; dans l'autre, il y avait 129 filles, dont 33 de la population blanche, et 96 de couleur. Le mélange que nous réclamions dans les établissemens d'instruction des Antilles, établissemens qui sont encore, il est vrai, à fonder, n'est donc pas impossible.

La France a le plus grand intérêt à se consolider et à s'étendre dans la Guyane. Jusqu'à ce jour, si l'on compare le peu de points qu'elle y occupe avec le vaste territoire qui est de son domaine, on la croirait campée seulement sur le continent d'Amérique. Il n'en peut pas être ainsi; on doit encore moins le laisser croire. Le Nouveau-Monde, dans sa partie méridionale surtout, se dégage à peine des liens de l'enfance, et l'Europe voudra long-temps encore prêter à ces nations chancelantes l'appui de ses conseils et de ses exemples, malgré elles peut-être. Il y a une Guyane hollandaise, une Guyane anglaise, il y avait naguère une Guyane portugaise, qui pourrait bien reprendre son nom un jour ou l'autre, et tout cela prouve combien les gouvernemens européens attachent d'importance à garder un pied sur la terre améri-

caine pour les éventualités incalculables que nous cache l'avenir. On connaît assez tous les regrets de l'Espagne quand il lui a fallu retirer ses dernières milices et son pavillon en lambeaux de ce vieux théâtre de sa gloire, perdu par ses fautes : nous aimons à penser que, dans la longue résistance de quelques-uns de ses enfans les plus éclairés, à la veille de cette mutilation forcée du grand empire de Charles-Quint, il entrait encore plus de prévoyance politique que d'esprit de routine et d'orgueil castillan; et pourtant il leur reste l'île de Cuba, qui vaut à elle seule un royaume du continent voisin, et comme source de richesses et comme point d'observation.

Personne n'ignore, d'ailleurs, avec quelle persévérance d'autres états d'Europe, arrivés les derniers au partage du monde, cherchent à se glisser en Amérique et la sondent sur tous les points, tantôt au nord, tantôt au midi. La France, qui a sa Guyane depuis long-temps, voudra s'y affermir et conserver le droit d'être représentée, en toute occasion, dans la confédération des états américains du sud; un pacte fédéral entre eux ne fut pas tout-à-fait une chimère, tant qu'a vécu Simon Bolivar; pourquoi le même lien ne se renouerait-il pas, dans l'avenir, pour former un faisceau qui résiste à l'ambition des états du Nord, si bien unis, quoique divisés en apparence? Et, dans cette prévision, il importe que la France se prépare à faire compter sa voix comme elle doit l'être dans un conseil futur d'amphictyons du Nouveau-Monde. Rien de ce qui se passera sur les rives de l'Atlantique ne peut nous demeurer indifférent.

Que de raisons, dès ce moment, nous encouragent à nous établir dans notre Guyane comme dans un observatoire! Sa salubrité n'est plus douteuse, nous l'affirmons de nouveau, et s'il en faut une preuve palpable, la voici : pendant une période de six années de 1831 à 1836, la mortalité parmi les troupes n'a été annuellement que de 3 sur 100 à la Guyane française.

Ses ressources sont immenses, dès aujourd'hui, pour l'exploitation des pâturages et l'aménagement des forêts qui commencent à 15 ou 20 lieues de la côte et se prolongent dans l'intérieur du continent, à une profondeur inconnue; son sol sera plus tard propice, si l'on veut, à tous les genres de culture; mais il ne faut pas se laisser décourager par le mauvais résultat de quelques essais mesquins, et ne pas s'étonner, par exemple, qu'après avoir transporté, en 1824, sur les bords de la Mana, trois pauvres familles du Jura, dont deux parfaitement étrangères à toute notion agricole, on n'ait pas égalé le succès de William Penn.

Qu'on nous permette une dernière observation en faveur de la Guyane. La tendance des vieux peuples européens, en fait de colonies, est visiblement de sortir des îles où il n'y a que des populations amenées du dehors par la violence, et de former des colonisations continentales avec le concours des races qu'ils trouvent sous leur main ou qui peuvent être attirées de proche en proche. L'Inde anglaise, qu'est-ce autre chose? La Nouvelle-Hollande est un continent dont la civilisation, commencée par des forçats déportés, englobe déjà les indigènes. Il y a une Amérique russe au nord-ouest du Nouveau-Monde. Les deux Canadas au nord-est occupent une forte position continentale, dont l'Angleterre, on le voit assez en ce moment, connaît toute la valeur. L'Égypte est une colonie turque et arabe à la limite d'un continent, et il n'est pas de nation civilisée qui ne crût, en s'en emparant, doubler sa puissance. Notre pays sait tout ce qu'il espère d'Alger et il n'a pas voulu renoncer à l'espoir de s'y agrandir avec le temps. Certes, dans un ordre beaucoup inférieur, mais au même titre, la Guyane promet tous les avantages qu'on aime aujourd'hui à trouver dans les établissemens qui ne sont pas d'avance clôturés entre des limites étroites ; et ces avantages se rattachent à toutes les questions qui troublent notre société malade, au paupérisme, à la réforme du système de pénalité, au besoin de satisfaire par de lointaines espérances les activités dangereuses, enfin à l'action extérieure du gouvernement. Il s'agit donc là tout à la fois de nos grandeurs et de nos misères.

Nous avons déjà eu occasion, dans ce qui précède, de parler des conseils coloniaux, créés par la loi du 24 avril 1833 pour remplacer les anciens conseils généraux des colonies. Il serait intéressant, pour avoir une idée complète du sujet qui nous occupe, de savoir exactement quel esprit anime cette institution nouvelle; car, dans les réformes qui se préparent, nul doute que son influence pour le mal comme pour le bien ne soit un élément dont il faille tenir compte. La loi que nous venons de citer avait bien reconnu la gravité de cette considération, lorsqu'elle avait stipulé que l'extrait des procès-verbaux des séances des conseils coloniaux serait imprimé et publié; mais on l'a exécutée de telle façon, qu'il n'y a aucune lumière à tirer des publications officielles que nous avons sous les yeux. Ainsi, dans l'*Analyse des votes des conseils coloniaux* que la direction centrale des colonies s'est chargée de rédiger et de publier, il n'est pas rare de rencontrer des renseignemens d'une inestimable précision, tels que ceux-ci :

| OBJETS DES VOTES. | ANALYSE DES VOTES. |
|---|---|
| RÉGIME DES DOUANES. . . | Examen d'un projet de loi sur le régime des douanes aux Antilles. |
| CABOTAGE. . . . . . . . . | Examen d'un projet de loi concernant le cabotage, pour servir de complément au projet de loi sur le régime des douanes précédemment examiné par le conseil colonial. (Voir *Douanes.*) |
| PÉCULE DES ESCLAVES. . . | Examen d'un projet d'ordonnance royale concernant la constitution légale du pécule des esclaves. — Le conseil adopte un avis contraire à l'adoption de cette mesure. Il exprime en même temps l'opinion qu'elle ne serait pas de la compétence du pouvoir royal, attendu que la loi du 24 avril 1833 n'a conféré au roi le droit de statuer sur la législation relative aux esclaves que sous toute réserve des droits acquis. |

Le reste témoigne à peu près d'un même respect pour la publicité. Il est vrai que l'administration de la marine, pour en agir ainsi, a des raisons qu'elle croit bonnes; mais ce ne sont pas celles qu'elle met en avant qui lui ont paru, au fond, les plus décisives. Nous avons, nous, de fortes raisons de croire que, si elle a été avare d'explications et parfois mystérieuse jusqu'au ridicule dans ses vastes brochures in-4°, c'est qu'elle a craint de compromettre les conseils coloniaux et de se compromettre vis-à-vis d'eux. Il est certain que d'étranges choses ont été dites dans le sein de ces assemblées, et nous le prouverions par les notes particulières qui sont venues jusqu'à nous, à travers mille entraves, si nous n'avions encore ici l'autorité de M. de Rémusat; et la sienne vaut mieux que la nôtre, car les documens secrets, qui n'arrivent au public que par accident, ont été communiqués libéralement à la commission de la chambre et à son honorable rapporteur. Voici ce que dit M. de Rémusat : « Pour le gouvernement, il a dû sortir de la résistance des conseils *un utile enseignement.* Elle a été si animée, si peu mesurée dans l'expression, qu'elle diminue à nos yeux l'autorité morale que nous aimons à leur reconnaître. S'ils prenaient l'usage de dénaturer, par l'exagération, des choses aussi simples (le pécule légal et le rachat forcé), le gouvernement serait en droit de fermer l'oreille à leurs plaintes pour n'écouter que la voix de l'opinion européenne. Les discussions de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Guyane (juin 1836), et de l'île Bourbon (août même année), justifieraient, il faut l'avouer, quelques-unes des préventions des adversaires des colonies. »

Malgré le poids de ces paroles, provoquées sans doute par une

masse de révélations qui n'ont pas transpiré au dehors sans être grandement atténuées, nous persistons à demander que jusqu'à la fin on ne désespère pas du concours des conseils coloniaux, pour la réforme sociale des pays dont ils occupent les sommités hiérarchiques. Mais, pour cela, il faut remplir deux conditions : façonner d'abord ces instrumens, et puis savoir les manier.

Si l'on veut les assouplir et les rendre plus dociles, qu'on commence par accueillir dans leurs réclamations ce qu'il y a de juste. Presque toujours, lorsque les conseils coloniaux ont eu à défendre leurs intérêts matériels, ils ont été dans le vrai; et déjà, pour les améliorations de ce genre qu'il leur était possible de réaliser de leur pleine autorité, ils ont justifié leur existence et leur droit d'intervention. Ainsi, à la Guadeloupe, où l'administration avait demandé pour un seul article de l'exercice 1834 (*personnel, solde et allocations accessoires*), une somme de 1,487,817 fr. 80 c., ils l'ont amenée à ne plus demander, pour 1838, que 1,339,301 fr. 34 c. : économie, 148,516 fr. 46 c. Et cependant aucun service n'a souffert; le personnel, loin d'être sacrifié, est devenu un peu plus nombreux, et n'a fait entendre aucune plainte. Les assemblées délibérantes sont seules capables de ces tours de force; elles sont admirables pour l'économie et la surveillance des intérêts positifs qui leur sont confiés.

Sans parler ici de la grande réparation que les colonies réclament pour les produits de leur agriculture, qui devraient avoir une plus large place sur le marché de la métropole, ou la liberté du moins de chercher un débouché hasardeux dans tous les ports du monde commercial, nous connaissons d'autres injustices, plus obscures, et qui seraient demeurées inaperçues, si les conseils coloniaux n'y avaient porté le flambeau d'une investigation minutieuse, comme les assemblées électives peuvent seules le faire. Ainsi, à la Guadeloupe (et l'abus de l'omnipotence métropolitaine n'est pas moins flagrant dans les autres colonies), on voit une dépense qui, en tout, s'élève à 240,000 fr., mise à la charge des colons; et à quel objet s'applique-t-elle? Au service de la douane locale, qui n'a guère d'autre but que de garantir aux produits de la France le marché insulaire et de les protéger contre toute concurrence étrangère. Cependant la France a refusé jusqu'à ce jour de prendre à son compte une partie de ce fardeau, dont la totalité aurait dû toujours peser sur elle seule. Qu'on ne dise pas que, par réciprocité, la douane des frontières de France, à laquelle les colonies ne votent aucune allocation spéciale, défend leurs produits contre les rivalités extérieures. Il y a plus d'une ré-

ponse à faire à ce sophisme. D'abord, la métropole ne s'est pas imposé cette charge pour ses établissemens d'outre-mer, mais pour elle-même, et quand elle serait réduite à ses possessions continentales, elle n'en dépenserait pas un sou de moins pour la garde de ses ports et de ses frontières de terre si étendues et si ouvertes à la contrebande européenne. Et puis, est-il bien vrai que les colonies n'apportent pas leur part contributive à l'entretien de cette douane française, impuissante aujourd'hui à les préserver d'une contrebande qui sort des entrailles même du territoire français ? Eh quoi ! sur ceux des produits coloniaux qui peuvent encore se glisser au rabais sur le marché encombré de la métropole, n'est-il pas perçu un droit exorbitant, abusif, supérieur à la valeur intrinsèque des produits importés, un droit qui dépasse toutes les limites des impôts de consommation et va attaquer la production même dans ses sources lointaines? Sur ce revenu si cruellement exagéré, est-il bien clair que la France ne prélève rien pour ses douaniers? Et enfin, si l'on veut marchander avec les colonies sur ce qu'elles paient chez elles pour la France, sur ce que la France paie ici pour elles, il faudrait prouver, avant tout, que leurs produits entrent et se vendent en totalité dans les ports de la métropole, comme l'a entendu le pacte commercial qui n'est pas encore aboli positivement. Jusqu'à ce que cette preuve soit donnée, un pareil compte de clerc à maître ne fait qu'ajouter aux souffrances trop réelles des pays d'outre-mer la dérision qui les aigrit.

Ce n'est pas tout. Les colonies, pour subvenir aux frais que la nécessité ordinaire, en toute circonstance, leur imposerait et que l'exigence de la métropole aggrave, sont réduites à frapper d'un droit de sortie leurs sucres, leurs cafés, tous leurs produits agricoles qui, par là, arrivent déjà chargés en Europe, pour y être accablés sous le poids énorme de l'impôt que nous avons dit. Elles voudraient depuis long-temps puiser à une autre source ce revenu indispensable à leur existence; mais il n'y a pas, pour elles, de grandes ressources à attendre des impôts directs, et l'impôt personnel notamment serait antipathique à leurs mœurs, et fatiguerait, humilierait le contribuable sans presque rien donner. Il ne resterait donc plus qu'à atteindre les importations de la métropole dans les colonies, car on subit tôt ou tard et partout cette rude devise de l'ancienne finance : « Il faut bien que je prenne quelque part. » Or, quelle matière plus imposable, et imposable avec plus de latitude, que les produits importés de la métropole, qui jusqu'ici n'ont acquitté, à la plupart des douanes coloniales, qu'une insignifiante redevance d'*un pour cent* de leur valeur?

Les colons ont vainement réclamé pendant long-temps la faculté de percevoir *trois pour cent ;* ce n'était, au fond, que la demande d'un octroi comme on en autorise journellement en France, et même avec des tarifs plus élevés. Nous craignons ici que notre mémoire nous serve mal ; mais il nous semble qu'aucun acte officiel n'a encore donné satisfaction, sur ce point, aux justes doléances des conseils coloniaux.

Voici que nous abordons enfin le côté faible de ces conseils, le point où leurs délibérations sont vulnérables, et c'est à regret que nous le faisons ; ce sera avec ménagement. La détresse des populations qu'ils représentent nous est connue, leur irritation doit être grande.

Le gouvernement crut devoir, en 1836, soumettre aux conseils des quatre colonies la question de l'émancipation, en les avertissant qu'il ne serait disposé à entreprendre cette œuvre qu'autant qu'il se trouverait en mesure de garantir aux colons *indemnité et sécurité.* La proposition, sous cette forme générale, fut repoussée par tous les conseils, et quelques-uns ne daignèrent pas même lui accorder l'honneur d'une discussion ; mais des rapports, à défaut de débats, peuvent faire apprécier l'esprit qui dictait ce rejet offensant. Dans un de ces rapports (et nous ne voulons pas nommer la colonie qui a applaudi à une telle opinion), l'on déplore la position du conseil obligé de lutter contre la mauvaise foi des novateurs qui, sans mission, se posent comme les apôtres de l'humanité, veulent briser les institutions *les plus respectables*, introduire des doctrines *exotiques.....* On les avertit, par une allusion à la réforme religieuse, que *les premiers novateurs, qui ont été trop vite, ont encouru la peine du bûcher;* et l'on ajoute : *Aux colonies, la loi de la sociabilité, c'est l'esclavage. Toutes mesures tendantes à y porter atteinte sont des symptômes de mort pour la constitution coloniale.*

Pour plus de précision, le gouvernement avait formulé sa pensée réformatrice en deux projets d'ordonnances royales, qui furent expédiés, par une circulaire du 23 février 1836, à la Martinique, à la Guadeloupe, à Bourbon et à Cayenne, pour être soumis à l'examen de leurs conseils. L'un de ces projets tendait à consacrer un *pécule légal des esclaves,* et y rattachait d'ailleurs, par un lien naturel, l'institution de caisses d'épargne ouvertes à la même population ; l'autre reconnaissait aux esclaves le droit de *rachat forcé,* dans le cas où il leur serait impossible de se racheter à l'amiable et du consentement de leurs maîtres.

Nous voulons consigner ici les principales dispositions de ces deux

ordonnances projetées, qui, grace à l'accueil qu'elles reçurent, il y a deux ans, auront encore pour beaucoup de lecteurs l'attrait de l'inconnu, à l'heure qu'il est.

*Projet d'ordonnance sur le pécule.* — L'esclave des deux sexes, lorsqu'il est âgé de plus de vingt-un ans, est apte à posséder toute propriété de l'espèce définie mobilière par le Code civil et à en disposer conformément aux règles du Code civil. — Les fruits du terrain cultivé par l'esclave pour son propre compte, avec le consentement du maître, appartiennent également en propre à l'esclave. — Sont exceptés des propriétés mobilières que l'esclave peut posséder, les navires, bateaux et embarcations, la poudre de guerre et de chasse, les armes à feu, les esclaves. — Dans toute action en justice qui aura pour objet ces propriétés mobilières ou les fruits spécifiés par les articles précédens, l'esclave ne pourra agir que par l'intermédiaire du procureur du roi de l'arrondissement. — L'esclave sera admis à déposer, par l'intermédiaire du procureur du roi, dans une caisse d'épargne instituée à cet effet, le pécule dont il sera justifié être légitime propriétaire. Il pourra toujours, par le même intermédiaire, retirer tout ou partie du montant de son dépôt.

*Projet d'ordonnance sur le droit de rachat.* — Tout individu en état d'esclavage aura droit de racheter sa liberté à prix d'argent. — Si le maître et l'esclave ne peuvent tomber d'accord sur le prix du rachat, l'esclave requerra le procureur du roi de l'arrondissement, à l'effet d'en régler le prix à l'amiable, s'il est possible. L'esclave devra justifier au surplus, de la possession légitime d'une somme suffisante. — En cas de non-conciliation, l'affaire sera portée, dans un bref délai, devant le juge royal qui statuera après avoir entendu le maître et le procureur du roi, patron de l'esclave, et après avoir fait procéder par experts à l'estimation de la valeur de l'esclave, si l'une ou l'autre des parties le requiert. — Dès que la décision qui autorise le rachat sera devenue exécutoire, le montant du prix, fixé pour le rachat, devra être consigné, au nom de l'esclave, à la caisse coloniale. Sur le récépissé de cette consignation, le gouvernement fera délivrer à l'esclave un titre de liberté dûment motivé. — La faculté du rachat à prix d'argent pourra être exercée dans les formes établies ci-dessus par le père ou la mère, soit libres, soit esclaves, en faveur de leurs enfans esclaves. — Ne seront pas admis à jouir de la faculté du rachat les esclaves qui auraient subi une ou plusieurs condamnations pour vol, ou recel d'objets volés, ou pour des faits qualifiés crimes par la législation pénale relative aux esclaves.

Voilà les innovations qui ont été regardées comme monstrueuses par tous les conseils et rejetées par chacun d'eux à l'unanimité, quelquefois même après une simple discussion de principes et sans qu'on ait pénétré dans le détail des articles proposés. Les argumens ont été les mêmes partout ; cela devait être, sauf quelques variations légères.

Généralement, on a attaqué les projets sur *le pécule* et *le rachat* comme plus subversifs que l'émancipation elle-même, l'émancipation en masse, qui apporterait nécessairement avec elle une indemnité évaluée sur le nombre total des esclaves, tandis que, dans le système d'affranchissemens partiels, au moyen du pécule légal et du rachat forcé, les meilleurs noirs, devenant libres les premiers, abandonneraient les ateliers à un affaiblissement irrémédiable. On s'est jeté dans de singuliers calculs pour estimer le prix de rachat qu'il conviendrait de demander à un esclave d'élite, en vue du préjudice indirect que sa libération isolée pourrait ainsi porter au maître. Sur 150 esclaves, il ne faut compter qu'environ 50 ou 60 travailleurs, a-t-on dit sans s'inquiéter de la preuve; le reste se compose d'enfans, de vieillards, d'infirmes. Même sur les 50 travailleurs, il n'y a que 20 individus de premier ordre, sur lesquels repose la force de l'atelier, et, s'ils se rachètent, l'atelier est perdu. Il faudrait donc, pour bien faire, soumettre ces 20 privilégiés à une rançon, pour tous ensemble, de 5 à 600,000 fr., ce qui ferait ressortir la contribution de chacun d'eux à 25 ou 30,000 fr. Ou si les maîtres, une fois en train de concessions, voulaient bien admettre que la force de leur habitation se répartit sur les 50 ou 60 travailleurs dont il s'agissait tout-à-l'heure, ce ne serait plus pour le rachat de chacun de ceux-ci qu'une moyenne de 10,000 fr. ou quelque chose de plus. — Voilà donc avec quelle franchise des colons mal inspirés se défendent parfois et avec quel art ils savent grouper les chiffres. Cela mérite-t-il d'être réfuté? Certes, nous convenons que l'application du mode de rachat forcé, sous des conditions raisonnables, ne laisserait sous l'autorité des maîtres, dans un temps donné, que le *caput mortuum* de l'esclavage. Mais qui vous dit que le gouvernement de la métropole attendra l'expiration de ce délai et l'épuisement de cette première expérience? Ne viendra-t-il pas y ajouter sa propre force, quand il verra qu'on s'est mis en marche sans lui, et ne sera-t-il pas excité par mille voix à l'achèvement d'une entreprise déjà avancée, qui ne réclamera plus qu'une indemnité plus modérée, en rapport avec les vues économiques de notre parlement?

Nous n'avons jamais pensé que les deux ordonnances, qui ont été

repoussées par les conseils coloniaux, dispenseraient pour toujours de recourir à une mesure d'émancipation générale. Seulement, quand elle viendra, nous voulons que son caractère de généralité se trouve déjà fortement atténué par tout ce qui aura été fait par d'autres moyens. Dans cette période transitoire, que les colonies se rassurent; elles n'auront pas perdu entièrement les services de leurs noirs d'élite successivement émancipés; elle pourront les employer comme chefs d'atelier, maîtres-ouvriers et *commandeurs*. Quant à prétendre que des hommes, ayant conquis leur liberté par leur propre vertu, la vertu du travail, retomberont le lendemain dans la plus abjecte fainéantise, c'est une énormité qu'on ne persuadera à personne : on a beau, pour cela, dénaturer le tableau présent de la plupart des îles anglaises, enfler le mal, déguiser le bien, et calomnier notamment l'heureuse colonie de Maurice, dont les conseils représentatifs des îles françaises ont beaucoup trop abusé pour le besoin de la cause. Et d'ailleurs ne sait-on pas que les noirs de culture ne seront, ni en grand nombre, ni les premiers, en état de se racheter eux-mêmes? On ne verra donc pas tout d'abord dans le travail colonial la lacune qui serait le plus à déplorer, et l'attente d'une émancipation définitive ne sera pas aussi cruelle qu'on l'a supposé.

On a cru, dans la plupart des conseils coloniaux, que ce serait un raisonnement victorieux que celui-ci : « Le pécule existe de fait, le rachat a lieu, du libre consentement des maîtres. Pourquoi transformer en un droit, qui peut avoir des dangers au point de vue des colons, un fait qui se manifeste assez fréquemment sans être obligatoire? » Il n'était pas difficile de répondre, et quelques organes de l'administration publique, des magistrats surtout, l'ont fait, dans le sein même des conseils coloniaux. Quant à nous, la première considération qui nous frappe et qui seule nous déciderait, c'est que le droit, s'il est reconnu et substitué au fait accidentel dont on se prévaut, ira plus loin que lui et produira plus d'affranchissemens. Quelles objections vient-on élever contre une déclaration de droit qui n'a pas d'autre prétention que de consacrer l'état présent des choses? Le pécule existe par le fait; eh bien! les lois ne sont-elles pas destinées à légitimer les faits existans? et lorsqu'elles ne vont pas au delà, est-il concevable qu'on les accuse de jeter autour d'elles la perturbation? Commencez donc, s'il en est ainsi, par dénoncer le *Code noir* qui, par son art. 29, donne une existence légale au pécule, et l'ordonnance du 15 octobre 1786 qui pose en principe, et comme indépendant des dispositions du maître, l'abandon à l'esclave d'une

certaine portion de terrain à cultiver pour son compte. C'est donc le droit qui est ancien; c'est la négation du droit qui est nouvelle.

Il est vrai qu'on a voulu apercevoir dans la reconnaissance légale du pécule une excitation au vol plus encore qu'au travail; mais on oubliait que l'esclave, convaincu de vol, devait être, aux termes de l'ordonnance, déclaré indigne de la liberté.

Il est vrai aussi qu'on a menacé l'esclave des fâcheuses conséquences que pourrait attirer sur lui, chaque jour et à toute heure, avant le jour et l'heure de l'affranchissement, la volonté irritable de son maître, dès qu'ils se verront l'un et l'autre dans une égalité nouvelle devant cette loi qui stipule les conditions du rachat forcé. On a dit qu'un tel bouleversement des relations établies doit *fermer le cœur du maître à l'esclave*. Ce sera un malheur, sans doute, mais moins grand pour le noir que son impuissance actuelle à rentrer en possession de la liberté quand il est assez riche pour la payer. Du reste, il n'y a guère à s'occuper des bizarres effets qui naîtront de la situation mixte des esclaves, et que l'on s'est plu à relever, dans les conseils coloniaux, avec une malveillante complaisance. Un noir qui ne se possède pas lui-même et qui sera admis à posséder conformément aux règles du code fait pour des personnes libres! Un homme, privé d'état civil, qui jouira de certains droits civils, et pourra, s'il ne les exerce personnellement, les faire exercer pour lui, plaider, transiger, intenter les actions civiles les plus graves! Et contre qui? Contre son maître, dont il est la chose! Voyez tout ce que contient la simple concession d'un pécule légal à l'esclave : c'est le renversement de tous les principes, c'est l'intrusion d'une propriété insolite dans la propriété établie, c'est la déclaration que l'esclave n'est plus une chose, mais un être; c'est une spoliation! Bien plus, dans une sombre hallucination, il a semblé à un créole que les noirs étaient parmi les blancs comme une nation étrangère, captive, qui, par le rachat forcé, allait imposer sa volonté à la nation souveraine! — Dans tout ceci, il y a beaucoup de plaintes qui ne nous touchent pas; il y en a d'autres qui nous scandalisent un peu par la forme dont on les a revêtues et que nous avons voulu adoucir. Mais surtout ce qui nous préserve de toute chimérique inquiétude, c'est l'intervention du magistrat qui, traitant pour l'esclave et sans lui, sauvera la plupart de ces fictions et de ces contradictions dont on nous exagère les difficultés.

Une objection plus forte, si elle était fondée, ce serait que les projets d'ordonnances royales sur le pécule et le rachat fussent re-

connues contraires à la loi organique du 24 avril 1833, comme l'ont affirmé tous les conseils coloniaux. En effet, cette loi a laissé dans le domaine de l'ordonnance royale *les améliorations à introduire dans la condition des personnes non libres*, en tant que ces améliorations seraient *compatibles avec les droits acquis*, c'est-à-dire les droits des maîtres. Or, voici que les maîtres, ne tenant nul compte de l'indemnité préalable qui leur est offerte, dès-lors qu'elle leur doit venir de leurs esclaves, déclarent que *les droits acquis* seraient violés par les ordonnances dont il s'agit, et que le pouvoir ministériel dépasserait les limites de ses attributions en gardant pour lui le réglement d'une matière si délicate. — Ici point de chicanes indignes de cette grande cause; un seul mot suffit pour résoudre la question. Si l'ordonnance est incompétente, et nous ne le croyons pas encore, la loi du moins ne l'est pas. Les deux chambres et le gouvernement du roi, qui ont fait la loi fondamentale de 1833, peuvent bien, j'imagine, y ajouter un article qui fasse revivre l'ancien principe du pécule légal et du rachat forcé; ils peuvent, ce principe une fois restauré, déléguer à l'ordonnance royale toute la latitude réglementaire qu'on lui refuse. Pour tout dire, ce n'est pas ainsi que l'entendent les conseils coloniaux, et s'ils plaident l'incompétence du ministère, c'est pour rester eux-mêmes et seuls arbitres; mais tout le monde peut juger maintenant si leur prétention est acceptable, et s'ils tireraient de leur compétence tout ce que la métropole veut obtenir.

Par la loi donc, ou par l'ordonnance, qu'on avise pour le mieux; mais que des bureaux du département de la marine on n'expédie plus de ces circulaires qui entretiennent les illusions des colons en leur promettant un système de temporisation impossible. L'argument qui domine tous les autres et reparaît sans cesse dans les délibérations coloniales, c'est qu'il faut attendre, c'est qu'il ne convient pas de rien hasarder avant l'accomplissement de l'expérience anglaise; ce qui signifiera désormais qu'on veut savoir, avant de prendre un parti, comment les nouveaux libres, apprentis de 1834, élèveront leurs enfans et leurs petits-enfans; car si l'on entend par la fin de l'expérience anglaise le jour où il n'y aura plus d'esclaves dans les colonies britanniques, ce jour est arrivé, c'était le 1er août 1838. Les colons français, pour raisonner comme ils le font, n'ont pas eu besoin de rien inventer, ils n'ont eu qu'à se mettre à l'unisson des vues et des exemples politiques qui leur arrivaient de France; voici ce que leur écrivait, le 25 août 1833, l'amiral de Rigny : « Le gouvernement du roi veut rester paisible spectateur des graves mesures que l'Angle-

terre a prises pour l'abolition de l'esclavage dans ses colonies. » — Ces paroles étaient alors sages peut-être, avec le correctif qu'y joignait le ministre : « Mais, pour que le gouvernement puisse conserver cette attitude et soustraire les colonies françaises au péril des innovations, il faut entrer franchement dans la voix des améliorations..... » — Cependant, le correctif a été négligé ; on a attendu, et on n'a rien fait.

Pour une réforme sociale à diriger dans les colonies, disons-le avec la franchise attribuée aux marins, les marins ne sont ni les plus actifs promoteurs, ni les meilleurs agens que l'on puisse choisir. Une moitié de leur vie s'écoule dans les stations des colonies, qui leur laissent, pour l'autre moitié, des souvenirs, des amitiés, des préjugés, quelquefois le lien des intérêts communs. Dans les circonstances normales, on comprend, jusqu'à un certain degré, que les gouvernemens de nos établissemens d'outre-mer leur soient dévolus en monopole : porter des ancres aux basques de son habit, c'est une distinction qui, en temps ordinaire, rehausse l'autorité du commandement ; ce phénomène est observable aux colonies mieux qu'en aucun lieu du monde. Mais la situation n'est pas ordinaire, elle réclame des mérites assez rares pour qu'on daigne les chercher indistinctement dans tous les rangs de la société. Ce n'est pas qu'il y ait avantage à prendre des hommes positivement enrôlés dans les *clubs* abolitionistes, ni qui aient écrit ou parlé en faveur de l'abolition de l'esclavage. Non ; ce seraient là des titres qui les rendraient, le plus souvent, suspects, avant qu'ils se fussent mis à l'œuvre. Mais il nous répugnerait de voir le sort de l'émancipation confié à des mains incertaines, à des cœurs peu pénétrés de la grandeur d'un devoir moral à remplir. Il ne s'agit, ni de plaire aux colons par une coupable facilité, ni de les effrayer en leur envoyant quelque proconsul de la philantropie. Il y a un milieu à garder entre leur extrême confiance et leur extrême défiance.

Avant toute chose, le gouvernement devra tenir à ses idées quand il en aura fait des projets d'ordonnance, et ne pas les retirer humblement, comme ceux du *pécule* et du *rachat forcé*, sur un signe de tête des conseils coloniaux. En traitant avec eux, il faut savoir ce qu'on veut, mais le vouloir dès qu'on le sait. Les colonies sont, comme les autres oligarchies de ce monde, dédaigneuses et rebelles à tout pouvoir qui ne se montre pas à elles comme ce *dieu-terme* dont parle Montesquieu, *lequel ne reculait jamais.*

VICTOR CHARLIER.

# LA DUCHESSE

# DE PALLIANO.[1]

Palerme, le 22 juillet 1838.

Je ne suis point naturaliste, je ne sais le grec que fort médiocrement, mon principal but en venant voyager en Sicile, n'a pas été d'observer les phénomènes de l'Etna, ni de jeter quelque clarté pour moi ou pour les autres, sur tout ce que les vieux auteurs grecs ont dit de la Sicile. Je cherchais d'abord le plaisir des yeux, qui est grand en ce pays singulier. Il ressemble, dit-on, à l'Afrique; mais ce qui, pour moi, est de toute certitude, c'est qu'il ne ressemble à l'Italie que par les passions dévorantes. C'est bien des Siciliens que l'on peut dire que le mot *impossible* n'existe pas pour eux dès qu'ils sont enflammés par l'amour ou la haine, et la haine en ce beau pays ne provient jamais d'un intérêt d'argent.

Je remarque qu'en Angleterre, et surtout en France, on parle souvent de la *passion italienne*, de la passion effrénée que l'on trouvait en Italie aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles. De nos jours cette belle passion est morte, tout-à-fait morte, dans les classes qui ont été atteintes par l'imitation des mœurs françaises et des façons d'agir à la mode à Paris ou à Londres.

Je sais bien que l'on peut dire que dès l'époque de Charles-Quint (1530), Naples, Florence, et même Rome, imitèrent un peu les mœurs espagnoles; mais ces habitudes sociales si nobles, n'étaient-

(1) Un de nos amis, qui voyage depuis plusieurs années en Italie, et qui a pu fouiller à loisir dans les bibliothèques publiques et particulières, nous envoie quelques manuscrits qui sont le résultat de ses recherches, et que nous publierons successivement. *La Duchesse de Palliano* est le premier récit de cette série. (*N. du D.*)

elles pas fondées sur le respect infini que tout homme digne de ce nom doit avoir pour les mouvemens de son ame? Bien loin d'exclure l'énergie, elles l'exagéraient, tandis que la première maxime des fats qui imitaient le duc de Richelieu vers 1760, était de ne sembler *émus de rien*. La maxime des *dandies* anglais, que l'on copie maintenant à Naples de préférence aux fats français, n'est-elle pas de sembler ennuyé de tout, supérieur à tout?

Ainsi la *passion italienne* ne se trouve plus depuis un siècle dans la bonne compagnie de ce pays-là.

Pour me faire quelque idée de cette *passion italienne*, dont nos romanciers parlent avec tant d'assurance, j'ai été obligé d'interroger l'histoire, et encore la grande histoire faite par des gens à talent et souvent trop majestueuse, ne dit presque rien de ces détails. Elle ne daigne tenir note des folies qu'autant qu'elles sont faites par des rois ou des princes. J'ai eu recours à l'histoire particulière de chaque ville; mais j'ai été effrayé par l'abondance des matériaux. Telle petite ville vous présente fièrement son histoire en trois ou quatre volumes in-4° imprimés, et sept ou huit volumes manuscrits; ceux-ci, presque indéchiffrables, jonchés d'abréviations, donnant aux lettres une forme singulière, et dans les momens les plus intéressans remplis de façons de parler en usage dans le pays, mais inintelligibles vingt lieues plus loin. Car dans toute cette belle Italie, où l'amour a semé tant d'évènemens tragiques, trois villes seulement, Florence, Sienne et Rome, parlent à peu près comme elles écrivent; partout ailleurs la langue écrite est à cent lieues de la langue parlée.

Ce qu'on appelle la *passion italienne*, c'est-à-dire la passion qui cherche à se satisfaire, et non pas *à donner au voisin une idée magnifique de notre individu*, commence à la renaissance de la société, au XIIe siècle, et s'éteint du moins dans la bonne compagnie vers l'an 1734. A cette époque les Bourbons viennent régner à Naples dans la personne de don Carlos, fils d'une Farnèse, mariée, en secondes noces, à Philippe V, ce triste petit-fils de Louis XIV, si intrépide au milieu des boulets, si ennuyé, et si passionné pour la musique. On sait que pendant vingt-quatre ans le sublime castrat Farinelli lui chanta tous les jours trois airs favoris, toujours les mêmes.

Un esprit philosophique peut trouver curieux les détails d'une passion sentie à Rome ou à Naples, mais j'avouerai que rien ne me semble plus absurde que ces romans qui donnent des noms italiens à leurs personnages. Ne sommes-nous pas convenus que les passions varient toutes les fois qu'on s'avance de cent lieues vers le nord?

L'amour est-il le même à Marseille et à Paris? Tout au plus peut-on dire que les pays, soumis depuis long-temps au même genre de gouvernement, offrent dans les habitudes sociales une sorte de ressemblance extérieure.

Les paysages, comme les passions, comme la musique, changent aussi dès qu'on s'avance de trois ou quatre degrés vers le nord. Un paysage napolitain paraîtrait absurde à Venise, si l'on n'était pas convenu, même en Italie, d'admirer la belle nature de Naples. A Paris nous faisons mieux, nous croyons que l'aspect des forêts et des plaines cultivées est absolument le même à Naples et à Venise, et nous voudrions que le Canaletto, par exemple, eût absolument la même couleur que Salvator Rosa.

Le comble du ridicule, n'est-ce pas une dame anglaise douée de toutes les perfections de son île, mais regardée comme hors d'état de peindre la *haine* et l'*amour* même dans cette île : M^me^ Anne Radcliffe donnant des noms italiens et de grandes passions aux personnages de son célèbre roman : *Le Confessionnal des Pénitens noirs?*

Je ne chercherai point à donner des graces à la simplicité, à la rudesse quelquefois choquantes du récit trop véritable que je soumets à l'indulgence du lecteur; par exemple, je traduis exactement la réponse de la duchesse de Palliano à la déclaration d'amour de son cousin Marcel Capecce. Cette monographie d'une famille se trouve, je ne sais pourquoi, à la fin du second volume d'une histoire manuscrite de Palerme sur laquelle je ne puis donner aucun détail.

Ce récit, que j'abrége beaucoup, à mon grand regret (je supprime une foule de circonstances caractéristiques), comprend les dernières aventures de la malheureuse famille Caffara, plutôt que l'histoire intéressante d'une seule passion. La vanité littéraire me dit que peut-être il ne m'eût pas été impossible d'augmenter l'intérêt de plusieurs situations, en développant davantage, c'est-à-dire en devinant et racontant au lecteur, avec détails, ce que sentaient les personnages. Mais moi, jeune Français, né au nord de Paris, suis-je bien sûr de deviner ce qu'éprouvaient ces ames italiennes de l'an 1559? Je puis tout au plus espérer de deviner ce qui peut paraître élégant et piquant aux lecteurs français de 1838.

Cette façon passionnée de sentir qui régnait en Italie vers 1559 voulait des actions et non des paroles. On trouvera donc fort peu de conversations dans les récits suivans. C'est un désavantage pour cette traduction, accoutumés que nous sommes aux longues conversations de nos personnages de roman; pour eux une conversation est une

bataille. L'histoire pour laquelle je réclame toute l'indulgence du lecteur montre une particularité singulière introduite par les Espagnols dans les mœurs d'Italie. Je ne suis point sorti du rôle de traducteur. Le calque fidèle des façons de sentir du XVI^e siècle, et même des façons de raconter de l'historien qui, suivant toute apparence, était un gentilhomme appartenant à la malheureuse duchesse de Palliano, fait, selon moi, le principal mérite de cette histoire tragique, si toutefois mérite y a.

L'étiquette espagnole la plus sévère régnait à la *cour* du duc de Palliano. Remarquez que chaque cardinal, que chaque prince romain avait une cour semblable, et vous pourrez vous faire une idée du spectacle que présentait en 1559 la civilisation de la ville de Rome. N'oubliez pas que c'était le temps où le roi Philippe II, ayant besoin pour une de ses intrigues du suffrage de deux cardinaux, donnait à chacun d'eux 200 mille livres de rente en bénéfices ecclésiastiques. Rome, quoique sans armée redoutable, était la capitale du monde. Paris, en 1559, était une ville de barbares assez gentils.

TRADUCTION EXACTE D'UN VIEUX RÉCIT ÉCRIT VERS 1566

Jean Pierre Caffara, quoique issu d'une des plus nobles familles du royaume de Naples, eut des façons d'agir âpres, rudes, violentes et dignes tout-à-fait d'un gardeur de troupeaux. Il prit *l'habit long* (la soutane) et s'en alla jeune à Rome, où il fut aidé par la faveur de son cousin, Olivier Caffara, cardinal et archevêque de Naples. Alexandre VI, ce grand homme, qui savait tout et pouvait tout, le fit son *cameriere* (à peu près ce que nous appellerions, dans nos mœurs, un officier d'ordonnance). Jules II le nomma archevêque de Chieti; le pape Paul le fit cardinal, et enfin, le 23 de mai 1555, après des brigues et des disputes terribles parmi les cardinaux enfermés au conclave, il fut créé pape sous le nom de Paul VI : il avait alors soixante-dix-huit ans. Ceux même qui venaient de l'appeler au trône de saint Pierre frémirent bientôt en pensant à la dureté et à la piété farouche, inexorable, du maître qu'ils venaient de se donner.

La nouvelle de cette nomination inattendue fit révolution à Naples et à Palerme. En peu de jours Rome vit arriver un grand nombre de membres de l'illustre famille Caffara. Tous furent placés; mais, comme il est naturel, le pape distingua particulièrement ses trois neveux, fils du comte de Montorio, son frère.

Don Juan l'aîné, déjà marié, fut fait duc de Palliano. Ce duché, enlevé à Marc-Antoine Colonna, auquel il appartenait, comprenait

un grand nombre de villages et de petites villes. Don Carlos, le second des neveux de sa sainteté, était chevalier de Malte et avait fait la guerre; il fut créé cardinal, légat de Bologne et premier ministre. C'était un homme plein de résolution; fidèle aux traditions de sa famille il osa haïr le roi le plus puissant du monde (Philippe II, roi d'Espagne et des Indes), et lui donna des preuves de sa haine. Quant au troisième neveu du nouveau pape, don Antonio Caffara, comme il était marié, le pape le fit marquis de Montebello. Enfin il entreprit de donner pour femme à François, dauphin de France et fils du roi Henri II, une fille que son frère avait eu d'un second mariage; Paul VI prétendait lui assigner pour dot le royaume de Naples, qu'on aurait enlevé à Philippe II, roi d'Espagne. La famille Caffara haïssait ce roi puissant, lequel, aidé des fautes de cette famille, parvint à l'exterminer, comme vous le verrez.

Depuis qu'il était monté sur le trône de saint Pierre, le plus puissant du monde, et qui, à cette époque, éclipsait même l'illustre monarque des Espagnes, Paul VI, ainsi qu'on l'a vu chez la plupart de ses successeurs, donnait l'exemple de toutes les vertus. Ce fut un grand pape et un grand saint; il s'appliquait à réformer les abus dans l'église et à éloigner par ce moyen le concile général, qu'on demandait de toutes parts à la cour de Rome, et qu'une sage politique ne permettait pas d'accorder.

Suivant l'usage de ce temps trop oublié du nôtre, et qui ne permettait pas à un souverain d'avoir confiance en des gens qui pouvaient avoir un autre intérêt que le sien, les états de sa sainteté étaient gouvernés despotiquement par ses trois neveux. Le cardinal était premier ministre et disposait des volontés de son oncle; le duc de Palliano avait été créé général des troupes de la sainte église; et le marquis de Montebello, capitaine des gardes du palais, n'y laissait pénétrer que les personnes qui lui convenaient. Bientôt ces jeunes gens commirent les plus grands excès; ils commencèrent par s'approprier les biens des familles contraires à leur gouvernement. Les peuples ne savaient à qui avoir recours pour obtenir justice. Non-seulement ils devaient craindre pour leurs biens, mais, chose horrible à dire dans la patrie de la chaste Lucrèce, l'honneur de leurs femmes et de leurs filles n'était pas en sûreté. Le duc de Palliano et ses frères enlevaient les plus belles femmes; il suffisait d'avoir le malheur de leur plaire. On les vit, avec stupeur, n'avoir aucun égard à la noblesse du sang, et, bien plus, il ne furent nullement retenus par la clôture sacrée des saints monastères. Les peuples, réduits au désespoir, ne savaient à qui faire parvenir leurs plaintes, tant était

grande la terreur que les trois frères avaient inspirée à tout ce qui approchait du pape; ils étaient insolens même envers les ambassadeurs.

Le duc avait épousé, avant la grandeur de son oncle, Violante de Cardone, d'une famille originaire d'Espagne, et qui, à Naples, appartenait à la première noblesse.

Elle comptait donc le *Seggio di nido*.

Violante, célèbre par sa rare beauté et par les graces qu'elle savait se donner quand elle cherchait à plaire, l'était encore davantage par son orgueil insensé. Mais il faut être juste, il eût été difficile d'avoir un génie plus élevé, ce qu'elle montra bien au monde en n'avouant rien, avant de mourir, au frère capucin qui la confessa. Elle savait par cœur et récitait avec une grace infinie l'admirable *Orlando* de *messer* Arioste, la plupart des sonnets du divin Pétrarque, les contes du *Pecorone*, etc., etc. Mais elle était encore plus séduisante quand elle daignait entretenir sa compagnie des idées singulières que lui suggérait son esprit.

Elle eut un fils qui fut appelé le duc de Cavi. Son frère D. Ferrand, comte d'Alife, vint à Rome, attiré par la haute fortune de ses beaux-frères.

Le duc de Palliano tenait une cour splendide; les jeunes gens des premières familles de Naples briguaient l'honneur d'en faire partie. Parmi ceux qui lui étaient le plus chers, Rome distingua, par son admiration, Marcel Capecce (du *Seggio di nido*), jeune cavalier célèbre à Naples par son esprit, non moins que par la beauté divine qu'il avait reçue du ciel.

La duchesse avait pour favorite Diane Brancaccio, âgée alors de trente ans, proche parente de la marquise de Montebello, sa belle-sœur. On disait dans Rome que, pour cette favorite, elle n'avait plus d'orgueil; elle lui confiait tous ses secrets. Mais ces secrets n'avaient rapport qu'à la politique; la duchesse faisait naître des passions, mais n'en partageait aucune.

Par les conseils du cardinal Caffara, le pape fit la guerre au roi d'Espagne, et le roi de France envoya au secours du pape une armée commandée par le duc de Guise.

Mais il faut nous en tenir aux évènemens intérieurs de la cour du duc de Palliano.

Capecce était depuis long-temps comme fou, on lui voyait commettre les actions les plus étranges; le fait est que le pauvre jeune homme était devenu passionnément amoureux de la duchesse sa *maîtresse*, mais il n'osait se découvrir à elle. Toutefois il ne désespé-

rait pas absolument de parvenir à son but, il voyait la duchesse profondément irritée contre un mari qui la négligeait. Le duc de Palliano était tout puissant dans Rome, et la duchesse savait, à n'en pas douter, que presque tous les jours, les dames romaines les plus célèbres par leur beauté venaient voir son mari dans son propre palais, et c'était un affront auquel elle ne pouvait s'accoutumer.

Parmi les chapelains du saint pape Paul VI se trouvait un respectable religieux avec lequel il récitait son bréviaire. Ce personnage, au risque de se perdre, et peut-être poussé par l'ambassadeur d'Espagne, osa bien un jour découvrir au pape toutes les scélératesses de ses neveux. Le saint pontife fut malade de chagrin; il voulut douter; mais les certitudes accablantes arrivaient de tous côtés. Ce fut le premier jour de l'an 1559 qu'eut lieu l'événement qui confirma le pape dans tous ses soupçons, et peut-être décida sa sainteté. Ce fut donc le propre jour de la Circoncision de Notre-Seigneur, circonstance qui aggrava beaucoup la faute aux yeux d'un souverain aussi pieux, qu'André Lanfranchi, secrétaire du duc de Palliano, donna un souper magnifique au cardinal Caffara, et voulant qu'aux excitations de la gourmandise ne manquassent pas celles de la luxure, il fit venir à ce souper la *Martuccia*, l'une des plus belles, des plus célèbres et des plus riches courtisanes de la noble ville de Rome. La fatalité voulut que Capecce, le favori du duc, celui-là même qui en secret était amoureux de la duchesse, et qui passait pour le plus bel homme de la capitale du monde, se fût attaché depuis quelque temps à la *Martuccia*. Ce soir-là, il la chercha dans tous les lieux où il pouvait espérer la rencontrer. Ne la trouvant nulle part, et ayant appris qu'il y avait un souper dans la maison Lanfranchi, il eut soupçon de ce qui se passait, et sur les minuit se présenta chez Lanfranchi, accompagné de beaucoup d'hommes armés.

La porte lui fut ouverte, on l'engagea à s'asseoir et à prendre part au festin, mais après quelques paroles assez contraintes, il fit signe à la Martuccia de se lever et de sortir avec lui. Pendant qu'elle hésitait toute confuse et prévoyant ce qui allait arriver, Capecce se leva du lieu où il était assis, et s'approchant de la jeune fille, il la prit par la main, essayant de l'entraîner avec lui. Le cardinal, en l'honneur duquel elle était venue, s'opposa vivement à son départ; Capecce persista, s'efforçant de l'entraîner hors de la salle.

Le cardinal, premier ministre, qui ce soir-là avait pris un habit tout différent de celui qui annonçait sa haute dignité, mit l'épée à la main, et s'opposa avec la vigueur et le courage que Rome entière

lui connaissait au départ de la jeune fille. Marcel, ivre de colère, fit entrer ses gens, mais ils étaient Napolitains pour la plupart, et quand ils reconnurent d'abord le secrétaire du duc et ensuite le cardinal que le singulier habit qu'il portait leur avait d'abord caché, ils remirent leurs épées dans le fourreau, ne voulurent point se battre, et s'interposèrent pour apaiser la querelle.

Pendant ce tumulte, Martuccia qu'on entourait et que Marcel Capecce retenait de la main gauche, fut assez adroite pour s'échapper. Dès que Marcel s'aperçut de son absence il courut après elle, et tout son monde le suivit.

Mais l'obscurité de la nuit autorisait les récits les plus étranges, et dans la matinée du 2 janvier, la capitale fut inondée des récits du combat périlleux qui aurait eu lieu, disait-on, entre le cardinal neveu et Marcel Capecce. Le duc de Palliano, général en chef de l'armée de l'église, crut la chose bien plus grave qu'elle n'était, et comme il n'était pas en de très bons termes avec son frère le ministre, dans la nuit même il fit arrêter Lanfranchi, et, le lendemain de bonne heure, Marcel lui-même fut mis en prison. Puis on s'aperçut que personne n'avait perdu la vie, et que ces emprisonnemens ne faisaient qu'augmenter le scandale, qui retombait tout entier sur le cardinal. On se hâta de mettre en liberté les prisonniers, et l'immense pouvoir des trois frères se réunit pour chercher à étouffer l'affaire. Ils espérèrent d'abord y réussir; mais, le troisième jour, le récit du tout vint aux oreilles du pape. Il fit appeler ses deux neveux, et leur parla comme pouvait le faire un prince aussi pieux et aussi profondément offensé.

Le cinquième jour de janvier, qui réunissait un grand nombre de cardinaux dans la congrégation du *Saint office*, le saint pape parla le premier de cette horrible affaire; il demanda aux cardinaux présens comment ils avaient osé ne pas la porter à sa connaissance : « Vous vous taisez! et pourtant le scandale touche à la dignité sublime dont vous êtes revêtus! Le cardinal Caffara a osé paraître sur la voie publique couvert d'un habit séculier et l'épée nue à la main. Et dans quel but? Pour se saisir d'une infame courtisane? »

On peut juger du silence de mort qui régnait parmi tous ces courtisans durant cette sortie contre le premier ministre. C'était un vieillard de quatre-vingts ans qui se fâchait contre un neveu chéri, maître jusque-là de toutes ses volontés. Dans son indignation le pape parla d'ôter le chapeau à son neveu.

La colère du pape fut entretenue par l'ambassadeur du grand duc

de Toscane qui alla se plaindre à lui d'une insolence récente du cardinal premier ministre. Ce cardinal naguère si puissant, se présenta chez sa sainteté pour son travail accoutumé, le pape le laissa quatre heures entières dans l'antichambre, attendant aux yeux de tous, puis le renvoya sans vouloir l'admettre à l'audience. On peut juger de ce qu'eut à souffrir l'orgueil immodéré du ministre. Le cardinal était irrité mais non soumis; il pensait qu'un vieillard accablé par l'âge, dominé toute sa vie par l'amour qu'il portait à sa famille, et qui enfin était peu habitué à l'expédition des affaires temporelles, serait obligé d'avoir recours à son activité. La vertu du saint pape l'emporta, il convoqua les cardinaux et les ayant long-temps regardés sans parler, à la fin il fondit en larmes, et n'hésita point à faire une sorte d'amende honorable : — « La faiblesse de l'âge, leur dit-il, et les soins que je donne aux choses de la religion, dans lesquelles comme vous savez je prétends détruire tous les abus, m'ont porté à confier mon autorité temporelle à mes trois neveux, ils en ont abusé et je les chasse à jamais. »

On lut ensuite un bref par lequel les neveux étaient dépouillés de toutes leurs dignités, et confinés dans de misérables villages. Le cardinal premier ministre fut exilé à Civita Lavinia, le duc de Palliano à Soriano, et le marquis à Montebello; par ce bref le duc était dépouillé de ses appointemens réguliers qui s'élevaient à 72,000 piastres (plus d'un million de 1838).

Il ne pouvait pas être question de désobéir à ces ordres sévères : les Caffara avaient pour ennemis et pour surveillans le peuple de Rome tout entier qui les détestait.

Le duc de Palliano, suivi du comte d'Aliffe, son beau-frère, et de Léonard del Cardine, alla s'établir au petit village de Soriano, tandis que la duchesse et sa belle-mère vinrent habiter Gallese, misérable hameau à deux petites lieues de Soriano.

Ces localités sont charmantes; mais c'était un exil, et l'on était chassé de Rome où naguère on régnait avec insolence.

Marcel Capecce avait suivi *sa maîtresse* avec les autres courtisans dans le pauvre village où elle était exilée. Au lieu des hommages de Rome entière, cette femme, si puissante quelques jours auparavant, et qui jouissait de son rang avec tout l'emportement de l'orgueil, ne se voyait plus environnée que de simples paysans dont l'étonnement même lui rappelait sa chute. Elle n'avait aucune consolation; son oncle était si âgé que probablement il serait surpris par la mort, avant de rappeler ses neveux, et pour comble de misère les trois frères se

détestaient entre eux. On allait jusqu'à dire que le duc et le marquis qui ne partageaient point les passions fougueuses du cardinal, effrayés par ses excès, étaient allés jusqu'à les dénoncer au pape leur oncle.

Au milieu de l'horreur de cette profonde disgrace, il arriva une chose qui, pour le malheur de la duchesse et de Capecce lui-même, montra bien que, dans Rome, ce n'était pas une passion véritable qui l'avait entraîné sur les pas de la Martuccia.

Un jour que la duchesse l'avait fait appeler pour lui donner un ordre, il se trouva seul avec elle, chose qui n'arrivait peut-être pas deux fois dans toute une année. Quand il vit qu'il n'y avait personne dans la salle où la duchesse le recevait, Capecce resta immobile et silencieux. Il alla vers la porte pour voir s'il y avait quelqu'un qui pût les écouter dans la salle voisine, puis il osa parler ainsi :

« Madame, ne vous troublez point et ne prenez pas avec colère les paroles étranges que je vais avoir la témérité de prononcer. Depuis long-temps je vous aime plus que la vie. Si, avec trop d'imprudence, j'ai osé regarder comme amant vos divines beautés, vous ne devez pas en imputer la faute à moi, mais à la force surnaturelle qui me pousse et m'agite. Je suis au supplice, je brûle; je ne demande pas du soulagement pour la flamme qui me consume, mais seulement que votre générosité ait pitié d'un serviteur rempli de défiance et d'humilité. »

La duchesse parut surprise et surtout irritée :

« Marcel, qu'as-tu donc vu en moi, lui dit-elle, qui te donne la hardiesse de me requérir d'amour? Est-ce que ma vie, est-ce que ma conversation se sont tellement éloignées des règles de la décence, que tu aies pu t'en autoriser pour une telle insolence? Comment as-tu pu avoir la hardiesse de croire que je pouvais me donner à toi ou à tout autre homme, mon mari et seigneur excepté? Je te pardonne ce que tu m'as dit, parce que je pense que tu es un frénétique; mais garde-toi de tomber de nouveau dans une pareille faute, ou je te jure que je te ferai punir à la fois pour la première et pour la seconde insolence. »

La duchesse s'éloigna transportée de colère, et réellement Capecce avait manqué aux lois de la prudence; il fallait faire deviner et non pas dire. Il resta confondu, craignant beaucoup que la duchesse ne racontât la chose à son mari.

Mais la suite fut bien différente de ce qu'il appréhendait. Dans la solitude de ce village, la fière duchesse de Palliano ne put s'empêcher de faire confidence de ce qu'on avait osé lui dire à sa dame d'honneur

favorite, Diane Brancaccio. Celle-ci était une femme de trente ans, dévorée par des passions ardentes. Elle avait les cheveux rouges (l'historien revient plusieurs fois sur cette circonstance qui lui semble expliquer toutes les folies de Diane Brancaccio). Elle aimait avec fureur Domitien Fornari, gentilhomme attaché au marquis de Montebello. Elle voulait le prendre pour époux; mais le marquis et sa femme, auxquels elle avait l'honneur d'appartenir par les liens du sang, consentiraient-ils jamais à la voir épouser un homme actuellement à leur service? Cet obstacle était insurmontable, du moins en apparence.

Il n'y avait qu'une chance de succès : il aurait fallu obtenir un effort de crédit de la part du duc de Palliano, frère aîné du marquis, et Diane n'était pas sans espoir de ce côté. Le duc la traitait en parente plus qu'en domestique. C'était un homme qui avait de la simplicité dans le cœur et de la bonté, et il tenait infiniment moins que ses frères aux choses de pure étiquette. Quoique le duc profitât en vrai jeune homme de tous les avantages de sa haute position, et ne fût rien moins que fidèle à sa femme, il l'aimait tendrement, et, suivant les apparences, ne pourrait lui refuser une grace si celle-ci la lui demandait avec une certaine persistance.

L'aveu que Capecce avait osé faire à la duchesse, parut un bonheur inespéré à la sombre Diane. Sa maîtresse avait été jusque-là d'une sagesse désespérante; si elle pouvait ressentir une passion, si elle commettait une faute, à chaque instant elle aurait besoin de Diane et celle-ci pourrait tout espérer d'une femme dont elle connaîtrait les secrets.

Loin d'entretenir la duchesse d'abord de ce qu'elle se devait à elle-même, et ensuite des dangers effroyables auxquels elle s'exposerait au milieu d'une cour aussi clairvoyante, Diane, entraînée par la fougue de sa passion, parla de Marcel Capecce à sa maîtresse, comme elle se parlait à elle-même de Domitien Fornari. Dans les longs entretiens de cette solitude, elle trouvait moyen, chaque jour, de rappeler au souvenir de la duchesse les graces et la beauté de ce pauvre Marcel qui semblait si triste; il appartenait, comme la duchesse, aux premières familles de Naples, ses manières étaient aussi nobles que son sang, et il ne lui manquait que ces biens, qu'un caprice de la fortune pouvait lui donner chaque jour, pour être sous tous les rapports l'égal de la femme qu'il osait aimer.

Diane s'aperçut avec joie que le premier effet de ces discours était de redoubler la confiance que la duchesse lui accordait.

Elle ne manqua pas de donner avis de ce qui se passait à Marcel Capecce. Durant les chaleurs brûlantes de cet été, la duchesse se promenait souvent dans les bois qui entourent Gallese. A la chute du jour, elle venait attendre la brise de mer sur les collines charmantes qui s'élèvent au milieu de ces bois et du sommet desquelles on aperçoit la mer à moins de deux lieues de distance.

Sans s'écarter des lois sévères de l'étiquette, Marcel pouvait se trouver dans ces bois : il s'y cachait, dit-on, et avait soin de ne se montrer aux regards de la duchesse que lorsqu'elle était bien disposée par les discours de Diane Brancaccio. Celle-ci faisait un signal à Marcel.

Diane, voyant sa maîtresse sur le point d'écouter la passion fatale qu'elle avait fait naître dans son cœur, céda elle-même à l'amour violent que Domitien Fornari lui avait inspiré. Désormais elle se tenait sûre de pouvoir l'épouser. Mais Domitien était un jeune homme sage, d'un caractère froid et réservé; les emportemens de sa fougueuse maîtresse, loin de l'attacher, lui semblèrent bientôt désagréables. Diane Brancaccio était proche parente des Caffara; il se tenait sûr d'être poignardé, au moindre rapport qui parviendrait sur ses amours, au terrible cardinal Caffara qui, bien que cadet du duc de Palliano, était, dans le fait, le véritable chef de la famille.

La duchesse avait cédé depuis quelque temps à la passion de Capecce, lorsqu'un beau jour on ne trouva plus Domitien Fornari dans le village où était reléguée la cour du marquis de Montebello. Il avait disparu : on sut plus tard qu'il s'était embarqué dans le petit port de Nettuno; sans doute il avait changé de nom, et jamais depuis on n'eut de ses nouvelles.

Qui pourrait peindre le désespoir de Diane? Après avoir écouté avec bonté ses plaintes contre le destin, un jour la duchesse de Palliano lui laissa deviner que ce sujet de discours lui semblait épuisé. Diane se voyait méprisée par son amant, son cœur était en proie aux mouvemens les plus cruels, elle tira la plus étrange conséquence de l'instant d'ennui que la duchesse avait éprouvé en entendant la répétition de ses plaintes. Diane se persuada que c'était la duchesse qui avait engagé Domitien Fornari à la quitter pour toujours, et qui de plus lui avait fourni les moyens de voyager. Cette idée folle n'était appuyée que sur quelques remontrances que jadis la duchesse lui avait adressées. Le soupçon fut bientôt suivi de la vengeance. Elle demanda une audience au duc et lui raconta tout ce qui se passait entre sa femme et Marcel. Le duc refusa d'y ajouter foi. « Songez, lui dit-il, que depuis quinze ans je n'ai pas eu le moindre reproche à

faire à la duchesse, elle a résisté aux séductions de la cour et à l'entraînement de la position brillante que nous avions à Rome; les princes les plus aimables, et le duc de Guise lui-même, général de l'armée française, y ont perdu leurs pas, et vous voulez qu'elle cède à un simple écuyer? »

Le malheur voulut que le duc, s'ennuyant beaucoup à Soriano, village où il était relégué, et qui n'était qu'à deux petites lieues de celui qu'habitait sa femme, Diane put en obtenir un grand nombre d'audiences, sans que celles-ci vinssent à la connaissance de la duchesse. Diane avait un génie étonnant; la passion la rendait éloquente. Elle donnait au duc une foule de détails; la vengeance était devenue son seul plaisir. Elle lui répétait que presque tous les soirs Capecce s'introduisait dans la chambre de la duchesse sur les onze heures, et n'en sortait qu'à deux ou trois heures du matin. Ces discours firent d'abord si peu d'impression sur le duc, qu'il ne voulut pas se donner la peine de faire deux lieues à minuit pour venir à Gallese, et entrer à l'improviste dans la chambre de sa femme.

Mais un soir qu'il se trouvait à Gallese, le soleil était couché, et pourtant il faisait encore jour, Diane pénétra tout échevelée dans le salon où était le duc. Tout le monde s'éloigna; elle lui dit que Marcel Capecce venait de s'introduire dans la chambre de la duchesse. Le duc, sans doute mal disposé en ce moment, prit son poignard et courut à la chambre de sa femme, où il entra par une porte dérobée. Il y trouva Marcel Capecce. A la vérité, les deux amans changèrent de couleur en le voyant entrer; mais, du reste, il n'y avait rien de répréhensible dans la position où ils se trouvaient. La duchesse était dans son lit occupée à noter une petite dépense qu'elle venait de faire; une camériste était dans la chambre; Marcel se trouvait debout à trois pas du lit.

Le duc furieux saisit Marcel à la gorge, l'entraîna dans un cabinet voisin, où il lui commanda de jeter à terre la dague et le poignard dont il était armé. Après quoi le duc appela des hommes de sa garde, par lesquels Marcel fut immédiatement conduit dans les prisons de Soriano.

La duchesse fut laissée dans son palais, mais étroitement gardée.

Le duc n'était point cruel; il paraît qu'il eut la pensée de cacher l'ignominie de la chose pour n'être pas obligé d'en venir aux mesures extrêmes que l'honneur exigerait de lui. Il voulut faire croire que Marcel était retenu en prison pour une tout autre cause, et prenant prétexte de quelques crapauds énormes que Marcel avait achetés à

grand prix, deux ou trois mois auparavant, il fit dire que ce jeune homme avait tenté de l'empoisonner. Mais le véritable crime était trop bien connu, et le cardinal, son frère, lui fit demander quand il songerait à laver dans le sang des coupables l'affront qu'on avait osé faire à leur famille.

Le duc s'adjoignit le comte d'Aliffe, frère de sa femme, et Antoine Torando, ami de la maison. Tous trois, formant comme une sorte de tribunal, mirent en jugement Marcel Capecce, accusé d'adultère avec la duchesse.

L'instabilité des choses humaines voulut que le pape Pie IV, qui succéda à Paul VI, appartînt à la faction d'Espagne. Il n'avait rien à refuser au roi Philippe II, qui exigea de lui la mort du cardinal et du duc de Palliano. Les deux frères furent accusés devant les tribunaux du pays, et les minutes du procès qu'ils eurent à subir nous apprennent toutes les circonstances de la mort de Marcel Capecce.

Un des nombreux témoins entendus dépose en ces termes :

« Nous étions à Soriano; le duc, mon maître, eut un long entretien avec le comte d'Aliffe..... Le soir, fort tard, on descendit dans un cellier au rez-de-chaussée, où le duc avait fait préparer les cordes nécessaires pour donner la question au coupable. Là se trouvaient le duc, le comte d'Aliffe, le seigneur Antoine Torando et moi. »

Le premier témoin appelé fut le capitaine Camille Grifone, ami intime et confident de Capecce. Le duc lui parla ainsi :

« Dis la vérité, mon ami. Que sais-tu de ce que Marcel a fait dans la chambre de la duchesse? » — « Je ne sais rien; depuis plus de vingt jours je suis brouillé avec Marcel. »

Comme il s'obstinait à ne rien dire de plus, le seigneur duc appela du dehors quelques-uns de ses gardes. Grifone fut lié à la corde par le podestat de Soriano. Les gardes tirèrent les cordes, et par ce moyen enlevèrent le coupable à quatre doigts de terre. Après que le capitaine eut été ainsi suspendu un bon quart d'heure, il dit : « Descendez-moi, je vais dire ce que je sais. » Quand on l'eut remis à terre, les gardes s'éloignèrent, et nous restâmes seuls avec lui. « Il est vrai que plusieurs fois j'ai accompagné Marcel jusqu'à la chambre de la duchesse, dit le capitaine; mais je ne sais rien de plus, parce que je l'attendais dans une cour voisine jusque vers les une heure du matin. »

Aussitôt on rappela les gardes qui, sur l'ordre du duc, l'élevèrent de nouveau, de façon que ses pieds ne touchaient pas la terre. Bientôt le capitaine s'écria : « Descendez-moi; je veux dire la vérité. Il est vrai, continua-t-il, que depuis plusieurs mois je me suis aperçu que

Marcel fait l'amour avec la duchesse, et je voulais en donner avis à votre excellence ou à D. Léonard. La duchesse envoyait tous les matins savoir des nouvelles de Marcel; elle lui faisait tenir de petits cadeaux, et entre autres choses des confitures préparées avec beaucoup de soin et fort chères; j'ai vu à Marcel de petites chaînes d'or d'un travail merveilleux qu'il tenait évidemment de la duchesse. »

Après cette déposition, le capitaine fut renvoyé en prison. On amena le portier de la duchesse, qui dit ne rien savoir; on le lia à la corde, et il fut élevé en l'air. Après une demi-heure il dit : « Descendez-moi, je dirai ce que je sais. » Une fois à terre, il prétendit ne rien savoir; on l'éleva de nouveau. Après une demi-heure on le descendit; il expliqua qu'il y avait peu de tems qu'il était attaché au service particulier de la duchesse. Comme il était possible que cet homme ne sût rien, on le renvoya en prison. Toutes ces choses avaient pris beaucoup de temps à cause des gardes que l'on faisait sortir à chaque fois. On voulait que les gardes crussent qu'il s'agissait d'une tentative d'empoisonnement avec le venin extrait des crapauds.

La nuit était déjà fort avancée quand le duc fit venir Marcel Capecce. Les gardes sortis et la porte dument fermée à clé :

— Qu'avez-vous à faire, lui dit-il, dans la chambre de la duchesse, que vous y restez jusqu'à une heure, deux heures et quelquefois quatre heures du matin?

Marcel nia tout; on appela les gardes, et il fut suspendu; la corde lui disloquait les bras; ne pouvant supporter la douleur, il demanda à être descendu; on le plaça sur une chaise; mais une fois là, il s'embarrassa dans son discours, et proprement ne savait ce qu'il disait. On appela les gardes qui le suspendirent de nouveau; après un long temps, il demanda à être descendu.

— Il est vrai, dit-il, que je suis entré dans l'appartement de la duchesse à ces heures indues; mais je faisais l'amour avec la signora Diane Brancaccio, une des dames de son excellence, à laquelle j'avais donné la foi de mariage, et qui m'a tout accordé, excepté les choses contre l'honneur.

Marcel fut reconduit à sa prison, où on le confronta avec le capitaine et avec Diane, qui nia tout.

Ensuite on ramena Marcel dans la salle basse; quand nous fûmes près de la porte. « Monsieur le duc, dit Marcel, votre excellence se rappellera qu'elle m'a promis la vie sauve si je dis toute la vérité. Il n'est pas nécessaire de me donner la corde de nouveau; je vais tout vous dire. » Alors il s'approcha du duc, et, d'une voix trem-

blante et à peine articulée, il lui dit qu'il était vrai qu'il avait obtenu les faveurs de la duchesse. A ces paroles le duc se jeta sur Marcel et le mordit à la joue; puis il tira son poignard et je vis qu'il allait en donner des coups au coupable. Je dis alors qu'il était bien que Marcel écrivît de sa main ce qu'il venait d'avouer, et que cette pièce servirait à justifier son excellence. On entra dans la salle basse, où se trouvait ce qu'il fallait pour écrire; mais la corde avait tellement blessé Marcel au bras et à la main, qu'il ne put écrire que ce peu de mots: *Oui, j'ai trahi mon seigneur; oui, je lui ai ôté l'honneur!*

Le duc lisait à mesure que Marcel écrivait. A ce moment il se jeta sur Marcel et lui donna trois coups de poignard qui lui ôtèrent la vie. Diane Brancaccio était là, à trois pas, plus morte que vive, et qui, sans doute, se repentait mille et mille fois de ce qu'elle avait fait. « Femme indigne d'être née d'une noble famille, s'écria le duc, et cause unique de mon déshonneur, auquel tu as travaillé pour servir à tes plaisirs déshonnêtes, il faut que je te donne la récompense de toutes tes trahisons. » En disant ces paroles, il la prit par les cheveux et lui scia le cou avec un couteau. Cette malheureuse répandit un déluge de sang et enfin tomba morte.

Le duc fit jeter les deux cadavres dans une cloaque voisine de la prison.

Le jeune cardinal Alphonse Caffara, fils du marquis de Montebello, le seul de toute la famille que Paul VI eût gardé auprès de lui, crut devoir lui raconter cet évènement. Le pape ne répondit que par ces paroles: « Et de la duchesse, qu'en a-t-on fait? »

On pensa généralement, dans Rome, que ces paroles devaient amener la mort de cette malheureuse femme. Mais le duc ne pouvait se résoudre à ce grand sacrifice, soit parce qu'elle était enceinte, soit à cause de l'extrême tendresse que jadis il avait eue pour elle.

Trois mois après le grand acte de vertu qu'avait accompli le saint pape Paul VI en se séparant de toute sa famille, il tomba malade, et, après trois autres mois de maladie, il expira le 18 août 1559.

Le cardinal écrivait lettres sur lettres au duc de Palliano, lui répétant sans cesse que leur honneur exigeait la mort de la duchesse. Voyant leur oncle mort, et ne sachant pas quelle pourrait être la pensée du pape qui serait élu, il voulait que tout fût fini dans le plus bref délai.

Le duc, homme simple, bon et beaucoup moins scrupuleux que le cardinal sur les choses qui tenaient au point d'honneur, ne pouvait se résoudre à la terrible extrémité qu'on exigeait de lui. Il se disait

que lui-même avait fait de nombreuses infidélités à la duchesse, et sans se donner la moindre peine pour les lui cacher, et que ces infidélités pouvaient avoir porté à la vengeance une femme aussi hautaine. Au moment même d'entrer au conclave, après avoir entendu la messe et reçu la sainte communion, le cardinal lui écrivit encore qu'il se sentait bourrelé par ces remises continuelles, et que, si le duc ne se résolvait pas enfin à ce qu'exigeait l'honneur de leur maison, il protestait qu'il ne se mêlerait plus de ses affaires et ne chercherait jamais à lui être utile, soit dans le conclave, soit auprès du nouveau pape. Une raison étrangère au point d'honneur put contribuer à déterminer le duc. Quoique la duchesse fût sévèrement gardée, elle trouva, dit-on, le moyen de faire dire à Marc-Antoine Colonna, ennemi capital du duc à cause de son duché de Palliano, que celui-ci s'était fait donner, que si Marc-Antoine trouvait moyen de lui sauver la vie et de la délivrer, elle, de son côté, le mettrait en possession de la forteresse de Palliano, où commandait un homme qui lui était dévoué.

Le 28 août 1559, le duc envoya à Gallese deux compagnies de soldats. Le 30, D. Léonard del Cardine, parent du duc, et D. Ferrant, comte d'Aliffe, frère de la duchesse, arrivèrent à Gallese, et vinrent dans les appartemens de la duchesse pour lui ôter la vie. Ils lui annoncèrent la mort; elle apprit cette nouvelle sans la moindre altération. Elle voulut d'abord se confesser et entendre la sainte messe. Puis, ces deux seigneurs s'approchant d'elle, elle remarqua qu'ils n'étaient pas d'accord entre eux. Elle demanda s'il y avait un ordre du duc son mari pour la faire mourir. « Oui, madame, répondit D. Léonard. » La duchesse demanda à le voir; D. Ferrant le lui montra.

(Je trouve dans le procès du duc de Palliano la déposition des moines qui assistèrent à ce terrible évènement. Ces dépositions sont très supérieures à celles des autres témoins, ce qui provient, ce me semble, de ce que les moines étaient exempts de crainte en parlant devant la justice, tandis que tous les autres témoins avaient été plus ou moins complices de leur maître.)

Le frère Antoine de Pavie, capucin, dépose en ces termes :

« Après la messe où elle avait reçu dévotement la sainte communion, et tandis que nous la confortions, le comte d'Aliffe, frère de madame la duchesse, entra dans la chambre avec une corde et une baguette de coudrier grosse comme le pouce et qui pouvait avoir une demi-aune de longueur. Il couvrit les yeux de la duchesse d'un mou-

choir, et elle, d'un grand sang-froid, le faisait descendre davantage sur ses yeux, pour ne pas le voir. Le comte lui mit la corde au cou; mais comme elle n'allait pas bien, le comte la lui ôta et s'éloigna de quelques pas, la duchesse l'entendant marcher, s'ôta le mouchoir de dessus les yeux, et dit : « Eh bien donc! que faisons-nous? » Le comte répondit : « La corde n'allait pas bien, je vais en prendre une « autre pour ne pas vous faire souffrir. »

« Disant ces paroles, il sortit; peu après il rentra dans la chambre avec une autre corde, il lui arrangea de nouveau le mouchoir sur les yeux, il lui remit la corde au cou, et faisant pénétrer la baguette dans le nœud, il la fit tourner et l'étrangla. La chose se passa, de la part de la duchesse, absolument sur le ton d'une conversation ordinaire. »

Le frère Antoine de Salazar, autre capucin, termine sa déposition par ces paroles :

« Je voulais me retirer du pavillon par scrupule de conscience, pour ne pas la voir mourir, mais la duchesse me dit : — Ne t'éloigne pas d'ici, pour l'amour de Dieu (ici le moine raconte les circonstances de la mort, absolument comme nous venons de les rapporter), il ajoute : Elle mourut comme une bonne chrétienne, répétant souvent : *Je crois*, *je crois*. »

Les deux moines, qui apparemment avaient obtenu de leurs supérieurs l'autorisation nécessaire, répètent dans leurs dépositions que la duchesse a toujours protesté de son innocence parfaite, dans tous ses entretiens avec eux, dans toutes ses confessions, et particulièrement dans celle qui précéda la messe où elle reçut la sainte communion. Si elle était coupable, par ce trait d'orgueil elle se précipitait en enfer.

Dans la confrontation du frère Antoine de Pavie, capucin, avec D. Léonard del Cardine, le frère dit : « Mon compagnon dit au comte qu'il serait bien d'attendre que la duchesse accouchât; elle est grosse de six mois, ajouta-t-il, il ne faut pas perdre l'ame du pauvre petit malheureux qu'elle porte dans son sein, il faut pouvoir le baptiser. A quoi le comte d'Aliffe répondit :

« Vous savez que je dois aller à Rome, et je ne veux pas y paraître avec ce masque sur le visage (avec cet affront non vengé). »

A peine la duchesse fut-elle morte, que les deux capucins insistèrent pour qu'on l'ouvrît sans retard, afin de pouvoir donner le baptême à l'enfant; mais le comte et D. Léonard n'écoutèrent pas leurs prières.

Le lendemain, la duchesse fut enterrée dans l'église du lieu, avec

une sorte de pompe ( j'ai lu le procès-verbal ). Cet évènement, dont la nouvelle se répandit aussitôt, fit peu d'impression, on s'y attendait depuis long-temps ; on avait plusieurs fois annoncé la nouvelle de cette mort à Gallese et à Rome, et d'ailleurs un assassinat hors de la ville et dans un moment de siége vacant, n'avait rien d'extraordinaire. Le conclave qui suivit la mort de Paul VI fut très orageux, il ne dura pas moins de quatre mois.

Le 26 décembre 1559, le pauvre cardinal Carlo Caffara fut obligé de concourir à l'élection d'un cardinal porté par l'Espagne et qui par conséquent ne pourrait se refuser à aucune des rigueurs que Philippe II demanderait contre lui cardinal Caffara. Le nouvel élu prit le nom de Pie IV.

Si le cardinal n'avait pas été exilé au moment de la mort de son oncle, il eût été maître de l'élection, ou du moins aurait été en mesure d'empêcher la nomination d'un ennemi.

Peu après on arrêta le cardinal ainsi que le duc; l'ordre de Philippe II était évidemment de les faire périr. Ils eurent à répondre sur quatorze chefs d'accusation. On interrogea tous ceux qui pouvaient donner des lumières sur ces quatorze chefs. Ce procès, fort bien fait, se compose de deux volumes in-folio, que j'ai lus avec beaucoup d'intérêt parce qu'on y rencontre à chaque page des détails de mœurs que les historiens n'ont point trouvés dignes de la majesté de l'histoire. J'y ai remarqué des détails fort pittoresques sur une tentative d'assassinat dirigée, par le parti espagnol, contre le cardinal Caffara, alors ministre tout puissant.

Du reste, lui et son frère furent condamnés pour des crimes qui n'en auraient pas été pour tout autre, par exemple, avoir donné la mort à l'amant d'une femme infidèle et à cette femme elle-même. Quelques années plus tard le prince Orsini épousa la sœur du grand-duc de Toscane, il la crut infidèle et la fit empoisonner en Toscane même, du consentement du grand-duc son frère, et jamais la chose ne lui a été imputée à crime. Plusieurs princesses de la maison de Médicis sont mortes ainsi.

Quand le procès des deux Caffara fut terminé, on en fit un long sommaire, qui, à diverses reprises, fut examiné par des congrégations de cardinaux. Il est trop évident qu'une fois qu'on était convenu de punir de mort le meurtre qui vengeait l'adultère, genre de crime dont la justice ne s'occupait jamais, le cardinal était coupable d'avoir persécuté son frère pour que le crime fût commis, comme le duc était coupable de l'avoir fait exécuter.

Le 3 de mars 1561, le pape Pie IV tint un consistoire qui dura huit heures, et à la fin duquel il prononça la sentence des Caffara en ces termes : *Prout in schedulâ* (Qu'il en soit fait comme il est requis).

La nuit du jour suivant, le fiscal envoya au château Saint-Ange le barigel pour faire exécuter la sentence de mort sur les deux frères Charles, cardinal Caffara, et Jean, duc de Palliano ; ainsi fut fait. On s'occupa d'abord du duc. Il fut transféré du château Saint-Ange aux prisons de Tordinone où tout était préparé ; ce fut là que le duc, le comte d'Aliffe et D. Léonard del Cardine, eurent la tête tranchée.

Le duc soutint ce terrible moment non seulement comme un cavalier de haute naissance, mais encore comme un chrétien prêt à tout endurer pour l'amour de Dieu. Il adressa de belles paroles à ses deux compagnons pour les exhorter à la mort ; puis écrivit à son fils (1).

Le barigel revint au château Saint-Ange, il annonça la mort au cardinal Caffara, ne lui donnant qu'une heure pour se préparer. Le cardinal montra une grandeur d'ame supérieure à celle de son frère, d'autant qu'il dit moins de paroles ; les paroles sont toujours une force que l'on cherche hors de soi. On ne lui entendit prononcer à voix basse que ces mots à l'annonce de la terrible nouvelle :

« Moi mourir ! O pape Pie ! ô roi Philippe ! »

Il se confessa ; il récita les sept psaumes de la pénitence, puis il s'assit sur une chaise et dit au bourreau : *Faites.*

Le bourreau l'étrangla avec un cordon de soie qui se rompit ; il fallut y revenir à deux fois. Le cardinal regarda le bourreau sans daigner prononcer un mot.

(*Note ajoutée.*)

Peu d'années après le saint pape Pie V fit revoir le procès, qui fut cassé ; le cardinal et son frère furent rétablis dans tous leurs honneurs, et le procureur général, qui avait le plus contribué à leur mort, fut pendu. Pie V ordonna la suppression du procès ; toutes les copies qui existaient dans les bibliothèques furent brûlées ; il fut défendu d'en conserver sous peine d'excommunication ; mais le pape ne pensa pas qu'il avait une copie du procès dans sa propre bibliothèque, et c'est sur cette copie qu'ont été faites toutes celles que l'on voit aujourd'hui.

F. DE LAGENEVAIS.

(1) Le savant M. Sismondi embrouille toute cette histoire. Voir l'article Carafa de la biographie Michaud ; il prétend que ce fut le comte de Montorio qui eut la tête tranchée le jour de la mort du cardinal. Le comte était père du cardinal et du duc de Palliano. Le savant historien prend le père pour le fils.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 août 1838.

La France ne pouvait rester indifférente aux menées qui avaient succédé à la tentative ridicule de Strasbourg, surtout depuis la lettre écrite par le jeune Louis Bonaparte à M. Laity, à l'occasion de son procès. Vainement dira-t-on qu'un gouvernement ne doit pas attacher trop d'importance à la conduite d'un jeune homme tout-à-fait étranger à l'esprit de la France : ce jeune homme avait trouvé le moyen d'égarer quelques malheureux soldats; récemment encore il a causé la disgrace d'un officier français dont il a détruit la carrière ; le devoir du gouvernement était de mettre fin à ces intrigues. Il a fait ce qu'il aurait fait en pareil cas à l'égard de tout réfugié qui essaierait de troubler la tranquillité de la France; il a demandé l'éloignement de celui-ci du pays voisin où il réside. La note présentée par M. le duc de Montebello au directoire fédéral récapitule nettement les griefs du gouvernement français contre le jeune Louis Bonaparte. Après les évènemens de Strasbourg et l'acte de clémence dont M. Louis Bonaparte a été l'objet, dit notre ambassadeur dans cette note, on ne devait pas s'attendre à le voir renouveler ses criminelles intrigues, surtout en Suisse, où se trouvent établies d'anciennes et nouvelles relations de bon voisinage. M. de Montebello ajoutait que, de notoriété publique, le château d'Arenenberg est un foyer d'intrigues contre la France, et que les écrits que M. Louis Bonaparte a fait publier en France et en Allemagne prouvent assez ses desseins. La Suisse est trop loyale et trop fidèle alliée de la France pour permettre que Louis Bonaparte se dise à la fois un de ses citoyens et le pretendant au trône de France, qu'il se dise Français toutes les fois qu'il conçoit l'espérance de troubler sa patrie au profit de ses projets, et citoyen de Thurgovie quand le gouvernement français veut prévenir le retour de ses tentatives.

Telle était la substance de cette note, qui a été attaquée par tous les journaux de l'opposition comme destructive des principes qui consacrent l'indépendance de la république helvétique. Une feuille des plus avancées de la gauche va même jusqu'à nous menacer de la colere de la Suisse, qui pourrait bien, dit-elle, se mettre sous la protection de quelque grande puissance militaire. D'autres feuilles, plus modérées, se bornent à reprocher au gouver-

nement toutes les fautes qu'il a commises. Ces fautes sont la clémence qu'il a montrée envers un jeune homme ivre de son nom et que les souvenirs glorieux qui s'attachent à ce nom ont mis deux fois à couvert de la juste rigueur qu'il s'était attirée; c'est l'esprit de légalité qui a fait juger M. Laity comme l'auteur de la brochure condamnée, tandis que toutes les présomptions s'élevaient contre M. Louis Bonaparte. Les journaux suisses, encouragés par les journaux de l'opposition, ont grossièrement traduit ces récriminations, et, de feuille en feuille, l'esprit de haine et de dénigrement contre le gouvernement français a passé dans les délibérations de la diète, qui a opposé, en réalité, une fin de non-recevoir à nos réclamations. L'opposition a remporté là un bien beau triomphe, elle doit s'en applaudir, et la France ne manquera pas de la remercier de son ouvrage.

Toutes les passions d'une assemblée populaire, excitée par des meneurs étrangers, ont éclaté dans la délibération de la diète helvétique, à l'occasion de la note de M. de Montebello. M. Kern, député de Thurgovie, a parlé en homme qui parle pour un canton, sans s'élever jusqu'aux idées générales et à l'intérêt commun de toute la confédération suisse. Pour lui, la qualité de citoyen du canton de Thurgovie est tout; avec cette qualité-là on est à l'abri de toute recherche; on peut venir, comme l'a fait M. Louis Bonaparte, planter le drapeau de la rébellion dans les villes voisines, se proposer comme souverain d'un grand état, répandre des pamphlets incendiaires; la cocarde thurgovienne couvre tout, la protection de M. Kern et de ses concitoyens est une lettre-de-marque qui légitime toutes les entreprises; le seul châtiment qu'on puisse encourir est ce blâme si mesuré et si doux, que le député de Thurgovie a bien voulu accorder pour toute satisfaction à la France : « J'aurais désiré que notre nouveau concitoyen eût resserré le cercle de son activité politique dans les limites de sa nouvelle patrie. » C'est aussi ce que la France exige; mais il lui faut une autre garantie de l'exécution des vœux du député de Thurgovie, que ce simple désir exprimé en si bons termes.

Au reste, M. Kern connaît très bien l'historique des rapports entre la France et la Suisse. Il rappelle très exactement que l'article 5 du traité de 1828 a été aboli à la demande même du gouvernement de juillet, qui a voulu se reposer uniquement, sur la bonne foi et la bonne amitié du gouvernement fédéral, du soin de repousser les intrigues qui se feraient contre la tranquillité de la France, au sein du territoire helvétique. M. Kern connaît encore mieux, s'il se peut, la constitution de Thurgovie, qui déclare, article 17, que nul citoyen ne pourra être distrait de ses juges naturels; c'est ce que dit aussi l'article 53 de la Charte française; mais il est une constitution antérieure à toutes celles-là, qui les confirme, loin de les contredire, constitution commune à l'Europe, au monde entier, et c'est justement celle-là, celle-là seule, que le député de Thurgovie semble ne pas connaître : cette constitution, c'est le droit des gens, qui dit que nul état ne doit tolérer dans son sein des actes qui pourraient compromettre la tranquillité de ses voisins.

La France a invoqué cette maxime, et la note de M. de Montebello, conçue

en termes parfaitement modérés, n'était pas de nature à provoquer une discussion aussi violente que celle qui a eu lieu. Qui croirait, par exemple, qu'un député du canton de Vaud, qu'un homme grave comme M. Monnard, a proposé de faire la guerre à la France! Les rôles respectifs se trouvent ici très bien observés. La France a bien complètement rempli celui d'une grande et forte puissance en présentant à la Suisse une note pleine de modération, et le canton de Vaud n'a pas dérogé au rôle ordinaire des états imperceptibles, en répondant par des menaces de guerre. Ces rodomontades ne sont pas nouvelles, et nous pourrions en trouver plus d'une semblable dans l'histoire des cantons, dans celle de Genève, par exemple, qui, assiégée en 1782 par nos troupes, répondit au général français, M. de Jaucourt, qui menaçait la ville d'un incendie après l'assaut, si elle ne se rendait, en lui envoyant *un paquet d'allumettes*. La ville se rendit cependant quelques heures plus tard, et avant l'assaut. Nous citons ce fait uniquement parce qu'il se présente à notre mémoire, et non que nous pensions que le gouvernement français songe, pour l'heure, à relever le cartel que lui envoie le canton de Vaud.

Malgré la vivacité des paroles de M. Monnard, nous ne nous trompons pas sur son caractère, qui nous est connu. Nous savons que le député de Vaud n'est pas un radical comme le chef du parti démocratique de ce canton, M. Druey; nous savons qu'il aime la liberté, et qu'il a donné des preuves de ses sentimens libéraux et modérés à la fois, dans les efforts fructueux qu'il a faits en 1821 pour fonder la liberté de la presse. Aussi nous attendons-nous à le voir bien surpris de l'usage que l'opposition fait en France de ses paroles, et nous ne serions pas étonnés si cette surprise allait jusqu'aux regrets. Rappelé à lui-même, M. Monnard se dira que la véritable dignité des états secondaires est de ne braver leurs voisins que pour des causes bien graves, et que si la Suisse, luttant du temps de Tell contre l'Autriche pour recouvrer sa liberté, était alors admirable, elle serait bien près du ridicule, si elle se mettait à défier la France à propos d'une réclamation tout-à-fait légale. Heureusement la France connaît mieux sa dignité; elle sait qu'un grand état comme elle doit mettre doublement la justice et le droit de son côté dans ses négociations avec les états secondaires, et elle ne faillira pas à ce principe qui a toujours dominé dans ses rapports diplomatiques de tous les temps.

M. Monnard, adoptant les principes du député de Thurgovie, veut qu'on précise, d'une manière palpable, les faits qui sont reprochés à M. Louis Bonaparte. Il suffirait de lui envoyer la lettre écrite par M. Louis Bonaparte à M. Laity, et publiée dans tous les journaux de la France et de l'étranger. Cette lettre dit tout. Elle prouve que le jeune Bonaparte ne renonce à aucun de ses projets, et qu'il n'attend qu'une occasion favorable pour les mettre à exécution de nouveau. Les lettres et les écrits répandus en France viennent évidemment d'Arenenberg; les conseils qui s'y tiennent, les hôtes qu'on y reçoit, tout motive la note remise au directoire fédéral et qui a tant irrité le député de Vaud et autres. Faudra-t-il donc attendre que Louis Bonaparte se

soit présenté de nouveau dans une de nos places fortes pour demander son éloignement de la Suisse? Est-ce là ce que veulent l'opposition libérale de Paris et les démocrates de la confédération helvétique?

La véhémence de M. Monnard ne tient pas, il faut le reconnaître, à quelque intérêt que lui inspirerait M. Louis Bonaparte. Le député de Vaud déclare que « c'est un pauvre républicain que celui qui ne sait pas se contenter de l'honneur de vivre en homme libre dans un pays libre, » et s'il entend protéger un citoyen suisse qui a des chambellans et se fait donner, dans son château, le titre de *majesté*, c'est uniquement pour l'honneur des principes. Quant à nous, nos réflexions ne se ressentent pas, on le voit, de l'aigreur des discours de M. Monnard et de ses collègues; aussi n'éprouverons-nous aucun embarras à dire toute notre pensée.

Tout en approuvant et en louant sans restriction le gouvernement français de la marche qu'il a suivie en cette circonstance, et de sa note pleine de dignité et d'opportunité, quoi qu'en disent les journaux de toutes les oppositions, nous n'entendons pas dire que nos rapports avec la Suisse, depuis huit ans, aient été tout-à-fait ce qu'ils devaient être. M. de Rumigny avait su gagner la confiance des cantons democratiques, M. de Montebello a pris peut-être d'autres appuis. La conduite des agens d'un gouvernement, à l'étranger, se dirigeant, en général, d'après des faits et des nécessités qui ne sont pas à la connaissance du public, nous ne nous croyons pas en droit d'émettre une opinion sur les motifs qui ont fait agir ces deux ambassadeurs. Ce qui nous est plus connu, c'est que nos rapports généraux avec la Suisse n'ont peut-être pas été toujours empreints, depuis huit ans, de cet esprit de mansuétude qui pouvait prévenir les difficultés du genre de celle qui occupe la diète en ce moment. Sans doute, le renvoi des troupes suisses et d'autres modifications survenues entre les deux états, depuis 1830, ont dû rendre les rapports moins faciles qu'ils n'étaient; mais il paraît que le ton général des négociations a blessé quelques esprits qui en dirigent d'autres. Nous parlons librement de ces faits, parce qu'ils sont déjà anciens, et surtout parce que le ton de la dernière note du gouvernement français prouve que jamais la France n'a parlé un langage plus conciliant et plus modéré. D'un autre côté, les éloges que les démocrates suisses reçoivent de l'opposition libérale, chaque fois qu'une difficulté s'élève entre la France et les cantons, a pu les séduire. N'ont-ils pas pu croire que les gouvernemens étrangers ont toujours raison, et que la France a toujours tort, quand ils voient des journaux français vanter sans cesse, à nos dépens, la dignité, la force, l'énergie et la modération des autres puissances? En lisant aujourd'hui ces journaux, comment ne pas croire que la Suisse est sublime en refusant d'obtempérer aux justes demandes de la France? M. Kern ne doit-il pas se croire le premier orateur de l'Europe, en voyant toutes les louanges dont il est l'objet, et ne faudra-t-il pas à M. Monnard tout le sens qui le distingue, dit-on, quand sa passion ne l'excite pas contre la France, pour ne pas se regarder comme l'arbitre des deux pays? C'est une jouissance si nouvelle pour un simple

député de Genève ou de Thurgovie, que de faire si grand bruit en Europe! On ne sait pas, à Schwitz et à Lucerne, comment s'accordent de tels triomphes, et puisqu'on gagne tant d'attention et de gloire à injurier la France, on ne s'en fait pas faute. Reste à savoir ce que pensent les esprits impartiaux, même en Suisse, du patriotisme qui anime nos journaux.

La question, qui est de savoir si M. Louis Bonaparte est citoyen suisse ou non, ne se résoudra pas, après tout, par le canton de Thurgovie tout seul. C'est le directoire fédéral qui prononcera, et l'esprit local ne dominera pas autant dans ce pouvoir que dans le conseil de canton qui siége sous les murs du château d'Arenenberg. Les journaux légitimistes disent ironiquement que cette négociation finira à l'amiable. Nous le croyons sans peine, non pas comme ils l'insinuent, que la France voie le moindre embarras à diriger quelques troupes sur la frontière de Suisse, non pas non plus que les menaces du *Nouvelliste vaudois*, qui parle de débaucher nos soldats, soient autre chose que des rêveries absurdes, mais parce que la France est assez puissante pour se faire respecter, même par plus grand que la Suisse, sans recourir, au premier obstacle, à la voie des armes. *Nous avons les bras longs*, comme on dit vulgairement, et nous n'avons pas besoin de les armer d'un fusil pour atteindre jusqu'à la Suisse.

On dit encore que M. Louis Bonaparte, ne voulant pas causer d'embarras à la Suisse, consent à se retirer volontairement. Notre avis, tout conciliants que nous sommes, est que cela ne peut suffire à la France. Ce n'est pas à M. Louis Bonaparte qu'elle s'est adressée, mais à la Suisse, et son départ volontaire entraînerait la conséquence d'un retour volontaire, quand il plairait au jeune Bonaparte de s'établir de nouveau dans le canton de Thurgovie. A tout le moins, une déclaration du directoire fédéral devrait, en pareil cas, servir de garantie à la France.

Il paraît certain, en outre, que M. Louis Bonaparte n'acceptera pas la qualité de citoyen suisse, qui entraînerait sa déchéance du titre de citoyen français. Si, contre toute attente, il restait établi en Suisse, le gouvernement français rendrait, dit-on, le directoire fédéral responsable des menées qui auraient lieu à l'avenir, de la part du prétendu empereur des Français. Cette rigueur est commandée par les antécédens du prince Louis Bonaparte, et par la conduite de ceux qui l'entourent, lesquels recrutaient encore, en son nom, il y a peu de temps, à Baden et à Manheim, et s'étaient même rendus près du jeune fils du prince Jérôme Bonaparte, pour lui reprocher de ne pas être à sa place, qui est, disaient-ils, auprès de *son empereur*, c'est-à-dire à Arenenberg. Nous savons que, dans l'intérêt même du jeune prince Louis Bonaparte, quelques personnes éminentes l'avaient engagé, au nom du gouvernement français, à quitter cette résidence après la mort de sa mère; mais il avait répondu que sa fortune, qui n'est que de 40,000 francs de rente, ne lui permet pas de vivre en Angleterre, seul état de l'Europe où son séjour serait toléré. On s'engagea dès lors à obtenir pour lui, du gouvernement autrichien, l'autorisation de résider en Italie, près de son père, qui

désapprouve hautement toutes ses démarches, et qui menace même de le désheriter s'il persiste dans le projet insensé d'agiter la France. Mais le jeune prince refusa formellement, en alléguant qu'il se doit à ceux de ses sujets qui se sont dévoués pour lui. Or, ces sujets sont au nombre de quatre ou de six, tous très dévoués sans doute, mais qui réussiront difficilement, nous le croyons, à replacer M. Louis Bonaparte *sur le trone de ses peres.*

Du reste, les dernières nouvelles de la Suisse font mieux augurer des dispositions des cantons. Saint-Gall, Thurgovie, Bâle-Campagne, Vaud, Genève et une partie de Lucerne, étaient, au départ de ces nouvelles, seuls opposés à la réclamation de la France. Les autres étaient d'avis d'obtempérer aux demandes du gouvernement français. L'avoyer, M. Kopp, dans une conférence avec M. le duc de Montebello, avait déclaré que le *titre honorifique de citoyen*, conféré par l'état de Thurgovie à Louis Bonaparte, n'entraînait pas la renonciation au titre de citoyen français, renonciation dont M. Louis Bonaparte se trouvait dispensé par la constitution de Thurgovie. De l'aveu même de M. l'avoyer, c'est là un état exceptionnel et qui n'implique aucun droit. Il y aurait donc mauvaise fois à arguer de cette vaine qualité, pour revendiquer M. Louis Bonaparte comme citoyen suisse, tandis qu'on lui a formellement reconnu le droit de garder le titre de citoyen français. Dans cet état de choses, la France doit exiger que la Suisse garantisse la conduite politique du réfugié qu'elle a recueilli. La confédération helvétique doit considérer, en outre, que lorsqu'une puissance telle que la France se résout à demander l'expulsion d'un *prétendant*, elle ne reculera devant aucun moyen pour arriver à son but.

Le départ de M. Fabricius, chargé d'affaires de Nassau, et remplissant l'intérim de la légation des Pays-Bas, a terminé la singulière polémique à laquelle avaient donné lieu ses rapports avec le sieur Chaltas. M. Fabricius, l'un des vétérans de la carrière diplomatique, a été évidemment dupé par ce personnage, qui lui fournissait des documens apocryphes; et il fallait avoir bien peu profité de l'expérience qu'on peut recueillir dans une si longue carrière, pour tomber dans un piége aussi grossier. Nous ne refusons pas au sieur Chaltas quelque talent pour fabriquer des dépêches: celles qu'il a livrées à M. Fabricius, et dont on a publié quelques fragmens, sont, après tout, des dépêches possibles; mais ce qui doit surprendre, c'est qu'un diplomate ayant résidé long-temps à Paris, ait cru à la prétendue infidélité d'un des employés supérieurs des affaires étrangères. Le personnel de cette administration est à l'abri de toute atteinte, et un peu plus de connaissance des hommes auxquels il avait naturellement affaire eût évité à M. Fabricius les démarches qui se sont terminées d'une manière si fâcheuse pour lui. On ne saurait toutefois trop louer la vigilance du gouvernement en cette circonstance. Elle a été telle qu'elle rend toutes les affaires de ce genre désormais impossibles, affaires toujours fâcheuses pour la diplomatie et pour le gouvernement qui est mis en jeu dans ces fourberies. Il paraît, en effet, que la crédulité de M. Fabricius, qui communiquait avec empressement à sa cour et à trois autres puissances les fausses dépêches du sieur Chaltas, avait apporté quel-

que trouble dans les relations diplomatiques. Le rappel de M. Fabricius a eu lieu à la demande formelle de M. Molé.

Grace à la sollicitude du cabinet français, la paix a été maintenue jusqu'ici dans les mers d'Orient, et les notes de la France, de l'Autriche et de l'Angleterre, ont fait ajourner les projets d'indépendance du vice-roi d'Égypte. On parle maintenant de la possibilité d'un changement de ministère à Constantinople, et l'on craint pour Reschid-Pacha la disgrace et le sort de Pertew-Pacha. Reschid-Pacha a séjourné long-temps à Paris; il est partisan de la paix; il en apprécie tous les avantages, et ses vues sont, dit-on, contraires à celles de la Russie, qui paraît décidément opposée au *statu quo*. L'alliance de la France et de l'Angleterre fera encore face à cet évènement, déjà prévu depuis long-temps par les deux cabinets.

A l'intérieur, faute d'incidens, les discussions de principes politiques se continuent avec acharnement dans les feuilles quotidiennes. Il y a peu de jours, la grande question était de savoir si le *Courrier de Bordeaux*, rédigé par M. Fonfrède, défend le principe de l'omnipotence ou celui de la prépondérance royale. M. Fonfrède a la main malheureuse pour ses amis; c'est assurément un des défenseurs les plus ardens de la monarchie de juillet; mais il l'entend d'une manière qui n'est pas celle du pays, nous le croyons, et souvent il donne lieu à d'étranges accusations contre elle, de la part de l'opposition liberale. La doctrine de la prépondérance, défendue par M. Fonfrède avec le parti doctrinaire qui la préférait alors, avait attiré à ce parti un blâme général dont il s'est ressenti dans les dernières élections. Le parti doctrinaire, ayant consulté le thermomètre de ses intérêts, changea de marche, et aujourd'hui M. Fonfrède vient au secours du ministère avec son système prépondérant ou omnipotent, nous ne savons, mais bien intempestif à coup sûr. M. Fonfrède offre ainsi à l'opposition un beau thème qu'elle n'a pas manqué de saisir. La liste civile avait consenti, autrefois, à souscrire pour quatre ou cinq cents exemplaires aux articles de M. Fonfrède sur cette matière; on ne manque pas de dire que le ministère n'a rien de plus à cœur que de propager les principes émis dans cet écrit. L'occasion était belle pour rentrer dans l'esprit des discussions de 1830. L'adresse des deux cent vingt-un, le refus de concours aux ministres de Charles X, la maxime *le roi règne et ne gouverne pas*, et tous les axiomes obligés de la polémique libérale, ont aussitôt reparu, et renouvelé ces disputes d'école et ces attaques si commodes qui se sont déjà usées contre tous les ministères. Elles commençaient cependant à mourir de belle mort et à tomber de vétusté, quand une circonstance nouvelle est venue les rendre vivaces.

Depuis quelque temps, le roi reçoit lui-même, à Versailles, les élèves des collèges royaux, et leur montre ces immenses et magnifiques galeries historiques qu'il a créées. Chacune de ces visites est une occasion pour ces jeunes gens d'exprimer l'enthousiasme que leur cause tant d'affabilité et de bonté. Le 9 août, anniversaire de la fondation de la monarchie de 1830, le roi recevait les élèves des colléges royaux de Saint-Louis, de Versailles et

de Rollin; ils étaient réunis dans les galeries, au nombre de douze cents, lorsque le roi, touché de toutes les manifestations dont il était l'objet, leur adressa la parole pour les remercier. Dans cette improvisation qui se ressentait de l'émotion qu'il éprouvait, le roi, tout en se montrant pénétré de l'affection des jeunes élèves, ne put s'empêcher de porter ses regards au-delà de l'enceinte où il se trouvait, et de s'écrier : « L'histoire me jugera ; ce que j'ai fait depuis huit ans sera sans doute retracé dans ces galeries, et j'ai la confiance que le sentiment national me vengera de toutes les calomnies dont je suis abreuvé pendant ma vie, et dont vos acclamations sont déjà pour moi une consolation bien douce. » L'opposition a vu, dans ces simples paroles, un texte à accuser le ministère qui a la responsabilité de tous les actes de la couronne. Si le roi a été en butte à des calomnies, dit-elle, c'est que les ministres l'ont découvert ou fait sortir de cette position inaccessible que la Charte assigne à la royauté. On est amené à rechercher, ajoute l'opposition, par quelle série de fautes et de violences ministérielles la royauté de 1830 en est venue à se dire abreuvée d'amertume et de dégoûts. D'autres ajoutent que si le roi se plaint d'être calomnié, c'est sans doute parce que l'opposition soutient que le gouvernement constitutionnel est violé; et ils demandent si le pays, qui veut être gouverné par les hommes les plus capables, par ceux qui ont la confiance de la majorité, est exaucé dans ses vœux. Le roi avait encore dit : « Il y a huit ans, à pareil jour, je répondais par mon acceptation solennelle au vœu national qui m'appelait au trône, et je jurais, dans le sein des chambres, de maintenir et de défendre ses lois et libertés si glorieusement reconquises, mais qui ne pouvaient se consolider que sous l'égide tutélaire du trône constitutionnel. » Ces mots si simples ont pourtant fait naître de violentes contradictions.

Pour ce qui est de gouverner sans le concours de la majorité, nous avons fait si souvent justice de cette assertion dans le cours de la session dernière, que nous nous croyons dispensés de revenir là-dessus. Il en est ainsi du gouvernement des capacités. Si les capacités, c'est-à-dire les hommes qui se disent propres au gouvernement à l'exclusion de tous les autres, ne sont pas à la tête des affaires, c'est apparemment que la majorité ne le veut pas; car, pour nous, il est bien évident, et nous croyons l'avoir démontré de reste par tous les faits de la session, que la majorité s'y est montrée acquise au ministère. Nous resterions donc néanmoins dans les conditions du gouvernement représentatif, qui prescrit de se conformer au vœu de la majorité, mais non de mettre à la tête du gouvernement tel ou tel homme d'état réputé le plus capable. Nous sommes loin de nier le mérite et les droits des capacités dans quelque parti qu'elles se trouvent; mais nous ne croyons pas que le gouvernement représentatif consiste à s'adresser à tour de rôle à un petit nombre d'hommes qui ont acquis une juste célébrité, il est vrai, mais qui n'ont pas conquis par là, que nous sachions, le droit d'être ministres à perpétuité. Sur ce point, la réponse à l'opposition est dès long-temps faite, et sous toutes les formes. Quant aux hérésies constitutionnelles trouvées dans les paroles

royales que nous avons citées, nous sommes encore à les comprendre. On dit que ces paroles pouvaient donner lieu à supposer que le roi était roi avant le 9 août, et qu'il n'était venu, ce jour-là, devant la chambre, que pour déférer au vœu national et prêter serment à la Charte. Il nous semble, à nous qui sommes peut-être également hérétiques en cela, que c'est justement ainsi que les choses se sont passées, et que le duc d'Orléans n'aurait eu que faire en cette assemblée si, d'avance, elle ne l'avait désigné comme devant occuper le trône de juillet. Sans doute le duc d'Orléans ne fut salué roi qu'après son serment; sans doute c'est en vertu de ce serment, qu'il a rempli fidèlement, que le roi règne à cette heure sur la nation française; mais où donc est le crime de dire que le vœu national l'appelait au trône il y eut huit ans le 9 août? La politique orthodoxe de l'opposition veut qu'on dise que le vœu national n'était rien avant *l'investiture* de la chambre des députés; mais, outre que ce mot d'investiture est bien féodal pour l'extrême gauche, n'est-il pas permis de rappeler aux écrivains de ce parti qu'ils ont soutenu, depuis 1830 jusqu'à l'adoption des lois de septembre, que la chambre des députés n'avait pas le droit de déférer la couronne au roi, et que le *vœu national* était seul valable en pareil cas. Il est vrai qu'ils entendaient par *vœu national* le suffrage universel; mais, quelle que soit la manière d'entendre ce vœu, ce n'est pas à la chambre des députés qu'ils accordaient le droit de disposer du trône. Nous qui reconnaissons ce droit, dont une nécessité toute puissante avait investi la représentation nationale, nous ne rappelons ces anciennes discussions que pour montrer combien celles d'aujourd'hui en diffèrent, ou plutôt s'en rapprochent par leurs contradictions. Nous les verrons varier encore, selon les temps. Ce qui est constant, ce qui est éternel dans l'opposition, c'est l'opposition même, c'est le besoin de n'être pas de l'avis du pouvoir, et de suspecter ses intentions. Le roi a vraiment bonne grace à dire qu'on le calomnie! L'opposition attaque avec tant de loyauté et de bonne foi les actes de son gouvernement! Cette plainte même n'est-elle pas un acte anti-constitutionnel? Et n'avons-nous pas entendu dire, à l'époque des attentats d'Alibaud et de Fieschi, que si le roi ne gouvernait pas, les attentats s'adresseraient, non pas à lui, mais aux ministres? Ainsi tout le monde en France entend parfaitement le gouvernement constitutionnel, même les assassins. Il n'y a que le roi et ses ministres qui n'y entendent rien. Nous dirons sérieusement aux feuilles de l'opposition, et avec la pensée sincère de leur être utiles, que ces attaques nuisent plus à la presse qu'au pouvoir, et qu'elles la discréditent. Au milieu du mouvement inouï d'affaires commerciales et des progrès de la prospérité publique, les départemens s'étonnent de ce concert de plaintes et de malédictions. Dans cette ruche industrieuse, la France d'aujourd'hui, les déclamations prennent un temps que l'attention publique ne veut plus accorder qu'aux discussions sérieuses; et autant on se ferait écouter, en prouvant que le gouvernement néglige les intérêts généraux, ou qu'il empiète sur les droits des citoyens, autant on éloigne de soi en se lançant dans des définitions théoriques sans base, et qui ressemblent moins à la politique de ce siècle

qu'à la théologie du temps passé. Nous-mêmes, pour prouver que nos conseils à la presse ne sont pas fondés sur des idées vagues, nous transcrirons ici quelques chiffres à l'appui de ce que nous avançons.

Les deux colonnes suivantes indiquent la proportion dans laquelle les journaux quotidiens étaient timbrés en 1837, et le nombre d'exemplaires que ces mêmes journaux faisaient porter au timbre le 1er juillet dernier :

| | EN 1837. | | EN JUILLET 1838. |
|---|---|---|---|
| Le Siècle................. | 11,138 | — — | 11,666 |
| La Presse................. | 13,631 | — — | 9,700 |
| Débats.................... | 8,750 | — — | 9,166 |
| Constitutionnel........... | 7,107 | — — | 5,833 |
| Moniteur Parisien......... | 2,768 | — — | 3,500 |
| Gazette de France......... | 5,506 | — — | 5,000 |
| Quotidienne............... | 3,885 | — — | 3,333 |
| National.................. | 3,373 | — — | 3,333 |
| Commerce.................. | 2,970 | — — | 3,100 |
| Le Temps.................. | 4,080 | — — | 2,433 |
| Journal des Campagnes... | 3,628 | — — | 3,000 |
| Gazette des Tribunaux.... | 3,073 | — — | 3,000 |
| Estafette................. | 3,639 | — — | 2,000 |
| Journal-Général.......... | 2,970 | — — | 1,466 |
| Écho Français............. | 1,233 | — — | 1,333 |
| France.................... | 1,160 | — — | 1,333 |
| Journal de Paris.......... | 2,014 | — — | 843 |
| Bon Sens.................. | 750 | — — | 666 |

En prenant ainsi pour base les quantités de feuilles soumises au droit du timbre, on peut se faire une idée du mouvement de croissance et de décroissance de chaque journal. On doit toutefois remarquer que le 1er juillet est une époque de renouvellement d'abonnement pour les journaux, et qu'une partie des abonnés est souvent en retard; il est vrai qu'en général l'envoi d'une feuille quotidienne aux retardataires, a toujours lieu pendant quelques jours, ce qui laisse au chiffre du timbre, à très peu de chose près, toute son exactitude. Il n'en est pas ainsi pour les recueils périodiques, dont les abonnemens se font souvent quelques semaines plus tard, surtout quand ils paraissent à des époques éloignées. Alors les abonnés font réclamer la collection, en payant le trimestre. Ainsi la *Revue des Deux Mondes* ne figure à la poste, dans ses envois du mois de juillet dans les départemens, que pour un chiffre de 930, tandis qu'elle répand en réalité 2,000 exemplaires. C'est qu'elle fait ses expéditions de diverses manières : par la poste, en volumes, et par l'entremise de correspondans; car la poste n'est pas chargée de tous les envois pour les revues, comme pour les journaux quotidiens; et la proportion entre l'envoi à l'étranger et aux départemens, et l'envoi dans Paris, est plus grande que pour les feuilles quotidiennes. Un grand nombre d'exemplaires de la *Revue des Deux Mondes* s'expédie en Angleterre; mais la convention postale entre les deux pays (faite par des hommes peu versés dans la matière) n'admettant pas les revues aux bénéfices du nouveau transport des journaux quo-

tidiens, on est obligé de prendre une autre voie. Quant à la publicité dont jouit la *Revue des Deux Mondes*, sans parler de plusieurs contrefaçons très inexactes et très fautives, qui se font hors de France, nous pouvons dire, sans présomption, qu'elle alimente la plupart des recueils étrangers, qui lui empruntent ses travaux, soit en les traduisant, soit en les réimprimant; et à ce propos nous serions en droit de faire au gouvernement de graves reproches pour ne pas s'occuper de la contrefaçon étrangère, qui ruine notre librairie et notre presse *périodique*. Comment M. de Salvandy, qu'animent tant de bonnes pensées, et qui tient à honneur de laisser des traces durables de son entrée aux affaires, n'a-t-il pas déjà tourné son attention de ce côté? Ce fléau de la contrefaçon, la presse *quotidienne* en est à l'abri par son genre de publication. Quoi qu'il en soit, si l'on veut connaître plus en détail le mouvement de l'accroissement et du déchet des principaux journaux, voici, mois par mois, l'état du nombre des exemplaires présentés au timbre en 1838.

| | JANVIER. | FÉVRIER. | MARS. | AVRIL. | MAI. | JUIN. | JUILLET. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Presse................ | 13,466 | 12,500 | 13,400 | 10,800 | 11,733 | 11,166 | 9,700 |
| Siècle................ | 15,000 | 13,000 | 16,000 | 14,000 | 14,800 | 14,000 | 11,666 |
| Débats................ | 9,166 | 8,333 | 10,000 | 8,333 | 8,333 | 8,333 | 9,166 |
| Constitutionnel........ | 6,666 | 6,666 | 6,500 | 6,966 | 5,833 | 9,166 | 5,833 |
| Gazette de France..... | 5,000 | 5,000 | 6,166 | 5,000 | 5,000 | 5,000 | 5,000 |
| Courrier Français..... | 5,000 | 3,333 | 5,000 | 4,166 | 5,000 | 3,333 | 5,000 |
| Temps................ | 4,500 | 4,150 | 5,500 | 2,500 | 3,830 | 5,483 | 2,433 |
| Quotidienne.......... | 3,500 | 4,166 | 4,166 | 3,700 | 3,333 | 3,333 | 3,333 |
| Estafette.............. | 3,666 | 3,666 | 2,333 | 2,000 | 2,666 | 3,333 | 2,000 |
| Journal des Campagnes. | 4,733 | 3,166 | 3,666 | 4,133 | 3,666 | 4,033 | 3,000 |
| National............... | 4,000 | 3,333 | 4,166 | 3,666 | 4,000 | 4,000 | 3,333 |
| Journal-Général....... | 2,900 | 2,333 | 2,666 | 2,666 | 1,833 | 2,266 | 1,466 |
| Commerce............ | 4,400 | 3,370 | 4,200 | 3,866 | 3,800 | 3,600 | 3,100 |
| Moniteur Parisien..... | 3,500 | 3,666 | 5,666 | 5,666 | 7,533 | 5,666 | 5,308 |
| Bon Sens............ | 666 | 633 | 800 | 700 | 600 | 666 | 666 |

Il faut considérer ici que la fin de la session entraîne presque toujours une diminution d'abonnemens: aussi un journal est en état d'accroissement véritable lorsque ses abonnés augmentent à cette époque, comme on le voit au chiffre du *Journal des Débats*.

Si nous jetons maintenant un coup d'œil sur les envois de la poste, pendant les deux derniers mois, nous trouverons des chiffres qui correspondent à ceux que nous venons de donner.

| | EN JUIN. | | EN JUILLET. | | | DIFFÉRENCE EN PLUS. | | EN MOINS. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Constitutionnel... | 3,833 | — | 3,864 | — | — | 29 | — | » |
| Débats........... | 4,713 | — | 4,764 | — | — | 51 | — | » |
| Gazette de France. | 4,251 | — | 4,220 | — | — | » | — | 31 |
| Temps........... | 2,142 | — | 2,033 | — | — | » | — | 109 |
| Courrier Français. | 2,241 | — | 2,[illegible]36 | — | — | » | — | 5 |
| Quotidienne...... | 2,285 | — | 2,301 | — | — | 16 | — | » |
| National.......... | 2,565 | — | 2,646 | — | — | 81 | — | » |
| Moniteur Parisien. | 306 | — | 413 | — | — | 107 | — | » |
| Messager........ | 247 | — | 336 | — | — | 89 | — | » |

| | EN JUIN. | | EN JUILLET. | DIFFÉRENCE | | EN PLUS. | | EN MOINS. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Écho Français.... | 1,254 | — | 1,327 | — | — | 73 | — | » |
| Commerce........ | 1,790 | — | 1,699 | — | — | » | — | 91 |
| Journal-Général.. | 1,718 | — | 1,568 | — | — | » | — | 150 |
| Presse........... | 8,064 | — | 7,518 | — | — | » | — | 546 |
| Siècle........... | 7,418 | — | 7,359 | — | — | » | — | 59 |
| Europe.......... | 1,795 | — | 1,074 | — | — | » | — | 721 |
| Bon Sens......... | 333 | — | 324 | — | — | » | — | 9 |

On voit qu'en général la presse quotidienne en masse a perdu, dans ces deux mois, quoique la différence des chiffres soit loin d'égaler celle qui se fait remarquer de 1837 à 1838. Ces changemens, nous sommes loin de les attribuer uniquement à l'esprit des journaux, car telle feuille qui soutient des principes conservateurs a perdu ses abonnés, et telle autre qui en soutient de contraires, est en voie d'accroissement. On peut même dire, à ce sujet, que l'esprit de l'opposition nuit souvent à toute la presse, en l'entraînant dans des discussions oiseuses qui éloignent les lecteurs. Les grandes discussions de théories politiques sur la vérité du gouvernement constitutionnel ont produit ce résultat; et on peut dire que l'état stationnaire d'un grand nombre de feuilles quotidiennes est une preuve de non-succès, car le nombre des lecteurs s'accroît considérablement chaque année en France. Ajoutons encore que certaines feuilles, telle que *le National*, ont leur nombre d'abonnés en quelque sorte invariable, et qui représente avec une exactitude presque mathématique la force du parti dont elles expriment l'opinion. D'autres feuilles, celles qui, après avoir été modérées, ont passé à des principes d'opposition extrême, subissent une décadence rapide. Enfin, quelques journaux exagérés en faveur du pouvoir décroissent dans une égale proportion.

A l'aide des chiffres que nous venons de donner, on pourrait aussi s'assurer si le gouvernement est réellement isolé, comme l'avancent les journaux de l'opposition, assertion qui pourrait se soutenir si on comptait les journaux, mais qui devient inexacte quand on compte leurs abonnés. Il serait juste d'abord de défalquer les journaux légitimistes, qui attaquent tous les cabinets, et qui ne se rallieraient pas plus à M. Thiers qu'à M. Barrot, à M. Guizot qu'à M. Molé. Nous trouverions alors l'opposition des journaux politiques offrant une masse de 21,998 abonnés, et les journaux qui défendent l'ordre établi réunissant le nombre de 25,788 abonnés. Où est l'isolement?

Il va sans dire que nous n'avons pas dû faire entrer dans cette énumération les journaux *neutres* qui, tels que *l'Écho,* se bornent à répéter les feuilles de toutes couleurs. Nous avons, au contraire, dû comprendre, dans les journaux partisans du régime actuel, le *Journal de Paris*, passé depuis en d'autres mains, mais qui défendait encore les principes du gouvernement au 1er juillet 1838, époque que nous prenons. Au reste, nous reviendrons prochainement sur tous ces chiffres, et, en les complétant, nous essaierons d'en déduire un tableau général de l'opinion publique en France.

La visite du roi et de la famille royale au château de Champlâtreux a donné lieu à tant de suppositions, que nous ne croyons pas devoir les re-

lever. L'honneur accordé par le roi à M. le comte Molé a été comparé à la réception de Louis XIV par Fouquet, quoique M. Molé ait eu le bon goût de ne pas donner de fête au roi et de le recevoir avec toute la simplicité d'un ministre constitutionnel. Le roi, de son côté, a véritablement agi en roi constitutionnel. Au lieu de venir assister à un carrousel ou à un bal, il est venu tenir un conseil à Champlâtreux; c'est là le souvenir qu'il a voulu laisser dans ce château historique. Tout ceci est bien de notre temps et de notre régime, et ne ressemble guère aux fêtes de Vaux. Quant aux journaux qui ont avancé que M. Molé avait sollicité cette faveur pour balancer l'effet des triomphes du maréchal Soult en Angleterre, nous leur répondrons par un fait. Depuis cinq mois, le roi avait annoncé à M. Molé qu'il lui ferait cet honneur, et c'est spontanément que S. M. a fixé, il y a peu de temps, le samedi 11 août pour le jour de cette visite attendue depuis long-temps.

— Le jeudi 9 août, l'Académie française, présidée par M. de Salvandy, directeur, a tenu sa séance annuelle. Un public choisi et nombreux, qui, ne s'attendant pas aux larmes de la fin, paraissait disposé à goûter surtout les finesses du langage et la grace de l'esprit, était venu entendre M. le secrétaire perpétuel, et par conséquent l'applaudir. M. Villemain, avec cette singulière habileté d'orateur qui le caractérise, prend à peine la parole, que toute l'attention, que toutes les sympathies lui appartiennent. Il n'est pas jusqu'aux sons si bien accentués de sa voix, jusqu'à ses gestes animés, qui ne prêtent une aide merveilleuse à la justesse de ses appréciations, où le blâme, poli et spirituel, est déguisé dans l'éloge avec tant d'art, d'urbanité et de grace. En parlant de choses contemporaines, d'intérêts susceptibles et vivans, M. Villemain sait être vrai et aimable, justifier (ce qui n'est pas toujours facile) l'indulgence des jugemens de l'Académie et maintenir sa propre opinion; il glisse avec une merveilleuse légèreté sur les questions épineuses, et arrive à satisfaire tout le monde. On le sait, dans son style, M. Villemain transporte beaucoup des charmantes qualités de sa parole, et sait, de plus, y en ajouter de bien différentes. Son *Tableau de la Littérature au dix-huitième siècle* (envers lequel nous sommes en retard et dont un de nos collaborateurs doit très prochainement parler) en est un frappant exemple que l'on aime à rappeler.

Dans son dernier discours de l'Académie, M. Villemain a parlé, comme d'habitude, des ouvrages couronnés. C'est un tribut qu'en sa qualité de secrétaire perpétuel, il doit chaque année au public, qui compte toujours d'avance sur beaucoup d'esprit et d'éloquence. Il est bien difficile de répondre à l'attente d'une réunion ainsi prévenue, et beaucoup de gens de talent ne seraient pas solvables pour une pareille dette : M. Villemain, au contraire, comble et dépasse toutes les exigences. Cette fois, il a commencé par la médaille accordée à M. Alletz pour son *Essai sur la Démocratie nouvelle*, et il a fait sentir combien il y avait loin de ce livre médiocre au beau travail de M. de Tocqueville, précédemment couronné par l'Académie; puis il a ajouté :

« M. Alletz a tout jugé, ou du moins parlé de tout. Il décrit ce qui change encore, il approuve ce qui n'est pas encore achevé, il blâme quelquefois ce qu'il ne connaît pas assez; car qui peut tout connaître? Il substitue souvent à la réalité les illusions d'un cœur honnête. » Après M. Alletz, l'Académie a couronné M. Artaud. En appréciant l'*Histoire de Pie VII* et la lutte résignée du pontife contre le conquérant, M. Villemain est arrivé à une éloquence élevée, et s'est attiré, à plusieurs reprises, d'unanimes applaudissemens. Enfin, et comme l'a dit ensuite M. de Salvandy, M. Villemain parlait à bon droit d'éloquence, puisque au précepte il savait si bien joindre l'exemple.

Au discours de M. le secrétaire perpétuel succéda la lecture de deux fragmens des *Éloges de Gerson*, couronnés par l'Académie. Nous ne voudrions pas juger, sur des passages incomplets et mutilés, les œuvres de MM. Faugère et Dupré-Lasalle, qui perdaient trop, d'ailleurs, à venir après le discours de M. Villemain. Nous aurons, au surplus, l'occasion d'apprécier, dans le bulletin bibliographique que publiera dorénavant la *Revue*, les deux éloges, dès qu'ils seront imprimés.

La séance s'est terminée par un rapport de M. le ministre de l'instruction publique, directeur de l'Académie, sur les prix de vertu. Le discours de M. de Salvandy a obtenu un succès de larmes et d'émotion. Dans un récit animé et plein de verve, où des traits heureux et brillans ont été souvent applaudis, l'orateur a raconté avec entraînement les héroïques actions des nobles cœurs, que la conscience peut seule récompenser. M. de Salvandy avait habilement réservé pour la fin la touchante histoire d'un brave menuisier, Alexandre Martin, attaché autrefois à la maison de l'Aubespine, et qui avait recueilli les derniers et jeunes descendans du grand Sully, demeurés sans ressource. Il les servait à table, dans sa chaumière, comme il l'eût fait dans le château de Villebon, « ne comprenant pas, a dit M. de Salvandy, qu'il fût devenu leur égal parce que leur fortune était changée, ne comprenant pas, surtout, que la supériorité se fût déplacée, et qu'il l'eût mise de son côté, par sa vertu. » A ces éloquentes paroles, la salle entière s'est levée pour voir le vieux Martin et le jeune l'Aubespine, présens à la séance. Des larmes étaient dans tous les yeux; la voix même de l'orateur hésitait, pleine d'émotion, et d'unanimes et interminables applaudissemens éclaterent à plusieurs reprises, dans le public comme parmi les membres de l'Institut. Cette séance a été bien remplie, et laissera, sans doute, un vif souvenir à tous ceux qui l'ont entendue, et surtout à M. de Salvandy.

Le lendemain, vendredi, l'Académie des Inscriptions a tenu sa séance publique. L'affluence était presque aussi considérable que la veille, et la plus aimable portion du public n'avait pas été effrayée par la gravité du sujet. Après un rapport de M. le comte de Laborde sur les ouvrages couronnés, l'illustre M. Daunou, récemment élu secrétaire perpétuel en remplacement de M. Sylvestre de Sacy, a lu l'éloge de son prédécesseur et a été écouté avec une religieuse attention. C'était un sévère et touchant spectacle que cet éloge d'un savant aussi célèbre que M. de Sacy, prononcé par un noble et

ferme vieillard, dont le caractère intègre, mêlé à tous les grands évènemens depuis près de cinquante ans, a toujours su se tenir en dehors des passions haineuses et de la violence des partis. M. de Sacy et M. Daunou n'ont pas suivi, en politique, la même carrière; mais si M. Daunou a gardé une foi plus vive pour les principes qu'il a défendus avec gloire, au début de sa carrière parlementaire, l'honneur et la probité sont un terrain où toutes les opinions se confondent et où M. Daunou était sûr de retrouver M. de Sacy.

La politique d'ailleurs a tenu et devait tenir peu de place dans l'éloge de M. de Sacy, dans une vie si remplie par la science. M. Daunou a consciencieusement énuméré les nombreux et savans travaux du grand orientaliste, et avec ce tact sûr et parfait, cette hauteur mesurée de vues, cette vivacité nette, ce style limpide et austère qui le caractérisent, il a apprécié, dans leur variété infinie et dans leur unité scientifique, les ouvrages de M. de Sacy. Jamais applaudissemens n'ont été plus justement mérités que ceux qu'a obtenus M. Daunou. Il s'y mêlait de plus un sentiment de respect et de vénération envers cette rigide et laborieuse vieillesse, qui est un bel exemple trop peu imité de persévérance littéraire et d'austérité politique pour les hommes de notre temps.

La mort de M. de Sacy a laissé dans l'Académie des Inscriptions un vide que M. Daunou pouvait seul combler. Les travaux du savant orientaliste donneront encore lieu à plus d'une appréciation. Son élève M. Reinaud avait déjà lu à la Société Asiatique une notice détaillée sur la vie du maître habile, et notre collaborateur M. Fauriel prépare, pour la *Revue*, un important travail où seront jugés, dans leur ensemble, les travaux de M. de Sacy.

On le voit, dans ces derniers jours, les séances publiques de l'Institut se sont succédées avec rapidité. Avant-hier, lundi, c'était le tour de l'Académie des Sciences. M. Becquerel, président, a lu un curieux Mémoire sur la chaleur, dont la terminologie scientifique n'était peut-être pas tout-à-fait à la portée de l'auditoire, et M. Flourens, l'un des secrétaires perpétuels, une très intéressante notice sur M. Laurent de Jussieu.

— Nos lecteurs savent que l'auteur de l'*Histoire de la Conquête de l'Angleterre* prépare en ce moment un important ouvrage. Le nouveau livre du grand historien est destiné, sans aucun doute, à un succès populaire, et il attirera, dès son apparition, l'attention du monde savant, déjà éveillée par les *Nouvelles Lettres* que nous avons publiées et qui appartiennent à la seconde partie du travail de M. Augustin Thierry. Il serait difficile que les *Considérations sur l'Histoire de France, suivies de récits des temps mérovingiens*, pussent ajouter à la gloire si universellement reconnue de M. Thierry; mais elles la développeront en un point nouveau et la continueront dignement, en en élargissant encore le cercle. L'auteur se propose de donner prochainement à la *Revue* plusieurs fragmens du premier volume de son livre, comme il avait bien voulu nous réserver les récits mérovingiens, que nos lecteurs n'ont certainement pas oubliés.

# LETTRE

## A M. LE DIRECTEUR DE LA REVUE DES DEUX MONDES.

Monsieur,

Votre numéro publié le 15 juillet contient une première lettre sur la situation extérieure de la France, où l'on traite des affaires belges et des raisons exposées, tant en Belgique par la voie de la presse, qu'en France dans la dernière séance de la chambre des pairs, contre le morcellement des provinces de Luxembourg et de Limbourg. Comme j'ai présenté au public, sous forme de lettre à lord Palmerston, les motifs de droit et de politique bien entendue, qui ne permettent plus l'exécution pure et simple du traité du 15 novembre 1831, l'auteur, dont vous insériez les observations opposées à la cause que je défends, a cru devoir s'occuper de mon travail qui méritait peut-être un plus sérieux examen. Je n'ai certainement point à me plaindre personnellement de mon contradicteur; il est trop obligeant à mon égard. Je regrette seulement qu'il n'étende pas ses sentimens d'honorable bienveillance pour moi à une population qui fut vingt ans française, et qui garde encore le souvenir d'une confraternité détruite par les excès du despotisme conquérant, bien qu'elle parût si fortement constituée.

Il est un grand nombre d'esprits, même d'une intelligence plus qu'ordinaire, qui ne distinguent point assez les contrats politiques des contrats civils. Les uns et les autres ont pourtant des origines très différentes. Les premiers sont le résultat habituel des évènemens; les seconds sont le produit de la volonté des parties qui en acceptent spontanément les conditions. Pourquoi la France est-elle France malgré l'occupation réitérée de Paris par l'Europe en armes, dont les soldats français victorieux avaient d'abord envahi presque toutes les capitales, tandis que la Pologne, sans avoir porté la guerre dans les états voisins, ayant même sauvé l'un de ces états d'une invasion barbare, s'est trouvée un jour néfaste partagée entre eux contre tout droit des gens? C'est sans doute parce que la situation physique de la France, et des faits supérieurs aux désirs qui lui étaient hostiles, ont empêché qu'elle subît un sort si funeste. Pourquoi la Belgique ne fut-elle point en 1831 remise sous le joug brisé en septembre 1830? pourquoi? parce qu'elle avait à côté d'elle une France assez puissante pour repousser une restauration dont elle ne voulait pas, et que le gouvernement anglais comprit en même temps la nécessité de rendre aux Belges leur ancienne existence nationale. Et néanmoins, pourquoi un traité en vingt-quatre articles, remplaçant des préliminaires de paix récemment adoptés sous le nom des dix-huit articles par tous les membres de la conférence de Londres, destina-t-il aux réactions d'un gouvernement réimposé, malgré leurs vœux les plus manifestes, trois cent mille Belges du Luxembourg et du Limbourg? pourquoi, dirai-je encore? parce qu'un succès déloyalement obtenu après la rupture non dénoncée d'un armistice, avait

conduit l'armée hollandaise aux portes de Bruxelles. Maintenant que la Belgique et le pays de Liége, dont l'ancienne indépendance s'oubliait à la suite de guerres et de transactions variables qui les avaient livrés d'abord à la république française, puis à la maison d'Orange, ont reconquis un rang parmi les nations libres, si une dynastie légitimement élue règne sur le pays entier, Luxembourg et Limbourg compris, depuis huit ans, c'est parce que la Hollande a rejeté complètement le traité du 15 novembre, c'est parce que les puissances garantes de ce traité n'en ont point amené l'exécution telle qu'elle était stipulée. De bonnes raisons peut-être déterminèrent les délais dont la Belgique est en droit de profiter. Que personne n'ait eu tort, hors le roi de Hollande, je l'admettrai si l'on veut; mais sept années de retard établissent un fait important, et les faits ont toujours eu la plus grande influence sur les choses réglées par les traités. De même que le temps fortifie les racines d'un jeune arbre, il consolide les nationalités naissantes ou renaissantes : la Belgique de 1838 n'est plus la Belgique de 1831. Elle a vécu : personne ne biffera de l'histoire les œuvres de sa vie nouvelle. La Hollande disait aux Belges en 1815, et encore en 1830 : « Vous êtes incapables d'occuper les emplois publics de premier ordre; vous ne possédez point d'administrateurs en état d'être ministres du trésor, des travaux publics, de la guerre. » La Hollande ne leur permettait pas de se former par l'expérience. Eh bien! ils l'ont acquise aujourd'hui. Malgré tous les embarras d'une position incertaine, ils ont créé des communications plus belles qu'aucun peuple sur le continent. Ils ont rendu à la culture des terres immenses livrées aux flots par leurs ennemis; ils ont fondé le crédit national, organisé des moyens de défense militaire qui se développeront avec les années. Le partage de la Belgique, possible en 1831, ne l'est plus en 1838. Aussi, bien qu'il ne lui convienne pas de s'écrier avec orgueil comme le général de l'armée d'Italie lors du traité de Campo-Formio, que la république française n'avait pas besoin d'être reconnue, la Belgique peut dire plus modestement : « Je suis reconnue. Mon baptême d'admission parmi les peuples ne sera point effacé. Si vous coupez les membres qui m'appartiennent depuis des siècles, je compterai avec une juste rigueur la dilapidation des magnifiques domaines que respectèrent la république française et l'empire, et que vendit à son profit le gouvernement de la Hollande. Je lui laisserai en entier le grand livre de la dette publique, auquel mon tribut est payé, si la violence m'enlève trois cent mille Belges. » Car, monsieur, malgré son habileté, l'auteur de la lettre sur les affaires extérieures ne prouvera jamais qu'un traité accepté en novembre 1831 pour être exécuté dès le mois de décembre suivant, quant à sa partie financière et à l'évacuation réciproque des territoires, conserve sa force obligatoire absolue en 1838 dans ce qu'il a de plus pénible, c'est-à-dire l'abandon de régnicoles cédés, non pas à l'étranger neutre, mais à l'étranger hostile lorsque des circonstances malheureuses commandaient un si dur sacrifice. En vain se prévaudrait-on de la prise de la citadelle d'Anvers en 1832. Cette prise, *comme elle s'est accomplie*, n'était point l'exécution franche du traité des 24 articles. Se-

lon leurs clauses et conditions loyalement observées *par les cinq puissances*, la Belgique ne devait à l'avenir rien craindre de la Hollande. La citadelle d'Anvers revenait sans effort ultérieur des Belges à la ville affranchie d'un redoutable voisinage. Les terres noyées se trouvaient promptement restituées à l'agriculture; le pays était dispensé de toute levée extraordinaire de troupes et de fonds pour solder une armée hors de proportion avec ses ressources financières. Aucun de ces avantages ne suivit le traité. Instruite de quelle manière la diplomatie appréciait le conventions précédentes, l'armistice conclu sur la demande de MM. Cartwright et Bresson, ainsi que les préliminaires de paix réglés à Londres avec le prince élu roi, la Belgique dut se mettre en garde et porter son armée à cent dix mille hommes; elle se vit même dans la nécessité de déclarer qu'elle allait tenter par ses propres forces l'attaque de la citadelle qui se couvrait en permanence d'une vaste et déplorable inondation étendue entre Anvers et Gand au cœur du royaume, sans que les puissances fissent aucun mouvement sérieux pour déterminer la cessation de ce fléau. La crainte d'une reprise d'hostilités flagrantes, dont la France et l'Angleterre ne voulaient pas, décida leurs gouvernemens à des mesures coërcitives envers la Hollande; et la Belgique fut enfin délivrée en décembre 1832 de la présence de l'ennemi qui menaçait constamment de destruction sa première ville commerciale et maritime. Immédiatement après cet acte positif, l'œuvre complète de pacification appuyée du concours efficace de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie, pouvait encore motiver la cession des districts destinés à perdre leur nationalité pour une cause de force majeure, pour une cause semblable à celle qui dévoue au fer de l'ennemi un régiment, afin de sauver l'armée. Cependant les inondations autour des forts de l'Escaut occupés par les Hollandais, continuèrent à rendre stérile un sol fécond, et à exposer aux plus graves dangers les territoires circonvoisins. Le péril d'une agression brusque, que la ferme volonté des cinq puissances, signataires des 24 articles, eût entièrement écarté, continua à inquiéter la Belgique, la tenant toujours sur le qui vive, l'obligeant à réunir sous les armes une foule d'hommes nécessaires à l'industrie et à leurs familles, charge bien pesante à tous ceux qui en souffrirent les pénibles effets. Était-ce là réellement l'exécution des 24 articles? Et lorsqu'en 1838, il plaît au roi de Hollande de les accepter, serait-il juste que le roi des Belges adoptât purement et simplement les mêmes conditions, soit territoriales, soit financières, qu'il subissait en 1831, époque où déjà les 18 articles constituaient son droit acquis vis-à-vis des cinq puissances?

L'auteur de la lettre sur les affaires extérieures accorde, il est vrai, à la Belgique, une réduction notable de la part que lui impose le traité dans les charges du royaume des Pays-Bas. Pourquoi sa haute justice en faveur de l'argent ne descend-elle pas jusqu'aux hommes? Ainsi trois cent mille Belges, habitans du Luxembourg et du Limbourg, seraient moins humainement considérés que les écus frappés à la monnaie de Bruxelles. Une partie d'entre eux fut marquée fictivement du signe de servitude qui, sous l'apparence

d'un lien fédéral, met à la discrétion de deux puissances les libertés civiles ou les libertés religieuses des Allemands; admirez donc qu'en troc des cent cinquante mille Luxembourgeois Wallons, soustraits à cette ligue de compérage absolutiste, cent cinquante mille Limbourgeois soient, après sept ans de délai voulu par elle-même, transformés en Germains, pour que les marchés diplomatiques d'hommes balancent éternellement leurs échanges avec une arithmétique équité. O dérision! Une attaque *subite*, qui devait être dénoncée *dix jours d'avance*, modifie les articles préliminaires d'un traité conforme aux besoins et aux vœux des populations liées depuis quatre siècles; et sept années de *statu quo* prolongé ne sauraient rompre des rapports inscrits pendant quinze ans dans un greffe où ils ont dormi sans se révéler par un seul acte à ceux qu'ils concernaient! Oui, monsieur, si l'on en croit votre correspondant sur les affaires extérieures, tout arrangement de la question hollando-belge, qui n'indemniserait point la confédération germanique de la manière qu'elle veut être indemnisée, équivaudrait à la guerre, à cette guerre générale, dont personne ne veut; mais encore, selon lui, faut-il que la chose en vaille la peine, et qu'en affaires comme en poésie dramatique, *sit dignus vindice nodus*. Eh bien! en cela, il a raison, et je dis : Si pour la France, *non est dignus vindice nodus*, qu'elle abandonne les populations du Luxembourg et du Limbourg! Mais pour prouver qu'elle ne le peut avec honneur, je citerai de nouveau celui que je combats.

« En protégeant de tout son pouvoir, dit-il, la séparation de la Belgique d'avec la Hollande, la France de juillet a poursuivi un résultat qui méritait que pour l'obtenir on courût le risque de la guerre. M. Molé ne s'y est pas trompé en 1830. Il s'agissait effectivement de rompre, sur une grande étendue de nos frontières, ce réseau de fer, cette ceinture compacte d'hostilités armées dans lesquelles nous avait enfermés le congrès de Vienne. Il s'agissait de détruire ou de neutraliser ces forteresses bâties avec notre argent et inspectées annuellement au nom de l'Europe, dont les canons n'étaient tournés que contre la France. Ce but a été atteint sans la guerre, mais son importance aurait justifié la guerre elle-même si elle était devenue indispensable. »

Voilà certes un éminent service rendu à la France en septembre 1830, œuvre de tous les Belges, y compris les habitans du Luxembourg, qui prirent une part active à ce changement, dont les députés siégeaient comme Belges aux états-généraux du royaume des Pays-Bas, et siégèrent encore comme Belges au congrès national de Belgique, qui prononça la séparation de la Hollande, ainsi que le trouvait bon M. Molé. Quand j'use de l'expression, *service rendu à la France*, ce n'est point afin d'écarter le souvenir de la protection française, ensuite nécessaire aux Belges; l'amour-propre ingrat m'est trop odieux pour que j'oublie qu'une nation forte en a sauvé une plus faible incomplètement organisée. Mais l'égoïsme étroit serait-il moins ignoble que le défaut de reconnaissance? Et puisque la France trouve son compte à la séparation de la Belgique de la Hollande, séparation qu'elle a obtenue sans guerre par le dévouement des Belges qui combattirent dans les murs de

Bruxelles et ailleurs, elle doit vouloir qu'ils profitent tous du même affranchissement, conquis au moyen des efforts de tous. L'abandon de trois cent mille Luxembourgeois et Limbourgeois, demeurés Belges pendant sept ans en vertu de la non-exécution du traité du 15 novembre, marquerait d'une tache et d'une tache ineffaçable l'administration de M. Molé : *sic dignus est vindice nodus.* L'est-il pour la confédération germanique? Non! les membres de la diète de Francfort connaissent l'histoire des ducs de Bourgogne, de Charles-Quint, de l'archiduc Albert, de l'infante Isabelle, de Marie-Thérèse, du royaume des Pays-Bas formé de deux grandes divisions territoriales distinctes. M. le prince de Metternich ne peut croire que la volonté des Luxembourgeois et Limbourgeois de rester Belges soit un pur caprice révolutionnaire. Les faits anciens parlent trop haut. L'esprit destructif de tous les souvenirs nationaux et légitimes est plutôt dans ces remaniemens, dans ces découpures de provinces unies entre elles de temps immémorial, remaniemens et découpures qu'on ne sait comment qualifier, tant ils blessent la politique du plus simple bon sens. « M. de Mérode, dit l'auteur de la lettre sur les affaires extérieures, trouve bon de laisser les Prussiens dans la forteresse du Luxembourg, à quelques lieues de Metz. » M. de Mérode ne trouve là rien de bon; il laisse seulement les choses à Luxembourg comme elles sont militairement depuis vingt-trois ans et civilement depuis huit ans. Il laisse les Hollandais à Maestricht, ou ils étaient avant 1789, et où ils sont aujourd'hui, sachant que cette occupation nuit au Limbourg, aux habitans de Maestricht et même à la Hollande, qui n'en recueillera que des dépenses. Mais M. de Mérode s'arrête au *statu quo*, parce que des prétentions allant plus loin deviendraient réellement une cause de guerre, de cette guerre dont personne ne veut, et que personne ne fera à la France lorsqu'elle dira fermement et simplement, par l'organe de M. Molé, aux puissances du Nord : « Je ne souffre pas de trafic d'hommes à côté de mes frontières. Il est trop tard maintenant; laissez les Belges vivre ensemble sous leur gouvernement né de la révolution de septembre, comme nous, Français, vivons sous celui né de la révolution de juillet; vous dominez en Pologne, en Allemagne, en Italie; vous avez une garnison fédérale à Luxembourg, une garnison alliée à Maestricht; votre lot est large, le mien modeste. Ce n'est point la conquête, c'est l'affranchissement d'un peuple; consentez-vous? ou je tire l'épée. » Et le *non dignus vindice nodus* fera comprendre aux princes directeurs de la confédération germanique qu'ils peuvent se passer des habitans du Luxembourg et du Limbourg, Germains d'emprunt, nullement façonnés au joug fédéral, comme la France se passe non seulement des limites du Rhin, mais des forteresses et pays de Landau et Sarrelouis, français en 1789, actuellement bavarois et prussiens, attendu que les circonstances changent et changeront les traités qui ne sont point des actes par-devant notaires. En se soumettant aux nécessités malheureuses, la Belgique n'a point certainement voulu perdre tout espoir d'un meilleur avenir, lorsque les refus et les lenteurs calculés de son adversaire et de la majeure partie de ses arbitres lui viendraient en aide. Un peuple toujours

dupe n'est pas destiné à vivre; et que gagnera l'Europe à ce que l'esprit national belge s'use et s'affaisse dans l'humiliation? Cette nationalité à la fois neuve et antique devrait plutôt être soigneusement cultivée que flétrie; entre deux propriétaires, l'un possesseur du fonds depuis plusieurs siècles, l'autre prétendant à quelques usages mal définis et récens, quel est le plus digne d'égards en cas de litige? N'est-ce pas le premier? Le Luxembourg appartient, dit-on, à la confédération germanique, et l'on se demande où est, depuis 1815 même, le tribunal allemand, jugeant en appel les procès des Luxembourgeois. On perçoit depuis 1815 des droits de douane le long de la Moselle, de la Sure, de la Wolz, entre Echternach, Diekirch et Trèves. On cherche en vain la ligne commerciale, séparative entre Echternach, Diekirch et Namur et Liége. On voyait siéger alternativement depuis 1815 à Bruxelles et à La Haye des Luxembourgeois, membres des états-généraux, pour les provinces méridionales du royaume des Pays-Bas, et lors de la session des mêmes états-généraux de 1830—1831, un député du Luxembourg, ayant voulu se rendre dans leur sein, en fut exclu par les Hollandais comme appartenant aux provinces belges, tandis que le congrès réuni à Bruxelles admit avec un empressement fraternel les représentans de ce pays.

Princes, diplomates, ministres, lord Palmerston, comte Molé et autres qui gouvernez le monde, souvenez-vous du jugement de Salomon! La véritable patrie des Luxembourgeois et Limbourgeois n'est pas plus douteuse que la filiation de l'enfant qu'il adjugea à sa véritable mère. Appuyez la justice, et la paix régnera.

COMTE F. DE MÉRODE.

---

## LETTRES SUR LA SITUATION EXTÉRIEURE.

### III.

Je vous remercie, monsieur, de m'avoir communiqué d'avance la lettre que vous adresse M. le comte de Mérode, au sujet de la question hollando-belge; car je me trouve dans la nécessité d'y répondre, et vous penserez sans doute avec moi que le plus tôt sera le mieux. Non assurément que je regarde M. de Mérode comme un ennemi qu'il faut combattre, ou que je me regarde moi-même comme un adversaire digne de lui; mais j'ai besoin de vous donner, et à vous et à lui, quelques explications sur le sens dans lequel je soutiens cette polémique, sur les motifs de l'opinion que j'ai embrassée et que je continue à développer, sur l'esprit qui m'a constamment animé, en traitant cette question si délicate de l'exécution du traité des 24 articles.

Non, je ne suis pas insensible aux justes regrets que devront éprouver les populations du Limbourg et du Luxembourg, quand elles se sépareront, s'il faut en venir à cette extrémité, du gouvernement et de la nation belge, pour retomber sous le pouvoir de la Hollande. Je comprends tout ce qu'un pareil

déchirement aura de pénible pour des peuples qui depuis longues années vivent de la même vie que le reste de la Belgique, qui ont partagé avec elle toutes les vicissitudes de la guerre et de la politique, et qui se sont associés spontanément à la révolution de septembre 1830. Sur ce point, je suis parfaitement d'accord avec M. de Merode; je crois avec lui que l'attachement des populations du Limbourg et du Luxembourg, cédées à la Hollande, ne peut être nulle part traité de *caprice révolutionnaire*, comme il le dit fort bien. Mais, qu'il me permette cette expression, je cherche en vain, dans toute sa lettre, autre chose que des raisons de *sentiment*: je ne lui vois pas aborder les véritables difficultés de la question; je ne le vois pas entrer dans les considérations politiques, dans la réalité des faits, dans les exigences du droit diplomatique de l'Europe. Et moi, qui n'ai pas été ministre comme M. de Merode, qui ne suis qu'un observateur attentif et sérieux, je m'étonne de son silence, et je m'en étonne à juste titre; car enfin, j'avais abordé ce côté de la question, j'avais indiqué le véritable nœud de la difficulté, j'avais formellement sommé les partisans de l'opinion contraire de dire comment, par quel moyen, par quelle combinaison acceptable ils entendaient la résoudre, *dans l'état actuel de l'Europe*. Remarquez bien ces derniers mots; j'y reviendrai tout à l'heure, parce que j'attache la plus grande importance a l'ensemble de faits qu'ils résument. Au lieu de cela, que fait M. de Mérode? Il m'explique l'origine du traité des 24 articles, que je connais fort bien; il me rappelle les circonstances fâcheuses, sous l'empire desquelles la conférence de Londres substitua le traité du 15 novembre aux 18 articles (préliminaires du 26 juin) acceptés par la Belgique. Si c'est là un raisonnement sérieux, je ne vois pas, à ce compte, pourquoi la Hollande n'opposerait point à l'acceptation des 18 articles par la Belgique l'adhésion antérieure qu'elle a donnée aux *bases fondamentales*, tandis que la Belgique les repoussait.

Mais, reconnaissons-le, monsieur, l'Europe n'est engagée, ni par les 18 articles, ni par les bases fondamentales. Ce sont pour elle, ce sont pour tout le monde, pour la Belgique comme pour la Hollande, des actes non avenus, des essais avortés de conciliation, qu'il faut rejeter dans les limbes de l'histoire et de la diplomatie. Maintenant je vais plus loin. Je demanderai à M. de Merode si les préliminaires du 26 juin 1831, enveloppés dans la réaction qui a suivi les évènemens du mois d'août, assuraient effectivement à la Belgique tout le Limbourg et tout le Luxembourg. Or, c'est ce qu'on ne peut soutenir. L'article 1er reconnaissait à la Hollande *tout ce qui faisait partie de la ci-devant république des provinces-unies des Pays-Bas en l'année* 1790; cet article privait la Belgique de tout droit sur Venloo et sur je ne sais combien de villages dans le Limbourg, ainsi que de la place de Maestricht. L'article 2 reconnaissait, il est vrai, à la Belgique *tout le reste des territoires qui avaient reçu la dénomination de royaume des Pays-Bas dans les traités de* 1815. Le grand-duché de Luxembourg semblait donc être compris dans le nouvel état belge; mais on ne sait plus que penser en voyant que l'article 3 exigeait pour le Luxembourg une négociation séparée entre le souverain de la Belgique,

d'une part, et de l'autre, le roi des Pays-Bas et la confédération germanique, garantissant de plus à la forteresse fédérale de Luxembourg ses libres communications avec l'Allemagne. C'est qu'en effet personne, si ce n'est les négociateurs belges, ne pouvait oublier que le grand-duché de Luxembourg était possédé par le roi des Pays-Bas à un tout autte titre que le reste de la Belgique; qu'il avait reçu cette province en compensation de ses possessions héréditaires; que la branche allemande de la maison de Nassau y avait des droits éventuels de réversibilite incontestables, et que la confédération germanique avait aussi les siens de la nature la plus positive, et liés avec ses plus graves intérêts. Dès le premier jour, un homme dont la voix n'a jamais failli à la cause de la liberté en Europe, un des plus opiniâtres défenseurs de la nationalité polonaise, M. Bignon, qui fait autorité en pareilles matières, avait dit sur le Luxembourg, à la tribune de la chambre des députés, dans la séance du 13 novembre 1830 : « Je dois signaler une autre chance de guerre qui a son principe dans les passions, dans les imprudences des Belges, *c'est leur prétention mal fondée sur le grand-duché de Luxembourg.* J'articule ce fait à la tribune, afin de dissiper une erreur trop accréditée, et par la crainte que la presse périodique, qui a rendu tant de services à la cause des peuples, ne contribue à compromettre l'indépendance des Belges, en les encourageant dans un système *d'usurpation* capable d'attirer un choc entre eux et l'Allemagne. » M. Bignon en appelait ensuite aux traités, et il ajoutait: « La ville de Luxembourg a été déclarée forteresse fédérale; voilà une question *sur laquel e les traités peuv nt être invoqués avec succès* (par les ennemis de la Belgique); *le tort est du côté des Belges...* » Telles étaient alors, telles sont restées depuis et la vérité et l'opinion de toute l'Europe. Les préliminaires du 26 juin n'y dérogeaient pas, puisqu'ils posaient pour le grand-duché de Luxembourg le principe d'une négociation distincte. Et ceci revenait à dire que si l'Europe se croyait, dans l'intérêt général, le droit de reprendre ce qu'elle avait donné, pour en disposer autrement, elle ne se croyait pas celui d'enlever à toute la maison de Nassau les dédommagemens que cette maison avait acceptés pour ses principautés souveraines en Allemagne. Quel eût été le résultat de la négociation avec le roi des Pays-Bas et la confédération germanique? Je l'ignore. Quels étaient le vœu et l'esprit des puissances représentées à Londres? Je ne le sais pas davantage. Il me semble qu'il aurait toujours fallu en arriver à un échange de territoires. Et sur quoi aurait-il porte, si ce n'est sur ceux dont la Belgique était la seule et incontestable souveraine? Il me semble encore que la forteresse fédérale de Luxembourg serait nécessairement restée en dehors de l'échange et qu'on lui aurait par conséquent assigné un certain rayon, des communications libres et sûres avec l'Allemagne; c'est-à-dire que si l'on avait pu s'entendre, on aurait conclu des arrangemens à peu près pareils à ceux que le roi Léopold a été autorisé par le congrès belge à ratifier, et auxquels M. de Mérode croit que la Belgique peut et doit aujourd'hui se soustraire.

Vous voyez, monsieur, qu'il n'y a guère lieu d'invoquer les préliminaires

du 26 juin 1831 ou les 18 articles, acceptés par la Belgique avant la rupture de l'armistice et les malheurs du mois d'août. D'un côté, ils sont aujourd'hui sans valeur diplomatique, et de l'autre ils ne tranchaient pas si clairement en faveur de la Belgique la question territoriale, que ce soit la peine de les exhumer du milieu des projets et contre-projets enfantés par la conférence.

On me fait un autre reproche. On m'accuse de n'avoir pas tenu compte des sept années de retard, pendant lesquelles la Hollande a constamment rejeté le traité du 15 novembre, et de vouloir contre toute justice conserver *une force obligatoire absolue* à des stipulations non exécutées. Eh bien! savez-vous ce que me reproche le *Journal de La Haye*, en même temps que M. de Mérode? Précisément le contraire. On m'accuse, dans une dissertation *ex-professo*, *de scinder arbitrairement* le traité des 24 articles; on entreprend de démontrer, contre ma première lettre, qu'ils forment un ensemble qui n'admet pas de partage, et que je n'entends rien au droit des gens, que je n'ai lu ni Vattel, ni Grotius; que je suis d'une fort mauvaise école de publicistes, quand je demande, au nom de la Belgique, la révision des dispositions financières du traité. A ce double reproche, à ces accusations contradictoires, je ne serai pas embarrassé de répondre. Mais je vais pour cela invoquer un argument que les esprits tout d'une pièce ont toujours combattu et qui ne m'en paraît pas moins excellent, la nécessité politique. Quant à Vattel et Grotius, j'en fais bon marché, et je me tiens pour historien de bonne foi, plutôt que pour savant publiciste. Si donc je plaide pour le traité des 24 articles en ce qui concerne les arrangemens territoriaux, c'est qu'il ne me semble pas possible de résoudre autrement la question, à moins de faire comme les Belges, de n'en point embrasser tous les élémens, de se cantonner dans la nationalité et de laisser de côté les droits de la confédération, ceux de la maison de Nassau, les titres d'acquisition du Luxembourg par le roi des Pays-Bas, et l'état de l'Europe! En sorte que j'irais volontiers jusqu'à dire que, si le traité était à refaire, on ne pourrait pas, sur le tout, arriver à un résultat très différent. Remarquez encore que le désavantage de l'inexécution par la Hollande a pesé tout entier sur celle-ci, que ses ports ont été bloqués, qu'une armée française l'a dépossédée violemment de la citadelle d'Anvers et en a fait la garnison prisonnière, tandis que la Belgique a conservé jusqu'à présent Venloo et autres places du Limbourg, et tout le Luxembourg, sans la forteresse. Cependant, si le roi Guillaume avait voulu rendre, en même temps que la citadelle d'Anvers, les forts de Lillo et de Liefkenshoek, le gouvernement belge aurait été dans l'obligation d'exécuter l'engagement qu'il avait pris d'évacuer les parties hollandaises du Limbourg et du Luxembourg (1).

Voyons maintenant les charges financières du traité sur lesquelles *ma haute justice*, comme dit M. de Mérode, accorde à la Belgique une réduction

(1) Convention de Londres du 22 octobre 1832; note de M. de Latour-Maubourg au général Goblet, ministre des affaires étrangères de Belgique, du 30; réponse du général Goblet, du 2 novembre, à minuit. — Nothomb, *Essai*, etc., 3e édition, pag. 280.

notable. C'est qu'en effet, monsieur, je désire qu'on soit juste envers la Belgique, et je trouve qu'on ne l'a pas été dans le partage de la dette. En ce point, non seulement le traité peut être refait autrement, mais de plus, il y a d'excellentes raisons pour qu'il le soit. Je crois que les conséquences des funestes évènemens du mois d'août 1831 se sont principalement fait sentir dans les stipulations financières du traité des vingt-quatre articles, puisque évidemment on a surchargé alors la Belgique, sous le prétexte de lui assurer des avantages commerciaux dont elle ne se souciait pas et ne pouvait guère profiter de long-temps. Ainsi, en obtenant la révision de cette partie du traité, on effacerait, au profit de la Belgique, les traces de la réaction dont elle se plaint; on lui enlèverait le droit de se dire sacrifiée à la Hollande, par suite du succès que celle-ci aurait déloyalement remporté, après la rupture inattendue de l'armistice. Quand la négociation fut reprise au mois de septembre, la conférence et l'Europe voulaient en finir avec la question belge. On était fatigué de cet interminable débat, et l'on se contenta, un peu légèrement, des premières informations qui se présentèrent sur la dette. Voilà ce qu'il s'agit de corriger pour l'avenir, et, quant au passé, je regarde le non-paiement des arrérages depuis le 13 janvier 1832, comme la juste punition des lenteurs de la Hollande. Il ne serait pas possible aujourd'hui que le roi Guillaume signât purement et simplement le traité des vingt-quatre articles; on reconnaît qu'il y a, dans certaines clauses, des changemens indispensables de rédaction à opérer. Cela entraîne donc nécessairement une négociation nouvelle, et c'est dans cette négociation que se place naturellement la discussion de la question des arrérages. Il y a justice et opportunité à le faire. Si les intentions du roi de Hollande sont droites et loyales, s'il a besoin, comme on le pense généralement, de fermer cette plaie, on s'entendra, et la paix de l'Europe ne sera point troublée.

Allez plus loin, me dit M. le comte de Mérode, ne craignez rien; déclarez à la confédération germanique et au cabinet de La Haye que le Luxembourg et le Limbourg doivent rester à la Belgique, et la paix de l'Europe n'en sera pas troublée davantage; l'Europe se trouvera encore bien heureuse d'en sortir à si bon marché! Je voudrais partager la confiance de M. de Mérode; mais, en conscience, je ne le puis. Les deux grands principes, les deux intérêts rivaux qui se disputent l'Europe, s'équilibrent encore. Mais combien de ménagemens ne faut-il pas pour empêcher cet équilibre de se rompre! Un mot de la France est bien puissant, je le sais; cependant la force des choses est bien plus puissante, et c'est la force des choses, qui au-delà d'une certaine limite, d'un côté ou de l'autre, déterminerait infailliblement la guerre générale. Croyez que l'Europe de 1815 ne rendrait point son épée sans combat. Si au moins l'Allemagne était divisée, mais je vois la Prusse, l'Autriche, la Bavière, tous les états de la confédération germanique, étroitement unis. La question religieuse, soulevée par l'affaire de Cologne, avait un instant troublé cette union. Les passions catholiques du roi de Bavière avaient fait explosion et vivement irrité le cabinet de Berlin. La sagesse et l'esprit de conciliation

qui distinguent M. le prince de Metternich, n'avaient pas empêché la faction ligorienne de Vienne, qu'il n'ose pas ouvertement combattre, d'applaudir aux imprudens écarts de la Bavière; le démon de la discorde s'était glissé dans le sein des familles princières, et la paisible Allemagne ne se reconnaissait plus. Vous savez que de cet orage il reste à peine aujourd'hui un souffle de vent. La confédération germanique, momentanément ébranlée, se raffermit et se resserre; l'Autriche et la Prusse se sont cordialement rapprochées; la Bavière a fait amende honorable, et c'est ainsi que l'Allemagne se présente à la conférence de Londres, bien décidée à ne pas se laisser entamer, et à ne pas accorder à la Belgique d'autres conditions que celles du traité des 24 articles.

M. de Mérode s'étonne de ce que j'aie relevé sa singulière proposition de renoncer indéfiniment à la forteresse fédérale de Luxembourg, qui demeurerait au milieu d'un pays entièrement belge, toujours occupée par une garnison moitié hollandaise et moitié prussienne. C'est même probablement au sujet de cette partie de mes observations qu'il me reproche de ne pas avoir plus sérieusement examiné son premier travail. Il est possible, en effet, que j'aie d'abord parlé un peu légèrement de cette combinaison; mais comment n'aurais-je pas été frappé de la résignation avec laquelle M. de Mérode abandonne la principale ville du grand-duché, le véritable foyer de sa vie nationale? comment ne me serais-je pas dit que, pour consentir à un pareil sacrifice, il fallait que les plus absolus défenseurs de la nationalité belge eussent aperçu là, sur les murs de cette forteresse, un *noli me tangere* dont la guerre seule pouvait avoir raison? Alors j'ai *sérieusement* examiné l'intérêt de la France, je me suis livré à une étude consciencieuse de tous les élémens de la question, et je suis arrivé aux conclusions que je vous ai déjà développées. La Belgique n'a peut-être pas tort de ne penser qu'à elle, de vouloir que la France, après l'avoir sauvée, après avoir affranchi son premier port commercial, coure encore une fois le risque d'une guerre générale, pour l'agrandir ou la compléter au mépris de la foi des traités. Mais la France, ai-je dit, a d'autres devoirs, et quand l'équilibre dans lequel se maintient l'Europe sera rompu, il faut que la France y trouve des chances d'agrandissement. Voilà les considérations que j'ai livrées au jugement des hommes d'état de la Belgique, et au sujet desquelles M. de Mérode a rapproché, dans la même phrase, les mots *d'étroit égoïsme* et *de défaut de reconnaissance*. Si je l'ai bien compris, il veut dire que la France se montrerait égoïste en bornant le témoignage de sa sympathie pour la Belgique aux services qu'elle lui a déjà rendus, et que la Belgique, en secouant le joug de la Hollande, a rendu à la France un assez grand service pour que celle-ci n'ait pas le droit d'accuser les Belges d'ingratitude. Ne craignez pas, monsieur, que j'approfondisse une question aussi délicate; permettez-moi seulement de répondre, par votre intermédiaire, à M. de Mérode, qu'en fait d'égoïsme, la France n'a pas de reproches à se faire depuis 1830, surtout à l'égard de la Belgique, et qu'en fait de reconnaissance la Belgique peut recevoir des leçons de tout le monde. Si j'avais l'esprit

chagrin, si je ne savais m'élever, en matière aussi grave, au-dessus de ces considérations trop mesquines, je vous en dirais bien davantage sur la reconnaissance de la Belgique, et je serais bien tenté de rappeler à M. de Mérode qu'après la délivrance d'Anvers par une armée française, les chambres belges ont refusé de faire abattre le lion de Waterloo!

Arrivé au terme de cette longue réplique, je n'ajouterai plus que peu de chose à des raisonnemens que vous accusez peut-être de prolixité. Je tiens seulement à établir, une dernière fois, que la France a fait pour la Belgique, en 1830, en 1831, en 1832, tout ce que le nouvel état pouvait attendre d'une protection puissante et d'une bienveillance éclairée. Aujourd'hui, quand le plénipotentiaire français à Londres, sous l'inspiration d'une pensée généreuse que M. Molé a conçue dès la reprise des négociations, appuie de toutes ses forces la demande d'une révision du partage de la dette, la France reste encore fidèle à ses sympathies pour la cause qu'elle a déjà si heureusement défendue. Mais caresser les illusions que peuvent se faire quelques esprits sur la question territoriale, voilà ce que lui défend la raison d'état, et ce qui ne serait plus en harmonie avec l'ensemble de la politique. Au reste, il ne m'est pas prouvé que le gouvernement belge lui-même ait ou laisse percer ces illusions. Dans un pays d'extrême liberté comme la Belgique, elles se sont librement produites par des adresses au roi, par des articles de journaux, par des manifestations publiques de toute espèce. Quant au pouvoir, il s'est borné à de vagues promesses d'intérêt, et tout récemment les ministres ont refusé de donner audience aux conseils provinciaux du Limbourg et du Luxembourg, que le roi avait reçus au camp de Beverloo et au château d'Ardenne. Je sais que la conférence de Londres est saisie d'une demande en révision du partage de la dette, par un travail, que l'on dit très concluant, des commissaires spéciaux qui ont été chargés de cette importante mission. Mais je ne puis dire qu'il en soit de même pour la question territoriale, et si la Belgique fait sonder le terrain, je doute que le résultat l'encourage à des démarches plus ouvertes. Les puissances croient sérieusement en avoir fini avec cette affaire; des trois intéressés, la Belgique, la Hollande et la confédération germanique, il y en a deux qui regardent leurs droits et leurs sacrifices comme irrévocablement fixés par le traité des 24 articles. L'autre partie est engagée vis-à-vis de l'Europe par sa signature, par la solennelle adhésion des chambres, par son existence politique même, dont la reconnaissance a été le prix de cette adhésion. Je me demande en vain ce qu'il serait possible d'opposer, de la part de la Belgique, à une situation légale si bien définie, si fortement appuyée, et je renverrai M. de Mérode, pour le Luxembourg et le Limbourg, à l'avenir qu'il invoque en faveur de la France pour les limites du Rhin, pour Sarrelouis et Landau. Mais je lui ferai observer que ni lui ni moi ne savons alors ce que la Belgique deviendra.

Mes prévisions sur ce qui adviendrait des projets d'indépendance de Méhémet-Ali, paraissent se vérifier. Le vice-roi ajourne la déclaration dont il menaçait l'Europe, et c'est aux démarches des grandes puissances auprès de

lui que l'on est redevable de ce résultat. Pour le moment il n'y a donc point de collision à redouter entre les deux flottes; car celle de Méhémet-Ali ne prendra peut-être point la mer, et l'escadre turque, assez mal fournie, ne fera pas une expédition de longue durée. Je ne crois pas non plus que la guerre s'engage sur le continent de l'Asie; au moins est-il certain que le pacha d'Égypte ne prendra point l'initiative des hostilités. Il s'y est engagé solennellement, et d'ailleurs, ses troupes sont encore occupées à réprimer l'insurrection des Druses, qui a donné tant de mal à Ibrahim-Pacha, gouverneur-général de Syrie. Cependant, gardez-vous, monsieur, d'ajouter foi aux exagérations de la presse allemande, du journal de Smyrne et de quelques feuilles anglaises, sur les prétendus dangers que cette insurrection aurait fait courir à la domination égyptienne. Grace à Dieu, elle ne chancelle pas ainsi au moindre vent, et depuis 1833, elle a jeté, en Syrie, des racines assez profondes pour résister à une révolte de quelques montagnards. Les insurgés du Hauran ont obtenu çà et là de faibles succès, dont le principal mérite revient à la nature du pays où ils opèrent. Mais des mesures énergiques et bien combinées, des forces supérieures, la discipline et la tactique des troupes égyptiennes, aidées de tous les moyens matériels que le vice-roi ne cesse d'emprunter à la science militaire de l'Europe, ont fini par avoir raison de la valeur sauvage des Druses. Les dernières nouvelles *certaines* du théâtre de la guerre portent que les rebelles, pris entre deux feux, ont été écrasés par les forces d'Ibrahim-Pacha, et qu'après une telle défaite, ils l'empêcheront difficilement de pénétrer jusqu'au cœur de leurs montagnes et d'y étouffer l'insurrection dans son foyer. Au reste, il n'y avait rien dans cette révolte qui méritât l'intérêt de l'Europe. Croyez bien que la cause égyptienne, en Syrie, est celle de la civilisation, quelque violens que soient les moyens employés pour la faire triompher. Il s'agit, en effet, pour Ibrahim-Pacha, d'y maintenir l'ordre, la sécurité des communications, une administration vigilante, bien que rigoureuse, un régime militaire assez dur, mais indispensablement nécessaire pour triompher de tous les élémens d'anarchie qui s'étaient, pour ainsi dire, naturalisés dans les pachalicks de Saint-Jean-d'Acre, de Damas et de Tripoli. Toutes les fois que les anciennes habitudes d'insubordination et de brigandage y relèvent la tête, c'est un malheur pour l'agriculture, le commerce, la civilisation, dont ces tentatives interrompent les progrès. Voilà comment il faut juger, à mon avis, des remuemens pareils à ceux des Druses, qu'ils soient en rapport, ou non, avec les secrets desseins du sultan. Et si, comme le pense Méhémet-Ali, les instigations de la Porte ottomane ne sont pas étrangères à ces insurrections, nous ne voyons pas ce que le divan peut y gagner puisqu'il est certain que le pacha d'Égypte est assez fort pour les vaincre, et qu'il y puise de nouveaux motifs pour agiter à son tour l'empire ottoman, pour refuser le paiement du tribut, pour murmurer le terrible mot d'indépendance.

Avec tout cela, les puissances intéressées au maintien du *statu quo* en Orient ne peuvent se flatter d'avoir obtenu de Méhémet-Ali autre chose qu'un ajournement. La question demeure entière entre le sultan et lui. L'armée

égyptienne continuera, n'en doutez point, à se grossir en Syrie; les fortifications du Taurus s'achèveront; l'escadre sera augmentée; tous les ressorts seront tendus; le vice-roi et son fils resteront l'arme au bras. La Porte, de son côté, enverra dans le Diarbekir ses dernières levées; elle appliquera ses dernières ressources à l'entretien d'un état militaire qui l'épuise; elle se débattra obscurément entre l'influence de la Russie et celle de la France unie à l'Angleterre; elle continuera d'offrir à l'Europe le triste spectacle de ces changemens ministériels trop fréquens de nos jours, pour qu'ils n'accusent pas et beaucoup d'inconstance chez le souverain, et des intrigues étrangères fort actives, et une perturbation profonde dans l'état. Je n'ose aller plus loin, ni vous dire ce que je pense d'une situation aussi *tendue*, malgré les miracles que le désir général de maintenir la paix a produits en Europe depuis la révolution de juillet.

S'il y a des questions qui s'ajournent, il y en a aussi dont la solution ne comporte guère de retards, et qui, une fois soulevées, demandent à être terminées promptement. L'affaire de Suisse est de ce genre, et vous étiez bien informé, monsieur, quand vous faisiez pressentir que le séjour et les nouvelles intrigues de M. Louis Bonaparte au château d'Arenenberg allaient attirer de nouveaux embarras à la confédération helvétique. Je n'examine pas ici le caractère de cette démarche dans ses rapports avec la politique intérieure du gouvernement français, mais uniquement sous le point de vue diplomatique, et, ainsi envisagée, je ne saurais assez m'étonner des critiques dont elle a été l'objet. M. Louis Bonaparte est, dit-on, citoyen de Thurgovie; mais la France ne sait pas ce que c'est que le canton de Thurgovie; elle n'a point d'ambassadeur à Frauenfeld, et n'en reçoit pas du petit conseil de Thurgovie. La France ne connaît en Suisse que la Suisse, et ne traite qu'avec la Suisse, représentée par le directoire fédéral et la diète. Peu importe ensuite le degré, la mesure de souveraineté dont le canton de Thurgovie reste en possession. Les gouvernemens étrangers n'ont pas affaire à vingt-deux souveraineté, en Suisse, mais à une seule, dont l'affaire est de s'entendre avec toutes les autres, et d'en subordonner la politique particulière aux intérêts généraux de la confédération. Je ne sais d'ailleurs si vous avez remarqué combien, dans ces derniers temps, la souveraineté cantonnale a été peu ménagée par le parti même qui conteste le plus vivement à la France le droit de réclamer l'expulsion de M. Louis Bonaparte. Mais il y a plus, c'est que personne en Suisse ne prend au sérieux la qualité de citoyen de Thurgovie, derrière laquelle se retranche le neveu de Napoléon, et que ses partisans font si bruyamment valoir en sa faveur. Dans la diète et hors de la diète, on n'a certainement pas épargné les sarcasmes à ce *bizarre citoyen*, comme l'appelle le *Fédéral* de Genève, à ce républicain de faux aloi, dont la position est trop équivoque pour que les radicaux suisses eux-mêmes osent en faire leur drapeau. Et, en vérité, c'est se jouer de la conscience et de la raison publique que de prendre feu pour une pareille fiction, pour des droits prétendus que tout le monde met si bien à leur juste valeur. Il faut du reste que la diète y

réfléchisse sérieusement avant de se déclarer incompétente ou de refuser d'agir dans le sens de la note française; car la France ne peut se rendre justice à elle-même par des mesures isolées contre le canton de Thurgovie, comme elle l'a fait autrefois contre Bâle-Campagne. Le canton de Thurgovie est à l'extrémité orientale de la Suisse, appuyé d'un côté sur le lac de Constance, c'est-à-dire sur l'Allemagne, et flanqué des deux autres par les cantons de Saint-Gall et de Zurich. La France ne pourrait donc l'atteindre, sans passer sur toute la Suisse, et c'est pourquoi il est encore plus nécessaire que le directoire et la diète emploient tous les moyens à leur disposition pour vaincre la résistance du canton de Thurgovie.

Assurément, monsieur, ces différends avec la Suisse sont déplorables; je ne veux point faire avec vous de sentimentalisme politique sur *la plus ancienne alliée de la France*, comme on s'exprime en diplomatie; mais je reconnais que la France de juillet n'est point là dans son rôle naturel, dans l'attitude qu'elle doit garder envers la confédération helvétique. Je sais que beaucoup de bons esprits s'en plaignent, que des menaces adressées à la Suisse leur semblent un contre-sens, et qu'on se demande chaque fois, avec une certaine inquiétude, si des passions personnelles n'y seraient pas pour quelque chose. Je sais que l'on s'étonne de voir tellement exaspérés contre la France des hommes qui passent pour modérés dans leur république, comme, par exemple, M. Monnard, du canton de Vaud, qui compte ici tant d'illustres et de vénérables amitiés. On craint, à vrai dire, qu'une animosité réciproque, entretenue par des circonstances fâcheuses, n'ait pris le dessus à la longue sur des sentimens plus naturels d'affection et d'estime, et qu'avant de recourir aux derniers moyens on n'ait pas toujours essayé des voies plus douces, plus conformes à l'esprit qui doit animer la France envers la Suisse et la Suisse envers la France! Que vous dirai-je? Il y a peut-être ici, monsieur, quelque chose de vrai, sans que personne en soit coupable. Mais, avant de prononcer, je vous engagerai à repasser dans vos souvenirs tous les évènemens qui ont dû altérer, depuis que M. de Rumigny a quitté Berne, nos bons rapports avec la confédération helvétique : la protection accordée aux réfugiés les plus dangereux, les coupables projets qui se sont tramés à l'ombre d'une hospitalité imprudente, l'ascendant qu'un radicalisme ambitieux a pris dans les conseils de la Suisse. Vous savez que je ne suis pas en position de rendre l'arrêt définitif : pesez ces circonstances et décidez vous-même. Voulez-vous quelque chose de plus? Je vais au-devant de votre pensée, et je désire avec vous que ce différend soit le dernier, non seulement parce qu'il faut vivre en bonne intelligence avec ses voisins, mais parce que la Suisse réformée, libérale et libre, offre à la France de juillet une excellente avant-garde, et parce que entre l'Autriche et la Sardaigne il peut être fort utile d'avoir une alliée sur qui compter.

***

---

F. BULOZ.

DES

# ÉTABLISSEMENS RUSSES

## DANS L'ASIE OCCIDENTALE.

*Travels in Circassia, Krim-Tartary*, etc., by Edmund Spencer, esq., in two volumes. London, 1838.

*Reise auf dem Caspischen Meere und in den Caucasus*, von Dr Eduard Eichwald. Stuttgart, 1834-1837.

Nous avons vu, dans la première partie de ce travail (1), quels sont les principaux établissemens de la Russie sur la mer Noire, et quels obstacles il lui reste encore à vaincre sur cette partie du littoral qui s'étend au pied du Caucase, depuis l'embouchure du Kouban jusqu'à la plaine de Mingrélie : nous allons maintenant nous occuper de la position de cette puissance sur la mer Caspienne et dans les pays qui séparent les deux mers. La mer Caspienne, comme on le sait, est une mer entièrement fermée, dont la plus grande longueur, du nord au sud, est d'environ deux cent cinquante lieues. Ses côtes septentrionale et occidentale, où se trouvent les bouches des plus grands fleuves qu'elle reçoive, appartiennent à la Russie ; au midi, elle baigne les provinces persanes du Ghilan, du Mazenderan et d'Astrabad ; à l'est

(1) *Revue des Deux Mondes* du 15 juin 1838.

errent les tribus nomades de la Tartarie indépendante. Pierre-le-Grand, parmi tant d'autres projets, conçut celui d'ouvrir à ses sujets le commerce de l'Inde par la mer Caspienne. Ce fut dans cet espoir qu'il se fit céder par le chah toutes les provinces persanes situées sur cette mer, lesquelles furent restituées peu après la mort de Pierre, et ont été depuis reconquises en partie par la Russie. Il est fort douteux que les déserts qui s'étendent soit à l'est, soit au sud de la mer Caspienne, soient destinés à redevenir la route du commerce de l'Asie, comme ils l'étaient avant la découverte du cap de Bonne-Espérance; mais ce qui est beaucoup moins problématique, c'est l'ascendant sur la Perse qu'ont valu à la Russie ses conquêtes au midi du Caucase. Ce grand empire, dont la décadence déjà ancienne est peut-être encore plus irrémédiable que celle de l'empire ottoman, démantelé par les derniers traités et ouvert aux invasions de son puissant voisin du Nord, ne peut plus être considéré comme jouissant à son égard d'une véritable indépendance. Malgré l'alliance anglaise et les officiers anglais venus des Indes pour dresser les soldats du chah, on ne résiste pas plus à Tehran qu'à Constantinople aux volontés du cabinet de Saint-Pétersbourg, lequel attend patiemment que le temps, ce grand allié de toute puissance en progrès, lui fournisse des occasions favorables pour faire de nouveaux pas en avant (1). Cette position par rapport à la Perse, est surtout due à la guerre de 1827 et au traité de Tourkmantchaï, qui en fut la suite : jusque-là les conquêtes des Russes étaient mal assurées, et une campagne malheureuse pouvait les rejeter au-delà du Caucase. Nous emprunterons à M. Eichwald des détails curieux sur cette guerre, sur celle de 1828 contre la Turquie, en tant que l'Asie en fut le théâtre, et enfin sur une troisième guerre plus récente, soutenue contre les montagnards du Daghestan, qu'avait soulevés un enthousiaste appelé Khasi-Mullah. Nous commencerons par quelques renseignemens sur les provinces russes situées à l'est et au midi de la chaîne caucasienne.

C'est pendant les années 1825 et 1826 que M. Eichwald fit le voyage dont il publie aujourd'hui la relation. Nommé professeur de zoologie à l'université de Cazan, il n'avait accepté cette chaire qu'à condition de faire, aux frais du gouvernement, un voyage autour de la mer Cas-

(1) Le bruit s'est répandu, le mois dernier, qu'une armée russe était entrée dans Tehran, et les Anglais s'en sont beaucoup émus. La nouvelle était fausse et invraisemblable; il s'agissait uniquement de secours envoyés au chah, qui fait la guerre aux habitans du royaume d'Hérat, situé sur les frontières de l'Inde. Le cabinet de Saint-Pétersbourg n'a garde de se poser, vis-à-vis de la Perse, en ennemi et en conquérant; il la protége, la conseille et la secourt, ce qui est bien plus habile et plus sûr.

pienne, dont Pallas, Guldenstædt et Gmelin n'avaient visité que quelques points, et sur laquelle ils n'avaient donné que tout juste assez de notions pour en faire désirer de plus étendues et de plus complètes. Au commencement de l'année 1825, l'empereur Alexandre donna ordre au général Yermolof, gouverneur des provinces caucasiennes, de mettre à la disposition du savant professeur le meilleur bâtiment de l'escadre de la mer Caspienne, et de lui procurer tous les secours dont il pourrait avoir besoin dans le cours de son voyage. M. Eichwald partit de Cazan au commencement de mars, accompagné de sa jeune femme, qui voulut partager les fatigues et les dangers qu'allait affronter son mari, et d'un étudiant, son beau-frère. Arrivé à Astrakan, il y fut fort bien accueilli par le général Orlofski, commandant de la flotte de la mer Caspienne, qui avait fait préparer pour lui le plus fort navire qu'il y eût sur cette mer, une corvette de seize canons et de cent hommes d'équipage. Malheureusement le professeur avait envoyé à l'autorité supérieure un plan de voyage qui avait été approuvé et que dès-lors il ne lui fut plus permis de modifier. Le capitaine de la corvette avait ordre de se conformer au plan que le professeur, sans prétendre s'enchaîner ainsi, avait esquissé dans son cabinet: on devait le conduire aux endroits désignés dans cet écrit, non ailleurs. Il eut beau représenter qu'il avait fait son projet primitif d'après certaines suppositions qui ne se trouvaient pas réalisées, qu'on partait plus tard qu'il ne l'avait cru, que les circonstances n'étaient pas celles qu'il avait prévues, etc.; le général Orlofski fut inflexible: comme le soldat *qui ne connaît que sa consigne*, il avait pris au pied de la lettre la décision administrative qu'il était chargé d'exécuter, et rien ne put le faire revenir à une interprétation plus large. Ce premier contre-temps fut suivi de quelques autres. La corvette *l'Hercule*, à bord de laquelle se trouvait M. Eichwald, était trop pesante et avait besoin d'une trop grande masse d'eau pour pouvoir s'approcher beaucoup de la plupart des côtes; il fallut, à cause de cela, renoncer à plusieurs explorations intéressantes. Puis le vent fut souvent contraire, la mer quelquefois orageuse; des instrumens se brisèrent, des échantillons se perdirent; enfin il y eut toute sorte d'accidens qu'énumère le savant allemand pour s'excuser de ce que sa moisson n'est pas plus abondante. Toutefois, M. Alexandre de Humboldt ayant insisté pour que son ouvrage fût publié et s'étant même chargé de lui trouver un éditeur, on peut être rassuré sur la valeur du voyage de M. Eichwald, en tout ce qui touche l'histoire naturelle et la géologie. Pour nous, qui ne l'examinerons qu'au point de vue politique et historique, nous ne voyons

guère comment il pourrait être, sous ce rapport, plus intéressant et plus instructif.

La principale ville des pays qui avoisinent la mer Caspienne est Astrakan. Cette ancienne capitale d'un royaume tartare n'est pas une nouvelle conquête de la Russie : elle faisait déjà partie de l'empire sous Pierre-le-Grand, qui y avait formé un établissement maritime considérable. Entourée de steppes incultes, elle n'en a pas moins une admirable position, parce qu'elle est assise sur le Volga, fleuve immense qui est comme la grande artère de l'empire russe. Le Volga a huit cents lieues de cours navigable ; il communique avec Saint-Pétersbourg et la mer Baltique par des canaux et des lacs, avec la mer Noire par le Don, dont il s'approche jusqu'à quinze lieues ; il touche aux frontières de la Sibérie par la Kama, son principal affluent, et, après avoir arrosé les provinces les plus populeuses et quelques-unes des villes les plus importantes de la Russie centrale, il vient enrichir Astrakan par la fabuleuse quantité d'énormes poissons qu'il fournit à ses pêcheries. Astrakan est le point de contact de l'Europe avec l'Asie supérieure ; aussi cette ville, qui, sur ses 45,000 habitans, compte à peine 20,000 Russes, a-t-elle une physionomie tout orientale. Des Tartares, des Arméniens, des Persans, y ont fixé leur demeure ; des Boukhares, des habitans de Khiva, des Turcomans, y viennent vendre leurs marchandises ; des Kalmouks ont leurs tentes en dehors de la ville. Une partie du commerce s'y fait par les caravanes, et l'on voit souvent des files de chameaux passer dans les rues. On trouve à Astrakan jusqu'à des marchands indous, qui y font même des affaires assez considérables. En fait d'Européens, on y voit principalement des Français, des Allemands et des Anglais : il y a aussi des juifs ; « mais, dit M. Eichwald, ils n'y font pas fortune, parce que les Arméniens sont des concurrens trop redoutables sous le double rapport de l'activité commerciale et de la mauvaise foi. » Le commerce d'Astrakan est considérable, quoique bien moindre qu'il ne pourrait être ; ce n'est guère, jusqu'à présent, qu'un commerce de commission. Les Persans et les Arméniens établis dans cette ville reçoivent les marchandises qu'on leur expédie de la Boukharie ou de la Perse, et les transportent à la fameuse foire de Nijnéi Novgorod, où ils les échangent contre les produits européens et russes les plus demandés dans l'intérieur de l'Asie. Malheureusement pour Astrakan, le lit du Volga devient moins profond d'année en année ; le sable qu'il entraîne avec lui en très grande quantité s'amasse en divers endroits, et forme des bancs qui gênent beaucoup la navigation et empêchent les bâtimens

un peu forts de remonter aussi haut qu'ils le faisaient autrefois. Astrakan n'en est pas moins le port de commerce le plus important qu'ait la Russie sur la mer Caspienne. La marine impériale n'a pas besoin d'entretenir, sur cette mer, un matériel considérable, parce que le pavillon russe est le seul qui y flotte; mais, s'il était utile d'y faire des armemens, le chantier d'Astrakan en fournirait facilement les moyens.

M. Eichwald quitta cette ville le 7 mai 1825; mais il ne put commencer son *périple* que le 22 juin, parce que la corvette qui le portait fut retenue jusque-là, par les vents contraires et le manque d'eau, sur un banc de sable qui se trouve en face de l'embouchure du Volga. Nous ne l'accompagnerons point pas à pas dans son voyage; nous suivrons même un autre ordre que celui de ses diverses excursions, pour résumer avec plus de clarté les renseignemens qu'il donne sur les diverses contrées qui bordent la mer Caspienne. Nous commencerons par celles qui appartiennent à ce vaste ensemble de pays fort mal connus qu'on appelle Tartarie indépendante.

A l'orient de la mer Caspienne s'étend une steppe élevée, entrecoupée de montagnes stériles, et habitée par des Kirghis et des Turcomans nomades. Cette steppe est la route de l'Inde, et c'est là ce qui la rend intéressante aux yeux de la Russie. Des bords de la mer Caspienne à Khiva, il n'y a pas cent cinquante lieues. De Khiva, en remontant le cours de l'Oxus, on arrive par Boukhara et par Balkh, l'ancienne capitale de la Bactriane, aux montagnes qui dominent la vallée de l'Indus. On sait que c'est par la Bactriane qu'Alexandre entra dans l'Inde. Pierre-le-Grand, en 1717, voulut s'emparer de Khiva, et y envoya trois mille hommes sous les ordres du prince Bekowitz. Cette expédition eut une issue malheureuse, et le czar n'eut pas le temps de la renouveler. Mais aujourd'hui il ne serait pas difficile aux Russes de se rendre maîtres de Khiva, s'il est vrai, comme le dit M. Gamba dans son *Voyage dans la Russie méridionale*, qu'au commencement de ce siècle un parti de Cosaques des bords de l'Oural pénétra jusqu'à cette ville et s'en empara sans en avoir reçu l'ordre. Le gouvernement, ne jugeant pas le moment venu, força ces Cosaques de revenir dans leurs *stanitzes*. Un publiciste anglais, fort hostile au cabinet de Saint-Pétersbourg, assure qu'en 1830 il se préparait à faire la conquête de Khiva, et qu'on avait déjà réuni, dans ce but, des troupes à Orenbourg, quand la révolution de Pologne força de leur donner une autre destination (1). Quoi qu'il en soit de l'exactitude de cette assertion,

(1) *Progrès et position actuelle de la Russie en Orient*, pag. 159.

il est très vraisemblable que la Russie a des vues de ce côté, et que, tôt ou tard, elle prendra pied en Boukharie. Un semblable établissement ne serait pas sans importance, car la Boukharie est limitrophe du Thibet et du Cachemire. Les Boukhares, peuple éminemment actif et intelligent, sont les courtiers de la Haute-Asie, comme les Arméniens ceux de l'Asie occidentale, et tout le commerce de ces contrées passe par leurs mains.

M. Eichwald ne visita que deux points de la côte orientale de la mer Caspienne, Tuk-Karagan et le golfe du Balkhan. Tuk-Karagan est le point de cette côte le plus rapproché d'Astrakan. Les négocians de cette ville y envoient des marchandises à échanger contre celles qu'apporte la caravane de Khiva; mais ce commerce ne se fait pas assez facilement pour être bien considérable. Il est fort entravé, sur mer, par des pirates turcomans, et, sur terre, par des brigands kirghis. « Toute la côte de Tuk-Karagan, dit M. Eichwald, est habitée par des Turcomans qui sont à quelques égards dans la dépendance du khan de Khiva. Les habitans de Khiva n'y restent que pour les besoins de leur commerce; quand ils ont échangé leurs marchandises contre celles d'Astrakan, ils s'en retournent chez eux. On trouve en plus grand nombre sur cette côte des Kirghis-Khasaks, peuple nomade, pillard et indiscipliné. Ces Kirghis se disent sujets russes ou du moins reconnaissent la suzeraineté de la Russie, ce qui ne les empêche pas de piller, quand ils le peuvent, les caravanes russes qui vont à Khiva ou à Boukhara. Le khan ne le tolère pas, mais la steppe est si grande que les voleurs trouvent aisément à s'échapper. Aussi le commerce d'Orenbourg ou d'Astrakan avec Khiva se fait difficilement, et les marchands russes y trouvent rarement de grands profits. Pour mettre un terme à ces brigandages, il n'y aurait pas d'autre moyen que d'établir des forteresses chez ces peuplades, de manière à exercer sur elles le même pouvoir que dans la steppe des kalmouks. Alors il serait facile de trouver et de châtier les pillards, et surtout les caravanes pourraient passer sans danger. »

La baie de Tuk-Karagan offre le meilleur hâvre de la mer Caspienne: c'est ce qui l'a fait choisir comme point de rencontre par les marchands d'Astrakan et ceux de la Boukharie. Les marchandises sont portées à Khiva à dos de chameau : il faut près d'un mois pour faire ce voyage. La tradition rapporte qu'il existait autrefois des villes florissantes sur cette côte; on n'y voit plus que quelques ruines et des camps tartares. Les Kirghis et les Turcomans, habitans de ce pays, sont toujours en guerre. Lors du voyage de M. Eichwald, les Turco-

mans, étant les plus faibles, s'étaient mis sous la protection du khan de Khiva qui avait pour favorite une femme de leur nation : les Kirghis craignent ce prince, quoiqu'ils ne soient pas ses tributaires.

Plus tard, M. Eichwald visita le golfe du Balkhan, situé aussi sur la côte orientale, mais beaucoup plus au midi. Quoique ce golfe soit situé à une latitude plus méridionale que celle de Naples, il gèle souvent l'hiver : en revanche, la chaleur y est intolérable pendant l'été. Cette succession d'hivers rigoureux et d'étés brûlans est assez ordinaire sur les bords de la mer Caspienne, et l'on sait, du reste, que le climat de la Haute-Asie est généralement *excessif*. Les bords du golfe du Balkhan sont habités ou plutôt parcourus par les Turcomans, qui y promènent leurs tentes de feutre, leurs immenses troupeaux de moutons, leurs admirables chevaux et leurs chameaux. Ils se divisent en trois tribus principales : les Youmout qui habitent entre Astrabad et le golfe de Karabouga et qui sont soumis aux Persans; les Beka, répandus plus à l'est, qui ne reconnaissent qu'à moitié l'autorité du chah ; enfin les Koklan, qui demeurent plus au nord et qui sont tout-à-fait indépendans, sauf peut-être une légère redevance qu'ils paient au khan de Khiva. Tous sont mahométans sunnites et parlent un dialecte tartare. « Il arrive quelquefois, dit M. Eichwald, qu'un Russe échappé des prisons de Bakou ou d'Astrakan trouve un asile chez les Turcomans; ordinairement il embrasse leur religion et on lui donne aussitôt une femme, une *kibitke* et les animaux domestiques nécessaires. Il s'accoutume à leur vie, et ne se soucie plus de retourner dans sa patrie où il est sous le coup d'une condamnation. Celui que nous vîmes près du golfe du Balkhan et que trahissaient ses traits européens, était un beau jeune homme; il niait qu'il fût Russe et faisait semblant de ne pas comprendre ce que nous disions, mais sa rougeur et sa contenance embarrassée prouvaient assez qu'il mentait. »

Ce qui attirait principalement M. Eichwald sur cette partie de la côte était le désir d'explorer l'ancienne embouchure du fleuve Oxus. Au pied du mont Balkhan qui donne son nom au golfe est une rivière appelée Akh-Tam. Ce nom, suivant la remarque du professeur allemand, provient peut-être de l'ancien nom : Akh-tam veut dire *argile blanche;* mais *akh* et *okh* sont probablement le même mot, et *okh-sou* dans ce cas voudrait dire *eau blanche,* puisque *sou* signifie *eau* en tartare. Le lit de l'Akh-Tam, d'après sa profondeur, a dû être celui d'un cours d'eau considérable, et ce qui le prouve encore, c'est qu'à son entrée dans la mer, se trouve une barre semblable à celle que forment, à l'embouchure des grands fleuves, les sables que leur courant en-

traîne. L'Akh-Tam n'était que le bras droit de l'Oxus, appelé Amou-Daria par les Tartares; un autre bras appelé Adjaib, lequel est souvent à sec, se jette, plus au midi, dans la mer. A quelques lieues du rivage, à l'endroit où l'Amou-Daria se séparait en deux, on voit maintenant un lac salé formé probablement par la mer qu'un violent vent d'ouest aura fait remonter dans l'une ou l'autre des deux embouchures. Les Turcomans ont entendu parler d'une époque où cette côte était très fréquentée, lorsque l'Akh-Tam, venant des frontières de l'Inde, passait par Khiva et amenait dans le golfe une grande quantité de poissons auxquels se joignaient ceux qui remontaient de la mer dans le fleuve. Un ancien khan de Khiva détourna le bras de l'Oxus qui se rendait dans la mer Caspienne, dans le but d'intercepter le commerce de l'Inde qui se faisait par cette voie et qui passait par ses états, ce qu'il regardait comme un danger pour son indépendance.

Les Russes ont fait explorer plusieurs fois cette embouchure. Il n'y a pas de doute que s'ils s'emparaient de Khiva, ils essaieraient de faire rentrer le fleuve dans son ancien lit, et peut-être n'y trouveraient-ils pas beaucoup de difficulté. En 1825, ils n'avaient aucun établissement sur la côte du Balkhan; peu d'années avant, une petite tribu turcomane de cette côte avait voulu se mettre sous leur protection; mais d'autres tribus plus fortes, excitées par le khan de Khiva et par celui de la province persane d'Astrabad, vinrent l'attaquer et la piller, en sorte qu'elle quitta le pays et se dispersa en Boukharie et en Perse. Toute cette contrée a l'aspect le plus sauvage et le plus stérile; toutefois il paraît que dans les monts Balkhans on trouve de l'eau potable, de la végétation et de grands arbres.

Non loin du golfe du Balkhan, se trouve une assez grande île appelée Tcheleken. Lorsque M. Eichwald la visita, elle était gouvernée par un chef turcoman nommé Khiat-Aga, qui s'était placé sous la suzeraineté de la Russie à laquelle il était fort dévoué. Il avait eu autrefois de grandes propriétés sur la frontière de Perse; mais ayant eu trop à souffrir des vexations des Persans, il s'était retiré dans cette île, où sa tribu l'avait suivi. Il était allé une fois à Tiflis et avait fait élever son fils dans cette ville : aussi celui-ci parlait et écrivait le russe et avait des manières tout européennes. Le vieux Khiat-Aga, par son dévouement aux Russes, s'était attiré la haine des Turcomans de la colline d'Argent et d'Astrabad, et il aurait risqué sa vie en allant sur la côte; il restait toujours fidèle à la Russie, quoique le chah lui eût offert le titre de khan pour l'en détacher, et quoique le général Yermolof eût négligé depuis long-temps de répondre à ses complimens et à ses pré-

sens. L'île de Tcheleken est tout-à-fait stérile, mais elle produit de la naphte et du sel que de petites embarcations persanes viennent prendre et qui sont d'un assez bon rapport. Les Turcomans qui habitent cette île exerçaient autrefois la piraterie : montés sur leurs petits bateaux qu'ils manœuvrent avec une adresse incroyable, ils allaient souvent piller la côte de Perse; mais leur chef avait su leur persuader de mener une vie plus régulière et de se borner aux profits que leur procure la vente de la naphte et du sel. Ce commerce pourrait être très avantageux, mais les Turcomans sont paresseux, insoucians et n'aiment pas à se donner de la peine; aussi n'en tirent-ils pas un fort grand parti. M. Eichwald fait remarquer que ces pauvres gens pourraient être fort utiles à la Russie dans le cas d'une expédition contre Khiva ou sur la côte orientale. Mais peut-être les choses ont-elles beaucoup changé à Tcheleken depuis son voyage, car il paraît que les tribus turcomanes qui se soumettent aux Russes deviennent odieuses aux autres tribus et qu'elles ont tout à redouter de leur part.

La côte méridionale de la mer Caspienne appartient aux provinces persanes d'Astrabad, de Mazenderan et de Ghilan, appelées par les anciens Hyrcanie et pays des Mardes. La partie orientale de ces provinces fut le berceau de l'empire des Parthes; la partie occidentale dépendait de la Médie, point de départ des conquêtes de Cyrus : on se trouve donc là au milieu des plus grands souvenirs de l'antique Asie. M. Eichwald voulait visiter le littoral de tous ces pays, mais sa corvette ne put entrer dans le golfe d'Astrabad, faute de profondeur suffisante, et il eût été fort imprudent à lui de s'aventurer, loin du bâtiment et hors de portée de tout secours, sur un rivage peuplé de Turcomans célèbres par leurs rapines. Il se rabattit donc à regret sur le Mazenderan, où il débarqua à l'embouchure de la rivière Boboul. Ce n'était plus le triste aspect de la côte de Tartarie, ses sables, ses rochers, sa maigre végétation : c'était une terre aussi fertile que pittoresque. On voyait partout les plus beaux ombrages, des citroniers, des grenadiers mêlés aux aulnes et aux érables, surtout des vignes en énorme quantité : la plupart des ceps étaient de la grosseur de la cuisse, et leurs branches s'étendaient d'un arbre à l'autre, formant des labyrinthes où l'on ne pouvait passer qu'avec peine. Les jardins sont pleins de melons, de pastèques, de concombres; on voit aussi sur les bords du fleuve des cotonniers et des plantations de cannes à sucre. Comme il arrive souvent, ce beau pays a des habitans très pauvres par suite de leur paresse. La terre est d'une fertilité merveilleuse, mais elle n'est presque jamais labourée; il suffit de

quelques coups de bêche à la surface pour qu'elle donne une riche moisson. Le voyageur allemand fut singulièrement frappé de la paresse des Persans, lorsqu'il vit quelle espèce de marchandises on leur apportait d'Astrakan. C'étaient de petits coffres d'un travail fort simple qu'on leur vendait fort cher et qu'il leur eût été facile de faire bien plus beaux avec les excellens bois qu'ils possèdent en abondance, des cuirs en grande quantité, quoiqu'ils aient beaucoup plus de moutons et de vaches qu'il n'en faut pour se procurer cet article, et d'autres choses semblables. M. Eichwald fut également étonné de la haine fanatique vouée aux chrétiens par les habitans du Mazenderan. Ainsi, pendant son voyage à Balfrouch, capitale de cette province, il fut entouré d'une troupe d'enfans qui l'accablèrent d'injures et jetèrent de la boue aux matelots dont il était escorté, bien qu'il fût en compagnie d'un riche marchand du pays. Cette malveillance dont il eut à souffrir dans plus d'une occasion, se manifesta sous une autre forme dans ses rapports avec le khan de Balfrouch qui, après lui avoir fait de très belles promesses, chose dont les Persans ne sont pas avares, l'empêcha de faire, dans les montagnes, une excursion à laquelle il tenait beaucoup. Pourtant le chah, sur la demande de l'envoyé russe, avait donné l'ordre de procurer au professeur allemand toutes les facilités possibles pour ses explorations; mais ce sont là des ordres dont les khans ne tiennent aucun compte. Le khan de Balfrouch est tout puissant dans sa ville : moyennant le paiement d'une redevance annuelle au chah, il peut pressurer les habitans à sa volonté; il leur impose diverses taxes, supportées particulièrement par les marchands et les ouvriers; le bazar lui donne de grands revenus. Si le khan ne plaît plus au chah, il en envoie un autre et enlève au précédent toutes ses richesses. Quiconque a assez d'argent pour payer cet honneur peut devenir khan : celui qui paie le mieux a la meilleure province. Des Arméniens même peuvent obtenir cette dignité quand ils sont assez riches pour l'acheter.

Le Mazenderan est une des provinces les plus fertiles de la Perse, et il est souvent mentionné dans les anciennes poésies. « Qu'est-ce que le Mazenderan? dit Firdoussi; n'est-ce pas la terre des roses? ni trop chaud, ni trop froid; un printemps éternel. » C'est un pays charmant : aussi Abbas-le-Grand résidait de préférence à Ferabad, et le dernier chah, Feth-Ali, visitait souvent son palais de Balfrouch. « Si cette province, dit M. Eichwald, était convenablement cultivée, elle pourrait donner des revenus très considérables; malheureusement les Persans sont de la plus grande ignorance en agriculture. La soie,

le coton, le riz et le vin, objets qu'on traite avec la dernière négligence, pourraient produire immensément; la culture de la canne à sucre devrait aussi prendre une grande extension. Elle réussit très bien, mais on ne travaille pas le sol et on ne fait rien pour en augmenter la fécondité : puis on ne sait faire, en Mazenderan, qu'un mauvais sucre brun, d'une douceur nauséabonde. Si l'on soignait la culture de la canne et qu'on établît des raffineries, ce qui pourrait se faire en grand à Astrakan, cette province deviendrait une source de richesses, d'autant plus qu'on pourrait y introduire l'indigo, qui y viendrait sans doute aussi bien que la canne à sucre, la casse et le galbanum. Mais pour cela il faudrait que ce pays fût sous la protection de la Russie, et qu'il s'y établît des colons européens. »

M. Eichwald fut encore plus mal reçu dans le Ghilan que dans le Mazenderan. La corvette, étant arrivée devant Enzli, jeta l'ancre à une lieue et demie du rivage, parce que cette rade est la plus dangereuse de la mer Caspienne, et qu'il faut toujours s'y tenir prêt à gagner promptement le large. Un sous-officier tartare fut d'abord envoyé en reconnaissance; mais à peine parut-il dans le port, que le peuple, à la vue de son uniforme, se mit à jeter de grands cris, en lui enjoignant avec menaces de ne pas venir à terre. Il eut beau dire qu'il était envoyé au khan pour obtenir la permission de débarquer, on lui jeta des mottes de terre, et il fut obligé de revenir à bord. Le lendemain, M. Eichwald alla lui-même faire une nouvelle tentative, mais il trouva sur le rivage une quantité de Persans rassemblés pour l'empêcher de débarquer, et des envoyés du khan vinrent dans un canot lui dire qu'on ne pouvait le laisser venir à terre sans avoir obtenu l'autorisation du chah Sadek de Ghilan : on désigne ainsi un fils du chah, gouverneur de province, et celui dont il s'agissait était un enfant de six ans. Il voulut se prévaloir de l'autorisation donnée par le chah lui-même; mais il lui fut répondu qu'on n'en savait rien, qu'on allait envoyer un exprès à Recht, et que la réponse arriverait infailliblement dans deux jours. « Je vis bien, dit-il, que c'était une ruse persane pour nous tenir loin du port, et nous faire attendre indéfiniment sur cette rade si dangereuse. Quoique le chah soit en bons rapports avec la Russie, les Persans ne permettent pas aux bâtimens de guerre russes de débarquer sur la côte du Ghilan. Il n'en est pas de même des bâtimens marchands sur lesquels il ne se trouve ni soldats, ni canons. L'année précédente, ils avaient chassé d'Enzli le consul russe qui était revenu à Bakou, parce que le chah lui-même s'était opposé à ce qu'il habitât Enzeli, tout en lui offrant l'autorisation de

séjourner à Tehran. » Il ne faut pas oublier que tout ceci se passait quelques mois seulement avant que la guerre éclatât. Abbas-Mirza, le prince héréditaire, s'y préparait dès-lors, et sans doute il cherchait à réveiller partout la haine contre les Russes, afin de donner quelque énergie au sentiment national. Il est probable que depuis lors le traité de Tourkman-Tchaï et les revers qui l'ont amené, ont singulièrement adouci les procédés des Persans envers leurs voisins du nord.

M. Eichwald, ainsi repoussé, jugea inutile d'attendre une permission qui ne viendrait probablement jamais, et se décida à regagner Bakou, sans avoir vu le Ghilan que de loin. Cette province, qui est limitrophe des possessions russes, est une des plus riches de la Perse. Ses produits bruts sont la soie, le riz, les oranges, les fruits de toute espèce, le chanvre, les bois de construction, etc. On y fabrique des étoffes de soie, des draps, des cotonnades, de la coutellerie et des armes de fer et d'acier. Le Ghilan et le Mazenderan exportent beaucoup de soies grèges : il en sort du Ghilan seul 900,000 livres anglaises par an; deux dixièmes vont à Astrakan, le reste va à Bagdad, à Constantinople et dans l'intérieur de la Perse.

Occupons-nous maintenant des provinces conquises par la Russie à l'orient et au midi de la chaîne caucasienne. Depuis Astrakan jusqu'aux bouches du Terek, s'étend une steppe immense où l'on ne trouve ni bois, ni bonne eau, et qui ne produit qu'un peu d'herbe pour les troupeaux des tribus nomades qui la parcourent. Cette steppe est bornée au nord par le Volga et le Don, à l'est par la mer Caspienne, à l'ouest par la mer d'Azof, au midi par la chaîne caucasienne. Le Kouban et le Terek, deux fleuves qui, nés au pied des mêmes glaciers, courent presque aussitôt dans des directions opposées, l'un vers la mer Noire, l'autre vers la mer Caspienne, séparent cette région stérile et déserte des belles vallées du Caucase. Quand on a passé le Terek près de son embouchure, on entre dans le Daghestan, qui forme une longue zône entre la mer et les montagnes. Quelques détails empruntés à M. Eichwald nous apprendront jusqu'où s'étend l'autorité de la Russie dans ces contrées.

Les principales villes du Daghestan qui se divise en septentrional et méridional sont Tarki et Derbend. Tarki, ou plutôt Tarkhou, était gouvernée, en 1825, par un souverain héréditaire appelé *chamkal*, qui était tributaire de la Russie. Sur la montagne qui la domine, Yermolof a fait bâtir une forteresse appelée *l'Orageuse*, à cause des fréquens orages auxquels elle est exposée, et destinée à pro-

téger la ville contre les montagnards. Les plus redoutables de cette partie du Caucase sont les Tchetchenzes, dont les incursions désolent le territoire du chamkal. Ils ont plus d'une fois prêté serment de fidélité à l'empereur; mais ils le violent sans scrupule à la première occasion, et laissent peu de relâche aux troupes du Daghestan et à celles de la ligne du Terek. Peu de temps avant le voyage de M. Eichwald à Tarki, un de leurs moullahs avait poignardé deux généraux russes près desquels il s'était introduit comme chargé par ses compatriotes de traiter de la paix. Cet évènement ayant vivement frappé les esprits, Yermolof s'était aussitôt transporté de Tiflis dans le Daghestan, et avait pénétré dans les montagnes des Tchetchenzes, plus loin que personne ne l'avait encore fait. Il y resta neuf mois, brûla tous leurs villages, et punit de mort les principaux auteurs du crime. Il les dompta ainsi et leur fit prêter serment de fidélité. Les Tchetchenzes, du reste, n'obéissent guère à leurs princes et ont plutôt une espèce de constitution républicaine, ce qui fait qu'il est très difficile de s'assurer de leur soumission, tandis que chez les Circassiens, par exemple, les princes ont une grande autorité sur leurs tribus.

Les chamkals de Tarki, dont la dignité prit naissance dans le VIIIe siècle, lorsque les Arabes étendirent leurs conquêtes sur les bords de la mer Caspienne, régnaient autrefois sur tout le Daghestan, et ils étaient considérés comme les plus puissans souverains du Caucase, après les rois de Géorgie. Les premiers rapports des chamkals avec la Russie eurent lieu en 1559. Quelquefois ils se mirent en hostilité avec elle; quelquefois ils reconnurent la souveraineté des czars. En 1718, le chamkal Adeil-Ghiréi rendit de grands services à Pierre-le-Grand, et lui prêta serment de fidélité; ce fut alors que le czar bâtit, sur les bords du Koisou, la forteresse de Sainte-Croix. En 1725, Adeil-Ghiréi, poussé par les Turcs, attaqua cette forteresse avec trente mille hommes; mais il fut battu et fait prisonnier, et Pierre, qui s'était rendu maître de toutes les côtes de la mer Caspienne, supprima la dignité de chamkal. Toutes les provinces persanes ayant été restituées dix ans plus tard par la Russie, Nadir-Chah rétablit cette dignité dans la personne du prince Koumouk-Kaspoulat. En 1786, Mourtazami, fils de celui-ci, se soumit à la Russie et lui resta fidèle jusqu'à sa mort. C'était son neveu Mekhti qui régnait en 1825. Il avait le rang de lieutenant-général, était décoré deplusieurs ordres russes et touchait en outre une pension. Il était vassal de l'empereur, mais jouissait seul des revenus du pays, et ne payait aucune redevance. Après sa mort, son territoire devait être incorporé à l'empire.

Derbend, située au midi de Tarki, est bâtie sur le penchant d'une montagne dont les racines vont se perdre dans la mer. C'est une ville considérable, habitée par des Tartares, des Arméniens et des juifs. Il y a, en outre, un certain nombre de fonctionnaires et d'officiers russes. Les Tartares de Derbend sont mahométans chiites, ainsi que tous les Persans qui, comme on le sait, regardent Ali comme le successeur légitime de Mahomet, tandis qu'Abou-Bekr, Omar et Osman sont à leurs yeux des usurpateurs. Les Tartares qui habitent au nord de Derbend, sont, au contraire, sunnites comme les Turcs et les Tartares de la Haute-Asie. Autrefois il n'y avait que des sunnites dans le Daghestan; mais le chah Ismaïl, lorsqu'il s'empara des côtes occidentales de la mer Caspienne, les força d'adopter sa croyance : ceux qui s'y refusèrent furent punis de mort. C'est ainsi que Derbend, Bakou et les pays environnans furent convertis à la secte d'Ali.

Derbend est une ville très ancienne; elle passe, parmi les Orientaux, pour avoir été bâtie par Alexandre-le-Grand, qui pourtant ne vint jamais jusque-là. On y trouve des monumens curieux des premiers temps de l'islamisme, et M. Eichwald s'y mit en quête de vieilles inscriptions koufiques pour un orientaliste de ses amis. Ce qu'il y a de plus remarquable, peut-être, c'est la double muraille qui descend depuis le haut de la ville jusqu'à la mer sur une longueur d'une demi-lieue. Cette muraille était destinée à défendre l'étroit passage qui se trouve là entre le pied du Caucase et la mer, contre les attaques des peuples du Nord, appelés Gog et Magog par les Arabes. De là vient le nom de la ville qui a pour racine le mot *dar* ou *der* dont la signification est *porte*. Les Turcs l'appellent *Demir-Kapi*, la porte de fer, et les Arabes *Bab-al-Abwab*, la porte des portes. La muraille de Derbend se prolongeait à l'ouest à partir de la citadelle, et on en trouve des restes à plusieurs lieues dans les montagnes : suivant les récits des Persans, elle s'étendait au moins jusqu'aux frontières de la Géorgie. Ces sortes de constructions n'étaient pas rares en Orient : sans parler de la fameuse muraille de la Chine, il y en avait une qui s'étendait depuis Bactres jusqu'à la mer Caspienne; là commençait une autre muraille qui bornait au sud le Mazenderan, dont le nom signifie *pays au dedans du mur*. C'était probablement l'ouvrage d'un roi sassanide, peut-être du même Kosrou-Nouchirvan qui bâtit la muraille de Derbend. Derbend fut toujours considérée comme le boulevart de l'empire persan contre les peuples du Nord. Elle fut prise par Pierre-le-Grand en 1722; plus tard elle revint à la Perse. En 1766, le khan de Kouba la rangea sous sa domination. Ce puissant prince se mit sous la pro-

tection de la Russie; il étendit son pouvoir jusqu'au Kour, et les khans de Bakou et de Chamakhi devinrent ses tributaires. Son fils Schikh-Ali-Khan reconnut aussi la suzeraineté russe. Lorsqu'en 1795, Catherine II déclara la guerre à la Perse et envoya en Daghestan le comte Valérien Zoubof, Derbend refusa de lui ouvrir ses portes et il fallut l'emporter d'assaut. Schikh-Ali-Khan et sa famille y furent faits prisonniers. Lorsque Paul I[er], qui aimait à faire le contraire de ce qu'avait fait sa mère, rappela ses troupes des provinces caucasiennes, il rendit à Schikh-Ali la dignité de khan de Derbend et de Kouba. En 1806, celui-ci s'associa aux complots du khan de Bakou, l'assassin du général Tsitsianof. Des troupes russes, envoyées pour punir l'un et l'autre, parurent sous les murs de Derbend, et les habitans de cette ville chassèrent leur khan. Depuis ce temps la province de Derbend, sa capitale exceptée, est sous la domination du chamkal de Tarkou. Derbend est administrée par un divan que préside le commandant de la place ; il se compose de deux Tartares des premières familles et d'un Arménien de la classe des marchands, plus, deux mirzas (1), dont l'un sert de greffier, l'autre d'interprète. Depuis l'établissement de ce divan, il y a beaucoup plus d'ordre dans la ville. Autrefois il ne se passait guère de jour sans qu'un Tartare fût poignardé par un autre, et personne ne faisait attention à ces meurtres. Aujourd'hui ils sont sévèrement recherchés et punis.

« Les Tartares de Derbend, dit M. Eichwald, sont satisfaits du gouvernement russe; ils n'ont à payer qu'une capitation de six roubles d'argent (environ vingt-quatre francs); du temps de leurs khans, outre qu'ils payaient également un impôt annuel, ils ne pouvaient jamais être sûrs que le prince ne s'emparerait pas de tout leur bien. Ils s'insurgèrent pourtant, il y a environ six ans, lorsque les Tchetchenzes et les Lesghis surprirent quelques forts russes; mais ils furent bientôt réduits à l'obéissance. Ce peuple, comme tous ceux du Caucase, est extrêmement inconstant et il est toujours à craindre que de semblables désordres ne se renouvellent; aussi, lors du dernier soulèvement des Tchetchenzes, le commandant de la place avait l'ordre de prendre les mesures les plus sévères pour maintenir la tranquillité dans la ville et dans les environs. »

Le Daghestan est borné au midi par le Chirvan, où se trouve Bakou, la ville de commerce la plus importante après Astrakan, que les Russes possèdent sur la mer Caspienne. Son port, défendu contre presque

(1) Les Persans appellent *mirza* quiconque sait écrire.

tous les vents par la langue de terre d'Apcheron et par quelques petites îles, est le meilleur de la côte occidentale. Il est fréquenté par un assez grand nombre de petits bâtimens persans qui y apportent des fruits, de la soie, du coton, et y prennent de la naphte et quelques produits des fabriques russes et européennes. Bakou est une ville mieux bâtie et plus régulière que Derbend et Tarki. Elle a appartenu successivement aux Turcs, aux Persans, aux Russes, sous Pierre-le-Grand, puis de nouveau aux Persans. Elle fut alors gouvernée par des khans dont le dernier, Hussein-Couli, se soumit à la Russie en 1796 et prêta serment de fidélité. Mais bientôt après il négocia secrètement avec la Perse, pilla des bâtimens marchands russes et inquiéta le commerce d'Astrakan. En 1806, le prince Tsitsianof, gouverneur de Géorgie, vint assiéger Bakou pour mettre fin à ces brigandages. Hussein-Kouli envoya les clés de la ville et demanda une entrevue au général russe. Elle eut lieu à la porte de la forteresse, et, pendant que Tsitsianof s'entretenait avec le khan, des assassins apostés le frappèrent de deux coups de fusil. Peu après le général Boulgakof prit Bakou, et Hussein s'enfuit en Perse avec ses complices; depuis lors la ville est administrée comme Derbend par un divan composé d'indigènes que préside le commandant russe. Le climat de Bakou est assez sain, et cependant il y meurt annuellement un huitième de la garnison. L'été, avec son insupportable chaleur, est moins funeste aux soldats que l'hiver, qui est assez doux, mais très humide et contre lequel on ne sait pas se défendre en Orient. La pharmacie de la garnison, à ce que nous apprend M. Eichwald, reçoit ses médicamens de Saint-Pétersbourg par Tiflis. S'il est vrai qu'on puisse aisément s'en procurer la plus grande partie dans le pays, on conviendra que c'est pousser un peu loin la centralisation.

A trois lieues au nord de Bakou est le célèbre feu éternel, entretenu par des courans de gaz hydrogène qui sortent de terre. Des Indous viennent en pélerinage dans ce lieu et s'établissent dans des cellules autour d'une vaste cour où le gaz enflammé s'échappe par des tuyaux disposés à cet effet. Ils passent là quelques années à prier et à méditer, puis ils s'en retournent dans leur patrie. Il en est qui restent jusqu'à leur mort dans ce lieu sacré qu'ils appellent *Atech-Gah*. Tout le terrain des environs de Bakou est volcanique : la tradition locale parle d'un isthme qui coupait autrefois la mer Caspienne en deux et de villes florissantes englouties avec cet isthme. Quoi qu'on puisse en penser, il est clair que le sol de cette contrée a dû être bouleversé par les feux souterrains dont l'action se manifeste encore dans

l'Atech-Gah, dans les petits volcans de boue et dans les puits de naphte qui se trouvent dans le pays. La naphte est un des grands produits de cette terre d'ailleurs stérile : on en extrait annuellement 245,000 pouds (1), dont la majeure partie va en Perse où l'on s'en sert principalement pour l'éclairage. La naphte est affermée par le gouvernement qui en retirait, en 1825, 52,650 roubles d'argent (210,600 francs); les lacs salés de Bakou lui rapportaient 11,055 roubles d'argent (44,220 fr.); le reste du revenu de la province consistait dans un impôt personnel qui rendait peu de chose et dans les droits de douane dont le produit n'était pas très considérable. « En tout, dit M. Eichwald, les douanes de la mer Caspienne ne sont pas aussi productives qu'elles l'ont été, parce que le commerce avec la Perse tombe de jour en jour. Ainsi la douane d'Astrakan rapportait autrefois à la couronne 7 à 800,000 francs par an; aujourd'hui elle en rend à peine 200,000. Celle de Bakou, qui a le second rang, donnait autrefois 180,000 francs, et n'en a rapporté que 110,000 l'année dernière. Le commerce de Perse s'est éloigné depuis quelques années parce que la plupart des marchandises persanes vont à Tiflis par Erivan. Le commerce est encore entravé par la diversité des tarifs. On paie les droits à Bakou, tantôt d'après ce qui a été réglé par le traité de Goulistan, quand les marchandises viennent de Perse, tantôt d'après le tarif européen quand elles viennent de Tiflis, tantôt d'après le tarif asiatique quand elles viennent d'Astrakan. Le commerce intérieur est encore très gêné par les douanes locales; dans chaque ville on lève un droit sur les marchandises qui viennent d'une autre ville; celles de Bakou paient à Chamakhi et celles de Chamakhi à Bakou. Tous ces droits augmentent beaucoup le prix des marchandises et font qu'il n'y a pas de profit à les transporter. Il en résulte que le commerce cesse et que le peuple ne peut jamais arriver à un certain degré de bien-être. Sous l'administration des khans, ce commerce était beaucoup plus actif, parce que tous ces droits de douane n'existaient pas. Sur dix navires qui venaient alors d'Astrakan à Bakou avec une cargaison de marchandises russes, il n'en vient aujourd'hui que trois ou quatre. Cela s'explique par le grand nombre d'articles russes qui arrivent à Bakou par Tiflis. »

M. Eichwald, après un premier voyage à Bakou, revint y passer l'hiver, et il donne des détails fort intéressans sur les mœurs des habitans de cette ville. Ce sont, pour la plupart, des Tartares chiites,

(1) Le poud vaut 33 livres 1/2.

quoiqu'on les appelle communément Persans. Les vrais Persans du Ghilan, du Mazenderan, etc., les appellent Daghestaniens, ainsi que les habitans de Derbend, de Kouba, etc. On parle à Bakou un dialecte tartare qui se rapproche beaucoup du turc, quoique mêlé de beaucoup de mots étrangers. Il y a en outre, dans cette ville et dans le Chirvan, un patois persan qu'on désigne par le nom de *tat*. Les gens de distinction parlent le dialecte tartare, les lettrés le pur persan dont on fait usage à Ispahan. Le *tat* est regardé comme un jargon grossier, abandonné aux femmes qui ont peu d'occasions de parler le tartare avec les hommes.

Les Persans de Bakou ont le goût du commerce : dès qu'ils ont mis quelque argent de côté, ils lèvent une boutique, petite et étroite la plupart du temps, et contenant à peine pour quelques roubles de marchandises. « Mais, dit M. Eichwald, ils connaissent fort bien leurs intérêts, attrapent particulièrement les Russes et amassent promptement un petit avoir. Les oisifs se rassemblent au bazar où l'on bavarde toute la journée. On trouve peu de ces gens qui sachent lire et écrire. Ils prennent alors le nom de moullahs ou de mirzas : ceux-ci doivent surtout avoir une belle écriture; les autres forment une espèce de clergé assez pauvre qui gagne sa vie en lisant le Koran dans les mosquées et aux enterremens. »

Au commencement du printemps de 1826, M. Eichwald alla visiter les pêcheries de Sallian à l'embouchure du Kour, qui est l'ancien Cyrus. Sallian était autrefois beaucoup plus près de la mer, mais le dernier khan du Chirvan, voulant rapprocher cette ville de Chamakhi, sa capitale, l'avait fait détruire et avait forcé les habitans à s'établir six lieues plus près. C'est ainsi que l'on administre en Orient. La pêche du Volga, qui produit une si énorme quantité de poissons, est encore surpassée par celle du Kour. Quand le temps est favorable, on prend dans ce dernier fleuve de dix à vingt mille poissons par jour. En 1826, cette pêche était affermée par le gouvernement, pour 210,000 francs, à un négociant indou fort riche, établi à Astrakan; mais les dépenses sont si énormes et les débouchés si éloignés et d'un si difficile accès, que le fermier était en perte. Le Kour sert de limite à la province de Chirvan; de l'autre côté de ce fleuve se trouve la steppe de Moghan, plaine marécageuse, habitée l'hiver seulement par des Turcomans nomades. Au-delà est la province de Talich, la plus méridionale de la Russie, après laquelle commence le Ghilan.

A la fin de mars, M. Eichwald quitta Bakou pour se rendre à Tiflis. Ce voyage, qui était dangereux à une autre époque, a cessé de l'être.

Il suffit d'être escorté d'un ou deux Cosaques pour n'avoir rien à craindre. Autrefois il fallait payer aux khans une redevance annuelle considérable pour qu'ils s'occupassent de la sûreté de la route. On ne pouvait transporter les dépêches ou l'argent destiné aux troupes, d'un lieu à un autre, sans une escorte de cinquante Cosaques traînant avec eux un canon. « Aujourd'hui, dit M. Eichwald, la route de Kislar par Tarki est seule dangereuse. Au midi du Caucase, les routes de poste sont parfaitement sûres. Il n'en est pas de même dans la montagne, et l'on ne peut quitter le grand chemin sans être bien accompagné. Comme les commandans des différentes provinces répondent de ceux qui y voyagent, les Cosaques ont l'ordre de ne jamais accompagner les voyageurs dans l'intérieur des terres sans une autorisation spéciale. »

A vingt lieues à l'ouest de Bakou se trouve le vieux Chamakhi, ville autrefois considérable et dont la population était de cent mille ames au commencement du siècle dernier. Depuis ce temps, elle eut beaucoup à souffrir des guerres, des révolutions, des invasions des montagnards. Pierre-le-Grand la saccagea, et Nadir-Chah la ruina de fond en comble ainsi que bien d'autres villes et villages de ces contrées. Le dernier khan du Chirvan l'avait pourtant choisie pour résidence ; puis il la quitta pour s'établir au nouveau Chamakhi, bâti après la ruine de l'ancien, et ruiné à son tour un peu plus tard. Ne s'y trouvant pas encore en sûreté, il se retira dans la forteresse de Fitag, située sur un rocher inaccessible où il força un certain nombre de ses sujets à le suivre. Il craignait la Russie contre l'autorité de laquelle il avait conspiré avec les Persans, excitant des soulèvemens dans la province, protégeant les déserteurs russes et soutenant en secret les maraudeurs lesghis. Ses complots ayant été découverts, il s'enfuit en Perse et les habitans de Fitag revinrent au vieux Chamakhi que Yermolof, lorsque M. Eichwald y passa, faisait rebâtir, afin d'en faire le siége du gouvernement de Chirvan. Cette province, qui a cinquante lieues de long et autant de large, est une des plus fertiles du Caucase. Indépendamment du froment, qui rend cent cinquante pour un dans certains cantons, le mûrier et la vigne y réussissent à merveille, et les vins de Chamakhi sont excellens. Ce sont les Arméniens qui les font, car les Tartares, quoique possesseurs de vignes, n'en vendent même pas le raisin en masse, à cause de la défense du Koran relative au vin.

Le Chirvan est borné au midi par la province de Karabagh, qui a pour capitale la forteresse de Choucha. Le Karabagh a, comme le Chirvan, un gouverneur militaire; il y a en outre un président du conseil provincial élu par les habitans. La province est divisée en

trente mahals ou cercles administrés par des naïbs, lesquels sont choisis de préférence parmi ceux des indigènes qui ont été au service du gouvernement. Il y a une noblesse qui possède des villages; mais la terre seule lui appartient. Les paysans sont libres et paient un cinquième des produits du sol qu'ils cultivent. Une partie de cet impôt va aux propriétaires du fonds, l'autre à la couronne. La population se compose de Tartares et d'Arméniens. Ceux-ci font un commerce considérable de soie qu'ils envoient à Moscou, à Nijneï-Novgorod et même à Constantinople. Le Karabagh, dont le nom signifie *jardin noir*, dépendait autrefois de l'Arménie, puis il appartint à la Perse. Les Turcs l'enlevèrent aux sofis, et, sous Nadir-Chah, il fut réuni de nouveau à l'empire persan. Nadir emmena dans le Khorassan la plus grande partie des Tartares du Karabagh. Parmi eux se trouvait un certain Panakhan qui s'enfuit avec plusieurs de ses compatriotes et revint dans son pays natal dont les habitans le choisirent pour souverain. Le chah fut obligé de lui reconnaître le titre de khan de Karabagh, et cette dignité passa à son fils Ibrahim. Celui-ci, en 1805, reconnut spontanément la souveraineté de la Russie et reçut une garnison russe dans la forteresse de Choucha. Il se lassa bientôt de cette suzeraineté qui mettait des entraves à ses pillages et à sa tyrannie, et, en 1806, il appela secrètement les troupes persanes pour leur livrer Choucha; mais il fut tué par le major russe Lissanevitch qui commandait la garnison de cette place, et son fils Mekhti-Kouli-Khan lui succéda. Celui-ci gouverna le Karabagh pendant plusieurs années; en 1822, il s'enfuit en Perse pour des motifs inconnus. Son khanat fut alors incorporé à l'empire russe. Cette province, entrecoupée de hautes montagnes et de vallées profondes, a un climat très inégal; aussi ses habitans sont plutôt pasteurs que laboureurs, et mènent volontiers la vie nomade, surtout les mahométans. Toutefois le Karabagh produit du vin, du coton, de la soie, du riz; on y trouve aussi une race de chevaux très estimée. Au nord du Karabagh et à l'ouest du Chirvan, est le Cheki qui était aussi gouverné par des khans sous la protection de la Russie. Le dernier de ces khans, Ismaïl, étant mort sans enfans, en 1820, sa principauté fut incorporée à l'empire. C'est, comme on le voit, la fin inévitable de ces petites souverainetés.

Le Cheki est séparé par le Kour de la province de Ghendjé, ainsi appelée du nom de sa capitale. Le khan de Ghendjé s'était soumis à la Russie sous Catherine II, il redevint indépendant lorsque Paul I^er^ fit repasser le Caucase à ses troupes. Lors de la réunion de la Géorgie à l'empire russe, le prince Tsitsianof, gouverneur des provinces cau-

casiennes, voulut le forcer de reconnaître la suzeraineté de l'empereur, comme substitué aux anciens droits des rois géorgiens sur le Ghendjé. Sur son refus d'admettre cette prétention, Tsitsianof l'assiégea dans Ghendjé, et la place se rendit après un assaut dans lequel le khan fut tué. La ville ayant été prise le jour de Sainte-Élisabeth, fête de l'impératrice, on changea son nom en celui d'Élisabethopol. Elle a une population mi-partie de Tartares et d'Arméniens et possède un beau bazar assez bien approvisionné. Ses habitans la quittent dans les mois d'été pour échapper à l'insupportable chaleur qui y règne et se retirent dans la montagne. La province de Ghendjé, comme les provinces avoisinantes, produit du coton, de la soie, du riz, de la garance. Le gouvernement y possède une mine d'alun dont le fermier lui paie à peu près 40,000 francs par an. A peu de distance d'Élisabethopol se trouvent les ruines de Chamkor, au milieu desquelles s'élève une colonne de cent quatre-vingts pieds de haut dont il est déjà fait mention dans les auteurs arabes du XIV[e] siècle. Tous ces pays furent autrefois riches, peuplés, florissans, mais leur situation entre la Géorgie et la Perse leur a été funeste. Les révolutions, les guerres, les fléaux de toute espèce auxquels ces deux royaumes ont été en proie dans les derniers siècles, sont venus fondre sur eux et y ont à peine laissé quelques traces de leur ancienne prospérité.

Après avoir traversé les contrées dont nous venons de donner une description succincte, M. Eichwald arriva à Tiflis, capitale de la Géorgie, la ville la plus importante des provinces caucasiennes. Tiflis est, pour ainsi dire, une création d'Yermolof; il l'avait trouvée ruinée, inhabitable l'été, ne renfermant guère que des décombres et de misérables huttes souterraines appelées *sakhli* par les Géorgiens. Il y fit bâtir des édifices publics, des bazars, des maisons en pierre; établit une belle place là où était un marais infect, en un mot fit de Tiflis une ville à l'aspect européen et civilisé. Comme on a beaucoup écrit sur Tiflis et sur la Géorgie (1), nous serons sobres de détails, surtout en ce qui concerne la description des lieux, les mœurs, les costumes, etc. Nous préférons emprunter à M. Eichwald quelques notions historiques moins répandues et qui peuvent donner une idée de ce que sont les révolutions en Asie.

La Géorgie, que les Russes appellent *Grousia* par corruption du nom turc *Gourdji*, se nommait autrefois Ibérie. Son premier roi fut

(1) Voyez surtout les ouvrages de Klaproth et le *Voyage dans la Russie méridionale*, de M. Gamba.

Pharnabaze, qui vivait trois cents ans avant l'ère chrétienne. Depuis lui jusqu'à George, mort en 1800, elle a eu quatre vingt-dix-sept rois en quatre dynasties. La Géorgie embrassa le christianisme au IIIe siècle. Dans le Ve, le roi Wakhtang, appelé Gourgaslan ou le loup-lion, fonda Tiflis. Au milieu du VIe, la race de Khosrou s'éteignit et fut remplacée par les Bagratides qui n'ont cessé de régner que depuis trente-huit ans. En 663, un lieutenant d'Omar vint prêcher le mahométisme au pied du Caucase. Ce missionnaire armé conquit la Géorgie et détruisit Tiflis, mais sans pouvoir déraciner le christianisme. Au VIIIe siècle, le pays tomba dans la dépendance de la Perse. Au IXe, les troupes du calife de Bagdad le dévastèrent et emmenèrent en esclavage une grande partie des habitans. A ces temps de désolation succéda une période de gloire qui dura trois siècles et demi. David III et George III assurèrent, par leurs victoires, l'indépendance de la Géorgie et réparèrent tous les désastres des époques précédentes; mais rien n'égala en éclat et en prospérité le règne de la reine Thamar qui se faisait donner le nom de *roi*, et qui fut à la fois la bienfaitrice de ses sujets, la terreur de leurs ennemis, et la protectrice éclairée des sciences et des arts. Mais l'horizon s'obscurcit bientôt; sous Roussoudana, fille de Thamar, la Géorgie fut ravagée par les lieutenans de Tchinghis-Khan. Dans le siècle suivant, Timour l'envahit, et l'on sait ce que c'était qu'une invasion de Timour. Une période de repos vint ensuite. Mais vers la fin du XVIe siècle, le roi Alexandre, voulant donner un royaume à chacun de ses fils, partagea la Géorgie en trois états séparés, le Karthli, la Kakhétie et l'Imérétie. La subdivision de ces royaumes en petites principautés, les guerres entre les Persans et les Turcs, dont la Géorgie fut le théâtre, et les incursions des montagnards qu'elle n'était plus en état de repousser, firent que la nation se divisa en deux parts. Les provinces des bords de la mer Noire se soumirent aux Turcs, celles de l'est relevèrent des Persans. Les divers états dont s'était composé l'ancien royaume géorgien traversèrent ainsi les deux derniers siècles, tantôt indépendans, tantôt tributaires de la Perse ou de la Turquie, quelquefois aussi invoquant la protection des czars. En 1750, Héraclius, roi de Kakhétie, se fit proclamer roi de toute la Géorgie et maintint assez long-temps son indépendance. Mais en 1795, le fameux Aga-Mohammed-Khan, qui s'était emparé de l'héritage des sofis, vint à la tête d'une nombreuse armée pour la faire rentrer sous la domination de la Perse. Héraclius marcha à sa rencontre, quoiqu'avec des forces bien inférieures; il fut complètement battu, et les vainqueurs entrèrent dans Tiflis qui fut mis

à feu et à sang. Les Persans avaient pris cette ville le 11 septembre et ils y restèrent jusqu'au 20. Quand ils en partirent, ils n'y laissèrent qu'un monceau de cendres et de décombres. Ils emmenèrent avec eux 15,000 prisonniers. Ceux des habitans de Tiflis qui avaient pu se cacher dans les montagnes restèrent un an sans oser revenir pour relever ces ruines, tant ils craignaient le retour d'Aga-Mohammed. Ils ne reprirent un peu de courage que lorsque le général Zoubof passa la frontière, prit Derbend, Bakou et Chamakhi, et envoya un corps de troupes en Géorgie. C'est alors seulement que les habitans de Tiflis commencèrent à rebâtir leur ville. La mort de Catherine II et le rappel de l'armée de Zoubof laissèrent la Géorgie exposée à la vengeance de son redoutable ennemi. Aga-Mohammed prépara une nouvelle expédition. Il menaçait tous les chrétiens adultes de la mort et tous les enfans de l'esclavage. Tout tremblait et s'enfuyait dans les montagnes, lorsqu'on apprit que le conquérant venait d'être tué dans la forteresse de Choucha par un esclave qu'il avait condamné à mort.

Le roi Héraclius mourut en 1798. Il eut pour successeur son fils George XIII, dont le règne de deux ans fut troublé par des discordes civiles et des querelles entre les membres de sa famille. Ne sachant que faire pour maintenir l'ordre, il avait fait venir des montagnes une garde composée de Lesghis, qui abusèrent de la manière la plus insolente du besoin qu'on avait d'eux. On leur avait donné pour demeure deux faubourgs de Tiflis, et les malheureux habitans eurent tout à souffrir de leur part. Les pillages et les actes de violence de ces brigands, qui abattaient, dit-on, les maisons quand ils avaient besoin de bois pour se chauffer, forcèrent le roi à recourir au cabinet de Saint-Pétersbourg, qui lui envoya quelques troupes sous les ordres du général Lazaref. Le faible George mourut en 1800. Avant sa mort, il avait fait donation de ses états à l'empereur de Russie, qui accepta l'héritage. Depuis 1801, la Géorgie fait partie de l'empire, et forme le point central des provinces au-delà du Caucase. Il faut reconnaître qu'à dater de cette époque la tranquillité du pays n'a pas été troublée, et qu'il a beaucoup gagné en prospérité et en civilisation.

Il y a en Géorgie comme dans tous les pays de montagnes une grande variété de climats et de productions. La fertilité du sol est très grande; mais une partie de la contrée est inculte et l'autre est mal cultivée. On y récolte principalement des céréales, du maïs, du riz, du coton et du chanvre. On y fait beaucoup de vin d'une qualité excellente, et qui serait un article d'exportation très important, si l'on avait une meilleure manière de l'apprêter et de le garder. Tiflis est

dans une position très favorable pour le commerce d'échange entre l'Asie et l'Europe, car elle se trouve entre la mer Caspienne et la mer Noire, à peu de distance de l'une et de l'autre. Grace à la route de poste faite par le gouvernement russe et aux bateaux à vapeur qui sillonnent les deux mers (1), elle peut communiquer facilement et promptement avec les bouches du Danube, Constantinople et Odessa, avec Astrakan et l'intérieur de la Russie; enfin, avec la Boukharie et la Perse. M. Eichwald donne des renseignemens statistiques assez intéressans, mais qui ont pour la plupart l'inconvénient d'être déjà anciens, sur les importations et les exportations de la Géorgie, sur les dépenses et les recettes du gouvernement dans cette province, etc. Nous ne les donnons pas, parce qu'il est évident que, sous ce rapport, tout a dû beaucoup changer depuis douze ans. Nous croyons, du reste, que le savant voyageur s'exagère un peu les avantages de la position de ces contrées, et qu'il ne tient pas assez compte d'une foule d'obstacles qui doivent y retarder long-temps encore le progrès de la richesse. La population de la Géorgie était, en 1826, d'environ 250,000 ames, réparties comme il suit : Géorgiens de la religion grecque, 21,000 familles; Arméniens schismatiques, 13,000 familles; Arméniens catholiques, 500; Mahométans, 12,000; Grecs, 200; juifs, 300; colons allemands, 500; en tout : 47,500 familles. La noblesse géorgienne est si nombreuse, que ses biens suffisent à peine à son entretien; aussi vit-elle très pauvrement. Ses charges sont : d'entretenir la police dans les villes, de loger les soldats, de fournir des voitures pour les munitions de guerre et de bouche destinées aux troupes, ainsi que des voituriers, des chevaux et des bœufs; d'établir des gardes sur les frontières, de nourrir des chevaux au bureau de police de chaque cercle pour le transport des fonctionnaires sur les différens points du district. Dans les villes, les maîtres de police reçoivent un traitement du gouvernement; les autres employés vivent aux frais de la ville. L'église géorgienne est fort riche à cause des dons considérables qui lui ont été faits, dans le cours des siècles, par les rois et les princes. Elle possède un très grand nombre de villages, dont les paysans sont encore plus pauvres que ceux de la couronne. Elle reçoit, en outre, du gouvernement une somme annuelle d'environ 80,000 francs. On baptise tous les ans un grand nombre de païens; mais ces essais de conversion ne paraissent pas avoir beaucoup d'importance, parce que la partie du clergé qui s'en occupe est

(1) On a établi sur la mer Caspienne des bateaux à vapeur qui vont d'Astrakan à Bakou en six jours.

fort ignorante et peu respectable. « On dépense chaque année, dit M. Eichwald, 15,000 roubles d'argent pour la conversion des Ossètes. D'après ce calcul, dix mille Ossètes seraient baptisés annuellement; mais il est indubitable que ces montagnards se font baptiser plusieurs fois, afin de recevoir de nouveau le rouble d'argent et la chemise qui sont alloués aux nouveaux chrétiens. Il est fort difficile de faire des prosélytes parmi les musulmans, à cause de tout ce que permet la sensuelle religion de Mahomet. La polygamie seule suffit pour les attacher fortement à l'islamisme. Tous les ans, beaucoup de soldats russes désertent sur la frontière persane; sitôt qu'ils l'ont passée, ils se présentent devant le khan; celui-ci les reçoit à bras ouverts, parce que ce sont comparativement aux Géorgiens de bons ouvriers, et leur fait aussitôt donner deux femmes: c'est, en effet, presque toujours dans cet espoir qu'ils ont déserté. » Pour empêcher ces désertions, Yermolof obtint plus tard de l'empereur qu'on n'enverrait plus sur cette frontière que des soldats mariés, et il paraît qu'après l'adoption de cette mesure le nombre des déserteurs diminua beaucoup.

Nous dirons encore quelques mots sur les efforts du gouvernement russe en faveur de l'instruction publique en Géorgie. Le dernier réglement sur cette matière a été fait en 1829. Il ordonne l'érection d'un collége à Tiflis et de vingt écoles d'arrondissement dans les provinces transcaucasiennes. L'établissement du collége a pour but de fournir aux enfans des nobles géorgiens et des fonctionnaires russes une éducation convenable. Du reste, il est ouvert à tous les enfans de condition libre qui ont reçu, dans une école ou chez leurs parens, l'instruction élémentaire. L'enseignement comprend la religion, la langue et la littérature russes, la logique, les langues géorgienne, arménienne, tartare, française et allemande, les mathématiques, la géographie, la statistique, l'histoire, la physique, les principes du droit russe, la calligraphie et le dessin. Les écoles d'arrondissement, destinées à répandre dans le peuple les connaissances élémentaires, sont partagées en deux divisions : il doit y avoir dans chacune d'elles un ministre de la religion dominante dans l'arrondissement. Au sortir de ces écoles, les élèves peuvent profiter de l'enseignement donné dans le collége. C'est le 1er mars 1830 que le nouveau plan d'études fut mis à exécution dans le collége des nobles à Tiflis. En 1834, douze écoles de canton étaient en plein exercice; l'organisation des huit autres avait été retardée, faute de maîtres en état d'enseigner les langues du pays. Outre le collége dont nous venons de parler, il y a, à Tiflis, une école pour les enfans que les

montagnards livrent comme otages. Il s'y trouvait, en 1828, trente-deux écoliers mahométans à qui l'on apprenait leur religion, l'arithmétique et les langues russe et tartare. Cette école a été fondée afin que ces enfans, appartenant aux premières familles du Caucase, pussent par la suite répandre quelques lumières parmi leurs compatriotes.

Après un premier séjour à Tiflis, M. Eichwald alla visiter l'Imérétie et la Mingrélie. L'Imérétie fut long-temps réunie à la Géorgie, puis elle forma un royaume à part. Elle en est séparée par un contre-fort du Caucase, où se trouve la ligne de partage entre les eaux du Kour, qui vont à la mer Caspienne, et celles que le Phase ou Rioni porte à la mer Noire. La religion, la langue, les mœurs, sont à peu près les mêmes dans les deux pays. Il s'y trouve également une multitude de princes pauvres et ignorans. « Autrefois, dit M. Eichwald, les princes imérétiens ne savaient jamais lire, ni écrire; leurs femmes possédaient ces connaissances élémentaires, et veillaient seules à l'administration de la maison. Quant aux hommes, ils ne s'occupaient qu'à chasser ou à guerroyer contre les Turcs et les Lesghis : toute autre occupation leur eût paru déshonorante. Aujourd'hui, ils apprennent à lire et à écrire, parce que les autorités russes n'admettent pas de réclamation qui ne soit faite par écrit, et aussi parce qu'on ne peut entrer sans cela au service militaire. » Le clergé d'Imérétie est aussi riche que celui de Géorgie. Quant à ses lumières, il suffit de dire qu'il excita une insurrection en 1820, parce qu'un évêque géorgien vint de la part du gouvernement pour dresser l'état des biens ecclésiastiques de la province. Comme cette mesure devait s'étendre aux propriétés des princes et de la noblesse, le clergé chercha à persuader qu'on n'enregistrait ces biens que pour les enlever à leurs possesseurs. Il résulta de là un soulèvement qui fit verser beaucoup de sang. Il fallut envoyer cinq mille hommes, auxquels les insurgés opposèrent une vigoureuse résistance, et qui ne purent rétablir l'ordre qu'après avoir perdu beaucoup de monde. Les Imérétiens sont restés tranquilles depuis ce temps, et, s'il faut en croire M. Eichwald, ils sont fort attachés à la Russie.

A l'ouest de l'Imérétie est la Mingrélie, qui descend jusqu'à la mer Noire. Les habitans de ce pays sont d'origine géorgienne, mais ils parlent un dialecte fort différent de celui de leurs voisins. La Mingrélie est l'ancienne Colchide, si célèbre par l'expédition des Argonautes. Lorsqu'elle était dépendante de la Géorgie, on l'appelait Sa-Dadiano, parce qu'elle était toujours gouvernée par le grand

échanson (Dadian) des rois géorgiens. Un de ces grands-échansons finit par faire de la Mingrélie une principauté indépendante; mais le nom de Sa-Dadiano est resté à cette province, et son souverain actuel s'appelle encore Dadian. Dans le dernier siècle, la Géorgie et la Mingrélie eurent à subir, l'une et l'autre, la domination des Turcs; puis, la paix conclue entre la Russie et la Porte les rendit au roi Salomon de Géorgie, leur ancien souverain. Ce prince, mort en 1784, réduisit à une soumission complète le Dadian de Mingrélie, qui supportait impatiemment la suzeraineté géorgienne. Plus tard, quand la Géorgie fut envahie par les Persans, la Mingrélie secoua de nouveau le joug, puis elle finit par se placer sous la protection de la Russie. Le Dadian qui gouvernait la Mingrélie, en 1825, était un homme éclairé, et savait tout le parti qu'on pouvait tirer de cette belle et fertile province; mais ses tentatives d'amélioration trouvaient de grandes résistances chez les nobles, chez les paysans et dans sa propre famille. Il était fort attaché à l'empereur de Russie, qui lui avait accordé le rang de lieutenant-général et le titre d'altesse sérénissime, et qui l'avait, en outre, chamarré de cordons. La manière de vivre du Dadian rappelle celle de quelques seigneurs du moyen-âge. Sa famille, sa suite et lui vivent uniquement de ce que les paysans apportent chaque jour pour la table de leur prince. S'il vient des hôtes en trop grand nombre, et que la provision quotidienne ne soit pas suffisante, un des nobles de la suite du Dadian se rend dans les villages voisins, et emmène le bétail des paysans. Il résulte de là, comme on peut le croire, beaucoup d'abus et de vexations; de là vient aussi que le Dadian est obligé de changer souvent de résidence, parce que, quand un canton est épuisé, il faut passer à un autre. Le prince régnant lors du voyage de M. Eichwald avait voulu substituer à cet impôt en nature, souvent fort lourd, une légère redevance en argent; mais il n'avait pas pu y réussir. Au reste, la Mingrélie, quoique bien pauvre et bien peu civilisée, a pourtant beaucoup gagné depuis Chardin, si les récits de ce voyageur sont exacts. Il est vrai que, de son temps, elle était le grand marché où les Turcs se fournissaient d'esclaves.

Cette province est séparée par le Phase de la Gourie dont le prince s'appelait le Gouriel, nom qui a souvent été donné au pays lui-même. Cette contrée, plus petite que la Mingrélie, est aussi fertile et peut-être encore plus pauvre. Son souverain reconnut, en 1810, la suzeraineté de la Russie. Après la mort du Gouriel Mamia, sa dignité avait passé à son fils mineur, auquel l'empereur avait donné un conseil de tutèle composé des principaux nobles du pays. Sophie, mère du

jeune prince, qui avait la présidence de ce conseil, voulut se rendre entièrement maîtresse du gouvernement, et sa tentative ayant échoué, elle s'enfuit en Turquie avec son fils. On lui fit dire que, si elle ne le renvoyait pas, elle l'exposerait à perdre sa souveraineté; mais elle s'y refusa absolument. En 1829, un décret impérial déclara la Gourie province russe. La population de ce pays est de 36 à 37,000 ames. On y parle un dialecte géorgien, mêlé de beaucoup de mots turcs; la religion est celle du rit grec géorgien. La Gourie, habitée par un peuple belliqueux, qui peut armer 5,000 hommes en cas de guerre, est une bonne frontière contre la Turquie. Au midi de la Gourie russe est la Gourie turque, où se trouve Batoum, l'un des meilleurs ports de la mer Noire. L'Imérétie a 12,000 werstes carrées; la Mingrélie 7,600; la Gourie 1,300 seulement.

La Mingrélie et la Gourie s'étendent le long de la mer Noire. Le seul port important, sous le rapport commercial, qu'ait la Russie sur cette côte, est Redoute-Kalé, dont nous avons longuement parlé à l'occasion du livre de M. Spencer. M. Eichwald n'alla pas plus loin que Redoute-Kalé, et ne visita point les ports de la côte d'Abasie. Il donne pourtant quelques détails sur cette partie du Caucase, mais les renseignemens qu'il a recueillis ne diffèrent point essentiellement de ceux que nous avons donnés précédemment. En quittant la Mingrélie, il retourna à Tiflis; puis il alla visiter la Kakhétie, qui est la partie orientale de la Géorgie. Les hautes montagnes qui s'élèvent entre la Kakhétie et le Daghestan, sont habitées par des tribus de montagnards aussi belliqueux et aussi remuans que les Circassiens. « Les peuples qui habitent cette partie de la grande chaîne du Caucase, dit M. Eichwald, sont appelés Lesghis; c'est un nom collectif que les Persans ont donné même aux Kasi-Koumouks, aux Avares et aux autres tribus turques des montagnes. Leurs langues sont peu connues, et semblent différer beaucoup entre elles. Si l'on y joint les langues des autres races, telles que les Ossètes, les Tcherkesses, les Abases, les Tchetchenzes, etc., on reconnaîtra que la diversité d'idiomes qui existe dans le Caucase ne peut être comparée qu'à celle qui a tant surpris les voyageurs modernes chez les Indiens de l'Amérique du Sud. »

Quelques-uns des Lesghis du nord de la Kakhétie sont soumis à la Russie, et lui paient une redevance; mais cela ne les empêche pas de livrer passage à ceux qui viennent de plus loin pour piller la frontière et de leur servir de receleurs. Ce qui oblige quelques tribus à se soumettre, c'est qu'elles sont forcées par l'hiver de quitter le sommet

des montagnes et de conduire leurs troupeaux dans une steppe de la Géorgie, où elles ne peuvent opposer aucune résistance aux troupes russes. Les autres tribus ont aussi des bestiaux, et doivent également quitter en hiver leurs demeures ensevelies sous la neige; mais on suppose qu'elles vont chercher sur l'autre versant du Caucase des vallées abritées où les troupeaux trouvent des pâturages en tout temps. La partie de la haute chaîne caucasienne habitée par les Lesghis est fort peu connue; leur férocité en éloigne les voyageurs, et leur indomptable courage n'a jamais permis aux expéditions militaires d'y pénétrer bien loin. La Géorgie a toujours eu beaucoup à souffrir de leurs invasions. En 1800, Omar, khan des Avares, qui sont les plus puissans d'entre les Lesghis, envahit ce pays à la tête de 18,000 hommes. Il fut repoussé par les Russes, après un combat sanglant livré sur les bords de la Yora. On dit qu'il mourut de chagrin à la suite de cette défaite. En Kakhétie, comme dans tout le Caucase, ce n'est qu'à force de troupes établies dans des forteresses ou dans des camps que la Russie arrête les incursions des montagnards. Elle a obtenu assez récemment un résultat qui n'est pas sans importance, c'est la soumission des tribus de Djar et de Belokhan, qui habitent les montagnes situées au nord-est de la Kakhétie, et qui y formaient une espèce de république de brigands. Elles se sont déterminées à reconnaître la souveraineté de l'empereur à la suite de ses victoires sur les Turcs et de la conquête du pachalik d'Akhaltzikhé, où elles trouvaient un point d'appui et un refuge dans leurs expéditions contre la Géorgie. En 1830, Paskewitch a construit une forteresse chez elles, et a remplacé leur gouvernement fédératif par une administration plus régulière, où il a fait entrer toutefois un grand nombre d'anciens de ces tribus. Le pays qu'elles habitent, au nombre de 16,000 familles, forme la nouvelle province de Djari; et si le pouvoir des Russes s'y maintient, ce sera un immense avantage pour la Kakhétie, dont ces montagnards troublaient sans cesse le repos, et où nul ne pouvait, à cause d'eux, cultiver en sûreté son champ et sa vigne.

Après avoir vu la Kakhétie, M. Eichwald alla visiter le midi de la Géorgie, la province de Bambak, séparée par de hautes montagnes de celle d'Erivan, alors persane et aujourd'hui russe, et d'autres petits districts situés sur la rive droite du Kour, et habités par des Tartares. Il voulait pousser ses explorations jusqu'en Arménie et au mont Ararat; mais, en arrivant sur la frontière, il trouva partout les troupes en mouvement, parce qu'on s'attendait d'un moment à l'autre à l'invasion des Persans; en effet, peu de jours après, Abbas-Mirza, prince

royal de Perse, passa l'Araxe, et commença les hostilités. M. Eichwald fut forcé de renoncer à ses projets et de rebrousser chemin vers Tiflis d'où il revint à Cazan par la route militaire qui coupe la chaîne centrale du Caucase.

Cette route, la plus directe et la plus fréquentée de celles qui mènent en Géorgie, a été souvent décrite. Elle remonte la vallée de l'Aragwi, entre dans les neiges éternelles, traverse la crête du Caucase à 7,425 pieds au-dessus du niveau de la mer (1), et va gagner la gorge étroite où se précipite le Terek. On passe alors au pied de l'énorme cime du Mqinwari ou Kazbek, d'où tombent à peu près tous les ans, sur l'étroit passage, des avalanches de neiges et de glace mêlées de quartiers de rochers. En août 1832, il en tomba une qui barra la vallée si complètement, que le Terek fut arrêté douze heures, et inonda tout le défilé; il se fraya enfin un passage à travers cette masse de glaces, où il forma une arcade sous laquelle ses flots se précipitaient. On peut se figurer quelles dépenses et quels travaux il fallut pour déblayer et réparer la route. On a remarqué qu'il y a environ tous les sept ans une de ces avalanches extraordinaires qui bouleversent toute la vallée. Le défilé est très étroit jusqu'à Dariel, la *porte caucasienne* des anciens; plus loin les montagnes s'écartent et s'abaissent un peu. Les environs du passage de Dariel sont habités par des Ossètes et des Ingouches soumis à la Russie. Néanmoins toute cette route est si peu sûre, qu'on ne la fait jamais sans une nombreuse escorte, et qu'il a fallu élever partout des redoutes situées à peu de distance les unes des autres. Nous avons déjà parlé de la ligne du Kouban qui commence à la mer Noire, et des Cosaques établis sur la rive droite de ce fleuve pour en interdire le passage aux Circassiens du Caucase occidental. Cette ligne s'unit par une suite de forts à celle du Terek, dont la rive gauche est aussi défendue par des Cosaques, depuis le coude qu'il fait à l'est en sortant des montagnes, jusqu'à son embouchure dans la mer Caspienne. M. Eichwald, n'ayant pas pu visiter les tribus indépendantes du Caucase, a cependant recueilli un assez grand nombre de renseignemens sur les Circassiens, les Tchetchenzes, les Avares, etc.; ils s'accordent trop avec ceux que nous avons donnés précédemment pour que nous croyions devoir les reproduire. Il donne beaucoup de détails sur plusieurs expéditions faites par les Russes depuis quelques années, tantôt contre les Cir-

(1) Le passage du Grand-Saint-Bernard n'est plus élevé que de quelques pieds, le col du Mont-Cenis n'est qu'à 6,198 pieds, et celui du Simplon qu'à 6,015 pieds au-dessus du niveau de l'Océan.

cassiens, tantôt contre les Lesghis ou les Tchetchenzes. Ces expéditions, qui ne se font jamais sans une grande perte d'hommes, réussissent la plupart du temps à obtenir des montagnards une soumission momentanée. Deux brillantes campagnes, faites en 1828 et en 1830, semblaient avoir assuré pour long-temps la tranquillité dans le Caucase ; mais nous avons appris de M. Spencer avec quelle fureur la guerre avait recommencé en 1836, et il est évident qu'il faudra bien des efforts et bien des années pour arriver à la pacification de ces contrées.

A la relation de son voyage, si riche en faits de toute espèce, M. Eichwald a ajouté un récit détaillé des guerres contre la Perse et la Turquie, dont les provinces transcaucasiennes furent le théâtre, depuis 1826 jusqu'en 1829. Comme c'est l'heureuse issue de ces guerres qui a affermi, dans ces provinces, la domination, jusque-là mal assurée, de la Russie ; comme d'ailleurs leur histoire est très ignorée et très instructive, nous espérons qu'on nous saura gré de la faire connaître dans ce qu'elle a de plus intéressant.

La guerre de Perse, comme nous l'avons vu, commença en 1826, lorsque M. Eichwald était encore en Géorgie. Le général Yermolof venait de faire une expédition contre les Tchetchenzes, lorsqu'il apprit l'entrée du prince royal de Perse dans la province de Karabagh. On ne s'attendait nullement alors à une attaque aussi soudaine, et il était difficile d'en deviner les raisons. Peu de semaines auparavant, le prince Menzikof, ambassadeur de l'empereur, était allé assurer le chah des dispositions amicales de son souverain, et tout d'un coup, sans déclaration de guerre préalable, l'armée persane envahissait le territoire russe. Il y avait cependant, à cette rupture, d'anciennes causes dont il faut reprendre l'explication de plus haut. Depuis la paix de Goulistan, conclue en 1813 et par laquelle la Perse avait cédé plusieurs provinces à la Russie, on n'avait pu s'entendre pour la délimitation des frontières, qui avait été laissée dans le vague par le traité, et il y avait eu des discussions assez vives entre les deux puissances. En 1817, le général Yermolof fut envoyé à Theran comme ambassadeur extraordinaire, pour tâcher d'arriver à un arrangement. Ayant employé sans succès les formes conciliantes, il eut recours à la hauteur et à l'arrogance, menaça le premier ministre du chah, et obtint ainsi ce qu'il était chargé de demander. Feth-Ali-Chah, qui avait compté profiter des victoires de Napoléon et qui avait vu ce puissant allié disparaître de la scène du monde, plia devant les exigences de la Russie ; mais il ne cessa, depuis ce temps, de nourrir des désirs

de vengeance. Abbas-Mirza, son fils favori et son successeur désigné, entretint de tout son pouvoir les ressentimens de son père. Ce prince belliqueux brûlait de se mesurer avec les Russes, et il comptait sur un appui efficace de la part des montagnards du Caucase et de la population tartare des provinces cédées par la Perse. Il chercha à organiser des troupes régulières et attira à son service des officiers français et anglais, pour instruire et exercer ses Persans. Il réussit à former, dans sa province d'Adzarbaidjan, dix-huit bataillons de troupes assez bien disciplinées, qu'on appelait sarbases, et il établit à Tauris, sa résidence ordinaire, une fonderie de canons et une manufacture d'armes. Pendant tous ces préparatifs, on reçut en Perse la nouvelle de la conspiration qui avait éclaté à Saint-Pétersbourg à l'avènement de l'empereur Nicolas. L'évènement fut sans doute embelli dans le goût oriental, et Abbas-Mirza put croire que toute la Russie, ou du moins toute l'armée russe, était en pleine insurrection. Il pensa que le moment était venu de reprendre aux Russes leurs conquêtes; il sut persuader au chah qu'il ne fallait pas laisser échapper une occasion aussi favorable, et Feth-Ali l'autorisa à faire passer la frontière à ses troupes.

Au commencement de 1826, l'empereur de Russie avait envoyé le prince Menzikof pour annoncer au chah son avènement au trône et terminer les arrangemens relatifs aux frontières. Abbas-Mirza le reçut d'abord à Tauris, où Menzikof put se convaincre qu'on se disposait à la guerre; le prince crut alors n'avoir rien de mieux à faire que de quitter la Perse. On le retint quelque temps à Erivan, et le serdar de cette ville forma un complot contre sa vie. Voulant le faire assassiner en route et rejeter ensuite le meurtre sur les tribus kourdes qui parcourent le pays, il lui désigna sa route pour s'en retourner; mais le prince Menzikof, qui devina son projet criminel, prit un autre chemin et atteignit heureusement la frontière russe. Avant qu'il n'y fût parvenu, la nouvelle du siége de Choucha par Abbas-Mirza s'était déjà répandue.

Avant d'en venir au récit des évènemens de la guerre, il est bon de donner une idée des forces dont la Perse pouvait disposer. Nous avons déjà dit qu'Abbas-Mirza avait organisé quelques bataillons disciplinés à l'européenne; mais la Perse possède en outre une multitude de troupes irrégulières qui doivent se mettre en campagne à la première réquisition du chah : c'est le contingent fourni par certaines tribus guerrières qui forment des espèces de colonies militaires et qui composent la plus grande partie de la population. On compte

92,000 familles de race tartare, 149,000 de race kourde, 157,000 de race lorienne, 41,000 de race arabe; total : 439,600 familles. Mais, d'après l'ordre établi en Perse, elles doivent fournir un cavalier armé par cinq familles : ce nombre de 439,000 représente donc 87,900 cavaliers. En temps de paix, l'état ne se sert que d'une partie de cette armée; mais tous doivent se tenir toujours prêts, et, dans les cas extraordinaires, il est fourni un contingent plus fort que le contingent légal. Depuis l'introduction d'une infanterie régulière en Perse, le chah et son fils s'occupaient davantage des nouvelles troupes et négligeaient un peu la cavalerie tirée des tribus. Les meilleurs cavaliers de la Perse sont les Kourdes; ils n'ont pas de fusil, mais des lances d'un roseau très flexible qu'ils manient fort adroitement : la plupart portent un casque et une cotte de mailles.

Il existe une autre espèce de troupes qu'on appelle ghoulams et qui composent la garde du chah, ainsi que celle des princes et des gouverneurs de province. Les ghoulams servent de courriers; ils portent les ordres du souverain aux extrémités de l'empire et accompagnent les fonctionnaires chargés de quelque mission importante : leur nombre peut s'élever à environ huit mille. Il y a en outre une infanterie irrégulière dont il est impossible de fixer le chiffre; elle sert à former la garnison des forteresses. Au moment de la guerre contre la Russie, les villes d'Erivan, d'Abbas-Abad, de Serdar-Abad, de Theran et de Meched, avaient une garnison de 5,000 hommes tirés du Mazenderan. Du reste, en temps de guerre et quand une province est menacée, tous les habitans des villes et villages qui n'appartiennent pas aux tribus militaires deviennent momentanément soldats. Nous avons déjà parlé de l'infanterie régulière : Feth-Ali-Chah et Abbas-Mirza avaient chacun la leur : les troupes régulières du chah s'appelaient dzambases, celles du prince royal, sarbases. Elles formaient en tout 35 bataillons composés chacun de 1,000 soldats et de 100 dakhbachas ou sous-officiers. Suivant ces calculs, il y avait en Perse 38,500 hommes d'infanterie régulière, 87,900 hommes de cavalerie tirée des tribus militaires, 8,000 ghoulams, 5,000 hommes d'infanterie irrégulière, en tout 139,400 hommes. Les troupes irrégulières pouvaient être considérablement augmentées. Quant à l'artillerie, il y avait dans l'Adzarbaidjan 77 pièces de canon de divers calibres et 18 fauconneaux. 42 de ces pièces appartenaient à l'artillerie régulière de campagne organisée par Abbas-Mirza. Tout cela constituait un ensemble de forces assez imposant, quoique les troupes ne fussent pas parfaitement exercées.

La Russie n'avait alors dans les provinces transcaucasiennes qu'une armée relativement peu considérable et dispersée sur différens points éloignés les uns des autres. Aussitôt qu'Yermolof eut connaissance de l'invasion d'Abbas-Mirza, il donna l'ordre de concentrer les troupes de Géorgie et de les diriger vers Elisabethopol. Il y avait à peine 34,000 hommes, dont beaucoup ne pouvaient être retirés des positions qu'ils occupaient sans livrer le pays aux montagnards soulevés par les Persans : en outre, plusieurs corps avaient été décimés par les maladies. En retranchant tout ce qui ne pouvait pas être mis en mouvement, on n'avait guère plus de 15,000 hommes à envoyer à Elisabethopol contre les nombreuses cohortes d'Abbas-Mirza, et il fallait laisser sans défense les frontières du Karabagh, du Chirvan et de Talich.

Ce fut vers le milieu du mois de juillet 1825 qu'Abbas-Mirza entra dans le Karabagh avec un corps de 40,000 hommes. Une division de ce corps s'était portée plus à l'est et avait envahi le Talich, dont les habitans s'étaient joints à elle pour marcher sur Salian et Bakou. Les Tartares du Karabagh venaient grossir l'armée du prince persan à mesure qu'il avançait : il avait compté sur l'appui des habitans musulmans des provinces transcaucasiennes, et, en effet, ces auxiliaires avaient promptement doublé ses troupes. Abbas-Mirza avait avec lui plusieurs khans dépossédés par la Russie, qui venaient pour soulever les habitans de leurs anciens domaines, et un prince de l'ancienne famille royale de Géorgie, qui se rendit aussitôt en Kakhétie pour exciter les Géorgiens à l'insurrection. Ali-Naki-Mirza, huitième fils du chah, s'avança jusqu'aux montagnes qui séparent le Chirvan du Daghestan, et Sourkbiaï, ancien khan des Khasi-Koumouks, aurait aisément soulevé ces montagnards si le khan qui l'avait remplacé n'était resté fidèle à la Russie et n'avait agi vigoureusement en faveur de cette puissance. Les Persans, comme on le voit, avaient excité l'insurrection dans les provinces les plus importantes et les plus populeuses avant qu'Yermolof eût eu le temps de prendre ses mesures, soit pour s'opposer à ces soulèvemens, soit pour concentrer ses troupes à Tiflis.

La province de Karabagh n'était défendue que par le 42e régiment de chasseurs, sous les ordres du colonel Reutt; il se réfugia dans la forteresse de Choucha, où il fut bientôt assiégé par les 40,000 hommes d'Abbas-Mirza. Nous entrerons dans quelques détails sur ce siége, afin de donner une idée de la tactique persane. La forteresse était en très mauvais état, elle n'avait qu'une très faible garnison, et il ne

s'y trouvait que quatre pièces de canon, dont deux, du temps des khans, étaient à peu près hors de service. Le 25 juillet, Abbas-Mirza arriva sur les hauteurs du Gavakan, séparées par un profond ravin de la montagne sur laquelle Choucha est assise, et il somma la garnison de se rendre. Le colonel Reutt répondit par le refus le plus formel. Il fallut d'abord réparer les fortifications, et les assiégés y travaillèrent activement sous le feu continuel de l'ennemi. Le 30 juillet, les Persans attaquèrent la place de deux côtés à la fois; mais ils furent repoussés avec perte et ne purent pas livrer l'assaut. Le manque de vivres se fit bientôt sentir dans la ville, et le colonel Reutt fit sortir tous les Tartares sur lesquels on ne pouvait pas compter. Ils purent donner aux Persans des renseignemens exacts sur l'état de la forteresse; ils leur annoncèrent aussi que les plus distingués d'entre leurs compatriotes étaient tenus en prison pour avoir essayé d'exciter un soulèvement en faveur de la Perse, et que le commandant menaçait de les faire périr si Abbas-Mirza tentait de donner l'assaut. Peut-être ces Tartares arrêtèrent-ils le prince héréditaire en lui représentant la triste position de leurs amis; au moins peut-on croire que cette circonstance ajouta à son indécision et à sa négligence. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il laissa aux Russes le temps de se rassembler à Tiflis et de venir à sa rencontre avec des forces assez imposantes. Au reste, il fit, dès le début, des fautes qui ne pouvaient manquer de compromettre le succès de cette campagne. Après avoir passé la frontière russe en toute hâte et sans déclaration de guerre préalable, il partagea son armée en quatre petites divisions et resta inactif devant Choucha avec le corps principal. Ne voulant pas tenter l'assaut, qui lui aurait probablement réussi, il fallait laisser quelques troupes pour tenir la place bloquée, et marcher sur Tiflis, où on n'était pas en état de lui résister et où beaucoup de Tartares et de Géorgiens n'attendaient que son arrivée pour se déclarer en sa faveur. S'il était ainsi venu droit à Tiflis, un tout autre esprit se serait manifesté dans les populations, et la tactique russe eût été fort déconcertée; mais il craignit de laisser derrière lui Choucha et la faible garnison de cette place, quoique les habitans de tout le Karabagh se fussent déclarés pour lui, ce qui l'assurait contre toute attaque de ce côté. Il n'envoya qu'une partie de son corps dans la direction d'Elisabethopol, et resta devant Choucha, qu'il voulait prendre par famine. Il se croyait si sûr de vaincre, qu'il avait déjà nommé des khans pour différentes provinces et qu'il écrivait au chah : « Je suis en chasse ; j'ai jeté mes filets et j'y ai déjà pris Choucha : le Karabagh, le Chirvan, Ghendjé et Bakou,

sont aussi en mon pouvoir. » Aussi la joie régnait dans le camp des Persans, sur le Gavakhan; on y entendait toute la journée le tambour turc; des Tartares y avaient établi leurs boutiques de raisins de Corinthe et d'assaisonnemens pour le pilau; ce n'était partout que jubilation et confiance entière.

Les assiégés, au contraire, souffraient beaucoup du manque de vivres et de fourrages pour les bestiaux. Il leur fallait souvent envoyer une compagnie entière pour ramasser au dehors des provisions, et elle ne revenait jamais sans avoir éprouvé quelques pertes. Pendant ce temps, Abbas-Mirza canonnait sans relâche la forteresse : il avait dressé des batteries en deux endroits différens, et les travaux du siége étaient dirigés par un officier français. Le colonel Reutt avait prié le général en chef de le secourir; mais celui-ci lui envoya l'ordre d'évacuer la place, si elle n'était plus tenable. Cet ordre, signé d'Yermolof, fut intercepté par les Persans, et Abbas-Mirza profita de cette circonstance pour proposer encore au colonel Reutt de lui rendre la place à des conditions avantageuses. Cet officier souffrait beaucoup du manque de vivres, et il ne pouvait espérer d'être promptement secouru. Il pensa qu'il pouvait trouver là un moyen de gagner du temps, et répondit à Abbas-Mirza qu'il était prêt à se rendre, pourvu qu'il eût la certitude que l'ordre qui lui avait été transmis par le prince de Perse était bien réellement de son chef. On lui permit là-dessus d'envoyer à Yermolof le major Kluke de Klugenau, chargé ostensiblement de demander l'autorisation de rendre Choucha, et en réalité d'annoncer au général en chef qu'il ne l'avait pas rendue, et qu'il était prêt à la défendre jusqu'à la dernière extrémité. Il y eut une suspension d'armes de dix jours, pendant lesquels la garnison s'occupa à remettre les fortifications en état, à ramasser les boulets et les bombes que l'ennemi avait jetés en grande quantité dans la place, à armer et à exercer les Arméniens restés fidèles, et enfin à moudre des grains, ce qui présentait d'assez grandes difficultés. Lorsque la trêve fut expirée, Reutt entra encore en négociation avec les Persans, et trouva moyen de temporiser ainsi jusqu'au 30 août. Abbas-Mirza lui fit les plus belles conditions. Il promit aux assiégés de les laisser sortir librement et rejoindre l'armée russe, et, pour donner plus de poids à ses promesses, il engagea par un serment solennel ses principaux officiers et ses moullahs. Reutt, qui avait gagné du temps en faisant toujours de nouvelles objections, finit par déclarer qu'il ne se rendrait pas, et que les assiégés étaient résolus à s'ensevelir sous les murailles de la ville. Les Persans se préparèrent à donner l'assaut, et les assiégés

étaient plus en état de le recevoir, parce que le nombre des défenseurs de la place s'était augmenté. Des Arméniens dévoués avaient trouvé moyen d'y entrer, et on avait mis à leur tête quelques fonctionnaires russes de l'ordre civil.

Outre l'assaut pour lequel l'ordre était donné, la place était menacée d'un autre côté. Les Persans étaient parvenus sur une hauteur d'où ils pouvaient battre la porte de la forteresse : ils avaient en outre conduit des mines en deux endroits jusque sous les tours, et il leur fallait peu de temps pour pouvoir les faire jouer avec succès. La forteresse allait tomber, lorsque tout à coup arriva la nouvelle de la défaite du serdar, près de Chamkor. La confusion se mit dans l'armée persane, et Abbas-Mirza se décida, après quarante-sept jours d'efforts inutiles, à lever le siége de Choucha et à marcher sur Elisabethopol, pour porter secours aux troupes qu'il y avait envoyées sous les ordres d'Alaiar-Khan.

L'avant-garde persane, commandée par le serdar d'Erivan, s'était emparée d'Elisabethopol et s'était avancée quatre lieues plus loin, vers la petite rivière de Chamkor. Le général-major prince Madatof, Arménien du Karabagh, qui commandait sous l'adjudant-général Paskewitch, était allé, avec un petit corps, à la rencontre des Persans. Paskewitch, voyant l'extrême supériorité de l'ennemi, lui conseilla de revenir sur ses pas; mais Madatof, qui connaissait à fond la manière dont les Persans faisaient la guerre, se décida à attaquer immédiatement, parce que la retraite des Russes les aurait trop enhardis, aurait attiré toutes leurs forces de ce côté et mis Tiflis en danger, tandis qu'une victoire remportée sur eux ne pouvait manquer de les décourager, et peut-être de les démoraliser complètement. Grace à une manœuvre habile, l'attaque de Madatof eut un plein succès, et les Persans furent battus le 2 septembre. Ils avaient dans ce combat deux mille hommes d'infanterie régulière, huit mille hommes de cavalerie, quatre canons et vingt fauconneaux, sous les ordres de Mahmed-Mirza, fils du prince héréditaire, aujourd'hui chah de Perse, et du serdar Amir-Khan, frère de Feth-Ali-Chah. Aussitôt qu'on aperçut les troupes russes, les Persans se mirent en ordre de bataille pour attendre l'ennemi; ils firent jouer leurs quatre canons, soutenus par un feu de mousqueterie très vif. La batterie russe fit bientôt taire la leur, et porta le ravage dans les rangs de leur cavalerie, qui prit la fuite, à la suite du prince Mahmed-Mirza. Profitant de ce désordre, la cavalerie russe, composée de huit cents Cosaques et de la milice géorgienne et tartare, chargea les fuyards avec impétuosité, et coupa

la retraite à l'infanterie. Elle trouva peu de résistance, porta au comble le désordre qui s'était mis dans les rangs, et poursuivit l'ennemi jusqu'à deux lieues et demie du côté d'Elisabethopol. Dans le combat de la rivière de Chamkor, les Persans perdirent plus de mille hommes restés sur le champ de bataille, et une partie de leur artillerie. Parmi les morts étaient deux khans, dont Amir-Khan, frère du chah : on trouva sur lui une lettre dans laquelle ce monarque ordonnait qu'on lui envoyât d'Elisabethopol cent belles filles et cent jeunes garçons.

Le prince Madatof se porta aussitôt sur Elisabethopol, où il entra le 4 septembre. Les quinze cents hommes de troupes régulières qui étaient dans la ville n'attendirent pas son arrivée, et prirent la fuite en toute hâte. L'ennemi abandonna dans le plus grand désordre les cantons occupés par lui et passa la rivière de Seiva; la cavalerie russe s'avança jusqu'à quatre lieues sans rencontrer un seul Persan. On vit bientôt arriver des Tartares et des Arméniens du Karabagh, lesquels assurèrent qu'à l'arrivée des troupes russes les habitans de cette province s'efforceraient d'effacer le souvenir de leur défection par les preuves de dévouement qu'ils donneraient à la Russie. Yermolof ordonna alors au général Paskewitch d'opérer sa jonction avec Madatof et de marcher sur le Karabagh. Pendant ce temps, comme on l'a dit, Abbas-Mirza, ayant reçu la nouvelle de la défaite de Chamkor, avait levé le siége de Choucha pour se porter sur Elisabethopol. Le 13 septembre, étant à deux lieues de la ville, il rencontra les Russes, commandés par Paskewitch, et les attaqua. Il avait avec lui quinze mille hommes d'infanterie régulière et vingt mille hommes de cavalerie; mais, après un combat assez court, les Persans furent battus et mis en déroute. Ils perdirent onze cents hommes tués ou faits prisonniers, quatre drapeaux et plusieurs pièces d'artillerie. Parmi les prisonniers se trouvaient Ougourlou, khan de Khoï, fils de ce khan de Ghendjé qui avait été tué, lors de la prise de sa capitale, par Tsitsianof. Après cette brillante victoire, Paskewitch fut nommé général de cavalerie.

Après sa défaite devant Elisabethopol, Abbas-Mirza s'était enfui en toute hâte, et il n'avait dû son salut qu'à la vitesse de son cheval. Il avait déjà repassé l'Araxe le 18 septembre, et c'était seulement le 16 que l'empereur Nicolas avait déclaré la guerre au chah. Les provinces de Chirvan et de Cheki furent successivement évacuées par les troupes persanes qui y avaient pénétré, et le prince de Perse, renonçant désormais à prendre l'offensive, se prépara à défendre les frontières de l'empire. Vers la fin d'octobre, l'ordre était complètement rétabli dans

les provinces russes, et le général Paskewitch passa l'Araxe, pour forcer l'ennemi à s'éloigner des bords de ce fleuve, d'où il pouvait trop aisément inquiéter et piller le Karabagh. Toutefois l'approche de l'hiver l'empêcha de tenter une attaque décisive. Sur ces entrefaites, le gouvernement de la Géorgie fut ôté à Yermolof par l'empereur et donné à Paskewitch.

Le nouveau commandant en chef dirigea toute son attention vers l'importante forteresse d'Erivan, capitale de l'Arménie persane : mais la saison ne lui permettant pas encore de se mettre en campagne, il commença par assurer ses derrières en détachant de la Perse l'ancien khan de Karabagh et celui du Chirvan, personnages très influens dans ces provinces, qui firent leur paix avec la Russie moyennant le titre de généraux russes et une indemnité considérable en terres pour leurs souverainetés (1). Quand le fort de l'hiver fut passé, il envoya son avant-garde, sous les ordres de Benkendorf, pour prendre possession du couvent fortifié d'Etchmiadzin, résidence du patriarche des Arméniens. Les Russes s'en emparèrent après un combat dans lequel l'avantage leur resta. Benkendorf alla, quelques jours plus tard, occuper les faubourgs d'Erivan, et battit un corps persan sorti de la forteresse de Serdarabad. Au commencement de juin, Paskewitch se mit en mouvement, laissa une division pour occuper Etchmiadzin, entra dans Naktchivan, et alla au sud-est de cette ville assiéger la forteresse d'Abbas-Abad, située sur la rive gauche de l'Araxe. Plusieurs tribus nomades de ce pays se soumirent aux Russes, ce qui enleva aux Persans un grand nombre d'excellens soldats. Abbas-Mirza vint avec un corps de quarante mille hommes pour secourir Abbas-Abad; mais Paskewitch se porta à sa rencontre, passa l'Araxe, malgré les obstacles que présentait la rapidité du fleuve et l'escarpement de ses bords, et battit complètement l'armée persane. Il repassa aussitôt l'Araxe pour se rapprocher de la forteresse assiégée, fit placer sur la principale batterie les drapeaux enlevés aux Persans, et envoya un prisonnier pour annoncer sa victoire à la garnison. Les assiégés perdirent courage à cette nouvelle, et le commandant de la place la rendit aussitôt, avec dix-huit canons et des munitions considérables. La prise de cette forteresse, construite à l'européenne, en forme de polygone régulier, était d'une grande importance pour les Russes, parce qu'elle commande les deux rives de l'Araxe et la route de Naktchivan. Les

(1) L'ancien khan de Karabagh était venu joindre l'armée persane avec 4,000 cavaliers parfaitement exercés à la guerre de partisans.

efforts de Paskewitch se dirigèrent alors vers Erivan, et tout se réunit pour favoriser ses projets. Son artillerie de siége, malgré des difficultés sans nombre, passa heureusement les montagnes de Besobdal; les provisions destinées aux Persans furent livrées à leurs ennemis par les habitans du pays; une tentative d'Abbas-Mirza sur le couvent d'Etchmiadzin fut repoussée par le général Krassowski, et plus tard les défections toujours croissantes et la jonction de deux corps d'armée russes, forcèrent ce prince de se retirer à une assez grande distance. Non loin d'Erivan se trouve la forteresse de Serdar-Abad, que Paskewitch vint d'abord assiéger. Le feu fut ouvert le 19 septembre, et l'artillerie, au bout d'une demi-heure, renversa une tour qui dominait la porte, et fit une brèche si considérable dans la muraille, que la garnison effrayée s'enfuit presque tout entière dans la nuit, et que les Russes entrèrent sans coup férir dans la place, où ils trouvèrent dix-sept canons et des munitions considérables. Rien ne pouvant plus faire obstacle au siége d'Erivan, Paskewitch se rendit devant cette ville : le 26 septembre, les batteries furent placées, la tranchée fut ouverte, et les projectiles russes jetèrent le désordre et la terreur dans la place. Le 1er octobre, un régiment de la garde impériale, envoyé en Arménie pour laver dans le sang des Persans la part qu'il avait prise à l'insurrection de Saint-Pétersbourg, monta à l'assaut avec une telle ardeur, que les habitans d'Erivan demandèrent merci et que la garnison mit bas les armes. Elle était forte de cinq mille hommes et avait à sa tête sept khans de distinction, notamment Hassan-Khan, frère du serdar d'Erivan, et l'un des meilleurs généraux du chah. La prise de cette importante place assura aux Russes la possession de toute la province, et fit une grande impression sur l'esprit des Persans, qui, dans leurs chants populaires, l'appelaient la ville imprenable.

Cependant le général prince Éristof, qui occupait la province de Nacktchivan, d'où il observait Abbas-Mirza, pour l'empêcher de secourir Erivan, fit un mouvement en avant vers le midi. Il traversa les défilés de Dorad, et le 3 octobre, il occupa la ville de Marand et les deux routes qui conduisent de là à Khoï, à l'ouest, et à Tauris, au sud-est. La prise d'Érivan avait jeté une si grande terreur parmi les habitans de l'Adzarbeidjan que les habitans de Tauris, tremblant déjà de voir leur ville prise d'assaut, résolurent spontanément de la remettre au pouvoir des Russes. Le prince Eristof en ayant eu avis, et ayant appris en même temps qu'Abbas-Mirza voulait retirer de Tauris toutes ses munitions de guerre et de bouche, s'avança à marches forcées et arriva, le 13 octobre, sur les bords de l'Hadji-

Tchaï, à un peu plus d'une lieue de cette ville. Il plaça ses troupes en ordre de bataille, et envoya devant lui son avant-garde, sous les ordres du général-major Pancratief. Alaiar-Khan, gendre du chah, qui commandait dans Tauris, excita les sarbases à défendre vigoureusement la résidence du prince héréditaire; mais, à l'approche des troupes russes, il alla se cacher dans une maison du faubourg, où on le trouva plus tard et où on le fit prisonnier. Les sarbases se dispersèrent de tous côtés, et les habitans vinrent à la rencontre des troupes russes pour demander leur protection. Le général Eristof occupa alors la ville et la citadelle. Six jours après, Paskewitch fit son entrée solennelle dans Tauris. Les habitans jetèrent des fleurs sur son passage; les chefs de la religion, les premiers d'entre les beys et les personnes les plus distinguées de la ville, vinrent lui rendre les plus humbles hommages.

Abbas-Mirza, qui s'était retiré au-delà de Khoï, voyant qu'il lui était impossible de continuer la guerre, fit faire des propositions de paix à Paskewitch, et une entrevue eut lieu, le 6 novembre, entre le prince persan et le général russe. L'héritier du trône avait été formellement autorisé par son père à faire la paix, et l'on était d'accord sur les principales conditions, lorsque tout à coup un courrier de Tehran vint dire que le chah ne voulait pas payer les frais de la guerre, ni ratifier le traité si les Russes ne commençaient pas par évacuer l'Adzarbaïdjan et par se retirer derrière l'Araxe, exigence évidemment inacceptable. Tout le monde s'attendait alors à une rupture entre la Porte et la Russie, et le chah pensait qu'en gagnant du temps, il pourrait traiter à des conditions plus avantageuses : mais la Perse avait trop souffert dans la campagne précédente pour pouvoir attendre l'effet de cette diversion, et Abbas-Mirza, qui connaissait bien la situation des choses, fut consterné de la rupture des négociations. Les hostilités recommencèrent aussitôt, quoique la terre fût couverte de neige, et que l'hiver fût d'une rigueur peu commune dans ces contrées. Le général Pancratief s'empara, le 15 janvier 1827, de la ville d'Ourmiou, et le général Souchtelen se dirigea sur Ardebil, qui ouvrit ses portes. On trouva dans la forteressse 27 canons et des munitions considérables, et dans la ville une bibliothèque fort riche en manuscrits persans et arabes, qui fut plus tard transportée à Saint-Pétersbourg.

La prise d'Ardebil mit fin à la guerre : Feth-Ali-Chah se hâta d'envoyer de nouveaux pleins-pouvoirs à son fils; il écrivit lui-même à Paskewitch, le pria de reprendre les négociations, et promit de sous-

crire à toutes les conditions faites par la Russie. Les plénipotentiaires des deux puissances se réunirent à Miana, le 3 février; une grande partie de la contribution de guerre payée par la Perse à la Russie y fut apportée (1), et le 10 février le traité de Tourkman-Tchaï fut signé.

Les principales clauses de ce traité furent celles qui suivent : 1° le chah de Perse abandonne à la Russie, en toute propriété, le khanat d'Erivan et celui de Naktchivan (2); 2° les districts russes de Talich qui ont été occupés par les Persans seront rendus après la signature du traité; 3° la Perse paiera une indemnité de 48 millions pour les frais de la guerre et pour les dommages causés par son agression; 4° une partie de cette indemnité sera payée immédiatement, le reste dans un bref délai; 5° jusqu'au paiement intégral, les troupes russes occuperont la province d'Adzarbaidjan. Ce traité non-seulement enrichit la Russie des fertiles contrées qu'arrose l'Araxe, mais il lui livra les clés de la Perse en lui donnant la forteresse d'Erivan. Un autre résultat non moins important de la guerre de 1827, fut son effet moral, la haute idée de la puissance russe qu'elle répandit en Asie, et l'impression produite sur les populations des provinces transcaucasiennes, qui jusque-là ne se regardaient que comme occupées provisoirement par les Russes et avaient toujours les yeux tournés du côté de la Perse. Du reste, les bénéfices du traité de Tourkman-Tchaï ne tardèrent pas à se faire sentir; car dans la guerre contre la Porte, qui commença bientôt après, la possession des provinces nouvellement conquises facilita beaucoup les opérations de Paskewitch dans l'Arménie turque, et les millions versés par la Perse dans le trésor impérial furent sans doute une grande ressource pour la Russie dans sa lutte aventureuse contre l'empire ottoman.

E. DE CAZALÈS.

(1) Ce premier paiement fut de 1,500,000 tomans (24 millions).

(2) Plus tard, on en a fait une province, appelée province d'Arménie.

*(La fin au prochain numéro.)*

# MÉTAPHYSIQUE

ET

# LOGIQUE D'ARISTOTE.

---

I. — De la Métaphysique d'Aristote, rapport sur le concours ouvert par l'Académie des Sciences morales, suivi d'une traduction du 1er et XIIe livre de la Métaphysique, par M. Cousin.

II. — Essai sur la Métaphysique d'Aristote, ouvrage couronné par l'Institut, par Félix Ravaisson, tom. I.

III. — Examen critique de la Métaphysique d'Aristote, ouvrage couronné par l'Institut, par M. Michelet de Berlin, 1 vol.

IV. — De la Logique d'Aristote, par J. Barthélemy Saint-Hilaire, mémoire couronné par l'Institut en 1837, 2 vol.

---

Platon prépare bien l'esprit à l'étude de la philosophie, parce qu'il affecte l'ame et parce qu'il ébranle l'imagination. Il communique le désir et le goût de la sagesse, et s'il ne lui est pas donné de satisfaire les nobles passions qu'il éveille, il sait, par les émotions du beau, nous animer et nous fortifier pour la recherche de la vérité. Cette heureuse puissance explique aussi l'accueil enthousiaste que firent les chrétiens des premiers siècles à l'artiste athénien; on lui reconnut le mérite de disposer le néophyte à recevoir les propositions théologi-

ques, comme nous lui attribuons celui de conduire l'esprit au seuil même de la véritable science. N'est-ce pas là une nouvelle preuve, si elle était nécessaire, que la théologie et l'ontologie se disputent les mêmes principes et les mêmes vérités?

Il était naturel et il a été salutaire que la rénovation des études, pour l'histoire de la philosophie, commençât, en France, par Platon, dont nous nous proposons d'examiner dans cette *Revue* le système, tant avec le secours des argumens et de la traduction de M. Cousin, qu'à l'aide des travaux de Schleiermacher et d'autres savans de l'Allemagne. La vive imagination du brillant traducteur de l'élève de Socrate, se plut à considérer le platonisme comme le représentant le plus illustre du spiritualisme et de la liberté du genre humain, et il en voulut même suivre, dans Proclus, le dénouement tragique. Nous croyons que, dans le cours de ses travaux, M. Cousin a modifié plusieurs de ses premières pensées, à mesure qu'il embrassait davantage l'étendue de la science, et nous mettons au nombre des témoignages de ces heureux développemens l'impulsion qu'il s'est empressé d'imprimer à l'étude du péripatétisme. M. Cousin n'est plus aujourd'hui un platonicien, mais l'historien impartial de toute la philosophie. Il prodigue ses soins à organiser l'histoire entière de la science, tant par ses propres efforts, que par ceux de ses amis et de ses élèves; voilà une œuvre consciencieuse et forte, vraiment utile à ses contemporains et à sa renommée.

Nous avons esquissé l'an dernier les circonstances historiques au milieu desquelles vécut Aristote, l'ensemble de ses œuvres, et nous avons insisté sur la valeur de ses travaux politiques (1). Aujourd'hui sa métaphysique et sa logique nous occuperont. Ce n'est pas chose vaine et légère que de sonder les pensées les plus intimes de ce grand homme dont la tradition commence la philosophie moderne, après l'incorporation du platonisme dans la théologie chrétienne. Puis Aristote ne fut pas seulement le docteur de l'église de Jésus-Christ, mais aussi des sectateurs de Mahomet : non-seulement on enseigna sa philosophie à Oxford, à Cologne, à Paris, mais à Damas, à Bagdad, à Cordoue, à Séville. Pendant que, dans l'Inde et dans la Chine, la religion et la philosophie restaient confondues ensemble, Aristote était reconnu pour maître de la pensée et du raisonnement par les deux religions unitaires et déistes qui ont la même origine historique, car toutes deux vont se perdre dans le sein d'Abraham le Chaldéen.

(1) *Revue des Deux Mondes* du 15 août 1837, tom. IX, pag. 585, *Politique d'Aristote*.

Le premier soin d'Aristote, quand il commence à écrire *la Philosophie première,* car tel est le titre qu'il destinait au livre qui depuis s'est appelé *Métaphysique*, est de caractériser les travaux de ses devanciers. Fidèle à la méthode historique dont il est, à vrai dire, le premier auteur, et dont nous avons déjà vu l'application dans le second livre de la *Politique*, il esquisse l'histoire de la philosophie, depuis Thalès jusqu'à Platon, avec cette simplicité précise et puissante dont Leibnitz et Hegel ont hérité chez les modernes. Les hommes ont un désir naturel de savoir, et le philosophe parmi les hommes est celui qui désire savoir les choses difficiles et peu accessibles à la connaissance humaine, c'est-à-dire les principes et les causes premières. La science des principes, c'est-à-dire la philosophie porta ses premiers regards sur la nature; Thalès prit l'eau pour principe, Anaximène l'air, Héraclite le feu; à ces trois élémens Empédocle ajouta la terre; Anaxagore supposa une infinité de principes auxquels il donna pour origine première l'intelligence suprême. Ainsi même, par la physique, la philosophie, dans ses premiers développemens, aboutissait à la pensée. Dans un autre ordre, les pythagoriciens identifièrent les principes des êtres avec les principes mathématiques et ils firent du nombre l'essence de toutes choses. Après ces différentes philosophies parut Platon.

Ce n'est pas sans un plaisir secret qu'Aristote décompose les élémens dont s'était formée la doctrine de Platon; il nous le montre se familiarisant, dès sa jeunesse, dans le commerce de Cratyle, avec les opinions d'Héraclite, et y prenant le principe qu'il n'y a pas de science des choses sensibles; puis à l'école de Socrate, qui s'occupait exclusivement de morale et portait son attention sur les définitions, Platon conçut qu'il fallait appliquer les définitions à un ordre d'êtres à part et non pas aux objets sensibles; il appela *idées* ces êtres à part, et enseigna que les choses sensibles existaient en dehors de ces idées et étaient nommées d'après elles. Les pythagoriciens disaient que les êtres étaient à l'imitation des nombres; Platon se mit à dire qu'ils étaient en participation avec les idées. Ce n'est pas tout; entre les choses sensibles et les idées, il reconnut les êtres intermédiaires qui sont les choses mathématiques, différentes des choses sensibles en ce qu'elles sont éternelles, et des idées en ce qu'elles admettent un grand nombre de semblables, tandis que toute idée en elle-même a son existence à part. Il fallait Aristote pour faire de la théorie platonicienne une description si exacte : et voilà où en était la science, quand le Stagyrite vint jeter les fondemens de sa philosophie première.

Nous ne ferons pas ici un cours de péripatétisme, et nous renverrons ceux qui sont curieux de ces laborieuses questions, tant aux textes, déjà traduits par M. Cousin, qu'aux travaux critiques de MM. Ravaisson, Michelet et Barthélemy Saint-Hilaire. Désormais on pourra étudier, en France, Aristote avec autant d'exactitude et de profondeur qu'en Allemagne. Aussi c'est justice de relever les mérites de ces expositions aristotéliques, et après avoir rempli ce devoir, il n'y aura pas d'inopportunité à constater l'empire qu'exerce aujourd'hui tant la pensée d'Aristote que la science même de l'esprit humain.

Il est ordinaire que la faculté de concevoir et le talent d'écrire les matières philosophiques, attendent, pour se développer avec force, quelque maturité de l'âge : aussi l'Essai de M. Ravaisson, sur la métaphysique d'Aristote, nous paraît d'autant plus saillant que l'auteur est plus jeune. C'est un début tout-à-fait éclatant, surtout si l'on considère que les sujets traités par l'écrivain appartiennent à ce que la science philosophique a de plus profond et de plus ardu; car c'est la pensée d'Aristote spéculant sur la pensée elle-même. Nous nous étonnerions moins de voir une ardente imagination tirer du platonisme de brillantes peintures, ou recevoir du mysticisme chrétien d'éloquentes inspirations. Mais il est plus rare d'assister à la lutte victorieuse d'une jeune intelligence, tant avec les problèmes les plus difficiles de la science métaphysique elle-même, qu'avec les formes à la fois si subtiles et si rudes du péripatétisme.

Le premier volume de l'Essai de M. Ravaisson est consacré tout entier à la pensée même du Stagyrite, et il est divisé en trois parties. La première partie trace l'histoire de la métaphysique d'Aristote et en démontre l'authenticité; la seconde contient l'analyse de la métaphysique elle-même; la troisième traite *ex professo* de la métaphysique d'Aristote; on y voit quel rang tient cette métaphysique dans l'ensemble du système péripatéticien; on y lit l'histoire même de cette science d'après les données d'Aristote; enfin le système du Stagyrite, repris en sous-œuvre, est exposé par M. Ravaisson d'une manière complète et lumineuse. Ainsi, préliminaires philologiques et littéraires, analyse du monument même, exposition nouvelle du système, voilà la méthode de l'auteur; elle est simple et féconde; tout s'enchaîne d'une manière nécessaire et naturelle, la pensée se déroule avec une logique ferme, et elle arrive au dernier terme de ses conclusions avec le cortége et la force de déductions irrésistibles et triomphantes.

Nous nous arrêterons quelque peu sur la troisième partie de l'Essai de M. Ravaisson; c'était la plus difficile à traiter; c'est aussi la meilleure. Je voudrais, en prenant pour guide le jeune philosophe, signaler quelques traits saillans du système d'Aristote. La science a comme la nature son commencement et sa fin, et l'on voit se répéter d'âge en âge la double hiérarchie de la nature et de la science entre leurs premiers principes et leurs fins dernières, qui reposent dans l'éternité. Toute existence réelle a quatre principes, la matière, la forme, la cause motrice, la cause finale. La science des premiers principes est la science de l'être en tant qu'être; c'est la philosophie première.

Il ne faut pas comprendre dans l'être ce qui n'est que par accident. L'être n'est pas non plus le vrai, car le vrai et le faux n'existent que dans la synthèse de l'entendement.

Il y a dix genres entre lesquels se partagent, en définitive, tous les attributs que l'entendement peut affirmer d'un sujet; ce sont les *catégories;* nous les énumérerons plus loin, quand nous parlerons de la logique.

Toute science suppose trois élémens distinctifs : ce dont elle démontre, ce qu'elle démontre, et ce par quoi elle démontre, le sujet, l'attribut, l'axiome.

Le premier, l'unique objet de la science de l'être, est l'être proprement dit, la substance dont toutes les catégories ne sont que des accidens. L'être ne consiste ni dans les catégories ni dans les genres; l'être, c'est l'individu.

L'individu est soumis à un changement continuel; les individus changent, ils sont, mais aussi ils deviennent. En passant d'un état à un état contraire, l'être devient ce qu'il n'était pas, de la puissance il a passé à l'acte : le mouvement est donc la réalisation du possible.

La matière est un terme relatif qui suppose le corrélatif de la forme. La forme est l'être en soi. La matière répond à l'infini. Le mouvement n'a pas sa fin en soi-même; il finit au repos. Mais le repos lui-même n'est pas la fin, car il n'est que la privation du mouvement; la fin dernière est l'action.

Le théâtre du mouvement est l'espace: l'étendue est continue; la continuité suppose l'indivisibilité à l'infini. L'infini n'existe jamais en acte: l'infinité ne consiste que dans la possibilité de passer d'une quantité à une autre. Le temps n'est pas le mouvement; le mouvement est inégal, le temps est égal. Le temps suit le mouvement, comme le mouvement l'étendue. Le sujet du mouvement ou le mo-

bile est le corps. Mais le mobile ne peut pas de lui-même entrer en acte, et se mettre en mouvement. La mobilité est une puissance passive : pour la porter à l'acte, il faut une puissance active. Dans le mobile est le mouvement; dans le moteur est l'action.

Mais il y a des choses qui se meuvent elles-mêmes, qui ont en elles et le principe passif, et le principe actif du mouvement. La nature est l'essence ou la forme substantielle de tous ces êtres qui se meuvent eux-mêmes. Le mouvement qui pousse incessamment la matière au développement parfait de ses puissances n'est pas autre chose que la vie. Le principe intérieur du changement, de la chaleur et de la vie, c'est l'ame qui n'est pas le corps, mais qui sans le corps ne saurait être, car elle en est l'acte, car elle est la forme de l'organisme.

Quant à la nature, elle ne se dégage que par degrés des liens de la matière et de la nécessité. La première forme de la vie est la végétation. Le second degré de la vie est le sentiment. Outre les cinq sens, il y a un sens général qui est à la fois leur limite, le terme moyen qui les mesure tous, et qui, à sa plus haute puissance, constitue l'entendement. Le dernier terme de la nature est l'humanité, qui est le résumé de tous les règnes et de toutes les époques.

Le bien de toute chose est sa fin : l'ame est la fin du corps, l'action la fin de l'ame. Le premier de tous les biens est l'exercice de l'activité naturelle de l'ame. Le plaisir le plus pur et en même temps le plus durable est dans la libre action qui distingue l'homme de la bête. Le bien et la félicité n'appartiennent à l'homme même qu'à l'âge où la sensibilité est devenue entendement, à l'âge de la volonté, de la raison, au moment de la perfection et de la maturité de la vie. Pour vivre vraiment, il faut une activité soutenue de l'ame. L'ame se plaît dans l'action; plus elle agit, plus elle désire agir. Seule, l'ame ajoute à la nature, et se donne à elle-même les formes supérieures de la science, de l'art et de la vertu. Mais on oublie la science, même l'art; la vertu ne craint pas l'oubli.

Le bien moral est le milieu entre deux excès; mais il n'est pas seulement un milieu, il est le bien. L'apprentissage de la vertu est l'action; la pratique ne s'explique pas par les abstractions de l'entendement. La nature, l'habitude, la raison, voilà les trois degrés nécessaires à l'homme.

Au-dessus de la vertu morale s'élève la vertu de l'entendement. Les vertus morales ont besoin d'être régies par l'intelligence qui prescrit et gouverne, la vertu architectonique de la sagesse pratique, la prudence, φρόνησις.

Cependant l'exercice de la prudence n'est pas le dernier degré de la vie et de l'activité. Au-dessus de la prudence il y a encore la sagesse, qui est la perfection absolue de l'activité de l'ame et qui, s'élevant au-dessus de la vie morale et politique, applique la spéculation à l'être nécessaire et simple, à Dieu. La spéculation veut une raison supérieure à l'humanité, une raison divine comme son objet même, et la fin dernière de la nature est l'action parfaite de la pensée pure dans l'unité absolue de la spéculation. Ainsi la vie animale, la vie humaine ou civile, la vie divine, voilà les trois développemens de l'ame.

La nature et la pensée, le mouvement et la spéculation, le temps et la logique, se développent par une marche parallèle et contraire. La science et la nature forment deux systèmes distincts, semblables, mais opposés; l'ordre des temps est l'inverse de l'ordre logique, et la fin de la nature est le principe de la pensée.

Le mouvement est éternel, et l'éternité du mouvement suppose l'éternité d'un premier moteur qui ne fait que mouvoir, et ne peut être lui-même en mouvement. Le premier moteur n'est point une ame du monde; c'est un principe supérieur au monde, séparé de la matière, étranger au changement et au temps, et qui enveloppe les choses, sans se reposer sur elles, de son éternelle action.

Le monde est une sphère qui accomplit autour de son centre immobile un mouvement éternel de révolution. Dans le monde terrestre la nature ne peut arriver à la continuité du monde céleste. Elle ne peut obtenir la perpétuité de l'existence dans l'individu; elle l'obtient dans l'espèce.

Le premier moteur touche le monde et n'en est pas touché. La cause première ne donne le mouvement au monde que par le désir qu'elle lui inspire, et elle touche le monde par elle-même, sans intermédiaire; elle est un objet aimé. Le bien suprême s'aime et se pense dans la nature, et comme un père qui se contemple dans son fils, il embrasse le monde dans un acte éternel d'amour.

Le premier principe est l'intelligence et l'intelligible tout à la fois : le premier principe est un être vivant, éternel, parfait, ζῶον, ἀίδιον, ἄριστον, heureux par l'action même. Dieu n'a pas besoin d'amis, parce que la pensée n'a besoin d'aucune chose qui lui soit étrangère. Il n'y a rien dans l'intelligence spéculative ou absolue, que l'action de la pensée qui se pense elle-même, sans changement comme sans repos, et la pensée véritable est la pensée de la pensée.

L'entendement est une puissance passive qui peut prendre toutes les formes, recevoir toutes les idées. L'intelligence absolue est l'acti-

vité créatrice. La vertu n'est que l'instrument de la pensée absolue. L'entendement, lié à l'ame comme l'ame au corps, se multiplie avec les individus et périt avec eux : l'intelligence absolue laisse retomber les ames avec les corps dans le néant d'où ils sortirent ensemble.

Le monde a son bien et sa fin en lui et hors de lui, comme le bien d'une armée est dans son ordre et par son chef. Le mal n'est pas un principe, et le monde n'est pas partagé entre deux principes contraires : le mal a sa source dans la puissance, et il ne se manifeste que dans le développement de l'opposition qu'elle renferme. Sans cesse le mal est vaincu par le bien, et le monde, tel qu'il est, est le meilleur des mondes possibles.

Dieu ne descend pas à gouverner les choses; à la nature appartient l'architectonique du monde; c'est elle qui tire le meilleur du possible. La nature tend au bien sous l'immédiate influence d'un désir nécessaire. Le bien se trouve à lui-même sa cause efficiente, et ce bien, c'est la pensée de la pensée.

Voilà quelques-unes des faces de la conception péripatéticienne dont il faut aller chercher l'ensemble dans le livre de M. Ravaisson, où elle se développe avec une attrayante lucidité. C'est peut-être la première fois que la pensée d'Aristote, si souvent traduite et commentée, se fait lire avec un charme presque littéraire; on dirait une chaleur vivifiante qui circule à travers les abstractions, mais sans les dénaturer par de fausses couleurs; si la forme est élégante, elle n'est employée qu'à mieux mettre en lumière la profondeur et la majesté du fond. Le seul reproche qu'on pourrait adresser au jeune écrivain serait d'avoir dépassé les limites du système métaphysique même, et d'avoir poussé de nombreuses excursions dans la logique, la physique et la politique d'Aristote. Cette abondance fait perdre quelquefois au livre le caractère d'une monographie, et au lecteur l'intuition directe de la métaphysique pure. Quelques phrases, heureusement en petit nombre, manquent de la précision habituelle à l'auteur : enfin quelques mots, comme *aveugle* où il aurait fallu écrire *nécessaire*, comme *coutume* où l'expression juste était *habitude*, ne répondent pas toujours à toutes les exigences de la pensée. Voilà de bien petites taches dans un tissu aussi éclatant et aussi solide.

M. Ravaisson nous doit encore le second volume de son Essai, où il tracera l'histoire de l'influence de la métaphysique péripatéticienne sur l'esprit humain, et de ses diverses fortunes pendant plus de vingt siècles : il se propose de conclure en appréciant la valeur de cette grande doctrine, et en déterminant le rôle qu'elle est appelée à jouer

encore dans la philosophie. Il doit trouver dans ce beau sujet tout ensemble un aiguillon et un emploi pour son talent, et nous désirons que sans rien précipiter il ne nous fasse pas trop attendre ce complément essentiel de son Essai. Nous souhaitons aussi qu'il donne un libre cours à sa vocation, qui l'appelle incontestablement au culte de la philosophie, et qu'il reste fidèle à la religion de la pensée, sans permettre à certaines circonstances de devenir des séductions ou des obstacles, surtout à cet âge décisif où l'on sème pour l'avenir. Il y a dix années dans la vie de l'homme, de vingt à trente, ou de vingt-cinq à trente-cinq, qui sont peut-être les plus précieuses entre toutes, car elles portent en elles ce que doivent développer celles qui suivront. L'esprit ne devient que ce qu'il s'est préparé à devenir, et c'est la volonté qui arrache à l'intelligence ses plus fertiles moissons.

L'*Examen Critique* de M. Michelet, de Berlin, se recommande par d'autres qualités que l'*Essai* de M. Ravaisson; mais il n'est pas moins nécessaire à l'étude approfondie de la pensée d'Aristote. L'auteur tient un rang distingué dans l'école de Hegel, dans cette école dont le chef fut si grand, et dont les principaux disciples cultivent avec gloire les diverses parties de la science humaine. Il appartient aussi, par son origine, à l'ancienne colonie française que Berlin accueillit lors de la révocation de l'édit de Nantes, et qui a su répondre aux bienfaits de sa patrie adoptive par des traditions héréditaires de travail, de savoir et de talent. Dans sa préface, l'auteur dit qu'issu de Français, il a conservé, pour le pays de ses ancêtres, l'affection due à une première patrie, et il se recommande à notre indulgence pour avoir osé répondre à l'appel de l'Institut. Le prix que lui a décerné l'Académie a dû prouver à l'auteur qu'il n'avait besoin que de justice, et c'est un devoir pour la critique de signaler l'insigne valeur de l'ouvrage couronné. L'école de Hegel ne pouvait pas rester silencieuse dans un concours ouvert sur la métaphysique d'Aristote; il y a trop d'affinités entre les deux systèmes pour que la pensée moderne n'ait pas voulu servir d'illustration à la pensée antique, et Berlin devait une réponse à la question scientifique que posait Paris.

M. Michelet a divisé son *Examen* en cinq chapitres. Le premier expose les différentes hypothèses sur la composition même du livre intitulé *Métaphysique*, et il donne pour résultat que ses diverses parties sont des ouvrages particuliers qui ont paru isolément sous des titres spéciaux. Le second chapitre contient l'analyse de la Métaphysique même, comme preuve intrinsèque de l'unité du plan et de l'harmonie qui y règne. Le troisième traite de la manière dont il faut se

représenter la composition de la Métaphysique d'Aristote; le quatrième, de l'importance de la Métaphysique et de son autorité dans l'histoire de la philosophie; le cinquième est consacré à l'appréciation de sa valeur intrinsèque. C'est dans les deux premiers que l'auteur s'est le plus développé, et sa critique, tant philologique que philosophique, s'y montre supérieure. Peut-être le troisième chapitre ne vient-il pas tout-à-fait à sa place; peut-être eût-il mieux valu traiter de la manière dont composait Aristote avant l'exposition même du système, car cette question littéraire, si intéressante qu'elle soit, perd de son importance aux yeux du lecteur, que le second chapitre a jeté dans les profondeurs même de la métaphysique. Quoi qu'il en soit, nous trouvons sur la manière dont travaillait Aristote des indications précieuses. « A mesure qu'Aristote, dit M. Michelet, composait un livre sur un sujet particulier, à peu près comme Platon écrivit ses Dialogues, il le publiait toujours, sans attendre que le tout auquel il appartenait fût achevé, mais non sans l'avoir traité dans son rapport avec le tout.... Voilà qui explique pourquoi beaucoup d'ouvrages d'Aristote renvoient de l'un à l'autre : un ouvrage qui en cite un autre comme étant déjà écrit est cité à son tour par ce dernier, de sorte qu'ils se supposent réciproquement. » M. Michelet a très bien fait ressortir la supériorité d'Aristote, qui consiste à avoir exploré tous les détails de la science humaine sous l'influence et la lumière de principes dirigeans. Avoir été dans tout spécial et idéaliste, voilà la raison de la grandeur d'Aristote.

Les deux derniers chapitres de M. Michelet de Berlin sont beaucoup plus courts que les autres, mais ils sont substantiels. Nous dirons même que leur rapidité les rend plus clairs, et démontre la science de l'auteur. Il faut connaître à fond l'histoire de la philosophie pour marquer avec une exactitude précise toutes les ressemblances qui dénoncent l'influence d'Aristote. La métaphysique péripatéticienne a d'abord laissé sa trace dans la cosmogonie des stoïciens, pour lesquels la nature n'était que la manifestation de la raison éternelle. L'école d'Alexandrie a pour pierre fondamentale la pensée de la pensée constituant l'essence de Dieu, et Plotin a dit : « Il ne faut pas chercher l'objet de l'intelligence hors d'elle; la véritable intelligence est toute réalité, et les êtres y trouvent une assiette ferme. » Proclus concorde tant avec Aristote qu'avec Plotin, puisqu'il proclame que tout sort du principe en même temps qu'il y reste ; il sort en tant qu'il est différent, il reste en tant qu'il lui est semblable. Dieu est l'unité inexprimable, la puissance surabondante de toutes

choses, et la création complète des êtres. Que dire des Arabes et des scolastiques, que le monde connaît pour les péripatéticiens les plus enthousiastes et les plus fervens? A l'époque de la renaissance, Giordano Bruno se montre panthéiste-idéaliste à l'école d'Aristote, et il écrit ces lignes : « L'univers est un, infini et immuable; il conserve son unité tout en se transformant en toutes choses. Tous les êtres de l'univers sont semblables aux différens sens d'un même être organisé; ils ne sont que la forme extérieure de la même substance. Ce que la nature écrit en caractères extérieurs, la pensée humaine l'écrit en caractères intérieurs. » Après la révolte de Descartes, l'influence d'Aristote reparaît jusque dans l'originalité de Spinosa, dont la substance une et éternelle, avec ses deux attributs, rappelle le principe d'Aristote, que la pensée est identique avec son autre coélément, l'étendue, et que par son contact elle le rend intelligible. Leibnitz était d'avis que la philosophie d'Aristote pouvait et devait être réunie à la philosophie moderne, et pour la construction de son propre système il lui a fait de nombreux emprunts. Ses monades sont-elles autre chose qu'une traduction des formes essentielles d'Aristote, et ne peut-on pas appeler péripatéticien celui qui a tracé ces mots : « Dieu seul est l'unité primitive ou la substance simple et originaire, dont les productions sont toutes les monades créées et dérivées, qui ne naissent et ne se maintiennent, pour ainsi dire, que par des fulgurations continuelles de la divinité. Dieu est donc puissance, parce qu'il est la source des choses; il est connaissance, parce qu'il renferme toutes les formes ou idées; il est volonté, parce qu'il change les choses dans le but du mieux; Dieu est donc, comme le dit Aristote, le premier principe actif de tout l'univers. »

De nos jours Schelling et Hegel portent l'empreinte d'Aristote. M. Michelet estime qu'il y a le même rapport entre Schelling et Aristote qu'entre celui-ci et Spinosa. Les formes sont diverses, mais les résultats identiques. Quant à l'influence d'Aristote sur Hegel, elle fait l'objet du cinquième et dernier chapitre de l'*Examen*, où l'auteur apprécie la valeur intrinsèque de la pensée d'Aristote. Comme le système de Hegel est le *critérium* de M. Michelet, il suit que ses opinions sont un miroir fidèle des transformations de la pensée grecque dans la pensée allemande. L'élève de Hegel donne son approbation entière aux principes fondamentaux du péripatétisme : il reconnaît avec le Stagyrite que la pensée n'est plus opposée à la matière, ni le spiritualisme au matérialisme, puisque la matière elle-même

n'est qu'une face de la pensée, isolée par l'entendement et considérée comme en étant indépendante. La pensée objective est la raison; la pensée subjective est l'entendement. Il s'accorde avec lui sur la forme et la matière, sur la virtualité et l'actualité, enfin sur la pensée de la pensée, et sur l'identité de l'idée et de l'être. Les critiques que M. Michelet se permet envers Aristote s'adressent à la méthode du Stagyrite, qu'il estime toute personnelle, toute subjective; il était réservé à la philosophie moderne, dit l'auteur, de ne pas tuer le contenu par la forme, et d'élever la philosophie à la hauteur d'une science exacte par la découverte d'une méthode qui réalise la véritable démonstration spéculative. Cette méthode, aux yeux de l'auteur, est le système même de Hegel.

Il est incontestable que la métaphysique péripatéticienne reçoit de l'*Examen critique* de M. Michelet des clartés nouvelles. Dans ses pages, Hegel illumine Aristote, car il est lui-même Aristote transformé; si on n'accepte pas sa pensée comme vérité absolue, il faut au moins l'admettre comme un excellent commentaire; et nous devons nous féliciter que, dans une occasion décisive, un Allemand ait manié la langue de Descartes avec une convenance que le succès et l'Institut ont couronnée.

Nous passons de la métaphysique à la logique, et dans cet autre ordre, nous trouvons un nouveau mémoire qui est dû à la plume du traducteur d'Aristote, M. Barthélemy Saint-Hilaire, et qui n'a pas moins de valeur que les travaux de MM. Ravaisson et Michelet; de manière qu'avec ces trois ouvrages on connaît à fond la structure idéale du péripatétisme. Le livre de M. Barthélemy Saint-Hilaire est à la fois une description exacte de l'*Organon*, et un morceau d'histoire de la philosophie : quand on a fini de le lire, on sait la logique péripatéticienne et ses destinées dans les évolutions de la pensée humaine depuis les premiers temps où elle fut enseignée jusqu'à nos jours : travail sérieux et profond, qui n'a pu être écrit que par un savant vivant dans l'intimité d'Aristote, et faisant de l'intelligence de ce grand homme le plus cher intérêt de sa vie.

L'*Organon*, tel que nous le possédons aujourd'hui, se compose de six parties distinctes :

1° Les Catégories, en un livre.
2° L'*Hermeneia*, en un livre.
3° Les premiers Analytiques, en deux livres.

4° Les derniers Analytiques, en deux livres.
5° Les Topiques, en huit livres.
6° Les Réfutations des sophistes, en un livre.

L'authenticité du monument, tant dans son ensemble que dans ses diverses parties, sort, dans le mémoire de M. Barthélemy Saint-Hilaire, victorieuse de toutes les objections qui ont pu lui être opposées, et l'auteur s'estime en droit de conclure que nous possédons aujourd'hui l'*Organon* tel que le possédait l'antiquité, tel que l'a composé Aristote.

Les catégories qui forment le point de jonction entre la métaphysique et la logique, sont 1° la substance, 2° la quantité, 3° la qualité, 4° la relation, 5° le lieu, 6° le temps, 7° la situation, 8° la manière d'être, 9° l'action, 10° la passion. M. Barthélemy Saint-Hilaire en fait une analyse longue et fidèle qu'il termine par cette judicieuse remarque, qu'en métaphysique les catégories sont les dix genres de l'être, et qu'en logique elles deviennent les élémens possibles d'une définition complète.

L'*Hermeneia*, ou le traité du langage, sert de lien nécessaire entre les Catégories et les Analytiques, puisqu'il contient la théorie de la proposition, qui est indispensable à la théorie du syllogisme, non-seulement dans son ensemble, mais jusque dans ses détails. L'*analytique* a pour objet la démonstration et la science démonstrative, et comme la démonstration n'est qu'un long syllogisme, le sujet des premiers Analytiques est la théorie complète du syllogisme dans sa nature et ses modifications. Quand le syllogisme est connu et analysé en lui-même, il reste à montrer quelle en est l'application à la science, et par quelle méthode l'esprit arrive à connaître quelque chose avec certitude; en d'autres termes, il reste à expliquer ce que c'est que la démonstration, et quels procédés elle emploie. Tel est le sujet du premier livre des derniers Analytiques. Le second livre montre l'usage de la démonstration dans l'acquisition de la connaissance médiate, et explique comment l'intelligence arrive aux principes immédiats fondamentaux, sans lesquels elle ne peut être, et sans lesquels la démonstration ne saurait exister.

Depuis Aristote, la Topique ne fait plus partie de la logique, elle a été comprise dans la rhétorique. Aristote s'y propose de trouver une méthode qui mette en état de raisonner sur toute espèce de sujet, en partant de données probables, et qui apprenne à ne pas se contredire dans le cours de la discussion. Le traité des Réfutations

des sophistes est le complément de la Topique : il expose les liens sophistiques et les moyens de les combattre, et il enseigne à donner des solutions vraies et loyales.

Après l'exposition la plus consciencieuse et la plus explicite de l'*Organon*, M. Barthélemy Saint-Hilaire trace une théorie de la connaissance d'après Aristote ; c'est un bon aperçu du péripatétisme, dans lequel l'auteur s'est attaché à montrer que l'*Organon* n'était pas du tout isolé, et se rattachait à un système plus vaste. A ce point où nous en sommes du *Mémoire*, nous savons tout ce qui concerne la logique même d'Aristote, tant dans ses détails que dans ses rapports avec les autres parties du péripatétisme. Maintenant nous arrivons à une démonstration historique d'une haute importance, à savoir *qu'avant Aristote il n'y avait pas de logique, et qu'après lui, il n'y a que la sienne, éclaircie, mais non point étendue*. Cette démonstration, qui occupe dans l'ouvrage de M. Barthélemy Saint-Hilaire plus de deux cents pages, se fait lire avec le plus vif intérêt, et prouve les connaissances de l'auteur dans l'histoire de la philosophie. Au surplus, c'était l'avis d'Aristote qu'avant lui il n'y avait pas de logique, car il dit expressément à la fin de l'*Organon* : « Pour la rhétorique, on s'en était occupé dès long-temps, et l'on avait produit beaucoup de travaux. Pour la science du RAISONNEMENT, au contraire, nous n'avions rien d'antérieur à nos propres recherches, qui nous ont coûté tant de peine et un temps si long. Si vous reconnaissez que cette science, où tout était ainsi à faire dès la base, n'est pas demeurée trop en arrière des autres sciences, accrues par de successifs labeurs, il ne vous reste à votre tour, ainsi qu'à tous ceux qui viendront à connaître ce traité, qu'à montrer de l'indulgence pour les lacunes de ce travail, et de la reconnaissance pour toutes les découvertes qui y ont été faites. » Qui n'admirerait ce noble orgueil du génie et la mâle franchise avec laquelle Aristote avertit la postérité de la gloire qu'elle lui doit !

La logique existe donc par le fait du maître d'Alexandre. Les stoïciens adoptent la syllogistique tout entière. Les commentateurs grecs et latins s'attachent, pour les expliquer et quelquefois les dénaturer, aux textes péripatéticiens. La logique d'Aristote domine dans les écoles païennes dès la fin du IIe siècle, et c'est elle que l'antiquité transmet au monde moderne. Le christianisme la trouva partout en vigueur, et subit Aristote comme inévitable, en même temps qu'il faisait de Platon presque un père de l'église. Quant aux sectateurs de Mahomet, les premières traductions arabes furent faites sur une tra-

duction syriaque écrite par Jacques d'Edesse au milieu du VII^e siècle, et à partir de ce moment, la logique fut appliquée à la théologie du Coran, comme ailleurs à la Bible et à l'Évangile. La scolastique n'est à vrai dire qu'un long commentaire d'Aristote dont l'église tantôt ignore, tantôt combat la portée, et qui s'impose à l'Europe par l'autorité de l'Université de Paris. A la fin du XIII^e siècle, Aristote était le maître du monde moderne; le XIV^e fut le triomphe d'une subtilité de formes qui ne s'étendit pas moins sur le mysticisme chrétien que sur la scolastique elle-même, et M. Barthélemy Saint-Hilaire n'a pas tort de penser que la logique nuisit beaucoup moins à la théologie que la théologie ne nuisit à la logique. La renaissance du platonisme précipita la décadence de la scolastique; Luther se mit à détester Aristote non moins que le pape, et sans Mélanchton, le protestantisme rompait avec la pensée péripatéticienne. A Paris, Ramus publia deux ouvrages contre la logique du Stagyrite, qui, par une coïncidence bizarre, essuyait les mêmes assauts que le catholicisme.

Le génie de Bacon s'ajoutant à l'audace de Ramus, la réaction contre Aristote fut complète. Remarquons en passant que par un juste retour M. de Maistre a traité Bacon comme Bacon a traité Aristote. Il faut être juste dans le monde de l'intelligence, car on y laisse sa mémoire et ses œuvres pour répondre de ses opinions et de ses arrêts. Le chapitre que M. Barthélemy Saint-Hilaire a consacré aux diverses tentatives de réforme en logique, depuis Ramus jusqu'à nos jours, renferme des appréciations pleines de justesse sur Descartes, Gassendi, la logique de Port-Royal, Leibnitz, Locke, Condillac et Reid. La conclusion naturelle de cette enquête historique se trouvait dans les travaux de Kant et de Hegel. L'auteur du *Mémoire* a très bien compris comment, pour le philosophe de Berlin, la logique et l'ontologie ne sont qu'une même chose, et comment le système de Hegel ne détruit pas l'*Organon* mais l'absorbe et le transforme. Peut-être seulement les expressions qu'il emploie vers la fin de son excursion historique ne concordent pas avec celles dont il s'est servi en la commençant; car il avait annoncé que la logique d'Aristote n'avait jamais été *étendue*, mais seulement éclaircie, et il finit par écrire que les travaux de Hegel l'ont *agrandie*. Mais la contradiction est plutôt dans les mots que dans le fond des choses, et n'ébranle pas cette conclusion que la logique est restée en substance ce que l'avait faite Aristote.

Nous avons sous les yeux quelques autres essais sur le péripaté-

tisme, qu'il ne serait pas équitable de passer sous silence, quoiqu'ils ne puissent être mis sur la même ligne que les travaux de MM. Ravaisson, Michelet et Barthélemy Saint-Hilaire; ce sont des thèses de jeunes docteurs de l'Université de Paris. La thèse de M. Vacherot sur la théorie des premiers principes selon Aristote; deux morceaux de M. Jacques, le premier sur Aristote considéré comme historien de la philosophie, le second sur la critique qu'a faite le Stagyrite du système de Platon, une thèse de M. Martin sur la poétique d'Aristote, témoignent tant de l'aptitude de leurs rédacteurs que des fortes études qui se font à Paris pour l'histoire de la philosophie et pour la connaissance du péripatétisme.

Il n'est pas inutile que Paris, au XIXe siècle, renoue avec Aristote, et il importe que le péripatétisme occupe de nouveau l'esprit français. Nous n'avons au surplus ici qu'à invoquer nos souvenirs; nous pourrions sur les hauteurs de Sainte-Geneviève, et dans des recoins du *quartier latin*, éveiller des échos qui nous renverraient les paroles des grands docteurs du XIIe et du XIIIe siècle. Paris a toujours été la ville de la pensée; toujours aussi il a été l'objet de l'enthousiasme des uns et de la fureur des autres. Des contemporains d'Abailard ont écrit que l'Égypte, Athènes doivent céder la priorité à Paris où on accourt de toutes parts puiser la sagesse terrestre et céleste. Mais aussi d'autres s'écriaient : *O Paris, o source de tout mal, o flèche de l'enfer!* Ne croirions-nous pas assister aux propres débats de notre siècle où l'apothéose et la malédiction s'entrechoquent dans l'air! C'est une gloire vivace que celle qui, à huit cents ans de distance, retrouve les mêmes louanges et les mêmes injures.

La partie logique du péripatétisme est irrévocablement acquise à l'humanité qui avait débuté par le raisonnement instinctif, et pour laquelle Aristote s'est donné la peine de construire scientifiquement la logique. Sans y songer, nous vivons aujourd'hui sur les bases qu'il a posées, et nous appliquons à la nature et à l'histoire l'éternel syllogisme. La logique, une fois introduite dans le monde chrétien, a dissous le moyen-âge : les emportemens de quelques pères de l'église, d'Épiphane, de Grégoire de Nazianze et, plus tard, de Lactance et de Sidoine Apollinaire, étaient prophétiques. Le plus illustre des catholiques, saint Bernard, avait sondé l'abîme, quand il se glorifiait de ne rien comprendre aux arguties d'Aristote, et cependant il était tellement impossible d'échapper à la logique, qu'au milieu du XIIIe siècle, le légat romain, chargé de reformer l'Université de Paris, autorisait formellement l'étude de l'*Organon*, en défen-

dant les autres ouvrages d'Aristote. Mais les logiciens ne se montrèrent pas reconnaissans; ils travaillèrent à la ruine de la théologie. Il y a dans l'Enfer du Dante un passage admirablement propre à faire comprendre la terrible puissance de la logique au moyen-âge, car les grands poètes sont aussi de véridiques historiens. Au vingt-septième chant, Alighieri rencontre, subissant les flammes éternelles, Guido de Montefeltro, qui lui explique que son crime est d'avoir donné de coupables conseils au pape Boniface VIII, ce fléau des vrais chrétiens. Quand je mourus, dit Guido, saint François, dont j'avais embrassé la règle, vint me réclamer; mais un des chérubins de l'enfer lui disputa mon ame, en lui prouvant, par un argument en forme, qu'elle devait lui appartenir; il m'emporta en m'apostrophant de cette effroyable ironie :

« Tu non pensavi ch'io loico fossi! »
« *Tu ne pensais pas que je fusse logicien!* »

Il est donc vrai qu'au moyen-âge, la logique fut une arme diabolique, puisque le diable était logicien!

Au dessus de la logique s'élève la métaphysique, c'est-à-dire au-dessus du raisonnement la raison. C'est la science première de l'homme, du monde et de Dieu. Nous pensons que, dans cette haute sphère, les directions imprimées par Aristote seront utiles, tant à notre siècle qu'à ceux qui le suivront. Si Platon a concouru à la formation littéraire et philosophique du christianisme, Aristote sera pour quelque chose dans les tendances religieuses de l'avenir.

Puisque la science tend à transformer le monde, il est nécessaire que l'homme qui a le plus avant pénétré dans l'idée même de la science, dans lequel elle s'est le mieux incarnée, qui a été le plus puissant organe de l'autorité absolue de la pensée, qui a si bien compris la vie de l'homme et de Dieu, en disant que l'être n'est réellement que dans l'individu, et que l'individu n'est ce qu'il est qu'à la condition de l'unité; il est nécessaire que cet homme n'ait pas encore épuisé son influence sur le genre humain.

L'ame d'Aristote anime l'Europe scientifique; Paris et Berlin se la partagent pour la transformer et l'agrandir encore. C'est entre la France et l'Allemagne que s'agiteront les destinées philosophiques et religieuses de l'Occident.

La métaphysique et la religion sont deux manières de concevoir et d'exprimer les mêmes idées fondamentales, et Aristote a écrit

expressément *que l'ami de la philosophie est aussi celui des mythes* (1). La métaphysique et la religion procèdent toutes deux par divination idéale, par hypothèse; mais il y a cette différence que la métaphysique convie l'humanité à l'examen de ses hypothèses, car la science implique la liberté, tandis que, jusqu'à présent, les religions positives ont appelé crimes la critique, le doute et le dissentiment.

Les religions positives ont droit au plus profond respect; elles expriment à un certain degré quelques idées et quelques sentimens du genre humain, et aussi elles sont la loi de fait des sociétés. Depuis trois siècles, les conditions de leur existence ont changé; car il leur faut vivre en face de la liberté de la pensée. Il est désirable que les religions positives aient de plus en plus le sentiment de cette situation nouvelle, parce qu'alors elles travailleront elles-mêmes à se modifier pour se maintenir, et s'épargneront ainsi les cruels avertissemens du temps, qui, suivant l'expression d'un poète, *vieillit tout* (2).

LERMINIER.

(1) Livre Ier de la *Métaphysique*, chap. II.

(2) Ἀλλ' ἐκδιδάσκει πάνθ' ὁ γηράσκων χρόνος. *Prométhée* d'Eschyle.

# COURS

## DE

# LITTÉRATURE FRANÇAISE

## PAR M. VILLEMAIN.

### *Tableau du Dix-Huitième Siècle.*

L'ouvrage de M. Villemain a pris les devans sur la critique; six mois de publication ont suffi pour le mettre au nombre de ces vieux et excellens livres dont il ne reste plus qu'à analyser le mérite. Sans faire précisément de fracas dans le monde, sans jouir d'une de ces vogues passionnées où il entre toujours un peu de caprice, et qui sont sujettes à de si fâcheux retours, le *Tableau du dix-huitième siècle* est venu tout simplement se placer dans cette élite de livres qu'on garde après les avoir lus. Il a enchanté les vieillards, heureux de retrouver, dans les pages brillantes et animées de M. Villemain, comme un dernier reflet de ce siècle de littérature et de philosophie où ils ont vécu; il nous a ravis, nous dont la jeunesse commence aussi à s'éloigner tristement, par le souvenir, par la représentation toute vive de ces matinées de la Faculté des lettres qui nous rendaient nos études si douces, et nous renvoyaient à nos livres avec une si ardente soif de savoir; il a causé à tous ceux qui aiment les lettres pour elles-mêmes, qui mettent les jouissances qu'elles donnent au-dessus de

toutes les jouissances, une charmante surprise par ce goût de pure littérature qu'on y respire. M. Villemain a une passion vraie, naïve, chose rare aujourd'hui! et cette passion, c'est l'amour des lettres! Elle se répand comme une douce chaleur sur tout ce qu'il écrit; elle est son inspiration, son ame. On éprouve, en le lisant, quelque chose du plaisir qu'il ressent lui-même à orner ses idées de la lumière d'un beau langage, à achever avec amour une phrase spirituelle et fine. On se réjouit presque d'avoir trouvé avec lui une expression si ingénieuse, un tour si heureux, un mot si éclatant et si juste. Qui a la mémoire plus éloquente que M. Villemain? et cette éloquence de la mémoire, d'où vient-elle, si ce n'est de la sensibilité d'une ame que le beau touche profondément? qui sait mieux que lui l'art de faire trouver une saveur toute nouvelle dans les morceaux qu'il cite ou plutôt qu'il détache de son propre fonds où le goût les a gravés? Qui a comme lui la puissance de rajeunir les impressions les plus émoussées, par la jeunesse et la fraîcheur de ses impressions personnelles? En écoutant les leçons de M. Villemain (car ces leçons écrites ont encore toute la chaleur et tout le naturel des leçons improvisées), on croit lire, pour la première fois, et lire avec lui, Buffon et Montesquieu, Fontenelle et Voltaire, Diderot et Jean-Jacques; on découvre avec ravissement des vers de Lucrèce, de Virgile, de Térence, de Racine, qu'on savait par cœur; on voudrait être débarrassé de tout pour n'avoir plus qu'à vivre, dans le coin le plus obscur et le plus solitaire du monde, avec cette famille de poètes et de penseurs, l'honneur du genre humain!

Quelle est l'ame sensible aux lettres qui n'ait pas fait ce rêve d'une vie toute plongée dans l'étude et dans la lecture? qui ne s'est figuré, avec délices, une petite retraite bien sûre, bien modeste, où il n'aurait plus à s'occuper que du beau et du vrai en eux-mêmes, où il ne verrait plus les hommes et leurs passions, les affaires et leurs ennuis, l'histoire et ses terribles agitations, qu'à travers ce rayon de pure lumière que le génie des grands écrivains répand sur tout ce qu'il représente? Quelles charmantes matinées que celles qu'on passerait, par un beau soleil, dans une allée bien sombre, au milieu de ce bruit des champs, immense, confus, et pourtant si harmonieux et si doux, à relire tantôt une tragédie de Racine, tantôt l'histoire des origines du monde, racontées par Bossuet avec une grace si majestueuse! quel plaisir de ne se sentir pas tiré, au milieu de ces charmantes études, par l'affaire qui vous rappelle à la maison, de ne pas porter au fond de l'ame l'idée importune de l'en-

nui qui vous a donné rendez-vous pour ce soir ou pour demain, et qui ne sera, hélas! que trop exact à l'heure; de ne rentrer chez soi que pour changer de livres et de méditations, ou pour se livrer à ce repos absolu qui est doux comme le sentiment d'une bonne conscience! Aujourd'hui, c'est Montesquieu qui fera les frais de la journée; demain, ce sera Tacite. On se crée des semblans d'étude, on se ménage des récréations. Le fond de la vie, c'est un abandon complet aux lettres, sans ambition personnelle, sans autre passion que celle d'embellir et d'épurer son intelligence. Une vie, formée sur ce modèle, serait-elle heureuse? Cette contemplation éternelle n'enfanterait-elle pas le dégoût, la paresse, la folie peut-être? C'est possible. Il vaut mieux l'imaginer que la posséder; mais on avouera au moins que l'idée en est délicieuse.

L'idée m'en est cent fois venue en lisant l'ouvrage de M. Villemain. Je me suis dit avec amertume que je ne lisais pas assez; je me suis promis d'allonger ces heures que tout homme qui sait vivre réserve pour lui seul et dont on ne jouit jamais mieux qu'en les employant à des études de goût. J'ai pris avec moi-même l'engagement d'esquiver cent sottes affaires dont on s'embarrasse étourdiment, pour m'adjuger non seulement des heures, mais des jours entiers, un petit nombre de jours bien nets d'affaires, bien religieusement consacrés à mon propre plaisir, n'appartenant qu'à moi et à mes livres. M. Villemain, au milieu des mille occupations qui l'accablent, membre du conseil de l'Université, secrétaire perpétuel de l'Académie, pair de France et orateur de l'opposition, trouve bien du temps pour son immense et infatigable lecture! Quel est le livre qu'il n'ait pas lu? quel est le poète dont il ne sache pas les vers par cœur, pour peu que ce poète en ait fait qui soient dignes d'être retenus? Vous vous rappelez confusément que Cicéron a dû dire telle chose : attendez; n'allez pas chercher votre Cicéron, et fouiller péniblement l'*index* que quelque savant allemand a mis dix ans à compiler : M. Villemain est là; voici le passage tout entier que vous auriez eu plus de peine à retrouver que M. Villemain n'en a eu à l'apprendre. Vous balbutiez la moitié d'un vers de Térence; M. Villemain achève avec cette liberté et ce feu de débit qu'il fait passer, je ne sais comment, dans ses citations écrites. Vous nommez quelque poète latin moderne : M. Villemain l'a lu, il y a vingt ans peut-être, c'est-à-dire qu'il le sait par cœur. Il n'y a pas un coin dans notre littérature française que M. Villemain n'ait soigneusement visité. Dans ce dix-huitième siècle, où tout le monde a écrit, je ne sais pas un mérite si humble, si

caché, que M. Villemain ne l'ait découvert, et le pieux Mesenguy, dont je croyais bien le nom oublié partout ailleurs que dans le ciel, a sa place à côté de vingt poètes auxquels il est arrivé de rencontrer un vers heureux.

Ce n'est pas tout. Les deux littératures de l'antiquité et la littérature française depuis son origine jusqu'à ce que j'ai bien peur qu'il ne faille appeler sa fin, ne se sont pas partagé tout le temps de M. Villemain et toute son ardeur de savoir et de comparer : M. Villemain connaît la littérature anglaise aussi bien que la nôtre. Cela est fâcheux quelquefois pour nous; non pas que M. Villemain ne soit un admirateur passionné de notre littérature; mais la passion n'est guère exclusive et fanatique que quand elle est ignorante. M. Villemain en sait trop pour croire que nous ayons tout embelli. Voltaire, qui ne souffrait pas la comparaison avec Sophocle, se fâcherait fort de voir la préférence qu'avec tous les respects et tous les ménagemens du monde M. Villemain se hasarde quelquefois à donner à Shakspeare. Cette science des littératures comparées relève la critique de M. Villemain jusqu'à la hauteur d'une analyse de l'esprit humain. Sous des formes littéraires, c'est une philosophie profonde et judicieuse, et les lois du goût, par le rapprochement de ce qui a plu aux hommes de tous les temps et de tous les pays, prennent un caractère de nécessité qui les rattache à Dieu même ou à la nature des choses. Tant de science, je l'avoue, n'est pas indispensable pour sentir le beau et le vrai; les hommes de génie s'en passent fort bien, et il y a des siècles heureux où le goût est comme une grace naturelle et simple qui se répand sur tout le monde et qu'on apporte en naissant : cette grace-là, il ne faut pas nous la demander à nous. A sa place, ce que nous devons chercher, c'est un art savant qui n'est ni la poésie, ni la grande éloquence, mais qui les imite par un effort de réflexion et par un profond retour sur soi-même et sur les autres; notre temps est celui de la critique. Ne le dédaignons pas pour cela; car la critique a aussi sa place, et une glorieuse place, dans l'histoire des lettres, et, en voulant être naïfs, nous ne serions plus que ridicules; notre ignorance préméditée, pour être gauche, n'aurait pas l'air plus naturel et plus inspiré que la science.

M. Villemain qui a, je pense, autant d'esprit naturel et de talent inné que qui que ce soit, a tout lu. Non seulement il connaît les livres; il sait leur histoire, leur histoire publique et privée. Il vous dira quel jour ils sont nés, sous l'influence de quel signe, comment ils ont fait leur fortune et souvent aussi comment ils l'ont perdue. Cette

histoire, presque secrète ou au moins très oubliée, des livres n'est pas moins nécessaire en littérature que le sont les mémoires en politique pour expliquer bien des choses. Un livre n'est qu'un morceau détaché de la pensée, de la vie d'un auteur; l'auteur lui-même appartient à son siècle. Son siècle! Le mot est bien ambitieux. Son génie dépend de mille petites circonstances, du lieu de sa naissance, de son éducation, de l'humeur des gens dans la société de qui il a passé ses premières années. Tout cela fait l'auteur et tout cela fait le livre. Rousseau n'a jamais pu effacer la tache de domesticité que la honte et l'orgueil avaient fait entrer jusqu'au fond de son ame. Elle était invisible pour tout le monde; lui seul la voyait et toujours, toujours! Ni la gloire, ni le fol enthousiasme du monde, ni l'âge, ni la philosophie, rien n'a lavé la malheureuse tache qui reparaissait à ses yeux au milieu des plus brillans succès; rien n'a fait taire la voix qui lui disait : Tu as été valet. Et je ne sais, malgré l'esprit élégant de Voltaire, ses triomphes, sa cour de rois, je retrouve dans l'effronterie d'un grand nombre de ses pages l'homme de lettres ivrogne et libertin du commencement du XVIII[e] siècle, soupant volontiers chez les grand seigneurs, et se vengeant de ses complaisances un peu basses par des épigrammes plus basses encore! La magnificence des dentelles de Buffon va on ne peut mieux avec la parure et la pompe de son style; la forme épigrammatique que Montesquieu donne souvent à ses pensées les plus profondes est d'un homme qui, avant d'écrire dans la retraite, avait vécu dans une société de femmes spirituelles et d'esprits recherchés. En tout il n'y a presque pas un livre de ce temps-là qui ne vous dise à chaque page : Quel effet ferais-je dans les salons de Paris?

Il faut donc savoir, non seulement ce que sont les livres, mais ce qu'ont été les auteurs; la biographie est une partie principale de la critique. M. Villemain connaît admirablement les mémoires secrets de la littérature. Il rapproche les ouvrages de la vie des auteurs, il montre le livre dans l'homme, il explique les défauts du goût par les faiblesses de l'ame; et presque toujours, graces en soient rendues à la justice divine, le talent a failli par où la moralité a manqué. Voulez-vous voir tout de suite la distance qui sépare le langage d'un homme vertueux, simple, sincère en tout, des traits recherchés d'un bel-esprit parfaitement égoïste? Un passage d'une admirable simplicité, pris dans une lettre du bon Rollin, un trait de déclamation souverainement froid et ridicule échappé à Fontenelle et recueilli par M. Villemain, vous mettront à même de juger du cœur des deux hommes.

Rollin écrit au roi, protestant et philosophe, Frédéric : « Votre majesté descend du trône jusqu'à son serviteur et par là trouve le moyen de se mettre de niveau avec lui pour en faire son ami. Oui, sire, je le serai toute ma vie. Mais c'est trop peu pour moi : que me reste-t-il à vivre? Je souhaite l'être pendant toute l'éternité : cet unique vœu dit beaucoup de choses. » Écoutons maintenant le sage Fontenelle recevant à l'Académie le cardinal Dubois qui succédait à M. Dacier. « Quel honneur, dit Fontenelle, pour M. Dacier *dont le nom, déjà lié par ses travaux à ceux de Platon, de Plutarque, de Marc-Aurèle, le sera désormais à celui du cardinal Dubois!* »

L'heureux rapprochement! Quelle gloire pour M. Dacier d'avoir traduit Platon et d'être mort assez à propos pour céder sa place dans l'Académie française au cardinal Dubois! Que la comparaison est bien trouvée entre Marc-Aurèle et l'abbé fripon qui eut l'habileté d'escroquer jusqu'à un chapeau de cardinal! Quelle vie à ajouter à celles des grands hommes de Plutarque que la vie de Dubois! Je suis bien sûr que M. Dacier, dans sa candeur d'helléniste, n'aurait jamais fait au cardinal Dubois un compliment comme celui-là! Il aurait pu outrer l'éloge, comparer le valet du régent au cardinal de Richelieu, dont Dubois était bien loin d'avoir la hauteur d'ame, ou au cardinal Mazarin, aussi fin et aussi corrompu que Dubois, plus homme d'état que lui; il aurait pu sacrifier à Dubois la gloire de tous les cardinaux du monde, et même de tous les papes; mais Marc-Aurèle, mais Platon, mais Plutarque! oh! ces hommes-là, le bon M. Dacier n'en aurait pas fait le sacrifice à tous les premiers ministres de France et d'Angleterre! On voit bien que Fontenelle se moquait des anciens et faisait à peu près le même honneur aux modernes!

Ceci est malheureusement un des traits caractéristiques du XVIII^e^ siècle, malgré de nobles exceptions. Voltaire rachetait ses libertés par des flatteries qui ne lui coûtaient rien, qui coulaient de source. Un premier ministre était toujours à peu près sûr d'être son meilleur ami. Les réputations les plus pures de l'histoire ancienne et moderne, les noms les plus vénérés, ceux de Sully, de Colbert, de Marc-Aurèle, de Socrate, viennent sous sa plume arrondir un compliment et enjoliver une phrase caressante, ce qui n'empêche pas Voltaire de reprocher amèrement au XVII^e^ siècle les pompeux mensonges de quelques dédicaces et de quelques oraisons funèbres. Oui, le XVII^e^ siècle aussi a été flatteur, mais il est presque toujours digne, jusque dans l'excès de ses flatteries, parce que celui qui flatte se tient à une distance respectueuse de celui qui est flatté, et n'a pas l'air d'un valet qui

étudie le faible et les vices de ses maîtres pour entrer plus avant dans leur confiance et dans leur familiarité. C'est un hommage, une adoration, un culte, si l'on veut, mais un culte sincère, qui s'adresse à la grandeur, à la naissance, aux dignités, puissances dans lesquelles le XVII^e^ siècle avait foi. Cette foi, le XVIII^e^ siècle ne l'avait plus. Il flatte et il se moque dans l'ame de ses flatteries. Il est courtisan et il n'est pas sujet soumis et respectueux. Voltaire, il est vrai, aimait naturellement les grands seigneurs, tout en les méprisant. Sa philosophie épicurienne est faite pour les gens comme il faut et pour les traitans, surtout pour les gens qui ont un bon estomac, des maîtresses et une loge au spectacle; elle aurait de la peine à se passer de cent mille livres de rente. Voltaire flattait donc les grands seigneurs, les riches, les puissans, par un penchant naturel qui n'en est pas plus estimable; il se rapprochait d'eux par une communauté de morale légère et de goût du faste et du plaisir. Il leur allait au cœur par ses poèmes libertins, et savait admirablement l'art de faire passer ses hardiesses en philosophie, et même en politique, sous le couvert d'un conte licencieux.

J'en suis fâché pour le XVIII^e^ siècle et pour sa littérature, si belle à d'autres égards; son immoralité est une tache que tant d'éloquence et de génie n'effacera pas. On se demande, malgré soi, si cette philosophie était sérieuse, si elle avait réellement pour but d'élever et d'épurer l'esprit humain en l'affranchissant, ou de mettre les passions à l'aise en corrompant le cœur. Je ne vois pas que, dans l'antiquité, Socrate et Platon, Cicéron et Sénèque, qui ne se gênaient certes pas avec les préjugés et les superstitions de leur temps, aient profité de la liberté d'esprit qu'ils se donnaient pour relâcher aussi la morale, qui est la règle du cœur, tandis que, par une triste fatalité, je ne sais quel air de corruption respire jusque dans les écrivains les plus graves du XVIII^e^ siècle; il y a toujours, dans leurs ouvrages, quels qu'ils soient, un coin pour la licence. On a peine à se former une idée exacte de ce qu'ils appellent la vertu, quoique ce mot revienne à tout bout de champ sous leur plume. Dans Voltaire, il semble que la vertu, ce soit l'art de jouir de la vie le plus possible, et de parer le plaisir d'un certain vernis d'élégance. Dans Rousseau, c'est une exaltation de l'imagination, une sorte de mysticisme philosophique qui se passe tout en rêves, en pensées sublimes, et ne s'abaisse pas jusqu'à l'humble et terrestre soin de régler les actions et de les soumettre à la loi bourgeoise du devoir. Dans Montesquieu même, la vertu ne s'élève guère au-dessus du type assez grossier, et imaginaire peut-

être, que les anciens nous ont laissé de la vertu politique. Si on descend plus bas et jusqu'à certains écrivains du second et du troisième ordre dans le XVIIIe siècle, oh! pour le coup, la vertu, c'est le vice tout bonnement, le vice effronté, déclamateur, content de lui-même. Convenez que les *Bijoux indiscrets* font un singulier effet à côté de ce titre magnifique de philosophe, et que Leibnitz ou Descartes, sans remonter plus haut, auraient eu de la peine à reconnaître la philosophie et l'idée de la vertu dans *Jacques le Fataliste*.

S'il faut juger d'un système par son dernier mot, et de l'esprit d'un siècle par sa fin, la philosophie du XVIIIe siècle, serait-ce un épicuréisme tout cru, tout vert, un matérialisme brutal? Le XVIIIe siècle aurait-il trouvé la morale si étroitement unie au christianisme qu'il n'aurait pu attaquer celui-ci sans briser celle-là? Aurait-il été obligé de favoriser les mauvais penchans du cœur pour ébranler la foi et de passer par la corruption pour arriver à l'incrédulité? Ce serait un grand éloge et une magnifique apologie pour le christianisme! Vrai ou faux dans un sens absolu, il faudrait au moins que le christianisme eût une vérité relative bien extraordinaire et fût entré bien avant dans la connaissance de l'homme pour s'identifier avec ses plus nobles penchans et avec toutes les vérités morales et sociales! Faut-il attribuer les égaremens du XVIIIe siècle à cette espèce d'entraînement qui pousse les esprits d'un excès à l'autre, et ne sait pas plus tenir le milieu dans la liberté que dans la soumission? Est-ce une loi fatale qu'on ne s'affranchisse du joug que pour tomber dans la licence, et Voltaire ne pouvait-il être l'apôtre de la tolérance sans l'être du cynisme et de l'impiété? La licence des écrivains de ce temps est-elle enfin une faute du temps lui-même? L'excuse de leur immoralité est-elle dans l'hypocrisie des prêcheurs officiels de morale; l'excuse de leur impiété dans l'incrédulité des ministres de la foi qui, ne croyant plus, persécutaient encore; l'excuse de leur acharnement à frapper pêle-mêle les abus et les vérités sociales dans le défaut de liberté publique? Si Voltaire eût pu faire imprimer publiquement à Paris ce qu'il y a de bon et de sain dans sa philosophie, n'eût-il pas fait imprimer clandestinement en Hollande ses vers licencieux et ceux de ses ouvrages où le scepticisme va jusqu'à l'impiété? Ou, en tous cas, la liberté eût-elle élevé une concurrence d'esprits religieux et moraux qui se seraient chargés de faire front à la licence que les arrêts du parlement, la Bastille et la censure ennoblissaient et n'étouffaient pas?

Cette opinion paraît être celle de M. Villemain. Il y revient sou-

vent dans son ouvrage. Il cite l'exemple de l'Angleterre où, presque à la même époque, l'impiété, mise à la mode par de beaux-esprits, trouva à qui parler dans de savans et d'éloquens apologistes du christianisme. Admirateur passionné du génie de ces grands écrivains du XVIII[e] siècle, épris comme eux de l'amour des lettres et de la liberté, M. Villemain ne fait pas grace, pour cela, à la licence et à l'impiété, il les flétrit avec une indignation qui vient de l'ame, même sous la plume de Voltaire, même parées de toutes les graces de la poésie, à plus forte raison sous la plume de Diderot. La juste mesure avec laquelle M. Villemain fait la part du bien et du mal, rend justice aux qualités de l'homme souvent meilleur que le philosophe et le moraliste, analyse les maladies du génie et le plaint en l'admirant; ce mélange de compassion et de sévérité, d'enthousiasme et de discernement fait d'un ouvrage de critique et de goût une œuvre excellente de morale. Le goût pour le beau s'allie si naturellement à l'amour du bien! En renvoyant à une société corrompue, à un gouvernement de despotisme sans gloire, la responsabilité de la licence qui déshonore trop souvent la littérature du XVIII[e] siècle, M. Villemain a-t-il fait connaître le secret de cette étrange alliance du génie du bien et du génie du mal, dont les inspirations semblent se mêler dans les écrits de cette époque?

Je voudrais le croire; je le crois presque à force de le désirer. Je serais heureux de rejeter sur un gouvernement déshonoré toute la fange d'un siècle dont nous n'aurions hérité que la liberté et l'esprit d'examen; j'aimerais à penser qu'en renversant ce gouvernement et en fondant une société nouvelle, le XVIII[e] siècle a expié, dans son sang généreusement répandu, ses complaisances pour la corruption des belles dames et des grands seigneurs, et les erreurs de sa philosophie; je rendrais avec joie aux abbés libertins et incrédules de ce temps tous les romans, tous les contes, tous les poèmes scandaleux, tous les pamphlets athées, tous les catéchismes matérialistes qui ont fait leurs délices avant que la philosophie ne leur enlevât leurs gros revenus. J'ai vu souvent avec indignation des gens qui regrettent, dans l'amertume de leur cœur, les abus, les désordres politiques et sociaux dont la partie licencieuse de la littérature du XVIII[e] siècle n'a été que l'accompagnement naturel, imputer hypocritement tout le mal aux lettres et à la philosophie. Je n'écoute pas des énergumènes qui crient que Rousseau a renversé les fondemens de la société, quand j'aperçois que ce qu'ils appellent la société et ses fondemens, c'est quelque chose comme le despotisme incohérent de Louis XV. S'il faut

choisir, j'aime mieux la maxime : *L'insurrection est quelquefois le plus saint des devoirs*, que celle-ci : *La résistance n'est jamais permise*. Je suis peu touché, très médiocrement édifié des malédictions que certaines gens ont toujours à la bouche contre l'irréligion de Voltaire, quand je reconnais que ce qu'ils nomment la religion, c'est l'établissement politique du clergé avant la révolution de 1789, l'intolérance et la suprématie orgueilleuse et tyrannique d'un culte sur les autres. Si je regrette une aristocratie, ce n'est certainement pas celle dont la révolution a fait justice. En un mot, l'envie que j'aurais de condamner sans ménagement des écrivains et des philosophes qui n'ont pas su se préserver de la corruption commune, tombe quand je vois que l'arrêt qu'on demande contre eux est un arrêt de réhabilitation pour tous les abus que leur voix vengeresse a fait écrouler.

Je ferai donc avec M. Villemain, dans le jugement définitif que je veux porter sur les écrivains du XVIII[e] siècle, la part du temps, et je la ferai la plus grosse possible. Quand nous ne serions pas tout-à-fait équitables pour la société et pour le gouvernement de Louis XV, il n'y aurait pas grand mal à cela. Belles duchesses de Versailles, marquises et comtesses qui faisiez et défaisiez les ministres dans l'alcove du roi, voilà les vers galans que Voltaire adressait à votre pudeur sans craindre de l'effaroucher; reprenez-les, ils sont bien à vous. Comme nous pouvons être libres penseurs sans nous faire pardonner la hardiesse de notre esprit par le dévergondage de nos mœurs, nous laisserons dans les boudoirs du XVIII[e] siècle les romans de Crébillon le fils et ceux de Diderot. Nous croirons en Dieu, s'il vous plaît, parce qu'il n'y a plus de Sorbonne dont les décisions orthodoxes soient soutenues d'un arrêt du parlement ou d'une lettre de cachet. Le matérialisme et l'athéisme ne se montrent plus à nous entourés de cette espèce de faveur qu'ils avaient surprise par un air d'opposition et de liberté; il n'en reste qu'une odieuse doctrine dont la corruption et l'égoïsme sont la fin. Si le doute règne encore dans un grand nombre d'esprits, il n'y a plus heureusement de haine dans les cœurs contre le christianisme, parce qu'on ne persécute plus personne au nom de l'Évangile. Nous ne trouvons pas plus de goût au cynisme de l'impiété qu'au cynisme de l'immoralité; et, pleins de reconnaissance pour les grands génies qui nous ont enrichis de tant de vérités utiles et dont l'éloquence fera l'admiration de tous les siècles, nous les plaignons de n'avoir pas su être aussi hauts de cœur qu'ils l'étaient d'esprit.

Les erreurs de la philosophie du XVIII[e] siècle ont eu pourtant une autre cause encore que la corruption des mœurs et la licence géné-

rale, une cause plus noble, source d'égaremens, mais source féconde de découvertes hardies et sublimes. Cette cause, c'est le procédé même, c'est la méthode employée par le XVIII^e siècle. Mécontens de tout ce qu'ils avaient sous les yeux, de la société qu'ils méprisaient en partageant ses désordres, d'un gouvernement hypocrite et lâche qui les persécutait plus pour le bien qu'ils pouvaient faire que pour le mal qu'ils faisaient, et souvent aussi, je le crois, mécontens d'eux-mêmes, les écrivains du XVIII^e siècle, dans leurs recherches morales et politiques, ont voulu remonter tout droit et par la seule vigueur de leur esprit à la vérité absolue. Comme Descartes, ils ont fermé les yeux; ils ont tâché d'oublier tout ce qu'ils avaient appris, tout ce qu'ils avaient vu; ils ne se sont embarrassés ni des traditions, ni des lois, ni des mœurs; ils n'ont pas cherché la nature humaine dans les hommes, mais dans l'image de l'homme, telle que leur esprit se la formait. Quoi! l'homme, serait-ce cette cohue de gens de loi, de magistrats, de marchands, qui du matin au soir vendent et achètent, aunent du drap, criaillent au palais ou rendent des arrêts dans un style ridicule? L'homme, serait-ce ces bourgeois qui, pour que leur mariage soit légitime, ont besoin d'un curé escorté d'un bedeau; qui, pour élever leurs enfans, les envoient au collége griffonner des thèmes, et pour honorer Dieu s'en vont à vêpres chanter des psaumes dans un latin barbare? Serait-ce encore ces grands seigneurs dont la vanité se rengorge des flatteries d'un monde de valets? La belle étude que celle de tous ces gens-là pour un philosophe! Imaginons l'homme, puis nous imaginerons pour lui une société, des lois, et, si cela ne ressemble guère à ce qu'on a vu jusqu'ici, tant mieux!

Cette méthode qui a surtout été celle de Rousseau, et, après lui, de tant d'autres, est admirable, je l'avoue, pour abattre les préjugés; elle est nécessaire, je crois, à certaines époques pour débarrasser l'esprit d'une multitude de conventions arbitraires qui l'oppriment, et rafraîchir en lui le sentiment et le goût du vrai; il est bon que la société soit soumise, de loin en loin, à ces orages qui l'épurent: sans cela, tout finirait par être une affaire de forme; la religion dégénérerait en idolâtrie, les rapports les plus doux de la société en complimens, le pouvoir et l'obéissance en réglemens de police. Le temple resterait debout, le Dieu n'y serait plus. Mais il faut convenir aussi que cette méthode est terriblement hasardeuse, et qu'il est comme impossible qu'en recréant, pour ainsi dire, l'homme et la société, la philosophie ne prenne pas souvent ses caprices pour l'œuvre de Dieu et de la nature. Voyez Rousseau! A force de vouloir

se rapprocher de la nature, il s'est, en bien des occasions, tellement éloigné de la vérité, que l'enfant qu'il élève, la société à laquelle il donne des lois, et dont la forme est la seule qu'il reconnaisse pour légitime, l'homme tel qu'il prétend que Dieu l'a fait, de son propre aveu, n'ont jamais été et ne seront jamais dans le monde. Je crois, Dieu me pardonne, que Rousseau lui-même n'est devenu fou que par le désespoir de se voir toujours dans le miroir de son imagination avec des vertus, des perfections, qu'il ne retrouvait pas, hélas! dans le Rousseau réel! Descartes, avec son doute universel et ses recherches *a priori*, a fait une révolution en métaphysique. En morale et en politique, le doute universel est bien plus infailliblement révolutionnaire, et, à côté de sublimes vérités, on peut parier à coup sûr qu'il enfantera des monstres.

Pour nous, ce côté d'erreurs du XVIIIe siècle commence à être bien moins redoutable. L'expérience, dans son impitoyable crible, a secoué, pendant cinquante ans, toute cette philosophie mêlée de tant de bien et de mal; quelques grandes vérités sont restées d'un côté et ne périront plus; beaucoup de paradoxes sont tombés de l'autre et vieillissent dans l'oubli. Quand il s'agit de licence et d'immoralité, que la condamnation soit rigoureuse! Pas de pitié pour la corruption. Tout ce que nous pouvons faire par respect pour le talent, c'est de passer en baissant les yeux. Quand il s'agit de ces erreurs qui sont le prix de la découverte des grandes vérités, c'est autre chose. Il faut se souvenir de la faiblesse humaine à laquelle n'échappe pas l'élite même de l'humanité. Il faut avoir plus de reconnaissance pour une vérité conquise que de rancune pour la peine qu'on a eue à tirer cette vérité des erreurs qui l'enveloppaient. On n'élève plus d'*Émile*, mais nos femmes allaitent leurs enfans; on ne nous moule plus des constitutions, tous les matins, sur le type impossible du *Contrat social*, mais nous avons des droits qu'aucune puissance au monde ne nous ôtera. Le temps des *Brutus* et des *Cincinnatus* est passé, il faut l'espérer; mais nous avons une tribune. Le XVIIIe siècle a d'ailleurs trop chèrement expié ses erreurs théoriques pour que nous ayons le droit de ne les lui pas pardonner. J'aime bien mieux l'éloquente sympathie de M. Villemain, qui ne l'empêche pas de repousser d'une main sévère le faux, le dangereux, le mauvais, qu'une colère aveugle dont la prévention semble n'être sensible qu'au plaisir de condamner et de maudire.

Et puis, je le confesse, le XVIIIe siècle a quelque chose qui me désarmerait, quand nous ne lui aurions pas tant d'autres obligations;

c'est son amour pour les lettres. Jamais siècle n'a été plus littéraire que celui-là! Jamais ce bel instrument du style n'a été manié avec plus d'habileté! Jamais on ne s'est laissé plus enchanter par l'éloquence! Jamais le langage écrit, ce magnifique perfectionnement du langage parlé, n'a été aimé et cultivé pour lui-même avec tant de passion, je dirais presque de fanatisme! Jamais la pensée n'a coulé de la plume sous plus de formes brillantes, ingénieuses, sans cesse renouvelées! On respectait peu de choses dans le XVIIIe siècle, mais on respectait souverainement un livre. Ces penseurs hardis n'auraient pas laissé échapper une phrase sans lui avoir donné tout le poli, tout le fini, toute la grace ou toute la magnificence qu'elle comportait. Voltaire rit de tout; mais, quand il est question d'une situation théâtrale, il ne rit pas. Il discute avec la gravité et la subtilité d'un docteur de Sorbonne. Il revient cent fois à la charge, il consulte tout le monde, il en perd le boire et le manger, il ne dort pas. Un vers dur le fait sauter sur son fauteuil; une faute de goût le met en colère même contre une impiété, et la seule chose qu'il ne pardonne pas à un philosophe, c'est de mal écrire. Vous haussez les épaules de cette passion pour les mots? Eh bien! avec votre dédain pour ces futilités littéraires, ayez, je vous prie, la grace et la légèreté de Voltaire, écrivez avec plus de naturel et de liberté que lui, faites pétiller plus d'idées dans un style plus coulant et plus simple! Le style, c'est la beauté de la pensée, comme les bois, les eaux, la lumière, sont la beauté du monde.

Les hommes les plus graves du XVIIIe siècle, ceux même dont les hardiesses politiques ont fini par enfanter des révolutions et par remuer le monde, ont sacrifié, avant tout, aux lettres; oui, même Montesquieu. Qu'on le prenne pour un reproche, si l'on veut : je suis convaincu que l'auteur de l'*Esprit des lois* a voulu faire, avant tout, un beau livre. Je suis certain qu'il a eu sans cesse devant les yeux, en écrivant, ce type du beau, cet idéal de la forme que Cicéron consultait avant de prononcer contre Catilina ou Antoine ses foudroyantes harangues, et Tacite avant d'imprimer sur Tibère ou Néron ces flétrissures que l'éternité même des siècles n'effacera pas. N'est-ce pas pour cela que Montesquieu avait placé à la tête d'un des livres de l'ouvrage le plus grave du XVIIIe siècle une invocation aux muses? Voyez avec quel art calculé tantôt il aiguise sa phrase en épigramme, tantôt il la jette avec une sorte de négligence et de fougue! Comme il achève un tableau, ou comme il n'en dessine que quelques traits avec l'insouciance du génie que l'abondance de ses conceptions

presse de passer à autre chose! Buffon, le grand naturaliste, est encore plus amoureux de l'éloquence et de la beauté du style que le grand publiciste. Il en est trop amoureux, j'en conviens; il se farde; il est brodé et doré sur toutes les coutures; il sacrifierait, je crois, une vérité, s'il ne pouvait l'exprimer en termes qui satisfissent son goût de magnificence. Mais, après tout, il est lu de l'univers entier; cela n'arrive guère aux naturalistes. La finesse des tours de Fontenelle est l'œuvre de l'art le plus délicat. Il met dans chacun de ses mots tout l'esprit qu'il peut contenir, et cet homme, qui n'était étranger à aucune science, physique, astronomie, géométrie, est le plus merveilleux constructeur de phrases ingénieuses que je connaisse.

Et les sauvageries de Rousseau, qu'y a-t-il de plus littéraire au monde? Rousseau a rompu avec les salons de Paris; il a vendu sa montre; il a pris une perruque ronde et un habit gris; le voilà ermite et reclus. Mais à quoi songe-t-il sous ces beaux arbres, dans ces vertes clairières de la forêt de Montmorency? Il songe à transporter dans son style la fraîcheur des ombres, la limpidité des eaux, la vague immensité des champs; il a renoncé à tout, moins, je lui en demande bien pardon, pour être plus philosophe que pour être plus éloquent. La sagesse n'a que le second rang dans son cœur; la beauté, sous la forme que lui donne le vêtement du langage, a le premier. Oh! que la brusquerie de son humeur et la bizarrerie de sa vie vont fournir à sa verve oratoire de traits piquans, de déclamations brillantes! Comme il rentrera dans ces salons qu'il a quittés, dans ces académies qu'il dédaigne et qui le haïssent, dans toute cette société littéraire, armé de paradoxes et d'éloquence! Comme il aura le droit d'être grondeur, frondeur, moraliste et misantrope, et de faire d'admirables livres contre les livres, de la philosophie contre les philosophes, des romans mondains contre le monde! Il ne s'épargnera pas lui-même, et il ne sera jamais plus éloquent qu'en dévoilant les fautes de sa propre vie. A Dieu ne plaise pourtant que je veuille dire que Rousseau n'a cherché dans sa philosophie que des effets oratoires! Je veux dire que, comme tous les hommes de son temps, il a eu pour première passion la passion des lettres; il leur a tout confié, ses peines, ses erreurs, ses amours; il n'a pas eu un sentiment qu'il n'ait écrit, une espérance ou une angoisse, une idée sublime ou folle, qu'il n'ait fixée par la beauté de son style dans des pages qui ne mourront pas.

Avec tout cela, je le sais bien, le XVIII^e siècle n'a que la seconde place en littérature, peut-être même parce qu'il a été trop litté-

raire. Sous Louis XIV, une tragédie de Racine ou une oraison funèbre de Bossuet n'étaient pas une si grande affaire, et Voltaire a plus passé que Racine, Rousseau que Bossuet. Les hommes de lettres n'avaient pas le premier rang dans le monde; c'est pour cela sans doute qu'ils l'ont conservé dans la littérature. Le naturel et la simplicité de leur vie est demeuré dans leurs ouvrages; leur talent a la candeur de leur cœur. Boileau ne croyait pas du tout que l'art de faire des vers l'égalât à Louis XIV ou même aux ministres et aux grands seigneurs de la cour; Auteuil n'était que la petite maison d'un poète; on n'y médisait que des mauvais auteurs; on y respectait Dieu et les puissances, et une question de théologie y paraissait bien plus sérieuse qu'une question de littérature. La Fontaine n'écrivait pas ses fables pour changer la société, quoique les bêtes qu'il fait parler donnent de si bonnes leçons aux hommes. Bossuet voulait être éloquent pour toucher et pour convertir, et se souciait bien moins de sa réputation que de son salut. La Bruyère, le censeur des ridicules et des vices, ne déclame jamais; il ne s'érige pas en tribun; il juge et il blâme comme un honnête homme qui veut corriger, s'il est possible, et non se faire une matière de triomphe personnel de l'amertume et de l'exagération de ses censures. Tous ces hommes-là, après Dieu et le roi, ne respectaient rien tant que les anciens; ils les étudiaient au lieu de s'en moquer, et toute leur ambition était, non pas de les surpasser, quelle vanité! non pas même de les égaler, mais d'en approcher du moins loin possible. La récompense de leur modestie est de n'être jamais tombés dans le faux et dans le déclamatoire; voilà pourquoi ils sont et resteront les premiers.

Mais en littérature la seconde place est encore bien belle. Le dirai-je? si les hommes du premier siècle ont plus de naturel, d'abandon, de grace, les hommes du second ont plus de force. Chez eux, la puissance de la réflexion est plus marquée; ils doivent plus à eux-mêmes et moins au bonheur de leur naissance; ils ont besoin d'appeler à leur aide tous les savans calculs de l'art; on voit qu'ils ont la conscience bien claire de ce qu'ils veulent faire et de ce qu'ils font. Ils ont pesé davantage sur la route par laquelle ils sont parvenus; on retrouve avec plaisir la trace de leurs pas, on devine le secret de leur talent, on surprend les artifices de leur génie; on entre pour ainsi dire en partage de leur travail et de leur succès, et il y a un vif plaisir d'amour-propre à pénétrer si avant dans le mécanisme de leur éloquence. Cela même prouve leur infériorité sans doute, puisqu'ils ne désespèrent pas la vanité de celui qui les étudie; mais cela est aussi

un charme et une jouissance. Dans le second siècle, on aime les lettres pour les lettres; on est amoureux de la parole pour elle-même, on l'assouplit à toutes les formes; elle brille en traits délicats et fins, elle jaillit en passions tumultueuses, elle affecte un air grave et philosophique par sa concision, elle sait même imiter la grace par une sorte de négligence et de laisser-aller. C'est la poésie qui perd le plus dans le second siècle, parce que la poésie a besoin, avant tout, d'inspiration naïve et de vérité simple. La prose, à force d'art et de science, soutient mieux la comparaison; quelquefois même elle a, dans le second siècle, une vigueur et une plénitude qui valent presque la simplicité et la sévérité des écrivains de la première époque. Tacite a de la recherche et du mauvais goût; mais quelle énergie dans l'expression! quelle majesté dans l'ensemble! avec quelle science il dispose tous les traits d'un tableau! Montesquieu est moins naturel que Bossuet; mais quel habile usage de la langue! quel relief il donne à sa pensée! que de sens il enferme dans ses mots! Pline le jeune est souvent faible, si on le compare aux écrivains du siècle d'Auguste; mais quel amour naïf de son art! quelle religion de la forme! comme il se prépare quand il doit parler! comme il corrige ce qu'il a écrit! comme il parvient quelquefois à imiter heureusement, par l'étude des secrets du style, une éloquence dont la source vive est tarie!

Plût à Dieu que nous eussions conservé quelque chose, nous autres, de cet amour de l'art et de ce culte de la forme! c'est ce qui nous manque, et c'est pour cela que si peu de nos œuvres échapperont à une infaillible et prompte mort. Voyez nos orateurs, ils brillent à la tribune; mais, trois jours après, que reste-t-il de leurs discours? c'est qu'ils n'ont pas étudié l'art; c'est qu'ils ne font rien pour lui; c'est qu'ils n'ont pas sans cesse devant les yeux, comme les anciens, le type de l'orateur. Que leur importe l'art? Leurs amis leur serrent la main; on les complimente, ils calculent tout bas de combien de degrés le succès d'un jour les rapproche du ministère: quelques beaux traits, quelques mots heureux, épars dans une profusion de paroles négligées, voilà ce qu'on appelle aujourd'hui un beau discours. Les orateurs anciens avaient l'art pour but principal, et comme hommes d'état pourtant, comme citoyens, ils ne le cédaient pas, je pense, aux nôtres; aussi vivent-ils encore après vingt siècles passés sur eux, et la plupart des nôtres verront leur réputation s'éteindre avant eux. L'art n'est pas plus respecté dans nos livres; nos livres eux-mêmes ne sont que des improvisations, et il n'y a que M. Villemain qui ait le talent de faire, avec ses improvisations, de bons et de durables livres. Nous

sommes si riches de fonds, que nous avons, en vérité, bien le droit de mépriser la forme, et de ne pas nous embarrasser de la propriété des mots, de la construction des phrases, du choix des termes, comme ces fabricans de paroles du XVIII$^e$ siècle, Montesquieu, Rousseau, Buffon!

M. Villemain est un des derniers et des plus fidèles dépositaires du bon goût. Ce qu'il prescrit il le fait, et si quelque chose pouvait nous rappeler au respect des lois du beau, à l'amour et à l'étude des modèles, ce serait cette critique qui semble se monter au ton des grands écrivains qu'elle juge, et prendre les formes de leur talent pour en mieux faire sentir le charme. En appréciant Fontenelle, M. Villemain est fin et délicat comme lui. Son expression est grave, brillante, légère, éloquente, selon le génie des divers membres de cette glorieuse tribu d'écrivains qu'il passe en revue. L'histoire, la biographie, les détails de mœurs vivifient sa critique; une inflexible morale, un dévouement vrai et de cœur à tout ce qui honore, console et relève l'humanité, la liberté, la religion, la vérité, semblent rendre encore son goût plus pur et plus sévère; cet enchaînement de tableaux historiques, d'anecdotes racontées avec l'esprit le plus brillant, de réflexions morales et d'analyses judicieuses et profondes, qui se mêlent sans confusion, conduit le lecteur jusqu'au bout du livre sans qu'il ait un moment l'envie de s'arrêter. On n'a pas fait, depuis bien des années, un ouvrage plus piquant et plus instructif, plus propre à être goûté par tout le monde, jeunes et vieux; le succès a été complet; il devait l'être. Et pourtant ce sont bien là les leçons que M. Villemain improvisait à la Sorbonne au milieu de nos applaudissemens, et souvent au bruit de la foule qui se pressait aux portes! Je les reconnais; je retrouve mes vieilles impressions. Voilà ces mots heureux, ces expressions énergiques et vives, qui sortaient comme d'elles-mêmes de la bouche du professeur! Je me souviens avec quelle grace M. Villemain nous contait ces anecdotes, avec quelle finesse malicieuse il aiguisait en épigramme la fin de ce compliment! Que le maître reçoive donc encore une fois les applaudissemens de ses disciples. Leur reconnaissance et leur affection le suivront partout; cet ouvrage, nous l'avons presque fait ensemble : pendant que M. Villemain nous échauffait le cœur par sa parole éloquente, nous l'inspirions par le désir qu'il avait de nous faire goûter le beau et aimer le bien.

SILV. DE SACY.

# SOUVENIRS D'ÉCOSSE.

## Iona, l'Ile Sainte. — Jura.[1]

La nuit, même en avril, arrive lentement dans les îles de l'ouest; la nuit était cependant déjà profonde quand, à demi morts de fatigue, nous nous laissâmes tomber de dessus nos chevaux nains à la porte de la maison d'un bon habitant de Bunessan, ami et parent d'un de nos guides. La lassitude nous laissait à peine la force de manger; aussi, après avoir avalé à la hâte une couple de haddocks fumés, une galette d'avoine, où il y avait au moins autant de son que de farine, et bu une ou deux jattes de lait, avons-nous demandé nos lits. L'hôte a pris la lampe, et, marchant devant nous, il a poussé une cloison d'osier, décorée du nom de porte, qui séparait la pièce principale où il nous avait reçus d'une autre petite chambre. Dans un coin de cette chambre, entre quatre larges pierres plates, dressées sur leur épaisseur, on avait répandu plusieurs bottes de paille et des fagots de bruyère. « Voilà les lits que vous demandez, » nous dit notre hôte en posant la lampe sur une des pierres. Il fallut se résigner, et paraître même satisfait pour ne pas blesser l'amour-propre de l'obligeant montagnard; nous nous étendîmes donc entre les pierres sur la molle couche de bruyère, où toute une famille aurait certainement pu se nicher. Notre vieux guide, homme de précaution, était allé, pendant ce temps, chercher son plaid qui séchait étendu devant le feu de tourbe allumé au centre de la pièce où nous avions soupé; il le jeta charitablement sur nos membres fatigués, en nous souhaitant une bonne nuit, un bon sommeil. Loin de songer à relever tout ce qu'il pouvait y avoir d'ironie dans ces paroles, je préférai, ainsi que mon compagnon, prendre mon homme au mot; je dormis, et je dormis mieux peut-être que je n'eusse pu le faire sur le meilleur lit de duvet.

(1) Voyez la livraison du 15 juillet 1858.

Au point du jour, je fus brusquement réveillé par un coq qui *saluait l'aurore* tout près de mon oreille. La pièce que nous occupions était une succursale du poulailler. Je me levai au milieu de toute la volaille en rumeur, je poussai la porte d'osier, et je me retrouvai dans la chambre où nous avions soupé. Nos guides étaient déjà debout, l'un d'eux allumait les dalles de *peat* humide, entassées, au milieu de la pièce, sur une espèce d'autel d'un pied et demi de hauteur qu'on appelait *la cheminée*. La fumée qu'aucun tuyau n'emprisonnait et qu'aucun courant d'air ne chassait à l'extérieur, se répandait librement dans toute la chambre, dont les lambris étaient décorés d'un vernis noirâtre et luisant qu'on eût pu croire dérobé à un intérieur de Rembrandt; et, si elle s'échappait en partie par un trou percé dans le toit, c'était tout-à-fait volontairement, on peut le dire. Il fallut nous enfuir tout en larmes de cette pièce que l'hôte décorait du nom de parloir, et où, sous peine d'être étouffé, on ne pouvait demeurer cinq minutes; nous sortîmes pour respirer l'air frais du matin. C'est alors seulement que j'eus une idée bien nette de la maison de plaisance dans laquelle nous venions de dormir. Qu'on se figure une hutte d'une vingtaine de pieds de hauteur, dont les murs, obliquant dans tous les sens, étaient construits en cailloux bruts et en galet; deux rangs de grosses dalles de gazon, liées entre elles du côté de l'ouest par de fortes chevilles de bois et des bruyères tissées en cordes, alternaient avec un rang de pierres, dont les interstices étaient remplis de vase. Le toit était formé de longues perches auxquelles étaient attachées de petites bottes de chaume et de bruyère ou des dalles de gazon au-dessus desquelles on avait posé, comme dans tous les pays de montagnes, quelques grosses pierres pour empêcher la maison de prendre son vol quand soufflent les vents de mer.

Une demi-douzaine de ces huttes de sauvages, avec les hangars qui en dépendent, forment un village hébridien; c'était dans un hameau de ce genre que nous venions de passer la nuit. Comme ces maisons ont la couleur grise et rougeâtre de la bruyère, à moins qu'elles ne soient bâties sur un pic, on a peine à les distinguer du sol. Il faut les toucher pour les voir. Nous déjeunâmes avec des œufs, du thé et des confitures de groseilles noires, comme nous eussions pu le faire à Londres ou à Édimbourg, et nous quittâmes Bunessan pour nous rendre, à l'aide de nos poneys, à l'entrée d'une petite baie, où nous attendait un bateau de pêcheur avec qui, la veille au soir, nos guides avaient fait prix pour nous conduire à Iona.

Une chaîne de petites collines, couvertes de bruyères, nous séparait de la mer. Au haut de ces collines, on apercevait de temps à autre de petites pyramides en pierres, pareilles à ces constructions qu'on appelle *cairns* dans les Highlands, ou des pierres dressées semblables aux *peulvent* et aux *menhir* de la Bretagne. C'est le tombeau d'un Mac-Lean, c'est le tombeau d'un Campbell, c'est le tombeau d'un Mac-Dougal, nous disaient nos guides avec emphase. A les entendre, tous ceux qui reposent sous ces tas de pierres étaient de grands guerriers; des débris d'armes et des ossemens qu'on y a trouvés

quelquefois donnent crédit à cette opinion; on assure même qu'on a souvent déterré, sous les *cairns,* des urnes qui contenaient des pièces de monnaie; ce qui pourrait faire supposer que, dans des temps fort reculés, les montagnards de Mull avaient adopté l'usage romain de brûler les corps morts, à moins que ces *cairns* ne soient aussi des tombeaux romains (1).

Le soleil était déjà haut, quand nous arrivâmes à l'endroit où notre barque était à l'ancre. Nos bateliers, en nous attendant, faisaient la chasse aux oiseaux de mer, mais surtout aux gannets qui couvraient par myriades tous les rochers de la côte. Leur nombre était si grand, que, de loin, les rocs bruns et noirs sur lesquels leurs bandes se posaient, semblaient couverts de marbrures blanches. C'était le moment de la ponte; nous voyions, au sommet d'écueils inaccessibles, les femelles occupées à couver leurs œufs avec un calme qui témoignait de leurs habitudes indolentes. Nos bateliers nous racontèrent qu'elles ne se dérangeaient même pas pour aller chercher leur nourriture; les mâles allaient à la pêche et leur rapportaient leur proie, qu'elles recevaient d'un air nonchalant, et que cependant elles avalaient d'une seule bouchée. Cette paresse des couveuses contraste singulièrement avec l'activité des femelles occupées à faire leur nid. Les matériaux qui servent à les construire sont peu abondans sur cette côte dépouillée de bois et de grands végétaux, de sorte que, pour ramasser quelques rameaux de bruyères ou un peu de chaume, elles sont souvent obligées d'entreprendre des excursions de plusieurs milles. La nécessité de faire de si longs voyages a rendu ces oiseaux industrieux, mais industrieux jusqu'à la dépravation; je veux dire qu'ils se volent entre eux et avec une singulière adresse. Ainsi, tandis que ses compagnons sont éloignés, l'un de ces oiseaux prend sans façon un rameau dans le nid du voisin, et, pour qu'on ne le soupçonne pas du vol, par une sorte de calcul qui laisserait croire que l'idée de la propriété n'est pas étrangère à ces animaux, le voleur, au lieu de déposer sur-le-champ ce rameau dans son nid, va faire une petite course en mer, et attend d'ordinaire que l'oie volée soit de retour au rocher pour revenir aussi de sa promenade, ce qu'il fait de la manière du monde la plus naturelle, jouant l'innocence à s'y tromper, et rapportant dans son bec d'un air affairé sa plume ou son rameau, comme s'il l'avait été chercher fort loin. Habituellement la ruse réussit; mais les voleurs moins habiles qui portent immédiatement à leur nid ce qu'ils viennent de prendre, s'exposent à de terribles querelles à la suite desquelles le volé reprend son bien.

Ces oiseaux sont d'une gloutonnerie extraordinaire, et c'est par leur faible que nos bateliers les prenaient. Ils attachaient un poisson sur une plaque de métal ou sur une planche grise imitant la couleur de l'eau et qu'ils posaient à terre sur la plage. A peine s'étaient-ils éloignés que les gannets, apercevant

(1) Dans la Bretagne, ces éminences artificielles composées de pierres amoncelées s'appellent *galgals.*

le poisson, s'élevaient à une grande hauteur et fondaient avec tant de violence sur leur proie, qu'ils se brisaient la tête contre le métal ou enfonçaient leur bec dans la planche. Nos chasseurs les ramassaient, leur tordaient le cou, les jetaient dans un coin de la barque, et à peine avaient-ils eu le temps de les enlever, que d'autres oiseaux, témoins de la catastrophe de leurs compagnons, venaient se casser la tête de plus belle. Cet excès de gourmandise et de stupidité a fait donner à ces oiseaux le nom de fous. L'espèce dont je parle est le *fou de Bass* de Brisson; c'est elle en effet qui couvre les rochers de *Bass-Rock* et de *Saint-Kilda*. On a calculé que chacun de ces oiseaux mangeait au moins cinq harengs par jour; comme ils séjournent environ huit mois dans les Hébrides, et que leur nombre a été évalué à deux ou trois cent mille, ils consomment donc quatre à cinq cents millions de harengs dans la saison; qu'on juge par là de l'abondance de ce poisson.

Le canot qui devait nous conduire à Iona n'était pas ponté; mais la mer était belle, le vent faible, et le trajet n'était pas long; nous nous confiâmes donc à l'adresse et à la vigueur de nos rameurs; nous nous assîmes sur des fagots de bruyère dont le fond de la barque était rempli, et bientôt, à travers une brume légère, nous aperçûmes les côtes de l'île d'Iona et la haute tour de la cathédrale du couvent, dont le soleil couronnait le faîte d'une auréole enflammée.

Iona, l'île sainte, est fameuse entre toutes les îles de l'ouest de l'Écosse. Les descriptions qu'on nous avait faites de son extrême fertilité, de ses merveilleuses ruines et des mœurs patriarcales de ses habitans, avaient vivement frappé notre imagination, de sorte que nous éprouvâmes un grand désappointement lorsque, touchant le rivage sablonneux d'une petite île de deux ou trois milles au plus d'étendue et d'un aspect assez sauvage, nos bateliers nous dirent : « Nous voici à *Hy-Colum-Kill*, » nom populaire ou hébridien d'Iona. Cela dit, nos hommes nous prirent sans façon sur leurs épaules, car l'île n'a pas de port, et, marchant dans l'eau jusqu'à la ceinture, ils nous déposèrent sur une plage déserte que couvrait un lit de cailloux des couleurs les plus variées. « C'est la Baie des Martyrs, nous dit un de nos bateliers, c'est l'endroit où saint Columba ou saint Colum, le patron de l'île, mit autrefois pied à terre. Ces cailloux, ce sont les moines ses disciples qui les ont entassés sur cette plage. L'une des punitions que les abbés du couvent infligeaient aux moines qui avaient péché, c'était de ramasser ces pierres et de les rassembler en tas; la quantité de pierres à ramasser était proportionnée au nombre des péchés que chacun d'eux avait commis. » Comme ces tas couvrent une grande étendue du rivage et qu'il en est de fort hauts, on doit naturellement conclure qu'il y avait autrefois, dans l'île, d'incorrigibles pécheurs, et que le nombre en était grand.

Tandis que nous attendions nos bateliers qui traînaient leur barque sur le sable, pour la mettre hors de la portée des vagues en cas de mauvais temps, nous vîmes accourir une troupe nombreuse d'habitans de l'île, tenant à la

main des colliers qu'ils voulaient à toute force nous passer au cou, et des bijoux et des colifichets dont ils voulaient remplir nos poches. Toutes ces bagatelles sont travaillées avec les pierres de la baie, avec *les péchés des moines*. Ces pierres sont de petits fragmens de granit rouge, de serpentine verte, de marbres et de porphyres de couleurs éclatantes, qui, à la marée montante, baignées par les eaux de la mer, brillent d'un vif éclat. Les habitans les font tailler, polir et monter en cachets, en bagues, par des ouvriers écossais, et les vendent comme amulettes aux curieux qui visitent leur île. Les hébridiens ont une grande confiance dans ces pierres qui leur paraissent d'autant plus efficaces, qu'elles sont plus grandes, c'est-à-dire qu'elles représentent de plus gros péchés. Dans les îles voisines, à Coll, à Tiree, à Skye, on fait un singulier usage des amulettes d'Iona; elles servent de contrepoison et de préservatif à l'*envoûtage* ou aux enchantemens analogues auxquels les montagnards croient encore de tout leur cœur, quelques efforts que les ministres et les puritains aient pu faire pour déraciner de leur esprit ces ridicules superstitions. Un montagnard nous racontait, par exemple, fort sérieusement que, quand un amant dédaigné ou trompé voulait se venger de son rival plus heureux, il prenait, le jour de sa noce, trois fils de différentes couleurs; à chacun de ces fils il faisait un nœud, et souhaitait en même temps un malheur à son rival : celui-ci devait nécessairement succomber à l'enchantement, à moins qu'au moment du mariage il ne se rendît à l'autel, le pied gauche déchaussé, et que, tandis que le prêtre prononçait les paroles sacramentelles, il ne plaçât sur ce pied une pierre d'Iona. « Grace à ces amulettes, on est sûr, ajoutait-il, d'être toujours amant préféré et époux heureux. » Nous fîmes tous nos provisions de pierres d'Iona.

Notre barque était en sûreté; les insulaires avaient aidé nos hommes à la traîner hors de la portée de la haute mer; nous prîmes donc le chemin de la ville dont nous voyions *fumer les toits* à un demi-mille de nous. A mi-chemin, nous trouvâmes une grande croix de granit rouge au pied de laquelle un de nos bateliers se prosterna en priant à haute voix et en se frappant la poitrine avec autant d'ardeur qu'un Italien eût pu le faire; étonné de son action, j'interrogeai son compagnon : « Mac-Gregor est papiste, nous dit-il; c'est un des habitans d'Egg, la seule des Hébrides qui, avec Canna, soit restée catholique. La grande île de Rum, dont dépendent Egg et Canna, était également papiste quand le reste de l'Écosse était déjà protestant; mais, grace au ciel, ses habitans ont été convertis. — Grace au ciel, ou plutôt grace aux coups de bâton, reprit le catholique qui arrivait après avoir achevé ses dévotions. — Comment! on les a convertis à coups de bâton? — Oui, monsieur, et comme le bâton dont Mac-Leod, leur laird, se servit, était jaune, on appelait le protestantisme de nos voisins de Rum la *religion du bâton jaune*. Bien des années s'étaient écoulées depuis la réforme, et les pauvres gens de Rum, grace aux exhortations de la sœur de Mac-Leod, leur laird, étaient restés bons catholiques. Chaque dimanche, guidés par leur patronne, ils se

rendaient processionnellement à l'église pour entendre une bonne messe et non un méchant sermon. Mac-Leod, le frère de la sainte, qui d'ordinaire habitait le continent, était protestant; un jour qu'il débarquait dans l'île de Rum, il rencontra la procession des catholiques qui se rendait à l'église; Mac-Leod, de son côté, se rendait au temple qu'on avait bâti auprès de l'église et où le ministre l'attendait; il ordonna donc à ses paysans de le suivre. Ceux-ci, encouragés par les paroles de la sœur du laird qui marchait avec eux, n'en firent rien et continuèrent leur route du côté de leur église. Alors Mac-Leod furieux s'élance en avant de la procession, et commande à l'homme qui menait la file de tourner vers le temple, et comme celui-ci restait immobile, il lui asséna sur la tête un si bon coup d'un bâton jaune qu'il tenait à la main, que le pauvre homme, étourdi, prit le chemin du temple au lieu de se rendre à l'église, et que tous les autres, excepté la sœur du laird, le suivirent sans faire entendre un murmure. Depuis cette époque, nos voisins de Rum sont restés protestans. »

L'habitant de l'île d'Egg achevait son récit comme nous arrivâmes dans la capitale de l'île. Cette *ville* s'appelle Threld; elle se compose de cinquante à soixante maisons bâties en cailloux et en mortier, et qui n'ont que la terre pour plancher. Les toits formés de chevrons à peine attachés entre eux sont couverts de dalles de gazon et de fagots de bruyère réunis par des liens de bruyère; le jour ne pénètre guère dans ces maisons que par la porte et par une ouverture pratiquée au haut du toit, qui sert d'issue à la fumée et qu'on a eu soin de ne pas placer au-dessus du foyer qu'autrement la pluie éteindrait. La population de ce hameau et de l'île entière ne se compose que de quatre cent cinquante à quatre cent soixante habitans qui, malgré l'apparence misérable de leurs maisons, vivent presque tous dans l'aisance. L'île d'Iona a trois milles de longueur sur un mille de largeur; du côté de l'est, le sol est plat et d'une excellente qualité. Aussi toute cette plaine est-elle bien cultivée et très fertile. Vers l'ouest s'élève une chaîne de petites collines couvertes de bruyères et dominées par la montagne de l'Abbé dont la hauteur ne dépasse pas quatre cent cinquante pieds; du côté du sud, les pentes de cette montagne et des collines sont décharnées, et les pointes du roc nu percent à travers les bruyères, les mousses et une épaisse couche de plantes sauvages.

Telle est cette île, fameuse entre toutes celles de l'archipel britannique, comme ayant été le berceau du christianisme et en même temps de la civilisation dans l'Écosse et le nord de l'Angleterre. Dans ces temps reculés et chez les peuples barbares qui habitaient alors les îles de l'ouest et les montagnes de l'Écosse, la civilisation marchait toujours à la suite du christianisme.

L'homme qui avait entrepris le grand œuvre de la conversion des habitans des îles et des montagnards de la Calédonie, avait bien cet enthousiasme persévérant et cette fermeté passionnée qui conviennent aux novateurs et aux apôtres. Columba, ou plutôt Colum, né dans l'île d'Erin (l'Irlande), avait été

converti à la religion du Christ par les successeurs de saint Patrick. Sa jeunesse avait été orageuse; il s'était fait prêtre à la suite d'un amour malheureux. Enflammé par l'exemple de Patrick et de Ninian, qui avaient converti l'un l'Irlande, l'autre les provinces du sud de l'Écosse, comprises entre la Clyde et le Solway; encouragé, d'un autre côté, par le succès de Paulin, qui venait de faire adopter la religion du Christ au roi anglo-saxon Edwin et à sa femme Ethelberge, il résolut de prêcher la nouvelle croyance aux sauvages habitans des îles et des provinces du nord de la Bretagne. Ces peuples, alors comme aujourd'hui, étaient partagés en diverses tribus ou *clans*. Chacun de ces clans était gouverné par un chef, à la fois chef de la famille et chef de l'état. Ces peuples étaient pour le moins aussi féroces et aussi sauvages que le sont de nos jours les habitans de la Nouvelle-Galles du Sud ou de la Nouvelle-Zélande. Sans villes, sans commerce, sans lois, ne vivant que de la chasse ou de la pêche, leur religion n'était qu'un grossier paganisme; ils pratiquaient le druidisme dans toute sa barbarie; ils adoraient les vents, les nuées, les forêts, le feu du soleil. Leurs prêtres étaient les druides, leurs autels ces pierres druidiques (*peulven*, *menhir* ou *dolmen*) qu'on rencontre encore debout dans toutes les îles : sur ces autels coulait le sang de victimes humaines.

Colum n'avait pas le don des miracles comme saint Patrick, et n'était pas riche comme Paulin. Il ne pouvait pas offrir aux chefs des Scots, comme ce dernier, des tuniques de lin ornées de broderies d'or, ni des manteaux de laine fine; il ne pouvait pas placer sur la tête de leurs femmes des peignes d'ivoire enrichis d'ornemens d'or (1): Colum n'avait que le zèle et la patience de Ninian. Colum n'en persista pas moins dans sa périlleuse entreprise; ne pouvant ni étonner les esprits, ni les séduire, il voulut les convaincre. Dans le printemps de l'an 565, au dire de Bède, l'historien saxon, tandis que l'empereur Justin régnait en Orient, Colum se hasarda, au milieu des détroits et des mers orageuses de l'ouest de l'Écosse, sur une misérable barque construite comme les barques danoises, avec quelques cerceaux d'osier recouverts de peaux de bœufs, et il aborda à Oronsay. Il était encore trop près des côtes de sa patrie qu'il pouvait voir et qui lui rappelaient d'amers souvenirs; il remit donc à flot sa barque grossière, et, traversant de nouveaux bras de mer, il s'arrêta dans une petite île déserte, située sur la côte occidentale de l'île de Mull. Cette petite île, long-temps le sanctuaire des druides, s'appelait *Hy* ou en latin *Iona*. C'est là que Colum et ses compagnons d'aventures fondèrent un établissement qu'on appelait alors monastère, mais qui différait essentiellement de ce que l'on entendit plus tard par ce mot, et qu'on pourrait assez justement comparer à ces fondations philosophiques et industrielles que de nos jours quelques socialistes ont tenté d'établir. Colum, en effet, n'amenait avec lui que de pauvres ouvriers et des laboureurs. Les laboureurs enseignaient

(1) *Henrici Huntingdon hist.*, pag. 327.

aux habitans des îles la manière la plus simple et la plus profitable de cultiver leurs terres en friche; les ouvriers leur inculquaient les connaissances pratiques qui leur manquaient; la prédication était l'accompagnement intellectuel de leurs travaux, le véhicule moral de leur pensée civilisatrice.

La petite colonie n'apportait guère aux habitans des Hébrides que l'exemple du travail; mais ce qui distinguait ses membres des autres émigrans bretons, c'est que tous avaient reçu les ordres et avaient fait vœu de chasteté. Leur établissement prit donc le nom de monastère d'Hy. Pendant bien des années, les hommes dévoués qui l'avaient fondé vécurent ayant le glaive des barbares suspendu sur leur tête, et virent plusieurs fois les chefs des peuplades voisines débarquer dans leur île, le fer et la flamme à la main; mais leur pauvreté et leur résignation désarmaient les cœurs de ces hommes avides : venus pour piller, ils trouvaient de pauvres ouvriers en prière, et ils priaient avec eux (1). Colum prêcha pendant trente-deux ans dans les îles. Son monastère devint bientôt le plus célèbre de l'Europe septentrionale, et l'autorité et la puissance de son fondateur s'accrurent en raison de sa renommée. Colum eut des envieux qui l'accusèrent d'hérésie : la simplicité de la règle du couvent d'Iona pouvait donner prétexte à ces accusations, et il faut croire qu'aux yeux des rigoristes elles n'étaient pas sans fondement, puisque nous voyons qu'en 716 les moines d'Iona se réformèrent et se soumirent aux règles de l'église romaine.

Quoi qu'il en soit, Colum, de son vivant, put jouir du fruit de sa persévérante volonté. Désintéressée ou non, son ambition dut être satisfaite. Le pauvre réfugié irlandais vit à ses pieds les grands chefs des îles et du continent. Oswald, roi de Northumbrie, leur avait donné l'exemple; chassé de son pays par les révolutions, il s'était réfugié dans le monastère d'Iona. Lorsque, à la suite de l'exil, il remonta sur le trône, il n'oublia pas ceux qui l'avaient secouru dans le malheur, et il enrichit et protégea le monastère naissant. Conal, roi ou chef d'Argyle, fut aussi le disciple ou plutôt l'ami de Colum. Aidan, successeur de Conal, voulut être sacré par l'ami de son père; l'influence de Colum était déjà assez grande pour qu'Aidan vît dans cette cérémonie un moyen de consolider son autorité; Gairtnart, successeur d'Aidan, se fit sacrer comme lui. Aidan mourut en 587, Gairtnart en 597. Tous deux voulurent être enterrés à Iona.

Lorsque, trente-deux ans après être descendu sur les plages désertes de la petite île d'Hy, Colum mourut, la plupart des clans du nord étaient chrétiens, l'homme qui les avait convertis était devenu pour eux l'objet de la plus grande vénération; les peuples donnèrent à l'île où Colum résidait le nom de l'apôtre des Hébrides, et l'appelèrent *Hy-Colum-Kill*, l'île de la cellule de Colum. Plus tard l'île elle-même fut personnifiée, et on en fit une sainte, *Sainte-Columba;* depuis la réforme elle a repris son nom d'Hy ou Iona.

(1) *Horæ britannicæ*, tom. II, pag. 302.

Le monastère d'Iona avait atteint le plus haut degré de prospérité, quand, dans l'année 807, les rois de la mer, guidant une nombreuse flotte danoise, descendirent dans l'île et la saccagèrent. « Nous venons de leur chanter la messe des lances, disaient, avec des rires féroces, ces barbares, en dévastant le couvent; elle a commencé de grand matin, elle a duré jusqu'à la nuit! » Beaucoup de religieux furent tués; les autres, avec Collach, leur abbé, se réfugièrent sur le continent, et, pendant sept années, Iona ne présenta plus qu'un monceau de ruines. Des moines de Cluny s'établirent au milieu de ces décombres, relevèrent les murailles du couvent, restaurèrent le monastère, et s'y maintinrent jusqu'à la réforme. A cette époque, il fut définitivement dissous, et ses revenus, qui étaient considérables, furent réunis à ceux de l'évêché d'Argyle.

Le monastère d'Iona, aux temps de sa prospérité, devint la pépinière des évêques des trois royaumes, et sa bibliothèque était fameuse dans toute l'Europe. Elle renfermait les archives de l'Écosse, et un nombre incalculable de manuscrits précieux et uniques qui furent ou dispersés ou détruits lors de la réforme. Cette bibliothèque avait, parmi les lettrés du moyen-âge, une sorte de réputation qui tenait de la fable. Boëce raconte, par exemple, fort sérieusement que Fergus II, compagnon d'Alaric, qui l'avait assisté au sac de Rome, rapporta, pour sa part du pillage de cette ville, un coffre rempli de manuscrits de toute espèce dont il fit présent au couvent d'Iona. Une seule réflexion suffit pour placer au rang des contes l'allégation de Boëce, c'est que le monastère d'Iona ne fut fondé que près de cent années après le sac de Rome par Alaric. Si donc des manuscrits venant de Rome ont été donnés au couvent d'Iona, ce n'a pu être que par quelqu'un des successeurs de Fergus, ce prince étant mort plus de quarante ans avant l'établissement du monastère de Colum.

Ces manuscrits du couvent étaient néanmoins fort précieux, et ce qui a pu donner lieu à la fable que nous venons de rapporter, c'est le voyage qu'Æneas Sylvius, depuis Pie II, fit en Écosse à la fin du XV^e siècle, pour chercher dans la bibliothèque d'Iona ce qui avait été perdu des historiens romains, mais surtout de Tite-Live dont le couvent possédait, dit-on, un exemplaire complet. Plus tard, en 1524, beaucoup de ces manuscrits ayant été transportés à Aberdeen, on essaya vainement de les déployer : le parchemin en était si usé, qu'il tombait par écailles, sitôt qu'on y touchait.

Que reste-t-il aujourd'hui des splendeurs d'Iona? Quelques tas de pierres que les moines ont laissés au bord de la mer, des monceaux de ruines, la haute tour de l'église du couvent et une croix encore debout. Ces ruines, que recouvrent en partie la mousse, le lichen et les plantes saxatiles, sont fort remarquables, car ces édifices écroulés en partie datent de diverses époques, et quelques-uns remontent à l'antiquité la plus reculée. Les monumens d'Iona feraient la fortune d'un antiquaire patient. Tout à l'heure nous essaierons de les faire connaître.

Les habitans de l'île appartiennent au clan des Mac-Leans; le chef de la petite tribu de Threld, dont les revenus s'élèvent à une soixantaine de livres, étant absent, nous fûmes reçus par un de ses parens, bonhomme qui nous donna la plus généreuse hospitalité. Après nous avoir servi un copieux déjeuner, composé de gibier, de poisson et de viandes fumées, et dans lequel le porto ne fut pas épargné, il voulut être notre *cicerone* dans l'île, et il nous conduisit d'abord à la montagne de l'Abbé du sommet de laquelle on embrasse d'un seul coup d'œil la vue de l'île entière et des mers qui l'environnent. L'horizon, du côté du nord, est fermé par la chaîne des collines et des montagnes de l'île de Mull; dans l'ouest, une longue suite d'îles aux côtes basses sortent de la mer, et la ligne brune qu'elles forment s'appuie sur de hautes montagnes bleues noyées à l'horizon dans une vapeur argentée; Tiree et Coll sont ces îles basses, et ces montagnes lointaines appartiennent aux îles de Rum et de Skye. Enfin, au sud et à l'est, nous découvrîmes les côtes de l'Écosse couvertes d'une brume épaisse à travers laquelle on apercevait confusément quelques îles plus voisines.

La montagne de l'Abbé est située au centre de l'île, et sa hauteur est la même que celle de la butte Montmartre à Paris. Sur la partie ouest de la montagne on voit un enclos plein de pierres de formes bizarres que recouvre en partie un lit épais de mousse et de plantes sauvages; cet enclos s'appelle le Cimetière des Druides, *Clachnan Druinach*, et, si l'on en croit les récits de l'évêque Pockoke, on y voyait autrefois une pierre ou autel druidique (*dolmen*) (1). Ce sont là les ruines de l'époque fabuleuse, les monumens de la première origine d'Iona, qui fut l'Ile des Druides, *Inish Druinish*, avant d'être l'île chrétienne, l'île de Saint-Colum. Au nord-est et au sud de la montagne de l'Abbé sont les ruines chrétiennes, le couvent des moines et le couvent des nonnes, les chapelles des deux couvens, la cathédrale et l'évêché.

Nous nous rendîmes d'abord au couvent des moines, qui, ainsi que l'évêché, ne présente plus qu'un amas de ruines. La cathédrale est située derrière le monastère, elle est bâtie en forme de croix. Sa longueur, de l'est à l'ouest, est de cent soixante pieds, et sa largeur de trente pieds à l'endroit du chœur et de la nef, et de soixante-dix au plus à l'endroit des transepts. La cathédrale est construite tout entière avec un granit rouge tiré du petit îlot des Nonnes.Le couvent des religieuses de Saint-Augustin avait été établi sur ce rocher voisin d'Iona, avant que le caprice d'une abbesse ne vînt l'accoler peu convenablement à celui des moines. Les murailles de granit de la cathédrale sont d'une épaisseur singulière; aussi ont-elles résisté aux efforts du temps; et tandis que les charpentes se sont rompues et que les toits se sont effondrés, elles sont restées debout dans toute leur majesté. La construction de cet édifice n'est pas uniforme, elle date de plusieurs époques. La partie la plus ancienne,

(1) Pierre verticale supportant une autre pierre placée horizontalement, ayant la forme d'un T majuscule.

c'est-à-dire le chœur, remonte au VII^e^ ou au VIII^e^ siècle; ses piliers lourds et écrasés, les énormes pierres superposées par lits épais, qui ont servi à le construire, et ses voûtes arrondies en plein cintre, sont antérieurs au goût gothique et dénotent la transition du style romain au style normand. Ce chœur formait autrefois une église complète; mais la prospérité d'Iona s'étant accrue, et le vaisseau du temple étant devenu trop étroit pour contenir l'affluence des fidèles, on ajouta une nouvelle église à l'ancienne; cette nouvelle église composa la nef et les transepts : les transepts s'étendirent au point de soudure, et le clocher, ou la tour de l'ancienne église, qui se trouvait au-dessus du porche à l'extrémité opposée à l'autel, se trouva désormais placé entre les deux églises et au point d'intersection des deux branches de la croix. Cette nouvelle église, juxta-posée à l'ancienne, doit dater du XI^e^ ou du XII^e^ siècle. La forme gothique a prévalu dans ses détails, mais elle a conservé, dans la masse, quelque chose de la lourdeur romaine. Ses arcades ogivales sont portées par des piliers de dix pieds de hauteur, les chapiteaux compris, et de neuf pieds de circonférence. Les chapiteaux de ces colonnes sont d'un travail curieux : chacun d'eux est orné de figures grotesques sculptées avec une naïveté qui approche déjà de la délicatesse des âges suivans. Les unes représentent des anges pesant des ames, les autres des démons jouant avec des pourceaux; l'un de ces démons a une figure monacale qui doit avoir été sculptée d'après nature. La tour du clocher de la cathédrale a été bâtie peu de temps avant la partie gothique du monument; mais, quelle que soit son ancienneté, elle est parfaitement conservée et sa solidité paraît encore à l'épreuve de bien des siècles. Elle n'aurait besoin que d'être recouverte et planchéiée pour être habitable.

L'autel occupe l'extrémité orientale de l'église; cet autel était composé de larges dalles d'un marbre blanc veiné de gris : il a été détruit presque entièrement par la superstition du peuple. Ces insulaires, quoique convertis aux doctrines de la réforme, regardent toujours un morceau de marbre de l'autel d'Iona comme un merveilleux talisman. Ils ont donc mis en pièces le marbre de l'autel, qui a dû faire bien des heureux. Dans la nef de l'église, on voit plusieurs tombeaux de pierre. Ces tombeaux sont disposés de manière à ce que la tête du mort soit toujours tournée du côté de l'orient.

En suivant la chaussée appelée *Main-Street* pour nous rendre à la chapelle du couvent des nonnes et au cimetière des rois, nous vîmes dans la plaine une croix d'un travail remarquable, formée d'un seul morceau de granit rouge de quatorze pieds de hauteur; cette croix s'appelle la croix de Saint-Martin! Je n'ai pu découvrir d'où lui venait ce nom : elle repose sur un piédestal de trois pieds de haut.

Le monastère des nonnes, comme celui des moines, ne présente qu'un amas de ruines. A peine reste-t-il quelques vestiges du réfectoire, et cependant ses salles furent habitées long-temps encore après la réforme, les religieuses chanoinesses de Saint-Augustin, qui occupaient le couvent, ayant

obtenu du gouvernement d'alors la permission de vivre en communauté.

La chapelle du couvent est l'édifice le mieux conservé de l'île; elle a cinquante-huit pieds de longueur sur vingt de largeur. Le toit de la nef est seul détruit, il était soutenu par une charpente dont les habitans de l'île ont fait du feu; mais comme le toit du chœur était supporté par une voûte en pierres, cette partie de l'église est restée à peu près intacte. Cette voûte est ornée de voussoirs en saillie d'un travail délicat. A l'extrémité orientale de la chapelle, on voit encore le tombeau de la dernière abbesse. Ce tombeau est couvert d'une large dalle de marbre noir, sur laquelle est ciselée une figure de religieuse. Un ange est à sa droite, un ange à sa gauche, et au-dessus de sa tête la vierge Marie, tenant l'enfant Jésus dans ses bras. Sous ses pieds sont écrits ces mots en caractères saxons: *Sancta Maria, ora pro me!* et, tout autour de la pierre, on lit l'inscription suivante, également en caractères saxons:

« Hic jacet domina Anna Donaldi Ferleti filia, quondam prioressa de « Iona, quæ obiit M.D.XImo, cujus animam (altissimo) commendamus. »

— Où est le corps de Duncan? demande Rosse à Macduff dans la nuit qui suit l'assassinat du vieux roi.

— On l'a porté à Colum-Kill, répond Macduff, dans ce dépôt sacré où reposent les restes de ses ancêtres, et qui garde leurs ossemens.

— Where is Duncan's body?
— Carried to Colm's-Kill;
The sacred storehouse of his predecessors,
And guardian of their bones (1).

Hy-Colum-Kill, ou Iona, était, en effet, le lieu de la sépulture des rois d'Écosse, et Shakspeare, dans ces vers, est à la fois historien et poète. Le roi Duncan fut le dernier des monarques écossais qui fut enseveli dans l'île sainte. Malcom Commore, successeur de Macbeth, désigna Dumferline pour être, à l'avenir, la sépulture des rois. Buchanan, qui n'est ici que l'écho de la tradition, rapporte que quarante-huit rois ou chefs écossais, à partir de Fergus II jusqu'au fameux Macbeth, avaient leurs tombeaux dans le cimetière d'Iona. Plusieurs de ces princes étaient de la race d'Alpin. Une ancienne prophétie gallique avait, à ce qu'assurent les historiens, déterminé le choix que Fergus avait fait de cette île pour servir de sépulture royale. Voici les termes de cette prophétie:

« Seven years before that awful day
When time shall be no more,
A dreadful deluge shall o'ersweep
Hibernia's mossy shore;

(1) Shakspeare, *Macbeth*, act. II, sc. IV.

The green-clad Isla, too, shall sink,
While, with the great and good,
Columba's happier isle shall rear,
Her towers above the flood (1). »

Cette prophétie avait cours dans toutes les îles du Nord. Huit rois norwégiens, ou plutôt huit vice-rois des Hébrides, quatre rois islandais et un roi de France dont la tradition n'a pas conservé le nom, avaient voulu être placés dans l'île privilégiée à côté des monarques écossais. Le cimetière d'Iona contenait donc les cendres de soixante-un rois et vice-rois, sans compter les dépouilles mortelles de plusieurs chefs des clans des îles ou des montagnes, qui regardaient comme un insigne honneur de placer leur pierre tumulaire à côté des sépulcres des rois.

L'endroit où sont ensevelis ces rois est entouré d'un mur ruiné en partie; cette enceinte est placée au sud de la cathédrale; on l'appelle *Relig Ourain*, ou le reliquaire d'Oran, du nom d'Oran, compagnon de Colum, en l'honneur duquel celui-ci avait fait bâtir une chapelle, qui s'élève encore au milieu du cimetière. Cette chapelle, le premier monument que Colum construisit dans l'île, au dire des légendes, est assez bien conservée. Elle renferme plusieurs tombes, dont quelques-unes sont de curieux monumens de la domination des Norwégiens dans les Hébrides. Sur l'une d'elles est gravé un navire pareil à celui qu'on voit dans les armes des rois norwégiens de l'île de Man. Près de la tombe norwégienne se dresse la pierre sépulcrale de Mac-Donald de Ilay et de Cantire, chef du nom, l'ami de Robert Bruce, et qui combattit avec lui à Bannockburn.

« Hic jacet corpus augusti filii, augusti domini Mc. Domhnill de Ilay. »

Telle est l'épitaphe du guerrier. Dans la même chapelle est placé le tombeau du fameux *Allan-a-Sop*, Allan de la Paille, ce bâtard de Mac-Lean de Duart dont Walter Scott nous a raconté l'intéressante histoire. Sur cette tombe est encore ciselée l'empreinte d'un vaisseau, sans doute parce que Allan de la Paille avait aussi commencé par être pirate ou roi de la mer.

Plusieurs chefs des diverses branches des Mac-Leans reposent aussi dans la chapelle d'Oran : Mac-Lean de Coll, armé de pied en cap et tenant une épée de la main gauche; Mac-Lean de Duart, couvert d'une cuirasse, un bouclier à ses pieds et une épée de chaque main; Mac-Lean de Lochast-buy,

(1) Sept ans avant ce jour funeste,
Où tout, jusqu'au temps, doit finir,
Un déluge doit engloutir
L'Hibernie à la rive agreste,
Et les vertes plaines d'Isla;
Tandis que l'île sainte où vécut Columba,
Par un miracle préservée,
Dominera les flots de sa tour élevée.

une épée d'une main et un pistolet de l'autre. Tous ces guerriers sont rangés côte à côte à l'entrée du monument. Ces grands chefs de Mull et des îles voisines, dont l'existence fut si turbulente, armés comme de leur vivant, dorment là du même sommeil. Une inscription à demi effacée, tel est le seul souvenir qu'ils aient laissé de leur puissance.

Ces tombes et celles de quelques abbés sont à peu près les seules qui soient restées intactes. Nous cherchâmes vainement les sépulcres des rois; il n'en reste aucun vestige. Les débris des chapelles où on les avait placés, et qui, moins solides que la chapelle de Saint-Oran, ont été renversées de fond en comble, les recouvrent entièrement. Ces chapelles étaient au nombre de trois, et on distingue à trois monceaux de ruines la place qu'elles occupaient autour de celle d'Oran. On les appelait *Jomaire-nan-righ*, ou les tombeaux des rois. La plus considérable, fondée, dit-on, par Fergus II, portait pour inscription : *Tumulus regum Scotiæ*, et renfermait les restes des quarante-huit rois écossais; dans la seconde reposaient les huit rois norwégiens, et, dans la troisième, les quatre rois islandais.

Il faut croire sur parole ce qu'on rapporte du nombre de ces tombes et des qualités des personnages qui y étaient ensevelis, car il est impossible de découvrir au milieu de ces ruines une seule inscription qui donne à ce sujet aucune lumière. Un antiquaire que le duc d'Argyle autoriserait à fouiller ces débris, ferait sans nul doute, dans le reliquaire d'Oran, des découvertes d'un grand intérêt sur les premières époques de l'histoire d'Écosse et sur la dynastie des fils d'Alpin. La chapelle de Saint-Oran et les trois chapelles royales sont entourées d'une multitude de pierres tumulaires de toutes les grosseurs et de toutes les tailles, mais dont on a peine à distinguer les formes à travers l'épaisse enveloppe de mousse, de graminées et de plantes saxatiles qui les recouvre. Pour découvrir et déchiffrer une seule inscription, il faudrait un jour de travail. On en a cependant recueilli un grand nombre en caractères galliques, islandais ou saxons. Le nombre de ces inscriptions recueillies était de trois cents environ en 1688. Elles furent données au duc d'Argyle, et perdues, à ce qu'on assure, lors des désastres qui frappèrent cette puissante famille.

A soixante-dix pas de la chapelle d'Oran, un morceau de granit rouge s'élève au milieu des ronces et des gramen. C'est, à ce que l'on assure, le tombeau du roi de France qui a été enterré à Iona. Quel était le nom de ce roi? Quand fut-il enterré dans cette enceinte? La pierre ne le dit pas, car ce morceau de granit est brut et n'a jamais porté d'inscription; on le prendrait pour un peulven celtique plutôt que pour le tombeau d'un roi.

L'enceinte funèbre de *Relig Ourain* était un asile inviolable; mais cependant ce droit d'asile n'était pas absolu, et les règles auxquelles il était soumis étaient en quelque sorte restrictives de l'abus. Le dialogue suivant peut nous en donner la preuve.

Une nuit, un Mac-Lean se présente à la porte de l'asile, tout couvert de sang; des cavaliers le poursuivent.

— Pour l'amour de Dieu ! s'écrie-t-il, ouvrez à celui qui vient chercher asile dans la maison de Dieu !

— Confesses-tu que tu as grièvement péché?

— Je le confesse.

— Te repens-tu?

— Je me repens.

— Fais-tu serment de donner satisfaction au roi suivant la loi du pays?

— J'en fais le serment.

Dans ce moment on entend le galop des cavaliers; le garde de l'asile entr'ouvre la porte.

— Si tu as dérobé le bien d'autrui, tu vas jurer, avant d'entrer dans l'asile consacré, de ne plus commettre de vol.

— Jamais je n'ai dérobé le bien d'autrui et je jure de ne jamais commettre de vol.

— Si tu t'es rendu coupable de meurtre, tu vas jurer, avant d'entrer, de ne plus tuer.

Le fugitif reste muet, et cependant le bruit d'armes et de chevaux se rapproche.

— Jures-tu de ne plus commettre de meurtre?

— Je le jurerais si l'un des deux assassins de mon père n'était encore en vie. Je viens de tuer l'un, je tuerai l'autre.

Et le Mac-Lean s'enfuit, aimant mieux courir le risque d'être massacré par ceux qui le poursuivent que de renoncer à sa vengeance.

Si l'on avait forcé l'asile sans s'être préalablement soumis aux règles d'admission établies, et si sur la sommation du gardien on refusait d'en sortir, on était banni à perpétuité comme assassin, et les biens du réfugié étaient confisqués.

Les divers édifices d'Iona sont, comme on vient de le voir, dans un état complet de dégradation. Pendant les deux derniers siècles on les avait en quelque sorte oubliés; rarement quelques curieux visitaient ces ruines dont la destruction s'avançait rapidement, car la main de l'homme aidait au travail des années; les habitans d'Iona se servaient, en effet, de la cathédrale et des chapelles comme d'étables pour leurs bestiaux. Avaient-ils besoin d'une poutre ou d'une pierre pour construire leur chaumière, ils venaient les arracher aux toits ou aux murailles des vieux édifices. Au bout d'un petit nombre d'années, il ne fût rien resté de ces curieux monumens; mais le dernier duc d'Argyle, mieux inspiré que ses prédécesseurs, a mis un terme à ces dégradations; il a fait vider les chapelles, nettoyer en partie le pavé des immondices qui le recouvraient; enfin il a fait élever, autour de l'ensemble des ruines, un mur et des barrières qui n'empêchent pas les curieux de les visiter, mais que du moins les bestiaux ne peuvent franchir.

En avant de ce mur, du côté du sud-ouest, on aperçoit une double muraille qui se prolongeait autrefois parallèlement du côté de la mer. Cette construction s'appelle aujourd'hui *Dorus tragh*, la porte du rivage. Des anti-

quaires prétendent que ce sont là les restes d'une galerie couverte qui s'étendait du couvent à la mer.

Notre pélerinage au couvent achevé, nous retournâmes à Threld en traversant une jolie plaine. Après les courses que nous avions faites les jours précédens, au milieu des collines stériles de l'île de Mull, nous ne pouvions nous lasser d'admirer la fécondité et la riche culture de cette partie de l'île sainte. Cette plaine nourrit la population d'Iona. Cette population, nombreuse pour le peu d'étendue de l'île, n'en exporte pas moins, chaque année, dans les îles voisines, des bestiaux et des grains.

La journée était avancée quand nous arrivâmes à Threld. Sir James nous avait fait préparer une splendide collation. La moitié d'un mouton bouilli, des poissons de diverses espèces, et d'excellentes pommes de terre de son jardin, en faisaient les frais. La nuit nous surprit comme nous étions encore à table faisant les dernières libations de wiskey et de vins d'Espagne; nous la passâmes dans d'excellens lits dont la paille composait les matelas, les lits de plume et la couverture. Le lendemain, de grand matin, sir James nous éveilla en nous apprenant une bonne nouvelle. Un bateau du port de Tarbet dans l'île de Jura venait chercher à Iona le fils d'un fermier de Jura et sa *macalive*. Ce bateau était à l'ancre à deux portées de fusil de l'île dans le détroit qui la sépare de Mull, et il devait retourner à Tarbet dans la journée. Le patron proposait de nous prendre à bord comme passagers. Nous fîmes aussitôt nos conditions avec lui, et pendant que l'habitant de Jura embarquait sa *macalive*, nous déjeunâmes avec le reste du mouton de la veille, que sir James, véritable Anglais, accompagna de *muffins*, de groseilles noires et d'un nombre incalculable de tasses de thé. Tout en déjeunant, sir James nous raccontait ce que c'était que cette macalive qui occupait toute l'île et qui nous intriguait quelque peu. Voici le résumé de ses explications. La macalive est une sorte de bail d'éducation, bail fort singulier du reste. Un laird, par exemple, envoie un de ses fils à un de ses tenanciers, souvent même à un ami ou parent éloigné, à la charge de le nourrir et de l'élever. A cet effet, en même temps que ce fils, il expédie, à l'homme qu'il a jugé digne de sa confiance, un certain nombre de vaches auxquelles le nourricier est tenu d'en joindre un nombre égal pour former un troupeau. Le laird, pour la pâture de ces bestiaux, cède à son tenancier une certaine étendue de terre, et pendant tout le temps que dure l'éducation de l'enfant, le nourricier et lui se partagent le produit des vaches. Si par hasard ce produit était insignifiant, qu'il fût par exemple d'un seul veau, il appartiendrait à l'enfant. Quand au bout de six ans le nourrisson quitte son père adoptif et retourne dans sa famille, il emmène avec lui toutes les vaches et la moitié des élèves; ce troupeau est considéré comme sa dot et s'appelle *la macalive*. Ce bail, à la première vue, paraît moins productif qu'honorifique pour le nourricier, il lui est cependant fort avantageux. Supposons, en effet, que le nourricier ait fourni huit vaches et son pupille un même nombre; le nourricier, en échange, a reçu sans

aucune redevance des pâturages pour seize vaches pendant six ans; la moitié des veaux de ces seize vaches et tout leur lait lui appartiennent. Il est facile de voir que les huit vaches qu'il abandonne sont loin d'égaler la valeur de la moitié des veaux, du lait et de la terre dont il a joui gratuitement.

Cette fois la macalive se composait d'abord d'un grand rustre de dix-huit ans (le pupille), et ensuite de trois vaches et de deux veaux (la dot) qu'on eut toutes les peines à hisser à bord de la barque avec de forts câbles, et qu'on déposa sur un lit de paille, à fond de cale, les quatre pattes solidement réunies. Les trois vaches beuglaient d'une manière lamentable, mais les veaux avaient l'air de résignation douloureuse familière à ces pauvres animaux.

La saison nous favorisait; la mer était belle, le vent soufflait du large et nous poussait rapidement vers les côtes de l'Écosse. Les *pays of Jura* vers lesquels nous nous dirigions, grandissaient et s'allongeaient à vue d'œil; le jeune homme à la macalive vint vers nous, et nous adressant la parole dans une sorte de patois hébridien, qui nous donnait une assez médiocre idée de l'éducation qu'il avait pu recevoir dans *Hy-Colum-Kill*, ce berceau des sciences en Écosse, qui aujourd'hui n'a pas même une école : « Nous arriverons de bonne heure à Tarbet, nous dit-il; voici une belle journée, et un steamer ne marcherait pas plus vite que notre barque.— Vous croyez ? — J'en suis certain, car un steamer n'a que ses machines pour l'aider, et nous avons à bord ce qui vaut mieux dans une navigation que toutes les machines d'un steamer. — Un bon vent ? — Non. — Le flux qui nous porte vers la côte ? — Nullement. — Un bon pilote ? dit le patron de la barque en se redressant. — Ce n'est pas encore cela. — Alors que voulez-vous dire, je ne puis deviner ? » Le jeune homme tira un petit morceau de marbre gris de sa poche, et me le montrant sans pourtant s'en dessaisir : « Voici, me dit-il, ce qui vaut mieux que toutes les machines, tous les pilotes et les meilleurs vents réunis; c'est un morceau de l'autel de Colum-Kill... » Et ce disant, il se signa avec le morceau de marbre qu'il remit soigneusement dans sa poche. Notre vieux patron de barque, qui avait fait quatre voyages à Calcutta, et qui chaque été allait pêcher la baleine sur les côtes du Groënland, hocha la tête d'un air significatif, en entendant la singulière confidence du jeune homme. « Tout à l'heure, quand nous allons entrer dans le Whirlpool de Corryvrekan, si nous prenions plus à droite qu'à gauche, je voudrais bien voir si son caillou l'empêcherait de servir de déjeuner aux loups et aux chats de mer, nous disait-il en haussant les épaules. Tenez, quoique le vent porte d'un autre côté, et que nous en soyons encore à plus de six milles, entendez-vous Corryvrekan qui rugit ? » En effet, un grand bruit de mer, comme le grondement de la tempête entendue du rivage, à distance, retentissait dans l'éloignement. « Qu'est-ce donc que ce Corryvrekan? demandai-je au pilote avec un air d'inquiétude qui parut lui plaire. — Corryvrekan, me répondit-il, c'est un gouffre situé entre les îles de Jura et de Scarba, un gouffre sans fond qui a déjà avalé plus de barques

et de navires qu'il n'y a de mouettes sur le roc de Saint-Kilda. Quand la mer est haute, ses vagues tournoient, se soulèvent, bondissent et décrivent toutes sortes d'évolutions terribles autour des rocs qui servent de soupiraux au gouffre. Tout à l'heure, quand nous allons arriver au Corryvrekan, si, comme je le crains, la marée est trop forte, nous serons obligés de faire le tour de l'île de Scarba, plutôt que de passer par ce terrible couloir, car, malgré la pierre du jeune homme, notre barque et tout son équipage seraient bientôt engloutis. »

Une heure après ce dialogue, notre barque se présentait à l'entrée du whirlpool de Corryvrekan. La mer s'y engouffrait avec fureur; ses vagues s'élevaient à une hauteur énorme, retombaient avec fracas, et faisaient jaillir au loin des masses d'écume et des nuages de brouillard; le patron regarda avec inquiétude en avant de la barque, se saisit du gouvernail, vira de bord, et nous fîmes un demi-tour du côté de l'est, longeant le terrible *whirlpool* auquel *Vrekan*, le pirate norwégien, qui s'y perdit, a laissé son nom. Justement, au moment où nous tournions le dos au gouffre, un beau bâtiment à vapeur de Glasgow, qui revenait de l'île de Skye, s'y engageait sans hésiter, luttant victorieusement contre la furie des vagues et se perdant dans le nuage d'écume et de vapeur qui s'élevait du fond du gouffre. « Nous sommes arrivés trop tard, dit le patron; la marée est haute, et mieux vaut faire une quinzaine de milles de plus par une jolie mer que de courir le risque de descendre dans le whirlpool. Qu'en dites-vous? ajouta-t-il en s'adressant à notre crédule compagnon qui, tout à l'heure, au moment d'entrer dans le détroit, était fort pâle et paraissait avoir perdu un peu de sa confiance dans la puissance de son talisman. — Saint Columba nous eût tirés d'affaire, dit l'insulaire en levant les yeux et en regardant dévotement autour de lui pour être bien assuré que nous tournions toujours le dos au gouffre. — Si je prenais le camarade au mot et si je lui faisais courir quelques bordées à l'entrée du Corryvrekan, il aurait bientôt changé d'avis, murmura le patron en levant les épaules de pitié; mais nous n'avons pas de temps à perdre, car c'est une dure promenade que le tour de l'île de Scarba, et il ne faudrait pas trouver le reflux de l'autre côté de Corryvrekan. » La mer, en effet, était fort agitée autour de l'île de Scarba, mais surtout dans le détroit qui sépare cette île des îlots de Lunga. Néanmoins, après trois heures d'une pénible navigation, nous avions passé sous le vent du Corryvrekan, et nous naviguions paisiblement dans le sound de Jura. La journée était avancée quand nous débarquâmes dans cette île, au port de Tarbet.

Jura n'est qu'un énorme rocher de trente milles de longueur sur cinq à six milles au plus de largeur. La chaîne rocailleuse qui forme le corps de l'île est surmontée de deux monstrueux pitons qu'on appelle les *paps of Jura*. Du côté de l'ouest et du sud, le rocher se relève et se découpe en longues falaises qui pendent sur la mer; du côté de l'est et du nord, les pentes s'abaissent insensiblement, et une plaine étroite s'étend entre la mer et les derniers

gradins des montagnes. Cette plaine qui, du nord au sud, occupe un espace d'une vingtaine de milles, est la seule partie de l'île qui soit cultivée. La partie montagneuse de Jura est remplie de troupeaux de chèvres, de bétail noir, et abonde en gibier de toute espèce; mais les rocs dont l'île se compose sont coupés de tant de crevasses et de ravins, et sont si confusément entassés l'un sur l'autre, que la chasse y est très difficile. Le steamer qui devait nous ramener à Glasgow ne passait devant Tarbet que le lendemain : nous profitâmes donc du reste de la journée pour visiter l'île. Nous avions pour monture ces petits chevaux du pays qui courent comme les chèvres au milieu des rochers. Nous nous dirigeâmes d'abord vers le hameau de pêcheurs de Lagg, et puis nous nous aventurâmes au hasard dans la campagne. Sur la plupart des collines et des rocs du voisinage, nous voyions de ces petits enclos en pierres sèches appelés *duns* dans les Highlands, et nombre de châteaux ruinés; ces châteaux, construits tous sur un même plan, n'étaient réellement que des habitations de guerre; une fois les clans désarmés et la paix établie dans les îles *de par la loi*, ces habitations incommodes furent successivement désertées par les lairds, qui aujourd'hui logent tous sans exception dans de jolies maisons bien distribuées, qu'ils ont bâties dans la plaine au pied du rocher au haut duquel s'élevait le château. Bien des causes se réunissaient pour rendre ces châteaux inhabitables. Ils étaient suspendus en quelque sorte à de hautes pointes de rochers, au sommet de monts qu'il fallait péniblement gravir. Comme les matériaux ne pouvaient que difficilement se transporter à ces hauteurs, on les avait ménagés. La plupart de ces châteaux ne se composaient donc que d'une tour massive à laquelle étaient accolées une ou deux tours plus petites. La tour principale était divisée en trois étages au plus; ses murs avaient dix pieds d'épaisseur à leur base et à peu près cinq pieds d'épaisseur vers le sommet. Des fenêtres étroites étaient percées dans ces lourdes murailles. Un escalier en colimaçon conduisait d'un étage à l'autre; le haut de la tour était recouvert d'un toit en pierres en forme de toit de pigeonnier; des créneaux et quelquefois, dans les constructions plus considérables, d'étroits machicoulis couronnaient ces tours; ces machicoulis servaient à donner passage aux poutres ferrées, au plomb fondu ou à l'huile bouillante que la garnison jetait sur les assaillans au moment de l'assaut. Ils dominaient d'ordinaire la porte et les ponts-levis, car l'assaut se donnait toujours de ce côté, les fenêtres étant trop étroites pour donner passage au corps d'un homme, et les créneaux trop élevés pour que des échelles pussent y atteindre. L'escalier, construit en pierres, afin qu'on ne pût y mettre le feu, était placé dans l'un des coins de la grosse tour. La garnison occupait le dernier étage et le rez-dechaussée de ces édifices. La famille du laird se tenait dans l'étage du milieu que défendait un double mur; ces demeures étaient donc sombres, étroites, et on ne peut plus incommodes. Un grand puits, des caves creusées dans le rocher, et au fond de ces caves un cachot, telles étaient les dépendances de ces châteaux. Une trappe donnait entrée dans le cachot au fond duquel on

descendait le prisonnier par une échelle ou avec une corde, de façon à ce qu'une fois la corde et l'échelle retirées, il fût impossible d'en sortir.

Ces châteaux, mais surtout ces cachots, ont été le théâtre de tragiques aventures, que les insulaires vous racontent avec le tour d'esprit poétique qui leur est propre. A les en croire, chacune de ces prisons souterraines aurait été le théâtre de scènes plus lamentables et plus sinistres que les *plombs* et le fameux *pont des soupirs* à Venise. Ces récits rempliraient des volumes. Voici l'un de ceux qui nous a paru faire à la fois le mieux connaître les mœurs sauvages des anciens habitans de ces îles et présenter le plus d'intérêt.

Le lord Mac-Donald des îles, n'ayant pas eu d'enfans mâles, avait déclaré son héritier Hugh Mac-Donald, son neveu. Ce jeune homme, se voyant si près du pouvoir suprême, ne put résister à la tentation d'en jouir sur-le-champ. Il résolut donc de se défaire de son oncle, qui ne succombait pas assez vite, à son gré, sous le poids de l'âge et des infirmités. A force de séductions et de promesses, Hugh Mac-Donald parvint à faire entrer, dans un complot contre la vie du vieillard, plusieurs seigneurs du voisinage. Comme ceux-ci ne se fiaient pas aux seules promesses de ce neveu dénaturé, ils lui firent signer le traité de partage des dépouilles du lord, et apposèrent eux-mêmes leurs signatures au bas de cette pièce qui fut remise entre les mains du laird de Mac-Leod, le plus considérable d'entre eux. Le jour fut fixé pour l'exécution du complot, et tous les conjurés se tinrent prêts à agir au signal que leur chef devait leur donner.

Il arriva sur ces entrefaites que Mac-Leod, ayant vendu des bestiaux à un marchand de l'île de Skye, reçut en paiement de ces bestiaux un billet qu'il serra dans la même cachette que le traité. A quelque temps de là, le marchand, venant acquitter sa dette, redemanda son billet, et Mac-Leod qui, comme la plupart des seigneurs écossais de ce temps, ne savait pas lire, au lieu de ce billet, remit au marchand le traité signé par les conjurés. Le marchand, après avoir pris connaissance de cet écrit, estimant qu'il lui serait plus profitable que son billet, le serra soigneusement et le porta sur-le-champ au lord des îles, qui ne manqua pas, en effet, de lui donner une bonne récompense. La colère du vieux lord, quand il eut acquis cette irrécusable preuve de l'ingratitude de son neveu, fut portée au comble; mais il fit un noble effort sur lui-même pour la surmonter, et, maître d'un premier mouvement, il résolut de se venger de la seule façon qui fût digne de lui. Il recommanda le secret au marchand, et il invita à un grand repas qu'il donnait à ses vassaux Hugh Mac-Donald et ses complices. Ceux-ci s'étant rendus à son invitation, il eut soin de placer à table chacun d'eux entre des hommes sur la fidélité desquels il pouvait compter. Le repas se passa comme tous les festins de l'époque, c'est-à-dire qu'on couvrit la table d'énormes quartiers de bœufs, de daims ou de cerfs, et d'une infinité d'oiseaux de terre et de mer rôtis et de poissons bouillis ou grillés. A la fin du repas, on servit les vins, toujours abondans dans ces îles, qui font leurs vendanges pendant les tempêtes, quand un navire d'Espagne ou de France vient se briser sur leurs côtes inhospita-

lières. Lorsque les coupes furent remplies, Hugh Mac-Donald se leva, et, approchant de ses lèvres sa tasse d'argent pleine de vin d'Espagne :

« A Mac-Donald, lord des îles, honneur, prospérité et longue vie!..... dit le jeune homme en se tournant du côté de son oncle; mais celui-ci, interrompant le toast et redressant sa tête blanche d'une façon terrible :

— Mon neveu se trompe : c'est une mort prompte et non pas une longue vie qu'il me souhaite, » s'écria-t-il d'une voix irritée.

Hugh Mac-Donal, pâle et atterré, essayait de balbutier une réponse.

« Oui, tu viens de mentir, reprit son oncle avec un calme plus effrayant que ne l'était sa colère; je sais que tu souhaites ma mort et que tu as résolu de la hâter!

— Quel est l'infame qui peut avoir porté contre moi cette horrible accusation?

— Cet infâme, c'est toi-même! »

Et le vieillard, tirant de son sein le traité que jusqu'alors il avait tenu caché :

« La preuve, la voici, lui dit-il; tiens, lis, ajouta-t-il en lui passant le traité..... Et vous, lairds de Mac-Neil, de Duart et de Mac-Leod, lisez comme lui!.. »

Le chef des conjurés et ses complices, interpelés d'une si brusque façon et se voyant découverts, restaient muets et consternés, s'attendant tous au dernier supplice. Mais le vieux lord, reprenant la parole :

« Je devrais faire subir à chacun de vous le sort que vous m'aviez destiné, leur dit-il, mais j'aime mieux voir en vous des hommes faibles, séduits par un déloyal et un ingrat, que des coupables endurcis. Je veux donc vous faire grace, je veux même pardonner au plus coupable d'entre vous, à mon neveu Hugh Mac-Donald; sa grande jeunesse et son inexpérience ont pu seules le porter à commettre une action si criminelle; j'aime à le croire. Je lui pardonne donc aussi, laissant à sa conscience le soin de le punir; mais si, au lieu de se repentir, il persistait dans ses coupables desseins, écoutez le serment que je fais devant vous; je jure par tous les saints du paradis, je jure de lui faire subir un supplice tel qu'on s'en souviendra long-temps après nous dans les îles! »

Mac-Donald, se levant de table, fit ensuite prêter à tous ceux qu'il venait d'amnistier un nouveau serment de fidélité et les congédia. Mac-Leod et ses compagnons furent touchés de la générosité du vieux seigneur, et cessèrent de comploter sa mort; mais son neveu, dont l'ame était moins noble, loin d'être désarmé par la bonté de son oncle, prit sa longanimité pour de la faiblesse, et, regardant comme de vaines menaces l'avertissement terrible qu'il venait de lui donner, il ourdit contre lui de nouvelles trames. Cette fois, ne trouvant plus de gentilshommes pour le seconder dans ses odieux projets, Hugh Mac-Donald donna sa confiance à des assassins de bas étage; mais, comme il ne voulait pas leur payer d'avance une partie de la somme qu'il leur avait promise pour prix du meurtre, ceux-ci le vendirent au lord des îles.

Le vieux seigneur, ayant acquis la preuve certaine de cette nouvelle trahison de son neveu, le fit saisir par ses hommes d'armes, et, refusant de le recevoir et de l'entendre, il leur donna ordre de le précipiter dans la prison du château. Quand on l'eut déposé sur la pierre, on retira l'échelle, on laissa retomber la trappe, et, pendant trois jours et trois nuits, on le laissa sans alimens. Le malheureux, succombant aux angoisses de la faim, demandait à grands cris des vivres ou la mort, quand tout à coup la pierre qui fermait la voûte du caveau se leva, et un énorme morceau de bœuf salé fut jeté au prisonnier qui s'en saisit avec avidité et le dévora. Sa faim n'était pas encore apaisée, quand Hugh Mac-Donald se sentit consumé d'une soif ardente. « De l'eau! de l'eau! cria-t-il avec instance, de l'eau, une seule goutte d'eau! toute ma vie pour une goutte d'eau! » Long-temps ses cris se perdirent dans la nuit et restèrent sans réponse; déjà le prisonnier, s'abandonnant au désespoir, essayait par mille moyens de tempérer l'ardeur qui le dévorait, léchant les murailles visqueuses et les dalles humides de sa prison, quand tout à coup la trappe se soulève de nouveau, et un grand vase est descendu. Le malheureux le soulève avec transport et le porte à ses lèvres... Le vase était vide! Alors la lumière se retire, la pierre retombe, et Hugh Mac-Donald comprend toute l'horrible vérité des menaces de son oncle. Il était condamné à mourir de soif. Combien de temps dura son supplice? Nul ne le sait.

On voit encore sur la terre humide, au fond de ces noirs caveaux, des débris de chaînes et les ossemens des malheureux qui succombèrent sans doute dans des supplices du même genre; parmi ces captifs, il y en avait auxquels on scellait un pied ou une main dans l'épaisseur de la muraille, et qu'on laissait mourir de gêne et d'épuisement, dans la position où ils se trouvaient. D'autres étaient liés deux à deux et s'entre-dévoraient dans les ténèbres; d'autres, renfermés dans des cages de fer, ne pouvaient ni se coucher, ni s'asseoir, ni se tenir debout. Tout ce que l'imagination des hommes peut introduire dans les supplices de raffinemens cruels, fut tour à tour épuisé par chacun des maîtres de ces châteaux.

Ces chefs hébridiens, aux mœurs rudes et quelquefois féroces, ne manquaient pas cependant de la générosité familière aux peuples barbares. Sur les murailles d'un de ces vieux châteaux qu'habitent aujourd'hui la belette et le hibou, et qui autrefois appartint aux Mac-Leans, on lit l'inscription suivante, à demi effacée par le temps :

« Qu'un homme du clan des Mac-Lonish vienne frapper à la porte de ce château, et fût-il minuit, eût-il à la main une tête humaine, la porte s'ouvrira, et le Mac-Lonish trouvera asile et protection contre tous, le roi excepté. »

Voici à quelle occasion cette inscription fut placée sur ces murailles. Le laird de Mac-Lean, fils de ce Jean Gerves, dit le géant, dont nous avons raconté précédemment l'histoire, avait obtenu de Jacques II la propriété des terres de Lochiel confisquées pour crime de haute trahison. Mac-Lean résolut de faire valoir ses nouveaux droits; il rassembla tous les hommes de son clan capables de porter les armes, et, comme il prévoyait que la résistance serait

vive, peut-être longue, et qu'il ne voulait pas laisser sa femme seule dans son château, il l'emmena dans son expédition. Les barques qui portaient sa petite troupe prirent terre au fond du Linnhe-Loch au pied du Ben-Nevis, à l'endroit même où, depuis, le fort William a été construit. Les soldats de Mac-Lean opérèrent leur descente sur les terres de Lochiel sans rencontrer la moindre résistance; Lochiel cependant était bien décidé à ne pas abandonner ses domaines confisqués sans en faire payer cher l'acquisition à Mac-Lean : il avait donc assigné aux divers clans dont il était le chef l'extrémité du Loch-Ness pour rendez-vous, et, sur tous les points de la côte où il supposait que les Mac-Leans débarqueraient, il avait placé d'actives sentinelles chargées d'observer l'ennemi.

A peine les sentinelles placées au bord du Loch-Linnhe eurent-elles vu débarquer les gens de Mac-Lean que, s'enfuyant de toute leur vitesse, elles prirent le chemin des montagnes pour donner à leurs compagnons le signal de la guerre. Ce signal se donnait de la manière suivante : les soldats, placés en sentinelle, tenaient à la main un bâton brûlé à l'un de ses bouts et trempé dans le sang à l'autre bout. Ce bâton, chacun d'eux le remettait au premier homme du clan menacé qu'il rencontrait dans sa course; celui-ci devait courir, le bâton en main, jusqu'à la capitale de ce clan, à moins qu'en chemin il ne rencontrât un autre des membres de la même tribu qui prît le bâton et courût à son tour. Ce signal, transmis de mains en mains, arrivait avec une étonnante vitesse dans chaque village de chaque vallée. A sa vue, chacun des hommes en état de manier la claymore était tenu de s'armer et de se rendre à l'endroit désigné comme lieu de rassemblement en cas de guerre ou d'invasion. L'apparition du bâton contenait, en effet, un avis et une menace. C'était une façon de dire à chaque montagnard : L'ennemi est là! tout homme qui refusera de le combattre verra sa maison brûlée et son sang répandu.

Les Camérons de Lochiel étaient tous des gens dévoués à leur seigneur et n'avaient pas besoin de cette menace pour se rendre à leur poste; aussi Mac-Lean, en s'avançant dans l'intérieur des terres, eut-il bientôt à combattre toute la population de la contrée. Il fit bonne contenance cependant. Il poussa jusqu'aux rives du Loch-Ness où il savait que Lochiel l'attendait avec le gros de son armée; il espérait le vaincre et avoir ensuite bon marché de ces clans dispersés. Le combat s'engagea sur l'emplacement même du fort Auguste. Les Mac-Leans durent céder au nombre; Lochiel fut vainqueur, et ses mesures étaient si bien prises, que pas un seul homme du clan des Mac-Leans ne s'échappa : chefs et soldats, tout fut tué.

La femme de Mac-Lean tomba au pouvoir du vainqueur; comme elle était enceinte, on épargna sa vie, et Lochiel la confia à Mac-Lonish, chef d'une tribu alliée des Camérons. Lochiel, comptant sur son dévouement, lui recommanda de la manière la plus formelle, et en accompagnant sa recommandation de terribles menaces, de mettre à mort l'enfant dont lady Mac-Lean accoucherait, si cet enfant était du sexe masculin; si cet enfant était une fille, il pourrait lui laisser la vie.

Lady Mac-Lean mit au monde un enfant mâle.

Heureusement pour la pauvre mère et le nouveau-né, la femme de Mac-Lonish, qui s'était liée d'amitié avec la veuve de Mac-Lean, accoucha d'une fille le même jour que celle-ci accouchait d'un garçon; le dévouement de Mac-Lonish à Lochiel son chef n'avait pas éteint chez lui tout sentiment d'humanité: il écouta les prières des deux femmes, et, se prêtant à une généreuse supercherie, il substitua sa fille au fils de lady Mac-Lean, dont sa femme fut censée être la mère.

L'héritier de Mac-Lean, sauvé de cette façon, recouvra dans la suite les domaines de ses pères; ce fut pour reconnaître la généreuse pitié de Mac-Lonish qu'il fit de son château un lieu de refuge pour tous les Mac-Lonish, contractant, en outre, l'engagement de nourrir, d'élever et de protéger l'héritier direct de cette famille jusqu'à sa majorité, comme il avait été élevé, nourri et protégé par leur père.

Dans la suite, ce droit d'asile fut plus d'une fois invoqué, et toujours accordé avec empressement; la dernière demande de protection réclamée par un Mac-Lonish date de 1743. Elle fut faite par un homme du clan des Mac-Lonish qui s'appelait Owen Caméron, et que Lochiel, son seigneur, poursuivait comme complice du meurtre de Mac-Martin. Le laird de Mac-Lean brava les menaces et la colère de Lochiel, et donna asile au meurtrier. De nos jours, le droit d'asile n'existe plus; les lois nouvelles l'ont supprimé; mais la partie de l'engagement des lairds de Mac-Lean, qui n'est pas contraire à ces lois, est toujours religieusement exécutée, et, par une réciprocité touchante, le laird de Coll, héritier des Mac-Leans, élève toujours dans sa maison comme un de ses propres enfans l'héritier des Mac-Lonish.

Avant que nous fussions de retour à Tarbet, la nuit était devenue profonde; les histoires de meurtres et de supplices que nous racontaient nos compagnons nous remplissaient de pensées tristes; les élémens d'ailleurs s'étaient mis à l'unisson de ces lugubres souvenirs, le vent soufflait avec fureur entre les rochers, et le ciel versait les torrens d'une pluie glaciale. Quand le sentier que nous suivions se rapprochait des plages solitaires de Jura, les mugissemens de la mer nous assourdissaient, et ses vagues lourdes et phosphorescentes, se déroulant avec fracas sur les grèves rocailleuses, venaient bondir aux pieds de nos chevaux, et les couvraient de leur écume.

L'hospitalité de notre hôte de Tarbet, à laquelle le *comfort* n'était plus étranger, nous tira de nos idées sombres, et nous fit oublier nos fatigues. Quoi de plus réjouissant en effet qu'un excellent souper, servi au coin d'un bon feu, à quelques pas d'un bon lit, surtout après nos repas sur les rochers de Mull et nos lits de bruyère d'Iona!

Le lendemain, au point du jour, nous montions à bord de *l'Aigle*, beau *steamer* qui revenait de Long-Island et qui se rendait à Glasgow.

FRÉDÉRIC MERCEY.

# NAVIGATION A LA VAPEUR.

## PROGRÈS ET ÉTAT PRÉSENT DE LA NAVIGATION A VAPEUR, EN ANGLETERRE, EN FRANCE ET AUX ÉTATS-UNIS.

Vers la fin de l'été de 1807, quelques habitans d'Albany, arrêtés sur les bords de l'Hudson, se divertissaient fort à regarder, non sans échanger entre eux maintes réflexions moqueuses sur l'objet de leur passe-temps, une embarcation dépourvue de voiles et de rames, mais munie d'un long cylindre vertical d'où s'échappaient bruyamment des flots de fumée, et garnie sur ses flancs d'un système de roues à palettes assez semblables à celles d'un moulin. C'était tout simplement Fulton, qui, mettant en pratique les enseignemens de ses devanciers, faisait dans le Nouveau-Monde l'essai de la machine à vapeur appliquée à la navigation. Si l'on eût dit aux bourgeois d'Albany que, trente ans plus tard, ce disgracieux esquif, devenu un immense navire de 1,600 tonneaux, leur apporterait, en douze ou quatorze jours, des journaux datés de Bristol ou de Liverpool, assurément ils auraient haussé les épaules, et souri, pour toute réponse, au rêveur qui leur eût fait cette belle prédiction.

Telle est la marche de notre siècle : à une nouveauté en succède une autre; la surprise du jour efface celle de la veille. Et toutefois, il ne faudrait pas trop rire des rieurs de l'Hudson; car que de bons et grands esprits se sont laissés prendre à ce genre d'incrédulité ! On se rappelle les spirituelles plaisanteries qu'inspirait vers la même époque à sir Walter Scott l'idée, fort bizarre alors à ses yeux, de l'éclairage par le gaz; et cela deux années seulement avant que la respectable *Oil-Gaz-Company* vînt solennellement déposer entre les mains de l'illustre romancier converti, le titre d'administrateur de son important établissement.

Mais si d'un côté il est des esprits dont la prudence se refuse à accueillir la possibilité de certains progrès, il en est d'autres qui, par une sorte d'inspi-

ration, n'hésitent pas à annoncer, long-temps avant qu'aucun essai n'ait pu être tenté, des résultats que les imaginations les plus aventureuses, parmi leurs contemporains, repoussent comme des hallucinations de malades, *ægri somnia*, et auxquels cependant l'avenir donne raison. Ainsi en 1788, vingt ans avant que Fulton n'eût construit ses *steamboats*, Fitch, de Philadelphie, déclare qu'un jour la machine à vapeur mettra en communication directe l'ancien et le Nouveau-Monde, et prédit les miraculeux voyages des *Sirius* et des *Great-Western*. On conçoit du reste qu'il en soit ainsi : l'enfantement du fait ne se produit que lorsque la pensée humaine l'a, pendant un temps, élaboré, appelé et énergiquement voulu.

Avant d'entrer dans quelques détails sur les récentes merveilles de la navigation à vapeur, traçons rapidement le tableau de ses progrès, et constatons son état présent dans les pays où elle a été le plus favorisée, c'est-à-dire en Angleterre, aux États-Unis et en France.

On sait que la première application des machines à vapeur à la navigation est, comme tant d'autres inventions, revendiquée par plusieurs peuples. Papin, en France, en 1696; Jonathan-Hull et Patrick Miller, en Angleterre, de 1740 à 1787; plus tard, Fulton dans l'Amérique du Nord, voilà les divers concurrens auxquels on attribue ou entre lesquels on partage la gloire d'avoir dompté les flots à l'aide du plus puissant agent des temps modernes. Quoi qu'il en soit, et sans entrer ici dans ce débat de priorité, reconnaissons seulement que le premier bateau à vapeur qui n'ait pas été rejeté après l'essai, le premier qui ait servi de base à une spéculation industrielle, est celui que Fulton construisit à New-York en 1807, et qui fit le voyage de cette ville à Albany. En Angleterre, le premier bateau à vapeur qu'on y ait vu en activité pour les besoins du commerce et des voyageurs, date de 1812 seulement; il naviguait sur la Clyde et s'appelait *la Comète*. Sa force n'excédait pas trois chevaux. 1813 en vit deux autres s'établir entre Yarmouth et Norwich. Jusqu'en 1821, la force des bateaux à vapeur de l'Angleterre n'avait pas dépassé celle de 80 chevaux. On en compte aujourd'hui sur la Mersey et la Tamise un nombre considérable qui ont la force de 120 chevaux. Ceux qui font le cabotage s'élèvent de 140 à 200 chevaux. Depuis les premiers essais que nous venons de signaler, le nombre des bâtimens à vapeur s'est tellement multiplié dans la Grande-Bretagne, qu'au rapport de M. Porter, du *Board of Trade*, auquel nous empruntons les détails suivans (1), elle en compte aujourd'hui 600, présentant un tonnage de près de 68,000 tonneaux. Ainsi, en vingt-quatre ans, il a été lancé en Angleterre une moyenne annuelle de 25 bateaux à vapeur. Hâtons-nous d'ajouter que les progrès les plus rapides appartiennent aux six dernières années, qui, réunies, donnent à elles seules un total de 306 nouveaux bâtimens.

Voici, au surplus, quels étaient, d'après les documens fournis par le con-

(1) *Progress of the Nation*, vol. II, pag. 46.

trôle de l'Amirauté, et pour chacune des années de 1814 à 1835, le nombre et le tonnage des bâtimens à vapeur appartenant au Royaume-Uni et à ses diverses possessions :

| | | Bâtimens. | | Tonneaux. |
|---|---|---|---|---|
| 1814. | — | 2 | — | 456 |
| 1815. | — | 10 | — | 1,633 |
| 1816. | — | 15 | — | 2,612 |
| 1817. | — | 19 | — | 3,950 |
| 1818. | — | 27 | — | 6,441 |
| 1819. | — | 32 | — | 6,657 |
| 1820. | — | 43 | — | 7,243 |
| 1821. | — | 69 | — | 10,534 |
| 1822. | — | 96 | — | 13,125 |
| 1823. | — | 111 | — | 14,152 |
| 1824. | — | 126 | — | 15,739 |
| 1825. | — | 168 | — | 20,287 |
| 1826. | — | 248 | — | 28,958 |
| 1827. | — | 273 | — | 32,490 |
| 1828. | — | 293 | — | 32,032 |
| 1829. | — | 304 | — | 32,283 |
| 1830. | — | 315 | — | 33,444 |
| 1831. | — | 347 | — | 37,445 |
| 1832. | — | 380 | — | 41,669 |
| 1833. | — | 415 | — | 45,017 |
| 1834. | — | 462 | — | 50,735 |
| 1835. | — | 538 | — | 60,520 |
| 1836. | — | 600 | — | 67,969 |

On voit par ce relevé qu'en six ans, de 1831 à 1836, l'Angleterre a doublé la force de sa navigation à vapeur. On jugera mieux encore de l'accroissement qu'y a pris ce mode de navigation, en comparant, sous le rapport de leur mouvement commercial, les deux époques indiquées ci-dessus.

En 1830, le tonnage des bâtimens à vapeur, à l'entrée et à la sortie, pour les divers ports de la Grande-Bretagne (il ne s'agit ici que des bateaux anglais), était de 2,265,500 tonneaux.

En 1836, ce même tonnage s'élevait à 5,385,000, c'est-à-dire qu'en six ans il s'était accru de près de 140 pour 100.

Sur ce nombre de 5,385,000 tonneaux, le commerce avec l'étranger entrait pour 380,000 seulement; c'était donc près de 5 millions de tonneaux appartenant au commerce intérieur et de cabotage (1).

Si l'on porte la comparaison sur le mouvement de l'un des ports de la Grande-Bretagne, de celui de Londres, par exemple, on a les résultats suivans, pour 1830 et 1835 :

En 1830, il est entré dans le seul port de Londres 361 bâtimens à vapeur (2),

(1) On n'a pas compris dans cette énumération les bâtimens entrés ou sortis sur lest, ou qui, ne portant que des voyageurs, ne sont pas assujétis aux droits de douanes.

(2) Il s'agit ici des *entrées*, lesquelles peuvent être multiples pour le même bâtiment, et non du nombre réel des bâtimens mêmes.

jaugeant 73,634 tonneaux, et en 1835, 1,076 bâtimens du port de 266, 684 tonneaux. C'est-à-dire que, dans l'espace de cinq ans, le nombre des bâtimens reçus dans le port de Londres s'est triplé, et que la force du tonnage s'y est presque quadruplée. Cette marine à la vapeur se répartissait entre le commerce intérieur et le commerce étranger dans la proportion des 2/3 pour le premier, et d'un tiers pour le second.

Mais c'est au Nouveau-Monde surtout qu'il appartenait de s'approprier le plus efficacement cet élément nouveau de communication. Tout entier au développement de leur puissance industrielle et commerciale, alors que le vieux continent, en proie aux douleurs de l'enfantement politique, s'absorbait dans la guerre et les luttes intestines, les États-Unis élevaient au plus haut degré les progrès de la navigation à vapeur. C'était, au reste, le plus grand bienfait que pût départir la Providence aux vingt états épars dans le sein de cette vaste unité nationale. Séparés par d'immenses intervalles, disséminés sur un sol huit fois plus grand que la France, ils devaient s'empresser d'adopter un mode de transport qui réduisait considérablement pour eux le temps et l'espace, et dont leurs nombreux cours d'eau, leurs fleuves et leurs lacs gigantesques favorisaient si bien l'application et les progrès.

D'après l'auteur des *Lettres sur l'Amérique du Nord*, le nombre des bateaux s'élevait, dans toute l'Union, en 1834, à 386, donnant un tonnage de 96,000 tonneaux. Plus des 4/5 de ce nombre se répartissaient ainsi entre les sept principaux états :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| New-York en avait | 54 | du port de | 13,233 | tonneaux. |
| La Louisiane.... | 115 | — | 46,292 | — |
| L'Ohio.......... | 62 | — | 8,047 | — |
| La Pensylvanie.. | 36 | — | 5,097 | — |
| L'Alabama...... | 22 | — | 3,291 | — |
| Le Maryland.... | 18 | — | 5,832 | — |
| Le Tennessée... | 17 | — | 4,083 | — |

Le reste se partageait entre les treize autres états. Comme on le voit, la plus grande partie des bateaux à vapeur de l'Union appartiennent à l'Ouest, à l'Ouest qui sans cesse reculant, devant les pas de ses hardis pionniers, les limites de la civilisation, incessamment appelle et dévore, et de nouvelles troupes de défricheurs, et de nouvelles masses de produits et de marchandises. Depuis 1835, le nombre des bateaux à vapeur s'est considérablement accru dans toute l'Union : on en compte 400 sur le seul Mississipi, et près de 50 sur le lac Erié. De même qu'en Angleterre, avant 1822, les appareils les plus puissans ne s'élevaient guère, aux États-Unis, au-dessus de 80 chevaux; mais aujourd'hui les grands et somptueux bateaux qui transportent, sur l'Hudson et la Delaware, des populations de 800 voyageurs, sont tous au-dessus de 100 chevaux. La longueur des trajets qu'ont à faire, sur les vastes cours d'eau de l'Amérique du Nord, les bateaux à vapeur, les lar-

ges dimensions qu'on a coutume de leur donner, expliquent comment, en comparant les chiffres portés ci-dessus, les 186 bateaux des États-Unis accusent un tonnage beaucoup plus fort que celui des 600 bâtimens de la Grande-Bretagne.

Quant à la France, si l'on consulte le compte rendu des travaux des ingénieurs des mines, publié en 1837, on voit qu'il existait, en 1835, sur nos fleuves et rivières, 100 bateaux à vapeur. Cinq départemens en employaient à eux seuls la plus grande partie (87 en 1836). Voici comment se distribuaient sur nos principaux fleuves les bateaux qui y avaient leur point de départ :

| | 1835. | | 1836. |
|---|---|---|---|
| Sur le Rhône............ | 21 | — | 24 |
| Sur la Loire-Inférieure.... | 13 | — | 21 |
| Sur la Saône.............. | 14 | — | 18 |
| Sur la Gironde............ | 18 | — | 14 |
| Sur la Seine.............. | 11 | — | 10 |

Le rapprochement de ces chiffres montre que, tandis que la Loire gagnait 8 bateaux sur 21, la Saône 4 sur 18 et le Rhône 3 sur 24, la Gironde en perdait 4 sur 18, et la Seine 1 sur 11. Trois autres départemens, Saône-et-Loire, les Côtes-du-Nord et le Finistère, abandonnaient aussi, ou voyaient se réduire sur leurs cours d'eau, ce mode spécial de transport. Deux causes ont pu contribuer à ce fâcheux résultat, le mauvais état de la navigation qui n'est que trop réel sur la plupart de nos rivières, et les difficultés d'approvisionnement causées par la cherté du combustible.

Bien que dans le relevé précédent, la Seine ne figure que pour 10 bateaux à vapeur qui lui appartiennent en propre, il importe de remarquer que sur les 105 bateaux qui naviguaient en 1836 sur nos fleuves et rivières, 38 ont la Seine pour lieu de parcours ou pour point de départ. C'est au Havre surtout que la navigation à vapeur se déploie avec le plus d'énergie, et contribue à former, pour le commerce côtier, les associations les plus nombreuses et les plus puissantes. C'est du Hâvre encore que se sont élancés récemment ces beaux et rapides pyroscaphes qui mettent aujourd'hui en communication le premier de nos ports de l'Océan avec Copenhague, Elseneur et Saint-Pétersbourg. Ce nombre de 38 bateaux affectés au service du bassin de la Seine n'était en 1834 que de 16; ainsi, en deux années, il s'est plus que doublé, tandis que la navigation du reste du royaume ne présente aucun accroissement notable. Cet état pour ainsi dire stationnaire, en France, de la navigation à vapeur, appelle hautement l'attention des chambres et de l'administration.

Un fait qui ressort également du document cité plus haut, c'est que le transport des voyageurs, par les bateaux à vapeur français, a diminué dans la proportion d'un quart, pour laisser place à un accroissement équivalent de transport de marchandises. Ce dernier mouvement était en 1836 de 1,615,000 quintaux métriques. Cette réduction dans le nombre des voyageurs est un fait

grave, et dont on regrette de ne trouver aucune explication dans les documens officiels.

Les 105 bateaux à vapeur de 1836 étaient mus par 122 machines, dont 87 à basse pression et 35 à haute pression, représentant une force collective de 4,150 chevaux, ce qui suppose pour chaque bateau une force de 40 chevaux, moyenne qui, l'année antérieure, n'était que de 35. La machine la plus forte ne s'élève pas au-delà de 70 chevaux, la plus faible est de 6, fait qu'expliquent suffisamment les conditions de navigabilité de nos fleuves. Quelques-uns de ces bateaux ont du reste deux machines, comme *le Neptune*, dont la puissance est ainsi de 140 chevaux, et qui joue le rôle de remorqueur sur la Seine. Pour compléter ce relevé, il faudrait y ajouter les navires à vapeur de l'état, qui sont au nombre d'environ 40, et dont plusieurs s'élèvent jusqu'à une puissance de 220 chevaux, ainsi qu'une vingtaine de bateaux appartenant au commerce; mais ce qu'il importe surtout de mentionner, c'est le beau service des paquebots de la Méditerranée, établi en 1836 par le gouvernement. Depuis long-temps déjà, la Méditerranée était sillonnée dans tous les sens par les *steamers* anglais, napolitains, autrichiens et sardes; nous-mêmes nous avions sur cette mer, en 1836, 21 navires à vapeur servant à nos relations avec l'Afrique. Il était de la plus haute importance pour nos intérêts politiques et commerciaux, de nous y assurer des communications régulières et rapides avec le Levant. La conservation d'Alger peut-être dépend de la prépondérance que nous prendrons sur la Méditerranée. Si nous ne devons pas y être les maîtres absolus, si la Méditerranée ne doit pas devenir un jour, dans toute la réalité du mot, un lac français, au moins devons-nous, sous peine de déchéance politique, nous qui possédons Alger, Marseille et Toulon, y naviguer de pair avec les plus vaillans. Il faut reconnaître à cet égard que la création des paquebots méditerranéens est l'un des actes du gouvernement qui ont le plus de portée pour l'avenir.

Rien n'a été négligé pour instituer ce service sur le meilleur pied. C'est sur les plans des bateaux à vapeur de l'amirauté et du *Post-Office*, qui font le trajet de Falmouth à Lisbonne, à Malte, à Corfou, qu'ont été construits nos paquebots. Ils sont au nombre de 10, d'une contenance chacun de 380 tonneaux, d'une force de 160 chevaux, et pouvant recevoir 70 passagers. Le service embrasse deux lignes, l'une de Marseille à Constantinople, l'autre, qui croise la première, d'Athènes à Alexandrie. Entre Marseille et Constantinople, on touche à Livourne, Civita-Vecchia, Naples, Messine, Malte, Syra, Smyrne. On sait que pour les bâtimens à voile, dont la navigation est fort difficile sur la Méditerranée, la traversée de Marseille à Constantinople prend 45 jours. Par les paquebots, le trajet est, pour la première ligne, qui a 591 lieues, de 13 jours 1/2 seulement; pour la seconde ligne (173 lieues), il est de 4 jours 2 heures, y compris pour ces trajets les temps de station, ce qui répond à une vitesse de déplacement d'environ 3 lieues à l'heure.

Quant à la navigation intérieure, la marche des bateaux à vapeur est géné-

ralement, à la remonte, de 2 à 4 lieues à l'heure ; à la descente, elle est de 4, 5 et quelquefois 6 lieues. Il y a actuellement sur la Tamise des bateaux dont la marche habituelle est de 6 lieues. Sous ce rapport encore, les bateaux américains l'emportent sur ceux de l'Angleterre. « J'ai vu plusieurs fois à Albany, dit M. Michel Chevalier dans son livre des *Intérêts matériels*, le bateau à vapeur, parti le matin de New-York à 7 heures précises, arriver avant 5 heures du soir. La distance est de 55 lieues de poste, et comme le bateau s'arrête quinze fois pour prendre et déposer des voyageurs, il y a moins de 9 heures de marche réelle, ce qui suppose une vitesse de plus de 6 lieues à l'heure. »

En France, entre le Hâvre et Rouen, où la Seine offre un chenal profond, les bateaux à vapeur marchent à raison de 5 à 6 lieues 1/2 à l'heure. Sur le Rhône, la vitesse est de 6 lieues à la descente et de 1 lieue 1/2 seulement à la remonte. Sur la Garonne, la marche, entre Royan et Bordeaux, atteint souvent jusqu'à 6 lieues 3/4 à l'heure. Quant à la Loire, les bateaux d'ancien modèle n'y font guère que 2 lieues 1/2 à l'heure; mais la navigation à la vapeur y a pris dernièrement un accroissement considérable : on peut citer, entre autres nouveaux bâtimens qui se sont fait remarquer par la rapidité de leur marche, *le Riverain* n° 2, qui ne cale que 18 pouces d'eau, et dont la force motrice, produite par une seule machine, est de 40 chevaux. Il fait le trajet entre Nantes et Angers en 9 heures et revient en 6, y compris le temps perdu à 16 escales, ce qui donne de marche effective 3 lieues à l'heure à la remonte et 5 à la descente. Cette vitesse reste d'ailleurs bien au-dessous de celle qu'atteignent les beaux steamers de la Seine, *la Dorade*, construite par M. Cavé, et *l'Éclair*, de M. Jollet, bateau en tôle affecté au transport des voyageurs entre Rouen et Saint-Germain. La concurrence est telle aujourd'hui sur la Loire qu'on y fait en ce moment 25 lieues pour 50 centimes. Quand les bateaux arrivent dans une ville, ils répandent sur le rivage de petits imprimés ainsi conçus : « *Enfoncé l'Hirondelle!* elle a mis 10 minutes de plus que *l'Orléans*, etc. » *L'Orléans*, à son tour, prend à l'occasion sa revanche, et de là nouvelle distribution d'imprimés-pamphlets, le tout pour le plus grand profit des voyageurs. Il en est de même en Angleterre; les compagnies rivales de la navigation par la vapeur, entre Londres et Boulogne, ont commencé un nouveau genre de concurrence. L'une d'elles avait récemment fait afficher que ses paquebots transporteraient de Boulogne à Londres à 1 schelling (1 fr. 25 c.) par tête; ce que voyant, la compagnie rivale s'est hâtée de réduire le prix de ses places à 6 pence (62 1/2 cent.), c'est-à-dire à la moitié du prix de sa concurrente.

Si les bâtimens à vapeur ne peuvent, sous le rapport de la célérité de la marche, entrer en concurrence avec les chemins de fer, il est facile d'établir au moins qu'ils peuvent, moyennant certains perfectionnemens, l'emporter de beaucoup, pour le bon marché des prix de transport, sur ce dernier mode de viabilité. Ici encore, l'Amérique et l'Angleterre nous donnent l'exemple. Bornons-nous à citer quelques faits. Sur l'Hudson, les marchandises paient,

par lieue et par tonne, 21 cent., et 8 à 10 cent. seulement sur l'Ohio et le Mississipi. Quant aux voyageurs, il y a eu (et il y a probablement encore), entre New-York et Albany, des bateaux meublés et équipés avec le plus grand luxe, qui ne prenaient que 2 fr. 65 c. pour un trajet de 55 lieues, c'est-à-dire moins de 5 cent. par lieue. *Le Diamant*, magnifique bateau de 255 pieds, avait même des places à 2 centimes. Les bateaux anglais de Londres à Calais prennent communément aux secondes places 10 cent. par lieue. Quant aux nôtres, ils se tiennent, pour les voyageurs, entre 11 et 25 c. par lieue pour la première chambre, et 20 et 30 pour la seconde.

Sûr et rapide à la fois, le mode de voyager qu'offrent les bateaux à vapeur est celui dont on peut doter le pays aux moindres frais. Il a d'ailleurs sur les diligences et même sur les chemins de fer un avantage notable, c'est de laisser au voyageur le libre usage de ses mouvemens, et d'enlever à une longue traversée tout ce qu'elle peut avoir de fatigant et de monotone. Les Américains, ces enthousiastes utilitaires, apportent dans la construction de leurs bateaux à vapeur un luxe artistique et une élégance dont on se rendrait difficilement compte si l'on ne savait tout ce que la concurrence peut avoir de productif, et si l'on ne connaissait d'ailleurs les admirables facilités que leur donne la profondeur de leurs fleuves. Rien n'est beau, gracieux et comfortable comme ces courriers navigateurs de l'Hudson qui incessamment font échange de populations entre New-York et Albany.

De toutes les considérations qui précèdent, nous sommes amené à conclure que la navigation à vapeur peut, en beaucoup de cas, être l'utile appendice des lignes de chemins de fer, et former avec celles-ci un système mixte de communications qui, beaucoup moins coûteux que des lignes continues de chemins de fer, assurerait aux denrées et aux hommes un transport suffisamment rapide. C'est une pensée qui a été récemment émise et appuyée de toute l'autorité des faits, dans une publication que nous avons déjà citée plus haut (*Intérêts matériels*). Mais il est au développement de notre système de viabilité en général, et de la navigation à vapeur en particulier, deux conditions indispensables : 1° l'abaissement du prix des fers; 2° l'extension de l'exploitation de la houille, et l'établissement de communications spéciales par canaux ou chemins de fer, qui puissent desservir efficacement nos gîtes houillers. Le fer et la houille, voilà le pain quotidien de l'industrie. Sans la houille à bas prix, point de bateaux à vapeur sur nos fleuves et rivières; sans le fer, nous serons contraints de nous passer de bateaux perfectionnés.

Le fer, jusqu'ici symbole de la guerre, le fer, aujourd'hui l'une des premières richesses de l'ère pacifique dans laquelle nous entrons, le fer étend et multiplie sans cesse ses usages. Nos routes se bordent de rainures de fer; nos ponts s'élancent suspendus sur des cordages de fer, ou s'appuient, comme celui de Cubzac, sur des piles de fer; la pierre de nos monumens cède en partie la place au fer, qui s'élance en sveltes colonnettes ou se découpe en pendentifs légers, en fenêtres ogivales, pour remplacer les clochers de nos

vieilles basiliques détruits par le temps; nos bateaux à vapeur, jusqu'ici en bois, n'auront plus bientôt que des coques de fer. Il s'établit en ce moment sur la Tamise un service de magnifiques bateaux à vapeur en fer. Si jusqu'ici les bateaux en fer n'ont été mis en usage que sur les rivières et les fleuves, rien ne prouve, ainsi que le remarque le savant docteur Lardner, qu'ils ne puissent franchir cette limite. Les bateaux en fer offriraient, pour les voyages sur mer, de notables avantages : à tonnage égal, leur poids ne s'élève pas à la moitié de celui des navires en bois; leur tirant d'eau étant plus faible, leur assure ainsi une plus grande rapidité de marche, ou leur permet un chargement plus considérable. Le fer, au reste, résiste beaucoup mieux que le bois à la fatigue du roulis et au choc des bancs ou des écueils. Entre autres faits à l'appui de cette assertion, M. Mac-Grégor cite les suivans dans son rapport à la chambre des communes sur la navigation à vapeur : « *L'Alburkah*, pendant l'une des expériences auxquelles on soumettait ce steamer, toucha et vint heurter son ancre. Nul doute qu'il ne se fût brisé s'il eût été de bois; sa coque en fut quitte pour une légère bosse. »....... « Un bâtiment en fer construit pour l'*Irish Navigation Company*, et toué près de *Lough Dergh*, fut surpris par une violente brise qui lui cassa son grelin, et le poussa rudement contre les rochers qui bordent la côte. Là, le navire se débattit plusieurs heures durant contre la tempête et les écueils, sans qu'il en résultât pour lui le moindre dommage. En pareil cas, un bâtiment en bois eût été vingt fois mis en pièces. » Ajoutons, ce qui est une considération importante pour les climats chauds, que les bâtimens en fer ne sont pas sujets à la pourriture et conservent une constante fraîcheur. La nature de leur construction les garantit aussi en partie contre l'incendie. Pour être juste toutefois, il faut reconnaître que le bois a l'avantage d'être plus élastique que la tôle; il est plus lisse sur les flancs du bateau, et les planches du sapin ne croisant par l'une sur l'autre comme celles du fer, pour le clouage, offrent moins de résistance à l'eau, sont moins rigides que la tôle aux efforts des machines, et réagissent mieux sur la vague. Mais ces inconvéniens sont loin de balancer les avantages que les mécaniciens trouvent à employer le fer dans la construction des bateaux. De nombreux succès ont sur ce point justifié leur préférence, notamment celui des bateaux si légers de M. Gache, les *Émeraudes*, de la Loire, qui ne calent que 8 à 10 pouces d'eau, condition très favorable à la navigation difficile de la Loire.

S'il est vrai que chaque époque doive avoir son cachet, c'est à la *puissance de la vapeur* que la nôtre devra le sien. La Providence semble avoir décidé que les peuples désormais doivent se mêler, se frotter les uns aux autres, et c'est à la vapeur qu'elle veut que nous soyons redevables de ce bienfait. A la terre donc les chemins de fer; à la mer, aux fleuves, les navires à vapeur! Les chemins de fer et les navires à vapeur sont deux idées qui se complètent l'une par l'autre, et répondent de loin à une idée première qui les a depuis longtemps devancées dans l'œuvre de fusion des peuples et des races, l'imprimerie.

Tandis que les chemins de fer auront pour résultat de resserrer l'espace sur les deux grands continens qui se partagent notre planète, et de mettre à quelques jours de distance des nations jusque-là inconnues pratiquement les unes aux autres, les navires à vapeur, messagers de la civilisation, seront les liens qui uniront les deux mondes. Déjà l'Angleterre, par sa communication récemment établie entre Londres et Bombay par Suez; l'Autriche, par sa navigation à vapeur du Danube, cette grande route fluviale de l'Europe, n'ont-elles pas puissamment préparé le contact intime de l'Orient et de l'Occident? Le trajet de Londres à Bombay, qui, autrefois, par le cap de Bonne-Espérance, exigeait quatre mois, ne demande plus aujourd'hui que trente à quarante jours par les navires à vapeur de la Méditerranée et de la mer Rouge (1), et, grace à l'énergique volonté de Méhémet, cette voie de communication va se trouver encore notablement abrégée et facilitée par l'établissement du chemin de fer de Suez. Là, tout près du désert, au sein même de l'antique berceau des sciences, la vapeur va bientôt faire resplendir ses jeunes merveilles; là, 18,000 Arabes, bataillon infatigable de travailleurs, préparent sans relâche un lit au double courant commercial de l'Occident et de l'Orient, et creusent le sol où viendront s'échanger, sur les rails sortis de Birmingham, les produits si variés des deux mondes. Enfin, un mois seulement sépare aujourd'hui Marseille des rives du Gange, et les prodiges récemment accomplis par *le Sirius* et *le Great-Western*, mettent Londres et Liverpool à quatorze jours de New-York.

Bien que ces deux navires ne soient pas précisément les premiers bâtimens à vapeur qui aient traversé l'Atlantique (2), comme les premiers essais de ce genre étaient restés isolés et sans suite, et que la science les considérait comme des tours de force tout exceptionnels (3), on s'explique facilement

(1) Le relevé suivant, extrait des documens fournis par l'administration des postes de l'Angleterre, témoigne de l'accroissement qu'ont pris, de 1834 à 1836, les relations entre la Grande-Bretagne et ses possessions des Indes, par suite de l'établissement des bateaux à vapeur. Il s'agit ici du nombre de lettres et de journaux échangés entre ces possessions et la métropole:

| | | 1834. | | 1836. |
|---|---|---|---|---|
| De et pour | Ceylan............. | 14,918 | — | 16,951 |
| — | Bombay............ | 49,662 | — | 57,384 |
| — | Madras............. | 64,656 | — | 74,190 |
| — | Calcutta............ | 125,436 | — | 145,525 |
| | | 254,672 | | 291,848 |

Dans ce nombre de près de 292,000, les journaux et papiers publics entraient pour un vingtième environ.

(2) *Le Savannah*, en 1819, avait fait cette traversée. A la hauteur de Cork, en Irlande, la fumée de sa machine le fit prendre, par les habitans, pour un navire incendié. Aussitôt l'Amirauté de lui dépêcher un cutter, fin voilier, qui, malgré sa marche supérieure, fut fort étonné de ne pouvoir atteindre un bâtiment démâté. Mais bien plus grand encore fut l'ébahissement des marins irlandais, lorsque, le *steamer* ayant arrêté sa machine, John Bull put s'apercevoir de sa méprise et admirer la prouesse de l'audacieux *Yankee*.

(3) Lardner, dont on ne contestera certainement pas les titres scientifiques, avait émis sur ce sujet des doutes qui, au point de vue de la théorie, paraissaient d'ailleurs très fondés.

l'enthousiasme qu'a excité le succès de ces hardis pionniers de la navigation à vapeur. Désormais le problème est résolu : il est bien démontré qu'un bâtiment à vapeur peut faire directement le trajet d'Angleterre aux États-Unis, c'est-à-dire (et c'était là que gisait la difficulté), se pourvoir d'une quantité suffisante de charbon pour cette immense traversée.

*Le Sirius* a, le premier, ouvert la voie; 18 jours lui ont suffi pour le trajet. Parti, le 4 avril, de Cork (Irlande), il arrivait devant New-York le 22 au soir. A peine mouillait-il dans le port, aux acclamations des Américains, qu'un plus vigoureux athlète, *le Great-Western*, navire monstre, parti de Bristol le 8 au matin, apparaissait triomphant et fier de sa course de 14 jours.

La contenance du *Great-Western* est de 1,604 tonneaux, il est armé de deux machines ayant ensemble une puissance de 450 chevaux; ses 4 chaudières pèsent 180 tonnes, et sont entourées d'une chambre en fer contenant 900 tonnes de charbon, qui lui garantissent 25 jours de marche. Tout l'appareil mécanique pèse 470 tonnes.

*Le Great-Western* a 240 pieds de long sur 58 de large avec les roues. Celles-ci ont 38 pieds de diamètre. On peut, par la comparaison, se rendre compte de l'aspect de ce géant des *steamers*, en songeant qu'il excède la longueur et la force d'un bâtiment de guerre de 80 canons, et qu'outre ses deux vastes cheminées vomissant des torrens de fumée, il porte 4 puissans mâts dont la voilure est destinée, à l'occasion, à favoriser sa marche. A la machine du *Great-Western* est attaché un instrument ingénieux appelé *indicateur*, et constatant le nombre de coups de piston qu'elle a donnés, et par suite la somme des rotations décrites par les roues; ce nombre a été, dans son dernier voyage, de près de 283,000, soit 19 environ par minute, ce qui, d'après les calculs établis sur la circonférence des roues, équivaut à 17 milles anglais (27 kilomètres 350 mètres) par heure, ou 12 nœuds, chiffre qu'il faut réduire, en raison de l'inégalité de la marche, à une moyenne de 14 milles, ou 5 lieues et demie à l'heure.

Jetons maintenant un coup d'œil sur l'intérieur du navire. Le salon, magnifiquement décoré par Parris, et orné de peintures allégoriques, dans le style de Watteau, qui rappellent toute la somptuosité du siècle du grand roi, occupe 82 pieds de long sur 34 de large; ses dorures, ses glaces encadrées dans des imitations de porcelaines, ses éclatans tapis, ses riches divans, éblouissent les regards, et ne sont pourtant rien encore, pour le luxe et la beauté, auprès de l'appartement réservé aux dames, lequel est placé à l'extrémité de cette vaste salle. Une foule d'autres pièces, chambres, chapelle, salle de conseil, etc. présentent, à un haut degré, cette magnificence utile et comfortable dont les Américains et les Anglais ont depuis long-temps donné l'exemple. 150 lits y sont réservés aux passagers, et cependant, malgré tout cet immense matériel, il y a place pour un chargement de plus de 200 tonneaux. Le frêt pour l'aller est de 35 guinées (880 fr.), table comprise, et de 30 (750 fr.) pour le retour. Moins aristocrate dans ses allures, *le Sirius* a.

comme les *Liners* (paquebots de Liverpool à New-York), une deuxième classe à 20 guinées (500 fr.), et même, à la chambre d'avant, une troisième classe à 8 guinées (200 fr.). Vienne au reste la concurrence, et notre siècle de démocratie saura bien faire baisser tous ces prix orgueilleux!

La concurrence!... la voilà qui de toutes parts s'éveille, et déjà elle s'apprête à lancer au-delà des mers un plus rude joûteur encore que *le Great-Western*. Déjà se balance à l'ancre, dans les eaux de Limehouse, l'honneur, la gloire des *steamers*, le navire qui portera sur son pavois le nom chéri de la jeune et brillante reine de la Grande-Bretagne, *le Victoria!* — Plus long de 35 pieds que le plus fort vaisseau de la marine royale, il a 275 pieds de la poupe à la proue; il excède en puissance *le Great-Western* de 50 chevaux (sa force est de 500); du port de 1,863 tonneaux, il pourra recevoir dans ses larges flancs 500 passagers et 1,000 tonnes de marchandises. Aussi a-t-il coûté deux millions et demi de construction. *Le Victoria* fera la traversée, on l'espère, en douze jours.

Et maintenant, que vont dire les hardis navigateurs de l'Amérique du Nord, les actifs et entreprenans Yankees, quand ils verront cette imposante reine de l'Océan s'avancer avec la rapidité du trait dans les eaux de leur grande cité, eux qui, à la nouvelle de l'arrivée des premiers bateaux anglais, quittaient à la hâte, la nuit, leurs maisons, et, des quais de New-York, saluaient, pleins de joie, *le Sirius*, trépignaient d'enthousiasme, quelques heures plus tard, au *Great-Western*, et s'élançaient pour aller admirer, toucher ce bateau-géant, qui, le 22 avril, leur apportait des journaux de Bristol datés du 8! — Qui dira les fêtes, les meetings, les repas, les toasts, les bals, les concerts, auxquels a donné lieu ce grand fait d'intérêt national, et dont les immenses colonnes des journaux américains et anglais ont depuis trois mois enregistré les détails?

Que l'on ne s'étonne pas de cet enthousiasme : indépendamment des intérêts commerciaux qui rattachent les États-Unis à l'Angleterre, il y a aussi au fond du cœur des deux peuples le lien du sang, le lien d'une même origine, le souvenir et l'amour de la mère-patrie; et puis, le fait même de ce rapprochement de deux nations que la vapeur place désormais à douze ou quinze jours l'une de l'autre, ne recèle-t-il pas une révolution tout entière dans les intérêts commerciaux, industriels et politiques des deux mondes?.... Les peuples n'applaudissent jamais en vain: leurs acclamations sont des pressentimens d'avenir.

Mais nous, en face de ces progrès continus, de ces efforts suivis de nouveaux efforts et couronnés par de constans succès, nous bornerons-nous à battre stérilement des mains aux triomphes de la Grande-Bretagne? N'aurons-nous pas aussi nos *Sirius* et nos *Great-Western?* Certes, le gouvernement actuel, qui se préoccupe sérieusement et avec fruit des intérêts commerciaux et industriels, appréciera toute l'importance qu'auraient pour nos ports du Hâvre, de Nantes et de Bordeaux, des communications aussi fré-

quentes et aussi rapides avec les Antilles, avec les États-Unis, notre premier allié commercial.

Je ne voudrais pas terminer ces observations par une réflexion pénible, et cependant il semble que Dieu, tout en marquant chaque œuvre humaine du cachet de sa puissance bienfaitrice, ait voulu que le genre humain payât de son labeur et de son sang chacun de ses progrès. Si belle enfin que soit une œuvre, lorsqu'elle est à son début, il y a toujours place en elle pour une certaine somme de mal.

On éprouve quelque embarras à exalter la puissance de la vapeur, au lendemain des explosions de *la Moselle* et de *l'Oronoko*. Qui oserait nier que la navigation mécanique soit un bienfait pour tous les peuples, au profit desquels elle tend sans cesse à généraliser les bienfaits d'une civilisation jusqu'ici concentrée sur quelques points du globe?... Néanmoins, il faut le reconnaître, l'emploi de la vapeur, comme puissance locomotrice, présente encore des dangers. Pratiquement, elle est de date très récente; elle appelle des perfectionnemens au moyen desquels la science des Watt et des Fulton ne soit plus un jour, parmi les hommes, qu'un instrument de création et de progrès.

Force incalculable, on dirait presque surhumaine, la vapeur semble prendre plaisir à montrer à l'homme qu'elle n'est qu'à demi asservie. Longtemps elle se laisse manier, docile et obéissante; et puis, tout à coup, dans un caprice sauvage, elle rejette son joug de fer, elle éclate et foudroie. Ses ravages alors sont à sa taille : c'est par centaines qu'elle immole ses victimes, et il n'est si forte paroi de fer qui puisse l'enserrer.

C'est ainsi qu'il a fallu que la gloire pacifique du *Great-Western* lui-même fût un instant couverte d'un voile de deuil. Voici ce que disaient les journaux anglais en annonçant son heureuse traversée :

« Nous sommes affligés d'avoir à relater ici un fait lamentable, touchant « *M. Pearne*, l'ingénieur en chef du *Great Western*. C'était le jour même de « l'arrivée du navire; M. Pearne était occupé à surveiller la machine, lorsque « l'un des conduits ayant soudainement crevé, laissa échapper une bouffée de « vapeur dont il fut tellement brûlé que peu de jours après il expira dans de « grandes souffrances. M. Pearne était un homme riche et considéré, qui, « ayant été chargé de la construction de la machine, en avait voulu avoir la « surveillance, à titre de volontaire, durant la traversée. »

Triste vérification de cette parole : Tu n'enfanteras que dans la douleur !

PH. CHEMIN-DUPONTÈS.

# INSTITUTIONS FINANCIÈRES.

## L'OMNIUM, ASSOCIATION DE CRÉDIT GÉNÉRAL.

C'est là une vaste entreprise d'utilité publique, dont se sont occupés déjà, avant nous, plusieurs organes de la presse, et qui mérite d'obtenir un jour tout le succès qu'ils ont aimé à lui promettre. Nous n'avons pas pour habitude, on le sait, de recommander à l'attention du public, même de la manière la plus détournée, aucune de ces idées marchandes qui, sous un air de libéralité hypocrite, servent d'enseigne trop souvent à des spéculations exclusivement d'intérêt privé. Telle n'est pas l'idée de *l'Omnium;* et, s'il nous suffisait d'une preuve *a priori* pour nous dispenser de tout examen ultérieur et approfondi, nous la trouverions, avec une certaine sécurité de conscience, dans la sympathie chaleureuse et désintéressée que témoigne à ce système de banque générale l'illustre écrivain dont nous publions le remarquable travail d'économie publique.

Certes, il y aurait déjà, ce nous semble, un assez vif intérêt de curiosité pour nos lecteurs à voir comment a été traitée par M. de La Mennais une question de finances, et l'une de ces questions qui peuvent le moins se passer des lumières que donne la pratique des affaires. Peu de gens savent aujourd'hui que l'auteur de *l'Indifférence en matière de religion* a dû naturellement, par des circonstances de position et de famille, être initié de bonne heure aux théories les plus usuelles de la banque. Pour ceux qui n'ignorent pas cette particularité intime de la vie d'un homme qui a remué tant d'idées dans plusieurs directions si diverses, ce sera encore une étude intéressante de le suivre dans cette excursion qu'il tente pour la première fois à travers l'ordre matériel des sociétés. Le nouveau développement qui se manifeste aux yeux de tous dans cette haute et singulière intelligence est un spectacle qui ne trouvera pas beaucoup d'indifférens, nous le croyons. Il est étrange peut-être, mais il est heureux que cette intelligence s'apaise par l'observation un peu plus distincte et détaillée des affaires, et de quelles affaires? celles du commerce! en les abordant toutefois du seul côté où elle peut le faire désormais, c'est-à-dire sans descendre tout-à-fait de la région des généralités. On s'apercevra bien, à la lecture de son travail, que les habitudes théoriques de cet esprit absolu ne sont point changées, quoiqu'il ait pris pour un jour une autre voie et donné un élément différent à son activité.

Quoi qu'il en soit, nous n'avons pas cru que le vif intérêt, nécessairement attaché à un article d'économie publique de M. de La Mennais, intérêt au moins très littéraire pour tout le monde, et plus sérieux pour plusieurs, nous dispensât de rechercher, en toute liberté d'esprit, ce que c'est que l'entreprise de *l'Omnium.*

46.

Le plan de cette *Association de Crédit général* réunit plusieurs idées fécondes, dont aucune n'est absolument neuve sans doute, mais qui le deviennent presque par leur combinaison. Quand *l'Omnium* sera devenu une réalité, ce sera le système de banque le plus complet en soi, et le plus étendu par ses ramifications, dont on ait jusqu'ici doté le monde industriel et commercial. Il y a bien en cela quelques côtés faibles, comme dans toute création humaine, et nous n'abdiquons pas ici la faculté et le devoir de les signaler un jour par une critique sérieuse, impartiale et surtout bienveillante ; mais l'idée fondamentale est bonne, la combinaison heureuse et fortement liée ; elle est praticable, elle sera réalisée, je ne dirai pas à quel moment ; mais il est bon que, dès aujourd'hui,, elle se propage et se popularise.

Les fondateurs de *l'Omnium*, et M. de Ripert-Monclar, qui en a conçu la première pensée, ont vu que notre plus puissante association de crédit, la banque de France, ne parvient à faire accepter des billets de circulation que dans un rayon très court, qui ne dépasse guère les limites de Paris et de sa banlieue ; ils ont vu que, même avec le concours des trois ou quatre comptoirs récemment fondés par elle dans autant de villes de province, et investis du droit et des provisions nécessaires pour acquitter directement ses effets de crédit, elle n'a pas pu obtenir pour ceux-ci, à une certaine distance de la capitale, un placement abondant et avantageux. Ils en auront conclu évidemment qu'il ne suffisait pas de couvrir la France et les états européens de succursales correspondantes à la banque de *l'Omnium*, mais que c'était à la nature même des effets de crédit qu'il fallait s'en prendre. En conséquence, ils ont attaché à ceux qu'émettra *l'Omnium* un intérêt modéré, il est vrai, mais satisfaisant, d'où résultera pour eux, nous le croyons volontiers, une circulation plus active et un accueil très favorable dans les localités les plus rebelles jusqu'ici à toute combinaison de banque.

Cette idée, qui n'est pas neuve, on le sait, mais sur laquelle on a bien fait de mettre la main, pour en éprouver une bonne fois la fécondité par une grande application, cette idée nous apparaît comme la base de tout le système proposé. On va voir comment toutes les autres conceptions en découlent.

Partant de cette donnée première, l'association centrale de *l'Omnium*, dont le siége est à Paris, s'occupe d'y organiser un *comptoir général de France*, lequel constituera, à son tour, dans nos grands centres d'industrie et de commerce, des *comptoirs principaux;* et ceux-ci seront chargés, chacun dans sa circonscription particulière, d'établir des *comptoirs de circulation* dans les villes et les cantons où le besoin s'en fera sentir. La même organisation s'appliquera à l'étranger, et il y aura successivement, à mesure que le système s'acheminera vers une réalisation plus ou moins étendue, un *comptoir général* de Hollande, un *comptoir général* de Suisse, de Lombardie, de Russie, etc. Nous n'insisterons pas davantage sur la description de ce mécanisme uniforme.

Les effets de crédit de *l'Omnium* se distinguent en effets de *change* et en effets de *circulation.* Ces derniers sont destinés uniquement à circuler sur toutes les places d'un même pays, et ne peuvent être présentés à l'acquittement que dans les comptoirs divers dont ce pays a été doté. Les effets de *change* doivent être acquittés à tous les comptoirs généraux que l'association a institués. Ne nous occupons que des effets de *change;* on devinera aisément dans quelle mesure ce que nous avons à en dire s'étend aux effets de l'autre espèce.

L'association centrale transmet ses effets de *change*, en compte, et dans la proportion d'un crédit déterminé, à chaque comptoir général, qui use de cette monnaie de papier pour l'escompte des valeurs commerciales ou autres, et pour toutes les opérations ordinaires de banque.

Toutes les fois que cet effet de crédit de *l'Omnium* est échangé contre des valeurs à terme, il est expressément stipulé qu'on lui fixe une échéance au moins aussi éloignée que celle des valeurs qu'il représente ; il est possible d'en agir ainsi avec les cliens qui le prennent en paiement, car il porte intérêt, nous l'avons dit, et il offre d'ailleurs plusieurs garanties solides qui assurent la facilité de son acquittement au jour de l'échéance ; il peut, en raison de tous ses avantages, trouver, même avant d'être échu, mille personnes étrangères à *l'Omnium* qui l'accepteront sans inquiétude contre du numéraire, en toute circonstance. En outre, par ses traités avec les comptoirs, l'administration les a intéressés à toujours

l'échanger au pair et avant l'échéance contre espèces : l'effet de crédit de l'*Omnium* est destiné ainsi à devenir, d'après le vœu de ses créateurs, un intermédiaire très usité dans les transactions les plus simples, un véritable *medium circulans*, comme ils disent.

Voyez, en effet, tout ce qui tend à préserver de la dépréciation ce suppléant du numéraire. D'abord, comme il ne commence à être exigible qu'à l'époque où les valeurs qui lui correspondent, qui lui sont même affectées par des numéros d'ordre, et qui lui servent de premier gage, ont pu être réalisées en espèces, les comptoirs généraux de *l'Omnium* ( tous indistinctement obligés à le rembourser, après certains jours de vue) n'ont pas besoin de garder dans leurs caisses, comme la banque de France dans ses caves, une masse de numéraire stérile pour la reproduction d'intérêts et exclusivement réservée aux remboursemens imprévus du papier de circulation. Le capital social de *l'Omnium*, tel qu'il est recueilli en argent par l'émission des actions, reste intact ou à peu près, quelle que soit la gravité d'une crise commerciale ; il est utilisé dans des placemens que, par un excès de prudence, on peut choisir préférablement parmi ceux dont il est facile de se retirer à volonté et sans aucun sacrifice ; il est tout entier productif d'intérêts, ce qui permet déjà d'assurer, observons-le en passant, un revenu fixe de 4 pour 100 aux actionnaires. Mais surtout il présente, après les valeurs escomptées et déposées en échange des effets de crédit, une seconde garantie accessoire et surabondante de la solvabilité de *l'Omnium*.

En outre, faut-il ajouter que chaque *comptoir général* et *principal* fournit un cautionnement proportionné à la quotité du capital social qui lui est confiée en valeurs productives, à titre de dépôt, et que ces cautionnemens de tous les comptoirs forment une garantie de plus en faveur de *l'Omnium*, garantie dont doit profiter, avant tout, la bonne renommée de ses effets de crédit ?

N'oublions pas de dire qu'un intérêt minime est attaché à ces cautionnemens par l'association centrale, qui en place le montant à un taux plus avantageux.

C'est ici que s'élève de soi-même la question des bénéfices que peut produire *l'Omnium*. Ils dérivent des quatre sources que nous allons indiquer.

Le revenu social se compose :

1o Ainsi que nous l'avons déjà signalé, de l'intérêt des valeurs acquises pour l'emploi utile du capital social, qui sert de garantie, mais non de fonds d'escompte.

2o De la différence entre l'intérêt payé aux effets de crédit émis, et l'intérêt, nécessairement plus fort, produit par les valeurs diverses qui les représentent et sont en quelque sorte leur hypothèque dans les mains de *l'Omnium*. ( En effet, *l'Omnium*, différant en cela, comme en divers autres points, de la banque de France, doit réaliser les valeurs à terme qui lui sont remises en dépôt, puis en placer fructueusement le produit, et se créer ainsi une sorte d'indemnité pour les bénéfices qu'il ne peut demander, comme la banque de France, à une circulation de billets indéfinie, pourvoyant à tous les escomptes et ne supportant aucun intérêt à la charge de la banque. Au reste, la différence des systèmes fera qu'au lieu d'être hostiles, ces deux établissemens pourront s'entr'aider mutuellement. La banque de France, si nous ne nous trompons, est toute prête à escompter les nouveaux effets de commerce que se chargera de recueillir *l'Omnium* pour les amener à la portée de son aînée, moins active et moins entreprenante, chaque jour, avec l'âge.)

3o De la différence entre l'intérêt payé aux cautionnemens des *comptoirs* et celui que doivent produire les valeurs dans lesquelles est employé le montant de ces cautionnemens.

4o Des droits prélevés sur les opérations sociales. *L'Omnium* ne s'interdit pas, en effet, de prélever les droits et commissions ordinaires de banque, en les abaissant toutefois à un taux plus raisonnable que ce qui se pratique aujourd'hui. Cette prime lui est légitimement due pour un des résultats les plus clairs de ses combinaisons, qui sera de réduire les variations du change entre les diverses places commerçantes de l'Europe. *L'Omnium* ne tient compte du change qu'au moment de l'émission de ses effets de crédit, et leur valeur une fois réglée en pistoles ( 10 francs, argent de France ), comparativement au change du moment en florins de Hambourg, en piastres d'Espagne, etc., elle reste immuable jusqu'à l'acquittement.

Cette fixité de valeur du papier de *l'Omnium*, la facilité de son remboursement partout où l'association centrale a des comptoirs, l'intérêt qu'il porte avec lui, tous ces avantages et d'au-

tres encore, donnent lieu d'espérer au fondateur de l'entreprise que ses effets de crédit seront recherchés pour eux-mêmes, comme monnaie, par les personnes qui, sans avoir de valeurs à terme à escompter, auront simplement de faibles sommes à placer temporairement sous des conditions reproductives.

On a tellement cru à cette destination des effets de crédit de *l'Omnium*, qu'on leur a assuré la faculté de porter intérêt (non pas pourtant intérêt composé) pendant *cinq ans* depuis la date de leur émission, quoiqu'il soit prescrit aux comptoirs de ne pas recevoir de valeurs à échéance de plus de *six mois*.

Nous nous arrêtons dans nos explications de détail sur *l'Omnium*, pour laisser la parole à M. de La Mennais.

---

Dans la confuse multiplicité des opinions, des théories contradictoires, des pensées diverses qui pullulent au sein de la société présente, au moins est-il un point à l'égard duquel les dissentimens s'effacent, une idée admise universellement, celle du progrès. On a cessé de croire que l'humanité, forcément stationnaire, soit condamnée à tourner sans fin dans un cercle déterminé, passant, après des siècles, par les mêmes phases, recommençant les mêmes travaux pour en recueillir les mêmes fruits, incapable de franchir certaines limites fatales, irrévocablement assignées à son perfectionnement ici-bas. Une conviction tout opposée, fondée sur une philosophie plus éclairée, plus consolante, comme sur une connaissance plus étendue et une plus exacte appréciation des faits antérieurs, s'est au contraire formée peu à peu. L'histoire a parlé le même langage que la raison spéculative, et la raison a justifié les invincibles désirs de l'homme et ses constantes aspirations à un état toujours meilleur. On reconnaît que, soumis à une loi de développement en vertu de laquelle il s'approche sans cesse d'un terme idéal de perfection auquel sa nature le force de tendre, il procède dans ses voies par des évolutions successives, et se distingue par là du pur animal à jamais fixé dans l'état qui fut le sien originairement, comme quelques mollusques sur le rocher où commença leur existence.

Or, bien que le progrès, considéré en général, s'accomplisse à la fois dans toutes ses branches, il apparaît cependant d'une manière plus frappante en quelques-unes d'elles, à certaines époques du temps; et l'on peut, en tout cas, le décomposer par la pensée, afin de l'étudier plus facilement en chacun de ses élémens principaux.

Ainsi, pour que la condition du genre humain s'améliore, il faut, premièrement, qu'il connaisse et pratique mieux ses propres lois, ou qu'il s'opère en lui un développement simultané de l'intelligence et du sens moral, c'est-à-dire un accroissement de puissance, car toute puissance est spirituelle, dérive de l'esprit originairement, et

un perfectionnement de la volonté, qui use de la puissance selon les règles du droit et du devoir.

Il faut, en second lieu, que la prospérité matérielle augmente aussi incessamment, ou que chaque individu humain puisse subvenir toujours plus aisément à ses besoins physiques; que sa vie, dans cet ordre, soit toujours et plus assurée et plus douce.

Or, ce dernier genre de progrès, quoiqu'il dépende primitivement des deux autres : de la science qui, en multipliant les forces, multiplie les productions, et du devoir mieux connu et mieux pratiqué, qui en procure une distribution plus utile et plus équitable, et d'autant plus utile qu'elle est plus équitable; ce dernier genre de progrès, dis-je, a néanmoins ses lois particulières, son mode spécial de réalisation observable en elle-même, et c'est de celui-là seul que nous avons à nous occuper ici.

Plaçons-nous tout d'abord dans une société avancée déjà, je veux dire où existent, avec l'agriculture, les arts mécaniques qu'elle suppose et ceux qui contribuent aux commodités de la vie dépouillée de sa première rudesse.

Pour que la production profite à tous, pour qu'elle satisfasse aux diverses nécessités de chacun, deux choses sont indispensables : que l'agriculteur comme l'artisan, l'artisan comme l'agriculteur, produisent plus que ne l'exigent leurs besoins personnels; que ce surplus de production soit partagé suivant les besoins respectifs. Et il en sera ainsi des agriculteurs entre eux et des artisans entre eux : car tous les sols ne fournissent pas les mêmes objets de consommation, tous les artisans n'exercent pas tous les arts à la fois, tous les métiers; et dès-lors, la prospérité de la société et son existence même dépendent du partage continuel qui se fait entre ses membres des différens produits du travail.

Or, ce partage s'opère d'abord au moyen de l'échange en nature et ne peut s'opérer autrement. On donne une chose pour en recevoir une autre, du vin pour du blé, du blé pour du fer, des peaux, de la laine, des étoffes, etc.; et la valeur comparative des objets échangés résulte de l'appréciation qu'en fait chaque contractant d'après le besoin qu'il en a, l'utilité qu'il en retire, l'abondance ou la rareté respective de ces objets.

Tel a été le premier état de l'industrie commerciale. Il caractérise un progrès marqué dans les relations des hommes entre eux, puisqu'avec une certaine organisation des travaux communs, il implique déjà une facilité plus grande de pourvoir à des besoins plus variés.

On voit cependant combien ce mode de transaction, le seul connu encore aujourd'hui chez quelques tribus sauvages, est imparfait, borné, plein d'embarras et de gêne. Aussi chercha-t-on bientôt à le perfectionner, en choisissant, parmi les choses échangeables, une des plus usuelles, qui servît de terme invariable de comparaison pour apprécier et pour exprimer la valeur de toutes les autres. Le bœuf, la brebis, le chameau, une quantité de grain déterminée, furent comme les étalons de cette première mesure des valeurs, étalons très grossiers, sans doute, mais dont l'usage ne laissait pas de favoriser singulièrement les opérations commerciales dans l'étroite sphère où elles étaient naturellement renfermées à cette époque de commencement en toutes choses.

Au fond, l'on avait réussi seulement à faciliter l'échange en nature. Un nouveau pas, un pas immense fut fait ensuite, lorsqu'ayant imaginé d'imprimer l'image de l'objet choisi pour terme de comparaison entre les différentes valeurs sur un morceau de métal d'une valeur intrinsèque égale, ou supposée égale à celle de cet objet, mais à peu près indestructible et plus aisément transportable, on put, à l'aide de ce signe matériel, exprimer toutes les valeurs et tous les rapports des valeurs entre elles, tandis que ce même signe remplaçait, dans l'acte de l'échange, un des objets qu'il aurait, sans lui, fallu livrer en nature physiquement. En d'autres termes, pour obtenir une portion des produits du travail d'autrui, on ne fut plus forcé de conserver les produits surabondans de son propre travail, au risque de les voir dépérir graduellement, et s'anéantir avant leur emploi ; et le travail même, considéré comme vénal, put être rapporté à une valeur moins variable et moins incertaine.

Telle fut l'origine de la monnaie, l'une des plus fécondes inventions du génie humain. Elle reçut un perfectionnement nouveau, lorsque, cessant de représenter une chose particulière échangeable, elle devint le type à la fois abstrait et matériel de toutes les valeurs. Le commerce, jusque-là prodigieusement borné, put prendre possession du monde. Les productions de tous les climats, de toutes les industries, purent circuler d'une de ses extrémités à l'autre, et la consommation augmentant avec l'activité de la circulation, les produits du travail augmentèrent dans la même mesure : d'où un accroissement général d'aisance et de bien-être, et, par les communications réciproques des peuples, un développement plus rapide de leur civilisation commune.

Cependant la monnaie même, si heureusement substituée au simple

échange dans les transactions commerciales, offre des difficultés de transport très gênantes, quelquefois même presque insurmontables, et ce transport, en outre, nécessite des frais, entraîne des risques.

Si ce double inconvénient disparaissait, on obtiendrait évidemment deux avantages considérables : une diminution dans le prix des choses échangeables, proportionnelle aux frais de transport et au montant de l'assurance contre les risques qui s'y joignent; une augmentation dans le nombre des transactions d'achat et de vente, proportionnelle aussi à la facilité d'appliquer, pour ainsi dire, le signe représentatif de la valeur aux valeurs effectives qu'il représente. Il y aurait, en un mot, dans les affaires, économie de dépenses et économie de temps. En d'autres termes encore, les capitaux utiles seraient comme multipliés autant de fois qu'il serait possible de les employer pendant l'espace de temps qu'exigerait le transport des métaux monnayés qui représentent matériellement ces capitaux.

Or, ces avantages si précieux furent acquis au commerce le jour où fut inventée la lettre de change; car l'effet de la lettre de change est de rendre inutile, dans le plus grand nombre de circonstances, le déplacement des espèces monnayées, en compensant l'une par l'autre, autant que possible, les dettes respectives qui résultent des ventes et achats, ou en effectuant, par de simples assignations, les paiemens d'un lieu à un autre, de manière que le solde final des opérations prises dans leur ensemble reste seul sujet aux inconvéniens qu'entraîne le transport du signe matériel des valeurs.

Ce fut là, certes, un immense progrès et un bienfait immense pour le genre humain tout entier; car les peuples même les moins avancés dans la civilisation en ressentirent de proche en proche les conséquences heureuses. Quel est, en effet, le coin du monde où le commerce n'ait pas pénétré, où il n'ait pas stimulé efficacement la production locale, et introduit, avec les productions étrangères, une multitude de commodités et de jouissances nouvelles? On ne saurait douter que, sur l'universalité du globe, la richesse commune n'ait éprouvé un accroissement énorme depuis dix siècles, et, si sa distribution entre tous les membres de la famille humaine laisse tant à désirer, peut être le sujet de tant d'objections graves, c'est une question indépendante du fait général d'une plus grande production ou d'une richesse plus grande.

Diverses dans les divers pays, les monnaies diffèrent de poids et de titre, et ces différences, les dernières surtout, n'offrent rien de constant, à cause des fréquentes altérations que les gouvernemens

ont cru de leur intérêt de faire subir au signe monétaire. De là une gêne de tous les momens et de fâcheuses entraves pour le commerce, embarrassé, troublé par ces variations. Les difficultés pratiques et sans cesse renouvelées qu'elles faisaient naître, donnèrent lieu à l'institution des banques destinées à y remédier en soulageant le commerçant des calculs qu'elles nécessitaient, en lui fournissant, selon ses besoins, telles ou telles espèces métalliques, et en lui permettant dès lors d'opérer à peu près comme s'il n'eût existé qu'une monnaie partout uniforme.

Mais la banque ne fut pas long-temps réduite à cet unique office. L'invention de la lettre de change dut lui ouvrir un champ plus vaste, et, sans la suivre dans les phases successives de son développement, on peut, en son état actuel, classer, sous les trois chefs suivans, ses fonctions distinctives et propres :

1° Servir d'intermédiaire pour effectuer les paiemens réciproques auxquels donnent lieu les opérations commerciales, suivant une appréciation variable, appelée *change*, des différentes valeurs monétaires, et moyennant, en certains cas, un dédommagement pour les risques et les retards que peut éprouver le remboursement;

2° Escompter à un taux convenu des billets exigibles seulement à des échéances plus ou moins éloignées, et, par conséquent, fournir immédiatement à l'industrie des capitaux qui seraient, sans cela, restés temporairement stériles pour la production;

3° Multiplier les capitaux même par l'émission, soit de billets à terme transférables et négociables, soit de papier faisant fonction de monnaie et de même valeur qu'elle, à raison de la faculté garantie au porteur de les échanger à présentation contre le signe monétaire métallique de valeur correspondante.

Ces opérations diverses impliquent, comme on le voit, une condition indispensable, la confiance dans l'obligation émise, quelle qu'elle soit, confiance fondée elle-même sur la certitude présumée du remboursement, aux époques fixées, des valeurs qu'elles représentent. C'est ce qu'on nomme *crédit*, et le crédit de la banque en général, ainsi que des banques particulières, repose sur les bases suivantes :

Sur la possession d'un capital effectif perpétuellement tenu en réserve pour l'acquit des engagemens contractés;

Sur la présomption que les pertes éventuelles ne sauraient jamais dépasser ce capital;

Et, attendu que la quantité de papier émis peut être double ou triple de ce même capital, sur la certitude, ou, tout au moins,

l'extrême probabilité que le remboursement n'en sera pas requis à la fois, avant que la banque n'ait pu elle-même effectuer ses propres recouvremens.

Le choix des signatures, la multiplicité des affaires qui compense l'un par l'autre, en les divisant, les risques de perte, satisfont communément, d'une manière suffisante, à la condition de sécurité relative à la conservation du capital qui forme la garantie des créanciers de la banque. Pour que ses propres débiteurs vinssent à faillir presque tous ensemble, il faudrait un concours de circonstances si extraordinairement malheureuses, qu'il est raisonnable de le considérer pratiquement comme impossible.

Et quant à la supposition du remboursement simultanément exigé de la totalité des obligations de la banque, on ne saurait disconvenir qu'à certaines époques de perturbations commerciales, elle ne puisse devenir une réalité. L'expérience en a fourni plus d'une fois la preuve: plus d'une fois la banque d'Angleterre s'est vue hors d'état de remplir ses engagemens envers les porteurs de ses billets, ou d'effectuer leur remboursement en numéraire métallique. Toutefois l'expérience a montré aussi que les avantages procurés au commerce et à l'industrie par les banques autorisées à émettre un papier faisant fonction de monnaie, compensaient surabondamment les dangers que peuvent courir leurs créanciers dans les momens de crise. Il n'existe pas à cet égard une ombre de dissentiment.

Que si, de ces belles et grandes institutions auxquelles la richesse des nations a dû, dans les temps modernes, un accroissement si rapide, nous remontons par la pensée au point de départ, c'est-à-dire à l'échange en nature, qui pourrait méconnaître, dans ce développement graduel de la prospérité publique et du bien-être dont elle est la source, une claire manifestation de la loi de progrès qui préside aux destinées du genre humain perpétuellement en travail pour atteindre, dans tous les ordres où s'exerce son activité, un terme idéal de perfection, dont il approche incessamment? Ceux-là donc seraient insensés qui croiraient possible ou désirable d'arrêter ce mouvement progressif. Ainsi, pour nous renfermer dans le sujet qui nous occupe, quelle que soit la supériorité de notre système économique comparativement aux systèmes antérieurs, tout le monde aujourd'hui comprend que, pour satisfaire aux besoins mêmes qu'il a fait naître, il est nécessaire qu'il reçoive une extension nouvelle et de nouveaux perfectionnemens. L'organisation du crédit n'est pas encore ce qu'elle doit être, ce qu'elle sera certainement un jour. Considérons, en effet,

ce qui lui manque pour remplir complètement son but, les vides qu'il présente, les principales améliorations qu'il laisse désirer.

Telle est l'utilité de la banque en général, qu'on a, malgré les imperfections et les inconvéniens qu'elle présente, universellement accepté son intervention, indispensable désormais au commerce et à l'industrie. Toutefois ces inconvéniens n'en sont pas moins réels, et le premier de tous est le manque de garantie suffisante ou d'une hypothèque dans tous les cas parfaitement correspondante à la masse des obligations contractées. La seule qu'elle offre et qu'elle puisse offrir, en partie réelle, en partie fictive, repose sur le calcul des chances probables de perte, calcul souvent trompeur dans les soudaines révolutions auxquelles le monde commercial est exposé presque périodiquement. De plus, à ces époques désastreuses, au lieu de soutenir le crédit ébranlé, les banques l'ébranlent encore davantage, par la nécessité où elles se trouvent de réduire leurs escomptes lorsqu'il faudrait les multiplier, et de rappeler à elles les capitaux déjà trop rares, afin d'être en état de satisfaire à leurs propres engagemens. Elles oublient forcément, pour se conserver, toute autre pensée que celle de leur conservation même.

Le crédit, en outre, sous sa forme actuelle, présente le double inconvénient de ne pas fournir à la production une quantité de capitaux à beaucoup près équivalente à ses besoins, et d'en déterminer, par les embarras de la circulation, l'engorgement momentané dans un petit nombre de mains, entre lesquelles ils demeurent plus ou moins long-temps inutiles : surabondance ici, là disette, désordre partout.

Ces capitaux insuffisans et d'une circulation difficile sont, en outre, par une suite inévitable de l'organisation présente du crédit, fréquemment improductifs pour ceux qui les possèdent, et par conséquent pour la société. Nous ne parlons pas seulement des espèces métalliques qui, sans même tenir compte des frais qu'entraîne leur transport d'un lieu en un autre, demeurent évidemment stériles pendant la durée de ce transport; nous parlons surtout des mêmes espèces enfouies dans les caves des banques pour garantie de leur papier, des fonds de caisse nécessaires à quiconque s'occupe d'un négoce quelconque, des réserves, des épargnes gardées par chacun, faute d'un placement sûr, ou d'un remboursement assez facilement, assez promptement réalisable. S'il était possible d'évaluer le montant des pertes réelles qui résultent de l'inactivité de ces fonds divers, on serait surpris de la diminution qu'en reçoit la richesse publique, et par conséquent le bien-être général et individuel.

Une continuelle cause de gêne dans les relations de chaque pays avec les pays étrangers, en même temps qu'une source d'opérations souvent équivoques, est la diversité des monnaies. Différentes de poids, différentes de titres, elles varient encore à l'un et à l'autre égard; circonstance qui complique les difficultés du change, sujet d'ailleurs à de nombreuses et subites variations, fâcheuses toujours et quelquefois funestes pour le commerce dont elles déconcertent les plus sages calculs.

En fondant un système de crédit général sur des bases nouvelles, l'association de *l'Omnium* nous paraît rémédier à tous ces graves inconvéniens. Ce n'est rien moins, à notre avis, que la création de l'instrument à l'aide duquel s'accompliront les progrès futurs de l'humanité dans l'ordre matériel, une pensée aussi simple que féconde, comme toutes les grandes pensées, et dont l'application qui commence en ce moment même, en augmentant indéfiniment l'énergie productrice, facilitera encore, par l'un de ses effets nécessaires, une distribution plus égale de la richesse produite, et, sous ces deux rapports, changera, sans secousses et sans brisemens, la face du monde.

Notre intention n'est pas d'exposer ici, dans tous ses détails, le système de crédit de l'association de *l'Omnium*. Nous n'aurions pour cela qu'à transcrire l'exposé même publié par l'association, et où l'on a su mettre, avec une clarté, une netteté parfaite, à la portée des esprits à qui ce genre de considérations est le moins familier, l'ensemble de ce vaste plan et ses moyens d'exécution; et quoique nous n'ayons rien à dire qui ne se comprenne aisément de soi-même, on nous comprendra mieux encore si l'on a lu auparavant cet exposé si remarquable.

Voyons d'abord comment *l'Omnium* remédie aux inconvéniens des systèmes actuels de crédits.

Celui que nous avons d'abord signalé, est le défaut de garantie suffisante ou parfaitement certaine en toute circonstance, que l'effet de circulation émane soit d'une maison particulière, soit d'une banque générale publique. Dans le premier cas, en effet, il vaut ce que vaut la signature, ou les signatures dont il est revêtu, et par conséquent sa valeur dépend de la fortune, le plus souvent inconnue, des signataires, ainsi que du résultat également inconnu des affaires dans lesquelles ils peuvent être engagés. La masse des faillites, comparée avec la masse des opérations de cette nature dans un espace de temps déterminé, donnerait la mesure du risque couru par les porteurs de

ce genre d'effets. Dans le second cas, il est évident que la somme des billets émis par chaque banque générale étant de toute nécessité double ou triple de son capital, elle ne saurait jamais offrir à ses créanciers une garantie matérielle complète.

Aucun effet de *l'Omnium* n'entre, au contraire, en circulation qu'après le dépôt préalable d'une valeur équivalente facilement réalisable, et qui demeure ainsi déposée jusqu'à l'acquittement de l'effet dont elle forme l'hypothèque spéciale; et ce même effet a de plus, pour hypothèque subsidiaire, le capital entier appartenant à l'association. *L'Omnium* résout donc, aussi pleinement qu'il peut l'être, le problème jusqu'ici resté insoluble d'un papier de circulation portant avec soi sa complète garantie.

Le second inconvénient que présente le système actuel de crédit, tel qu'il est organisé dans les banques particulières et les banques publiques, est de ne fournir aucun remède dans les crises commerciales, et même d'aggraver le mal, par la nécessité où se trouvent ces banques de restreindre leurs escomptes, et de rappeler à elles les capitaux en circulation, au moment même où la disette s'en fait le plus sentir.

*L'Omnium*, en ces circonstances, loin de réduire ses opérations, peut, sans crainte et sans gêne, les multiplier indéfiniment; car la garantie de chacune d'elles lui est, pour ainsi parler, inhérente. Toute valeur, de quelque nature qu'elle soit, peut être la matière de cette garantie, comme elle est celle de l'opération elle-même; et aucune d'elles n'entraînant, pour l'association, de risques qui n'existent pas dans les temps ordinaires, elle n'est point obligée d'augmenter ses tarifs, ou de rendre plus onéreuses les conditions auxquelles elle délivre ses effets. Elle sera donc d'un secours immense dans les crises commerciales, et même elle contribuera beaucoup à les prévenir, en facilitant, selon l'étendue des besoins, la mobilisation des valeurs existantes, dont par cela même, en outre, elle empêchera la dépréciation.

Toute valeur quelconque, pourvu qu'elle soit aisément réalisable, pouvant, comme nous l'avons dit, servir d'hypothèque aux obligations de *l'Omnium*, il est évidemment destiné à devenir l'auxiliaire le plus puissant du travail. Fonds de terre, marchandises, métaux précieux, inscriptions de rente, actions négociables, en un mot, toute espèce de gage réel et solide, transformé en effets de circulation, viendra, par le cours naturel des choses, accroître la masse des capitaux applicables aux diverses entreprises industrielles et com-

merciales, tandis que celles-ci, multipliées par les facilités qui leur sont offertes, fourniront un emploi toujours utile à ces mêmes capitaux, et en préviendront l'engorgement dans les mains entre lesquelles ils restent aujourd'hui souvent inactifs.

En effet, dans l'état actuel du crédit, les capitaux ne se déplacent guère que par masses considérables; ils ne se subdivisent qu'avec une peine extrême pour suivre le travail et l'industrie dans leurs dernières ramifications; et quand ils y arrivent, ils ont passé par tant d'intermédiaires, qui tous les ont grevés de quelque prélèvement, que l'intérêt s'en trouve élevé énormément pour le producteur. *L'Omnium*, au contraire, les mettant immédiatement à sa portée, à un taux modique, le même pour tous, en multiplie ainsi l'emploi, en même temps qu'il attaque l'usure dans son principe même.

Il faut joindre à cet avantage celui de rendre productifs les capitaux stérilement déposés dans les caisses des banquiers et des commerçans dont ils forment le fonds de caisse, et dans les mains de tous ceux qui se déterminent à les garder, faute d'un placement commode ou exempt de risques. Échangés contre des effets de *l'Omnium*, effets toujours payables à un petit nombre de jours de vue dans les comptoirs de l'association, de plus réalisables à chaque instant par l'effet même de la circulation, et faisant dès-lors véritablement fonction de numéraire métallique, ces capitaux produisent un intérêt de trois pour cent, d'où résulte, dans la richesse publique et particulière, un accroissement notable. A quoi l'on doit ajouter encore que cet intérêt attaché aux effets de *l'Omnium*, les rendant préférables au numéraire métallique improductif pour ses possesseurs, activera la circulation de celui-ci, et par là même remédiera, en une certaine mesure, à la disproportion entre la quantité existante de ce numéraire et celle des capitaux mis en mouvement par l'industrie et représentés par le crédit.

Il servira aussi à simplifier les opérations d'un pays à l'autre, en faisant disparaître les différences des monnaies ramenées à une unité de convention, au moyen de laquelle les difficultés et les variations du change sont tellement réduites qu'on peut les considérer comme à peu près nulles dans la pratique; car un effet de *l'Omnium* pris en France, par exemple, et toujours payable à quelques jours de vue en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Espagne, partout, en un mot, où il existe des comptoirs de l'association, et il en existe déjà dans les places principales de l'Europe entière; cet effet représente une valeur invariable en monnaie de chaque pays, valeur calculée sur le

cours du change au moment de l'émission, et par conséquent il équivaut, sous ce rapport, à une somme égale en chacune de ces valeurs monétaires; il vaut à Londres tant de livres sterling, tant de florins à Amsterdam, tant de marcs à Hambourg, de ducats à Naples, de piastres à Madrid, quelles que puissent être les variations du change, du jour de l'émission au jour du paiement.

Ce sont là, certainement, d'immenses améliorations; et voyez comment on y est successivement parvenu. D'abord, l'invention de la monnaie, ou la création d'une marchandise unique, indestructible, qui, représentant toutes les autres, remplace chacune d'elles dans l'acte de l'échange, et fait ainsi pénétrer le commerce partout où la monnaie peut pénétrer. Mais, d'un transport souvent difficile, la monnaie ne pénètre pas aisément partout, et le transport lui-même est sujet à des risques nombreux. La pensée heureuse des âges postérieurs, la lettre de change remédie en partie à ce double inconvénient; et de la lettre de change, qui n'est au fond qu'*une promesse de paiement* substituée au paiement effectif actuel, sortent, avec le temps, des multitudes d'effets de toute sorte, qui, sous des noms divers, n'en sont que des modifications, ou ne sont, comme elle, que des promesses de paiement, dépourvues, pour la plupart, d'hypothèque complète. Que fait *l'Omnium?* Il ramène ces effets d'espèce diverse à une seule et unique espèce d'effet, comme originairement la monnaie ramena toutes les marchandises à une seule et unique marchandise. Il attache à cet effet unique une hypothèque certaine, rigoureusement équivalente, et, de simple promesse de paiement, il le transforme, quant à l'usage, en une monnaie universelle, par la possibilité de l'échanger à chaque instant contre une valeur égale en numéraire métallique. Il semble donc que, dans cette branche de l'économie publique, le dernier terme soit atteint, et qu'il ne reste plus qu'à étendre l'emploi du puissant moyen nouvellement acquis pour le développement de la prospérité matérielle.

Que si, rassemblant les observations qui précèdent, on en déduit les conséquences les plus générales, il en est deux surtout dont l'importance, dans l'état présent de la société, nous paraît de nature à frapper vivement les esprits.

La première, c'est que le système de crédit dont nous venons d'exposer les bases principales, tend également, par son effet propre et nécessaire, indépendant de toute direction qui se proposerait ce but spécial, à augmenter la production, et à la régler. Il augmentera évidemment la production, en augmentant la masse des capitaux en cir-

culation, et en abaissant le taux de l'intérêt. Il règlera cette même production, en la renfermant dans les limites des valeurs réelles existantes, dont l'effet circulant n'est, pour ainsi dire, que le signe monétaire : tandis qu'aujourd'hui, d'une part, les capitaux circulent, comme nous l'avons montré, en quantité moindre, et, d'une autre part, sont représentés par un papier dépourvu en partie d'hypothèque réelle, et, dans tous les cas, incertaine, ce qui rend les opérations où on les emploie incertaines au même degré, par la difficulté, entre autres, d'établir un rapport exact entre la vente possible et la production.

Une seconde conséquence du système général de crédit sera d'aider beaucoup à la solution du grand problème de la distribution de la richesse; car, en augmentant indéfiniment la masse des valeurs circulantes, en infiltrant, pour parler ainsi, par leur subdivision, les capitaux dans toutes les veines du corps social, il les fera parvenir jusqu'à ceux auxquels ils ne sont point accessibles présentement, et cela de deux manières. Tout ce qui représente une valeur réelle pouvant devenir une hypothèque acceptable dans ce système de crédit, un nombre considérable de travailleurs, réduits maintenant à vendre leur travail aux capitalistes, obtenant, pour un faible intérêt, les capitaux qui leur manquent, retireront pour eux-mêmes de ce travail les bénéfices que d'autres en recueillent dans l'état actuel du crédit, d'où il résultera que la richesse oscillera entre deux points plus rapprochés, ou, en d'autres termes, que le travail ayant une part plus grande dans les produits du travail même, le contraste affligeant et dangereux de l'opulence excessive et de l'excessive misère diminuera progressivement.

On conçoit même qu'on en viendra, par un développement naturel et prochain, à accepter, en certains cas, comme les banques d'Écosse, le travail pour hypothèque d'un capital ou d'un crédit déterminé, ou à combiner, dans la pratique, les garanties morales avec les garanties matérielles, sauf à compenser les risques éventuels par un intérêt plus élevé, ou par une sorte de prime d'assurance. On sera même infailliblement conduit là par le mouvement naturel des choses; car, au fond, le travail uni à la probité forme, à tout prendre, une garantie souvent plus solide qu'une foule de gages matériels, ou douteux en soi, ou que mille circonstances peuvent détruire entre les mains des dépositaires. On voit d'ailleurs combien cette direction donnée au crédit contribuerait, par l'intérêt même, à la réforme morale des hommes de travail.

Sous quelque point de vue qu'on l'envisage, le système de crédit général auquel on a donné le nom d'*Omnium* correspond donc admirablement aux besoins présens de la société, et, quel que doive être le progrès futur dans l'ordre matériel, il en sera, nous le croyons, l'instrument principal, car il renferme en soi, comme toutes les grandes pensées, un principe de développement indéfini. Si ce développement, qu'il faudra des siècles pour opérer complètement, avait atteint sa dernière limite, la totalité des valeurs existantes sur la surface entière du globe, de quelque nature qu'elles fussent, pourvu qu'elles constituassent une propriété réelle de l'homme, rendues mobiles, seraient *faites monnaie;* et la monnaie qui les représenterait sous la forme d'un papier de circulation ne pourrait jamais dépasser la quotité de ces mêmes valeurs qui lui serviraient d'hypothèque. Au-delà de ce terme, il est impossible de rien imaginer en matière de crédit; car le crédit réel a pour borne celle des valeurs quelconques actuellement existantes.

Mais cette borne atteinte, qu'arriverait-il? Une des plus profondes révolutions sociales qu'on puisse concevoir; car, sans que l'on se fût le moins du monde proposé ce but originairement, par le seul résultat d'un progrès qu'aucune puissance ne saurait arrêter, le système entier de la propriété changerait radicalement. Lorsqu'en effet toutes les valeurs, devenues mobiles, auraient été mises en circulation, l'abondance des capitaux offerts au travail réduirait presque à rien le taux de l'intérêt : d'où il suivrait que personne ne pouvant subsister désormais dans la pure condition de capitaliste, chacun serait forcé pour vivre d'appliquer, d'une manière quelconque, son travail au capital dont il disposerait, pour en tirer ses moyens d'existence, et que la meilleure existence serait, en général, le prix de l'activité la plus intelligente et la mieux soutenue. Qu'on suive, de proche en proche, les conséquences d'une semblable transformation, on se convaincra que l'humanité s'avance, par une voie dont rien ne la peut détourner, vers des destinées toutes nouvelles, et qu'au sein du présent, si confus en apparence et si divisé, il se prépare une grande et magnifique unité future.

Quoi qu'il en soit, nous regardons l'établissement de *l'Omnium* comme un bienfait actuel, un immense bienfait pour tous indistinctement, pauvres et riches; car le pauvre y trouvera des moyens chaque jour plus faciles de sortir de sa pauvreté, et le riche des moyens d'augmenter sa richesse.

F. DE LA MENNAIS.

# SUR LA NAISSANCE

DU

# COMTE DE PARIS.

De tant de jours de deuil, de crainte et d'espérance,
De tant d'efforts perdus, de tant de maux soufferts,
En es-tu lasse enfin, pauvre terre de France,
Et de tes vieux enfans l'éternelle inconstance
Laissera-t-elle un jour le calme à l'univers?

Comprends-tu tes destins et sais-tu ton histoire?
Depuis un demi-siècle as-tu compté tes pas?
Est-ce assez de grandeur, de misère et de gloire,
Et, sinon par pitié pour ta propre mémoire,
Par fatigue du moins t'arrêteras-tu pas?

Ne te souvient-il plus de ces temps d'épouvante,
Où de quatre-vingt-neuf résonna le tocsin?
N'était-ce pas hier, et la source sanglante
Où Paris baptisa sa liberté naissante,
La sens-tu pas encor qui coule de ton sein?

A-t-il rassasié ta fierté vagabonde,
A-t-il pour les combats assouvi ton penchant,
Cet homme audacieux qui traversa le monde,
Pareil au laboureur qui traverse son champ,
Armé du soc de fer qui déchire et féconde!

S'il te fallait alors des spectacles guerriers,
Est-ce assez d'avoir vu l'Europe dévastée,
De Memphis à Moscou la terre disputée,
Et l'étranger deux fois assis à nos foyers,
Secouant de ses pieds la neige ensanglantée?

S'il te faut aujourd'hui des élémens nouveaux,
En est-ce assez pour toi d'avoir mis en lambeaux
Tout ce qui porte un nom, gloire, philosophie,
Religion, amour, liberté, tyrannie,
D'avoir fouillé partout, jusque dans les tombeaux?

En est-ce assez pour toi des vaines théories,
Sophismes monstrueux dont on nous a bercés,
Spectres républicains sortis des temps passés,
Abus de tous les droits, honteuses rêveries
D'assassins en délire ou d'enfans insensés?

En est-ce assez pour toi d'avoir, en cinquante ans,
Vu tomber Robespierre et passer Bonaparte,
Charles dix pour l'exil partir en cheveux blancs;
D'avoir imité Londre, Athènes, Rome et Sparte,
Et d'être enfin Français n'est-il pas bientôt temps?

Si ce n'est pas assez, prends ton glaive et ta lance;
Réveille tes soldats, dresse tes échafauds;
En guerre! et que demain le siècle recommence,
Afin qu'un jour du moins le meurtre et la licence,
Repus de notre sang, nous laissent le repos!

Mais si Dieu n'a pas fait la souffrance inutile,
Si des maux d'ici-bas quelque bien peut venir;
Si l'orage apaisé rend le ciel plus tranquille;
S'il est vrai qu'en tombant sur un terrain fertile,

Les larmes du passé fécondent l'avenir,

Sache donc profiter de ton expérience,
Toi qu'une jeune reine, en ses touchans adieux,
Appelait autrefois plaisant pays de France!
Connais-toi donc toi-même, ose donc être heureux!
Ose donc franchement bénir la Providence!

Laisse dire à qui veut que ton grand cœur s'abat,
Que la paix t'affaiblit, que tes forces s'épuisent;
Ceux qui le croient le moins sont ceux qui te le disent.
Ils te savent debout, ferme, et prêt au combat,
Et ne pouvant briser ta force, ils la divisent.

Laisse-les s'agiter, ces gens à passion,
De nos vieux harangueurs modernes parodies;
Laisse-les étaler leurs froides comédies,
Et, les deux bras croisés, te prêcher l'action;
Leur seule vérité, c'est leur ambition.

Que t'importent des mots, des phrases ajustées?
As-tu vendu ton blé, ton bétail et ton vin?
Es-tu libre? Les lois sont-elles respectées?
Crains-tu de voir ton champ pillé par le voisin?
Le maître a-t-il son toit, et l'ouvrier son pain?

Si nous avons cela, le reste est peu de chose.
Il en faut plus pourtant; à travers nos remparts,
De l'univers jaloux pénètrent les regards.
Paris remplit le monde, et lorsqu'il se repose,
Pour que sa gloire veille, il a besoin des arts.

Où les vit-on fleurir mieux qu'au siècle où nous sommes?
Quand vit-on au travail plus de mains s'exercer?
Quand fûmes-nous jamais plus libres de penser?
On veut nier en vain les choses et les hommes;
Nous aurons à nos fils une page à laisser.

Le bruit de nos canons retentit aujourd'hui;
Que l'Europe l'écoute, elle doit le connaître!

France, au milieu de nous un enfant vient de naître,
Et si ma faible voix se fait entendre ici,
C'est devant son berceau que je te parle ainsi.

Son courageux aïeul est ce roi populaire
Qu'on voit depuis huit ans, sans crainte et sans colère,
En pilote hardi nous montrer le chemin.
Son père est près du trône, une épée à la main;
Tous les infortunés savent quelle est sa mère.

Ce n'est qu'un fils de plus que le ciel t'a donné,
France, ouvre-lui tes bras sans peur, sans flatterie;
Soulève doucement ta mamelle meurtrie,
Et verse en souriant, vieille mère-patrie,
Une goutte de lait à l'enfant nouveau-né.

ALFRED DE MUSSET.

29 août.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 août 1838.

Les fêtes données à l'occasion de la naissance du comte de Paris sont terminées; mais les mécontentemens que cet évènement a causés aux différens partis se font encore entendre. Le nom donné au nouvel héritier du trône, les paroles prononcées par le roi et le duc d'Orléans, tout, jusqu'au jour de la naissance du jeune prince, a servi de sujet et de texte aux déclamations et aux prophéties sinistres. Un journal légitimiste n'a-t-il pas fait remarquer que le comte de Paris est né le 24 août, jour anniversaire de la Saint-Barthélemy? S'il en est ainsi, 1838 sera une réparation des malheurs de 1572, mais nous ne devons pas nous étonner que les écrivains légitimistes, qui approuvaient la Saint-Barthélemy en la nommant un acte de rigueur salutaire, ne sentent pas toute la portée d'un évènement qui assure à la France la perpétuation directe d'une dynastie fondée sur le principe de la liberté des cultes et de toutes les libertés politiques.

Des esprits inquiets, mais moins hostiles, ont cru devoir remarquer que tant de réjouissances à l'occasion de la venue d'un héritier du trône, sont superflues, attendu que la naissance d'héritiers directs et pleins d'avenir, n'a pas empêché, depuis trente ans, les dynasties de tomber. Il est vrai que l'ambition effrénée de Napoléon a privé son fils du trône de France, et que le manque de foi royale de Charles X a envoyé le duc de Bordeaux en exil. C'est un exemple qu'il est bon de mettre, en tous pays, sous les yeux des princes; mais cet exemple est inutile en France, et surtout en pareille occasion. Est-ce au roi qu'on viendrait offrir un pareil exemple; au roi, qui depuis huit ans a fait respecter, et souvent au péril de sa vie, par tous les partis qui les ont attaquées, les institutions jurées en 1830? Est-ce à ses fils, à son héritier? Mais n'ont-ils pas secondé le roi dans toutes ces journées périlleuses où il fallait défendre la constitution, les armes à la main? n'ont-ils pas rempli leurs devoirs de prince et de citoyen, comme le soldat le plus obscur et le fonctionnaire le plus exact? Quel a été le premier acte du roi après la naissance de son petit-fils? N'a-t-il pas écrit de sa main au corps municipal pour lui

annoncer cet heureux événement, en le qualifiant de garantie nouvelle à la stabilité de nos institutions? Le roi, qui nous a montré quelle éducation reçoivent ses enfans, avait bien le droit de parler ainsi d'avance de son petit-fils. Le trône ne manque pas aux princes qu'on élève de la sorte, car ils sont dignes de le remplir. Et peut-être n'eût-il pas manqué au duc de Bordeaux lui-même, si la France n'avait su qu'il n'y avait rien à attendre pour elle de l'élève de l'abbé Tharin.

Ce ne sont pas, en effet, les naissances royales qui ont manqué à la France depuis quinze années; ce sont les éducations royales qui ont manqué aux princes que la providence avait accordés aux vœux du pays. Le roi de Rome eut le malheur de naître en un temps où le despotisme le plus pesant ne laissait parvenir que l'adulation au pied du trône. Les grands malheurs qui renversèrent si promptement cette haute fortune, furent l'effet même des fautes du fondateur de cette race, détruite dans son germe. Le duc de Bordeaux porte aussi le poids des fautes du chef de sa maison. Né dans un temps de liberté et de vérité, il eût peut-être profité de ces circonstances favorables; mais, au lieu de l'élever au milieu de la France et de la lui faire connaître, on le renferma dans le sein d'un parti, on lui répéta que les siens n'avaient jamais cessé de régner, on lui dissimula jusqu'aux faits de cette longue et immense révolution dont la connaissance seule pouvait le rendre propre à la conduire. En présence du régime constitutionnel qu'on lui apprenait à détester, au milieu d'un peuple libre et fier de ses droits nouveaux, le jeune prince vécut comme s'il était dans l'émigration; on l'entoura de ceux qui haïssaient le plus les institutions qu'il devait jurer de maintenir, et le premier acte politique dont l'étiquette de palais ne put lui dérober la connaissance, ce fut la violation d'une parole royale donnée solennellement trois fois à la face du pays. Les premiers coups de canon qu'il entendit, ce furent ceux que le roi son aïeul faisait tirer sur son peuple, et la première fois qu'on lui fit voir la France et ses populations, ce fut quand il les traversa pour se rendre en exil. Ces grands malheurs ont-ils au moins profité au dernier rejeton vivant des dynasties perdues? Les organes éclairés de la vieille légitimité, qui savent à quelles conditions on règnera désormais en France, quelque nom qu'on porte, en doutent, ou plutôt en désespèrent. La *Gazette de France* ne déclarait-elle pas elle-même, il y a peu de jours, que le règne de Henri V était incompatible avec une constitution quelconque? et la feuille que nous citons était bien informée. Voudra-t-on nier, en effet, que le petit-fils de Charles X dit hautement, en toute occasion, qu'il refuserait le trône de France si on le lui offrait avec une charte, et qu'il ajoute que la révolution de juillet lui semble l'évènement le plus heureux; car autrement il eût reçu la couronne avec l'obligation d'être un roi constitutionnel, comme l'était son aïeul, qui n'a qu'un tort à ses yeux, celui d'avoir attendu quatre ans avant de signer les ordonnances? Ces paroles sont authentiques, et mille témoins élèveraient la voix pour répondre à ceux qui les nieraient.

Qu'on s'étonne maintenant que le trône ait manqué aux héritiers! Mais

leurs pères et leurs cours ne l'ont-ils pas détruit eux-mêmes sous leurs pieds? Nous ne sommes ni courtisans, ni prophètes. Nous ne saurions prédire si la vie du comte de Paris sera prospère et glorieuse; si, dans l'Europe où tout vacille, les évènemens seront pour lui; mais ce que nous savons bien, c'est que tout ce que la prudence et la sagesse humaines peuvent faire pour l'héritier d'un trône, son aïeul et son père le feront pour lui. Et pour accomplir ce dessein, ils n'auront pas besoin de chercher d'autres traditions que celles de leur famille, d'autres enseignemens que ceux qu'ils prendront en eux-mêmes. Le roi n'aura qu'à faire lire à son petit-fils l'histoire de son règne, pour lui apprendre ce que c'est qu'un roi constitutionnel. Le duc d'Orléans n'aura qu'à répéter au jeune prince les leçons qu'il a reçues dans nos colléges, qu'à lui communiquer l'expérience qu'il a puisée dans la simple fréquentation des hommes de tous les rangs, pour lui tracer les devoirs d'un héritier du trône, pour lui enseigner le métier de prince dans un pays libre. On voit que la Providence a déjà fait beaucoup pour le comte de Paris en le faisant naître où il est né. Ajoutons qu'elle l'a fait naître dans un temps où les passions violentes sont mal reçues, et dans un pays fatigué de commotions politiques, toutes choses qui ont manqué aux anciens héritiers du trône de France. Voilà bien des chances en faveur de celui-ci, et bien des raisons de ne pas s'inquiéter de son avenir.

Le don d'une épée, votée par le conseil municipal, au comte de Paris, a naturellement donné lieu à beaucoup de critiques. Pourquoi une épée à un enfant? Pourquoi déclarer surtout, comme l'a fait le préfet de la Seine, que cette épée ne doit rappeler ni celle de Charlemagne ni celle de Napoléon, c'est-à-dire que ce doit être là une épée pacifique? Le roi a répondu en disant que cette épée sera toujours prête à préserver notre honneur national de toute atteinte et notre territoire de toute invasion, que si elle sort du fourreau, ce sera pour hâter le terme des maux de la guerre, et pour faire jouir la France de la conquête de la paix. Les paroles dites devant un berceau, en présence d'un enfant qui ne les entend pas, ont souvent une grande influence dans l'avenir; ce sont les premières paroles qu'on lui répète dès qu'il est en état de comprendre. Qui sait si les sages réflexions du fondateur de la dynastie, ne se présenteront pas à la pensée du comte de Paris dans des momens difficiles? Le vœu d'une ville capitale, représentée par ses délégués, n'est pas non plus un fait indifférent, et c'est, en quelque sorte, flétrir les annales d'une nation, que jeter du ridicule sur de pareils actes.

Enfin, la harangue de M. l'archevêque de Paris au roi, à l'occasion du *Te Deum* d'actions de grace, a fait naître d'autres rancunes et de nouvelles critiques. « La monarchie compose avec le clergé, s'est écriée l'opposition radicale. Le règne des jésuites ne tardera pas à revenir; le fameux parti-prêtre va de nouveau dominer, et (qui sait?) nous ramener aux ordonnances de juillet, sans doute. » Qu'est-il donc arrivé qui puisse motiver ces plaintes que nous voulons bien supposer sincères? M. l'archevêque de Paris a ondoyé

l'héritier du trône, et il devait le faire. De son côté, le roi s'est rendu avec sa famille à l'église cathédrale, pour remercier Dieu de la grace qu'il lui a faite. La France a-t-elle donc pris l'engagement d'être athée depuis la révolution de juillet? Cet acte religieux révolte une certaine partie de l'opposition, qui ne voit aujourd'hui que théocratie et fanatisme. M. l'archevêque de Paris lui semble un cardinal de Retz, un turbulent qui se soumet en frémissant, et qui prend d'une main mille fois plus qu'il ne donne de l'autre. Quand donc laisserons-nous à chacun son caractère? Un archevêque, un prélat, ne peut avoir les idées d'un écrivain politique, ou d'un député constitutionnel. Le prélat dit au roi qu'il a demandé à Dieu d'abréger les temps, et de hâter le moment où tous les Français seront réunis dans les liens d'une même foi, en un seul troupeau avec un seul pasteur. Mais tel a toujours été le vœu de l'église catholique, vœu que manifestent les missions lointaines, les prédications, les martyres qui l'ont honorée, et, il faut bien le dire, les persécutions qu'elle a soulevées et qui l'ont quelquefois flétrie. Veut-on que l'église catholique abdique son principe fondamental, qui est le prosélytisme, et qu'elle ne se permette pas même un vœu innocent pour la conversion de ceux qu'elle voudrait voir dans son sein? L'article 5 de la Charte dit que chacun professe sa religion avec une égale liberté, et obtient, pour son culte, la même protection. Voudrait-on empêcher M. l'archevêque de Paris de professer sa religion avec la liberté que nous réclamons pour nous tous? Imiterons-nous le fanatisme voltairien du *Constitutionnel*, qui s'écrie à cette occasion : « Voyez comme le prélat donne un large champ à ses passions d'intolérance, lorsqu'il appelle de ses vœux le jour où tous les Français seront convertis à la foi catholique! » C'est un prélat bien intolérant, en effet, que celui qui prie Dieu d'augmenter le nombre de ses fidèles. Les prêtres de toutes les religions font-ils autre chose? Disons la vérité, et ne reculons pas lâchement devant ces aveugles élans du vieux libéralisme. M. l'archevêque de Paris a parlé en archevêque, et le roi comme un roi, d'abord en blâmant les désastres qui ont frappé l'archevêché, en 1831, puis en disant « qu'il louait Dieu de tous les bienfaits que la main céleste a répandus sur la France, sur sa famille et sur lui. » *Le temps d'épreuves* dont a parlé M. l'archevêque de Paris, est passé, nous l'espérons; le clergé a subi les effets inévitables d'une réaction que quelques-uns de ses membres avaient provoquée, en se mêlant trop ardemment à la politique de la restauration et en l'entraînant dans des voies fâcheuses. Les paroles même du prélat prouvent que le gouvernement est loin de tout accorder au clergé, comme on l'en accuse; mais tous les égards, dus à un corps respectable, lui sont accordés sans réserve. En restant dans les limites du sacerdoce, il s'assurera la plus utile et la plus belle influence, et il la devra uniquement aux vertus dont le clergé français a tant de fois donné l'exemple.

Quelques journaux français, de ceux qui ont le plus contribué à l'exaltation qui règne dans plusieurs cantons de la Suisse contre la France, annoncent

le terme des difficultés nées entre le gouvernement français et la république helvétique. La déclaration du grand conseil de Thurgovie suffirait selon ces feuilles. Le grand conseil de Thurgovie a déclaré, en effet, que le vote de sa députation est maintenu dans tous ses points, et qu'en conséquence, Thurgovie repousse de la manière la plus formelle la demande faite par la France, de l'expulsion du prince Louis Bonaparte. En sa qualité d'état souverain, est-il ajouté dans cette déclaration, Thurgovie se propose de rechercher et de punir lui-même les intrigues politiques susceptibles de compromettre la tranquillité des autres états.

En lisant cette déclaration si explicite, on est d'abord amené à se demander quels sont les moyens légaux à l'aide desquels le canton démocratique de Thurgovie peut empêcher M. Louis Bonaparte de conspirer contre la tranquillité de la France. Puis on se demande encore comment il se fait que le grand conseil de Thurgovie ait passé sous silence le défaut d'adhésion de M. Louis Bonaparte à l'article 25 de la constitution thurgovienne, circonstance qui réduit la qualité de citoyen de Thurgovie à un titre honorifique. C'est ainsi que la commune de Schutz et celle d'Oberstrass voulaient accorder le titre de citoyen, sans droits civiques, à M. Louis Bonaparte. S'ensuivrait-il qu'il serait citoyen de Lucerne et de Zurich? Nullement. La Suisse est maîtresse, il est vrai, de prendre M. Louis Bonaparte sous sa protection. Si la république helvétique croit avoir de grandes obligations à ce jeune homme; si le titre de prince qu'il porte lui donne, près des démocrates suisses, un crédit assez grand pour faire repousser par tous les cantons et par le directoire fédéral, les justes demandes de la France, rien de mieux. Assurément, les négociations seraient terminées, et notre ambassadeur n'aurait plus qu'à demander ses passeports; mais nous ne pouvons croire que les choses en soient arrivées à ce point.

D'abord, tous les journaux suisses sont loin de tenir le même langage. L'*Allgemein* déclare qu'il eût été dans les devoirs de bon voisinage d'engager M. Louis Bonaparte à s'éloigner du territoire de la confédération. Ce journal blâme les chefs radicaux qui ont, dit-il, en main les rênes de la confédération, d'avoir déclaré d'une manière si arrogante qu'ils ne consentiraient jamais à l'expulsion de M. Louis Bonaparte. *L'Ami du Peuple*, de Berne, dit que M. Louis Bonaparte ne considère son droit de citoyen suisse que comme un moyen de réaliser ses vues ambitieuses. La brochure Laity, dit *l'Ami du Peuple*, en est une preuve. Que de personnes n'a-t-il pas compromises par cet écrit! — La feuille suisse n'est pas pour l'expulsion, mais elle est plus rigoureuse encore. Elle parle de citer M. Louis Bonaparte devant la diète, de lui faire l'injonction de rester tranquille, comme il convient à un citoyen suisse, et dans le cas où il agirait autrement, de l'envoyer réfléchir dans une chambre du château d'Arbourg. Le château d'Arbourg est une prison d'état. Une autre feuille compare M. Louis Bonaparte à la chauve-souris de La Fontaine, qui montre tour à tour ses pieds et ses ailes, et M. Louis Bonaparte lui-même justifie cette assertion par sa lettre au grand conseil de Thurgovie, où il ne

parle de sa situation qu'en termes ambigus. Le droit de bourgeoisie de Thurgovie est le seul qu'il possède, dit-il; mais il ne déclare pas hautement qu'il a renoncé à sa qualité de Français. Ce langage équivoque n'est pas à la hauteur de la situation que voudrait se faire M. Louis Bonaparte, et nous devons lui dire qu'il y a bien loin de sa lettre à celle que Louis XVIII écrivit de Varsovie à Napoléon. Il n'est pas si facile qu'on le pense de prendre le langage et l'attitude d'un prétendant.

Le directoire fédéral sera-t-il moins sage et moins modéré que les feuilles dont nous venons de citer quelques passages? Les rodomontades des radicaux suisses, copiées de celles qu'on adressait à M. de Bombelles, ambassadeur d'Autriche, quand il somma les cantons d'expulser les réfugiés qui s'étaient assemblés au Steinhalzli, seront-elles soutenues par le gouvernement de la république helvétique? Les membre du directoire voudront-ils sanctionner l'injure adressée à la France par un faubourg de Zurich et par un hameau de Lucerne, qui ont choisi cette circonstance pour décerner la bourgeoisie à M. Louis Bonaparte? La France peut bien ne pas se baisser pour regarder ces pygmées qui l'outragent, mais nous prévenons le directoire helvétique qu'il n'en serait pas ainsi de sa décision.

La Suisse occupe une place importante en Europe, mais uniquement à cause de ses voisinages. Elle peut livrer le passage vers notre frontière de l'est et nous découvrir depuis Mulhausen jusqu'à Lyon. Elle peut jouer le même rôle vis-à-vis de la Lombardie. La Suisse est donc tout pour ses voisins; ses procédés à leur égard ont une importance double de celle des autres états, et entre la meilleure harmonie et une hostilité ouverte, il n'y a pas de milieu pour la France dans ses rapports avec la Suisse. Un système mixte serait tout-à-fait d'une fausse politique. La France doit faire sentir constamment à la Suisse les effets de sa bienveillance ou ceux de sa force, se faire aimer ou se faire craindre; sa sûreté le veut ainsi. Les capitulations que faisait autrefois la France avec les cantons étaient, selon nous, d'une excellente politique; tous les moyens de conciliation et de bons rapports doivent être employés, à défaut de ces conventions amicales qui ne sauraient plus avoir lieu aujourd'hui. Nous devons croire que ces moyens ont été tentés, et qu'ils le sont encore; s'ils ne réussissent pas, le devoir du gouvernement français est tout tracé. Genève est à deux pas du fort de l'Écluse; et de Bâle à Constance, qui est à quelques milles de Frauenfeld, la capitale de Thurgovie, il n'y a qu'une promenade militaire de deux jours, qui ne s'écarte pas de la ligne frontière.

Le directoire fédéral s'abuserait étrangement s'il se figurait, comme le disent chaque jour les journaux de l'opposition, que la France verrait de mauvais œil un acte de vigueur commandé par le sentiment de sa dignité. Nous avons sous les yeux plusieurs lettres de nos départemens. Toutes s'accordent à demander que la France ne subisse pas un refus injurieux. On a parlé des dommages qu'éprouverait le commerce. Le chiffre d'exportation des marchandises suisses, en France, dépasse de 2 millions celui des mar-

chandises importées en Suisse par la France. A Lyon, tous les intérêts gagneraient à un blocus de la Suisse qui ne pourrait plus faire concurrence pour les exportations d'Amérique. Les déclamations des journaux de l'opposition ne sont rien que des déclamations, et, en France, on sait bien à quoi s'en tenir sur leur valeur. Nous serions fâchés que la Suisse l'apprît à ses dépens.

Une affaire grave s'est élevée entre le conseil général de la Loire-Inférieure et le préfet de ce département. D'anciens dissentimens entre le conseil et le premier fonctionnaire paraissent avoir éclaté avec plus de force que jamais, et ont amené une lettre du conseil général au ministre de l'intérieur, par laquelle on offre l'alternative de la démission du conseil ou de la retraite du préfet. Cette lettre, consignée sur le registre des délibérations, ne parviendra à l'administration centrale qu'à la fin de la session des conseils-généraux; elle est donc encore comme non avenue, et on ignore ce que décidera le ministère. On peut toutefois prévoir qu'il ne reconnaîtra pas au conseil général le droit d'obliger le gouvernement à changer un préfet. Déjà un journal de l'opposition, *le Constitutionnel*, blâme sans réserve la conduite du conseil général. Nous aurions peine à employer des termes aussi rigoureux que ceux du *Constitutionnel*, à l'égard d'une assemblée où l'on compte des hommes aussi graves que le sont M. Delahaye-Jousselin, M. Bignon, M. Cossin, députés, et MM. les présidens Levaillant et Guillet. Nous n'avons pas besoin, nous, de témoigner notre adhésion au gouvernement par ces excès de rigueur pour ses adversaires, et nous attendrons le cahier du conseil général de la Loire-Inférieure pour juger ses actes. Mais en principe, sa lettre, qui est une sorte d'ultimatum, nous semble excéder ses pouvoirs, et le ministère aura, en cette circonstance, à bien marquer les limites qui séparent un conseil général d'une chambre des députés. C'est à son retour de sa belle résidence de Lagrange, où il va se reposer des fatigues d'une session difficile, que M. de Montalivet s'occupera de cette affaire. M. le comte Molé prend l'*interim* du ministère de l'intérieur; on peut être assuré qu'en ses mains les affaires ne péricliteront pas.

Puisque nous parlons du *Constitutionnel*, nous devons le féliciter de la nouvelle route qu'il prend aujourd'hui. *Le Constitutionnel* s'était montré très irrité de la publication de la statistique des journaux que nous avons faite. Il y voyait une immoralité, une violation des secrets de l'industrie, comme si un journal qui demande au pouvoir de la déférence au nom du grand nombre de ses abonnés, et à qui l'industrie s'adresse pour annoncer ses produits, en raison même de ce nombre de lecteurs, pouvait et devait être assimilé à un négoce occulte. *Le Constitutionnel* contestait encore l'exactitude de nos chiffres. S'ils sont inexacts à son égard, c'est sans doute parce qu'on a compté, au timbre et à la poste, comme abonnemens du *Constitutionnel*, les feuilles qu'il échange avec les journaux de province et celles qu'il adresse gratis, en France et à l'étranger, à ses correspondans. Il s'ensuit qu'on serait

plus exact en diminuant de quelques centaines le chiffre des abonnés du *Constitutionnel*, que nous avons donné.

Mais, tout en contestant ce chiffre, *le Constitutionnel* a suivi nos conseils. Il a compris, comme nous le lui disions, que la perte de vingt mille abonnés qu'il a faite depuis 1830, époque où il comptait le nombre prodigieux de vingt-cinq mille abonnés, tient à quelque chose; et pour commencer sa réforme, il a renoncé aux attaques acerbes dont le gouvernement et ce qu'il nomme le *château*, étaient l'objet dans ses articles. Après avoir accordé, il y a peu de temps, de justes éloges à M. Molé, *le Constitutionnel* a salué avec enthousiasme et sans rancune, la naissance du nouveau prince, en protestant de son dévouement pour la monarchie, et en parlant de *la bonne étoile de notre dynastie.* Qu'il y a loin de cette loyale manifestation aux chroniques que faisait, il y a deux mois, *le Constitutionnel*, sur « la ville et la cour! » Nous l'en félicitons sans réserve, et nous ne doutons pas qu'il n'en recueille les fruits avant la publication de sa statistique d'abonnemens du prochain trimestre.

Un journal du soir, plus fidèle à ses principes qu'à ses intérêts, et qui diffère en cela du *Constitutionnel*, l'avait sommé de déclarer pour qui et contre qui il combattait; à quoi *le Constitutionnel*, fidèle du moins à son système, avait répondu que, sans trop admettre le droit que s'arrogent certaines feuilles de lui faire subir un interrogatoire sur ses antipathies et ses sympathies, il allait cependant répondre. On voit que *le Constitutionnel* se croit en droit de cacher non-seulement le nombre de ses abonnés, mais encore ses opinions politiques, et qu'il s'imprimerait volontiers à huis clos, s'il osait. Toutefois, forcé dans son camp retranché, il déclare « que tous ses efforts tendront, comme par le passé, à préparer le renversement du ministère actuel *dans son entier.* »

A la bonne heure! le ministère se contentera donc de se voir soutenu en détail, comme fait aujourd'hui *le Constitutionnel*, tantôt dans la personne de M. Molé, tantôt dans celle de M. de Montalivet, à propos du conseil général de la Loire-Inférieure. Nous regarderions déjà même comme un grand progrès du *Constitutionnel* la justice toute française qu'il rend au chef de notre gouvernement, et l'enthousiasme qu'il montre pour sa famille. A ce prix-là, *le Constitutionnel* évitera désormais les critiques que nous nous sommes permises, à notre grand regret, sur l'esprit injuste et passionné de sa rédaction. Et quant aux feuilles de l'opposition qui se postent derrière *le Constitutionnel* pour l'observer, à peu près comme ces régimens qu'on place derrière des auxiliaires incertains, elles auront beau faire bonne garde, nous leur prédisons que *le Constitutionnel* leur échappera. Ceci n'est pas une conjecture.

M. de Salvandy vient d'adresser, au roi, deux rapports qui feront époque dans l'histoire de l'instruction publique en France. Le ministre rappelle que l'ordonnance de 1816 supprima dix-sept facultés des lettres et trois facultés des sciences; et que, sur sa proposition, la création de nouvelles facultés a été sanctionnée par les chambres. C'est pour régler et améliorer l'enseignement

dans ces facultés, que M. de Salvandy a proposé au roi, qui l'a approuvé, de faire enseigner les langues vivantes dans les départemens.

Nous n'avons pas besoin de démontrer l'excellence de ces vues et de ces mesures; elles parlent elles-mêmes assez haut, et témoignent, ainsi que le rapport de M. de Salvandy sur les études théologiques, combien il a embrassé avec promptitude et élévation, toutes les parties de l'utile administration qui lui est confiée.

---

# LETTRES SUR LA SITUATION EXTÉRIEURE.

## IV.

Monsieur,

Les derniers jours de session du parlement anglais ont été marqués dans la chambre des lords par une discussion importante et qui mérite de fixer quelque temps notre attention. non qu'elle ait eu, ni qu'elle dût avoir de résultats positifs; mais elle a soulevé plusieurs questions graves, sur lesquelles il ne sera pas inutile de revenir, et provoqué des explications que je crois à propos d'enregistrer et même de développer. Je commencerai par vous exposer en peu de mots le double objet de la discussion que je veux examiner avec vous.

Il y a deux mois à peu près, une assemblée de négocians s'est tenue à Glasgow pour entendre de grands discours et faire une pétition au parlement sur la décadence du commerce anglais, la diminution ou l'encombrement de ses débouchés, les pertes qu'il a subies et celles, plus considérables encore, qui le menacent, au dire de certaines personnes que je crois trop promptes à s'alarmer. Si cette manifestation n'était pas suggérée par M. Urquhart, au moins est-ce lui qui a joué le principal rôle dans l'assemblée de Glasgow et y a prononcé le plus long discours. Vous connaissez de réputation M. Urquhart; vous savez qu'il a fait ou dirigé une terrible guerre de plume contre la Russie; qu'il prêche la restauration de l'empire ottoman; qu'il a essayé de susciter une croisade anglo-française contre l'ambition moscovite, et qu'il n'a pas tenu à lui que la guerre s'allumât en Orient pour la prise du *Vixen*. M. Urquhart, auquel je ne contesterai cependant pas un certain mérite, s'est trouvé un beau jour, grace à ses livres et à ses lettres de Constantinople, poussé, par la faveur populaire et le goût passager de lord Palmerston, aux fonctions éminentes de premier secrétaire d'ambassade en Turquie. C'était en 1836. Puis les dissentimens entre son chef et lui devinrent si graves, que le ministère anglais eut à opter pour les services de l'un ou les services de l'autre. Le poids de lord Ponsonby, allié de lord Grey, fit pencher la balance

en sa faveur; lord Ponsonby resta ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, et M. Urquhart revint dans sa patrie assiéger *Downing-Street* de ses mémoires justificatifs, accabler lord Palmerston de sa volumineuse correspondance, rédiger les pétitions de M. Bell, armateur du *Vixen*, et soulever dans la presse, ainsi que dans les deux chambres, des discussions hostiles sur la direction des affaires extérieures de la Grande-Bretagne. Telle est donc l'influence sous laquelle l'assemblée de Glasgow, dont cette digression nous a un peu éloignés, composa sa pétition. Lord Lyndhurst fut chargé de la présenter dans la chambre haute, et il s'est acquitté de cette tâche le 14 du mois dernier. Voilà l'objet dont j'ai d'abord à vous entretenir.

Lord Lyndhurst est un homme de beaucoup d'esprit, un orateur éloquent, passionné et néanmoins fort habile. Ses connaissances de jurisconsulte, sa parole, l'étendue de son intelligence, en ont fait à la chambre des lords le chef de l'opposition tory, et je ne sais combien de grandes mesures ministérielles ont succombé depuis quelques années sous ses coups. Eh bien! avec toutes ces qualités, le discours qu'il a prononcé à l'appui de la pétition de Glasgow est, passez-moi le mot, un discours pitoyable. Il m'a rappelé ceux que, dans les premières années de la révolution de juillet, tenaient à la tribune de la chambre des députés quelques orateurs aujourd'hui bien tombés dans l'opinion publique et dans l'estime même de leur parti. Comme eux, lord Lyndhurst a parlé de tout à propos de rien, a fait des crimes à son gouvernement de tout ce que n'a pu empêcher ce pauvre gouvernement, des actes de puissances étrangères sur lesquels il ne pouvait exercer le moindre contrôle. Comme eux, lord Lyndhurst a dit pendant une heure : Il fallait faire ceci, ou bien, il fallait prévenir cela, et le tout sans se demander jamais si l'on en avait le droit ou si l'on en possédait les moyens; si la guerre, l'*ultima ratio* en pareilles matières, à supposer que la chose en valût la peine, pouvait même conduire au but et faire obtenir le résultat désiré. Enfin, pour que rien ne manque à la comparaison, le discours de lord Lyndhurst et ceux qu'il me rappelle offrent la même absence d'équilibre, ou plutôt la même contradiction entre l'objet qu'il se propose et les principes généraux de politique ou d'économie sociale dont cet objet est inséparable.

La pétition des négocians de Glasgow roulait, comme je vous l'ai dit, sur la décadence du commerce de la Grande-Bretagne. Lord Lyndhurst, après avoir cité des chiffres qui prouvent effectivement un ralentissement dans les principales branches d'exportation, a donc parlé de l'union des douanes allemandes, de la Vistule fermée au pavillon anglais; de Cracovie, où l'Angleterre n'a point de consul, malgré les promesses de lord Palmerston; de Java, où les Hollandais exigent des droits ruineux, contrairement aux traités; d'Alger enfin, de notre Alger, dont on essaie tous les ans de dégoûter la France, et qui ne laisse pas d'exciter, chez nos voisins, des sentimens de jalousie bien ou mal fondés. Ainsi, voilà que lord Lyndhurst, pour faire vendre aux manufacturiers de Paisley, de Manchester et de Sheffield, quelques milliers de plus d'aunes de toiles de coton et autant de quintaux de grosse quincaillerie,

voudrait sérieusement que son gouvernement fît la grosse voix contre les maîtres de Java, c'est-à-dire la Hollande; contre l'union des douanes allemandes, c'est-à-dire la Prusse; contre les possesseurs du cours de la Vistule, c'est-à-dire encore la Prusse et la Russie; contre les puissances *protectrices* de Cracovie, c'est-à-dire encore la Prusse et la Russie, avec l'Autriche de surcroît; contre les conquérans d'Alger, c'est-à-dire contre la France; en un mot contre toute l'Europe ou à peu près! Si c'est là de la politique, monsieur, je ne m'y connais pas, malgré les exagérations que l'on passe d'ordinaire à des marchands de mauvaise humeur et à toutes les oppositions du monde. Je vais vous parler tout à l'heure d'un autre orateur, lord Strangford, ancien diplomate cependant et homme d'affaires, qui ne se montre pas moins exigeant à l'endroit de nos griefs contre le Mexique et Buenos-Ayres et des moyens que nous avons pris pour en obtenir satisfaction.

Le rôle d'un ministère ainsi attaqué n'est pas glorieux, et cependant ce ministère est dans le vrai, dans la raison, dans la politique, quand il vient opposer à des accusations incohérentes ces simples mots : Nous n'avons pas le droit, nous ne possédons pas les moyens de faire ou d'empêcher, au gré de vos désirs ou de vos alarmes. C'est ce que lord Melbourne a répondu à lord Lyndhurst. Je n'insisterais pas avec vous sur cette discussion, si nos ministères n'avaient eu souvent dans les deux chambres, surtout dans celle des députés, de pareilles interpellations à subir. Mais chez nous aussi, on a plus d'une fois dénoncé l'union des douanes allemandes, comme fort préjudiciable à notre commerce, et comme très dangereuse sous le point de vue politique. Chez nous aussi, on a fait un crime au gouvernement de ne pas avoir arrêté le développement de cette ligne puissante, qui a tant ajouté à l'influence de la Prusse en Allemagne. Chez nous aussi, on a souvent parlé de Cracovie, appelé en termes impératifs l'attention du ministère sur les évènemens dont cette ville était le théâtre, sommé le ministre des affaires étrangères de dire ce qu'il avait fait pour y combattre l'irrésistible prépondérance des trois cours soi-disant protectrices de ce petit état. Eh bien! voici, monsieur, ce qu'a répondu lord Melbourne avec franchise et simplicité. Sans examiner s'il était vrai que l'union des douanes allemandes eût porté un aussi grand préjudice qu'on le prétend au commerce anglais, il a dit que l'Angleterre n'avait pu s'y opposer, que la formation de cette ligue commerciale n'était contraire à aucun traité, qu'aucune puissance étrangère n'avait droit d'intervenir dans des arrangemens de cette nature, essentiellement dépendans du libre exercice de la souveraineté locale. Quelque tort que puissent faire ces conventions au commerce d'une nation rivale, il n'y aurait, a fort bien ajouté lord Melbourne, qu'un moyen d'en neutraliser ou d'en atténuer l'effet : ce serait d'offrir à l'union des douanes tous les avantages au prix desquels elle serait disposée à baisser ses tarifs, comme cela se pratique toujours entre souverainetés égales et également libres. Je recommande cette réponse à M. Mauguin. Assurément, ce n'est pas un langage de matamore; mais c'est le bon sens pratique de l'homme d'état

qui respecte chez les autres les droits qu'il veut pouvoir exercer chez lui. La déclamation perd toute sa force devant ce peu de paroles, et une opposition qui se laisse convaincre d'exigences déraisonnables court grand risque de n'être plus écoutée, même quand elle a raison.

Lord Melbourne a été moins explicite à l'égard de Cracovie. Il s'est borné à dire qu'effectivement le ministère avait eu l'intention d'envoyer dans cette ville un agent consulaire, mais qu'il avait reconnu des obstacles à l'exécution de son projet, et qu'il l'avait abandonné. Je crois savoir de quelle nature ont été ces obstacles. On a dû déclarer à l'Angleterre que son agent ne serait pas reçu à Cracovie, et que l'intérêt commercial n'étant évidemment qu'un prétexte, si le gouvernement anglais persistait dans le dessein de nommer un consul à Cracovie, sa nomination serait regardée comme un acte politiquement hostile. Si mes informations sont exactes, cette déclaration a dû être faite au nom des trois puissances protectrices, la Prusse, l'Autriche et la Russie. Une fois la question ainsi engagée, il fallait examiner, ce me semble, si la vaine satisfaction d'avoir un agent officiel à Cracovie ne serait pas achetée trop cher au prix des graves embarras que l'on pouvait s'attirer en persistant à l'y faire reconnaître. Il fallait se demander si, même en cas de succès, la présence de cet agent serait bien utile à la liberté de Cracovie et à ce reste de nationalité polonaise qu'on prétendait y maintenir. Il fallait se dire enfin qu'une aussi éclatante démarche constituait presque l'engagement formel de prendre fait et cause pour Cracovie, à la première violation de son territoire ou du statut constitutionnel qui lui avait été accordé, à moins de reculer lâchement ou de paraître conniver avec ses oppresseurs. Je ne suis certainement pas loin de la vérité en supposant que toutes ces considérations, que ces graves conséquences se sont présentées à l'esprit du ministère anglais, et l'ont déterminé à l'abandon d'un projet dont il n'avait pas pris l'initiative, et qu'il avait trop légèrement adopté sur une motion impolitique faite dans la chambre des communes. Lord Melbourne n'a pas dit et ne pouvait pas dire tout cela; mais je crois que, s'il avait été forcé de le faire, il aurait facilement justifié dans cette question l'honneur de sa politique et la sagesse de son gouvernement. La politique de l'Angleterre, depuis la révolution de juillet, me paraît avoir le même caractère que celle des grandes puissances du continent. Temporiser et fermer les yeux sur les questions d'un intérêt éloigné, incertain, contestable; agir avec décision et vigueur sur les questions d'un intérêt immédiat et certain; concourir ainsi au maintien de la paix générale et conserver de bons rapports avec tous les gouvernemens : tel est, en peu de mots, le système que tous les cabinets mettent en pratique avec autant de persévérance que de succès. Dans l'exécution de ce système, qu'on retrouve à chaque page de l'histoire de ces dernières années, les gouvernemens se sont fait de grandes concessions, et ont toléré, les uns de la part des autres, un grand nombre d'actes qu'on ne saurait expliquer différemment. La question belge, celle d'Orient, celle d'Italie, celle de Pologne, celle de la Péninsule espagnole, sont trop présentes à tous les esprits dans leurs moindres détails, pour que

vous ne me dispensiez pas de vous rappeler les diverses circonstances par lesquelles se trouve complètement justifiée l'opinion que je vous développe ici. Mais je la recommande à votre plus sérieuse attention, si vous voulez bien comprendre la situation actuelle de l'Europe, les dispositions respectives des élémens rivaux qui s'y agitent, les rapports compliqués de toutes les puissances, et les chances de durée que comporte cet état de choses. Permettez-moi encore, pour *illustrer* ce qui précède, quelques mots sur la manière dont on envisage, en Angleterre, notre conquête d'Alger. J'y suis, d'ailleurs, naturellement ramené par le sujet de cette lettre.

Dans son discours à propos de la pétition de Glasgow, lord Lyndhurst avait parlé aussi d'Alger, comme de Java, de la Vistule et de Cracovie, et il avait accusé lord Palmerston d'avoir déclaré que le gouvernement anglais voyait avec plaisir les progrès de la puissance française en Afrique. Que répondit lord Melbourne? Non content de rectifier la citation faite par lord Lyndhurst, et de rétablir le véritable texte des paroles prononcées par lord Palmerston, il émit à son tour sa propre opinion; il fit connaître les sentimens que lui inspirait à lui-même, comme premier ministre d'Angleterre, notre conquête d'Alger. Lord Palmerston avait dit qu'on n'aurait point à nous adresser de représentations au sujet d'Alger, tant que nos armes ne franchiraient pas les limites de l'ancienne régence, tant que nous respecterions à l'ouest l'empire du Maroc, et à l'est le territoire de Tunis. Ce n'était donc qu'une reconnaissance formelle du droit que nous avait donné la prise d'Alger, de nous considérer désormais comme seuls et légitimes souverains de l'ancienne régence, sauf à ne consommer l'occupation que par degrés et selon nos propres convenances. En reconnaissant ce droit à la France, lord Palmerston ne faisait d'ailleurs que suivre l'exemple de la Porte ottomane elle-même, qui, depuis la prise d'Alger, n'a osé, malgré toutes ses protestations, transmettre ouvertement à personne, sur aucun point de l'Algérie, soit à Constantine, soit à Oran, le titre et les pouvoirs du dernier dey. Mais lord Melbourne a fait plus que lord Palmerston; il a reconnu le droit de la France, et il a dit en même temps que la conquête d'Alger par les armes françaises était un évènement dont l'Angleterre avait lieu de s'affliger; que personne en Angleterre n'avait pu voir sans inquiétude et sans regrets cet agrandissement de la puissance française sur une vaste étendue de la côte africaine. Et néanmoins, a-t-il ajouté, nous ne pouvons faire que la prise d'Alger n'ait pas eu lieu; nous ne pouvons empêcher la France d'y consolider son établissement, d'y étendre sa domination; nous ne pouvons surtout l'empêcher d'y exercer sa souveraineté comme elle l'entend, et d'y mettre en vigueur tels réglemens commerciaux que bon lui semble. Lord Melbourne aurait pu dire ensuite : Il est vrai que maintenant nous prenons nos précautions du côté de Tunis, que nous avons constamment l'œil ouvert sur cette régence, et que nous avons autorisé un officier anglais, le colonel Considine, à entrer au service du prince régnant, pour y diriger l'organisation des troupes, et décon-

certer d'avance l'ambition possible du gouvernement français. Je n'examinerai pas ici, monsieur, jusqu'à quel point l'opinion de lord Melbourne sur la conquête d'Alger par la France est en elle-même raisonnable et juste; ce n'est pas la question qui m'occupe. Mais je veux constater par ces paroles remarquables que l'Angleterre, bien que blessée dans ses intérêts peut-être, et assurément dans ses préjugés nationaux, par certains évènemens qui se sont accomplis au dehors depuis quelques années, sait pourtant se contenir, ne prend pas feu au moindre frottement, à la moindre discordance de vues politiques, à la moindre contrariété dans les relations commerciales. Croyez-vous qu'elle en pèse d'un moindre poids dans les destinées du monde, que son honneur en souffre, que sa véritable puissance y perde? Voit-on que, dans les questions vitales, elle fasse plus de concessions, agisse avec moins de décision et de vigueur, parle avec moins de hauteur et d'efficacité? Pour moi, j'aime cette liberté dans l'alliance des deux peuples; je n'entends pas que leur union soit une fusion complète; car une pareille fusion n'est pas possible; et, si l'on ne se réservait mutuellement quelque latitude, il y aurait bientôt, de part ou d'autre, infériorité, assujétissement, abdication des intérêts propres. L'Angleterre est l'alliée de la France, mais elle n'en est point le satellite; la France est unie à l'Angleterre par des liens très étroits, mais elle n'a pas la prétention de l'entraîner constamment dans son orbite. D'accord sur le but général, et sur quelques grandes questions européennes, les deux puissances obéissent ensuite sur des points secondaires à leurs affinités particulières, aux lois de leur situation, à des traditions diverses; elles poursuivent chacune leurs intérêts, bien qu'opposés quelquefois, et respectent l'une chez l'autre la dignité, la force et les nécessités de leurs gouvernemens. Voilà de quelle manière j'entends, pour mon compte, notre alliance avec l'Angleterre, et il faut savoir gré à lord Brougham d'avoir exprimé ces sentimens, d'avoir développé ces vues avec beaucoup d'élévation, de force et d'éclat, dans sa réponse au virulent discours de lord Strangford.

Vous saurez donc que lord Strangford trouve fort mauvais le blocus des ports du Mexique et de la Plata par les forces navales de la France. Dans sa sollicitude pour les intérêts américains, il épouse même une petite querelle que nous avons maintenant avec le Brésil, au sujet des limites méridionales de la Guyane française. Le gouvernement ayant, par des motifs d'urgence, ordonné, en 1836, l'établissement d'un poste français sur un territoire dont la propriété nous est contestée par le cabinet de Rio-Janeiro, lord Strangford signale dans ce fait assez insignifiant une nouvelle preuve de la soif de conquêtes qui nous dévore, et plaint de tout son cœur cette malheureuse cour du Brésil, exposée à nos injustes agressions. A le voir transporté d'un si beau zèle pour l'indépendance des nouveaux états de l'Amérique du sud et l'inviolabilité de leur territoire, je ne m'étonne plus que d'une chose, c'est qu'à la fin de son discours lord Strangford n'ait pas jugé à propos de rappeler au gouvernement anglais qu'il détient sans titre, depuis quel-

ques années, les îles Malouines ou Falkland, dont la confédération argentine se croit l'incontestable souveraine (1). Un pareil langage eût été assurément fort logique. Mais lord Strangford, en excellent patriote, ne voit que la paille dans l'œil de son voisin, et se garde bien de faire mentir l'admirable sentence de l'Evangile. Encore s'il s'était borné à déplorer des collisions, qui portent, je le sais, un certain préjudice au commerce anglais; s'il avait engagé son gouvernement à provoquer, de la part du Mexique ou de Buenos-Ayres, une demande de médiation, pour y mettre un terme le plus tôt possible! je comprendrais cette recommandation et ne la prendrais point en mauvaise part. Mais lord Strangford va beaucoup plus loin : il fait positivement le procès à la légitimité des griefs de la France; il donne formellement raison aux deux gouvernemens qui, après avoir si long-temps abusé de notre modération et de notre patience, ne nous ont laissé d'autre alternative que le déshonneur ou la guerre. Lord Strangford discute les sujets de plainte, qui, après tant de funestes lenteurs, nous ont mis les armes à la main; il se récrie contre le chiffre d'une indemnité de pillage, réclamée par je ne sais quel marchand français à Mexico; il déclare que le gouvernement de Buenos-Ayres est fondé à violer, dans la personne des Français, tous les droits de l'humanité et tous les principes des relations inter-nationales. En vérité, monsieur, j'ai peine à me persuader qu'un homme d'état, familier, comme il l'est sans doute, avec le caractère des nouvelles républiques américaines et l'histoire de son propre pays, ait sérieusement soutenu ces opinions au milieu du parlement britannique; et je me demande à quoi sert donc la modération d'un gouvernement, si, dans une affaire où elle n'éclate que trop, on trouve le moyen de dénoncer une avidité sans bornes et une ambition démesurée.

Ce n'est pas sans raison que je renvoyais tout à l'heure lord Strangford à l'histoire de son propre pays, pour apprécier plus justement la conduite de la France dans ces malheureux différends avec le Mexique et la confédération argentine; car enfin, l'Angleterre a aussi eu les siens; elle en a eu avec le Pérou, avec le Chili, avec Buenos-Ayres, avec la Nouvelle-Grenade, avec

(1) Le 3 janvier 1833, un bâtiment de la marine royale britannique prit fort cavalièrement possession de l'établissement buenos-ayrien de *la Soledad*, dans une des Malouines, en expulsa le gouverneur qui y résidait au nom de la république argentine, et renvoya à Buenos-Ayres la corvette américaine destinée à protéger cet établissement naissant. Quoique les Anglais aient occupé, dans le siècle dernier, une des Malouines, ils ont reconnu, en restituant par la suite cette possession à l'Espagne, une souveraineté dont les provinces-unies du Rio de la Plata paraissent avoir très légitimement recueilli l'héritage. Cependant, quelques démarches qu'ait faites à Londres le gouvernement de Buenos-Ayres, je ne sache pas qu'il ait rien obtenu, et la prise de possession des Malouines par l'Angleterre est devenue un acte irrévocable, à moins que la marine anglaise n'y trouve pas les avantages qu'elle s'en était promis. Si l'on voulait être rigoureux, on aurait peut-être le droit de signaler dans ce fait un abus de la force, auquel l'établissement du poste français sur la rive droite de l'Oyapock ne saurait être comparé. Mais il faut ajouter, pour la consolation de Buenos-Ayres, que si l'Angleterre n'avait pas occupé les Malouines le 3 janvier 1833, les États-Unis s'en seraient peut-être emparés le 4.

le Mexique lui-même; et pour moi, je ne vois pas d'humiliation à reconnaître que la supériorité de sa marine, et l'idée qu'on se fait généralement de sa puissance, dans des pays où son pavillon se montre fort souvent, où son commerce est immense, ont beaucoup contribué à terminer ces différends sans blocus, sans guerre déclarée. Mais on n'en a pas moins éprouvé, en Angleterre, combien la mauvaise foi, l'outrecuidance, la faiblesse des gouvernemens américains, multiplient les difficultés dans tous les rapports que l'Europe entretient avec eux. Aussi est-on obligé de prendre, avec ces gouvernemens, des précautions fort extraordinaires pour l'exécution des engagemens qu'ils contractent. L'Angleterre en sait quelque chose relativement à la dette colombienne. Par exemple, et c'est le discours de lord Strangford qui me fournit ce fait, le gouvernement de Mexico, incapable de garantir autrement le paiement régulier de ce qu'il doit à l'Angleterre, abandonne à cette puissance un sixième des droits de douane. Je ne blâme pas l'Angleterre d'avoir fait cet arrangement; mais je soutiens qu'il dénote, de sa part, très peu de confiance dans la bonne foi de son débiteur. Et puis, entre nous, monsieur, on connaît à l'Angleterre un certain appétit de possessions lointaines, d'établissemens et de points de relâche dans toutes les mers du globe, que les républiques américaines, si aveugles qu'elles soient, ne se soucient pas d'exciter par des dénis de justice trop prolongés. Le duc de Wellington, dans un discours moins aigre que celui de lord Strangford, et pourtant assez injuste aussi, s'est glorifié d'avoir terminé, pendant son dernier ministère, une affaire très grave avec le Mexique, par des procédés tout différens des nôtres. Je l'en félicite sincèrement, car la chose en vaut la peine. Mais je me rappelle avoir entendu dire qu'à cette époque on insinua au gouvernement mexicain que l'Angleterre jetait depuis long-temps un regard de convoitise sur la province du Yucatan (1), et que, si on la poussait à bout, elle pourrait bien se dédommager, par cette facile conquête, de toutes les pertes que le Mexique lui avait fait subir. Je n'oserais affirmer qu'il y ait eu projet sérieux d'occuper le Yucatan; ce dont je suis certain, c'est que le Mexique a pu le craindre, et je puis ajouter, avec la même certitude, que le Chili et le Brésil ont ressenti à plusieurs reprises des inquiétudes analogues. Je vous ai dit ailleurs ce qui était advenu des Malouines, et je vous laisse à penser quel effet doivent produire de pareilles appréhensions sur des gouvernemens d'une extrême faiblesse, quand on voit que l'Angleterre obéit à un besoin réel, en procurant ainsi à son immense navigation des avantages et une sécurité que le commerce maritime a poursuivis de tout temps. La France, qui semble aujourd'hui accomplir systématiquement, de ses propres mains, la destruction de ses dernières colonies, n'inspire assurément,

(1) On sait que les Anglais ont un établissement à Balize, entre le Yucatan et le Guatemala. Quant à leurs vues antérieures sur ce littoral, il est bon de se rappeler qu'ils se sont emparés, en 1780, de la place de San Fernando d'Omoa, et qu'ils ont occupé l'île de Roatan, sur la côte de Honduras, de 1642 à 1650, de 1742 à 1780, et de 1796 à 1797.

ni au Mexique, ni à Buenos-Ayres, des craintes qui puissent la dispenser de recourir aux armes, pour en obtenir une justice trop long-temps refusée.

Vous ne me reprocherez pas, monsieur, d'avoir pris trop au sérieux une boutade de lord Strangford contre la France. Il est malheureusement impossible de se dissimuler que nos moindres mouvemens sur terre ou sur mer excitent partout en Europe un vague sentiment d'inquiétude et de jalousie qui paraîtra bien mal fondé, si l'on réfléchit à tout ce que ce pays a pu et n'a pas voulu faire depuis 1830. Le discours de lord Strangford, celui du duc de Wellington, le peu de mots qui concernent la France dans le discours de lord Lyndhurst, sont l'expression de ce sentiment. Et remarquez, je vous prie, qu'en même temps le commerce de ces villes où le maréchal Soult recevait naguère un accueil si enthousiaste, s'assemble pour exprimer ses alarmes sur les conséquences des mesures de blocus décrétées contre le Mexique et Buenos-Ayres. Le ministère anglais, placé dans une position très difficile, ne peut que reconnaître timidement notre droit, et c'est ce qu'il a fait par l'organe de lord Melbourne, en répondant à lord Strangford. Mais c'est à nous qu'il appartient de nous défendre, par le plus puissant de tous les moyens, par la presse et la publicité, et de proclamer hautement, ce qui est vrai, que la France rend un grand service à l'Europe entière, quand elle fait respecter le droit des gens européen par les nouveaux états de l'Amérique du sud, comme elle l'a fait en détruisant pour jamais la piraterie sur la Méditerranée.

Le duc de Wellington a très bien dit que, depuis la paix, l'Angleterre avait besoin de multiplier et d'étendre sans cesse davantage ses relations commerciales; que c'était pour elle une nécessité du premier ordre, et qu'il lui fallait, sous peine de périr, non seulement conserver tous les anciens débouchés de son inépuisable industrie, mais en créer toujours de nouveaux. Il en a tiré cette conséquence que le gouvernement de son pays ne devait pas regarder d'un œil indifférent des collisions qui pouvaient, en peu de temps, faire subir des pertes considérables à sa marine marchande, retenir ses expéditions dans ses ports et ses produits fabriqués dans ses magasins. Je trouve cela fort sensé: mais, à moins que le duc de Wellington ne revendique pour l'Angleterre toute seule le commerce de l'Amérique du sud, il doit comprendre que nous aussi, nous y prenions à cœur les intérêts de notre industrie et la sécurité de nos nationaux. Quoique la France n'ait pas engagé dans ces contrées autant de capitaux que l'Angleterre, le commerce qu'elle y fait n'est cependant pas à mépriser, et lui donne le droit comme il lui impose le devoir d'y faire respecter les siens. Tous les Européens gagneront d'ailleurs au succès de sa cause particulière; car généralement la haine s'attache en Amérique, par un déplorable préjugé, à l'étranger industrieux et actif qui vient s'y enrichir, grace à l'état d'enfance où les arts utiles et agréables y sont encore réduits; comme si cet étranger ne rendait pas à l'habitant du pays, en comfortable, en élégance, en jouissances de luxe, l'argent qu'il gagne à la sueur de son front, loin de sa patrie, sous un climat quelquefois mortel!

Pendant les sept ou huit premières années de la restauration, l'Angleterre, qui venait de contribuer si puissamment à l'affranchissement de l'Espagne, a soutenu contre elle une lutte opiniâtre et sourde, pour empêcher les colonies espagnoles de retomber sous la domination de la mère-patrie, ou du moins pour que le principe de la liberté du commerce fût admis dans leurs nouveaux rapports. La politique du gouvernement anglais était en cela favorable aux intérêts de toute l'Europe, bien que le commerce britannique dût en retirer la plus grande masse de profits et la plus immédiatement réalisable. Aujourd'hui, de quoi s'agit-il, sinon de compléter ces résultats, en arrêtant les progrès de ce fatal esprit d'exclusion et de basse jalousie contre les étrangers que la race espagnole de l'Amérique du sud a hérité de ses pères et de ses anciens maîtres? Heureusement, monsieur, que notre mission est comprise, même en Angleterre; car c'est un journal anglais qui, à la première nouvelle du blocus de la Vera-Cruz, a imprimé ces lignes remarquables : « Le gouvernement français mérite la reconnaissance de toutes les nations civilisées en cherchant à faire respecter les règles du droit des gens par *ces barbares sans principes*. Au milieu de ce conflit, les négocians anglais peuvent être exposés à quelques inconvéniens : mais si les Français réussissent, toutes les nations profiteront de la leçon qu'ils auront donnée aux Mexicains; car, après tout, nous croyons que l'Europe s'est un peu trop pressée en traitant dès l'abord sur un pied d'égalité avec le Mexique et les autres gouvernemens de l'Amérique méridionale. » Ce noble et sévère langage me console, moi sincère partisan de l'alliance anglaise, des déclamations absurdes auxquelles le *Times* ne cesse de se livrer contre la France.

Je n'aurais pas donné tant d'importance à la discussion soulevée par lord Strangford, si je ne savais quel retentissement ont en Amérique les moindres paroles prononcées dans les assemblées politiques de l'Europe sur les gouvernemens et les affaires du Nouveau-Monde. Avec leur mépris affecté pour nous, vous ne vous figurez pas, monsieur, combien les Américains du sud se préoccupent de nos jugemens sur leur compte. On fera grand bruit à Mexico et à Buenos-Ayres, j'en suis sûr, de la séance de la chambre des lords du 14 août, et il ne tiendra pas aux journaux de Bustamente et de Rosas que l'opinion de lord Strangford ne passe dans l'esprit des peuples pour celle de la nation anglaise tout entière. La *Revue des Deux Mondes* n'est pas une tribune aussi élevée que le banc du vicomte Strangford à la chambre des lords; mais elle a aussi sa grandeur et se fait entendre assez loin. Ma première lettre sur les affaires de Belgique vous a valu, monsieur, une réponse de M. de Mérode, dont la popularité a repris tout son éclat chez nos voisins. Qui sait quel nom celle-ci peut ajouter, sous trois mois, à la liste de vos correspondans politiques?

***

---

F. Buloz.

# DU

# THÉATRE CHINOIS.

C'est Voltaire qui, le premier, a fait connaître l'existence du théâtre chinois, en puisant le sujet ou plutôt l'idée de son *Orphelin* dans un drame incomplètement traduit par le père Prémare et publié par le père Duhalde. A cela près, les missionnaires ne se sont point occupés de cette portion curieuse d'une littérature dans laquelle ce qui ne pouvait servir leurs desseins, n'intéressait malheureusement pas assez leur curiosité. Depuis, M. Davis, établi à Canton, a publié en anglais deux pièces chinoises, mais sans s'astreindre beaucoup plus rigoureusement que le père Prémare à une complète exactitude, et bien souvent sans traduire les morceaux versifiés et chantés qui sont entremêlés avec le dialogue, morceaux qui, au dire des critiques chinois, forment la principale beauté de ce genre d'ouvrages. Ceux qui se dispensaient de cette partie de leur tâche, incomparablement la plus difficile, alléguaient l'impossibilité de comprendre les allusions fréquentes de la poésie chinoise à des faits, des usages, des superstitions que nous ignorons, et trouvaient d'excellentes raisons pour ne pas regretter ce qu'ils n'avaient pu traduire; mais cette impossibilité prétendue et ces raisons suspectes n'ont point empêché un de nos compatriotes de faire, à Paris, sans autres secours que son étonnante connaissance de la langue, ce que M. Davis n'avait pas cru devoir tenter. M. Stanislas Julien, le premier, a publié un drame chinois traduit dans son entier, la partie poétique aussi bien que le

dialogue en prose. Il a en outre retraduit l'*Orphelin de Tchao*, en y joignant les passages en vers, supprimés par le père Prémare. Enfin, un de ses élèves les plus distingués, M. Bazin aîné, vient de publier un volume qui ne contient pas moins de quatre ouvrages dramatiques choisis dans des genres différens. On possède donc maintenant huit pièces chinoises, dont six exactement traduites, et l'on peut commencer à se faire une idée du théâtre de cette nation singulière, qu'on a coutume d'oublier dans les systèmes et les formules d'histoire universelle; quantité qu'on peut négliger en effet, car il ne s'agit que de quarante siècles et de trois cents millions d'hommes; exception sans importance, car ce n'est après tout que la moitié de l'humanité civilisée.

Le genre dramatique est particulièrement propre à faire connaître l'état moral et social d'un temps ou d'un peuple; il échappe mieux que tout autre au principal inconvénient des littératures vieillies, aux caprices de l'individualité. Quand on compose une pièce de vers, on peut jusqu'à un certain point se soustraire à l'action de son siècle et peindre d'après sa fantaisie un monde imaginaire et parfois exceptionnel; mais ce que beaucoup d'hommes réunis doivent voir ensemble est nécessairement accommodé à leur manière de sentir. L'auteur dramatique et le public sont en présence, en contact; le second agit sur le premier, comme l'auditoire agit sur l'orateur. Aussi la littérature dramatique est-elle l'expression la plus fidèle des sociétés avancées, de même que l'épopée est celle des sociétés primitives. L'humanité, à son premier âge, se mire dans le paisible océan de la légende; plus tard elle se réfléchit dans le torrent troublé du drame.

En attendant qu'on puisse librement visiter la Chine, un des meilleurs moyens de la connaître, c'est d'étudier son théâtre. Des ouvrages composés par les Chinois et pour eux ne peuvent nous tromper sur leur compte; le portrait dans lequel ils se reconnaissent doit être ressemblant.

Un inconvénient et aussi un avantage du théâtre chinois, c'est d'être en dehors de la littérature classique; de là résulte qu'il en est très rarement question dans les ouvrages historiques, si abondans en détails littéraires d'une autre nature. Tandis que des pages nombreuses sont consacrées au moindre commentaire des Kings, à peine fait-on une mention rapide des pièces de théâtre et des romans. Mais aussi ces compositions ont pour nous le mérite d'avoir échappé au moule d'uniformité pédantesque dans lequel a été jetée la portion la plus considérable de la littérature chinoise. Les doctes dédaignent

des ouvrages qui sont écrits comme on parle; mais ce n'est pas pour nous une raison de les mépriser. Un savant du XV^e siècle se serait gardé de citer les *soties* populaires de son temps, et combien de volumes de scolastique ne donnerions-nous pas cependant pour la farce de *l'Avocat Patelin!*

Les Chinois ont la passion du théâtre; les représentations dramatiques font partie de toutes les fêtes, de tous les divertissemens. La réception des ambassadeurs est accompagnée de scènes exécutées sur le théâtre impérial. La ville seule de Péking compte, pendant que la cour y réside, sept cents troupes d'acteurs : chacune est composée de huit ou dix personnes soumises au directeur, et presque ses esclaves. Les particuliers opulens font jouer des pièces devant eux pendant leurs repas, comme le faisaient les Romains dans les derniers temps de l'empire. Ceux qui sont moins riches se cotisent, dans chaque quartier, pour avoir deux fois par an une sorte de théâtre public qui dure six ou huit jours. Enfin, cette population misérable, qui vit sur les fleuves et n'a pas de domicile terrestre, forme dans son sein des comédiens et a son théâtre flottant. Cette passion si vive et si universelle pour les plaisirs de la scène est le signe d'une civilisation très avancée et très répandue; ces plaisirs sont des plaisirs raffinés que les peuples barbares ne sont pas capables de goûter, et qui restent les derniers aux peuples déchus.

Partout l'art dramatique a commencé par des troupes ambulantes, depuis le chariot de Thespis jusqu'aux pèlerins qui jouaient les mystères. Le moment où les acteurs deviennent sédentaires, où un local leur est attribué, est un moment décisif dans leur existence. Le théâtre commence véritablement quand il cesse d'être errant et mobile pour devenir stable et fixé. Alors seulement il y a une scène; avant, il n'y a que des tréteaux.

Le drame chinois, il faut l'avouer, en est encore à cette première période. Il n'existe pas en Chine de *salle de spectacle;* pourtant l'empereur a un théâtre dans son palais; mais, comme on pense, il n'est point public, il est destiné seulement aux représentations qui ont lieu en présence du souverain pendant les festins et les audiences. Ce théâtre fait partie de la décoration et du mobilier impérial.

Toutes les troupes d'acteurs courent donc le pays (1), s'arrêtant

(1) Dans le fragment du *San-koue-tchi*, roman historique chinois, traduit par M. Julien, il est dit ( page 147 ) d'une jeune fille que dès son enfance elle avait été admise parmi les comédiennes du ministre Wang-yun. Cela donnerait l'idée que le ministre avait une troupe de comédiens à lui. Mais peut-être comédienne est ici pour danseuse, chanteuse, et n'indique pas précisément une actrice dramatique.

là où elles espèrent faire quelque profit. Les unes pénètrent dans les maisons des riches, et sont admises à y faire preuve de leurs talens, pendant ou après le repas. Le chef des comédiens vient s'agenouiller devant le maître de la maison, et lui présente la liste des personnages de la pièce qu'on va jouer, de peur que le nom d'un brigand ou d'un niais ne se trouve être le même que celui d'un des convives; auquel cas, la pièce est remplacée par une autre. L'urbanité chinoise est prévoyante, et pense à prévenir toutes les circonstances qui pourraient blesser un hôte. Ou bien la troupe s'établit sur une place publique : le théâtre est tôt dressé; quelques planches posées sur des poteaux de bambou, quelques rideaux de coton en guise de coulisse, il n'en faut pas davantage pour assembler un grand nombre de spectateurs et former un parterre en plein vent.

On trouve donc chez les Chinois ce que M. Magnin appelle un théâtre aristocratique et un théâtre populaire. Le Hollandais Van-Braam parle de la différence de ces deux théâtres. Les pièces qui ont la première de ces destinations sont plus touchantes, plus sentimentales; les autres, plus grossières et plus bouffonnes. La musique est, dans un cas, pleine de douceur, et, dans l'autre, ce n'est qu'un tintamare effroyable et discordant. Quant au théâtre hiératique ou sacerdotal, nous n'en voyons pas trace; c'est qu'il n'y a pas en Chine de religion de l'état et de clergé véritable.

M. Medhurst (1) a bien vu dans le Chan-tung un théâtre adossé à un temple bouddhique; mais cette association ne tenait à aucune intention religieuse; car les temples servent fréquemment aux réunions des magistrats, et même font l'office d'auberges ou de caravanserais, pour loger les voyageurs.

L'origine du drame populaire doit remonter à une très haute antiquité. Les comédiens furent chassés de l'empire, dit l'histoire chinoise, dans le XVIIIe siècle avant Jésus-Christ. Dans le discours d'un ministre célèbre, sous la dynastie des Tcheou (de 1112 à 249), se trouvent ces paroles : « Le roi sait gouverner, quand il laisse aux poètes la liberté de faire des vers, qu'il permet à la *populace de jouer des pièces,* aux historiens de dire la vérité, aux ministres de donner des avis, aux pauvres de murmurer et de payer l'impôt, aux étudians de répéter tout haut leurs leçons, aux peuples de parler politique, et aux vieillards de trouver à tout des inconvéniens. »

Voilà donc, à cette époque reculée, la liberté de la scène populaire

(1) *China*, pag. 401.

recommandée aux souverains et rangée parmi les droits et franchises que l'usage assure parfois aux sujets d'un état despotique, la liberté des avis, des murmures et des chansons.

Il paraît qu'une rénovation s'opéra, dans l'art dramatique, au VII[e] siècle de notre ère, sous la glorieuse dynastie des Thang, l'âge d'or, l'ère classique de la poésie chinoise. L'empereur Hiouen-hong, qui avait créé dans son palais une académie de musique, et donnait lui-même des leçons aux trois cents élèves qui la composaient, fit exécuter en sa présence des pièces appelées *yo-kio* par des musiciens des pays barbares, c'est-à-dire étrangers. Serait-il trop téméraire de voir dans les *yo-kio* les *nakyas,* drames de l'Inde? L'altération du nom indien n'offre rien d'extraordinaire. Les Chinois de Canton ont bien fait *pidgeon* du mot anglais *business* (1). Mais ce que nous connaissons du théâtre indien est trop différent du théâtre chinois pour qu'on puisse admettre une influence considérable du premier sur le second. Si cette influence a existé, elle a dû se borner à la portion musicale des pièces; car la musique fait partie intégrante des drames chinois. Dans ces drames, l'air de chaque morceau chanté est indiqué avec soin. Les Chinois attachent une grande importance à cet art; pour eux, il est lié à la morale et à la politique, et, sous l'empereur Chun, vingt siècles avant Jésus-Christ, il y avait déjà un surintendant de la musique.

Les acteurs ont toujours été classés avec les chanteurs, et aussi avec les bouffons, les faiseurs de tours. C'est exactement l'acception complexe du mot *histriones,* au temps de la décadence latine. Dans toutes les relations des voyageurs, les plaisirs de la scène sont associés à des amusemens plus grossiers, aux bouffonneries des mimes et aux tours d'adresse des bateleurs. Pendant les audiences que l'empereur donne aux ambassadeurs étrangers, ces sortes de divertissemens ont lieu simultanément; ce qui montre le peu d'estime qu'on fait de l'art dramatique.

Et il ne s'agit pas ici des pièces écrites pour la rue, il s'agit du spectacle de la cour, par conséquent de tout ce qu'il y a de plus relevé dans l'art. Il faut donc reconnaître que le théâtre est peu estimé à la Chine. Les philosophes se sont prononcés contre lui à diverses époques, comme Rousseau a écrit sa lettre sur les spectacles, et avec le même succès.

La condition des comédiennes est assimilée par la loi à celle des

(1) *Fauqui in China*, tom. II, pag. 295.

courtisanes. Du reste, depuis que l'empereur Kien-long a pris pour épouse du second rang une artiste, tous les rôles de femme sont remplis par des hommes, comme ils l'étaient dans l'antiquité, et comme ils le furent sur le théâtre anglais jusqu'en 1660, quarante-quatre ans après la mort de Shakspeare.

On cite, parmi les traits qui déshonorèrent l'empereur Tchoang-song, au Xe siècle, d'avoir donné sa confiance à un acteur nommé King-tsin, qui était *son œil et son oreille*, et auquel les plus grands mandarins cédaient la place en présence du prince.

Les renseignemens que nous possédons sur le théâtre chinois semblent donc assez contradictoires. Il est évident d'abord que le théâtre en Chine est frappé d'une sorte de défaveur par la classe dominante, celle qui tient la place qu'occupent ailleurs l'aristocratie et le clergé, et qui est en même temps toute l'*administration*, la classe des lettrés. Cependant ce sont des lettrés qui ont écrit les pièces jusqu'ici traduites. Quelques-unes, qui ne le sont pas encore, le *Pi-pa-ki* et le *Si-siang-ki*, passent pour des chefs-d'œuvre d'élégance, et font les délices des esprits cultivés.

Peut-être ces assertions diverses se restreignent seulement, au lieu de se contredire. En attendant des documens plus complets sur le théâtre chinois, il faut recueillir et noter tout ce que nous en pouvons connaître; il faut surtout se garder de supprimer un fait qu'un autre paraît exclure. Une étude attentive peut concilier deux dépositions qui ne s'accordent pas. Il n'est pas permis de simplifier un procès en supprimant un des témoignages.

Du reste, on ne doit pas confondre des pièces telles que celles qui ont été traduites, dont le ton est décent, le sujet grave et souvent pathétique, qui sont entremêlées de morceaux en vers, récités ou chantés, et qui décèlent dans les auteurs une certaine connaissance de l'histoire, de la philosophie, de la poésie chinoises, avec les pantomimes grossières, les bouffonneries grotesques dont plusieurs voyageurs ont été témoins. Les huit pièces traduites sont toutes tirées d'une collection considérable, formée sous la dynastie mongole des Youen. On sait que l'art dramatique a été cultivé sous cette dynastie par des hommes instruits, car on possède la liste de quatre-vingt-un lettrés, auteurs de quatre cent quarante-huit pièces de théâtre. Il faut y joindre les onze pièces composées par quatre courtisanes célèbres, car M. Bazin nous apprend, dans sa préface, que les *courtisanes savantes* doivent connaître la musique vocale, la danse, la flûte, la guitare, l'*histoire* et la *philosophie*. La seconde pièce, traduite par

M. Bazin, qui est l'œuvre de la fameuse Tchang-koue-pin, n'est pas d'un ton moins relevé que celles qui ont été composées par des lettrés, et la morale n'en est pas moins pure.

Ainsi, ce qu'on trouve dans les récits des voyageurs s'applique souvent à un autre ordre de divertissemens scéniques, dont il faut indiquer ici l'existence et dire un mot pour compléter le tableau du théâtre chinois, auquel n'appartiennent pas seulement les pièces plus régulières dont nous parlerons, mais encore toutes sortes de représentations bizarres et de pantomimes souvent monstrueuses.

Ainsi, pour fêter la naissance de l'empereur, la terre et l'océan parurent sur la scène : l'un et l'autre avaient pour cortége divers produits terrestres ou marins, des baleines, des dauphins, des rochers, etc. Ces singuliers personnages étaient représentés par des acteurs déguisés de manière à produire cette singulière illusion. Après un grand nombre d'évolutions, une baleine vint se placer en face de la loge impériale et vomit plusieurs tonnes d'eau sur le théâtre. L'idée était plus bizarre qu'ingénieuse. Ce genre de divertissement suppose une certaine habileté dans les procédés mécaniques. Un drame muet, encore plus curieux, offrit la mise en scène d'une éclipse selon les idées chinoises, c'est-à-dire de la lutte de la lune et du grand dragon.

Ces représentations, dans lesquelles l'art du machiniste tient lieu d'art dramatique, rappellent des divertissemens analogues exécutés aussi avec un grand appareil de machines, vers la fin du moyen-âge et principalement au xv^e^ siècle, à la cour opulente du duc de Bourgogne.

Mais laissons ce drame pour les yeux, laissons les bouffonneries obscènes, les monstruosités incohérentes de certaines pièces populaires, comme celle que vit jouer M. de Guignes, et dans laquelle, selon ses expressions, l'héroïne *devient grosse et accouche sur la scène*, et disons quelques mots des conditions et des principaux caractères de l'art dramatique en Chine, tel qu'il s'offre à nous dans les divers ouvrages que nous allons successivement examiner.

Cet art est très peu savant; les personnages déclinent leurs noms et leur profession en paraissant sur le théâtre, et chaque fois qu'ils entrent en scène, ils reproduisent dans les mêmes termes ce fastidieux protocole. On ne saurait comparer à ce système grossier d'exposition, constamment employé par les dramaturges chinois, les exemples assez rares dans la scène antique auxquels Boileau a fait allu sion dans deux vers célèbres :

J'aimerais mieux encor qu'il déclinât son nom,
Et dît : Je suis Oreste ou bien Agamemnon.

Si, dans quelques prologues d'Euripide, le personnage qui expose le sujet se désigne ainsi lui-même, c'est un moyen extraordinaire employé pour rappeler au spectateur les évènemens de l'avant-scène, c'est une préface parlée, et voilà tout. Du reste, rien de pareil ne se reproduit dans le courant de l'action, tandis que, dans les pièces chinoises, cette répétition a lieu plusieurs fois pour chaque rôle. Il faut, pour trouver quelque chose d'approchant, descendre jusqu'aux mystères du moyen-âge, et encore une telle désignation de l'histoire, du caractère, des projets d'un personnage par lui-même, est loin d'y être aussi habituelle et aussi imperturbablement monotone. Cette circonstance seule montre que l'art de la contexture dramatique en est encore à un degré de simplicité tout élémentaire : ce qui n'empêche point qu'on ne trouve, surtout dans la partie chantée, des recherches poétiques qui semblent appartenir à une époque avancée du drame. C'est le propre des Chinois en toute chose d'en être restés au terme promptement atteint d'un développement très ancien, et en même temps de raffiner laborieusement et bizarrement sur ce fond primitif. Il en est ainsi de leur écriture, de leur morale, de toute leur littérature; c'est toujours sur un motif très simple une variation très compliquée. On retrouve, dans tout ce qu'ils font, le contourné à côté du naïf, le vieillard à côté de l'enfant.

Sous un rapport, l'âge de la scène chinoise correspond à celui de la scène anglaise au temps où parut Shakspeare. M. G. de Schlegel assure que les pièces de Shakspeare furent jouées sans décoration. Dans *Macbeth*, pour indiquer la présence d'une forêt, on se servait d'une planche sur laquelle était écrit le mot *forêt;* et à côté de cette pauvreté, ou plutôt de cette absence de décorations, les costumes, s'ils n'étaient bien exacts, étaient variés et splendides. Il paraît qu'il en est de même en Chine. Nous n'y voyons rien qui ressemble à des coulisses. Selon M. Davis, quand il s'agit d'escalader un rempart, trois soldats se couchent l'un sur l'autre pour figurer un rempart; et d'un autre côté, plusieurs voyageurs, entre autres l'ambassadeur russe Branden Yves, en 1632, ont été très frappés de la richesse des costumes. Cette combinaison n'est peut-être pas aussi défavorable qu'il semble à l'art et au plaisir dramatique; l'imagination s'arrange assez bien de cette absence de réalité matérielle, qui la gêne et la distrait peut-

être moins que l'art du machiniste toujours imparfait et jamais complètement déguisé; et les yeux sont amusés par la pompe et l'éclat des vêtemens. Il va sans dire que l'analogie que je remarque ici ne s'applique qu'à la mise en scène et non à l'œuvre dramatique elle-même; il n'y a pas de Shakspeare à la Chine.

L'unité de temps est aussi intrépidement violée que dans les pièces espagnoles. L'*Orphelin de Tchao* est emporté au premier acte dans une boîte à médicamens, et au dernier il est devenu un jeune guerrier vengeur de son père. L'unité de lieu n'est pas beaucoup plus respectée; les auteurs y suppléent en faisant dire au personnage : « Je vais dans tel endroit.... » et au bout d'un moment : « Me voici arrivé dans tel endroit. » Quelquefois il enfourche un bâton et fait claquer un fouet pour compléter l'illusion.

On est assez surpris de retrouver à l'autre bout du monde certaines habitudes de notre scène. Telle est la division en cinq actes; elle semblait si arbitraire à un critique allemand, qu'il prétendait qu'Horace avait écrit le vers de l'*Art poétique* où il défend de dépasser le chiffre cinq dans le nombre des actes,

Quinto ne sit productior actu,

pour se moquer des Pisons auxquels son épître est adressée. Cependant cette division doit être fondée en raison, puisqu'elle est si générale, puisque *Hamlet, Gœtz de Berlichingen*, les drames chinois, ont été distribués en cinq actes, aussi bien qu'*Athalie* et le *Misanthrope*. Du reste, le nombre cinq est particulièrement usuel à la Chine, où l'on compte cinq élémens au lieu de quatre.

Le rideau se baisse après chaque acte et se lève l'acte suivant. C'est encore comme chez nous; tandis que sur les théâtres grecs et romains l'on baissait le rideau au commencement et on le levait à la fin de la pièce. Il est certains ouvrages dramatiques dont la représentation dure plusieurs jours. M. Julien possède une collection d'ouvrages de cette étendue. Ce qui caractérise réellement le drame chinois, ce qui lui donne une physionomie particulière, c'est qu'il offre un mélange de prose et de vers : la première parlée, les seconds chantés; la première reproduisant, dans le langage le plus simple, le ton de la conversation familière; les seconds, écrits dans un style très soigné, très fleuri, très prétentieux, effusions toutes lyriques qui alternent et contrastent avec le dialogue dramatique. C'est la structure de notre opéra-comique et de notre vaudeville appliquée à des sujets de tous genres; mais le but et l'effet de ces morceaux lyriques sont bien diffé-

rens de nos duos ou de nos couplets. Quelquefois ces morceaux sont remplacés par des tirades déclamées qui sont également composées dans ce style figuré plein de métaphores convenues et d'allusions poétiques dont l'auditoire a le secret, ce qu'on appelle le style orné (*wen tchang*). Toute cette portion poétique de la pièce est là pour satisfaire à un besoin de l'imagination humaine qui se fait sentir de différentes manières dans la poésie dramatique de tous les peuples.

L'homme ne peut se contenter du simple spectacle des faits qui s'accomplissent devant ses yeux, il a besoin que l'émotion poétique que ces faits éveillent en lui soit exprimée; il a besoin que les sentimens de terreur, de pitié, de tendresse, que les évènemens représentés suscitent dans son ame, trouvent en dehors de lui et dans le drame même un écho lyrique. Ce besoin était admirablement satisfait chez les Grecs par le *chœur* tragique, dont ce n'était pas, au reste, le seul emploi et l'unique avantage. Après avoir entendu les plaintes, les menaces, les altercations des personnages; après avoir vu quelques terribles catastrophes se préparer ou fondre sur la tête d'un héros, le spectateur, intérieurement agité, trouvait dans le chœur comme une voix harmonieuse qui calmait son trouble en l'exprimant, ou répondait par des paroles de haute modération et de divine sagesse à ses terrestres inquiétudes. L'absence du chœur chez les modernes les a forcés de chercher à leur insu d'autres moyens moins parfaits d'atteindre au même but, de reposer par des effusions lyriques l'ame que la réalité dramatique, si elle lui était présentée sans mélange et sans intervalle, finirait par écraser. Cette nécessité de l'art, qui est une nécessité de notre nature, a produit les morceaux en vers *cultos* jetés au milieu de l'action impétueuse et précipitée de la comédie espagnole, comme des lieux de repos et de délassement, comme, au-dessus de la plaine poudreuse et brûlante, la cîme fraîche et sereine d'une *sierra nevada*. Nos tirades, nos récits tant attaqués sont nés également de ce besoin qu'a l'imagination, ébranlée par le spectacle des évènemens tragiques, de prendre son essor et de planer quelque temps au-dessus d'eux avant d'y retomber. Les digressions hardies, les saillies excentriques de la pensée qui, dans Shakespare, se mêlent à la simplicité du dialogue, proviennent du même principe. En résumé, on ne peut exclure l'élément lyrique du drame. Il y pénètre toujours par quelque endroit. Racine et Shakspeare, l'un avec une habileté infinie, l'autre avec une hardiesse souvent heureuse, l'ont pétri et fondu dans la substance même du dialogue. Les Grecs lui donnaient une place à part. Les Chinois (qu'on entende bien ma pensée, et qu'on

ne me prête pas le blasphème d'une absurde comparaison), les Chinois font, *sous ce rapport,* comme les Grecs.

Dans tous les momens où un des personnage est en proie à une émotion quelconque, il chante. Chacun d'eux fait à son tour l'office lyrique du chœur et exprime dans une poésie qui, du reste, ne ressemble point à celle de Sophocle, les sentimens que la situation fait naître dans son ame ou dans l'ame du spectateur. Ces morceaux sont évidemment l'œuvre de prédilection des poètes et du public chinois. Ils se détachent sur le fond uni du dialogue, comme sur une simple toile une broderie coquette, comme sur un pâle récitatif un brillant air de *bravura.*

Le théâtre chinois, de même que la vieille comédie latine et la moderne comédie italienne, possède un certain nombre de types dont il existe une nomenclature très détaillée.

Ces notions générales étant posées, parcourons rapidement les diverses pièces chinoises jusqu'ici traduites, en commençant par les deux qu'on peut rapporter à la tragédie historique, *l'Orphelin de Tchao* et *la Tristesse du palais de Han.*

L'évènement qui forme le sujet de la première de ces pièces est raconté par le célèbre historien Sé-ma-tsien. Il s'agit de la destruction d'une famille féodale puissante, tentée par la haine d'un ministre pervers, et prévenue par le dévouement de deux hommes généreux, qui sacrifient l'un sa vie, l'autre son propre fils, pour sauver l'unique rejeton des Tchao.

Tchao-so, sentant bien qu'il va succomber à la haine de son ennemi, le *ministre de la guerre* Tou-an-kou, dit à sa femme : « Princesse, écoutez mes dernières volontés. Vous êtes maintenant enceinte; si vous accouchez d'une fille, je n'ai rien à vous dire : mais si c'est un fils, je lui donne dans votre sein un nom d'enfant, je le nomme l'orphelin de la famille de Tchao, afin que, devenu grand, il venge les injures de son père et de sa mère. » La princesse, après la mort de son mari, met au monde cet enfant, destiné à perpétuer et à venger sa famille. Mais Tou-an-kou, qui veut la détruire et qui a fait exterminer les trois cents personnes qui la composaient, tient la princesse captive et se prépare à immoler son fils. Un pauvre médecin, attaché à la maison de Tchao, entreprend de le sauver. Il le cache dans une boîte, parmi des simples, et parvient à l'emporter ainsi, grace à la connivence de l'officier préposé à la garde du palais, et qui, placé entre sa consigne et l'envie de sauver l'orphelin, ne se tire d'embarras qu'en se brisant la tête contre un cannellier. Puis Tching-ing,

c'est le nom du médecin, va trouver un vieillard, autrefois ministre, et qui vit retiré à la campagne. Tching-ing lui fait part de son plan héroïque : « J'ai un fils au berceau; vous m'irez dénoncer, vous direz que j'ai caché l'orphelin de Tchao; mon fils et moi nous périrons; vous élèverez l'orphelin, afin que, quand il sera grand, il venge sa famille. »

A cela le vieux ministre répond :

« Il faut bien vingt ans encore pour que cet enfant puisse venger ses parens. Avec vingt ans de plus vous en aurez soixante-cinq, et moi, avec vingt ans de plus j'en aurai quatre-vingt-dix. A cette époque je serai mort depuis long-temps; comment pourrai-je lui apprendre à venger la mort de la famille de Tchao? »

Et d'après ce calcul froidement fait, le vieillard dit au médecin : « C'est moi qu'il faut que vous alliez dénoncer comme celui qui a caché la jeune victime. » Au bout de vingt ans, le barbare Tou-an-kou vit encore. Il a adopté l'orphelin, qu'il croit le fils du médecin Tching-ing. Mais celui-ci, avant de mourir, veut apprendre au prince ce qu'il est et ce qu'il doit faire pour venger les siens. La scène dans laquelle l'orphelin, qui se croit le fils du médecin, est instruit de sa propre histoire, est d'une conception très dramatique.

Après avoir, par quelques paroles sombres et entrecoupées, éveillé la curiosité de celui qu'il appelle son fils, Tching-ing se retire et laisse sur la table un livre dans lequel sont figurées les aventures de la famille Tchao. L'ardent jeune homme est vivement frappé des sujets de ces peintures; il s'émeut surtout à la vue d'une jeune mère à genoux, remettant à un étranger un enfant qu'elle tient dans ses bras. Puis il s'indigne contre un méchant ministre qui outrage et fait battre un vénérable vieillard. « Il me semble, s'écrie-t-il, que cette famille me touche par des liens de parenté. Si je ne tue pas ce brigand de ministre, je ne mérite pas le nom d'homme. » Cependant il ne sait pas encore qui sont les personnages à la destinée desquels il prend ce vif et mystérieux intérêt. Son prétendu père, qui l'écoutait sans être vu, s'approche de lui et lui raconte une histoire qui est la leur à tous deux. Quand il retrace l'enlèvement de l'orphelin par un médecin nommé Tching-ing, l'orphelin l'interrompt et s'écrie : « C'est vous, mon père! — Il y a dans le monde beaucoup d'hommes qui portent le même nom, dit Tching-ing; » et il continue ce récit, dont chaque incident ébranle de plus en plus fortement son jeune interlocuteur. Enfin il lui dit :

« Il y a déjà vingt ans que ces évènemens se sont passés. Le petit

orphelin est maintenant âgé de vingt ans. S'il ne peut pas venger la mort de son père et de sa mère, à quoi est-il bon? »

Il récite des vers :

« Il est doué d'une haute stature, et son visage respire une majesté imposante. Il brille dans les lettres, il excelle dans l'art de la guerre; qu'attend-il pour agir?...... Toute sa famille a été exterminée, sans distinction de rang. Sa mère s'est pendue dans son palais isolé, et son père s'est poignardé lui-même sur la place d'exécution. Cependant ces mortelles injures ne sont pas encore vengées. C'est en vain que le fils passe dans le monde pour un héros. »

TCHING-PEI (c'est le nom que porte l'orphelin).

Vous me parlez depuis long-temps, et cependant votre fils est encore comme un homme qui sommeille ou qui rêve. En vérité, je ne comprends rien à tout ce récit.

TCHING-ING.

Quoi! vous ne comprenez pas encore? Écoutez! l'homme vêtu de rouge est l'infame ministre Tou-an-kou. Tchao-so est votre père, et la princesse est votre mère.

Il récite des vers :

« Je vous ai raconté de point en point cette lugubre histoire. Si vous ne la comprenez pas encore tout entière, eh bien! je suis le vieux Tching-ing, qui ai sacrifié mon fils pour sauver l'orphelin, et c'est vous, c'est vous qui êtes l'orphelin de la famille de Tchao. »

Certes, cette progression est bien graduée, et le coup qui l'achève est vraiment tragique. Une pareille donnée aux mains de Shakspeare eût produit un grand effet. On ne conçoit pas pourquoi Voltaire s'en est privé.

Voltaire n'a emprunté au drame chinois que l'idée d'un père sacrifiant son enfant à son devoir. Du reste, il a voulu agrandir le cadre de son sujet et mettre en présence la civilisation chinoise et la barbarie tartare, peindre les farouches conquérans du vieil empire domptés par les mœurs de leurs sujets. Il venait de tracer ce tableau dans l'*Essai sur les Mœurs*, auquel il travaillait alors, et il conçut la pensée de le transporter sur la scène. On voit par sa correspondance qu'il avait eu le projet de se rapprocher davantage de la vérité et de la couleur historique. Il écrivait au marquis d'Argental, le 17 septembre 1755, durant les premières représentations de la pièce :

« Comptez que je suis très affligé de ne m'être pas livré à tout ce qu'un tel sujet pouvait me fournir. C'était une occasion de dompter

l'esprit de préjugé qui rend parmi nous l'art dramatique encore bien faible; nos mœurs sont trop molles. J'aurais dû peindre avec des traits plus caractérisés la fierté sauvage des Tartares et la morale des Chinois. Il fallait que la scène fût dans une salle de Confucius, que Zamti fût un descendant de ce législateur, qu'il parlât comme Confucius même, que tout fût neuf et hardi, que rien ne se ressentît de ces misérables bienséances françaises, et de ces petitesses d'un peuple qui est assez ignorant et assez fou pour vouloir qu'on pense à Pékin comme à Paris; j'aurais accoutumé peut-être la nation à voir, sans s'étonner, des mœurs plus fortes que les siennes; j'aurais préparé les esprits à un ouvrage plus fort que je médite et que je ne pourrai probablement exécuter. Il faudra me réduire à planter des marronniers et des pêchers.... »

Le 12 octobre, il écrivait à M. Dumarsais : « Si les Français n'étaient pas si Français, mes Chinois auraient été plus Chinois, et Gengis encore plus Tartare. Il a fallu appauvrir mes idées et me gêner dans le costume pour ne pas effaroucher une nation frivole, qui rit sottement, et qui croit rire gaiement de tout ce qui n'est pas dans ses mœurs ou plutôt dans ses modes. »

Voltaire se résigna donc à faire ce qu'ont toujours fait les poètes dramatiques, il servit le public selon son goût. Il donna au terrible khan des Tartares une belle passion pour une belle Chinoise, dont les sentimens n'étaient pas plus chinois que le nom (1); et le tout produisit une tragédie pleine de vers magnifiques, d'idées grandes, de nobles sentimens encore trop chinois pour le parterre qui ne les goûta que médiocrement. Voltaire, qui était à cette époque fort distrait de *Confucius* par les contrefaçons de *la Pucelle*, dédia au maréchal de Richelieu cette composition austère dans laquelle il avait semé, selon son usage, quelques moralités philosophiques; il s'applaudissait de l'énergie de certains vers tels que celui-ci :

> Les lois vivent encore et l'emportent sur vous;

vers un peu révolutionnaire, et que, dit-il, *madame de Pompadour avait approuvé.*

Au reste, Voltaire fit bien d'être de son temps et de son pays dans les sentimens et les idées; seulement il était peut-être inutile d'aller leur chercher si loin un costume qui leur allait si peu. Mais, là encore,

(1) *Idamé.* Le son *d* n'existe pas en chinois.

il mérite des éloges pour avoir voulu élargir le cercle et agrandir l'empire de notre scène.

Métastase a traité un sujet assez semblable à celui de *l'Orphelin* dans l'*Eroe Cinese*. Il est inutile de dire que tout ce qui pouvait rappeler la Chine a disparu sous les inventions romanesques et les gracieux vers d'amour du poète italien. Zamti est un Chinois pur sang, en comparaison de Léango, et Idamé ne dit rien d'aussi tendre que ce final de Lisinga :

In mezzo a tanti affanni,
Cangia per te sembianza
La timida speranza
Che mi languiva nel sen.
Forse sarà fallace,
Ma giova intanto e piace,
E ancorchè poi m'inganni,
Or mi consola almen.

Une pareille musique de paroles et de sentiment console bien de l'absence de *couleur locale*.

Environ cinquante ans avant Jésus-Christ, une princesse fut sacrifiée par la politique et la nécessité, et livrée par l'empereur de la Chine, son époux, à un khan de Tartarie. Dans les idées chinoises, c'est un grand malheur de quitter le territoire sacré de l'empire, *le dessous du ciel*, pour aller aux confins du monde, et, pour ainsi dire, hors du monde, chez les barbares. C'est un plus grand malheur d'échanger le palais impérial, la couche du fils du ciel, contre la tente de feutre et la natte grossière d'un Tartare. Aussi l'infortune de la belle *Tchao-Kuen* a-t-elle laissé une longue mémoire. Les peintres lui ont consacré leurs pinceaux, et les poètes leurs vers. La légende populaire l'a immortalisée; enfin elle a fourni le sujet d'un drame intitulé *la Tristesse du palais de Han*.

Le véritable titre est *l'Automne dans le palais de Han*. Mais, d'après les habitudes de la poésie chinoise, l'automne est un emblème du chagrin, comme le printemps de la joie. De même, le *dragon* désigne ce qui se rapporte à l'empereur; le *phénix* ou les *oies sauvages*, ce qui a trait à la félicité domestique, et enfin la poésie elle-même a un poétique symbole dans les *saules* et les *fleurs*. Il faut connaître ce langage allégorique pour comprendre les vers et la prose ornée. On entrevoit comment il est possible, en choisissant avec art les expressions convenues, de faire une foule d'allusions ingénieuses et détour-

nées, et de parler agréablement des choses sans s'exposer au danger de les appeler par leur nom.

Le peu de vers qu'a traduits M. Davis font regretter qu'il ait, en général, jugé à propos de supprimer cette portion de sa tâche. Ceux qui ouvrent la pièce et que chante le khan des Tartares ont un caractère de poésie locale et pittoresque.

« Le vent d'automne souffle impétueusement à travers les herbes parmi nos tentes de feutre;

« Et la lune, qui brille la nuit sur nos huttes sauvages, écoute les gémissemens du chalumeau plaintif. »

Remarquez le *vent d'automne,* qui n'est pas là pour rien. Au début de la pièce, j'ai dit quel était en chinois son titre et le motif de ce titre.

Le Tartare s'exprime en guerrier terrible, l'effroi des empereurs. Bien qu'en général l'intérêt du drame porte sur les Chinois, l'auteur fait parler avec une certaine complaisance leur formidable ennemi (1). Il faut songer que l'auteur écrivait sous une dynastie mongole.

L'empereur n'a point d'épouse, et, pour s'en procurer une, il s'y prend à peu de chose près comme Assuérus. Il se fait apporter les portraits de ses plus belles sujettes, afin de choisir parmi elles une impératrice. Un perfide ministre a été chargé de former pour le prince cette galerie de portraits. Le plus ravissant de tous serait celui de Tchao-kun; mais comme ses parens sont pauvres, et n'ont pu faire des présens au ministre, celui-ci a l'idée scélérate de défigurer l'image de la belle. Heureusement l'empereur la rencontre dans ses jardins; il est détrompé fort agréablement, et l'épouse.

Un traité obligeait de donner au khan des Tartares une princesse du sang impérial. Qu'a fait le méchant ministre? Il a fui en Tartarie en emportant le portrait, cette fois sans défaut, de la nouvelle impératrice. Il le montre au barbare, qui sur-le-champ s'enflamme à la vue de cette peinture, et menace d'envahir la Chine, si on ne lui donne l'original.

Pendant ce temps, l'empereur, amolli par la félicité, négligeait les affaires, était distrait pendant les audiences. Un ministre rigide ose lui conseiller, pour sauver l'état, d'abandonner la princesse. L'empereur résiste; il s'emporte contre ses troupes et contre son peuple, qui la laissent partir. Elle se dévoue généreusement, et ne se permet que quelques plaintes assez gracieuses : « Aujourd'hui dans le palais de Han; demain épouse d'un barbare. » Elle pleure l'empereur qu'elle

(1) Il va jusqu'à dire : « Je suis le descendant véritable des *Han.* »

va perdre, la civilisation qu'elle laisse derrière elle, et *ces beaux vêtemens qui ne l'orneront plus aux yeux des hommes;* regrets naïfs de la coquetterie féminine à côté des regrets du cœur.

La situation est touchante. Mais rien n'est développé; tout est trop superficiel et trop rapide. L'absence de la poésie, retranchée par M. Davis, se fait vivement sentir.

Le khan vient recevoir la princesse. « Quel est ce fleuve? » demande-t-elle. On lui répond que c'est le fleuve Amour, qui marque la limite des deux empires. Elle prend une coupe, se tourne du côté du sud, fait une libation, adresse à l'empereur un dernier adieu, et se précipite dans les ondes.

La pièce ne finit pas là; nous sommes reportés à la cour impériale. L'empereur est livré à ses regrets; il adore le souvenir de celle qu'il a perdue, et brûle des parfums devant son portrait. Pendant qu'il est plongé dans le sommeil, elle lui apparaît: « Livrée comme une captive pour apaiser des barbares, ils voulaient m'emporter dans une région boréale; mais j'ai saisi le moment de leur échapper. N'est-ce pas là l'empereur mon souverain? Seigneur, je vous suis rendue. »

Tout à coup un soldat tartare vient se placer dans la vision de l'empereur à côté de sa malheureuse compagne, et l'enlève; trois fois elle est ainsi enlevée, et trois fois elle revient vers celui qu'elle aime.

Cette dernière scène exprime assez poétiquement l'invincible attachement de l'exilée pour son époux et pour sa patrie.

Enfin paraissent les envoyés tartares, qui viennent annoncer la mort de la princesse, et ramènent le ministre qui a causé tout le mal, et qui est livré au supplice. Les deux nations font la paix, et il y a bonne harmonie entre les deux souverains; car, comme je l'ai remarqué plus haut, dans cette pièce écrite sous la domination des Mongols, les Tartares sont subordonnés aux Chinois, mais ne leur sont pas sacrifiés.

Suivant une tradition touchante, le tombeau de la triste héroïne de ce drame demeure, toute l'année, verdoyant au milieu des sables, comme si la fertilité de son pays natal la suivait pour consoler son ombre au désert.

Le sujet du *Cercle de craie* n'appartient pas à l'histoire; c'est une de ces anecdotes qu'on retrouve partout, avec des variantes diverses. Tout le monde connaît le *Jugement de Salomon:* deux femmes réclamaient le même enfant, le sage roi d'Israël ordonne qu'il soit coupé en deux parties égales pour satisfaire chacune des plaignantes. La fausse mère y consent, la véritable prouve son droit en l'abandonnant.

Un vieux fabliau français, publié par Barbazan et intitulé *le Jugement de Salomon*, raconte ce qui suit : « Deux chevaliers se disputaient l'héritage d'un baron que tous deux disaient leur père. Salomon, voulant éprouver lequel est le véritable fils, ordonne que le corps du défunt soit tiré de sa tombe, et que les deux prétendans, pour montrer qui est le plus propre au maniement des armes, se précipitent vers lui au grand galop de leurs chevaux et le percent d'un coup de lance. L'imposteur n'hésite pas, mais le véritable fils se garde d'accomplir cet exploit sacrilége. » C'est la même aventure retournée, pour ainsi dire, et le sentiment filial mis à la place du sentiment maternel. Ainsi le moyen-âge a métamorphosé cette sentence célèbre, et, fidèle à ses mœurs guerrières, a substitué un coup de lance à l'expédient imaginé par Salomon.

En Chine, une décision, plus semblable encore à celle que rapporte la Bible, a fourni le dénouement du drame intitulé *l'Histoire du Cercle de craie*, dont nous devons encore la traduction, et une traduction complète, à M. Julien.

Voici comment la donnée cosmopolite a été enchâssée dans les mœurs chinoises.

Le seigneur Ma a deux femmes, l'une qui ne lui a point donné de postérité, l'autre, nommée Haï-tang, dont les antécédens n'étaient pas fort honorables, mais qui est mère d'un fils âgé de cinq ans. M^me^ Ma, d'accord avec le greffier Tchao son amant, empoisonne son époux; puis, ayant besoin du titre de mère pour hériter, elle emmène le jeune enfant qu'elle dit lui appartenir et accuse la malheureuse Haï-tang de l'assassinat dont elle-même est coupable. Le juge, qui est une espèce de Bridoison mené par son greffier, condamne Haï-tang. Heureusement la sentence doit être confirmée par le gouverneur de la province; les parties se présentent devant celui-ci et exposent leurs prétentions maternelles. Le gouverneur fait tracer avec de la craie un cercle au centre duquel on place l'enfant. Les deux femmes doivent le tirer chacune de son côté. « Dès que sa propre mère l'aura saisi, il lui sera aisé de le faire sortir hors du cercle, mais la fausse mère ne pourra l'amener à elle. »

Cette épreuve superstitieuse, cette espèce de jugement de Dieu, semble d'abord tourner contre la justice et la vérité. M^me^ Ma entraîne l'enfant, et le gouverneur livre la malheureuse Haï-tang aux verges des bourreaux. Mais elle s'écrie : « Quand votre servante fut mariée au seigneur Ma, elle eut bientôt ce jeune enfant. Après l'avoir porté dans mon sein pendant neuf mois, je le nourris pendant trois ans de

mon lait, et je lui prodiguai tous les soins que suggère l'amour maternel. Lorsqu'il avait froid, je réchauffais doucement ses membres délicats. Hélas! combien il m'a fallu de peine et de fatigue pour l'élever jusqu'à l'âge de cinq ans! Faible et tendre encore comme il l'est, on ne pourrait, sans le blesser grièvement, le tirer avec effort de deux côtés opposés. Si je ne devais, seigneur, obtenir mon fils qu'en déboîtant ou brisant ses bras, j'aimerais mieux périr sous les coups que de faire le moindre effort pour le tirer hors du cercle. »

Ici ce n'est pas la sagesse du juge qui, par un moyen bizarre, découvre la vérité, c'est le cri de l'amour maternel qui la proclame. Au fond, il n'y eut pas moins une parité bien remarquable entre *le Jugement de Salomon* et *l'Histoire du Cercle de craie.*

Cette pièce n'a point pour objet l'idéal de la moralité chinoise, elle ne nous présente pas l'héroïsme de la reconnaissance comme *l'Orphelin de Tchao*, l'invincible attachement à un époux et à la patrie comme *la Tristesse du palais de Han;* elle offre au contraire un portrait peu flatteur et peu flatté de la vie réelle, des mœurs les plus vulgaires, des sentimens les plus bas et les plus coupables. Haï-tang, l'héroïne, le personnage intéressant de la pièce, a fait un métier qu'elle désigne en chinois par une périphrase poétique à laquelle rien d'aussi décent ne correspondrait en français : « Je vivais parmi les saules et les fleurs. Je reconduisais l'un pour aller au devant de l'autre, et mon occupation habituelle était le chant et la danse. » Elle repousse durement un frère qui, réduit à la mendicité, vient implorer ses secours, et plus tard, le frère, trouvant sa sœur malheureuse à son tour, l'accable d'outrages et de coups. La passion adultère de M^me^ Ma pour le greffier Tchao est exprimée avec une véhémence et une grossièreté d'expression qui n'a pas permis à M. Julien de tout traduire. Ce greffier est le plus déhonté coquin qui se puisse rencontrer. Quand il est accusé, il cherche à rejeter sur sa complice le crime où il a trempé. « Seigneur, dit-il au juge, ne voyez-vous pas que cette femme a toute la figure couverte d'une couche de fard? Si on enlevait avec de l'eau les couleurs empruntées, ce ne serait plus qu'un masque hideux que nul homme ne voudrait ramasser, s'il le trouvait sur sa route. Comment eût-elle pu séduire votre serviteur et l'entraîner dans un commerce criminel? »

La bassesse ne peut aller au delà de ces outrages publics adressés par cet infame à l'objet de sa passion vraie ou simulée. Quand la torture l'a forcé à convenir d'une partie de ses crimes, il dispute encore contre la loi qu'il connaît et cite comme un bandit de cour d'assises.

« Suivant les lois, je ne suis coupable que d'adultère, mon crime n'est point de ceux qu'on punit de mort. » Ce qui est le plus révoltant dans les discours des différens personnages de la pièce, c'est un sang-froid et un aplomb dans l'immoralité qui révèle une extrême corruption. C'est une mère qui, faisant allusion à l'infame métier de sa fille, dit crûment : « Je ne puis me passer des habits et des alimens que me procure son industrie. » C'est un juge qui s'exprime en ces termes : « Quoique je sois magistrat, je ne rends aucun arrêt : qu'il s'agisse de fustiger quelqu'un ou de le mettre en liberté, j'abandonne cela à la volonté du greffier Tchao.... Je ne demande qu'une chose, de l'argent, et toujours de l'argent, dont je fais deux parts, l'une pour moi et l'autre pour lui. » Sans doute, l'imperfection même de l'art dramatique est pour quelque chose dans la sincérité brutale de ces aveux. Il est plus aisé de faire dire à un homme : Je suis un *misérable*, que de montrer indirectement par ses actions et ses paroles les vices de son cœur. Mais on ne peut nier que cette ingénuité des passions viles et des sentimens criminels n'atteste une dépravation profonde et enracinée. Au reste, ce que les relations des voyageurs nous apprennent touchant les mœurs des grandes villes et la démoralisation de la classe des lettrés, s'accorde trop bien avec ce que peignent les pièces de théâtre et les romans.

Si *l'Histoire du Cercle de Craie* montre la nature humaine sous un jour peu flatteur, il est des drames chinois qui sont consacrés au développement du sentiment le plus généreux. De ce nombre est celui dont le Hollandais Van-Braam fut si charmé, et dont il a donné une analyse. C'est une œuvre sentimentale dans ce qu'on appelle, chez nous, le genre larmoyant; ce sont des tableaux d'intérieur, des scènes de dévouement obscur; on croit lire un drame de Kotzebue ou un roman d'Auguste Lafontaine.

Un lettré est appelé à la cour, quatre ou cinq ans se passent, et on n'entend pas parler de lui. Lassées de cette longue absence, ses deux femmes font le projet de quitter sa maison. Elles y laissent l'enfant de leur époux, et vont courir les aventures. Alors un vieux domestique et une vieille servante se chargent de l'enfant, et travaillent courageusement pour subvenir à son entretien et lui faire donner une éducation littéraire. Les deux serviteurs, éclairés par une petite lampe, prolongent dans la nuit leur pieux labeur.

« La toile se lève, et l'on voit le vieux Ataï très occupé à faire des sandales de paille, unique métier qu'il sache.

« Aouana est assise près d'une table couverte d'habillemens ; elle coud très diligemment.

« Le vieux domestique chante, en travaillant, la mélancolique histoire de son maître, et avec tant de sensibilité, qu'à la fin ses yeux se mouillent et ses larmes coulent sur ses joues; pour montrer du courage, il essuie ses pleurs et affecte de rire, comme pour se reprocher sa pusillanimité. »

Cependant le jeune Sycou-ye a atteint l'adolescence; il se livre à l'étude, encouragé et aidé par les deux bons vieillards. Ataï échange les sandales qu'il a tissées contre l'huile qui doit éclairer la veille laborieuse de Sycou-ye.

Ici est une scène dont le motif est réellement pathétique. L'étudiant a succombé au sommeil; la bonne Aouana, après l'avoir regardé long-temps avec tendresse et lui avoir adressé les plus touchans discours entrecoupés de larmes, pense qu'il faut cependant le réveiller pour qu'il poursuive son travail; et, prenant une férule de cuir qui est sur la table, elle lui en donne un léger coup sur la joue.

Sycou-ye s'éveille plein d'emportement, et demande à Aouana qui l'a rendue si hardie que d'oser le frapper; elle sait bien qu'elle n'est pas sa mère, mais seulement une esclave de son père.

Aouana le laisse dire, puis lui fait sentir l'injustice de sa colère. « Votre mère, où est-elle? Qui l'a remplacée?... N'est-ce pas moi, ingrat?... et vous me méprisez! Eh bien! non, je ne suis pas votre mère; je renonce à vous tenir lieu d'elle. »

Sycou-ye, ramené à lui-même par ce tendre reproche, tombe aux pieds d'Aouana, et lui demande pardon de sa violence en fondant en larmes. Enfin le lettré revient chez lui. En route, il aperçoit au bord d'un fleuve deux pauvres femmes occupées à laver du linge, et portant toutes les marques de la plus profonde misère; ce sont les deux fugitives. Bientôt, rentré dans sa maison, il apprend leur histoire, et comprend que c'est elles qu'il a vues réduites à une si triste extrémité. La fidèle Aouana est élevée à la dignité d'épouse; elle ne dit rien, et se soumet en silence à son bonheur. Ataï est fait mandarin. Ainsi le vice est puni et la vertu récompensée, selon les lois du mélodrame en tout pays. A la fin, le fils du lettré arrive en habit de licencié, comme, dans nos vaudevilles, le jeune premier paraît à la dernière scène en uniforme de housard.

Van-Braam, à qui nous devons l'analyse de cette pièce, en avait été fort touché dans un précédent voyage; il désira la revoir encore,

mais on eut beaucoup de peine à lui procurer ce plaisir, parce qu'on ne pouvait trouver d'acteurs qui se rappelassent un ouvrage qui avait vingt ans de date (1). Cela prouve que souvent les pièces de théâtre sont écrites pour le moment, et ne sont ni conservées ni probablement destinées à l'avenir.

Le bon Van-Braam fut très édifié des sentimens vertueux qui remplissent ce drame; il admire particulièrement que, dans le dialogue, on n'interrompe jamais celui qui parle : coutume bien sage des Chinois, dit-il. On sent qu'elle lui va au cœur. Du reste, on ne peut s'étonner de la sympathie d'un Hollandais pour un Chinois, car rien ne ressemble plus à la Chine que la Hollande, avec ses canaux, ses maisons de diverses couleurs, et sa population industrielle et patiente, active et silencieuse. En traversant la Hollande, on a par momens devant les yeux des aspects auxquels on n'a jamais rien vu de semblable, si ce n'est sur un éventail ou sur un paravent.

Une autre pièce qui, comme celle-là, participe du *drame bourgeois*, mais qui offre beaucoup plus d'intérêt, est celle que M. Davis a traduite sous ce titre : *An heir in old age* (un héritier dans la vieillesse).

Ici M. Davis a donné une moitié des vers, probablement d'après la version du licencié chinois, par lequel il se fait aider dans ses travaux; mais, comme il a passé l'autre moitié de la portion poétique du drame, et que ce qu'il a omis n'est nullement inférieur à ce qu'il a traduit, il est permis de croire que la seule cause de cette omission a été l'impossibilité où s'est trouvé le licencié de comprendre certains passages versifiés. Il est glorieux pour nous que deux Français, M. Julien et M. Bazin, aient fait à Paris ce que n'a pu faire à Canton un lettré chinois.

Voici le sujet du drame.

Un vieux négociant retiré, nommé Lieou-tsong, vient d'épouser une jeune femme; il espère qu'elle lui donnera bientôt un fils. Pour un Chinois, il est de la plus grande importance de ne pas mourir sans postérité, car tout le bonheur de sa vie future est attaché à ce que quelqu'un de son sang et de son nom vienne visiter son tombeau et offrir à ses mânes une espèce de sacrifice. Cette croyance donne aux sentimens de famille une grande force; elle rattache étroitement l'existence d'une génération à celles qui la précèdent et à celles qui la suivent; elle est une des bases les plus profondes de la

(1) Tom. II, pag. 343.

société chinoise, fondée tout entière elle-même sur la famille. Le besoin de se survivre à soi-même dans un fils est si sacré aux yeux des Chinois, que souvent on accorde à un homme condamné à mort un sursis pour qu'il ait le temps de s'assurer un héritier direct : on trouve que ce serait une trop grande peine de le priver non seulement de la vie, mais encore de la race ; ce serait le tuer deux fois, dans le présent et dans l'avenir. J'insiste sur l'énergie de ce sentiment, parce qu'il est le motif et la clé du drame que je vais analyser.

Le vieux Lieou-tsong a un neveu qui a perdu ses parens, et qui est venu se réfugier chez lui, mais il ne peut faire vivre en bonne intelligence ce neveu et sa première femme. Cela ne veut point dire, en Chine, une femme dont on est veuf, mais l'épouse du premier rang ; je l'appelle ainsi pour la distinguer de l'épouse plus jeune qui, par son état, donne au vieillard l'espoir d'être père. La terrible femme du bonhomme paraît, et dès la première scène est représenté, d'une manière vive et comique, l'empire qu'elle prend, par son humeur, sur un mari débonnaire. Celui-ci, pour éviter l'orage, invite le neveu à aller vivre dans une chaumière qu'il possède à la campagne ; mais madame en a besoin pour ses ânes, il y faut renoncer ; enfin, pour se débarrasser de son neveu, le vieillard ordonne qu'on lui compte deux cents pièces d'argent et qu'il aille où bon lui semblera. Toujours occupé de l'héritier qu'il espère, Lieou-tsong, que tourmentent quelques remords au sujet de certaines transactions commerciales, voulant détourner le courroux du ciel par un sacrifice expiatoire, brûle le livre où sont couchées les sommes qu'on lui doit ; puis il déclare qu'il veut partager son bien entre sa femme et son gendre, et se retirer à la campagne pour y attendre paisiblement le résultat des couches de sa jeune épouse Siao-mei.

Les recommandations qu'il adresse, en partant, à son autre femme, au sujet de celle-ci, sont d'un comique vrai. Sa prédilection et ses inquiétudes percent à travers l'indifférence et même la dureté qu'il affecte pour elle, le tout dans la peur de donner de l'ombrage à celle dont un mot le fait trembler.

LIEOU-TSONG.

J'ai un mot à vous dire, femme ; puis-je risquer de le dire ?

LA FEMME.

Parlez.

LIEOU-TSONG.

Oh ! j'attendrai bien impatiemment de vous une lettre de félici-

tation.... Siao-mei est maintenant enceinte.... Qu'elle mette au monde un fils ou une fille, son enfant sera votre propriété ; alors vous pourrez tirer un loyer de ses services ou la vendre comme il vous conviendra le mieux. Vous en serez entièrement la maîtresse.

LA FEMME.

Bien dit, mon mari.

LIEOU-TSONG.

Ma femme!....

LA FEMME.

Qu'avez-vous à me dire?

LIEOU-TSONG.

Cette jeune Liao-mei vous a quelquefois causé de l'ennui, et je crains qu'elle ne continue à vous importuner. Quand elle méritera d'être châtiée, châtiez-la pour l'amour de moi; ne vous contentez pas de la gronder....

Puis, avant de s'éloigner, il demande pour elle un traitement plus doux. La double faiblesse du vieux mari vis-à-vis de ses deux femmes est admirablement peinte dans cette scène.

Le gendre de Sieou-tsong, pour éviter de céder le tout ou la moitié de la succession de son beau-père au fils ou à la fille de Siao-mei, imagine de faire disparaître celle-ci et de dire qu'elle a fui volontairement. On conçoit le désespoir du bonhomme. Il ne peut pas croire à son malheur, il fond en larmes, il ose même se révolter contre sa femme. Il veut qu'on aille afficher aux quatre portes de la ville que le lendemain il fera des aumônes aux mendians qui se présenteront à la porte d'un temple. Il accuse son avarice passée de son infortune présente; cependant il prend le ciel à témoin qu'il s'est repenti. Tous ces mouvemens sont pleins de vérité et d'un comique mêlé d'émotion. On fait par ordre de Lieou-tsong des distributions à la porte du temple. Les mendians se querellent, et le vieillard entend l'un d'eux dire à l'autre ce qui dans les idées chinoises est la plus grande injure : « *Misérable qui n'as pas d'enfant!* » Ce mot le frappe au cœur et renouvelle amèrement toutes ses peines. Il y a là un effet dramatique profondément senti.

L'infortuné neveu qui a dépensé les deux cents onces vient demander à son oncle de lui prêter quelque argent. Le pauvre oncle prie d'abord sa redoutable compagne de s'éloigner, en lui disant qu'il va tancer vertement son mauvais sujet de neveu. Seul avec lui, il le

plaint et pleure sur son sort. L'intraitable épouse rentre et dit brusquement : Qu'est-ce que cela signifie? vous pleurez, je crois?

LIEOU-TSONG.

Quand ai-je pleuré?

LA FEMME.

Les larmes coulent de vos yeux.

LIEOU-TSONG.

Hélas! à mon âge, comment ne seraient-ils pas humides?

Enfin il prend à part son neveu, lui donne à la dérobée deux pièces d'argent, et lui recommande de visiter exactement les tombes de ses ancêtres.

Le jour destiné à ces pieuses visites est arrivé. Le pauvre neveu se souvient de la recommandation de son oncle; il s'est procuré en chantant quelques morceaux de papier doré, un pain et une demi-jarre de vin; il a emprunté une houe, et il vient, selon ses faibles moyens, accomplir la cérémonie d'usage : brûler le papier doré, nettoyer la terre autour du tombeau, et faire les oblations de pain et de vin. Il s'éloigne un moment; pendant ce temps arrive le vieux Lieou avec son épouse; leur fille et leur gendre n'ont point paru; cependant on voit que les honneurs funèbres ont été rendus aux sépultures des aïeux; mais, à en juger d'après la nature des offrandes, ce ne peut être que par quelqu'un de très misérable. Les deux vieux époux commencent un entretien mélancolique. Ils n'ont point d'enfant de leur nom, car leur fille porte celui de son époux et reposera dans la tombe d'une famille étrangère; personne ne viendra donc remplir les rites sacrés sur leur sépulture. Tandis qu'ils sont plongés dans ces tristes réflexions, leur neveu, le seul rejeton des Lieou, paraît; le vieillard feint de vouloir le châtier, parce qu'il n'a pas honoré d'une manière plus brillante les tombes de ses ancêtres. C'est M^me^ Lieou elle-même qui s'écrie alors : « Votre neveu est pauvre, il n'a pu faire davantage. » Rappelée par les réflexions qu'elle vient de faire au sentiment le plus profondément enraciné dans une ame chinoise, la mauvaise tante devient comme une mère tendre pour celui qui seul peut rendre à ses mânes un filial hommage. Cette péripétie est très originale; le pathétique qui en résulte est tout-à-fait local et caractéristique; il doit émouvoir profondément un auditoire chinois.

La fille et le gendre de Lieou se présentent enfin pour accomplir les rites, mais tard, de mauvaise grace, avec des vêtemens peu soi-

gnés et qu'ils trouvent trop bons pour la circonstance. La mère, indignée, reprend à sa fille la clé, signe de la propriété, et la donne au neveu, enfin rentré en grace auprès d'elle.

La fille et le gendre se font pardonner leurs torts en rendant au vieillard sa jeune épouse et un enfant qui lui est né. Le bonhomme, enivré de joie, pardonne à tout le monde; il est au comble du bonheur, *il a un fils dans ses vieux jours.*

Cette pièce est une véritable comédie de mœurs; les Chinois ont aussi des comédies de caractère. Le sujet de l'avare, tant de fois traité, l'a été en Chine. M. Julien a fourni à M. Naudet les matériaux d'une analyse détaillée de la comédie intitulée *l'Esclave des richesses qu'il garde*, et le traducteur de Plaute a placé cette analyse à la suite de l'*Aulularia* (1). La pièce chinoise offre plus d'un trait de ressemblance avec la comédie de Plaute, et aussi plus d'un contraste.

De même, c'est un dieu qui a mis l'avare en possession de son trésor. Il est ingénieux d'avoir placé un amour immodéré de la richesse chez un homme pour qui la richesse est chose nouvelle. Les exagérations bouffonnes de Plaute sont encore surpassées par l'auteur chinois. Presque mourant, l'avare dit à son fils adoptif : « Mon fils, je sens que ma fin approche. Dis-moi, dans quelle espèce de cercueil me mettras-tu? — Si j'ai le malheur de perdre mon père, je lui achèterai le plus beau cercueil de sapin que je pourrai trouver. — Ne va pas faire cette folie, le bois de sapin coûte trop cher. Une fois qu'on est mort, on ne distingue plus le bois de sapin du bois de saule. N'y a-t-il pas, derrière la maison, une vieille auge d'écurie? elle sera excellente pour me faire un cercueil. — Y pensez-vous? Cette auge est plus large que longue; jamais votre corps n'y pourra entrer; vous êtes d'une trop grande taille. — Eh bien! si l'auge est trop courte, rien n'est plus aisé que de raccourcir mon corps : prends une hache et coupe-le en deux. Tu mettras les deux moitiés l'une sur l'autre, et le tout entrera facilement. J'ai encore une chose importante à te recommander : ne va pas te servir de ma bonne hache pour me couper en deux; tu emprunteras celle du voisin. »

Ce dernier trait ne manque point de vigueur. L'Harpagon chinois laisse, comme on voit, bien loin derrière lui le légataire de Regnard, disant :

Je puis être enterré fort bien pour un écu.

(1) *Bibl. latine-française de Panckouke, théâtre de Plaute*, tom. II, pag. 375.

La différence des deux théâtres et des deux peuples se fait sentir dans la partie accessoire. L'intrigue de l'*Aulularia* roule sur un de ces incidens si fréquens dans les mœurs de la scène greco-latine. Un jeune homme outrage la fille de l'avare et répare ses torts en l'épousant. La pièce chinoise repose sur le sentiment qui faisait le fond d'*un Héritier dans la vieillesse,* le besoin de la paternité. Le premier usage que fait l'avare de sa fortune, c'est d'acheter un fils; il tâche, il est vrai, de se le procurer à aussi bon compte que possible, et la lésinerie qu'il apporte dans ce singulier marché produit des développemens d'un comique tout-à-fait chinois. Il escamote à de pauvres parens leur fils par un contrat captieux, et les renvoie très mal payés de leur coupable sacrifice. Nous verrons, du reste, une autre vente d'enfant dans un des drames traduits par M. Bazin.

Cela me conduit à la publication la plus récente et la plus considérable de toutes celles qui ont contribué à nous faire connaître la littérature dramatique de la Chine, au *Théâtre chinois* de M. Bazin. Il se compose, comme je l'ai dit, de quatre pièces choisies dans des genres différens.

Je commencerai par *la Tunique confrontée.* Un riche particulier, sa femme et son fils, sont tranquillement assis dans leur demeure, occupés à boire du vin chaud, en faisant des vers et de l'esprit sur la neige qui tombe à flocons pressés. Le père est saisi de cet enthousiasme poétique qu'inspirent aux Chinois presque tous les accidens de la nature, et qui leur dicte les métaphores hardies et souvent bizarres de leur poésie journalière. Dans son transport, il croit être au printemps, et chante : « S'il en était autrement, comment les feuilles de poirier tomberaient-elles feuille à feuille, comment les fleurs de saule voleraient-elles en tourbillon? Les fleurs de poirier s'entassent et forment un sol argenté ; les feuilles de saule s'élèvent au ciel comme une parure ondoyante, et retombent sur la terre, etc. »

C'est dans cette exaltation, produite à la fois par les fumées du vin et celles de la poésie, qu'un Chinois aisé passe de nombreux momens, les plus agréables de son existence.

Cette famille si paisible, si heureuse, recueille, pour son malheur, un inconnu nommé Tchin-hou, au moment où il allait périr de misère et de froid; le fils de la maison le reconnaît pour son frère adoptif et le présente à sa femme. « Que cette femme est belle ! » murmure tout bas l'étranger; et ces mots dévoilent tout à coup ses desseins perfides.

A quelque temps de là, cette charitable famille donne des se-

cours à un malheureux exilé qui se rend, avec un archer, au lieu de sa destination. Tchin-hou, qui trouve très déplacée la bienfaisance dont il n'est pas l'objet, arrache à ce pauvre diable l'argent et les billets de banque qu'il a reçus. Son mauvais naturel se dessine toujours davantage; il hait celui qui l'a adopté pour frère et convoite sa belle-sœur; par un conte absurde, il les décide à fuir avec lui dans son pays natal et à quitter leurs vieux parens. Ceux-ci vont attendre les fugitifs au bord du Fleuve-Jaune, et, après avoir tenté en vain de les retenir, coupent une tunique en deux morceaux et leur en donnent la moitié, en leur disant : « Mes enfans, prenez cette moitié; nous garderons l'autre. Vous penserez à nous quand vous regarderez cette tunique, il vous semblera que vous voyez votre père et votre mère. Nous deux, lorsqu'à force de penser à vous nous en aurons la tête malade et le front brûlant, en voyant cette tunique, ce sera comme si nous vous voyions vous-mêmes. »

Après cette douloureuse et attendrissante séparation, un nouveau malheur vient fondre sur les vieillards délaissés; leur maison brûle, et avec elle toutes leurs richesses sont consumées; ils sont réduits à aller par les rues demander l'aumône en chantant.

Ici commence une série d'aventures et de rencontres romanesques, car ce drame est un drame à évènemens. Le petit-fils des deux vieillards abandonnés les retrouve dans la misère à la porte d'un couvent de bonzes, où, devenu un personnage, *une excellence*, il fait distribuer des alimens aux pauvres. Le banni qu'ils ont soulagé est devenu de son côté chef, et, si l'on veut, maire d'un village. On arrête le couple errant et on le conduit devant cet homme. Cependant leur fils, que Tchin-hou croyait avoir noyé dans le Fleuve-Jaune, n'est point mort et reparaît sous le costume d'un prêtre de Bouddha. C'est lui qui, dans la pagode *du sable d'or*, reçoit ses vieux parens sans en être reconnu. Ceux-ci, toujours occupés de leur fils qu'ils croient avoir perdu, demandent en le nommant qu'on récite pour lui des prières expiatoires, « afin qu'il passe du purgatoire dans le séjour des immortels. » Le prétendu prêtre de Bouddha reconnaît son père et sa mère, et bientôt après retrouve son épouse qu'un pieux et tendre motif amenait aussi dans la pagode; puis son fils, devenu mandarin, arrive au même lieu, conduisant prisonnier le criminel Tchin-hou. Enfin le gouverneur de la province vient au nom de l'empereur annoncer la punition du coupable. — Ainsi se termine heureusement ce drame compliqué sur lequel le bouddhisme a mis assez fortement son empreinte.

C'est à la porte d'un couvent bouddhiste que les vieillards retrou-

vent leur petit-fils; c'est dans un temple bouddhique et sous le costume d'un prêtre de cette religion qu'ils reconnaissent leur fils. Une puissance surnaturelle semble amener tous les personnages à la pagode du sable d'or où les attend l'accomplissement de leur destinée. Il est remarquable que cette pièce, plus dévote que toutes les autres, soit l'ouvrage d'une courtisane.

C'est une courtisane qui est l'héroïne d'un autre drame traduit par M. Bazin. Elle se nomme *Tchang-iu-ngo*. Un riche négociant est au moment de la prendre pour seconde femme, à la grande mortification de son épouse légitime. Il n'est pas facile, pour le pauvre homme, de mettre d'accord les prétentions de ces deux dames. Elles commencent, en vraies Chinoises, par se piquer sur l'étiquette. Tchang-iu-ngo fait ses conditions d'avance : « Je veux maintenant présenter mes hommages à votre femme légitime; je lui témoignerai mon respect par quatre salutations; elle devra recevoir la première, se lever à la seconde, et me rendre la troisième et la quatrième. » L'épouse légitime, n'ayant pas les mêmes idées sur les devoirs de la politesse envers la demoiselle, reste sur sa chaise. De là des injures et des coups. Enfin la bonne dame suffoque de colère et expire bientôt. La nouvelle épouse s'enfuit avec un misérable qui croit avoir noyé le pauvre mari. Un général achète l'enfant de celui-ci à la nourrice qui l'a sauvé, pour la somme d'une once (7 francs 50 centimes). Au bout de treize ans, son père adoptif se décide à l'éclairer sur son origine, car, dit-il, si je ne le fais pas aujourd'hui, dans quel siècle d'existence pourrai-je lui révéler ce secret si pénible : *Je n'ai pas de descendans*. Il apprend donc au jeune homme son histoire, et ce dernier finit par retrouver son père; la reconnaissance se fait au moyen d'une romance que chante la nourrice et qui contient les aventures de la famille. Les deux coupables retrouvés et sur le point d'être punis se poignardent. En somme, cette composition est la plus médiocre du recueil. La vente de l'enfant offre seule quelque intérêt.

Il n'en est pas de même du *Ressentiment de Teou-ngo* : cette pièce offre quelques passages d'un pathétique qui ne manque pas d'une certaine grandeur. La malheureuse Teou-ngo est condamnée à mort pour un crime dont elle n'est point coupable. Au moment de son supplice, elle s'adresse au procureur-criminel qui assiste à l'exécution.

« Seigneur! j'ai une grace à demander à votre excellence; si elle daigne me l'accorder, je mourrai sans regret.

LE PROCUREUR-CRIMINEL.

Quelle grace avez-vous à demander?

TEOU-NGO.

Je demande que l'on étale une natte blanche et que l'on permette que je me tienne debout sur cette natte; je demande, en outre, que l'on suspende à la lance du drapeau deux morceaux de soie blanche de dix pieds de haut; si je meurs victime d'une fausse accusation, quand le glaive de l'exécuteur tranchera ma tête, quand mon sang bouillonnant s'élancera de mon corps, ne croyez pas qu'une seule goutte de sang tombe sur la terre, car il ira rougir les morceaux de soie blanche.

LE PROCUREUR-CRIMINEL.

Je puis vous accorder cette faveur; cela ne souffre pas de difficulté.

TEOU-NGO.

Seigneur, nous sommes maintenant dans cette saison de l'année où les hommes supportent avec peine le poids d'une chaleur excessive; eh bien! si je suis innocente, le ciel fera tomber par gros flocons, dès que j'aurai cessé de vivre, une neige épaisse et froide, qui couvrira le cadavre de Teou-ngo.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

(Elle chante.)

« Vous dites que la chaleur est brûlante et que le ciel enflammé ne saurait laisser tomber un seul flocon. Mais n'avez-vous pas entendu parler de la neige que Heou-yeou fit voler dans le sixième mois? Si réellement je suis remplie d'une indignation qui bouillonne comme le feu, je veux qu'elle fasse voler dans l'air, comme de légers flocons, les fleurs de l'eau glacée; je veux que ces fleurs enveloppent mon cadavre, afin qu'on n'ait pas besoin d'un char couvert d'une étoffe unie, ni de chevaux blancs pour le transporter dans une sépulture déserte. »

L'EXÉCUTEUR, élevant l'étendard.

D'où vient donc cette étrange coïncidence? Le ciel s'obscurcit. (On entend le vent qui souffle.) Voilà un vent glacial!

TEOU-NGO, elle chante.

« Nuages qui flottez dans l'air, à cause de moi obscurcissez le ciel! Vents puissans, à cause de moi descendez en tourbillons! Oh! fasse le ciel que mes trois prédictions s'accomplissent. »

(L'exécuteur frappe Teou-ngo.)

LE PROCUREUR-CRIMINEL, saisi d'épouvante.

O ciel! la neige commence à tomber. Voilà un évènement bien extraordinaire! »

Il me semble que cette neige soudaine, qui tombe d'un ciel brûlant pour faire un linceul sans tache à l'innocence condamnée, est d'un bel effet poétique. De plus, ce prodige est entièrement selon la manière de voir des Chinois, qui pensent que la nature physique est dans la dépendance de la nature morale, qui regardent, par exemple, un tremblement de terre ou un débordement comme la conséquence naturelle d'une mauvaise administration.

Le cinquième acte est d'un grand effet tragique. Le vieux père de Teou-ngo, magistrat chargé de réviser les sentences judiciaires, est assis durant la nuit devant une table couverte de papiers que sa charge l'oblige à examiner. Il trouve l'arrêt qui condamne Teou-ngo. Le jugement étant rendu, l'exécution faite, c'est une affaire consommée. Il place cette pièce officielle sous les autres, et continue son travail. Cependant il pense à sa jeune fille, qu'il a perdue de vue à l'âge de sept ans, et qui portait alors un autre nom. Bientôt l'ombre vient voltiger autour de la lampe, dont elle obscurcit par momens la clarté. Chaque fois que le magistrat mouche cette lampe, l'ombre retourne les pièces officielles, et place par-dessus les autres l'arrêt qui condamne la jeune Teou-ngo au supplice capital. Le magistrat s'épouvante en voyant cette sentence reparaître constamment, comme une plainte muette, un appel silencieux. C'est quelque chose de pareil à l'ombre de Banco, que Macbeth trouve toujours à la place où il veut s'asseoir.

L'ombre se montre enfin. Le vieux magistrat, avec toute la dignité dont son office l'investit, lui adresse un interrogatoire en forme. Convaincu de l'identité et de l'innocence de la plaignante, il va s'asseoir sur son tribunal. On amène devant lui les véritables coupables. L'ombre paraît, et vient les accuser. En vain les meurtriers invoquent le puissant *Lao-tseu*, l'ombre continue son terrible réquisitoire et les force à confesser leur crime. Les derniers mots qu'elle prononce sont adressés à son père, auquel elle demande d'effacer le nom de Teou-ngo de l'acte de condamnation. Ce fantastique, mêlé à des scènes de procédure, produit un effet familier et terrible, qui rappelle involontairement Shakspeare, et qui en même temps est emprunté au fond même des habitudes sociales et des mœurs judiciaires de la Chine.

La plus agréable des comédies chinoises connues jusqu'à ce jour est sans contredit celle qui, dans la collection de M. Bazin, a pour titre *les Intrigues d'une soubrette*. M^lle^ Fan-sou est aussi éveillée, aussi espiègle qu'une Dorine ou qu'une Marton. De plus, elle fait des

vers, sait parler le *beau langage*, et commente avec sa jeune maîtresse le philosophe Meng-tseu. Survient le beau Pé-ming-tchong, le modèle, non pas des cavaliers, mais des bacheliers chinois, qui cite à propos les classiques, et dont l'examen a fait quelque bruit. Comment résister à un mérite si brillant? Aussi la jeune Siao-man en a été profondément touchée, elle a même brodé en cachette un petit sac parfumé sur lequel on lit un quatrain; et ce quatrain, par diverses allusions pleines de finesse, exprime les sentimens de la jeune fille pour le charmant bachelier. Elle forme le projet de jeter en passant le sachet sur le seuil du pavillon dans lequel Pé-ming-tchong se livre à l'étude, ou plutôt rêve à M[lle] Siao-man. Mais pour cela il faut aller dans le jardin où est le pavillon. Siao-man meurt d'envie de s'y faire entraîner par la soubrette, mais elle se garderait d'en convenir. Elle paraît tout absorbée dans ses études, et débute par une tirade qui commence ainsi : « Fan-sou, il me vient quelque chose à la mémoire. Du fleuve Ho est sortie la table, du fleuve Lo l'écriture; quand le Yn et le Yang furent séparés, les huit Koua naquirent. Depuis Fou-hi et Chin-nong ils furent transmis de siècle en siècle jusqu'à Confucius et Mencius..... Vint ensuite Hin-chi-hoang..... » Et elle ajoute : « Toutes les fois que j'ouvre un livre, je sens mon cœur s'épanouir. » Voilà de belles et graves dispositions; mais Fan-sou, la maligne soubrette, lui vante les charmes d'une promenade par une belle soirée, au milieu des fleurs, et les deux jeunes filles s'en vont gracieusement folâtrer dans le jardin. Fan-sou chante :

« Les pierres de nos ceintures s'agitent avec un bruit harmonieux; nos petits pieds, semblables à du nénuphar d'or, effleurent mollement la terre (*bis*). La lune brille sur nos têtes pendant que nous foulons la mousse verdoyante (*bis*). La fraîcheur de la nuit pénètre nos légers vêtemens. »

Aux chants de la jeune fille répondent les sons d'une guitare. Pé-ming-tchong chante une romance pour peindre son amour, comme cet autre bachelier Lindor, auquel, du reste, il ne ressemble guère. Après l'avoir entendue, Siao-man dit avec mélancolie : « Les paroles de ce jeune homme vous attristent le cœur. » Pour la jeune soubrette, tantôt effrayée, tantôt rieuse, elle laisse malicieusement sa jeune maîtresse un instant seule. Cet instant suffit pour jeter le sachet parfumé et s'enfuir. Pé-ming-tchong sort et le trouve. Il lit le quatrain, il considère la broderie. Aucune des intentions de Siao-man n'est perdue pour un si fin connaisseur en poésie. Elle a brodé sur le sachet des nénuphars : « Je vois ce qu'il représente, dit l'ingénieux

licencié. Le cœur du nénuphar porte un nom qui se prononce *ngeou*, comme celui qui exprime l'union de deux époux; elle me donne à entendre qu'elle désire m'épouser. » La belle chose que les jeux de mots de la poésie chinoise! Que ce *ngeou* est bien trouvé! Qu'il est commode pour une jeune fille d'exprimer ainsi ses sentimens secrets au moyen d'un cœur de nénuphar!

Le pauvre Pé-min-tchong tombe malade d'amour. La soubrette va le trouver et lui fait de la morale. « Vous n'avez donc pas entendu dire aux bouddhistes : L'apparence est le vide, et le vide n'est autre chose que l'apparence? —Vous ne connaissez pas cette pensée de Lao-tseu : Les cinq couleurs font que les hommes ont des yeux et ne voient pas, les cinq sons font que les hommes ont des oreilles et n'entendent pas? — Confucius lui-même n'a-t-il pas dit : Mettez-vous en garde contre la volupté? »

Mais Pé-min-tchong finit par l'attendrir; et comment résister à un amoureux qui vous dit : « Ayez pitié de moi; si vous réalisez ce mariage, je veux transmigrer dans le corps d'un chien ou d'un cheval pour vous servir dans une autre vie. »

Aussi la conversation, entamée si philosophiquement, se termine à l'européenne par une lettre que la soubrette se charge de remettre à sa maîtresse.

Celle-ci, en recevant la galante missive, affecte une grande colère, et la lit pourtant; elle menace sa suivante de la fustiger. Fan-sou la laisse dire, puis lui montre le sachet aux nénuphars. Et alors c'est elle qui s'amuse à menacer et à effrayer sa maîtresse. Puis, changeant de ton, elle plaide chaudement la cause de l'amoureux bachelier. Elle trouve encore à son service des sentences morales. « Il vaut mieux sauver la vie d'un homme que d'élever une pagode à sept étages. »

Enfin Siao-man se décide à écrire une réponse et la remet à Fan-sou. « A qui la portes-tu? — A madame votre mère, répond malicieusement la soubrette.... Ne vous troublez pas, ajoute-t-elle, c'est au bachelier que je vais la porter. »

La lettre est en vers assez vifs et promet un rendez-vous pour la nuit.

Les paroles coquettement mystérieuses de Fan-sou achèvent de tourner la tête au pauvre *inamorato*.

PÉ-MIN-TCHONG.

Comment mademoiselle me traitera-t-elle cette nuit?

FAN-SOU.

Elle sera avare de sa tendresse dans la crainte d'effacer sa beauté, et cette nuit avec vous...

PÉ-MIN-TCHONG.

Cette nuit, comment se conduira-t-elle avec moi?

FAN-SOU l'interrompant, elle chante.

Ce mot était venu sur le bout de ma langue, véritablement je l'ai avalé.

En attendant sa belle, le jeune homme récite une tirade de passion chinoise. Elle ne rappelle nullement la lettre écrite par Saint-Preux, dans la chambre de Julie. Mais on y trouve une certaine exaltation sentimale et métaphorique qui montre que la Chine a ses Marini et ses Gongora. « Dans le temps de l'empereur Yao, il y avait dix soleils; neuf tombèrent sous les coups de flèches que Y-heou sut adroitement lancer du haut du mont Kouen-lun. Il n'en resta qu'un seul, et ce fut vous, vous qui venez le matin et disparaissez le soir... Si vous vous irritez, soudain vous faites naître des nuages à l'orient et au midi, d'épais brouillards à l'occident et au nord... Perfide soleil, que ne suis-je Heou-tsi pour percer votre disque étincelant et vous faire tomber sur la terre! »

Ce sont là de singulières imaginations d'amant. Bientôt arrive au rendez-vous la belle Siao-man, tout en grondant et même en battant un peu la pauvre soubrette qui l'y a entraînée. Mais voici la mère de Siao-man qui survient et se fâche, tance sa fille, la soubrette et le jeune lettré. Celui-ci, pour rétablir ses affaires, prend le parti d'aller au concours; s'il revient avec le grade de licencié, quelle beauté rebelle, quelle mère intraitable pourrait lui résister? C'est encore la soubrette qui l'y décide; car, toute folâtre qu'elle est, elle sait, quand il le faut, parler raison.

Inspiré par son amour, le jeune homme a composé pour le concours un morceau dont l'élégance et l'éclat ne peuvent se comparer qu'aux rayons du soleil. Le président du conseil de magistrature en est si frappé, qu'il fait venir une respectable matrone qui porte le nom un peu bizarre d'*entremetteuse des magistrats* (il faut se souvenir que tous les mariages se font, à la Chine, par intermédiaire, et que la fonction d'entremetteur est aussi honorée que l'est le mariage lui-même). Le président ordonne à l'*entremetteuse des magistrats* d'arranger l'union de Siao-man et du *tchoang youen;* c'est ainsi qu'on

nomme le premier sur la liste des licenciés. La soubrette, présente à l'entrevue, s'amuse de la surprise des deux amans, arrivés enfin au comble de leurs vœux par la volonté impériale et l'influence toute puissante des honneurs académiques.

Ces rapides analyses et les considérations qui les précèdent suffisent peut-être pour donner une idée de la variété et de l'intérêt des ouvrages dont se compose le théâtre chinois, pour montrer quelle vive clarté ils peuvent jeter sur les mœurs, les sentimens, la tournure d'esprit et d'imagination d'un peuple extraordinaire. Il ne me reste plus qu'à exprimer un désir qui, je pense, sera partagé par le lecteur, le désir qu'on nous fasse connaître un plus grand nombre de ces curieux monumens. M. Bazin me semble appelé à poursuivre une tâche qu'il a si honorablement commencée. Le style varie tellement dans les divers genres de littérature cultivés à la Chine, qu'à moins de leur consacrer sa vie entière, on est obligé de se vouer à une classe d'ouvrages pour les comprendre parfaitement. M. Julien seul, en France et en Europe, peut, à son gré, traduire un des *kings*, un volume de poésie, un drame, un roman, ou un ouvrage sur la culture des mûriers. Son habile élève s'est attaché aux compositions dramatiques; maintenant il est maître de cette portion importante de la littérature chinoise. Qu'il y concentre ses efforts, si heureux dès le début; qu'il choisisse les plus intéressantes des cent pièces de la collection dont il vient de nous présenter ce curieux échantillon, ainsi que des autres collections qu'on possède; qu'il donne des analyses détaillées et de judicieux extraits de celles qu'il ne traduira pas, et il aura attaché son nom à un vaste et utile travail qui ne peut manquer de mériter les suffrages du public et les encouragemens du pouvoir.

J. J. AMPÈRE.

# DES

# ÉTABLISSEMENS RUSSES

## DANS L'ASIE OCCIDENTALE.

*Travels in Circassia, Krim-Tartary,* etc., by Edmund Spencer, esq., in two volumes. London, 1838.

*Reise auf dem Caspischen Meere und in den Caucasus,* von Dr Eduard Eichwald. Stuttgart, 1837.

La guerre de Perse était à peine finie (1), que celle de Turquie commença. Les évènemens qui amenèrent cette guerre furent, comme tout le monde le sait, l'insurrection de la Grèce et la sympathie qu'elle excita en Europe, le traité de Londres où la France, l'Angleterre et la Russie s'engagèrent à rétablir la paix entre le sultan et les Grecs, la bataille de Navarin où les flottes des trois puissances anéantirent la flotte ottomane, enfin le hatti-chérif que Mahmoud adressa à ses pachas et où il appelait tous ses sujets à s'armer pour la défense de leur religion et de leur pays. Cette espèce de manifeste étant principalement dirigé contre la Russie, l'empereur Nicolas se crut autorisé à déclarer la guerre à la Porte. Il n'entre pas dans notre plan de parler de ce qui se passa dans la Turquie d'Europe, sur le Danube et au pied des Balkans; nous nous occuperons seulement des deux campagnes de Paskewitch dans la Turquie d'Asie, qui sont beaucoup moins connues et qui se rattachent à notre sujet, parce qu'elles achevèrent

(1) Voyez les livraisons du 15 juin et du 1er septembre 1838.

de consolider la domination de la Russie sur la côte orientale de la mer Noire.

Voyons d'abord quelles étaient les forces des deux puissances belligérantes. Le comte Paskewitch d'Erivan, tel était le titre que lui avait donné son souverain après ses victoires en Perse, avait sous ses ordres une armée de 70,000 hommes, exercée et aguerrie par une guerre récente : ces troupes étaient dispersées dans les différentes provinces, mais elles pouvaient être facilement réunies. Une partie se trouvait en Mingrélie et en Imérétie; une autre partie en Géorgie, dans la province d'Erivan, sur l'Araxe et en Perse; la réserve était à Tiflis : le reste occupait le Daghestan et la ligne du Kouban, points qu'on ne pouvait dégarnir à cause des incursions des montagnards.

Les forces turques en Asie étaient tout autrement organisées. Il n'y a, pour ainsi dire, pas d'armée permanente dans cette partie de l'empire ottoman. Chaque pacha entretient un petit corps de troupes pour sa sûreté personnelle, et pour maintenir son autorité vis-à-vis des populations qui sont guerrières, courageuses, mais très peu soumises. Ainsi les pachas d'Akhaltzikhé étaient obligés depuis long-temps d'avoir à leur solde un corps de montagnards lesghis, et, dans les premières années de ce siècle, Redchid-Pacha, à qui le sultan avait donné le gouvernement de cette ville, ne put y entrer qu'après s'être soumis aux conditions qui lui furent imposées par les habitans. Chaque habitant des villes doit, au premier appel, se rendre tout armé sous les drapeaux : en revanche, il est libre de tout impôt. Quand une guerre éclate, toute la population doit y prendre part, et les beys sont convoqués avec tous les hommes placés sous leurs ordres. De cette façon on met promptement sur pied une armée imposante, mais qui n'est ni disciplinée, ni exercée : aussitôt que ces troupes sont rassemblées, elles reçoivent une paie du gouvernement. Du reste, presque tous les habitans de ces provinces sont de bons soldats, hardis, entreprenans, et accoutumés dès l'enfance au brigandage : tels sont surtout les Abases, les Lazes et les Kourdes. Dans la guerre de 1828, le pachalik d'Akhaltzikhé mit seul en campagne 27,000 hommes : on peut calculer, d'après cela, que les pachaliks de Kars, de Bayazid, d'Erzeroum et de Trebizonde, avec les villes d'Anapa et de Poti, purent fournir environ 100,000 hommes. Il faut compter dans ce nombre les garnisons des diverses places fortes qui en prenaient peut-être la moitié. Les Turcs, dans les différentes occasions, mirent sur pied de plus grandes forces, mais toujours quand il était trop tard; en tout il n'y eut dans leurs mouvemens ni unité ni précision.

La principale cause des revers de l'empire ottoman fut la faiblesse du gouvernement. Le sultan ou ses ministres n'envoyaient pas assez d'argent à l'armée pour la payer et l'entretenir convenablement : les pachas, habitués à l'oisiveté et ne pensant qu'à s'enrichir, s'appropriaient une partie des fonds qui leur étaient envoyés : ils n'obéissaient qu'à contre-cœur à l'ordre de rassembler les troupes; d'un autre côté, les beys ne s'empressaient guère de faire ce qui leur était commandé par les pachas : les troupes n'étaient pas payées et se débandaient. Les Turcs se battirent pourtant bravement, surtout à Akhaltzikhé, mais ils furent soutenus par le fanatisme, par leur vieille haine contre les chrétiens et par la crainte que les Russes n'exerçassent de terribles représailles pour leurs dévastations et leurs brigandages.

La déclaration de guerre de la Russie parut le 26 avril 1828; le 3 mai, une flotte armée à Sébastopol et commandée par le vice-amiral Greigh fit voile vers Anapa : c'était aussi le 3 mai que l'armée de Bessarabie passait le Prouth et marchait vers le Danube. Anapa, dont nous avons fait connaître ailleurs la position et l'importance, fut assiégée à la fois par terre et par mer. La garnison, commandée par le pacha Osman-Oglou, se défendit vaillamment; les montagnards du Caucase essayèrent de la secourir et vinrent attaquer les assiégeans. Néanmoins la place se rendit après une résistance de quarante jours, quand tous les moyens de défense eurent été épuisés. Les Russes y trouvèrent quatre-vingt-cinq canons, vingt-neuf étendards et de nombreuses munitions.

La position de Paskewitch en Géorgie était moins simple et plus difficile. Sur les 44 à 45,000 hommes dont il pouvait disposer, une partie devait être employée à défendre le pays contre les attaques des montagnards, à observer la frontière persane, à occuper le territoire de Khoï jusqu'au paiement intégral de l'indemnité due par la Perse, et enfin à fournir de garnisons les villes et les places fortes de la Géorgie. Il lui restait au plus vingt mille hommes à mettre en ligne, tandis que les Turcs pouvaient lui en opposer le double et même le triple en y mettant un peu d'activité. Il vit tout de suite que ce n'était qu'en prévenant l'ennemi et en frappant un coup heureux qu'il pouvait assurer le succès de la campagne. C'était là le grand point : car une défaite au début suffisait pour tout perdre. Les peuples du Caucase n'attendaient qu'un revers pour se soulever; les mahométans de Géorgie auraient fait défection, et les Persans auraient aussitôt déclaré la guerre. Il fit donc ses préparatifs avec la plus grande activité, et se mit promptement en état de passer la frontière avec un corps de

20,000 hommes, bien pourvus de tout ce qui est nécessaire en campagne, pleins d'ardeur guerrière et de confiance enthousiaste dans leur chef. Il établit d'abord son quartier-général à Goumri, petite place forte située sur la rivière d'Arpatchaï, laquelle se jette dans l'Araxe et sert de limite entre la Géorgie et l'Arménie turque. Le 26 juin, après une messe solennelle terminée par la bénédiction des troupes, l'avant-garde passa l'Arpatchaï, et tout le corps d'armée se dirigea à l'ouest vers la forteresse de Kars, chef-lieu du pachalik de ce nom. Toute la contrée présentait le spectacle d'une dévastation complète, et les Arméniens qui l'habitent avaient été emmenés par les Turcs, lesquels se défiaient d'eux. Paskewitch se décida à tourner la forteresse par le midi et à prendre position sur la route d'Erzeroum; il coupait ainsi les communications de la garnison avec l'intérieur du pays et pouvait faire face au séraskier d'Erzeroum, si celui-ci se mettait en mouvement pour la secourir. Le 1er juillet, l'armée russe se rapprocha de Kars après avoir repoussé une première attaque de la cavalerie ennemie. Les Turcs avaient établi un camp retranché sur une hauteur qui domine la ville au sud-ouest; comme on ne pouvait en venir à un siége régulier sans l'avoir forcé, les Russes l'attaquèrent le 5 juillet et l'emportèrent à la baïonnette. Ils poursuivirent les fuyards jusque dans la ville, et des renforts ayant été envoyés à propos, la place fut immédiatement enlevée et on y fit 1,250 prisonniers. Une partie de la garnison, au nombre de 5,000 hommes, se réfugia dans la citadelle et se rendit bientôt après. Parmi les prisonniers se trouva le gouverneur de la province, Méhémet-Emin, pacha à deux queues : 3,000 hommes de cavalerie turque s'étaient ouvert un passage à travers les Russes et s'étaient réfugiés dans les montagnes.

Quinze jours après la prise de Kars, le général-major Hesse, commandant de la division qui occupait la Mingrélie, investit la forteresse de Poti, située à l'embouchure du Phase, enclave turque dans les possessions russes. La place reçut pendant six jours le feu de trois batteries qui endommagèrent beaucoup les maisons et firent une énorme brèche dans la muraille. La garnison, composée d'habitans des provinces voisines, capitula le 27 juin, à condition qu'on laisserait chacun retourner librement dans son pays.

Paskewitch, ayant laissé une garnison à Kars, se dirigea, à travers les hautes montagnes de Tchildir, vers la forteresse d'Akhalkalaki, située au nord-est de Kars dans le pachalik d'Akhaltzikhé. Le 4 août, les troupes russes arrivèrent à portée de fusil de cette forteresse sans que personne fît mine de vouloir se défendre, quoiqu'on vît sur les

remparts et dans l'intérieur de la ville flotter une multitude d'étendards. Là-dessus Paskewitch fit sommer les habitans de se rendre; mais ils firent cette réponse : « Nous ne sommes point des gens de Kars ni d'Erivan, nous sommes des guerriers d'Akhaltzikhé : nous n'avons point de femmes, point de richesses, et nous sommes un millier d'hommes décidés à mourir sur les murailles de notre ville. » La garnison se composait d'hommes déterminés, redoutables à tous leurs voisins par leurs pillages et leurs incursions continuelles; il s'y était joint beaucoup de déserteurs et de brigands montagnards qui regardaient Akhaltzikhé et Akhalkalaki comme leurs nids et leurs repaires. Paskewitch fit commencer immédiatement les travaux du siége, et dans la nuit suivante on dressa une batterie destinée à agir contre le mur principal de la forteresse et à jeter dans l'intérieur des bombes et des grenades. Le matin suivant, les Turcs, du haut de leurs tours, firent jouer leurs canons contre la batterie russe. Mais le feu des assiégeans fit bientôt taire le leur, renversa entièrement une tour et endommagea beaucoup les autres. Les bombes mirent aussi le plus grand trouble dans la ville : la garnison se cacha dans les caves, et personne ne se montra plus pour défendre les remparts. On fit alors approcher quelques canons, et un feu terrible fut ouvert à petite distance contre les murs et les portes de la forteresse. La garnison perdit complètement courage, et on vit bientôt un grand nombre d'hommes sauter en bas des remparts et chercher leur salut dans la fuite. Deux compagnies poursuivirent les fuyards, deux autres entrèrent dans la ville, et la garnison se rendit; celle-ci portait la chemise qu'on met aux morts pour marquer qu'elle s'était vouée à mourir et à s'ensevelir sous les ruines de la place. La ville était à peine prise, qu'on vit paraître la cavalerie turque, envoyée pour couvrir la marche de 1,500 lazes qui venaient renforcer la garnison : voyant la place au pouvoir des Russes, elle se retira aussitôt. La prise d'Akhalkalaki était très importante pour la tranquillité de la Géorgie méridionale, parce que c'était le lieu de refuge de tous les brigands qui pillaient ce pays. Il y a un chemin de cette ville à Tiflis : en outre, elle ferme la route qui conduit de Kars à Akhaltzikhé.

Paskewitch marcha ensuite sur la petite forteresse de Ghertvissi, située à huit lieues d'Akhalkalaki sur des rochers escarpés qui s'élèvent au bord du Kour. La nouvelle du succès récent des Russes avait fait une telle impression sur la garnison de Ghertvissi, qu'elle se rendit à la première sommation. Les habitans de la populeuse et fertile vallée du Kour s'étaient enfuis dans les montagnes : mais, ras-

surés par la sévère discipline maintenue dans l'armée de Paskewitch, ils revinrent peu à peu, firent leurs moissons, et vendirent leurs grains aux troupes. Cela permit d'établir à Ghertvissi et au château-fort d'Aspindjé, situé trois lieues plus loin, des magasins de blé et des moulins pour l'approvisionnement de l'armée.

Après la prise de ces forteresses et l'arrivée des troupes de réserve venues de Géorgie, les Russes se mirent en marche vers l'importante place d'Akhaltzikhé, à travers les hauteurs escarpées et couvertes de forêts qui dominent les rives du Kour. La première batterie fut dressée dans la nuit du 19 au 20 août. Mais une armée turque de 27,000 hommes, sous les ordres des deux pachas Moustapha et Kios-Mahmed, était arrivée assez près de la ville. Paskewitch résolut d'aller l'attaquer, et, pour le faire avec avantage, il partit dans la nuit, et tourna Akhaltzikhé par des chemins presque inaccessibles, surtout pour la cavalerie et l'artillerie. Au point du jour, les Turcs s'aperçurent de son mouvement, et ils se précipitèrent sur les Russes avec un acharnement extraordinaire; le combat dura douze heures. Les Russes remportèrent la victoire, quoique l'ennemi fût supérieur en nombre, la chaleur intolérable et la position difficile; le camp fortifié, établi à peu de distance de la ville, fut emporté d'assaut. Les Turcs perdirent toute leur artillerie de campagne, dix canons, toutes leurs munitions et leurs approvisionnemens, et la cavalerie russe poursuivit les fuyards jusqu'à huit lieues sur la route d'Erzeroum. Cinq mille hommes d'infanterie, sous la conduite de Kios-Mahmed, qui avait été blessé au pied, se réfugièrent dans la ville. Le reste de l'armée se dispersa dans les bois et dans les montagnes. Les Turcs s'étaient battus avec une grande bravoure, mais la tactique des généraux russes prévalut.

Après cette victoire, Paskewitch revint assiéger Akhaltzikhé; les travaux du siége furent poussés si activement, malgré le terrible feu de la place, que la brèche fut ouverte le 27. L'assaut fut donné et dura treize heures. La garnison fit une résistance désespérée; il fallut livrer un combat dans chaque rue et emporter, pour ainsi dire, chaque maison. Le jour suivant, la citadelle capitula, et les 2,000 hommes qui la défendaient sortirent avec armes et bagages. La perte des Turcs fut immense : les Russes eurent 10 officiers tués et 32 blessés. La prise d'Akhaltzikhé amena celle des forteresses d'Atzkour et d'Ardaghan, dont les habitans ouvrirent les portes.

Au commencement de septembre, Paskewitch envoya une division sous les ordres du général-major prince Tchetchévadzé pour prendre

possession du pachalik de Bayazid, situé au midi de celui de Kars, et qui a pour frontière, à l'est, la province d'Erivan, nouvelle conquête de la Russie. Cet officier partit du pied du mont Ararat, traversa les hautes montagnes qui séparent Erivan de Bayazid, et s'approcha de cette ville. Une seule attaque la fit tomber en son pouvoir, et le pacha Belioul fut au nombre des prisonniers. Quelques jours plus tard, il occupa Diadin et plus loin, sur la route d'Erzeroum, la forteresse de Toprakalé qui ne fit presque aucune résistance. Un détachement alla même enlever des vivres jusque dans le pachalik de Mouch où coule l'Euphrate, encore voisin de sa source.

Tout étant tranquille dans les pachaliks de Kars et d'Akhaltzikhé, Paskewitch travailla activement à faciliter les communications avec la Géorgie. Une route commode fut ouverte à travers les défilés de Bordshom, de manière à ce que les voitures pesamment chargées pussent y passer. Vers la mi-octobre, le thermomètre tomba à six degrés au-dessous de zéro, et l'hiver commença dans les contrées rapprochées des montagnes. Paskewitch, ayant laissé des garnisons dans les forteresses, ramena en Géorgie le reste du principal corps d'armée et lui fit prendre ses quartiers d'hiver. La guerre continua encore quelque temps dans le pachalik de Bayazid. La division du prince Tchetchévadzé, qui s'était portée très en avant, fut obligée, après quelques succès, de faire un mouvement de retraite devant un corps considérable de Turcs; mais le général Pankratief, qui occupait encore la forteresse persane de Khoï, se porta sur Bayazid, ce qui décida les Turcs à rentrer dans les pachaliks de Mouch et d'Erzeroum.

Les résultats de cette campagne furent donc la conquête des pachaliks de Kars, d'Akhaltzikhé et de Bayazid, et la prise de neuf forteresses, dont quelques-unes très importantes, de quatre cent quarante-trois canons et de cent trente-sept drapeaux. A la fin de 1828, l'ordre était parfaitement rétabli dans les provinces conquises. L'hiver fut très rude, et les Russes l'employèrent à se préparer à la campagne suivante. Quatre régimens de cavalerie mahométane furent organisés dans la province de Karabagh, et une milice nationale fut levée en Géorgie. L'indemnité due par le chah, en vertu du traité de Tourkman-Tchaï, ayant été payée, le corps d'armée qui occupait Khoï évacua la Perse et vint grossir le nombre des troupes disponibles contre la Turquie.

Les Turcs, de leur côté, avaient fait de grands préparatifs. Malgré la rigueur de la saison, et quoique les montagnes fussent encore couvertes de neige, ils entrèrent en campagne dès les premiers jours du

mois de mars. Le sultan avait donné l'ordre de reconquérir le pachalik d'Akhaltzikhé. Achmet, bey d'Adjar, avait reçu le commandement des troupes destinées à cette expédition, et il avait été nommé d'avance pacha de cette province à condition qu'il en reprendrait la capitale. Grace à l'argent mis à sa disposition par la Porte et à la coopération du séraskier d'Erzeroum, il leva aisément une nombreuse armée à laquelle vinrent se joindre, en foule, les belliqueux montagnards des frontières, Adjars, Lazes, Levans, etc. Dans la nuit du 4 mars, les Turcs occupèrent les faubourgs d'Akhaltzikhé et commencèrent les travaux du siége qui furent poussés assez vivement. Le 14 mars, Achmet-Pacha somma la place de se rendre, assurant qu'un détachement envoyé pour la secourir venait d'être battu dans les défilés de Bordshom. Cette nouvelle donna un nouveau courage à la garnison, car elle ne savait pas qu'on eût envoyé des troupes à son secours, et personne ne croyait que ces troupes eussent été défaites. Dans la nuit du 16 au 17, on entendit de grands cris et on remarqua un grand désordre parmi les Turcs : un feu très vif fut dirigé de la forteresse sur les rues du faubourg, qui, au point du jour, était presque entièrement évacué. Cette retraite subite avait été déterminée par l'approche d'un corps russe qui avait livré, sur sa route, une suite de combats où les Turcs avaient perdu beaucoup de monde. Au même moment ils recevaient un autre échec signalé, car le général Hesse emporta d'assaut, le 17 mars, un camp retranché que le pacha de Trébizonde avait établi près de la mer Noire, tout près de la frontière russe, et d'où il pouvait à volonté envahir la Gourie ou secourir les troupes qui assiégeaient Akhaltzikhé.

De la fin de mars à la fin de mai, il ne se fit plus rien de considérable. Le temps fut si mauvais, qu'il fut impossible de tenter aucune opération décisive : tous les jours il pleuvait dans les plaines et il neigeait sur les montagnes; les rivières étaient débordées, et les routes changées en marécages. Dans les derniers jours de mai, le temps se remit au beau, et la guerre recommença. Les Turcs établirent un nouveau camp retranché dans les montagnes du pachalik d'Akhaltzikhé. Les Russes les y attaquèrent dans la nuit du 14 juin, et les en délogèrent après un combat de trois heures. Le corps d'armée turc, fort de 15,000 hommes, se dispersa dans les montagnes, après avoir perdu 1,200 morts ou blessés et presque toute son artillerie.

Pendant cette expédition, qui avait été conduite par les généraux Bourzof et Mouravief, Paskewitch s'était rendu à Kars où il rassembla son corps d'armée, fort de 11,400 hommes d'infanterie et

de 6000 cavaliers; avec lui marchait une artillerie considérable. Il s'avança sur la route d'Erzeroum dans le dessein d'attaquer un corps d'armée turc campé près de Milleh-Dousou et commandé par Hakki-Pacha. On avait reçu la nouvelle que le séraskier d'Erzeroum arrivait avec 30,000 hommes, et il fallait se hâter pour prévenir la jonction des deux armées; mais le camp de Milleh-Dousou étant défendu, sur son front et sur sa gauche, par des ravins et des précipices, Paskewitch résolut de le tourner. La manœuvre était des plus hardies; il avait à faire une marche de douze lieues par des chemins effroyables où se trouvaient, entre autres obstacles, deux crêtes de montagnes couvertes de neige et coupées de précipices profonds; en outre, ce mouvement devait se faire en face d'un ennemi qui pouvait le prendre en flanc et par derrière, et qu'il laissait à deux lieues de ses communications, tandis que lui-même s'en éloignait de huit lieues. Il trompa les Turcs en faisant manœuvrer son aile gauche sur les hauteurs, de manière à attirer leur attention et à cacher la marche du corps principal. Ayant achevé son mouvement, il livra un premier combat dont le résultat ne fut pas décisif. Les Turcs étaient rentrés dans leur camp et l'armée russe avait gardé ses positions. lorsqu'on apprit que le séraskier lui-même arrivait et que son avant-garde était déjà sur une hauteur voisine. Paskewitch, qui allait se trouver entre deux feux, résolut de faire volte-face pour attaquer le séraskier. Il attendit tranquillement qu'Hakki-Pacha fût rentré dans son camp avec toutes ses troupes, plaça une division sur le seul chemin par où celui-ci pouvait faire diversion, et conduisit le reste de l'armée à la rencontre du séraskier. La disposition des lieux lui ayant permis de placer ses deux ailes de manière à envelopper l'ennemi, les Turcs surpris commencèrent à s'ébranler. L'artillerie russe, postée sur des hauteurs, mit le désordre dans leurs rangs, et une charge de cavalerie acheva de les disperser. Ils s'enfuirent dans toutes les directions, laissant leur camp à la merci de l'ennemi. Par suite de ces différentes manœuvres, Paskewitch se trouvait placé sur les derrières d'Hakki-Pacha. Quelque fatiguées que fussent ses troupes, quelque difficile que fût le chemin, il se mit en marche au point du jour, et à neuf heures du matin il vint se mettre en bataille à trois quarts de lieue du camp ennemi, dont la position était très forte. Les Turcs sortirent de leurs retranchemens, et le feu commença. On sut par un prisonnier fait dans une reconnaissance que la défaite du séraskier était ignorée dans le camp ottoman; Paskewitch lui rendit aussitôt la liberté, pour qu'il pût apprendre cet évènement à ses com-

patriotes. Cette nouvelle, et la position avantageuse des Russes, enlevèrent au pacha toute espérance. Voyant qu'il ne pouvait ni se retirer sain et sauf, ni résister avec succès, il fit dire qu'il voulait se rendre avec tout son corps. Paskewitch y consentit, à condition que les troupes ottomanes déposeraient les armes et quitteraient leurs retranchemens; mais, avant que le parlementaire fût de retour, les Turcs avaient recommencé le feu, et le combat s'était engagé sur tous les points. Le camp fut emporté, et le pacha fait prisonnier. Les Turcs perdirent 2,000 morts, 1,200 prisonniers, et toute leur artillerie. Tout cela se fit en vingt-quatre heures. Les Russes battirent le séraskier le 1er juillet, et Hakki-Pacha le 2, après avoir fait une marche de quatorze lieues. On assure qu'ils n'eurent pas plus de 100 hommes tués, ce qui est difficile à croire.

Le 14 juillet, Paskewitch marcha sur Erzeroum, ville de 100,000 ames, l'une des plus riches et des plus importantes de l'empire ottoman. On apprit bientôt que les troupes rassemblées par le séraskier près d'Hassan-Kalé s'étaient dispersées d'elles-mêmes, et que le pacha chargé de défendre cette forteresse, qui est considérée comme la clé d'Erzeroum, l'avait abandonnée en toute hâte, emportant sur des chariots et sur des bêtes de somme tout ce qu'il avait pu y faire charger. Le 5 juillet, à neuf heures du soir, les Russes prirent possession d'Hassan-Kalé; ils y trouvèrent de l'artillerie et des provisions considérables, qu'on n'avait pas eu le temps de retirer. Paskewitch, ayant appris que la défaite des Turcs et la rapidité de sa marche avaient fait une vive impression sur les habitans d'Erzeroum, leur envoya Mamich-Aga, ancien commandant des janissaires, qui avait été fait prisonnier le 1er juillet, et qui jouissait d'un grand crédit dans la ville. Il était porteur d'une proclamation dans laquelle le général russe promettait solennellement, en cas de soumission, la sûreté des personnes et des propriétés, et le libre exercice de la religion. Le 7 juillet, Mamich-Aga fit dire que les moullahs et les principaux habitans étaient disposés à se soumettre, mais que le peuple, excité par les troupes du séraskier, était dans une grande exaltation. Paskewitch marcha alors en avant, laissant ses bagages sous la protection de la forteresse d'Hassan-Kalé. Le 8 juillet, un capidji-bachi envoyé par le séraskier, et Mamich-Aga, député par les habitans d'Erzeroum, se rendirent au camp russe, situé à trois lieues de la ville. Le capidji-bachi assura que le séraskier consentait à rendre la ville, mais qu'il craignait que l'approche des Russes n'exaspérât le peuple et ne le poussât à une résistance désespérée. Paskewitch ne se laissa pas arrêter et se mit

en mouvement. Il entra d'abord dans un défilé qui conduit au haut d'une montagne; de là on descend dans la vallée où s'étendent les populeux faubourgs d'Erzeroum et où s'élèvent les murs crénelés qui entourent la ville. On fit halte à un peu plus d'une lieue de la place, parce que plus loin on ne trouvait pas d'eau. Sitôt que l'avant-garde se montra sur les hauteurs, une troupe de cavalerie sortit des retranchemens, et vint faire, sur les avant-postes russes, un feu de tirailleurs peu dangereux et auquel on ne riposta pas.

Paskewitch avait renvoyé les députés de la ville sous la conduite du prince Bekewitch-Tcherkaski : celui-ci devait lui faire connaître, avant dix heures du matin, le résultat des négociations. Vers le soir, Paskewitch fit reconnaître les fortifications établies sur le Topdagh, et se convainquit qu'il serait difficile à Erzeroum de résister, une fois qu'il se serait rendu maître de ces hauteurs : il résolut donc de les attaquer le lendemain, si la ville ne capitulait pas. Le Topdagh s'élève à l'est d'Erzeroum et domine la ville et la citadelle, dont il n'est éloigné que d'une faible portée de canon : les Turcs y avaient établi une batterie qui enfilait les routes de Kars et d'Akhaltzikhé, et qui était liée à la ville par une longue ligne de retranchemens. A neuf heures du matin, le prince Bekewitch annonça que le peuple s'était rassemblé, avait tenu conseil toute la nuit, et que, toutes les fois qu'une opinion pacifique avait été exprimée, la multitude s'était écriée dans un transport fanatique : « Nous ne déshonorerons pas notre religion. » Le matin, le prince Bekewitch avait décidé les anciens et le séraskier à faire annoncer à Paskewitch que les portes lui seraient ouvertes à quatre heures de l'après-midi. Paskewitch répondit que, si ce n'était pas fait à trois heures, il ferait donner l'assaut.

Depuis le matin, les batteries du Topdagh n'avaient pas cessé de tirer sur les avant-postes et les fourrageurs russes, sur lesquels les tirailleurs turcs, de leur côté, avaient dirigé constamment un feu de mousqueterie. A trois heures, il n'était pas arrivé de réponse, et Paskewitch, ayant appris que le séraskier attendait des renforts, fit attaquer les fortifications du Topdagh. Les Turcs, après une faible résistance, abandonnèrent la batterie, où ils laissèrent cinq canons, et se retirèrent dans la ville. Toutes les batteries de la place jouèrent alors sur les Russes; mais on leur répondit du Topdagh, où l'on avait rapidement transporté plusieurs pièces de campagne qui mirent un grand désordre dans Erzeroum. Bientôt on vit sortir une députation qui venait en pompe apporter aux Russes les clés de la place. Les troupes y entrèrent aussitôt; mais, lorsqu'elles voulurent prendre

possession de la citadelle, les Arnautes qui l'occupaient firent mine de vouloir se défendre. On se disposa à donner l'assaut, et les Arnautes, voyant que c'était chose sérieuse, ouvrirent les portes. La citadelle est si forte et si bien pourvue, qu'on n'eût pu l'emporter sans perdre beaucoup d'hommes. On trouva dans Erzeroum cent cinquante canons et des magasins considérables.

Tous les sandjaks du pachalik d'Erzeroum, même les plus éloignés, se soumirent aux Russes, et le 17 juillet une division fut envoyée dans la direction de Trébizonde et occupa sans résistance la ville de Baïbourt. Le général Bourzof, qui commandait cette division, ayant appris qu'un corps d'armée ennemi de 10 à 12,000 hommes s'était réuni à quelque distance, alla l'attaquer et fut blessé mortellement. Paskewitch, à cette nouvelle, se rendit en personne à Baïbourt, et attaqua l'armée turque dans un village où elle s'était fortifiée et où elle résista assez vigoureusement pour laisser le combat indécis : « Ce fut la seule fois dans toute la campagne, dit M. Eichwald, que les Turcs défendirent bien un village. » Le lendemain, 9 août, il y eut un nouveau combat dans lequel le camp des Ottomans fut emporté. On y trouva de nombreux bagages, les dépouilles de plusieurs bourgs dont les habitans s'étaient enfuis dans les montagnes, une quantité de bétail et presque tous les chevaux de la cavalerie, que ceux qui les montaient avaient laissés là pour pouvoir plus aisément gagner les hauteurs. Les troupes turques étaient surtout composées de Lazes, population belliqueuse et farouche qui habite les montagnes situées le long de la mer Noire, depuis Trébizonde jusqu'à la Gourie. Dans le camp russe, on voyait alors à la fois des régimens tartares du Caucase, des cavaliers fournis par les Kengherli, tribu guerrière de Nakhchivan, des soldats arméniens de Kars, des mahométans de Bayazid, enfin des volontaires turcs du pachalik d'Erzeroum. Les Russes s'avancèrent au-delà de Baïbourt, à travers des montagnes escarpées qui offraient toute espèce d'obstacles à la marche des troupes, et arrivèrent jusqu'à dix lieues de Trébizonde. Là, Paskewitch, se trouvant engagé dans le pays le plus sauvage, au milieu de rochers nus qui n'offraient aucune trace de végétation, jugea imprudent de jeter son armée dans cette région montagneuse, aux approches de l'hiver, qui s'y fait sentir de très bonne heure. Il revint à Baïbourt, qu'il abandonna, puis à Erzeroum. Il apprit bientôt que, malgré la mauvaise saison, le nouveau séraskier avait rassemblé 18,000 hommes et se préparait à venir l'attaquer. Pour prévenir une campagne d'hiver, il résolut d'aller à sa rencontre, et il lui livra, près de Baïbourt, un combat dans lequel les Turcs furent complète-

ment défaits. Le 11 octobre, c'est-à-dire trois jours après ce combat, le séraskier reçut la nouvelle de la paix et demanda une suspension d'armes. Bientôt le traité d'Andrinople fut connu, les hostilités cessèrent, et Paskewitch fit évacuer successivement les pachaliks restitués à la Porte. Aussitôt après la conclusion de la paix, Diebitch avait envoyé deux courriers à Paskewitch, l'un par terre, l'autre par mer. Celui-ci était arrivé, le 2 octobre, en rade de Trébizonde; mais les Turcs ne lui permirent pas de débarquer, et il fut forcé de lever l'ancre pour aller chercher un autre port. Cela fut cause que le sanglant combat de Baïbourt fut livré en pleine paix.

Le quatrième article du traité d'Andrinople détermina les frontières entre la Russie et la Turquie d'Asie. On y expose d'abord combien il est nécessaire d'établir entre les deux états des limites clairement tracées et de prendre en même temps tous les moyens possibles pour faire cesser les brigandages qui ont si souvent troublé les rapports d'amitié et de bon voisinage des hautes parties contractantes; puis on stipule qu'on établira comme frontière la ligne qui, suivant les limites actuelles de la Gourie, monte de la mer Noire à la frontière de l'Imérétie, et s'en va tout droit joindre le point de contact des pachaliks d'Akhaltzikhé et de Kars avec la Géorgie : la ville d'Akhaltzikhé et le fort d'Akhalkalaki sont au nord et en dedans de cette ligne.

Voilà, avec les forteresses de Poti et d'Anapa, tout ce que se fit donner la Russie. « Le coin de terre cédé par la Turquie, dit M. Eichwald, est en partie désert, tout coupé de montagnes et de rochers. Sa population est très faible et sa richesse presque nulle; mais il protége tout l'ouest de la Géorgie et les nouvelles acquisitions faites sur la Perse, et sa possession est très importante pour la Russie, parce que les Turcs, postés sur ces hauteurs inaccessibles, avaient toute facilité pour inquiéter ses provinces du Caucase. La Russie, en exigeant cette cession de territoire, avait donc un but légitime. Le pachalik d'Akhaltzikhé, ainsi que celui d'Erzeroum, appartenaient autrefois au royaume d'Arménie, et sont encore habités, en grande partie, par des Arméniens. La Russie a rendu l'importante place d'Erzeroum, parce que, si elle l'avait gardée, elle se serait trouvée en possession des montagnes qui commandent la Turquie d'Asie, de même qu'elle a en son pouvoir celles qui dominent la Perse, et cette position lui aurait livré les clés des deux empires; mais alors la Turquie serait un pays ouvert, sans force, livré de tous côtés à ses ennemis, et où les Russes particulièrement pourraient entrer, sans coup férir, quand ils le voudraient. La Russie n'a donc pas voulu, par ces acquisitions, pousser à la chute de l'empire ottoman,

mais seulement protéger, par des forteresses, les frontières occidentales de la Géorgie, favoriser le commerce du Phase par l'expulsion des Turcs de Poti, et, par la conquête d'Anapa, supprimer et détruire le marché d'esclaves qui était la honte de cette ville. » Tout cela peut être vrai; mais il est vrai aussi que la Russie, après avoir déclaré dans son manifeste que, conformément aux termes du traité de Londres, elle ne chercherait ni augmentation de territoire, ni priviléges commerciaux extraordinaires, ne pouvait aller plus loin sans risquer de se mettre en guerre avec la France et l'Angleterre. D'ailleurs, l'émancipation des provinces du Danube, l'effet moral de la campagne de 1829, la position d'allié protecteur que sa modération apparente lui donnait vis-à-vis de la Turquie, étaient d'assez grands avantages pour qu'elle pût se résigner à renoncer à des villes dont ses armées savent maintenant le chemin, et à des positions militaires dont la cession laisserait trop évidemment l'empire ottoman à découvert, et qui, si l'occasion se présentait, ne seraient pas plus habilement défendues par un tel peuple qu'elles ne le furent en 1829.

Peu de temps après la guerre de Turquie, la Russie eut à soutenir, contre les montagnards du Caucase oriental, une guerre de guérillas assez remarquable pour que nous croyions devoir reproduire, en l'abrégeant, le récit qu'en donne M. Eichwald. Les tribus Lesghis, qui habitent les montagnes du Daghestan, n'avaient jamais cessé de faire des incursions sur le territoire occupé par les Russes, le long de la mer Caspienne : conduites par quelques chefs hardis, elles venaient continuellement le dévaster et y répandre la désolation et le carnage. Elles trouvaient un refuge assuré dans les gorges inaccessibles de la haute chaîne de montagnes qui court parallèlement à la mer, depuis le fleuve Samour, limite des Lesghis de Djari, jusque au-delà de Tarkou, et qui domine tout le Daghestan. Cette chaîne n'est que le commencement d'une autre chaîne qui sert de contrefort à la principale arête des Alpes caucasiennes et qu'habitent des peuplades guerrières d'Avares et de Tchetchenzes, lesquelles, favorisées par les hauteurs escarpées qu'elles occupent, avaient conservé pendant des siècles leur sauvage liberté et leurs habitudes de brigandage. Ces montagnards, tous mahométans, étaient toujours restés en rapport avec les Turcs et les Persans, qui se servaient d'eux pour inquiéter les frontières russes, et qui, même en temps de paix, les excitaient secrètement à se soulever, afin d'occuper continuellement les troupes établies dans le Daghestan.

Yermolof avait commencé à les dompter, et en 1825 il avait vengé

sur eux, de la manière la plus terrible, l'assassinat de deux généraux russes. Il leur avait inspiré une telle crainte, que, même à l'époque si critique de la guerre de Perse, lorsqu'Abbas-Mirza passa la frontière et poussa ses troupes jusqu'au Samour, ils n'osèrent rien tenter d'important. Mais, peu après la fin de la guerre de Turquie, il s'éleva parmi eux un chef hardi, appelé Khasi-Moullah, qui propagea l'esprit d'insurrection jusque dans des parties du Daghestan depuis long-temps soumises à la Russie, et prêcha publiquement la révolte au nom de la religion. Khasi-Moullah avait passé sa jeunesse dans un bourg appelé Himri, situé au bord du Koissou, sur un rocher escarpé; il se nommait alors Khasi-Mohammed, et vivait comme la plupart de ses compatriotes, parcourant les villages du chamkal de Tarkou, où il échangeait des raisins et d'autres produits de ses champs contre des grains. C'est alors que ses courses continuelles lui donnèrent une connaissance des localités dont plus tard il profita admirablement contre les Russes. Dans la suite il voulut apprendre à lire et s'attacha à un moullah qui, frappé de son intelligence extraordinaire, l'envoya au savant Kadi-Mohammed, lequel habitait le territoire d'Aslan, khan des Khasi-Koumouks. Celui-ci enseigna à son élève la langue arabe, et lui inspira en même temps le fanatisme musulman le plus furieux et une haine implacable contre les chrétiens.

Bientôt Khasi imagina de se donner pour un envoyé de Dieu, et fit des récits merveilleux sur de prétendues révélations célestes qui lui avaient été faites; il prêcha dès-lors ouvertement l'insurrection et la guerre contre les infidèles. Mettant à profit l'ignorance et la superstition de ses compatriotes, il se présenta à eux comme un prophète qui avait reçu d'en haut la mission de rendre la liberté au Daghestan et d'y établir un tribunal suprême pour rendre la justice à tout le pays. Son plan était dès lors de se faire, dans cette contrée, une souveraineté indépendante. Aslan-Khan, qui ne se souciait guère de voir s'élever un nouveau pouvoir à côté du sien, et qui, d'ailleurs, n'était nullement fanatique, chassa de son territoire le maître et l'écolier, pensant que les musulmans avaient bien assez d'un Mahomet. Ceci se passait en 1821. Depuis lors Khasi se tint tranquille; il semblait avoir renoncé à ses espérances, et il attendait en silence qu'une occasion favorable se présentât de reprendre son rôle de prophète. Elle se rencontra en 1830, lorsque les tribus de la Circassie crurent pouvoir profiter des embarras où l'insurrection de Pologne jetait la Russie, et excitèrent un soulèvement dans tout le Caucase occidental. Khasi-Moullah crut que le moment était venu; il parcourut le Daghestan,

appelant ses coreligionnaires aux armes; il fanatisa plusieurs villages et même des tribus entières. Toutefois, le nombre de ses partisans n'étant pas encore assez considérable, il laissa passer l'hiver de 1830 à 1831 sans rien tenter de sérieux; mais, dès que le printemps parut, les habitans du Daghestan se soulevèrent sur plusieurs points. Quelques soldats russes furent surpris et égorgés dans les bois, et Khasi-Moullah envahit les possessions russes à la tête d'une nombreuse troupe de montagnards, Tchetchenzes pour la plupart. Cette première tentative avorta par suite de l'opposition du chamkal de Tarkou, du khan de Nekhtoula et des anciens de plusieurs villages; Khasi fut même obligé de se retirer chez les Tchetchenzes. Il voulut de là attaquer la forteresse de Vladi-Caucase; mais, comme il ne trouva d'appui ni chez les Ingouches ni chez les Ossètes, il lui fallut renoncer à ce projet. Il est assez curieux de voir quelle espèce de récompense le gouvernement russe accorda aux chefs tartares qui lui étaient restés fidèles dans cette circonstance. « L'empereur Nicolas, dit M. Eichwald, donna l'ordre de Saint-Alexandre Newski au *lieutenant-général* Mekdi-Khan, chamkal de Tarkou et vali de Daghestan. Comme son fils, Suleiman-Mirza, avait montré beaucoup de zèle pour réprimer le soulèvement de Khasi-Moullah, on lui assura les dignités de son père sous la protection et la suzeraineté de la Russie. La bienveillance et la faveur impériale lui furent promises ainsi qu'à ses successeurs éventuels. Enfin ce prince fut autorisé, comme l'avait été le chamkal lui-même, à porter une plume à son chapeau, et on ajouta le rang de conseiller intime à celui de général-major, qu'il possédait déjà. Il dut, à cette occasion, prêter un serment solennel. »

En 1831, les bandes de Khasi-Moullah s'accrurent beaucoup et prirent bientôt une attitude redoutable. Dans le courant du mois de mai, un corps russe ayant été obligé de se retirer devant elles, les montagnards vinrent attaquer Tarkou, dont les habitans leur ouvrirent les portes. La ville était alors fort dégarnie de troupes, parce que le général Kokhanof, qui y commandait, était allé faire une expédition dans les montagnes. Le peu de Russes qui y étaient restés se réfugièrent dans la citadelle, où ils furent bientôt réduits à la plus triste situation, parce qu'il ne s'y trouve ni puits ni fontaine, et que l'ennemi s'était emparé du seul point par où ils pussent se procurer de l'eau. Ils souffrirent bientôt horriblement de la soif; les lamentations des femmes, les hurlemens plaintifs des animaux, ébranlaient les cœurs les plus fermes, et, pendant ce temps, les assiégeans faisaient entendre des cris de joie mêlés au son de leurs instrumens de

musique, comme pour narguer les souffrances qui régnaient dans la forteresse. Le commandant et la garnison étaient pleins de courage; mais que pouvait une poignée d'hommes contre une multitude d'ennemis qui grossissait sans cesse, et surtout contre la soif, qu'il serait bientôt au-dessus de leurs forces de supporter plus long-temps? Il n'y avait d'espoir que dans le prompt retour du général Kokhanof; mais ses troupes ne se montraient nulle part, et il était probable qu'il ignorait ce qui se passait à Tarkou. Un Tartare dévoué au chamkal, qui s'était réfugié dans la citadelle, résolut d'aller avertir le général russe. Au point du jour, il sauta en bas des murs, comme s'il désertait; on tira sur lui à poudre de la citadelle, et il alla se cacher dans les buissons, au milieu des ennemis. Les assiégés, qui avaient vu cette manœuvre, restèrent dans l'attente et dans l'inquiétude, tremblant que leur messager n'eût été retenu par les montagnards, ignorant même si ce n'était pas un traître. Deux longues journées se passèrent ainsi, pendant lesquelles Khasi-Moullah aurait pu facilement s'emparer de la citadelle, s'il eût été un général expérimenté, et qu'au lieu de l'attaquer du côté de la ville, défendu par des retranchemens inaccessibles, il l'eût assaillie du côté de la montagne, où les murailles étaient peu élevées et très faciles à escalader; mais, comme tous ses efforts étaient dirigés sur les points les plus forts de la place, la petite garnison put tenir bon et même faire assez de mal aux assiégeans. Le second jour depuis le départ du Tartare tirait à sa fin, et la dernière espérance des assiégés s'évanouissait, car le corps de Kokhanof ne paraissait pas. Des transfuges portèrent la nouvelle que Khasi-Moullah avait ordonné l'assaut pour le lendemain, et que les fascines et les échelles étaient déjà préparées en grande quantité. Les Russes songeaient à se défendre ou plutôt à mourir, lorsque tout à coup des détonations lointaines se firent entendre dans les montagnes. On peut se figurer combien fut enivrant ce passage subit du désespoir à la joie. Il était déjà nuit lorsque la première grenade lancée par les troupes de Kokhanof fit explosion. Bientôt la canonnade, en se rapprochant, annonça à la garnison sa délivrance. Le général russe était occupé à ravager quelques villages insurgés, lorsqu'il reçut la nouvelle du triste état où se trouvait la citadelle de Tarkou; il résolut de voler à son secours sans perdre de temps; mais, comme les montagnes et les ravins ralentissaient trop la marche des troupes, il prit les devans avec un faible détachement et arriva près de Tarkou à la nuit tombante. Il fit aussitôt canonner les maisons occupées par l'ennemi, afin de relever le courage de la garnison, et, en effet, un long cri de joie,

accompagné d'une décharge de mousqueterie, se fit entendre du haut de la citadelle. Les montagnards se précipitèrent sur les Russes, qui, malgré leur petit nombre, se frayèrent un passage au milieu des masses ennemies, et allèrent prendre position au bord de la mer, où le reste du corps d'armée arriva plus tard. Le lendemain, Kokhanof fit attaquer la ville : le combat fut sanglant et dura toute la journée. On avait pratiqué des meurtrières dans les maisons, d'où les Tchetchenzes et les Koumouks faisaient un feu terrible, profitant même des trous que les boulets faisaient dans les murs. Malgré cette résistance acharnée, la victoire se déclara en faveur des Russes; Khasi-Moullah s'enfuit dans la nuit, et le lendemain (30 mai 1831) Kokhanof se rendit à la citadelle à travers les ruines de Tarkou. Un grand nombre de maisons brûlaient encore, les rues étaient inondées de sang et jonchées de cadavres; environ 1,500 montagnards avaient péri dans le combat.

La défaite de Khasi-Moullah ne lui avait pas fait perdre courage : peu de jours après, il tenta de s'emparer de la forteresse de Unesapnaya qui fut secourue à temps, et, dans le courant du mois de juin, les insurgés livrèrent deux nouveaux combats où ils furent encore défaits. Cependant l'insurrection se propageait dans tout le Tabasseran indépendant, au sud-ouest de Derbend. Cette province, située au nord du Daghestan inférieur, se divise en deux parties, dont l'une est complètement soumise aux Russes, tandis que l'autre avait jusqu'alors conservé son indépendance. L'ancien prince du Tabasseran avait été dépouillé de sa souveraineté quelques années auparavant et remplacé par Ibrahim, bey de Kartchag. Plus tard, le chef dépossédé, appelé Kirkler-Kouli-Bey, avait cherché à exciter des troubles et à recouvrer le pouvoir qu'il avait perdu. Mais les mesures prises par le général Grabbe, commandant militaire du Daghestan, avaient rendu ses efforts inutiles, même dans le Tabasseran indépendant; et à la fin, désespérant de trouver un asile sûr dans les montagnes, il était venu se rendre au général russe et implorer la clémence de l'empereur. Toutefois ses tentatives avaient contribué à irriter les esprits, et Khasi-Moullah sut en profiter. Le bruit se répandit bientôt que Derbend allait être attaquée, et la chose devenait tous les jours plus vraisemblable. Plusieurs habitans de la ville, qui étaient au fond dévoués au faux prophète, l'attendaient avec impatience; les enfans même, sautant à cloche-pied, chantaient des chansons tartares dont le refrain était : *Khasi-Moullah gheledi!* Khasi-Moullah arrive! Malgré cela, une grande partie des habitans, surtout les marchands riches et amis du repos, redoutaient l'approche du sectaire qu'ils appelaient,

en jouant sur le mot, *Tasi moullah* (*tasi* veut dire chien). Leur crainte était fondée, car plusieurs des chefs du voisinage se préparaient à trahir : ils appelaient Khasi depuis long-temps et se déclaraient ouvertement en sa faveur. Derbend était sans communications avec le général Kokhanof, et le colonel Miklachewski s'était rendu dans le Chirvan avec une partie des troupes de la garnison. Les Akouches et les Avares étaient prêts à faire cause commune avec Khasi-Moullah, et Derbend était difficile à défendre à cause de ses deux longues murailles qui s'étendent jusqu'à la mer et du petit nombre d'hommes qui se trouvaient dans la citadelle. Bientôt les troupes de Khasi-Moullah, composées principalement de Lesghis, entourèrent la ville, brûlant et saccageant tout dans les environs. Il y eut entre les assiégeans et la garnison plusieurs combats dans lesquels les Tartares de la ville furent d'un grand secours pour les Russes. Les prisonniers faisaient des récits merveilleux sur Khasi-Moullah. « Après la consécration divine qu'il avait reçue, disaient-ils, il était allé à la Mecque, porté dans les airs sur son manteau : il était venu aussi, sans être vu, jusqu'aux murs de la ville, et partout où il paraissait, les masses se dispersaient devant lui. » — « Il prendra sûrement Derbend, ajoutaient-ils : ce matin même il est allé prier au bord de la mer, et Allah lui a ordonné d'attendre trois jours avant de donner l'assaut, parce que les péchés des siens ne sont pas encore expiés; passé ce terme, il leur donnera la victoire. » Telle était la foi aveugle que Khasi-Moullah avait su répandre et entretenir. On eut peu après un exemple de la manière dont il s'y prenait pour agir sur l'esprit superstitieux du peuple : s'étant emparé de quelques enfans dans les jardins qui avoisinent Derbend, il leur fit beaucoup de caresses et leur donna des proclamations, adressées aux habitans de la ville, où il les sommait de se joindre à lui pour exterminer les infidèles; puis il les renvoya à leurs parens. Il leur avait ordonné de placer adroitement ces proclamations dans les poches des habitans, afin que les gens superstitieux pussent croire que c'était Mahomet lui-même qui les y avait mises. Mais cette ruse lui réussit mal. Les enfans racontèrent l'ordre qu'ils avaient reçu de lui; les proclamations furent remises au commandant de la ville; la chose fut connue, et on se moqua du faux prophète et de ses miracles.

Le siége durait déjà depuis huit jours et personne ne venait au secours de la garnison; les vivres diminuaient de plus en plus, les fourrages manquaient, le bétail et les chevaux mouraient; on s'attendait à chaque instant à un assaut, lorsque tout à coup, un matin, on entendit crier sur les murs : *Katchti, katchti* (il est parti). Khasi-

Moullah et toute son armée avaient disparu. Les Russes voulurent le poursuivre; mais il était déjà loin dans la montagne. On trouva sur le chemin du sang nouvellement versé, puis dans le voisinage des débris de repas, des pains jetés çà et là, des bagages dispersés, des chariots brisés, des chevaux morts, et on reconnut dans le sable la trace des pas de l'ennemi fugitif. C'était tout ce qui était resté des nombreuses bandes de Khasi-Moullah. A quelque distance on rencontra les avant-postes du corps de Kokhanof devant lequel il s'était enfui. Ainsi se termina le siége de Derbend.

Pendant que les habitans de cette ville chauffaient leurs fourneaux avec les fascines et les échelles préparées par Khasi-Moullah, celui-ci, réfugié dans la montagne, célébrait au village de Kourek son mariage avec la fille de son ancien maître Mohammed-Moullah, et cette circonstance ne ralentissait pas son activité habituelle. Chaque jour, sous prétexte d'expliquer le koran, il prêchait la guerre contre les Russes, appelait les montagnards à l'indépendance et échauffait leur esprit inconstant et impressionnable. En même temps, l'adjudant-général Pankratief, commandant en chef de l'armée depuis le départ du comte Paskewitch, avait réuni près de Chamakhi un corps considérable, destiné à réprimer l'insurrection dans le Daghestan; mais la politique vacillante de la Perse et le bruit, assez croyable alors, que les Persans pensaient à attaquer de nouveau la Russie, ne lui permirent pas d'abord d'éloigner ses soldats de la frontière. Au bout de quelque temps, on se convainquit des dispositions pacifiques du chah, et les troupes purent être envoyées dans le Daghestan où elles arrivèrent vers la fin de septembre, et se joignirent au corps de Kokhanof.

Pankratief, étant entré à Derbend, publia aussitôt, dans le style figuré de l'Orient, une proclamation qui fut répandue partout dans les montagnes. Là-dessus les anciens de plusieurs bourgs vinrent recevoir le pardon promis à ceux qui se soumettraient, et le repos et la sécurité se rétablirent peu à peu dans les environs de la ville. Le général russe, avant d'aller chercher l'ennemi, assura son flanc par une négociation avec Nouzal, khan des Avares, et sa mère Pakhou-Beg, lesquels s'engagèrent à entretenir des troupes sur leur frontière et à ne laisser entrer chez eux aucun fauteur de troubles. Alors Pankratief, instruit que les habitans du Tabasseran, excités par Khasi-Moullah, se tenaient prêts à jeter de grandes masses d'hommes sur le point où les Russes attaqueraient, et semblaient décidés à se défendre jusqu'à la dernière extrémité, prépara en silence une expédition décisive. Il partagea ses troupes en trois petits corps : deux se dirigèrent à droite

et à gauche de Derbend; celui du centre, commandé par le colonel Miklachewski, marcha vers Duvek, village situé à l'ouest de Derbend dans des montagnes presque inaccessibles, et dont la position était considérée comme inexpugnable. L'expédition se fit la nuit, le long d'affreux précipices, dans des sentiers où les troupes avaient souvent de la boue jusqu'aux genoux, et où l'on fut obligé d'atteler les chevaux des officiers aux pièces d'artillerie. On arriva le matin devant Duvek à travers un bois où l'ennemi aurait pu facilement anéantir les Russes, s'il s'y était posté d'avance, mais qu'ils traversèrent sans être attaqués. Ils virent devant eux, sur un rocher élevé, ce bourg regardé comme le point le plus fort du Tabasseran : il est situé dans une gorge, sur le penchant d'une montagne, et au-dessus se trouve un second village appelé Koustil. La rivière de Darby forme un coude devant Duvek; sa rive droite, qui est très escarpée, fait face au bourg; elle est toute coupée de sources et de marécages; une forêt épaisse entoure toute la contrée. L'attaque fut très vive et la résistance opiniâtre. Les Russes vinrent à bout de forcer les retranchemens ennemis, mais il fallut disputer chaque maison, chaque rocher, et ce ne fut qu'après un combat de six heures que le village resta en leur pouvoir. Le butin qu'ils y firent fut considérable, parce que Duvek était comme la place de sûreté des montagnards, le lieu où ils portaient toutes leurs richesses en temps de guerre. Les Russes n'y étaient jamais arrivés auparavant; Yermolof lui-même, si redouté dans le Caucase, ne s'était jamais hasardé à attaquer ce repaire de brigands. Les ennemis s'étaient retirés dans le village situé plus haut, et ils s'attendaient à un nouvel assaut; mais le colonel Miklachewski, ne se sentant pas assez fort pour recommencer le combat, fit filer en avant la cavalerie tartare dont les chevaux et les chariots pliaient sous le poids du butin, et se retira en toute hâte, afin de gagner promptement certains passages difficiles où les montagnards auraient pu facilement l'accabler. Heureusement ils s'attendaient à une attaque, et ne songèrent pas à inquiéter la retraite des Russes. Le retour de ceux-ci à Derbend fut une fête : les soldats s'étendaient sur de riches tapis de Perse pris sur l'ennemi; ils étalaient de superbes harnais, des joyaux d'or, des armes montées en argent, etc., et les acheteurs venaient à eux de tous côtés.

Les deux autres corps d'armée n'eurent pas moins de succès dans leurs expéditions, surtout celui du prince Dadian, qui pénétra dans des gorges sauvages où il fallait toujours marcher en combattant, et qui brûla plusieurs de ces repaires où les brigands des montagnes se

croyaient à l'abri de toute poursuite. Des expéditions postérieures, dirigées par le général Pankratief, portèrent la terreur du nom russe dans les vallées les plus reculées. Des cantons, qui de temps immémorial n'avaient reconnu aucun pouvoir étranger, se soumirent. Les anciens de plusieurs tribus vinrent prêter serment de fidélité à l'empereur et rendre deux canons enlevés au général Emmanuel par les montagnards. Enfin, quelques chefs, partisans zélés de Khasi-Moullah, se livrèrent eux-mêmes aux Russes, attirés par les promesses de pardon qui avaient été faites. Le Tabasseran fut ainsi pacifié, et l'ordre se rétablit partout.

Toutefois Khasi-Moullah qui, le 1er novembre, avait surpris et pillé la ville de Kislar, revint dans les montagnes, espérant que ce succès réveillerait l'ardeur de ses partisans; mais il les trouva fort refroidis. Plusieurs chefs, qui avaient prêté serment à l'empereur de Russie, refusèrent de le recevoir; on le traita d'imposteur, et il vit que la défiance et l'aversion avaient succédé à l'enthousiasme qu'il avait d'abord inspiré. Repoussé de plusieurs villages, il entraîna cependant un chef, bey des Avares, nommé Hamsad, qui avait déjà trahi deux fois les sermens faits au gouvernement russe, et il alla s'établir dans un endroit très fort appelé Tchoumkesse. Dans la nuit du 26 novembre, il envoya 300 hommes s'emparer du bourg d'Erpéli, mais le vaillant chef Oulou-Bey les chassa de la partie du village qu'ils avaient déjà occupée, les poursuivit à une assez grande distance et en tua plusieurs. Il n'y eut pas jusqu'à la mère d'Oulou-Bey qui, exaltée par la colère, ne se précipita sur eux, armée d'une hache, et ne mourut héroïquement après en avoir blessé quelques-uns. Une première expédition, conduite par le général Kokhanof contre Khasi-Moullah, n'avait pas réussi. Le brouillard et la neige avaient forcé les Russes à la retraite, ce qui avait beaucoup augmenté l'audace des montagnards. Le général en chef, craignant que le voisinage de l'adroit sectaire ne troublât de nouveau la tranquillité du Daghestan, résolut de le forcer dans son repaire, et envoya contre Tchoumkesse une division commandée par le colonel Miklachewski. L'entreprise était difficile à cause de la forte position de ce village, qui était défendu par mille montagnards déterminés de la vaillante race lesghi. Le 2 décembre, au point du jour, les troupes russes partirent de Kasanitché, et elles arrivèrent bientôt en vue de Tchoumkesse. Le bourg est situé sur une éminence entourée d'un ravin profond et adossée à un mur de rochers escarpés. On apprit par une première reconnaissance que les seuls points par où l'on pouvait le tourner étaient défendus par des fossés et des barricades, et Miklachewski, qui était

obligé d'aller vite à cause de la courte durée des jours d'hiver, résolut d'attaquer avec l'infanterie seule. Les chasseurs d'Apchéron montèrent hardiment à l'assaut, chassèrent l'ennemi des retranchemens placés en avant du village, et s'emparèrent de quelques maisons; mais ils se trouvèrent là en face d'une redoute entourée de trois fortes murailles, qu'une hauteur mettait à l'abri du canon et dont les approches étaient défendues par des troncs d'arbres jetés à terre et par des chevaux de frise. Les remparts étaient garnis de meurtrières par où les montagnards faisaient un feu continuel, très redoutable pour les assaillans. Les soldats russes s'élancèrent sur les murailles, mais les assiégés firent une résistance désespérée. Il y eut une mêlée des plus sanglantes qui se prolongea, pendant quelque temps, avec un acharnement incroyable, et Agatchkalé (c'est le nom de la redoute) fut bientôt couverte de cadavres, sans que personne restât maître du terrain. Miklachewski, qui était resté de l'autre côté du ravin, ayant appris ce qui se passait, monta à cheval en toute hâte, et, suivi de deux compagnies de chasseurs, traversa rapidement le ravin, malgré l'escarpement de ses pentes, à peine accessibles pour un homme à pied. Sa destinée le portait, dirent plus tard les soldats. Il atteignit la hauteur, sauta à bas de son cheval, tira son épée et cria : « En avant! mes amis, c'est maintenant à notre tour de montrer ce que nous savons faire. » Un hourrah général accueillit ces paroles. Il monta le premier à l'assaut, courut aux meurtrières, et voulut percer de son épée un des assiégés; mais une grêle de balles vint le frapper, et il tomba. Plusieurs autres officiers furent tués ou blessés à ses côtés. Les soldats, exaltés par le désir de venger un chef qu'ils chérissaient, se précipitèrent sur les retranchemens avec une nouvelle ardeur, et finirent par y pénétrer après des efforts inouis. On s'y tua avec fureur, et le carnage fut effroyable. Quand on sonna la retraite, tous les défenseurs de la redoute avaient été passés au fil de l'épée. Il n'en restait plus de vivans ni même de blessés. La nuit sauva un petit nombre d'entre eux qui se laissèrent glisser le long des rochers; on reconnut, parmi les morts, quelques-uns des partisans et des amis les plus importans de Khasi-Moullah. Quant à Khasi lui-même, il s'était enfui si précipitamment, qu'on trouva dans une petite grotte, où il avait prié pendant le combat, son koran et d'autres livres religieux. Le tapis sur lequel il s'était assis était ensanglanté; peut-être avait-il reçu une blessure. La victoire des Russes était complète, mais chèrement achetée. Cette expédition assura pour quelque temps la tranquillité du Daghestan, et les troupes rentrèrent dans leurs quartiers d'hiver.

Malgré le mauvais succès de ses premières entreprises, Khasi-

Moullah en essaya de nouvelles au printemps de l'année 1832. Il revint dans la montagne où il trouva encore moyen de se faire un parti assez considérable. Pour mettre fin aux soulèvemens sans cesse renaissans des montagnards, l'empereur ordonna une campagne générale contre toutes les tribus qui avaient prêté secours à Khasi-Moullah. L'adjudant-général baron Rosen devait aller soumettre les Galgas en même temps que le général Weliaminof attaquerait les Karaboulaks. Les deux corps devaient se rejoindre dans le pays des Tchetchenzes, pour les punir de leur rébellion, et réduire ensuite les insurgés du Daghestan. Tout cela se fit promptement et heureusement. Les Tchetchenzes se soumirent de bonne grace ou cédèrent à la force; ils donnèrent des otages, et payèrent l'amende qui leur fut imposée pour indemniser les montagnards fidèles aux Russes dont ils avaient pillé les villages. Le général Rosen ne trouva une grande résistance que près du bourg d'Hermentchouk. Les Tchetchenzes s'y étaient rassemblés au nombre de 3000 hommes, comptant sur sa forte position et sur la promesse que leur avait faite Khasi-Moullah de venir à leur secours avec un corps considérable. Les Russes, arrivés devant Hermentchouk, en emportèrent les retranchemens à la baïonnette. Il y eut alors une terrible mêlée dans les rues et les jardins du village; les Tchetchenzes combattirent avec un acharnement sans exemple; mais, ayant perdu un grand nombre d'hommes, ils finirent par se disperser dans les bois et dans les montagnes. Soixante d'entre eux, conduits par le Moullah-Ab-Dourrahman, l'un des principaux affidés de Khasi, se réfugièrent dans une maison qui fut aussitôt entourée et où ils ne pouvaient pas espérer d'être secourus. Quand on les somma de se rendre, il répondirent par des cantiques tirés du koran, que chantent les musulmans lorsqu'ils se croient perdus, et pratiquèrent, dans la maison, des trous d'où ils tirèrent sur les Russes. Quelques grenades, qu'on leur jeta et qui firent explosion parmi eux, ne ralentirent pas leur ardeur, et il fallut, pour en finir, mettre le feu à la maison. Onze hommes, presque suffoqués par la fumée, vinrent se rendre; quelques autres se jetèrent en désespérés sur les baïonnettes russes; le reste périt dans les flammes sans interrompre ses chants. Le Moullah-Ab-Dourrahman se trouva parmi ces derniers. Khasi-Moullah, à ce qu'on sut plus tard, se tenait, pendant le combat, dans la forêt voisine. Lorsqu'Hermentchouk fut emporté, ses compagnons se débandèrent. Quant à lui, il s'enfuit dans le Daghestan, décidé à se fortifier dans Himri où trois cents de ses partisans vinrent le joindre.

Dans le courant du mois de juillet, l'ami de Khasi, Hamsad-Bey, rassembla 2000 hommes dans la province de Djari, et fut au moment de soulever toutes les tribus Lesghis. Déjà les habitans les plus riches des districts de Djari portaient tout ce qu'ils possédaient dans la montagne et allaient joindre Hamsad-Bey. On craignait une insurrection générale qui aurait menacé les frontières de la Géorgie et le revers méridional du Caucase. Le général Rosen se rendit en toute hâte sur les bords de l'Alazani, et chercha à joindre Hamsad-Bey qu'il poursuivit de village en village. Il n'éprouva nulle part de résistance sérieuse. Près de 5000 familles firent leur soumission dès qu'il parut, et les insurgés, au nombre de 2000, se dispersèrent. Le mauvais succès d'Hamsad-Bey tourna même contre lui les habitans de cette partie des montagnes, qui livrèrent aux Russes plusieurs des rebelles du Daghestan.

Pendant ce temps, Khasi-Moullah, comme on l'a dit plus haut, s'était fortifié dans Himri. Le chemin qui conduit à ce village est étroitement resserré entre des rochers perpendiculaires. Les insurgés l'avaient en outre barré, en avant du bourg, par trois murailles, dont l'une était flanquée de deux tours bâties en pierre. Ils avaient de plus établi quelques fortifications sur les pentes qui dominaient ce retranchement. Le général Rosen se dirigea en personne vers Himri pour détruire ce repaire de brigands. Après quelques marches pénibles, pendant lesquelles ils eurent continuellement à combattre, les Russes arrivèrent à un défilé célèbre; les montagnards disaient que leurs ennemis n'y passeraient qu'avec l'eau de la pluie. Avant de s'y hasarder, il fallut occuper les hauteurs; un bataillon de carabiniers, commandé par le prince Dadian, gravit les rochers avec tant de hardiesse et de célérité, que les montagnards étonnés prirent la fuite. Hamsad-Bey arrivait d'un autre côté avec mille hommes pour prendre les Russes en queue lorsqu'ils seraient engagés dans le défilé; mais lui-même vit paraître sur ses derrières un bataillon russe qui l'obligea à une prompte retraite. Après ces différentes manœuvres, le général Rosen, voyant ses communications assurées, donna l'ordre d'entrer dans le défilé et d'attaquer les retranchemens élevés devant Himri. On attaqua à la fois ceux qui défendaient les hauteurs et ceux qui fermaient le chemin. Les troupes engagées dans le défilé, protégées par l'artillerie, s'emparèrent promptement du premier mur, et poursuivirent si vivement l'ennemi, qu'elles emportèrent successivement le second et le troisième. En même temps les montagnards étaient délogés des ouvrages qu'ils avaient établis sur

les revers escarpés du défilé et se dispersaient dans les ravins à droite d'Himri. Dans les deux tours en pierre, dont nous avons parlé, étaient restés quelques assiégés qui se trouvèrent entourés de tous côtés et dans l'impossibilité de s'enfuir. Ils refusèrent de se rendre et ne cessèrent pas de tirer sur les Russes, qui, irrités de cette résistance opiniâtre, emportèrent les deux tours d'assaut, et passèrent à la baïonnette tous ceux qui s'y trouvaient. Khasi-Moullah fut au nombre des morts, ainsi que ses principaux disciples et partisans. Leurs corps, percés de coups, restèrent entre les mains des vainqueurs, et furent reconnus le lendemain par les montagnards. La nuit mit fin au combat, et l'avant-garde resta campée entre les retranchemens et le village. Le 18 octobre, dans la matinée, elle entra dans Himri. Ainsi se termina cette brillante expédition où périt l'Abd-el-Kader du Caucase. Couvert de blessures, il tomba sur les rochers, murmura sa dernière prière, tenant sa barbe dans sa main, et rendit l'ame. C'était un homme de moyenne taille, plutôt laid que beau, marqué de la petite-vérole; ses yeux gris étaient étincelans; il parlait peu, mais son langage était très expressif; il écrivait et priait beaucoup. La plupart du temps, il ne prenait pas une part active aux combats, se contentant d'exhorter et d'encourager ses partisans; ni jour, ni nuit, il ne se laissait approcher de personne. Quand quelqu'un venait dans sa chambre, deux gardes tenaient leurs fusils braqués sur le visiteur; d'autres avaient le sabre à la main, prêts à le couper en morceaux, au moindre signe du chef. La renommée de Khasi-Moullah était très grande dans les montagnes; on ne parlait que de lui dans les bazars des villages; les femmes le chantaient en berçant leurs nourrissons ou faisaient peur de lui aux enfans indociles. Avec lui tomba l'espérance de ses partisans qui se dispersèrent de tous côtés et n'essayèrent plus de soulèvement.

Nous terminerons ici notre analyse, non sans quelque crainte d'avoir abusé de la patience de nos lecteurs en dépouillant trop consciencieusement peut-être l'énorme masse de documens un peu confus que nous avions sous les yeux. Aux faits que nous avons exposés, nous joindrons quelques réflexions suggérées par les études que nous venons de faire.

En prenant pour guide l'ouvrage de M. Eichwald, nous n'avons pas perdu de vue que cet écrivain est fonctionnaire public russe, et que, par conséquent, il a dû souvent adoucir ou passer sous silence bien des choses défavorables à la Russie. Toutefois, la comparaison de ses récits avec ceux des autres voyageurs nous porte à croire que

l'ensemble des faits est bien tel qu'il l'a présenté, et que les inexactitudes ou les réticences ne portent que sur des détails de médiocre importance. Les renseignemens fournis par lui peuvent donc servir de base à une appréciation de l'état présent de la domination russe dans l'Asie occidentale, et à des conjectures sur ce qui peut en résulter dans l'avenir.

Et d'abord, il y a tout lieu de penser que l'ascendant de la Russie sur la Perse ira toujours en augmentant, non que la Perse, bien gouvernée, ne pût réparer ses revers et retrouver quelque force; mais il est peu probable que cela arrive. La dynastie régnante est assez nouvelle, puisqu'elle ne remonte qu'à Aga-Mohammed-Khan, assassiné en 1797. Elle appartient à une race méprisée qu'on appelle les Khadzars, et les ministres même du dernier chah, Feth-Ali, se moquaient souvent de sa basse extraction. Ce prince, qui avait soixante-dix ou quatre-vingts fils, avait confié aux aînés le gouvernement de ses diverses provinces, où chacun d'eux s'était fait une souveraineté à peu près indépendante; et, lorsqu'il désigna Abbas-Mirza pour lui succéder, un autre de ses fils lui dit : « Vous le réglez ainsi, et cela sera peut-être; toutefois, il faudra que le sabre en décide. » Dans le fait, il y a une guerre civile à chaque changement de règne. Le chah actuel, Mohammed-Mirza, a éprouvé de grandes résistances, de la part de ses oncles, lorsqu'il est monté sur le trône : ses provinces de l'est sont encore aujourd'hui en insurrection, et la Russie profite de cette occasion pour lui fournir des secours tant soit peu intéressés, et pour reconnaître la frontière de l'Afghanistan, au grand déplaisir de l'Angleterre. Nous avons vu, dans l'histoire de la guerre de 1826, combien l'armée persane est mal organisée et mal commandée; et pourtant elle était alors sous la direction de l'héritier du trône, prince actif et éclairé, admirateur de la civilisation européenne, et faisant tout pour l'introduire dans son pays. L'administration en Perse est vénale, arbitraire, vexatoire : le peuple est vif et intelligent, mais léger, corrompu, sans énergie et sans bonne foi. Toutes ces causes maintiennent l'empire dans un état de faiblesse auquel on ne voit guère de remède, et dont la Russie ne manquera pas de profiter, soit par des conquêtes que son établissement sur l'Araxe lui rend faciles, soit en se faisant la protectrice intéressée du chah, comme elle est déjà celle du sultan. Sa position n'est pas moins avantageuse par rapport aux possessions asiatiques de la Turquie, et on peut prévoir facilement telles circonstances qui lui permettraient d'ajouter à son empire l'Arménie turque et d'occuper les vallées supérieures de l'Euphrate et du Tigre. Main-

tenant, en supposant que ces prévisions se réalisent, l'Europe devrait-elle s'en inquiéter beaucoup, et les nations occidentales auraient-elles un grand intérêt à s'opposer à ces agrandissemens? Telle est la question que nous nous proposons d'examiner. Qu'on veuille bien faire attention que nous laissons tout-à-fait intacte la question de la Turquie européenne, qui n'est nullement de notre sujet, et sur laquelle d'ailleurs l'opinion publique est, sinon éclairée, du moins décidée. Personne en Europe ne permettrait que le sultan cessât d'être le gardien du Bosphore, et, dans l'état actuel des choses, la Russie ne pourrait mettre la main sur Constantinople sans déclarer la guerre à trois des grandes puissances pour le moins; car l'Autriche est plus intéressée encore dans cette question que la France et que l'Angleterre. On est d'accord que l'intégrité de l'empire ottoman en Europe doit être maintenue à tout prix, et nous sommes sur ce point de l'avis de tout le monde. Quant aux progrès des Russes en Asie, dont les publicistes anglais cherchent à nous faire peur, c'est une toute autre question, et nous devons avouer que, toutes réflexions faites, ces progrès nous inquiètent médiocrement.

Que la Russie puisse un jour devenir dangereuse pour l'Europe, c'est ce que nous n'avons garde de nier; mais si elle menace jamais notre indépendance, ce ne sera certainement pas comme puissance asiatique. Ce qui peut rendre les czars redoutables, c'est qu'ils sont les chefs d'une nationalité et d'une religion, de la nationalité slave et de la religion grecque. Les Slaves, si souvent vaincus et opprimés, à l'époque des grandes invasions des barbares, qu'ils ont donné leur nom à l'esclavage ou qu'ils l'ont reçu de lui, n'ont participé que de loin au grand mouvement du moyen-âge, et n'ont pas subi la forte discipline féodale et ecclésiastique sous laquelle se sont formées les races latines et germaniques. La Pologne a seule reçu cette empreinte catholique et chevaleresque; malheureusement cette brillante et généreuse nation n'a pas pu arriver à maturité, ni réformer les vices de sa constitution sociale : sans cela, elle se fût mise naturellement à la tête des peuples slaves, et sa suprématie sur ces peuples eût beaucoup mieux valu que celle de la Russie, restée trop étrangère à l'Europe pour qu'il puisse y avoir une véritable fraternité entre elle et nous, et dont la civilisation, brusquée et prise toute faite, pour ainsi dire, n'a pu pénétrer beaucoup plus loin que la surface, parce qu'elle n'est pas le produit de la lente élaboration des siècles. Quoi qu'il en soit, la subite élévation de la puissance russe a vivement frappé tout ce qui est d'origine slave, et, à mesure que l'empire des czars a

grandi, cette race a élevé plus haut ses prétentions et ses espérances. Or, il faut savoir qu'il y a en Europe un nombre effrayant de Slaves, outre ceux qui obéissent à l'empereur de Russie. Dès qu'on a franchi l'Elbe, la plupart des noms de lieux annoncent qu'on a quitté la terre germanique : la population allemande, nombreuse encore jusqu'à l'Oder, va toujours en diminuant quand on a passé ce fleuve. Dans la Silésie, la Prusse orientale, le duché de Posen, qui forment au moins le tiers des états prussiens, le fond de la population est slave. Dans l'empire d'Autriche, cette race occupe la Bohême, la Moravie, la Gallicie, une partie de la Hongrie, et toutes les provinces illyriennes; dans les états du sultan, tous les pays situés au nord de la chaîne des Balkans et sur la côte de l'Adriatique. Tous ces Slaves sont restés séparés par leur idiome et leurs mœurs des peuples qui les ont soumis, et ils semblent aujourd'hui sortir de leur longue apathie. Les plus civilisés d'entre eux se plaisent à remettre en honneur la langue et la littérature nationales, et recherchent avec amour les antiques traditions et les vieux chants poétiques de leurs ancêtres. Tous détestent les étrangers dont ils portent le joug depuis des siècles, et se prennent à espérer que leur délivrance est proche. Leurs yeux sont constamment tournés vers la Russie : son souverain est pour eux, surtout pour ceux qui professent la religion grecque, une espèce de calife qui doit quelque jour réunir leur race dispersée et la mener à la conquête du monde. Tous ceux qui ont voyagé dans l'orient de l'Europe savent combien est marqué ce réveil du sentiment de nationalité parmi eux. Les gouvernemens prussien et autrichien y sont attentifs, et ce n'est pas un de leurs moindres motifs pour ménager le cabinet de Saint-Pétersbourg et trembler devant lui. La Pologne était un obstacle à cette grande réunion des Slaves sous un chef; mais la querelle entre elle et la Russie était celle de deux frères qui se disputent un trône, *assueta fratribus odia,* dirait Tacite. Aujourd'hui le moins généreux et le plus habile a triomphé; mais c'est quand Romulus eut tué Remus que l'unité de la cité romaine fut possible et que le monde fut menacé. Aujourd'hui la Russie travaille à absorber la nationalité polonaise dans une vaste unité slave dont elle serait la tête; et, comme son machiavélisme ne recule devant aucun moyen, comme d'ailleurs il y a assez d'affinités pour neutraliser à la longue les antipathies, il est à craindre qu'elle n'y parvienne. Alors tous les Slaves pourront être appelés à prendre leur revanche contre leurs anciens dominateurs; alors l'Europe teutonique et romaine pourra se préparer au combat; et malheur à elle si, perdue dans de vaines

querelles, elle ne sait pas s'unir contre les barbares! Mais ce jour est loin encore, et ce qui pouvait être fait pour le prévenir, il n'est peut-être plus temps de le tenter.

On voit que nous ne dissimulons pas le danger; mais on peut déjà prévoir d'où il viendra, et il y a tout lieu de croire que ce ne sera pas de l'Asie. Repassons en effet tout ce que nous avons appris de MM. Spencer et Eichwald, et nous nous convaincrons facilement que les conquêtes de la Russie dans l'empire de Cyrus et dans le royaume de Mithridate, au bord de fleuves classiques tels que le Phase et l'Araxe, sont, après tout, plus flatteuses pour sa vanité qu'utiles pour sa puissance. Nous trouvons d'abord la chaîne du Caucase, à travers laquelle elle ne possède que deux passages du plus difficile accès, vaste camp retranché de quatre cents lieues de tour, qu'elle est forcée d'observer et de surveiller sans cesse. Nous avons vu qu'il lui faut bloquer la côte de la mer Noire, garnir de troupes tout le cours du Kouban et tout le cours du Terek, pousser en avant une longue ligne de points fortifiés pour pouvoir atteindre la Géorgie, établir partout des forteresses ou des camps, enfin, recommencer sans cesse, contre des peuples indomptables, des expéditions ruineuses, qui dévorent ses meilleurs soldats. De l'autre côté du Caucase sont, à la vérité, de belles provinces où l'autorité de l'empereur est incontestée; mais quels avantages ces possessions ne devraient-elles pas présenter pour compenser une si grande difficulté de communiquer avec elles? Qui de nous souhaiterait à la France l'adjonction, je ne dis pas de l'Espagne, mais de l'Aragon et des Castilles, en supposant les Pyrénées peuplées d'ennemis, la Biscaye, la Navarre et la Catalogne, ouvertement ou secrètement hostiles, les communications par mer rendues à peu près inutiles par le défaut de ports ou de vaisseaux, enfin, les montagnes ne laissant qu'un ou deux passages dans leurs régions les plus élevées et les moins praticables?

Mais ces provinces transcaucasiennes d'un si difficile accès, dont la capitale est à peu près aussi éloignée de Saint-Pétersbourg que le sont Paris ou Naples, quels profits réels rendent-elles au gouvernement russe? La plupart, il est vrai, sont admirablement douées par la nature; le sol y est d'une rare fertilité et peut donner les productions de presque tous les climats du globe : les montagnes y recèlent les métaux les plus précieux; mais il n'y a personne pour exploiter toutes ces richesses. La population est rare, paresseuse, ignorante, indocile; elle ne sait point profiter de son sol, de ses mines, de ses fleuves, de ses mers, et elle est un obstacle à peu près invincible

à ce que d'autres en tirent parti. Aussi ce que ces pays rapportent au gouvernement russe est fort peu de chose, surtout auprès de ce qu'ils lui coûtent. On dira peut-être que les grandes dépenses sont pour la nombreuse armée qu'il faut entretenir autour du Caucase, et que, les montagnards une fois réduits, ces dépenses égaleront à peine les recettes, quelque faibles que soient celles-ci. Nous voulons bien l'admettre; mais, demanderons-nous à notre tour, quand les montagnards seront-ils réduits? Il est assez probable qu'à force d'expéditions, de blocus, de forteresses et de Cosaques, on les mettra hors d'état de faire la guerre aux Russes et de leur opposer des masses d'hommes considérables comme ils l'ont fait encore en 1831 et en 1836. Mais que de soldats, d'argent et d'années n'aura-t-il pas fallu dépenser pour arriver à ce résultat! puis, quand on l'aura obtenu, il restera le brigandage en détail qui survivra au brigandage en grand, et qui ne pourra être réprimé qu'à grands frais pendant bien long-temps encore. Nous sommes donc encore bien loin du moment où les pays du Caucase seront une source de richesses pour la Russie, si tant est que cela doive arriver un jour.

Parlerons-nous du commerce entre l'Asie et l'Europe qu'on espère faire passer par l'isthme caucasien? Il est vrai qu'on s'est flatté et qu'on se flatte peut-être encore à Saint-Pétersbourg de faire de Tiflis un grand centre commercial; mais ce n'est pas le tout que d'être situé entre deux mers, si l'on ne peut arriver aisément et promptement à l'une et à l'autre. Or, de Bakou à Redoute-Kalé ou à Poti, il y a près de deux cents lieues à faire par des chemins qui seront toujours difficiles, même avec de bonnes routes, puisqu'il y a plusieurs contreforts du Caucase à traverser. Quant à la navigation intérieure, la nature du pays ne la comporte pas : les rivières sont des torrens qui, tantôt sont à peu près à sec, tantôt inondent leurs rivages; les deux plus grands cours d'eau du pays, le Kour et le Rioni, ne sont navigables, pour des bateaux un peu forts, qu'à peu de lieues au-dessus de leur embouchure. Les communications, impossibles par eau, sont donc très lentes et très peu faciles par terre, à tel point que les transports les plus considérables doivent se faire à dos de bêtes de somme. Aussi avons-nous vu que les douanes de la mer Caspienne rendent fort peu et que le commerce de Redoute-Kalé, sur la mer Noire, est assez insignifiant. Quand même les difficultés que nous venons de signaler n'existeraient pas, on ne pourrait guère espérer faire un grand commerce avec l'Asie orientale par la voie de terre. Il est difficile de croire que les caravanes, avec les déserts qu'elles ont à fran-

chir, les dangers auxquels elles sont exposées, soit de la part des hordes nomades, soit de la part des chefs barbares dont elles traversent le territoire, fassent jamais une concurrence bien redoutable aux beaux navires de la compagnie des Indes (1). Si les Anglais voient avec tant de colère et de terreur les agrandissemens de la Russie, ce n'est pas qu'ils craignent beaucoup de voir le commerce de l'Asie changer de route; mais l'Angleterre, encombrée de produits industriels, a besoin de débouchés, comme l'homme qui étouffe a besoin d'air, et elle en cherche partout. Elle a trouvé moyen, depuis quelques années, de vendre en Perse une assez grande quantité de marchandises, et les Russes, en poussant plus loin leurs frontières, lui enlèveraient ce marché, ce qui lui ferait grand mal sans profiter beaucoup à la Russie qui n'est pas dans les mêmes conditions. Un publiciste anglais, dont nous citerons les paroles, explique fort clairement de quoi il s'agit : « Nous devons faire attention, dit-il, en examinant une question quelconque de notre commerce avec l'étranger, que ce qui importe le plus au peuple de la Grande-Bretagne, ce n'est pas le profit du marchand, mais la quantité de la main-d'œuvre anglaise dont on peut disposer à un prix raisonnable, ou, en d'autres termes, la quantité de bras qui peuvent être employés et de bouches qui peuvent ainsi être nourries en Angleterre. Le profit du marchand n'est qu'une considération secondaire; mais là où il est considérable, nous pouvons sans doute être sûrs que la consommation augmentera aussi proportionnellement. L'objet principal, c'est de procurer à nos classes ouvrières un travail suffisant. Les droits restrictifs, dans les pays étrangers, en élevant le prix payé par le consommateur, nuisent bien plus à l'Angleterre par l'abaissement de la consommation que par le tort qu'ils font à nos marchands : les classes laborieuses de notre population sont donc le plus intéressées au maintien, en Asie, d'un système commercial libre de toutes restrictions, et il est du devoir du gouvernement d'empêcher que ce système n'y soit remplacé par le système le plus restrictif de l'Europe (2). »

L'écrivain que nous venons de citer, dans le but d'effrayer ses lecteurs sur les progrès de la Russie en Orient, fait remarquer que tout ce qu'elle a acquis depuis 1772 surpasse en étendue son empire entier

(1) Un grand bâtiment marchand anglais porte vingt-quatre mille quintaux ; il a cinquante à soixante hommes d'équipage. Il faudrait une caravane de quatre mille chameaux et de quatre cents conducteurs, outre l'escorte, pour transporter la cargaison d'un seul navire de la compagnie des Indes. Qu'on calcule la différence des frais entre ces deux manières de faire arriver en Europe les productions de l'Asie méridionale.

(2) *Progrès et position actuelle de la Russie en Orient*, pag. 175.

en Europe avant cette époque. En Asie notamment, « les conquêtes russes sur la Turquie égalent en dimension les petits états de l'Allemagne, les provinces rhénanes prussiennes, la Belgique et la Hollande réunis : les pays arrachés à la Perse approchent de l'étendue de l'Angleterre; ceux acquis en Tartarie renfermeraient la Turquie d'Europe, la Grèce, l'Italie et l'Espagne (1).» Il y a là quelque chose d'effrayant au premier coup d'œil; mais, après tout, les conquêtes faites sur la Tartarie ne renferment guère que des steppes où errent des tribus nomades. Les provinces enlevées à la Turquie et à la Perse ne renferment pas plus de deux millions d'habitans : nous ne comptons pas les montagnards du Caucase qui sont des ennemis et non pas des sujets. Mais parmi ces populations clairsemées, celles même qui sont vraiment soumises au sceptre de la Russie ne peuvent pas lui apporter beaucoup de force; car, pour nous servir d'une analogie triviale, mais assez exacte, ce n'est pas ce qu'on mange qui profite, mais ce qu'on digère. Les Géorgiens et les Arméniens sont chrétiens, sans doute, mais les uns sont fiers de leur antiquité et se souviennent d'avoir été une nation puissante et indépendante. Ils ont, de plus, des sentimens et des mœurs aristocratiques qui plieront difficilement sous le niveau administratif. Les autres ont un cachet particulier qui fait qu'ils restent toujours eux-mêmes, dans tous les pays et sous tous les gouvernemens, et qu'un Arménien ne cesse pas plus d'être Arménien qu'un juif d'être juif. Les Géorgiens appartiennent, comme les Russes, à la communion grecque; toutefois, il paraît que le clergé de Géorgie supporte impatiemment la suprématie civile de l'empereur, et le soulèvement excité, en 1820, par les prêtres imérétiens, l'indique assez. Quant aux Arméniens, leur schisme étant antérieur à celui de Photius, leur symbole est autre que celui des Russes, et, comme ils retrouvent en eux toutes les erreurs et les pratiques des Grecs avec lesquels ils se sont disputés pendant des siècles, ce que les deux croyances ont d'opposé fait naître bien plus de haines, que ce qu'elles ont de commun n'enfante de sympathies. En outre, les empiétemens du gouvernement sur l'autorité spirituelle du patriarche d'Etchmiadzin blessent vivement l'église arménienne, et la portent quelquefois à regretter ses anciens maîtres. Mais si ces peuples chrétiens sont si peu disposés à devenir Russes, que sera-ce des populations musulmanes? Quelle diversité d'origine, de mœurs, de sectes parmi ces Turcs, ces Persans, ces Tartares, ces

(1) *Progrès et position actuelle de la Russie en Orient*, pag. 210.

Kourdes, etc.: les uns parcourant les plaines avec leurs troupeaux, les autres habitant les montagnes, et aussi enclins au brigandage que les montagnards indépendans; les autres, en petit nombre, exerçant une agriculture encore dans l'enfance, ou faisant un chétif commerce; tous détestant leurs maîtres chrétiens, comme il convient à de fidèles disciples de Mahomet, et ne cessant d'espérer leur délivrance tant qu'il reste au monde un sultan, un chah, un prétendant quelconque à la succession du prophète! Quant à ceux-là, nous ne voyons pas trop comment la Russie se les assimilerait, comment elle s'y prendrait pour leur inoculer les mœurs russes, les sentimens russes, l'esprit russe, pour les intéresser à sa grandeur et à sa gloire. Jusqu'ici elle les laisse se gouverner à peu près à leur manière, suivre leurs lois ou plutôt leurs coutumes, obéir à des chefs choisis parmi eux, et elle fait bien d'en agir ainsi; mais il n'en est pas moins vrai que des sujets de cette espèce n'augmentent pas beaucoup la force d'un empire. Or, ses conquêtes au midi ne lui en donneront jamais d'autres.

Beaucoup de personnes, en Russie, savent tout cela; mais il n'en faut pas moins aller en avant : c'est une affaire d'honneur et d'amour-propre national dans laquelle on ne peut pas reculer, quelque nuls que soient les bénéfices, quelque grandes que soient les pertes. Puis le gouvernement russe vise beaucoup à l'effet, et ses pas gigantesques en Orient contribuent à donner à l'Europe une haute idée de sa puissance. Peut-être qu'en repassant le Caucase, il accroîtrait ses forces par la concentration, mais il détruirait par là dans les esprits une certaine admiration mêlée de crainte, qui est aussi une force et qui chatouille trop doucement son orgueil pour qu'il consente jamais à y renoncer. Il en résulte qu'il continuera vraisemblablement d'étendre ses frontières aux dépens de la Turquie et de la Perse, non par des attaques soudaines et de brusques invasions, mais en attendant les occasions avec cette patiente habileté qui lui est propre. Un roi de Sardaigne, dans le dernier siècle, ayant ajouté le Novarais à ses possessions, disait que la politique de la maison de Savoie devait être *de manger le Milanais comme un artichaut, feuille à feuille.* C'est ainsi que le cabinet de Saint-Pétersbourg s'y prendra vis-à-vis de ses voisins du midi; mais, sans parler des difficultés imprévues qui peuvent se présenter et du réveil possible du vieux lion mahométan dont les dernières convulsions peuvent être terribles, nous avons vu que tous ces agrandissemens en Asie ont plus de brillant que d'utilité réelle, et que ceux de la Russie pourraient s'étendre encore bien

loin sans que l'Europe continentale dût s'en émouvoir beaucoup. On peut même penser qu'ils auraient un avantage, celui d'occuper d'un autre côté l'activité du géant moscovite; car enfin les dépenses et les embarras s'augmenteraient avec les conquêtes; il faudrait pacifier, gouverner, organiser, réprimer des soulèvemens, briser des résistances, se lancer dans des entreprises qui en nécessiteraient d'autres : tout cela prendrait beaucoup de temps, exigerait beaucoup d'efforts et détournerait un peu de l'Occident cette ambition tant redoutée. Puis, si nous considérons les choses d'un point de vue plus élevé, nous nous féliciterons des conquêtes des Russes en Asie, parce qu'après tout ils sont, dans les contrées musulmanes, les missionnaires de la civilisation. En prenant pour avéré tout le mal qui a jamais été dit du gouvernement russe, il n'en est pas moins vrai que son établissement au-delà du Caucase est un grand bienfait pour des pays livrés depuis des siècles à tous les fléaux de la barbarie, qu'il leur procure une administration régulière, une sécurité très grande relativement à ce qu'elle était, la répression du meurtre et du pillage, l'extinction d'une foule de petites tyrannies, des routes, des écoles, des débouchés pour leurs produits, et, autant qu'il est en lui, des mœurs et des idées chrétiennes. Quand les populations de l'Asie occidentale échappent, nous ne dirons pas à l'autorité du sultan ou du chah, mais au despotisme subalterne des pachas turcs et des khans persans, pour passer sous la domination russe, il y a certainement beaucoup à gagner pour elles dans le présent et peut-être aussi beaucoup à espérer dans l'avenir. Ni le machiavélisme du cabinet de Saint-Pétersbourg, ni la corruption de ses agens, ni les abus, quels qu'ils soient, de son administration, ne peuvent empêcher qu'il en soit ainsi : qu'elle le veuille ou qu'elle ne le veuille pas, sciemment ou à son insu, la Russie civilise ou prépare à la civilisation les peuples asiatiques qu'elle soumet à son empire : c'est là une noble mission, plus belle si elle est acceptée et remplie avec amour, belle encore quand elle n'est qu'imposée à l'ambition par la force des choses. Elle peut suffire pour légitimer les conquêtes de la Russie sur l'islamisme aux yeux de ceux pour qui l'amélioration de la condition du grand nombre n'est pas chose indifférente, et nous nous ferions quelque scrupule de chercher à l'entraver, lorsqu'elle ne menace que des intérêts d'un ordre inférieur, et qui, après tout, ne sont pas ceux de la France.

E. DE CAZALÈS.

# ASCENSION

# AU VIGNEMALE.

Le Vignemale est la plus haute montagne des Pyrénées françaises (1); sa tête chauve domine le lac de Gaube où elle se mire, et ses flancs déchirés descendent d'un côté dans la vallée d'Ossone, en s'appuyant sur le Malferrat, tandis que de l'autre le pic se dresse de toute sa hauteur au-dessus du port de Panticous, que les habitans de Cauterets suivent pour aller en Espagne.

Ramond essaya plusieurs fois de parvenir à la cime du Vignemale; mais ses efforts furent infructueux. Il n'est pas à vingt lieues à la ronde de sommités plus âpres, de rochers plus verticaux; les glaciers qui en protégent les abords sont sillonnés par des crevasses immenses, et les annales des Pyrénées ont enregistré plus d'un évènement sinistre dont les neiges du Vignemale ont été les témoins.

Plus que toute autre ascension, celle du Vignemale peut devenir funeste aux personnes qui la tentent, si la tourmente de neiges vient à les surprendre dans ces hauteurs désolées, là où chaque pas est un calcul, où l'équilibre tient souvent du hasard, dans ces vallées de glaces où, par le plus beau temps, vous ne pouvez faire vingt pas sans vous arrêter pour reprendre haleine. Je plains le pauvre voyageur dont la poitrine, épuisée par la raréfaction de l'air, est soumise encore à l'épreuve d'un vent glacial qui l'étouffe et le gèle, en même temps qu'il l'étourdit et l'aveugle. Il faut avoir parcouru ces hautes régions pour comprendre ce que les battemens rapides du cœur peu-

(1) Le Mont-Perdu et la Maladetta sont en Espagne.

vent ôter d'énergie;.... et, dans le Vignemale, malheur à celui dont le pied hésite!

Je montais le 30 juillet dernier le port de Gavarnie avec mon frère et trente chasseurs que nous avions réunis pour faire une battue à l'ours dans la forêt de Bujaruelo en Espagne, m'amusant à écouter les récits d'exploits ou d'aventures plus ou moins invraisemblables avec lesquels nos compagnons de voyage s'efforçaient de charmer les ennuis d'une ascension des plus rudes. En récapitulant le nombre d'ours qu'ils auraient tués entre eux depuis une année, on serait, j'en suis sûr, arrivé à un chiffre qui aurait bien dépassé celui des ours tués dans les Pyrénées depuis vingt ans; car, soit dit en passant, l'ours est un animal insaisissable, fabuleux même. Que d'ennui, de fatigues et de déceptions attendent le chasseur inexpérimenté qui, comme moi, aura la faiblesse de croire à l'ours des Pyrénées!

— Nous ne sommes pas sûrs de rencontrer l'ours à Bujaruelo, me dit le vieux Cantouz de Gèdres, plus sceptique ou plus véridique que ses compagnons. Mais, si vous voulez, je vous mènerai dans un pays que personne n'aura vu avant vous.... à douze mille pieds au-dessus du niveau de la mer.... Voulez-vous que je vous conduise au sommet du Vignemale?

Nous regardâmes d'un air un peu narquois l'auteur de cette étrange proposition, car nous étions trop nourris des traditions des Pyrénées pour ne pas savoir que le Vignemale est regardé comme inaccessible. L'offre du vieux guide nous sembla une fanfaronnade, et nous lui en exprimâmes notre façon de penser avec beaucoup de franchise. Mais le front ridé du Gédrois, d'où coulait une abondante sueur, sous son bonnet de laine brune, ne manifesta aucun embarras, et à mon exclamation : Mais, Cantouz, voulez-vous donc nous casser le cou? il répondit : Monsieur, je vous conduirai au sommet du Vignemale plus aisément que je ne le ferais au Mont-Perdu.... Or, vous n'êtes pas sans savoir que, depuis que Rondeau de Gèdres a montré à M. Ramond le chemin par l'Espagne, en passant la brèche de Roland, et couchant à la tour de Goliz, de bons marcheurs peuvent sans danger monter au Mont-Perdu; cette ascension a souvent eu lieu.

Je connaissais tous ces détails aussi bien que Cantouz, car j'avais lu plus d'une fois, et avec passion, les voyages de Ramond au Mont-Perdu. Le récit de ses nombreuses tentatives pour arriver au sommet de cette montagne m'avait trop vivement intéressé pour que j'ignorasse que depuis il avait trouvé par l'Espagne un chemin que les rochers affreux du pic d'Allanz et les glaciers d'Estaubé lui avaient refusé trois fois.

— Mais alors, s'il en est ainsi, d'où vient que le sommet du Vignemale passe pour être inaccessible? et comment se fait-il que vous, en particulier, Cantouz, en ayez une tout autre opinion?

— Ah! monsieur, c'est que j'ai trouvé par hasard un chemin que personne ne connaît, et qui s'est bien gravé dans ma mémoire. Voyez ces cicatrices...... ce sont des blessures que je me suis faites sous le glacier du Vignemale, en tombant dans une crevasse où je suis resté cinq heures. J'avais été chargé par un voyageur, il y a deux ans, de chercher un chemin pour parvenir au sommet de la montagne, et j'avais la promesse d'une belle récompense si j'y arrivais. Pendant plus de huit jours, je parcourus, avec mon beau-frère Bernard Guillembert, les neiges, les rochers, les glaciers, sans pouvoir approcher de cette maudite cime, dont les assises sont tellement unies, qu'elles n'offrent pas même de prise aux pieds d'un isard. Nous désespérions de réussir, quand le 8 octobre 1834, à une heure de l'après-midi, nous étions sur le grand glacier qui regarde la vallée d'Ossone. Tout à coup le pied nous manque à tous les deux, et nous tombons, à une grande profondeur, dans une crevasse, où, le corps tout meurtri, nous restâmes pendant quelque temps privés de sentiment. Je fus le premier debout, et j'aidai Bernard à se remettre sur ses jambes. J'étais bien éclopé de ma chute; mais j'avais bon courage. Bernard, démoralisé, me recommandait déjà sa femme et ses enfans. Je parvins pourtant à le faire marcher, et, nous traînant sur les mains et les genoux, nous suivîmes la longueur de la crevasse, passant d'une cavité à l'autre, dans l'eau ou sur la neige fondue, cherchant si nous ne trouverions pas un resserrement assez étroit pour qu'il pût nous permettre de regagner la surface du glacier, en nous faisant un appui des deux parois. Après avoir long-temps erré dans ce labyrinthe, nous trouvâmes une espèce de cheminée, dans laquelle nous nous élevâmes tout doucement en nous creusant à droite et à gauche des degrés avec nos crampons, que nous avions détachés à cet effet. Je ne sais pas le temps que dura notre travail, mais il me sembla bien long, et quand nous eûmes enfin le bonheur de revenir sur le glacier, le soleil était déjà descendu du côté de Saragosse. Nous nous trouvions alors sur une grande plaine de neige, flanquée de quatre pics d'inégale grandeur, qui me parurent aussitôt devoir être les sommets du Vignemale. Il nous fut très facile de les atteindre, car il paraît que la crevasse d'où nous sortions était, du côté de l'est, le dernier obstacle que nous devions rencontrer. En cheminant sous la glace, nous nous trouvions avoir évité quelques passages également difficiles; nous venions de dépasser la

croupe du glacier du Malferrat, et nous étions désormais dans le plat pays, sur une belle surface de neige, que ne sillonnait aucune apparence de fissure. Nous ne nous aventurâmes pourtant qu'avec précaution sur ce sol souvent perfide, et ce ne fut qu'au bout d'une heure que nous atteignîmes le pic le plus élevé du Vignemale.

— Et votre retour, Cantouz?

— Ah! monsieur, nous fûmes obligés de coucher sur la montagne, sans savoir si le lendemain nous pourrions redescendre; mais nous fûmes assez heureux pour trouver, du côté de la vallée de Serbigliana en Espagne, un chemin très facile, que je vous ferai prendre, ainsi qu'à monsieur votre frère, si le cœur lui en dit. J'avais voulu y conduire l'Anglais pour qui j'avais cherché ce passage; mais ses affaires l'ayant forcé à quitter Saint-Sauveur, nous ne pûmes effectuer l'ascension ensemble.

— Ah çà! dis-je un peu ébranlé, vous vous souvenez bien de la route?

— Comme si je l'avais trouvée hier.

— Vous savez pourtant que des lavanges, des neiges nouvelles peuvent changer, en peu d'heures, l'aspect de la montagne, et rendre votre route méconnaissable?

Mais Cantouz ne voulut pas en démordre, et m'assura qu'il nous mènerait au sommet du Vignemale.

— Eh bien! Edgar, si tu veux, nous irons.

— Cela me paraît évident, me répondit mon brave frère.

Dès ce moment, notre voyage au Vignemale fut décidé.

Le 10 août, à onze heures, nous étions en route, par un temps magnifique, indispensable à notre entreprise, avec Vincent, guide et chasseur de Luz, David, mon domestique, et le conducteur d'un cheval de bât chargé de couvertures et de provisions.

De Luz à Gavarnie, la route, que nous connaissions d'ailleurs, n'attira pas notre attention. Semblables à certaines gens dans le monde qui suivent une idée et n'écoutent rien de ce qu'on leur dit, nous marchions comme des inspirés, ne nous laissant aller à aucune distraction étrangère à notre mission. Après avoir pris une hache et des crampons à Gavarnie, où nous déjeunâmes, nous repartîmes aussitôt, nous dirigeant vers l'ouest par la vallée d'Ossone.

Nous rencontrâmes d'abord une côte rapide et pierreuse, puis un joli bois de noisetiers bien frais. A une demi-lieue plus loin, le vallon se resserre, et le chemin devient plus horizontal, à la grande satisfaction de nos chevaux qui semblaient protester, par des haltes fréquentes, contre les pentes de soixante-dix degrés sur lesquelles nous les con-

duisions. Ainsi que sur mer, ici point de route tracée : le Vignemale était notre pôle; le Gave qui en sort et qui roulait à nos pieds, notre boussole. Nous cheminions sur des côtes vierges de pas humains, tirant sans cesse, de droite et de gauche, des bordées, dans le but de tromper la déclivité d'une surface glissante où nos montures perdaient souvent en équilibre ce qu'elles gagnaient en respiration.

A droite, au-dessus du Gave, dont les eaux sont si limpides, s'élève la montagne de la Courbe comme un mur immense; cette montagne attire l'attention par sa raideur. Formée d'un marbre rose où l'œil ne découvre, pour ainsi dire, aucune anfractuosité, elle semble avoir été taillée par un architecte géant, pour former la vallée.

—Un homme fauchait son pré, l'autre jour, tout là-haut, me dit Jean-Marie ( car notre caravane avait fait quelques recrues à Gavarnie ); le pauvre diable s'est approché trop près du bord!... On n'en a rien retrouvé, monsieur!

Après deux heures de marche, par un soleil bien chaud, nous nous arrêtâmes sur une jolie pelouse, auprès d'une fontaine; nous avions tourné le Malferrat que nous longions jusqu'alors, et le Vignemale brillait enfin devant nous, déroulant toute la pompe de ses glaciers, tout le caprice de ses aiguilles.

—Le voilà! cria Cantouz se découvrant par respect devant sa conquête. Regardez cette pointe qui s'élève à peine derrière la neige... c'est le sommet de la montagne! Voilà le pic où nous serons demain, avec la grace de Dieu et de Notre-Dame-de-Héas!

C'était le cas, si nous avions été Anglais, de pousser tous ensemble et par trois fois un *hip! hip! hurrah!* à faire tomber une avalanche; mais nous n'avons en français rien d'analogue. La pauvreté de notre langue nous condamna au silence le plus expressif.

—Vite un croquis de cette vieille tête, me dit Edgar.

Et nous dessinâmes.

—Eh! mais... regarde là-bas, ne sont-ce pas des voyageurs à pied? des guides?.... Il s'avancent vers nous... Ah! s'ils nous avaient précédés!

J'étais, comme on voit, préoccupé de la crainte de ne pas arriver le premier à ce sommet, rêve de mon ambition.

— Non, monsieur, ce sont des étrangers, me dit Cantouz; ils coucheront sans doute à Gavarnie, ils reviennent de Cauterets.

J'eus la faiblesse de me sentir soulagé d'un poids énorme. Notre route avait été égayée jusqu'alors par la vue d'immenses troupeaux répandus çà et là sur les larges flancs du Malferrat. Mais, après nous

être remis en marche, en nous élevant du côté du Port, nous arrivions dans des solitudes que n'animaient plus ni le son grave de la cloche des brebis, ni la voix plus mâle encore de leurs gardiens fidèles. Ces chiens énormes semblaient ne signaler notre passage par leurs aboiemens pleins d'intelligence que pour prendre acte de notre arrivée : il n'y avait aucune hostilité dans leurs protestations. Insensiblement les bruits de la vallée se perdaient dans la vapeur, et nous nous en éloignions, gravissant lentement des côtes de plus en plus rapides. Nous mettions pied à terre de temps en temps, quand nous sentions que nos montures ne pouvaient plus tenir sur ces pentes glissantes, et cela arrivait souvent dans des herbages brûlés par un soleil qui, depuis deux mois, ne s'était pas voilé un jour. Il faut le dire aussi, ces pauvres bêtes, sur le gazon ou sur la pierre, n'avaient dans leur démarche rien de ce qui inspire à un cavalier une sécurité complète. Si nous cheminions dans les prairies, ce n'étaient que glissades ; c'était bien pis encore sur les schistes brisés, ou au milieu des cailloux roulans. Là, nous ne pouvions faire dix pas sans entendre ce bruit du cheval qui va s'abattre, et ne se retient sur ses jambes qu'avec d'immenses efforts et au grand préjudice de sa chaussure dont le fer jaillit en étincelles. Ce bruit a quelque chose d'inquiétant d'abord, mais on finit par s'y faire, car c'est là en quelque sorte une allure particulière aux chevaux des Pyrénées.

Pour nous donner du courage, les rayons de l'occident doraient alors de la manière la plus coquette ces belles neiges éternelles, objets de nos vœux; rien ne cachait plus le Vignemale à nos regards, et s'il avait été abordable du côté de la France, il semblait assez rapproché pour que nous pussions y arriver ce jour-là avant souper. Il n'en était pas ainsi à beaucoup près, et, cette fois, à en croire Cantouz, le plus court chemin n'était pas le meilleur. Comme il nous restait encore une forte journée de marche pour le lendemain, afin de nous rapprocher de notre base d'opérations qui devait être le point où nous laisserions les chevaux, nous résolûmes de coucher le plus près possible du Plan d'Aube : c'est le nom du port qui conduit à la vallée de Serbigliana.

Cependant, après avoir continué de marcher quelque temps dans cette direction, comme le soir approchait, il fallut, sur l'avis de nos guides, changer un peu de route, afin de trouver un emplacement convenable pour notre bivouac. En effet, pour passer la nuit dans des régions aussi élevées, il faut faire du feu, et il eût été imprudent de nous éloigner trop des lieux où croissait encore le rhododendron,

dernier arbuste qu'on trouve dans ces montagnes, et après lequel il faut dire adieu à toute végétation.

Nous fîmes donc un détour à gauche, et redescendîmes dans une petite vallée au pied du Cardal, où paissaient des troupeaux espagnols, sous la garde de deux bergers, qui nous frappèrent aussitôt par leur mine et leur costume. Il était impossible de réunir plus de couleur locale. Ces deux grands gaillards bien pris avaient le costume du paysan aragonais; leur face bronzée était ombragée du large *sombrero*, et à chaque parole ils nous faisaient voir des rangées de dents blanches comme le lait de leurs chèvres. Du reste, ils tricotaient tous les deux des bas pour leur usage particulier.

La conversation fut bientôt établie entre nous, car il est impossible de courir un peu les Pyrénées sans retenir quelques mots de castillan (en Espagne, comme on sait, on ne parle pas espagnol, mais castillan). Nous leur fîmes les questions d'usage, et, disposés sans doute en notre faveur par le traité de la quadruple alliance, ils nous offrirent de fort bonne grace leurs services. Je les employai avec trois des nôtres à aller chercher du bois en leur recommandant d'en apporter tant qu'ils pourraient. C'était là le point essentiel, car l'eau ne pouvait nous manquer. Nous eûmes bientôt trouvé un emplacement pour passer la nuit, sur le bord d'un joli *gave* auprès duquel nous fîmes halte. Les chevaux dessellés furent abandonnés à eux-mêmes; on tira du bât les couvertures et les provisions.

La fraîcheur de la soirée me mit dans l'obligation de rendre hommage à la prudence d'un frère qui avait dans sa sollicitude muni nos paniers de dix bouteilles de vin de Bordeaux et de trois bouteilles de vieux rum. On étendit à terre la paille et le foin des paniers; chacun prépara son lit. Nous nous couvrîmes, Edgar et moi, de vêtemens plus chauds. Cette opération se borna pour nos guides à passer les manches de leurs vestes brunes qu'ils portaient suspendues sur l'épaule; mais la perspective du bon feu qui les attendait me fit considérer avec moins de remords les couvertures et les burnous dont notre domestique avait fait à mon frère et à moi le lit le plus comfortable. Bientôt apparut sur la montagne la corvée du bois; nos hommes pliaient sous leur charge; nous les vîmes avec joie déposer à nos pieds une énorme pile de fagots. Le feu le plus pétillant, la flamme la plus odorante et la plus vive ne tardèrent pas à réjouir notre vue, et nous nous groupâmes gaiement autour du foyer, tandis que la nuit tirait insensiblement son noir rideau sur le Vignemale, et semblait nous dire : « A demain les affaires sérieuses. »

Cette nuit se passa joyeusement. Toutes les combinaisons possibles de rum, d'eau-de-vie, de vin et de sucre, furent épuisées par l'esprit éminemment inventif d'Edgar, dans le but de réchauffer nos guides et de les mettre en belle humeur. Aussi ne tardèrent-ils pas à entonner *Là-haut sous las mountagnas,* de la voix la plus sonore, afin de faire honneur à des maîtres aussi prévoyans. C'est ainsi que notre dîner s'accomplit fort agréablement, mais peut-être avec une nuance de gaspillage dont notre souper du lendemain eut à souffrir.

Dans un esprit de fraternité que les circonstances expliquaient, nous appelâmes les Espagnols, et les invitâmes à prendre place au banquet. Ils arrivèrent, toujours avec leurs tricots à la main, s'asseoir au feu de l'hospitalité. Ces bonnes gens n'étaient pas tout-à-fait étrangers aux arts; car, sur notre invitation, et après avoir humé, comme de vrais bergers qui ne boivent que de l'eau depuis longtemps, chacun un énorme verre de punch, ils entonnèrent une espèce de chanson sur un mouvement de fandango, qui se terminait par de grands cris semblables à ceux que poussent les Arabes de l'Atlas. A ces cris, Perro, leur gros chien, répondait dans sa langue *au grave,* comme dirait M. XXX des *Débats*. Cependant, les chants cessèrent peu à peu; les bergers allèrent se blottir avec quelques-uns de nos compagnons dans leur tanière en pierres sèches, et nous y offrirent une place. Mais une extrême sensibilité de peau (qu'on me pardonne cette expression!) nous éloigna, Edgar et moi, de ce lieu hospitalier, par souvenir d'une nuit passée à la meilleure auberge de Poitiers.

Ceux de nos guides qui, comme nous, ne voulurent pas risquer la *couïta* espagnole, s'étendirent autour du feu, qui fut religieusement entretenu toute la nuit. Que le ciel était grand! Vous ne savez pas ce qu'est une belle nuit, vous qui, par crainte des rhumatismes, n'avez jamais osé affronter les charmes d'une nuit sur le Cardal! Comme on respire bien sous ce beau ciel! avec quelle volupté on dort ainsi! et si l'on ne dort pas, combien d'idées, qui ne vous seraient jamais venues, naissent de la contemplation des étoiles!

Comme je l'ai dit, chacun veilla à l'entretien du feu jusqu'au jour, par un sentiment de bien-être personnel qui, vers deux heures du matin, nous porta tous à tisonner. Malgré la saison, la clémence de l'air et la latitude, les règles de la nature ne peuvent pas perdre absolument tous leurs droits, et, à cinq mille pieds au-dessus du niveau de la mer, un froid humide se fait presque partout sentir vers deux heures du matin. Mais le feu du rhododendron et quelques verres de vin chaud nous eurent bientôt rendu le sommeil.

Pour économiser nos forces, nous devions nous servir de nos chevaux le plus long-temps possible. Au point du jour, il fallut les chercher dans la montagne, où ils avaient pâturé toute la nuit. Ce ne fut pas chose aisée, et ils firent tant de façons, qu'à six heures à peine étions-nous en route. Nous gravîmes d'abord le Cardal : vers sept heures, nous étions en vue du Plan d'Aube; nous ne le traversâmes pourtant pas immédiatement, car un isard qui paissait auprès du port nous donna l'idée de l'approcher, et nous fit perdre en détours inutiles au moins trois quarts d'heure. L'animal rusé ne voulut pas se laisser joindre, et lorsque nous arrivâmes, après bien des circuits, tout essoufflés, au terme de notre stratégie, marchant à quatre pattes depuis long-temps, impatiens de lever la tête et de le voir enfin à portée de nos carabines, il n'était déjà plus sur le port; il avait fui, sans égard pour nos précautions et nos manœuvres, dont pas une seule ne lui aurait échappé, s'il faut nous en rapporter à ceux de nos guides, qui ne l'avaient pas perdu de vue. Aussi serais-je presque tenté de ranger l'isard au nombre de ces déceptions parmi lesquelles l'ours des Pyrénées figure en première ligne.

Après avoir traversé le Plan d'Aube et être descendus en Espagne dans la vallée de Serbigliana, nous fîmes environ une demi-lieue encore en tournant vers la droite, et nous nous arrêtâmes au pied du Malferrat. Nous y laissâmes les chevaux sous la garde d'un de nos hommes. C'est là que devait commencer notre ascension, et il était impossible désormais d'aller autrement qu'à pied. Il faut dire, d'ailleurs, que nous avions rarement usé de nos montures, et, dès le matin de cette journée, nous cherchions, en nous mettant en haleine par une marche anticipée, à acquérir ce *second wind* si précieux des chevaux anglais. Je crois que nous y réussîmes, car jamais nous ne nous étions sentis plus frais et plus dispos, et c'est dans les meilleures *conditions* que, le 11 août 1838, à huit heures du matin, nous nous présentions au poteau du départ. Nous étions trois de plus qu'en partant de Luz : Jean-Marie, de Saint-Sauveur; Bernard Guillembert, de Gèdres, et Baptiste, chasseur de Gavarnie.

Le hasard avait fait trouver, en 1834, à Cantouz, le chemin du Vignemale : une simple déduction, tirée de la conformation du Mont-Perdu, aurait été, ce me semble, pour lui, un guide plus sûr. Comme je l'ai dit, l'ascension de cette montagne si long-temps rebelle aux efforts courageux de Ramond, tant qu'il voulut l'attaquer du côté de la France, est très aisée du côté de l'Espagne. Pourquoi Cantouz n'avait-il pas tenté cette dernière voie plus tôt? Il est vrai que le

savant illustre que je cite a plus d'une fois établi, dans ses ouvrages, des faits dont l'application aurait dû le conduire naturellement à essayer de tourner cet ennemi qu'il ne pouvait vaincre de front. Comment n'a-t-il pas senti la portée de ces faits? je l'ignore.

Il est une vérité reconnue en effet, et que Ramond a été un des premiers à établir, c'est que le versant sud des Pyrénées offre des pentes moins abruptes, des rochers moins affreux, que le versant septentrional. Du côté de la France, les cimes de ces montagnes, dans les régions très élevées, sont protégées par des neiges presque éternelles; le soleil n'a qu'une action fort limitée sur ces sommités, qui nous montrent encore toute la raideur de leur structure primitive. Là, pas une roche qui ne soit de première formation, pas une surface qui n'ait été baignée par les eaux du déluge. Du côté de l'Espagne, au contraire, les rayons d'un soleil plus ardent brûlent ces sommets trempés de neiges fondues, le travail des eaux ronge la montagne, et ces deux grands élémens de destruction réunis y entassent, depuis des siècles, débris sur débris, ruines sur ruines. Qui dit ruine dit éboulemens, brèches; c'est donc par l'Espagne qu'on doit toujours donner l'assaut. Si l'on parvient jamais au sommet de la Maladetta, ce sera par la Catalogne.

La route qu'on nous faisait prendre avait donc l'avantage d'être rationnelle, et, pénétré de mes auteurs, je me prêtai sans murmurer à l'immense détour que notre guide nous imposait. J'avouerai toutefois que, jusqu'au dernier moment, je doutai un peu de la véracité de Cantouz, tant j'avais toujours entendu parler de l'impossibilité de gravir le Vignemale; mais j'ai hâte de témoigner ici, pour lui rendre justice, qu'il nous a menés droit au but de notre voyage, sans hésiter et sans que nous eussions à regretter le temps perdu à chercher une direction meilleure que celle indiquée par lui.

C'était autour du Malferrat que nous montions d'abord, en nous dirigeant vers le nord, au-dessus de la vallée de Serbigliana. Au commencement, la route suivie est presque horizontale; nous nous élevions à peine, afin d'éviter les rochers peu abordables dont est revêtue la partie moyenne du Malferrat; nous suivîmes prudemment le pied de la montagne pendant une ou deux heures. Je tenais la tête de la colonne, dans le but de régler la vitesse de la marche. Nous rencontrâmes bientôt des ardoises mouvantes, des schistes en décomposition sur des pentes rapides. Ce sol est des plus pénibles; il ne faut pas s'y arrêter; l'on doit poser le pied à peine quand on rencontre une de ces veines grisâtres, et s'élancer. Le

moindre déplacement de pierres cause un dérangement incalculable; toute la montagne semble être en émoi, et il s'écoule bien du temps avant que le désordre causé par votre passage se soit calmé. Ces avalanches de pierres, ou lavanges, comme on les nomme dans les Pyrénées, doivent être rapidement coupées, et il serait imprudent de vouloir résister au courant; on finirait par être entraîné. Le bruit sourd des quartiers de roches mis en mouvement par le torrent supérieur, qui allaient, se heurtant contre la montagne, rouler au-dessous de nous à des profondeurs invisibles, hâtait nos pas dans ce désordre général, par un instinct qui peut s'expliquer. Ces schistes, ces fragmens de pierres, usent les chaussures, déchirent les *espardilles*, et sont, sous ce rapport, la plus désagréable chose du monde. Je me souviens, après une chasse aux isards, dans le Taillon, d'être revenu, il y a quelques années, par le Port, à Gavarnie, après avoir passé une partie de la journée sur des lits de pierres de cette espèce; j'arrivai à l'auberge de Belot pieds nus, marchant depuis deux heures de nuit sans savoir où j'allais. J'avais usé une paire d'espardilles et une paire de gros souliers : vous dire l'état de mes pieds est chose inutile.

Ce fut donc avec plaisir que nous quittâmes les terrains mouvans pour le rocher solide; ici, avec une bonne tête et un peu d'adresse, on est presque toujours sûr de s'en tirer. Toute cette partie de la montagne, qui n'est pas encore très rapide, se parcourt aisément : d'une main tenant un bâton que l'on fixe quelque part, et l'autre main prête à saisir les saillies de la pierre, on avance doucement; il faut peu de chose pour supporter le pied; je ne crois pas, vers la fin de notre ascension, avoir souvent posé mes deux pieds entièrement à plat sur le rocher. Ce sont ces légères assises, ces gradins de quelques lignes qu'il s'agit de bien choisir, et nous avancions lentement, mais sans inquiétude.

Un *pas* néanmoins arrêta la colonne, et, avant de nous y aventurer, je voulus le reconnaître avec soin. Qu'on se figure, entre deux rocs, une cheminée naturelle d'une vingtaine de pieds de hauteur, et tellement étroite que le corps a de la peine à y entrer : là les saillies de la pierre manquaient. Où poser les pointes de nos bâtons ferrés? où mettre les pieds? Le danger n'était pas grand, mais l'obstacle immense; dire comment nous nous en sommes tirés me serait difficile; le fait est que ce pas ne nous arrêta que fort peu de temps, et nous en avons passé bien d'autres... C'est que le Vignemale nous attendait.

Cela me rappelle une bien belle réponse que m'a rapportée, en Suède, le maréchal comte de Stédnigk, à qui elle avait été faite par un grenadier français. — Pendant la guerre de l'indépendance de l'Amérique, où le maréchal servait comme volontaire, une compagnie française avait pris d'escalade un fort situé au haut d'un rocher très escarpé, et dont j'ai le tort grave d'avoir oublié le nom. M. de Stédnigk, alors simple officier, étant venu visiter le rempart, témoigna sa surprise en voyant la raideur de l'escarpement, et s'adressant à un grenadier en faction : « Et comment diable, mes amis, dit-il, avez-vous fait pour monter ici? — Ah! mon capitaine, répondit le soldat, c'est que l'ennemi y était! »

Pour nous, l'ennemi, le Vignemale, y était incontestablement. Mais nous marchions de confiance vers ce but invisible, nous l'attaquions par surprise, nous montions sur le dos du géant sans qu'il s'en doutât, et nous l'avons saisi à la nuque, avant qu'il ait pu s'éveiller. Malheur à nous si, sortant de son sommeil séculaire, il avait secoué les neiges qui le couvrent! Je crois que nous aurions payé cher notre fantaisie d'avoir voulu grimper sur ses épaules!

Je trouve, en vérité, que, sans trop de poésie dans l'imagination, on serait quelquefois tenté de personnifier ces montagnes mystérieuses et inhabitées. Combien d'obstacles, de dangers n'opposent-elles pas au mortel téméraire qui leur rend visite! Les avalanches, les précipices, les crevasses des glaciers, et jusqu'à cette difficulté de respirer qui vous fait tant souffrir, quand vous touchez au terme de vos efforts, tout cela n'a-t-il pas quelque chose d'étrange, de surnaturel? Ne croirait-on pas qu'il y a là-haut une divinité malfaisante, un vieux génie de la montagne qui en défend les approches?

Vers onze heures, nous fîmes notre première halte, et nous nous retournâmes pour la première fois. La vue était déjà immense, et déjà plus d'une chaîne s'étendait à nos pieds; derrière nous, le glacier du Vignemale s'élevait à pic entre des rochers aigus; à droite, un énorme amphithéâtre étendait son cirque de marbre semblable à l'Oule de Gavarnie et à celle de Troumouse. Nous tirâmes du sac de nos guides quelques provisions, et nous nous mîmes à déjeuner. Cantouz portait fièrement mon baromètre; il semblait attacher beaucoup d'importance à voir constater avec certitude la hauteur de la montagne. Ce brave homme n'est pas tout-à-fait étranger à la minéralogie et aux sciences physiques. Il assurait qu'on n'avait pu mesurer rigoureusement, par les moyens géométriques, le Vignemale, en opérant du Pic-de-Midi de Baréges, et qu'à nous les premiers appar-

tiendrait l'honneur d'un calcul exact. A coup sûr, du Pic-de-Midi à la vallée d'Ossone il y a loin, et, si j'ose le dire, à ces grandes hauteurs les distances augmentent encore, ou plutôt la difficulté de s'en rendre bien compte. J'ignore avec quelle perfection sont établies les tables de réfraction employées par les astronomes, car je ne m'en suis jamais servi; mais dans ces régions, à cause de la raréfaction de l'atmosphère, les observateurs se trouvent dans un cas particulier, et sujets à commettre des erreurs notables, s'ils n'ont pas en leur pouvoir les moyens de corriger les tables de réfraction calculées évidemment pour des milieux différens de ceux dans lesquels ils opèrent.

Quand nous arrivâmes en vue des neiges où nous devions nous frayer un chemin aussi fatigant que périlleux, nous vîmes un troupeau d'isards traverser lestement ces pentes glissantes et nous y indiquer notre route; un cri que nous poussâmes et qui fut répété par vingt échos, les fit bondir et disparaître l'un après l'autre derrière les sommets que nous allions visiter. Nous ne rampions plus contre les parois des rochers, la scène s'élargissait ici pour nous, et nous avancions de front sur une longue ligne, choisissant à notre gré la place de nos pas. L'inclinaison des pentes augmente toujours jusqu'à la région des neiges. Nous marchions sur de larges surfaces calcaires dont quelques parties, lavées et polies par le travail des eaux, semblaient prêtes à entrer dans l'atelier d'un sculpteur. En nous dirigeant vers la gauche de l'arc immense formé par les parois de l'amphithéâtre, nous atteignîmes bientôt le pied du grand glacier. Là eut lieu une nouvelle halte, il fallut assujétir nos crampons, affermir et resserrer nos espardilles, mêler enfin du rum avec de l'eau de glace, et en emplir une bouteille, pour notre goûter du sommet, car la chaleur était extrême, et nous ne devions plus désormais trouver d'eau. Alors commença la marche la plus fatigante et la plus monotone qu'on puisse imaginer, sur ces neiges dont la blancheur nous éblouissait. A mesure que nous nous élevions, elles présentaient une inclinaison plus rapide et une surface plus ferme. Chaque guide, à son tour, marchant en tête, taillait dans la neige des degrés pour placer nos pieds. Nous avancions par file, les uns derrière les autres, et toujours en zig-zag, revenant sur nos pas quand nous rencontrions le rocher, et nous élevant à peine au-dessus de l'horizon de dix mètres à chaque fois. Une ascension directe eût été, d'ailleurs, impraticable. Cette manière de procéder assurait au contraire notre équilibre, qu'il eût été fort dangereux de perdre, sur-

tout dans la partie supérieure du glacier dont la croûte est si dure et la pente si raide. Grace à nos bâtons ferrés et à nos crampons, ce trajet s'acheva sans accident, et nous ne revînmes sur le rocher qu'au moment où la glace, par l'angle de son inclinaison, nous sembla tout-à-fait inabordable. Nous avions marché sur la neige plus de deux heures un quart. Il est vrai qu'obligés de piocher continuellement, nos hommes étaient fatigués, et ne cheminaient que lentement. J'ai appris depuis, à mes dépens, que nous avions bien fait de nous donner le temps de prendre pied, et de n'avancer qu'avec circonspection. Il fallut, pour sortir de la neige, sauter une crevasse assez profonde, car le glacier n'adhère point exactement au rocher à cause de sa chaleur qui fait fondre la glace; mais ce passage s'effectua sans difficulté. Je remarquai dans ce lieu avec surprise quelques mouches sur la neige : je sais que Ramond en a signalé au Mont-Perdu; elles étaient fort vivaces; j'ignore comment elles peuvent vivre dans ces parages.

Déjà la respiration devenait plus difficile, le pouls augmentait de vitesse, et, tout en nous sentant vigoureux et légers, nous étions obligés de reprendre souvent haleine. Le calcaire primitif est la base unique du rocher que nous avions à gravir; je n'y ai rien trouvé qui ressemblât au granit, et le Vignemale est, à coup sûr, de première formation, comme le Marboré et le Mont-Perdu, auxquels d'ailleurs il ne le cède en hauteur que de quelques mètres. Il y a, dans la teinte du rocher à ces hauteurs, dans la forme de ses contours, dans le dessin de ses anfractuosités, quelque chose de grandiose, de majestueux, qui frappe la vue; les crêtes sont plus heurtées, plus confuses; mais il est impossible de ne pas reconnaître partout les effets d'une cristallisation primitive qui, quoique souvent interrompue, ne se signale pas moins à chaque instant par la régularité des pans ou faces suivant lesquels la pierre se débite. Les nuances de tous les objets empruntent ici à un ciel presque noir des reflets singuliers. Tout porte un cachet particulier; il n'est pas jusqu'au bruit de nos pas qui ne se fît entendre avec plus de netteté.

Quand la fatigue commence, il y a quelque chose de machinal dans les efforts qu'on fait pour avancer, et l'on parcourt de grands espaces, sans presque s'en rendre compte. La similitude des objets, jointe à une tendance à l'assoupissement qui nous importunait quelquefois, répandait beaucoup de monotonie sur notre marche assez rude d'ailleurs, car nous ne nous élevions plus qu'à l'aide des pieds et des mains; il fallut pourtant nous réveiller à la vue du précipice qui domine à l'est le port de Panticous. J'avoue que je n'ai jamais rien

rêvé de si effrayant; je n'ai point cherché à le mesurer, car c'est avec répugnance que j'y portais mes regards. En avançant vers le sommet du premier pic du Vignemale, le rocher se resserre comme le dos d'un toit, et l'on finit par marcher à califourchon sur une crête qui offre heureusement de nombreux appuis; c'est là que la nature a posé un énorme machicoulis, que Cantouz nomme la cheminée du Vignemale. Par cette ouverture, une pierre abandonnée à son propre poids arrive dans la vallée sans avoir heurté nulle part.

—Mais nous grimperons donc toujours? disais-je à mon guide; j'ai les mains et les pieds déchirés; il me semble qu'il est temps que cela finisse! — Courage! messieurs, répondait-il, mais ne marchez pas si près du bord; dans quelques instans nous y serons.

Il avait dit vrai. Après quelques efforts désespérés, car plus nous allions, plus le Vignemale semblait se défendre, je touchai à la cime des rochers, et me trouvai alors devant une immense plaine de neige circulaire, cachant évidemment un entonnoir (1) colossal autour duquel s'élevaient quatre pics d'inégale grandeur, les quatre sommets du Vignemale.

— Maintenant, dit Cantouz, le plus difficile, le plus dangereux est fait; et, si vous n'êtes pas trop fatigués, nous serons dans une heure au haut de ce pic que vous voyez là-bas de l'autre côté du glacier, car c'est là le sommet de la montagne.

Nous nous reposâmes un instant sur les bords de ce cratère de neige, afin de contempler des solitudes si étranges, des objets si nouveaux pour nous. Ces monstrueuses masses de glaces allaient évidemment aboutir du côté de l'est au glacier que l'on voit de la vallée d'Ossone. C'est dans cet endroit que Cantouz nous répéta l'histoire dont j'ai parlé plus haut. Mais nous n'avions pas de temps à perdre, et, par suite d'un effet d'optique dont je ne tardai pas à reconnaître l'illusion, le pic qui nous restait à gravir me semblait à lui seul une montagne. La crainte de manquer du temps nécessaire à nos observations barométriques, et surtout de ne pouvoir nous retrouver en bon chemin avant la nuit, nous fit hâter le pas et traverser rapidement la plaine de neige. Nous eûmes cependant la précaution de marcher en file et de tenir tous une corde à la main, afin qu'un de nous venant à disparaître dans une crevasse, pût se retenir à la corde, soutenu par le poids et les efforts de tous les autres. David, mon domestique, fut le seul à qui cette précaution servit; il avait déjà de la neige jus-

(1) Le Vignemale serait-il un volcan éteint, ainsi que la conformation de ces sommités semblerait l'indiquer? Le voisinage des eaux thermales de Cauterets et de celles de Panticous donne quelque crédit à cette supposition, que ne justifie pas d'ailleurs la composition des élémens de la montagne.

qu'aux épaules quand nous le retirâmes. Nous arrivâmes sans autre accident au pied du Vignemale, et enfin, au sommet du pic, à deux heures et demie, une heure après notre dernière halte, ainsi que nous l'avait annoncé Cantouz.

Le sommet du Vignemale est l'angle d'un tétraèdre triangulaire dont deux faces sont perpendiculaires entre elles. Qu'on se le figure couché sur la plus longue de ces faces et présentant l'autre au sud, on aura une idée assez exacte de l'aspect du pic et de la manière dont il est orienté. Ajoutez à cette disposition, qui exclut toute surface horizontale au sommet, la composition même de la crête qui n'est formée que de fragmens de toutes grandeurs, superposés dans le plus grand désordre, et vous comprendrez qu'il ne doit pas être facile de s'y reposer. C'est, en effet, une remarque que nous fîmes quand nous eûmes essayé plusieurs fois de nous y asseoir.

Après avoir promené nos regards sur un panorama que je n'essaierai pas de décrire, et dont une carte géographique des Pyrénées ne peut qu'imparfaitement donner l'idée, notre premier soin fut de faire nos observations barométriques; puis d'élever, au moyen de tous les débris que le lieu fournit en abondance, une petite tour, afin d'exhausser un drapeau que nous y plantâmes en le saluant d'une décharge de toute notre artillerie. Alors nous poussâmes de grands cris de joie, et bûmes gaiement à la santé du Vignemale.

A notre grande surprise, une voix nous répondit; ce n'était pas l'écho, mais bien une voix humaine éloignée, différente des nôtres.... Comment expliquer ce phénomène? Nos lunettes parcouraient dans tous les sens les montagnes environnantes sans y trouver trace de créature humaine, quand un petit point noir sur la surface du lac de Gaube attira notre attention; c'était la barque du pêcheur du lac: cette barque voguait en s'approchant de notre côté, et à coup sûr c'était de là qu'on nous avait répondu. Malgré l'énorme distance, cela ne parut pas étonner nos guides qui semblaient enchantés de savoir qu'on connaîtrait à Cauterets, le soir même, le résultat de notre excursion, et m'assuraient que la propagation du son dans les montagnes expliquait aisément ce phénomène.

Nous étions fort incommodés par le soleil; on sait combien, à ces hauteurs, la figure se brûle aisément; l'évaporation des corps a lieu d'autant plus abondamment dans un temps donné, que le milieu où ils se trouvent est moins dense. Aussi la raréfaction de l'atmosphère contribuait-elle puissamment ici à dessécher la peau. On rapporte qu'au haut du Mont-Blanc et dans les Cordillières l'air est tellement raréfié, que le sang jaillit quelquefois par les pores: ici nous en fûmes

quittes, Edgar et moi, pour deux bons coups de soleil; heureusement l'air était tranquille, car le vent aurait rendu notre excoriation plus complète encore.

De toute la chaîne des Pyrénées que nous parcourions des yeux, si nous devons nous en rapporter à la première impression, le Mont-Perdu s'élève le plus haut. Le groupe du Marboré, depuis le Taillon jusqu'aux aiguilles d'Allanz, occupe dans le sud-est une place éminente. Les montagnes de l'est, à l'exception du pic long de Néouvielle, sont toutes d'une taille fort inférieure. Je n'ai rien remarqué, ni au nord ni à l'ouest, de digne d'être cité. La plaine de Tarbes s'étendait au loin et se confondait avec l'horizon. Du côté de l'Espagne, on voulut me faire voir Saragosse, mais on n'y put réussir.

Avant de partir, nous laissâmes auprès du drapeau une bouteille dans laquelle je glissai un papier contenant les divers détails de notre ascension. J'invite les personnes que les dangers et les fatigues d'une pareille expédition n'arrêteraient pas, à aller placer à leur tour leurs noms dans cet endroit; je crois qu'elles seront heureuses d'y avoir été, mais à coup sûr elles n'y retourneront pas.

J'avais observé sur le baromètre à notre station de la vallée du Cardal, à cinq heures et demie du matin, $0,^{m}\,6114$ avec $17^{o},5$ du thermomètre centigrade; — sur le Plan d'Aube, à sept heures dix-huit minutes, $0,^{m}\,5801$ — et $18^{o}$ de chaleur; enfin, au sommet du Vignemale, $0^{m},\,5228$ avec $20^{o},5$ de chaleur. D'après les observations faites dans le même temps à Luz, la hauteur du Vignemale au-dessus du niveau de la mer serait de $3421^{m},48$ en supposant, selon Pasumot, Luz à 390 toises au-dessus de la mer.

Il fallut partir, et nous retrouvâmes bientôt la neige que nous traversâmes de nouveau heureusement. Cependant il nous était aisé de sentir que l'énergie de notre volonté avait jusque-là soutenu nos jambes, et qu'après le succès elles étaient un peu disposées à mollir. Nous avions à lutter contre un grand danger, c'était d'envoyer des pierres à ceux d'entre nous qui marchaient les premiers. En descendant, on se trouve souvent les uns au-dessus des autres, et les fragmens de rocher qu'on détache viennent frapper la tête de la colonne, qui maudit alors l'arrière-garde. Plus d'un quartier de marbre siffla à nos oreilles, plus d'un ruisseau de schistes vint se partager sur nos tibias. Mais comment toujours modérer la vitesse de la descente? Nous sentions d'ailleurs, en nous rappelant les obstacles rencontrés le matin, qu'il était important de les franchir avant la nuit, et, toutes les fois que cela était possible, nous gagnions du temps en nous laissant glisser.

J'attaquai le glacier un des premiers, et dans la partie supérieure qui est la plus rapide. Nous étions tous meurtris par les rochers, et nous comptions nous reposer en nous laissant aller sur la neige. Nous avions remis nos crampons, et nous nous promettions beaucoup de plaisir sur ces espèces de montagnes russes; je faisais peu d'attention à moi, n'imaginant pas que l'inclinaison fût assez rapide pour présenter quelque danger. Ainsi, aux premiers pas, je fus culbuté, mais je me retins cette fois à la ceinture de mon guide, toujours de la meilleure humeur du monde. Cependant, mon crampon ayant tourné, je perdis de nouveau l'équilibre et je lâchai prise; alors je commençai à descendre en glissant sur le dos. Je n'avais malheureusement pas de bâton, et je m'aperçus à l'instant, à la rapidité de mon allure qui croissait à chaque seconde d'une manière effrayante, et surtout aux cris que j'entendais pousser autour de moi, que je courais un grand danger; mes crampons n'avaient pas le temps de mordre sur la neige, que mes mains ne pouvaient entamer. J'étais lancé comme une fusée sur un plan de soixante-quinze degrés que nous avions mis deux heures à monter, et d'un train tel qu'il était impossible que je ne perdisse pas la respiration, si cela continuait. Je pensais en frémissant aux rochers inférieurs; cependant, je ne perdis pas la tête, et je parvins à me tenir sur le dos. Sur ces entrefaites, Bernard Guillembert s'était élancé au-devant de moi pour essayer de me retenir : ayant enfoncé son bâton et ses crampons dans la neige, il m'attendait à une trentaine de pieds d'un petit promontoire formé par des débris de rochers qui s'avançaient sur le glacier. Je me dirigeai de mon mieux vers lui, et j'eus le bonheur de l'atteindre. Le choc fut si fort, que je le renversai; mais la déviation produite par sa rencontre me permit alors d'arriver sur les pierres, et me sauva; car, après y avoir encore glissé quelque temps, je m'arrêtai contre un quartier de rocher vers lequel j'étendais les pieds. Le coup fut violent, comme on pense; néanmoins, à l'exception d'une forte contusion au talon et d'un peu d'étourdissement, je n'éprouvai aucun mal, et pus me relever presque aussitôt. Je criai à mon pauvre frère qui était, comme on doit bien penser, dans une inquiétude mortelle : Je n'ai rien! je ne suis pas blessé! Bernard était auprès de moi tout couvert de sang, le bras presque démis; en se plaçant devant moi pour m'arrêter, il n'avait pas assez solidement pris son point d'appui : je l'avais comme foudroyé par la violence de mon choc, et le pauvre diable avait roulé sur les pierres la tête la première.

Edgar commençait à descendre alors un peu plus à gauche, s'appuyant d'une main sur l'épaule de Cantouz, de l'autre sur son bâton

ferré, et marchant avec toute la prudence que devait lui inspirer mon accident. Cependant, malgré ses précautions, il n'avait pas fait trois pas, qu'il glissa, entraînant son guide avec lui. Leurs efforts pour s'arrêter furent inutiles; en vain ils enfoncèrent leurs bâtons, je les vis tous les deux lancés ensemble sur la terrible pente. Baptiste se jeta en travers, et, plongeant les trois quarts de son bâton dans la neige, il alla à vingt pas de là les attendre, se raidissant sur cet appui et sur ses deux pieds, qui semblaient avoir pris racine dans le glacier... Le bâton se brisa, mais Baptiste, renversé, eut le bonheur de pouvoir se cramponner encore au tronçon qu'il serrait entre ses mains. Qu'on juge de mon anxiété! je voyais cette course rapide s'accélérer à chaque instant; Edgar et son guide descendaient toujours ensemble!.... Enfin, le groupe allait se briser sur une saillie de roc effrayante, quand Vincent se précipita avec intrépidité au devant d'eux, enfonçant par un coup désespéré sa hache toute entière dans la neige... Il les attend, il les regarde... Je retiens mon haleine... Grace à Dieu! malgré l'impétuosité du choc, malgré la force de la commotion, il eut la vigueur de résister et de les arrêter sur le bord de l'abîme!.... Mais c'est qu'aussi Vincent est un intrépide chasseur, au coup d'œil de vautour, aux épaules d'Hercule! Que d'émotions en quelques secondes!

Cet épisode de notre journée jeta une teinte sérieuse sur nos succès, et la descente s'effectua sans nouveaux malheurs, mais non pas avec la gaieté du début. Avant de reprendre notre route sur le malencontreux glacier, nous suivîmes le rocher le plus long-temps possible, et ne nous hasardâmes sur la neige qu'avec de grandes précautions, et quand la pente nous sembla plus praticable.

Les pas que nous avions franchis en montant avec toute l'énergie de l'espérance, nous semblèrent bien autrement difficiles en descendant; mais aussi nos pieds étaient déchirés, et tout notre corps couvert de contusions, après douze heures de marche. Il faisait nuit obscure quand nous arrivâmes à la vallée de Serbigliana, à l'endroit où nous avions laissé nos chevaux. Le ciel étant trop sombre pour que nous pussions reprendre notre marche, il fallut nous résoudre à passer la nuit sans feu; le temps heureusement était magnifique, et nous ne souffrîmes pas beaucoup du froid.

Le reste de notre voyage se termina sans évènemens, et nous étions de retour à Luz le lendemain dans la journée.

L'accident de Bernard n'a pas eu de suites.

LE PRINCE DE LA MOSKOWA.

Luz, 2 septembre 1838.

# LA

# PUCELLE DE CHAPELAIN

# ET

# LA PUCELLE DE VOLTAIRE.

## I.

## CHAPELAIN.

Il y a, par extraordinaire, dans notre histoire, dans l'histoire du peuple le plus sceptique, dit-on, et le plus moqueur de l'Europe, un sujet qui se prête admirablement au merveilleux. En 1429, une jeune fille de Lorraine, simple servante d'auberge, émue par les malheurs de la patrie, et ressentant dans son humble condition l'injure que la domination des Anglais faisait à la France, traverse le royaume et vient à Chinon trouver le roi Charles VII, lui annonçant qu'elle est chargée par Dieu de délivrer la ville d'Orléans, et de conduire le roi à travers les armées anglaises jusqu'à Reims, où il sera sacré. Le merveilleux de ce sujet n'a rien qui ressemble au merveilleux ordinaire. Il est gracieux et touchant, car l'héroïne est une jeune fille douce et timide avant son inspiration, hardie et fière pendant sa mission, noble et résignée dans sa captivité et dans son martyre. Non-seulement le sujet est merveilleux, mais il est national, car il s'agit de la délivrance du pays; non-seulement il est national, mais il est populaire, car c'est une simple fille du peuple, et non une fière châtelaine, qui prend en main la cause de la France. Que

dirai-je de plus? Ce sujet se rattache à la plus mémorable époque de notre histoire. C'est du XV[e] siècle, en effet, et de la délivrance de la France, que date la fondation de notre grande unité nationale; c'est à ce moment que la France devient une nation et un état. Il y a donc dans ce sujet tout ce qui peut émouvoir, tout ce qui peut charmer, et cependant, par un triste et singulier hasard, ce beau et merveilleux sujet est échu à deux poètes qui, dans un esprit différent, l'ont gâté, l'un par le ridicule et l'autre par la moquerie; je veux parler de Chapelain et de Voltaire.

Ce sont les deux poèmes de *la Pucelle*, celle de Chapelain et celle de Voltaire que je veux examiner; l'une que j'exhume en quelque sorte du tombeau où l'a ensevelie l'ironie de Boileau, l'autre que je veux faire sortir de cette espèce de demi-jour où elle est restée jusqu'ici; livre que personne n'a osé critiquer publiquement, et qui, à la faveur de l'incognito que lui donnait sa propre indécence, a fini par conquérir je ne sais quelle furtive renommée.

Si *la Pucelle* de Voltaire était encore dans ses premiers momens de vogue et de faveur, si nous étions encore au temps où, pour entrer dans le monde et pour avoir bon air, il fallait savoir par cœur des chants entiers de *la Pucelle*, peut-être hésiterais-je à examiner ce poème. Mais aujourd'hui nous le lisons, les uns par curiosité, les autres pour voir ce que Voltaire a pu mêler encore de génie à cette œuvre honteuse. *La Pucelle* n'est plus une de ces lectures d'autant plus piquantes qu'elles sont interdites; elle n'a plus l'attrait du fruit défendu; elle est rentrée dans le cercle de la littérature et dans le domaine de la critique.

Avant Voltaire, voyons Chapelain.

Chapelain était né en 1595. Fils d'un notaire, son père voulait qu'il fût notaire comme lui. On a beaucoup parlé des vocations qu'étouffe l'injustice des parens; pour être juste, à côté des génies que fait avorter la cruauté des parens, comptez aussi les hommes médiocres que la sagesse des pères préserve du ridicule.

Pendant trente ans, Chapelain travailla à son poème de *la Pucelle*. Au bout de trente ans, ce poème tant attendu, tant espéré, parut enfin. Ne croyez pas qu'aussitôt que parut le poème de *la Pucelle*, il se soit élevé un de ces rires inextinguibles qui accueillent les ouvrages ridicules; non, le poème de *la Pucelle*, je le dis comme avertissement pour notre temps, eut six éditions en moins de dix-huit mois. Pendant quelque temps, l'admiration qu'il avait trouvée dans les lectures particulières que Chapelain en avait faites, imposa silence à la

critique. Peu à peu cependant les gens de goût et les moqueurs s'enhardirent. Ce furent d'abord quelques épigrammes timides, puis l'examen, puis la satire, puis enfin le pauvre poème succomba. *La Pucelle* de Chapelain a eu le malheur, qu'ayant été trop exaltée, elle a été aussi trop rabaissée. Elle vaut, certes, mieux que sa réputation.

Dans sa préface, Chapelain justifie, avec beaucoup de vivacité, le sujet qu'il a choisi. Quelques personnes l'avaient blâmé d'avoir fait d'une femme l'héroïne d'un poème épique. Chapelain, là-dessus, traite la question de la préséance des sexes. Avant quelques-uns des docteurs et des apôtres modernes, Chapelain avait revendiqué les droits de la femme.

Quant à nous, sans vouloir rechercher à qui de l'homme ou de la femme appartient la préséance, il nous semble curieux d'examiner d'où vient que, dans les poèmes épiques, et surtout dans ceux des modernes, nous voyons partout des héroïnes et des femmes guerrières. Dans nos romans de chevalerie, quand les guerriers donnent quelque grand coup de lance et font tomber le casque de leur adversaire, c'est souvent, vous le savez, une belle et intrépide guerrière qui s'offre à leurs regards étonnés et ravis, avec ses longs cheveux flottant en désordre sur ses épaules, et son visage embelli de l'ardeur du combat et de la pudeur de la défaite. Est-ce là une fiction romanesque? Est-ce une tradition héroïque? Qu'est-ce, dans Virgile, que Penthésilée et ses amazones,

*Ducit amazonidum lunatis agmina peltis?*

Qu'est-ce que ces Clorinde, ces Bradamante, ces Marphise du Tasse et de l'Arioste? Lorsque nous remontons dans les traditions de la poésie et de l'histoire moderne, nous trouvons partout des héroïnes et des guerrières; dans l'*Edda*, nous voyons Brunehaut, non pas la Brunehaut de l'histoire de France, mais la Brunehaut des *Nibelungen* et des traditions germaniques. Cette prophétesse, cette guerrière merveilleuse qui s'endort d'un sommeil magique, emprisonnée dans une armure enchantée, que brise Sigour, le Siegefrid des *Nibelungen*, a déjà presque tous les traits des héroïnes de nos romans de chevalerie. Écoutez la rencontre de Sigour et de Brunehaut.

Sigour traversait la montagne des Cerfs, et se dirigeait vers l'orient, en Franconie, quand il aperçut sur la montagne une grande lumière comme un incendie, dont le reflet éclairait tout le ciel. Il marche vers la lumière; alors s'offre à ses yeux un rempart fait de boucliers d'airain, et au milieu du rempart un drapeau déployé. Il

entre dans l'enceinte et voit un guerrier couché à terre et qui dormait, revêtu de ses armes. Il ôta le casque qui cachait le visage du guerrier et reconnut que c'était une femme. Il essaya d'ôter la cuirasse, mais elle serrait étroitement le corps. Alors, avec son épée, il fendit cette cuirasse du col à la poitrine, et faisant de même pour les manches et les poignets, il délivra la guerrière de ce vêtement de fer qui semblait l'enchaîner. Aussitôt elle s'éveilla, se leva, et voyant Sigour:

Qui a coupé cette cuirasse? Qui m'a délivrée du sommeil? Qui m'a tirée de mes malheurs?

SIGOUR.

C'est le fils de Sigemond, c'est l'épée de Sigour qui a brisé les liens de fer qui vous enchaînaient.

BRUNEHAULT.

Que j'ai long-temps dormi! Que ce sommeil me pesait! Que la destinée des malheureux est longue! C'est Odin qui est l'auteur de ce sommeil que je ne pouvais secouer.

Sigour, s'asseyant auprès d'elle, lui demanda son nom. Alors, prenant une corne pleine d'un breuvage mystérieux, et lui portant un toast d'amitié :

« Salut, beau jour qui m'es rendu, et vous, fils du jour, rayons du soleil, et toi, belle nuit, et toi aussi, terre féconde, fille de la nuit, salut, regardez-nous, ce guerrier et moi, de cet œil de paix qui donne le bonheur aux hommes!

« Salut, dieux et déesses! salut, sol fertile, donnez-nous la sagesse et l'éloquence, et des mains savantes à guérir les maux des hommes. »

Elle s'appelait Brunehilde et était une Valkyrie. Elle raconta le combat de deux rois, dont l'un se nommait Gunnar, grand guerrier, à qui Odin avait promis la victoire; l'autre se nommait Agnar, frère de Hod. Brunehilde tua Gunnar dans cette bataille, et alors Odin, pour se venger, la frappa d'une aiguille soporifique : il annonça de plus que jamais elle n'obtiendrait la victoire dans les combats, mais qu'elle serait mariée comme une simple femme; et moi alors, dit-elle, je fis le vœu de n'épouser que celui qui ne craindrait rien!

Disons en passant, pour ceux qui sont curieux de suivre les vicissitudes de ces traditions merveilleuses, qu'il y a là quelques traits du conte de *la Belle au bois dormant*. Odin qui frappe Brunehilde d'une aiguille mystérieuse, Brunehilde plongée dans un sommeil magique, qui ne peut être détruit que par la valeur d'un prince courant les

aventures, tout cela ressemble quelque peu au sommeil de la Belle au bois dormant, causé par le fatal fuseau de la vieille femme : bizarre généalogie de ces légendes mystérieuses qui commencent par la poésie épique, passent par les romans de chevalerie et aboutissent à des contes d'enfant.

Dans ses traditions quasi-historiques, le vieux chroniqueur du Danemark, Grammaticus Saxo nous raconte aussi des prouesses d'héroïnes. Voyez l'histoire de la pirate Alvida :

Le roi des Goths avait une fille, nommée Alvida, si chaste et si modeste, que, dès le berceau, elle portait un voile qu'elle tenait constamment baissé, afin que personne ne vît sa beauté et n'en devînt épris. Son père l'avait renfermée dans un château solitaire et lui avait donné à élever une vipère et un serpent, afin que ces reptiles dangereux, parvenus à leur croissance, défendissent l'honneur de sa fille. De plus, il porta une loi qui condamnait à avoir la tête tranchée quiconque essaierait de pénétrer jusqu'à elle. C'est ainsi que, par l'effroi des dangers et des supplices, il intimidait la hardiesse des jeunes gens. Mais Alf, fils de Sigur, roi de Danemark, pensant que plus il y avait de danger, plus il y aurait de gloire, déclara qu'il demandait la main d'Alvida. On lui ordonna de vaincre d'abord les animaux venimeux qui veillaient à la porte du château. Ce n'était qu'après les avoir vaincus qu'il devait obtenir la jeune fille. Alf, pour exciter encore davantage la colère de ces terribles gardiens, se couvrit le corps d'une peau sanglante; puis il entra dans l'enceinte, et au moment où la vipère s'élançait sur lui, il plongea dans sa gueule béante un morceau de fer ardent qu'il tenait avec des tenailles. Ensuite il tua le serpent d'un coup de javelot. Alors il réclama le prix de sa victoire, mais le roi répondit qu'il ne pouvait prendre pour gendre que celui que sa fille aurait choisi.

C'était surtout la mère d'Alvida qui était opposée à son mariage. Elle se mit donc à persuader à sa fille de ne pas se marier. Elle lui faisait des reproches : ainsi, pour un jeune homme plus heureux encore que brave, elle allait renoncer à la gloire que lui avait acquise le renom de sa chasteté; elle allait se laisser séduire après avoir si long-temps résisté! Elle fit tant qu'Alvida finit par dédaigner le jeune prince danois et tous les hommes, et que, quittant ses habits de femme, elle s'habilla en guerrier, équipa un vaisseau, et de jeune fille timide et modeste, se fit pirate. Elle engagea plusieurs jeunes filles dans son entreprise, et, s'étant embarquée, elle arriva dans un endroit où une bande de pirates pleurait la mort de son chef.

Charmés de sa beauté et de son courage, ces pirates la prirent pour chef. Elle fit avec eux des exploits incroyables. Alf, ayant appris cette résolution, résolut de poursuivre Alvida partout où elle irait. Un jour qu'il voguait vers la Finlande, au moment d'entrer dans un golfe étroit, il envoya une barque en avant pour examiner les lieux. On lui rapporta que le port était occupé par quelques vaisseaux. C'était Alvida. Quand elle vit se présenter à l'entrée du golfe des vaisseaux inconnus, elle alla aussitôt à leur rencontre, aimant mieux attaquer l'ennemi que de l'attendre. Les compagnons d'Alf l'exhortaient à se retirer : il répondit que ce serait un déshonneur, qu'on pût aller dire à Alvida que la vue de quelques vaisseaux avait fait fuir Alf. Il parlait ainsi et ne savait point que c'était elle-même qu'il allait attaquer.

Les Danois cependant admiraient la beauté, la grace et la légèreté de leurs adversaires, et ignoraient quelle en était la cause. Mais bientôt le combat s'engagea, et Alf s'élançant sur le vaisseau d'Alvida, le parcourut de la proue à la poupe en faisant un grand carnage des pirates. Son fidèle Barcar marchait derrière lui; d'un coup de son épée il fit tomber le casque d'Alvida. La jeune fille alors parut dans toute sa beauté et fut reconnue. Cela fit cesser le combat. Alf fut ravi de voir que celle qu'il avait tant poursuivie et à travers tant de dangers, était enfin en sa puissance. Alvida fut forcée de reprendre les habits de son sexe; Barcar eut pour femme une des compagnes d'Alvida.

Ainsi voilà deux traditions, l'une plus ancienne, l'autre plus récente; la première, qui porte les traces de l'inspiration religieuse, car, dans l'*Edda*, Brunehaut n'est pas seulement la femme guerrière, c'est la femme prophétesse, c'est une sorte de Velleda; la seconde, où se montre déjà l'altération des traditions, où il y a d'autres mœurs, d'autres idées, d'autres aventures : Alvida n'est plus la prêtresse guerrière; elle subit l'influence des mœurs scandinaves; elle est pirate. Cependant des deux côtés c'est la même tradition; il y a plus, c'est le même caractère et le même principe. Comme Brunehaut et comme la Velleda des Druides, Alvida renonce à l'amour et au mariage; sa chasteté fait sa renommée et sa force. Telles sont aussi les héroïnes que nous trouvons dans les romans de chevalerie; elles sont grandes et fortes tant qu'elles sont vierges, tant qu'elles s'imposent un sacrifice et une obligation; c'est à cette condition qu'elles donnent ces grands et beaux coups d'épée qui nous émerveillent; une fois vaincues par la passion, ce ne sont plus que de simples femmes. Leur héroïsme

tient à leur virginité, et, chose remarquable, cette haute estime de la virginité et l'idée de force qui s'y attache ne vient pas du christianisme, qui a tant relevé et glorifié la virginité; elle vient du Nord, elle vient des saintes inspirations de la poésie primitive, je dirais presque qu'elle vient de la nature elle-même, tant elle me semble antique et immémoriale, l'homme, dès ses commencemens, ayant compris (était-ce une révélation?) que les forts sont ceux qui se vainquent eux-mêmes, que la vertu est dans le dévouement, que la grandeur est dans le sacrifice!

Les Amazones, les Brunehaut, les Bradamante, sont, outre leur antiquité, une belle et gracieuse tradition qui plaît à l'imagination. Aussi un poète épique du temps de Louis XIV, Desmarais, a pensé qu'il ne pouvait rien faire de mieux que de mettre dans son poème de *Clovis*, non pas une ou deux femmes guerrières, mais un escadron tout entier :

Cinquante chevaliers et cinquante guerrières
Presque d'âge pareil, de beautés singulières,
Couple à couple marchaient. . . . . .
Tous sur de blancs genets que fit naître l'Espagne.
Chaque amant admirait son aimable compagne.
. . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Et l'amante et l'amant, au milieu des combats,
S'animaient l'un par l'autre au mépris du trépas.

Nouvelle et notable décadence de la tradition ; ici les guerrières vont couple à couple avec les guerriers.

Appliquons maintenant, au sujet de Jeanne d'Arc, les idées que nous pouvons tirer de cette histoire abrégée de la femme guerrière. Non-seulement ce sujet est merveilleux, national, populaire; mais, par la nature même de l'héroïne, ce sujet, comme on le voit, se rattache aux plus anciennes traditions des poésies germaniques. Jeanne d'Arc est la dernière héroïne des temps modernes, la dernière héritière des Amazones, des Clorinde, des Brunehaut, des Alvida; c'est elle qui vient en quelque sorte clore la liste de toutes ces femmes guerrières que nous voyons briller dans les romans de chevalerie. De tous les côtés donc le sujet est grand et curieux : il est vraiment épique.

Après ce préambule, j'aborde le poème de Chapelain. Je laisse de côté quelques beaux vers que je pourrais citer, et qui vengeraient peut-être Chapelain des sarcasmes de Boileau; témoin ces vers sur Dieu, que Voltaire, dans sa *Henriade*, a imités sans les égaler :

Loin des murs flamboyans qui renferment le monde,
Dans le centre caché d'une clarté profonde,
Dieu repose en lui-même....

Ces vers-là atteignent au sublime, si ce grand mot de sublime peut convenir à la malencontreuse renommée de Chapelain. Témoin encore ces vers du premier chant, quand la Pucelle a persuadé Charles VII de sa divine mission, et que les Français recommencent à espérer. Ainsi, dit Chapelain :

Ainsi les voyageurs que la nuit sombre et vaine
A surpris aux déserts de la rive africaine,
Parmi ces monts de sable enflammés et mouvans
Que font et que défont les caprices des vents,
Après mille terreurs, apercevant éclore
Les feux resplendissans de la nouvelle aurore,
Tournent les yeux vers elle, et d'aise transportés,
Pensent voir leur salut en voyant ses clartés.

Mais, encore un coup, je veux négliger les vers pour venir à l'examen du poème. Voyons si dans ce poème il y a quelque grandeur et quelque intérêt dans l'invention des évènemens et des sentimens, si surtout le caractère principal est digne de l'histoire : c'est là le point important.

Vous avez lu les romans de Walter Scott; vous aimez dans *Ivanhoe* ou dans *Quentin Durward* les mœurs du moyen-âge, la loyauté des chevaliers et leur grandeur pleine de naïveté. Écoutez cette scène du siége d'Orléans, dans Chapelain.

Renaud, un jeune guerrier, attaque Suffolk. Voici comment Chapelain peint Renaud :

Son teint est délicat, et, d'un premier coton,
On ne voit pas encor s'ombrager son menton.

Disons, en passant, que Voltaire a trouvé ces deux vers de bonne prise. Suffolk, blessé et ne pouvant plus se défendre, est sur le point de se rendre à Renaud;

Toutefois, reprend-il, si tu n'es chevalier,
Je ne puis, sous ton joug, ma tête humilier.
— Non, lui repart Renaud, mon âge me l'envie!
Mais j'ai prétendu l'être aux dépens de ta vie.
— Sois-le donc, dis Suffolk....

Et alors, de sa main défaillante, il arme chevalier son vainqueur.

Maintenant, poursuit-il, je puis me rendre à toi,
Et comme ton captif me soumettre à ta loi.

Cette scène et ce dialogue mériteraient d'être de Corneille.

Mais ce que j'aime surtout dans Chapelain, c'est le caractère de Jeanne d'Arc. Jeanne d'Arc est vraiment l'héroïne du poème. Toutes les fois qu'elle est en scène, le récit intéresse et émeut, et cela sans emprunter le secours des passions humaines. Jeanne d'Arc garde d'un bout du poème à l'autre cet enthousiasme religieux qui fait son caractère, qui tantôt la pousse au combat et tantôt au martyre, toujours grande, soit par le courage, soit par la résignation, sans cependant être monotone, ce qui, en littérature, est le défaut des caractères vertueux. Quoique Chapelain fût de l'école des poètes et des romanciers qui

Peignaient Caton galant et Brutus dameret

il a pourtant échappé au mauvais goût de son école, grace au saint respect qu'il a pour son héroïne. Ça lui eût semblé, non une faute de goût seulement, mais un véritable péché, d'animer le personnage de Jeanne d'Arc par quelque passion. J'aime à faire ressortir ce mérite, j'allais presque dire cette vertu de Chapelain, par contraste avec les infamies de Voltaire.

Pour justifier ce que je viens de dire, suivons quelques momens, dans le poème de Chapelain, le caractère de Jeanne d'Arc.

Jeanne d'Arc conduit ses troupeaux dans une plaine près de la Meuse. C'est là qu'un ange descend près d'elle et lui annonce la mission dont elle est chargée.

Bergère, dit la voix :

Calme ton tremblement et dissipe ta crainte;
Du monarque éternel je suis l'ambassadeur,
Et te viens annoncer ta future grandeur.......
Dieu, le Dieu des combats, t'ordonne par ma voix
De partir, d'attaquer et de vaincre l'Anglois!
Puis, d'un céleste feu l'ombrageant tout entière,
Lui souffle du Seigneur la puissance guerrière,
Lui fait dans les regards éclater sa terreur,
Et lui met dans les mains les traits de sa fureur.

Une fois douée de la force qui doit vaincre l'Anglais, elle n'hésite plus. Ce n'est pas son bras qui frappe l'ennemi; c'est le bras de Dieu, et c'est à Dieu aussi qu'elle attribue et qu'elle renvoie toute la gloire. Ainsi, Orléans est délivré; les citoyens se pressent autour d'elle, et,

la regardant comme une sainte, ils la veulent adorer. La Pucelle les arrête :

Exaltez moins, dit-elle, une simple bergère!...
Je n'agis point par moi, qui ne suis que faiblesse;
J'agis par l'éternel; c'est lui qui, par mon bras,
Apporte aux uns la vie, aux autres le trépas!

Toujours elle garde cette humilité pleine d'ardeur et de confiance. Après la prise d'Orléans, Charles VII veut qu'elle se repose un instant :

Non, prince belliqueux, lui répond la guerrière;
Je ne dois reposer qu'au bout de la carrière;
Je ne puis dans mon cours un instant m'arrêter!
C'est un ordre d'en-haut qu'il faut exécuter!

Voilà la Pucelle telle qu'elle est dans ses victoires, qu'elle aime, parce qu'elles lui viennent de Dieu; voyons-la maintenant dans ses adversités, qu'elle aime aussi, parce qu'elles lui viennent de Dieu. Après sa mission de guerrière, il lui reste une mission de martyre; elle la comprend et elle l'accepte. Après avoir servi d'héroïne à la France, elle lui servira de victime expiatoire, Dieu n'attendant peut-être que ce dernier sacrifice pour achever de sauver la patrie.

Trompé par ses favoris, Charles VII traite Jeanne d'Arc de sorcière et la chasse de son camp. Elle se retire à Saint-Denis. C'est là qu'au pied d'une croix plantée devant l'église, elle dépose ses armes :

Je dépose ma force en déposant ces armes;
Mon bras n'est plus ton bras (dit-elle à Dieu), et ma tonnante voix
Ne fera plus frémir les rebelles Anglois.
Si pour te satisfaire, il en faut davantage,
S'il faut, avec mon sang, réparer ton outrage,
S'il ne peut s'expier que par mon seul trépas,
Vienne encore la mort, je ne la fuirai pas!

De là elle va à Compiègne. Bientôt les ennemis assiégent la ville. On se presse autour de la Pucelle; on lui demande de se montrer sur la muraille, de combattre encore et de vaincre.

Vous me croyez en vain propre à vous secourir,
Je ne suis plus que fille et ne puis que mourir.
Du royaume des cieux l'invincible milice,
Qu'à mes vœux autrefois j'éprouvais si propice,
Par l'ordre du Seigneur aigri contre le roi,
Sans espoir de retour s'est dérobée à moi;

Des divins jugemens les claires interprètes,
Mes voix, mes saintes voix désormais sont muettes!

Ainsi, la guerrière refuse de combattre. Elle sent qu'elle n'est propre désormais qu'à être une victime offerte à la justice de Dieu ; on la presse, on l'outrage presque par des reproches; alors, s'oubliant ou plutôt se sacrifiant, elle s'écrie :

Soit! dit-elle, un cheval, un harnois, une épée!
Que du sang bourguignon la terre soit trempée,
Qu'elle le soit du mien!
Allons où nous conduit l'inévitable sort!
Allons où nous attend l'inévitable mort!

Ce sont là, certes, de grands sentimens; mais qui donc a révélé à la Pucelle, ou plutôt à Chapelain, cette loi de l'expiation qu'attestent toutes les traditions antiques, et que l'histoire même de nos jours n'a point démenties, quelque insouciante et quelque dédaigneuse qu'elle soit des choses qu'elle ne comprend pas? loi singulière qui semble du même coup abattre l'humanité et la rehausser, qui, par le malheur, ramène le héros à la taille de l'homme, et par le malheur aussi l'élève jusqu'à Dieu! C'est l'adversité qui achève et accomplit les héros. Jusque-là il manque quelque chose à leur gloire, car ils ont pu étonner le monde, mais ils ne l'ont point attendri. Tant qu'ils n'inspirent que l'admiration, ils n'ont qu'une grandeur commune et banale. Pour consacrer cette grandeur, il faut la pitié du genre humain, il faut qu'ils redeviennent hommes par l'infortune; alors Dieu, du fond de l'abîme où il les a plongés, les rappelle à lui. Dites, si vous pouvez, dites les noms des héros qui n'ont pas payé tribut à cette loi mystérieuse, dites les gloires qui n'ont pas abouti au malheur, les hommes qui, ayant dépassé d'en haut le niveau de l'humanité, ne l'ont pas bientôt aussi dépassé d'en bas! Cherchez dans les légendes des mythologies, dans l'Edda, dans les Nibelungen, Prométhée, Hercule, Achille, Sigefrid, Attila; partout le malheur termine et couronne la grandeur. Laissez-vous la fable pour venir à l'histoire de nos jours? Voyez Napoléon à Sainte-Hélène, quelle expiation! La mythologie n'a rien de plus grand, et l'imagination de l'homme languit auprès de la merveilleuse réalité de cette destinée, que Dieu semble avoir créée tout exprès dans notre siècle et dans notre société. pour y ressusciter l'idée qu'il y a des règles surnaturelles qui gouvernent les fortunes humaines, et que ce qui se fait sur la terre et par les hommes, ne vient pas de la terre et des hommes!

Pour être à la hauteur de cette doctrine du malheur et de l'expiation, Chapelain n'a point eu besoin d'autres inspirations que celles que lui donnait la religion. Le christianisme comprend admirablement le malheur; il en sait le sens et il sait aussi les paroles qui le consolent et qui l'apaisent. Heureux ceux qui pleurent! l'adversité, loin d'être un effet de la colère de Dieu, est un effet de sa bonté. Dieu bénit ceux qu'il afflige, il les purifie par la douleur et les prépare dès cette vie au bonheur de la vie future. C'est aux heureux de ce monde à trembler pour leur salut. Voilà les idées chrétiennes; de là tant de dévouemens merveilleux, tant de patiences héroïques, tant de résignations qui tiennent du miracle; la souffrance acceptée avec joie, l'humiliation reçue comme un bienfait, la misère supportée avec espérance; de là enfin les sentimens de Jeanne d'Arc dans son cachot.

Elle bénit ses fers, s'accommode au malheur,
Et même avec plaisir éprouve la douleur.

Il me reste une dernière remarque à faire : pourquoi le poème de Chapelain, où le caractère de l'héroïne est noble et grand, où les sentimens sont élevés, où il y a même parfois de beaux vers, pourquoi ce poème est-il tombé dans un aussi profond discrédit? C'est que malheureusement Chapelain est venu dans un temps de révolution pour la langue. Il est venu à un moment où la langue n'était pas fixée d'une manière certaine, avant Boileau et avant Racine. Ces fondateurs de notre langue ont détruit, par le style qu'ils ont créé, le style de Chapelain, et comme, dans les ouvrages de littérature, la forme est tout ou presque tout, la forme, qui était mauvaise dans Chapelain, a emporté le fond, quelque bon qu'il pût être. Pour vivre avec le style qui a précédé le style de Boileau et de Racine, il fallait le génie de Corneille, et disons même que Corneille, à force de génie, a su souvent trouver la langue de Racine, et que, quand son style est aussi pur que celui de Racine, il est en même temps plus fort et plus vigoureux : voilà ce qui le fait vivre. Chapelain, à qui le génie manque, qui n'a que du talent, Chapelain a été trahi et accablé par le style de son temps, et c'est en vain qu'il a trouvé un sujet admirable, où la grace s'allie à l'héroïsme, où le merveilleux est populaire et national, le seul sujet qui soit vraiment épique dans toute l'histoire moderne; c'est en vain qu'il a respecté son héroïne, et l'a gardée pure de toutes passions humaines, sans cesser de la rendre intéressante. Soins inutiles! la langue de son temps a entraîné son poème dans l'oubli où elle est tombée elle-même.

SAINT-MARC GIRARDIN.

# DE

# L'INSTRUCTION PUBLIQUE

# EN FRANCE.

*I. — TABLEAU DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE EN FRANCE,*
PAR M. LORAIN.

*II. — DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,*
PAR M. ÉMILE DE GIRARDIN.

Notre siècle, qui prend trop souvent pour amour du progrès son instabilité maladive, appelle la réforme sur tous les points, mais particulièrement en matière d'instruction publique. Des écrivains en assez grand nombre ont abordé récemment ce sujet, et il faut constater un fait assez triste : la majorité suit aveuglément une pente fatale, tracée par la passion qui domine notre époque, celle du bien-être matériel. D'après l'opinion qu'on veut accréditer, l'éducation ne doit plus être que l'apprentissage d'un état; tous les bénéfices qu'on en doit attendre s'évalueront en francs et centimes. Cette théorie a été soutenue à la tribune nationale ; un ex-ministre a déclaré qu'elle n'était pas indigne d'être prise en considération, et que peut-être elle donnerait lieu à une révision des méthodes d'enseignement. Nous nous proposions depuis long-temps d'examiner ce système, et de rechercher si l'argent consacré à une éducation toute spéciale serait, comme on l'affirme, placé à bon intérêt. L'occasion d'une telle étude nous est fournie par le traité *de l'Instruction publique* que vient de publier M. Émile de Girardin.

Au premier aperçu, ce dernier livre paraît n'avoir pour but que de mettre tout chef de famille en état de tracer pour ses enfans un plan d'éducation. On y trouve le dénombrement des institutions universitaires, des chaires consacrées à l'instruction supérieure, et surtout des écoles dites *profession-*

*nelles*, mot barbare que nous serons souvent forcés d'employer, mais dont nous laissons la responsabilité à ceux qui en ont fait un symbole de rénovation. L'auteur reproduit le prospectus de chaque établissement, depuis le programme des cours jusqu'au prix de la pension et au trousseau exigé. Si l'ouvrage de M. de Girardin n'avait pas une autre portée, notre tâche consisterait uniquement à reconnaître qu'il peut être fort utile à titre d'indications. Mais comme chaque chapitre donne lieu à des considérations morales, à des thèses de pédagogie, à des projets de réforme, un simple recueil de renseignemens se trouve élevé à l'importance d'un vaste plan d'éducation, et même d'une tentative de réorganisation sociale. Dès-lors nous acceptons le devoir d'étudier un livre qui porte pour épigraphe cette sentence de Leibnitz : — Celui qui est maître de l'éducation peut changer la face du monde. — Notre examen sera d'autant plus minutieux, qu'une nouvelle édition, tirée, dit-on, à un nombre considérable, offerte à très bas prix, et poussée par tous les souffles de la publicité, sera bientôt présentée au public, comme le *Guide des familles.*

Qu'on ne nous accuse pas d'attribuer malignement à M. de Girardin des prétentions trop ambitieuses. La France lui paraît si proche d'un abîme sans fond, qu'il ne pouvait moins faire que de lui tendre la main. Écoutez ses désolantes prophéties (page 380) :

« La France n'a de système sur rien; elle manque d'esprit de suite et d'ensemble, de prévoyance et de persévérance. Poursuivie par le passé, débordée par le présent, surprise par l'avenir, elle vit au jour la journée entre deux révolutions, l'une inachevée, l'autre imminente; fatalement gouvernée par la mobilité des faits, là où devrait régner l'immutabilité des principes; soutenue par la force des choses, non par la supériorité des ministres responsables de ses destinées; ne prévoyant rien, ne préparant rien, s'apercevant seulement que le temps des semailles est passé, quand le temps de la moisson est venu; laissant le présent inculte, et s'étonnant que l'avenir soit stérile; enfin, au dehors comme au dedans, n'ayant aucun plan sûrement arrêté et constamment suivi. » — D'où il résulte, suivant l'auteur, que nos alliances, flottantes et muettes, n'inspirent aucune confiance; que notre force militaire est mal combinée; que notre agriculture, notre industrie, notre commerce, nos travaux publics, *errent plutôt qu'ils ne marchent;* que l'instruction publique, enfin, cherche vainement deux choses : *la main et le point d'appui qui lui sont nécessaires pour relever la condition humaine.* Une telle complication de maux appelle assurément un remède prompt et énergique, et nous avons hâte de soumettre à l'épreuve de l'analyse celui qui nous est présenté par M. Émile de Girardin.

Offrir gratuitement et uniformément à tous les Français une somme d'instruction telle que chacun pût passer sans transition des écoles primaires à une institution spécialement consacrée à la profession qu'il veut suivre; en d'autres termes, faire en sorte que tout citoyen complétât son éducation in-

tellectuelle par l'apprentissage d'un état utile, tel est le problème dont M. de Girardin prétend fournir la solution. Les bienfaits de sa découverte sont même annoncés par des phrases de prospectus comme celles-ci : « Hiérarchiser la société en établissant la hiérarchie des intelligences, diminuer progressivement le nombre des prétentions de toutes natures, et accroître indéfiniment le nombre des supériorités en tous genres, corriger la superficialité des esprits par la spécialité des études! » (Conclusion, page 404.) Nous l'avouerons tout d'abord, nous ne sommes pas de ceux que ces brillantes promesses pourraient éblouir. Nous craignons même pour l'auteur qu'il ne soit tombé parfois dans les défauts qu'il signale lui-même comme les symptômes de faiblesse particuliers à notre époque, et qui consistent à pousser en avant des théories, avant d'avoir calculé les impossibilités et les résistances, à enjamber bravement sur les contradictions, à renverser ce qui est pour se rendre utile à reconstruire.

La première partie du livre de M. de Girardin est consacrée à l'instruction primaire, qui, dans la nouvelle théorie, s'élève à la dignité d'enseignement national, et est présentée, sauf quelques variantes au programme des cours, comme une préparation suffisante à l'étude d'une profession. Sans doute, il serait à désirer que tous les membres de la communauté française, égaux en droits, reçussent en fait la même culture; nous ne savons si cette utopie sera jamais réalisée; mais assurément, et ce n'est pas sans tristesse que nous consignons ici cette conviction, des siècles se passeront avant que le fils du riche agronome ou du manufacturier puisse raisonnablement se contenter de l'éducation offerte gratuitement par les écoles primaires. M. de Girardin l'a fort bien dit : les obstacles que doit rencontrer toute tentative d'éducation nationale sont matériels et moraux; seulement, il a eu le tort de ne pas s'arrêter pour mesurer gravement ces obstacles. Il nous paraît donc à propos, pour réparer cet oubli, d'emprunter quelques détails à un livre récemment publié et qui porte un caractère officiel. Avant de mettre à exécution la loi du 28 juin 1833, M. Guizot, alors ministre de l'instruction publique, sentit la nécessité de faire constater l'état des écoles populaires. — « Au signal donné, cinq cents inspecteurs partirent ensemble, gravirent les montagnes, descendirent dans les vallées, traversèrent les fleuves et les forêts, et portèrent dans les hameaux les plus lointains, les plus sauvages, la preuve vivante que le gouvernement ne voulait plus rester étranger désormais à l'éducation du plus humble citoyen. Les rapports adressés au ministre par les hommes chargés de cette mission présentaient toutes les garanties souhaitables; pour la plupart, professeurs de collège, magistrats, membres de comité, ils n'avaient aucun intérêt à exagérer le bien ni le mal. » — C'est ainsi que s'exprime M. Lorain, qui a résumé et reproduit par fragmens ces rapports, pour en faire un *Tableau de l'Instruction primaire en France* (1); tableau d'un

(1) Un vol. in-8o, chez Hachette.

intérêt saisissant, mais sombre, et devant lequel il faut s'arrêter tristement, avant de s'abandonner à ces rêves généreux, où l'extension des droits sociaux apparaît comme une conséquence forcée de l'émancipation des intelligences!

Croirait-on que dans cette France, si fière de l'éclat qu'elle projette, les deux tiers des communes, au moins, sont sans écoles régulièrement établies? Un local, affecté spécialement à la tenue des classes est, pour ainsi dire, une exception. L'instituteur ouvre aux enfans la chambre qui compose d'ordinaire toute son habitation, livrant ainsi, à des regards indiscrets, des scènes de ménage burlesques ou inconvenantes. On a trouvé des maîtres qui donnaient leçon à ciel ouvert, et c'étaient les plus prudens. D'autres entassaient leurs écoliers dans des granges humides, dans des étables où les chaudes exhalaisons du bétail étaient utilisées au besoin comme calorifères, dans des réduits à peine éclairés, caves ou greniers. Plusieurs inspecteurs, enfin, attribuent à l'air vicié qu'on respire dans ces classes, et la stupeur qui parfois annule complètement le maître, et les épidémies qui enlèvent trop souvent les pauvres enfans de nos campagnes.

Il faut consulter les témoignages enregistrés par M. Lorain, pour se faire une idée de la misère, de l'ignorance et de l'abjection de ceux qui, jusqu'ici, ont été employés à répandre l'instruction parmi le peuple. Dans le Cantal et la Haute-Loire, ce sont de pauvres dévotes, saluées par les paysans du nom de *béates*, qui, pour faire œuvre pieuse, transmettent aux enfans le peu qu'elles savent. Les premiers souffles de l'hiver, qui nous envoient les ramoneurs, font en même temps déserter les montagnes à des instituteurs ambulans, Béarnais, Piémontais, Auvergnats d'ordinaire, qui battent la plaine à l'aventure, jusqu'à ce qu'un hameau les ait *loués* pour la mauvaise saison, au prix de quinze à vingt écus. Ceux qui exercent dans le lieu natal, sont ordinairement des infirmes, impropres à toute autre fonction. Une revue générale de cette triste milice mettrait en ligne des légions de sourds, de boiteux, de manchots, de rachitiques. On y verrait des épileptiques et des nains. Un de ces maîtres, signalé par les rapports comme l'un des plus capables, est sans bras, et écrit avec le pied. — « Le cœur se soulève, dit M. Lorain, à la lecture de ce chaos de tous les métiers, de ce répertoire *de tous les vices*, de ce catalogue de toutes les infirmités humaines. » — Ces malheureux sont si faiblement rétribués, qu'il faut les excuser de joindre souvent un métier à leurs nobles fonctions. Quelquefois la leçon est récitée au bruit du marteau, ou bien la main calleuse d'un forgeron trace une exemple d'écriture; ou bien encore, le pédagogue s'interrompt pour faire une barbe, peser du tabac, ou partager une chopine en deux verres. Quelques communes, considérant la somme de deux cents francs, demandée par la nouvelle loi, comme un impôt vexatoire, se récupèrent en imposant à l'instituteur un service public, comme de balayer l'église, chanter au lutrin, sonner les cloches, particulièrement pendant les orages, suivant une coutume dont les dangers ont été souvent signalés. D'autres clauses assez ordinairement inscrites au contrat sont d'exercer

au besoin le métier de fossoyeur et de battre le tambour pour les annonces et les convocations. Quels sont donc ceux qui se résignent à un esclavage aussi avilissant? Des gens affamés pour la plupart, et d'une ignorance telle, qu'ils sont rarement en état d'ortographier, que les inspecteurs en ont signalé plusieurs qui ne savent pas écrire, et que certains, vers les frontières, n'entendent pas même un mot de la langue nationale.

Quand la science a de pareils représentans, faut-il s'étonner que les gens de la campagne répondent par un sourire méprisant à toutes les phrases qu'on leur peut faire sur les bienfaits de l'instruction? Il est triste de le dire, les bienveillantes intentions de nos législateurs sont accueillies dans les chaumières avec froideur, avec crainte peut-être. L'homme des champs n'est plus tel que nous le rencontrons dans les livres, quand on le surprend en lutte contre l'âpreté du sol et l'inclémence des saisons, aigri par la fatigue du présent et le vague effroi de l'avenir. Cupide alors, envieux, défiant, ingrat, il végète dans une véritable enfance morale, et, pour parvenir à lui être utile, il faudrait user d'artifice comme avec l'enfant. Pour lui, la paternité n'est pas un devoir, mais une source de revenu. Dans les contrées agricoles, il trouvera moyen de mettre ses enfans en rapport, même avant l'âge où leur intelligence est éveillée. Plus à plaindre encore dans les pays industriels, ces débiles créatures seront jetées dans l'atelier comme autant de machines vivantes, flétries dans leur croissance par une atmosphère chargée de vapeur, et assourdies par le roulement des métiers. L'enfant, dans les Landes, passera une semaine, errant à l'aventure, sans autre compagnie que celle des bestiaux qui lui sont confiés, et le dimanche seulement il lui sera permis de se rapprocher du toit paternel. Pour les enfans du Cantal et de l'Auvergne, l'exil est plus long et plus abrutissant encore, puisqu'on les envoie dans nos grandes villes, où ils conservent le triste monopole du ramonage. En général, si les enfans paraissent dans les écoles, c'est pendant l'interruption des travaux. — « Sur presque tous les points de la France, dit M. Lorain, l'école n'est pas fréquentée plus de trois mois : c'est le terme moyen qu'il convient de prendre entre les pays où les enfans s'y rendent quatre ou cinq mois, et ceux où deux mois sont réputés suffire pour leur instruction chaque année. » — Pense-t-on qu'en ce dernier cas, les parens s'imposent quelques sacrifices? Ce serait se tromper. Ils réclament le privilége de l'indigence pour ne pas payer la faible rétribution allouée au maître. Ils se refusent à toute dépense pour les fournitures de classe. A leur avis, on peut apprendre à distinguer les lettres dans tout imprimé, et le meilleur livre de lecture est celui qu'on trouve dans son grenier et qui ne coûte rien. De là une bigarrure qui rend impossible l'application des meilleures méthodes d'enseignement. Les inspecteurs ont remarqué dans les mains des enfans, des livres d'algèbre, de médecine, de jurisprudence, des pamphlets philosophiques ou politiques : ils en citent plusieurs, comme *le Bon sens du curé Meslier*, ou *le Cauchemar du juste-milieu*.

Nous avons enregistré déjà nombre de difficultés, sans avoir signalé la plus

grande. Les philologues, qui classent les races par la distinction des langues, pourraient dire que la nation française se compose de cent peuples divers, car on y compte autant d'idiomes. N'est-ce pas une rude tâche que d'apprendre la langue de l'académie à des enfans qui n'ont pour recevoir et transmettre des idées qu'un grossier patois? Quand l'enfant du village parviendrait à lire couramment la grammaire française, ne serait-il pas dans le cas où l'on mettrait le collégien en ne lui présentant qu'un livre latin pour apprendre la langue latine? Ne nous étonnons donc pas que ces écoliers fatiguent leur mémoire sans profit pour leur intelligence, que tout l'univers soit pour eux le canton où ils peuvent se faire entendre, et que plusieurs, ainsi que les inspecteurs l'ont constaté, n'aient pas même soupçon de leur qualité de Français.

De ce que nous dévoilons toutes ces infirmités morales, il ne faudrait pas conclure qu'elles sont sans remède à nos yeux. Les généreuses sympathies qui éclatent chaque année au sein des chambres, les efforts du gouvernement, dont la sincérité est hors de doute, amèneront tôt ou tard d'heureux résultats. Soixante-seize écoles normales, en exercice aujourd'hui, enverront bientôt dans les communes des instituteurs plus instruits et plus dignes, et l'expérience a démontré que les classes bien tenues étaient toujours honorablement fréquentées. Un vaste système de communications fera circuler jusque dans les hameaux des idées nouvelles dont le frottement usera la rouille des vieilles idées. Enfin, et ce dernier point nous paraît le plus important, l'érection d'une école, n'étant plus regardée comme un acte d'hostilité contre le clergé, ne suscitera plus les répugnances religieuses, et tous les curés seront bientôt fiers de mériter le témoignage que les inspecteurs rendent déjà du zèle de beaucoup d'entre eux. Nous croyons, en un mot, qu'on peut se consoler des misères du présent, en se tournant vers l'avenir. Mais ne serait-ce pas une témérité d'admettre, d'après M. Emile de Girardin, que les douze millions d'enfans de trois à seize ans, que compte la France aujourd'hui, pourraient être régénérés en dix ans?

Il est vrai qu'en fait de réformes, M. de Girardin paraît être de l'école de Pierre-le-Grand. Il tranche les difficultés en véritable moscovite. — « Hommes de résolution, s'écrie-t-il (page 23), il faut marcher contre les obstacles par la voie la plus courte, réunir toutes ses forces, engager énergiquement l'action, et traiter en ennemi ce qui résistera. » — En *ennemi!* le mot est des plus justes. D'après le plan proposé, tout individu qui, dans dix ans, aurait atteint l'âge de vingt ans sans savoir lire ni écrire, serait mis par le fait hors la loi. Placé par sa fortune au rang des contribuables, il serait privé de l'exercice de ses droits politiques; condamné par le besoin à chercher son pain dans la fange d'une grande ville, ou à veiller jour et nuit sur un troupeau, on lui attribuerait de droit les premiers numéros dans le tirage du recrutement, c'est-à-dire qu'on le punirait de son indigence par la privation de sa liberté. M. de Girardin croit autoriser cette rigueur par l'exemple de l'Al-

lemagne, et par celui des législateurs de la convention. Nous lui ferons remarquer que, dans les deux cas, la peine menace les parens qui seuls sont coupables, et non pas les enfans, qui ne peuvent être que victimes. Il demande encore que, l'instruction publique devenant un sacerdoce national, l'instituteur soit assimilé, quant au traitement, au ministre du culte; que le minimum de la rétribution assurée par l'état soit élevé à 750 francs, au lieu de 200, ce qui porte d'un trait de plume à 32,000,000 la somme de 5,540,000 francs inscrite au budget annuel. Il est hors de doute que les députés accorderaient, doubleraient même au besoin les millions demandés, si l'exécution devait répondre aux promesses; si le fils du riche, comme celui du pauvre, devait sortir de l'école gratuite avec assez d'instruction acquise pour n'avoir plus qu'à apprendre dans une école professionnelle le métier qui doit augmenter ou créer sa fortune. Mais une pareille utopie ne séduira jamais que des gens irréfléchis, et pour la réduire à sa juste valeur, il suffit de discuter le programme de ce que l'auteur appelle une éducation nationale.

La loi du 28 juin 1833 détermine ainsi l'instruction primaire, *premier degré :* instruction morale et religieuse, lecture, écriture, élémens de la langue française, calcul, système légal des poids et mesures; *deuxième degré,* en vigueur seulement dans les chefs-lieux de département, et les communes dont la population excède six mille ames : dessin linéaire, arpentage, géométrie pratique, notions des sciences physiques et d'histoire naturelle, chant, élémens d'histoire et de géographie nationales et étrangères. La loi autorise enfin l'institution des cours spéciaux, réclamés par des intérêts de localité. M. de Girardin raie de la liste les études historiques, qui ne sont, selon lui, « que la mnémonique d'une masse confuse et indigeste de noms d'hommes et de dates d'évènemens. » (Page 126.) — Mais il ajoute en échange la tenue des livres de commerce, des notions d'agriculture, d'économie domestique, de mécanique industrielle, de chimie, de physiologie, d'hygiène, de droit civil et de droit public. Enfin, son génie positif lui inspire une innovation qui probablement serait mal accueillie dans les classes. — « Il restera à rechercher, dit-il (pag. 46), quels peuvent être les travaux manuels susceptibles de remplacer les jeux d'enfans. » — Ce programme constitue l'éducation *nationale*, qui doit précéder l'instruction *professionnelle;* c'est ainsi que, pour *corriger la superficialité des esprits*, on commencera par faire de chaque enfant un abrégé d'encyclopédie.

Cette réorganisation entraînerait la chute de tout l'édifice universitaire. Les colléges ne subsisteraient plus que comme classes préparatoires, annexées aux institutions professionnelles qui présupposent la connaissance des langues anciennes, celles, par exemple, qui seraient ouvertes au droit, à la médecine, à la cléricature, au professorat supérieur. Suivant l'auteur, les victimes que fait l'université sont innombrables : c'est elle qui enfante tous ces malheureux amans de leur propre génie, qui se croiraient déshonorés par tout autre métier que celui des lettres; l'instabilité de notre état politique tient

aux idées fausses et excitantes qu'on puise dans la fréquentation des Grecs et des Latins. En un mot, on ne saurait trop tôt déposséder un mode d'instruction, dont le vice, nous dit-on (page 127), est de ne se rattacher à rien dans la vie, ni au passé, ni à l'avenir, ni à l'homme, ni à l'enfant. Toutefois, pour que nous ne prenions pas l'alarme, on nous propose en échange un système qui doit *donner à l'humanité des hommes de bonne trempe et pleinement développés.*

M. de Girardin a le tort, ce nous semble, de croire qu'on organise l'instruction publique comme un service de douanes ou une expédition militaire. Pour obtenir des fruits dans la région des intelligences, il faut connaître avant tout les outils de la culture et les élémens qu'on veut féconder. L'outil, c'est le maître, et on sait s'il est rare d'en trouver de bonne trempe. Le fonds à cultiver, c'est l'esprit humain qui obéit dans ses développemens à des règles préétablies et constantes. Il en est de l'esprit comme des organes corporels. il s'éveille, se fortifie, se redresse par un convenable exercice; les habitudes mauvaises le faussent et le détériorent. Or, pour apprécier un programme d'études, il faut se demander quelles puissances de l'entendement il doit mettre en jeu. M. de Girardin veut qu'on donne aux enfans des notions de toutes les sciences pratiques, depuis la mécanique jusqu'à la physiologie, depuis l'agriculture jusqu'au droit civil et public. Évidemment, ces *notions* si multipliées se réduiront à des principes généraux, à des faits essentiels, mais absolus, isolés, qui ne pourront pas devenir, pour le jeune élève, l'objet d'un raisonnement, et qu'il devra seulement inscrire dans sa mémoire. Quelles parties du cours imprimeront aux esprits l'activité nécessaire? La lecture et l'écriture ne sont, pour ainsi dire, que des opérations mécaniques. On fait apprendre par cœur les élémens de la grammaire; mais, dans le jeune âge, cet exercice accable plutôt qu'il ne fortifie le jugement, tant il est difficile de saisir cette métaphysique du langage, dont la règle grammaticale n'est que la sèche conclusion. C'est là un fait d'expérience. Les inspecteurs que nous avons déjà cités rapportent que, parmi les villageoises, *grammaire* a pour synonyme *casse-tête*, et qu'elles font souvent une loi à l'instituteur de n'en pas parler à leurs enfans. Récemment un observateur consciencieux (1) a déclaré que le temps passé à expliquer dans les écoles primaires le mécanisme de la diction était complètement perdu, et qu'il y fallait enseigner la langue française, comme les langues étrangères, uniquement par des exercices pratiques. De la sorte, l'enfant arriverait à parler assez correctement, et à éviter machinalement les fautes d'orthographe; mais il ne devrait plus prétendre à ce sentiment profond de la langue, à cette logique pénétrante qui constituent, selon nous, le principal bénéfice des études et qu'on ne peut réaliser que dans les hautes spéculations grammaticales. En somme, l'élève de M. de Girardin passerait de l'école dite *nationale*, à l'école profession-

(1) M. Gouré (de Caen), dans un mémoire sur l'instruction primaire.

nelle, l'esprit chargé de *notions* et de faits, mais sans aptitude intellectuelle; la mémoire serait déjà fatiguée, que le jugement sommeillerait encore.

On nous dira peut-être que l'éducation commune serait suffisamment complétée par l'apprentissage professionnel. Cette assertion nous ramène à la controverse qui, chaque année, se renouvelle, au sein des chambres, sur l'utilité des études classiques. Il nous semble que la question serait facilement résolue, si elle était convenablement posée. Quel est le but des études? S'il n'est autre que de faire un placement avantageux, comme paraît le croire M. de Girardin (1), il est clair qu'il suffit de transmettre à l'enfant une somme de connaissances usuelles, une routine quelconque dont l'application porte profit. Mais si l'instruction (ici, nous prétendons restituer à ce mot toute sa puissance générique), si l'instruction est ce travail intérieur qui exhausse l'homme, et pour ainsi dire, le solidifie, il ne reste plus qu'à déterminer quels sont les exercices les plus favorables au développement de l'intelligence.

Dans les sciences exactes, que recommandent les adversaires de l'Université, l'élève n'a rien à faire qu'à accepter une série de définitions, qu'à inventorier des faits ou à transcrire des formules. Il a fallu sans doute de grands efforts de génie pour exprimer d'abord ces formules ou acquérir ces faits; mais, une fois divulgués, chacun a pu se les approprier sans l'intervention des facultés inventives. On a cru long-temps que le meilleur guide du raisonnement était la méthode géométrique, qui est celle des sciences exactes. Nous avouons qu'elle devient parfois un utile auxiliaire; mais comme elle ne s'applique pas à tous les ordres d'idées, l'esprit qui n'en posséderait pas d'autre serait en quelque sorte infirme. Expliquons notre pensée. Toute bonne argumentation repose sur des termes exactement définis, et si les savans raisonnent bien dans leur sphère, c'est qu'ils ont pour point de départ des définitions rigoureuses. Mais s'ils ont cet avantage, c'est qu'ils déterminent, non pas des *choses* réelles, mais des êtres factices, des *valeurs* conventionnelles: la ligne, le cercle, le vide, les élémens chimiques n'ont pas d'existence propre dans la nature; ils sont ou des conceptions de l'esprit, ou des créations artificielles, et si l'homme les définit aisément, c'est que l'homme les a produits. Mais quand on sort des abstractions scientifiques pour entrer dans la réalité, les définitions, au lieu de se présenter naturellement, nécessitent un grand effort d'esprit. Or, cet effort se fait précisément dans le domaine des études littéraires. Pour définir, dans l'ordre positif et vivant, c'est-à-dire pour arriver à la possibilité de raisonner, il faut savoir d'abord la valeur intrinsèque et relative des mots qui représentent les idées, et ensuite l'histoire des idées elles-mêmes. L'enfant qu'on aurait voué exclusivement aux sciences abstraites ferait manœuvrer un petit nombre de définitions, reçues de confiance. Au contraire, dans les classes de littérature (nous les supposons bien faites), il faut, sous peine de ne se point comprendre, définir sans cesse, ou mentale-

(1) Voyez pages 16, 69 et 143.

ment, ou expressément : grand et profitable travail pour l'intelligence. Certes, on n'aurait pas perdu les huit ans passés dans un collége, si on en sortait capable de déterminer une foule de mots, qui n'existent pas pour les géomètres ni pour les chimistes, et qui pourtant ne sont pas sans valeur dans ce monde; les mots : *ame, nation, devoir, liberté.*

C'est donc seulement dans les régions élevées de la science, où manque la trace des maîtres, ou bien lorsque l'application vient poser des problèmes imprévus, que les ressources de l'imagination et la puissance du raisonnement deviennent nécessaires. Mais alors, se trouverait-on en mesure d'opérer, si l'on n'avait pas fait de son intelligence un instrument à la fois solide et souple, étendu et pénétrant? Personne n'oserait soutenir que les facultés de l'esprit sont un don gratuit du hasard. Dans l'ordre moral, comme dans le monde terrestre, la Providence ne fournit que des germes. Toute aptitude naturelle demande à être dirigée. Chaque art a des procédés particuliers pour développer le mécanisme qui lui est propre. Un chanteur s'essouffle pendant dix ans pour assouplir sa voix. Un axiome de caserne est qu'il faut aussi dix ans pour faire un cavalier. En descendant jusqu'aux dernières industries, on verrait qu'on n'y obtient la dextérité requise que par une longue pratique. L'art de conduire sa pensée ferait-il exception? Il n'en est rien. La force morale a plus besoin d'exercice encore que la force physique. Nous croyons que l'esprit n'acquiert cette vivacité qui le tient continuellement en éveil, que par des habitudes prises dans un long et laborieux apprentissage, et nous répétons que la gymnastique la plus favorable à son développement consiste dans les études grammaticales et littéraires, surtout chez les enfans qui ne peuvent recevoir les leçons souveraines de l'expérience.

Si les auteurs anciens restent pendant huit ans entre les mains des élèves, ce n'est pas seulement afin que ceux-ci puissent remonter plus tard aux sources de la tradition. Si l'on ne se proposait que de les conduire à l'intelligence des textes grecs et latins, on obtiendrait ce résultat en deux ans par la méthode pratique usitée pour les langues modernes. Le but véritable est de faire vivre les jeunes gens dans la fréquentation des hommes qui ont su le mieux diriger leur pensée, de ceux qui ont fondé leur domination légitime par la solidité de leur jugement et l'éclat de leur parole. L'analyse des écrivains classiques, éclairée par des maîtres habiles, conduit, non pas à une acquisition de mots hors d'usage, comme les gens illétrés le supposent; elle est une initiation à cette grande science du langage dans laquelle l'esprit fait l'épreuve de sa justesse et de sa force; elle est le commentaire vivant et lumineux des lois obscures de la grammaire et des arides formules de la logique. On arrive, il est vrai, au terme des études scolastiques, sans être un homme spécial; on n'a pas encore un état; seulement on a développé en soi une aptitude générale qui donne chance de primer dans quelque état que ce soit. Le fidèle écho de la sagesse antique, Montaigne, a dit : — « La science qu'on choisira, ayant déjà le jugement formé, on en viendra facilement à

bout. » — Dans l'*Encyclopédie méthodique* (1), les avis de ceux qui font autorité en matière d'études sont résumés par ces phrases, assez remarquables pour qu'on nous permette de les citer : — « La philosophie n'est que l'habitude de réfléchir et de raisonner, ou, si l'on veut, la facilité d'approfondir et de traiter les arts et les sciences. Elle doit commencer dès les premières leçons de grammaire et se continuer dans tout le reste des études. Ainsi le devoir et l'habileté d'un maître consistent à cultiver toujours plus l'intelligence que la mémoire, à former les disciples à cet esprit de discussion et d'examen qui caractérise l'homme supérieur, et à leur donner par la lecture des bons livres et par les autres exercices, des notions exactes et suffisantes pour *entrer d'eux-mêmes* ensuite dans la carrière des sciences et des arts. » Nous ne craignons pas de compléter cette pensée en étendant le mot *arts* jusqu'aux opérations commerciales et industrielles.

D'ailleurs ces principes ont pour eux la sanction de l'expérience. Il est bien rare qu'un homme vraiment supérieur dans une spécialité n'ait pas reçu la culture classique. Le père de Pascal, qui avait pour principe d'exercer son fils au raisonnement, fit si bien que celui-ci devina, pour ainsi dire, les sciences. Avant d'être grand mathématicien, Descartes s'était distingué dans tous les exercices scolastiques, et particulièrement dans la poésie. Cuvier enseignait les belles-lettres à vingt ans. N'est-il pas remarquable que le siècle qui a réuni le plus grand nombre d'hommes distingués en tous genres, ce XVII$^e$ siècle dont le trait caractéristique fut le bon sens, eût été précisément celui où une rivalité ardente entre l'Université et les corps religieux s'exerça au profit des études classiques? Ne pourrait-on pas dire que l'essor du commerce et l'influence de la bourgeoisie datent précisément de cette époque où les fils du marchand commencèrent à coudoyer dans les classes ceux du seigneur? Il est donc injuste d'énumérer tristement les victimes de l'Université, et de prétendre qu'au sortir du collége, on est impropre à tout, si ce n'est à vivre tristement de sa plume. Il serait plus logique de conclure qu'en général les chevaliers de l'industrie littéraire qui ne songent qu'à rançonner les lecteurs, sont des gens de médiocre ou de nulle étude, et qu'ils auraient quelques scrupules d'assourdir, comme ils font, la société, s'ils avaient puisé dans le commerce des maîtres le sentiment de la grande et saine littérature.

Dans le système de l'éducation professionnelle, il faudrait qu'un père décidât de l'avenir de son fils avant l'âge où ses inclinations se révèlent. S'il arrivait que les goûts de l'homme fait se trouvassent en désaccord avec la spécialité imposée à l'enfant, on l'aurait réduit à la nullité absolue. Cette difficulté, qui nous paraît fort grave, embarrasse très peu M. de Girardin. Nous allons citer tout ce qu'il dit à ce sujet : — « Quant au moyen de déterminer les vocations, on ne peut se fier à cet égard *ni aux parens*, qui sont en général guidés par les convenances de leur position sociale, *ni aux enfans*,

(1) Grammaire et littérature, au mot *études*, article signé *Faiguet*.

qui, ignorant la diversité des routes, n'ont en général que des caprices, et non pas un discernement réfléchi. Se montrer docile à l'expérience, ne pas résister à un dégoût prononcé, et choisir une carrière ordinaire et modeste pour tout enfant qui ne manifeste pas de hautes facultés, voilà la seule règle à suivre. » (Page 135.) — Un moraliste qui eût pris la peine d'observer les enfans avant d'écrire sur l'éducation, saurait que les *hautes facultés* manifestées dès le bas âge sont des indices bien trompeurs; que souvent des astres de collége s'obscurcissent tout à coup, tandis que des naturels long-temps engourdis se réveillent et annoncent des aptitudes inespérées. L'éducation commune ne préjuge rien et prépare à tout : la prudence est donc de son côté.

Le procès fait à l'Université, M. de Girardin passe à l'inspection des établissemens professionnels. Cette partie du livre n'est pas indigne d'attention. Elle offre, avec une série d'indications qu'il était bon de rassembler, des considérations souvent judicieuses, qui ne seront pas perdues pour les chefs de famille. Dans la discussion des problèmes sociaux, l'auteur est visiblement gêné, et balbutie plus d'une fois; mais dès qu'il se trouve dans la région des affaires, il reprend aussitôt l'aisance, le coup d'œil impérieux et scrutateur de l'homme qui rentre chez lui. On lira certainement avec fruit les conseils qu'il donne à ceux qui se destinent à l'agriculture, aux arts et métiers, au commerce, à l'industrie.

Par une étrange inadvertance, M. de Girardin, après avoir attaché le salut de l'avenir à l'établissement des écoles professionnelles, arrive à reconnaître que toutes les professions sont dès aujourd'hui représentées, ou du moins, qu'elles trouvent des secours abondans dans les leçons publiques ou particulières. Que demande-t-il donc? Il va répondre lui-même. — « Voici quels sont, à notre avis, les établissemens qui manquent, pour compléter notre système d'enseignement public : 1° une *faculté* des sciences économique, administrative et politique; 2° une *faculté* des sciences agronomique, industrielle et commerciale; 3° des écoles préparatoires pour ces deux facultés. » (Page 378.) — Ces institutions seraient ordonnées de telle sorte, que les aspirans aux emplois industriels ou aux fonctions publiques, pussent suivre un cours complet et régulier d'enseignement, passer des examens, soutenir une thèse, et prendre des degrés, ainsi qu'il se pratique en théologie et en jurisprudence. Nous ne concevons pas l'utilité d'une telle institution pour le négociant : toutes les sciences auxquelles les spéculateurs peuvent emprunter des lumières possèdent déjà des chaires sans nombre; il y a même pour l'agriculture, le négoce, les arts et métiers, des établissemens que M. de Girardin lui-même a recommandés dans son livre; la faculté commerciale ne servirait donc réellement qu'à répandre des diplômes. Le banquier-docteur aurait-il un plus grand crédit à la bourse? suffirait-il d'une thèse brillante pour être accepté comme gérant par une compagnie, ou par un grand propriétaire? Nous ne nous permettrons pas de décider.

L'idée de l'autre faculté, celle des sciences politique et administrative,

est déjà ancienne; mais en ces derniers temps plusieurs publicistes semblent s'être donné le mot pour en appeler la réalisation. Cette faculté, comme la précédente, n'offrirait guère que des branches d'enseignement déjà en vigueur à la Sorbonne, au Collége de France ou à l'école de Droit; savoir : le droit naturel, le droit international, le droit public français, l'économie politique, la statistique, l'administration générale et comparée, la procédure administrative et l'éloquence parlementaire. La durée de l'enseignement serait de trois années; on obtiendrait successivement les grades de bachelier, de licencié et de docteur. C'est ainsi qu'en Allemagne, nous dit-on, ceux qui aspirent aux emplois doivent prouver par des diplômes, qu'ils possèdent la science de l'administration qu'on y enseigne sous le nom de *Caméralistique*.

Dans cette verve de réformateur, dans ce flux intarissable d'idées, la proposition heurte souvent l'objection, et c'est alors l'auteur qui fait la besogne du critique. — « Avant d'instituer une faculté des sciences économique, administrative et politique, est-il dit (page 385), une première pensée devrait occuper sérieusement le gouvernement; ce serait de déterminer d'abord *les principes qui seraient préférés*, de choisir ensuite les autorités dont les opinions seraient données pour bases fondamentales à ce nouvel enseignement, et de rédiger en conséquence les traités rudimentaires et spéciaux qui seraient approuvés. » — Il ne serait pas rigoureusement impossible qu'un messie politique imposât un évangile à la foi des peuples, et élevât les *principes* au-dessus de la discussion. Mais l'application de ces principes, la pratique administrative qui doit tenir compte des accidens de temps, de lieux et de personnes, sera toujours matière à controverses. Dans les sociétés constitutionnelles surtout, dont l'élément est le flot capricieux des majorités, les théories peuvent être fréquemment changées, nous ne dirons pas par un bouleversement social, mais par une simple révolution ministérielle. Il faudrait dès-lors ou que l'enseignement changeât avec les dépositaires de l'autorité, ou qu'un fâcheux conflit s'établît entre les professeurs et le pouvoir.

La politique active est un art d'inspiration qui s'appuie sur les connaissances les plus diverses; mais ces connaissances ne sauraient fournir les élémens d'un dogme scientifique. Un diplôme relatif à cette science prétendue n'aurait donc aucune signification. Le grade de théologien annonce qu'on possède l'orthodoxie; celui de jurisconsulte, qu'on a étudié les conventions légales acceptées. Mais le doctorat ès-lettres, qui est aujourd'hui conféré à la Sorbonne, constitue-t-il le littérateur? Non, pas plus que la caméralistique ne ferait un homme d'état. C'est que la littérature, ne reposant pas sur des bases inattaquables, n'est pas une science dans toute la rigueur du mot. On ne commettait pas de semblables inadvertances dans ce moyen-âge que par habitude on appelle encore barbare, mais où l'on avait un grand respect pour le *mot*, parce qu'il était alors la manifestation d'une *idée*. Dans l'Université primitive, on ne prenait que le titre de maître ès-arts dans la première faculté, où l'on étudiait la grammaire, la dialectique et la géométrie, que l'on ne considérait que comme des instrumens pour atteindre la vérité. Le doc-

torat ès-sciences ne s'obtenait que dans les trois autres facultés, où l'enseignement reposait sur des vérités révélées, comme en théologie, ou forcément admises, comme en droit, ou matériellement démontrées, comme en physique.

Supposons encore que les différens cours professés dans la faculté présentassent un ensemble de doctrines acceptées, les épreuves soutenues par les élèves seraient-elles une garantie satisfaisante? Ne sait-on pas qu'il y a aujourd'hui des procédés purement mnémoniques pour passer les examens, et qu'un diplôme prouve fort peu? Une autre objection s'est sans doute présentée à l'esprit de nos lecteurs. Une institution élevée sur le seuil de la carrière des honneurs sera très fréquentée : le gouvernement aura-t-il des places pour tous les *caméralisticiens!* Cette fois, M. de Girardin est en mesure de répondre. — « Dans l'ordre de nos idées, dit-il (page 384), nul, à une époque qui serait déterminée, ne pourrait être électeur ou juré, qu'il n'eût obtenu le diplôme de capacité électorale dont il a été précédemment parlé (1); nul ne pourrait être éligible, qu'il n'eût été reçu bachelier ès-sciences politiques, indépendamment des autres conditions d'âge et de cens qui pourraient être légalement requises. » — L'auteur va plus loin encore. Il déplore comme un fâcheux contresens qu'il ne soit pas permis de professer sans présenter des garanties de capacité et de moralité, et qu'on puisse répandre des enseignemens par le moyen d'un journal, sans autre formalité qu'une déclaration insignifiante et le dépôt d'un cautionnement. — « Il en serait autrement, ajoute-t-il (même page), si nul ne pouvait être gérant-signataire d'une feuille quotidienne, qu'il n'eût le titre de bachelier ès-sciences politiques. » — Pour être conséquent, il faudrait exiger aussi le diplôme de celui qui publie des livres, de l'auteur dramatique, et même de l'artiste qui sait faire parler le marbre et la toile.

Ainsi, le plan de l'auteur se transforme et s'élargit subitement. Il ne s'agit plus d'une réorganisation des écoles; c'est une charte nouvelle qu'on nous propose; une charte qui rétablirait la censure, et la plus perfide qu'on eût imaginée, car elle supprimerait, non pas les écrits, mais les hommes. Des examinateurs à la solde d'un gouvernement n'auraient plus qu'à repousser un candidat suspect, pour lui fermer la carrière parlementaire, celle des emplois et de la publicité, pour le réduire enfin à un mutisme complet. Il y a mieux. L'avocat déclaré des industriels nous pousse à une étrange conclusion. Pour pénétrer toutes les parties de la philosophie naturelle et du droit positif, il faudrait sans doute d'autres études que celles des écoles primaires. Or, comme, dans le nouveau système, tous ceux qui ne se vouent pas aux professions dites libérales doivent se contenter des premier et second degrés de l'instruction nationale, et passer sans autre culture dans l'établissement professionnel, les propriétaires agriculteurs, les commerçans, les industriels

(1) Ces diplômes seraient délivrés annuellement aux élèves sortis des écoles communales. Les instituteurs de l'arrondissement, réunis à cet effet, formeraient le jury d'examen, et se prononceraient au scrutin secret, et à la majorité des voix.

perdraient par le fait le droit de siéger à la chambre des représentans; en un mot, pour réformer l'Université, qui, dit-on, fait trop de littérateurs, on nous jetterait, comme la Chine, sous la domination exclusive d'une classe de *lettrés*.

Pour résumer les objections soulevées par le plan de réforme de M. de Girardin, nous dirons que la prétention de donner gratuitement et uniformément aux citoyens d'un grand état une instruction suffisamment étendue est chimérique; qu'on atteindra les limites du possible, si les écoles primaires corrigent cette stupide ignorance qui fait croupir le plus grand nombre dans une sorte d'infirmité morale; mais que, par malheur, la véritable culture de l'esprit sera toujours un privilége, parce qu'elle exige, outre l'aptitude naturelle, une discipline soutenue pendant de longues années, des maîtres de choix, des instrumens d'études, toutes choses qu'on ne peut réaliser sans fortune. En conséquence, une institution intermédiaire, comme celle de l'Université, un gymnase consacré à l'exercice de l'intelligence, nous paraît nécessaire, et, selon nous, les classes industrielles elles-mêmes, si elles s'en écartaient systématiquement, se condamneraient à une véritable infériorité. Nous admettons que tout homme de sens doit se vouer à une spécialité et approfondir les connaissances qui s'y rattachent, mais qu'il y doit apporter un jugement sain et bien préparé par une forte éducation générale. Nous croyons, enfin, qu'on s'exagère l'influence des écoles professionnelles; que les hommes qui font date en sont rarement sortis, et que trop souvent les diplômes qu'elles délivrent deviennent les passeports de la médiocrité.

Quiconque aura lu attentivement le livre que nous venons d'examiner, demeurera convaincu que l'auteur n'a pas craint d'aborder sans préparation et avec une confiance étourdie un des plus graves problèmes qui puissent préoccuper le moraliste et l'homme d'état. Ce livre nous est présenté comme introduction à une série d'ouvrages qui doit embrasser les points importans de la science sociale. Si M. de Girardin n'accorde pas plus de méditation aux graves matières qu'il se propose de discuter, il compromettra sérieusement, nous devons l'en prévenir, le brevet de capacité universelle que ses flatteurs lui ont déjà décerné.

Nous prévoyons à notre tour une objection. Cette divergence d'idées que tout le monde déplore, nous dira-t-on; cette lassitude des esprits qui est, pour ainsi dire, officiellement reconnue, puisque le ministre de l'instruction publique nomme une commission pour ranimer les hautes études, ce parlage sans repos et sans but, ce doute inquiet, n'accusent-ils pas l'état présent des choses? Il se peut. Néanmoins, les plus dangereux de tous les remèdes proposés sont, selon nous, ceux qui tendent à détruire le corps universitaire. Il faut au contraire lui rendre sa constitution saine et vigoureuse, et faire en sorte qu'il fonctionne conformément à son but.

N'oublions pas toutefois qu'en matière d'instruction publique les réformes sont difficiles, et que les intentions les plus louables viennent souvent échouer

contre des impossibilités. Un très habile écrivain, dans une de ces productions qui laissent des souvenirs, parce qu'elles parlent au cœur en même temps qu'à l'esprit, M. Patin, dans une charmante notice sur Rollin, a rappelé ce mot du vieux Pasquier : « Ce n'est pas en pierres seulement, mais en hommes, que se bâtit un collége. » Nous ne prétendons pas dire que ces matériaux de choix, que les hommes à la hauteur de leurs fonctions fassent défaut aujourd'hui. Il y aurait témérité à se prononcer sur le mérite et l'aptitude des professeurs de collége, puisqu'on ne les voit pas à l'œuvre. Mais cette impossibilité de juger ceux à qui l'on confie l'avenir du pays nous semble précisément un grave inconvénient. Autrefois, la régularité presque monastique du corps universitaire, le respect des traditions, la communauté d'intérêts et de doctrines, témoignaient hautement de l'esprit qui devait présider aux études. Plus tard, la primitive école normale, dut, aux termes de son institution, donner la plus grande publicité à ses travaux. On sait que les leçons des professeurs, et les plus remarquables conférences des élèves, furent sténographiées et livrées au contrôle de la raison publique. La convention, souvent grande et loyale dans ses vues, l'avait voulu ainsi, pour qu'il devînt possible aux citoyens éclairés d'apprécier l'instruction donnée à leurs fils, et, au besoin, de réclamer la réforme d'un enseignement vicieux; il n'en est plus de même aujourd'hui. Les leçons de l'école normale n'ont aucun retentissement extérieur; et les jeunes gens qui prennent possession des chaires ne se sont révélés au public que par une thèse d'histoire ou de philosophie. Or, on peut accumuler sur un seul point les acquisitions de plusieurs mois, éclairer parfaitement la doctrine des Pythagoriciens ou les migrations des Wisigoths, et n'être après tout qu'un fort mauvais maître.

On sait qu'un collégien change annuellement de professeur en épuisant la série des classes. Cette coutume date de l'époque où la divergence des doctrines, en morale comme en politique, était sans importance réelle. S'il arrivait que Gibert reprochât à Rollin de ne pas comprendre l'antiquité, ou que le rigorisme des universitaires fût condamné par les jésuites, ces dissidences, si légères qu'elles sont à peine apparentes pour nous, n'ébranlaient au fond ni la croyance commune, ni la dévotion non moins fervente aux modèles classiques. Alors il y avait avantage pour l'élève à passer d'un maître à l'autre, puisque, tout en demeurant sous le joug des mêmes principes, il utilisait l'expérience de plusieurs, et enrichissait sa pensée des nuances de divers esprits. Cette pratique, conservée jusqu'à nos jours, et qu'il serait assurément difficile d'abolir, est-elle encore sans inconvéniens? En politique, en philosophie, en littérature, les oppositions se sont vivement tranchées; des théories discordantes, inconciliables, sont présentement en lutte; on a même formulé en système le droit conféré à chacun de se faire un système suivant ses lumières. Nous ne voyons pas pourquoi les jeunes professeurs échapperaient aux fatalités de notre époque. Ne serait-il pas déplorable qu'un collégien reçût tour à tour les leçons d'un atticiste et d'un admirateur du coloris moderne, d'un chronologiste minutieux et d'un partisan de la symbolique al-

lemande, d'un légitimiste et d'un radical, d'un orthodoxe et d'un panthéiste? Nous savons qu'en général on revêt la prudence avec la robe de professeur, et que le maître, en présence des élèves, fait le sacrifice de ses opinions aux convenances scolastiques. Mais l'élève ne se laisse pas tromper par ce manége. Les enfans, suivant la remarque des moralistes, subissent des attractions et des répulsions qui sont la mesure exacte de l'intérêt qu'on leur porte. L'homme, qui ne monte en chaire que pour faire son métier, soulève autour de lui le malaise et la défiance. Sa parole sèche et contrariée dans son jet ne développe aucun germe de conviction. S'il est savant, il transmet des faits, groupe des argumens, tourmente des chiffres, descend dans les mots; mais il fait éclore le doute en même temps que la science; le ver grandit avec le fruit.

Le seul moyen, s'il en est, de corriger cette dissonnance de principes, est d'harmoniser, autant que possible, les livres qu'on met entre les mains des enfans. Il serait à désirer que le livre parlât plus haut que le maître, et que celui-ci ne fût plus que le commentaire vivant d'un texte sanctionné. Il faudrait qu'on possédât une série d'ouvrages répondant aux matières enseignées et à la coordination des classes, de telle sorte qu'ils formassent un cours complet d'études; mais surtout qu'ils respirassent tous un même sentiment et tendissent aux mêmes affirmations par les chemins divers que tracent la littérature, l'histoire et la philosophie. Ces ouvrages devraient être forcément et invariablement suivis dans tous les colléges *royaux*. Il ne serait pas à craindre qu'une telle uniformité immobilisât la science, puisqu'elle ne maintiendrait que les conclusions morales, sans exclure les améliorations de détail. Les prétentions à l'indépendance que chacun fait valoir ne seraient pas non plus compromises, puisque ceux qui, par caprice ou esprit de parti, croiraient devoir protester contre les principes universitaires, seraient libres de placer leurs enfans dans les établissemens particuliers.

Nous nous abusons si peu sur les difficultés d'une pareille entreprise, que nous ne la proposons ici que comme un vœu, et que nous n'oserions pas affirmer qu'il fût possible *aujourd'hui* de la mettre en pratique. Le but que nous indiquons a été entrevu plus ou moins clairement par tous ceux qui ont écrit pour la jeunesse : ce but n'a pas encore été atteint. Pour ne parler que du temps présent, la spéculation marchande, dont l'instinct est un indice assez sûr des besoins d'une époque, destine aux écoles un tiers au moins des produits de la presse, et cependant les ouvrages essentiels sont encore à désirer. Notre assertion n'a rien d'exagéré; nous pouvons l'appuyer sur des témoignages irrécusables. M. Matter, inspecteur-général de l'Université, vient de publier la seconde édition (1) d'un ouvrage qui annonce un sentiment profond des devoirs de l'instituteur. Nous y lisons (page 114) : — « Jusqu'ici, *dans aucun livre*, la grammaire n'a été mise à la portée de l'enfance. » — Nous lisons aussi dans le catalogue des livres désignés par l'Université pour l'année scolaire 1834-1835 : — « Il n'existe *aucun ouvrage* qui ait paru au con-

(1) *Le Visiteur des écoles.* In-8o, chez Hachette.

seil de l'Université, pouvoir être proposé comme un traité méthodique, élémentaire et complet de toutes les parties de la philosophie. » — Nous nous dispenserons de constater la même indigence dans plusieurs autres parties de l'instruction.

C'est que la tâche de captiver l'attention mobile des jeunes gens, de mesurer la science et les règles du goût aux bornes resserrées de leur intelligence, exige des qualités éminentes, et qui semblent en quelque sorte s'exclure : le savoir étendu et minutieux, l'expérience du jeune âge, une grande puissance d'analyse pour discerner les opérations de l'esprit, surtout dans ses premiers développemens, et avec toutes ces acquisitions qui présupposent la maturité, un talent d'expression fin et solide, une jeunesse de sentiment et de style qui entraîne les sympathies de ceux qui sont jeunes. Ces difficultés, si grandes qu'elles soient, ne sont pourtant pas insurmontables. On obtiendrait, sinon tous les résultats désirables, au moins des améliorations importantes, si la composition des livres scolastiques était disputée à ces compilateurs sans crédit qui en ont le monopole presque exclusif; si le gouvernement, après avoir dressé le plan d'un cours complet d'études, appelait à sa réalisation les hommes d'une valeur reconnue; si le mérite de l'écrivain se mariait, au besoin, à celui de l'érudit; si un livre, jugé bon par les comités officiels, était publié une première fois aux frais de l'état, c'est-à-dire soumis à l'épreuve de la critique, et à la sanction du bon sens public, avant d'être adopté hautement pour l'éducation nationale.

Répétons, en terminant, que le moyen le plus sûr de ruiner l'instruction publique serait de désorganiser ce qui existe. Les études vivent de calme et de silence, et tout déclassement brusque en interrompt le cours pour longtemps. C'est non sur le programme, qui est bon, mais sur l'enseignement lui-même, que les améliorations doivent porter. Il suffit de le fortifier, et pour cela on doit le concentrer plutôt que l'étendre; il faut surtout préciser son but, et la route qu'il doit suivre. Au surplus, quelque réforme en ce sens ne saurait tarder. Les principes sociaux qui sont aujourd'hui le texte des plus insipides bavardages occupent aussi des esprits puissans; les études consciencieuses sont à l'ordre du jour, et le bon sens, qui semblait avoir abdiqué au profit de l'impudence, réclame énergiquement ses droits. Depuis vingt ans, les matériaux se préparent pour quelque utile reconstruction, dont le plan est encore dans les secrets de l'avenir. Ces matériaux sont, il est vrai, dans un déplorable pêle-mêle; ils sont comme ces élémens que le chimiste a rassemblés, et qui attendent l'éclair électrique pour se combiner et donner naissance à un corps unique. On ne peut prévoir d'où viendra la commotion, si elle aura lieu par le fait d'une haute intelligence, ou par suite des remuemens d'une société en malaise. Peu importe, pourvu qu'elle arrive, et que se forme enfin chez nous une somme de principes, un véritable esprit national capable de diriger et d'ennoblir cette puissance matérielle, qui prend sous nos yeux les plus remarquables accroissemens.

A. C.-T.

# REVUE LITTÉRAIRE.

GRANDEUR DE LA VIE PRIVÉE, PAR M. H. FORTOUL (1).

La pensée sérieuse et élevée de cet ouvrage le distingue de tant d'autres productions romanesques du moment et mérite une attention que soutient le talent de l'auteur. M. Fortoul est, jusqu'à présent, connu surtout dans la critique; il y a porté de la verve, de la poésie, mais aussi, il faut le dire, de la fougue, des préoccupations systématiques. Il était en tête de ceux que l'*humanitarisme* semble avoir le plus atteints, et qui, non contens d'un ensemble d'inspiration délicate ou généreuse, en poursuivent à tous les momens et dans tous les détails l'intention accusée et l'expression voulue. Il aurait volontiers demandé à un tableau de Decamps un symbole et contemplé dans une chanson de Béranger une synthèse. Flottant de Béranger à Quinet, il essayait de les comprendre l'un et l'autre dans une même formule. C'est un travers dans la critique, mais qui succédait à un autre travers, et qui s'explique par la réaction. Le *romantisme* dans la critique a dû, en effet, amener par contre-coup l'*humanitarisme*. On n'avait voulu voir dans une œuvre que les conditions de *l'art pur*; cela a conduit les contradicteurs à n'y voir que l'idée sociale et le bon motif amplifié jusqu'au grandiose. La révolution politique de 1830 a donné le signal naturel à ce revirement littéraire. M. Fortoul, jeune, atteint, j'imagine, un moment par le *romantisme*, s'était bientôt retourné contre et avait emprunté à un système, qu'il jugeait plus large et plus fécond, des principes qui ne valent pourtant que pour ce qu'on y met de particulier et de correctif perpétuel dans l'application. Mais ce sont là des formes de passions et comme de maladies, que les jeunes talens doivent presque nécessairement traverser; ils deviennent d'autant plus mûrs qu'ils s'en dégagent plus complètement. On ne passe point indifféremment sans doute par ces divers systèmes; on en garde des impressions, des teintes, un pli; mais enfin l'on en sort, quand on a un talent capable de maturité. Ce qui est bon à rappeler, c'est qu'on n'en sort jamais, après tout, qu'avec le fonds d'enjeu qu'on

(1) Chez Charles Gosselin, 2 volumes, contenant: *Simiane, ou Poésie de la Vie privée*, et *Steven, ou Héroïsme de la Vie privée.*

y a apporté, je veux dire avec le talent propre et personnel : le reste était déclamation, appareil d'école, attirail facile à prendre et que le dernier venu, eût-il moins de talent, portera plus haut en renchérissant sur tous les autres.

La plus sûre manière de sortir du raisonnement systématique et de la fougue esthétique est de *faire*, de s'appliquer à une œuvre particulière ; on y entre avec le système qu'on veut vérifier et illustrer ; mais, si l'on a quelque talent propre, original, ce talent se dégage bientôt à l'œuvre, et, avant la fin, il marche tout seul, il a triomphé. L'imagination et la sensibilité, quand on les possède, ont vite reconnu leurs traces, et la vraie poétique est trouvée.

Quelque chose d'analogue semble aujourd'hui arriver à M. Fortoul. L'idée dominante des deux volumes qu'il vient de publier n'est pas tout d'abord celle à laquelle nous avait accoutumé le critique humanitaire ; elle se montre même précisément opposée. Dans une introduction, l'auteur raconte comment, en un château assez voisin de Paris, chez le duc de...., qui, par ambition, s'est fait partisan très avancé des idées nouvelles, une société nombreuse, composée de militaires, de députés, d'artistes, de journalistes, se met à discuter un soir le grand sujet à la mode, à savoir si la source du *progrès* est dans la vie publique et sociale, ou s'il la faut chercher au foyer domestique. L'auteur, qui prend part à la discussion, est seul de ce dernier avis, et, pour l'appuyer, il demande la permission de lire à la compagnie un manuscrit de sa composition ; c'est *Simiane, ou la Poésie de la Vie privée*, le premier des deux romans.

Il se présente quelques objections à faire sur ce préambule. D'abord ce duc, qui a eu deux ancêtres ministres sous Louis XV, qui a puisé dans sa famille une pensée politique suivie et des *traditions* ambitieuses ; ce duc, aujourd'hui démocrate et socialiste avec arrière-pensée, quel est-il ? On cherche son nom, car il est notablement désigné ; mais on ne le trouve pas ; il n'y a pas en France de telles familles, de telles traditions politiques transmises, suivies et transformées ; cela sent plutôt les grandes familles *whigs*. Et puis toute cette société réunie dans le château nous est donnée comme très factice, très bigarrée, très déplaisante en somme, et elle doit l'être. On rencontre assurément, en France, de tels salons aujourd'hui, et plus qu'on ne voudrait ; mais c'est un singulier auditoire pour y venir plaider la vie privée et soutenir une thèse en faveur des humbles vertus.

*La Grandeur de la Vie privée!* pourquoi cette affiche ? J'aimerais autant qu'on inscrivît au frontispice de l'ouvrage : *la Gloire de l'Humilité, le Sublime de la Médiocrité!* La vie privée, en tant qu'elle est vraie, se *vit* avant tout, se pratique, se démontre par l'exemple et par le récit ; elle ne se préconise pas.

Qui sapit, in tacito gaudeat ille sinu,

a dit le poète élégiaque ; ce qui n'est pas moins vrai des félicités et des vertus domestiques que des amours mystérieuses. Lors même qu'on y lève le voile pour enseigner, il ne faut pas mettre l'enseigne

Mais on s'explique aisément cet appareil de plaidoyer par la disposition pré-

cédente de l'auteur. Arrivé de l'idée humanitaire à l'idée domestique par une sorte de réaction intérieure, il a été d'abord un peu outré comme on l'est dans toute espèce de réaction. Il s'est, dans son nouveau rôle, posé en adversaire contre son ancienne idée qu'il s'occupe beaucoup trop de combattre face à face pour en être tout-à-fait guéri. Entré dans l'idée de la vie privée, non point par l'humble porte, si l'on peut dire, mais par la brèche, il y a dans sa prise de possession une chaleur de débat et un air de triomphe qui ne disparaîtront qu'avec un peu de long usage. On ne doit plus s'étonner qu'à ce premier jour, monté sur le toit modeste, il y arbore et y agite le drapeau.

Le premier des deux romans, *Simiane*, est moins animé que le second, et la dissertation y empiète sensiblement. Au commencement du mois de mai 1737, un jeune homme et une jeune femme arrivent à Vevey, dans le canton de Vaud, et là, au bord du beau lac, interrompant leur voyage, ils font choix d'une habitation élégante et rustique; ils continuent, durant des années, d'y vivre dans l'amour fidèle, dans l'admiration de la nature et l'adoration du créateur. Ce que l'auteur veut prouver, c'est que, par ce dévouement de l'un à l'autre, par ce perfectionnement continuel de leur ame dans la solitude, ils remplissent tout aussi bien leur rôle ici-bas que les autres en se lançant dans l'arène poudreuse et souvent bourbeuse. J'abonde dans cette idée; seulement, comme les jours des heureux se ressemblent tous et que l'histoire en est plus difficile que celle des malheurs, on trouvera que ce commencement rempli de conversations et d'extases n'a pas, pour le lecteur, la vivacité qu'il eut pour les amans. Il n'est donné qu'à un petit nombre de peintres d'écrire sur ces pages blanches de la vie. Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre l'ont pu; quelques poètes l'ont fait par un chant lyrique, par un hymne une fois exhalé. L'auteur a, dès le début, le désavantage de se rencontrer trop directement avec Jean-Jacques, avec Byron, dans les descriptions de la même nature. Au milieu d'un remarquable soin d'écrire et de peindre, une certaine précision de ligne et une certaine gloire de couleur lui manquent. Il ne serre pas d'assez près ses contours, il ne jette pas aux objets ou n'en reçoit pas de ces traits de flamme qui fixent l'image et qu'on emporte. Cette extrémité du Léman où il place sa scène d'idylle est, pour la simplicité et la précision du dessin, d'une grandeur tout-à-fait classique. A certains jours sombres de l'hiver, ces montagnes de neige striées de noir font l'effet, à l'œil fidèle qui s'y attache avec lenteur, de la plus austère et de la plus délicate gravure. Qu'elles sont belles ainsi, même sans un seul rayon! Mais aux jours glorieux, et quand l'éblouissement des mille reflets, déjouant le regard, n'ôte rien pourtant de cette précision éternelle qui les caractérise, comment les saisir? Demandez au peintre de *Childe-Harold* et de *Chillon*. A défaut du cadre en lui-même, on peut du moins en montrer les impressions dans l'ame des amans et y suivre, par le sentiment ému, les belles ombres plus flottantes. M. Fortoul n'a pas manqué de le faire; mais ici encore il luttait avec de présens et poétiques souvenirs, il rencontrait M. de Lamartine sur son lac consacré. Lorsque l'auteur de *Simiane* nous montre Juliette s'enivrant des douces paroles amoureuses

dont la musique se mêle à l'oscillation du bateau, quand il nous murmure un peu longuement quelques-unes de ces tendresses infinies : « A quoi servirait « au ciel d'être la plus étincelante merveille qui soit sortie des mains du « créateur, s'il ignorait lui-même sa beauté ? Mais le limpide miroir des eaux « a été répandu sur le globe pour qu'il pût y contempler sa face radieuse et « jouir ainsi de lui-même, » il se rappelle involontairement et nous rappelle les strophes de l'*Adieu à la Mer*, qui nous ont tant bercés :

Le Dieu qui décora le monde
De ton élément gracieux,
Afin qu'ici tout se réponde,
Fit les cieux pour briller sur l'onde,
L'onde pour réfléchir les cieux.

Dans la lutte honorablement inégale, mais un peu trop opiniâtre, de ce commencement, M. Fortoul a dû éprouver que tout n'est pas vain dans ces efforts pittoresques qu'il a dénoncés quelquefois comme *arriérés*, et qu'il y a un art propre, constamment digne du plus sérieux souci, dans cette reproduction précise et splendide de la nature, dans cette transparence limpide de couleur, dans ces coups de pinceau du génie, que toutes les théories du monde ne donnent pas sans doute, mais qu'elles doivent reconnaître, saluer et cultiver.

L'intérêt, qui languissait dans le tête-à-tête, se relève avec l'arrivée d'un tiers; c'est Rousseau lui-même, qui, jeune, inconnu encore et s'ignorant, ouvre un jour la barrière verte du jardin de la maisonnette, et s'avance, sans trop savoir pourquoi, mais invinciblement attiré par l'image du bonheur qu'il rêve et par un air de clavecin qu'il entend. M. Fortoul nous le dépeint avec fidélité et avec amour; c'est bien le Rousseau des premières années des *Confessions*, à la veille des *Charmettes*. Il devient en peu d'instans l'ami de Simiane et de Juliette; il s'asseoit à leur table. Laissons dire le romancier dans une page heureuse :

« Après dîner, Simiane essaya de faire causer son *ami*, et il lui adressa « quelques questions littéraires. Son ami ne fit aucune réponse satisfaisante; « il ignorait presque le nom de Voltaire. Il parlait, du reste, de toutes les « choses du cœur avec une facile éloquence, et son esprit n'était pas sans res« source; mais il n'avait aucune teinture de ce qu'on appelle littérature, et « qui est, aux yeux du monde, le plus beau fruit de l'éducation. Il avait vu « beaucoup, et peu lu; il avait eu déjà de grandes sensations, mais il était « complètement étranger à l'art de les exprimer. Il avait erré comme un « pauvre enfant aux pieds de ces Alpes où il avait reçu le jour; et l'abondance « de sentimens qu'il avait éprouvés au milieu des misères d'une vie incertaine « n'avait trouvé d'autre forme pour se répandre que la musique, cette langue « de l'air, du vent et de l'orage, que le génie a ravie à Dieu, et que ce jeune « homme avait apprise tout seul en écoutant les échos de ses montagnes. « D'ailleurs, il était paisible, confiant et bon; il se jetait dans l'imprévu avec

« cette insouciance naturelle aux êtres qui ne croient pas que le mal puisse « exister ; il ne se plaignait pas de la fortune, qui l'avait exposé aux chances « les plus dures, et il remerciait la nature des instincts qu'elle lui avait donnés « et des trésors de jouissances inconnues qu'elle avait renfermés dans son « ame. Aussi, le soir, quand il prit congé de ses hôtes, il leur laissa l'idée « qu'il était né pour être heureux, et qu'il mourrait ignoré et content au bord « du lac, seul témoin destiné à recevoir l'entière confidence de ses pensées. »

Rousseau ne donne plus de ses nouvelles, et ses amis croient qu'il les a oubliés. Mais l'été prochain il reparaît, et ouvre un matin, encore à l'improviste, la claire-voie du verger. Cette fois, il est sombre, amaigri ; il souffre de son génie déjà, et de ses fautes; il déplore son innocence perdue, il déplore surtout son inaction forcée et son manque de carrière. Le voilà devenu ambitieux; la lutte a commencé; les *Charmettes* tirent à leur fin. Il repart de chez ses amis, pour revenir de nouveau à quelque prochaine saison; chaque retour est peint à ravir, et comme l'unique accident qui projette une émotion intermittente et croissante dans l'heureuse et monotone existence des amans :

« A la fin de l'hiver de 1741, par un beau jour, Simiane venait de greffer ses poiriers; il tenait encore sa serpette, et s'était jeté sur l'herbe. Étendu tout du long, il écoutait les sons que Juliette tirait de son clavecin, et en même temps il suivait des yeux les nuages qui flottaient au gré du vent dans l'azur du ciel. Tandis que son regard nageait dans l'espace, il sentit une ombre se placer devant son soleil; aussitôt, sautant sur ses pieds, il s'écria :

« — C'est lui ! »

Cette fois, le génie a enfin parlé net chez Rousseau, et il éclate par tous les signes évidens, soit dans l'éloquence de ses discours, soit dans les désirs orageux de son ame. « A Paris, — oui, à Paris, s'écrie-t-il, c'est le vœu de tous les pauvres insensés qui se croient appelés à remuer le monde ! Lui aussi, il veut dire à la société ce qu'il pense d'elle ; il veut essayer si son esprit ne serait point par hasard le pivot sur lequel le siècle doit tourner. » Simiane se déclare alors, et, pour le guérir du fatal projet, après avoir consulté Juliette du regard, il raconte sa propre histoire. Simiane n'est autre chose qu'un Rousseau *anticipé*, un Rousseau qui n'a pas voulu l'être; né dans les Alpes aussi, venu à Paris jeune et orphelin, avec 1,000 livres de rente, il a tenté la route des lettres; il a porté à Montesquieu un manuscrit, que le grand homme a jugé très favorablement; il a fréquenté le café Procope et causé avec les beaux-esprits. L'auteur, on le conçoit, prend occasion du récit de Simiane pour juger la première moitié du XVIIIe siècle et en retracer les principales figures; aussi, dans le récit de Simiane, sent-on par trop l'auteur de nos jours. Simiane va porter son écrit à Montesquieu, que les *Lettres persanes* ont placé *à la tête de la réaction* qui s'est prononcée contre la grandeur et le despotisme de Louis XIV. On ne parlait pas encore en ces termes-là du temps de Montesquieu et avant les doctrinaires. Ces anachronismes d'expressions ou d'idées sont plus fréquentes qu'on ne voudrait. Dans le portrait de Montes-

quieu, je ne crois pas qu'il soit exact de faire du grand écrivain un causeur aussi insignifiant et aussi dénué de saillies que nous le montre M. Fortoul; il ne faut pas trop s'en tenir à ce que dit Montesquieu de lui-même sur ce point : on lit dans les *Mémoires* de Garat une conversation de l'homme illustre, déjà bien près de finir, laquelle est, au contraire, tout étincelante d'images et de traits. La composition du café Procope est un peu arrangée à plaisir. Voltaire n'y causait guère avec Piron, et Vauvenargues, bien que logé rue du Paon, n'y allait pas (1). Mais, à part ces critiques de détail, il n'y a que des éloges à donner à la vue d'ensemble jetée sur la littérature d'alors, et à ces couleurs de flétrissure énergique, encore mieux applicables à la nôtre aujourd'hui. S'il y a quelque anachronisme ici, il n'est pas choquant, et on l'accepte, parce qu'il laisse jour aux accens les plus généreux échappés à l'ame de l'auteur. Les amours de Juliette et de Simiane ont du charme, de la vérité, et je n'y vois guère à reprendre que ces visites un peu trop gothiques, et qui sentent l'année 1828, au haut des tours de Notre-Dame. On peut se mettre au-dessus de son siècle par la morale; mais par le goût à ce point-là, c'est impossible.

Le récit de Simiane a touché Rousseau, mais ne l'a pas converti. Il semble même, plus tard, que l'exemple de Rousseau et ses succès, revenant jusqu'au sage ami, aient réveillé la tentation dans son cœur et jeté une ombre d'un moment sur sa félicité long-temps inaltérable. Mais Simiane, une dernière fois, a triomphé des désirs de gloire masqués en projets généreux. Les regards de sa Juliette, consultés assidument et relus, un voyage de tous deux au Mont-Blanc, qui était alors une nouveauté et comme une découverte, réparent son ame et la rétablissent dans la modération vertueuse. « Les hautes montagnes, a-t-on dit, consternent aisément celui qui habite au pied, ou du moins elles le modèrent et le calment; elles mettent l'homme à la raison. » Simiane reste dans la raison, ainsi que dans le bonheur; lorsque Rousseau, déjà célèbre, les visite encore, il emporte de leur dernier embrassement une de ces fraîches et à la fois solennelles images qui, en présence de Thérèse et de tant d'illusions flétries, sauvaient l'idéal dans son cœur.

Ce personnage de Simiane à côté de Rousseau est vrai; celui-ci a eu de tels amis, ses égaux d'esprit et d'ame, et obscurs; on peut relire l'éloquente page qu'il consacre à la mémoire de l'un d'eux : « Ignacio Emmanuel de Altuna était un de ces hommes rares que l'Espagne seule produit, et dont elle produit trop peu pour sa gloire... (2) ». Simiane est un de ces Emmanuels de Jean-Jacques, restés inconnus.

Que manque-t-il à ce premier volume de M. Fortoul? De vouloir moins prouver, d'être plus court, plus sobre et plus réduit de forme, surtout d'être *parfait* de style. A une donnée aussi simple, il fallait l'expression excellente et achevée, ce que La Bruyère appelle l'expression *nécessaire*. L'auteur, dans

(1) Voir le *Tableau du dix-huitième siècle*, par M. Villemain, tom. II, pag. 94 et suiv.
(2) *Confessions*, partie II, livre VII.

ses nobles efforts, ne l'a souvent qu'approximative et suffisante. Beaucoup d'à peu près, çà et là des répétitions négligentes (*délicieuse* deux fois dans la même phrase, page 228), parfois de ces inadvertances triviales qu'il faut laisser à nos romanciers sans délicatesse (ainsi cette phrase, page 155, *comme le plus grand imbécile qui eût jamais battu le pavé de Paris*); — tout cela ne saurait être entièrement racheté, dans un roman sans action, par des pages élevées et éloquentes, fussent-elles nombreuses.

Le roman du second volume, *Steven*, offre précisément cet intérêt d'action qui se faisait vainement attendre dans *Simiane*. L'auteur ne s'est pas proposé le contraste dans une intention littéraire et pour le but d'agrément, mais toujours d'après sa même vue morale. La compagnie, devant laquelle il a lu son premier roman, lui reproche d'avoir fait l'apothéose de l'égoïsme, et il tient à montrer, par un nouvel exemple, que le foyer domestique n'a pas moins son inspiration, sa flamme active, que son renoncement et son sacrifice. Le talent de romancier, qui se manifeste dans *Steven*, est très vif, et, à ne prendre les choses que par le dehors, on peut regretter, pour le succès de lecture, que ce roman n'ait pas précédé l'autre. La scène se passe dans le Hartz, vers 1714; le paysage est grandement décrit; les personnages historiques, à demi mystérieux, y sont jetés tout d'abord à la Walter Scott et sans les longueurs. Je n'analyserai pas en détail ce qu'il faut plutôt engager à lire. Le jeune Steven de Travendahl, fils d'un général de Charles XII, qui a péri à Pultawa, s'est retiré dans ce pays de Hartz avec sa mère, avec sa sœur; devenu le chef respecté des intrépides mineurs, il n'a, d'ailleurs, qu'une pensée : servir sa mère, lui obéir, consoler sa triste sœur Mina, qu'une langueur secrète dévore. On est au moment où Charles XII, délivré de prison, a quitté la Turquie; le bruit de son retour le devance. Partout en Allemagne, on l'attend, on l'a cru voir passer dans chaque cavalier inconnu, les peuples prêts à saluer, comme toujours, l'homme du destin, les gouvernemens attentifs à saisir le conquérant déchaîné. Son neveu, le jeune duc de Holstein, et le vieux chancelier Mullern, qui précède de peu Charles XII, se sont donné rendez-vous dans le Hartz. Charles XII y arrive lui-même. Steven, Suédois de naissance et de cœur, fils d'un des braves de Pultawa, se trouve placé entre toutes ses affections et tous ses devoirs. L'action du roman, dans les deux tiers, ne mérite guère que des éloges. Charles XII peut sembler un peu arrangé après coup, sans doute, dans les projets de pacification et de liberté européenne que lui suppose l'auteur; Steven peut sembler un peu *avancé*, lorsqu'il fait saluer à ses hôtes, dans la personne de ses mineurs, *les premiers gentilshommes de l'Europe, et cette seule et immortelle noblesse du travail qu'il a l'honneur de commander*. Mais ce ne sont là que des traits accessoires auxquels le lecteur prend garde à peine, tant l'ensemble va, marche, se presse, tant le drame ne vous laisse pas; tout est bien jusqu'au moment où Steven se trouve face à face avec Charles XII. Mais ici, quand le roi, en hâte de partir, et dont le danger redouble à chaque minute, demande et commande à Steven des chevaux, et de lui rendre son compagnon de

voyage, qu'on lui retient parce que c'est le fiancé de Mina; quand Steven, non content de résister par piété domestique, étale cette piété, la discute, l'oppose avec faste au rôle du conquérant, quand il s'écrie : « L'homme que vous venez d'appeler un enfant se lève du sein de son obscurité pour se placer devant vous, et pour se mesurer à vous, sans orgueil comme sans crainte... Ce n'est pas parce que je commande que j'ose me comparer à vous, mais parce que j'obéis... J'ai vaincu un ennemi plus redoutable que vous..., je me suis vaincu moi-même; » alors le drame cesse en ce qu'il avait de naturel et d'entraînant; le système reparaît, se traduit de nouveau à la barre sous forme de plaidoyer. Steven n'est plus qu'une espèce d'allégorie représentant l'*Héroïsme de la Vie privée*, qui se dresse de toute sa hauteur; et Charles XII, stupéfait, n'a que raison, lorsqu'il lui dit (un peu tard) : « J'admire la complaisance avec laquelle je vous écoute. » Sans cette scène malencontreuse, *Steven* restait jusqu'au bout un excellent roman. Je sais que la scène devait se faire, qu'elle était essentielle à l'idée. De quelle façon était-elle possible? Je ne me chargerais certainement pas de l'exécuter ni même d'en fixer la mesure. Mais ce qui me paraît certain, c'est que l'auteur y a outrepassé les conditions de vraisemblance et d'intérêt, parce qu'à ce moment il a perdu de vue ses personnages en eux-mêmes pour s'adresser à la galerie.

*Steven* n'est pas moins une très grande preuve de talent dramatique et pittoresque. M. Fortoul va continuer sa série de romans dans la même voie morale. Qu'il veuille s'inquiéter moins de la démonstration et plutôt de la vie, du naturel, du pathétique de son sujet, comme il en est si capable. La démonstration ressortira mieux sans être plaidée; c'est chose humble et modeste que la vie privée, c'est chose surtout bonne à la longue, salutaire dans l'ensemble, et qui pénètre par le parfum des exemples. La meilleure démonstration serait celle qui transpirerait dans une suite de récits fidèles et de peintures variées; on oublierait souvent le but, on ne le discuterait jamais; puis, à un certain moment, comme après un doux et captivant séjour chez des amis heureux, on se sentirait devenu autre, converti à leur vertueux bonheur et le voulant mériter.

## FORTUNIO, ROMAN; — LA COMÉDIE DE LA MORT, POÉSIES; PAR M. THÉOPHILE GAUTIER (1).

M. Théophile Gautier n'est pas du tout sorti de la même école que M. Fortoul; non-seulement il se raille volontiers de la direction *humanitaire* dans la critique ou dans l'art, mais il se passe très bien, dans l'une et dans l'autre, d'un point de vue moral et d'un but utile quelconque; il lui suffit en toutes choses de rencontrer ou de chercher la distinction, la fantaisie, l'éclat, la rareté de forme ou de couleur. Il est de ce qu'on appelle l'école de *l'art pour l'art*, et il en a même poussé quelques-uns des principes dans l'application avec une rigueur et une nouveauté qui lui font une place à part. M. Théophile Gau-

(1) Desessart, rue des Beaux-Arts, 15.

tier était trop jeune, avant 1830, pour se produire dans le premier mouvement de la poésie romantique; mais il entra et persévéra en cette ligne, lorsque plusieurs l'abandonnaient ou songeaient du moins à en modifier le développement. S'occupant d'abord de peinture, vivant avec plusieurs amis poètes, peintres, sculpteurs, de la pure vie d'atelier, il en eut les préoccupations exclusives, le genre sans nuance, et, qu'il nous permette de le dire, quelques-unes des singularités extrêmes, en même temps que l'émulation sérieuse, les études sincères, l'ardeur et l'audace d'esprit. Quoiqu'il soit toujours délicat de juger ses confrères et successeurs, surtout en ce métier *irritable* de poésie, quoique à l'égard de M. Théophile Gautier notre rôle de juge et de donneur de conseils puisse sembler encore plus délicat, puisqu'on a bien voulu mêler de loin notre nom et notre exemple à son talent, il y a quelque chose qui met à l'aise, c'est un sentiment envers lui et envers ses mérites poétiques, un sentiment de bon vouloir équitable, dont nous sommes sûr et dont nous espérons, malgré quelque sévérité, qu'il ne doutera pas. Il sortit donc de ces années préparatoires avec un renfort de couleur, une science de tons et une décision d'images à tout prix, qui, après quelques essais moins remarqués, ont trouvé enfin leur cadre et leur jour : dans l'école, aujourd'hui renouvelée, de M Hugo, M.Théophile Gautier est au premier rang.

Son livre de poésie, qui le classe véritablement, *la Comédie de la Mort*, s'intitule ainsi, non-seulement à cause de la première pièce qui porte ce titre particulier, mais aussi, sans doute, à cause d'une impression générale de mort qui réside au fond de la pensée du poète, qui ne le quitte pas même aux plus gais momens, et qui ne fait alors que le convier à une jouissance plus vive de cette terre et de ses couleurs. C'est, après tout, la même idée qu'on sait familière à Horace et aux poètes épicuriens : *Eheu! fugaces, Posthume, Posthume...;* mais, au lieu d'être exprimée sur le mode de l'inspiration antique, cette pensée prend, chez M. Théophile Gautier, la forme gothique et romantique; et elle s'apparente directement aux peintures d'Orcagna ou d'Holbein, aux moralités des XIV^e^ et XV^e^ siècles.

La première pièce, qui est la plus considérable, a de la profondeur, et si le poète n'avait réservé qu'à de tels sujets sa plus grande vigueur et sa crudité de tons, on n'aurait que peu de reproches à lui faire; ici du moins, il y a proportion entre l'expression et l'idée. Dans son premier point de vue intitulé *la Vie dans la Mort*, le poète, errant le 2 novembre dans un cimetière, y suppose la vie non encore éteinte, et essaie de se représenter les tourmens, les agonies morales, les passions ulcérantes de tous ces morts, si, vivant encore d'une demi-existence, ils pouvaient sentir et savoir ce qui se continue sans eux sur la terre :

Sentir qu'on a passé sans laisser plus de marque
Qu'au dos de l'océan le sillon d'une barque;
    Que l'on est mort pour tous;
Voir que vos mieux aimés si vite vous oublient,

Et qu'un saule pleureur aux longs bras qui se plient
Seul se plaigne sur vous.

Tout ce qui suit, d'une énergie croissante, a sa vérité funèbre; le dialogue du *ver* et de la *trépassée*, l'apparition de Raphaël dont le masque se ranime et profère contre le siècle des cris d'anathème et de désespoir, ces scènes fantastiques s'admettent dans la situation et dans le monde où l'auteur nous transporte; on résiste d'abord à l'horreur, mais bientôt on y cède, tant les coups sont redoublés et souvent puissans.

Le second point de vue, *la Mort dans la Vie* (et ces espèces de jeux de mots symétriques, *vie dans la mort, mort dans la vie,* sont bien dans le goût du moyen-âge), présente une vérité réelle plus aisée à reconnaître, tout ce qu'il y a de mort et d'enseveli au fond de l'ame de ceux qui passent pour vivans :

Et cependant il est d'horribles agonies
Qu'on ne saura jamais; des douleurs infinies
Que l'on n'aperçoit pas.
Il est plus d'une croix au calvaire de l'ame,
Sans l'auréole d'or, et sans la blanche femme
Échevelée au bas.

Toute ame est un sépulcre où gisent mille choses....

Dans le voyage à la Lénore, que fait ensuite le poète, il est bien à lui de nous présenter le vieux Faust qui, désabusé de la science où il n'a pu trouver le dernier mot, dit pour conclusion : *Aimez, car tout est là!* tandis que don Juan, au contraire, désabusé de ses amours sans fin, renvoie à Faust ou à Salomon, et s'écrie : *Étudiez, apprenez!* Mais on admet moins aisément que Napoléon, qui est ensuite évoqué, conseille Tityre et Amaryllis, et regrette de n'avoir pas été berger en Corse. La grande figure historique récente ne se prête pas à la palinodie morale comme ces êtres de fantaisie, Faust et don Juan, qui flottent, depuis des siècles, au gré de la tradition et des poètes.

En somme, la première et principale pièce du recueil de M. Théophile Gautier a, je le répète, profondeur et sincérité. Si elle reproduit tout-à-fait la mythologie et le fantastique des moralités et des peintures du moyen-âge, elle n'en est pas un simple pastiche; le manque absolu de foi et l'idée de néant qu'y jette l'auteur, en deviennent l'inspiration originale; après tout, cette image physique de la mort, horrible, détaillée, continuelle, obsédante, ce n'est que celle qu'avaient les chrétiens de ces âges pieusement effrayés; mais le poète, en prenant les images sans la foi, les éclaire d'une lueur plus livide, et qui les renouvelle suffisamment. Il a senti (certains de ses accens l'attestent) le mal qu'il a exprimé avec tant de violence; l'angoisse du néant a passé par là.

Voilà pour l'éloge; mais, à peine sorti de cette pièce, et en continuant la lecture du volume à travers les autres pièces de tous les tons qui le composent, on ne tarde pas à s'apercevoir que le procédé de l'auteur ne se conforme pas tou-

jours au sujet, n'est pas toujours proportionné à l'idée ou au sentiment, qu'il y a parti pris dans le mode d'expression exclusivement tourné à la couleur et à l'image. C'est bien autre chose si de ses vers on passe à sa prose, à ses romans; la forme y va encore plus indépendante du fond, encore plus exorbitante par rapport au sentiment; et il résulte de cette lecture prolongée que l'*affecté* de l'ensemble reflète sur le *sincère* même et en compromet l'effet.

L'ensemble! l'effet de l'ensemble! voilà ce à quoi ne pensent pas assez nos poètes, et c'est là précisément la grande infériorité des œuvres d'aujourd'hui, même les plus brillantes, en regard des chefs-d'œuvre du passé. On a le talent, l'exécution, une riche palette aux couleurs incomparables, un orchestre aux cent bouches sonores; mais, au lieu de soumettre tous ces moyens et, si j'ose dire, tout ce merveilleux attirail à une pensée, à un sentiment sacré, harmonieux, et qui tienne l'archet d'or, on détrône l'esprit souverain, et c'est l'attirail qui mène.

Quand je dis que M. Théophile Gautier adopte un procédé exclusif d'expression et qu'il s'y laisse conduire, je ne prétends pas qu'au sein de ce procédé même il n'ait aucune variété; s'il est sinistre et horriblement funèbre dans *la Comédie de la Mort*, il fait preuve d'une grace exquise dans maint sonnet et mainte *villanelle*. Mais, dans sa grace comme dans son horreur, le procédé est un : c'est de n'exprimer la pensée que moyennant *image*.

Que le style poétique soit naturellement fertile en images, qu'il les permette nombreuses et les exige souvent, ce n'est pas ce qui fait doute; mais la question ne se pose pas dans ces termes avec M. Théophile Gautier : en prose comme en vers, est-ce l'image qui est de droit commun? est-ce l'image qui fait loi? Voilà la question qui ressort d'une lecture prolongée de ses vers et de sa prose.

Du moment que l'esprit, le talent, se tournent vers ce système de tout dire en images et de tout peindre en couleurs, ils peuvent aller très loin et faire de vrais tours de force; mais le vrai centre est déplacé. Le procédé propre à l'art du style est d'emprunter à tous les arts, soit pour les couleurs, soit pour la forme, soit pour les sons, mais sans se borner à aucun de ces moyens, et surtout en les dominant et les dirigeant tous par la pensée et le sentiment dont l'expression la plus vive est souvent immédiate et sans image. Je ne parle pas, bien entendu, des vers de Voltaire; mais, dans sa prose, combien de ces mots sans image apparente, et qui sont la pensée même en son plus vrai mouvement! Et chez La Fontaine, quels vers à tout moment délicieux et d'une image insensible! on y puise à même de l'ame, pour ainsi dire, comme en une eau courante. Ici, chez M. Gautier, l'eau ne court que sous une surface glacée et miroitante au soleil; il a trop oublié que lui-même, quelque part, a dit heureusement :

> Que votre poésie, aux vers calmes et frais,
> Soit pour les cœurs souffrans comme ces cours d'eau vive
> Où vont boire les cerfs dans l'ombre des forêts.

Entre vous et le sentiment, au lieu du libre cours s'interpose cette glace (d'i-

mages) ininterrompue et peinte en mille tons, de *smalt*, d'*outremer*, que sais-je encore; diaprée, striée, moirée, nacrée en mille façons : c'est quelquefois un beau cristal; s'il n'y avait qu'une ou deux places bien prises, ce pourrait paraître un diamant; mais, à la longue, cela fait trop l'effet d'une verroterie.

Dans une petite pièce intitulée *l'Hippopotame*, le poète nous retrace le terrible habitant des marais défiant paisiblement, grace à sa cuirasse épaisse, les boas, les tigres, et les balles des Indous; il ajoute :

Je suis comme l'hippopotame;
De ma conviction couvert,
Forte armure que rien n'entame,
Je vais sans peur dans le désert.

Mais cette conviction si entière rend le style trop conforme à elle-même. Le style dans ce procédé constant, si par bonheur on n'y dérogeait quelquefois, n'aurait plus rien de la souplesse naturelle et du libre mouvement de la vie; il ne serait plus qu'un vernis, qu'un émail, qu'une écaille universelle.

Il nous est arrivé à nous-même (je n'ai garde de l'oublier), en parlant de certaine beauté, d'oser dire qu'elle avait *l'épaule nacrée*. Hélas! cette épaule *nacrée* a bien gagné depuis; la voilà qui a envahi tout le corps. Quand le cœur bat désormais, c'est grand hasard, à travers cette raideur brillante de l'enveloppe continue, qu'on le voie tout naturellement palpiter.

Je m'arrête à préciser le procédé, parce que là se rencontrent, sur une limite indécise, à la fois l'originalité louable et l'excès inadmissible du talent de M. Théophile Gautier. Certes, s'il n'avait fait que traduire en vers, comme il y a si bien réussi en général, le beau tableau du *Triomphe de Pétrarque* de M. Louis Boulanger, ou l'étrange et admirable *Melancholia* d'Albert Durer; s'il n'avait pas commis tout à l'entour trop d'énormités pittoresques (comme sa *Bataille du Thermodon*), il aurait pu ajouter quelque chose pour sa part à la faculté d'expression de notre langue poétique; il aurait pu arriver, à force de discrétion dans l'audace, à reculer d'une ligne ou de deux la bordure de ce grand cadre presque inflexible. Mais le ménagement a manqué; l'innovation, par momens, est allée jusqu'à la gageure; il semble que le poète se soit amusé à outrer les coups. On n'est pas gagné à sa forme; on ne sait plus s'il y a lieu le moins du monde d'être touché du fond.

Je ne suis pas devenu, grace à Dieu, de ceux qui disent qu'une barrière dorénavant ferme l'arène et qu'il faut s'arrêter! S'il y a une loi générale selon laquelle les littératures et les poésies, arrivées à un certain point de perfection et de maturité, dépérissent en se raffinant, il y a toujours moyen, pour les individus d'élite, de faire exception, et c'est surtout l'exception qui compte dans les arts. Depuis quelque temps, on établit en poésie un grand chemin à pente inévitable de Virgile à Lucain et de Lucain à Claudien. C'est là, j'ose le dire, un *pont-aux-ânes* un peu trop commun et trop simple; je demande la permission de n'y point passer. Les poètes savent les sentiers par

instinct; ils en découvrent sans cesse d'inconnus dans leurs courses buissonnières : *per avia solus*. Le critique qui, pour les attendre à son aise, s'asseoit sur quelque pierre milliaire de la voie romaine, pourra bien attendre longtemps. En raisonnant ainsi, on oublie même ce qui s'est passé chez les Latins. pour trois ou quatre poètes qui nous sont restés d'eux, combien d'autres n'a-t-on pas perdus, et qui n'étaient pas inférieurs en renommée! On nous parle toujours de Lucain, de Stace; mais Properce n'est-il pas un peu dur, un peu érudit, un peu obscur? et pourtant il passe pour être du bon siècle, et il en est; il imite Callimaque, Philétas, et cela nous reporte aux alexandrins. Si nous savions tous ces alexandrins, nous aurions bien des exemples de la manière ingénieuse d'échapper à cette décadence inévitable dont on exagère la loi. Une décadence dont s'accommodaient Virgile et les meilleurs des Latins pour en faire leur profit, me conviendrait assez, faute de mieux, et nos critiques soi-disant classiques, s'ils y réfléchissaient, se verraient forcés de modifier, dans leur plan de campagne, la ligne droite et courte qui est leur fort. Pour revenir à M. Théophile Gautier, ce n'est donc ni la légitimité ni la possibilité de l'innovation que je lui conteste; j'aperçois même, dans la voie particulière où il s'est jeté, un sentier étroit qu'il aurait pu tenir, qu'il a tenu par endroits, mais qu'il a comme détruit à plaisir aussitôt en l'outre-passant. Je conçois un talent de peintre passé à la poésie, et s'en repentant, et par momens regrettant son premier art à la vue de l'inexprimable beauté :

Artistes souverains, en copistes fidèles
Vous avez reproduit vos superbes modèles!
Pourquoi, découragé par vos divins tableaux,
Ai-je, enfant paresseux, jeté là mes pinceaux
Et pris pour vous fixer le crayon du poète,
Beaux rêves, obsesseurs de mon ame inquiète,
Doux fantômes bercés dans les bras du désir,
Formes que la parole en vain cherche à saisir!
Pourquoi, lassé trop tôt dans une heure de doute,
Peinture bien-aimée, ai-je quitté ta route!
Que peuvent tous nos vers pour rendre la beauté?
Que peuvent de vains mots sans dessin arrêté,
Et l'épithète creuse, et la rime incolore?
Ah! combien je regrette et comme je déplore
De ne plus être peintre, en te voyant ainsi
A *Mosé*, dans ta loge, ô Julia Grisi!

Voilà le sentiment parfaitement rendu par M. Gautier lui-même; mais, pour y rester fidèle jusqu'au bout et le remplir, pour se faire, à titre de peintre dépaysé, un coin de poésie à soi, pour le marquer d'une heureuse et singulière culture et l'enrichir de fruits à bon droit plus colorés qu'ailleurs, pour y réaliser, comme Andromaque exilée en Thrace, le petit Xanthe et le Simoïs de l'éclatante patrie, combien il eût fallu d'efforts religieux et purs, de mesure

scrupuleuse, de tact moral sous-entendu et, je le dis au sens antique, de chasteté!

M. Théophile Gautier en manque trop souvent dans sa poésie et surtout dans ses romans. En indiquant *Fortunio* au titre de l'article, je n'ai pas prétendu en donner l'analyse ni en parler longuement. L'esprit y abonde; mais qu'en dire de plus? Si l'auteur a voulu faire la critique des orgies du jour et montrer l'esclave ivre au jeune Lacédémonien, il a trop bien réussi:

> Pour vos petits boudoirs, il faut des priapées.

S'il a voulu railler le jargon pittoresque à la mode et pousser à bout ce travers littéraire d'aujourd'hui qui paraîtra bientôt aussi inconcevable que le bel-esprit de Mercutio, ou celui des *Précieuses*, ou celui encore de Crébillon fils, son pastiche a de quoi faire illusion, et il épuise le genre. Quelle que soit l'abondance de saillies de l'écrivain *humouriste*, son ironie prolongée, dans l'absence de toute passion, ne saurait défrayer un volume et n'y sauve pas la froideur, en même temps que l'excessif ragoût du style engendre vite le dégoût. C'est bien en lisant ce volume qu'on sent à nu l'inconvénient d'un système dans lequel le but et le sentiment sont si disproportionnés à l'expression, d'un art exagéré chez qui la forme surmonte, écrase si étrangement le fond, et qui, en ses jours de débauche, édifierait volontiers une église de Brou comme catafalque au moineau lascif de Lesbie.

J'aime infiniment mieux M. Gautier dans ses vers. Là du moins la forme est plus à sa place, et puis le sentiment n'en est jamais absent comme en prose. Je n'ai pas dit de ses poésies tout ce qu'elles suggéreraient dans les détails; il y en a de charmans, et qui le seraient surtout si quelque trait à côté n'y faisait tache, ou s'ils n'étaient en général compromis par le reflet, une fois reconnu, de l'ensemble. Sans prétendre juger la querelle au fond, quoi de plus légitime dans la bouche du poète pittoresque, quoi de plus gracieusement et poétiquement plaidé que ces vers à *un jeune Tribun?*

> Ami, vous avez beau, dans votre austérité,
> N'estimer chaque objet que par l'utilité,
> Demander tout d'abord à quoi tendent les choses
> Et les analyser dans leurs fins et leurs causes;
> Vous avez beau vouloir vers ce pôle commun
> Comme l'aiguille au nord faire tourner chacun;
> Il est dans la nature, il est de belles choses,
> Des rossignols oisifs, de paresseuses roses,
> Des poètes rêveurs et des musiciens
> Qui s'inquiètent peu d'être bons citoyens,
> Qui vivent au hasard et n'ont d'autre maxime,
> Sinon que tout est bien pourvu qu'on ait la rime,
> Et que les oiseaux bleus, penchant leurs cols pensifs,
> Écoutent le récit de leurs amours naïfs.
> Il est de ces esprits qu'une façon de phrase,

Un certain choix de mots tient un jour en extase,
Qui s'enivrent de vers comme d'autres de vin,
Et qui ne trouvent pas que l'art soit creux et vain;
D'autres seront épris de la beauté du monde,
Et du rayonnement de la lumière blonde;
Ils resteront des mois assis devant des fleurs,
Tâchant de s'imprégner de leurs vives couleurs;
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Un reflet qui miroite, une flamme qui flambe,
Il ne leur faut pas plus pour les faire contens.
Qu'importent à ceux-là les affaires du temps
Et le grave souci des choses politiques?
Quand ils ont vu quels plis font vos blanches tuniques
Et comment sont coupés vos cheveux blonds ou bruns,
Que leur font vos discours, magnanimes tribuns!
Vos discours sont très beaux, mais j'aime mieux des roses.
Les antiques Vénus, aux gracieuses poses,
Que l'on voit, étalant leur sainte nudité,
Réaliser en marbre un rêve de beauté,
Ont plus fait, à mon sens, pour le bonheur du monde,
Que tous ces vains travaux où votre orgueil se fonde;
Restez assis plutôt que de perdre vos pas.
Le lis ne file pas et ne travaille pas;
Il lui suffit d'avoir la blancheur éclatante,
Il jette son parfum et cela le contente.
Dans sa coupe il réserve aux voyageurs du ciel,
Une perle de pluie, une goutte de miel,
Et la sylphide, au bal d'Obéron invitée,
Se taille dans sa feuille une robe argentée.
Qui de vous osera lui dire: paresseux!...

On aurait aussi à louer chez M. Gautier quelques heureuses innovations métriques, par exemple l'importation de la *terza rima*, de ce rhythme de la *Divine Comédie* qui n'avait pas reparu dans notre poésie depuis le XVI^e^ siècle, et qui a droit d'y figurer par son caractère gravement approprié, surtout quand il s'agit de sujets toscans. — Tout à côté, on peut admirer à la loupe une fine miniature chinoise sur porcelaine de Japon. L'auteur est maître en ces jeux de forme et de contraste.

Et toutefois, de même qu'après la lecture de quelque poème humanitaire un peu vague, je me hâterai de reprendre Pétrarque, c'est-à-dire la goutte de cristal et la perle de l'art, qu'il me soit permis, après ces poésies à mille facettes et comme taillées dans le corail, de m'en revenir, tout altéré, au bon La Fontaine, à cette source naïve et courante qui s'oublie parfois, mais qui ne s'incruste jamais.

SAINTE-BEUVE.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 septembre 1838.

Trois interpellations ont été adressées au gouvernement au sujet de l'affaire de Perpignan. Deux de ces interpellations ont été suivies de réponses catégoriques; la troisième n'en méritait pas. Le gouvernement, a-t-il été dit, avait été accusé d'avoir autorisé un bénéfice de 20,000 francs dans une livraison de fusils qui devait être faite à Abd-el-Kader; le ministre de la guerre déclare de la manière la plus formelle qu'il n'a ni autorisé à aucune époque, ni consenti en faveur de qui que ce soit, aucun bénéfice de cette nature.

Quelques journaux, et non le général Bugeaud, à qui nous rendons toute justice, avaient dit que le gouvernement avait autorisé le général à accepter un présent de chancellerie de 100,000 boudjous, qu'il comptait employer aux chemins vicinaux de son département. La réponse du ministère a établi que le général avait, en effet, demandé l'autorisation d'accepter le présent de chancellerie d'usage dans le cas de la signature d'un traité, après l'expédition qu'il se disposait à faire en Afrique; à quoi il lui fut répondu que, le cas échéant, sa demande serait portée au conseil. Quelques jours après l'envoi du traité de la Tafna, le général Bugeaud demanda, en effet, l'autorisation de recevoir d'Abd-el-Kader un présent de 100,000 boudjous, qu'il destinait en partie aux chemins vicinaux du département de la Dordogne, et particulièrement de l'arrondissement d'Excideuil; l'autre partie devait être distribuée aux officiers et aux employés placés sous ses ordres. La réponse du gouvernement ne se fit pas attendre. La dépêche ministérielle fit connaître au général Bugeaud que le conseil des ministres avait refusé, à l'unanimité, sa demande. Aussitôt le général fit savoir à Abd-el-Kader qu'il n'accepterait pas son présent. Nous ne devons pas oublier de mentionner un fait que plusieurs journaux ont cru devoir passer sous silence : c'est que le général Bugeaud avait déclaré qu'il ne se contenterait pas d'une simple adhésion ministérielle à sa demande, mais qu'il n'accepterait le présent d'Abd-el-Kader que d'après une ordonnance insérée au *Moniteur*, voulant, disait-il, laisser à son département un souvenir des avantages qu'il aurait procurés à la France, par la pacification de l'Algérie.

Il faut, en vérité, le vouloir bien fermement, pour trouver là les élémens d'un marché scandaleux et d'une convention secrète. En partant pour l'A-

frique où il comptait faire une périlleuse campagne, atteindre Abd-el-Kader et le forcer à combattre, selon le plan qu'il communiquait au ministère, le général Bugeaud, dévoué depuis long-temps aux intérêts de sa localité, emportait la pensée de lui être utile, même dans cette campagne. Il savait qu'il était d'usage, en Afrique, de terminer une guerre par des présens, et, dans cette prévoyance, il demandait une autorisation ministérielle, non pas seulement pour accepter le présent d'Abd-el-Kader, mais pour en faire une donation publique et officielle à son arrondissement. Le général ne séparait pas l'acceptation de la donation qui devait s'ensuivre. Assurément, s'il y avait quelque illégalité dans ce projet, ce qui n'est pas en discussion à cette heure que la demande a été repoussée par le conseil, le général ne comptait pas du moins le soustraire à la discussion, puisque c'était au *Moniteur* qu'il voulait confier cette affaire secrète. Le ministre des affaires étrangères, en répondant au général qu'il en référerait au conseil en temps et lieu, s'écartait-il, de son côté, des principes constitutionnels? L'opposition ne dit-elle pas, chaque jour, que c'est au conseil des ministres que doivent se juger toutes les affaires, et non isolément? Qu'est-il résulté de cette délibération du conseil? un refus formel. Personne ne le niera. Ainsi, de quelque côté que nous portions les yeux, nous voyons que chacun a fait son devoir : le ministre, en portant la demande du général au conseil; le conseil, en la repoussant; et le général, en refusant le présent d'Abd-el-Kader.

Qu'on veuille bien maintenant relire les journaux, au sujet de cette double affaire. Le général Bernard avait autorisé, selon eux, le général Bugeaud à disposer d'un bénéfice de 20,000 francs, au profit du général de Brossard, et peu s'en fallait qu'on ne proposât de mettre le général Bernard en accusation. Rien n'a arrêté les adversaires du gouvernement dans leurs accusations, rien n'en a modéré la forme, ni la longue carrière du général Bernard, ni cette glorieuse réputation d'intégrité qu'il a laissée en Amérique, où il a fait exécuter de si grands travaux.

Quant à M. Molé, l'animosité que lui vaut sa présence aux affaires, qui se prolonge trop au gré des impatiens, a été plus loin encore. Un journal a affirmé, sans ambages, et comme la chose la mieux prouvée, qu'il avait gracieusement permis au général Bugeaud de disposer des 20,000 francs sur les fusils, *à sa fantaisie*. Ailleurs on a écrit que le président du conseil avait autorisé le général à stipuler un don de 100,000 boudjous par un article secret au traité de la Tafna, tandis, au contraire, que la demande du général fut faite quelques jours après l'envoi du traité. En même temps on invoque la morale publique contre M. Molé; on s'écrie qu'il est sous le poids d'une grave accusation, et l'on déclare que les hommes placés à la tête du pays autorisent des menées honteuses et de scandaleux tripotages. Puis, on demande à grands cris que le ministre coupable de ces forfaits soit appelé devant le tribunal des chambres. Voilà pourtant l'esprit de la presse!

Mais l'opposition ne s'arrête jamais à moitié chemin, et elle fait sa tâche en conscience. Dans ses rapports confidentiels sur le général de Brossard,

le général Bugeaud avait parlé avec toute la sévérité que lui commandaient les réglemens militaires. Bientôt, frappé des suites que devait avoir son rapport, il écrivit au chef de l'armée, pour recommander le général de Brossard à sa bienveillance. Le roi répondit en signant l'ordonnance qui envoyait le général de Brossard devant le conseil de guerre de la 21e division militaire. Comment souffrir de tels abus? dit à ce sujet un journal. S'adresser directement au roi, n'est-ce pas là le renversement de l'ordre constitutionnel? s'écrie un autre. A coup sûr, dit un troisième, si le maréchal Soult se fût trouvé à la tête du département de la guerre, un tel scandale n'eût pas eu lieu. Et on ajoute que de pareils faits tournent au détriment de la royauté, qui se trouve compromise aux yeux de ceux qui craignent sans cesse de la voir sortir de ses attributions. Il est vrai que le bout de l'oreille se trahit bien vite sous cette sollicitude pour la royauté, et qu'on termine en disant : *N'est-il pas temps* qu'un tel état de choses finisse, et qu'un ministère *sérieux* vienne mettre la monarchie à l'abri de ces dangers?

Nous ne savons de quels dangers de la royauté parlent les feuilles en question. Si c'est du danger d'être attaqué par l'opposition actuelle, assurément il n'est pas de meilleur moyen d'en préserver le trône que de changer le ministère, et de donner les portefeuilles à la coalition, qui se montre si empressée de les saisir. Mais, à notre sens, le temps n'est pas encore venu, et le ministère actuel nous semble avoir assez bien réussi à prévenir le danger qu'il y aurait pour la royauté à sortir de ses attributions, en renvoyant le général de Brossard devant un conseil de guerre. En supposant même que, dans cette circonstance, le général Bugeaud eût un peu dépassé ses droits, en s'adressant directement au roi, pour obtenir que le général Brossard fût soustrait aux conséquences qui résultaient pour lui des rapports du général, le ministère n'a-t-il pas tout ramené à la légalité en n'ayant égard qu'au rapport du général au ministre, et non à ses pétitions au trône? Qu'eussent fait de plus le maréchal Soult, dont la presse n'a pas toujours vanté, comme elle le fait aujourd'hui, les tendances constitutionnelles, et même le ministère normal que prépare l'opposition? Le ministère qui a soustrait Mme la duchesse de Berry à un tribunal civil ne serait-il pas un peu cousin de ce ministère encore en herbe dans la coalition, qui accuse le cabinet actuel d'avoir eu la pensée d'éviter un jugement militaire au général Brossard? C'est là, en vérité, faire bonne garde autour des principes constitutionnels, nous ne le nierons pas; mais nous ne savons si c'est une bien bonne sentinelle que celle qui jette des cris d'alarme quand le poste qu'elle surveille n'est pas même menacé.

Le nom du maréchal Soult, jeté là en avant à propos de principes constitutionnels, explique ce qui se passe au sujet du général Bugeaud. On l'a accusé d'abord avec violence. Ses franches et loyales déclarations au conseil de guerre de Perpignan, l'examen rigoureux qu'il a fait de sa propre conduite, n'ont pas affaibli la violence des attaques dont il était l'objet; mais bientôt on s'est flatté de tirer quelque parti de la susceptibilité militaire du général Bugeaud, et l'on s'est mis à le louer pour l'exciter contre le ministère. Aujour-

d'hui, on s'efforce de lui persuader que c'est le gouvernement qui lui a valu toutes ces attaques; en déclarant qu'on ne l'avait pas autorisé à recevoir le présent qu'il a refusé, c'est évidemment le cabinet qui l'offense, et l'opposition qui le défend. La conséquence est facile à tirer. Le général Bugeaud n'aurait rien de mieux à faire qu'à se jeter dans ses rangs, et à combattre le gouvernement qu'il soutient depuis huit ans de tout son courage civil et militaire. L'opposition prouvera bien vite alors que le général Bugeaud a des idées plus exactes, en fait de principes constitutionnels, qu'elle n'avait pensé d'abord; et qui sait si, à son avénement aux affaires, elle ne lui votera pas, pour les chemins vicinaux de son département, les 100,000 francs qu'elle lui reprochait si violemment, il y a peu de jours?

Sérieusement, c'est un spectacle instructif que celui-ci. Il fallait absolument un coupable, et plus il eût été élevé, plus la victoire eût été grande. Après l'avoir cherché dans l'armée, dans le ministère, et même plus haut, voyant que cette affaire de Perpignan est encore une affaire manquée pour elle, l'opposition se retranche dans une prétention plus modeste. Elle veut à toute force séparer du gouvernement un général qui lui a rendu de grands services, et qui a combattu les partis avec une énergie dont ils portent encore les marques. De bonne foi, est-ce là que le général Bugeaud irait aujourd'hui prendre des conseils? Il n'y a pas de milieu, disent les organes de la coalition, le général a calomnié le ministère, ou le ministère a calomnié le général. Il y a un milieu cependant, ne leur en déplaise; et entre les paroles de M. Bugeaud, qui a déclaré qu'il avait demandé l'autorisation d'accepter le don d'Abd-el-Kader, et M. Molé qui déclare qu'il l'a refusée, d'accord avec le conseil, après avoir promis de le consulter, se place une vérité: c'est que le ministre et le général ont été de bonne foi, et que ni l'un ni l'autre ne se sont écartés, dans leur conduite, de la ligne des principes constitutionnels. Quant aux paroles que voudrait travestir la coalition, elles sont sans importance en présence des faits, et les faits répondent à tout. Ces faits seront portés à la tribune, et nous verrons si là les attaques de la presse, ou celles dont M. Duvergier de Hauranne menace le ministère, seront mieux venues que dans la dernière session.

Après quelques délibérations, la décision de la diète helvétique sur la demande d'expulsion de M. Louis Bonaparte, a été ajournée au 1er octobre. La diète avait chargé une commission de rédiger un préavis dans cette affaire. La commission, se trouvant scindée en une majorité et deux minorités, a présenté trois *conclusum* différens. Celui de la majorité, où figurent M. Burckhardt et d'autres, consiste à inviter le gouvernement de Thurgovie à exiger de M. Louis Bonaparte une déclaration simple et précise qu'il renonce sans réserve à sa qualité de Français et à toute prétention ultérieure à cette qualité. A cet article, M. Burckhardt a ajouté que M. Louis Bonaparte serait sommé de n'entreprendre, de ne favoriser de son nom ou de sa participation aucuns actes qui auraient pour but, soit de l'appeler au trône de France, soit de troubler la tranquillité de ce royaume. Nous ne parlerons pas des rapports

des deux minorités, et entre autres de celle qui se compose de M. Kopp tout seul, lequel propose sérieusement de renvoyer le gouvernement français devant les tribunaux du canton de Thurgovie!

Cette question nous semble tout-à-fait épuisée. Tout a été dit, et bien longuement dit, de part et d'autre. L'état de Thurgovie, qui a une constitution dont l'article 25 refuse la nationalité suisse à tout individu qui n'aura pas fait acte de renonciation à sa nationalité antérieure; l'état de Thurgovie soutient que M. Louis Bonaparte est citoyen thurgovien, lui qui n'a pas rempli la formalité prescrite par l'article 25. De son côté, la majorité des états représentés à la diète adopte cette opinion, ou propose de faire renoncer actuellement M. Louis Bonaparte à sa nationalité, ce qui est non-seulement reconnaître d'une manière implicite qu'il n'est pas encore citoyen helvétique, mais avouer le déni de justice dont la France se plaint depuis le commencement de ces fâcheux débats. En cet état de choses, le gouvernement français doit s'en tenir aux principes de la dépêche du 14 août, à M. de Montebello, principes qui reçoivent plus de force des débats mêmes de la diète helvétique. Cette dépêche, dont des copies ont été distribuées aux membres de la diète, a le grand mérite d'avoir résumé les discussions de la diète, avant même qu'elles n'aient eu lieu. On y a prévu et détruit d'avance les argumens des députés des différens états. « Vous représenterez de nouveau au vorort, dit le ministre, qu'il s'agit ici de savoir si la Suisse prétend, sous le manteau de l'hospitalité qu'elle exerce, recueillir dans son sein et encourager de sa protection les intrigues, les intentions hautement avouées, et qui ont pour objet de troubler le repos d'un état voisin. Est-il un homme de bonne foi qui puisse admettre que Louis Bonaparte soit naturalisé Suisse, et prétende, en même temps, régner sur la France ?.. Ne serait-ce pas se jouer de toute vérité que de se dire tour à tour, selon l'occurrence, Suisse ou Français : Français, pour attenter au repos et au bonheur de la France; Suisse, pour conserver l'asile où, après avoir échoué dans de coupables tentatives, on ourdit de nouvelles intrigues.»

La question, ramenée à ce simple principe, s'éclaircira bientôt, sinon pour la Suisse, égarée par les déclamations des journaux français, du moins pour la France et pour l'Europe entière. Déjà toutes les puissances ont reconnu la justice de la demande du gouvernement français et appuyé sa réclamation, qui touche à la base même des principes des rapports internationaux. Cette démonstration n'ajoute rien, il est vrai, au droit de la France, qui est incontestable; mais au moment où M. Louis Bonaparte s'adresse aux puissances étrangères, elle n'est pas sans quelque valeur. Le *Journal des Débats* a annoncé, en effet, il y a peu de jours, d'après une lettre de Constance, que M. Louis Bonaparte avait fait solliciter une audience de l'empereur de Russie et avait demandé à servir dans les armées de ce souverain qui lui avait refusé l'un et l'autre. D'autres journaux, toujours disposés à tout nier et à tout affirmer sans preuves, selon leurs vues du moment, ont opposé une dénégation formelle à cette lettre. Le fait n'en est pas moins vrai, et c'est M. de Krudener, ministre de Russie, qui s'est chargé de transmettre

à l'empereur la double demande de M. Louis Bonaparte, qui avait également sollicité, et encore en vain, une audience du roi de Wurtemberg, avec la permission de se rendre à Stuttgard. Le roi de Wurtemberg a répondu en appuyant la demande d'expulsion, et en faisant savoir à qui de droit, à Lucerne, que le Wurtemberg s'associerait aux mesures qui seraient prises en commun contre la Suisse, s'il fallait que la France recourût aux moyens de contrainte.

Les conférences de Londres, relatives à l'affaire hollando-belge, s'ouvriront de nouveau le 25 de ce mois. Le roi Léopold paraît n'avoir fait encore que peu de progrès à Londres dans l'esprit des plénipotentiaires; mais on espère cependant que les conférences s'ouvriront sous des auspices favorables à la Belgique. L'affaire de M. Fabricius, et la façon dont en parle le *Journal de La Haye*, ne sauraient produire un effet très avantageux à la cause de la Hollande. Pour justifier M. Fabricius, le *Journal de La Haye* demande comment un ministre, rompu aux affaires par trente-six ans de carrière diplomatique, aurait pu faire un traité avec le sieur Chaltas, pour enlever frauduleusement des papiers appartenant à l'état? C'est là cependant ce qui a été fait par M. Fabricius, et puisque le *Journal de La Haye* prétend que l'ordonnance de non-lieu a été rendue sur des pièces supposées, qui n'ont jamais été écrites par M. Fabricius, on lui offre un moyen de s'assurer de la vérité. Les pièces dont il s'agit sont dans un dépôt de justice; M. Fabricius peut en faire prendre copie et les livrer à la publicité : c'est son droit. L'épreuve lui convient-elle? Nous prions à notre tour le *Journal de La Haye*, qui aime les réponses catégoriques, de nous en faire une. La justification de M. Fabricius est dans ses mains. S'il n'use pas de ce moyen facile, c'est qu'il aura de bonnes raisons pour s'abstenir, et l'on sera sans doute en droit de ne plus prendre part à une polémique qui serait désormais sans but.

Si la bonne foi de M. Fabricius a fait école en Hollande, on pourrait aussi se dispenser d'examiner les chiffres de la dette hollando-belge, tels qu'ils ont été présentés par les commissaires hollandais. Toutefois, lord Palmerston, dans l'espoir d'arriver à un résultat équitable, a fait demander aux gouvernemens belge et hollandais les chiffres les plus modérés qu'ils pourront produire à cet égard, et il compte proposer à la conférence de prendre un terme moyen entre ces deux fixations. Cette démarche de lord Palmerston a été motivée, dit-on, par les dispositions des membres de la conférence, qui paraissent peu portés à entrer, avec les parties contendantes, dans la discussion du traité des 24 articles, et qui ont manifesté l'intention de fixer eux-mêmes la quotité de la dette. D'après ce que nous venons de dire, on peut prévoir que les séances de la conférence de Londres se prolongeront peut-être plus long-temps qu'on ne pensait, et donneront lieu à une opposition de la part des parties intéressées. Le rôle de la France est tout tracé. Elle n'abandonnera pas la cause de la Belgique; elle saura concilier, ici comme ailleurs, tous les devoirs que lui commandent ses intérêts politiques, ses alliances et sa dignité.

L'amnistie que l'empereur d'Autriche vient d'accorder, à l'occasion de son couronnement comme roi de Lombardie, a causé une grande joie en Italie, et elle fait un pénible contraste avec les nouvelles rigueurs dont la Pologne vient encore d'être l'objet de la part de l'empereur de Russie. Les procédures politiques qui se trouvent pendantes devant les tribunaux sont annulées, les individus détenus pour machinations contre l'état seront mis en liberté, et tous les *precetti* politiques supprimés. Quant aux contumaces, l'empereur se réserve d'accorder lui-même les permissions de retour qui lui seront demandées, ce qui implique la faculté d'en refuser quelques-unes. Tel qu'il est cependant, cet acte d'amnistie n'est pas moins un acte de politique toute nouvelle de l'Autriche à l'égard de l'Italie, et il n'est pas étonnant qu'on en ait cherché les causes. Quelques journaux l'attribuent à la diminution de l'influence de M. de Metternich, qui ne serait plus, disent-ils, le ministre dirigeant, comme sous François II. Sans discuter ce fait, nous ne croyons pas qu'une mesure telle que l'amnistie ait pu être prise par l'empereur contre l'avis du chancelier de cour et d'état. La conférence ou le conseil privé, où figurent l'archiduc Louis et le comte Antoine de Kollowrath-Liebsteinsky, dont on a parlé comme enlevant les deux tiers des suffrages au prince de Metternich, qui y siége également, compte encore deux autres membres. C'est un conseil où M. de Metternich n'a pas cessé d'avoir la haute main, et l'amnistie autrichienne n'eût pas eu lieu sous sa direction, s'il avait été opposé à cette mesure. C'est parce que M. de Metternich est Autrichien qu'il n'eût pas assisté contre son gré à une détermination de cette importance, qui a sa source dans l'état actuel de l'Italie, bien connu du ministre de l'empereur. Le caractère de l'empereur François a contribué beaucoup plus que celui de M. de Metternich aux rigueurs dont l'Italie était l'objet. On ne peut avoir oublié le discours de François II à une université d'Italie qui lui exhibait ses manuscrits, et ses réponses aux députations des villes. Une haine froide et implacable pour tout mouvement d'idées faisait le fonds du caractère de l'empereur François. M. de Metternich est accessible, au contraire, à toutes les jouissances de l'esprit, et naguère sa politique se bornait à demander gaiement un répit de vingt ans à la révolution française. Nous avons vu, malheureusement, que la rigueur de M. de Metternich peut s'étendre loin quand il le juge nécessaire; mais M. de Metternich est, avant tout, un homme d'état, et, en cette qualité, il ne saurait vouloir des rigueurs inutiles. Laissons-lui donc la part qui lui revient, sans doute, dans l'amnistie de 1838.

Nous avons sous les yeux un beau et volumineux rapport de M. de Montalivet au roi sur l'état des chemins vicinaux de la France. On ne saurait trop louer la méthode et l'utile développement de cet intéressant travail, qui fait honneur au ministre, dont les connaissances spéciales se retrouvent dans diverses parties de ce mémoire. Nous reviendrons en détail sur ce rapport, qui avance beaucoup l'une des plus intéressantes questions de prospérité publique, et qui montre combien le ministre de l'intérieur actuel comprend les nécessités d'un prompt achèvement de toutes les voies de communication.

# LETTRES SUR LA SITUATION EXTÉRIEURE.

## V.

MONSIEUR,

Près de cinq ans déjà se sont écoulés depuis la mort de Ferdinand VII. Sept jours après, les provinces du nord-est de l'Espagne étaient en insurrection, pour défendre et leurs *fueros* qui n'étaient pas attaqués, et les droits de don Carlos à la couronne, que lui avait enlevés le testament de son frère, en rétablissant l'ordre de succession qui avait placé sur le trône de Madrid un petit-fils de Louis XIV. Aujourd'hui, non-seulement cette insurrection dure encore, mais elle embrasse la moitié du royaume; elle est soutenue par des armées nombreuses, elle a une diplomatie, elle se rattache par quelque chose de plus que des vœux et des espérances à un parti puissant en Europe, elle use les uns après les autres tous les hommes et épuise toutes les ressources de la Péninsule, reprenant toujours des forces nouvelles au moment même où ses amis et ses ennemis la croient le plus près de succomber. Les années se passent au milieu d'angoisses inexprimables; les ministres changent; les systèmes du gouvernement se modifient; tantôt les idées de modération et d'ordre, tantôt l'appel aux passions populaires; tout s'use en vains efforts, tout se brise contre des obstacles insurmontables jusqu'à présent, et l'on ne pense pas sans frémir que cette guerre de succession, si impitoyable, marquée par tant de catastrophes, aura bientôt duré aussi long-temps que la guerre de l'indépendance, commencée en juin 1808 et terminée de droit en 1813.

Ce tableau vous paraîtra bien sombre, quoique je n'en aie pas chargé les couleurs; et cependant, je ne sais si vous l'aurez remarqué, la question espagnole a perdu tout son intérêt. Le public ne suit plus que d'un œil inattentif et distrait les vicissitudes de la guerre civile et la marche des affaires à Madrid. Bien des gens accusent, à tort ou à raison, la nation espagnole elle-même d'être devenue presque indifférente à ses propres destinées, et se sont enfin lassés d'y penser et de s'en préoccuper pour elle. Voilà le véritable état de l'opinion à cet égard. De temps à autre, un évènement (et ils sont rares) réveille pour quelques instans des espérances ou des craintes inutiles, auxquelles on se reproche ensuite de s'être livré, car le résultat ne répond jamais à ce qu'on pourrait attendre des faits en apparence les plus graves; et au milieu de cette universelle indifférence, les passions politiques dont la question d'Espagne avait été l'aliment, à une époque déjà bien éloignée, ont eu le temps de prendre successivement deux ou trois autres devises. Je puis donc vous parler froidement de l'état actuel de l'Espagne, sans courir le risque de ranimer des discussions éteintes sur un terrain abandonné de tous les partis.

L'Espagne a présenté l'année dernière un singulier spectacle. Le pouvoir y est sorti brusquement des mains révolutionnaires et fort peu habiles auxquelles l'avaient fait tomber les évènemens de la Granja, et la représentation nationale, régulièrement organisée sur les bases de la constitution que venait d'élaborer une assemblée aux opinions très ardentes, a soutenu imperturbable-

ment un ministère *modéré*. Ce n'est pas assurément le premier ministère modéré que l'Espagne ait eu depuis le mois d'octobre 1833; mais d'abord c'est celui dont le succès parlementaire a été le plus complet et le moins contesté; et puis, il faut le dire, c'est le seul qui n'ait pas eu à sa tête un homme directement compromis avec les idées libérales, par la proscription et l'exil sous Ferdinand VII. Non que M. d'Ofalia ne soit un homme très honorable, très éclairé, libéral même et sincèrement dévoué à la cause d'Isabelle II. Je l'estime tel, et je crois que tout le monde lui rend cette justice; mais je veux dire qu'en acceptant et soutenant un ministère présidé par M. d'Ofalia, l'Espagne constitutionnelle, ce pays ou plutôt ce parti si exclusif, si intolérant, si fanatique naguère, a dû faire un terrible effort sur elle-même, pour oublier que le nouveau secrétaire-d'état du *despacho* avait toujours servi Ferdinand VII, roi absolu, et qu'il avait mis le berceau de la jeune reine sous la protection du *despotisme illustré*. M. Martinez de la Rosa, M. Isturitz, M. de Toreno, premiers ministres de la constitution de 1837, je ne m'en étonnerais pas; ils ont été proscrits avant 1820 et après 1823, et leur fortune politique a subi toutes les vicissitudes de la cause libérale. Ne croyez pas cependant que le succès de M. d'Ofalia me fasse éprouver d'autre sentiment que celui de la surprise; je suis loin de considérer son ministère comme un malheur pour l'Espagne, et j'ai vu, au contraire, dans son retour au pouvoir, le symptôme d'une fusion désirable entre des passés divers, estimables à divers titres, qui ne peuvent et ne doivent plus avoir que le même avenir. Si cette fusion s'accomplissait autour d'un trône heureusement étranger aux ignominies et aux horreurs du passé, l'Europe civilisée verrait avec effroi don Carlos réduit, dans l'hypothèse d'un triomphe invraisemblable, aux Labrador, aux Calomarde, aux Eguia, aux hommes et aux mœurs politiques qui, pendant la plus grande partie du règne de son frère, ont causé tant de dégoûts et donné tant d'embarras à M. de Metternich et à M. de Nesselrode.

D'ailleurs, à n'examiner que les actes du ministère présidé par M. d'Ofalia, il est incontestable que cette administration a rendu de notables services à l'Espagne. On avait essayé, sans succès, de l'exaltation révolutionnaire, des dons patriotiques, des armées de volontaires nationaux; il n'était résulté de tout cela que beaucoup de bruit, de fumée et de désordre. M. d'Ofalia prit les affaires avec l'intention systématiquement arrêtée de rendre à l'action gouvernementale toute la force que les nouvelles institutions permettraient de lui donner; il se proposa de rétablir l'ordre, troublé de mille manières, et de restaurer le principe d'autorité, méconnu en bien des points sous le régime de *laissez-aller* qui avait précédé. Il voulut désarmer les passions individuelles qui avaient joué un si grand rôle dans les commotions de 1835 et de 1836; il essaya de rassurer les consciences alarmées sur les tendances irréligieuses que le parti carliste reproche à ses adversaires. Ayant remarqué, avec raison, que tous les mouvemens anarchiques avaient, au moins momentanément, favorisé les progrès de la faction carliste et affaibli d'autant la cause de la reine, il appliqua tous ses soins à en prévenir le retour et surveilla les exaltés

avec la dernière rigueur, mais sans sortir de la légalité et toujours soutenu par l'assentiment des deux chambres. Cependant, malgré l'intensité et l'énergie de son action à l'intérieur, il n'a pas encouru le reproche qu'on avait pu faire à des ministères précédens de la même opinion, d'avoir négligé la grande affaire de l'Espagne, la guerre civile; car jamais administration n'a fait plus d'efforts pour l'entretien et l'accroissement des armées, l'approvisionnement des places, et surtout pour se procurer ces ressources pécuniaires qui peut-être donneraient en peu de temps une prépondérance décidée aux armes constitutionnelles, si, par une combinaison quelconque d'emprunt ou de subsides étrangers, un ministère probe et raisonnable voyait enfin le service militaire assuré pendant un an. Que le ministère d'Ofalia n'ait pas bien mérité de l'Espagne sous tous ces rapports, c'est ce que ne saurait nier aucun homme de bonne foi, pour peu qu'il connaisse les faits. Mais, que vous dirai-je? le succès n'a pas été complet, et le ministère d'Ofalia vient de succomber devant Morella, comme aussi peut-être sous un redoublement d'intrigues secrètes qu'il est assez difficile de démêler. En un mot, il n'a pas été heureux, ou ne l'a pas été assez, crime que les ministres expient par leur chute; car on n'ignore pas que le général en chef de l'armée du centre avait réuni, grace aux efforts inouis du ministère, un matériel de siége formidable, que ses troupes étaient parfaitement pourvues, que des approvisionnemens considérables de vivres avaient été amassés et calculés sur la durée probable des opérations. Peu importe; la question n'est pas là pour les masses : il fallait réussir. Au reste, je veux ajouter tout de suite que la défense de Morella par les carlistes a été admirable, et que ce siége a été signalé de part et d'autre par des prodiges de résolution et de valeur. Mais, dans la place, c'était le courage du désespoir; les assiégés étaient résolus à s'ensevelir jusqu'au dernier sous ses ruines et à faire de Morella une seconde Numance; ils l'avaient inscrit sur un grand drapeau rouge où les soldats d'Oraa pouvaient le lire, et j'ai entendu parler d'un fleuve de poix brûlante employé comme moyen de défense, qui m'a rappelé les guerres de l'antiquité et du moyen-âge.

La levée du siége de Morella est donc un grand malheur, et en elle-même, et parce qu'elle a déterminé la retraite d'un ministère honnête, éclairé, qui suffisait à sa mission et qui en comprenait toute l'importance. La retraite de ce ministère est d'autant plus fâcheuse, que, si le hasard ne s'en mêle, si Espartero n'est pas plus heureux que jusqu'à présent dans les provinces du nord, la formation d'un nouveau cabinet ne peut amener de changemens avantageux dans la situation des affaires. Vous savez quels noms on met en avant, et à qui la *Gazette de Madrid* donne la présidence du conseil. Mais, en vérité, il m'est impossible d'y attacher le moindre intérêt. Outre que M. d'Ofalia est certainement un homme politique supérieur à M. le duc de Frias, je me demande si l'ex-ambassadeur de la reine à Paris trouvera l'argent que son prédécesseur n'a pas trouvé, obtiendra les subsides qu'il n'a pu obtenir, créera plus de ressources qu'il n'en a créé. Soyez persuadé que les choses n'en iront ni mieux ni moins bien, et malheureusement il y a quel-

ques chances pour qu'elles aillent plus mal. Ce qu'il faudrait connaître avant tout, c'est l'opinion du général Espartero sur ce changement de ministère, auquel il a poussé un des premiers, venant en aide à des intrigues de palais qui ne paraissent pas y trouver leur compte, au peu que j'en sais. Je ne vous parle pas des autres ministres, entrans ou sortans; il y a peut-être parmi eux tel nom qui ne manque pas de valeur à Madrid, et je me rappelle qu'on disait quelque bien des talens et de l'activité de M. Mon, ex-ministre des finances; mais ils n'ont aucune signification pour nous. Tout ce qu'on en sait le plus souvent, c'est qu'ils sont députés ou sénateurs, et qu'ils ont le courage de se laisser enregistrer pour un jour dans les fastes obscurs de la secrétairerie d'état (1). Quant à M. de Frias, au moins nous le connaissons. Nous l'avons vu promener ici partout sa joviale figure et l'embonpoint de sa personne, en véritable grand d'Espagne. On l'aimait dans la société, où il se montrait beaucoup, et tout le monde lui accorde de l'esprit; mais l'esprit ne suffit pas. M. de Frias manque d'autorité; il n'impose pas, et je ne me fais guère à l'idée d'un premier ministre qui n'ait pas plus grande mine, quoique M. Alcala Galiano soit petit et laid, et que M. Isturitz ne soit ni grand ni beau.

Jusqu'à présent, monsieur, il n'y a pas eu de changement de ministère en Espagne où l'on n'ait accusé, tantôt la France, et tantôt l'Angleterre, d'avoir exercé, par leurs ambassadeurs, une influence décisive. Je ne réponds pas pour sir George Villiers. Tout ce que je sais et puis affirmer, c'est que la France s'est fait un devoir de ne pas intervenir dans ces questions de personnes. Sans doute elle a toujours eu ses prédilections et ses antipathies; mais elle s'est constamment abstenue d'exercer une action que le ministère formé sous ses auspices aurait ensuite interprétée comme un engagement pris de le soutenir par tous les moyens. Cette fois encore, je m'assure qu'elle n'a pas dérogé à ses principes de non-intervention rigoureuse. M. le duc de Fezenzac en est trop pénétré pour avoir compromis son gouvernement par la moindre démarche en faveur de telle combinaison plutôt que de telle autre. Et d'ailleurs, on vivait en fort bonne intelligence avec M. d'Ofalia. Je doute que M. Villiers eût d'aussi douces relations avec un ministère qui comptait M. Mendizabal au nombre de ses ennemis les plus prononcés. Néanmoins l'influence anglaise est probablement étrangère aussi à ces derniers changemens, qui laissent toujours en dehors du pouvoir le parti auquel l'Angleterre s'est malheureusement attachée. De plus, tout cela s'est passé en l'ab-

(1) La plupart des nouveaux ministres nommés jusqu'à présent ne le sont que par *interim*. Celui des finances, M. de Montevirgen, a figuré dans l'opposition que M. Martinez de La Rosa eut à combattre. Quant au ministère de la guerre, qui est le plus important, il serait à désirer que le général Aldama, homme dans la force de l'âge, voulût l'accepter, ce qui est douteux. On pense à le confier au général Tacon, ex-capitaine-général de Cuba, en ce moment à Paris. Tacon a des qualités assez remarquables, et il se distingue par une grande fermeté de caractère. Mais il est un peu usé, et peut-être trop habitué à l'exercice d'une autorité despotique, dont la rigueur ne serait pas aussi convenable à Madrid qu'elle était nécessaire à la Havane.

sence de sir George, et s'il fallait tirer une conséquence du nom de M. de Frias, je crois qu'il indiquerait plutôt une continuation de l'influence française qu'une réapparition du parti anglais sur la scène politique.

Influence française! parti anglais! que veulent donc dire ces mots appliqués à l'Espagne, et comment s'accordent-ils avec le traité de la quadruple alliance, qui a identifié sur la question espagnole la politique des deux cabinets de Londres et de Paris? Monsieur, ces mots ne signifient rien ou fort peu de chose, et ce peu qu'ils signifient s'accorde avec le traité de la quadruple alliance, qui est moins encore. En effet, que ce fût Martinez de la Rosa ou Mendizabal, Isturitz ou Calatrava, M. Bardaxi ou M. d'Ofalia, la France et l'Angleterre, malgré leur sympathie pour les uns, leur éloignement pour les autres, n'en ont pas fait davantage pour l'Espagne. La France a gardé fidèlement la frontière des Pyrénées, et a facilité quelques petites opérations pour lesquelles on avait besoin de son territoire. L'Angleterre a maintenu le blocus des côtes de Cantabrie; elle a contribué par ses forces navales au salut de Bilbao; elle tient le Passage; elle transporte des troupes de Santander à Saint-Sébastien; et quand les carlistes menacent Valence, elle y envoie un vaisseau de ligne qui met ses artilleurs et ses *marines* à la disposition de la ville. Voilà tout : c'est le traité de la quadruple alliance. Pour les deux gouvernemens, il n'y a pas non plus grand avantage à faire triompher à Madrid ce qu'on appelle leur influence. Celui dont les partisans y occupent le pouvoir n'en est que plus importuné de vaines demandes de subsides, de garantie d'emprunt, de restrictions commerciales, par une administration qui croit devoir s'adresser plus spécialement à lui. Aussi n'est-ce pas en sa qualité d'ami de la France que l'on doit désirer le triomphe du parti modéré; mais uniquement parce qu'il fait mieux que son rival les affaires de l'Espagne, et parce qu'il dirigera mieux que lui l'emploi des moyens *exclusivement nationaux* par lesquels l'Espagne sera sauvée, si elle doit l'être.

Ne prenez cependant pas trop au sérieux l'inquiétude que je vous témoigne sur l'issue définitive de la lutte. L'échec des troupes constitutionnelles devant Morella n'est qu'un succès négatif pour les carlistes, et il y a longtemps qu'ils n'en ont pas eu d'autres. S'ils ne reculent guère, ils n'avancent pas; les difficultés de leur situation sont immenses, et leur détresse pécuniaire encore plus grande que celle du gouvernement de la reine; car les alliés secrets de don Carlos, en Europe, le soutiennent moins que jamais, et l'intervention puissante qui a dernièrement essayé de lui faire obtenir quelques subsides en Allemagne, n'a pas réussi. Tous les cabinets de l'Europe, avec des sympathies différentes dans cette cruelle guerre, semblent donc d'accord pour empêcher l'une ou l'autre des parties belligérantes de recevoir des secours étrangers. Le but a été atteint. Jamais don Carlos n'a moins reçu en armes, en munitions de guerre, en argent, soit des puissances italiennes, soit de la Hollande, soit des légitimistes français, et il ne reste rien ou presque rien des deux légions étrangères qui étaient entrées au service de la reine, avec l'autorisation et sous les auspices des gouvernemens de France et d'Angleterre. La division

portugaise est retournée en Portugal. Les débris de la légion française sont réduits à moins de 200 hommes (je crois que le chiffre exact est de 183, officiers et soldats), sur 5,000 qu'elle a comptés sous les drapeaux, et pas un n'y demeurerait, si le contrat, passé en 1835, avec l'Espagne, était aujourd'hui légalement annulé. La légion anglaise, qui a été beaucoup plus nombreuse, a peut-être laissé à Saint-Sébastien ou à Santander un millier d'hommes, dont l'organisation m'est inconnue et qui pourraient aujourd'hui disparaître jusqu'au dernier, sans que personne les regrettât. Mais, comme tous ceux qui manquent ne sont pas morts dans les hôpitaux de Vittoria ou sur les champs de bataille, comme il y a eu dissolution légale de la première légion Évans, cette coopération indirecte de l'Angleterre est maintenant une source féconde d'embarras et de tracasseries, tant pour le cabinet de Saint-James que pour celui de Madrid. L'Espagne doit encore des sommes considérables aux officiers, soldats, veuves et orphelins de l'ex-légion britannique, qui ont institué à Londres un comité de réclamations chargé de défendre leurs droits. J'ai eu récemment sous les yeux toutes les pièces d'une correspondance officielle à ce sujet entre les présidens du comité, lord Palmerston, M. Villiers et le ministre d'Espagne à Londres, M. d'Aguilar. Les officiers anglais, qui ont signé les mémoires et les lettres dont se compose en partie cette correspondance, sont le brigadier Mac-Dougal, les colonels Wetherall, Jacks, Fortescue, et le lieutenant-colonel d'artillerie Claudius Shaw, qui a publié une histoire de la légion. Le tout est fort instructif. Les signataires des mémoires représentent fort humblement au secrétaire d'état des affaires étrangères que le gouvernement anglais ayant provoqué et encouragé d'une manière non équivoque la formation d'une légion auxiliaire, destinée à servir en Espagne la cause de la reine, ils ont bien mérité de leur patrie en répondant à son appel, et qu'ils ont compté sur sa protection et sa justice, pour recevoir le prix de leurs fatigues et de leur sang. A quoi M. Strangways ou M. Backhouse, sous-secrétaires d'état des affaires étrangères, répondent fort poliment, au nom de lord Palmerston, que leur mémoire a été reçu et immédiatement transmis à l'ambassadeur de sa majesté à Madrid. Puis interviennent des transactions que le défaut d'argent empêche les autorités espagnoles d'exécuter. Nouvelles réclamations des comités; l'Espagne ne nie point la dette, mais elle n'a pas d'argent. Comme alors les officiers insistent sur les souffrances, les privations, la détresse auxquelles leurs régimens ont été condamnés dans les inutiles campagnes de 1835, 1836, et du commencement de 1837! Quel tableau ils tracent de l'imprévoyance des commissariats espagnols, de la mauvaise volonté des autorités locales, de la misère et de la nudité des hôpitaux, de l'effrayante mortalité qui éclaircissait si vite leurs rangs! Ce n'est pas tout; les soldats revenus en Angleterre, valides ou invalides, se trouvent sans ressources; on ne sait qu'en faire, sur quel point les diriger, comment subvenir à leurs premiers besoins. Enfin, après avoir épuisé toute leur éloquence et avoir acquis la conviction absolue que le gouvernement espagnol ne les paierait pas, ils se sont adressés au ministère anglais lui-même, pour qu'il eût

à s'en charger, sauf recours ultérieur de sa part contre le trésor de Madrid, dans le cas d'une négociation d'emprunt ou d'un traité de commerce. Mais lord Palmerston leur a fait déclarer qu'il était impossible d'accéder à leur proposition, et je n'ai pas appris que cette déplorable affaire soit sortie de ces derniers termes. Je vous laisse apprécier la moralité d'une combinaison politique qui, après tant d'autres ignominies, est arrivée à un pareil résultat.

Vous avez sans doute entendu dire, comme moi, que le général Espartero avait suspendu l'attaque d'Estella, par suite de ses dissentimens avec le ministère. Depuis, on n'avait rien négligé pour le satisfaire; on lui avait sacrifié des fonctionnaires éminens, on avait mis à sa disposition de nouvelles ressources, et on croyait avoir conjuré une hostilité redoutable. Avait-on pleinement réussi? J'ai peine à me le persuader. Quoi qu'il en soit, Espartero n'en a pas moins commis la même faute que plusieurs de ses prédécesseurs; il a fait de la politique au lieu de borner son ambition et de mettre toute sa gloire à bien faire la guerre. Il y aurait bien, si l'on voulait, quelque politique à faire au quartier-général de l'armée du nord; mais ce n'est pas de celle qu'on y a faite jusqu'à présent. On a cherché à gouverner de là Madrid et la cour; je crois qu'il vaudrait mieux chercher à agir sur Onate, sur la petite cour et l'état-major de l'armée du prétendant, et principalement sur ceux des chefs carlistes qui ne combattent le gouvernement de la reine que pour maintenir les antiques institutions des provinces basques et de la Navarre. Je crois, en un mot, qu'il serait temps de proposer une transaction basée sur le maintien des *fueros* aux quatre provinces dans le sein desquelles a éclaté la guerre civile, et qui en sont encore le plus ardent foyer. En repoussant *toute autre transaction* avec la révolte, le ministère d'Ofalia semblait admettre la nécessité de celle que j'invoque. Il l'a présentée comme désirable et possible dans la *Gazette de Madrid*, peu de jours avant sa chute. Mais j'ignore s'il la préparait, et je me demande s'il aurait compté pour l'accomplir sur la tentative de Munagorri, dont je n'espère pas grand'chose. Je crains bien que ce ne soit encore une année perdue pour la cause constitutionnelle. Elle ne l'a pas été pour le rétablissement de l'ordre et de quelque régularité dans l'administration; mais pour le crédit, pour les finances, pour la guerre, on n'aura pas fait un seul pas vers le mieux, qui serait encore si loin du bien!

Le discours de lord Strangford sur nos différends avec le Mexique, dont je vous parlais dans ma dernière lettre, a été, pour certains journaux anglais, le signal d'un redoublement d'attaques au sujet du blocus. L'irritation a même gagné ceux qui rendent ordinairement plus de justice à la France et qui ne se sont pas fait un système de l'aigreur et de la méfiance, à propos de ses moindres mouvemens. Le ministère, provoqué par une adresse de l'association commerciale du sud, s'en est ému aussi, pour la forme, j'aime à le croire, et a demandé des explications tout-à-fait inutiles sur l'expédition de l'amiral Baudin. Je ne comprends rien aux déclamations des journaux anglais. La France exerce à l'égard du Mexique un droit absolu, qui n'est soumis au contrôle de personne. Elle n'a pas d'autorisation à demander aux négocians

de Liverpool et de Bristol; elle n'a pas à consulter les convenances de la cité de Londres, et les représentations qu'on pourrait lui adresser au nom du commerce britannique ont un grave inconvénient : c'est d'encourager les Mexicains dans une résistance qui nous imposera sans doute de nouveaux sacrifices, mais dont il faudra bien que la France vienne à bout, puisque son honneur y est décidément engagé. On n'a pas l'air de s'en douter à Londres, quoique ce soit une conséquence toute simple de l'intérêt que l'Angleterre semblerait prendre à la querelle, et de la partialité qu'elle témoignerait en faveur du Mexique. A Londres, on raisonne autrement; on invoque les droits des neutres, qui, dit-on, souffrent davantage d'un blocus que l'ennemi lui-même. Mais, de bonne foi, qui a moins respecté les droits des neutres que l'Angleterre, et qui, au contraire, les a plus constamment défendus que la France? Aujourd'hui, ces *droits* sont-ils lésés par le blocus des ports mexicains? Non, monsieur, il n'y a que des *intérêts* de blessés. Je reconnais que la chose est fâcheuse. Malheureusement, elle est inévitable. Un blocus rigoureux est le seul moyen d'atteindre et de frapper au cœur une puissance éloignée, que les circonstances mettent presque à l'abri d'une guerre d'invasion, et qui tire ses principales ressources du commerce étranger. Il faut bien employer ce moyen-là. Le Mexique a refusé de satisfaire à de justes réclamations, poursuivies pendant longues années par les voies amiables avec une rare patience; il a donné à la France le droit de lui déclarer la guerre. Au lieu d'exercer ce droit, la France déclare ses ports en état de blocus, et maintient le blocus par des forces réelles. La réalité du blocus n'est-elle pas tout ce que les neutres peuvent exiger? n'est-ce pas le blocus fictif, le blocus sur le papier, en vertu d'un simple décret, que réprouvent les principes actuels du droit des gens? Le seul *intérêt* du commerce anglais, lésé par nos mesures de blocus, ne suffit donc pas pour donner force et valeur à ses réclamations; car si l'intérêt suffisait en pareil cas, il aurait aussi le droit de se plaindre le jour où la France déclarerait la guerre au Mexique, puisque l'état de guerre nuirait considérablement à ses opérations : et qui ne voit que cette conséquence absurde condamne toute l'argumentation des publicistes anglais?

Ces messieurs sentent si bien, au reste, le faible de leur position *quant au droit*, qu'ils se jettent très vite à côté de la question dans les conjectures les plus invraisemblables et les récriminations les moins concluantes. Ainsi ils supposent à la France une ambition qu'elle n'a pas, des vues d'agrandissement qui sont démenties par toute la politique d'un gouvernement sage et ami de la paix, des projets d'établissement pour ses princes, qui, s'ils ne se rattachent pas à des idées entièrement chimériques, n'ont cependant jamais eu rien de sérieux. Vous voyez que je veux vous parler du prince de Joinville, dont le départ pour le Mexique, avec l'expédition de l'amiral Baudin, aurait, dit-on, inspiré quelques inquiétudes. Il est vrai, et cela fait grand honneur à la France, que plusieurs des personnages distingués du Mexique ont souvent désiré l'établissement d'une monarchie constitutionnelle dans ce pays, et jeté les yeux sur les enfans du roi, pour une couronne qui aurait pu être si belle.

Qu'il y ait eu quelque chose de plus ; que ces vœux soient arrivés jusqu'au gouvernement français ; qu'au milieu des guerres anarchiques et cruelles dont le Mexique a été si fréquemment le théâtre depuis son émancipation, le parti français ait tenté d'ouvrir des négociations éventuelles, de former des intelligences à Paris, c'est ce que je croirais volontiers. Mais je sais que jamais on ne s'est laissé éblouir ici par l'attrait d'une couronne au-delà de l'Océan, et que jamais on n'a donné le moindre encouragement aux flatteuses illusions de ceux qui, sans avoir mission de l'offrir, pensaient que ce ne serait pas une conquête difficile pour un prince français. Le prince de Joinville est allé chercher de la gloire et des dangers, sous les formidables remparts de Saint-Jean d'Ulloa, si la résistance obstinée que semble annoncer le discours du président Bustamente au congrès, nous force à faire jouer le canon : voilà tout. C'est un jeune officier de marine et non un prétendant que l'amiral Baudin a sur son escadre. Si l'Angleterre a feint d'en être inquiète, on a dû la rassurer, et je ne doute pas que ses soupçons ne se soient bientôt dissipés.

Les appréhensions qu'on témoigne de l'autre côté du détroit, les mesquines jalousies que l'on essaie de réveiller, les prétendues raisons qu'on allègue contre notre droit, les apologies que l'on présente du gouvernement mexicain, tout dans cette polémique est donc également injuste, maladroit, dénué de sens et de fondement. Mais cela prouve, monsieur, qu'il faut jouer serré avec nos voisins. C'est chez eux cependant que l'on a très bien résumé, dans les quelques lignes suivantes, la situation respective des parties intéressées. « Les Mexicains se sont habitués à croire qu'ils pouvaient impunément opprimer et voler les sujets des plus puissans états, dans la supposition que si l'Angleterre, ou la France, ou l'union de l'Amérique du Nord, finissaient par leur demander compte de leurs méfaits, il y aurait au moins une de ces trois puissances qui interviendrait en leur faveur. Ce calcul sera déjoué, il faut l'espérer ; et nous n'irons pas nous brouiller avec la France pour défendre, contre elle, la cause du Mexique, ses extorsions et ses perfidies, comme si nous étions jaloux de lui voir énergiquement venger les droits méconnus de ses enfans, tandis que les nôtres sont négligés par lord Palmerston. »

Un dernier mot là-dessus. Je n'adopte pas l'accusation portée ici contre lord Palmerston, et la tiens pour fausse de tous points. Mais, je le répète cette fois encore, l'Europe entière est intéressée à ce que la France obtienne enfin justice du Mexique, et le commerce anglais, auquel le nôtre ne dispute point la prééminence en Amérique, y gagnera une sécurité, une liberté de développement dont nous ne lui envierons pas le bienfait.

***

---

F. Buloz.

# TABLE

## DES MATIÈRES DU QUINZIÈME VOLUME.

(QUATRIÈME SÉRIE.)

FIN DE LA TABLE.





